UNIVERSITÉ PARIS-SORBONNE
PARIS-IV

ÉCOLE DOCTORALE 1 – MONDES ANCIENS ET MÉDIÉVAUX
Laboratoire de recherche CERLA (UMR 8167)

T H È S E

pour l'obtention du grade de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ PARIS-SORBONNE
Discipline / Spécialité : Histoire ancienne

Présentée et soutenue par :

Sophie MARINI

le 23 novembre 2013

Grecs et Romains face aux populations libyennes.
Des origines à la fin du paganisme (VII^e s. av. J.-C. - IV^e s. ap. J.-C.).

Tome I

Sous la direction de :

M. François LEFÈVRE Professeur, Paris-IV Sorbonne

JURY :

M. Jehan DESANGES	Professeur, Membre de l'Institut, Académie des Inscriptions et Belles Lettres *(Président du Jury)*
M. Mario LUNI	Professeur, Université d'Urbino (Italie) *(Rapporteur)*
M^me Pascale BALLET	Professeure, Université de Poitiers

UNIVERSITÉ PARIS-SORBONNE
PARIS-IV

ÉCOLE DOCTORALE 1 – MONDES ANCIENS ET MÉDIÉVAUX
Laboratoire de recherche CERLA (UMR 8167)

T H È S E

pour l'obtention du grade de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ PARIS-SORBONNE
Discipline / Spécialité : Histoire ancienne

Présentée et soutenue par :

Sophie MARINI

le 23 novembre 2013

Grecs et Romains face aux populations libyennes.
Des origines à la fin du paganisme (VII^e s. av. J.-C. - IV^e s. ap. J.-C.).
Tome I

Sous la direction de :

M. François LEFÈVRE Professeur, Paris-IV Sorbonne

JURY :

M. Jehan DESANGES	Professeur, Membre de l'Institut, Académie des Inscriptions et Belles Lettres *(Président du Jury)*
M. Mario LUNI	Professeur, Université d'Urbino (Italie) *(Rapporteur)*
M^me Pascale BALLET	Professeure, Université de Poitiers

REMERCIEMENTS

Ce travail n'aurait sans doute jamais vu le jour sans la confiance que nous a accordée M. François Lefèvre, lorsqu'il reprit la direction de notre thèse à la suite du décès d'André Laronde. Nous lui exprimons toute notre reconnaissance.

Le sujet de cet ouvrage n'aurait pu trouver toute son ampleur sans les suggestions et l'aide de notre regretté maître, André Laronde, à qui nous tenons à rendre un hommage particulier. Nous lui devons la connaissance d'un pays empreint d'histoire, la Libye, et un attachement inaltérable à ses traditions et à ses habitants.

Nous souhaitons en effet remercier nos interlocuteurs libyens, sans lesquels nos recherches n'auraient pu être menées à leur terme : les surintendants successifs des Antiquités de la Libye, M. Giuma Anag et M. Salah Akab ; les contrôleurs successifs des Antiquités de Cyrène, feu M. Abdel Kader Muzaini et M. Ahmed Sabber, et de Benghazi, M. Brahim Tawarni et M. Mohammed Alshelmani ; les inspecteurs des Antiquités de Derna, de Cyrène et de Tocra. Nous avons une attention toute particulière pour notre précieux inspecteur d'Apollonia, M. Brayek Mabruk Kwinin, et son fils Muftah qui a repris la direction du musée d'Apollonia. MM. Mohammed Ali Bouchritt, ancien inspecteur des Antiquités de Cyrène, Djibril Hassan al-Bubakar et Moncef Nasser Katab, inspecteur des Antiquités de Cyrène, ont été d'importants acteurs dans nos entreprises de prospections, et ce même en période de grande insécurité. Que leur gentillesse et leur dévouement soient récompensés.

Notre reconnaissance se porte vers MM. Jehan Desanges et Mario Luni qui ont été d'un grand soutien et d'une aide inestimable par leurs remarques pertinentes. Ils nous ont fait l'honneur d'accepter d'être les rapporteurs de cette thèse. C'est également un honneur que de compter M^{me} Pascale Ballet au sein de notre jury. Nos rencontres en Libye et surtout en Égypte, ainsi que nos entretiens fréquents à Paris et à Poitiers ont été très enrichissants.

Nombreuses sont encore les personnes qui nous ont soutenue dans notre projet. Parmi elles, nous citerons tout d'abord M. Vincent Michel, directeur de la Mission française en Libye pour l'Antiquité, M. Jean-Michel Mouton, directeur de la Mission française en Libye pour la période islamique, M. Jean-Sylvain Caillou et M^{me} Élodie de Faucamberge, collègues et amis depuis maintenant de nombreuses années avec qui nous partageons une réelle affection pour la Libye. Nous n'oublions pas M^{me} Catherine Dobias-Lalou qui nous a été d'une aide infiniment grande pour l'épigraphie de la Cyrénaïque et pour ses relectures. Les conseils avisés de M. René Rebuffat sur l'écriture libyque se sont révélés essentiels pour nos recherches.

Les encouragements et le soutien de nos amis et de notre famille qui n'ont jamais faibli, et l'implication de notre père dans la relecture finale, nous ont particulièrement touchée. Enfin, toute notre gratitude se porte vers Franck, notre pilier inébranlable, qui a été l'un de nos plus fervents conseillers. Merci pour sa patience.

DÉDICACE

En hommage à mon maître,
André Laronde

INTRODUCTION

Dans l'Antiquité, la partie orientale de la Libye actuelle, la Cyrénaïque, ressemblait à une île méditerranéenne traversée d'est en ouest par un imposant massif montagneux, le djebel el-Akhdar ou « montagne verte ». Cette île se trouvait détachée du reste de l'Afrique par le désert. À l'ouest, elle était séparée de la Tripolitaine par les étendues arides qui caractérisent la région de la Grande Syrte. À l'est, l'immense plateau désertique de Marmarique rendait les communications difficiles avec l'Égypte. Mais elle était loin d'être isolée. Elle était reliée à la Grèce par la mer. La Crète, distante de seulement 300 km à vol d'oiseau, en constituait l'étape intermédiaire. Plus proche donc de la Grèce continentale que de l'Égypte ou de la Tripolitaine, la Cyrénaïque l'était également par son paysage, un paysage de type méditerranéen alternant entre des zones de forêt dense, de maquis et de champs ouverts. La définition donnée par G. Glotz de la Grèce coloniale pourrait d'ailleurs tout à fait s'appliquer au pays de Cyrène : « Par cela même qu'elle s'étend jusqu'aux extrémités de la Méditerranée, elle est comme l'image agrandie de la Grèce propre. Les campagnes y sont plus vastes, plus nombreux les troupeaux, plus splendides les maisons, plus colossales les fortunes, plus grandioses les cités »[1].

Terminologie libyenne

La Libye (Λιβύη) doit son nom à une tribu berbère appelée *Rbw* (Libou ou Rebou) qui, à partir du XIII^e^ s. av. J.-C., est évoquée à plusieurs reprises dans les sources égyptiennes comme un peuple ennemi de l'Égypte[2]. Situé à l'ouest du Delta du Nil et près de la côte méditerranéenne, ce peuple voisin de l'Égypte est mentionné pour la première fois sur une stèle provenant de la région d'El Alamein et dans un hymne au roi qui évoquent la soumission d'une partie du « pays des *Rbw* » par Ramsès II[3]. Plus précisément, ce peuple serait à localiser en Marmarique ou en Cyrénaïque, soit à l'ouest du pays des *Tḥnw* (Tjehenou)[4].

Les Tjehenou, dont le nom apparaît sans doute dans un hiéroglyphe de la fin du IV^e^ millénaire[5], habitaient un territoire compris entre celui des Libou à l'ouest et le delta égyptien à l'est. Bien que les textes égyptiens soient parfois imprécis, voire contradictoires, sur les localisations des territoires des Tjehenou et des Tjemehou (*Tmḥw*), les auteurs modernes sont pour la plupart unanimes pour opérer une distinction entre ces deux peuples[6]. On s'accorde d'ailleurs à localiser les Tjemehou à l'ouest du Nil, dans un pays voisin de

---

[1] Glotz, G., *Histoire grecque, des origines aux guerres médiques*, Paris, 1925, p. 210.
[2] Zimmermann, K., « L18. Libye (antique) », *Enc. Berb*., XXVIII, 2008, p. 4375.
[3] Kitchen, K. A. (éd.), *Ramesside Inscriptions. Historical and Biographical*, II, Oxford, 1979, p. 475 ; Hawkins, E. (éd.), *Select Papyri in the Hieratic Character from the Collections of the British Museum* III, Londres, 1860, II 3, l. 4. Cf. Osing, J., « Libyen, Libyer », dans *Lexikon der Ägyptologie* III, 1980, col. 1021 et 1031, n. 125 ; Zimmermann, K., « L11. Lebou/Libou (Lebu/Libu) », *Enc. Berb*., XXVIII, 2008, p. 4361.
[4] Zimmermann, K., « L11. Lebou/Libou (Lebu/Libu) », *op. cit.*, p. 4362.
[5] Cf. Snape, St., « The Emergence of Libya on the Horizon of Egypt », dans D. O'Connor, St. Quirke (éds.), *Mysterious Lands*, Londres, 2003, p. 97.
[6] Chamoux, Fr., *Cyrène sous la monarchie des Battiades*, Paris, 1953, p. 44 et n. 2 ; Desanges, J., « Les protoberbères », *Histoire générale de l'Afrique, II : Afrique ancienne*, Paris, 1980, p. 461 ; *contra* Bates, O., *The Eastern Libyans*, Londres, 1914, p. 46.

la Basse-Nubie[7]. Les Tjemehou et les Tjehenou seraient les premiers Libyens à être entrés en contact avec les Égyptiens dès le début de la période dynastique.

Ce n'est qu'à partir de la XIX^{e} dynastie que les tribus des Libou et des Meshwesh sont mentionnées dans les sources égyptiennes. En cela on peut les qualifier de groupes ethniques nouveaux par opposition aux anciens groupes libyens Tjemehou / Tjehenou. La majorité des Modernes admet une origine des Libou sur le plateau de Barca [8] et des Meshwesh immédiatement à l'ouest des Libou, sans doute dans la Grande Syrte[9]. Il semble que ces deux tribus aient fait partie du groupe plus général des Tjemehou. Ainsi, les Tjemehou, qui avaient la particularité d'avoir la peau claire et les yeux bleus, sont considérés comme les ancêtres des Libyens que connurent les Grecs en Cyrénaïque[10]. L'étude menée par Fr. Colin[11] sur le « vieux libyque » dans les sources égyptiennes semble confirmer cette assertion. L'auteur a pu mettre en évidence une parenté linguistique entre l'idiome parlé par les Meshwesh et les Libou et les dialectes pratiqués par les Libyens que rencontrèrent les Puniques, les Grecs et les Romains.

Le toponyme « Libye » (Λιβύη) viendrait donc de l'ethnonyme « Libou » qui désigne un peuple berbère à l'époque proto-historique, probablement originaire des pays situés à l'ouest de l'Égypte[12]. Un siècle avant la colonisation grecque de la Cyrénaïque, les « grands chefs des Libou » ne sont plus mentionnés dans les sources et l'épopée homérique évoque pour la première fois la « Libye » au sens du littoral nord-africain qui s'oppose au monde grec[13]. Il s'agissait alors d'une région peu étendue du continent africain, située le long de la Méditerranée, entre la vallée du Nil à l'est et le golfe des Syrtes à l'ouest. Puis le terme de Λιβύη fut appliqué à tout le continent situé à l'ouest de la vallée du Nil. Ce ne fut finalement qu'avec la colonisation grecque et la fondation de Cyrène que le terme de « Libye » servit à désigner le territoire sous influence grecque. Mais si ce terme était utilisé principalement pour qualifier la colonie de Cyrène, il ne se réduisait pas à la région habitée par les Grecs et pouvait être employé dans un sens plus large pour caractériser toute l'Afrique du Nord (vallée du Nil exclue). La signification du mot « Libye », étendue au continent africain peut-être à partir des géographes ioniens, pouvait servir à désigner la partie se situant sur le littoral septentrional, comprise entre le Cap Soloeis, à l'extrémité occidentale du continent africain (au-delà des colonnes d'Héraclès), et la vallée du Nil. Hérodote, l'un de nos principaux informateurs sur la Libye, avait cette même vision du continent africain au V^{e} s. av. J.-C. Voici comment K. Zimmermann résume l'emploi du terme de « Libye » dans

---

[7] Bates, O., *The Eastern Libyans*, *op. cit.*, p. 46 et 51 ; Yoyotte, J., « Un document relatif aux rapports de la Libye et de la Nubie », *Bulletin de la Société Française d'Égyptologie*, 6, 1951, p. 10 ; Desanges, J., « Les protoberbères », *op. cit.*, p. 461 ; Snape, St., *The Emergence of Libya*, *op. cit.*, p. 98.

[8] Voir les références données par Zimmermann, K., « L11. Lebou/Libou (Lebu/Libu) », *op. cit.*, p. 4362.

[9] Desanges, J., « Les protoberbères », *op. cit.*, p. 461-462. Cependant, selon J. Yoyotte (*Les principautés du delta au temps de l'anarchie libyenne*, IFAO, Le Caire, 2012 (2^{e} édition revue et augmentée de *Mélanges Maspero*, I, 4, 1961), p. 42-43), la terre natale des Libou et des Meshwesh se situerait en Marmarique.

[10] *Ibid*., p. 461.

[11] Colin, Fr., *Les Libyens en Égypte (XV^{e} siècle a.C.-II^{e} siècle p.C.). Onomastique et Histoire*, vol.1, Thèse de 3^{e} cycle, Université Libre de Bruxelles, Faculté de Philosophie et Lettres, Bruxelles, 1996 ; id., « Le vieux libyque dans les sources égyptiennes (du Nouvel Empire à l'époque romaine) et l'histoire des peuples libycophones dans le nord de l'Afrique », *BACTHS*, n. s., Afrique du Nord, fasc. 25, 1996-1998, Paris, 1999, p. 13-18.

[12] Yoyotte, J., *Les principautés du Delta*, *op. cit.*, p. 43 et n. 142.

[13] Homère, *Od.*, IV, 85 ; XIV, 295. Cf. Zimmermann, K., « L11. Lebou/Libou (Lebu/Libu) », *op. cit.*, p. 4363 ; id., « L18. Libye (antique) », *op. cit.*, p. 4375-4376 et 4378.

l'Antiquité : « Ainsi, par "Libye" un Grec égyptien entendait la rive gauche du Nil, un habitant de Grèce ou d'Asie Mineure la Cyrénaïque, un géographe le continent au sud de la Méditerranée et un historien cette partie de l'Afrique du Nord dont il écrivait l'histoire »[14]. En raison de l'ambigüité de ce terme nous emploierons dans cette étude l'expression de « Libye grecque » ou le terme de « Cyrénaïque » pour parler de cette région nord-africaine colonisée par les Grecs. Précisons que l'emploi du terme de « Cyrénaïque » est tardif. Il apparaît pour la première fois dans les édits d'Auguste (7-6 av. J.-C.) : ἡ Κυρηναικὴ ἐπαρχήα[15].

L'ethnique « Libyen » (Λίβυς), tout comme le toponyme « Libye » (Λιβύη), serait également issu de l'ethnonyme « Libou ». Il s'agit du terme qu'emploie Hérodote dans les Λιβυκοὶ λόγοι de son livre IV pour désigner les tribus autochtones d'Afrique du Nord. Ainsi le terme de « Libyen » utilisé dans son emploi originel servait de nom collectif pour qualifier les habitants qui peuplaient le continent à l'ouest de la vallée du Nil et qui se distinguaient des Éthiopiens négroïdes en particulier par leur peau plus claire[16]. Ce terme revêtait alors une signification ethnique. C'est cette appellation collective que nous utiliserons pour désigner les habitants autochtones de Cyrénaïque. Par ailleurs, le sens du terme « Libyen » a fluctué selon le contexte dans lequel il était utilisé par les sources. Aussi pouvait-il prendre une signification purement géographique pour qualifier les Grecs de Cyrénaïque vus de l'extérieur. En ce qui concerne le terme de « libyque », il peut renvoyer à des considérations plus générales. Lorsqu'il a la valeur d'un adjectif, il est utilisé pour qualifier des aspects socio-culturels ayant trait aux populations autochtones de l'Afrique septentrionale. Employé comme un nom, il sert à qualifier l'écriture alphabétique berbère qui se décline en libyque occidental, oriental et saharien.

Délimitation et objectifs du présent travail

Depuis que Battos, accompagné de deux cents hommes, avait quitté l'île de Théra pour la Libye dans la seconde moitié du VII^{e} s. av. J.-C. afin d'y implanter une colonie, l'histoire de la Cyrénaïque fut associée au destin de la Grèce puis de Rome. Ainsi, elle fut dominée par la civilisation gréco-romaine jusqu'à l'arrivée des Arabes au VII^{e} s. ap. J.-C.

Le premier roi de Cyrène, Battos, laissa son nom à la monarchie qu'il avait instaurée. La dynastie des Battiades compta huit générations de rois, nommés alternativement Arcésilas et Battos, qui régnèrent durant deux siècles entre 631 (selon la date convenue de la fondation de Cyrène) et 440 av. J.-C. environ. En 525, Cyrène se soumit à l'autorité des Perses de Cambyse. Le protectorat perse ne s'estompa qu'après 480 avec les défaites successives de Xerxès à Salamine et à Platées. La perte du soutien perse précipita la chute de la monarchie des Battiades et le roi Arcésilas IV fut assassiné vers l'année 440 av. J.-C. La république fut proclamée. Ce régime « démocratique » était aux mains des grandes familles aristocratiques de Cyrène qui parvinrent à se maintenir au pouvoir durant plus d'un siècle, en dépit de quelques épisodes révolutionnaires sans lendemain. Cette période d'autonomie prit fin lors du partage de l'empire d'Alexandre le Grand à Triparadisos en 321 av. J.-C. Le général Ptolémée qui avait hérité du royaume d'Égypte était parvenu grâce à une manœuvre habile à placer

[14] Zimmermann, K., « L18. Libye (antique) », *op. cit.*, p. 4385.
[15] *SEG*, 9, 8, l. 46 ; voir aussi *SEG*, 9, 8, l. 15.
[16] Zimmermann, K., « L19. Libyens », *Enc. Berb.*, XXVIII, 2008, p. 4387.

l'officier macédonien Ophellas sur le trône de Cyrène en 322 av. J.-C. Mais ce ne fut qu'avec la venue en personne de Ptolémée à Cyrène en 321 av. J.-C. et la promulgation d'un règlement, le *diagramma*, que la Libye grecque comprise entre Authamalax à l'ouest et le *Katabathmos Megas* à l'est fit officiellement partie du royaume lagide. Hormis quelques brèves périodes d'indépendance entre 308 et 300, puis durant une trentaine d'années sous le règne de Ptolémée II, le destin de la Libye grecque fut lié à celui de l'Égypte jusqu'au testament de Ptolémée Apion en 96 av. J.-C. Ce testament prévoyait le legs des domaines et des droits royaux aux Romains. Mais les cités grecques de Libye ne furent réduites à l'état de province qu'en 74 av. J.-C. Finalement, la Cyrénaïque fut unie à la Crète pour ne former qu'une seule province provisoirement sous Antoine, puis durablement en 27 av. J.-C. Aux alentours de 150 ap. J.-C., elle perdit ses territoires orientaux au profit de l'Égypte, puis fut détachée de la Crète dans le premier tiers du III^{e} siècle et remise à un procurateur équestre. Finalement, vers 300 l'empereur Dioclétien la divisa en deux provinces, la Libye Inférieure ou Sèche (partie orientale) et la Libye Supérieure ou Pentapole, dont Ptolémaïs fut la nouvelle capitale jusqu'au milieu du V^{e} siècle.

La rencontre entre les populations gréco-romaines et libyennes en Cyrénaïque a donné lieu à des interactions, à des échanges réciproques entre deux groupes ethniques de culture différente installés sur un même territoire. Afin d'appréhender ces phénomènes, il faut se pencher en premier lieu sur les processus qui ont conduit à de tels échanges pour ensuite s'attacher à définir la nature de ces échanges. Les interactions peuvent être positives lorsqu'elles se traduisent par des processus d'association, de participation et d'intégration. Mais elles peuvent être aussi négatives quand elles conduisent à des relations conflictuelles.

La problématique des interactions entre Gréco-Romains et Libyens en Cyrénaïque n'avait jamais encore été abordée de manière exhaustive. Il nous est apparu comme une évidence lors de nos nombreuses pérégrinations cyrénéennes. Nous avons opté pour la démarche la plus objective possible en prenant en considération les deux acteurs de l'interaction. Il fallait alors parvenir à se détacher de l'historiographie « classique » souvent marquée par l'ethnocentrisme et privilégiant une interprétation hellénique des faits. L'objectif de cette thèse est en effet d'essayer de comprendre comment la rencontre de deux milieux hétérogènes, restés en contact pendant de nombreux siècles, a donné lieu à des interactions réciproques et dans quels domaines celles-ci sont apparues.

L'étude d'un tel sujet nécessite d'évaluer l'importance et la qualité des interactions qui ont permis de contribuer à la formation de collectivités ethno-culturelles particulièrement influentes sur le territoire qu'elles se sont approprié. L'installation des membres de ces communautés venues de Grèce et se réclamant d'une origine commune, a dû prendre en compte les réalités nouvelles auxquelles les colons furent confrontés. L'élaboration de la société cyrénéenne passa tout d'abord par l'attachement du groupe à ses origines doriennes. Les liens qui l'unissaient à Sparte ont permis à ses membres de se forger une identité culturelle en conservant à l'esprit leur appartenance à une même communauté d'origine. Mais les colons théréens, chassés de leur île natale par la sécheresse et la famine qui sévissait depuis sept ans [17], n'allaient pas reproduire fidèlement le modèle de leur métropole. Ils durent l'adapter en tenant compte à la fois des réalités géographiques et des populations

[17] Hérodote, IV, 151.

locales. Alors si les Grecs sont parvenus à conserver leur identité culturelle, ils furent néanmoins obligés de s'ouvrir aux éléments autochtones afin d'assurer leur longévité et leur prospérité. Les phénomènes d'interaction sont assurément une constante de l'histoire de toutes colonies. Et parce qu'ils sont riches d'enseignements sur l'adaptation des Grecs en milieu colonial, ils se doivent d'être appréciés à leur juste valeur.

Le thème des interactions est particulièrement difficile à étudier. Toute la complexité d'un tel sujet tient notamment au fait que nous soyons tributaires de l'avancée de la recherche archéologique et de la préférence des chercheurs pour la civilisation hellène. Ainsi nous sommes naturellement mieux informés sur les populations gréco-romaines que libyennes. À ces difficultés s'ajoutent celles de parvenir à identifier les groupes en présence et à mesurer pour chacun le degré d'ouverture aux influences extérieures. En ce qui concerne les Libyens, ils peuvent être divisés en deux catégories : les Libyens du voisinage des cités grecques et les tribus plus lointaines installées aux marges de la zone d'influence grecque. Le rapport aux colonisateurs diffère selon qu'il s'agisse de groupes nomades, semi-nomades, ou sédentaires. Dans le cas de groupes nomades ou semi-nomades, les terrains de parcours peuvent être un sujet de discorde avec les agriculteurs sédentaires grecs pour le contrôle de la terre. L'organisation politique de ces tribus doit être aussi prise en compte. Selon que ces tribus aient possédé des liens assez lâches ou au contraire qu'elles aient été constituées en État structuré, les revendications face aux colonisateurs n'allaient pas être les mêmes. En somme, la capacité d'ouverture aux influences extérieures des tribus libyennes dépend de leur situation géographique et de leur mode de vie. Pour ce qui est des Grecs, la réception d'influences locales est difficile à évaluer. Cela est dû à un conservatisme particulièrement marqué à Cyrène et dans les autres cités de Cyrénaïque. Il s'explique par l'éloignement de la colonie. Aussi les influences locales ne devaient-elles être véritablement importantes que dans le domaine religieux. La pénétration de ces influences au sein du panthéon officiel de la cité pourrait être la conséquence de la présence des Libyennes, épouses de colons grecs, dans les cités.

Peu après la fondation de Cyrène en 631 av. J.-C., les Théréens se posèrent certainement la question de l'introduction de femmes indigènes dans leur communauté. Bien que nous ne devions pas exclure qu'ils aient pu faire appel à des femmes grecques, il semble que leur choix se soit tourné en priorité vers ces Libyennes dont Callimaque chantait la beauté à l'occasion de la fête des *Carneia* célébrée à Cyrène en l'honneur d'Apollon [18]. L'intégration de ces femmes au sein de la communauté reposait sur la réussite de leur assimilation à la culture grecque. Elles devenaient ainsi les vecteurs de la transmission des valeurs traditionnelles dans la société. Les enfants issus de ces unions entre Libyennes et Grecs contribuaient à assurer la pérennité du groupe et, en adoptant la langue du père, ils participaient à renforcer l'identité culturelle de la communauté. Celle-ci ne reposait donc pas sur des critères ethniques mais bien culturels. Selon le *diagramma* de Ptolémée I^{er} Sôter émis en 321 av. J.-C., seuls les fils de Grecs et de Libyennes issues des tribus comprises entre Authamalax (actuelle Bu Sceifa) à l'ouest et le Grand Katabathmos (actuelle Solloum) à l'est pouvaient prétendre à la citoyenneté[19]. En ouvrant le corps civique aux fils issus de mariages

[18] Callimaque, *Hymnes*, II, 85-86.
[19] *SEG*, 9, 1, l. 3.

mixtes, le règlement de Ptolémée I^{er} prévoyait l'introduction de femmes autochtones au sein de la société cyrénéenne dans les limites de la zone d'influence grecque. La limite politique à l'ouest devait correspondre à la limite ethnologique du territoire des Nasamons, et la limite politique orientale à celle du territoire des Marmarides.

Ainsi, notre étude se limitera aux frontières politiques occidentale et orientale de la zone d'influence grecque fixées par le *diagramma* de Ptolémée I^{er}, qui offre des repères spatio-temporels sûrs. Mais tandis que ces frontières ont peu évolué selon les époques, la frontière méridionale est plus difficile à déterminer avec exactitude. Bien qu'elle doive être placée dans la zone de transition du djebel el-Akhdar au nord et de la steppe au sud, nous serons amenés à prendre en compte des domaines plus lointains appartenant au désert de Libye, comme l'oasis d'Augila, située au sud-est de la Grande Syrte, et l'oasis d'Ammon (Siwa), sise entre l'Égypte et la Cyrénaïque, qui fit partie du territoire des Grecs jusqu'au milieu du II^{e} s. ap. J.-C.

Après avoir déterminé le cadre géographique, il nous faut prendre en considération les limites chronologiques de notre étude. Elle débute naturellement avec l'arrivée des Grecs en Libye. Une bonne compréhension des premiers contacts entre Grecs et non-Grecs est déterminante pour la suite de notre analyse sur les interactions. L'entreprise de colonisation a été laborieuse et s'est faite en trois étapes. Après deux années passées sur l'île de Platéa dans le golfe de Bomba, puis six années dans la localité d'Aziris, les Théréens furent conduits par des membres de la tribu des Giligames sur le site de la future Cyrène où ils fondèrent vers 631 leur première cité baptisée « cité des asphodèles ». L'installation des Grecs s'est déroulée sans heurts. Les relations entretenues avec les tribus libyennes du voisinage reposaient sur un *modus vivendi* pacifique. L'hellénisation progressive des tribus du djebel el-Akhdar se révèle peu à peu au rythme où apparaissent les informations contenues dans les sources épigraphiques et archéologiques. En cela nous sommes tributaires de la conception qu'avaient les Grecs, puis les Romains, des populations libyennes. Le fait que nous soyons très mal informés sur la situation des Libyens en Cyrénaïque, composante quasi imperceptible dans les sources archéologiques, nous obligera à insister tout particulièrement sur la civilisation des Gréco-Romains. Cela nous permettra de déceler la pénétration d'éventuelles influences exercées par les populations locales au sein d'un système politico-religieux qui semble en surface avoir laissé peu de place aux éléments extérieurs.

Nous serons toutefois amenés à remonter plus haut dans le temps à l'époque proto-historique. Ce décalage chronologique s'impose en raison des découvertes récentes ayant trait à la culture des Libyens. Ainsi la grotte de Kaf Tahr, située au sud-ouest de Taucheira, avec sa série de gravures proto-historiques, apporte des éclairages nouveaux et essentiels sur la culture matérielle des populations qui ont précédé les Libyens de l'époque gréco-romaine.

Si la nature des rapports entre les Gréco-Romains et les Libyens témoigne d'une certaine stabilité durant toute l'époque gréco-romaine, la fin de l'époque romaine marque le terme d'un processus relationnel entamé dix siècles plus tôt. Le IV^{e} siècle de notre ère constitue un tournant dans l'histoire religieuse et administrative de la Cyrénaïque. Le déclin du paganisme face à la montée du christianisme a contribué à faire entrer la région dans une ère nouvelle. Et c'est à cette époque de transition que se rapporte la majorité des documents relatifs aux Libyens, révélant l'émergence du substrat religieux indigène dans la sculpture. Aussi

les limites chronologiques du cadre de notre étude ont-elles été déterminées par le processus initial de la rencontre et par le stade final des interactions, qui ont évolué vers une certaine maturité.

L'exploration archéologique de la Libye ; les sources

Les richesses du patrimoine archéologique de la Cyrénaïque attirèrent de nombreux voyageurs aux XVIII^{e} et XIX^{e} siècles. Parmi eux, le niçois J.-R. Pacho et l'orientaliste F. Müller ont établi des cartes et des itinéraires de la Cyrénaïque et de la Marmarique. À leur suite, H. Barth et les officiers britanniques R. M. Smith et E. A. Porcher ont enrichi considérablement la cartographie de la région. La recherche scientifique commence véritablement en 1910 avec les travaux de R. Norton, puis le voyage de vingt-trois jours de l'italien F. Halbherr qui sillonna la région et apporta des descriptions précises et détaillées. Avec la colonisation italienne débutent les entreprises archéologiques de grande ampleur conduites de 1912 à 1942. Notre connaissance actuelle de la Cyrénaïque dépend encore pour beaucoup des explorations archéologiques de R. G. Goodchild, qui devint en 1951 le premier contrôleur des antiquités de Cyrénaïque. Travaillant en étroite collaboration avec le département des antiquités de Libye, les différentes missions archéologiques étrangères qui se sont succédées sur le sol de la Cyrénaïque ont œuvré en particulier à la publication des fouilles et des monuments déjà dégagés.

Lors de ces dernières décennies, la recherche archéologique en Cyrénaïque a considérablement progressé. La cité de Cyrène monopolise la plupart des missions étrangères. La mission américaine de l'Université de Pennsylvanie dirigée par D. White est à l'origine du dégagement de l'aire de dépôt sacrée du sanctuaire extra-urbain de Déméter et Koré. À la suite de D. White, Susan Kane a pris la direction d'une mission internationale, The Cyrenaica Archaeological Project (CAP), qui se concentre sur l'exploration du territoire de Cyrène à partir de la vallée du wadi Belgadir. Les missions archéologiques italiennes sont nombreuses à travailler sur le site de Cyrène. L'université de Naples (S. Ensoli) travaille sur l'acropole, l'agora et le sanctuaire d'Apollon. L'Université de Chieti (E. Fabbricotti et O. Menozzi) a étudié le sanctuaire d'Ain Hofra et, depuis 1999, a mis en place un projet de reconnaissance et de cartographie de la nécropole de Cyrène, à la suite des travaux de J. Thorn, et de sa *chôra*. La mission italienne de l'Université d'Urbino dirigée depuis 1995 par M. Luni, qui succéda à S. Stucchi, découvre peu à peu toute la partie orientale du sanctuaire extra-urbain de Déméter et Koré, travaille à la compréhension de nombreux édifices de l'agora et a procédé à la fouille et à l'étude du sanctuaire de Slonta. La mission polonaise de l'Université de Varsovie œuvre depuis 2001 au déblaiement de Ptolémaïs. La mission britannique (P. Benett, A. Wilson, A. Buzaian) étudie depuis 1999 l'urbanisme de la cité antique d'Euhespérides. La mission française à Apollonia, créée par Fr. Chamoux en 1976, dirigée entre 1981 et 2011 par A. Laronde, auquel a succédé V. Michel pour les sites antiques, s'attèle à l'étude sous marine du port de Cyrène, des monuments d'Apollonia, au site d'Érythron (el-Atrun) et à celui d'Abu Tamsa. L'Université de Garyounis de Benghazi (F. Bentaher) a procédé aux fouilles de la cité de Taucheira.

Notre étude requiert une bonne connaissance de la Cyrénaïque. Que la vie des cités soit mieux connue que celles de leurs territoires tient au fait du manque d'exploration archéologique. Aussi notre documentation dépend-elle des récits de voyages du XIX^{e} siècle,

des explorations archéologiques de R. G. Goodchild et des prospections réalisées tout particulièrement sur le territoire de Cyrène. Les observations d'André Laronde effectuées dans le cadre de sa thèse sur *Cyrène et la Libye hellénistique* et sa connaissance exceptionnelle de la région qu'il a bien voulu nous faire partager, ont été déterminantes pour ces recherches. Ce dernier, en nous permettant de rejoindre la Mission Archéologique Française en Libye en 2001, a exercé une très forte influence méthodologique sur nos travaux, en particulier pour son goût pour l'exactitude. Bien que ces dernières années le département des Antiquités libyennes, en collaboration avec les différentes missions archéologiques présentes en Cyrénaïque, ait commencé à s'intéresser de plus en plus à compléter la carte archéologique de la région, l'état actuel des recherches n'en est encore qu'à un stade préliminaire. Dans la mesure où nous ne disposions souvent que de données incomplètes, nous avons dû entreprendre des vérifications sur le terrain. Nous tenons d'ailleurs à remercier tout particulièrement les membres du service des Antiquités de Cyrène, de Benghazi et de Derna qui ont pu nous fournir les autorisations nécessaires à la poursuite de nos recherches, qui nous ont accompagnée dans mes déplacements et nous ont transmis des informations précieuses. Ainsi, nos visites consécutives dans la *chôra* de Cyrène, et notamment dans les sanctuaires rupestres, ainsi que dans les *eschatiai* de la cité de Taucheira, nous ont permis d'en tirer des analyses précises et concrètes. C'est d'ailleurs grâce à l'une de ces opérations de vérification que nous avons découvert fortuitement le site remarquable de Kaf Tahr avec ses deux séries de gravures rupestres remontant à l'époque préhistorique et proto-historique. Toutefois, les recherches que nous avons tenté de mener ces dernières années ont été rendues difficiles en raison des évènements récents survenus en Libye et du climat d'insécurité ambiant requérant la présence d'accompagnateurs armés.

Les campagnes de prospections conduites dans la Grande Syrte à l'initiative du Département des Antiquités de Libye (1978-1980), de la Mission archéologique Française en Libye sous l'égide de l'UNESCO (1993-1998), puis de la mission anglo-libyenne dirigée par Charles Lequesne (2007-2009) ont permis de mettre en évidence le mode de vie des populations libyennes qui évoluaient dans cet espace. D'autre part, les prospections auxquelles nous avons participé en mai 2010, menées en Marmarique occidentale pour le compte de Total Libye, ont apporté quelques éclairages sur l'importance de l'économie agro-pastorale des Marmarides ainsi que sur l'influence des pratiques culturelles grecques subies.

Dans le cadre de cette étude, nous avons eu recours à une documentation très fragmentaire parmi laquelle les sources littéraires figurent en bonne place. Les Λιβυκοὶ λόγοι (« récits libyques ») du livre IV des *Histoires* d'Hérodote constituent notre source principale pour la connaissance de la Cyrénaïque à l'époque archaïque et des tribus libyennes à l'ouest du Nil. La documentation de l'historien d'Halicarnasse, qui avait visité Cyrène après la chute de la monarchie des Battiades, est dans l'ensemble précise et fiable. L'étude géographique et ethnologique des peuples libyens est exposée aux chapitres 168-196. Le *Périple* du pseudo-Scylax, écrit vers 520 av. J.-C.[20], bien qu'il ait été corrompu et ne comporte aucune homogénéité, apporte des indications intéressantes aux § 108-109 sur la topographie du littoral de Cyrénaïque et les mœurs de quelques tribus libyennes venant souvent compléter les

[20] Desanges, J., *Recherches sur l'Activité des Méditerranéens aux confins de l'Afrique (VI^e siècle avant J.-C. – IV^e siècle après J.-C.)*, EFR, 38, Rome, 1978, p. 88.

données fournies par Hérodote. Le livre XVII de la *Géographie* de Strabon consacré à la Libye représente une source de premier choix pour le I^er^ s. av. J.-C. Citons également le livre III de la *Bibliothèque Historique* de Diodore de Sicile, la première partie du livre V de l'*Histoire Naturelle* de Pline l'Ancien et le livre I de la *Géographie* de Pomponius Méla qui, du I^er^ s. av. J.-C. au I^er^ s. ap. J.-C., apportent des renseignements essentiels sur le mode de vie des tribus libyennes de Cyrénaïque. Enfin, pour le Bas-Empire, la *Correspondance* de Synésios est précieuse et même si elle traite d'une période sortant du cadre de notre étude, les références sont fréquentes à des réalités qui semblent n'avoir guère évolué jusqu'à cette époque.

En ce qui concerne l'épigraphie, nous avons utilisé les recueils d'inscriptions, principalement contenus dans le *Supplementum epigraphicum graecum* (*SEG*) et dans l'*Année épigraphique* qui regroupent les inscriptions publiées dans *QAL*, *Libya Antiqua* et *Libyan Studies*. Les inscriptions qui relèvent de la composante libyenne sont rares et souvent difficiles à identifier avec exactitude. Seuls les documents découverts dans des espaces géographiques potentiellement occupés par des Libyens dans l'antiquité ont pu être réalisés par l'élément indigène. Ainsi, les inscriptions provenant de la *chôra* des cités grecques et des territoires des tribus libyennes, comme les stèles funéraires anthropomorphes qui furent adoptées par la majorité des Libyens à l'époque romaine, peuvent apporter le témoignage d'une acculturation complète ou imparfaite. Il faut également tenir compte de l'onomastique libyenne qui transparaît dans les listes sacerdotales, les listes d'officiers, les listes éphébiques, les listes de magistrats, les listes de souscripteurs, les comptes des démiurges, les dédicaces et les *graffiti*, afin de pouvoir déterminer la part des Libyens qui évoluaient dans les cités grecques.

L'étude de la numismatique apporte peu de réponses sur les traditions et les croyances libyennes. Cependant, elle vient éclairer la religion populaire des Grecs. Les représentations récurrentes du silphion et de la gazelle, de divinités comme Zeus Ammon, Hermès Parammon et Libye, ainsi que la présence moins fréquente d'une divinité liée au silphion, constituent des témoins de premier ordre sur les influences régionales qui s'exercèrent au sein des cultes grecs.

Les monnaies et les céramiques d'importation récoltées en Marmarique occidentale lors de la prospection réalisée en mai 2010, témoignent d'une importante acculturation des populations qui habitaient cet espace. Mais le fait que l'étude de ces documents soit toujours en cours, ne permet pas de tirer des observations plus précises.

La production de sculptures émanant de la sphère libyenne est rare et difficile à déterminer en raison de l'adoption des pratiques gréco-romaines par les Libyens. Toutefois, il est possible d'attribuer aux Libyens la réalisation à l'époque romaine de certaines sculptures à caractère religieux, selon les témoignages fournis par les sources littéraires sur leurs croyances religieuses.

Pour ce qui est de l'architecture, nous sommes très mal documentés sur les monuments relatifs aux Libyens. Dans les *chôrai* et les zones d'*eschatiai* des cités grecques, seuls quelques sanctuaires libyens ont été identifiés, au nombre de quatre : Hagfa el-Khasaliya, Slonta, Kaf Atjur et Kaf Tahr. Les deux derniers remontent à l'époque préhistorique et continuent d'être visités à l'époque gréco-romaine (*graffiti* ; aménagements). Il semble que

plus on s'éloigne des centres urbains, et plus les influences libyennes se font ressentir. Cette étude est particulièrement utile pour évaluer le degré de pénétration des influences religieuses grecques en milieu autochtone. Il faudra aussi prendre en considération les découvertes récentes des mausolées d'el-Arhdam et des villages libyens situés en Marmarique occidentale.

Plan de l'étude

Organisé en sept chapitres thématiques, le présent travail propose de mettre en perspective les influences réciproques qui se sont opérées entre les Gréco-Romains et les Libyens dans les domaines socio-politique, culturel, religieux et économique à partir des données archéologiques et historiques.

Dans le premier chapitre, nous avons présenté les peuplements libyen et gréco-romain. Le premier point concerne la répartition des tribus libyennes entre le golfe de Plinthinète et la Petite Syrte. Cette présentation dépasse volontairement les limites géographiques de notre sujet afin de mieux pouvoir introduire par la suite le mode de vie et les territoires des peuples situés dans la zone d'influence cyrénéenne. Le contexte ainsi déterminé permettra de mieux appréhender le deuxième point sur l'intégration des colons grecs en Cyrénaïque et la création d'une nouvelle géographie politique.

Le deuxième chapitre sur les interactions sociopolitiques s'intéresse au statut de la composante libyenne au sein des cités grecques et de leurs territoires, en s'attachant tout particulièrement à l'étude de l'onomastique libyenne. Puis nous analyserons les rapports politiques entre les Gréco-Romains et les Libyens afin de déceler une éventuelle évolution dans leurs relations.

Le troisième chapitre sur les interactions culturelles est naturellement moins dense que les autres en raison du manque d'informations sur le mode de vie des Libyens. Les causes sont à chercher du côté du caractère conservateur de la société cyrénéenne où les apports culturels libyens demeurent difficiles à déterminer, de la forte hellénisation des Libyens vivant au contact des Grecs et du manque de prospection archéologique pour les tribus libyennes plus lointaines.

Les chapitres 4, 5 et 6 traitent des phénomènes religieux à l'époque grecque puis romaine. Les interactions entre colons et autochtones semblent n'avoir été importantes que dans le domaine religieux. Cela tient notamment à l'apport de l'archéologie qui s'est avéré déterminant lors de ces dernières décennies. Ainsi l'équilibre de ce travail repose inévitablement sur la documentation dont nous disposons.

Le quatrième chapitre sur les cultes grecs et les influences régionales sert de préambule au cinquième chapitre sur les interactions religieuses. Ne disposant pas de synthèse sur les croyances religieuses des Grecs en Cyrénaïque, nous nous attacherons à définir la conception religieuse qu'avaient les Grecs de leur territoire. L'élaboration du paysage religieux et mythique passe tout d'abord par l'appropriation du territoire par le biais des mythes et des Héros locaux, puis par la mise en place de la topographie sacrée. La religion populaire des Cyrénéens fut sujette à des amalgames de la part de certains Modernes. Ces derniers ont longtemps soutenu que l'ampleur des influences régionales chez les divinités populaires était la conséquence de syncrétismes entre des divinités grecques et libyennes. Une telle approche requiert un examen critique.

Dans le cinquième chapitre nous étudierons les processus d'assimilation des croyances libyennes par les Grecs et l'influence des pratiques cultuelles locales sur les cultes grecs afin de mesurer la part de réception d'influences locales dans le panthéon cyrénéen. À l'inverse, nous essaierons d'évaluer l'impact des pratiques religieuses des Cyrénéens sur celles des Libyens.

Dans le sixième chapitre nous mettrons en perspective l'évolution de la religion à l'époque romaine jusqu'à la fin du paganisme et l'émergence du substrat religieux indigène dans la sculpture qui marque la fin d'un processus entamé près de dix siècles auparavant.

Enfin, notre étude s'achèvera sur les interactions économiques. Il s'agira de déterminer quel fut le degré de participation des Libyens à l'effort de mise en valeur agricole de la *chôra* cyrénéenne, et, comment les aptitudes des uns et des autres se sont combinées afin d'aboutir à une symbiose entre Grecs et Libyens, comme en témoigne l'exceptionnelle prospérité de la région dans ce domaine. Puis nous nous concentrerons sur l'économie de la zone désertique qui alterne entre activités de brigandage chez les Libyens les moins civilisés, agriculture et déplacements sur de longues distances par le biais d'itinéraires transsahariens chez les Libyens des oasis. Nous tenterons alors de savoir si ces itinéraires ont abouti à un commerce caravanier de quelque ampleur dont les populations gréco-romaines auraient pu bénéficier.

CHAPITRE 1

LA GÉOGRAPHIE

Lors de la deuxième moitié du VII[e] s. av. J.-C. les Théréens commencent à prendre possession de territoires en Cyrénaïque. Ils fondent tout d'abord la colonie de Cyrène, qui essaima à son tour et devint ainsi la métropole[1] de la région. Les territoires des cités s'agrandirent aux époques classique et hellénistique aux dépens des tribus libyennes qui s'y trouvaient à l'origine. L'objet de ce premier chapitre relève de la géographie humaine, et plus particulièrement de la géographie du peuplement. Il s'agit d'analyser la distribution, la localisation, les formes d'organisation spatiale des populations dans un espace géographique donné. En somme, il nous faudra tenter d'appréhender quelle fut la répartition des populations gréco-romaines et autochtones en Cyrénaïque en prenant en compte les facteurs d'origine naturels et humains. La présentation qui suit débutera par la mise en place d'un cadre général dans lequel nous nous efforcerons de présenter et de localiser les tribus dans une aire très étendue allant du golfe de Plinthinète à la Petite Syrte. Le contexte ainsi défini permettra de mieux comprendre quelle fut la logique d'adaptation et de distribution du peuplement en Cyrénaïque à l'époque gréco-romaine et comment les colonisateurs grecs, puis romains, se sont intégrés au territoire de la Cyrénaïque pour y créer une nouvelle géographie politique.

*

* *

[1] La cité ne fut qualifiée de « métropole » qu'au II[e] s. ap. J.-C., cf. Goodchild, R. G., « The Decline of Cyrene and Rise of Ptolemais : two new Inscriptions », dans J. Reynolds (éd.), *LibStud, Select papers of the late R. G. Goodchild*, Londres, 1976, p. 218-219 ; Reynolds, J., « Hadrian, Antoninus Pius and the Cyrenaican Cities », *JRS*, 68, 1978, p. 111-121.

1. Les tribus libyennes

Dans un premier temps, il s'agira de présenter et d'énumérer les tribus implantées entre le golfe de Plinthinète à l'ouest d'Alexandrie et la Petite Syrte à l'époque gréco-romaine. Les tribus citées sont en règle générale nomades ou semi-nomades, même si des traces existent qui tendraient à démontrer l'existence de groupes humains sédentaires avant même la colonisation grecque. Après avoir situé ces différents peuplements, nous concentrerons notre attention sur les tribus de la zone d'influence cyrénéenne, qui est l'objet principal de ce travail.

1.1. Le cadre géographique : les tribus libyennes du golfe de Plinthinète à la Petite Syrte

Fr. Chamoux[2] soulignait « la stabilité du peuplement indigène de la Libye à partir de son occupation par les Temehou » et ajoutait que « cette stabilité s'est manifestée, semble-t-il, jusque dans la répartition des diverses peuplades libyennes dans leur domaine africain ». Ce constat semble exact pour la période qui s'étend jusqu'à la fin du III^e^ siècle et qui constitue la limite chronologique de notre étude[3].

La difficulté d'étude des tribus libyennes réside, selon J. Desanges, dans la signification qu' « il convient de donner à un ethnique susceptible de désigner soit des ensembles ethno-politiques larges et plus ou moins vagues, soit des entités tribales beaucoup plus délimitées »[4]. Dans cette étude, nous nous efforcerons exclusivement de présenter les tribus qui, à l'époque gréco-romaine, évoluaient entre le golfe de Plinthinète à l'ouest d'Alexandrie jusqu'à la Petite Syrte. Nous ne prendrons donc pas en compte les peuples émanant des documents tardifs, ni ceux dont l'existence paraît douteuse à cause de la rareté des sources à leur sujet, et qui demeurent alors très difficilement localisables. L'énumération qui suit se fera d'est en ouest afin de rester le plus possible fidèle à notre principal informateur, l'historien grec Hérodote qui, au V^e^ s. av. J.-C., énumère aux chapitres 168-180 et 191-194 de son livre IV des Λιβυκοὶ λόγοι, quinze peuples constituant un ensemble cohérent sur le littoral entre l'Égypte et Carthage (fig. 1).

[2] Chamoux, Fr., *Cyrène sous la monarchie des Battiades,* Paris, 1953, p. 49 (ci-après, *Cyrène*).
[3] À partir de la fin du III^e^ s. s'ouvre une période d'agitation qui aura pour conséquence un lent glissement des tribus vers l'ouest, cf. Desanges, J., *Catalogue des tribus africaines de l'antiquité classique à l'ouest du Nil*, Université de Dakar, Dakar, 1962, p. 17 (ci-après, *Catal.*).
[4] Desanges, *Catal.*, p. 10.

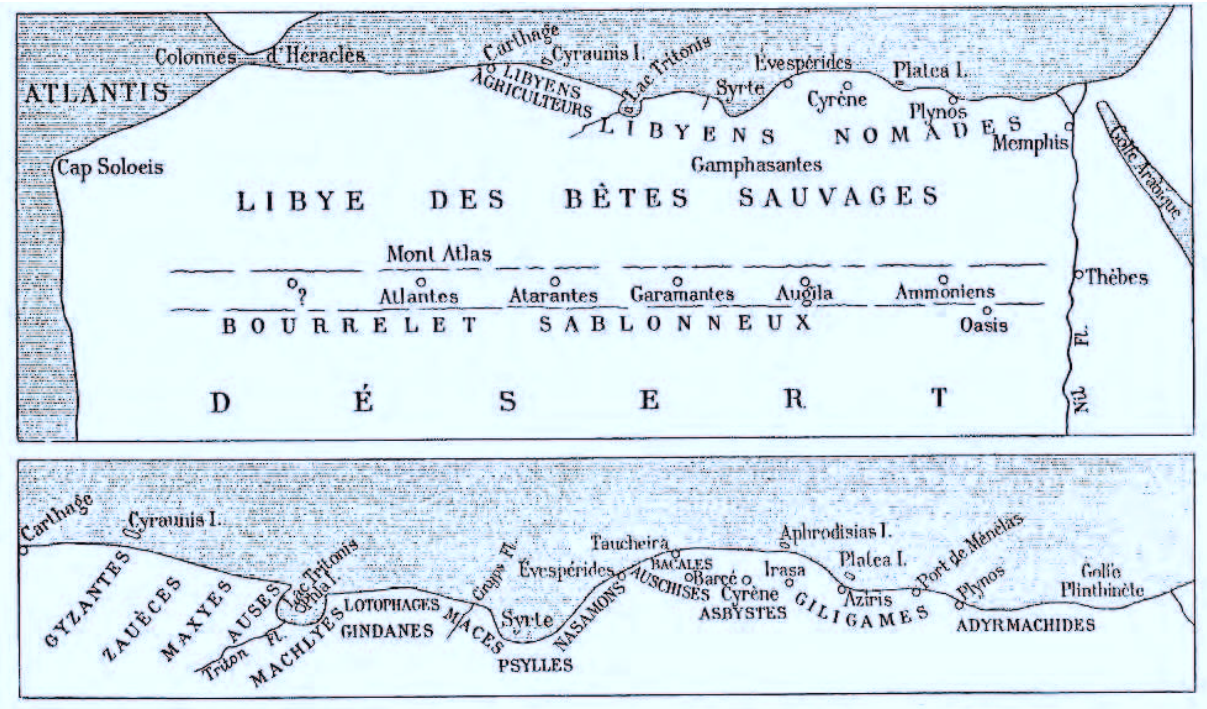


Fig. 1 : La Libye septentrionale selon Hérodote (Gsell, *Hérodote*, p. 254).

Cependant, l'enquête d'Hérodote ne se limite pas à ce cadre géographique car elle se poursuit bien plus loin avec les peuples vivant dans le nord du désert entre Thèbes et les colonnes d'Héraclès (181-185). Mais nous n'accompagnerons l'auteur des Λιβυκοὶ λόγοι que jusqu'à un méridien passant par le nord du golfe de Gabès et laisserons de côté les chapitres qui semblent s'éloigner de notre propos. En effet, la présentation qui va suivre n'a de valeur que si elle vient éclairer la suite de notre démonstration. Comment aurions-nous pu traiter des épisodes mythologiques relatés par Hérodote mettant en scène les tribus des Machlyes et des Auses situées de part et d'autre du lac Tritonis (chap. 180), sans avoir auparavant présenté ces populations ? De plus, il nous faudra essayer de comprendre les raisons qui ont poussé l'historien à identifier le lac Tritonis avec l'actuel Chott el-Djerid alors que d'autres auteurs s'accordent à le reconnaître dans les environs d'Euhespérides.

Il convient tout d'abord de se demander quelles ont été les sources d'Hérodote. Hérodote, alors citoyen de Thourioi[5], avait visité Cyrène au lendemain de la chute de la monarchie des Battiades, soit après 440 av. J.-C[6]. Il constitue un témoin oculaire de premier ordre. Mais nous ne possédons aucune preuve dans son récit qu'il ait visité d'autres lieux de la Libye[7] et c'est sûrement à partir de Cyrène qu'il collecta une grande partie de ses informations sur d'autres régions et peuples de la Libye. D'ailleurs Hérodote ne s'en cachait pas car il précise à plusieurs reprises qu'il tenait ses propos de la bouche de Cyrénéens ou bien de celle des Libyens : « Je dis ce que disent les Libyens ». Il est alors évident qu'il vit des Libyens à Cyrène et dans les environs.

[5] Cf. Jacoby, F., *s. v.* « Herodotos », dans *Re*, s*uppl.* II, 1913, p. 252 et 278.

[6] Chamoux, *Cyrène*, p. 156 et p. 207-209 ; Will, Éd., *Le monde grec et l'Orient*, t. 1, *le V^e siècle (510-403)*, Paris, 1972, p. 248. La date de la chute de la monarchie des Battiades établie par Fr. Chamoux a été remise en cause à quelques années près par B. M. Mitchell, « Cyrene and Persia », *JHS*, 86, 1966, p. 110-111.

[7] Gsell, St., *Hérodote*, *Studia Historica* 85, Alger, 1915 (rééd. Rome, 1971), p. 63 (ci-après *Hérodote*) ; Chamoux, *Cyrène*, p. 56.

L'auteur des Λιβυκοὶ λόγοι avait également dû se renseigner auprès d'Égyptiens lorsqu'il visita la vallée du Nil un peu avant 447 av. J.-C[8]. D'ailleurs, ce voyage lui permit de composer son livre sur l'Égypte (Livre II). Quant aux renseignements qu'il dit provenir de Carthaginois, il est certain qu'il n'est pas allé les chercher à Carthage mais bien plutôt auprès de Grecs qui avaient fréquenté des Carthaginois à Carthage même, dans les *emporia* de Tripolitaine, dans les ports de Cyrénaïque, ou bien même encore en Sicile[9].

Par ailleurs, nous trouvons des éléments concernant certaines de ces tribus libyennes chez les poètes grecs, comme Pindare (VI^e^ s. av. J.-C.), Lycophron de Chalcis (IV^e^ s. av. J.-C.) et Callimaque (III^e^ s. av. J.-C.). Il faut cependant rester prudent quant à l'interprétation des œuvres de ces poètes qui s'avèrent souvent plus empreintes « d'exotisme que d'exactitude »[10]. D'autres renseignements sont fournis par les historiens et géographes d'époque romaine, comme Diodore de Sicile et Strabon qui écrivaient au I^er^ s. av. J.-C., Denys le Périégète, Pline l'Ancien ainsi que Pomponius Méla qui écrivaient au I^er^ s. ap. J.-C. Bien que ces deux derniers auteurs aient été fortement influencés par les *Histoires* d'Hérodote, leurs récits comportent une part de nouveauté. Nous pouvons également citer le géographe Claude Ptolémée qui écrivait vers 140 ap. J.-C., mais dont la documentation sur l'Afrique ne semble pas postérieure au règne de Trajan[11]. Celui-ci nous fournit des renseignements précis sur la nomenclature et les indications géographiques, avec toutefois une interprétation souvent difficile. Nous possédons également un périple grec rédigé à Athènes vers le milieu du IV^e^ siècle av. J.-C., le *Périple* du pseudo-Scylax[12]. De nombreux autres auteurs ont aussi fait référence dans leurs œuvres à certaines tribus libyennes, tels Hécatée de Milet (vers 500 av. J.-C.), Thucydide (V^e^ s. av. J.-C.), Silius Italicus (I^er^ s. ap. J.-C.), Hérodien (époque de Marc Aurèle), Nonnos de Panopolis (V^e^ s. ap. J.-C.) et Stéphane de Byzance (VI^e^ s. ap. J.-C.)[13]. Les cartes ainsi que les itinéraires romains sont parfois fort utiles afin de conforter les dires de certains auteurs quant à l'emplacement de certaines tribus. L'*Itinéraire d'Antonin*, conservé grâce à des manuscrits allant du VII^e^ au XV^e^ siècle, est une compilation très précieuse sur la géographie de l'Empire qui pourrait dater du temps de Dioclétien, et la *Table de Peutinger*, dont la documentation doit remonter à l'époque des Sévères, serait une copie du XIII^e^ siècle. Nous utiliserons également un périple de la Méditerranée, plus communément appelé *Stadiasme*, qui fut transmis au monde moderne par un manuscrit du X^e^ siècle conservé à Madrid, le *Matritensis* 121. Cette œuvre, comme la qualifie J. Desanges, est « une rhapsodie qui a connu plusieurs stades d'élaboration » en amont, tandis qu'en aval « elle a été l'objet d'une adaptation d'époque byzantine »[14].

---

[8] Chamoux, *Cyrène*, p. 56, n. 5.
[9] Gsell, *Hérodote*, p. 66-7.
[10] Desanges, *Catal.*, p. 11.
[11] *Ibid.*, p. 10. Cf. id., « Les territoires Gétules de Juba II », *REA*, 66, 1964, p. 40-1. Sur les localisations données par Ptolémée pour la Cyrénaïque, cf. Annexes, pl. X.
[12] Counillon, P., *Pseudo-Scylax : le Périple du Pont-Euxin, Texte, traduction, commentaire philologique et historique*, Bordeaux, 2004. Cf. Leclant, J., « Per Africae sitientia, Témoignages des sources classiques sur les pistes menant à l'oasis d'Ammon », *BIFAO*, 49, 1950, p. 235 (ci-après « Per Africae sitientia »).
[13] La rédaction de Stéphane de Byzance a commencé vers 540 ap. J.-C. : Billerbeck, M. et coll., *Stephani Byzantii Ethnica*, I, Berlin-New York, 2006, p. 3.
[14] Desanges, J., « La documentation africaine du ΣΤΑΔΙΑΣΜΟΣ ΤΗΣ ΜΕΓΑΛΗΣ ΘΑΛΑΣΣΗΣ : un problème de datation », *Graeco-Arabica*, IX-X, 2004, p. 105-120. Cf. Marcotte, D., *Les géographes grecs*, 1, *Introduction générale : Pseudo-Scymnos, circuit de la terre*, Paris, 2000.

Notre étude se basera essentiellement sur le *Catalogue des tribus africaines de l'antiquité classique à l'ouest du Nil* établi par Jehan Desanges et publié en 1962. Ce catalogue reste à ce jour le plus complet et le plus précis au sujet des tribus situées à l'ouest du Nil[15].

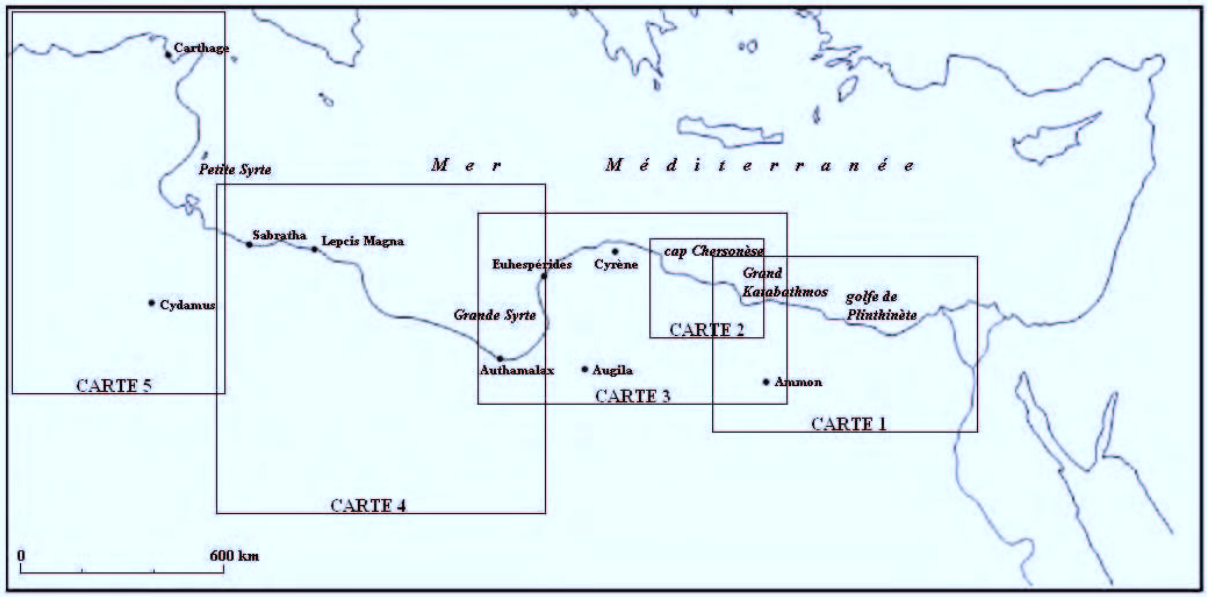


Fig. 2 : Carte générale des tribus libyennes entre le golfe de Plinthinète et la Petite Syrte.

1.1.1. Les tribus libyennes du golfe de Plinthinète au Grand Katabathmos et dans les environs de l'oasis d'Ammon

1.1.1.1. Les tribus libyennes selon Hérodote, Thucydide, le pseudo-Scylax, Pline et Silius Italicus



Fig. 3 : Carte 1 : Les tribus libyennes du golfe de Plinthinète au Grand Katabathmos selon Hérodote.



Fig. 4 : Carte 1 bis : Les tribus libyennes du golfe de Plinthinète au Grand Katabathmos selon le pseudo-Scylax.

- Les Adyrmachides (*Adurmakhidae*)

Hérodote mentionne ce peuple comme étant le premier peuple libyen à partir de l'Égypte. Il devait alors exister au moins depuis le V^e^ s. av. J.-C. L'historien d'Halicarnasse cite ces « Libyens voisins de l'Égypte » qui, lors de la victoire du perse Cambyse sur l'armée

[15] L'étude des tribus énumérées dans le catalogue a été approfondie par l'auteur lui-même dans les différents volumes de l'*Encyclopédie berbère* (ci-après *Enc. Berb.*).

égyptienne et ses alliés grecs et libyens, lui remettent un tribut et des présents. Suivant leur exemple, les Cyrénéens et les Barcéens firent envoyer à leur tour des présents :

« Cambyse reçut avec bienveillance les présents venant des Libyens ; dédaignant au contraire ceux qui lui étaient arrivés de Cyrène, à cause, je pense de leur médiocrité (car les Cyrénéens avaient envoyé 500 mines d'argent), il prit cet argent à poignées et de ses propres mains le jeta à la volée à ses troupes »[16].

Cet épisode est tout à fait révélateur des richesses possédées par les Adyrmachides, qui à cette époque devaient jouer un rôle non négligeable dans l'économie de la région qu'ils occupaient.

Plus loin au livre III, Hérodote mentionne de nouveau les « libyens limitrophes de l'Égypte » qui doivent cette fois payer un tribut aux Perses de Darius. Les Cyrénéens et les Barcéens ont dû s'atteler à la même tâche, comme les Égyptiens, car, précise Hérodote, Cyrène et Barcé « étaient rangées dans le département égyptien »[17].

Au livre IV, Hérodote affirme qu'« à partir de l'Égypte, les premiers Libyens établis sont les Adyrmachides, qui se conforment principalement aux coutumes égyptiennes ». D'après lui ceux-ci « s'étendent depuis l'Égypte jusqu'au port qui a nom Plynos »[18]. Ce port se trouvait d'après les témoignages du pseudo-Scylax[19] et de Strabon[20] au fond du golfe de Solloum, et les Grecs le qualifiaient de « Grande Descente » (*Katabathmos Megas*). En effet, Strabon indique ce port « au-dessous de la Trétrapyrgie », ou du fort à quatre tours, et donc des forts qui garnissaient la baie de Solloum. Et le géographe va plus loin lorsqu'il donne le nom de Katabathmos à tout ce canton. St. Gsell[21] et plus tard A. Laronde[22] suivront ce témoignage précieux. D'ailleurs ce dernier affirme qu'« il est logique de chercher Plynos à l'est de Solloum, à proximité de ce site ». Puis, se basant sur le témoignage du pseudo-Scylax « qui indique une durée de navigation moitié moindre entre Pétras Major et Plynos qu'entre cette dernière échelle et les rochers du Tyndare »[23], il suggère de reconnaître Plynos entre Sidi Barrani et Solloum. Mais la côte entre ces deux sites est basse et sablonneuse, et donc peu propice à des ancrages. A. Laronde en conclut alors que le site de Plynos est à chercher au fond du golfe de Solloum[24]. Selon Hérodote, les Adyrmachides seraient alors une tribu libyenne s'étendant à partir du golfe de Solloum jusqu'au golfe de Plinthinète au sud-ouest d'Alexandrie.

---

[16] Hérodote, III, 13, 3.
[17] Hérodote, III, 91, 2.
[18] Hérodote, *Histoires*, IV, *Melpomène*, Texte établi et traduit par Ph.-E. Legrand, Paris, Les Belles Lettres, 1960 (3e édition), 168, 1 : Ἀδυρμαχίδαι.
[19] Pseudo-Scylax, *Périple*, 108 (*GGM*, I, p. 82).
[20] Strabon, XVII, 3, 32.
[21] Gsell, *Hérodote*, p. 120-1.
[22] Laronde, A., *Cyrène et la Libye hellénistique, Libykai Historiai, de l'époque républicaine au principat d'Auguste*, études d'antiquités africaines, Paris, 1987, p. 225-6 (ci-après *Libykai Historiai*). Cependant, Fr. Chamoux (*Cyrène*, p. 227), s'appuyant sur H. Treidler (*s. v.* « Plynos », dans *Re*, XXI, 1, 1951, p. 1053-1060), croyait reconnaître ce port à Sidi-Barrani, et il sera rejoint par J. Desanges (*Catal.*, p. 169, n. 4).
[23] Laronde, *Libykai Historiai*, p. 226 : les rochers de Tyndare sont à identifier avec les rochers d'Ishaïla, à 150 km à l'est du Grand Katabathmos.
[24] *Ibid.* : il ajoute qu'il faut identifier également à cet endroit le site de Panormos mentionné par Ptolémée (IV, 5, 3 ; éd. C. Müller, p. 677), identification déjà admise par V. Purcaro Pagano (« Le rotte antiche tra la Grecia e la Cirenaica e gli itinerari marittimi e terrestri lungo le coste cirenaiche e della Grande Syrte », *QAL*, 8, 1976, p. 345 (ci-après, « Le rotte antiche »)).

Hérodote mentionne quelques-unes des coutumes de cette tribu. S'ils ont adhéré aux coutumes égyptiennes, ils ont conservé des traditions qui leur sont propres. Tout d'abord, ils s'habillent de la même manière que les autres Libyens, bien que les femmes portent un anneau de cuivre à chaque jambe. Ces femmes adyrmachides portent les cheveux longs et « quand elles y prennent des poux, chacune, pour se venger, donne un coup de dent à ceux qu'elle a pris sur elle, et, cela fait, les rejette »[25]. Et lorsqu'une jeune fille va se marier, elle est présentée au roi qui, si elle lui plaît, la déflore le premier.

Le pseudo-Scylax, Pline l'Ancien et Silius Italicus plaçaient le peuple des Adyrmachides sensiblement plus à l'est vers l'Égypte. Le premier[26], écrivant vers le milieu du IV^e^ s. av. J.-C., place la limite occidentale des Adyrmachides à la ville d'Apis (actuelle Oum-el-Rakham), située à 100 stades[27] à l'ouest de Paraitonion (actuelle Marsa Matrouh), soit à une vingtaine de kilomètres, qui constitue, selon lui, la frontière égyptienne : « Du port de Laodamantium à Paraetonium, le trajet est d'une demi-journée. Alors suit la ville d'Apis. C'est jusque-là que s'étend le gouvernement des Égyptiens »[28]. Et, à l'ouest de cette ville, qui se situait entre le golfe de Plinthinète et la « Grande Descente » (*Katabathmos Megas*), se trouvait la tribu des *Marmaridae*. Selon Scylax, cette tribu occupait alors une vaste zone indépendante, car la souveraineté des Cyrénéens ne s'exerçait qu'à partir du Cap Chersonèse (actuel ras et-Tin). Comme le souligne A. Laronde[29], le pays des Marmarides attira l'attention des Cyrénéens lorsque ceux-ci déplacèrent leurs confins entre 350 et 321 de quelque 280 km en direction de l'est, jusqu'au Grand Katabathmos[30]. Pline[31] plaçait les Adyrmachides en Libye Maréotis, entre les Marmarides et les *Mareotae*. Silius Italicus[32] les considérait comme des riverains du Nil et disait d'eux qu'ils avaient le corps noirci par le soleil[33]. Le poète ajoute qu'ils portaient un petit bouclier de cuir, une épée recourbée, une jambière à la jambe gauche et qu'ils cuisaient leurs maigres festins sous le sable chaud[34].

La thèse de G. Möller, selon laquelle il faudrait identifier les Adyrmachides avec les Tjemehou, a été réfutée[35]. Et l'hypothèse de Fr. Chamoux[36] de reconnaître en cette tribu les Meshwesh, vaincus par Ramsès III en 1188, reste fragile selon J. Desanges[37].

- Les Ammoniens (*Ammonii*)

Le terme *Ammonii* utilisé au pluriel servait à désigner chez les auteurs anciens les habitants de l'oasis d'Ammon[38] (Siwa), et lorsqu'il était employé au singulier, il corres-

[25] Hérodote, IV, 168.
[26] Pseudo-Scylax, *Périple*, 107 (*GGM*, I, p. 81-82).
[27] Pour rappel, 8 stades équivalent à 1 mille romain et 1 mille à à peu près 1,480 km.
[28] Pseudo-Scylax, *Périple*, 107 (*GGM*, I, p. 82) ; Cf. Leclant, « Per Africae sitientia », p. 235 n. 5 et p. 235 sq.
[29] Laronde, *Libykai Historiai*, p. 222, voir aussi p. 28.
[30] Sur l'évolution des frontières de la zone d'influence cyrénéenne, cf. *infra*, 2.1., p. 88 sq.
[31] Pline, *H. N.*, V, 39.
[32] Sil. Ital., *Pun.*, IX, 223-5.
[33] Cf. le rapprochement entre cette tribu et celle des Nubae : Desanges, J., « A66. Adurmakhidae », *Enc. Berb.*, II, 1985, p. 156-7.
[34] Sil. Ital., *Pun.*, III, 278-281.
[35] Cf. Desanges, J., « A66. Adurmakhidae », *op. cit.*, p. 157. Cf. Möller, G., « Die Äegypter und ihre libyschen Nachbarn », *ZDMG*, 78 (N.F. III), 1924, p. 48 ; Hölscher, W., *Libyer und Aegypter*, Glückstadt-Hambourg-New York, 1955, p. 50.
[36] Chamoux, *Cyrène*, p. 56 et 227.
[37] Desanges, *Catal.*, p. 170 ; id., « A66. Adurmakhidae », *op. cit.*, p. 157. Cf. *supra*, p. 6 et *infra*, p. 205 et n. 160.
[38] Le toponyme grec d' « Ammon » servant à désigner l'oasis ou l'oracle de Siwa selon la transcription du nom du dieu égyptien Imn s'écrit avec deux « m » conformément à l'usage classique : voir. Colin, Fr., *Les Libyens*

pondait à un ethnique individuel ou à un anthroponyme[39]. Ce peuple est le premier qu'Hérodote[40] place sur le bourrelet sablonneux de l'intérieur, à dix journées de marche à l'ouest de Thèbes, et à dix journées à l'est d'Augila. Les chiffres donnés par Hérodote semblent erronés, car Siwa se situe bien plus loin au nord-est de Thèbes[41], à 750 km à vol d'oiseau, ce qui correspond à peu près au double de la distance entre Siwa et Augila que l'on parcourait en à peu près dix jours[42]. D'ailleurs, pour s'y rendre d'Égypte il fallait plutôt passer par Memphis ou encore par Hérakléopolis, un peu au sud du Fayoum, puis par l'oasis de Bahariya[43].

Hérodote indique également que les Ammoniens « sont des colons des Égyptiens et des Éthiopiens, et emploient une langue intermédiaire entre celles des uns et des autres »[44]. D'après ce passage, on a voulu croire que l'oasis fut occupée vers l'an 700 lorsque des souverains Éthiopiens règnaient sur l'Égypte. Mais il est également possible que les Éthiopiens aient constitué la population primitive de l'oasis, à laquelle vinrent s'ajouter les colons égyptiens lors de la conquête de l'oasis[45]. De plus, la population de cette oasis était administrée par un roi qui, à l'époque d'Hérodote, portait le nom grec d'Étéarchos[46]. Toutefois, il ne semble pas que celui-ci était un Grec qui « venu de Cyrène ou d'Égypte, avait pu se faire agréer comme chef par la population libyco-égypto-éthiopienne de Siwah, alors que l'oracle n'était guère fréquenté par ses compatriotes que depuis soixante ou quatre-vingts ans » comme l'écrivait Fr. Chamoux[47]. Il s'agissait plus probablement d'un indigène portant un nom grec, à l'exemple des Cyrénéens qui empruntaient parfois un nom libyen, à moins que ce dynaste local se soit fait appeler ainsi lorsqu'il avait affaire à des hôtes grecs[48]. Fr. Colin a d'ailleurs bien mis en évidence l'attachement des grands chefs de Siwa pour leurs origines libyennes[49]. Peu après la fondation du sanctuaire oraculaire, ils commançaient tout juste à s'égyptianiser et à adopter l'épigraphie monumentale égyptienne comme le montre la paléographie maladroite des inscriptions d'Aghourmi. De plus, ces chefs libyens continuèrent à se faire représenter avec la plume, attribut caractéristique de leur rang et de leurs origines libyennes, comme on peut le voir sur les reliefs d'Aghourmi où Sethirtaios est coiffé de la plume, ainsi que dans la scène d'adoration à Oum-Oubayda montrant le chef Ounamon avec la plume dressée fort en avant du front. Cette plume se référait non à la culture égyptienne mais à un trait culturel local associé aux ethnies libyennes. Par ailleurs, d'après Hérodote, le

---

en Égypte (XV^e siècle a.C.-II^e siècle p.C.). Onomastique et Histoire, vol. 1, Thèse de 3^e cycle, Université Libre de Bruxelles, Faculté de Philosophie et Lettres, Bruxelles, 1996, p. 142, n. 757 (ci-après *Les Libyens en Égypte*). Cf. Calderini, A., *Dizionario dei nomi geografici e topografici dell' Egitto greco- romano*, I, 2, Madrid, 1966, *s. v.* Ἄμμωνος, 2 ; Wagner, G., *Les oasis d'Égypte à l'époque grecque, romaine et byzantine d'après les documents grecs (recherches de papyrologie et d'épigraphie grecques)*, *BdE* 100, IFAO, Le Caire, 1987, p. 137 (ci-après *Les oasis*).

[39] Colin, *Les Libyens en Égypte*, p. 141-142. Cet anthroponyme était particulièrement répandu dans les oasis de l'ouest égyptien : voir Wagner, *Les oasis*, p. 229.

[40] Hérodote, IV, 181 : Ἀμμώνιοι.

[41] Cf. Gsell, *Hérodote*, p. 141-3 et Leclant, « Per Africae sitientia », p. 215, n. 3 et p. 240.

[42] Desanges, J., « A197. Ammonii », *Enc. Berb.*, IV, 1987, p. 599.

[43] Chamoux, *Cyrène*, p. 64-65.

[44] Hérodote, II, 42. Cf. Basset, B., *Le dialecte de Syouah*, Paris, 1890 ; Walker, W. Seymour, *The Siwi Language*, Londres, 1921 ; Laoust, E., *Siwa. Son parler*, Paris, 1932.

[45] Gsell, *Hérodote*, p. 143.

[46] Hérodote, II, 32 ; cf. Diodore, XVII, 50, 3. Le même nom est donné par Hérodote (IV, 154) au roi d'Oaxos en Crète, dont la fille Phronimé n'est autre que la mère de Battos l'archégète.

[47] Chamoux, *Cyrène*, p. 66.

[48] Colin, *Les Libyens en Égypte*, p. 146.

[49] *Ibid.*, p. 147-152, fig. 4-6.

langage parlé par les Siwi correspondait à une langue intermédiaire entre celle des Égyptiens et des Éthiopiens. D'après Fr. Colin, cette assertion d'Hérodote semble s'appuyer sur un « raisonnement fondé simultanément sur la ressemblance entre l'égyptien et l'« ammonien » constatée par des observateurs privilégiés (oasiens bilingues ou voyageurs égyptiens) et sur sa propre conception générale de l'ethnographie africaine »[50].

1.1.1.2. Les tribus libyennes selon Claude Ptolémée



Fig. 5 : Carte 1 ter : Les tribus libyennes du golfe de Plinthinète au Grand Katabathmos d'après Claude Ptolémée.

- Les *Zugeis*

Ptolémée[51] les mentionne comme étant la première tribu côtière située à l'ouest du golfe de Plinthinète. Ils se trouvent à l'est des *Zugritae* et des *Khattani*. Ils devaient habiter le port de *Zugis* (57° 40'/31° 5') situé par Ptolémée[52] à 250 stades environ à l'est de *Paraetonion*, soit à un peu moins de 45 km de cette ville, et à l'ouest du Cap *Leukè* (Blanc), aujourd'hui ras el-Kanaïs.

- Les *Khattani*

D'après Ptolémée[53] ce peuple se trouve sur le littoral du nome de Libye, entre les *Zugritae* à l'ouest et les *Zugeis* à l'est. Selon J. Desanges, il faut les localiser aux environs du bourg de *Khettaia*[54], situé à l'est de la ville de *Zugris* qui se trouve elle-même à l'est du Grand Katabathmos (Solloum) et d'*Aenesisphura* (Marsa Bomba, au nord-ouest de Sidi Barrani). Le *Stadiasme*[55] confirme et précise les données de Ptolémée en indiquant le bourg de

[50] *Ibid.*, p. 158-161.
[51] Ptolémée, IV, 5, 12 (éd. C. Müller, p. 693) : Ζυγεῖς. Var. : Γυζεῖς.
[52] Ptolémée, IV, 5, 3 (éd. C. Müller, p. 679) : Ζυγίς.
[53] Ptolémée, IV, 5, 12 (éd. C. Müller, p. 693) : Χαττανοί. Var. : Χατανοί.
[54] Desanges, *Catal.*, p. 171 ; cf. Ptolémée, IV, 5, 3 (éd. C. Müller, p. 678) : Χετταία.
[55] *Stadiasmus Maris Magni*, 26-28 (*GGM*, I, p. 437).

Khautaeon à 340 stades du bourg d'*Ennesuphora* sur la côte en direction de l'Égypte, soit à environ 60 km à l'est de Sidi Barrani. *Khettaia* ou *Khautaeon* pourrait être identifié avec l'actuel Marsa Gargub[56].

- Les *Ogdaemi*

Ptolémée[57] les place au sud des *Zugeis* et à l'est des *Bouzeis*. D'après J. Desanges[58], leur nom est en rapport avec celui du mont *Ogdamon* (58°/29° 30') cité par Ptolémée, qui doit être situé au nord-est de l'oasis d'Ammon (55°30'/28°). Il est probable que cette tribu se trouve au sud-est de Marsa Matrouh.

- Les *Zugritae*

Cette tribu côtière se situe selon Ptolémée[59] entre la Marmarique, qui prend fin au Katabathmos, et la tribu des *Khattani*. D'après J. Desanges[60], cette tribu devait habiter la région de *Zugris*. La ville de *Zugris* est placée par Ptolémée[61] à 45' à l'est du Katabathmos, et le *Stadiasme*[62] localise la ville de *Zugreis* (que l'on peut confondre avec la *Zugris* de Ptolémée) à 140 stades à l'ouest de *Khautaeon*, la ville des Khattani, soit à 25 km environ, et à 460 stades à l'est du Katabathmos, soit à environ 80 km. Nous nous trouvons alors dans la région de Sidi Barrani.

- Les *Bouzeis*

Ptolémée[63] les place à l'intérieur des terres, au sud des *Zugritae*, ou habitants de la région de *Zugris*[64], bourg se situant sur le littoral, à l'est du Grand Katabathmos, près de la ville actuelle de Sidi Barrani[65].

- Les *Adurmakhidae*

Ptolémée[66] les localise à l'intérieur des terres, dans le nome de Libye, au sud des *Bouzeis* et des *Ogdaemi*, habitants du mont *Ogdamon* (58°/29° 30'), et au nord de l'oasis d'Ammon (55° 30'/28°), l'actuelle Siwa. Mais pour O. Bates[67] et St. Gsell[68], il ne s'agirait plus ici que d'une fraction isolée de la tribu primitive ou bien, selon St. Gsell[69], la tribu aurait été refoulée plus au sud.

---

[56] Desanges, J., « K54. Khattani », *Enc. Berb.*, XXVII, 2005, p. 4233.
[57] Ptolémée, IV, 5, 12 (éd. C. Müller, p. 693) : Ὀγδαιμοι. Var. : Ὀγδαινοι.
[58] Desanges, *Catal.*, p. 173.
[59] Ptolémée, IV, 5, 12 (éd. C. Müller, p. 693) : Ζυγρῖται ou Ζυγρίται.
[60] Desanges, *Catal.*, p. 174.
[61] Ptolémée, IV, 5, 3 (éd. C. Müller, p. 677) : Ζυγρίς.
[62] *Stadiasmus Maris Magni*, 27-29 (*GGM*, I, p. 437).
[63] Ptolémée, IV, 5, 12 (éd. C. Müller, p. 693) : Βουζεῖς. Var. : Βοῦτεις.
[64] Id., IV, 5, 3 (éd. C. Müller, p. 677).
[65] Desanges, J., « B102. Bouzeis », *Enc. Berb.*, X, 1991, p. 1601.
[66] Ptolémée, IV, 5, 12 (éd. C. Müller, p. 693) : Ἀδυρμαχίδαι.
[67] Bates, O., *The Eastern Libyans*, Londres, 1914, p. 61 (ci-après *The Eastern Libyans*).
[68] Gsell, *Hérodote*, p. 121.
[69] *Ibid.*

- Les *Anagombri*

Ptolémée[70] situe ce peuple « après » la région d'Ammon. J. Desanges[71] en déduit que d'après l'ordre général de l'énumération ils doivent être placés dans le nome de Libye au sud ou à l'est de l'oasis d'Ammon (Siwa). Il s'agit des habitants des monts *Anagombra*[72] (54°/27° 30') que Ptolémée place en Égypte, mais qui devraient se trouver en réalité au sud-ouest de Siwa. Cependant, aucun lieu autour de Siwa ne semble correspondre à ces hauteurs décrites par Ptolémée. Il faut alors peut-être plutôt les chercher du côté de la Marmarique sur l'avis de J. Desanges[73], qui signale que cette tribu est mentionnée par Ptolémée immédiatement avant les *Iobakkhi*. Or, ce peuple devait certainement se situer au lieu-dit *Iobbakh*, en Marmarique[74].

1.1.2. Les tribus libyennes de Marmarique

1.1.2.1. Les Marmarides selon le pseudo-Scylax, Diodore, Strabon et Pline l'ancien

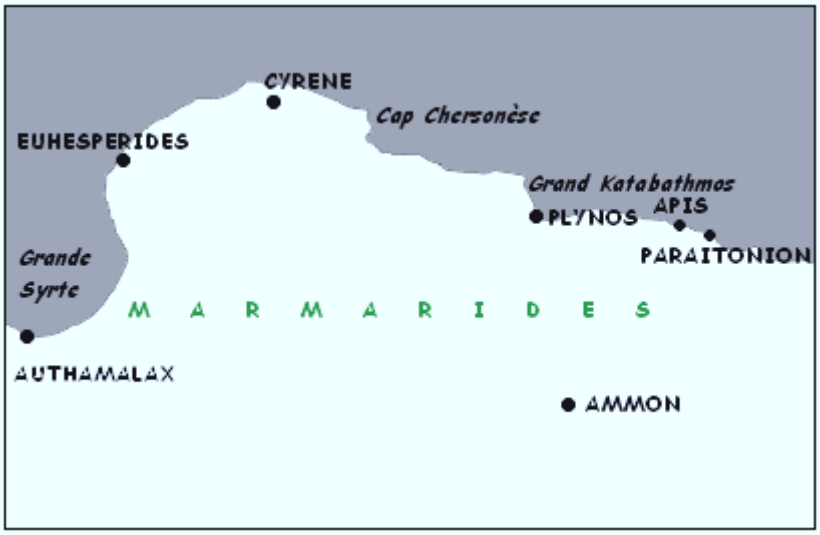


Fig. 6 : Localisation des Marmarides selon le pseudo-Scylax et Pline l'ancien.

Ces auteurs sont les seuls à mentionner l'aire d'extension maximale du territoire parcouru par les Marmarides. Cette aire de parcours s'étendait selon eux des environs de Paraitonion (actuelle Marsa Matrouh) à la Grande Syrte.

Le *Périple* du pseudo-Scylax[75] situe leur territoire entre Apis (actuelle Oum-el-Rakham, à environ 20 km à l'ouest de Marsa Matrouh) et Hespérides (Benghazi). Diodore les place vaguement entre l'Égypte et Cyrène : « les Marmarides occupent cette lisière de terre située entre l'Égypte et la Cyrénaïque, et qui touche aux côtes de la mer »[76].

[70] Ptolémée, IV, 5, 12 (éd. C. Müller, p. 693) : Ἀνάγομβροι ; pour la localisation des monts Anagombra par Ptolémée : cf. Ptolémée, IV, 5, 10 (éd. C. Müller, p. 689).
[71] Desanges, *Catal.*, p. 170 ; id., *Enc. Berb.*, « A208. Anagombri », *Enc. Berb.*, V, 1988, p. 631.
[72] Ptolémée, IV, 5, 10 (éd. C. Müller, p. 689).
[73] Desanges, J., « A208. Anagombri », *op. cit.*, p. 631.
[74] Cf. *P. Vat. gr. Inv. 11* (= *P. Marmarica*), VI, 29.
[75] Pseudo-Scylax, *Périple*, 108 (*GGM*, I, p. 82) : Μαρμαρίδαι.
[76] Diodore, III, 49, 1.

Pline[77] confirme les indications du pseudo-Scylax en les plaçant entre Paraitonion et la Grande Syrte.

Pour le géographe Strabon aussi les Marmarides se trouvent près de la mer entre l'Égypte et la Cyrénaïque[78], et à l'ouest du Katabathmos[79]. Mais Strabon vient compléter ces témoignages en nous donnant, cette fois, l'extension des Marmarides vers le sud et l'oasis d'Ammon : « Ils s'avancent davantage vers la Cyrénaïque et s'étendent jusqu'à l'oasis d'Ammon »[80]. Cette extension des Marmarides vers le sud ne surprend pas A. Laronde[81] qui y voit des concordances avec les déplacements des nomades actuels en se référant à l'étude de D. L. Johnson[82]. Ce dernier a analysé les mouvements des nomades de la zone comprise entre Lamluda et el-Gubba. Ceux-ci se déplacent fréquemment pour pallier les pertes en eau et en pâturages lors des années de sécheresse. Pendant plusieurs années ils se rendront jusque dans la région du Defna (fig. 7), puis dans les années 1960-1966 ils parcourront des distances impressionnantes, soit 250 km, afin de gagner Tobrouk et la frontière égyptienne. A. Laronde souligne que « ce mouvement vers l'est peut s'assortir de mouvements vers l'ouest pour d'autres tribus, qui atteignent la région d'Agedabia » et conclut que « de tout temps, les tribus ont nomadisé dans une vaste zone couvrant l'hinterland du Gebel Akhdar, du Defna au fond de la grande Syrte ».

1.1.2.2. La Marmarique vue par le géographe Claude Ptolémée

La Marmarique de Ptolémée[83] est une région beaucoup moins étendue d'ouest en est. Il la situe comme commençant à partir du village d'Azilis (préférer Aziris, à l'est de Derna dans le golfe de Bomba) et se terminant sur la côte en un point compris entre le port de Pétras Major (port Bardia) et Panormos (Marsa Solloum). Tout comme le *Stadiasme*[84], Ptolémée fixe la limite orientale de la Cyrénaïque au Grand Katabathmos.

Le géographe, qui ne fait pas mention du nom des « Marmarides », situe dans le nome marmarique douze tribus, dont feraient partie également les Nasamons[85]. Aussi ce nom de Marmarides ne devait-il servir qu'à désigner un ensemble confédéré de tribus situées dans la région de la Marmarique.

---

[77] Pline, *H. N.*, V, 32 ; cf. Pline, *H. N.*, V, 39 : il les situe entre la Cyrénaïque, qui prend fin au Katabathmos, et les Adyrmachides. Ce passage ne trouve d'écho dans aucune autre source, et donc nous convenons qu'il s'agit ici d'une erreur de l'écrivain.

[78] Strabon, II, 5, 33.

[79] Strabon, XVII, 1, 13.

[80] Strabon, XVII, 3, 23.

[81] Laronde, *Libykai Historiai*, p. 227.

[82] Johnson, D. L., *Jabal al-Akhdar, Cyrenaica : an historical geography of settlement and livehood*, University of Chicago, Chicago, 1973.

[83] Ptolémée, IV, 5, 2 et 3 (éd. C. Müller, p. 675-680).

[84] *Stadiasmus Maris Magni*, 33-34 (*GGM*, I, p. 439-440).

[85] Strabon (XVII, 3, 23) et Flavius Josèphe (*B.J.*, II, 16, 4) les distinguent pourtant des Marmarides. Les Nasamons ne sont assurément pas des Marmarides : cf. *infra*, « Nasamons », p. 41 sq.

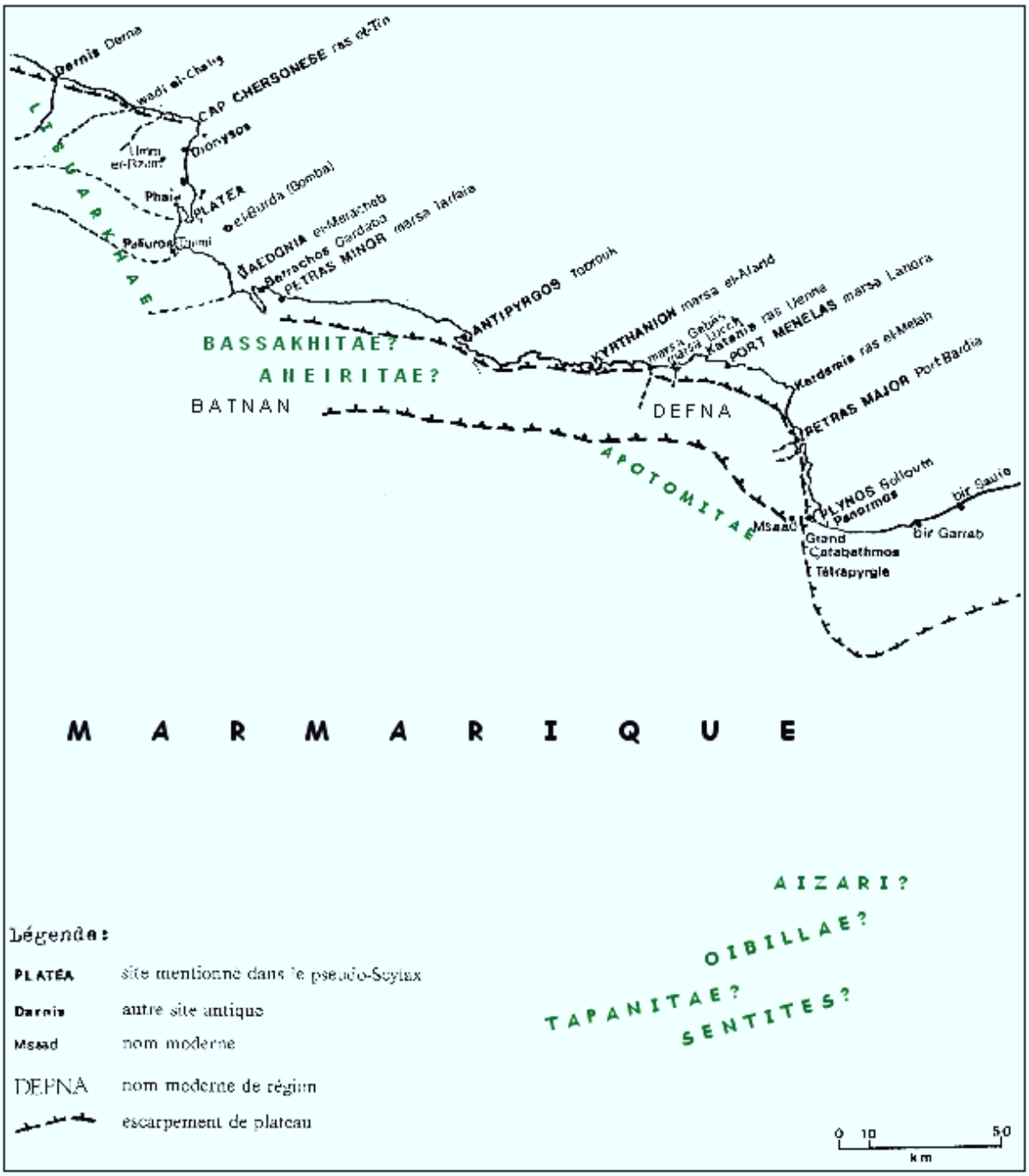


Fig. 7 : Carte 2 : Les tribus de Marmarique selon Ptolémée
(D'après Laronde, *Libykai Historiai*, p. 227).

- Les Aizari

D'après Ptolémée[86], les Aizari se trouvaient à la limite orientale de la Marmarique et à l'est des *Sentites* et des *Oibillae*. J. Desanges[87] suggère de voir dans les Aizari les habitants du mont *Azar*, cité par Ptolémée loin à l'intérieur des terres (51° 30' / 23° 30' et 53° / 23° 30'). Vivien de Saint-Martin[88] avait reconnu dans le nom d'Azar « une modification adoucie du

[86] Ptolémée, IV, 5, 12 (éd. C. Müller, p. 693) : Αἴζαροι.
[87] Desanges, *Catal.*, p. 159.
[88] Vivien de Saint-Martin, L., *Le Nord de l'Afrique dans l'antiquité grecque et romaine: Étude historique et géographique*, Paris, Imprimerie Impériale, 1863, p. 463.

berbère *adrér* : montagne ». Il cherchait cette chaîne de montagne entre Augila et Zouila[89]. Pour en revenir au témoignage de Ptolémée qui situait de façon erronée les Aizari en Marmarique, tout comme il avait fait pour la tribu des *Augilae* (52° 30' et 28°)[90], il est possible qu'il faille alors plutôt les chercher avec le mont *Azar* « beaucoup plus à l'ouest, sur les pistes qui, d'Aoudjila, mènent au Fezzan »[91].

- Les *Oibillae* ou *Obilae*

Ce peuple est également mentionné par Ptolémée[92] qui les place à l'est des *Sentites* et au sud-est de la Marmarique, donc pas très éloigné des *Aezari*. J. Desanges suggère de rapprocher leur nom de la ville de *Billa* (54° 30' et 25° 40') mentionnée par Ptolémée[93] sur le parallèle de Katabathmos (Solloum), mais à 5° 35' plus au sud. D'après les coordonnées, cette ville se trouverait au nord-ouest du mont *Azar*.

- Les *Sentites*

Ptolémée[94] les situe à l'intérieur de la Marmarique, et à l'ouest des *Oibillae*. Il ne faut pas les confondre avec les *Sintes* (ou *Sintae*) de Strabon, qu'il place très à l'ouest des Nasamons, et qui doivent correspondre selon J. Desanges[95], aux *Kinithii* de la Petite Syrte.

- Les *Tapanitae*

Toujours mentionnés par Ptolémée[96]qui les situe à l'ouest des *Sentites*, à l'est des *Auskhitae* et au sud-est des *Augilae*. Néanmoins, nous verrons plus loin que les *Auskhitae* de Ptolémée doivent correspondre à la tribu des Auschises citée par Hérodote et Diodore de Sicile, qui se situe dans l'arrière-pays de Barcé[97]. Les *Auskhitae* ont été, d'après J. Desanges[98], placés « abusivement » en Marmarique par Ptolémée.

- Les *Bassakhitae*

Ptolémée[99] les situe au nord de la Marmarique et à l'est des *Aneiritae*. À la fin du II^{e} siècle ap. J.-C., le cadastre de la Marmarique mentionne une région appelée *Bassakhis*[100], dont la localité de *Leukhae Kamini* (« Fours Blancs ») faisait partie[101]. Ptolémée plaçait cette localité au sud-est de la station de *Mokhkhuris*[102]. Cette dernière est à localiser à 33 km à l'ouest d'Antipyrgos (Tobrouk). Ces informations permettent à J. Desanges d'en conclure que la tribu

[89] Vivien de Saint-Martin, L., *op. cit.*, p. 463 ; approuvé par C. Müller (éd. C. Müller, p. 690, n. 5).
[90] Ptolémée, IV, 5, 12 (éd. C. Müller, p. 692).
[91] Desanges, J., « A72. Aezari », *Enc. Berb.*, II, 1985, p. 181-2.
[92] Ptolémée, IV, 5, 12 (éd. C. Müller, p. 693) : Οἰβίλλαι ; var. Ὀβῖλαι, Ὀβίλαι, Ὀβῆλοι.
[93] Ptolémée, IV, 5, 13 (éd. C. Müller, p. 696) : Βίλλα ; cf. Desanges, *Catal.*, p. 165-6.
[94] Ptolémée, IV, 5, 12 (éd. C. Müller, p. 692-693) : Σέντιτες ; var. Σέντιδες ; Σέττιτες ; Σεντίται.
[95] Cf. Desanges, *Catal.*, p. 166, n. 2. Il réfute l'hypothèse de C. Müller (p. 692, n. 8) qui croyait voir en les *Sentites* de Ptolémée, les *Sintes* de Strabon. Cf. Desanges, J., « C66. Cinithi(i) », *Enc. Berb.*, XIII, 1994, p. 1958. Cf. *infra*, *Kinithii*, p. 65 sq.
[96] Ptolémée, IV, 5, 12 (éd. C. Müller, p. 692) : Ταπανῖται ou Ταπάνιται
[97] Cf. *infra*, « Auschises», p. 37.
[98] Desanges, *Catal.*, p. 161.
[99] Ptolémée, IV, 5, 12 (éd. C. Müller, p. 692) : Βασσαχῖται, var. Βασσαχεῖται, Βασαχεῖται, Βασσαχίται.
[100] *P. Vat. gr. Inv. 11* (= *P. Marmarica*), V, 24 et 28 ; VI, 42.
[101] *P. Vat. gr. Inv. 11* (= *P. Marmarica*), V, 26, VI, 25.
[102] Ptolémée, IV, 5, 13 (éd. C. Müller, p. 695).

des *Bassakhitae* est à chercher près du littoral et à l'ouest de la ville actuelle de Tobrouk au II^e^ s. ap. J.-C[103]

- Les *Apotomitae*

Ptolémée[104] les établit en Marmarique, entre, au nord, les trois peuples côtiers que sont les *Bassakhitae*, les *Aneiritae* et les *Libuarkhae*, et, au sud, les *Augilae*. Ils se trouvent donc peu à l'intérieur des terres et près des limites de la Libye. Selon J. Desanges, le nom de cette tribu semble avoir été hellénisé et pourrait signifier « ceux qui coupent » ou « ceux qui amputent »[105]. Il nous met en garde contre le rapprochement de cette tribu et de la ville d'*Abathouba* (ou *Abadouba*) de Ptolémée par C. Müller[106]

- Les *Aneiritae*

Ils se trouvent, d'après Ptolémée[107], au nord de la Marmarique, entre les *Libuarkhae* et les *Bassakhitae*. C. Müller[108] voulait plutôt y voir des *Azeiritae* ou habitants d'Aziris (golfe de Bomba), entre Darnis et Chersonèse (ras et-Tin), mais cette lecture reste hypothétique. Ceci conduirait à placer les *Libuarkhae* à proximité de Darnis. Cependant, il est sûr, d'après J. Desanges[109], que cette tribu occupait une position côtière et à peu près centrale entre Derna et Solloum. Il propose d'effectuer un rapprochement hypothétique entre cette tribu et celle des *Enzêretae* (dont le nom n'est pas assuré) qui habitait un district de la Marmarique[110], comportant un secteur rural nommé *Mokhkhuris*[111], situé à l'ouest de Tobrouk.

- Les *Libuarkhae*

D'après Ptolémée[112], ils sont à localiser au nord-ouest de la Marmarique. Ils constituent le premier peuple cité à partir de la Cyrénaïque. À l'est se trouvent les *Aneiritae*. Ils s'étendent donc à partir de Darnis jusque peut-être le golfe de Bomba. Leur nom fait référence aux *Libues*, qui sont sans doute les *Lebou*, apparus en l'an 5 de Mineptah, soit en 1227 av. J.-C., sur les frontières occidentales d'Égypte. Il est intéressant de remarquer que ce peuple est ancien, car il figurait déjà sur une stèle d'el-Alamein célébrant la conquête de la région par Ramsès II[113]. D'ailleurs, comme le rappelle J. Desanges[114], le mot *Libue* a d'abord désigné chez les Grecs la région située entre la Grande Syrte et l'Égypte[115]. Et, précise-t-il, « on serait tenté de penser que le berceau des Lebou/Libues pourrait être recherché aux confins de la Cyrénaïque et de la Marmarique ».

---

[103] Desanges, J., « B43. Bassakhitae », *Enc. Berb.*, IX, 1991, p. 1378.
[104] Ptolémée, IV, 5, 12 (éd. C. Müller, p. 692) : Ἀποτομῖται, var. Ἀποτιμᾶται.
[105] Desanges, J., « A246. Apotomitae », *Enc. Berb.*, VI, 1989, p. 811.
[106] Desanges, *Catal.*, p. 160 ; id., « A246. Apotomitae », *op. cit.*, p. 811 ; cf. éd. C. Müller, p. 692, n. 4 ; voir aussi *Abathouba* citée par Ptolémée, IV, 5, 13 (éd. C. Müller, p. 696) : Ἀβάθουβα, 51° 30' / 30°.
[107] Ptolémée, IV, 5, 12 (éd. C. Müller, p. 692) : Ἀνειρίται, var. Ἀνειρεῖται.
[108] Éd. C. Müller, p. 692, n. 4.
[109] Desanges, *Catal.*, p. 160.
[110] Desanges, J., « A219. Aneiritae ou Aneritae », *Enc. Berb.*, V, 1988, p. 657 ; cf. Wessely, C., « Ptolémée, *Géographie* IV, 5, 24 et le *Papyrus Rainer* n. 259 », *REG*, 32, 1919, p. 505-506 C. Cf. *infra*, p. 85 sq.
[111] Ptolémée, IV, 5, 13 (éd. C. Müller, p. 695) ; cf. *P. Vat. gr. Inv. 11* (= *P. Marmarica*), V, 5 et 18 ; *Itinéraire d'Antonin*, 69, 1 et 71, 4 (éd. Cuntz, p. 10) ; *Table de Peutinger*, segm. IX, 1.
[112] Ptolémée, V, 5, 12 (éd. C. Müller, p. 692) : Λιβύαρχαι.
[113] Cf. Brinton, J. Y., « Some Recent Discoveries at el-Alamein », *BSAA*, 35, n. s. XI, 2, 1942, p. 78-81.
[114] Desanges, *Catal.*, p. 164.
[115] Cf. Gsell, *Hérodote*, p. 70 ; Homère, *Od.*, IV, 85 et XIV, 295 ; Chamoux, *Cyrène*, p. 35-36.

- Les *Gôniôtae*

Ptolémée mentionne des *Gôniatae*[116] dans la partie intérieure et occidentale du nome de Maréotis, et donc à proximité des tribus des *Mastitae* et des *Prosoditae*. Cependant, il faudrait plutôt les identifier comme appartenant aux tribus de Marmarique. J. Desanges émet en effet l'hypothèse d'un rapprochement de cette tribu avec la localité côtière de *Gonia* citée par la *Table de Peutinger* dans la région d'Antipyrgos (Tobrouk)[117] : « Mais Antipurgos est en Marmarique, et non dans le nome Maréotis ; de plus, Ptolémée fait des Gôniatae une tribu éloignée du littoral » [118].

Après son article de l'*Encyclopédie Berbère*, J. Desanges revient une nouvelle fois sur cette tribu en 2001 avec en main un document essentiel[119]. Il s'agit du *papyrus Rainer* 259[120] daté de septembre-octobre 237. Dans cet acte de dépôt d'argent, un ressortissant de la παρατομή (circonscription) des *Gôniôtae* est lié à un autre personnage issu de la παρατομή des *Enzêretae* [121] de la région de Μόχχυρις (*Mokhkhuris*) en Marmarique. Cette dernière région correspond sans doute à la localité de *Meciris* située par la *Table de Peutinger*[122] à 25 milles de *Gonia* et à 22 milles à l'ouest d'*Antipego* (Antipyrgos). Ptolémée[123] évoquait également cette région et la rangeait parmi les bourgs marmariques de l'intérieur. Ainsi, il est clair que ce contrat a été passé entre deux personnes appartenant à des localités voisines et il nous faut dorénavant admettre que les *Gôniôtae* ou *Gôniatae* tirent leur nom du bourg de *Gonia*. Et lorsque Ptolémée les situait au II^e^ s. ap. J.-C. à une soixantaine de kilomètres à l'ouest d'Alexandrie, cela signifie sans doute que les *Gôniôtae* nomadisaient entre Antipyrgos et le nome maréotis. De plus, si cette tribu constituait bien une des fractions des Marmarides, il ne serait pas surprenant de les voir entreprendre des raids contre la Moyenne-Égypte, en passant par l'oasis de Bahariya, entre 259 et 264. En effet, comme nous l'avons vu précédemment, l'aire d'extension maximale des Marmarides vers le sud correspondait à l'oasis d'Ammon. Ils connaissaient donc ces régions méridionales pour les avoir souvent parcourues. D'ailleurs une inscription mentionne ce qui doit-être le dernier assaut des Marmarides en 268-269, qui fut sévèrement réprimé par le préfet d'Égypte Probus[124]. Aussi la mention de la « sempiternelle arrogance » des Marmarides relatée par l'inscription fournit-elle un argument de choix à J. Desanges[125] qui propose de reconnaître dans les raids perpétrés par les *Gôniôtae* puis par les Marmarides durant la seconde moitié du III^e^ siècle les agissements d'une même tribu dont les *Gôniôtae* feraient partie[126].

---

[116] Ptolémée, IV, 5, 12 (éd. C. Müller, p. 693) : Γωνιᾶται. D'après la documentation papyrologique, la forme *Gôniôtae* est préférable, cf. Desanges, J., « G61. Gōniōtae », *Enc. Berb.*, XXI, 1999, p. 3167 ; id., « De la Marmarique à la Maurétanie. Nouvelles données en matière de mouvements de population », *AntAfr.*, 37, 2001, p. 84 (ci-après « De la Marmarique à la Maurétanie »).

[117] *Table de Peutinger*, segm. IX, 1 : *Antipego* (*sic*).

[118] Desanges, J., « G61. Gōniōtae », *op. cit.*, p. 3167 ; id., « M42. Marmaridae / Marmarides », *Enc. Berb.*, XXX, 2010, p. 4627.

[119] Desanges, « De la Marmarique à la Maurétanie », p. 81-85.

[120] Wessely, C., *op. cit.* (n. 110), p. 504-7 ; id., *Stud. Pal.*, XX, n. 45, 1-4.

[121] Sur la παρατομή des *Enzêretae* et les autres circonscriptions de Marmarique, cf. *infra*, 1.3.6., p. 85 sq.

[122] *Table de Peutinger*, segm. IX, 1.

[123] Ptolémée, IV, 5, 13 (éd. C. Müller, p. 695) : Μοκχήρις ou Μοκχυρίς.

[124] *SEG*, 9, 9 (= *AE*, 1934, 257).

[125] Desanges, « De la Marmarique à la Maurétanie », p. 85.

[126] Pour les raids des *Gôniôtae*, cf. Wagner, *Les oasis*, p. 395. Sur les guerres marmariques à l'époque romaine, cf. *infra*, p. 171-180.

1.1.3. *Les tribus libyennes de la zone d'influence cyrénéenne : du Grand Katabathmos à Authamalax*[127]

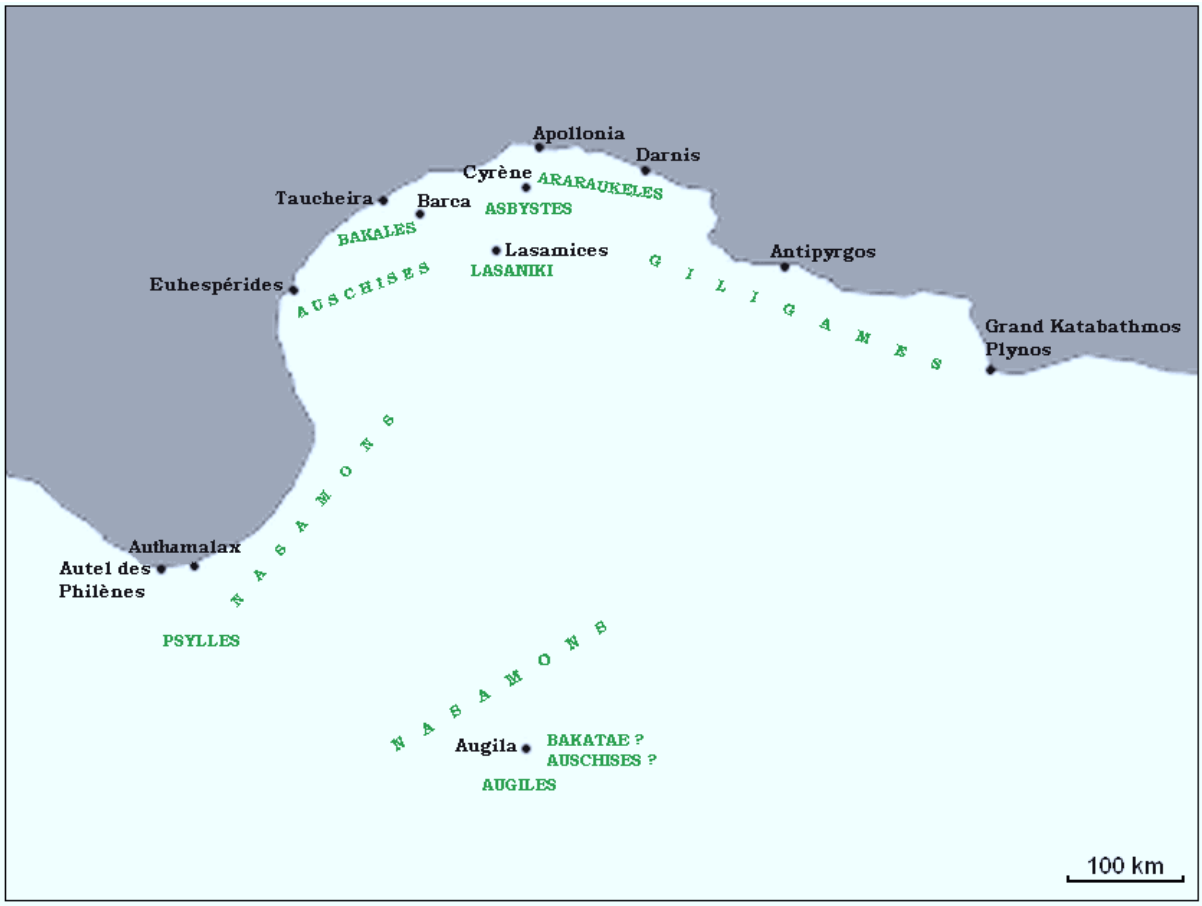


Fig. 8 : Carte 3 : Les tribus libyennes du Grand Katabathmos à Authamalax.

- Les Giligames (*Giligamae*)

Hérodote cite un deuxième peuple à la suite des Adyrmachides : « les Giligames, qui occupent vers le couchant un territoire allant jusqu'à l'île d'Aphrodisias » et qui « ont les mêmes coutumes que les autres (les Adyrmachides) »[128].

Cette portion de territoire, du port de Plynos jusqu'à l'île d'Aphrodisias (près de Derna), représentait la limite orientale du territoire cyrénéen et la première région de colonisation grecque : Platéa où les Théréens restèrent deux ans, puis Aziris pendant six ans.

Peut-être s'agissait-il de ce même peuple qui conduisit les Théréens à Cyrène, bien qu'Hérodote ne mentionne pas son nom. Celui-ci par ailleurs nous informe que c'est à partir

[127] Sur l'orthographe d'Authamalax, cf. Masson, O., « Grecs et Libyens en Cyrénaïque, d'après les témoignages de l'épigraphie », *AntAfr*, 10, 1976, p. 52 : « cette orthographe de la pierre est à préférer à Αυταμαλαξ des éditeurs, influencés par la tradition littéraire » (ci-après « Grecs et Libyens ») ; Dobias-Lalou, C., *Le dialecte des inscriptions grecques de Cyrène*, *Karthago*, XXV, Paris, 2000, p. 252 (ci-après *Dialecte*). Voir aussi Fraser, P. M., « Inscriptions from Cyrene », *Berytus*, 12, 1958, p. 123 ; les sources antiques mentionnant Authamalax ont été réunies par Pietschmann, R., *s. v.* « Automala », dans *Re*, II, 2, 1896, p. 2603.

[128] Hérodote, IV, 169. Voir en Annexes, pl. II, la carte de la répartition des tribus libyennes en Cyrénaïque selon Hérodote.

du territoire de cette tribu que « commence la région du silphion ; il croît, ce silphion, depuis l'île de Platéa jusqu'à l'embouchure de la Syrte »[129].

Le nom de ce peuple, précise St. Gsell[130], a été altéré dans les manuscrits d'Hérodote (*Tiligamae* ou *Gigamae*) et a été restitué d'après une citation de Stéphane de Byzance[131]. Il ne reparaît pas ailleurs, car les auteurs postérieurs à Hérodote indiquent à leur place les Marmarides.

- Les *Araraukeles/Acrauceles*

Ce peuple apparaît chez Pline[132] au I^er^ s. ap. J.-C. Il mentionne des *Acraceles* ou *Acrauceles* après les Marmarides, dans un ordre orienté d'est en ouest, et avant les Nasamons de la Grande Syrte. Ptolémée[133] fixe les *Araraukeles* à l'est des *Barkitae* et donc à l'est de Barcé (actuelle el-Merg). Selon J. Desanges, cette tribu se situe bien en Cyrénaïque, entre Barcé et Darnis (Derna), qui constitue la frontière entre la Marmarique et la Cyrénaïque. Puis, Hérodien, écrivant à l'époque de Marc Aurèle, mais s'inspirant du Livre I des *Libyca* d'Agroitas d'époque hellénistique, vient préciser la localisation de cette tribu. Il cite *Araurake(lis)* (l'ancêtre éponyme de la tribu) parmi une liste de tribus, entre *Adurma(kh)ida* et *Asbuta*[134]. Cela signifie que la tribu serait plutôt à situer entre Cyrène et Darnis. Elle se trouvait peut-être d'ailleurs assez proche de Darnis[135].

- Les *Ausigditai*

Stéphane de Byzance[136] signale que l'"ethnique" dérivé de la ville libyenne d'Αὔσιγδα, est Αὔσιγδοι. Jehan Desanges[137] a préféré justement la forme Αὐσιγδῖται à l'ethnique Αὔσιγδοι, donné par Stéphane de Byzance, et a confirmé que la lecture Ἀξουμῖται est erronée dans Synésios de Cyrène[138]. Ce dernier qualifie les habitants d'*Ausigda* de « gens de la campagne », et le *Stadiasme*[139] indique qu'*Ausigda* correspond à une bourgade située à 190 stades à l'ouest de Phycous. Le témoignage de Ptolémée[140] ne vient pas contredire cette localisation car il situe *Ausigda* entre Ptolémaïs et Phycous. Cependant, les coordonnées géographiques contradictoires données par le géographe ne permettaient pas de localiser avec certitude ce village. D'après les indications fournies par Synésios, Denis Roques[141] a pu corriger le texte de Ptolémée et attribuer les coordonnées suivantes au site d'*Ausigda* :

---

[129] Hérodote, IV, 169. Sur le silphion, cf. *infra*, p. 620-628.
[130] Gsell, *Hérodote*, p. 121 ; cf. Desanges, J., « G50. Giligamae », *Enc. Berb.*, XX, 1998, p. 3137.
[131] Stéph. de Byz., *s. v.* Γιλιγάμαι (éd. Meineke, p. 208).
[132] Pline, *H. N.*, V, 33.
[133] Ptolémée, IV, 4, 6 (éd. C. Müller, p. 669).
[134] Agroitas *apud* Hérodien, « *Peri monêrous lexeôs* », éd. Lentz, II, 2, p. 918, l. 5 (*FHG*, IV, p. 294 ; *FGrHist*, 762, F2 = *Libyca* 9 F2). Agroitas est un érudit du III^e^ ou du II^e^ s. av. J.-C. Desanges (*Catal.*, p. 147) signale qu'on lit en réalité araudaken (acc.).
[135] Desanges, J., « A257. Araraukeles ou Acrauceles », *Enc. Berb.*, VI, 1989, p. 850.
[136] Stéph. de Byz., *s. v.* Αὐσιγδα (éd. Meineke, p. 147). Cf. Billerbeck, M. et coll., *Stephani Byzantii Ethnica*, I, Berlin-New York, 2006, p. 307, 544.
[137] Cf. Desanges, J., « Philologica quaedam necnon Aethiopica », dans *Mélanges offerts à Léopold Sédar Senghor*, Dakar, 1977, p. 116.
[138] Synésios, *Epist.*, 122. En effet, André Caquot et Jean Leclant (« Éthiopie et Cyrénaïque ? À propos d'un texte de Synésius », dans *Annales d'Éthiopie*, 3, 1959, p. 176 sq.) émettaient déjà des doutes sur cette lecture.
[139] *Stadiasmus Maris Magni*, 54 (*GGM*, I, p. 447).
[140] Ptolémée, IV, 4, 3 (éd. C. Müller, p. 667).
[141] Roques, D., *Synésios de Cyrène et la Cyrénaïque du Bas-Empire*, Paris, 1987, p. 101-104 (ci-après *Synésios*).

L. 49°30' et l. 31°30'. *Ausigda* est donc un village situé au débouché du wadi Giargiarummah. L. V. Bertarelli[142] avait d'ailleurs été le premier à proposer cette localisation à l'est de Maaten el-Uqla[143], au pied de Gasr Disa. *Ausigda* correspondait sans doute au centre de la peuplade des *Ausigditai* qui devait posséder également les villages et les installations agricoles voisines[144].

- Les Asbystes (*Asbystae / Asbytae*)

Hérodote situe les Asbystes à la suite des Giligames « du côté du couchant ». Ils vivent au sud de Cyrène « car le littoral est occupé par les Cyrénéens »[145].

Il est donc tout à fait possible que les Grecs se soient emparés de leur territoire en les repoussant plus au sud. Dans l'*Hymne* à Apollon, Callimaque le suggère : « et de Théra Aristotélès le Fort te porta en la terre des Asbystes ; il te bâtit une demeure splendide … »[146].

Leurs mœurs diffèrent des deux populations précédemment citées par Hérodote, les Adyrmachides et les Giligames, car « ils s'appliquent à imiter la plupart des usages des Cyrénéens »[147].

Le fait que leur nom soit mentionné par de nombreux auteurs montre à quel point ils constituaient une tribu importante sur le territoire de Cyrène. À l'époque hellénistique, Callimaque, cité par Stéphane de Byzance[148], et Lycophron[149] les mentionnent en deux autres lieux. On a parfois voulu reconnaître à tort leur nom dans un passage de Strabon[150]. Pline[151], quant à lui, les positionne sur la Grande Syrte, après les Nasamons et avant les Maces, dans une énumération orientée est-ouest. Ptolémée[152] les place au sud du jardin des Hespérides (région de Benghazi) et à l'est des dunes d'Héraclès (Ras Carcura), donc au sud des *Barkitae*[153], un peu à l'ouest de la position que leur avait donné Hérodote. Denys le Périégète[154] signale que les Asbystes succèdent vers l'est aux Nasamons, tout en étant plus éloignés dans les terres.

Enfin, d'autres auteurs situent des Asbystes dans le pays des Garamantes. Le Géographe de Ravenne[155] applique l'ethnique « Asbyste » à toute l'Éthiopie des Garamantes et Silius Italicus, au I^er^ s. ap. J.-C., faisait d'Asbyte la fille du Garamante Iarbas : « L'intrépide Asbyte avait rejoint la guerre contre l'Oenotrie avec un contingent de troupes marmariques : elle était

---

[142] Bertarelli, L. V., *Libia*, Milan (Guida d'Italia del Touring Club Italiano), 1937, p. 381, suivi par Purcaro Pagano, « Le rotte antiche », p. 342, *s. v.* Nausida et Laronde, A., « Kainopolis de Cyrénaïque et la géographie historique », *CRAI*, 127, 1, Paris, 1983, p. 73 (ci-après « Kainopolis »). G. D. B. Jones et J. H. Little (« Coastal settlement in Cyrenaica », *JRS*, 61, 1971, p. 74-75) ont préféré l'identification d'Ausigda avec le site d'el-Haniya, à l'est de Gasr Disa.

[143] Ce site a été identifié avec la cité de Kainopolis par A. Laronde, « Kainopolis », p. 67-85.

[144] Cf. *infra*, 1.3.3., p. 72 sq. et fig. 16.

[145] Hérodote, IV, 170.

[146] Callimaque, *Hymnes*, II, v. 76.

[147] Hérodote, IV, 170.

[148] Stéph. de Byz., *s. v.* Ἀσβύστα (éd. Meineke, p. 130).

[149] Lycophron, *Alex.*, 848 et 895. Voir aussi Nonnos, *Dionys.*, III, 292 ; XIII, 370 (V^e^ s. ap. J.-C.).

[150] Strabon, II, 5, 33.

[151] Pline, *H. N.*, V, 34.

[152] Ptolémée, IV, 4, 6 (éd. C. Müller, p. 669).

[153] Cf. *infra*, « *Barkitae* », p. 39 sq.

[154] Denys le Périégète, 211 (*GGM*, II, p. 113).

[155] Géographe de Ravenne, III, 3.

la fille du Garamante Iarbas »[156], et mentionnait son char à plusieurs reprises[157]. Ces témoignages nous poussent à nous demander s'il n'existait pas d'étroits rapports entre le peuple des Garamantes et la tribu des Asbystes, comme le suggérait J. Desanges[158].

Un parallèle est également à envisager entre ce peuple et le peuple libyen des *Jsbt*, qui est attesté sous Ramsès III, au début du XII^e^ s. av. J.-C[159].

Les Asbystes correspondent au cinquième peuple libyen, avec les Garamantes, les Zauèces, les Machlyes et les Ausees, à qui Hérodote attribue l'usage du char. Ce dernier affirmait que les Asbystes « ne sont pas les moins habiles des Libyens, tout au contraire, à conduire des chars à quatre chevaux »[160].

- Les Auschises (*Auskhisae*)

Selon Hérodote, les Auschises se situent à l'ouest des Asbystes et habitent dans l'arrière-pays de Barcé. Leur territoire rejoint la côte dans les environs d'Euhespérides (Benghazi)[161]. Il est possible qu'ils aient été également repoussés à l'intérieur par les Grecs lors de la fondation de Barcé. Diodore[162] signale aussi ce peuple, mais très vaguement, comme occupant l'ouest de la Cyrénaïque.

Ptolémée[163] les place au II^e^ s. ap. J.-C. en Marmarique, au-delà de l'oasis d'Augila, non loin des Nasamons et des *Bakatae*. Peut-être, comme l'avançait déjà J. Desanges[164], les Auschises se déplaçaient-ils souvent vers le sud afin de récolter des dattes, à l'exemple des Nasamons.

- Les *Bakales*

Les *Bakales*, peuple peu nombreux, sont situés vers le milieu du territoire des Auschises et touchent à la côte près de Taucheira (Tocra)[165]. Ils sont donc localisés à l'ouest de Cyrène, à peu près entre les cités grecques de Barcé et d'Euhespérides[166].

Hérodote[167] précise qu'ils ont les mêmes mœurs que ceux qui habitent « au-dessus » de Cyrène (les Asbystes). Cette tribu était donc hellénisée. Cependant, Hérodote citait cette tribu dans ses manuscrits comme la tribu des *Kabales*. La correction de *Kabales* en *Bakales* fut introduite chez Hérodote seulement vers 1844 par G. Dindorf et plus tard par H. Stein. Il s'agissait d'une erreur commise par l'historien grec[168], car le nom de *Bakales* a été

---

156 Sil. Ital., *Pun.*, II, 58.
157 Sil. Ital., *Pun.*, II, 82, 166, 172, 205.
158 Desanges, *Catal.*, p. 148. Sur ce point, cf. *infra*, p. 210-211.
159 Desanges, J., « A 286. Asbystae / Asbytae », *Enc. Berb.*, VII, 1990, p. 953 ; cf. *Pap. Harris*, I, 77, 3 ; Zibelius, K., *Afrikanische Orts- und Völkernamen in hieroglyphischen und hieratischen Texten*, Wiesbaden, 1972, p. 91-2 ; Vycichl, W., « Rezension zu Zibelius, Karola : Africanische Orts- und Völkernamen in hieroglyphischen und hieratischen Texten », dans *Bibliotheca Orientalis*, 34, 1977, p. 44.
160 Hérodote, IV, 170. Sur l'utilisation du char par les tribus libyennes, cf. *infra*, p. 209-211.
161 Hérodote, IV, 171 ; cf. Stéph. de Byz., *s. v.* Αὐσχῖται (éd. Meineke, p. 147) et Nonnos, *Dionys.*, XIII, 376 : ils donnent la même indication qu'Hérodote.
162 Diodore, III, 49, 1.
163 Ptolémée, IV, 5, 12 (éd. C. Müller, p. 692).
164 Desanges, *Catal.*, p. 149. Cf. id., « A324. Auskhisae / Auskhitae », *Enc. Berb.*, VIII, 1990, p. 1169.
165 Hérodote, IV, 171.
166 Cf. Chamoux, *Cyrène*, p. 228 et carte pl. XXV.
167 Hérodote, IV, 171.
168 Le nom de *Kabales* est celui d'un peuple de la Lycie du nord : cf. Desanges, J., « B17. Bakales », *Enc. Berb.*, IX, 1991, p. 1316.

confirmé par l'apparition assez fréquente du nom d'homme Βάκαλ dans l'onomastique de la Cyrénaïque[169]. O. Masson[170] soulignait d'ailleurs que le nom propre Βάκαλ n'était pas autre chose que l'ethnique de la tribu employé comme anthroponyme.

Callimaque[171], au début du III^e^ siècle av. J.-C., connaissait aussi cette peuplade qu'il appelle Βάκαλες, mais il demeure très bref à leur sujet et le contexte est absent. Toutefois, le fait que le poète cyrénéen les cite montre que cette tribu avait de l'importance et que la tradition a gardé l'orthographe exacte.

O. Masson signale un autre fragment provenant de l'historien local Agroitas (époque hellénistique ?), d'après un passage assez mal conservé d'Hérodien[172] qui vivait à l'époque de Marc Aurèle. Dans un développement consacré au héros Amphitémis, il est dit comment ce personnage, s'étant uni à des Nymphes, engendra une série de héros qui sont les éponymes d'autant de peuplades libyques : Ἀδυρμαχίδαν, Ἀραραύκηλα, Ἀσβύταν, Βάκαλα, etc. Le quatrième est bien le héros Βάκαλ, éponyme de la tribu des *Bakales* et parrain des hommes appelés Βάκαλ dans l'épigraphie de la Cyrénaïque[173].

Ce peuple est mentionné également par Nonnos au V^e^ s. ap. J.-C.[174]qui, selon St. Gsell, « sans doute après l'historien (Hérodote), le mentionne avec les Auschises »[175].

Il faut noter également l'hypothèse de J. Desanges selon laquelle les Bakales pourraient être les descendants des Libyens BQN, mentionnés par des inscriptions du Nouvel Empire égyptien car l'alternance l/n ne surprend pas[176]. Dans un *ostracon* en démotique découvert dans l'oasis de Kharga et daté de 460/450 av. J.-C., figure la mention de « prince des Bakales » (BKN) pour désigner le libyen Inarôs[177]. Ce personnage était connu de Thucidyde pour avoir soulevé « la plus grande partie de l'Égypte contre le roi Artaxerxés »[178]. Thucydide emploie la même expression qu'Hérodote utilisait pour qualifier les Adyrmachides, soit les « Libyens voisins de l'Égypte », régis par le Libyen Inarôs, fils de Psammétique. Mais il semble que d'après le témoignage fourni par l'*ostracon*, il s'agissait cette fois des Bakales et non des Adyrmachides. Il est alors possible qu'une fraction de la tribu des Bakales se trouvait en Marmarique dans le voisinage des Adyrmachides.

---

[169] Sur le nom d'homme Bakal, cf. infra., p. 138-139.

[170] Masson, O., « En marge d'Hérodote : deux peuplades mal connues, les Bacales et les Cabaléens », *Museum Helveticum*, 41, 1984 : à propos de l'erreur des historiens antiques dans la transcription du nom des Bakales en *Kabales* (Κάβαλες), voir p. 140.

[171] Callimaque, fr. 484, éd. R. Pfeiffer, Oxford, 1949 : τέκνα σοί μέν Βάκαλες.

[172] Agroitas *apud* Hérodien, « *Peri monêrous lexeôs* », éd. Lentz, II, 2, p. 918, l. 4-6 (*FHG*, IV, p. 294 ; *FGrHist*, 762, F2 = *Libyca* 9 F2). Cf. *supra*, « *Araraukeles* », p. 35.

[173] Cf. *infra*, p. 141.

[174] Nonnos, *Dionys.*, III, 376.

[175] Gsell, *Hérodote*, p. 124.

[176] Cf. Desanges, J., « B17. Bakales », *op. cit.*, p. 1317.

[177] Cet *ostracon* a été publié en premier lieu par M. Chauveau (« Inarôs, prince des rebelles », dans Fr. Hoffmann, H.-J. Thissen (éds), *Res Severa Verum Gaudium. Festschrift für Karl-Theodor Zauzich zum 65. Geburstag am 8. Juni 2004*, *Studia Demotica* 6, Louvain, 2004, p. 39-46), mais il comprenait alors « chef des rebelles ». La lecture a été corrigée en « prince des Bakales » par J. Kr. Winnicki, « Der libysche Stamm der Bakaler im pharaonischen, persischen und ptolemaïschen Ägypten », *Ancient Society*, 36, 2006, p. 135-142.

[178] Thucydide, I, 104, 1.

Ptolémée mentionne une Bakalité (*Bakalitidis*, pays des Bakales) à partir de l'Éthiopie située au sud de l'Égypte et en se dirigeant vers l'ouest, alors même qu'il vient de citer la Phazanie[179].

En revanche, il nous est impossible d'opérer un rapprochement entre les *Bakales* d'Hérodote et les *Bakatae* de Ptolémée[180] car le flottement l/t est difficile à justifier, et nous ne possédons à ce jour aucun exemple d'une alternance l/t ou l/th. Nous ne devons alors pas tenir compte de l'hypothèse de C. Müller[181] selon laquelle les *Bakatae* de Ptolémée doivent être confondus avec les *Bakales* d'Hérodote en raison de la présence chez Ptolémée du mont *Baekolikon* en Cyrénaïque (51° / 26° 30').

- Les *Bakatae*

Ptolémée[182] situe ce peuple à l'intérieur des terres, en Marmarique, avec les Nasamons, qu'il situe à proximité des Augiles, habitants de l'oasis d'Augila, et les Auschises.

J. Desanges[183] rapproche le nom de la tribu des *Vacathi* mentionnée par Pline[184] de celui des *Bakatae*, bien qu'il la situe très approximativement dans la partie du cours du Nil qui est censée être parallèle au rivage de la Grande Syrte d'une part, et de l'Océan méridional d'autre part ! Cependant, une remarque de Pline est intéressante à propos de cette tribu. Il nous apprend que les *Vacathi* ne se servent que de l'eau de pluie. Ceci pourrait indiquer qu'ils habitaient une région aride dépourvue de points d'eau, et qui pourrait tout à fait correspondre au sud de la Grande Syrte[185].

- Les *Barkitae* (*Barcaei*)

Ils sont mentionnés par Ptolémée[186] comme un peuple s'étendant vers l'est à partir du jardin des Hespérides (Région de Benghazi), et donc à l'ouest de Barcé, et au sud de la Pentapole. Il s'agit bien de Libyens et non des habitants de la cité de Barcé qui sont désignés sous l'ethnique Βαρκαῖοι. Les indications de Ptolémée sont beaucoup trop imprécises pour qu'on puisse situer sur une carte cette tribu, d'autant plus que le territoire qui s'étend à l'ouest de Barcé pour rejoindre Euhespérides était déjà partagé entre deux tribus, les Auschises et les Bakales.

Par ailleurs, Ptolémée mentionne une deuxième tribu portant un nom similaire, les *Bakatae* qui, comme nous l'avons vu, sont situés par le géographe à l'intérieur des terres, dans la région d'Augila, avec les Nasamons et les Auschises. Ceci nous amène à l'éventualité que le géographe aurait pu confondre *Bakatae* et *Barkitae*.

Cependant, trois sources font état d'une population libyenne appelée *Barcaei* qu'il faudrait peut-être identifier avec les *Barkitae* de Ptolémée[187]. Au I^er^ s. av. J.-C., le poète Virgile[188]

[179] Ptolémée, IV, 7, 10 (éd. C. Müller, p. 785).
[180] Ptolémée, IV, 5, 12 (éd. C. Müller, p. 692).
[181] Éd. C. Müller, p. 668, n. 17, p. 669, col. 1 et p. 692, n. 7.
[182] Ptolémée, IV, 5, 12 (éd. C. Müller, p. 692).
[183] Desanges, *Catal.*, p. 240.
[184] Pline, *H. N.*, VI, 194 : Il mentionne cette tribu d'après Dalion (déb. III^e^ s. av. J.-C.).
[185] Desanges, J., « B18. Bakatae », *Enc. Berb.*, IX, 1991, p. 1317.
[186] Ptolémée, IV, 4, 6 (éd. C. Müller, p. 669).
[187] Desanges, J., « B38. Barcaei/Barkitae », *Enc. Berb.*, IX, 1991, p. 1360.
[188] Virgile, *En.*, IV, 42-43.

mentionne après les Gétules et les Numides, les *Barcaei*. Au IV^e^ ou au V^e^ s. ap. J.-C., Vibius Sequester[189] qualifie les *Barcaei* de *Mauri* et au VI^e^ s. ap. J.-C. Corippe[190] note leur présence dans le conflit qui opposa les Libyens au général byzantin Jean Troglodita dans le Sud-Tunisien. Alors si les *Barkitae* de Ptolémée correspondent aux *Barcaei*, ce peuple n'est pas à localiser en Cyrénaïque.

- Les *Lasaniki* (*Lesaniki* ou *Laganiki*)

Cette tribu est mentionnée par Ptolémée sous la forme *Lesanikon* ou *Laganikon* entre les *Makatoutae* à l'ouest et les Psylles à l'est. De plus, elle habiterait des grottes : εἶτα παρὰ μὲν τὴν Ἀφρικὴν ὑπὲρ τὰ Οὔελπα ὄρη Μακατοῦται καὶ ἐφεξῆς τὰ σπήλαια τῶν Λαγανικῶν (ἢ Λεσανικῶν). Ἀνατωλικώτεροι δὲ αὐτῶν Ψύλλοι[191].

Selon A. Laronde, les Psylles sont localisés par Ptolémée plus à l'est que la tradition ne l'atteste généralement et les *Makatoutae* se situent à l'est de la Grande Syrte[192]. Toutefois, la mention par Ptolémée de l'*Africa* donne à penser que ces gens n'étaient pas si orientaux que cela. Mais il est vrai que le géographe est assez confus dans ses propos.

L'*Itinéraire d'Antonin*[193] signale sur le trajet entre Ptolémaïs et Cyrène une station dénommée *Lasamices*, à lire sans doute Lasanices ou Lasanuces, à 26 milles de Cyrène, soit 38,48 km. A. Laronde[194] propose de reconnaître en *Lasamices* la localité de Slonta, située à 38 km au sud-ouest de Cyrène (fig. 9). Ce qui a motivé le chercheur à identifier Slonta avec *Lasamices* est la présence de grottes signalées par Ptolémée[195]. Il a pu constater l'abondance de ces grottes lors d'une visite à Slonta en 1973, et il citait même à cet effet les témoignages de P. Della Cella[196], qui écrivait en 1817 : « à Slonta, on voit en peu d'espace peut-être deux cents de ces tombes ou chambres creusées l'une à côté de l'autre dans les entrailles de la montagne », ainsi que celui de G. Haimann[197], qui en 1881 déclarait que le site de Slonta était « entouré de hautes collines toutes perforées de grottes ». A. Laronde en conclut qu'il s'agit bien d'abris indigènes, et donc que « Slonta correspond parfaitement à Lasamices ou, mieux encore, Lasanices, centre de la tribu des Lasaniki ». Il affirme d'ailleurs que l'abondance des grottes de ce site « furent bien des abris indigènes ». Cette hypothèse a été depuis validée par les chercheurs[198].

[189] Vibius Sequester, *Gentes*, 7 (*GLM*, p. 157).
[190] Corippe, *Joh.*, II, 123 ; IV, 506.
[191] Ptolémée, IV, 4, 6 (éd. C. Müller, p. 670).
[192] Laronde, *Libykai Historiai*, p. 272.
[193] *Itinéraire d'Antonin*, 67, 6 et 70, 5 (éd. Cuntz, p. 9 et 10).
[194] Laronde, *Libykai Historiai*, p. 272-3. Cf. *infra*, 1.3.5., p. 75 sq.
[195] La tribu a été placée avec erreur dans le wadi el-Kuf par C. Müller (*éd.* C. Müller, p. 670 n.3), dont l'opinion est reproduite par J. Desanges (*Catal.*, p. 151).
[196] Cf. Paolo Della Cella, *Viaggio da Tripoli di Barberia alle frontiere occidentali dell'Egitto fatto nel 1817,* Gênes, 1819 (3^e^ éd., Città di Castello, 1912), p. 76.
[197] Cf. Haimann, G., *Cirenaica*, Milan, 1886, p. 86 (ci-après *Cirenaica*).
[198] Cf. Desanges, J., « L10. Lasanikes », *Enc. Berb.*, XXVIII, 2008, p. 4361.

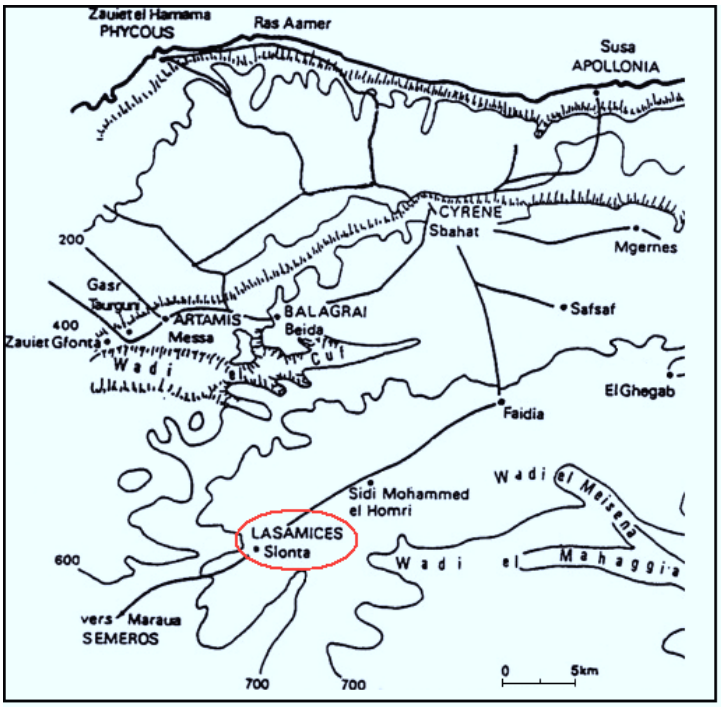


Fig. 9 : Localisation de Slonta-Lasamices
(d'après Laronde, *Libykai Historiai*, p. 286, fig. 87).

- Les Nasamons (*Nasamones*)

Hérodote[199] nous apprend qu'ils formaient un peuple nombreux à l'ouest de celui des Auschises (*Auskhisae*). Les Nasamons occupent les rivages de la Grande Syrte sur une faible profondeur, et plus précisément : « la région de la Syrte qui se situe vers l'Est ». Ils se seraient emparés du pays des Psylles au sud du golfe[200]. Ils ont pour voisins vers le sud des Garamantes[201], qui s'avèrent être plutôt des Gamphasantes (voir ci-dessous Gamphasantes) ; leurs voisins occidentaux sont les Maces[202] (*Makae)* sur la côte occidentale de la Grande Syrte.

Ils habitèrent pendant longtemps les côtes orientale et méridionale de la Grande Syrte car c'est encore là que les situe le *Périple* de Scylax[203], entre Hespérides (Benghazi) et le fond de la Syrte.

Diodore[204] et Quinte-Curce[205] localisent les Nasamons au nord de l'oasis d'Ammon. Cependant, ces deux auteurs savaient que les Nasamons habitaient à l'ouest dans la Grande Syrte. Ce flottement dans la localisation des Nasamons est certainement dû au système d'orientation des Égyptiens qui aurait influencé les Ammoniens[206]. Diodore, dans un autre

[199] Hérodote, IV, 172.
[200] Hérodote, IV, 173.
[201] Hérodote, IV, 174.
[202] Hérodote, IV, 175.
[203] Pseudo-Scylax, *Périple*, 109 (*GGM*, I, p. 84-85).
[204] Diodore, XVII, 50, 2.
[205] Quinte-Curce, *Hist. Alex.*, IV, 7, 18-19.
[206] Desanges, J., *Recherches sur l'activité des Méditerranéens aux confins de l'Afrique (VI^e siècle avant J.-C. - IV^e siècle après J.-C.)*, EFR, 38, Rome, 1978, p. 180 (ci-après *Recherches sur l'activité des Méditerranéens*). Cf. Posener, G., « Sur l'orientation et l'ordre des points cardinaux chez les Égyptiens », *Nachrichten der Akademie des Wissenschaft in Göttingen*, I, *Philologisch-historische Klasse*, 1965, p. 70.

passage, les situait correctement au sud du golfe de la Grande Syrte, en leur attribuant toutefois une position très méridionale[207]. Quant à Quinte-Curce, il les qualifiait de syrtiques.

Pline l'Ancien[208] les situe bien sur la Grande Syrte, mais entre les *Acraukeles* et les Asbystes (*Asbytae*), ce qui donne une position bien trop occidentale aux Asbystes. Puis il ajoute que les Grecs appelèrent d'abord ce peuple *Mesammones*, car il vivait au milieu des sables. Mais ceci pourrait n'être qu'un simple jeu de mot (μέσος, « qui est situé au milieu de », et ἄμμος, « sable »), comme le souligne J. Desanges[209]. À la fin du IV[e] s. ap. J.-C., Servius[210] déclarait que la forme *Nasamones* était une corruption de *Mesammones*. Cependant, le jeu de mots grec employé par Pline pour expliquer l'étymologie des Nasamons n'est pas fondé car l'ethnique Nasamon a de grandes chances d'être libyque[211]. Mais il est très probable que la forme initiale du nom des Nasamons commençait par la nasale labiale *M* au lieu de la nasale dentale *N*, cette forme étant attestée dans les ethniques dérivant du nom de la tribu[212]. Le nom d'origine des Nasamons devait alors correspondre à la forme *Masamones* ou *Mesamones*. Il est alors faux de prétendre que l'étymologie de « nasamon » signifie « gens d'Ammon »[213], car le nom de la tribu ne devait pas être orthographié avec deux « m ».

Quant à Strabon[214], il situe les Nasamons « au-dessus » (au sud) de Cyrène et des Syrtes, avec les Psylles. Puis, dans un autre passage[215], il les place entre Bérénikè (Benghazi) et les autels des Philènes, là où le pays est « desséché et stérile ».

Ptolémée[216] mentionne les Nasamons parmi les peuples de la Marmarique, au voisinage des *Augilae* de l'oasis actuelle d'Aoudjila, avec qui d'ailleurs ils se partageraient plusieurs villes, et notamment Augila. Selon P. Romanelli, cité par J. Desanges, ce serait peut-être sous Auguste, quand Sulpicius Quirinius combattit contre les Garamantes et les Marmarides, que les Romains imposèrent leur contrôle[217]. En 86, les Nasamons furent vaincus après avoir tenté de se soustraire au tribut. Ils furent alors peut-être dispersés et refoulés vers le sud, ce qui pourrait expliquer les localisations plus méridionales de Ptolémée et de la *Table de Peutinger*. Ils se seraient donc réfugiés dans les oasis qu'ils fréquentaient déjà à l'époque d'Hérodote[218].

Hérodote[219] livre quelques indications sur le mode de vie et les mœurs des Nasamons. Ils vivaient de l'élevage et de la chasse aux sauterelles : « quand ils en ont pris, ils les font sécher au soleil, les réduisent en poudre ; ils répandent ensuite cette poudre sur du lait, et le boivent », et en été ils laissaient leurs troupeaux au bord de la mer Méditerranée et se rendaient à Augila pour récolter des dattes. Ils étaient polygames et usaient « des femmes en

---

[207] Diodore, III, 49, 1.
[208] Pline, *H. N.*, V, 33-34.
[209] Desanges, *Catal.*, p. 153.
[210] Servius, *Ad Aen.*, XI, 265.
[211] Gsell, *Hérodote*, p. 125-126.
[212] Cf. Desanges, J., « N13. Nasamons », *Enc. Berb.*, XXXIII, 2012, p. 5252.
[213] Galand, L., « Pline et le nom des Nasamons », *Mélanges Leclant*, BdE 106/4, Le Caire, 1993, p. 73-80.
[214] Strabon, II, 5, 33.
[215] Strabon, XVII, 3, 20 et 23.
[216] Ptolémée, IV, 5, 12-13 (éd. C. Müller, p. 692 et 696).
[217] Romanelli, P., *La Cirenaica Romana (96 a. C. – 642 d. C.)*, Verbania, 1943, p. 76 sq. (ci-après *La Cirenaica Romana*) ; cf. Desanges, *Catal.*, p. 154.
[218] Desanges, J., « N13. Nasamons », *op. cit.*, p. 5253. Sur les deux fractions des *Laguatan* et des *Austuriani* issues de la tribu des Nasamons, cf. *infra*, « Maces », p. 46 sq.
[219] Hérodote, IV, 172.

commun »[220]. Ils avaient recours à la divination : « ils se rendent aux sépultures de leurs ancêtres, et, après avoir prié, ils s'endorment dessus ; ont-ils dans leur sommeil quelque vision, c'est ce dont ils font usage ».

Les Nasamons avaient un mode de vie difficile. Lucain disait d'ailleurs du Nasamon : « ce qui fait son royaume, le pauvre Nasamon le voit s'éparpiller au gré du vent, avec ses demeures dispersées »[221].

Ce peuple fut particulièrement belliqueux à l'encontre des cités grecques de Cyrénaïque, et en particulier d'Euhespérides. Plusieurs fois ils participèrent à des raids en direction de cette cité[222]. Ils étaient également réputés pour procéder au pillage des navires échoués dans le golfe de Syrte[223].

- Les Augiles (*Augilae*)

Les Augiles sont facilement localisables car l'oasis qu'ils occupaient s'appelle toujours aujourd'hui Aoudjila (antique *Augila*). Nous avons vu plus haut qu'un autre peuple convoitait l'oasis, les Nasamons. Il est toutefois difficile de dire si leurs relations étaient cordiales ou conflictuelles. Cette oasis (ou plutôt ces oasis, car en réalité Aoudjila se compose de trois oasis) se trouve dans une dépression qui borde au sud le plateau de Cyrénaïque, et se situe à environ 200 km au sud-est du fond de la Grande Syrte[224]. Cependant, les auteurs antiques ont été extrêmement imprécis quant à l'emplacement de ce peuple. Pomponius Méla[225] et Pline[226] plaçaient les Augiles entre les Garamantes et les Troglodytes, donc beaucoup trop à l'ouest. Pline, dans un autre passage[227], les plaçait à mi-distance de l'Éthiopie occidentale et de la région située entre les deux Syrtes. Ptolémée[228] les mentionnait en Marmarique, au sud du golfe de Bomba, mais il est possible qu'il ait confondu cette oasis avec celle de Jaghbub. Enfin, Procope de Césarée[229] confondait les oasis d'*Ammon* et d'*Augila*.

- Les Psylles

Le premier témoignage littéraire que l'on ait sur ce peuple est celui d'Hécatée de Milet[230] qui donne le nom de « golfe psyllique » à la Grande Syrte.

Puis intervient le témoignage d'Hérodote qui situe les Psylles non plus comme occupant l'ensemble du golfe de la Grande Syrte mais seulement, semble-t-il, une petite portion comprise entre les territoires des Nasamons à l'est et celui des Maces à l'ouest. Selon Hérodote, les Psylles auraient été anéantis par le vent du Sud[231] qui « se prit à souffler et les

---

[220] Sur les coutumes sexuelles des Nasamons : cf. Gsell, *Hérodote*, p. 124-126 et plus récemment Colin, Fr., *Les peuples libyens de la Cyrénaïque à l'Égypte d'après les sources de l'Antiquité classique*, Bruxelles, 2000, p. 19-21 (ci-après *Les peuples libyens*).
[221] Lucain, *Pharsale*, IX, 458-459.
[222] Cf. *infra*, p. 168-169.
[223] Lucain, *Pharsale*, IX, 434-444. Cf. *infra*, p. 637-638.
[224] Desanges, *Catal.*, p. 160-1.
[225] Pomp. Méla, *Chor.*, I, 23.
[226] Pline, *H. N.*, V, 43.
[227] Pline, *H. N.*, V, 26.
[228] Ptolémée, IV, 5, 13 (éd. C. Müller, p. 696).
[229] Procope, *De Aed.*, VI, 2.
[230] *apud* Stéph. de Byz., *s. v.* Ψύλλοι καὶ Ψυλλικὸς κόλπος (éd. Meineke, p. 703 ; *FGrHist*, I, 1, F 332).
[231] Il devait s'agir du vent chaud venant du désert que l'on appelle aujourd'hui « ghibli ».

engloutit sous le sable »[232] et leur territoire fut alors occupé par la tribu des Nasamons. Nous voyons ici, bien que les propos de l'historien soient assez contradictoires quant à « l'anéantissement » des Psylles, que les survivants de cette tribu s'étaient fixés au sud du golfe.

Cependant, il existe une version toute différente chez les auteurs antiques sur la dépossession du pays des Psylles. Selon Agatharchide de Cnide[233], les Psylles auraient été décimés par les Nasamons. Pline[234], reprenant le témoignage de ce dernier, écrivait à propos de cette tribu qu' « elle a été presque entièrement exterminée par les Nasamons ». Aucune de ces deux versions ne l'emportent sur l'autre, chacune étant tout à fait plausible. Ainsi, nous demeurons dans l'incapacité de choisir entre un épisode de grande sécheresse ayant ravagé le pays des Psylles et un conflit avec les Nasamons qui se serait soldé à leur avantage. D'ailleurs, il n'est pas impossible que ces deux faits soient entrés en jeu[235]. Quoi qu'il en soit, l'issue devait en être la même : certains survivants auraient pu réoccuper une petite portion de leur ancien territoire à l'ouest des Nasamons. Le témoignage de Nicandre de Colophon[236] au II^{e} s. av. J.-C. rejoint les observations d'Hérodote, qui situait les Nasamons sur la Syrte, tandis que les Psylles auraient fui loin de leur territoire originel. Pline[237] écrivait d'ailleurs à ce sujet, rapportant toujours les propos d'Agatharchide de Cnide : « Il en subsiste pourtant, encore aujourd'hui, une descendance, dans quelques endroits, qui provient des hommes, qui avaient pu s'échapper ou s'étaient trouvés absents lors des combats », et c'est peut-être pour cela que les auteurs sont en total désaccord avec leur emplacement : on en retrouve à l'intérieur des terres à partir de la Syrte, au-delà des Nasamons selon Strabon[238] ; en plein désert, « au-dessus » des Garamantes, au nord du lac Lycomedis, selon Pline[239] ; au beau milieu de la Cyrénaïque, plus précisément à l'est des Troglodytes *Laganiki* (voir ci-dessus *Laganiki*) et à l'ouest d'une région pleine de bêtes sauvages à laquelle succède le pays qui produit le silphion, selon Ptolémée[240].

Comme l'affirme très justement J. Desanges, cette répartition très peu homogène des Psylles n'a rien de choquant quand on connaît la renommée qu'ils avaient acquis comme charmeurs de serpents[241]. Nous pouvons donc tout à fait envisager que lorsqu'ils perdirent leur homogénéité tribale entre la fin du VI^{e} ou la première décennie du V^{e} s. av. J.-C., époque à laquelle Hécatée de Milet écrivait[242], et le milieu du V^{e} s., époque à laquelle Hérodote composa son traité sur la Libye[243], ils furent accueillis en différents lieux monnayant leurs dons, comme en Italie[244], en Grèce centrale[245], en Tunisie[246] et en Égypte[247].

---

[232] Hérodote, IV, 173.
[233] *apud* Élien, *Hist. Anim.*, XVI, 27 (*FGrHist*, II, A, 86, F 21 [20] b) et *apud* Pline, *H. N.*, VII, 14 (*FGrHist*, II, A, 86, F 20 [19]) ; Hérodote donne une autre version moins convaincante de l'extermination des Psylles : ils auraient été ensevelis par le vent du Sud (IV, 173).
[234] Pline, *H. N.*, VII, 14.
[235] Colin, *Les peuples libyens*, p. 169.
[236] *apud* Élien, *Hist. Anim.*, XVI, 28.
[237] Pline, *H. N.*, VII, 14.
[238] Strabon, II, 5, 33 ; XVII, 1, 44 ; XVII, 3, 23.
[239] Pline, *H. N.*, V, 27.
[240] Ptolémée, IV, 4, 6 (éd. C. Müller, p. 670).
[241] Nous développerons ce point plus bas, cf. *infra*, p. 220-225.
[242] Gsell, Hérodote, p. 56.
[243] Chamoux, *Cyrène*, p. 209.
[244] Pline, *H. N.*, XI, 89.
[245] Pausanias, IX, 28, 1.

La *Table de Peutinger* mentionne le peuple des *Seli* à l'est du fleuve *Be* (oued Baï). Leur territoire semble s'être étendu à peu près jusqu'aux autels des Philènes. Oric Bates[248] croyait reconnaître en ce peuple les Psylles mentionnés par les autres sources, le ψ étant un phonème grec inconnu du libyque. Si ce nom comportait à l'origine une simple sifflante, il est possible que les Grecs l'aient rapproché du nom ψύλλος à cause de sa ressemblance phonétique avec la prononciation du nom libyque des Psylles. En effet, le mot ἡ ψύλλα (ou ὁ ψύλλος) signifie en grec "la puce", mais désigne également une araignée venimeuse[249]. Or nous savons d'après Agatharchide de Cnide que les pouvoirs ophiologiques des Psylles ne se limitaient pas aux seuls serpents, mais s'étendaient à plusieurs autres animaux venimeux, tels les araignées ou encore les scorpions[250]. Alors, si le nom du peuple des *Seli* correspond bien au nom libyque de celui des Psylles, nous pouvons les situer dans la région de *Macomades Selorum* (actuelle Sirte), localité portant leur nom[251].

1.1.4. Les tribus libyennes d'Authamalax à la Petite Syrte

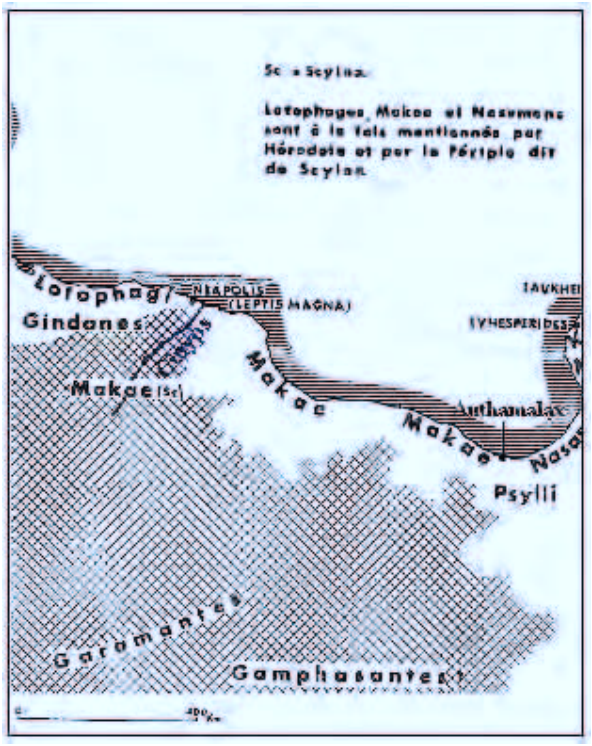


Fig. 10 : Carte 4 : Tribus libyennes d'Authamalax à la Petite Syrte à l'époque grecque.
(Carte établie d'après Desanges, *Catal.*, carte n° 4).

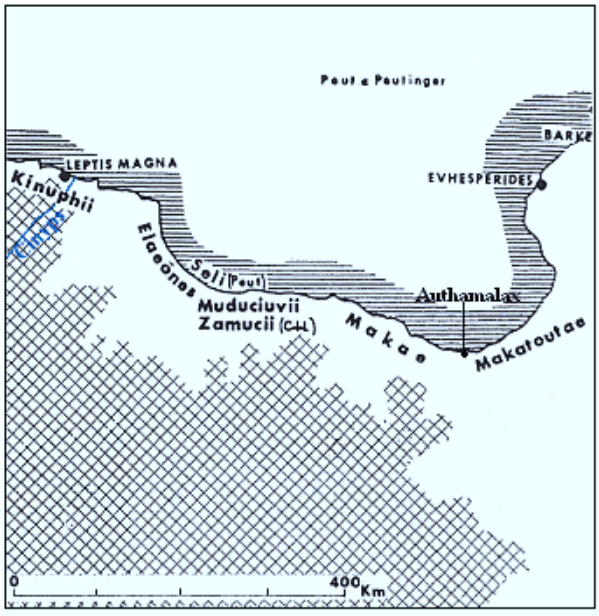


Fig. 11 : Carte 4 bis : Tribus libyennes d'Authamalax au fleuve Cinyps aux II^e^ et III^e^ s.
(Carte établie d'après Desanges, *Catal.*, carte n° 5).

---

[246] Arnobe, *Contre les paiens*, II, 32. Voir la traduction chez Colin, *Les peuples libyens*, p. 187.
[247] Suétone, *Aug.*, 17 ; Dion Cassius, LI, 14, 3 ; Orose, VI, 19, 18. Sur la presence des Psylles hors de Libye, cf. *infra*, p. 223-224.
[248] Bates, *The Eastern Libyans*, p. 66.
[249] Colin, *Les peuples libyens*, p. 165-6 ; cf. Daux, G., « Deux anthroponymes grecs méconnus : Genon et Puce », *REG*, 85, 1972, p. 78.
[250] Agatharchide de Cnide, *apud* Élien, *Hist. Anim.*, XVI, 27 (*FGrHist*, II, A, 86, F 21 (20) b) ; cf. Bates, *The Eastern Libyans*, p. 180, n. 6.
[251] *Table de Peutinger*, segm. VIII, 1 ; cf. Purcaro Pagano, « Le rotte antiche », p. 340 ; Bates, *The Eastern Libyans*, p. 66 ; Desanges, *Catal.*, p. 133 ; Laronde, *Libykai Historiai*, p. 351. Voir aussi *Table de Peutinger*, segm. VII, 5 : *Natio Selorum* et segm. VIII, 1 : *Digida Selorum*.

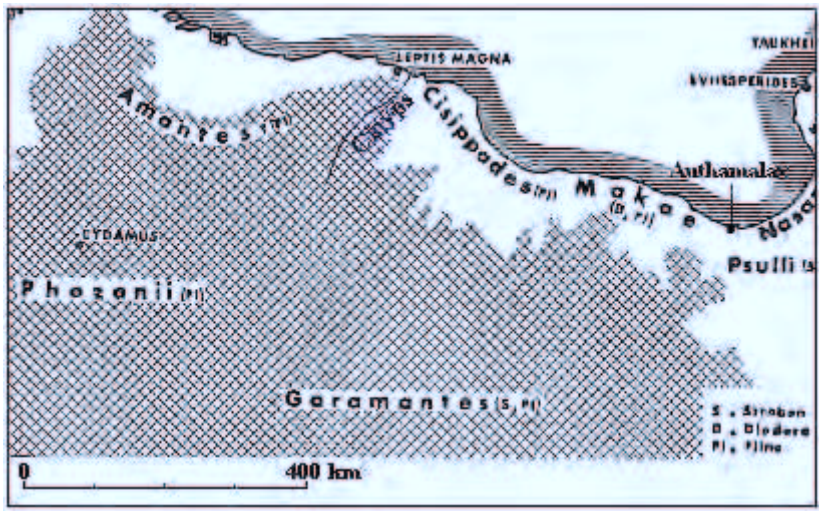


Fig. 12 : Carte 4 ter : Tribus libyennes d'Authamalax à la Petite Syrte
au début de l'ère chrétienne
(Carte établie d'après Desanges, *Catalogue*, carte n° 5).

1.1.4.1. Les tribus libyennes de Tripolitaine

- **D'Authamalax au fleuve Cinyps :**

- Les Maces (*Makae*)

D'après Hérodote[252] les Maces habiteraient à l'ouest des Nasamons sur le littoral, c'est-à-dire du fond de la Syrte jusqu'au Cinyps. Il devait s'agir, selon St. Gsell[253], de la région montagneuse située au sud de Lebda et d'où sort le fleuve Cinyps (oued Caam). L'historien d'Halicarnasse précise qu'ils « se rasent la tête en réservant des crêtes, laissent pousser le milieu de leur chevelure, et rasent les parties de droite et de gauche jusqu'à la peau ; à la guerre ils portent, pour se protéger, des peaux d'autruches »[254]. Il indique également que ce fut ce peuple qui, uni aux Carthaginois, chassa les Grecs en 514-512 de la colonie fondée par Dorieus sur le Cinyps[255].

Le pseudo-Scylax[256] place les *Makai* entre les Nasamons et le Cinyps. Selon ce dernier, il s'agirait d'un peuple pratiquant la transhumance et qui, l'été, menait ses troupeaux dans l'intérieur des terres. Ptolémée confirme cette pratique en citant d'une part[257] des *Makae* qualifiés de Syrtites (*Makae Syrtitae*) au sud des Cinyphii et des *Elaeones*, puis d'autre part[258] en Libye intérieure, des *Makkoi*, qu'il situe, probablement abusivement[259], entre le mont *Girgiri* au nord, où pour lui le Cinyps légendaire prend sa source, et les Garamantes au sud. Ces indications ont permis à J. Desanges de localiser les Maces l'été : « les Maces gagnaient la régions du djebel Ghariân »[260].

---

[252] Hérodote, IV, 175.
[253] Gsell, *Hérodote*, p. 129.
[254] Hérodote, IV, 175.
[255] Hérodote, V, 42 ; cf. Chamoux, *Cyrène*, p. 162.
[256] Pseudo-Scylax, *Périple*, 109 (*GGM*, I, p. 85).
[257] Ptolémée, IV, 3, 6 (éd. C. Müller, p. 642).
[258] Ptolémée, IV, 6, 6 (éd. C. Müller, p. 746).
[259] Desanges, J., « M24. Makkoi », *Enc. Berb.*, XXX, 2010, p. 4534.
[260] Desanges, *Catal.*, p. 106.

Diodore[261] donne des précisions sur leur nombre : « les Maces, qui sont les plus nombreux (par rapport aux Nasamons, aux Auschises et aux Marmarides), habitent dans les environs des Syrtes ». Pline[262] les situe entre les Nasamons et les Amantes (qui correspondent en fait aux Garamantes[263]), qui se trouvent eux-mêmes à douze jours de la Grande Syrte. Silius Italicus place les Maces sur les bords du Cinyps : « Cinyphiumque Macen »[264]. Il les cite à plusieurs reprises[265] et en donne une description assez bien détaillée au livre III : « Alors, et pour la première fois, les Maces apprirent à dresser des tentes dans un camp selon l'usage phénicien. Une barbe inculte hérisse leur visage et leurs épaules sont couvertes d'une peau de bouc velue ; une catée[266] courbe arme leurs mains »[267]. Corippe fait mention des *Macares Vagi* qu'il place approximativement entre le djebel Nefoussa et les Chotts. Toutefois, il n'est pas évident de confondre ce peuple avec les Maces[268]. Il convient également d'ajouter à cette liste d'auteurs déjà longue saint Hippolyte[269], qui localise les Maces sur la Syrte, les *Exerpta Barbari*[270], qui les citent après les Nasamons, et la Constitution de l'empereur Anastase qui, vers 500 ap. J.-C.[271], règle les modalités de circulation des Maces en Cyrénaïque[272].

Ainsi les Maces occupaient un territoire très étendu d'est en ouest qui donna naissance aux cités d'Oea (Tripoli), de Lepcis Magna (Lebda) et de Tubactis (non loin du Cap Misurata). Le *Stadiasme*[273] désignait la ville d'Oea (Tripoli) sous le nom de Μακαραία, qui pourrait signifier l'« Oea des Maces » d'après R. Rebuffat[274]. Ce dernier indique également que le nom de la localité de *Macomades Selorum* fait référence au peuple des Seli (ou des Psylles) qui serait probablement une fraction des Maces[275]. Toutefois, ces deux hypothèses ne sont pas assurées, et l'onomastique, qui n'a laissé que peu de traces de cette tribu, ne permet pas de les confirmer.

En outre, le territoire des Maces présente une réelle extension vers le sud et se prolonge jusqu'à celui des Garamantes avec lequel il communique par des pistes caravanières. L'équipe de R. Rebuffat qui travailla sur le site de Bu Njem/*Gholaia* s'est particulièrement attelée à identifier le réseau militaire composant le *limes* tripolitain. D'après les recherches menées sur terrain, il semble que ce *limes* constituait la frontière méridionale du pays des Maces[276].

---

[261] Diodore, III, 49, 1.
[262] Pline, *H. N.*, V, 34.
[263] Cf. *infra*, « Garamantes », p. 53 sq.
[264] Sil. Ital., *Pun.*, II, 60.
[265] Sil. Ital., *Pun.*, II, 60 ; III, 275 ; V, 194 ; IX, 11, 89, 222 ; XV, 670.
[266] Arme de jet faite de bois recourbé et qui ressemble au boomerang ; les Romains l'attribuent aux Barbares : cf. Sil. Ital., *Pun.*, III, commentaire de P. Miniconi et G. Devallet, p. 81, n. 1.
[267] Sil. Ital., *Pun.*, III, 274-277 : « Tum primum castris Phoenicum tendere ritu Cinyphii didicere Macae. Squalentia barba ora uiris, humerosque tegunt uelamine capri saetigero ; panda manus est armata cateia ».
[268] R. Rebuffat (« Notes d'onomastique ethnique. Les *Maces* », *Africa Romana*, 16, Rome, 2006, p. 411; id., « M06a. Maces », *Enc. Berb.*, 30, 2010, p. 4462) voulait pourtant identifier les *Macares Vagi* de Corippe avec les Maces.
[269] Saint Hippolyte, *Chronique*, éd. H. Bauer, p. 78, § 145.
[270] *Exerpta Barbari*, éd. C. Frick, *Chronica minora*, I, p. 202.
[271] *SEG*, 9, 356 et 414 : provenance de Ptolémaïs et Taucheira ; cf. G. Oliverio, *Documenti antichi dell'Africa Italiana*, II, *Cirenaica*, 2, *Il decreto di Anastasio su l'ordinamento politico-militare della Cirenaica*, Bergame, 1936, p. 160.
[272] Cf. Desanges, *Catal.*, p. 106-7.
[273] *Stadiasmus Maris Magni*, 98-99 (*GGM*, I, p. 463-464).
[274] Rebuffat, R., « Notes d'onomastique ethnique. Les *Maces* », *op. cit.*, p. 410 ; id., « M06a. Maces », *op. cit.*, p. 4461.
[275] Rebuffat, R., « Notes d'onomastique ethnique. Les *Maces* », *op. cit.*, p. 410 et 413.
[276] *Ibid.* ; id., « M06a. Maces », *op. cit.*, p. 4461.

Selon R. Rebuffat, le peuple des Maces recouvrait en réalité sous cette appelation une multitude de peuplades depuis la Tunisie du sud jusqu'aux confins ouest de la Cyrénaïque, dont les noms ont été formés selon un radical MK- (pouvant être phonétiquement déformé en BK- ou VK-, et alternant avec MKh-)[277]. L'élargissement de ce radical différant selon la localisation des diverses tribus qui composent le « bloc mace primitif », a permis à R. Rebuffat de les répertorier selon deux fractions, l'une orientale, l'autre occidentale[278]. Toutefois, S. Chaker[279] nous met en garde sur ces rapprochements et déclare que l'« on ne peut parler de manière trop affirmative d'un « radical MK- » dans la mesure où en berbère le *m-* initial est très souvent un mophème dérivationnel, nominal (nom d'agent, nom d'action, adjectif) ou verbal (marque de moyen/passif/réciproque) ». Ainsi, il est impossible que le M- initial, s'il est bien un morphème dérivationnel, puisse alterner avec B-, V- ou quoi que ce soit d'autre, en dehors de N-.

Ce n'est qu'à la fin du III^e^ siècle que les Maces sont désignés par le terme générique de Gétules. On trouve alors sur le territoire de ces Maces Gétules, selon l'appelation de R. Rebuffat, les *Gaetulos*, *accolas Syrtium* vaincus par Cornelius Cossus[280], le toponyme *Gaetulu* situé par la *Table de Peutinger* entre Oea et Lepcis, les *Bagi* (*Vagi*) *Getuli* au sud de Sabratha et à l'ouest du Cinyps, les *Getuli* au nord et au sud d'une montagne qui se trouve au-delà de l'Autel des Philènes, et enfin les Syrtes gétuliques de Claudien[281].

Après la guerre gétulique et la victoire de Cornelius Cossus, « une longue symbiose se dessine à nouveau avec les cités côtières et avec l'Empire » [282]. Puis, à partir peut-être de la fin du III^e^ s., mais surtout dans la seconde moitié du IV^e^ siècle, les Nasamons, qui étaient probablement dès l'origine une des fractions des Maces selon R. Rebuffat[283], vont revendiquer leur particularité en se détachant d'eux et en déferlant sur la Tripolitaine puis la Cyrénaïque. Cet irrédentisme leur aurait valu d'être rebaptisés *Austuriani*[284] ou Laguatan[285]. Cependant, certains ont soutenus que le terme Nasamon, en dehors d'emplois vagues et poètiques, disparaît dans l'antiquité tardive. Il est alors difficile de confondre les *Austuriani* et les Laguatan avec les Nasamons, comme d'en faire une fraction des Maces.

- Les *Makatoutae*

Selon Ptolémée[286] ils se trouvaient « au-dessus », soit au nord des monts *Ouelpa* qui s'étendent le long de la Grande Syrte, au sud des dunes d'Héraklès[287], et au sud-ouest des Asbystes[288]. Nous pouvons donc les situer à l'ouest de la Cyrénaïque et à l'est des autels des

---

[277] id., « M06a. Maces », *op. cit.*, p. 4460.
[278] Rebuffat, R., « Notes d'onomastique ethnique. Les *Maces* », *op. cit.*, p. 411-2.
[279] Chaker, S., « M06b. MACES et autres noms propres anciens : mise au point linguistique complémentaire », *Enc. Berb.*, XXX, 2010, p. 4465.
[280] Florus, II, 31.
[281] Claudien, *Éloge de Stilichon*, I, 258 : *stant puluere Syrtes Gaetulae.*
[282] Rebuffat, R., « Notes d'onomastique ethnique. Les *Maces* », *op. cit.*, p. 417 ; id., « M06a. Maces », *op. cit.*, p. 4462.
[283] Rebuffat, R., « Notes d'onomastique ethnique. Les *Maces* », *op. cit.*, p. 414.
[284] Cf. Desanges, J., « A325. Austoriani / Austur », *Enc. Berb.*, VIII, 1990, p. 1170.
[285] Rebuffat, R., « Notes d'onomastique ethnique. Les *Maces* », *op. cit.*, p. 414 ; cf. Modéran, Y., *Les Maures et l'Afrique romaine (IV^e^-VII^e^ siècle)*, Rome, 2003, p. 219-249, en particulier p. 245-249 ; id., « L03b. Les Laguatan : le problème des migrations "néo-Berbères" », *Enc. Berb.*, XXVIII, 2008, p. 4319.
[286] Ptolémée, IV, 4, 6 (éd. C. Müller, p. 670) : Μακατοῦται.
[287] Ptolémée, IV, 4, 5 (éd. C. Müller, p. 668) ; *Stadiasmus maris Magni*, 66 (*GGM*, I, p. 452-453).
[288] Ptolémée, IV, 4, 6 (éd. C. Müller, p. 669).

Philènes. Comme le suggère J. Desanges, il peut très bien s'agir d'une branche des *Makae Syrtites* de Ptolémée[289]. Des *Maketae* sont signalés dans une lettre de Synésios de Cyrène comme ayant pris part au début du V^e^ s. aux raids des *Austuriani* contre la Pentapole[290]. Il faut peut-être alors les confondre avec les *Makatoutae*.

- Les Cisippades

Ils sont mentionnés par Pline[291] au I^er^ s. ap. J.-C., et semblent habiter le rivage occidental de la Grande Syrte. Cette localisation semble trop orientale à J. Desanges car Pline cite juste après cette tribu celle des Lotophages *Machroes* qu'il place au sud-est des Cisippades[292]. Et d'après J. Desanges, ces Lotophages *Machroes* devaient correspondre aux *Makhlues* d'Hérodote et aux *Makhrues* de Ptolémée qui se trouvaient dans les environs de la Petite Syrte[293]. Il propose de voir une parenté du nom des Cisippades avec l'agglomération de *Gidaphtha*[294] ou de *Cithiphtha*[295] située sur le littoral entre *Gightis* (Bou Ghara) et le promontoire *Zitha* (Ras Chemmakh) : « les Cisippades auraient été établis, au moins un certain temps, dans la presqu'île des Accara et sur le golfe de Bou Ghara, non loin des Cinithi(i) »[296]. Par ailleurs, deux inscriptions de la seconde moitié du I^er^ s. ap. J.-C. et du III^e^ s. ap. J.-C. font état d'une cohorte de Cisippades fournie à l'armée impériale[297] .

- Les *Muduciuuii*

Ils sont signalés par une inscription datée de septembre 87 ap. J.-C.[298], d'après laquelle il semble que leur territoire touchait à celui des *Zamucii* dans la région de Syrte. Il est possible qu'ils aient été apparentés aux *Moukhthousii*[299].

- Les *Zamucii*

Cette tribu nous est connue par la même inscription du règne de Domitien qui figure sur une borne délimitant le territoire des *Zamucii* par rapport à celui des *Muduciuuii*. Celle-ci fut retrouvée à 3 km à l'est de Syrte. Selon J. Desanges, il est possible que cette tribu soit identique aux *Samamukii* (ou *Samukii*) de Ptolémée[300].

---

[289] Desanges, *Catal.*, p. 152 ; id., « M18. Makatoutae », *Enc. Berb.*, XXX, 2010, p. 4531. Cf *supra*, « Maces », p. 46 sq.
[290] Synésios, *Epist.*, 130, 19 : Μακέται. Cf. Desanges, J., « M19. Maketae », *Enc. Berb.*, XXX, 2010, p. 4531-4532.
[291] Pline, *H. N.*, V, 27.
[292] Id., V, 28 ; Desanges, J., « C72. Cisippades », *Enc. Berb.*, XIII, 1994, p. 1977.
[293] Hérodote, IV, 178 ; Ptolémée, IV, 3, 6 (éd. C. Müller, p. 641).
[294] Ptolémée, IV, 3, 3 (éd. C. Müller, p. 626).
[295] *Stadiasmus maris Magni*, 105 (*GGM*, I, p. 467).
[296] Desanges, J., « C72. Cisippades », *op. cit.*, p. 1977.
[297] *CIL*, V, 8185 ; XVI, 39 et 46 ; *AE*, 1968, 446 ; *CIL*, III, 14429. Cf. Desanges, *Catal.*, p. 87 et n. 4 à 6 ; id., « C72. Cisippades », *op. cit.*, p. 1977.
[298] *IRT*, n° 854.
[299] Desanges, *Catal.*, p. 117. Cf. *infra*, « *Moukhthousii* », p. 63.
[300] Desanges, *Catal.*, p. 142. Cf. *infra*, « *Samamukii* », p. 64 sq.

- Les *Elaeones*

Ptolémée[301] les place sous les *Cinyphii* et « au-dessus » des Maces syrtites. J. Desanges propose d'y voir une fraction des *Seli* qui occupait la région de *Macomades* (Mersa Zaafràn ou Sirte) à partir du fleuve *Be* (oued Baï)[302].

- **Du Cinyps à l'est de la Petite Syrte :**

- Les Cinyphii (*Kinuphii*)

Cette tribu est citée par Silius Italicus et Ptolémée. Le premier auteur évoque des Maces engagés dans l'armée d'Hannibal. Il les appelle « les Maces des bords du Cinyps »[303]. Le Cinyps est un fleuve qui a été identifié avec l'oued Caam, situé à 18 km au sud-est de Lepcis Magna. Il prend sa source dans le plateau de Tarhuna et rejoint la mer entre Homs et Zliten[304]. Silius Italicus précise qu'il s'agit d'un peuple hirsute, couvert d'une peau de bouc velue et armé de la *cateia*, une sorte de boomerang[305]. En revanche, Ptolémée les dissocie du Cinyps et les distingue des Maces, qu'il place plus au sud et qu'il qualifie de *Makae Syrtitae*[306]. Toutefois, il devait exister des Maces sur la côte occidentale de la Grande Syrte. Selon J. Desanges[307], même si Ptolémée situe les *Cinyphii* bien trop à l'est du fleuve Cinyps dont ils portent le nom, il faudrait plutôt les voir sur les rives de celui-ci. De plus, Ptolémée fixe trop à l'ouest le cours du Cinyps, entre les *Nigitimi* et les Lotophages. J. Desanges propose alors de reconnaître dans les *Cinyphii* une fraction des Maces qu'Hérodote plaçait déjà au voisinage du Cinyps[308] et mentionnait comme étant des alliés des Carthaginois lorsque ceux-ci chassèrent le spartiate Dorieus des bords du Cinyps à la fin du VI^{e} s. av. J.-C.[309]. Les *Cinyphii* sont donc les habitants de la région du Cinyps[310].

- Les Gindanes

Seuls deux auteurs évoquent cette tribu : Hérodote et Stéphane de Byzance. Le premier la place à la suite des Maces riverains du Cinyps vers le couchant. Il indique que les femmes portent de nombreux anneaux de cuir[311] correspondant « à chaque homme avec qui [chacune] a commerce » et « celle qui en a le plus, celle-là est considérée comme la plus méritante, puisqu'elle a été aimée par le plus d'hommes »[312]. Ainsi, d'après ce témoignage éloquent d'Hérodote, la valeur d'une femme gindane dépend de son attrait sexuel. Le deuxième en fait un peuple lotophage[313]. Peut-être, comme le suggère Rawlinson, cité par St. Gsell[314], le nom libyque des Lotophages continentaux était-il Gindanes. D'ailleurs, Hérodote précise qu'« une pointe qui fait saillie dans la mer en avant de ces Gindanes est occupée par les

[301] Ptolémée, IV, 3, 6 (éd. Müller, p. 638).
[302] Desanges, *Catal.*, p. 88 ; id., « E10. Elaeōnes », *Enc. Berb.*, XVII, 1996, p. 2595-6. Cf. *supra*, « Psylles », p. 43 sq.
[303] Sil. Ital., *Pun.*, II, 60.
[304] Sur le fleuve Cinyps, cf. Trousset, P., « C69. Cinyps (Kinups) », *Enc. Berb.*, XIII, 1994, p. 1961-2.
[305] Sil. Ital., *Pun.*, III, 275-278.
[306] Ptolémée, IV, 3, 6 : Κινύφιοι (éd. C. Müller, p. 638). Cf. *supra*, « Maces », p. 46.
[307] Desanges, *Catal.*, p. 87.
[308] Hérodote, IV, 175.
[309] Hérodote, V, 42 ; Desanges, J., « C68. Cinyphii », *Enc. Berb.*, XIII, 1994, p. 1960-1.
[310] Pline, *H. N.*, V, 27 : *Cinyps fluvius ac regio.*
[311] Sur ces anneaux, cf. Colin, *Les peuples libyens*, p. 22 et n. 33.
[312] Hérodote, IV, 176.
[313] Stéph. de Byz., *s. v.* Γινδᾶνες (éd. Meineke, p. 208).
[314] Gsell, *Hérodote*, p. 130.

Lotophages »[315]. Selon J. Desanges, cette pointe pourrait correspondre à la presqu'île de Zarsis[316]. Ce peuple devait alors se trouver dans la région de Ben Gardane, à l'est de l'actuelle Médenine.

- Les *Gnade*

D'après les indications de la *Table de Peutinger*[317] qui les qualifie de *Getuli* en les situant au nord du mont dont est issu le *Lethon*, fleuve qui se jette dans la mer au voisinage de Bérénike (Benghazi), nous pouvons placer les *Gnade* au sud-est de Benghazi. Le *Lethon* est mentionné par Strabon[318], Pline[319] et Ptolémée[320], et devrait plutôt désigner des eaux souterraines aux environs de Benghazi[321].

Cependant, la *Table de Peutinger* désigne le lac dans lequel se déverse le *Lethon* sous le nom de Triton. Ce lac a parfois été placé par erreur dans le voisinage de Bérénike, alors qu'il devait se trouver dans la Petite Syrte. C'est donc pour cela que J. Desanges[322] émettait l'hypothèse d'y voir peut-être plutôt les Gindanes d'Hérodote qui ne se trouvaient pas très éloignés de la Petite Syrte et donc du lac Triton. Nous ne les indiquerons pas sur la carte.

- Les Lotophages (*Lotophagi*)

Ce peuple était connu depuis fort longtemps comme le relate l'*Odyssée* d'Homère lorsqu'Ulysse parvint au pays des Lotophages ou mangeurs de fruits du lotos[323].

Hérodote[324] les situe sur le continent, occupant une pointe qui s'avance dans la mer, en avant des Gindanes et à l'est des Machlyes. Pour St. Gsell[325], ils devaient se trouver plus à l'est, comme les situe le *Périple* du pseudo-Scylax vers le milieu du IV^{e} s. av. J.-C., entre la Grande Syrte et l'ouverture de la Petite, dans la région de *Tarikheiae*, probablement le Bahiret el-Biban, la « petite mer » en Tunisie du sud.

Polybe[326] et Strabon[327] les placent à Djerba, mais Strabon appelle *Lotophagitis* la Petite Syrte.

Pomponius Méla[328] les situe sur la côte de la Cyrénaïque, entre le Cap Bryon et le cap Phycous.

Pline[329], tout en signalant que le lotos croît près des Syrtes et chez les Nasamons, situe les Lotophages, « que certains ont appelés Machroes »[330], dans le fond de la Grande Syrte et en parle au passé : « Au fond du golfe était la côte des Lotophages […] jusqu'aux autels des

[315] Hérodote, IV, 177.
[316] Desanges, J., « G51. Gindanes », *Enc. Berb.*, XX, 1998, p. 3137.
[317] *Table de Peutinger*, segm. VIII, 3.
[318] Strabon, XVII, 3, 20.
[319] Pline, *H. N.*, V, 31.
[320] Ptolémée, IV, 4, 3 (éd. C. Müller, p. 666).
[321] Cf. Chamoux, *Cyrène*, p. 226-7.
[322] Desanges, *Catal.*, p. 151.
[323] Homère, *Od.*, IX, 80-104 ; cf. Gsell, *Hérodote*, p. 94-96.
[324] Hérodote, IV, 177.
[325] Gsell, *Hérodote*, p. 131.
[326] Polybe, I, 39, 2 ; XXXIV, 3, 12.
[327] Strabon, III, 4, 3 ; XVII, 3, 17.
[328] Pomp. Méla, *Chor.*, I, 37.
[329] Pline, *H. N.*, XIII, 104.
[330] Pline, *H. N.*, V, 28 (traduction de J. Desanges) : « quos quidam Machroas dixere ».

Philènes »[331]. Aussi l'appellation de « Alachroes », comme elle apparaissait dans les manuscrits, a-t-elle été corrigée en « Machroes », s'expliquant par la confusion de M et du groupe ΑΛ. Il semble, selon J. Desanges, que Pline confonde les deux Syrtes, car il place le lac et le fleuve Triton non loin des autels des Philènes : « à partir de ces autels, sans beaucoup s'enfoncer dans le continent, on trouve un vaste marais qui reçoit le fleuve Triton et lui emprunte son nom »[332]. De plus, nous savons par Hérodote[333] que les *Machroes*, ou *Makhrues* ou encore *Makhlues*, se nourrissaient en partie de lotos. De plus, il est bien établi que ces *Makhlues*[334] sont des riverains de la Petite Syrte.

Pomponius Méla[335] et Pline[336] ont opéré un transfert général des données des auteurs précédents de la bordure sud-orientale de la Petite Syrte vers l'est : le premier situant les Lotophages sur le littoral nord-est de la Grande Syrte, et le second les localisant au fond de la Grande Syrte.

Ptolémée[337] place les Lotophages sur le Cinyps, mais il appelle *Lotophagitis* l'île de Djerba. J. Desanges souligne le fait qu'il avait situé les Cinyphii loin à l'est du Cinyps[338], ce qui signifierait qu'il a également localisé trop à l'est les Lotophages du continent.

Denys le Périégète[339], qui écrit à l'époque de l'empereur Hadrien, place les Lotophages à l'est de Neapolis (Lebda), tandis que Stéphane de Byzance[340] indique que les Gindanes sont un peuple lotophage.

Il y eut certainement des peuples lotophages à Djerba et sur le littoral de la Djeffara, mais il est également probable qu'il y ait eu des Lotophages en Tripolitaine et en Cyrénaïque. En effet, la difficulté de localisation réside dans le nom de « Lotophage » qui en grec évoque l'alimentation de ces peuples et ne donne donc aucune précision ethnique[341]. En effet, il existait, et il existe toujours, plusieurs espèces de lotos[342]. Il ne faut pas confondre le lotos mentionné par Hérodote, qui est un arbuste, avec le nénuphar bleu d'Égypte. Le lotos d'Hérodote était un arbuste épineux, dont le fruit avait la grosseur d'une baie de lentisque et avait une saveur douce, rappelant celle de la datte. Selon l'historien, les Lotophages ainsi que les Machlyes s'en nourrissaient, et les Lotophages en faisaient aussi du vin[343]. D'après le pseudo-Scylax, il existait à Djerba deux espèces de lotos : l'une qui se mangeait et l'autre avec laquelle on faisait du vin. Ce même auteur précise d'ailleurs que la variété la plus savoureuse n'a pas de noyau et est « de la grosseur d'une arbouse »[344], « ce qui suppose une culture » remarque A. de Candolle, cité par St. Gsell[345]. À l'époque de Louis XVI, lors d'un

[331] *Ibid.* : « In intimo sinu fuit ora Lotophagon […] ad Philaenorum aras ».
[332] *Ibid.* : « Ab his non procul a continente palus uasta amnem Tritonem nomenque ab eo accipit ».
[333] Hérodote, IV, 178.
[334] Le flottement r/l est banal. Cf. *infra*, « Machlyes », p. 59.
[335] Pomp. Méla, *Chor.*, I, 37.
[336] Pline, *H. N.*, V, 28.
[337] Ptolémée, IV, 3, 6 et IV, 3, 12 (éd. C. Müller, p. 638 et p. 661)
[338] Cf. *supra*, « Cinyphii », p. 50.
[339] Denys le Périégète, 206 (*GGM*, II, p. 113).
[340] Stéph. de Byz., *s. v.* Γινδᾶνες (éd. Meineke, p. 208).
[341] Desanges, J., « L32. Lotophages », *Enc. Berb.*, XXVIII, 2008, p. 4441.
[342] Pline l'Ancien, *H. N.*, V, 1ère partie (1-46), Belles Lettres, Paris, 2003, commentaire de J. Desanges, p. 267 : le lotos est signalée en Cyrénaïque, mais non les Lotophages, par Hérodote (II, 96) et Théophraste (*H. P.*, IV, 3, 4). Le Périple de Scylax (110, *GGM*, I, p. 87) signale à Djerba deux espèces de lotos.
[343] Hérodote, IV, 177 ; Gsell, *Hérodote*, p. 94-96.
[344] Pseudo-Scylax, *Périple*, 110 (*GGM*, I, p. 87).
[345] Gsell, *Hérodote*, p. 95, n. 7 ; cf. Candolle, A. de, *Origine des plantes cultivées*, 3e éd., Paris, 1886, p. 156.

voyage dans le nord de l'Afrique, le botaniste Desfontaines[346] a voulu reconnaître en cet arbuste une espèce sauvage de jujubier. Celui-ci est d'ailleurs très répandu en Afrique du nord, et les habitants mangent encore ses fruits.

1.1.4.2. Les peuples de Libye intérieure

- Les Garamantes et les Gamphasantes

Il y eut souvent confusion entre ces deux peuples chez les auteurs antiques.

Les Garamantes se trouvent au sud des Nasamons, dans « la contrée des bêtes sauvages », selon Hérodote[347]. J. Desanges[348] souligne qu'il s'agit du seul peuple qu'Hérodote attribue à la Libye des bêtes sauvages (zone intermédiaire entre les pays du littoral et le désert). Dans ses manuscrits, Hérodote appelle ce peuple « Garamantes »[349]. Il dit d'eux qu'ils « fuient tous les hommes et toute société » et qu'ils « ne possèdent aucune arme de guerre et ne savent pas se défendre »[350]. Il ne s'agit donc pas des Garamantes de la bordure septentrionale du désert qui faisaient la chasse aux Éthiopiens troglodytes ! Stéphane de Byzance et Eustathe ont lu Garamantes à travers Hérodote[351]. En revanche, Pomponius Méla[352] et Pline[353] en copiant un auteur qui s'inspirait d'Hérodote, écrivent Gamphasantes, leur nom véritable.

Le fait qu'Hérodote place ce peuple au sud des Nasamons signifie que les Gamphasantes devaient se trouver au sud de la Grande Syrte. Un peu plus loin l'historien précise davantage leur situation, à dix journées à l'ouest d'Augila (300-350 km)[354]. Ils se trouvent donc bien trop à l'est de *Garama* (actuelle Jarma, Djerma ou Germa) pour être confondus avec les Garamantes. Et on ne peut pas non plus penser qu'ils habitaient la Phazanie, dont fait partie *Cidamus* (Ghadamès) selon Pline[355], bien que leur nom (Gamphasantes) soit très ressemblant à celui de cette région. La difficulté de localiser avec exactitude cette tribu a conduit J. Desanges à conclure qu'il devait s'agir d'un peuple errant et dispersé[356].

« Les Garamantes sont le peuple du Sahara dont les Grecs et les Latins parlent le plus souvent » affirme St. Gsell[357]. Hérodote cite les Garamantes parmi les peuples établis à l'intérieur de la Libye (Ammoniens, Garamantes, Atarantes, Atlantes), sur « l'élévation sablonneuse qui s'étend depuis Thèbes d'Égypte jusqu'aux colonnes d'Héraclès »[358]. Ce peuple, « fort nombreux », habite un tertre de sel, où l'on trouve « de l'eau et un grand nombre de dattiers qui portent des fruits »[359]. Ils sont un peuple de cultivateurs car « ils apportent de la

---

[346] Peyssonnel, J. A. (de), Desfontaines, R. L., *Voyage dans les Régences de Tunis et d'Alger*, M. Dureau de La Malle (éd.), II, Paris, 1838, p. 307-322.
[347] Hérodote, IV, 174.
[348] Desanges, *Catal.*, p. 92.
[349] Hérodote, IV, 174.
[350] Hérodote, IV, 174.
[351] Stéph. de Byz., *s. v.* Γαράμαντες (éd. Meineke, p. 198) ; Eusthate, *Comm. de Denys le Périégète*, v. 217 (*GGM*, II, p. 254-5). Cf. Desanges, J., « L'Afrique dans les *Ethnika* de Stéphane de Byzance », *Visions de l'Occident romain, Hommages à Yann Le Bohec*, I, Paris, 2012, p. 153-165.
[352] Pomp. Méla, *Chor.*, I, 47.
[353] Pline, *H. N.*, V, 45.
[354] Hérodote, IV, 183.
[355] Pline, *H. N.*, V, 35.
[356] Desanges, J., « G7. Gamphasantes », *Enc. Berb.*, XIX, 1997, p. 2961-62.
[357] Gsell, *Hérodote*, p. 150 et n. 2.
[358] Hérodote, IV, 181.
[359] Hérodote, IV, 183.

terre sur le sel, et, cela fait, ensemencent »[360]. Cette pratique de l'agriculture, qui a été également indiquée par Lucain[361] et Corippe[362], paraît tout à fait vraisemblable. En effet, Henri Duveyrier relate avoir vu à Harêr, dans le Tassili, un plateau rocheux sur lequel on avait étendu de la terre pour y faire des cultures de dattiers, de vignes et de céréales[363]. Les Garamantes élèvent aussi des bœufs « qui paissent à reculons » à cause de leurs « cornes inclinées en avant »[364].

Par ailleurs, signalons que les Amantes, peuple cité par la plupart des manuscrits comme faisant suite aux Maces, ne sont autres que des Garamantes ([Gar]amantes). Le premier à avoir remarqué cet ethonyme corrompu est F. Jacoby, auquel s'est rallié J. Desanges[365].

Hérodote situe l'oasis des Garamantes à dix jours de marche d'Augila. Il précise que le chemin le plus court de chez eux au littoral est de trente jours de marche et conduit au pays des Lotophages. D'après St. Gsell, les dix journées de marche à partir d'Augila nous conduiraient à Zella, au sud-est de l'oasis de Djofra. Cette affirmation lui provient de Vivien de Saint Martin qui faisait remarquer que le géographe arabe Edrisi comptait dix journées de marche d'Augila à Zala[366]. Puis St. Gsell fait remarquer que les trente journées nous reportent bien plus au sud-ouest, en plein Fezzan. Cet écart ne l'étonne pas du tout. Il souligne que si les Garamantes étaient un peuple fort nombreux, alors ils ne durent pas occuper une seule oasis, mais plusieurs sur un territoire étendu.

La seconde donnée, d'après les indications de Pline[367] et de Ptolémée[368], nous renverrait à une route Ghightis ou Lepcis – Ghadamès – Edéri – Jarma en contournant la Hamada el-Homra. C'est sûrement cette route qui était connue à l'époque d'Hérodote, et il est permis de croire qu'elle répondait à la route moderne. Mais Pline ajoute que cette route fut raccourcie de quatre journées sous Vespasien, en 70 ap. J.-C., lors d'une expédition contre les Garamantes, par la découverte de l'*iter praeter Caput Saxi* (« par la crête du roc »)[369]. Cette route passe par Mizda, le plateau rouge (Hamada el-Homra), Edéri et Jarma. Selon St. Gsell, cet itinéraire demandait vingt quatre jours jusqu'à Mourzouk et vingt et un jusqu'à Jarma. Cependant, cette route de l'ouest était bien plus pénible à emprunter que la route de l'est, plus longue.

Ptolémée[370] attribue une vaste région aux Garamantes, entre les sources du *Bagrada* (Medjerda) et le lac *Nouba* (lac Nusap de la *Table de Peutinger*), dans laquelle se trouvaient les gorges garamantiques.

Comme le suggèrent les nombreuses représentations pariétales[371] du Fezzan montrant des guerriers armés, parfois montés, ainsi que des chars à quatre chevaux, les Garamantes semblent avoir été un peuple particulièrement belliqueux à l'encontre de ses voisins, et plus

[360] Hérodote, IV, 183.
[361] Lucain, *Pharsale*, IV, 333-334.
[362] Corippe, *Joh.*, VI, 198-9.
[363] Gsell, *Hérodote*, p. 173 ; Duveyrier, Les *Touareg du Nord : exploration du Sahara*, Paris, 1864, p. 439.
[364] Hérodote, IV, 183. Sur l'agriculture pratiquée par les Garamantes, cf. *infra*, p. 643-647.
[365] *FGrHist.*, III C 1, n° 137b, p. 329 ; Pline l'Ancien, *H. N.*, V, 1ère partie (1-46), commentaire de J. Desanges, § 34, n. 2, p. 376 sq.
[366] Gsell, *Hérodote*, p. 148 et p. 148, n. 1.
[367] Pline, *H. N.*, V, 38.
[368] Ptolémée, I, 10, 2 (éd. C. Müller, p. 26).
[369] *Ibid.*
[370] Ptolémée, IV, 6, 5 (éd. C. Müller, p. 742).
[371] Cf. Mattingly, D. J., *The Archaeology of Fazzān*, I, *Synthesis*, Londres (Society for Libyan Studies), 2003, p. 279-317.

particulièrement envers ceux qui étaient situés au nord de leur royaume. Mais en ce qui concerne les chars, nous pensons qu'ils n'étaient utilisés que pour défendre les frontières de leur territoire[372]. Ces représentations n'avaient peut-être pour objet que d'effrayer d'éventuels ennemis. Toutefois, lorsque les Garamantes sentaient leur territoire menacé, ils n'hésitaient pas à prendre les devants en lançant des attaques. Ils firent bien plus pression sur la province de Tripolitaine que sur la Cyrénaïque. En effet, les auteurs antiques ont rapporté de nombreux témoignages sur les attaques des Garamantes dans la région de Lepcis Magna. Tacite[373] nous dit d'eux qu'ils étaient des pillards redoutés et qu'ils apparaissaient dans le voisinage du littoral quand les occasions leur semblaient favorables. Ils furent alors châtiés par les Romains à plusieurs reprises[374]. Alors que pour leurs expéditions en Cyrénaïque, une seule nous est rapportée par Florus[375] qui fait mention de Sulpicius Quirinius, vainqueur sous Auguste des Marmarides et des Garamantes. Aussi cette résistance continuelle des Garamantes face à l'expansionisme de Rome, en particulier de la fin du I^er^ s. av. J.-C. jusqu'au I^er^ s. ap. J.-C.[376], leur a-t-elle valu d'être dépeints par les auteurs antiques comme un peuple cruel constituant une grande menace pour le monde méditerranéen. Mais au regard de la brillante civilisation qu'ils ont su développer depuis 1000 av. J.-C. jusque 700 ap. J.-C., et dont la période florissante se situe entre 500 av. J.-C. et 500 ap. J.-C., ce n'est surement pas le plus bel hommage qu'on aurait pu leur rendre comme le souligne D. J. Mattingly : « Yet it is inconceivable that over several centuries of diplomatic, military and trading contact, that the Roman empire lacked a better understanding of the Garamantes »[377]. En effet, les Garamantes ont su développer une civilisation basée sur une société hiérarchisée, régie par des rois et possédant son propre alphabet libyque. L'âge d'or des Garamantes se situe entre 1 et 400 ap. J.-C. et a été qualifiée par D. J. Mattingly de « Classic Garamantian phase »[378]. Cette période a vu l'émergence de *Garama* en tant que capitale[379] et le développement d'un urbanisme sans précédent dans la vallée du wādī al-Ajāl avec l'édification de monuments publics, funéraires et religieux[380].

Si les Garamantes apparaissent comme un peuple sédentaire[381], ils se déplaçaient volontiers suivant un mode de vie semi-nomade. En effet, bien que les contacts militaires prédominent dans les sources, il ne faut pas négliger l'importance des relations diplomatique et commerciale qu'ils ont su entretenir avec les Romains, mais également avec les populations vivant au sud de leur royaume. Il semble que les Garamantes aient contrôlé, sans doute au profit des Romains, des territoires forts éloignés vers le sud. Il arrivait d'ailleurs qu'ils convoient des caravanes allant de la côte méditerranéenne jusqu'au Soudan. Ptolémée indique qu'à la fin du I^er^ s. ap. J.-C. leur roi conduisit le romain Iulius Maternus et ses troupes, partis

---

[372] Cf. *infra*, p. 653 et p. 658.
[373] Tacite, *Histoires*, IV, 49-50 ; id., *Annales*, III, 74 ; IV, 23.
[374] Cf. Gsell, *Hérodote*, p. 150, n. 6 ; Desanges, *Catal.*, p. 94, n. 1 ; Mattingly, D. J., *The Archaeology of Fazzān*, *op. cit.*, p. 83-86.
[375] Florus, II, 31.
[376] Mattingly, D. J., *The Archaeology of Fazzān*, *op. cit.*, p. 83.
[377] *Ibid.*, p. 86 (sur les dates avancées, voir p. 9 et 75).
[378] *Ibid.*, p. 348-9.
[379] Cf. Pline, *H. N.*, V, 36 et Ptolémée, IV, 6, 12 (éd. C. Müller, p. 752) qui indiquent comme capitale des Garamantes, Garama. Celle-ci se trouve à 170 km au sud-ouest de Sebha dans l'oued al-Ajāl.
[380] Sur les structures funéraires et religieuses, cf. Mattingly, D. J., *The Archaeology of Fazzān*, *op. cit.*, p. 177-234.
[381] Sur la mise en valeur agricole et le système des foggaras, cf. Mattingly, D. J., *The Archaeology of Fazzān*, *op. cit.*, p. 235-278 et *infra*, p. 645-646.

de Lepcis Magna, après une marche de quatre mois au pays d'Agisymba en vue de mener une expédition contre les Éthiopiens[382]. Le géographe alexandrin[383] ajoute que les Garamantes et les Éthiopiens du Sahara central obéissaient au même roi, signifiant par là-même que les prétentions hégémoniques des Garamantes vers le sud furent considérables[384]. De plus, au sujet des relations entretenues entre les Garamantes et leurs voisins du sud, les Éthiopiens, Hérodote[385] écrit que les Garamantes partaient à la chasse aux Éthiopiens troglodytes sur des chars attelés de quatre chevaux. Cependant, comme le souligne St. Gsell[386], nous ne savons pas à quoi étaient destinés les prisonniers éthiopiens.

Mais en temps ordinaire, les Garamantes devaient entretenir des relations commerciales avec les populations romaines du nord grâce aux pistes caravanières qu'ils contrôlaient à partir de leur territoire et qui menaient aux garnisons militaires du *limes* tripolitain. Plusieurs *ostraca* de Bu Njem datés du troisième quart du III^e^ s. ap. J.-C. relatent le passage des Garamantes dans la garnison[387]. L'un d'entre eux fait état d'une petite caravane de Garamantes porteurs de lettres pour le *praepositus* de *Gholaia*, caravane qui était composée de quatre ânes. Les Garamantes accompagnaient deux Égyptiens et un esclave fugitif répondant au nom barbare de *Gtasazeiheme Opter*[388]. Ce dernier était sans doute destiné à être vendu, car il semble bien que les Garamantes aient pris part à un commerce des esclaves[389].

Nous possédons de nombreuses allusions à ce peuple dans les documents tardifs, et notamment chez Jean de Biclar[390] qui signale qu'en 569 ils conclurent un traité de paix avec l'Empire et se convertirent au christianisme. Ce dernier témoignage, relayé par aucune autre source, reste cependant sujet à caution en l'absence de tout contexte archéologique[391].

- Les *Phazanii*

Ce peuple est mentionné par Pline[392] après la région désolée qui s'étend « au-dessus » de la Petite Syrte ; il possède comme villes : *Alele*, *Cilliba* ou *Culluba*, et *Cidamus* (Ghadamès). Pline prend bien soin de distinguer leur pays de celui des Garamantes dont la capitale est *Garama* (actuelle Jarma). Il place donc ce peuple entre les Troglodytes à l'ouest et les Amantes (qui correspondent probablement aux [Gar]amantes)[393] à l'est. J. Desanges en

---

[382] Ptolémée, I, 8, 4, d'après Martin de Tyr (éd. C. Müller, p. 21). Cf. Desanges, J., « Note sur la datation de l'expédition de Iulius Maternus au pays d'Agisymba », *Latomus*, 23, 4, 1964, p. 713-725 ; id., *Recherches sur l'activité des Méditerranéens*, p. 197-213 ; id., « A97. Agisymba », *Enc. Berb.*, II, 1985, p. 259-261. Voir également l'expédition menée par Suellius Flaccus au sud de Garama à la fin du I^er^ s. ap. J.-C. : Desanges, *Recherches sur l'activité des Méditerranéens*, p. 211-213 ; Mattingly, D. J. et Hitchner, R. B., « Roman Africa : an Archaeological Review », *JRS*, 85, 1995, p. 165-213 ; id., *The Archaeology of Fazzān*, *op. cit.*, p. 85.

[383] *Ibid.*

[384] Mattingly, D. J., *The Archaeology of Fazzān*, *op. cit.*, p. 82 et fig. 3.1., p. 78.

[385] Hérodote, IV, 183.

[386] Gsell, *Hérodote*, p. 151.

[387] Marichal, R., « Les ostraca de Bu Njem », *LibAnt*, suppl. 7, Tripoli, 1992, n° 28, p. 145, n° 71, p. 177-8, n° 72, p. 178-9, n° 147, p. 242-5, voir aussi p. 104-105, 109 et 111.

[388] *Ibid.*, n° 71, p. 177-8 et p. 109 et 111. Cf. Marichal, R., « Les ostraca de Bu Njem », *CRAI*, 123, 1979, p. 451 ; Rebuffat, R., « B109. Bu Njem », *Enc. Berb.*, XI, 1992, p. 1630.

[389] Sur ce commerce, cf. Law, R. G. C., « The Garamantes and transaharian Entreprise in classical times », *Journal of African History*, VIII, 1867, p. 181-200. Cependant, comme nous le verrons au chapitre 7 (*infra*, p. 664-665), il semble qu'il ne faille pas surestimer ce commerce d'esclaves.

[390] Jean de Biclar, a. 569, *MGH a. a.*, t. XI, p. 212.

[391] Mattingly, D. J., *The Archaeology of Fazzān*, *op. cit.*, p. 90.

[392] Pline, *H. N.*, V, 35.

[393] Cf. *supra*, « Garamantes », p. 54.

conclut que le seul repère sûr est Cidamus. D'après ce dernier[394], il est probable que les *Tidamensii* (ou *Kidamensii* = de Ghadamès) de Ptolémée « se confondent plus ou moins » avec les *Phazanii* de Pline, et que les Gamphasantes d'Hérodote, le seul peuple selon l'historien à habiter la Libye des bêtes sauvages, pourraient également être confondu avec les *Phazanii* par leur nom.

Ptolémée[395] mentionne des peuples anonymes de *Phazania* à la fin de la liste des peuples d'Éthiopie (sous l'Égypte), mais le fait qu'il fasse mention, dans ce même passage, des *Eropaei* et des *Nugbeni*, semble indiquer que la *Phazania* de Ptolémée se trouvait au même endroit que celle de Pline[396].

- Les *Tidamensii* (fig. 15, Carte 5 ter)

Ptolémée[397] cite ce peuple sous les *Samamukii*, eux-mêmes se situant à l'est des Lotophages. J. Desanges[398] reprend l'hypothèse proposée par C. Müller, de lire *Kidamensii*, ou habitants de *Cidamus* (Ghadamès), que Procope[399] appelle Kidame. Ce peuple pourrait se confondre avec les *Phazanii* de Pline et les Gamphasantes d'Hérodote[400].

- Les Troglodytes

Ce peuple est mentionné par Hérodote en tant qu'Éthiopiens troglodytes. Voici ce qu'il nous apprend à leur sujet : « Les Éthiopiens troglodytes sont les plus rapides à la course de tous les hommes dont nous ayons entendu parler. Ils se nourrissent de serpents, de lézards et d'autres reptiles. Ils ont un langage qui ne ressemble à aucun autre, mais qui rappelle les cris aigus des chauves-souris. »[401].

St. Gsell, à propos des cris aigus qu'émettaient les Troglodytes, indique qu'il s'agissait peut-être d'un langage sifflé, destiné aux communications à grande distance[402]. Les Troglodytes d'Hérodote devaient se trouver non loin du pays des Garamantes et du Fezzan.

Pline[403] et Pomponius Méla[404], qui ont une source commune, mentionnent des *Trogodytae*. Cette forme d'écriture sans le « l » était courante et se trouve à plusieurs reprises dans les *papyrii* d'Égypte. Cependant, il est difficile de savoir si Τρωγοδύται était la forme originelle et si Τρωγλοδύται était un composé grec correspondant au mode de logement de cette tribu ou bien s'il s'agissait de l'arrangement d'un nom indigène[405].

Les deux auteurs localisent cette tribu à l'est des Augiles et des Garamantes, c'est-à-dire en Cyrénaïque. Il s'agit peut-être, fait remarquer J. Desanges[406], des *Trogodytae* chez qui Pline[407]

---

394 Desanges, *Catal.*, p. 131.
395 Ptolémée, IV, 7, 10 (éd. C. Müller, p. 785).
396 cf. *infra*, « *Eropaei* », p. 62 et « Nygbenii », p. 64.
397 Ptolémée, IV, 3, 6 (éd. C. Müller, p. 642).
398 Desanges, *Catal.*, p. 138.
399 Procope, *De Aede*, 6, 3.
400 Cf. *supra*, « *Phazanii* », p. 56 sq. et « Gamphasantes », p. 53 sq.
401 Hérodote, IV, 183.
402 Gsell, *Hérodote*, p. 151-152.
403 Pline, *H. N.*, V, 43.
404 Pomp. Méla, *Chor.*, I, 23 et 44.
405 Chantraine, P., *Dictionnaire étymologique de la langue grecque. Histoire des mots*, IV-1 (P-Y), Paris, 1968 (rééd. 1977), *s. v.* τρώγω, p. 1142.
406 Desanges, *Catal.*, p. 139-140.
407 Pline, *H. N.*, II, 228.

signale une « source du soleil » qu'il place en Cyrénaïque avec l'oracle d'Ammon. Cependant, il serait peut-être bien plus probable d'y voir une confusion chez Pline d'avec les *Lesaniki* de Ptolémée, peuple troglodyte vivant en Cyrénaïque[408].

En effet, un peu plus loin, Pline[409] et Pomponius Méla[410] vont énumérer successivement les *Trogodytae*, les Garamantes et les *Augilae,* rétablissant ainsi l'ordre géographique dans lequel ces peuples se trouvaient, ordre qui n'avait pas été respecté par les deux auteurs dans les passages cité ci-dessus, nous plongeant dans un flou quasi total.

Pline l'Ancien[411] signale enfin un peuple de Trogodytes identifiable avec les Troglodytes d'Hérodote, à sept journées de marche dans la direction du couchant d'hiver (soit 210-245 kms dans la direction S-W-W) par rapport aux Amantes (sans doute les [Gar]amantes), situés eux-mêmes à douze journées de marche (soit 360-420 kms), à l'ouest de la Grande Syrte, dont il situe l'extrémité occidentale un peu à l'est de Lepcis Magna : « Les Amantes vivent à douze journées de marche de la Grande Syrte vers l'occident. Il y a sept jours de marche, dans la direction du couchant d'hiver, entre eux et les Troglodytes, avec lesquels on ne fait pas d'autres commerce que celui des pierres précieuses, apportées d'Éthiopie, que nous appelons escarboucles ». Ainsi, entre leur pays et celui des [Gar]amantes se trouve la Phazanie. Les distances et la direction indiquée conviendrait alors tout à fait à la région de Ghadamès, alors qu'on a souvent situé ces Troglodytes dans le Tibesti, au sud-est du Fezzan. En effet, St. Gsell souligne que pour Hérodote[412], le bourrelet sablonneux qu'habitent notamment les Garamantes est au midi la dernière zone habitée.

1.1.4.3. Les tribus de la Petite Syrte

La Petite Syrte correspond à l'actuel golfe de Gabès. Plusieurs auteurs mentionnent la Petite Syrte, tels que Scylax, Polybe et Strabon, tandis qu'Hérodote n'en signale qu'une, la Σύρτις, ou Grande Syrte. Lorsque celui-ci énumère les tribus de la Petite Syrte c'est en ces termes qu'il le fait : « Du côté de la mer, ils (les Lotophages) ont pour voisins les Machlyes. […] Ils s'étendent jusqu'à un grand fleuve, appelé Triton. Ce fleuve débouche dans un grand lac, appelé Tritonis… »[413]. Le lac Tritonis devait correspondre à l'actuel chott el-Djerid qui s'étend à l'intérieur des terres, à l'ouest de Gabès.

[408] Cf. *supra*, « Lasaniki », p. 40, p. 41, fig. 9 et *infra*, 1.3.5., p. 75 sq.
[409] Pline, *H. N.*, V, 45.
[410] Pomp. Méla, *Chor.*, I, 44-46.
[411] Pline, *H. N.*, V, 34 ; cf. Gsell, *Hérodote*, p. 152.
[412] Hérodote, IV, 181.
[413] Hérodote, IV, 178.

- ***D'après les sources antérieures à l'ère chrétienne***

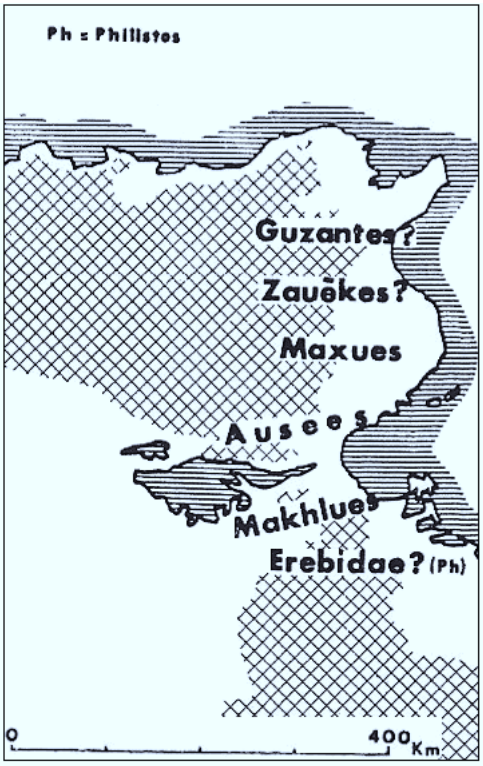


Fig. 13 : Carte 5 : Les tribus de la Petite Syrte à l'époque grecque
(Carte établie d'après J. Desanges, *Catalogue*, carte n° 6)

- Les *Erebidae*

Ils sont mentionnés par Stéphane de Byzance[414], citant Philistos le Syracusain qui écrivait au IV^e^ s. av. J.-C. Ils devaient se situer au sud des Machlyes d'Hérodote.

- Les Machlyes (*Makhlues*)

D'après Hérodote[415], ils s'étendent entre les Lotophages et le Triton qui les sépare des Ausees, et ils « laissent pousser leurs cheveux sur le derrière de la tête ».

Nicolas de Damas[416] les désigne sous une forme corrompue. Pline[417], citant Calliphane, fait des Machlyes des êtres androgynes vivant au voisinage des Nasamons, et « au-dessus » d'eux. Mais comme nous l'avons vu précédemment, il commet une erreur de localisation au sujet des *Machroes*, qui vient d'une confusion entre les deux Syrtes[418]. Ptolémée[419] les cite sous le nom de *Makhrues* (Machryes), et les situe « sous » les *Makhuni* (Machyni), situés eux-mêmes jusqu'à la Petite Syrte qui commence à *Thaenae* (Hr Thyna). Stéphane de Byzance[420] les cite sous le nom de *Makrues*.

---

414 Philistos *apud* Steph. de Byz., *s. v.* Ἐρεβίδαι (éd. Meineke, p. 275 ; *FHG*, I, p. 188, F 33).
415 Hérodote, IV, 178 et 180.
416 Nicolas de Damas, 136 (*FHG*, III, p. 462-3) : Μαχλυεῖς Λίβυες.
417 Pline, *H. N.*, VII, 15.
418 Cf. Desanges, J., « M20. Makhlues/Makhrues », *Enc. Berb.*, XXX, 2010, p. 4532-4533.
419 Ptolémée, IV, 3, 6 (éd. C. Müller, p. 641).
420 Stéph. de Byz., *s. v.* Μάκρυες (éd. Meineke, p. 429).

- Les Auses (*Ausees*)

Les *Ausees* sont mentionnés par Hérodote[421], puis par Stéphane de Byzance[422], comme étant des nomades riverains du lac Tritonis, séparés des Machlyes à l'est par le Triton qui vient s'y jeter. D'après Hérodote, les Auses laissent pousser leurs cheveux sur le devant de la tête, contrairement aux Machlyes qui les laissent pousser sur l'arrière. De plus, « ils possèdent les femmes en commun, ne contractant pas de mariages mais s'accouplant comme des bêtes ». Ainsi, l'institution du mariage était inconnue de ce peuple qui préférait prôner la liberté sexuelle. Et, lorsqu'un enfant né de ces émois arrivait dans son troisième mois, il était considéré comme « le fils de celui à qui il ressemble ». Par ailleurs, les Auses rendaient un culte à Athéna et des batailles rituelles avaient lieu en son honneur opposant les jeunes filles de cette tribu à celles de leurs voisins, les Machlyes[423].

J. Desanges[424] soulève une question quant à un probable rapprochement du nom de cette tribu avec le nom du fleuve *Ausere* situé par l'Anonyme de Ravenne[425] et par la *Table de Peutinger*[426] au sud ou à l'est d'*Agarmi Auceritum*, se jetant dans la mer entre *Zitha* (Ziane) et *Putea Pallene* (Ksar Nouâra ?). Ce fleuve pourrait correspondre au wadi Neffetia qui forme en son cours inférieur la Sebkhat el-Melah, ou bien au wadi Bou Ahmed qui se jette dans le golfe de Bou Ghrara, à l'ouest de Ziane[427].

- Les Maxyes (*Maxues*)

Ils constituaient le premier des peuples cultivateurs cités par Hérodote[428] à l'ouest du fleuve Triton. Il s'agit donc de sédentaires « chez qui la coutume est d'avoir des maisons ». J. Desanges[429] précise qu'étant donné la direction rectiligne qu'Hérodote donne à la côte, ils devaient se trouver sur le littoral ouest et nord-ouest de la Petite Syrte. Selon Hérodote, les *Maxues*, qui « laissent pousser leurs cheveux sur le côté droit de la tête et rasent le côté gauche » et s'enduisent de vermillon, prétendaient descendre des Troyens.

- Les Zauèces (*Zauekes*)

D'après Hérodote[430] ils sont les voisins occidentaux ou septentrionaux des Maxyes (*Maxues*) et ce sont leurs femmes qui conduisent les chars pour la guerre. Hécatée[431] les mentionne aussi.

Comme l'affirme J. Desanges[432], leur nom rappelle la Zeugitane qui, dès Pline, désigne le nord de la Tunisie actuelle. Cependant, il convient de rester prudent, car tout ce que l'on sait, par la référence que fait Hérodote à l'île de *Kuraunis* (Kerkenna), c'est que les Maxyes

---

421 Hérodote, IV, 180.
422 Stéph. de Byz., *s. v.* Αυσείς (éd. Meineke, p. 147)
423 Cf. *infra*, p. 429 sq.
424 Desanges, *Catal.*, p. 81 ; id., « A323. Ausees », *Enc. Berb.*, VIII, 1990, p. 1169.
425 Géographe de Ravenne, III, 5.
426 *Table de Peutinger*, segm. VII, 1.
427 Desanges, J., « A323. Ausees », *op. cit.*, p. 1169 ; cf. Tissot, Ch., *Géographie comparée de la province romaine d'Afrique*, II, Paris, 1888, p. 694-5.
428 Hérodote, IV, 191.
429 Desanges, J., « M75. Maxues », *Enc. Berb.*, XXXI, 2010, p. 4799.
430 Hérodote, IV, 193.
431 Hécatée, 307 (*FHG*, I, p. 23).
432 Desanges, *Catal.*, p. 142.

(*Maxues*), les Zauèces (*Zauekes*) et les Gyzantes (*Guzantes*) peuplaient le littoral oriental de la Tunisie.

- Les Gyzantes (*Guzantes*)

D'après Hérodote[433], ce peuple sédentaire fait suite aux *Zauekes*. Les *Guzantes* s'enduisent le corps de vermillon, tout comme les Maxyes, et « mangent des singes, qui sont extrêmement abondants dans leurs montagnes ». Cependant, l'emploi de la forme « Guzantes », même si elle est confirmée par Stéphane de Byzance[434], se transforme dans les manuscrits d'Hérodote en « Zugantes ». Or, comme le rappelle J. Desanges[435], vers 500 av. J.-C. Hécatée[436] parle d'une ville *Zugantis* en Libye, et Stéphane de Byzance[437] indique, d'après Eudoxe de Cnide, que les *Zugantes* font beaucoup de miel, particularité qu'Hérodote attribue aux *Guzantes*.

Les Maxyes, les Zauèces et les Gyzantes habitent le littoral oriental de la Tunisie, celui qui fait face à l'île de *Kurauis* ou *Kuraunis* (grande Kerkenna).

- ***D'après les sources du début de l'ère chrétienne jusqu'au III^e^ s. ap. J.-C.***

Il est intéressant de constater que les sources d'avant et d'après l'ère chrétienne diffèrent au sujet des noms de tribus et de leur emplacement. D'ailleurs, la majorité des tribus citées par Hérodote ne réapparaissent pas à l'époque romaine, exception faite pour la tribu des Machlyes que l'on peut identifier avec la tribu des *Makhrues* de Ptolémée, mais qu'il place au nord du Chott el-Djerid.

[433] Hérodote, IV, 194-5 : Γύζαντες ou Ζύγαντες.
[434] Stéph. de Byz., *s. v.* Γύζαντες (éd. Meineke, p. 214).
[435] Desanges, J., « G90. Guzantes », *Enc. Berb.*, XXI, 1999, p. 3259.
[436] Hécatée, 306 (*FHG* I, p. 23).
[437] Stéph. de Byz., *s. v.* Βύζαντες (éd. Meineke, p. 189).

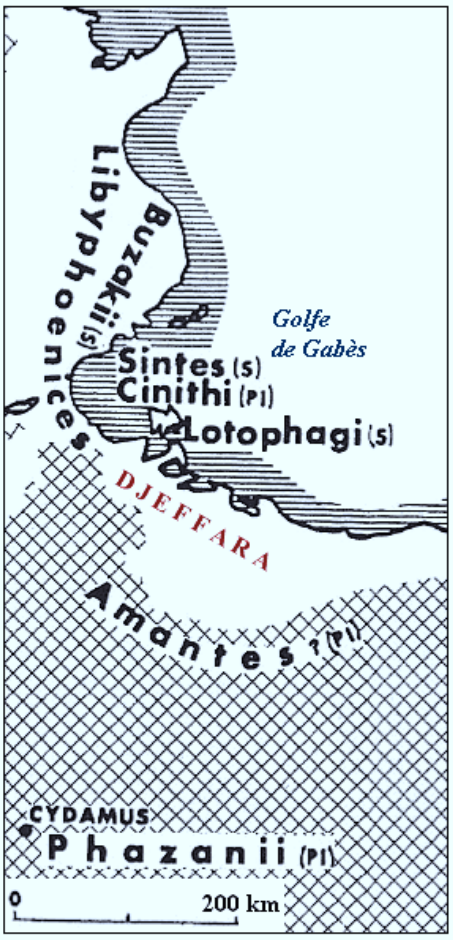


Fig. 14 : Carte 5 bis : Les tribus de la Petite Syrte au début de l'ère chrétienne.
(Carte établie d'après Desanges, *Catal.*, carte n°5).



Fig. 15 : Carte 5 ter : Les tribus de la Petite Syrte aux II^e^ et III^e^ siècles.
(Carte établie d'après Desanges, *Catal.*, carte n°6).

Les tribus de la Djeffara (sud de la Petite Syrte) :

La Djeffara est une plaine située à cheval sur le sud-est de la Tunisie et le nord-ouest de la Libye. Elle constitue une zone de transition entre le désert et la steppe côtière.

- Les *Eropaei*

Ptolémée[438] les situe au sud des Lotophages et près des Dolopes, donc dans la Djeffara. Il les mentionne peut-être à nouveau sous la forme *Oreipaei*, à l'ouest des monts éthiopiques, situés entre la Petite Syrte et le pays des Garamantes[439]. Il est toutefois difficile de dire si les *Oreipaei* sont identiques aux *Eropaei*.

- Les *Dolopes*

Ptolémée[440] mentionne les Dolopes, dont le nom signifie en grec « hommes à l'apparence rusée », en tant que voisins des *Eropaei*. Selon J. Desanges[441], il faudrait sans doute les placer au sud-ouest de ceux-ci. Puis Ptolémée[442] les mentionne une seconde fois comme habitant en

[438] Ptolémée, IV, 3, 6 (éd. C. Müller, p. 641).
[439] Ptolémée, IV, 7, 10 (éd. C. Müller, p. 785).
[440] Ptolémée, IV, 3, 6 (éd. C. Müller, p. 641-642) : Δόλοπες.
[441] Desanges, *Catal.*, p. 88 ; cf. id., « D84. Dolopes », *Enc. Berb.*, XVI, 1995, p. 2509-2510.
[442] Ptolémée, IV, 6, 6 (éd. C. Müller, p. 748).

Libye intérieure entre les *Thalae* (habitants du mont *Thala*) et les *Astakouri* qui se trouvent près des gorges garamantiques.

- Les *Erebidae*

Comme nous l'avons vu précédemment, ils sont mentionnés par Stéphane de Byzance[443], citant Philistos le Syracusain qui écrivait au IV^e^ s. av. J.-C. Ils sont aussi évoqués par Ptolémée[444] qui les place au sud des Dolopes. Ils devaient alors se trouver dans la Djeffara[445].

Les tribus comprises entre la Djeffara et le chott el-Djerid (sud-ouest de la Petite Syrte) :

- Les *Astakoures*

Ptolémée[446] les situe sous les *Nigitimi*, qu'il place entre les *Kinithii* et le fleuve *Kinups* (Cinyps), actuel oued Caàm. Cependant, les *Kinithii* ont été déportés trop à l'est par le géographe alexandrin, tout comme les Lotophages qu'il situe sur les rives du Cinyps alors que ce sont des habitants de Djerba. Les *Astakoures* sont donc à placer non loin du golfe de Gabès. Il semble qu'il faille les rapprocher, comme le fait Chr. Courtois cité par J. Desanges, des Astrices de Corippe[447]. Ptolémée[448] les mentionne à nouveau, mais sous la forme *Astakouri*, et les place en Libye intérieure, entre les Dolopes à l'ouest et les Gorges garamantiques (wadi el-Agial) à l'est.

J. Desanges suggère de voir dans les *Astakoures*, comme pour les Dolopes et les *Eropaei*, des nomades du désert remontant périodiquement dans le sud de l'actuelle Tunisie[449].

- Les *Moukhthousii*

Ptolémée[450] les situe sous les *Akhaemeneis* et les *Moutourgoures*. D'après J. Desanges[451], ils habiteraient au sud du Djerid et pourraient être semblables aux *Muduciuuii* fixés à trois kilomètres à l'est de Syrte par une inscription de 87 ap. J.-C[452]. Mais le rapprochement le plus convaincant serait à effectuer avec les indigènes issus des déserts de Tripolitaine, la *Muctuniana* (*manus*), mentionnée dans la *Johannide* de Corippe au VI^e^ s. ap. J.-C.[453].

- Les *Moutourgoures*

Ils se trouvent, selon Ptolémée[454], au voisinage des *Akhaemeneis*, et au nord (ou à l'est) des *Moukhthousii*.

---

[443] Philistos *apud* Steph. de Byz., *s. v.* Ἐρεβίδαι (éd. Meineke, p. 275 ; *FHG*, I, p. 188, F 33). Cf. *supra*, « *Erebidae* », p. 59.
[444] Ptolémée, IV, 3, 6 (éd. C. Müller, p. 641-2) : Ἐρεβίδαι.
[445] Desanges, *Catal.*, p. 89 ; id., « E36. Erebidae », *Enc. Berb.*, XVII, 1996, p. 2677.
[446] Ptolémée, IV, 3, 6 (éd. C. Müller, p. 641) : Ἀστακούρες.
[447] Desanges, *Catal.*, p. 80 ; id., « A302. Astakoures / Astakouri », *Enc. Berb.*, VII, 1990, p. 1004 ; id., « A303. Astrices », *Enc. Berb.*, VII, 1990, p. 1005 ; cf. Courtois, Chr., *Les Vandales et l'Afrique*, Paris, 1955, p. 348, n. 7, A 3 ; Corippe, *Joh.*, II, 75 ; VI, 391 ; 404 ; 431 ; 454 ; 464.
[448] Ptolémée, IV, 6, 6 (éd. C. Müller, p. 748).
[449] Desanges, *Catal.*, p. 80 ; id., « A302. Astakoures / Astakouri », *op. cit.*, p. 1004.
[450] Ptolémée, IV, 3, 6 (éd. C. Müller, p. 641).
[451] Desanges, *Catal.*, p. 116 ; id., « M133. Moukhthousii », *Enc. Berb.*, XXXII, 2010, p. 5090-1.
[452] *IRT*, 854.
[453] Corippe, *Joh.*, II, 116 et 210.
[454] Ptolémée, IV, 3, 6 (éd. C. Müller, p. 641) : Μουτούργουρες. Cf. Desanges, *Catal.*, p. 116-117 ; id., « M137. Moutourgoures », *Enc. Berb.*, XXXII, 2010, p. 5099.

- Les *Akhaemeneis*

Ptolémée[455] les signale au sud des *Sigiplonsii*, ils devaient alors se trouver entre ces derniers et les *Moutourgoures*. Le géographe les mentionne une nouvelle fois et les situe en Libye intérieure, au sud-ouest des *Mimakes* et du mont *Thala*, sous un nom un peu différent : *Akhaemae*[456]. Par ailleurs, J. Desanges[457] signale que le nom de cette tribu, *Akhaemeneis*, est à rapprocher du nom perse Akhaeménès et de la dynastie des Achéménides. En effet, il est possible qu'il s'agisse d'un nom d'origine indigène ayant subi l'influence du nom grec Akhaemenios qui en était venu à signifier « perse »[458].

- Les *Sigiplonsii*

Mentionné par Ptolémée[459] sous diverses formes dans ses manuscrits (*Ogiplônsii* ; *Sigiplousii* ; *Plousii* ; *Sigiplôsii*), ce peuple se trouvait sous les *Kinithii*, c'est à dire à l'ouest de ceux-ci[460].

- Les Nygbenii (*Nugbeni*)

Ils sont mentionnés par Ptolémée[461] sous le nom de Νυγβηνοί au sud des *Samamukii* et à l'est des *Tidamensii*, ce qui en fait une tribu de Tripolitaine établie sensiblement à l'est du Cinyps. Mais comme l'affirme J. Desanges, « presque toutes les tribus de cette région ont été placées trop à l'Est par Ptolémée, comme l'indique le décrochage oriental des Cinyphii par rapport au fleuve dont ils portent le nom »[462]. À l'appui de ce constat viennent les bornes datées du règne de Trajan qui délimitent leur territoire au sud du Chott el-Fedjedj[463]. D'après R. Cagnat[464], cité par J. Desanges, la *civitas Nybgeniorum* ne serait autre que l'ultérieure *Turris Tamalleni* (Telmine). Ptolémée[465] cite également des *Nugbēnitae* (Νυγβηνίται) qualifiés d'*Aethiopes* au voisinage des *Oreipaei* (*Eropaei* ?), à partir de l'Éthiopie et au-delà de la Phazanie.

Les tribus du littoral du golfe de Gabès :

- Les *Samamukii* (ou *Samukii*)

Ce peuple est mentionné par Ptolémée[466] le long de la Grande Syrte, à l'est du Cinyps et des Lotophages, et à l'ouest des Cinyphii. Ses voisins méridionaux sont les *Nygbenii* et les *Tidamensii* (ou *Kidamensii* ?). Ptolémée mentionne à nouveau cette tribu parmi les peuples

---

[455] Ptolémée, IV, 3, 6 (éd. C. Müller, p. 641) : Ἀχαιμενεῖς.
[456] Ptolémée, IV, 6, 6 (éd. C. Müller, p. 747) : Ἀχαῖμαι.
[457] Desanges, J., « A143. Akhaemeneis », *Enc. Berb.*, III, 1986, p. 415.
[458] Cf. Ritter, H. W., « Iranische Tradition im Numidien », *Chiron*, VIII, 1978, p. 313-7.
[459] Ptolémée, IV, 3, 6 (éd. C. Müller, p. 641).
[460] Desanges, *Catal.*, p. 133-4.
[461] Ptolémée, IV, 3, 6 (éd. C. Müller, p. 642).
[462] Desanges, *Catal.*, p. 129.
[463] *CIL*, VIII, 22.786 e, 22.787, 22.788 f.
[464] Cf. Cagnat, R., « Les Νυγβηνοί de Ptolémée », *CRAI*, 1909, p. 568-579 ; cf Carton, L., « Nybgenii et Nefzaoua », *Rev. tun.,* 21, 1914, p. 207-216 et 22, 1915, p. 35-47.
[465] Ptolémée, IV, 7, 10 (éd. C. Müller, p. 785).
[466] Ptolémée, IV, 3, 6 (éd. C. Müller, p. 642).

mineurs de Libye intérieure, près des *Lunxamatae*, et au nord du mont *Girgiri* d'où coule le Cinyps[467].

On pourrait rapprocher de ce peuple celui des *Zamucii*, dont une borne[468] datée de 87 et trouvée à 3 km à l'est de Syrte nous apprend le nom en indiquant que le territoire de cette tribu fut délimité par rapport à celui des *Muduciuuii*[469].

- Les Lotophages (*Lotophagi*)

Polybe[470] et Strabon[471] les placent dans l'actuelle île de Djerba et Strabon appelle *Lotophagitis* la Petite Syrte. Ptolémée[472] place les Lotophages près du Cinyps, alors qu'il appelle *Lotophagitis* l'île de Djerba. Le fait que Ptolémée ait situé dans un deuxième temps les Cinyphii loin à l'est du Cinyps, les Cinyphii qui portent pourtant un nom formé sur celui de ce fleuve, indique qu'il a localisé trop à l'est les Lotophages du continent[473]. Ce peuple devait sans doute se situer à Djerba et sur le littoral de la Djeffara.

- Les *Nigitimi*

Ils sont mentionnés par Ptolémée[474] au sud des *Kinithii*, et au nord des *Astakoures*. Leur territoire devait s'étendre jusqu'au Cinyps ; au-delà se trouvaient les Lotophages, puis les *Samamukii* et les Cinyphii. Ils sont probablement des riverains de la Petite Syrte[475].

- Les *Nigize*

Ils sont mentionnés par la *Table de Peutinger*[476] qui les qualifie de Gétules et les place au sud du mont d'où le *Lethon* prend sa source pour se jeter dans le lac Triton près de Bérénikè. Selon J. Desanges[477], la forme *Nigize* rappelle les *Nigitimi* qui se trouvent sans doute peu éloignés du Triton. Il faut d'ailleurs considérer ce fleuve comme se trouvant dans le fond de la Petite Syrte plutôt que dans les environs de Benghazi. Il aurait donc pu y avoir une confusion sur l'emplacement de ce peuple, semblable à celle déjà rencontrée pour les *Gnade*. Nous n'indiquerons donc pas ce peuple sur la carte.

- Les *Kinithii* (Cinithii)

Ce peuple est cité par plusieurs auteurs. Tout d'abord par Pline[478] qui les mentionne parmi les peuples d'*Africa*. Tacite[479] les évoque également sous la forme *Cinithii*, comme un peuple de moindre importance. Et Ptolémée[480] les situe sous la Petite Syrte. Ils apparaissent d'autre

[467] Ptolémée, IV, 6, 6 (éd. C. Müller, p. 745).
[468] *IRT*, n° 854 ; *Epigraphica*, I, 1939, p. 111-118 ; cf. Desanges, *Catal.*, p. 142.
[469] Desanges, *Catal.*, p. 132-3.
[470] Polybe, I, 39, 2 et XXXIV, 3, 12.
[471] Strabon, III, 4, 3 et XVII, 3, 17.
[472] Ptolémée, IV, 3, 6 et IV, 3, 12 (éd. C. Müller, p. 638 et 661).
[473] Desanges, *Catal.*, p. 104-5 ; id., « L32. Lotophages », *Enc. Berb.*, XXVIII, 2008, p. 4441. cf. *supra*, « Lotophages », p. 51 sq.
[474] Ptolémée, IV, 3, 6 (éd. C. Müller, p. 638).
[475] Desanges, *Catal.*, p. 125.
[476] *Table de Peutinger*, segm. VIII, 3.
[477] Desanges, *Catal.*, p. 154-5.
[478] Pline, *H. N.*, V, 30.
[479] Tacite, *Annales*, II, 52.
[480] Ptolémée IV, 3, 6 (éd. C. Müller, p. 638) : Κινίθιοι.

part dans deux inscriptions de Thysdrus (el-Djem) et de Gightis (bou Ghara)[481]. J. Desanges voudrait les reconnaître dans les *Sintes* ou *Sintae* que Strabon placent au sud des *Buzakii*, ou habitants de la Byzacène[482]. On pourrait aussi les confondre avec les *Cinti* du *Liber Generationis*, les *Cinithi* de la Chronique d'Alexandrie et les *Knethi* du *Chronicon Paschale*[483]. Cette tribu devait habiter le littoral de la Petite Syrte, au sud de Hr. Thyna.

- Les Machyni (*Makhuni*)

Ptolémée[484] les place sur le littoral, entre les *Libuphoenikes* et l'orée de la Petite Syrte. Les *Makhuni* se trouvent plus exactement « au-dessus » des *Makhrues* jusqu'à la Petite Syrte qui commence à *Thaenae* (Hr Thyna). En raison de cette situation, on aurait pu les confondre avec les *Maxues* d'Hérodote[485] dont le pays se trouve très proche. Toutefois, comme l'a souligné St. Gsell, la ressemblance entre les termes *Maxues* et *Makhuni* n'est pas probante[486].

- Les *Buzakii*

Ce peuple est mentionné par Strabon[487], d'après Poseidonios, au sud du territroire carthaginois. Ils habitent le pays que Polybe[488] appelle *Buzakis* ou *Bussatis*, et que Ptolémée[489] nomme *Buzakitis* et situe au sud des *Libuphoenikes*. C'est dire qu'il ne fait pas des Libyphéniciens les habitants du *Byzacium*, contrairement à Pline. Les Romains désignent ce pays sous le nom de *Byzacium* et selon une inscription d'époque impériale, les *Buzakii* sont désignés en rapport avec le *Byzacium*[490]. À partir de Dioclétien a été adopté le nom de Byzacène pour toute une province. Le *Byzacium* se trouvait entre les golfes d'Hammamet et de Gabès[491].

- Les Libyphéniciens

Cette tribu est mentionnée pour la première fois par Hécatée, cité par Stéphane de Byzance[492]. On la retrouve également au début du *Périple d'Hannon* et dans Éphore[493]. Malgré les références des auteurs antiques, le statut des Libyphéniciens demeure fort incertain. Polybe[494] les distingue des *Libues* (Libyens) et des « Nomades » (Numides), qui englobent les Maures des rives de l'Océan. D'après J. Desanges[495], cela pourrait signifier qu'il s'agissait de populations d'origine phénicienne ou punique situées en Libye hors de Carthage. Pour Diodore[496], les Libyphéniciens habitent de nombreuses villes maritimes et sont unis avec les

---

481 *CIL*, VIII, 10.500 et VIII, 22.729.
482 Desanges, *Catal.*, p. 86 ; id., « C66. Cinithi(i) », *Enc. Berb.*, XIII, 1994, p. 1958 ; Strabon, II, 5, 33.
483 Cf. *Lib. gen.*, A, 211, *MGH a. a.*, t. IX, p. 109 ; *Chr. Alex.*, 182, *MGH a. a.*, t. IX, p. 109 ; *Chr. Pasch.*, I, p. 59.
484 Ptolémée, IV, 3, 6 (éd. C. Müller, p. 638) : Μάχυνοι ou Μαχύνοι ; cf. Desanges, *Catal.*, p. 108 ; id., « M23. Makhuni », *Enc. Berb.*, XXX, 2010, p. 4534.
485 Hérodote, IV, 191.
486 Gsell, *Hérodote*, p. 133.
487 Strabon, II, 5, 33 : Βυζάκιοι.
488 Polybe, XII, 1, 1 et III, 23, 2.
489 Ptolémée, IV, 3, 6 (éd. C. Müller, p. 640).
490 *Inscr. lat. Tun.*, 283.
491 Desanges, *Catal.*, p. 84-5 ; id., « B117. Buzakii », *Enc. Berb.*, XI, 1992, p. 1670.
492 Stéph. de Byz., *s. v.* Καν̓θήλη et Εὐδείπνη (éd. Meineke, p. 354 et p. 284).
493 Périple d'Hannon, I (*GGM*, I, p. 1) ; Éphore de Cymé, cité par « Scymnos de Chios », 196 (*GGM*, I, p. 203).
494 Polybe, III, 33, 15.
495 Desanges, J., « L23. Libyphéniciens », *Enc. Berb.*, XXVIII, 2008, p. 4394.
496 Diodore, XX, 55, 4.

Carthaginois par un droit « d'intermariage », duquel résulterait leur nom. Enfin, pour Tite-Live[497], ils seraient une espèce de Puniques mêlée aux *AFRI*[498]. Ainsi, il semble que cette population aurait plus correspondu à une catégorie juridique qu'à une tribu.

Leur localisation n'est pas non plus très claire. Le pseudo-Scymnos[499] les place sur la mer Sarde qui, d'après J. Desanges[500], baigne l'Afrique, et plus particulièrement la cite à l'ouest de Carthage. Diodore[501] les localise entre les Carthaginois et ceux qui habitent le littoral jusqu'aux Colonnes d'Héraklès. Strabon[502], d'après Artémidore ou peut-être Poseidonios, les situe entre le littoral carthaginois et les montagnes de Gétulie. Pline[503] en fait des habitants du *Byzacium*, et Ptolémée[504] les place au sud de la région de Carthage et au nord de la *Buzakitis*.

Les tribus comprises entre la Dorsale et le Djerid :

- Les *Makhrues* (Machryes)

Ptolémée[505] les situe « en-dessous » des *Makhuni*. Il faut les situer à l'intérieur des terres comme occupant un habitat plus au nord que les *Makhlues* d'Hérodote[506]. Stéphane de Byzance[507] les cite sous le nom de *Makrues*. Nous serions tentés de supposer, à la suite de St. Gsell, d'étroits rapports entre ce peuple et les *Makhlues* d'Hérodote[508].

- Les *Gepheis*

Ils se trouvent, selon Ptolémée[509], au voisinage des *Makhrues*. Il doit s'agir d'une tribu située à l'intérieur des terres le long du golfe de Gabès[510].

- Les *Mimakes*

Ce peuple est mentionné par Ptolémée en Afrique[511], dans une bande comprenant les *Makhuni*, sur la mer, au nord de *Thaenae*, les *Makhrues* et les *Gepheis*. Il s'agit très probablement d'habitants des steppes, entre la Dorsale et le Djerid[512]. Ptolémée les cite à nouveau, mais cette fois en Libye intérieure[513] où il les place « sous » le mont *Thala* (le Tahela Ohat de l'Ahaggar) et parmi les peuples les plus importants. Il pourrait s'agir ici du même phénomène déjà observé pour les Maces et les Nasamons qui sont répartis à la fois sur le littoral et à l'intérieur des terres correspondant à leur aire de parcours (transhumance).

---

[497] Tite-Live, XXI, 22, 3.
[498] Sur les *AFRI*, cf. Kotula, T. et J. Peyras, « A78. Afri », *Enc. Berb.*, II, 1985, p. 208-215. Le terme d'*AFRI* recouvre les tribus situées dans les limites de la province africaine de Carthage ainsi qu'à ses abords.
[499] Pseudo-Scymnos, *Circuit de la terre*, v. 197, dans *Les Géographes grecs*, 1, Paris, 2000, p. 212.
[500] Desanges, J., « L23. Libyphéniciens », *Enc. Berb.*, XXVIII, 2008, p. 4394-5.
[501] Diodore, XVII, 113, 2.
[502] Strabon, XVII, 3, 19.
[503] Pline, *H. N.*, V, 24.
[504] Ptolémée, IV, 3, 6 (éd. C. Müller, p. 637 et p. 640) : Λιβυφοίνικες.
[505] Ptolémée, IV, 3, 6 (éd. C. Müller, p. 641) : Μάχρυες.
[506] Desanges, *Catal.*, p. 107-8.
[507] Steph. de Byz., *s. v.* Μάχρυες (éd. Meineke, p. 429).
[508] Gsell, *Hérodote*, p. 132. Cf. *supra*, « Machlyes », p. 59.
[509] Ptolémée, IV, 3, 6 (éd. C. Müller, p. 641) : Γηφεῖς.
[510] Desanges, *Catal.*, p. 96-7 ; id., « G33. Gépheis », *Enc. Berb.*, XX, 1998, p. 3063.
[511] Ptolémée, IV, 3, 6 (éd. C. Müller, p. 641).
[512] Desanges, *Catal.*, p. 115.
[513] Ptolémée, IV, 6, 5 (éd. C. Müller, p. 744).

Bien qu'il soit difficile d'être affirmatif, Ptolémée aurait pu également opérer une déportation abusive des *Mimakes* vers le sud, phénomène qu'on observe chez l'auteur s'agissant de plusieurs tribus placées à la fois en Afrique et en Libye intérieure[514].

1.2. Des Libyens sédentaires avant même la colonisation grecque ?

Cette interrogation sur la présence éventuelle de sédentaires Libyens avant la fondation de l'*apoika* de Cyrène en 631 av. J.-C. a été soulevée lors des recherches archéologiques conduites par les Italiens sur l'agora de Cyrène. Les fouilles de la partie occidentale de l'agora ont révélé un niveau pré-grec avec l'existence de fonds de cabanes circulaires associés à de la céramique. Celle-ci a permis à I. Baldassare de mettre en évidence l'existence d'une culture néolithique analogue aux niveaux III et IV d'Haua Fteah[515]. Les sondages effectués par M. Luni dans le Césareum de Cyrène ont permis de confirmer l'hypothèse d'Ida Baldassare.

Cependant, nous demeurons à ce jour dans l'incapacité d'apporter une datation précise et, comme le souligne A. Laronde[516] : « on peut seulement parler d'habitat prébattiadique ». Le même surenchérit en indiquant qu'« il faut relever en outre l'absence de tout artisanat du métal, ce qui se comprend non seulement en raison du faible nombre de traces, mais aussi parce que la Libye n'a pas de minerais, et que les traces d'un commerce précolonial restent à démontrer ».

À ce sujet, une découverte de grande importance permet de relancer le débat sur la date de l'introduction du métal en Cyrénaïque. En avril 2009, lors d'une prospection dans le wadi Zaaza (ou Jaaza) au sud-ouest de Tocra, nous avons découvert un site d'art rupestre dont les gravures appartiennent à deux périodes chronologiques différentes au moins[517]. Nous avons attribué les représentations les plus récentes à l'époque protohistorique, soit à la période dite « libyco-berbère » ou « caballine » bien connue au Fezzan libyen. Ces gravures, dont le contour clair a été obtenu en gravant la patine plus foncée, sont disposées sur la paroi rocheuse en un véritable tableau, qui s'ouvre à gauche avec un personnage tenant une épée et un bouclier, suivi par un zoomorphe (?) et un motif très schématique qui pourrait être la représentation d'un char[518], puis par une autre figure qui demeure illisible et un motif cruciforme ; arrive ensuite le groupement de quatre figures représentant deux quadrupèdes poursuivant deux antilopes ou gazelles ; enfin la scène se clôt par les gravures de deux chevaux bridés et sellés. Nous avons interprété cette représentation comme étant une scène de chasse. La présence d'un unique personnage portant un bouclier, mais surtout une épée, et des chevaux constituerait à ce jour le premier témoignage sur l'utilisation du métal et la domestication du cheval si l'appartenance de ces gravures à la période protohistorique s'avérait confirmée. En effet, cette période n'ayant jamais été identifiée auparavant en Cyrénaïque, il n'est pas possible d'attribuer une datation précise à ces gravures. Toutefois,

---

[514] Desanges, J., « M118. Mimakes », *Enc. Berb.*, XXXII, 2010, p. 5029-30.

[515] Baldassare, I., « Tracce dell'abitato prebattiaco ad Ovest dell'Agorà di Cirene », *QAL*, 12, 1987, p. 22.

[516] Laronde, A., « L'apparition de la vie urbaine en Libye dans l'Antiquité », dans Reddé, M., Dubois, L., Briquel, D. *et al.* (éds.), *la Naissance de la ville dans l'Antiquité*, Paris, 2003, p. 110 (ci-après « L'apparition de la vie urbaine en Libye »).

[517] Marini, S. et *al.*, « Découverte d'un site d'art rupestre en Cyrénaïque (Libye) : Kaf Tahr », *L'anthropologie*, 114, Paris, 2010, p. 275-287.

[518] Je tiens à remercier le Pr. D. Mattingly qui, à la lecture de cette gravure, a identifié la représentation schématique d'un char par analogie avec les gravures du Fezzan libyen. Nous reviendrons un peu plus loin sur ce point : cf. *infra*, p. 206-209.

nous pouvons en conclure qu'il est tout à fait concevable que les Libyens des environs de Taucheira aient connu la métallurgie et la domestication du cheval avant la période historique.

D'autre part, pour en revenir à l'habitat prébattiadique de Cyrène, un autre élément fondamental est à prendre en compte. Cet élément c'est le nom même de la ville de Cyrène qui est d'origine incontestablement libyenne : kura signifie l'asphodèle[519], et donc la signification de Cyrène serait « la ville des asphodèles »[520]. Ceci nous fait immédiatement penser au témoignage d'Hérodote à propos des habitations des Libyens nomades : « Leurs habitations sont formées d'un entrelacement de tiges d'asphodèle et de joncs ; et elles sont transportables »[521]. Il se pourrait alors que la structure supérieure des fonds de cabanes circulaires trouvés sur l'agora de Cyrène ait été réalisée à partir de tiges d'asphodèles qui devaient se trouver en abondance sur le site, du fait que Cyrène tire son nom de cette plante. Mais cela signifierait qu'il s'agissait de demeures portatives et non fixes comme on a bien voulu l'admettre, et par conséquent nous serions plutôt confrontés à un type d'habitat nomade, sans doute saisonnier. D'ailleurs, la structure circulaire de ces cabanes nous ferait davantage penser à des huttes que l'on pouvait faire et défaire à convenance, et le fait que le soubassement ait été construit en dur devait permettre aux populations de réinvestir fréquemment le même lieu sans trop de difficultés. Cette hypothèse, ne reposant que sur des supputations, reste assez contestable. Mais si nous admettons comme nos prédécesseurs qu'il s'agissait bien d'habitations sédentaires, comment expliquer que les Libyens qui demeuraient sur ce site aient invité les Théréens à s'y installer ? Et comment comprendre qu'aucune autre trace d'habitat sédentaire précédant l'arrivée des Grecs[522], n'ait été détectée jusque là ?

1.3. Territoires, aires de nomadisme et habitats des peuples de la zone d'influence cyrénéenne : d'Authamalax au Grand Katabathmos

Un passage du *diagramma*, la loi cadre de Cyrène de Ptolémée I^er^ émise en 321 av. J.-C., précise les limites de déplacement des tribus libyennes : « Seront citoyens les hommes nés de père cyrénéen et de mère cyrénéenne et ceux nés des Libyennes [originaires de la région] entre le Katabathmos et Authamalax »[523]. Bien que ces limites marquant la zone d'influence lagide ne soient qu'artificielles et ne correspondent qu'à une volonté purement politique de fixer les tribus libyennes en territoire grec, nous les intégrerons au développement qui suit. Toutefois, il nous faudra prendre en compte les tribus jouxtant le territoire cyrénéen et qui auraient pu, à un moment donné de leur histoire, entrer en contact avec les populations libyennes de la Libye grecque.

---

[519] Dioscoride, *De Materia Medica*, II, 169 RV (éd. Wellman, I, p. 235). Cf. Bertoldi, V., « Κυρήνη », *Mélanges Boisacq*, I, Bruxelles, 1937, p. 47-63. Cf. *infra*, p. 264.

[520] Laronde, « L'apparition de la vie urbaine en Libye », p. 110. Il précise également que le nom de Taucheira ne peut s'expliquer que par le libyen.

[521] Hérodote, IV, 190.

[522] Chamoux, Fr., « La Cyrénaïque des origines à 321 a.C., d'après les fouilles et les travaux récents », *LibStud*, 20, Londres, 1989, p. 64. Fr. Chamoux ajoutait également qu'aucune trace d'habitat libyen, remontant aux trois premiers siècles de la colonisation, n'a été constatée en Cyrénaïque. Or, il existait une petite peuplade libyenne qui semble s'être sédentarisée au contact des Grecs à l'embouchure du wadi Giargiarummah : cf. *supra*, *Ausigditai*, p. 35 sq. et *infra*, 1.3.3., p. 72 sq.

[523] *SEG*, 9, 1, l. 3.

1.3.1. Les peuples du littoral de la Grande Syrte : les Maces et les Nasamons

Les tribus nomades établies sur les bords du littoral de la Grande Syrte effectuaient des déplacements saisonniers au sein même de leur territoire. Les Maces (*Makae*)[524] qui occupaient le littoral occidental de la Grande Syrte, et dont le territoire devaient s'étendre jusqu'aux *Arae Philaenorum*, « passent l'hiver sur le bord de la mer, en tenant leurs bestiaux dans des enclos », puis « en été, l'eau manquant, ils les emmènent avec eux à l'intérieur des terres, au-dessus »[525]. Comme nous l'avons déjà vu, il devait s'agir de la région montagneuse située au sud de Lebda (Lepcis Magna) et d'où sort le Cinyps (actuel oued Caam)[526]. Le littoral occidental de la Grande Syrte, au sud-est du Cap Misrata, est bordé par la longue lagune de Taorga, vers laquelle convergent de nombreux oueds venant de l'ouest. Ces larges oueds à fond plat sont les seuls lieux susceptibles d'avoir été habités et cultivés dans l'antiquité comme nous le verrons plus loin[527]. Par ailleurs, le fait que les intervalles pierreux qui les séparent aient toujours été hostiles à l'implantation humaine[528] pourrait signifier que l'habitat des Maces était dispersé en divers oueds. Mais l'aire de parcours des Maces devait être bien plus importante.

Les Nasamons[529], qui faisaient suite aux Maces à l'est et dont le territoire s'étendait le long des côtes orientale et méridionale du golfe de la Grande Syrte, mais aussi sur une certaine profondeur vers le sud qu'il nous est impossible de mesurer, allaient tous les ans faire la récolte des dattes dans l'oasis d'Augila tandis que les troupeaux demeuraient au bord de la mer[530]. Contrairement aux Maces, dont les déplacements concernaient la tribu entière, seule une fraction des Nasamons se rendait à Augila, les autres devant surveiller les troupeaux. Le territoire des Nasamons ne répondait donc pas aux mêmes contraintes climatiques que celui des Maces. Lorsque la sécheresse estivale rendait les terrains de parcours des bestiaux impraticables, les Nasamons étaient dans l'obligation de pratiquer des déplacements occasionnels afin de compléter leurs revenus en bétail devenus insuffisants.

Tout le littoral de la Grande Syrte, aussi bien occidental qu'oriental, devait être touché par la sécheresse en été. Cette partie de la Libye actuelle est d'ailleurs toujours réputée pour son aridité et les conditions de vie y sont particulièrement difficiles[531]. Le climat de cette région n'a pas dû beaucoup évoluer depuis l'Antiquité. Strabon disait d'ailleurs du territoire des Nasamons qu'il était « desséché et stérile » et Lucain en venait même à les plaindre : « ce qui fait son royaume, le pauvre Nasamon le voit s'éparpiller au gré du vent, avec ses demeures dispersées »[532]. Un autre épisode relaté par Hérodote est tout aussi significatif. Il nous apprend que les Psylles, auxquels avaient succédé les Nasamons sur le même territoire, possédaient des réservoirs d'eau à l'intérieur de la Grande Syrte : « Le vent du Sud avait desséché de son souffle leurs citernes ; et tout leur territoire, situé à l'intérieur de la Syrte,

[524] Cf. *supra*, « Maces », p. 46 sq.
[525] Pseudo-Scylax, *Périple*, 109 (*GGM*, I, p. 85).
[526] Gsell, *Hérodote*, p. 129 et 169.
[527] Cf. *infra*, p. 661-664.
[528] Gsell, St., *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord.* I, *Les conditions du développement historique. Les temps primitifs. La colonisation phénicienne et l'empire de carthage*, Paris, 1913, p. 25.
[529] Cf. *supra*, « Nasamons », p. 41 sq.
[530] Hérodote, IV, 172 et 182.
[531] Cf. Gsell, St., *Hist. anc. de l'Afrique du Nord.* I, *op. cit.*, p. 24-25.
[532] Strabon, XVII, 3, 23 ; Lucain, *Pharsale*, IV, 679, et IX, 458 sq.

était sans eau »[533]. Dans cette version d'Hérodote, les Psylles, qui avaient décidé de partir en guerre contre le vent du Sud, auraient été décimés par celui-ci[534].

Les Nasamons ne devaient alors pas avoir d'autre choix que de laisser leurs troupeaux sur le littoral en été pendant que certains d'entre eux se rendaient à 200 km au sud-est du fond de la Grande Syrte, à Augila, pour récolter des dattes afin de compenser le manque de nourriture[535]. Nous sommes alors en droit de nous demander si l'oasis d'Augila faisait partie du pays des Nasamons. Selon St. Gsell[536], certains nomades actuels sont les propriétaires d'oasis sahariennes qu'ils ne cultivent pas eux-mêmes, mais où ils viennent recueillir la part des fruits à laquelle ils ont droit. D'ailleurs E.-F. Gautier déclarait à propos de l'oasis de Mazzer en Algérie : « sur vingt-huit parts d'irrigation trois seulement appartiennent au village. Un peu partout, à de rares exceptions près, la majeure partie des palmiers ont des propriétaires non résidents. Au mois de septembre, quand les dattes sont mûres, la palmeraie se constelle de tentes ; elles sont là pour la récolte, c'est le capitalisme qui vient détacher son coupon »[537].

Nous ne savons pas à ce jour combien de temps le style de vie transhumant des Maces et des Nasamons a persisté[538].

D'après les résultats préliminaires d'une équipe anglo-libyenne qui prit part à des travaux de prospections pour le compte de Shell de 2007 à 2009[539], ces deux tribus auraient contrôlé d'importantes oasis situées sur les routes caravanières qui partent en direction de l'est, de l'ouest et du sud, à travers le territoire des Garamantes, jusqu'à l'Afrique subsaharienne[540]. Cependant, cette affirmation ne repose sur aucun fondement car la prospection n'a pas dépassé au sud le djebel Zelten[541].

1.3.2. Les peuples jouxtant les territoires d'Euhespérides et de Barcé : les Auschises et les Bakales

En remontant le littoral de la Grande Syrte, puis en dépassant la cité d'Euhespérides en direction de l'est, nous rencontrons deux autres tribus libyennes, les Auschises et les Bakales[542].

Le territoire des Auschises et des Bakales se situait à l'origine à l'ouest de Cyrène, à peu près entre les cités grecques de Barcé et d'Euhespérides[543]. Les Auschises se trouvaient selon Hérodote « au-dessus » de Barcé, c'est-à-dire sur le premier gradin au sud de Barcé, dans la région des localités actuelles d'er-Regima et d'el-Abiar[544], et leur territoire touchait à la mer

[533] Hérodote, IV, 173.
[534] Cf. *supra*, « Psylles », p. 43 sq.
[535] Il se peut qu'Hérodote ait commis une erreur de jugement ici. En effet, la collecte des dattes devait se dérouler, et se déroule toujours, de l'automne jusqu'au début de l'hiver (septembre-novembre).
[536] Gsell, *Hérodote*, p. 125.
[537] Gautier, E.-F., *La conquête du Sahara, Essai de psychologie politique*, Paris, 1925 (4e édition), p. 166-7.
[538] Cf. *supra*, « Nasamons », p. 41 sq. et « Maces », p. 46 sq.
[539] Lequesne, Ch. *et al.*, « Archaeology in the Sirte Basin : Preliminary Results of Mitigation Surveys carried out for Shell 2007-2009 », *LibStud*, 41, 2010, p. 7-32.
[540] Lequesne, Ch. *et al.*, *op. cit.*, p. 15.
[541] Nous reviendrons sur ce point lors du septième chapitre. Cf. *infra*, p. 661 sq.
[542] Sur ces deux tribus, cf. *supra*, p. 37-39.
[543] Cf. Chamoux, *Cyrène*, p. 228 et carte pl. XXV.
[544] Cf. Chamoux, *Cyrène*, p. 228 ; Laronde, *Libykai Historiai*, p. 52, 64.

près d'Euhespérides[545]. C'était alors la seule portion de littoral qu'ils étaient autorisés à occuper car « au milieu du pays des Auschises habite une tribu de peu d'importance, les Bakales, qui touchent à la mer près de Taucheira »[546]. En effet, la région de l'actuelle Tansolùch était occupée par la petite peuplade des Bakales. Mais il est très probable que le territoire des Auschises ait été modifié lorsque les Grecs fondèrent la cité de Barcé et son débouché maritime, la future Ptolémaïs. La tribu aurait alors été reléguée plus au sud, dans l'arrière-pays de Barcé.

Dans sa *Géographie*, Claude Ptolémée plaçait les Auschises à l'intérieur des terres, dans les environs de l'oasis d'Augila[547]. Nous pouvons interpréter ce témoignage de deux manières différentes. Il est possible que les Auschises ait été refoulé plus au sud à l'époque romaine. Mais il est également tout à fait probable qu'ils aient pris part à des déplacements occasionnels. Si cette deuxième hypothèse est la bonne, cela pourrait signifier que la tribu se déplaçait souvent vers le sud pour y récolter des dattes, comme le faisaient les Nasamons. Jean-Raymond Pacho[548] nous livre alors un témoignage essentiel à la compréhension des migrations de nomades au XIX^{e} siècle. Selon ses observations, les nomades de la Grande Syrte se rendaient à Augila en automne faire, contre une redevance, des provisions de dattes. Ce commerce aurait alors tout à fait pu correspondre à celui auquel s'adonnaient les Nasamons, les Auschises et les Bakales dans l'antiquité. De plus, l'oasis était habitée par le peuple des Augiles, dont le nom homonyme ne laisse aucun doute sur leur localisation. Les auteurs antiques ne nous apprennent rien sur le mode de vie de ce peuple sédentaire, ni sur les relations qu'il a pu entretenir avec les tribus nomades situées à l'ouest du territoire cyrénéen. Nous savons uniquement que la saison de la récolte des dattes faisait se côtoyer différentes tribus libyennes comprises dans la zone d'influence grecque. Ces contacts étaient donc fréquents. Mais quelles relations entretenaient les tribus entre elles ? Étaient-ce des relations plutôt cordiales, ou des conflits provoqués par la convoitise ? Nous l'ignorons.

1.3.3. Le littoral compris entre Ptolémaïs et Apollonia : les Ausigditai

En continuant vers l'est, en longeant le littoral après le port de Barcé puis en dépassant la cité de Kainopolis, identifiée par A. Laronde avec le site moderne de Maaten el-Uqla[549], nous rencontrons les habitants d'Ausigda, les *Ausigditai*[550]. Ces derniers étaient installés à l'embouchure du wadi Giargiarummah, au pied de Gasr Disa, là où les savants se sont accordés pour reconnaître le site d'Ausigda (fig. 16)[551], signalé par Ptolémée[552] et le *Stadiasme*[553].

[545] Hérodote, IV, 171.
[546] *Ibid.*
[547] Ptolémée, IV, 5, 12 (éd. C. Müller, p. 692).
[548] Pacho, J. R., *Relation d'un voyage dans la Marmarique, la Cyrénaïque et les oasis d'Audjelah et de Maradèh*, Paris, 1827 (réédition Fr. Chamoux, Marseille 1979), p. 274 (ci-après *Voyage*).
[549] Laronde, « Kainopolis », p. 67-85.
[550] Stéph. de Byz., *s. v.* Αὔσιγδα (éd. Meineke, p. 147) ; cf. *supra*, « *Ausigditai* », p. 35 sq.
[551] Bertarelli, L. V., *Libia*, Milan (Guida d'Italia del Touring Club Italiano), 1937, p. 381 ; cf. Purcaro Pagano, « Le rotte antiche », p. 342, *s. v.* Nausida ; Laronde, « Kainopolis », p. 73 ; id., *Libikai Historiai*, p. 282.
[552] Ptolémée, IV, 4, 3 (éd. C. Müller, p. 667) : Αὔριγδα : 49° 30' / 31° 30'.
[553] *Stadiasmus maris magni*, 54-55 : Ναυσίδα (*GGM*, I, p. 447-448).

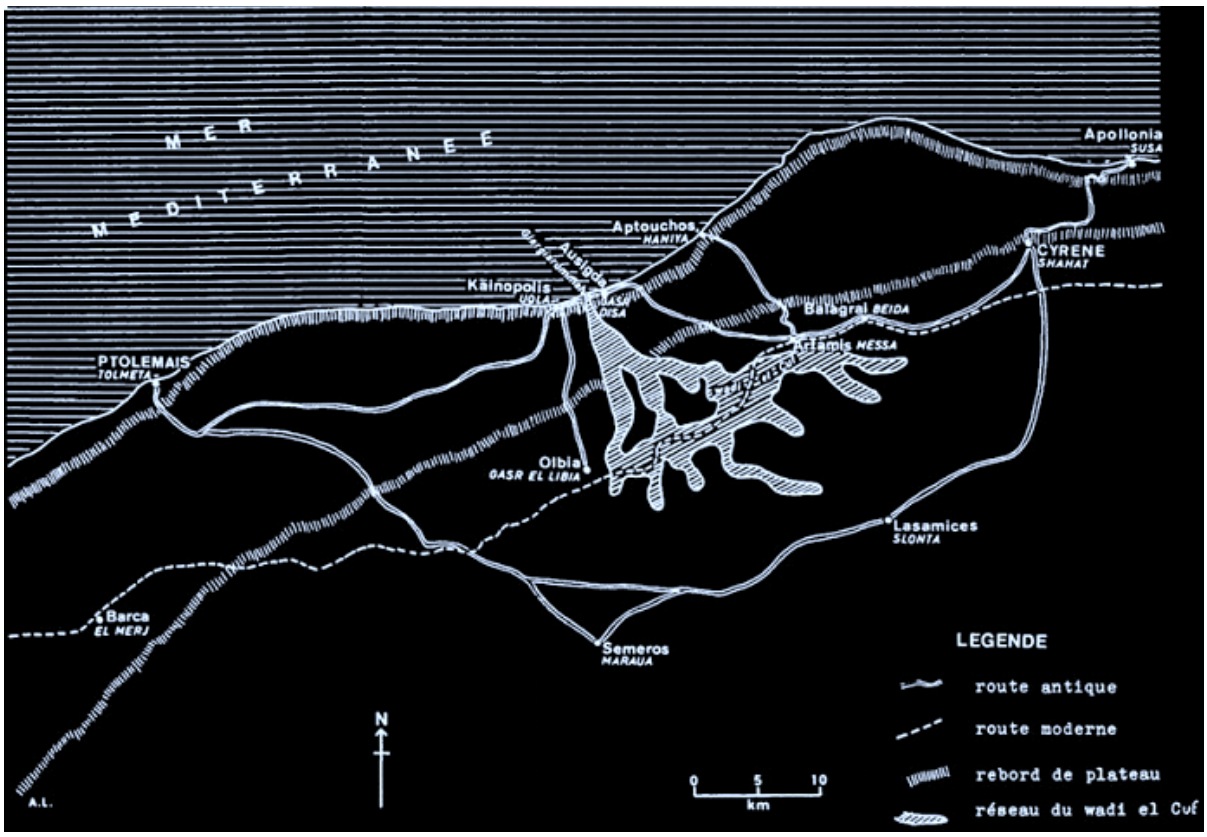


Fig. 16 : Localisation du site d'Ausigda
(Laronde, A., « Kainopolis de Cyrénaïque et la géographie historique », *CRAI*, Paris, 1983, p. 69).

Ce petit bourg agricole constituait le centre de la peuplade des *Ausigditai* qui devait posséder également les villages et les installations agricoles voisines[554]. Nous pouvons difficilement parler de tribu pour désigner cette population car Ptolémée dans sa *Géographie* n'en fait pas état. En effet, le seul auteur à mentionner les habitants d'Ausigda est Stéphane de Byzance, qui rapporte les propos de Callimaque : Αὔσιγδα πόλις Λιβύης, οὐδετέρως, ὡς Καλλίμαχος. Ἑκαταῖος δὲ νῆσον οἶδε. Τὸ ἐθνικὸν Αὔσιγδοι. Οὕτω γὰρ Ἀπόλλων τιμᾶται[555]. Il nous apprend que l'ethnique dérivé de la ville de Libye appelée Αὔσιγδα est Αὔσιγδοι. Cependant, il faut préférer la forme Αὐσιγδῖται à l'ethnique Αὔσιγδοι pour qualifier les habitants de ce bourg[556].

Cette population était sédentaire et vivait directement au contact des Grecs implantés dans les vallées voisines. Dans l'état actuel de la recherche, la mention des *Ausigditai* constitue l'unique témoignage de Libyens ayant adopté le même mode de vie que les sédentaires grecs. En effet, le territoire des *Ausigditai* était parsemé de villages dont le chef-lieu devait correspondre à Ausigda. L'organisation villageoise semble être la même que celle des Grecs vivant dans la *chôra* des cités. Cependant, nous ne possédons pas encore à ce jour de prospection systématique dans cette région. Par conséquent nous formulerons deux hypothèses. Tout d'abord, pourrait-il s'agir ici de villages de type libyen dont l'existence serait antérieure à l'arrivée des Grecs en Cyrénaïque ? Si c'était le cas nous aurions le premier

[554] Laronde, « Kainopolis », p. 73.
[555] Stéph. de Byz., *s. v.* Αὔσιγδα (éd. Meineke, p. 147).
[556] Cf. Desanges, J., « Philologica quaedam necnon Aethiopica », dans *Mélanges offerts à Léopold Sédar Senghor*, Dakar, 1977, p. 116.

exemple d'un peuple de sédentaires libyens en Cyrénaïque. Ou bien, s'agissait-il d'un peuple nomade, d'une fraction de tribu, disposant d'un territoire bien défini qui, au contact des Grecs venus s'installer dans les vallées avoisinantes, se serait sédentarisé et aurait opté pour le même mode de vie ? Le fait que seul Stéphane de Byzance nous dévoile son existence nous incite plutôt à pencher en faveur de la deuxième hypothèse. Selon A. Laronde, la proximité entre Kainopolis et Ausigda est « un indice de la symbiose qui existait entre les populations grecques et les populations libyennes, sédentarisées et certainement largement hellénisées dans le nord de la Cyrénaïque »[557].

1.3.4. Cyrène et son arrière-pays : les Asbystes

La zone littorale comprise entre Ausigda et Darnis (actuelle Derna) ne compte plus de tribus libyennes. Il faut alors pénétrer à l'intérieur des terres pour en rencontrer. La présence de la métropole cyrénéenne et la forte densité d'occupation grecque de la *chôra* qui se développa peu à peu ont sans doute contribué à modifier fortement les territoires des populations libyennes.

La création de Cyrène et de son débouché maritime, la future Apollonia, avait conduit à repousser plus au sud la tribu des Asbystes. Cette dernière, qui occupait peut-être à l'origine le littoral cyrénéen, se trouva alors reléguée au sud de Cyrène, « car le littoral est occupé par les Cyrénéens »[558]. Les Asbystes devaient évoluer dans l'arrière-pays de Cyrène, c'est-à-dire sur le haut plateau du djebel al-Akhdar. Mais le fait qu'ils soient si souvent mentionnés par les auteurs antiques, et qu'ils s'appliquaient, selon Hérodote, « à imiter la plupart des usages des Cyrénéens », suppose qu'ils étaient en contact étroit avec la population grecque[559]. Bien que nous ne possédions aucun renseignement sur l'étendue de leur territoire et sur sa situation précise, il est probable que les Asbystes ont nomadisé dans les zones de l'arrière-pays de Cyrène non occupées par le territoire des *kômai*.

C'est alors qu'intervient un témoignage tout à fait déterminant. Il s'agit du récit relaté par Plutarque[560], sur l'histoire d'Arétaphila, épousée de force par le tyran Nicocratès, qui fit assassiner son mari par son beau-frère Léandros avant d'éliminer ce dernier avec l'aide du chef libyen Anabous. Ces événements doivent se placer entre 88 et 81 av. J.-C. Afin de mettre au point sa stratégie qui conduisit Léandros à la mort, la Cyrénéenne Arétaphila rencontra secrètement à plusieurs reprises le prince libyen Anabous. Le lieu où se déroulaient ces entretiens nous est inconnu, mais comme le suggérait A. Laronde, la facilité avec laquelle ces rencontres avaient lieu prouve qu'Arétaphila et Anabous devaient se donner rendez-vous à proximité de Cyrène. Il propose alors d'identifier ce lieu au sud-est de Cyrène, où toute une zone de bonnes terres est démunie d'installations sédentaires. En effet, cela prouverait que « les Cyrénéens, loin d'accaparer toutes les bonnes terres, y compris celles situées le plus près de la ville, avaient au contraire accepté de laisser aux tribus libyennes des points d'aboutissements de leurs terrains de parcours très au nord »[561].

---

[557] Laronde, « Kainopolis », p. 85.
[558] Hérodote, IV, 170.
[559] Cf. *supra*, « Asbystes », p. 36 sq.
[560] Plutarque, *Moralia*, III, 257.
[561] Laronde, A., « Grecs et Libyens à l'époque classique et hellénistique », *Mélanges Pierre Lévêque*, 7, 1993, p. 176 (ci-après « Grecs et Libyens ») ; id., « Élément Grec et élément Libyen dans la société et le droit à Cyrène », *Sources Travaux Historiques*, 36-37, 1995, p. 81.

*1.3.5. La plaine de Barcé et le wadi el-Kuf : les Troglodytes (*Lasaniki*)*

Quittons alors la *chôra* immédiate de Cyrène et dirigeons-nous à 38 km au sud-ouest de Cyrène, dans la région de Slonta qui culmine à 735 m d'altitude. Ce site a été identifié par A. Laronde avec la station de Lasamices ainsi dénommée par l'*Itinéraire d'Antonin* : « Slonta correspond parfaitement à Lasamices ou, mieux encore, Lasanices, centre de la tribu des Lasaniki »[562]. D'après Ptolémée[563], les *Lasaniki* habitaient des grottes. Or, les hautes collines qui surplombent le site de Slonta sont perforées d'abris troglodytes (fig. 17). Quelle signification donner à ces abris ? Constituaient-ils de véritables habitats sédentaires ? Ou bien étaient-ils occupés seulement de façon saisonnière ?



Fig. 17 : Vue satellite du site de Slonta.
Le sanctuaire est indiqué par une flèche et les habitats troglodytes par des points.
(Luni, M., *Cirene nell'antichità*, II, 2010, p. 73, fig. 78).

Les tribus libyennes du djebel al-Akhdar, qui se livraient à l'agriculture et à la transhumance à l'intérieur de territoires bien délimités, devaient certainement posséder des centres fixes, tout du moins en théorie, afin de gérer les déplacements de leurs troupeaux et les produits de l'agriculture, et ce même avant l'arrivée des Grecs. Cependant, comme nous l'avons constaté un peu plus haut, nous n'avons pas encore retrouvé de traces de villages libyens dans le djebel al-Akhdar. La question qu'il convient alors de se poser est : où ces Libyens pouvaient-ils trouver refuge ?

Nous ne possédons que très peu de renseignements sur d'éventuelles populations troglodytes dans le djebel al-Akhdar chez les auteurs antiques. En effet, la plupart des auteurs s'accordent à désigner une population sous l'étiquette de Troglodyte au sud du Fezzan dans le

[562] Laronde, *Libykai Historiai*, p. 273 ; cf. *supra*, « *Lasaniki* », p. 40 et p. 41, fig. 9.
[563] Ptolémée, IV, 4, 6 (éd. C. Müller, p. 670).

Tibesti, comme Hérodote[564] qui mentionne la chasse aux Troglodytes éthiopiens par les Garamantes[565]. Alors que les auteurs précédents traitent d'une population de l'intérieur, Pline l'Ancien, Pomponius Méla et l'auteur chrétien Orose, qui écrivait dans la première moitié du V^e^ s. ap. J.-C., désignaient comme troglodyte une population située à l'est de la Grande Syrte[566]. Il serait alors tentant de voir dans cette appellation les habitants de la Cyrénaïque.

Un autre témoignage, celui du géographe Claude Ptolémée, vient combler certaines de nos lacunes. Nous avons vu précédemment[567] que l'allégation de Ptolémée[568], selon laquelle les *Lasaniki* habitaient des grottes, avait été déterminante pour la localisation de cette tribu et avait permis à A. Laronde de la situer à Slonta, site qu'il avait alors identifié avec Lasamices « ou, mieux encore, Lasanices, centre de la tribu des Lasaniki »[569]. Il en venait à citer le témoignage de G. Haimann qui avait visité le site le 29 mars 1881 et dont nous reproduisons une partie : « Il y a à Slonta une centaine de grottes, taillées irrégulièrement dans la façade de roches calcaires qui longe la chaîne à l'est du bassin. L'ouverture d'entrée a au plus la hauteur d'un homme, elle est taillée en forme rectangulaire et donne accès à des chambres de formes et de dimensions variées, les unes isolées, les autres flanquées de petites pièces. Dans certaines des niches furent pratiquées, comme dans celles de Sira, et des trous où se suspendant des lampes qui laissent des traces de fumée sur la voûte… Est-ce que ces antres furent des tombes ou des habitations de Troglodytes ? Peut-être l'un et l'autre.[570] »

Au pied de ces habitats troglodytes se trouve un sanctuaire libyen taillé dans la roche, et dont le plafond est aujourd'hui écroulé[571]. L'emplacement de ce lieu de culte nous amène à penser qu'il devait appartenir aux *Lasaniki* et qu'il devait donc faire office de centre de ralliement des membres de la tribu.

La description des habitats troglodytes faite par G. Haimann et la présence d'un sanctuaire libyen à proximité nous rappellent deux autres localités situées dans le wadi Senab, un des affluents du wadi el-Kuf (la vallée des grottes), à l'ouest de Cyrène. Cette vallée a été fortement mise en valeur à l'époque romano-byzantine, à l'aide de nombreux murs de terrassements qui la barrent transversalement là où elle est la plus large[572]. Ces murs, composés de gros blocs irréguliers, ont pour but de retenir la terre arable et avec elle le taux d'humidité afin d'optimiser l'utilisation du sol et d'augmenter le rendement des cultures, et notamment celle de l'olivier qui prédomine (celle du raisin y étant moins importante). Dans cette vallée se trouvent deux villages dont le développement s'est beaucoup accru du fait de cette mise en valeur agricole : Got Giaras et la localité où se trouvent une très grande

---

[564] Hérodote, IV, 183.

[565] Pline, *H. N.*, V, 34 ; Gsell, *Hérodote*, p. 152-3. Pline (*H. N.*, V, 43) et Pomp. Méla (*Chor.*, I, 23), qui ont une source commune, ont signalé d'autres Troglodytes, dont la localisation reste extrêmement difficile : cf. Gsell, *Hérodote*, p. 153.

[566] Pline, *H. N.*, V, 43 et 45 ; Pomp. Méla, *Chor.*, I, 23 et 44-46 ; Orose, I, 2, 90.

[567] Cf. *supra*, « *Lasaniki* », p. 40 et p. 41, fig. 9.

[568] Ptolémée, IV, 4, 6 (éd. C. Müller, p. 670).

[569] Laronde, *Libykai Historiai*, p. 273.

[570] Laronde, *Libykai Historiai*, p. 273 ; cf. Haimann, *Cirenaica*, p. 86.

[571] Sur le sanctuaire libyen de Slonta : cf. *infra*, p. 476-478 et p. 566 sq.

[572] Bacchielli, L., « La sistemazione agraria e gli insediamenti umani », *LibAnt*, 11-12, 1974-1975, p. 256. Des systèmes comparables ont été repérés par A. Laronde sur la côte, à proximité de l'embouchure du wadi Giargiarummah (Laronde, « Kainopolis », p. 67-85) ainsi qu'en Marmarique, lors de la prospection menée au sud-est de Derna en mai 2010, et à l'ouest, dans la région de Marsa Matrouh (Vetter, T. *et al.*, « Ancient rainwater harvesting systems in the north-eastern Marmarica (north-western Egypt) », *LibStud*, 40, 2009, p. 9-23).

grotte, Kaf el-Kebir (ou Kaf Feligh), et sur le versant opposé plusieurs habitations troglodytes, des thermes d'époque byzantine construits directement dans la roche et des installations agricoles que l'on appelle Kaf el-Hasin (fig. 18)[573].

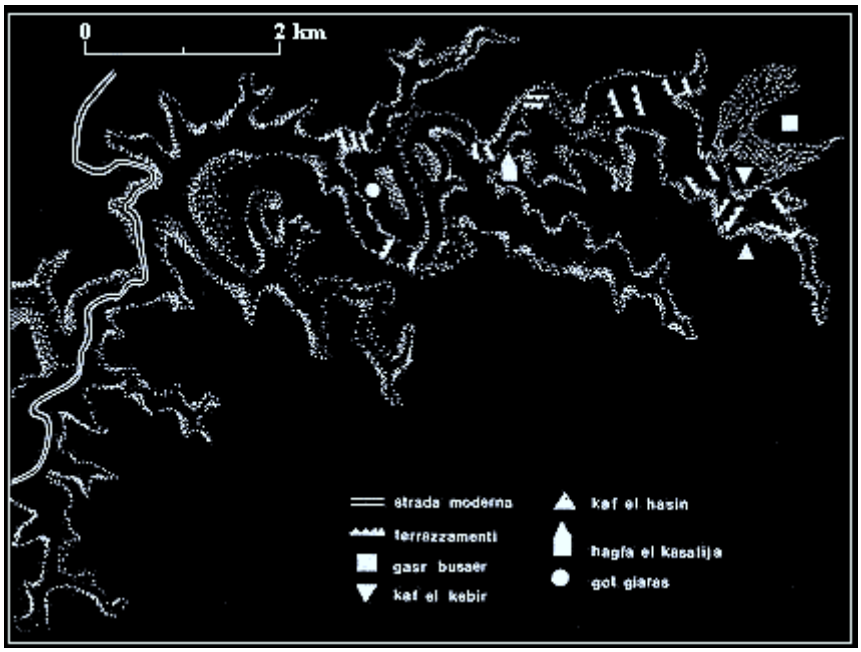


Fig. 18 : Localisation des implantations humaines dans le wadi Senab
(Bacchielli, L., « La systemazione agraria e gli insediamenti umani », *LibAnt*, 11-12, 1974-5, p. 255, fig. 2).

Le premier village, Got Giaras, se compose de quinze habitations taillées directement dans la roche, tandis que le second en compte trente (fig. 19 et 20). Dans chacune de ces deux localités se trouvent des citernes et des installations agricoles qui peuvent prendre place soit à l'intérieur d'une grotte, comme c'est le cas dans la seconde localité[574], soit en plein air où on dénote la présence de nombreuses niches en forme de T servant à y introduire des pressoirs à levier. À mi-parcours entre ces deux sites, nous rencontrons le sanctuaire libyen d'Hagfa el-Khasaliya[575], ou « sanctuaire des araires », qui fut aménagé à l'époque hellénistique à l'intérieur, comme à l'extérieur avec l'ajout d'une terrasse et d'un mur de péribole. Il est alors possible que les villages se soient développés conjointement avec ce lieu de culte et qu'ils existaient donc déjà à l'époque grecque, voire peut-être avant. La même observation peut d'ailleurs être faite pour le sanctuaire de Slonta et ses habitations troglodytes[576].

[573] Sur les thermes byzantins de Kaf el-Hasin : cf. Luni, M., « Le terme bizantine », *LibAnt*, 11-12, 1974-1975, p. 266-276.
[574] Sur la manufacture troglodyte près de Kaf el-Kebir : cf. Gambini, W., « Due impianti per frantoi », *LibAnt*, 11-12, 1974-1975, p. 277-286.
[575] Ce sanctuaire a été examiné lors de l'expédition de la mission italienne de 1972 par Valeria Purcaro : « Il santuario degli aratri di Hagfa el Khasaliya », *LibAnt*, 11-12, 1974-1975, p. 287-294. Nous étudierons plus en détail ce sanctuaire au chapitre 5 : cf. infra, p. 474-476.
[576] Bacchielli, L., « La sistemazione agraria », *op. cit.*, p. 264.



Fig. 19 : Habitations troglodytes près de Kaf el-Hasin, wadi Senab
(Cliché de l'auteur).



Fig. 20 : Détails de l'intérieur d'une habitation troglodyte comprenant deux pièces,
près de Kaf el-Hasin, wadi Senab
(Clichés de l'auteur).

Il semble cependant que l'occupation humaine et agricole dans le wadi Senab se soit nettement développée aux époques postérieures. En effet, si l'on prend par exemple le village composé par les localités de Kaf el-Kebir et Kaf el-Hasin où les habitations sont uniquement troglodytes, on remarque que certaines d'entre elles sont des tombes qui ont été réutilisées à l'époque romaine en habitations[577]. Ce phénomène n'est pas étonnant et était même assez fréquent à la fin de la période romaine et à la période byzantine dans quelques lieux de Cyrénaïque. Ceci tient à l'histoire économique de la Cyrénaïque qui connut un mouvement en

[577] Bacchielli, L., « La sistemazione agraria », *op. cit.*, p. 261.

faveur des campagnes amorcé dès le I^er^ siècle sous les Julio-Claudiens et renforcé sous les Antonins, comme dans toutes les provinces d'Afrique du Nord[578]. L'appropriation des terrains de parcours des nomades et le progrès de la sédentarisation devaient permettre de mieux surveiller les populations nomades. Ce mouvement se prolongea sans doute jusqu'au règne de Septime Sévère qui réforma l'administration provinciale en détachant la Cyrénaïque de la Crète et en la confiant à un procurateur équestre directement nommé par l'Empereur[579]. Les campagnes, alors remarquablement peuplées et prospères grâce à un développement agricole sans précédent avec l'ouverture de nouveaux marchés, l'apport de main d'œuvre et les aménagements techniques, ne subirent qu'indirectement les répercussions de la crise de l'Empire romain au début du III^e^ siècle. Le désintérêt du pouvoir romain pour la province entraîna une diminution des contacts entre les cités et les villages dispersés sur le territoire et accentua problablement le déclin de l'économie pastorale[580]. Si les villageois s'habituèrent à vivre de manière autarcique et plus modeste qu'auparavant, les campagnes n'en demeurèrent pas moins aussi prospères au Bas-Empire comme l'a démontré D. Roques[581]. Il ne semble donc pas qu'il faille attribuer la réutilisation de la maison troglodyte comme lieu d'habitat permanent à une hypothétique crise qui, à partir du milieu du IV^e^ s. ap. J.-C., aurait touché les campagnes et aurait conduit à un appauvrissement de la population comme le suggérait L. Bacchielli[582].

De nombreux exemples de ce phénomène de transformation en habitation de quelques tombes s'offrent à nous, telles certaines tombes de la nécropole ouest et de l'amphithéâtre à Ptolémaïs[583], et celles du wadi Bu Turquia près du sanctuaire d'Apollon à Cyrène[584].

Par ailleurs, on a relevé d'autres restes d'habitations troglodytes sur le versant nord de la localité de Kaf el-Kebir et, sur le haut plateau qui domine le versant, on peut encore apercevoir les ruines d'un fortin auquel on a donné le nom de Gasr Busaer. D'après L. Bacchielli, nous retrouvons la même disposition du Gasr sur la colline avec les habitations troglodytes taillées en contrebas sur le versant à Bu Graua (près de Barcé) et à Gasr Mcheimen[585]. Nous n'avons pas eu l'occasion de visiter ces deux sites mais nous disposons du récit de l'expédition de l'épigraphiste et archéologue italien Frederico Halbherr qui visita

---

[578] Le Gall, J., Le Glay, M., *L'Empire romain*, 1, *Le Haut-Empire de la bataille d'Actium à la mort de Sévère Alexandre (31 av.-235 ap. J.-C.)*, p. 298 sq. et p. 624. A. Laronde (« La vie agricole en Libye jusqu'à l'arrivée des Arabes », *LibStud*, 20, 1989, p. 132) plaçait le développement de la sédentarisation et l'effort de mise en valeur des fonds de vallées entre la fin du I^er^ siècle et la fin du III^e^ siècle. Plusieurs documents viennent à l'appui de cette sédentarisation massive amorcée à l'époque romaine, comme le registre foncier sur papyrus relatif à la Marmarique, de Derna aux environs de Solloum, de la fin du II^e^ s. ap. J.-C. (*Papyrus Vaticano greco 11* : voir la bibliographie complète donnée par P. Romanelli, *La Cirenaica romana*, p. 124-125, n. 4) ainsi que les nombreuses stèles funéraires anthropomorphes émanant de la campagne, réalisées en majorité au I^er^ et au II^e^ s. ap. J.-C. (cf. *infra*, p. 555-565)

[579] Reynolds, J., « Two equites romani at Balagrae in Cyrenaica », *LibAnt*, 8, 1971, p. 43-46 ; Laronde, A., « Septime Sévère et Cyrène », *BSNAF*, 1983, p. 61 sq. et 68.

[580] Sur l'isolement de la contrée cyrénéenne à partir du milieu du III^e^ siècle, cf. *infra*, p. 522 sq.

[581] Roques, *Synésios*, p. 387-431 ; id., « La Cyrénaïque du 4^ème^ s. ap. J.C. », dans U. Criscuolo (éd.), *Da Constantino a Teodosio il Grande, cultura, società, diritto*, *Atti del Convegno internazionale (Napoli 26-28 aprile 2001)*, 2003, p.351-359 et 386-387.

[582] Bacchielli, L., « La sistemazione agraria », *op. cit.*, p. 264.

[583] Cf. Kraeling, C. H., *Ptolemais, City of the Libyan Pentapolis*, Chicago, 1962, p. 107-109 (ci-après *Ptolemais*) ; Stucchi, S., *Architettura Cirenaica*, Rome, 1975, p. 501 (ci-après *Arch. Cir.*).

[584] Bacchielli, L., « La sistemazione agraria », *op. cit.*, p. 262 ; Stucchi, *Arch. Cir.*, p. 501.

[585] Bacchielli, L., « La sistemazione agraria », *op. cit.*, p. 260, n. 8.

la Cyrénaïque en 1910-1911 en empruntant un itinéraire reliant Benghazi à Derna, en passant par l'intérieur du territoire cyrénéen[586].



Fig. 21 : 5e et 6e étapes de l'itinéraire suivi par Frederico Halbherr en 1910 reliant el-Merg à Shariz.
(Oliverio, G., « Frederico Halbherr in Cirenaica (Luglio 1910-Aprile 1911) », *AfrIt*, IV, n. 1-2, 1931, foglio 3).

[586] Oliverio, G., « Frederico Halbherr in Cirenaica (Luglio 1910-Aprile 1911) », *AfrIt*, IV, n. 1-2, 1931, p. 229-290 (ci-après « Frederico Halbherr »).

Lors de la cinquième journée, l'expédition de Frederico Halbherr quitte el-Merg (l'antique Barcé) pour se rendre à Gharib (fig. 21). À mi-parcours, la caravane s'arrête sur le site de Bu Graua. Voici la description que Fr. Halbherr donne de ce site : « Cosi chiamasi un colle a sinistra della carovaniera, occupato dai resti di un antico villaggio, forse libico, con un forte edificio rettangolare sulla vetta, costrutto probabilmente in epoca romana per difendere la località. Sul colle, sotto gli edifizi, sono delle grotte e cave sotterranee, che in parte devono essere state adibite a cisterne, in parte ad abitazioni ed a tombe »[587].

Sur le parcours de la sixième étape qui reliait Gharib à Shariz (Sciahriz, Sahariz), l'expédition rencontra, à une heure de marche du Marabout de Sidi Abdalla, le site de Gasr Mcheimen[588]. Selon la description de Fr. Halbherr, le site se composait d'un fortin datant de l'époque romaine, dressé au sommet d'une colline, et au pied de celle-ci se trouvait une catacombe dont le plafond était soutenu par un pilier taillé dans la roche, des tombes à arcosolium et deux citernes. Nous constatons que pour ce dernier site, Fr. Halbherr n'évoque pas la présence d'un village troglodyte contrairement à ce qu'avançait L. Bacchielli.

Continuons alors l'itinéraire suivi par l'expédition. À une heure de marche de Gasr Mcheimen se trouve un autre fort romain, bien plus spectaculaire par la taille, Gasr Beni Gdem. R. G. Goodchild[589] avait montré que ce fort, situé sur le versant ouest du wadi el-Kuf, faisait partie d'un système défensif très perfectionné, auquel s'adjoignaient les forts de Gasr esh-Shahden, situé à environ 8 km au sud-est de Beni Gdem, et de Gasr Ushish, au sud-ouest de Slonta. À cinquante minutes de marche à l'est de Gasr Beni Gdem, tout en suivant une des ramifications de la ligne du télégraphe qui partait en direction de Shariz, l'expédition rencontra l'officier du télégraphe ainsi qu'un employé turc qui habitaient des maisons troglodytes fermées par des portes en bois. Ces deux personnages exerçaient une surveillance sur la tribu des Braasa, dont le territoire s'étendait jusqu'à Slonta et au prédésert libyque[590]. À dix minutes de marche supplémentaire se trouvait la vallée de Shariz (fig. 22) : « Il recinto appartato formato da questa conca era sede di un antico villaggio trogloditico. Tutti i fianchi della montagna sono trapanati da grotte, alcune naturali, la maggior parte artificiali e lavorate per servire di abitazioni od anche di tombe. Al piede della china meridionale è una granda cisterna, pure escavata nella roccia col soffitto sostenuto da colonne o pilastri ricavati dal masso e con un piazzale o terrazza sul davanti »[591].

[587] Oliverio, « Frederico Halbherr », p. 263.
[588] *Ibid.*, p. 264.
[589] Goodchild, R. G., « The Roman and Byzantine Limes in Cyrenaica », dans J. Reynolds (éd.), *LibStud, Select papers of the late R. G. Goodchild*, Londres, 1976, p. 200-203 et figs. 62-64 (= *JRS*, 43, 1953 ; ci-après « The Roman and Byzantine Limes in Cyrenaica »).
[590] Oliverio, « Frederico Halbherr », p. 266.
[591] *Ibid.*, p. 267.

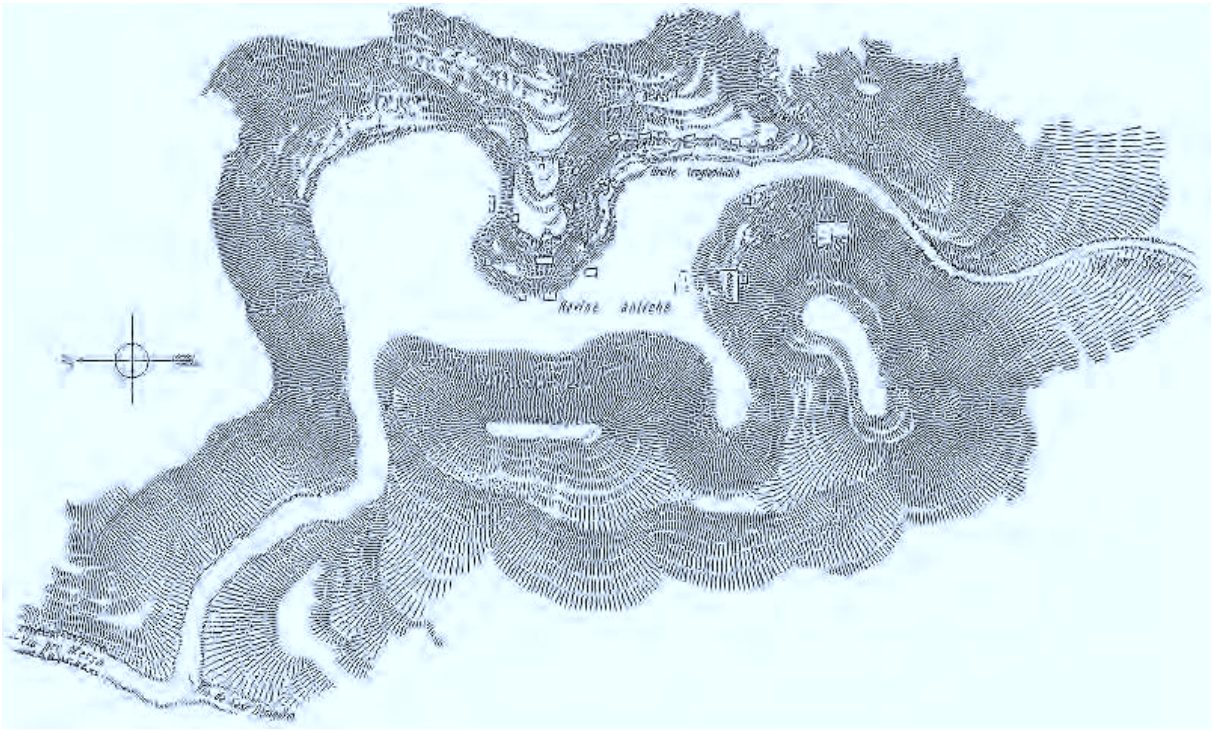


Fig. 22 : Plan de Shariz
(Oliverio, « Frederico Halbherr », p. 265, plan C).

La disposition des habitats troglodytes, la présence de tombes et d'une grande citerne dont le plafond est soutenu par un pilastre ressemble beaucoup à ce que l'on a pu observer dans la localité de Kaf el-Kebir dans le wadi Senab.

Il est intéressant de constater que toute la région de Shariz et de Slonta jusqu'au prédésert libyque était habitée, au début du XX^e^ siècle, par la même tribu, la tribu des Braasa, qui était réputée pour être la moins civilisée du haut plateau[592]. Encore à cette époque de nombreux Libyens avaient gardé le même mode de vie que leurs ancêtres et il est possible que le territoire des Braasa ait correspondu au moins en partie à celui de la tribu de ceux-ci. Si cette hypothèse s'avérait juste, nous aurions une tribu implantée sur un territoire bien délimité et divisée en plusieurs clans correspondant aux différents sites d'habitats qui jalonne ce même territoire. Alors, la tribu antique des *Lasaniki* qu'A. Laronde a associé au site de Slonta, reconnu comme étant l'antique Lasamices de l'*Itinéraire d'Antonin*, à cause de la particularité qu'avaient les *Lasaniki* d'habiter des grottes selon le témoignage de Ptolémée, aurait tout à fait pu disposer d'un territoire beaucoup plus étendu, tout en gardant comme centre principal le site homonyme de Lasamices, ou plutôt de Lasanices.

Lors de la septième journée, la mission de Fr. Halbherr parcourut un itinéraire reliant Shariz à Slonta (fig. 23). À une heure et demie de Shariz, elle rencontre le fort de Gasr Sciza, et une demi-heure plus loin celui de Gasr Scegera, dont le nom a été transmis aux membres de l'expédition par les Braasa. Dans les parois du mont qui accueillait le fort, la mission a remarqué la présence de carrières et de grottes sans préciser pour autant s'il s'agissait de grottes artificielles. En effet, celles-ci étaient alors occupées par une communauté de bédouins et leur accueil fut tellement agressif que la mission dût se résigner à reprendre la marche en

[592] Oliverio, « Frederico Halbherr », p. 266-7 ; Aurigemma, S., « Frederico Halbherr e la missione archeologica italiane in Cirenaica e in Tripolitania », *AfrIt*, III, n. 3-4, 1930, p. 244.

direction de Slonta tout en effectuant une légère déviation dans l'itinéraire prévu afin d'éviter cette localité[593].

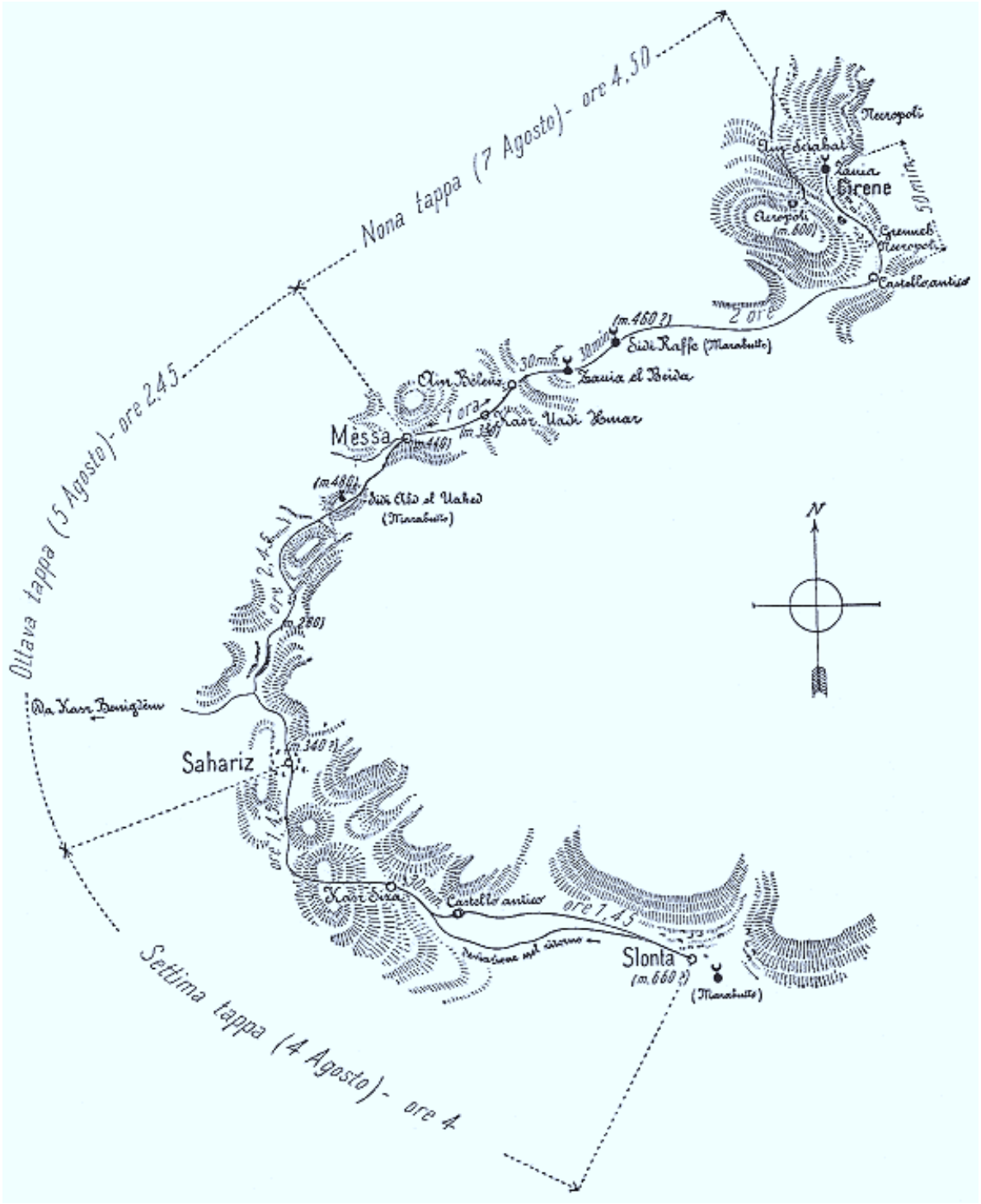


Fig. 23 : 7e, 8e et 9e étapes de l'itinéraire suivi par Frederico Halbherr en 1910 (Oliverio, « Frederico Halbherr », foglio 3).

Il est intéressant de noter que l'expédition ne put explorer la plaine de Slonta à cause de la présence de nombreux bédouins armés qui protégeaient leurs puits : « La pianura di Slonta ha alcuni pozzi, ma la Missione non ha potuto indagarne la capacità, data l'attitudine assai minacciosa dei beduini del luogo, che errano molti, quasi tutti pastori bene armati, con

[593] Oliverio, « Frederico Halbherr », p. 269-70.

discreto numero di gregge lanciato al pascolo dell'erba secca in mezzo al terreno sassoso. Questi pastori abitano nelle grotte al di là dei « tesuira » abita il mudir dei Braasa »[594].

Slonta, qui, comme nous l'avons vu plus haut, constituait dans l'antiquité le centre de la tribu des *Lasaniki*, semble avoir encore joué ce rôle lors du passage de l'expédition le 4 août 1910. En effet, les Braasa qui occupaient le site étaient très nombreux, ils vivaient dans les habitations troglodytes antiques et leur chef occupait la grotte la plus importante, celle qu'il surnommait « el tesuira », soit « les images », qui correspondait au sanctuaire libyen de Slonta[595]. Il est alors étonnant de constater que lors du passage de l'expédition de G. Haimann en mars 1881 à Slonta, le site paraissait inoccupé : « Nous plantâmes nos tentes dans le grand bassin herbeux de Slonta, entouré de hautes collines toutes perforées de grottes comme la nécropole de Thèbes »[596]. Cela pourrait signifier que la tribu des Braasa, qui était composée d'après le témoignage de Fr. Halbherr de pasteurs, effectuait des déplacements saisonniers lorsque l'eau venait à manquer.

Nous venons de voir que la zone intérieure du djebel al-Akhdar, soit la plaine de Barcé et la zone du wadi el-Kuf, comportait des formes de vie sédentaire s'exprimant par la présence d'habitats troglodytes. Ceux-ci n'ont jamais fait l'objet d'une recherche approfondie et ont été jusqu'à présent relégués à un rôle secondaire. Il s'agit, comme on a pu le voir, d'habitats originels ou de réemploi avec la réutilisation de tombes. Il est difficile de connaître la durée d'utilisation d'un tel habitat, qui aurait pu être presque continue à partir de la période néolithique jusqu'à très récemment lors du développement des villes et de la mise en valeur agricole par les colons italiens à la fin des années 30 : « Avec le développement des villes, cette appropriation de l'espace rural a marqué le retour de la Libye vers la sédentarité, en rupture avec une tendance au nomadisme longue de plus d'un millénaire »[597].

En effet, d'après les récits de voyageurs et les missions de prospection qui ont parcouru le djebel al-Akhdar, nous avons pu constater qu'un grand nombre de grottes, d'abris sous roche[598], d'habitats troglodytes, de sanctuaires rupestres[599] et de tombes avaient continué à être occupés jusqu'à une époque récente. Cela rend d'ailleurs les investigations difficiles à cause des nombreuses modifications qui ont pu être apportées à l'habitat d'origine.

Au terme de cette étude sur les habitats troglodytes sédentaires, qui aurait d'ailleurs encore besoin d'être davantage précisée, nous sommes frappée par la permanence d'un tel habitat dans cette région et les témoignages de Pline l'Ancien, Pomponius Méla et Orose résonnent d'autant plus fort en nous.

---

[594] Oliverio, « Frederico Halbherr », p. 270-1.

[595] Cela pourrait signifier que le plafond du sanctuaire était encore en place à cette époque.

[596] Laronde, *Libykai Historiai*, p. 273 ; cf. Haimann, *Cirenaica*, p. 86.

[597] Laronde, A., Burgat, F., *La Libye*, Que sais-je ?, Paris, 2003 (3e édition), p. 48.

[598] Au sud-ouest de Tocra, Kaf (= grotte) Tahr, l'abri sous roche contenant des gravures rupestres, a pris le nom d'un homme qui y vécut de nombreuses années (Marini, S. et *al.*, « Découverte d'un site d'art rupestre en Cyrénaïque (Libye) : Kaf Tahr », *L'anthropologie*, 114, Paris, 2010, p. 275-287).

[599] Les habitants du wadi Senab ont donné le nom de El Khasaliya au sanctuaire des araires en souvenir d'une femme appartenant à la tribu des Ait Khasail, mariée à un membre de la tribu des El Itama, qui habitait dans le wadi Senab (Attiya, B., « Prima escursione nello Uadi Senab e nel Got Giaras. La Scoperta.», *LibAnt.*, 11-12, 1974-1975, p. 252).

1.3.6. De Cyrène à Derna et la Marmarique : les Araraukeles/Acrauceles *et les Marmarides*

Remontons alors en direction du nord-est pour atteindre la zone comprise entre Cyrène et Darnis. Il semble que l'extrémité orientale du territoire cyrénéen, c'est-à-dire la zone située à l'est de Darnis, était occupée par la tribu des *Acrauceles* au I^er^ s. ap. J.-C. selon le témoignage de Pline l'Ancien[600]. Mais peut-être existait-elle déjà depuis l'époque hellénistique si l'on se fie à la mention d'Hérodien qui cite des *Araudakên* d'après le Livre I des *Libyca* d'Agroitas[601]. La forme de l'ethnique de cette tribu reste cependant mal assurée car Ptolémée la citait en tant qu'*Araraukêles* avec des variantes[602].

Immédiatement à l'est de cette tribu commence la Marmarique, une région entièrement occupée par les tribus libyennes[603]. Comprise entre Darnis et le Grand Katabathmos, cette région constitue l'extrémité orientale de la Cyrénaïque, une véritable enclave libyenne en pays grec. Au temps d'Hérodote la zone était occupée par les Giligames[604]. Cette tribu ne réapparaîtra plus chez les auteurs postérieurs, et Diodore leur substitua le peuple des Marmarides, nom qui apparaissait déjà au IV^e^ siècle av. J.-C. dans le pseudo-Scylax et qui resta en usage par la suite pour désigner les habitants de cette contrée[605].

Les Marmarides devaient être divisés en plusieurs clans, correspondant chacun à une παρατομή, soit à une circonscription bien précise. Ces subdivisions de la Marmarique en παρατομαί sont connues grâce aux *papyri* de Vienne[606] et du Vatican[607]. Le papyrus de Vienne, provenant de Basse-Égypte et datant de 237 ap. J.-C., fait état de deux divisions administratives de Marmarique : la παρατομή (circonscription) des *Enzêretae* et celle des *Gôniôtae*. Ce papyrus constitue notre unique attestation du nom des *Enzêretae*[608]. Un personnage, Marcus Aurelius Nabriôn, fils d'Apollônios, lui-même fils de Tauros, est cité comme étant « l'un de ceux de la région (χώρας) de Mocchyris de Marmarique de la *paratomè* des Enzerètai »[609]. L'emploi du terme de χώρα a été préféré à celui de κώμη par le rédacteur du papyrus[610]. Le pays de *Mokhkhuris* est à rapprocher de la *Meciris* de la *Table de Peutinger*[611] située à 25 milles de *Gonia*, probablement la région habitée par les *Gôniôtae*[612], et à 22 milles à l'ouest d'Antipyrgos (Tobrouk). Cette localité est encore

---

[600] Pline, *H. N.*, V, 33.

[601] Hérodien, « *Peri monêrous lexeôs* », éd. Lentz, II, 2, p. 918, l. 5 (*FHG*, IV, p. 294 ; *FGrHist*, 762, F2 = *Libyca* 9 F2).

[602] Ptolémée, IV, 4, 6 (éd. C. Müller, p. 669). Cf. *supra*, « Araraukeles », p. 35.

[603] Sur la Marmarique et les Marmarides, cf. *supra*, 1.1.2., p. 28-33

[604] Cf. *supra*, « Giligame », p. 34 sq.

[605] Pseudo-Scylax, *Périple*, 108 (*GGM*, I, p. 82) ; Diodore, III, 49, 1.

[606] Wessely, C., « Ptolémée, *Géographie* IV, 5, 24 et le *Papyrus Rainer* n. 259 », *REG*, 32, 1919, p. 504-7 ; id., *Catalogus papyrorum Raineri. Series graeca*, *Studien zur Palaegraphie und Papyruskunde* XX, Leipzig, 1921, n. 45, 1-4.

[607] Norsa, M., Vitelli, G., *Il Papiro vaticano greco 11. 2. Registri fondiari della Marmarica*, Cité du Vatican (Studi e testi, 53), 1931 ; Calderini, A., « L'interesse geographico del Pap. Vat. Gr. 11 », *Miscellanea Gregoriana*, 1941, p. 39-50. A. Calderini (*op. cit.*, p. 41) indique que de telles subdivisions ne semblent pas avoir eu cours en Égypte ainsi que dans les autres parties de l'Empire.

[608] Cf. Calderini, A., *Dizionario dei nomi geografici e topografici dell' Egitto greco- romano*, II, Milan, 1973, *s. v.* Ἐνζηρετῶν.

[609] *Stud. Pal.*, XX, n. 45, 2-4.

[610] Colin, *Les peuples libyens*, p. 70-1 et 121-2 ; cf. Wilcken, U., « Papyrus-Urkunden », *APF*, 7, 1924, p. 102.

[611] *Table de Peutinger*, segm. IX, 1.

[612] Cependant, Ptolémée (IV, 5, 12, éd. C. Müller, p. 693) signalait des *Gôniôtae* dans la partie intérieure et occidentale du nome de Maréotis. Cf. Desanges, J., « G61. Gōniōtae », *Enc. Berb.*, XXI, 1999, p. 3167. Il est alors très probable qu'ils aient nomadisés entre Antipyrgos et le nome de Maréotis à la date de la

mentionnée par l'*Itinéraire d'Antonin*[613] sous la forme *Micera*. L'*Itinéraire* fournit également la variante *Michera* et précise que cette localité s'appelait aussi *Elene*[614]. Ptolémée[615] évoque Μοκχήρις ou Μοκχυρίς et la range parmi les bourgs de Marmarique. Le Ravennate cite *Micheris*, ou *Meciris*, avant *Gonia*[616]. Hérodote mentionnait peut-être aussi deux autres divisions administratives en Marmarique. La première pourrait correspondre au canton d'Aziris (Ἄζιρις χῶρον) où les Cyrénéens résidèrent pendant six ans[617]. D'après Fr. Chamoux, il est possible qu'Aziris soit le nom donné par les Libyens à toute la région qui s'étendait vers le nord aux environs du Cap Chersonèse (actuel ras et-Tin)[618]. Non loin d'Aziris, Hérodote évoque un second canton, Irasa (Ἴρασα χῶρον), qui fut le lieu de la bataille opposant les Cyrénéens aux Libyens alliés aux Égyptiens. J. R. Pacho avait proposé d'identifier Irasa avec l'actuelle Umm Er Razem, au nord-ouest du golfe de Bomba[619]. Cependant, comme l'affirme J. Reynolds qui s'est rendue dans cette localité, rien à Umm Er Razem ne remonte au VII^{e} s. av. J.-C., et l'homophonie que J. R. Pacho avait soulignée entre le nom d'Irasa et celui de la localité moderne d'Umm Er Razem ne constitue pas une preuve sûre[620]. Ainsi, il semble que les divisions administratives de la Marmarique aient correspondu aux régions ou territoires auxquelles étaient rattachées les différentes entités composant le peuple des Marmarides.

Dans les environs des cités grecques évoluaient des tribus libyennes selon deux aires de nomadisme bien déterminées. La première correspondait à la zone steppique qui s'étendait jusqu'à la frange septentrionale du désert. La deuxième aire de nomadisme appartenait aux tribus qui occupaient la garrigue du djebel al-Akhdar, soit les arrière-pays de Cyrène, Barcé et Euhespérides. Ce second terrain de parcours des nomades avait été conditionné par les Grecs eux-mêmes lorsqu'ils s'emparèrent des meilleurs terroirs afin d'y implanter leurs cités. Les pasteurs nomades, divisés en différentes tribus selon des territoires bien définis, parcouraient alors les steppes pré-désertiques ainsi que la garrigue du djebel al-Akhdar suivant un usage probablement ancestral.

---

documentation de Ptolémée qui remonte au début du II^{e} s. ap. J.-C. : cf. Desanges, « De la Marmarique à la Maurétanie », p. 84-85.

[613] *Itinéraire d'Antonin*, 71, 4 (éd. Cuntz, p. 10).

[614] *Ibid.*, 69, 1 (éd. Cuntz, p. 10).

[615] Ptolémée, IV, 5, 13 (éd. C. Müller, p. 695).

[616] Géographe de Ravenne, III, 2 et V, 7 (éd. Pinder-Parthey, p. 134 et 354) ; cf. Guido, *Geographica*, 92 (éd. Pinder-Parthey, p. 523).

[617] Hérodote, IV, 158.

[618] Chamoux, *Cyrène*, p. 119. Cf. pseudo-Scylax, *Périple*, 108 (*GGM*, I, p. 83) : Χερρόνησοι Ἀχιλίδες ; voir aussi *GGM*, I, p. 42, et p. 444 (Anonyme).

[619] Pacho, *Voyage*, p. 85 ; Chamoux, *Cyrène*, p. 120 ; cf. Schoch, P., *s. v.* « Irasa », dans *Re*, suppl. IV, 1924, p. 798.

[620] Fadel Ali, M., Reynolds, J., « New Discoveries in the land of the Giligamae », *Africa Romana*, 12, 1996, p. 142. J. Reynolds évoque d'autres propositions d'identification d'Irasa avec Ain Mara ou Derna.

2. Les Grecs et la géographie politique

Les deux objets traditionnels de la géographie politique dans le monde grec reposent sur l'identification des cités et la localisation des frontières[621]. Commencer par définir ce cadre est essentiel afin de nous permettre dans les chapitres suivants d'étudier l'occupation du territoire et son exploitation[622]. En effet, comme l'affirme D. Rousset « il est impossible d'étudier l'économie et le peuplement d'un espace indépendamment de son organisation politique » car les ressources dont dispose la cité dépendent de la géographie politique[623].

La notion de territoire est assez difficile à cerner car elle est géographique et politique. Le territoire est « une étendue de la surface terrestre où vit un groupe humain et plus spécialement une collectivité politique »[624]. Grâce au territoire, l'Etat est crédité d'un aspect physique[625], il est matérialisé. Mais afin que cette matérialisation soit complète il fallait donner au territoire des cadres administratifs. Cela nous entraîne alors vers la notion de frontière.

En Cyrénaïque aucune borne de territoire civique n'a été retrouvée, soit parce que les Grecs les jugèrent inutiles, les accidents naturels du paysage suffisant à délimiter une zone-frontière, soit parce que les prospections n'ont pas été systématiques dans les *eschatiai* (confins) des cités grecques. En effet, les recherches entreprises jusqu'à maintenant se sont portées davantage sur les centres urbains, les sanctuaires et la *chôra* proche des cités que sur les *eschatiai*[626]. Ces deux causes entrent sûrement en jeu, bien que la première semble être la plus évidente pour celui qui aurait déjà traversé la région du djebel al-Akhdar. La Cyrénaïque était une région très étendue que seules quatre, cinq puis six cités se partagèrent[627]. Sa surface utile couvrait environ 16 100 km², soit les trois quarts de la superficie du Péloponnèse selon A. Laronde[628]. Dans ces conditions, il était difficile d'avoir des conflits de voisinage entre cités, et nous n'avons d'ailleurs pas retrouvé d'inscriptions sur d'éventuels litiges territoriaux. Alors l'absence de bornes parait assez logique, la pose de bornes par les juges du litige servant avant tout à fixer le tracé d'une ligne-frontière afin de « matérialiser sur le terrain la sentence »[629]. Les bornes ne constituaient que des délimitations partielles portant uniquement

---

[621] Rousset, D., « Centre urbain, frontière et espace rural dans les cités de Grèce centrale », dans M. Brunet (éd.), *Territoire des cités grecques*, *BCH*, suppl. 34, 1999, p. 37 (ci-après « Centre urbain, frontière et espace rural »).

[622] Ces deux notions d'occupation et d'exploitation font partie de ce que D. Rousset (« Centre urbain, frontière et espace rural », p. 37, n. 4) appelle « l'archéologie de l'espace rural » qui, avec les deux orientations de la géographie politique forment la « géographie historique ». Pour une définition de la géographie historique, cf. Leveau, Ph., « La question du territoire et les sciences de l'Antiquité : la géographie historique, son évolution de la topographie à l'analyse de l'espace », *REA*, 86, 1984, p. 85-87.

[623] Rousset, *ibid.*

[624] Leveau, Ph., « La question du territoire », *op. cit.*, p. 85-86.

[625] *Ibid*, p. 86.

[626] R. G. Goodchild, qui a parcouru une grande partie de la Libye, reste à ce jour notre meilleur informateur : cf. Goodchild, R. G., « Mapping Roman Libya », dans J. Reynolds (éd.), *LibStud, Select papers of the late R. G. Goodchild*, Londres, 1976, p. 145-154 (= *The Geographical Journal*, 118, 1952 ; ci-après « Mapping Roman Libya ») ; id., « The Roman and Byzantine Limes in Cyrenaica », p. 195-209. Quant aux prospections d'A. Laronde, elles ont porté principalement sur le territoire de Cyrène.

[627] Cf. *infra*, p. 92 et 105.

[628] Ce chiffre a été obtenu d'après les cartes des précipitations, des sols et de la végétation ainsi que des bassins versants en y soustrayant les zones semi-arides, cf. Laronde, *Libykai Historiai*, p. 15.

[629] Rousset, D., « Les frontières des cités grecques. Premières réflexions à partir du recueil des documents épigraphiques », *Cahiers du Centre G. Glotz*, 5, 1994, p. 107 (ci-après « Les frontières des cités grecques »).

sur les frontières communes séparant des cités et elles n'étaient utiles que là où les repères naturels faisaient défaut. Leur usage était « l'exception plutôt que la règle dans les inscriptions relatives aux frontières politiques »[630].

Est-il alors possible de définir les territoires des cités grecques de Cyrénaïque en l'absence de bornage ? Et avoir recours à la géographie physique pour retrouver ces délimitations ne relève-t-il pas du domaine de l'arbitraire ?

2.1. Les limites géographiques de la zone d'influence grecque : l'évolution du cadre administratif (zones de protectorat)

La zone d'influence grecque en Libye s'étendait jusqu'à la Grande Syrte à l'ouest et au Grand Katabathmos à l'est. Si les Grecs ont décidé de coloniser cette partie du nord de la Libye, c'est avant tout à cause de sa proximité avec la Grèce continentale et son archipel. À partir du port de Cyrène il faut compter à peu près 300 km pour atteindre la Crète, 450 km pour le port de Sparte, Gythion, et enfin 600 km pour le Pirée[631]. La Libye grecque était définitivement plus proche de l'Europe que de l'Égypte, Alexandrie se trouvant à environ 800 km d'Apollonia. Ce pays était alors tout orienté vers le nord, vers la Méditerranée[632] et les échanges, tant au niveau économique, culturel et religieux, furent nombreux. En plus de sa proximité avec la Grèce propre, la Cyrénaïque offrait aux colons venus s'y installer un territoire dont le climat et la végétation de type méditerranéen rappelaient fortement ceux de la Grèce. Cette région formait un véritable « croissant fertile » partagé entre les hauteurs du djebel al-Akhdar (montagne verte), l'altipiano de Barcé, la bande côtière allant de Taucheira à Apollonia et enfin la région d'Euhespérides.

Vers le milieu du IV^e^ s. av. J.-C., la limite orientale de la Cyrénaïque avait été fixée au Cap Chersonèse, actuel ras et-Tin, selon le pseudo-Scylax[633]. Il semble que cette limite ait été choisie en raison des données géographiques et humaines[634]. En effet, le Cap Chersonèse représente une véritable « coupure » entre la zone de vie sédentaire reposant sur l'agriculture à l'ouest et le monde du nomadisme pastoral à l'est. De plus, il s'agit également d'une limite pour la navigation qui devient très périlleuse à l'est du cap en fonction de la présence de nombreux hauts-fonds[635]. Par ailleurs, le pseudo-Scylax indiquait que l'influence de l'Égypte s'arrêtait à la ville d'Apis, l'actuelle Oum-el-Rakham, là où commençait le territoire des Marmarides qui s'étendait selon lui jusqu'aux Hespérides (actuelle Benghazi). La zone comprise entre Apis et le Cap Chersonèse n'était alors pas placée sous le contrôle de l'Égypte ou de Cyrène, mais correspondait plutôt à une zone de non-droit où les tribus pouvaient évoluer librement. Le territoire des Marmarides se trouvait ainsi divisé en deux : un secteur indépendant allant d'Apis (ou selon Pline de Paraitonion et selon Ptolémée d'un point situé entre Petras Major et Panormos) au Cap Chersonèse et un secteur sous influence cyrénéenne qui commençait à partir du Cap Chersonèse jusqu'aux Hespérides (ou d'après Pline jusqu'à la Grande Syrte et d'après Ptolémée jusqu'à Aziris) [636].

---

[630] Rousset, « Les frontières des cités grecques », p. 112.
[631] Chamoux, *Cyrène*, p. 12.
[632] *Ibid.*, p. 17.
[633] Pseudo-Scylax, *Périple*, 108 (*GGM*, I, p. 83). Sur la datation du *Périple*, cf. *supra*, p. 21.
[634] Cf. Laronde, *Libykai Historiai*, Chapitre X : Cyrène et la Marmarique, p. 219-232.
[635] Laronde, *Libykai Historiai*, p. 219.
[636] Cf. *supra*, 1.1.2., p. 28-33.

Cependant, cette situation ne dura pas. La partie indépendante du territoire des Marmarides attira l'attention des Cyrénéens qui déplacèrent leurs confins entre 350 et 321 de quelque 280 km en direction de l'est, jusqu'au Grand Katabathmos (actuelle Solloum)[637]. Aujourd'hui encore la frontière entre l'Égypte et la Libye se situe à Solloum. Selon le *diagramma* de Cyrène[638], le droit de cité pouvait désormais être attribué aux fils de Grecs et de Libyennes originaires de la région comprise entre Authamalax à l'ouest et Katabathmos à l'est. Les témoignages de Strabon[639], Ptolémée[640] et du *Stadiasme*[641] désignent la même limite orientale pour la Cyrénaïque.

D'après A. Laronde, il n'est pas possible d'interpréter cette attitude des Cyrénéens par des raisons de défense préventive car aucune menace venant d'Égypte ne planait, ni même par des raisons économiques, les ressources de la région étant bien maigres[642]. Après avoir fait un long inventaire de tous les sites côtiers qui bordent la région en reprenant leur identification et avoir mis en avant le potentiel stratégique du golfe de Bomba, l'importance religieuse du site d'Antipyrgos (Tobrouk) avec son sanctuaire d'Ammon, étape obligée pour les pèlerins se rendant à l'oasis de l'oracle d'Ammon, A. Laronde propose deux solutions. Il est tout d'abord possible que Ptolémée ait soumis les Marmarides afin de supprimer cet espace de non-droit et de rattacher plus sensiblement sa nouvelle possession (la Cyrénaïque) à l'Égypte. Dans cette optique, il aurait alors paru plus logique que Ptolémée s'empare de cette conquête qui avait une valeur stratégique non négligeable au lieu de la remettre à Cyrène, même si cette cité était placée sous son contrôle. Mais il est aussi probable que les Cyrénéens se soient déjà emparés de la zone avant la guerre de Thibron (322). A. Laronde suggère alors de rattacher cet événement « à l'action menée contre les Maques et les Nasamons »[643]. Selon lui, il s'agissait pour les Cyrénéens d'imposer leur présence sur ce territoire afin de pouvoir mieux « contrôler » ou « neutraliser » le trafic caravanier en provenance d'Afrique centrale qui transitait par Augila et aboutissait à l'oasis de Siwa. Cette hypothèse est contestable car cela suppose que ce commerce ait été assez important pour que les Cyrénéens s'y intéressent, or nous ne possédons pas suffisamment de témoignages pour en juger[644].

La frontière occidentale de la zone d'influence cyrénéenne a d'abord été fixée au poste d'Authamalax, l'actuelle Bu Sceefa[645], situé au fond du golfe de la Grande Syrte (actuel golfe de Sidra ; fig. 24)[646]. Ce toponyme pourrait être libyen[647]. Strabon décrit Authamalax comme étant un fort qui constituait le premier point d'appui pourvu d'une garnison permanente en

[637] Laronde, *Libykai Historiai*, p. 222 et 487 ; Cf. *Ibid.*, p. 28 ; Strabon, XVII, 1, 13 et 3, 22 ; cf. Romanelli, P., « Il confine orientale della provincia romana di Cirene », *Rend. Pont. Acc. Arch.*, 16, 1940, p. 215-223. En 325 av. J.-C., une inscription de Cyrène (*SEG*, 9, 76) relate une prise navale ἐγ Χερνάσοις. Ce toponyme, résultant d'une syncope de Χερσόνασοι, se réfère au Cap Chersonèse, cité par le pseudo-Scylax (*Périple*, 108 ; *GGM*, I, p. 83) sous son nom attique Χερρόνησος. Cf. Dobias-Lalou, *Dialecte*, p. 260.
[638] *SEG*, 9, 1, l. 3.
[639] Strabon, XVII, 3, 20.
[640] Ptolémée, IV, 5, 2 et 3 (éd. C. Müller, p. 675-680).
[641] *Stadiasmus Maris Magni*, 33-34 (*GGM*, I, p. 439-440).
[642] Laronde, *Libykai Historiai*, p. 222.
[643] *Ibid.*, p. 228.
[644] Nous développerons ce point au chap. 7 : cf. *infra*, p. 647 sq.
[645] Goodchild, R. G., « Arae Philaenorum and Automalax », dans J. Reynolds (éd.), *LibStud, Select papers of the late R. G. Goodchild*, Londres, 1976, p. 164 (= *PBSR*, 20, 1952).
[646] Strabon, II, 5, 33 ; XVII, 3, 20.
[647] Masson, « Grecs et Libyens », p. 52.

Cyrénaïque[648]. Ptolémée le mentionnait aussi comme étant un fort[649]. L'*Itinéraire d'Antonin* et la *Table de Peutinger* ne mentionnent pas Authamalax et citent à cet endroit la localité d'Anabucis[650]. Ces deux noms, Authamalax et Anabucis, désignent le même site. Toutefois, à l'époque romaine on a préféré le toponyme Anabucis, qui contient sans doute un nom libyen transcrit en latin[651].

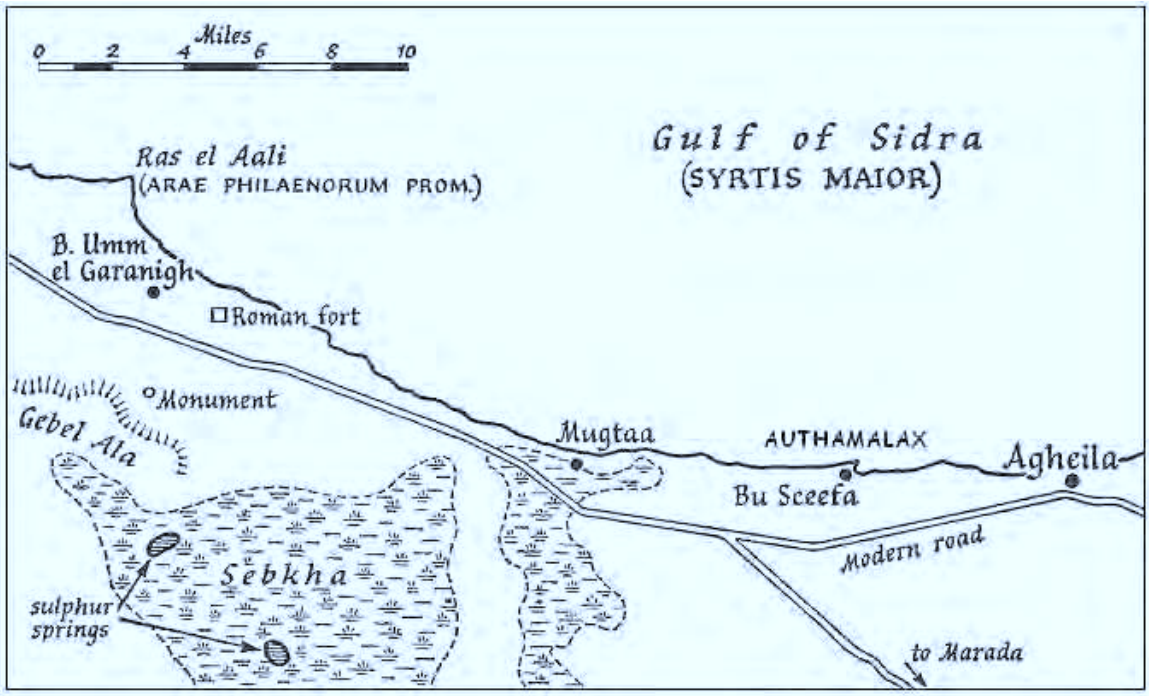


Fig. 24 : Plan de la zone frontalière occidentale de la Cyrénaïque
(Plan établi d'après Goodchild, R. G., « Arae Philaenorum and Automalax »,
dans J. Reynolds (éd.), *LibStud, Select papers of the late R. G. Goodchild*, Londres, 1976, p. 157, fig. 45)

Logiquement on aurait attendu comme frontière occidentale l'autel des Philènes (Arae Philaenorum), lieu de sacrifice légendaire des Philènes, deux frères carthaginois[652]. D'ailleurs, sous l'Empire romain il semble que ce fut le cas. Mais les Cyrénéens paraissent avoir trouvé dans un premier temps plus sécurisant de placer leur frontière un peu plus loin vers l'est, à Authamalax, laissant un « no-man's-land » entre eux et les Carthaginois[653].

Hérodote ne connaissait pas cet épisode légendaire du bornage entre Cyrène et Carthage, et à l'époque où il écrivait, les Grecs de Cyrénaïque ne songeaient pas encore à progresser vers l'ouest[654]. La première mention des autels des Philènes se trouve chez le pseudo-Scylax qui écrivait au milieu du IV^{e} siècle (Φιλαίνου βωμοὶ)[655].

---

[648] Strabon, XVII, 3, 20.
[649] Ptolémée, IV, 4, 2 (éd. C. Müller, p. 665).
[650] *Itinéraire d'Antonin*, 65, 7 (éd. Cuntz, p. 9) ; *Table de Peutinger*, segm. VIII, 2 (*Anabucis praesidium*). Cf. Schmidt, J., *s. v.* « Anabucis », dans *Re,* I, 2, 1894, p. 2016.
[651] Goodchild, R. G., « Arae Philaenorum and Automalax », *op. cit.*, p. 164 ; Masson, « Grecs et Libyens », p. 52-53.
[652] Salluste, *Jug.*, LXXIX ; sur l'abondante littérature classique qui fait référence à cet épisode, cf. Windberg, F., *s. v.* « Philaenorum Arae », dans *Re*, XIX, 2, 1938, p. 2098-2101.
[653] Pour les raisons de ce choix cf. Goodchild, R. G., « Arae Philaenorum and Automalax », *op. cit.*, p. 163.
[654] Chamoux, *Cyrène*, p. 161 et 228-9.
[655] Pseudo-Scylax, *Périple*, 109 (*GGM*, I, p. 85) ; cf. Windberg, F., *s. v.* « Philaenorum Arae », *op. cit.*, p. 2098-2101 ; Gsell, St., *Hist. anc. de l'Afrique du Nord.* I, *op. cit.* (n. 528), p. 450 sq.

Sous couvert de cette course mythique, il faut plutôt voir une guerre territoriale entre Cyrénéens et Carthaginois. Nous pensons alors immédiatement à la guerre qui opposa les Grecs de Libye et les Puniques pour le contrôle du fond de la Grande Syrte au milieu du IV^e^ siècle (360-340)[656]. À l'issue de ce conflit, la frontière fut probablement fixée aux Autels des Philènes. Les autels des Philènes, identifiés par R. G. Goodchild[657] avec l'actuel promontoire de Ras el-Aali, se trouvaient à environ 35 km à l'ouest d'Authamalax, à 290 km d'Euhespérides et à plus de 500 km de Cyrène. En effet, c'est à cette même époque que fut établi un poste grec, Φιλαίνου κώμη, au fond du golfe de la Grande Syrte d'après Ptolémée[658]. Celui-ci devait permettre aux Grecs d'affirmer leur présence dans la région et d'exercer un contrôle effectif sur les populations locales[659]. Un peu plus tard, dans le troisième quart du IV^e^ siècle[660], les Cyrénéens sortirent vainqueurs de l'expédition menée contre les Maces et les Nasamons, et purent enfin exercer réellement leur contrôle sur ces populations. Mais bien que les Autels des Philènes aient été considérés comme la véritable limite entre les zones d'influence grecque et carthaginoise, c'est à Authamalax que le *diagramma* de Cyrène de 321 fixe la frontière. Cela peut s'expliquer par le fait qu'Authamalax était le premier fort à comprendre une garnison permanente lorsqu'on entrait en territoire grec.

La frontière qui séparait les territoires carthaginois et cyrénéen semble avoir reculé en faveur des Cyrénéens selon le témoignage de Strabon : « la tour d'Euphrantas, frontière entre ce qui était auparavant le territoire de Carthage et celui de Cyrène sous Ptolémée »[661]. Cette tour[662], identifiée avec Gasr Zaafràn[663] depuis Ch. Müller[664], se trouvait à 314 km à l'ouest de l'ancienne frontière, à 569 km d'Euhespérides (Benghazi) et à 341 km de Lepcis Magna. A. Laronde a proposé de reconnaître dans le nom de « Ptolémée » cité par Strabon le fondateur de la dynastie, Ptolémée I^er^ Sôter. La date de la prise de possession de la tour d'Euphrantas serait alors à fixer entre 321 et 313 lorsque Ptolémée régnait sur la Cyrénaïque, ou encore entre 300 et 283 quand Magas prit le contrôle de la région pour le compte de Ptolémée[665]. Nous ne savons pas ce qui avait poussé Ptolémée à s'emparer de ce territoire. Cependant, A. Laronde semble convaincu une fois encore qu'il s'agissait pour Ptolémée de compléter « l'action de contrôle des routes caravanières de la Libye intérieure que les Cyrénéens avait entreprise lors de leur pénétration dans la grande Syrte »[666]. Nous reviendrons plus loin sur les arguments qui l'ont conduit à une telle interprétation[667]. Soulignons que placer cet événement à l'époque de Ptolémée I^er^ résulte d'une hypoyhèse et non d'une certitude. Mais si celle-ci s'avérait confirmée, cela signifierait que le recul de la

[656] Cf. Laronde, *Libykai Historiai*, p. 487.
[657] Goodchild, R. G., « Arae Philaenorum and Automalax », *op. cit.*, p. 155-162.
[658] Ptolémée, IV, 3, 4 (éd. C. Müller, p. 634). Cf. Laronde, *Libykai Historiai*, p. 200.
[659] Laronde, *Libykai Historiai*, p. 202-3.
[660] Cette date a été avancée par A. Laronde (*Libykai Historiai*, p. 211) pour des raisons prosopographiques.
[661] Strabon, XVII, 3, 20 (traduction provisoire de B. Laudenbach, revue par J. Desanges, en vue de l'édition de la CUF).
[662] D'autres mentions de cette tour figurent dans la *Géographie* de Ptolémée (IV, 3, 4 ; éd. C. Müller, p. 633), dans le *Stadiasmus Maris Magni* (88-89 ; *GGM*, I, p. 459) et dans les *Ethnika* de Stéphane de Byzance (*s. v.*, Εὔφραντα*,* éd. Meineke, p. 288).
[663] Ce nom provient de la culture du safran qui était très répandue dans la région.
[664] éd. C. Müller, p. 633, n. 3 ; Purcaro Pagano, « Le rotte antiche », p. 335.
[665] Laronde, *Libykai Historiai*, p. 350 ; Stucchi, *Arch. Cir.*, p. 100, n. 2.
[666] Laronde, *Libykai Historiai*, p. 350.
[667] Cf. *infra*, p. 666 sq.

frontière en faveur des Cyrénéens n'avait été qu'éphémère. D'après Polybe[668], qui écrivait dans la seconde moitié du II^e s. av. J.-C., la limite occidentale de la zone d'influence cyrénéenne se situait aux Autels des Philènes. Ces derniers ont alors constitué la frontière occidentale de la Cyrénaïque avant que celle-ci ne passe sous le joug romain.

Les frontières orientale et occidentale que nous venons d'évoquer n'ont jamais correspondu aux limites de la *chôra* de Cyrène, car ce serait négliger les *chôrai* des autres cités grecques de Barcé, Taucheira et Euhespérides qui n'étaient pas subordonnées à l'autorité de Cyrène. Comme l'a très bien montré A. Laronde « ces limites n'avaient de valeur que pour l'affirmation de la domination cyrénéenne sur les tribus nomades qui se déplaçaient dans cet espace »[669]. Alors nous pouvons qualifier toutes les zones comprises à l'intérieur des frontières de la Libye grecque et situées à l'extérieur des territoires dépendants des cités grecques de zones de protectorat. Dans ces zones, les tribus pouvaient nomadiser « conformément à leurs habitudes ancestrales », telles les tribus situées à l'est d'Authamalax[670].

2.2. Les cités grecques et leur territoire

À environ quinze kilomètres au nord de Cyrène, les colons aménagèrent un port qui fut qualifié « port de Cyrène » jusqu'à la fin de l'époque hellénistique ou le début de la domination romaine, puis qui prit le nom d'Apollonia lorsqu'il fut promu au rang de ville. En 625 av. J.-C., soit six ans après la fondation de Cyrène, les colons théréens, vite renforcés par de nouveaux venus[671], fondèrent la ville de Taucheira, site côtier se trouvant à 120 km à l'ouest de Cyrène et installé sur un très bon terroir. À l'époque hellénistique, cette cité prit le nom d'Arsinoé, du nom de l'épouse de Ptolémée II Philadelphe. Les Grecs établirent une troisième colonie à Barcé (actuelle el-Merj) vers 570 av. J.-C. Barcé possédait un port, longtemps connu comme « port de Barcé », qui accéda à l'autonomie en prenant le nom de Ptolémaïs au début du III^e s. av. J.-C. La dernière fondation importante date du début du VI^e s. av. J.-C. et correspond à la cité d'Euhespérides, située dans le voisinage de l'actuelle Benghazi. Abandonnée en 246 av. J.-C. car sa lagune s'était asséchée, elle fut refondée un peu plus à l'ouest sous le nom de Bérénikè (nom de l'épouse de Ptolémée III[672]).

La région était alors compartimentée entre les cinq villes principales : Cyrène, Apollonia, Barcé – puis Ptolémaïs – , Euhespérides – puis Bérénikè – , Taucheira-Arsinoé[673]. L'expression de Pentapole pour désigner la fédération de ces cinq cités apparaît pour la première fois chez Pline[674].

---

[668] Polybe, III, 39, 2. Il s'agit du plus ancien témoignage que nous possédons sur l'emplacement de la frontière occidentale de la zone d'influence grecque aux autels des Philènes.

[669] Laronde, *Libykai Historiai*, p. 207 et 220.

[670] *Ibid.*, p. 207.

[671] Boardman, J., Hammond, N. G. L., *The Cambridge Ancient History*, III, 3. *The Expansion of the Greek World. Eighth to Sixth Cent. B.C.*, Cambridge, 1982 (2^e édition), p. 136. Ces nouveaux colons ne sont pas mentionnés par Hérodote qui situe la seconde vague de migration vers la Libye sous le règne de Battos II. Lorsqu'intervint la fondation de Taucheira, la population de Cyrène devait être encore très peu nombreuse. Il faudrait alors peut-être envisager la venue d'autres colons en Libye avant même le règne de Battos II.

[672] Cf. Solin, *Polyhistor*, XXVIII.

[673] Sur les fondations des cités en Cyrénaïque, cf. Cohen, G., *The Hellenistic Settlements in Syria, the Red Sea Basin, and North Africa*, Londres, 2006, p. 383-396.

[674] Pline, *H. N.*, V, 31. Sur la province de Libye Supérieure, aussi dite de Libye Pentapole, à la suite de la réorganisation des provinces due à la réforme de Dioclétien vers 300 ap. J-C., cf. Roques, *Synésios*, p. 58-59.

Fr. Chamoux[675] avait souligné un point essentiel de l'occupation du territoire par les Grecs de Cyrénaïque. Il affirmait que toute l'originalité de la colonisation grecque en Libye tenait à la fondation des cités de Cyrène et de Barcé, non sur des sites littoraux comme il était courant lorsque des immigrés arrivaient par mer, mais à l'intérieur des terres. Quant à Taucheira et Euhespérides, elles furent établies sur le littoral, mais ce fut bel et bien la fertilité de leur territoire, et non la volonté de développer une activité maritime, qui poussa les Grecs à fonder ces colonies[676].

La cité grecque se compose de deux éléments complémentaires, la ville (*asty*) et son territoire (*chôra*), dont les frontières sont soigneusement délimitées. Le territoire n'existe que par rapport à une communauté organisée qui y vit. Il s'agit donc d'un ensemble fabriqué, qui associe des séries de composantes reliées entre elles par des réseaux hiérarchisés. Le terme de territoire fait appel à des notions juridique, sociale et culturelle, voire affective.

En Libye, l'occupation du territoire s'est faite en fonction de la possibilité de sa mise en valeur agricole[677]. Les Grecs avaient acquis une excellente connaissance de tout cet espace libyen qu'ils investirent peu à peu en implantant des cités sur les meilleurs terroirs, et en développant sur les territoires de ces cités, notamment sur celui de Cyrène, tout un réseau communicant de *kômai*[678] plus ou moins importantes. À côté de ces habitats groupés, il existait également des habitats ruraux isolés[679], identifiables grâce à la présence de tours (ou *pyrgoi*) ou de maisons à tour, appelées également fermes fortifiées, souvent placées à proximité de terres cultivables[680].

Cette étude dépend essentiellement des prospections qui ont été réalisées dans la région. Ainsi nous relevons un certain déséquilibre dans notre documentation, qui est plus abondante pour le territoire de Cyrène, grâce aux nombreuses recherches effectuées par A. Laronde, que pour les *chôrai* des autres cités grecques.

2.2.1. Cyrène et son territoire

Après leur deuxième tentative de colonisation et leurs six années passées à Aziris, située probablement non loin de ras et-Tin, au bord d'un oued débouchant sur la mer (wadi el-Khalig ?), et sur le territoire de la tribu des Giligames, les Grecs furent emmenés par ces Libyens plus à l'ouest, en un endroit où le ciel était « troué » d'après les mots d'Hérodote[681]. C'est là, à 600 m d'altitude, sur le rebord septentrional du deuxième gradin du haut plateau, que les Grecs s'installèrent et fondèrent l'*apoikia* de Cyrène en 631 av. J.-C.

Les remparts de Cyrène délimitaient un espace dont la superficie atteignait environ 750 hectares. Mais en raison des zones laissées libres de constructions et d'habitations,

---

[675] Chamoux, Fr., *La civilisation grecque à l'époque archaïque et classique*, Paris, 1983, p. 238.
[676] Chamoux, *Cyrène*, p. 221 et 226 ; Hérodote, IV, 198 ; Laronde, A., « Le territoire de Taucheira », dans *Cyrenaican Archaeology*, p. 23-29 (ci-après « Le territoire de Taucheira »).
[677] Cf. *infra*, p. 589 sq.
[678] D. Rousset (« Centre urbain, frontière et espace rural », p. 58) nous met en garde sur la définition de la *komè* donnée par H. Swoboda (*s. v.* « Komè », dans *Re*, suppl. IV, 1924, p. 951) qui distingue la *komé* du centre politique de la cité par son absence de fortification. En effet, il est fréquent de rencontrer des villages ne présentant pas de différences avec les centres politiques.
[679] Sur l'habitat groupé et dispersé en Cyrénaïque, cf. Laronde, A., « La vie agricole en Libye jusqu'à l'arrivée des Arabes », *LibStud*, 20, 1989, p. 130. Sur l'habitat rural isolé, cf. Rousset, « Centre urbain, frontière et espace rural », p. 59-60, n. 32.
[680] Cf. *infra*, p. 601-604.
[681] Hérodote, IV, 158.

l'espace réellement habité ne devait pas excéder le tiers de la superficie des remparts, soit 250 hectares. D'après A. Laronde, ces vastes espaces laissés nus auraient pu servir de « zone de refuge pour les populations avoisinantes en cas de troubles »[682].

À l'extérieur des remparts, la cité s'était emparée d'un grand territoire qui allait bientôt accueillir toute une série de villages plus ou moins importants. Étant donné que la *chôra* de Cyrène a déjà été remarquablement étudiée par A. Laronde qui lui a consacré tout un chapitre de ses *Libykai Historiai*[683], il n'est pas nécessaire de s'attarder trop longuement sur sa composition. Au contraire, nous nous bornerons à essayer de saisir quelle fut l'étendue de ce territoire, et à partir de ce constat nous verrons dans quelle mesure il est possible d'en tracer les limites.

Afin de pouvoir mieux déterminer quelles étaient les limites du territoire cyrénéen, il nous faut d'abord chercher à identifier les régions d'*eschatiai*. Pour Louis Robert[684], les *eschatiai* correspondent aux régions situées dans les confins des cités grecques, c'est-à-dire « au-delà des cultures, des domaines et des fermes qui occupent les plaines et les vallons ». Il faut alors nettement distinguer les deux zones qui composent la *chôra* d'une cité grecque. La première correspond à la région économique, la plus proche du noyau urbain (*asty*). On y trouve des installations agricoles et humaines, des champs cultivés qui dépendent de la propriété privée, soit de l'*ager*. Cette zone économique prend fin lorsque l'habitat sédentaire se fait de plus en plus rare et que les exploitations agricoles deviennent irrégulières, voire absentes. Au-delà de cette frontière économique et anthropologique se dessine une zone souvent plus étendue, qui correspond au *saltus* et où se trouvent les terres communes. Bien que les *eschatiai* ne fussent pas toujours délimitées, elles faisaient quand même partie du territoire de la cité. D. Rousset l'a très bien démontré dans son étude sur les frontières des cités grecques[685]. Il dit se démarquer de la définition du territoire politique de P. Ellinger[686], pour qui le territoire civique d'une cité grecque s'identifie au territoire cultivé. Selon D. Rousset, sur les territoires de cités grecques coexistaient deux zones, l'une dédiée à l'*ager*, l'autre au *saltus*, et donc deux frontières, l'une économique et anthropologique, l'autre politique[687]. Nous verrons par la suite, et notamment dans un septième chapitre, que la réussite de Cyrène tenait essentiellement au contrôle qu'elle exerçait sur ces deux zones fortement complémentaires.

[682] Laronde, A., « À propos de la population et des familles cyrénéennes », dans J.-N. Corvisier, M. Bellancourt-Valdher (éds), *Cahiers scientifiques de l'Université d'Artois*, 11, Arras, 1999, p. 82 ; cf. Laronde, *Libykai Historiai*, p. 341, fig. 114.
[683] Laronde, *Libykai Historiai*, chapitre XIII « Le territoire de Cyrène », p. 257-323.
[684] Robert, L., « Recherches épigraphiques », *REA*, 62, 1960, p. 276-361, et notamment les pages 304-305 (= *OMS*, II, 1969, p. 792-877).
[685] Rousset, « Les frontières des cités grecques », p. 97-126.
[686] Rousset, « Les frontières des cités grecques », p. 125, n. 121 ; cf. Ellinger, P., *s. v.* Artémis, *Dictionnaire des mythologies*, dir. Y. Bonnefoy, I, 1981, p. 70-1.
[687] Rousset, « Les frontières des cités grecques », p. 125-6.

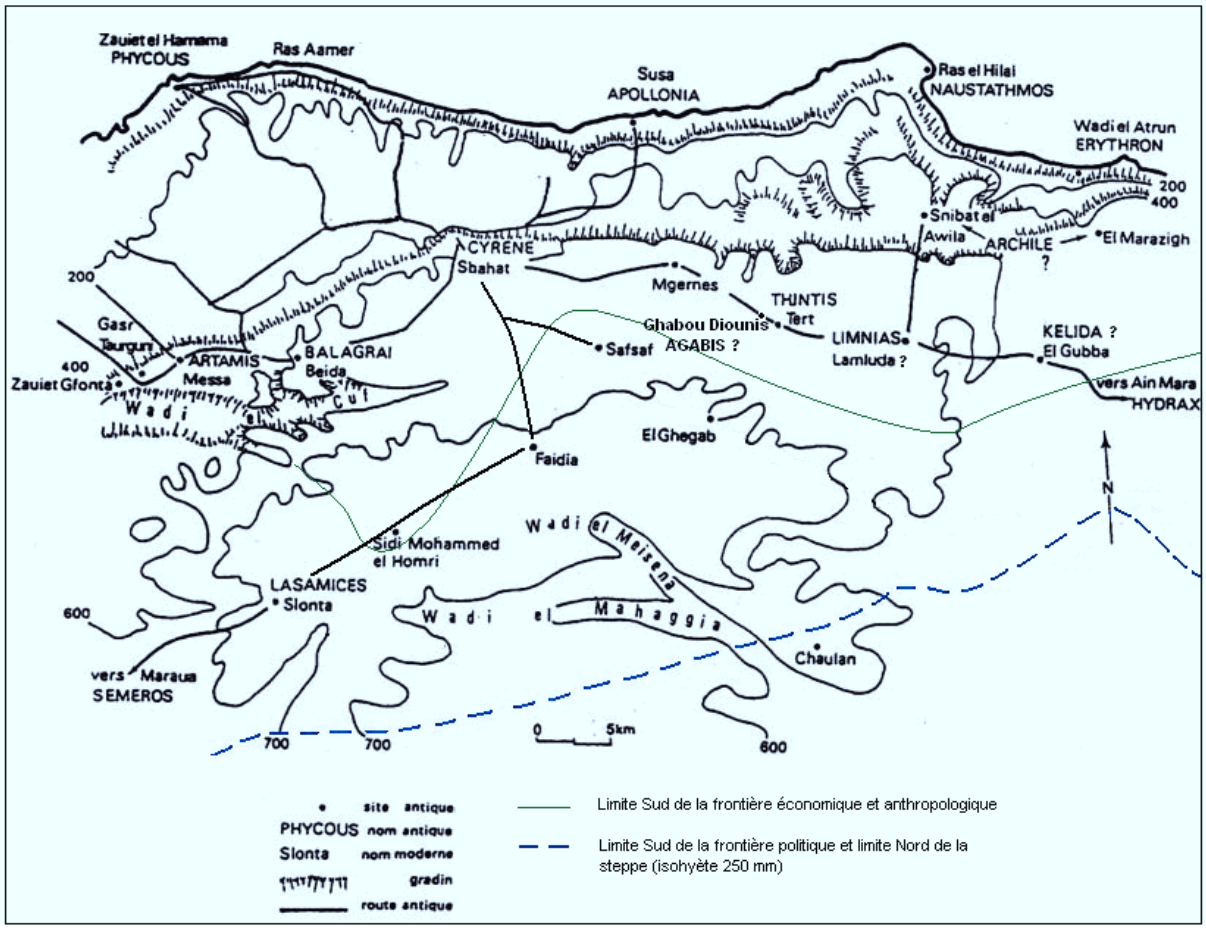


Fig. 25 : La *chôra* de Cyrène
(Carte établie d'après A. Laronde, *Libykai Historiai*, p. 286, fig. 87).

Les limites du cœur économique de la *chôra* cyrénéenne devaient correspondre aux bourgades de Messa (antique Artamis)[688] et Beida (antique Balagrai) à l'ouest et d'el-Gubba à l'est (fig. 25)[689]. El-Gubba[690] marquait la limite économique orientale, car au-delà de la κώμη la densité de vestiges diminue fortement, les bonnes terres se font rares et la végétation devient buissonneuse, à l'exception de l'étendue comprise entre el-Gubba et les localités de Siret Beit Tamer (ou Bettamer, antique Palaibiska[691]) et de Zauiet el-Marazigh (antique Archilè[692] ?) au nord-est, et du vallon d'Ain Mara, l'ancienne Hydrax[693], situé plus au sud, qui représentent un autre terme de la zone cultivable. De Cyrène à el-Gubba, sur le haut plateau, on trouve des zones d'occupation denses, qui ont été colonisées plus tard que la partie occidentale de la *chôra*. Il s'en suit une série de *kômai* proches les unes des autres,

[688] Sur l'identification de Messa à la *kômé* d'Artamis de Ptolémée (IV, 4, 7 ; éd. C. Müller, p. 672), cf. Laronde, *Libykai Historiai*, p. 278 sq.
[689] Laronde, *Libykai Historiai*, p. 285.
[690] Sur l'identification audacieuse d'el-Gubba avec la Kelida de Ptolémée (IV, 4, 7 ; éd. C. Müller, p. 672), cf. Laronde, *Libykai Historiai*, p. 307-308.
[691] Cf. Abdussaïd, A., « Beit Tamer, la Palaibiska di Sinesio », dans L. Bacchielli, M. Bonanno Aravantinos (éds.), *Scritti di antichità in memoria di Sandro Stucchi, 1. La Cirenaica. La Grecia e l'Oriente mediterraneo*, *Studi Miscellanei*, 29, Rome, 1996, p. 3-6.
[692] Ptolémée, IV, 4, 7 (50° 30' ; 31° 15' ; éd. C. Müller, p. 671).
[693] Sur la description d'Ain Mara, cf. les références données par Laronde, *Libykai Historiai*, p. 307 et n. 292.

Mgernès[694], Ghabou Diounis[695], Tert (probablement la Thintis de Ptolémée)[696] et Lamluda (Limnias ?)[697], qui se trouvent intercalées avec des zones pratiquement vides. Il en est tout autrement de la région située à l'ouest de Cyrène qui présente une forte quantité de vestiges jusqu'à Messa. Vers le sud, la limite économique est plus difficile à définir, mais elle pourrait correspondre à la limite du tracé de la « zone de faible densité de vestiges gréco-romains » émanant de la carte proposée par A. Laronde sur les zones d'occupation de la *chôra* cyrénéenne (fig. 26)[698] et que nous avons reportée sur notre carte (fig. 25). Le cœur économique de Cyrène atteignait 60 km d'est en ouest, soit d'el-Gubba à Messa, et entre environ 37 et 15 km du nord au sud. Comme A. Laronde[699] l'avait très justement exposé, les Grecs s'étaient emparés des meilleures terres et avaient constitué des îlots de peuplement là où les cultures méditerranéennes étaient possibles. Si l'on superpose les deux cartes présentées par A. Laronde sur les zones de mise en valeur et les zones d'occupation de la *chôra* cyrénéenne, les concordances sont saisissantes (fig. 26 et 27)[700].

[694] Cf. Laronde, *Libykai Historiai*, p. 297-299. Le terme « ain » en arabe moderne signifie source et correspond au toponyme antique (Hydrax), dérivé du nom grec de l'eau.

[695] Le site (Gabiout Younes, Gabut Yunis, Ghabou Diounis ou encore Qariat Yūnis) se trouve à l'ouest de Tert et à 3,1 km à l'est d'el-Abragh. Parmi les vestiges que l'on peut encore observer, le plus remarquable est l'arcade qui subsiste d'un arc quadrifons. Cf. Pacho, *Voyage*, pl. XXI ; Smith, R. M., Porcher, E. A., *A History of the Recent Discoveries at Cyrene*, Londres, 1864, p. 59 ; Checchi, S., *Attraverso la Cirenaica*, Rome, 1912, p. 217 ; Hyslop, C. G. C., *Cyrene and ancient Cyrenaica. A Guide Book*, Tripoli, 1945, p. 57 ; Stucchi, *Arch. Cir.*, p. 447, fig. 455 ; Laronde, *Libykai Historiai*, p. 294 et 304. Un autre site antique est à signaler au nord-ouest de Tert, el-Gioz : cf. Le Maire, Cl., dans P. Lucas, *Voyage du sieur Paul Lucas fait par ordre du Roi dans la Grèce, l'Asie Mineure, la Macédoine et l'Afrique*, II, Paris, 1712, p. III et dans H. Omont, *Missions archéologiques françaises en Orient aux XVII^e et XVIII^e s.*, Paris, 1902, p. 1038 ; Laronde, *Libykai Historiai*, p. 295 et 304.

[696] Sur l'identification de Tert avec la Thintis de Ptolémée (IV, 4, 7 ; éd. C. Müller, p. 672), localité à confondre avec la Thinitis du *diagramma* de Cyrène, cf. Laronde, *Libykai Historiai*, p. 304 et *infra*, p. 123. D. Roques (*Synésios*, p. 117, n. 37) préfère l'identification de Tert avec Agabis mentionnée par la *Table de Peutinger*, identification déjà proposée par C. Müller (éd. C. Müller, p. 673, n. 3), et suggère également de mettre en relation Agabis et Ghabou-Diounis. Quant à A. Laronde (*Libykai Historiai*, p. 296 et n. 246), il identifie Agabis à el-Ghegab, situé à 15 km au sud-est de Cyrène, à la suite de R. G. Goodchild (*Tabula Imperii Romani, Map of the Roman Empire, Cyrene*, Oxford, 1954, p. 12-13 ; ci-après *Tabula Imperii Romani*), alors qu'aucun vestige gréco-romain n'a été repéré sur le site. En revanche, la présence d'habitats troglodytes, tout comme chez sa voisine Faidia, laisse plutôt supposer la présence d'une communauté indigène. Si Tert correspondrait bien à Thintis, Agabis pourrait être identifiée à Ghabou Diounis. À l'appui de cette hypothèse vient le témoignage de Synésios (*Épist.*, 66) qui emprunta la route partant de Cyrène et passant par Agabis et Limnias, afin d'atteindre les localités d'Hydrax (Ain Mara) et de Palaibiska (Beit Tamer). Cette route ne peut être que celle qui au départ de Cyrène reliait les grandes *kômai* de la partie nord du haut plateau.

[697] Sur Lamluda (Limniade : *Itinéraire d'Antonin*, 68, 2 ; éd. Cuntz, p. 10), cf. les références données par A. Laronde, *Libykai Historiai*, p. 296, n. 244. D. Roques (*Synésios*, p. 117 et n. 36) propose d'identifier Lamluda à el-Gubba en raison du toponyme grec λίμνη (lieu arrosé) qui correspondrait mieux à el-Gubba qu'à Lamluda où l'on ne trouve que des citernes et aucune source.

[698] Laronde, *Libykai Historiai*, p. 309, fig. 106.

[699] *Ibid.*, p. 311.

[700] *Ibid.*, p. 309, fig. 106 et p. 310, fig. 107.

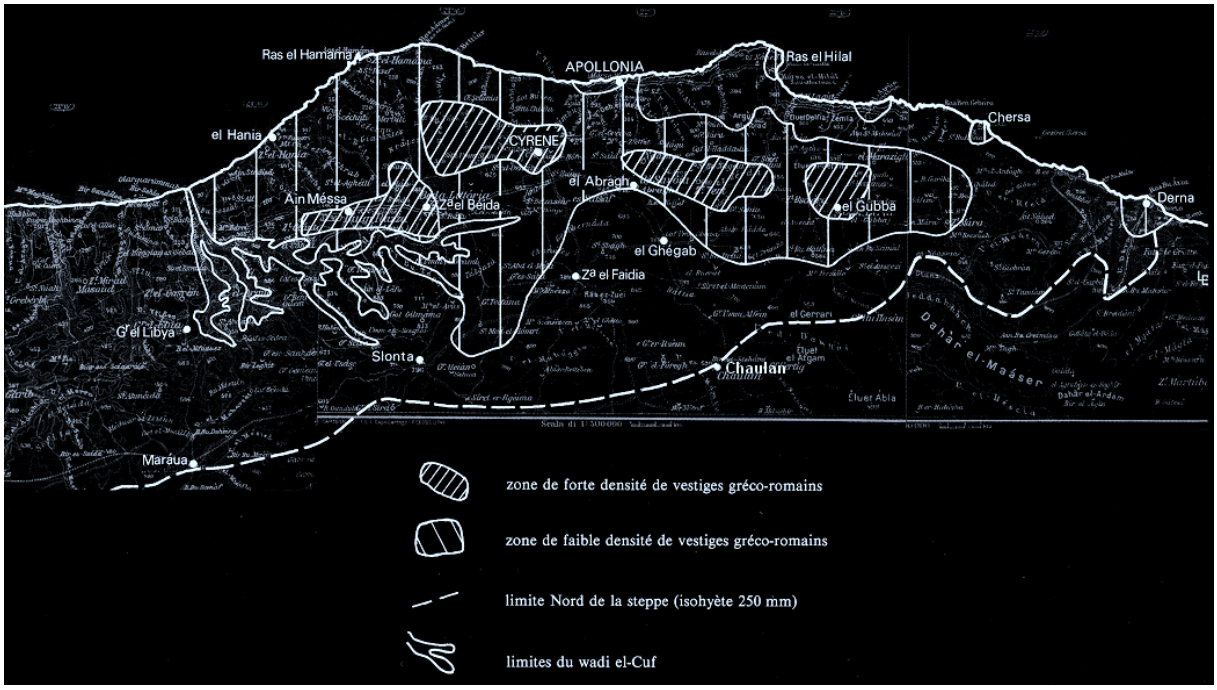


Fig. 26 : Les zones d'occupation de la *chôra* cyrénéenne dans l'Antiquité
(Laronde, *Libykai Historiai*, p. 309, fig. 106).

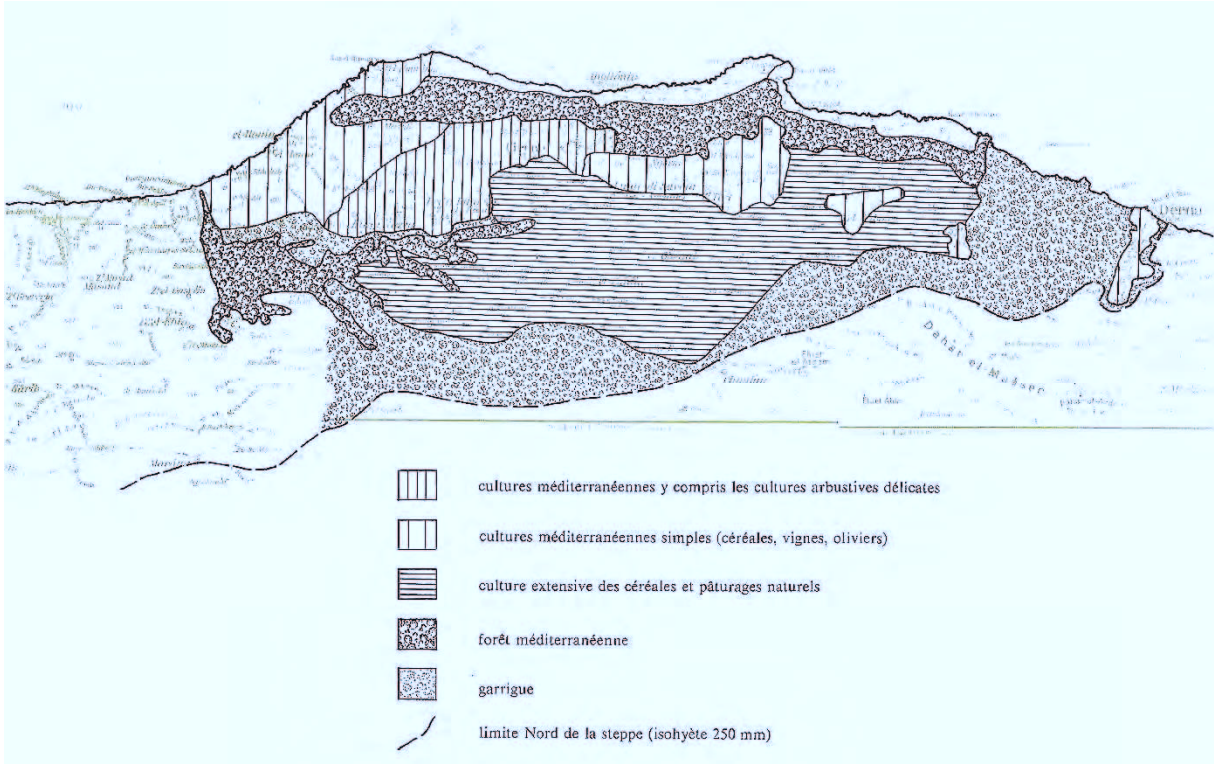


Fig. 27 : Les zones de mise en valeur de la *chôra* cyrénéenne dans l'Antiquité
(Laronde, *Libykai Historiai*, p. 310, fig. 107).

La limite politique orientale du territoire cyrénéen devait être fixée à Darnis (actuelle Derna) où le wadi Derna constitue une barrière naturelle. Cette limite avait dû être choisie en fonction des potentialités agricoles qu'offrait la région du wadi Derna propice à la culture de la trilogie méditerranéenne : céréales, vignes et oliviers. Cette région constituait le dernier bon terroir à l'est de Cyrène, avant l'aride étendue steppique de la Marmarique. Le fait que Darnis

était située dans la zone des *eschatiai* remet en question la définition donnée par L. Robert ainsi que l'analyse de D. Rousset pour qui nous devrions constater dans cette zone de confins une baisse effective de la sédentarité. En effet, il est impossible de distinguer la frontière économique et anthropologique de la frontière politique dans cette portion orientale du territoire cyrénéen. Cela s'explique notamment par la présence de quelques terroirs très favorisés par l'existence de sources dispersées sur ce territoire, à el-Gubba, Siret Beit Tamer, Ain Mara et Derna, dont les Grecs ont su tirer profit. De plus, nous notons que les environs immédiats de Cyrène, soit le gradin intermédiaire et la plaine littorale, accueillaient un habitat dispersé et non un habitat groupé comme on aurait pu s'y attendre[701]. Les vestiges d'installations agricoles y sont très denses. Ils s'accompagnent de constructions de plan rectangulaire avec une cour centrale donnant accès à des petites salles disposées sur les côtés. Le plus souvent un *pyrgos* constitue le point fort de cet ensemble. Il est facilement reconnaissable par le soin qui a été apporté à sa construction en pierres de taille soigneusement appareillées, tandis que le reste du bâtiment est composé par un soubassement en pierres non équarries qui devait supporter du torchis ou de la terre crue[702]. Près de ces fermes se trouve une citerne qui, dans certains cas, est installée dans la carrière, facilitant ainsi le ruissellement des eaux de pluie. Parfois une ou plusieurs tombes rupestres se dressent à proximité. Très souvent la carrière a été réutilisée pour un hypogée, comme dans la localité de Gariet Omran, située à 3 km au nord de Cyrène, sur la route menant à Apollonia[703]. Notons également que la densité des installations antiques chute brutalement dans la région pourtant fertile d'el-Ghegab, située à seulement 24 km au sud-est de Cyrène[704]. Comme nous l'avons vu plus haut avec l'épisode d'Arétaphila[705], ce phénomène pourrait s'expliquer par la place laissée aux aboutissements des terrains de parcours des nomades libyens.

À l'ouest, la cité de Cyrène s'étendait jusqu'au territoire de Barcé. Cette fois-ci la frontière politique est bien plus facilement observable et correspond tout à fait aux zones d'*eschatiai* décrites par L. Robert[706]. Elle est constituée par les gorges profondes, souvent infranchissables, du wadi el-Kuf, dont le nom se rapporte aux multiples grottes qui entaillent cette vallée. Aucun vestige n'a été recensé au fond du wadi, mais des restes de forts de basse époque[707] jalonnent le versant ouest du wadi. Le plus spectaculaire n'est autre que Gasr Beni Gdem, associé dans un système de défense très perfectionné, étudié par R. G. Goodchild[708], aux forts de Gasr esh-Shahden et de Gasr Ushish. La topographie du versant occidental, où l'érosion des crêtes avait échancré le sommet, justifie qu'il ait été protégé. Quant au versant oriental, il présentait un abrupt si important que les fortifications avaient été jugées inutiles. Le territoire politique de Cyrène s'achevait alors à l'ouest de Messa, là où le haut plateau se termine en éperon. Cette limite se prolongeait au nord avec la disparition de la plaine littorale

[701] Laronde, A., « Aspects de l'exploitation de la chôra cyrénéenne », dans *Cyrenaica in Antiquity*, p. 186 ; id., « Connaissances géographique et exploitation rurale de la chôra cyrénéenne pendant l'antiquité classique », *Bull. Assoc. Géogr. Franç.*, 499, 1984, p. 36.
[702] Laronde, « Grecs et Libyens », p. 174.
[703] Laronde, *Libykai Historiai*, p. 291 ; id., « Grecs et Libyens », p. 174.
[704] Laronde, *Libykai Historiai*, p. 296 ; id., « Grecs et Libyens », p. 174.
[705] Cf. *supra*, p. 74.
[706] Cf. *supra*, p. 94.
[707] Ces forts appartiennent aux époques romaine et byzantine, mais il est probable que ces points stratégiques ont été fortifiés avant l'occupation romaine de la Cyrénaïque.
[708] Goodchild, *Tabula Imperii Romani*, p. 12 ; id., « The Roman and Byzantine Limes in Cyrenaica », p. 200-203 et figs. 62-64 ; cf. *supra*, p. 81.

au lieu-dit Bir Gandeles, débouché du wadi es Sellum, situé à 2 km à l'ouest de Maaten el-Uqla[709].

Au sud, la limite politique devait correspondre à la limite nord de la steppe où les précipitations chutent sous la barre des 250 mm (voir Annexes, pl. III). Cette limite politique et climatique (fig. 25-27), reliait les villes de Chaulan et de Maraua, et était marquée par une série de forts[710]. Le sud du territoire politique de la cité de Cyrène était une vaste étendue occupée principalement par la culture extensive des céréales et les pâturages naturels, puis prenait fin avec le domaine de la garrigue. A. Laronde[711] avait remarqué que les vestiges gréco-romains devenaient quasi absents dans la zone occupée par Faidia et el-Ghegab et étaient relayés par des habitats troglodytes indigènes, tels ceux que nous avons évoqués à Slonta et dans certains affluents du wadi el-Kuf[712].

L'originalité du territoire cyrénéen tient à son relief exceptionnel[713], qui allie une plaine littorale assez mince de Derna à Bir Gandeles, s'élargissant seulement dans les environs d'Apollonia, et un premier emmarchement, en contrebas de Cyrène, tous deux occupés par un habitat dispersé, puis un second emmarchement, le haut plateau cyrénéen, occupé par un réseau hiérarchisé de *kômai*, présentant malgré tout des vides, là où l'on pense reconnaître les terrains de parcours de pasteurs nomades. Cette irrégularité dans l'occupation du territoire cyrénéen ne permet pas de discerner avec exactitude la limite économique et anthropologique de la limite politique, hormis pour le sud où la progressive disparition des vestiges gréco-romains constitue un bon indice. La limite politique est beaucoup plus facilement appréciable avec à l'ouest une plaine littorale qui se rétrécit sensiblement, jusqu'à disparaître complètement, et le wadi el-Kuf qui forme une réelle barrière naturelle, tandis que vers le sud et l'est la limite de la steppe détermine l'aire d'extension maximale.

2.2.2. Taucheira et Barcé, une lutte d'influence

Taucheira (actuelle Tocra) est la plus ancienne fondation après Cyrène. Elle remonterait aux dernières années du VII^e^ s. av. J.-C[714]. La cité se trouve sur la côte, à l'ouest du port de Barcé, et au milieu d'une plaine assez étroite, notamment à l'ouest de la ville où elle ne mesure que 4 km de large. D'après l'étude menée par A. Laronde[715], son territoire était délimité au nord-est par le wadi el-Asra et la zone de Segba, au sud-ouest par la sebka de Bersis, et au sud par le rebord du premier gradin (fig. 28). Cependant, avant la fondation de Barcé au VI^e^ s. av. J.-C., le territoire de Taucheira s'étendait sans doute au-delà de la plaine côtière, sur le premier gradin, en remontant le wadi Bacur[716].

---

[709] Laronde, *Libykai Historiai*, p. 267 ; cf. *supra*, « Ausigditai », p. 35 sq. et 1.3.3., p. 72-74.
[710] Cf. Goodchild, R. G., « The Roman and Byzantine Limes in Cyrenaica », p. 69-70.
[711] Laronde, *Libykai Historiai*, p. 312.
[712] Cf. *supra*, 1.3.5., p. 75-84.
[713] Voir la description qu'en donne Chamoux, *Cyrène*, p. 14 sq.
[714] Cf. *Stadiasmus maris magni*, 56 (*GGM*, I, p. 448) ; Boardman, J., Hayes, J., *Excavations at Tocra, 1963-1965, The Archaic Deposits I* (*BSAA*, suppl. 4), Londres, 1966 et *The Archaic Deposits II and Later Deposits* (*BSAA*, suppl. 10), Londres, 1973.
[715] Laronde, « Le territoire de Taucheira », p. 28.
[716] *Ibid.*

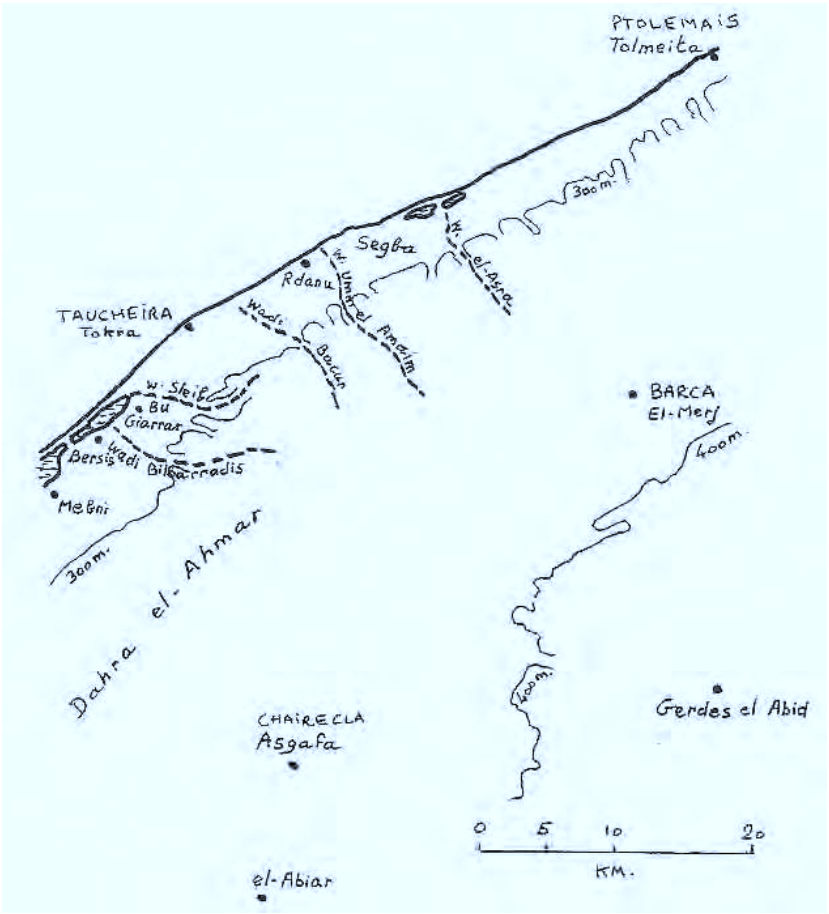


Fig. 28 : Le territoire de Taucheira
(Laronde, « Le territoire de Taucheira », p. 24).

Si les colons de la deuxième vague d'immigration théréenne ont occupé aussi tôt cette région, c'est en raison de son potentiel agricole dû à un bon sol, la *terra rossa*, et à une pluviosité qui atteint les 300 mm par an. Le territoire de Taucheira était doté d'une végétation dense aux époques médiévale et moderne ainsi qu'au début du XX^e^ siècle. Grâce à des travaux de mise en valeur, la campagne était parsemée d'une multitude de jardins, exploités parfois de façon saisonnière, car, comme le rappelait A. Laronde, « dans la société bédouine traditionnelle, encore en place au début du XX^e^ siècle, cette activité sédentaire était moins bien considérée que l'élevage sur de longs terrains de parcours »[717]. Peut-être en était-il de même dans l'Antiquité : certains des Libyens, qui constituaient certainement la grande majorité de la main d'œuvre de ces jardins, ne devaient y travailler que de façon saisonnière.

Au milieu du III^e^ s. av. J.-C., lorsque Ptolémée III et Bérénice II refondèrent la ville sous le nom d'Arsinoé, l'enceinte comprenait 40 ha pouvant accueillir au moins 6000 habitants[718].

La situation de Taucheira sur le littoral lui permettait d'exporter ses surplus agricoles. Bien que la côte réponde à cet endroit à un tracé rectiligne n'offrant aucun abri naturel, les fouilles des Britanniques R. A. Yorke, D. P. Davidson et J. H. Little[719] ont révélé la présence d'un port artificiel qui serait à dater de l'époque hellénistique, tout comme le réseau des voies urbaines, et correspondrait à la refonte du cadre urbain engagée lors de la métonomasie

[717] *Ibid*, p. 26.
[718] Ce chiffre, proposé par A. Laronde (*op. cit.*, p. 28), lui paraît être bien en dessous de la réalité.
[719] Cette reconnaissance du littoral de Tocra s'est déroulée en 1972 sous le patronage de la Society for Libyan Studies de Londres.

(changement de nom) de Taucheira en Arsinoé. Mais ce modeste débouché maritime ne possédait pas les moyens d'accueillir un trafic régulier et si la cité voulait développer son commerce elle devait se tourner vers un port de réelle envergure, comme celui de Barcé, la future Ptolémaïs. Toutefois, les Barcéens auraient-ils accepté une telle mainmise sur leur unique débouché maritime ?

Barcé fut fondée après 570, à une centaine de kilomètres à l'ouest de Cyrène, par des « frères »[720] du roi Arcésilas II le Dur à la suite d'une querelle. Celle-ci aurait pu avoir pour objet un conflit entre l'aristocratie des grands propriétaires terriens et le roi[721]. La fondation de cette cité rivale de Cyrène est la seule qui appartienne à « une initiative purement locale »[722].

Barcé[723] fut dès le début de son histoire soumise à un régime oligarchique et devint rapidement une cité importante et prospère qui réussit à garder une certaine autonomie[724]. Son monnayage commença très tôt, dès le règne de Battos IV. Elle emprunta le type du silphion à Cyrène, mais pour se démarquer de cette dernière, elle inventa ses propres types qu'elle imposa au revers des monnaies, comme le palmier, le bœuf et la protomé de bélier[725].

La conque de Barca s'ouvrait immédiatement à l'ouest du territoire de Cyrène, sur le premier gradin du plateau culminant à environ 300 m d'altitude. Il est possible qu'à l'extrémité orientale de la conque, soit à 30 km de Ptolémaïs, la localité de Sidi Nuah, qui est peut-être à identifier avec la Callis de la *Table de Peutinger*, représente le premier village de l'aire d'influence barcéenne[726]. Vers l'ouest, l'influence de Barcé devait s'étendre au moins jusqu'à la localité de Zauiet Asgafa, située à 7 km au nord d'el-Abiar et à 40 km de Barcé. Cette localité a été identifiée par A. Laronde avec la κώμη de Chairecla de Ptolémée[727]. Sa position sur le revers du premier gradin lui permettait de contrôler la plaine agricole d'el-Abiar, occupée par la tribu des Auschises[728]. Le territoire des Barcéens s'étendait vers le nord jusqu'au littoral que Barcé contrôlait à partir du territoire de Cyrène jusqu'au-delà du port de Taucheira[729]. Ce dernier était placé sous la dépendance de Barcé, mais il semble qu'il ne fut qu'un débouché secondaire en comparaison avec les facilités portuaires qu'offrait Ptolémaïs qui devait constituer le principal débouché maritime[730]. Si le site de Taucheira avait suscité de l'intérêt chez les Barcéens, c'était sûrement à cause de la valeur agricole de son petit terroir, qui devait être utilisé par quelques centaines de colons[731].

---

[720] Hérodote, IV, 164.
[721] Chamoux, *Cyrène*, p. 137.
[722] Laronde, « L'apparition de la vie urbaine en Libye », p. 119.
[723] Les Fouilles britanniques (Dore, J. N., Rowan, J. S., Davison, J. P., « Fieldwork at El Merj (ancient Barca) », *LibStud*, 24, 1993, p. 117-120) se sont révélées infructueuses tant sur l'étendue de la ville que sur son urbanisme.
[724] Dans un passage d'Hérodote (III, 91) relatif aux satrapies perses qui devaient s'acquitter de verser un tribut à Darius, Barcé est citée aux côtés de Cyrène comme faisant partie de la sixième satrapie.
[725] Chamoux, *Cyrène*, p. 164 ; *BMC Cyrenaica*, p. CLXVI sq., p. 91 sq. et pl. 33.
[726] Laronde, *Libykai Historiai*, p. 270.
[727] Ptolémée, IV, 4, 7 (éd. C. Müller, p. 671) : Χαίρεκλα ; Laronde, *Libykai Historiai*, p. 201-202.
[728] Cf. *supra*, « Auschises », p. 37 et 1.3.2., p. 71-72.
[729] Chamoux, *Cyrène*, p. 225.
[730] Chamoux, *Cyrène*, p. 226. La fondation de la future Ptolémaïs semble avoir été antérieure à la fondation de Barcé, et serait à dater entre 620 et 600 av. J.-C. selon J. Boardman, « Evidence for the Dating of Greek Settlements in Cyrenaica », *Annual of the British School at Athens*, 61, 1966, p. 149-156.
[731] Laronde, « Le territoire de Taucheira », p. 23-29 ; id., « L'apparition de la vie urbaine en Libye », p. 113.

L'installation de colons à Barcé avait indubitablement conduit à absorber la cité de Taucheira, dont l'établissement datait de la fin du dernier quart du VII^e^ siècle. Le privilège de l'ancienneté n'avait pas prévalu ici. Cependant, Taucheira garda son rang de cité. Elle était simplement devenue πόλις τῆς Βαρκαίης selon le témoignage d'Hérodote[732]. De cette relation de subordination à la cité de Barcé, Taucheira aurait pu tirer l'avantage d'écouler ses produits agricoles par le biais du port de celle-ci. Mais cela signifiait que Barcé aurait eu tout le loisir de contrôler les productions de Taucheira, et il est difficile d'envisager que les habitants de Taucheira n'eussent pas réagi à cette perte d'autonomie.

Un événement allait alors faire voler en éclat les prétentions hégémoniques de Barcé. En 324 av. J.-C., Harpale, le trésorier d'Alexandre le Grand, est assassiné par son second, Thibron qui, à l'appel des exilés des cités de Cyrène et Barcé, soulève une armée en 323 av. J.-C. afin d'envahir la Cyrénaïque[733]. Il contrôla brièvement Cyrène et s'allia à Barcé et Euhespérides[734]. Si les Barcéens s'étaient rangés aux côtés de Thibron, c'était en raison de la vieille rivalité qui existait entre Cyrène et Barcé. En outre, les Barcéens, grâce à l'aide de Thibron, pensaient pouvoir étendre leur influence en direction de la steppe subdésertique là où croissait en abondance le célèbre silphion[735] qui faisait la richesse de Cyrène, et ainsi renforcer leur pouvoir, afin de mieux pouvoir atteindre Cyrène dont la puissance représentait un réel danger pour leur volonté d'hégémonie. Notons également que Taucheira ne faisait pas partie de l'alliance, peut-être par peur, en cas de victoire de Thibron, de se voir dépouillée par Barcé et Euhespérides de ses terrains situés au sud et au sud-est. Comme l'affirmait A. Laronde « rejoindre Cyrène dans sa lutte était une nécessité pour échapper à la tutelle de Barca ». Bien que nous ne sachions pas à quand remonte l'indépendance de Taucheira, la cité semble ne plus être assujettie à Barcé en 324 av. J.-C[736].

2.2.3. Euhespérides

On a longtemps cru que la fondation d'Euhespérides, à l'actuel emplacement de Benghazi, remontait au règne d'Arcésilas III et se situait peu avant l'expédition perse de 522-518 av. J.-C. contre Barcé[737]. Cependant, d'après les céramiques découvertes sur le site, il faudrait plutôt placer sa fondation vers 600 av. J.-C.[738]. En colonisant cette région, les Cyrénéens s'assuraient le contrôle de l'accès du plateau fertile du côté de l'ouest. À 100 km de Barcé, Euhespérides n'avait rien à envier à sa voisine orientale. La ville s'élevait sur les hauteurs de Sidi Abeid, entre la lagune d'ain es-Selmani au sud et la lagune d'ez-Zrereia au nord. Cet emplacement avait été choisi en raison de la protection qu'apportaient les lagunes à la cité, en l'isolant du plateau intérieur, souvent victime des incursions des tribus nomades.

Les conditions climatiques n'étaient guère favorables et la pluviométrie oscillait entre 250 et moins de 200 mm par an pour la zone située au sud d'Euhespérides (voir Annexes,

---

[732] Hérodote, IV, 171.
[733] Sur la guerre de Thibron, cf. Laronde, *Libykai Historiai*, chap. II et III, p. 41-84.
[734] Diodore, XVIII, 20, 3.
[735] Sur le silphion, cf. *infra*, p. 620-628.
[736] Laronde, *Libykai Historiai*, p. 63.
[737] Première mention d'Euhespérides chez Hérodote, IV, 205. Sur l'expédition perse, cf. *infra*, p. 164-166.
[738] Cf. Wilson, A., « Une cité grecque de Libye : fouilles d'Euhésperidès (Benghazi) », *CRAI*, 147, 4, 2003, p. 1648 et 1650. Sur les fouilles entreprises par la Mission Archéologique Britannique à Benghazi, cf. *Excavations at Sidi Khrebish, Benghazi (Berenice)*, J. A. Lloyd *et al.* (éds.), dans *LibAnt*, suppl. 5, I-IV, Tripoli, 1977-1998, ainsi que les rapports préliminaires publiés dans *LibAnt* et *LibStud*.

pl III). Le paysage, qui était sûrement moins ingrat qu'aujourd'hui, devait accueillir une végétation arbustive[739] et le fond humide des dolines devait permettre aux Grecs de cultiver de petits jardins. Ces îlots de verdure contrastant avec la sécheresse environnante avaient conduit les Grecs à choisir ce site pour y placer la légende du mythe des Hespérides[740]. Le territoire des Hespéritains était cerné de toute part par les aires de parcours des tribus libyennes. Immédiatement au sud de la cité, sur le littoral oriental de la Grande Syrte, se trouvaientt les Nasamons, tandis qu'à l'est, la tribu des Auschises nomadisait entre la région d'el-Abiar et la côte située au droit d'Euhespérides. Les heurts avec ces tribus nomades à la recherche de terres cultivables et de points d'eau avaient dû être fréquents, et le siège d'Euhespérides mené par les Libyens en 413 av. J.-C., en est la preuve irréfutable[741]. Le territoire d'Euhespérides apparaît alors délimité par les aires de parcours des tribus libyennes qui nomadisaient sur ses marges. Il est cependant difficile d'apprécier l'étendue de ce territoire à cause du manque de prospections dans la région.

Toutefois, nous pouvons déterminer la zone d'extension maximale de l'influence grecque vers le sud-ouest. L'enquête menée par R. G. Goodchild[742] entre l'actuelle Benghazi et l'oasis d'Augila a révélé la présence d'une grande quantité de points fortifiés qui pourraient correspondre à la frontière politique de la zone d'influence grecque. Deux de ces postes, les *kômai* d'Arimmas et de Philon, sont mentionnés par Ptolémée[743], mais les coordonnées que leur attribue le géographe étant erronées, il nous est impossible de les localiser. D'après A. Laronde, le nom de ces *kômai* correspond à celui de chefs cyrénéens du IV^{e} s. av. J.-C. dont l'épigraphie nous a laissé le souvenir[744].

2.2.4. Évolution du statut des cités

Quelques années après la mort du roi Magas, vers 246 av. J.-C., Ptolémée III et Bérénice II restaurèrent leur pouvoir en Libye. La Cyrénaïque retournait ainsi dans le giron lagide. De profondes transformations furent imposées aux cités. Barcé s'effaça lorsque son port fut promu au rang de cité sous le nom de Ptolémaïs. Taucheira fut refondée en tant qu'Arsinoé, du nom de la sœur-épouse de Ptolémée II Philadelphe. Enfin, Euhesperides fut abandonnée au profit d'une nouvelle fondation, éloignée de quelques kilomètres seulement, Bérénikè. Ptolémaïs, Arsinoé et Bérénikè devenaient les trois nouvelles cités de l'ouest de la Libye grecque.

Arrêtons-nous un instant sur les causes de l'abandon d'Euhespérides. Il a souvent été dit que le colmatage du fond des lagunes avait été la raison principale du déplacement de la cité à moins de trois kilomètres de distance sur la bande de terre du Pseudopenias. Cependant, les contraintes naturelles ne furent pas les seules en cause justifiant la création de ce nouveau port renommé Bérénikè. D'après la brillante démonstration d'A. Laronde, ce changement de site ne correspondait pas à une métonomasie, mais plutôt à « une fondation entièrement

[739] Laronde, *Libykai Historiai*, p. 52.
[740] Strabon, XVII, 3, 20 ; Pline, *H. N.*, V, 5, 31 ; Lucain, *Pharsale*, IX, 355 ; Solin, *Polyhistor.*, XXVII, 54. Sur le mythe des Hespérides, cf. *infra*, p. 253 sq.
[741] Thucydide, VII, 50 ; Laronde, *Libykai Historiai*, p. 27 et 52. Nous étudierons plus en détail cet épisode au chapitre 2 : cf. infra, p. 168-169.
[742] Goodchild, « The Roman and Byzantine Limes in Cyrenaica », p. 67-68, figs. 16-17.
[743] Ptolémée, IV, 4, 7 (éd. C. Müller, p. 673-674).
[744] Laronde, *Libykai Historiai*, p. 312.

nouvelle »[745], créée à l'initiative de Bérénice, épouse de Ptolémée III Évergète I[er], qui lui donna son nom et qui imposa aux habitants l'abandon du site d'Euhespérides et leur transfert sur le Pseudopenias. Grâce à l'analyse d'une épigramme de Callimaque mettant en scène Ménitas, un archer crétois faisant partie des forces militaires envoyées en Libye par Ptolémée III, A. Laronde a proposé comme issue dans cette expédition partie d'Alexandrie la destruction de la ville rebelle d'Euhespérides[746]. S'en suivit alors une nouvelle fondation, Bérénikè, qui avait pour but de marquer la suprématie du nouveau pouvoir lagide.

La fondation de Ptolémaïs devait également venir renforcer l'autorité des Lagides. Il s'agissait de sanctionner fortement l'ancienne cité de Barcé à cause de « son vieil esprit d'indépendance » [747] en la contraignant à s'effacer au profit du nouveau centre admistratif et économique, qui n'était autre que son ancienne marina.

Le cas de Taucheira diffère des deux précédents car sa refondation en Arsinoé sur le même site relève d'une métonomasie. Cependant, A. Laronde, s'appuyant sur les observations de L. Robert[748], selon qui toutes les cités de l'empire lagide nommées Arsinoé étaient soit des ports soit des bases navales, émit l'hypothèse que le port artificiel repéré par la mission archéologique britannique appartenait à cette même époque, soit à l'époque de la métonomasie de Taucheira en Arsinoé. Les créations des ports d'Arsinoé, de Ptolémaïs et de Bérénikè relevaient de « la même politique de méfiance envers les vieilles cités grecques de l'ouest du plateau libyen, dont l'isolement servait trop bien l'esprit d'indépendance, et qui avaient dû toutes trois résister par les armes à l'installation du pouvoir de Ptolémée et de Bérénice »[749].

Dans les dernières décennies du II[e] s. av. J.-C., le port de Cyrène[750] fut doté de remparts[751], mais il est difficile de savoir à quand remontait la fondation d'Apollonia qui lui succéda. A. Laronde, dont les hypothèses ont évolué au cours du temps[752], avait fini par en attribuer la paternité à Ptolémée VIII Évergète II, à une date peut-être postérieure à 145 av. J.-C., correspondant au retour du roi à Alexandrie[753]. Cette idée, plutôt judicieuse, n'est cependant assurée par aucune preuve. Nous pouvons seulement proposer une date comprise entre la fin de l'époque hellénistique et le début de l'administration romaine. Cette nouvelle fondation devait avoir pour conséquence l'affaiblissement de la métropole car « c'est avec une rivale que Cyrène allait désormais partager les profits de son agriculture et de son

[745] *Ibid.*, p. 394.
[746] *Ibid.*, p. 396.
[747] *Ibid.*, p. 401.
[748] Robert, L., « Sur un décret des Korésiens au Musée de Smyrne », *Hellenica*, XI-XII, 1960, p. 156 sq.
[749] Laronde, *Libykai Historiai*, p. 403.
[750] Cyrène possédait également un second port à 24 km à vol d'oiseau au nord-ouest. Situé à Ras Aamer, Phycous est mentionné la première fois comme site portuaire par Lucain (*Pharsale*, IX, 36) au I[er] s. av. J.-C., mais nous ne possédons aucune information sur les circonstances de sa création, et le témoignage de Lucain ne pourrait être accepté sans des fouilles préalables du site. Cf. sur ce point, Roques, D., *Le système portuaire de Cyrène : Phycous et Apollonia*, Thèse de 3[e] cycle, Université de Paris-IV Sorbonne, 1975 ; id., *Synésios*, p. 101 ; id., « Ports et campagnes de Cyrène : d'Apollonia à Phycous », *dans Cités, ports et campagnes*, p. 187-195 ; id., « Phycous de Cyrénaïque, baie, cap, port et bourgade », dans L. Bacchielli, M. Bonanno Aravantinos (éds.), *Scritti di antichità in memoria di Sandro Stucchi, 1. La Cirenaica. La Grecia e l'Oriente mediterraneo*, *Studi Miscellanei*, 29, Rome, 1996, p. 269-276.
[751] Sur les remparts d'Apollonia, cf. Garlan, Y., « L'enceinte fortifiée d'Apollonia de Cyrénaïque », *CRAI*, 1985, p. 362-378 ; l'étude définitive est en cours de parution.
[752] A. Laronde (*Libykai Historiai*, p. 461) a d'abord attribué la fondation d'Apollonia au cours de la seconde décennie du I[er] s. av. J.-C.
[753] Laronde, « L'apparition de la vie urbaine en Libye », p. 116.

élevage »[754]. Dans l'état actuel des recherches il nous est difficile de savoir où se situait la limite des territoires des deux cités, et seule une prospection rigoureuse des vestiges qu'ont laissés les habitats dispersés apporterait quelques précisions.

Au II^e^ s. ap. J.-C., une autre fondation allait voir le jour sur le littoral, à mi-distance entre Taucheira et Bérénike. Cette fondation, nommée Hadrianapolis (actuelle Driana), était assez modeste, et ne dépassa peut-être jamais le stade de la κώμη[755]. Elle fit partie un moment de la fédération des grandes cités, et l'expression d'Hexapole, qui apparaît sur une base de statue de Commode retrouvée à Cyrène[756], le démontre bien. Cependant, cette expression semble n'avoir eu qu'une courte durée de vie, car on reprit rapidemment l'habitude de désigner la région par le terme de Pentapole[757].

Relevons également l'éphémère métonomasie de Cyrène en Claudiopolis que nous signale une inscription datée vers 270 ap. J.-C[758].

L'évolution des liens unissant les cités grecques à la monarchie a parfois entraîné de profondes mutations de leur statut, mais n'a jamais remis en cause l'occupation de leur territoire. Ainsi ces dernières se partageaient un domaine géographique très étendu que seul un grand axe routier traversant la région d'est en ouest permettait de désenclaver.

2.3. Les communications terrestres

Les périples et les itinéraires antiques nous ont transmis de nombreuses indications sur les principales routes de Cyrénaïque. Un grand axe est-ouest permettait de relier les cités entre elles, tandis que des ramifications secondaires unissaient les cités de l'intérieur à leur débouché maritime et desservaient également les *komai*.

Les communications terrestres les plus complexes et les plus denses se trouvent autour de Cyrène où une rocade est-ouest permet de relier entre elles les *kômai* du haut plateau cyrénéen tandis que des routes secondaires unissent la cité aux sites côtiers. Sur le haut plateau se trouve une première route qui traversait Cyrène d'est en ouest, reliant les *kômai* de l'est, el-Gubba, Lamluda, Tert, Ghabou Diounis et Mgernès aux *kômai* de l'ouest, Balagrai et Messa. Cette route, essentielle à l'épanouissement de Cyrène, constituait une véritable rocade dans le paysage cyrénéen car elle desservait les bourgs agricoles certainement les plus prospères de la *chôra*. Il est possible que ce soit ce constat qui ait conduit D. Roques à préférer l'identification de Mandis de la *Table de Peutinger* avec Darnis, proposée par K. Miller[759], et ainsi suggérer une route qui, partant d'Alexandrie, reliait les cités littorales de Paraitonion et de Katabathmos, puis passait par Mecira et Paniuros[760], pour enfin rejoindre Darnis vers le nord-ouest[761]. Cette dernière était alors la première bourgade du territoire cyrénéen que les

---

[754] Laronde, *Libykai Historiai*, p. 459.

[755] Laronde, « L'apparition de la vie urbaine en Libye », p. 117 ; cf. Jones, G. D. B., Little, J. H., « Coastal settlement in Cyrenaica », *JRS*, 61, 1971, p. 67-70 ; id., « Hadrianapolis », *LibAnt*, 8, 1971, p. 53-67.

[756] *SEG*, 20, 727.

[757] Jones, G. D. B., Little, J. H., « Coastal settlement in Cyrenaica », *op. cit.*, p. 70.

[758] *SEG*, 9, 9. Cf. Oliverio, G., *Documenti antichi dell'Africa italiana*, II, *Cirenaica*, 1, *La stele dei nuovi comandamenti e dei cereali*, Bergame, 1933, p. 102, n° 68. P. Romanelli (*La Cirenaica Romana*, p. 130) émet des doutes sur l'identification de cette fondation avec Cyrène. Sur la fondation de Claudiopolis suite aux guerres marmariques intervenues sous Claude II le Gothique, cf. *infra*, p. 177.

[759] Miller, K., *Itineraria Romana*, Stuttgart, 1916, p. 875.

[760] Sur ces deux localités, cf. Roques, *Synésios*, p. 117, n. 33 et 34 et sur Mecira, cf. *supra*, p. 85-86.

[761] Roques, *Synésios*, p. 117, n. 35.

voyageurs traversaient pour se rendre à Cyrène, en passant par la Limnias de l'*Itinéraire d'Antonin*. Cette hypothèse paraît la plus convaincante, car si l'on s'en tient à l'identification de Mandis avec Gasr Carmusa par R. G. Goodchild[762], rejoint par S. Stucchi et A. Laronde[763], les itinéraires principaux décrits par la *Table de Peutinger* et l'*Itinéraire d'Antonin* auraient laissé à l'écart Darnis. De plus, il est peu probable que Gasr Carmusa ait correspondu à une étape routière répertoriée par les itinéraires romains. Cette localité, située au sud de Derna, sur le plateau de Dahar el-Ahrdam, au croisement de la route actuelle qui longe le wadi Derna avec celle venant de Martuba, se trouve en pays marmaride, région qui est restée en dehors de la colonisation grecque. En effet, seul le littoral pouvait être parcouru par les Grecs, puis les Romains, alors que la zone intérieure était divisée en plusieurs districts dépendant des différentes fractions de la tribu[764]. Nous avons eu l'occasion de visiter le site de Gasr Carmusa lors d'une prospection dans le sud de Derna à l'initiative de Total Libye en mai 2010. Aucune route n'a été identifiée, et seul subsistent les vestiges de cinq tombes monumentales ainsi qu'un site d'habitat de moyenne étendue où les structures identifiées se développent selon un plan orthogonal[765]. Ce site, par la rigueur et le soin apportés à son urbanisme, se distingue fortement des autres sites d'habitat que nous avons pu rencontrer dans la région. Mais cela suffit-il à en déduire qu'il faisait partie des étapes routières recensées par la *Table de Peutinger* ? Nous en doutons. L'étude des monuments funéraires a démontré qu'il pouvait s'agir des tombeaux de familles libyennes particulièrement influentes en Marmarique[766].

Alors si Mandis correspond bien à Darnis, nous aurions affaire à une route qui de Darnis relie les bourgs agricoles d'el-Marazigh, de Beit Tamer, d'el-Gubba, de Lamluda (Limnias ?), de Tert (Thintis) et de Ghabou Diounis (Agabis ?) à Cyrène. L'identification de Mandis à Darnis entraîne indubitablement celle d'Agabis avec l'une des *kômai* de l'est du haut plateau cyrénéen. D'après la *Table de Peutinger*, Agabis se situe à 13 milles (= 19,24 km) de Cyrène, ce qui pourrait correspondre à la bourgade de Ghabou Diounis. Il faut signaler, à la suite de D. Roques[767], que la route tracée par R. G. Goodchild et reprise par A. Laronde, qui de Cyrène se dirigeait vers le sud-est jusqu'au golfe de Bomba, est tout à fait hypothétique et n'a de raison d'être que l'identification que les savants ont voulu reconnaître entre Agabis et el-Ghegab[768]. Nous ne tiendrons désormais plus compte de cet itinéraire.

[762] Goodchild, « Mapping Roman Libya », p. 151 ; id., *Tabula Imperii Romani*, p. 13.
[763] Stucchi, *Arch. Cir.*, 358, n. 13 ; Laronde, *Libykai Historiai*, p. 286 et 312.
[764] Sur ce point, cf. *supra*, 1.3.6., p. 85-86.
[765] Parmi elles, nous avons identifié un bâtiment à auge appartenant sans doute au Bas-Empire. Sur les monuments à auges en Cyrénaïque, cf. Jastrzębowska, E., « Les monuments à auges en Cyrénaïque (Ptolémaïs et Cyrène) », *Antiquité Tardive*, 17, 2009.
[766] Nos observations seront exposées au chapitre 3 : cf. *infra*, p. 233 sq.
[767] Roques, *Synésios*, p. 118, n. 43.
[768] Cf. *supra*, p. 96, n. 696.

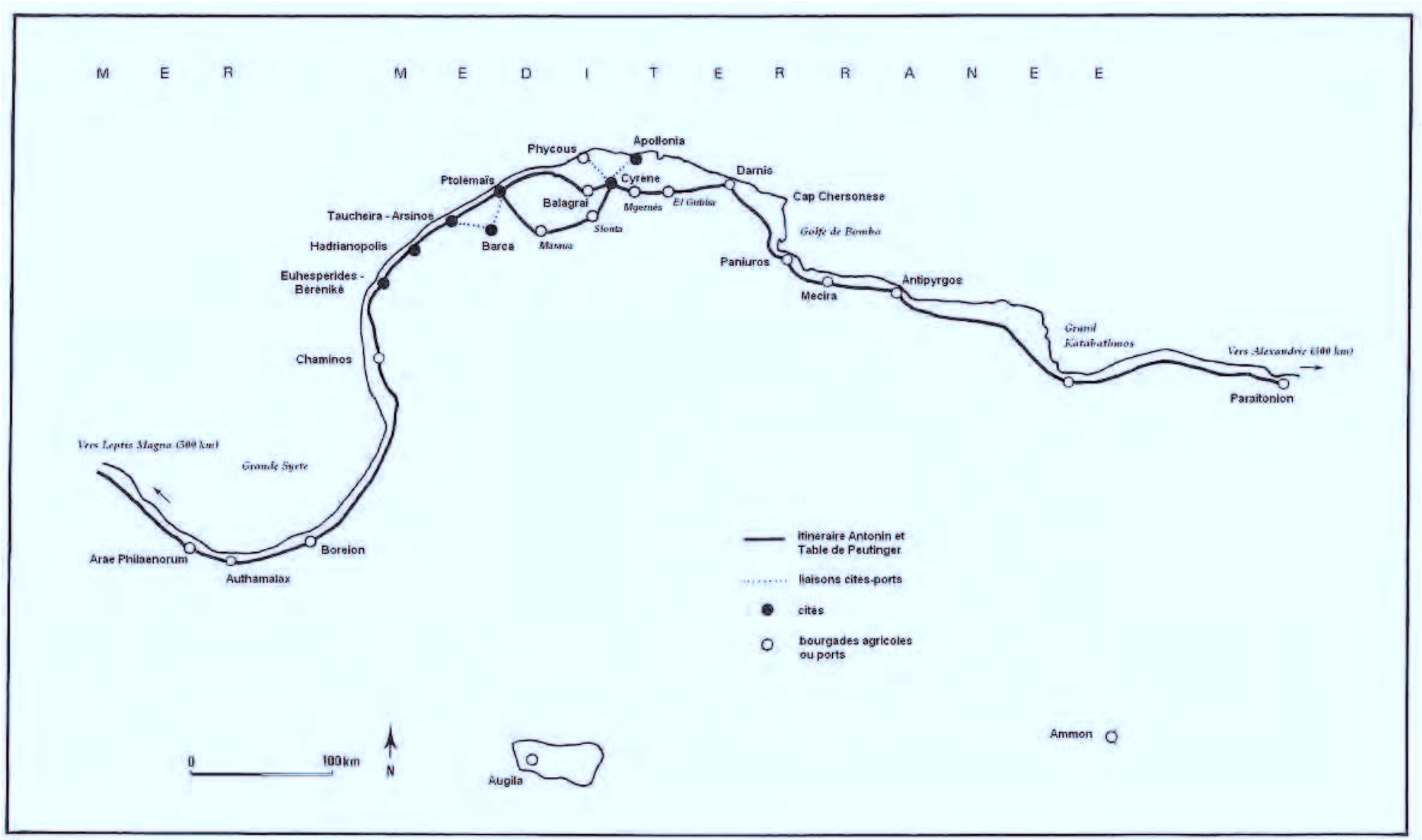


Fig. 29 : le réseau routier de la Cyrénaïque à l'époque gréco-romaine.

La rocade qui reliait toutes les bourgades de l'est du haut plateau à Cyrène se prolongeait à l'ouest (fig. 29). La *Table de Peutinger* signale un itinéraire qui à partir de Cyrène passait par Balagrai (actuelle Beida)[769], puis par Kainopolis et Callis[770] et rejoignait Ptolémaïs. La route se poursuivait ensuite vers l'ouest en direction de Taucheira, Hadrianopolis (actuelle Driana) et Bérénikè. Enfin elle continuait à longer le littoral vers le sud et gagnait Chaminos (actuelle Ghemines), à 55 km de Bérénikè, puis traversait différentes localités encore mal identifiées, atteignait Boreion (actuelle Bu Grada) et se terminait aux *Arae Philaenorum* qui marquait la frontière avec la Tripolitaine. L'*Itinéraire d'Antonin* indiquait un autre itinéraire qui, en partance de Cyrène, se dirigeait vers le sud-ouest en direction de Lasamices (Slonta)[771] et continuait vers l'ouest à Semeros (actuelle Maraua)[772] puis obliquait vers le nord afin d'atteindre Ptolémaïs. Sur cette route, un milliaire a été découvert, mais il demeure malheureusement indéchiffrable. À Ptolémaïs la route rejoignait l'itinéraire précédemment décrit par la *Table de Peutinger*.

De nombreuses routes transversales reliant le plateau à la plaine littorale venaient s'ajouter au système routier est-ouest. Ces routes locales n'ont pas été retenues par l'*Itinéraire d'Antonin* et la *Table de Peutinger*, mais plusieurs d'entre elles sont encore visibles sur le terrain. La route grecque qui reliait Cyrène à son port, la future Apollonia, équivalait à 80 stades selon le témoignage de Strabon[773], soit 14,880 km, tandis que la route romaine était longue de 13 milles, soit 19,266 km[774]. La route grecque offrait un tracé plus rectiligne et évitait les ruptures de pentes contrairement à la route romaine[775]. Toutes deux suivent d'abord le même parcours à partir de la terrasse du sanctuaire d'Apollon pour se séparer à la hauteur de l'école de la localité de Siret Gambu. Jusque-là les routes suivent le tracé de la route moderne. Après avoir dépassé Siret Gambu, la route grecque oblique en direction du nord afin d'emprunter le lit du wadi al-Libayed, pour enfin rejoindre en contrebas la route moderne jusqu'à la future Apollonia.

Une seconde route, bien plus importante, partait de Cyrène pour rejoindre Phycous[776]. Cette route quitte la cité par le versant ouest du wadi Belgadir qui borde l'Acropole, puis traverse la nécropole ouest. Se dirigeant vers le nord, elle atteint la localité de Sidi Omran, et dévie vers l'ouest, dépasse Gasr Batha et le secteur d'el-Garssa, puis oblique vers le nord-

---

[769] Les 8e, 9e, 10e et 11e milliaires de la route de Cyrène à Balagrai ont été retrouvés, cf. Goodchild, R. G., « The Roman Roads of Libya and their Milestones », *Libya in History*, *Historical Conference 16-23 march 1968*, Benghazi, 1968 (1971), p. 163, n. 1.

[770] D. Roques (*Synésios*, p. 117) propose à titre d'hypothèse d'identifier Kainopolis et Callis aux Néapolis et Chairecla de Ptolémée. Sur l'identification de Kainopolis, cf. *supra*, p. 72-73.

[771] Il subsiste des traces de la route antique taillée dans la roche près de Slonta (cf. Haimann, *Cirenaica*, p. 184). L'étape signalée par A. Laronde (*Libykai Historiai*, p. 263, 272 et carte p. 286) à Faidia, entre Cyrène et Slonta, ne repose sur aucune preuve matérielle. Aucune localité pouvant s'apparenter à Faidia n'est citée par les itinéraires romains et elle ne présente pas de vestiges gréco-romains.

[772] D'après la route intérieure, la limite orientale de la *chôra* de Barcé, puis de Ptolémaïs, devait se trouver à Semeros pour des raisons d'ordre géographique : cf. Laronde, *Libykai Historiai*, p. 274. Sur l'identification de Semeros à Maraua, cf. Miller, K., *Itineraria Romana*, Stuttgart, 1916, p. 875 sq. et fig. 277 ; Goodchild, *Tabula Imperii Romani*, p. 13-14.

[773] Strabon, XVII, 3, 20.

[774] La distance nous est donnée par la *Table de Peutinger* ; cf. Goodchild, R. G., « Roman Milestones in Cyrenaica », *PBSR*, 18, 1950, p. 88.

[775] Laronde, A., « Première reconnaissance de la route grecque entre Cyrène et son port, Apollonia », *LibAnt*, 15-16, 1978-79, p. 197. Voir aussi dans ce même article les milliaires qui jalonnait la route romaine.

[776] Cf. Attiyah el Jiteily, H. B., Laronde, A., « L'Useita : la route de Cyrène à Phycous et la campagne avoisinante », dans *Cités, ports et campagnes*, carte p. 126.

ouest, traverse la région de Sciunia marquée en son centre par le marabout de Sidi Omar, et gagne enfin le littoral à Sidi Aamer. La route se prolonge alors vers l'ouest et atteint la pointe de Phycous (Ras Aamer), puis son mouillage (Zauiet el Hamama). Selon le calcul des distances effectué par A. Laronde, la route de Phycous est estimée à 33,5 km[777]. Cette longue route traversait une région agricole dont l'importance n'avait pas échappé aux Cyrénéens. La preuve en est les nombreuses ramifications secondaires qui s'écartent de cet axe et qui correspondent à tout un système de cadastration.

Le même constat peut être fait pour les petites routes secondaires qui entrecoupent la grande rocade est-ouest du haut plateau cyrénéen. Il convient également de préciser que certaines des grandes *kômai* de ce haut plateau devaient bénéficier des facilités portuaires que leur offraient certains sites côtiers pour le transport de leur surplus de production vers les grands centres d'Apollonia et de Ptolémaïs (fig. 25). Ainsi, G. D. B. Jones et J. H. Little proposent de rattacher Messa (Artamis) au petit port d'el-Haniya (Aptouchos), Beida (Balagrai) à Phycous, Lamluda (Limnias ?) à Ras el-Hilal (Naustathmos)[778] et Ain Mara (Hydrax) à el-Atrun (Érythron)[779].

Barcé, tout comme Cyrène, possédait deux débouchés maritimes, le port de Barcé, la future Ptolémaïs, et Taucheira. D'après le pseudo-Scylax[780], la route séparant Barcé de son port était longue de 100 stades, soit de 18,5 km[781]. La première section de route au départ de Ptolémaïs est bien connue[782]. Elle partait de la porte de Barcé de la future Ptolémaïs[783] et traversait la plaine littorale pour atteindre le rebord du premier gradin en empruntant la vallée du wadi Chambisc[784]. Puis elle passait sans doute à proximité de Sidi Dachil et Sidi Omar, où A. Laronde a identifié la présence de fermes fortifiées, et continuait en direction du sud-sud-ouest et enfin traversait la conque de Barca. La route reliant Barcé à Taucheira, longue de 35 km, correspond au tracé de la route moderne. Taucheira était également relié à Ptolémaïs par la route du littoral qui aboutissait à la porte monumentale de Taucheira[785].

Notons aussi qu'il est tout à fait probable qu'Euhespérides-Bérénikè possédait des voies de communications reliant sa vaste plaine littorale au plateau situé plus au sud. D. Roques évoque en exemple la présence d'installations agricoles à 60 km au sud de l'actuelle Benghazi, qu'il identifie avec le site d'Ampalaontes de la *Table de Peutinger*[786].

---

[777] Laronde, A., « L'exploitation de la chôra cyrénéenne », *CRAI*, 140, 2, 1996, p. 520 ; Attiyah el Jiteily, H. B., Laronde, A., « L'Useita », *op. cit.*, p. 131.

[778] Lamluda était bien reliée à Ras el-Hilal (Naustathmos) par une voie de passage se dirigeant vers le nord par le wadi Raqayyik où, au pied du second emmarchement, se trouve le Gasr Raqayyik. Une portion de la route taillée dans le rocher a été repérée par A. Laronde (*Libykai Historiai*, p. 299-303) à 6,5 km au nord de Lamluda, à proximité du site de Snibat el-Awila. Cf. aussi Roques, *Synésios*, p. 118. Il est possible également qu'Érythron (el-Atrun) ait été rattachée à Lamluda.

[779] Jones, G. D. B., Little, J. H., « Coastal settlement in Cyrenaica », *op. cit.*, p. 73-77.

[780] Pseudo-Scylax, *Périple*, 108 (*GGM*, I, p. 83).

[781] Cf. Laronde, *Libykai Historiai*, carte p. 50.

[782] Une reconnaissance sur le terrain a été effectuée par Fuaad H. Bentaher et son équipe, cf. Bentaher, F. H., *Recherche sur les monuments et l'urbanisme de Taucheira-Tokra en Libye*, Thèse de 3e cycle, Université de Paris-IV Sorbonne, 1997.

[783] Pour le plan de la ville, cf. Kraeling, *Ptolemais*, p. 36-37, 57 et fig. 3, p. 38.

[784] Laronde, *Libykai Historiai*, p. 62 et p. 81, n. 89.

[785] *Ibid*, p. 62 et p. 81, n. 96 ; le premier milliaire de la route Ptolémaïs-Taucheira a été retrouvé à proximité de Ptolémaïs (Kraeling, *Ptolémaïs*, p. 21 ; *SEG*, 9, 413). D'après D. Roques (*Synésios*, p. 119), il serait postérieur à la réforme de Dioclétien.

[786] Roques, *Synésios*, p. 119 et n. 51.

La région apparaît ainsi bien desservie grâce un réseau routier très hiérarchisé. Une voie majeure, la route du littoral, partant d'Alexandrie et aboutissant en Tripolitaine traversait la Cyrénaïque de part en part. Elle participait à l'unité de la contrée en faisant communiquer les territoires des cités et elle devait faciliter les échanges économiques entre les zones frontalières. À l'échelle locale, chaque cité bénéficiait de voies mineures qui permettaient d'associer les centres agricoles aux sites portuaires, mais aussi les centres agricoles entre eux, et on pense à la rocade est-ouest qui reliait les *kômai* du haut plateau cyrénéen.

*

* *

En définitive, cette étude de la géographie humaine laisse une impression de permanence.

Les plus importantes des tribus libyennes comprises entre le golfe de Plinthinète et la Petite Syrte, celles qui ont laissé de nombreuses traces dans les sources antiques, semblent avoir occupé longtemps le même territoire. Ainsi nous pourrions citer les Maces, les Nasamons et les Marmarides qui, à l'époque gréco-romaine, paraissent avoir toujours habité la même région, hormis les déplacements saisonniers qu'ils effectuaient.

Quant aux cités grecques, même si certaines ont subi de profonds changements imposés par le pouvoir royal, comme la métonomasie de Taucheira en Arsinoé, ou la refondation d'Euhespérides en Bérénikè, la nature du lien qui les unissait à leur territoire est restée immuable. À la lecture des cartes, on perçoit une réelle permanence dans l'occupation du territoire. À première vue, ces territoires paraissent avoir été occupés inégalement par les populations grecques. Ces dernières avaient su tirer parti de tous les avantages que la campagne leur offrait en occupant progressivement les meilleurs terroirs, et en délaissant les zones de garrigue où les sols, plus minces, étaient destinés à l'élevage extensif pratiqué par les pasteurs nomades.

Il convient alors de faire deux observations. En premier lieu, il semble que ce soit la géographie physique, et notamment la nature des sols, qui entraîna un compartimentage des activités économiques : le cœur économique de la *chôra*, correspondant aux bonnes terres (*terra rossa* et sols gris) propres à l'agriculture intensive étaient aux mains des Grecs, tandis que les zones de confins, domaine de la garrigue ou de forêt dense (wadi el-Kuf) étaient dévolus aux nomades libyens pratiquant la transhumance. Néanmois, cette division des activités n'apparaît pas aussi nette sur le terrain. Si l'on observe la carte issue des prospections d'A. Laronde dans la *chôra* de Cyrène (fig. 25), les zones de vides correspondant à une faible densité de vestiges gréco-romains l'emportent largement sur les zones les plus peuplées. Il est alors tout à fait concevable que les Grecs aient laissé des terrains de parcours aux tribus libyennes qui pouvaient ainsi nomadiser conformément à leurs habitudes ancestrales. Mais si l'on superpose la carte des prospections d'A. Laronde avec la carte des zones de mise en valeur de la *chôra* cyrénéenne (fig. 25-26), tout en prenant en compte les propos d'Hérodote selon qui la tribu des Asbystes avait été repoussée au sud de Cyrène, on constate que les zones de vides coïncident avec les régions dévolues à la culture extensive des céréales et aux pâturages naturels. Il semble que le mode de vie des Libyens ait mieux correspondu à ces espaces, qui d'ailleurs débordent largement au sud de la limite économique et anthropologique de la *chôra* de Cyrène. Sur la carte, ces zones correspondent aux localités d'el-Ghegab et de Faidia où des habitats troglodytes ont été relevés[787].

[787] Située dans les confins occidentaux du territoire de Cyrène, la région sise entre Slonta au sud et le wadi el-Kuf au nord était habitée par la tribu des *Lasaniki* et semble être restée en dehors des domaines convoités par

Ainsi, nous pourrions en déduire que les sédentaires (ou semi-sédentaires) participaient aux travaux des champs tandis que les nomades menaient leurs troupeaux dans les pâturages. Les Asbystes[788], qui d'après Hérodote avaient adopté les mœurs des Cyrénéens, vivaient alors en symbiose avec les Grecs et participaient activement à la vie économique de la région[789].

les Grecs (cf. *supra*, p. 75-84).

[788] Cf. *supra*, p. 36 sq. et p. 74. Nous aurions également pu citer la tribu des Bakales qui occupait la région d'el-Abiar à l'est du territoire de Barcé et qui possédait des mœurs civilisées selon le témoignage d'Hérodote (cf. *supra*, p. 37 sq. et p. 71-72).

[789] Sur les interactions économiques, cf. *infra*, chapitre 7.

CHAPITRE 2

LES INTERACTIONS SOCIOPOLITIQUES

La présence libyenne au sein de la cité et de ses institutions politiques est difficilement perceptible. Il ne s'agit pas ici de consacrer un long développement aux institutions de Cyrène qui ont déjà été largement étudiées. Notre réflexion se portera tout particulièrement sur la question du droit de cité qui fut véritablement une question récurrente lors des débats politiques du début de la monarchie jusqu'au IV^{e} s. av. J.-C. Le but de cette démarche est avant tout d'arriver à savoir si les Grecs avaient introduit une part de l'élément libyen dans le corps civique. Quelle fut la place occupée par les Libyens au sein de la cité et quelle était la nature de leurs rapports avec les Grecs ? Ainsi, après nous être penchés sur la question des droits politiques dans une première partie, nous consacrerons une étude plus longue à l'onomastique et à la stratification juridique de la population dans la deuxième partie, avant de nous intéresser aux rapports parfois conflictuels entre les Gréco-Romains et les Libyens dans un troisième temps.

*

* *

1. Le modèle politique de Cyrène

La monarchie des Battiades s'ouvrit avec le règne de Battos I^er^, fondateur de la dynastie, qui régna pendant quarante ans (639- 599). Son fils Arcésilas lui succéda et régna pendant seize années (voir Annexes, pl. XI). À propos de ces deux premiers règnes, selon Hérodote, « personne ne vint s'adjoindre du dehors à la population de Cyrène, cette population resta formée des colons de la première heure et de leurs descendants »[1]. Ces deux premiers règnes furent complémentaires sur l'élaboration de la nouvelle *apoikia*. Les constructions commencées lors du premier règne s'achevèrent lors du deuxième et la population de colons théréens se développa. Cette dernière commença à rendre un culte au héros Battos à partir du règne d'Arcésilas. Les luttes fratricides n'éclatèrent qu'à partir du règne d'Arcésilas II, fils de Battos II. Les querelles entre le quatrième roi de Cyrène et ses « frères », amenèrent ceux-ci à fuir Cyrène pour partir fonder la ville de Barcé avec leurs partisans[2]. Ils soulevèrent alors les Libyens contre le roi et déclenchèrent une terrible bataille qui coûta la vie à sept mille hoplites de Cyrène. Arcésilas II fut tué par son frère Léarchos, puis celui-ci fut tué à son tour par la veuve du roi Erixô. Comme l'écrit François Chamoux, il est tout à fait normal qu'après ce « despotisme de type oriental », la population grecque ait voulu changer radicalement le système[3]. Selon Hérodote les Cyrénéens eurent recours à la Pythie de Delphes qui leur ordonna de faire venir un réformateur de Mantinée, Démonax, pour établir une constitution[4]. Celle-ci allait pencher en faveur d'un petit nombre d'aristocrates, tandis que la "stèle des fondateurs" et le *diagramma* de Ptolémée I^er^ allaient leur nuire car ils prévoyaient une augmentation du corps civique. C'est sur ce dernier point qu'il convient d'insister afin de savoir si les Libyens avaient été associés à la vie politique de la cité ou bien s'ils en avaient été tenus à l'écart.

1.1. Les structures du corps civique et l'action réformatrice de Démonax de Mantinée

Démonax de Mantinée, l'arbitre étranger envoyé par la Pythie à Cyrène pour régler les conflits monarchiques au milieu du VI^e^ siècle, sous le règne de Battos III, établit une constitution. Elle devait permettre de résoudre le problème d'organisation civique lié à l'afflux massif de colons intervenu sous Battos II, mais elle devait également permettre de réformer le système gouvernemental de Cyrène alors aux mains d'une monarchie en proie aux querelles familiales que la défaite de Leukôn n'avait fait qu'accentuer. Hérodote constitue notre source principale sur les tenants et aboutissants de cette réforme. Mais en tant que contemporain de Périclès, son discours peut être parfois légèrement altéré. Ainsi, lorsqu'il affirme que les pouvoirs royaux « furent confiés au peuple », devrait-on plutôt comprendre l'institution d'un régime d'*isocratie* bénéficiant à la seule classe sociale apte à détenir le pouvoir politique, l'aristocratie foncière[5]. La constitution, précise Hérodote, prévoyait la répartition des Cyrénéens en trois tribus nouvelles, en fonction de leur origine : la première

[1] Hérodote, IV, 159. Ce témoignage d'Hérodote est à prendre avec précaution car d'après Fr. Chamoux (*Cyrène sous la monarchie des Battiades*, Paris, 1953, p. 129 (ci-après *Cyrène*)), il doit être compris « comme soulignant seulement l'extension restreinte et le caractère théréen homogène de ce premier noyau par opposition à l'abondance et à la variété d'origine de l'immigration ultérieure ».
[2] Cf. *supra*, p. 101.
[3] Chamoux, *Cyrène*, p. 138.
[4] Hérodote, IV, 161 ; voir aussi Diodore, VIII, 30 et Aristote, *Polit.*, VII, 2, 10-11.
[5] Chamoux, *Cyrène*, p. 141 sq.

contenait les anciens Théréens et les périèques[6] ; la deuxième les Péloponnésiens et les Crétois[7] ; et la troisième tous les insulaires (dont les Rhodiens)[8]. Mais comme à Théra le peuple était réparti entre trois tribus doriennes traditionnelles (les Hylléens, les Dymanes et les Pamphyles)[9], il fait peu de doute que la division du corps politique en trois tribus était déjà existante. Ainsi Démonax ne se serait attaché qu'à modifier le principe de leur recrutement[10]. L'afflux de migrants intervenu sous le règne de Battos II, venus s'ajouter au noyau originel formé par les Théréens, avait contraint le législateur à abandonner le groupement traditionnel composé par les Théréens seuls, au profit d'une répartition nouvelle basée sur l'origine ethnique des citoyens[11]. Comme nous le verrons par la suite dans la "stèle des fondateurs", la tribu était subdivisée entre la phratrie et l'hétairie[12]. Or, les phratries existent dans toutes les cités grecques, alors que les hétairies n'existent qu'en Crète et à Théra[13]. Cet emprunt fait à la métropole n'est pas isolé car l'organisation politique devait correspondre aussi au début à celle de Théra : le roi occupait les fonctions religieuses les plus importantes ainsi que l'essentiel des pouvoirs politiques et militaires ; pour l'assister, le conseil des Anciens ou *Gérousia* ; puis, déjà connus à Cyrène par un texte d'Héraclide du Pont[14], les éphores, chargés de mettre en accusation les sycophantes[15], et les individus malfaisants[16]. Quant au rôle de l'*ecclésia*, il ne nous est pas connu pendant la période monarchique.

Le deuxième point de la réforme de Démonax consistait en une réorganisation du système gouvernemental de Cyrène. Le roi gardait les fonctions religieuses qu'il exerçait auparavant, soit l'administration des biens sacrés et les cérémonies du culte, ainsi que les domaines[17] qui étaient une source non négligeable de revenus[18]. Il ne fait presque aucun doute que le roi conservait sa fonction de prêtre d'Apollon, le dieu Archégète[19]. Cependant, toutes ses autres prérogatives, c'est-à-dire les pouvoirs politique, militaire[20] et judiciaire, furent remis à des magistrats choisis parmi les citoyens[21]. À l'époque classique ces pouvoirs étaient exercés par

---

[6] Sur cette catégorie de population, cf. *infra*, p. 123-125 et p. 159.

[7] Selon L. H. Jeffery (« The Pact of the First Settlers at Cyrene », *Historia*, 10, 1961, p. 142-3 (ci-après (« The Pact »)), les Crétois auraient été rangés avec les Péloponnésiens car la Crète était considérée comme ayant été colonisée par Sparte.

[8] Hérodote, IV, 161. Cette troisième tribu était la tribu des Nésiotes (Chamoux, *Cyrène*, p. 77, 125).

[9] Chamoux, *Cyrène*, p. 213

[10] Jones, N. F., « Public Organization in Ancient Greece : A Documentary Study », *Memoirs of the American Philosophical Society*, vol. 176, Philadelphie, 1987, p. 216 (ci-après « Public Organization »).

[11] Chamoux, *Cyrène*, p. 140 et 213 ; Jones, « Public Organization », p. 217, rejette la théorie de L. H. Jeffery (« The Pact », p. 143) selon laquelle Démonax aurait basé cette répartition d'après l'origine sociale des colons, car Hérodote ne mentionne à aucun moment dans ce passage d'éventuels conflits qui auraient opposé les Grecs Théréens et non-Théréens.

[12] La phratrie est un groupement de familles, une subdivision de la tribu, constituée sur une base religieuse, politique et sociale ; l'hétairie rassemblait des groupes de citoyens qui prenaient leur repas en commun et constituaient une escouade militaire.

[13] Chamoux, *Cyrène*, p. 214.

[14] Héraclide du Pont dans *FHG*, II, p. 212.

[15] Ces individus peu scrupuleux, que l'on qualifiait de « délateurs » et de « maîtres chanteurs », intentaient des actions contre les riches et, dans certaines accusations, une partie de la fortune du condamné pouvait revenir à l'accusateur.

[16] Chamoux, *Cyrène*, p. 214-215.

[17] Hérodote, IV, 161.

[18] Sur les domaines royaux, cf. *infra*, p. 597-600.

[19] Il est probable que l'éponymie du prêtre d'Apollon ne fut instituée qu'à la chute de la royauté (peut-être qu'auparavant on comptait par année de règne), cf. Chamoux, *Cyrène*, p. 217.

[20] Le roi de Cyrène avait été dépossédé du commandement militaire alors que les rois à Sparte l'avaient conservé.

[21] Hérodote, IV, 161.

les éphores, les stratèges et les nomophylaques. Les premiers, qui existaient sans doute depuis l'origine de la colonie, étaient chargés, en plus de leur fonction judiciaire accrue, de surveiller l'exercice du pouvoir royal. Quant aux stratèges et aux nomophylaques, il est possible qu'ils aient été créés par Démonax, ou bien ils ne seraient apparus qu'après la chute de la royauté[22]. Enfin, les deux organes principaux de la cité, la *Boulè* et la *Gérousia*, si elles existaient déjà, furent tout particulièrement renforcées par la réforme du Mantinéen. Les privilèges du souverain se limitaient désormais au domaine religieux, à l'exemple de l'archonte-roi de la constitution athénienne. De cette nouvelle organisation résultait un système de forme pyramidale faisant se succéder des assemblées de plus en plus restreintes (*ecclésia*, *Boulè*, *Gerousia* puis éphores), ce qui facilitait l'accession au pouvoir d'un petit nombre de familles[23].

La conséquence de cette réorganisation du corps civique et des pouvoirs publics est double. Tout d'abord la cité allait s'enrichir de nouveaux migrants qui, aux côtés des colons de la première heure, allaient participer à la création d'une société cosmopolite[24]. Cyrène pouvait ainsi prétendre à intégrer les grands courants de la civilisation hellénique. De plus, le régime d'*isocratie* institué par Démonax allait plus que jamais bénéficier à l'aristocratie terrienne, soit les grands propriétaires[25], puisqu'ils étaient aux yeux du législateur, lui-même appartenant à l'aristocratie de Mantinée[26], les acteurs principaux de l'économie de la colonie agricole[27]. Le roi fut alors dépossédé de la plupart de ses prérogatives au profit de magistrats élus, ce qui tendit à renforcer considérablement le caractère oligarchique de la monarchie.

Si Battos III le boiteux s'était plié à la réforme, son fils, le roi Arcésilas III[28], s'y opposa violemment. Pour cela il constitua un parti composé d'éléments pris parmi le petit peuple afin de lutter contre les grands propriétaires. Mais cette sédition échoua et le roi fut contraint à l'exil. Entre 530 et 525 Arcésilas alla trouver refuge auprès du tyran Polycrate à Samos[29], puis grâce à l'aide de mercenaires samiens, il reprit Cyrène par la force. Par la suite, le roi se soumit à l'autorité des Perses de Cambyse qui avaient conquis l'Égypte. Il semble que l'abandon de la réforme de Démonax intervint à cette période, le roi ayant institué un régime tendant vers la tyrannie. Il s'était attribué le rôle de premier des aristocrates de la cité[30]. Les deux derniers Battiades, Battos IV et Arcésilas IV, conservèrent ce même régime[31], mais rien ne nous permet d'affirmer qu'ils aient adopté la même ligne de conduite qu'Arcésilas III à l'égard des aristocrates[32]. Sous le règne du huitième et dernier Battiade, Arcésilas IV, Cyrène avait retrouvé son autonomie. Mais la disparition du soutien perse allait bientôt faire naître un esprit d'indépendance chez les aristocrates, qui ne tardèrent pas à se révolter. Le règne d'Arcésilas fut ainsi ponctué par les luttes politiques qui opposaient le monarque absolu aux

[22] Chamoux, *Cyrène*, p. 218.
[23] *Ibid.*, p. 216.
[24] Cf. *infra.*, 2.2.1., p. 154-156.
[25] Sur les grands propriétaires fonciers, cf. *infra*, p. 600-604.
[26] Hérodote, IV, 161.
[27] Chamoux, *Cyrène*, p. 141-2.
[28] Sur Arcésilas III, cf. Chamoux, *Cyrène*, p. 144-159.
[29] Hérodote, IV, 162.
[30] Laronde, A., « Cyrène sous les derniers Battiades », *Cirene, Storia, mito, letteratura, Atti del Convegno della S.I.S.A.C. (Urbino, 3 juillet 1988)*, Urbino, 1990, p. 48.
[31] Chamoux, *Cyrène*, p. 167-8 et 196-7.
[32] Laronde, A., « Cyrène sous les derniers Battiades », *op. cit.* (n. 30), p. 50.

grands propriétaires, et finit par se solder par l'assassinat du roi vers 440 av. J.-C.[33]. Il est difficile de savoir quelle avait pu être l'attitude des tribus libyennes sous les règnes des derniers Battiades et si elles avaient joué un rôle en faveur du roi ou des aristocrates[34].

1.2. La "stèle des fondateurs"

La "stèle des fondateurs" constitue un document exceptionnel pour l'épigraphie cyrénéenne[35]. Elle fournit des renseignements essentiels sur la formation de l'expédition colonisatrice partie de Théra ainsi que sur la nature des liens unissant ultérieurement Cyrène à sa métropole. Cette stèle de marbre blanc, haute de 153 cm, brisée au bas, mais n'altérant en rien la conservation complète de l'inscription, a été découverte en 1922 en réemploi, avec le *diagramma* de Cyrène, comme marche d'accès au frigidarium des thermes byzantins du sanctuaire d'Apollon de Cyrène. D'après la forme des lettres, l'inscription daterait de la première moitié du IV^e^ s. av. J.-C. [36], la décennie 370-360 étant historiquement la plus plausible pour A. Laronde[37].

Cette inscription rapporte, en plus du "Serment des Fondateurs", un décret d'isopolitie ("égalité des droits civiques")[38]. Ce dernier confirmait aux Théréens résidant à Cyrène le droit de cité aussi bien dans cette ville que dans la métropole. Quoique l'isopolitie ait permis d'unir les deux cités, toutes deux conservaient leur autonomie. Ce décret, qui compose la première partie de l'inscription (l. 1-22), se présente comme un décret cyrénéen, contemporain de la gravure, car il relève du dialecte local[39]. Quant à la seconde partie de l'inscription, elle comporte un décret théréen reconstitué (l. 24-40)[40] et une chronique finale (l. 40-51) pouvant être théréenne ou cyrénéenne[41].

Le "Serment des Fondateurs" résume en prose le récit de l'acte de fondation de Cyrène et le serment prêté à Théra par les membres de l'expédition théréenne au VII^e^ siècle av. J.C., soit entre 640 et 630 av. J.-C. La preuve de l'existence de cet original théréen est confirmée par Hérodote (IV, 153)[42]. Celui-ci nous fait part de la fondation de Cyrène en des termes qui ressemblent étrangement à ceux présentés dans la "stèle des fondateurs" alors qu'il écrivait

---

[33] Chamoux, *Cyrène*, p. 209 ; au sujet des événements survenus dès le retour d'Arcésilas III à Cyrène jusqu'aux règnes des derniers Battiades, nous renverrons à Fr. Chamoux, *Cyrène*, p. 144-210.

[34] Laronde, A., « Cyrène sous les derniers Battiades », *op. cit.* (n. 30), p. 48.

[35] *SEG*, 9, 3.

[36] Chamoux, *Cyrène*, p. 105, 110-111. Hormis l'écriture, un certain nombre d'éléments mis en relief par Fr. Chamoux confirment cette datation. Voir aussi Laronde, A., *Cyrène et la Libye hellénistique, Libykai Historiai, de l'époque républicaine au principat d'Auguste*, études d'antiquités africaines, Paris, 1987, p. 250 (ci-après *Libykai Historiai*) et Graham, A. J., *Colony and Mother city in ancient Greece,* university press, Manchester, 1964.

[37] Laronde, *Libykai Historiai*, p. 162 et n. 200. C. Dobias-Lalou (« *SEG* IX 3 : un document composite ou inclassable ? », *Verbum*, 17, 1993, p. 244) confirme cette datation.

[38] Cf. Gawantka, W., *Isopolitie. Ein Beitrag zur Geschichte der zwischenstaatlichen Beziehungen in der griechische Antike*, Munich, 1975, p. 209. Ce n'est seulement qu'à la fin du III^e^ siècle av. J.-C. que le mot Ἰσοπολιτεία fait son apparition dans des textes authentiques, qui appartiennent tous à la Crète et au continent grec.

[39] Dobias-Lalou, C., « *SEG* IX 3 », *op. cit.*, p. 247-250.

[40] Étant donné que l'inscription est datée de la première moitié du IV^e^ s., le décret de Théra ne constitue pas un document authentique relevant de l'époque de la fondation de Cyrène : Dobias-Lalou, C., « *SEG* IX 3 », *op. cit.*, p. 250-254 ; cf. Chamoux, *Cyrène*, p. 110.

[41] Dobias-Lalou, C., « *SEG* IX 3 », *op. cit.*, p. 254-256.

[42] Chamoux, *Cyrène*, p. 109 et 111. Pour rappel, Hérodote s'était rendu à Cyrène peu après la chute des Battiades, v. 440 av. J.-C.

avant sa réalisation. Bien qu'il ne fasse aucune mention du serment prêté par les fondateurs de Cyrène, il avait dû en avoir connaissance[43].

Cette "stèle des fondateurs" est la seule confirmation épigraphique sur l'existence des structures du corps civique cyrénéen : « Les Théréens garderont, même à Cyrène, des droits civiques égaux dans les même conditions [que les Cyrénéens] ; en outre tous les Théréens résidant à Cyrène auront à prêter le serment qu'ont autrefois prêté les autres et ils seront rangés dans une tribu, une phratrie et neuf hétairies » [44]. Cela montre qu'au moment où la "stèle des fondateurs" a été gravée, le régime politique cyrénéen était disposé à accueillir de nouveaux migrants, bien que le nombre de bénéficiaires ait dû, en pratique, rester réduit[45]. Cette stèle est « caractéristique d'un régime politique qui aurait conservé certains acquis du gouvernement populaire décrit par Aristote »[46]. Celui-ci, dans un passage de sa *Politique*, évoquait déjà la question de la restructuration des tribus qui avait dû être effective lors de la réforme démocratique entreprise au V^e^ s. lors de la chute de la monarchie des Battiades (v. 440 à la mort d'Arcésilas IV). Selon Aristote, cette réforme devait conduire à un élargissement trop massif du corps civique par les démocrates et entraîner une « dissolution des liens sociaux existant auparavant ». Le déséquilibre ainsi opéré au sein de la classe des citoyens allait mener l'aristocratie à se révolter. Ce mouvement révolutionnaire a souvent été mis en rapport avec les événements de 401, relatés par Diodore de Sicile[47]. L'année 401 marque « l'établissement violent d'un régime populaire, suivi d'une réconciliation qui laissa en place certains acquis du gouvernement démocratique »[48]. C'est à cette période de régime modéré qu'A. Laronde rapporte l'institution de la "stèle des fondateurs".

L'intérêt de cette inscription réside dans le fait qu'elle répète le décret d'isopolitie initial et apporte donc de subtiles informations. Elle est d'autant plus intéressante qu'elle montre que « durant les deux premiers siècles de son existence Cyrène avait oublié ou avait négligé ses liens avec Théra, et qu'elle avait éprouvé le besoin de les renouveler, en insistant sur l'entrée des Théréens dans toutes les structures gentilices de la grande cité libyenne, et en faisant émaner le serment du peuple seul »[49]. Ainsi ce texte devait venir renforcer les liens unissant Cyrène et sa métropole tout en rappelant le mérite du bon roi Battos, fondateur de la dynastie légitime des Battiades, et dénigrant ses successeurs afin de mettre en avant l'importance de l'assemblée et promouvoir le régime politique en vigueur[50].

Mais le régime modéré institué par la "stèle des fondateurs" allait encore bientôt causer une augmentation brutale du corps civique, difficilement supportable pour les classes supérieures qui se révoltèrent à nouveau et demandèrent une révision. La question du droit de cité était véritablement au cœur des débats politiques cyrénéens à la fin du V^e^ s. et au IV^e^ s., comme le prouve plus tard, sous le règne de Ptolémée I^er^, une clause du *diagramma* de Cyrène

[43] Dobias-Lalou, C., « *SEG* IX 3 », *op. cit.*, p. 256.
[44] *SEG*, 9, 3, l. 15 sq., trad. par Fr. Chamoux, *Cyrène*, p. 106-107.
[45] Laronde, *Libykai Historiai*, p. 250.
[46] Aristote, *Polit.*, VI, 4, 1319 b (trad. par J. Tricot, Paris, 1962, t. 2, p. 443 sq.) ; cf. Laronde, *Libykai Historiai*, p. 250.
[47] Diodore de Sicile, XIV, 34 ; Laronde, *Libykai Historiai*, p. 250 ; Jones, « Public Organization », p. 218-9.
[48] Laronde, *Libykai Historiai*, p. 250.
[49] *Ibid.*
[50] Ceci s'explique par le souvenir de la haine porté aux derniers Battiades qui s'étaient conduits en véritables tyrans, cf. *supra*, p. 119-120. et Chamoux, *Cyrène*, p. 200 et 207 ; Laronde, A., « Cyrène sous les derniers Battiades », *op. cit.* (n. 30), p. 35.

qui permettait aux enfants de pères cyrénéens et de mères libyennes d'accéder à la citoyenneté.

1.3. Le *diagramma* de Ptolémée I^er^

Lorsqu'Alexandre le Grand se rendit en Libye en 331 av. J.-C. afin de consulter l'oracle d'Ammon, les Cyrénéens prirent contact avec lui par l'envoi d'une ambassade[51]. Alexandre leur proposa alors d'entrer dans la symmachie (alliance militaire) macédonienne. Les Cyrénéens acceptèrent son alliance, qui fut sans conséquence immédiate pour la vie du pays. La Libye n'entra dans l'orbe des pouvoirs nouveaux qu'à la mort d'Alexandre. Des guerres intestines avaient incité un parti d'exilés cyrénéens à faire appel à Thibron (révolution de 322)[52]. Celui-ci les conduisit chez eux, et ce retour provoqua une vague de départ vers Alexandrie, où venait de s'installer Ptolémée fils de Lagos, que le partage de Babylone avait fait satrape d'Égypte. C'est ainsi que le parti aristocratique de Cyrène demanda l'aide de Ptolémée afin de se défaire du tyran et des démocrates[53]. Ptolémée désigna Ophellas pour régler les affaires de la Libye, qu'il fit entrer, ainsi, de *facto*, dans son domaine[54]. Quand les opérations militaires furent terminées à son avantage, en 321, il vint en personne résoudre les problèmes internes de la cité.

Il promulgua alors ce *diagramma*[55], ce "règlement", qui fut retrouvé dans le frigidarium des petits thermes de Cyrène par les archéologues italiens[56], où il était utilisé comme gradin d'accès à l'une des deux piscines. L'inscription, gravée sur une stèle de marbre, se décompose en deux parties distinctes[57]. Tout d'abord, elle présente une loi-cadre, définissant les bases de la vie politique à Cyrène ainsi que les principes qui allaient désormais être appliqués. Le texte est écrit en langue commune (*koinè*). Le fait qu'il n'ait pas été écrit dans le dialecte qui fut en usage à Cyrène jusqu'à l'époque de Trajan prouve qu'il fut rédigé par la chancellerie d'Alexandrie[58]. Le "règlement" est suivi d'une liste de noms de magistrats. L'étude prosopographique qu'en a donné André Laronde à permis de justifier l'attribution de la date de 321[59], alors que le premier éditeur le datait de 248 /247[60].

Ce document est avant tout une œuvre de pacification, un acte de médiation qui visait à réconcilier démocrates et oligarques, et ce n'est sûrement pas un acte constitutionnel qui aurait nié l'existence même de la cité[61].

Le *diagramma* indique toutes les conditions qu'il fallait remplir pour être citoyen cyrénéen. Étaient citoyens, les hommes nés d'un homme cyrénéen et d'une femme

---

[51] Diodore, XVII, 49, 2-3 ; Quinte-Curce, IV, 7-8 ; Arrien, *Anabase*, VII, 9.
[52] Sur la guerre de Thibron, cf. Laronde, *Libykai Historiai*, p. 41-84.
[53] Diodore, XVIII, 21, 6-7.
[54] Diodore, XVIII, 21, 9.
[55] Sur la définition de ce terme, cf. Laronde, *Libykai Historiai*, p. 90.
[56] Ferri, S., « Alcuni iscrizioni di Cirene », *Abhandl. Preuss. Akad. Philol. hist. Klasse*, 5, 1925, n° 1, p. 4-8.
[57] *SEG*, 9, 1. Cf. la dernière version proposée par A. Laronde (*Libykai Historiai*, p. 95-128) de la liste de magistrats mentionnés à la fin du *diagramma*.
[58] Laronde, *Libykai Historiai*, p. 90 ; Bertrand, J.-M., *Inscriptions historiques grecques* (traduites et commentées), Paris, 1992, p. 147. Sur le dialecte parlé à Cyrène : cf. Dobias-Lalou, C., *Le dialecte des inscriptions grecques de Cyrène*, *Karthago*, XXV, Paris, 2000 (ci-après *Dialecte*).
[59] Laronde, *Libykai Historiai*, p. 95-128.
[60] *Ibid.*, p. 87-89 ; cf. Bertrand, J.-M., *op. cit.*, p. 145.
[61] Machu, J., « Cyrène : la cité et le souverain à l'époque hellénistique », *Revue Historique*, t. I, 1951, p. 43 ; Laronde, *Libykai Historiai*, p. 90-91.

cyrénéenne. Le droit de cité s'obtenait d'abord par la naissance, lorsque le jeune garçon atteignait sa majorité. Il correspondait alors à celui d'Athènes après la loi de Périclès de 451 av. J.-C. Mais l'originalité du droit de cité cyrénéen est qu'il pouvait être attribué aux fils de Grecs et de Libyennes originaires du territoire compris entre le Grand Katabathmos et Authamalax[62], c'est-à-dire issues de tribus ayant leur terrain de parcours à l'intérieur de la Libye grecque. Dans ce cas-ci, le droit de cité correspondait aussi à celui d'Athènes, mais avant la loi de Périclès de 451 av. J.-C. : un enfant né de père athénien et de mère étrangère pouvait jouir du droit de cité. Cette ouverture exceptionnelle aux fils des Libyennes marquait le souci de repeupler le corps civique, décimé après la guerre de Thibron. Avaient également le droit à la citoyenneté « Les fils des colons des villes au-delà de la Thinitis que les Cyrénéens fondèrent, et les hommes que Ptolémée établira »[63]. Comme nous l'avons vu plus haut[64], la Thinitis du *diagramma*, correspondant à la Thintis de Ptolémée, devait sans doute être l'actuelle localité de Tert qui se trouvait au sud-est de Cyrène sur le haut plateau cyrénéen. Cette partie de la *chôra* avait été colonisée plus tardivement que la partie située à l'ouest de Cyrène. Nous savons dorénavant grâce à cette clause du *diagramma* que Thintis et les autres (ou certaines des autres) *kômai* établies à l'est de Thintis sur le haut plateau avaient été fondées avant 321. Les habitants de ces *kômai* faisaient peut-être partie de la catégorie des périèques. S'il en était bien ainsi, cela signifierait que les périèques sont, non pas des Libyens[65], mais des Grecs.

D'ailleurs, comme l'avait très justement observé Fr. Chamoux, lorsque l'on employait le terme de périèque dans les cités grecques, c'était pour désigner les Grecs habitant la campagne et bénéficiant d'un statut inférieur à celui des citoyens de plein exercice[66]. Or nous savons que Démonax avait admis les périèques dans la première tribu aux côtés des Théréens. Ainsi peut-on supposer que la politique de Ptolémée allait dans le même sens que celle de Démonax et même au-delà en permettant aux périèques d'accéder à la citoyenneté complète. Mais dans quel but leur accordait-on le droit de cité au même titre que les hommes établis par Ptolémée ? D'après A. Laronde[67], à la suite de la guerre de Thibron, chacun souhaitait une présence militaire lagide sur le plateau libyen. Ce désir de sécurité a donc fait que ces hommes soient inclus parmi les citoyens.

La citoyenneté revenait aussi à « ceux que le groupe politique admettra conformément à ses lois »[68]. Ici c'est le groupe politique qui décide qui doit être citoyen. Les citoyens et le groupe politique sont donc deux institutions distinctes : soit on est seulement citoyen, soit on est citoyen et on fait partie du groupe politique. Le groupe politique à Cyrène ne saurait dès lors se comparer à l'*Apella* de Sparte[69] ou à l'*Ecclésia* d'Athènes, car dans ces assemblées citoyens et groupe politique sont confondus. D'après cette clause, le groupe politique aurait

[62] *SEG*, 9, 1, l. 3. Ces limites correspondent aux frontières politiques de la Libye grecque à cette époque. Cf. *supra*, p. 88-92.
[63] *SEG*, 9, 1, l. 4-5.
[64] Cf. *supra*, p. 96 et n. 696.
[65] D'après une opinion longtemps soutenue. Cf. Glotz, G., *s. v. periokoi*, dans Ch. Daremberg, Edm. Saglio (éds.), *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines d'après les textes et les monuments*, Paris, 1877-1919, p. 396 ; Hammond, N. G. L., *A History of Greece to 322 B.C.*, Oxford, 1959, p. 123 ; Jeffery, (« The Pact », p. 139 sq. ; Applebaum, S., *Jews and Greeks in Ancient Cyrene*, Leyde, 1979, p. 18 (ci-après *Jews and Greeks*).
[66] Chamoux, *Cyrène*, p. 222.
[67] Laronde, *Libykai Historiai*, p. 349.
[68] *SEG*, 9, 1, l. 6-7.
[69] À Sparte le nombre de citoyens est réduit, comme à Cyrène.

pu permettre à certains Libyens d'accéder à la citoyenneté. En tout cas rien ne nous empêche de l'envisager.

Le groupe politique avait été porté de mille[70] à dix mille citoyens par le *diagramma* grâce à l'établissement d'un régime censitaire plus large, ce qui équivalait à environ dix pour cent de la population de Cyrène[71]. Les dix mille doivent avoir des biens immobiliers, avec ceux de leur femme, d'une valeur minimale de vingt mines d'Alexandre[72]. Ceux-ci sont rigoureusement évalués par le groupe des estimateurs (groupe de soixante personnes choisis par les Anciens au sein des dix mille)[73]. Peuvent également faire partie des Dix mille « tous ceux qui sont créanciers de vingt mines d'Alexandre, dont la femme possède des biens immobiliers qui sont estimés à une valeur au moins égale au montant de la créance et des intérêts »[74]. Font aussi partie des Dix mille les « exilés partis pour l'Égypte que Ptolémée désignera »[75]. Ces réfugiés correspondent certainement aux aristocrates qui, partis de Cyrène à la suite de la révolution de 322, étaient venus demander de l'aide à Ptolémée. Cet acte de générosité pris en leur faveur par le souverain d'Égypte n'était sans doute pas totalement désintéressé[76]. Enfin, chacun des Dix mille aura au moins trente ans.

Cette extension du corps politique conduisant à un élargissement important de la base de l'oligarchie dirigeante, devait permettre d'endiguer toute tentative de contestation des aristocrates. Toutefois, le corps politique continuant à être choisi selon une base censitaire, certes élargie, restait l'apanage des familles les plus riches. Ptolémée n'avait nullement mis fin au caractère oligarchique de Cyrène, mais l'avait renforcé. Par ailleurs, il est possible que certains Libyens se soient enrichis au contact des Grecs et aient disposé du cens requis par le *diagramma* pour faire parti du corps politique. Cependant, il nous paraît assez improbable que le groupe politique, dont le noyau le plus ancien était formé par les aristocrates théréens, ait accepté la présence d'indigènes dans ses rangs.

En définitive, la question qu'il nous intéressait d'élucider est celle du droit de cité. Comme nous l'avons vu, cette question fut véritablement au cœur des débats politiques aux VI^{e}, V^{e} et IV^{e} siècles. La "stèle des fondateurs" et le *diagramma* de Ptolémée fournissent à ce sujet des renseignements essentiels. Ainsi, nous notons qu'à aucun moment les Cyrénéens n'ont accordé le droit de cité à toute une catégorie de Libyens. Les périèques, admis par Démonax dans la première tribu aux côtés des Théréens, sont des Grecs de la campagne. Ce sont peut-être, comme le précise Fr. Chamoux[77], des Théréens arrivés plus tard, domiciliés non à Cyrène, mais dans les terres. Ils forment la population des κώμαι (villages), et correspondent aux véritables cultivateurs. Ils devaient certainement dépendre des riches colons de la première heure qui résidaient dans la cité. D'ailleurs, la réforme de Démonax

[70] L'instauration du régime des Mille a pris place entre 401 et la guerre de Thibron (322) d'après A. Laronde, *Libykai Historiai*, p. 251.
[71] *SEG*, 9, l. 6-15.
[72] *SEG*, 9, 1, l. 7-8. La mine d'Alexandre est une monnaie frappée à l'effigie d'Alexandre et dont le poids est égal à celui des monnaies macédoniennes et attiques ; la mine (*mnâ)* est une unité de compte équivalant à cent drachmes, donc vingt mines équivalent à deux mille drachmes ou à un tiers de talent (le talent équivaut à 27 kg d'argent).
[73] *SEG*, 9, 1, l. 8-9.
[74] *SEG*, 9, 1, 9-12.
[75] *SEG*, 9, 1, 6.
[76] Laronde, *Libykai Historiai*, p. 89.
[77] Chamoux, *Cyrène*, p. 224 ; L. H. Jeffery (« The Pact », p. 143) et plus tard N. F. Jones (« Public Organization », p. 217-8) se sont rangés à la suggestion de Fr. Chamoux.

avait prévu d'associer dans la première tribu ces riches colons, les grands propriétaires, aux périèques, leurs clients. Ainsi, le corps civique, même s'il fut élargi par la réforme, garda son caractère purement grec. De même, le "règlement" de Ptolémée I^{er} montre que seuls étaient admis dans la cité les fils de Cyrénéens et de femmes libyennes, et non les Libyens proprement dits. Il nous semble donc, au regard de l'évolution politique de la cité, que l'élément indigène ne fit jamais partie du corps civique. Cependant, on ne peut exclure que certains Libyens aient reçu la citoyenneté à titre honorifique pour service rendu à la cité. L'étude de l'onomastique libyenne nous permettra peut-être d'y voir plus clair.

2. La population des cités grecques

2.1. Les Libyens hellénisés (onomastique)

2.1.1. Les mariages mixtes entre Grecs et Libyennes d'après les sources littéraires et épigraphiques

Vers 474 av. J.-C., Pindare, dans sa *IX^e^ Pythique*, relate le mariage entre un Alexidèmos mythique et la fille du chef de la tribu des Giligames :

Οὕτω δ'ἐδίδου Λίβυς ἁρμόζων κόρᾳ
νυμφίον ἄνδρα · ποτὶ γραμμᾷ μὲν αὐτὰν στᾶσε κοσμήσαις, τέλος
[ἔμμεν ἄκρον,
εἶπε δ'ἐν μέσσοις ἀπάγεσθαι, ὃς ἂν πρῶτος θορών
ἀμφί οἱ ψαύσειε πέπλῳ.
ἔνθ' Ἀλεξίδαμος, ἐπεὶ φύγε λαιψηρὸν δρόμον,
παρθένον κενὰν χερὶ χειρὸς ἑλών
ἆγεν ἱππευτᾶν Νομάδων δι' ὅμιλον[78].

Cette légende est tout d'abord significative du climat pacifique qui régnait entre les colons et les indigènes[79]. La tribu des Giligames[80], qui est connue grâce au témoignage d'Hérodote, se situait en Marmarique entre le Grand Katabathmos et l'est de Derna. Pindare ne cite pas le nom de la tribu mais il évoque la ville d'Irasa[81], en territoire giligame, où se déroula la mythique compétition de course à pied à laquelle Alexidèmos participa victorieusement.

Ce témoignage est particulièrement intéressant et vient compléter les propos rapportés par Hérodote. En effet, l'historien ne précisait pas le genre des rapports entretenus entre les Grecs et cette tribu particulièrement éloignée de la zone d'influence grecque, alors qu'elle devait être la première tribu libyenne rencontrée par les Théréens lorsqu'ils atteignirent le golfe de Bomba et s'installèrent à Aziris. Et c'est Hérodote[82] lui-même qui précise que les Grecs avaient d'abord vécu six ans à Aziris, situé au milieu de vallons boisés et le long d'un cours d'eau, avant d'être conduits par des Libyens sur le site de Cyrène. La plupart des chercheurs se sont accordés pour reconnaître l'emplacement d'Aziris à l'ouest du Cap Chersonèse, entre ras et-Tin et Derna, à l'embouchure du wadi el-Khalig, mais cette identification est encore sujette à controverses[83].

Cependant, lors d'une visite dans les environs du golfe de Bomba à l'est de Derna, l'inspecteur des Antiquités de Derna nous a conduite sur un site surplombant l'embouchure du wadi el-Khalig. Nous avons pu constater, en plus de la présence de nombreux restes de

[78] Pindare, *Pythique*, IX, texte grec établi, traduit et commenté par Gauthier Liberman, éd. Calepinus, 2004, 117-123 : « Ainsi le Libyen donnait sa fille en lui assortissant un époux : il la plaça, après l'avoir parée, à la ligne d'arrivée, de façon qu'elle fût le haut prix, et, entourée des prétendants, il leur dit que le premier qui dans son élan toucherait sa robe l'emporterait. Alors Alexidèmos, après avoir filé une course rapide, prenait dans sa main la main de la chère jeune fille, qu'il emportait à travers la foule des cavaliers nomades ».
[79] Chamoux, *Cyrène*, p. 129.
[80] Cf. *supra*, « Giligames », p. 34 sq.
[81] Irasa n'a pas encore été identifiée avec certitude : cf. *supra*, p. 86.
[82] Hérodote, IV, 158.
[83] Selon Fr. Chamoux, le nom d'Aziris correspondrait plutôt à celui d'un canton qu'à celui d'une ville : cf. Chamoux, *Cyrène*, p. 118 sq. ; Laronde, *Libykai Historiai*, p. 229, n. 1.

structures, celle de quantité de fragments de céramiques jonchant le sol. Ce site mériterait que l'on s'y intéresse de plus près et que l'on y entreprenne de véritables recherches, car s'il s'agit bel et bien de l'antique Aziris, l'abondance de céramique constatée *in situ* pourrait signifier que le site a été occupé bien plus longtemps par les Grecs[84].

Par ailleurs, même si l'événement relaté par Pindare n'a pas réellement eu lieu, cela prouve que dès le VI^e^ s. av. J.-C. les Grecs étaient enclins à se marier avec des Libyennes. Et ceci n'a rien de surprenant lorsque l'on sait que les Grecs, qui étaient venus coloniser la Libye un siècle plus tôt sur deux pentécontores[85], ne devaient guère être plus de deux cents et n'avaient pas pu amener de femmes avec eux. Ils avaient donc dû choisir d'épouser des femmes indigènes[86].

Ces femmes indigènes sont à nouveau mentionnées dans l'*Hymne à Apollon* de Callimaque, écrit vers 250 av. J.-C. :

Ἦ ῥ' ἐχάρη μέγα Φοῖβος, ὅτε ζωστῆρες Ἐνυοῦς
ἀνέρες ὠρχήσαντο μετὰ ξανθῇσι Λιβύσσαις,
τέθμιαι εὖτέ σφιν Καρνειάδες ἤλυθον ὧραι[87].

Dans cette pièce patriotique et religieuse, qui suit le déroulement de la cérémonie religieuse des *Carneia* célébrée à Cyrène dans le sanctuaire d'Apollon, Callimaque exalte la foi des Cyrénéens en la protection de leur divin patron et leur loyalisme à l'égard des Ptolémées, dont l'autorité est fortifiée par la parole même d'Apollon. Aux vers 85 et 86 Callimaque décrit les chants et les danses effectuées par les « blondes Libyennes » en compagnie des jeunes Cyrénéens en l'attente de l'ἐπιδημία divine. Si ce témoignage sur la présence de Libyennes aux cheveux clairs ne comportait pas d'échos chez les autres auteurs classiques, nous aurions pu douter de la véracité du propos de Callimaque. Mais tel n'est pas le cas.

Pindare, dans sa *IX^e^ Pythique*, bien qu'il n'indique pas la couleur de ses cheveux, décrivait la fille du chef des Giligames (λιβύσσας ἀμφὶ γυναικός), à la belle chevelure (καλλίκομον κούραν)[88]. D'autres auteurs plus tardifs ont mentionné certains aspects physiques de Libyens qui s'apparentent à des types indo-européens. Pausanias[89] évoquait des Libyens aux yeux bleus ou de la couleur de la mer, le pseudo-Scylax[90] rapportait que les Libyens gyzantes habitant les alentours du lac Tritonis avaient la peau claire et deux autres auteurs, Lucain[91] et Procope[92], relataient l'existence de Libyens aux cheveux blonds. Procope

[84] Les tessons de céramique remontant à l'époque hellénistique sont très abondants sur le site. Nous avons également noté la présence de nombreux fragments d'enduits peints.
[85] Ce type de navire à cinquante rames précède la trière qui s'imposera à partir du VI^e^ s. av. J.-C. Cf. Chamoux, *Cyrène*, p. 114 et n. 1.
[86] Ce cas n'est pas isolé : cf. les mariages entre les Grecs et les femmes cariennes en Ionie (Hérodote, I, 146).
[87] Callimaque, *Hymnes*, II, 85-86 (traduction d'E. Cahen, Les Belles Lettres, Paris, 1939) : « Grande fut la joie au cœur de Phoibos, quand, venu le temps des fêtes Carnéiennes, les hommes d'Enyô, les porte-ceinturons, firent un chœur de danse parmi les blondes Libyennes ».
[88] Pindare, *Pythiques*, IX, 105-106 (traduction de G. Liberman, Calepinus, Paris, 2004).
[89] Pausanias, I, 14.
[90] Pseudo-Scylax, *Périple*, 110 (*GGM*, I, p. 88) : οὗτοι γὰρ Γύζαντες Λίβυες λέγονται ξαντοί, ἄπαστοι καὶ κάλλιστοι. Cf. Bates, O., *The Eastern Libyans*, Londres, 1914, p. 40, n. 5.
[91] Lucain, *Pharsale*, X, 129.
[92] Procope, *De bello Vandalico*, II, 13, 29.

indiquait également que les Libyens n'avaient pas la peau noire comme les Maures mais blanche. Ces témoignages réunis par O. Bates[93] prouvent qu'il existait un « xanthochroid element » en Afrique bien avant l'arrivée des Vandales.

L'élément blond, dont l'origine nous est toujours inconnue, avait dû immigrer en Afrique et se mélanger aux peuples libyens préexistants. Cet élément correspondrait peut-être aux Tjemehou, situés à l'ouest du Nil, dans un pays voisin de la Basse-Nubie[94]. Ce peuple fut abondamment représenté sur les monuments royaux et les tombes à partir du Nouvel Empire[95]. Cette population pourrait être considérée comme l'ancêtre direct des Libyens de l'époque classique[96].

Cependant, le qualificatif de « blondes » attribué aux Libyennes par Callimaque aurait pu tout aussi bien évoquer la beauté de ces femmes.

Quoi qu'il en soit, il s'agit d'un témoignage supplémentaire sur la présence de femmes indigènes au sein des cités grecques de Cyrénaïque. Cette attestation illustre la réalité politique du milieu du III^e^ s. av. J.-C. Comme nous l'avons vu précédemment, depuis l'émission de la loi-cadre de Cyrène par Ptolémée I^er^ Sôter en 321 av. J.-C., le *diagramma*, le droit de cité était attribué aux fils de Grecs et de Libyennes appartenant à des tribus dont le terrain de parcours se situait entre Authamalax à l'ouest et le Grand Katabathmos à l'est : « Seront citoyens les hommes nés de père cyrénéen et de mère cyrénéenne et ceux nés des Libyennes [originaires de la région] entre le Katabathmos et Authamalax ». Cette ouverture du corps civique aux enfants issus de mariages mixtes a permis une meilleure intégration de l'élément indigène au sein des cités grecques de Cyrénaïque. Cependant, nous avons vu précédemment qu'à aucun moment les Cyrénéens n'ont accordé le droit de cité à toute une catégorie de Libyens[97], même s'il reste tout à fait possible que certains en aient bénéficié à titre honorifique.

2.1.2. Onomastique libyenne

2.1.2.1. Anthroponymie libyque dans les sources littéraires et épigraphiques

Les noms libyens sont assez peu fréquents dans l'onomastique cyrénéenne et ils le sont encore moins dans les textes littéraires qui ne nous ont transmis qu'une quantité infime de noms appartenant à des rois ou des princes, à des vainqueurs aux jeux olympiques ou à des philosophes[98]. Cependant, toute la difficulté d'appréciation réside dans le fait que certains Grecs ont pu emprunter des noms libyens. En effet, comme le souligne L. Gasperini, un homme portant un nom indigène mais dont le père porte un nom grec, peut s'expliquer soit par une influence extérieure, ou par une tradition onomastique libyenne à l'intérieur d'un *génos* d'immigrés indigènes, ou d'un *génos* typiquement hellénique avec des infiltrations indigènes à cause de mariages mixtes[99]. À l'inverse, des Libyens ont pu emprunter des noms

[93] Bates, O., *op. cit.*, p. 39 sq.
[94] Cf. *supra*, p. 2
[95] Chamoux, *Cyrène*, p. 44.
[96] *Ibid.*, p. 48 ; Desanges, J., « Les protoberbères », *Histoire générale de l'Afrique, II : Afrique ancienne*, Paris, 1980 (réimpression 1984), p. 461.
[97] cf. *supra*, p. 124-125.
[98] Masson, O., « Grecs et Libyens en Cyrénaïque, d'après le témoignage de l'épigraphie », *AntAfr*, 10, 1976, p. 52 (ci-après « Grecs et Libyens ») (= *OGS* I, p. 288).
[99] Gasperini, L., « Echi della componente autoctona nella produzione epigrafica cirenaica », *QAL*, 12, 1987, p. 407 (ci-après « Echi della componente autoctona »).

grecs. On parlera dans ce cas-ci d'un processus d'hellénisation d'une famille indigène implantée en milieu grec[100].

Au reste, nous demeurons dans l'incapacité d'expliquer ces noms car à ce jour encore aucune trace d'une éventuelle écriture libyque en Cyrénaïque n'est attestée. Alors nous ignorons toujours si ces Libyens ont pu connaître une écriture locale. Seuls quelques symboles ont pu être relevés sur les monuments antiques de la Cyrénaïque[101]. Ces signes divers non alphabétiques, mais qui doivent revêtir une signification dans une aire plus ou moins étendue, ont une variété qui pourrait être plus grande que celle des alphabets connus.

Il convient alors d'essayer de mesurer la part de noms libyens dans les inscriptions grecques de Cyrénaïque. Pour ce faire, nous nous fonderons essentiellement sur les travaux d'O. Masson, qui constituent encore aujourd'hui la référence en cette matière[102]. Celui-ci s'est attelé à rechercher des « récurrences morphologiques », pour reprendre les mots de Fr. Colin[103], notamment grâce à l'emploi de certains suffixes dans l'onomastique cyrénéenne, qui ne peuvent s'expliquer que par une étymologie libyque. Puis nous essaierons de mesurer les conséquences de la présence de tels noms dans le corpus épigraphique cyrénéen et quelles appréciations nous pouvons en tirer.

Nous n'avons pas précisé la qualité et la position de l'accent pour les noms libyens, car nous ne connaissons pas leur pleine intégration dans la langue grecque.

a) Les noms masculins à finale –an, –as, –is et –r

Vers 570 av. J.-C. Hérodote mentionne le roi Adicran[104] comme étant le chef de la tribu des Asbystes[105]. Ce nom, inconnu dans les inscriptions, est considéré comme précieux pour O. Masson à cause de sa finale en -αν qui est la caractéristique la plus visible et la mieux représentée des noms libyens[106]. En effet, cette désinence se retrouve dans de très nombreux anthroponymes de la zone libyco-berbère du nord de l'Afrique, de l'Égypte à la Mauritanie[107]. En Cyrénaïque, O. Masson a recensé dans les inscriptions allant du V^e^ ou du IV^e^ siècle jusqu'à la fin de l'époque romaine 16 noms avec une finale en –an qui pourraient appartenir à des Libyens[108] : Αιαλαν, Αιαμοναν[109], Αμυραν[110], Ανυσ(σ)αν, Αρταφαν[111], Ατθανιαφαν[112],

[100] *Ibid.*
[101] Cf. *infra*, p. 226-228.
[102] Cf. *supra*, n. 98.
[103] Colin, Fr., *Les peuples libyens de la Cyrénaïque à l'Égypte d'après les sources de l'Antiquité classique*, Bruxelles, 2000, p. 130 (ci-après *Les peuples libyens*).
[104] Aucune mention dans *LGPN* I ; cf. *infra.*, p. 162.
[105] Hérodote, IV, 159. Hérodote ne mentionne pas le nom de la tribu, mais dans un autre passage (IV, 170), il situait les Asbystes dans le voisinage de Cyrène.
[106] Masson, « Grecs et Libyens », p. 52-53 et 55-56 (= *OGS* I, p. 288-289 et 291).
[107] *Ibid.*, p. 57-58 (=*OGS* I, p. 293-294) et Gasperini, « Echi della componente autoctona », p. 407.
[108] Masson, « Grecs et Libyens », p. 56-57 (= *OGS* I, p. 292-293).
[109] *LGPN* I, p. 17 : *SEG*, 9, 46, 59 : Αιαμοναν (?) - - (hapax de lecture incertaine, pas de patronyme, liste d'officiers de la seconde moitié du IV^e^ s. av. J.-C.).
[110] Aucune mention dans le *LGPN*, mais C. Dobias-Lalou le cite dans les noms libyques en –an : cf. Dobias-Lalou, C., « Anthroponymes grecs en –ΑΣ en Cyrénaïque », dans *Des dialectes grecs aux lois de Gortyne*, Paris 1999, p. 30 (ci-après « Anthroponymes grecs en –ΑΣ »).
[111] Masson, O., « Quelques noms de Cyrénéens dans l'Égypte ptolémaïque », dans *le monde grec : Hommages à Claire Préaux*, 1975, p. 714 (ci-après « Quelques noms de Cyrénéens ») (= *OGS* I, p. 238) ; id., « Grecs et Libyens », p. 56 (= *OGS* I, p. 292) ; *LGPN* I, p. 81 ; cf. Chabot, J.-B., *Recueil des inscriptions libyques* (*RIL*), Paris, 1940, 113 : RTBH.
[112] Cf. Masson, O., « Quelques noms de Cyrénéens », p. 714 (= *OGS* I, p. 238) ; id., « Grecs et Libyens », p. 56

Αφταν[113], Γιλδαν, Ιαδινχαν[114], Ιγισαν, Ιταιαλαν[115], Μειρακαν[116], Νορυθαν[117], Ροκγαν[118], Τιμαδυδαν (?)[119] et Χιμαλυαν[120]. Les anthroponymes de cette liste les plus fréquents sont Αιαλαν, Ανυσ(σ)αν, Γιλδαν et Ιγισαν.

Le premier nom, Αιαλαν[121], se trouve mentionné à Cyrène[122], Taucheira[123] et probablement à Ptolémaïs[124] et Agedabia[125], mais aussi dans les environs de Messa[126] où ce nom figure sur trois stèles funéraires datées vers le II^e^ ap. J.-C. ainsi que sur la base d'une stèle comportant des *graffiti* d'éphèbes, dont l'un daté v. 24/25 ap. J.-C. fait figurer le nom Nasamon fils d'Aialas[127].

Le deuxième nom, Ανυσ(σ)αν[128], est assez fréquent car on le retrouve à Cyrène[129] pour le III^e^ s. ap. J.-C. dans une liste d'éphèbes, à Ptolémaïs[130] en 4-3 av. J.-C., à el-Gubba[131] pour les II^e^/I^er^ siècles av. J.-C., à Taucheira[132] et dans le cadastre de la Marmarique[133].

Le troisième nom, Γιλδαν[134], a été relevé dans deux inscriptions de Taucheira[135] datant du I^er^ s. av. J.-C. / I^er^ s. ap. J.-C. et du I^er^ s. ap. J.-C.[136]. Selon O. Masson, ce nom fait penser au

---

(= *OGS* I, p. 292) ; *LGPN* I, p. 93.

113 Cf. Masson, « Grecs et Libyens », p. 56 (= *OGS* I, p. 292) ; aucune mention dans le *LGPN*.

114 *Ibid.* (= *OGS* I, p. 292) ; *LGPN* I, p. 229.

115 *Ibid.*, p. 57 (= *OGS* I, p. 293) ; *LGPN* I, p. 240.

116 *Ibid.* (= *OGS* I, p. 293) ; *LGPN* I, p. 302.

117 *Ibid.* (= *OGS* I, p. 293) ; *LGPN* I, p. 340.

118 *Ibid.* (= *OGS* I, p. 293) ; *LGPN* I, p. 399.

119 *Ibid.* (= *OGS* I, p. 293) ; *LGPN* I, p. 436.

120 *Ibid.* (= *OGS* I, p. 293) ; *LGPN* I, p. 486.

121 *LGPN* I, p. 17.

122 *SEG*, 20, 741 a, I, 40 : Μάγας Αιαλαντος.

123 *SEG*, 9, 449 : Αιαλαντι (datif, après φίλος abrégé, cf. Masson, O. *op. cit.*, p. 56), et 504 (nominatif) ; *CIG* 5330.

124 *SEG*, 9, 401.

125 *SEG*, 9, 783.

126 Fadel Ali, M., Reynolds, J., « Some New Inscriptions from Cyrenaica », *Africa Romana.*, 9, Sassari, 1992, n^os^ 3-5, p. 120-122 et p. 117-8 (ci-après « Some New Inscriptions ») ; cf. Rebuffat, R., Dupuis, X., édition de G. Camps, « Liste onomastique libyque. Nouvelle édition », *AntAfr*, 38-39, 2002-3, p. 218 (ci-après « Liste onomastique libyque ») : ILN, *RIL* 810.

127 Inédit mentionné également dans Reynolds, J., Fadel Ali, M., « Numisius Marcellianus, proconsul of Crete and Cyrene », dans L. Bacchielli, M. Bonanno Aravantinos (éds.), *Scritti di antichità in memoria di Sandro Stucchi, 1. La Cirenaica. La Grecia e l'Oriente mediterraneo*, *Studi Miscellanei*, 29, Rome, 1996, p. 259-268 ; cf. *infra*, p. 140, 149 et 153.

128 *LGPN* I, p. 49.

129 *SEG*, 9, 128, 30 : Αὐρ(ήλιος) Ανυσ<σ>αν (224 ap. J.-C.)

130 *SEG*, 26, 1839, 16 B : Ανυσσαν Ιαλος (4/3 av. J.-C.) ; Reynolds, J., Masson, O., « Une inscription éphébique de Ptolémaïs (Cyrénaïque) », *ZPE*, 20, 1976, p. 97 (ci-après « Une inscription éphébique de Ptolémaïs ») (= *OGS* I, p. 253) ; id., « Grecs et Libyens », p. 56 (= *OGS* I, p. 292).

131 *SEG*, 9, 348, 129 : Αν]υσαν Ἀριστάρχω (II^e^/I^er^ av. J.-C.).

132 *SEG*, 9, 420 : Α[νυ]σσαν (I^er^ av. J.-C./I^er^ ap. J.-C.) ; *ibid.*, 457 : Ανυσσαντι (I^er^ av. J.-C./I^er^ ap. J.-C.) ; *ibid.*, 437 : [Αν ?]υσαν (I^er^ ap. J.-C.) ; et dans des inédits.

133 Norsa, M., Vitelli, G., *Il Papiro Vaticano Greco 11.2. Registri fondiarii della Marmarica*, Cité du Vatican (Studi e testi, 53), 1931, III, 37, 39 et VII, 8 (ci-après *P. Vat. gr. Inv. 11*).

134 *LGPN* I, p. 107 ; Masson, O., « Le nom de Battos, fondateur de Cyrène, et un groupe de mots apparentés », *Glotta*, 54, 1976, p. 86-87 (= *OGS* I, p. 272) ; id., « Grecs et Libyens », p. 56 (= *OGS* I, p. 292) ; Dobias-Lalou, « Anthroponymes grecs en –ΑΣ », p. 30.

135 *SEG*, 9, 455 : Γιλδαν ; *ibid.*, 447 : Γιλδ[αν]. Cette deuxième mention, inédite, a été fournie par J. Reynolds aux rédacteurs du *LGPN*.

136 Lazzarini, M.-L., « Libyi nell'esercito di Cirene », *QAL*, 12, 1987, p. 172 : elle émettait l'hypothèse selon laquelle le nom Γίλων pourrait être une forme grécisée du nom libyque Γιλδαν, puis elle y renonça au cours de la publication : Lazzarini, M.-L., « SEG, IX, 50 : una revisione alla luce di vecchi e nuovi frammenti », dans L. Bacchielli, M. Bonanno Aravantinos (éds.), *Scritti di antichità in memoria di Sandro Stucchi, 1. La*

lexème libyque GLD, « roi », rapproché au mot berbère du même sens *agellid*[137]. De plus, nous connaissons pour le IV^e^ s. ap. J.-C. un prince maure dont le nom a été transcrit : gr. Γιλδων, lat. Gildo[138]. Et enfin, O. Masson signale le toponyme Gilda en Mauritanie Tingitane[139].

Le quatrième et dernier nom, Ιγισαν, est bien attesté à Cyrène[140], mais également à el-Gubba[141].

O. Masson fait part du nom libyque Ieptan (YPTN), présent du Maroc à la Cyrénaïque[142]. On retrouve ce nom dans les transcriptions grecques de Cyrénaïque[143]. En effet, au I^er^ s. av. J.-C., un homme originaire de Ptolémaïs en Cyrénaïque qui a reçu la proxénie à Gortyne de Crète porte ce nom[144]. Au II^e^ s. ap. J.-C., le cadastre de la Marmarique fournit cinq ou six exemples d'un génitif Ιαφθαντος, qui suppose un nominatif Ιαφθας (voir catégorie suivante) ou même Ιαφθαν[145], plus proche du libyque YRTN.

Un autre nom, également cité par O. Masson, appartient à cette catégorie : [Ατ]θυμαλλαν. Il s'agit d'un inédit relevé à Taucheira[146].

Il convient d'ajouter à cette catégorie les noms Υξαν et Αυγαν qui ne figurent pas dans le *LGPN* mais qui sont mentionnés par C. Dobias-Lalou[147]. Le nom Υξαν est présent à Cyrène dans une liste d'officiers des environs de 340/335 av. J.-C.[148].

La deuxième catégorie correspond au suffixe hellénisé –ας, qui se rattache à une variante de la désinence en –αν ayant subi un processus d'acculturation. O. Masson[149] a retenu quatre noms, Ατθυμαλλας[150], Ιαρθας, Ιαφθας et Ιτθαννυρας.

Le deuxième est intéressant pour sa rareté. Il s'agit d'un hapax relevé à Barcé : Φίλων Ιαρθα (génitif ; inédit de Joyce Reynolds)[151]. Il est vrai, précise O. Masson, qu'on attendrait plutôt Ιαρθαν, en face du libyque fréquent YRTN (IRTN). Ce nom est à rapprocher du premier

---

Cirenaica. La Grecia e l'Oriente mediterraneo, *Studi Miscellanei*, 29, Rome, 1996 (= *SEG* 46, 2198, l. 124).

[137] Masson, « Grecs et Libyens », p. 56 et cf. n. 7 (= *OGS* I, p. 292).

[138] *Ibid.*, p. 56 et cf. n. 8 (= *OGS* I, p. 292).

[139] *Ibid.*, p. 56 et cf. n. 9 (= *OGS* I, p. 292).

[140] *SECir*, 114 b, 32 : Ιγισαν (époque hellénistique ?) et 145 : - - -]ις Ιγισαντος (base de marbre blanc à droite du *strategeion*, Cyrène) ; Luni, M., « Documenti per la storia della istituzione ginnasiale e dell'attività atletica in Cirenaica, in rapporto a quelle della Grecia », *QAL*, 8, 1976, p. 24 n° 9 (ci-après « Documenti ») : Ιγισαν Ἀντιμάχω (I^er^ s. av. J.-C./I^er^ s. ap. J.-C.) ; *SEG*, 20, 741, a, 7 (catalogue d'éphèbes, 3 ap. J.-C.) : Ιγισαν Ὀνομάρχω ; *ibid.*, 741, a, I, 22 : Ὀνόμαρχος Ιγισαντος ; *ibid.*, 741, b, 13 (*graffiti* d'éphèbes, déb. I^er^ s. ap. J.-C.) : Ιγισαν ; *SEG*, 26, 1826, 14 (= *GIBM*, IV, 1057) : [Ηγι]σαντος ; *ibid.*, l. 18 : Ηγισαντ[ος] (par iotacisme, 106 ap. J.-C.).

[141] *SEG*, 9, 348, 69 : Ιγισαντος (II^e^/I^er^ s. av. J.-C.).

[142] Masson, O., « Libyca », *Semitica*, XXV, 1975, p. 81-5 (ci-après « Libyca ») ; id., « Grecs et Libyens », p. 58 (= *OGS* I, p. 294) ; Rebuffat, Dupuis, « Liste onomastique libyque », p. 233 : cf. IFTN, *RIL*, 100, 203-207, 443, 691, 923.

[143] Cf. Masson, « Quelques noms de Cyrénéens », p. 714 (= *OGS* I, p. 238) ; id., « Grecs et Libyens », p. 58 (= *OGS* I, p. 294) ; *LGPN* I, p. 230.

[144] Masson, « Libyca », p. 84 ; cf. *Inscr. Creticae* IV, 1950, n° 211 : Ιαφθας Λύσιος Πτολεμαιεύς.

[145] *Ibid.*, p. 84 ; *LGPN* I, p. 230 ; cf. *P. Vat. gr. Inv. 11*, I, 15-16 ; VII, 33 ; VIII, 41 ; IX, 3 ; X, 44.

[146] Masson, « Grecs et Libyens », p. 58 (= *OGS* I, p. 294) ; *LGPN* I, p. 94.

[147] Dobias-Lalou, « Anthroponymes grecs en –ΑΣ », p. 30.

[148] *SEG*, 46, 2198, l. 10 : Υξαν Εὐπτολέμω.

[149] Masson, O., « Grecs et Libyens », p. 58-59 (= *OGS* I, p. 294-295).

[150] Cf. *Ibid.*, p. 58 (= *OGS* I, p. 294) ; *LGPN* I, p. 94.

[151] Cf. *Ibid.*, p. 58 (= *OGS* I, p. 294) ; *LGPN* I, p. 229.

élément d'un composé possible dans le théonyme Ιαρθαμμων[152]

Quant à Ιαφθας, il s'agit d'un personnage de Ptolémaïs, Ιαφθας Λύσιος, connu grâce à un texte crétois du I^er^ siècle av. J.-C[153]. Cet anthroponyme nous éclaire sur un hapax contenu dans Plutarque[154] : Ιφθας (père d'Askalis), qui était un prince numide[155].

Le dernier nom, Ιτθαννυρας, très remarquable et fréquent d'après O. Masson[156], a été relevé, parfois avec de légères variantes, à Cyrène[157], Ptolémaïs[158], dans la liste de villageois d'el-Gubba[159], à Taucheira[160], dans les environs de Derna[161] et dans le cadastre de la Marmarique[162]. O. Masson fait alors un parallèle tout à fait intéressant avec le nom d'un prince libyen d'Égypte cité par Hérodote[163], Θαννυρας, fils de l'ancien roi de Libye, répondant au nom bien égyptien d'Inarôs[164], mort vers 454 av. J.-C. Il est clair, selon O. Masson, que ce nom devait commencer par Ιτθ-.

O. Masson rajoute à cette liste les noms Αμη- ou Αμαισιννας[165] et Εισσαιγας[166]. En 460 av. J.-C. un homme de Barcé, vainqueur à Olympie, portait le nom Amêsinas.[167] On retrouve des variantes de ce nom à deux reprises sur une liste de militaires de Cyrène[168] datée du IV^e^ s. av. J.-C., puis sur deux épitaphes d'époque impériale à Taucheira[169]. Quant au nom Εισσαιγας qui a été relevé parmi des graffites d'éphèbes à Cyrène, il semble d'après O. Masson qu'il s'agisse d'un nom barbare. Cependant, il ne précise pas si nous avons affaire à un nom libyque[170]. Nous émettons donc quelques réserves concernant le caractère libyque de ce nom, d'autant plus que le *LGPN* ne l'a pas repris.

Deux autres anthroponymes libyens ont été relevés par M. Luni, suivi par L. Gasperini[171].

---

[152] Cf. *infra*, p. 142.

[153] Guarducci, M., *Inscriptiones Creticae*, IV : *Tituli Gortynii*, Rome, 1950, p. 211 ; cf. Masson, « Quelques noms de Cyrénéens », p. 714 (= *OGS* I, p. 238) ; id., « Grecs et Libyens », p. 58 (= *OGS* I, p. 294). Ce nom est absent du *LGPN*.

[154] Plutarque, *Vies*, *Sertorius*, 9.

[155] Masson, « Grecs et Libyens », p. 58, n. 4 (= *OGS* I, p. 294) ; cf. Gsell, St., *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord.* VII, *La république romaine et les rois indigènes*, Paris, 1928, p. 271-2.

[156] *Ibid.*, p. 58-59 (= *OGS* I, p. 294-5) ; id., « Libyca », p. 80-1 ; *LGPN* I, p. 240.

[157] *SEG*, 20, 740 a, II, 9 : Ιθαννυραν (liste éphébique, I^er^ s. av. J.-C.)

[158] *SEG*, 20, 766 : [Ιτ]θαννυρας (67 av. J.-C.) ; *CIG*, 5229 : [Ιτ]θαννυρα[ς] (I^er^ s. ap. J.-C.).

[159] Laronde, *Libykai Historiai*, p. 339 : Ιτθαννυραν (l. 56 et l. 133). Il a apporté cette correction aux lectures d'Oliverio, *SEG*, 9, 348, l. 55 : Θαννυρα et l. 133 : [Θανν]υρας (II^e^/I^er^ s. av. J.-C.).

[160] *SEG*, 9, 446 : Θαννυρας, nominatif à lire Ιτθαννυρας selon J. Reynolds (épitaphe d'époque impériale, I^er^ s. ap. J.-C.) ; *SEG*, 9, 452 : Ιτθα[ννυρας] (I^er^ s. ap. J.-C. ?) ; cf. *SEG*, 30, 1788.

[161] Reynolds, J., Bacchielli, L., « Catalogo delle stele funerarie antropomorfe », *QAL*, 12, 1987, p. 506-7, n° 23 : Ειθαννυρας. Le patronyme est absent. La forme la plus commune de ce nom s'écrit par iotacisme.

[162] *P. Vat. gr. Inv. 11*, I, 14-15-16 ; IV, 13-14 ; V, 25 ; IX, 35.

[163] Hérodote, III, 15.

[164] Cf. *supra*, « Adyrmachides », p. 22-24.

[165] Masson, « Grecs et Libyens », p. 53 (= *OGS* I, p. 289) ; *LGPN* I, p. 30.

[166] Reynolds, Masson, « Une inscription éphébique de Ptolémaïs », p. 98 (= *OGS* I, p. 254) : *SECir*, 164, l. 9. Ce nom est absent du *LGPN*.

[167] Cf. Moretti, L., *Olympionikai, I vincitori negli antichi agoni olimpici*, *Atti dell'accademia nazionale dei Lincei, Memorie della classe di scenze morali, storiche e filologiche*, 8, 2, 1957, p. 96, n° 261 : Αμησινας.

[168] *SEG*, 46, 2198, l. 98 : Αμαισιννας Ἀνάξιος et l. 112 : [Θ]εύδωρος Αμαισιννα.

[169] Masson, « Grecs et Libyens », p. 53 (= *OGS* I, p. 289) : Ἀκύλας (nom latin d'Aquila) Αμαισιννα (*SEG*, 9, 650a) et Μητροφάνης Αμαισιννα (*SEG*, 9, 651).

[170] Il l'indique pourtant dans son lexique (*OGS* II) comme étant un nom libyque.

[171] Luni, « Documenti », p. 257 ; Gasperini, « Echi della componente autoctona », p. 408.

Le premier, Στυρβακας[172], se trouve inscrit sur un des blocs réemployés dans l'ex-caserne militaire de Tocra, appartenant sans doute à l'origine au gymnase hellénistique de Taucheira. Le second, Αρινακα[173] (probablement Αρινακας), provient de Taucheira, mais le bloc où figure l'inscription est perdu et le nom n'a pas été repris dans *LGPN*. Nous émettons donc des réserves sur ce nom.

Nous terminons cette catégorie par un dernier nom cité par C. Dobias-Lalou : Χιραυρα, présent à Cyrène, dont nous n'avons que le génitif[174]. Mais le nominatif devait certainement être Χιραυρας.

Pour la catégorie avec une terminaison en –ις, O. Masson relève 6 anthroponymes : Ααμισαθις[175], Βαχις, Δαχις, Ιαλμις, Ταβαλβις et Υρατθις[176]. Le nom Ααμισαθις n'a pas été retenu dans le *LGPN* et par conséquence nous émettons quelques doutes sur une éventuelle origine libyque. Quatre noms sont à souligner pour leur fréquence et leur durée : Βαχις, Δαχις, Ταβαλβις et Υρατθις.

Le premier, Βαχις[177], a été identifié dans deux inscriptions de Taucheira[178]. Il convient de le rapprocher d'un autre nom, Βαβις, relevé par L. Gasperini[179] dans la grande liste de souscripteurs[180]. Ce nom apparaît également chez Ptolémée sous la forme Βακχις où il désigne une localité près du lac Moeris[181].

Le deuxième, Δαχις[182], qui ressemble au précédent, est un nom assez fréquent dans les inscriptions de Taucheira[183]. On le trouve également dans une inscription de Cyrène[184] et dans trois inscriptions de Ptolémaïs[185], dont l'une porte en plus du patronyme libyque Δαχις, le nom libyque Αισαγυς qui a été rapproché du nom Εισσαιγας par O. Masson. Il reparaît encore à Zawiet Msus[186] et à la basse époque pour un évêque de Bérénike[187]. Ce nom est peut-être à rapprocher du peuple des Δαυχῖται, qui se trouve en Libye intérieure, non loin des

---

[172] *SEG*, 9, 556 (I^er av. J.-C. ?) ; *LGPN* I, p. 415.
[173] *SEG*, 9, 473.
[174] Dobias-Lalou, « Anthroponymes grecs en –ΑΣ », p. 31 ; *LGPN* I, p. 486 : *SGDI* 4835, 17 (IV^e/III^e av. J.-C.).
[175] Masson, « Grecs et Libyens », p. 60 (= *OGS* I, p. 296) ; id., « Remarques d'onomastique cyrénéenne : quelques noms masculins en –is », *QAL*, 12, 1987, p. 248 (ci-après « quelques noms masculins en –is ») (= *OGS* II p. 616).
[176] Masson, « Grecs et Libyens », p. 60 (= *OGS* I, p. 296).
[177] *Ibid.*, p. 60 (= *OGS* I, p. 296) ; id., « quelques noms masculins en –is », p. 248 (= *OGS* II, p. 616) ; *LGPN* I, p. 100.
[178] *SEG*, 9, 654 : Βαχ[ι]δος et 656 : Βαχις (I^er ap. J.-C.).
[179] Gasperini, « Echi della componente autoctona », p. 408.
[180] *SEG*, 20, 735, b, II, 27 : Ζευξίμαχος Βαβιος (v. 280 av. J.-C.) ; ce nom se trouve aussi à Délos : cf. *LGPN* I, p. 98. Sur la grande liste de souscripteurs, cf. *infra*, p. 144, n. 313.
[181] Ptolémée, IV, 5, 15 (éd. C. Müller, p. 699).
[182] Reynolds, Masson, « Une inscription éphébique de Ptolémaïs », p. 97 (= *OGS* I, p. 253) ; Masson, « Grecs et Libyens », p. 60 (= *OGS* I, p. 296) ; id., « quelques noms masculins en –is », p. 248 (= *OGS* II, p. 616) ; *LGPN* I, p. 120.
[183] *CIG*, 5262 (I^er ap. J.-C.) ; *SEG*, 9, 451 (I^er ap. J.-C.) ; *ibid.*, 466 : Δαχις (I^er ap. J.-C.) ; *ibid.*, 477 : Δαχις Ἀαμισάθις (I^er ap. J.-C.) ; *ibid.*, 486 : Δαχις (I^er ap. J.-C.) ; *ibid.*, 504 (I^er ap. J.-C. ?) ; *ibid.*, 506 (I^er ap. J.-C. ?).
[184] *SEG*, 20, 740 a III, l. 12 : Φιλίσκον Δαχιος.
[185] *SEG*, 9, 402 : Δαχις ; *SEG*, 26, 1839, 17 B : Αισαγυς Δαχιος ; Kraeling, C. H., *Ptolemais, city of the libyan Pentapolis*, Chicago, 1962, p. 212, n° 20 C (ci-après *Ptolemais*) : ΔΑΧΙΣ (31/30 av. J.-C., pierre réemployée dans le mur extérieur ouest des bains).
[186] *SEG*, 13, 620, e : Δαχις ; *SEG*, 26, 1850 (I^er s. ap. J.-C.).
[187] Cf. Gelzer, H. *et al.*, *Patrum Nicaenorum nomina Latine Graece Coptice Syriace Arabice Armeniace*, Stuttgart-Leipzig, 1995, p. 62, n° 17 (325 ap. J.-C.).

Garamantes[188].

Le troisième nom, Ταβαλβις[189], est signalé par O. Masson comme étant « un beau nom indigène », connu dès le IV^e^ s. av. J.-C. à Cyrène[190]. Quant au père de ce personnage, il portait un nom grec, Νικόστρατος. Le nom de Ταβαλβις est en effet tout à fait libyen, comme le confirme la présence de l'évêché Tubulbacensis en Byzacène et les Tebelbucitani attestés à Carthage. De plus, dans la Tunisie actuelle, Teboulba est le nom d'une oasis du sud tunisien et d'une ville côtière du Sahel tunisien, située à 25 kilomètres au sud de Monastir. Par ailleurs, ce nom est présent dans une signature d'artiste du début de l'époque impériale, Ἄριστις Ταβαλβιος[191]. O. Masson fait alors un rapprochement avec un hapax de Ptolémaïs, Βαλαβος (variante de la transcription grecque Βαλαβις ?)[192].

Le quatrième nom, Υρατθις[193], est récurrent en Cyrénaïque. Il se trouve dans plusieurs inscriptions de Cyrène[194], mais également à Taucheira[195], à Ptolémaïs[196], et dans le cadastre de la Marmarique (Υραθθις)[197].

Le cinquième et dernier nom, Ιαλμις[198], figure sur deux inscriptions de Taucheira (dans l'une il est dissimulé sous la lecture Τυχηιαλμις)[199], et sur une inscription de Ptolémaïs[200].

Ce nom rappelle le patronyme Ιαλος[201] présent à deux reprises sur une inscription éphébique de Ptolémaïs[202] ainsi que dans la liste de Ptolémaïs où il est question d'un pédonome [Παρα]ιβάτας Ιαλος[203]. D'après O. Masson, ce nom, décliné comme Βακαλ, -αλος, fait supposer un nominatif Ιαλ. Un autre Ιαλ ou Ιαλμις apparaît sur une épitaphe rupestre de Taucheira mal datée et partiellement mutilée[204].

Il convient d'ajouter plusieurs noms mentionnés par O. Masson : Αριπαχθις, Εμισαθις, Ιαμβάρις et Αννικερις. Le premier, présent sur un graffite de Ptolémaïs d'époque

---

[188] Ptolémée, IV, 6, 6 (éd. C. Müller, p. 746).

[189] Masson, « Grecs et Libyens », p. 60 (= *OGS* I, p. 296) ; id., « quelques noms masculins en –is », p. 248 (= *OGS* II, p. 616) ; *LGPN* I, p. 429.

[190] *SEG*, 9, 11, l. 3 : Νικοστράτω Ταβαλβιος (IV^e^ s. av. J.-C.).

[191] *SEG*, 26, 1825, 5 (I^er^ s. av. J.-C.) ; cf. Vickers, M., Reynolds, J., « Cyrenaica, 1962-72 », *Archaeological Reports*, 18, Londres, 1971-1972, p. 36 ; Reynolds, J., dans *Extramural Sanctuary* VIII, p. 195, A.19 (la lecture et la description qu'elle propose sont à préférer à *SEG*, 26, 1825 et *SEG*, 35, 1716).

[192] *SEG*, 9, 402 : Βαλαβος ; *LGPN* I, p. 99. Ce nom pourrait également être la transcription grecque du nom latin Balbus.

[193] Masson, « Quelques noms de Cyrénéens », p. 714 (= *OGS* I, p. 238) ; id., « Grecs et Libyens », p. 60 (= *OGS* I, p. 296) ; id., « quelques noms masculins en –is », p. 248 (= *OGS* II, p. 616) ; *LGPN* I, p. 451.

[194] *SEG*, 9, 133, 14 : Υρατθις Διονυσίω (nomophylaque, 17/16 av. J.-C.) ; *SEG*, 20, 741a, I, 32 : Διονύσιος Υραθιος (éphèbe, 3/4 ap. J.-C.) ; *ibid.*, 737, 14 : Υρατ[θ]ιος (nomophylaque, v. 60/61 ap. J.-C.).

[195] *SEG*, 9, 587 : Διόδοτος Υρατθιος (I^er^ s. ap. J.-C.) ; *ibid.*, 588 : Λυσανίας Υραθιος (I^er^ s. ap. J.-C.).

[196] *SECir*, 297, 7 (époque hellénistique) ; *ibid.*, 209, 3 : Υρατθ[ιος] (pédonome, fin II^e^ s. av. J.-C.).

[197] *P. Vat. gr. Inv. 11*, II, 4 ; *ibid.*, VI, 34 (II^e^ s. ap. J.-C.).

[198] Reynolds, Masson, « Une inscription éphébique de Ptolémaïs », p. 98 (= *OGS* I, p. 254) ; Masson, « Grecs et Libyens », p. 60 (= *OGS* I, p. 296) ; id., « quelques noms masculins en –is », p. 248 (= *OGS* II, p. 616) ; *LGPN* I, p. 229.

[199] *SEG*, 9, 441 : Τυχηιαλμις (I^er^ s. ap. J.-C.) ; *SEG*, 16, 895 (70 ap. J.-C.).

[200] Kraeling, *Ptolemais*, p. 212, n° 20 B :]ΙΑΛΜΙΟΣ (29-28 av. J.-C., pierre réemployée dans le mur extérieur ouest des bains).

[201] Reynolds, Masson, « Une inscription éphébique de Ptolémaïs », p. 98 (= *OGS* I, p. 254) ; *LGPN* I, p. 229.

[202] *SEG*, 26, 1839, 16 B et 21 A : Ανυσ(σ)αν Ιαλος et Ὑπερβάσσας Ιαλος (4/3 av. J.-C.).

[203] *SECir*, 209, 7 : [Παρα]ιβάτας Ιαλος (pédonome, 108/7 av. J.-C.). Ce nom se trouve aussi dans une autre inscription de Ptolémaïs : *CIG*, 5202, 12 (I^er^ s. ap. J.-C.). Le pédonome est un magistrat chargé de l'éducation des jeunes garçons.

[204] *SEG*, 9, 573 ; Gasperini, « Echi della componente autoctona », p. 408.

augustéenne, serait d'origine libyque[205]. Le second, Εμισαθις, a été relevé sur cinq inscriptions provenant toutes de Taucheira et datées du I^er^ s. av. J.-C. au I^er^ s. ap. J.-C.[206]. Ιαμβάρις est présent sur deux listes d'éphèbes de Cyrène, l'une d'environ 161 ap. J.-C. et l'autre du III^e^ s. ap. J.-C.[207]. O. Masson a proposé d'y voir un nom d'origine libyque, *Iambar*, ayant subi une hellénisation avec le suffixe –ις. Il fait la même remarque pour Αννικερις qui représenterait un nom comme *Anniker*. Nous retrouverons plus en détail ce dernier nom dans la catégorie suivante.

Dans la catégorie des désinences en *–r*, O. Masson relève 5 anthroponymes : Αλαζειρ, Αννικερ(ις)[208], Καλανερ, Μακκυρ et Σεμηρ.

Le premier nom, Αλαζειρ, est « assurément indigène » d'après O. Masson[209]. Il s'agit du nom porté par le roi de la ville de Barcé vers la fin du VI^e^ siècle av. J.-C., dont la fille était l'épouse d'Arcésilas III selon Hérodote[210]. Un nom analogue apparaît sur des monnaies de Barcé, datant probablement du dernier tiers du V^e^ siècle av. J.-C. et faisant référence à un magistrat monétaire nommé Αλατ(τειρ)[211], ainsi que sur une inscription de Cyrène, relatant la généalogie d'un certain Kléarchos, mort au I^er^ ou au II^e^ ap. J.-C., dont l'ancêtre serait Αλαδδειρ, fils de Battos[212]. Cet ancêtre pourrait correspondre au roi de Barcé, et le fait qu'il soit fils d'un Battos ne signifie pas qu'il ait appartenu à la famille des Battiades. En effet, le nom Battos était particulièrement répandu dans l'onomastique de la Cyrénaïque[213].

Le deuxième, Αννικερ(ις)[214], est un nom qui nous est fourni par plusieurs témoignages épigraphiques à Cyrène[215], mais également par Diogène Laërce[216] qui cite un olympionique cyrénéen du IV^e^ s. av. J.-C. qui aurait été en relation avec Platon ainsi qu'un philosophe du même nom (II, 8, 7). A. Laronde souligne d'ailleurs que ce nom ne nous est plus connu après

---

[205] Reynolds, Masson, « Une inscription éphébique de Ptolémaïs », p. 99, n. 59 (= *OGS* I, p. 255) ; *LGPN* I, p. 59 ; *SEG*, 9, 379.

[206] Masson, « Grecs et Libyens », p. 60 (= *OGS* I, p. 296) ; id., « quelques noms masculins en –is », p. 248 (= *OGS* II, p. 616) ; *LGPN* I, p. 151 ; *SEG*, 9, 556 (I^er^ s. av. J.-C. ?) ; *ibid.*, 436 (I^er^ s. ap. J.-C.) ; *ibid.*, 477 (I^er^ s. ap. J.-C.) ; *ibid.*, 445 (I^er^ s. ap. J.-C. ?) ; *ibid.*, 511 (I^er^ s. ap. J.-C. ?).

[207] Masson, « Grecs et Libyens », p. 59 (= *OGS* I, p. 295) ; id., « quelques noms masculins en –is », p. 248 (= *OGS* II, p. 616) ; *SEG*, 20, 742, I, 48 (v. 161 ap. J.-C.) ; *SEG*, 9, 128, l. 35 : Αὐρ(ήλιος) Ιαμβαρις (v. 224/225 ap. J.-C.). Ce nom est absent du *LGPN*.

[208] Masson, « Grecs et Libyens », p. 59 (= *OGS* I, p. 295).

[209] Masson, O., « L'inscription généalogique de Cyrène (*SGDI* 4859) », *BCH*, 98, 1974, p. 269 (ci-après « *SGDI* 4859 ») (= *OGS* I, p. 217) ; id., « Quelques noms de Cyrénéens », p. 713 (= *OGS* I, p. 237) ; id., « Grecs et Libyens », p. 53 et 59 (= *OGS* I, p. 289 et 295) ; *LGPN* I, p. 24.

[210] Hérodote, IV, 164.

[211] Cf. *BMC Cyrenaica*, p. 105, n° 45 ; Masson, « *SGDI* 4859 », p. 269 (= *OGS* I, p. 217).

[212] Cf. *SGDI*, 4859 (= *CIG* III 5147) et Masson, « *SGDI* 4859 », p. 269 (= *OGS* I, p. 217) : « le flottement entre Αλαζειρ chez Hérodote et Αλαδδειρ dans notre texte indiquant la notation d'un phonème indigène ».

[213] Masson, « *SGDI* 4859 », p. 269 (= *OGS* I, p. 217). Sur ce point, cf. *infra*, p. 204.

[214] Masson, « Grecs et Libyens », p. 53 et 59 (= *OGS* I, p. 289 et 295) ; id., « quelques noms masculins en –is », p. 248 (= *OGS* II, p. 616) ; *LGPN* I, p. 42.

[215] *GDI*, 4836 b, 1 : Αννικερις (patronyme inconnu, IV^e^ s. av. J.-C.) ; *SEG*, 9, 31, 2 : Αννικεριο[ς - -]ώλω (démiurge, IV^e^ s. av. J.-C.) ; *SEG*, 20, 735 b, II, 60 : Ἑλλανίδας Αννικεριος et *SEG*, 20, 735 b, II, 45 : Λῦσις Αννικεριος (pères de deux souscripteurs de la grande liste, v. 280 av. J.-C.) ; *SEG*, 46, 2198, l. 17 (= Schwyzer, 234, l. 17) : Καλλίμαχος Αννικεριος (triacatiarque) et l. 24 (= Schwyzer, 234, l. 24) : Φίλων Αννικεριος (triacatiarque, v. 345 av. J.-C.) ; Liste du *diagramma* (*SEG*, 9, 1, l. 73 ; voir la traduction et les corrections apportées par Laronde, *Libykai Historiai*, p. 95 sq. : Πειθαγόρας Αννικεριος (prêtre d'Apollon, fin IV^e^ s. av. J.-C.) et dans la même liste, l. 79 : Αννικερις Ἐτεάρχω (nomophylaque, fin IV^e^ s. av. J.-C.) ; *SEG*, 9, 85 et 86 : Φίλων Αννικεριος (rénovateur du grand autel d'Apollon, IV^e^ s. av. J.-C.).

[216] Diogène Laërce, III, 14.

le IV^e s. av. J.-C. dans l'onomastique cyrénéenne[217]. Comme nous l'avons vu plus haut, ce patronyme représenterait l'hellénisation d'un nom libyen comme Αννικερ avec le suffixe – ις.

Le troisième anthroponyme, Καλανερ, nom rare, est connu seulement par la liste d'el-Gubba des II^e/I^er s. av. J.-C[218].

Le quatrième, Μακκυρ, n'apparaît qu'à deux reprises dans des graffites éphébiques inédits de Ptolémaïs datant du I^er s. av. J.-C. ou du I^er s. ap. J.-C. (relevés par J. Reynolds)[219]. Ce nom permet à O. Masson de faire un parallèle intéressant avec l'élément libyco-berbère MKR et MGR, ainsi qu'avec le berbère (kabyle) meqqur « il est grand », d'une racine mgr-, car nous le trouvons également en Tripolitaine à Ghirza, [M]accurasan[220], ce qui fait penser au nom « maure » Macurasen porté par un guerrier en Tripolitaine chez Corippe[221]. Nous pouvons peut-être faire un parallèle avec le nom d'un génie, Makur[222], qui s'est maintenu dans les contes rifains ainsi que le nom Macurgum porté par le dieu de Béja et connu à Bu Njem sous la forme Macargus[223]. Ces deux derniers noms se trouvent associés au serpent et à l'eau. Et d'après Pausanias (X, 17, 2), Μακυρ, le père de Sardus qui donna son nom à la Sardaigne, était surnommé Héraclès par les Libyens et les Égyptiens.

Le dernier nom, Σεμηρ, a été relevé dans trois inscriptions de Cyrène[224]. On le trouve en premier lieu dans un fragment de liste de noms avec les patronymes, qui pourrait être une liste militaire du IV^e s. av. J.-C.[225]. Le patronyme Σεμηρος (au génitif) se trouve à la ligne 9. Cette forme du génitif réapparaît sur une base de marbre de Cyrène : Φερὼι Σεμηρος[226]. Quant à la forme du nominatif correspondant, il nous est fourni par une dédicace faite par un Cyrénéen à Phaestos au II^e/III^e s. av. J.-C. : Σεμηρ Διογένευς Κυρηναῖος Παιᾶνι[227]. Par ailleurs, il est possible de rapprocher ce nom du toponyme *Semeros* cité dans l'*Itinéraire d'Antonin* et qui correspond à une localité située à l'ouest de Cyrène, à quelque distance de Ptolémaïs[228].

Nous ajoutons à cette liste quelques anthroponymes que nous n'avons pu faire figurer dans les catégories précédentes.

Le nom Iempsal (Hiempsal) mérite d'être cité, même si nous ne le connaissons qu'à

---

[217] Laronde, *Libykai Historiai*, p. 111.

[218] Cf. Masson, « *SGDI* 4859 », p. 270, n. 33 (= *OGS* I, p. 218, n. 33) ; id., « Grecs et Libyens », p. 59 (= *OGS* I, p. 295) ; *LGPN* I, p. 242 ; *SEG*, 9, 348, l. 134 : [Καλαν]ερ (II^e/I^er s. av. J.-C. ; cette mention a paru trop douteuse à A. Laronde (*Libykai Historiai*, p. 339) pour qu'il la retienne dans son étude de la liste d'el-Gubba ; O. Masson (*OGS* I, p. 295) a aussi émis des doutes ; le *LGPN* ne l'a pas retenue) et l. 142 : [K]αλανέρος (patronyme) ; Masson, « Grecs et Libyens », p. 59 et 62 (= *OGS* I, p. 295 et 298) (pour le féminin ?) ; Dobias-Lalou, C., « Noyau grec et éléments indigènes dans le dialecte cyrénéen », *QAL* 12, 1987, p. 91.

[219] Masson, « Grecs et Libyens », p. 59 (= *OGS* I, p. 295) ; *LGPN* I, p. 296.

[220] *Ibid.*, p. 57 (= *OGS* I, p. 293) ; *CIL*, VIII, 22660 (= *IRT* 898).

[221] Corippe, V, 311.

[222] Rebuffat, Dupuis, « Liste onomastique libyque », p. 213 et 236.

[223] *Ibid.*, p. 213. Trois autres noms se rapprochent également de la forme Macargus connu à Bu Njem, Macarcum à Bir ed-Dredder (*IRT*, 886), Magu(r)gum à Henchir es-Sria et Macarcum chez Corippe (V, 283).

[224] Masson, « *SGDI* 4859 », p. 270, n. 33 (= *OGS* I, p. 218, n. 33) ; id., « Grecs et Libyens », p. 59 (= *OGS* I, p. 295) ; *LGPN* I, p. 403.

[225] L'inscription, aujourd'hui perdue, avait été publiée par D. M. Robinson (« Inscriptions from the Cyrenaica », *AJA*, 17, 1913, p. 168, n. 27 A, l. 9 : [--] όλας Σεμηρος) ; cf. Masson, O., « Deux inscriptions de Cyrène et de Théra », *R. Phil.*, 41, 2, 1967, p. 227 (ci-après « Deux inscriptions de Cyrène et de Théra »).

[226] Masson, « Deux inscriptions de Cyrène et de Théra », p. 227 ; cf. *SECir*, 272.

[227] *Ibid.*, p. 227 et n. 10.

[228] *Itinéraire d'Antonin*, 70, 4 (éd. Cuntz, p. 10). Cf. Masson, « Deux inscriptions de Cyrène et de Théra », p. 228 ; id., « Grecs et Libyens », p. 59 (= *OGS* I, p. 295) ; Dobias-Lalou, C., *Bull. Epigr.*, 1989, 823.

travers l'œuvre d'Hérodote. En effet, il s'agit du nom porté par le Nasamon pilleur d'épave dont nous parlerons plus bas[229]. Ce nom n'est pas connu par l'épigraphie de Cyrénaïque, mais il est présent en Numidie en tant que nom du dieu de Tubusuptu[230], et il était porté par deux rois numides, l'un fils de Micipsa, l'autre de Gauda. Il fut conservé à l'époque médiévale chez les Berbères[231].

Les noms d'un roi et d'un prince libyen de Cyrénaïque, respectivement Amnax et Anabous, sont également connus grâce aux sources littéraires. Le roi Amnax est mentionné dans une scholie de Pindare[232] et le prince Anabous par Plutarque[233]. Ce dernier rappelle le toponyme libyque Anabucis de la *Table de Peutinger* et de l'*Itinéraire d'Antonin* identifié au toponyme Authamalax des sources grecques, qui correspondent tous deux à la localité moderne de Bu Sceefa[234]. Ce nom réapparaît au II^e^ siècle ap. J.-C. dans le cadastre de la Marmarique : Αναβους Μαζουσιος[235]. D'après O. Masson le patronyme pourrait être aussi indigène.

b) Les ethniques employés comme noms d'homme (« Λίβυς », « Βάκαλ», « Μασκυξ », « Nasamon », « Asbyte », « Garamas » et « Psyllos »)

Le nom Λίβυς est attesté à de nombreuses reprises dans le monde grec, comme à Chios, en Crète et notamment à Hiérapytna, en Eubée à Eretria et Styra, alors qu'en Cyrénaïque il n'est mentionné que deux fois[236]. Les *papyri* d'Égypte nous font également connaître le terme Λίβυς, « Libyen » (ou Λιβυκός, « Libyque »). L'ethnique Λίβυς est difficile à interpréter car « le vocabulaire grec revêtait souvent, dans la *chôra* égyptienne, un sens particulier ne recouvrant pas forcément l'usage consacré dans les sources littéraires »[237].

On ne sait pas s'il désigne un « Libyen » ou un « Cyrénéen ». O. Masson[238] penche plutôt pour le Cyrénéen, qui au III^e^ s. av. J.-C. est qualifié par cet ethnique et fait partie du milieu militaire. Cependant, Fr. Colin a réussi à démentir cette hypothèse grâce à un papyrus de 230 av. J.-C.[239] qui donne la liste de sept soldats, dont l'un est qualifié par l'ethnique Λίβυς, et deux autres par l'ethnique Κυρηναῖος[240]. Nous avons donc la preuve qu'un « Libyen » n'est pas un « Cyrénéen » et qu'il constitue un groupe ethnique à part entière.

---

[229] Cf. *infra*, p. 637.
[230] *CIL*, 8834 ; Rebuffat, Dupuis, « Liste onomastique libyque », p. 213.
[231] Le bisaïeul d'Ibn Toumert, le Mahdi des Almohades, s'appelait Iamsal : cf. Rebuffat, Dupuis, « Liste onomastique libyque », p. 213 ; cf. Camps, G., « H50. Hiempsal (Iemsal) », *Enc. Berb.*, XXIII, 2000, p. 3463-3464.
[232] Scholie Pindare, *Pyth.*, V, 108 (Drachmann II, p. 185) ; Cf. MNK, *RIL* (fréquent) ; Rebuffat, Dupuis, « Liste onomastique libyque », p. 219.
[233] Plutarque, *Moralia*, III, 257 ; Rebuffat, Dupuis, « Liste onomastique libyque », p. 219.
[234] Cf. *supra*, p. 89-90 ; Fortia d'Urban, A., *Recueil des itinéraires anciens*, Paris, 1845, p. 20 et 287 ; Goodchild, R. G., « Arae Philaenorum and Automalax », *PBSR*, 20, 1952, p. 103-107 (= *LibStud*, 1976) ; Bisi Ingrassia, A. M., « Note ad alcuni toponimi punici e libici della Cirenaica », *QAL*, 9, 1977, p. 126.
[235] *P. Vat. gr. Inv. 11*, IV, 12 (II^e^ s. ap. J.-C.) ; Masson, « Grecs et Libyens », p. 53 (= *OGS* I, p. 289) ; *LGPN* I, p. 35.
[236] *LGPN* I, p. 288.
[237] Colin, *Les peuples libyens*, p. 154.
[238] *Ibid.*, p. 154 ; Masson, « Quelques noms de Cyrénéens », p. 714, n. 6 (= *OGS* I, p. 238, n. 6) ; id., « Vocabulaire grec et anthroponymie : Hésychius σήραμβος « escarbot » et le nom d'homme Σήραμβος », *Rev. Phil.*, 49, 1975, p. 15 et n. 2 (= *OGS* I, p. 221 et n. 2).
[239] *P. Grad.*, 5, l. 21 (= *SB* III, 6278, l. 24).
[240] Sur l'ethnique Κυρηναῖος dans les listes de militaires : cf. Launey, M., *Recherches sur les armées hellénistiques*, t. II (BEFAR, 169), Paris, 1950, p. 1253-1258.

Et cette affirmation est confortée par l'existence d'autres ethniques spécifiques pour désigner les Grecs originaires des cités de Cyrénaïque autres que Cyrène. Ainsi nous retrouvons l'ethnique Βαρκαῖος[241] associé à la cité de Barcé et l'ethnique Ἑσπερίτης[242] en relation avec la cité d'Euhespérides[243]. Toutefois, avant cette date de 230 av. J.-C. il est possible que l'ethnique Λίβυς ait plutôt désigné une origine géographique qu'ethnique. En effet, après la mort du roi Magas en 250 av. J.-C. et la reconquête de la Libye par Ptolémée III et Bérénice II v. 246 av. J.-C., s'ensuivit une forte émigration cyrénéenne vers l'Égypte. D'après A. Laronde, ces départs de Cyrénéens en direction de l'Égypte correspondent à « des périodes de bonnes relations entre Cyrène et Ptolémée »[244] et seraient peut-être la conséquence d'un grave affaiblissement de la cité de Cyrène à cette époque[245]. Il est alors probable que dans un premier temps l'on ait nommé par le terme générique « Λίβυς » ces Cyrénéens et autres Grecs de Libye venus pour la plupart gonfler le corps de l'armée lagide, et l'hypothèse d'O. Masson ne serait donc pas tout à fait à exclure.

Au II^e^ s. av. J.-C., l'ethnique semble encore désigner le même groupe ethnique qu'à la fin du III^e^ s. av. J.-C.[246]. Puis, un changement se produit à l'époque romaine avec l'apparition de l'ethnique Λιβυκός aux côtés de l'ethnique Λίβυς. D'après la documentation égyptienne rassemblée par Fr. Colin[247], sous l'Empire ces deux termes gardent leur valeur d'ethnique, mais on ne peut plus associer les personnes qualifiées par cet ethnique systématiquement au milieu militaire : leur statut nous est alors inconnu. Mais, toujours selon le même auteur, si l'on peut discerner ces Libyens par leur ethnique, c'est qu'ils sont issus d'une immigration récente en Égypte (ils sont nés en Égypte pour la plupart, mais leurs parents étaient des Libyens hellénisés appartenant à l'*hinterland* cyrénéen ou à la Marmarique), et qu'ils sont venus se superposer à l'apport plus ancien d'une population libyenne qui s'était égyptianisée et mêlée depuis longtemps aux gens de la vallée. Il est donc difficile de les distinguer des Égyptiens de souche[248].

La tribu des Bakales, située entre Barcé et Euhespérides, était bien connue des historiens antiques comme nous l'avons vu plus haut. Nous n'avons retrouvé à ce jour aucune inscription faisant mention du nom de cette tribu. Cependant, le nom d'homme Βάκαλ[249], qui dérive de l'ethnique de la tribu[250], se trouve assez fréquemment cité dans l'onomastique de

---

[241] Sur l'ethnique Βαρκαῖος dans les listes de militaires : cf. Launey, M., *op. cit.*, p. 1252.

[242] Sur l'ethnique Ἑσπερίτης dans les listes de militaires : cf. Launey, M., *op. cit.*, p. 1252-3.

[243] Fr. Colin ajoute que l'ethnique Ἐρυ[θρίτης] (?) pourrait se référer aux habitants de la cité d'Erythron (actuelle el-Atrun). Cependant, la lecture de cet ethnique Ἐρυ[θρίτης]d'Erythra Akra, dans l'inscription suivante : Στράτων [-]κλέους Ἐρυ[θρίτης] (Hérakléopolite, 259. P. Hibeh, 96, ll. 13 et 30) paraît douteuse à M. Launey (*op. cit.*, p. 1252) qui propose plutôt d'y voir : Ἐρυ[θραῖος]. Il s'agirait donc bien plus probablement d'un ethnique se rapportant à la cité d'Erythrées en Ionie.

[244] Laronde, *Libykai Historiai*, p. 379.

[245] *Ibid*, p. 404.

[246] Colin, *Les peuples libyens*, p. 157 ; cf. Masson, O., « Les noms des esclaves dans la Grèce antique », Actes du colloque 1971 sur l'esclavage, Paris, 1972, p. 19 (= *OGS* I, p. 157) : à propos du nom d'un esclave, *Libus*, Libyen, à Delphes et id., « Cretica », *BCH*, 103, 1979, p. 76 (= *OGS* I, p. 345) : nom d'un monétaire, Λίβυς Ἀργάνω.

[247] Colin, *Les peuples libyens*, p. 157.

[248] Ces Libyens-ci s'opposent aux autres Libyens dont les documents précisent parfois le nom tribal (*Gôniôtae*, *Mastitae*) qui menaient une vie nomade traditionnelle ; cf. Colin, *Les peuples libyens*, p. 159.

[249] Masson, « Grecs et Libyens », p. 59 (= *OGS* I, p. 295) ; *LGPN* I, p. 98.

[250] Chamoux, *Cyrène*, p. 223.

la Cyrénaïque, et apparaît comme étant le plus répandu de ces noms libyens à partir du IV^e^ siècle[251] et jusqu'à l'époque impériale[252]. Nous le rencontrons plusieurs fois à Cyrène[253] et une fois à el-Gubba[254]. Le fait que ce nom figure dans les *stemmata* en alternance avec des noms purement helléniques prouve que nous n'avons pas affaire à des Libyens hellénisés à qui l'on aurait octroyé le droit de cité[255]. Ce nom semble assez ancien et ne reparaît guère à l'époque impériale. La plus ancienne mention de ce nom se trouve sur la troisième métope du *Strategeion* dans le sanctuaire d'Apollon à Cyrène[256]. Ce Bakal, père d'Aristis, aurait été stratège vers 340, et serait donc né vers la fin du V^e^ s. ou au début du IV^e^ s. av. J.-C.[257]. Comme le soulignait O. Masson : « Nous ignorons pourquoi cet ethnique d'une tribu de peu d'importance a donné un nom relativement répandu, à date ancienne »[258]. En effet, d'après Hérodote il s'agissait d'une « peuplade peu nombreuse »[259]. Et l'historien grec ajoutait que les Bakales avaient les « mêmes mœurs » que les Cyrénéens, c'est-à-dire qu'ils étaient hellénisés. Alors est-ce pour cette raison que l'on retrouve certains des membres de cette tribu dans les inscriptions de Cyrène et d'el-Gubba ? En tout cas ce nom devait revêtir, depuis une haute antiquité, une importance particulière en Cyrénaïque, mais aussi à Théra. O. Masson avait noté la présence de ce même nom au génitif, ΒΑΚΑΛΟΣ, pour une épitaphe archaïque de Théra datée du VI^e^ s. av. J.-C.[260]. Cette mention est la plus ancienne que l'on connaisse et nous n'avons actuellement aucun exemple pour la Cyrénaïque. Le fait qu'un Théréen porte un nom caractéristique de la Cyrénaïque prouve l'existence de rapports anthroponymiques entre les colonies grecques et leurs métropoles[261]. Ce phénomène avait été qualifié par L. Robert de « choc en retour » de l'onomastique de la colonie sur l'onomastique de sa métropole[262].

---

[251] *SEG*, 9, 89 (= *SECir*, 132 b) : Ἄριστις Βακαλος (Cyrène, dédicace à Apollon, milieu du IV^e^ s. av. J.-C.).

[252] *SEG*, 9, 181, 4 : Λαβράμεα Βακαλος (prêtresse d'Héra, I^er^/II^e^ s. ap. J.-C.).

[253] Masson, « Deux inscriptions de Cyrène et de Théra », p. 230. Il présente la liste suivante : *SEG*, 9, 1, l. 81 (la lecture Βακαλ Αἰγλάνορος d'Oliverio a été modifiée depuis par Fraser, P. M., « Inscriptions from Cyrene », *Berytus*, 12, 1958, p. 127, et confirmée par A. Laronde, *Libykai Historiai*, p. 95-6 : [·]αμας Αἰγλάνορος) ; *SEG*, 9, 89 (= *SECir*, 132 b) : Ἄριστις Βακαλος (stratège, Cyrène, dédicace à Apollon, milieu du IV^e^ s. av. J.-C.) ; *SECir*, 59 : Βακαλ Αἰγλάνορος (dernier quart du IV^e^ s. av. J.-C.) ; *SEG*, 9, 92 : Βακαλος (III^e^ s. av. J.-C.) ; *SEG*, 20, 735 a, II, 13 : Ζηνόδωρος Βακαλ[ος] (souscripteur de la grande liste, v. 280 av. J.-C.) ; *SEG*, 9, 64 : Βακαλος (I^er^ s. av. J.-C.) ; *SEG*, 9, 181, 4 : Λαβράμεα Βακαλος (prêtresse d'Héra, I^er^/II^e^ s. ap. J.-C.) ; *SECir*, 124 : [Βακ]αλ. Il faut ajouter à cette liste : Reynolds, J., dans *Extramural Sanctuary* VIII, p. 198, A.28.1 : [A]ἰγλάνωρ *v.* Βακαλος (v. II^e^ s. av. J.-C.) et p. 191-2, A.3 : Πατροφίλα Βακαλος (v. IV^e^ s. av. J.-C.).

[254] *SEG*, 9, 348, 152 : Κάλλιππος Βακαλος (II^e^/I^er^ s. av. J.-C.) ; Masson, « Deux inscriptions de Cyrène et de Théra », p. 230.

[255] Laronde, *Libykai Historiai*, p. 64 ; cf. Chamoux, Fr., « L'île de Thasos et son histoire », *REG*, 72, 1959, p. 351.

[256] *SEG*, 9, 89 (= *SECir*, 132 b) : Ἄριστις Βακαλος (stratège, Cyrène, dédicace à Apollon, milieu du IV^e^ s. av. J.-C.).

[257] Laronde, *Libykai Historiai*, p. 104 sq. : les stratèges devaient au moins avoir cinquante ans vers 340 pour prétendre à cette magistrature.

[258] Masson, « Grecs et Libyens », p. 51 (= *OGS* I, p. 287).

[259] Hérodote, IV, 171.

[260] *IG*, XII 3, 812 et *SEG*, 25, 924 ; Masson, « Deux inscriptions de Cyrène et de Théra », p. 229-231. O. Masson (p. 231) indique par ailleurs un autre nom rare de Théra, Βαρβακς, présent sur un graffite archaïque datant peut-être du VII^e^ s. av. J.-C. Ce nom, qui signifie « faucon », était employé chez les Libyens selon Hésychius. Il est peut-être possible de le rapprocher des Μαρμακες, peuple éthiopien d'après Hécatée (Stéph. de Byz., éd. Meineke, p. 434), car « M » et « B » sont phonétiquement proches.

[261] Masson, « Deux inscriptions de Cyrène et de Théra », p. 230.

[262] Cf. Robert, J. et L., *BE*, 1968, 388.

Les Maxyes, comme nous l'avons vu précédemment lors de l'énumération des tribus libyennes, se trouvaient dans le sud de la Tunisie actuelle. Il paraît alors étonnant de voir figurer le nom de Μασκυξ (accusatif Μασκυκα) dans une inscription de Taucheira du I[er] s. av. J.-C. [263]. Selon O. Masson, ce nom pourrait représenter, comme Bakal, un ethnique devenu anthroponyme, soit *Maksux* ayant donné *Maskux*[264]. Mais ce rapprochement nous semble douteux, car comment expliquer cette gutturale ξ (γ ou κ plus le ς du nominatif).

Enfin, une base de stèle réutilisée comporte des *graffiti* d'éphèbes. Parmi eux se trouve un éphèbe qui s'appelle Nasamon fils d'Aialas[265]. D'après l'écriture, ce *graffito* daterait d'environ 24/25 ap. J.-C. Nous avons déjà rencontré le patronyme Aialas ou Aialan qui semble être assez courant en Cyrénaïque[266]. Mais dans l'état actuel des recherches il paraîtrait que ce soit la première fois que nous rencontrons le nom « Nasamon » qui est ici utilisé comme l'ethnique de la tribu des Nasamons[267] qui se trouvait à cette époque sur le littoral oriental du golfe de la Grande Syrte.

Il convient d'ajouter à cette liste d'ethniques ceux qui sont connus uniquement par les sources littéraires. Tout d'abord, Silius Italicus, au I[er] s. ap. J.-C., faisait d'Asbyte la fille du Garamante Iarbas (Hiarbas[268]) : « L'intrépide Asbyte avait rejoint la guerre contre l'Oenotrie avec un contingent de troupes marmariques : elle était la fille du Garamante Iarbas »[269], et mentionnait son char à plusieurs reprises[270]. Dans l'Énéide, Virgile ajoute qu'Asbyte était aussi la fille de la nymphe Garamantis[271]. Ce nom est l'ethnique de la tribu des Asbystes qui se trouvait au sud de Cyrène et que nous avons étudiée plus haut[272]. Il s'agit du sixième peuple libyen, avec les Garamantes, les Zauèces, les Machlyes, les Ausees et les Bakales, à qui certains des auteurs antiques attribuent l'usage du char[273]. En effet, comme l'affirmait Hérodote, les Asbystes « sont de tous les Libyens les plus habiles à conduire des chars à quatre chevaux »[274]. Ces témoignages nous poussent à nous demander s'il n'existait pas d'étroits rapports entre le peuple des Garamantes et la tribu des Asbystes, comme le suggérait J. Desanges[275]. D'ailleurs, quelques siècles après, Silius Italicus, le Géographe de Ravenne[276] applique l'ethnique « Asbyste » à toute l'Éthiopie des Garamantes.

À l'époque hellénistique, Agroitas et Apollonios de Rhodes, au chant IV des *Argonautiques*, font descendre les Garamantes et les Nasamons de la même lignée mythique :

---

[263] Masson, « Grecs et Libyens », p. 52 (= *OGS* I, p. 288) ; *LGPN* I, p. 299 ; *SEG*, 9, 417 : Μασκυκα Ἀγαιμένευς / Πτολεμαέα ἀρετᾶς ἕνεκα / καὶ εὐνοίας τᾶς ἐς τὰν πόλιν / Ἀρσινοές. ; Cf. Oliverio, G., *Documenti antichi dell'Africa Italiana*, II, *Cirenaica*, 2, *Il decreto di Anastasio su l'ordinamento politico-militare della Cirenaica*, Bergame, 1936, p. 238, n. 470, pl. LXXXIV, fig. 53.
[264] Masson, « Grecs et Libyens », p. 52 (= *OGS* I, p. 288).
[265] Fadel Ali, Reynolds, « Some New Inscriptions », p. 117.
[266] Cf. *supra*, p. 130.
[267] Sur la tribu des Nasamons, cf. *supra*, p. 41 sq.
[268] Cf. Camps, G., « H46. Hiarbas », *Enc. Berb.*, XXII, 2000, p. 3455-6.
[269] Silius Italicus, *Pun.*, II, 58 sq.
[270] Silius Italicus, *Pun.*, II, 82, 166, 172, 205.
[271] Virgile, *Aen.*, 4, 118 sq.
[272] Sur la tribu des Asbystes, cf. *supra*, p. 36 sq. et p. 74.
[273] Cf. *infra*, p. 210-211.
[274] Hérodote, IV, 170.
[275] Desanges, J., *Catalogue des tribus africaines de l'antiquité classique à l'ouest du Nil*, Université de Dakar, Dakar, 1962, p. 148.
[276] Géographe de Ravenne, III, 3.

« Elle (Acacallis) donna à Phoibos un fils illustre qu'on nomme Amphitémis et Garamas ; puis Amphitémis s'unit à une nymphe Tritonide et celle-ci lui enfanta Nasamon et ce robuste Caphauros qui avait alors tué Canthos pour défendre son troupeau »[277]. Les ethniques des tribus des Garamantes et des Nasamons, respectivement Garamas et Nasamon, semblent indiquer dans ce témoignage que les deux tribus descendent l'une et l'autre de l'union de la nymphe Acacallis avec Apollon. Au I[er] s. ap. J.-C., Lucain va plus loin en confondant les deux tribus : « Ce qui fait son royaume, le pauvre Nasamon le voit s'éparpiller au gré du vent, avec ses demeures en pièces ; les cabanes ont leur toit arraché qui s'envole et laisse sans abri le Garamante »[278]. Agroitas et Apollonios de Rhodes mentionnent également Psyllos et Bakal, éponymes correspondant aux tribus des Psylles et des Bakales, et leur attribuent aussi une parenté avec des personnages de la mythologie grecque. Mais ce phénomène peut s'expliquer par le fait qu'étant « en contact avec ces autochtones africains, les Grecs de Cyrène ont tôt cherché à les insérer à leur système d'explication mythologique de l'humanité » et d'ailleurs « rien ne montre que les intéressés ont, à un moment quelconque de leur histoire, adopté ce système »[279]. Ainsi, d'après Y. Modéran, ce système reflète uniquement la culture propre aux auteurs, et non celle des tribus libyennes dont il est question.

Quant à la présence des autres ethniques dans l'onomastique cyrénéenne, elle ne prouve en aucun cas l'octroi du droit de cité à des Libyens, mais s'expliquerait davantage par la volonté de reconnaissance de la part de certaines grandes familles des cités grecques de Cyrénaïque envers les chefs de ces tribus libyennes ainsi que le pays qu'ils habitent[280]. D'ailleurs, à propos de la présence du nom Λίβυς à Athènes, J. et L. Robert déclaraient qu'« un tel nom, tiré d'un ethnique, n'indique nullement l'origine du personnage ou de sa famille, mais seulement des relations avec le pays et un intérêt pour lui »[281]. Nous reprendrons à cet égard le témoignage de Diodore de Sicile cité par A. Laronde[282] qui illustre parfaitement ce phénomène. Diodore, relatant le voyage effectué par Lysandre à Cyrène à la fin du V[e] s. av. J.-C., signale l'intention du Lacédémonien de se rendre à l'oracle d'Ammon afin de le corrompre. Celui-ci pensait pouvoir y parvenir facilement car son père avait été lié à Libys, roi de ces contrées, par le lien de l'hospitalité et son frère « avait reçu le nom de Libys, en mémoire de cette amitié ».

c) Les noms féminins

Les noms féminins appartenant au répertoire libyque sont beaucoup moins nombreux que les noms masculins dans l'onomastique de la Cyrénaïque. On les trouve notamment dans des listes de prêtresses ainsi que sur des épitaphes funéraires. O. Masson en a relevé cinq pour la Cyrénaïque, dont trois pour Cyrène. Tout d'abord, le nom d'une prêtresse d'Artémis, Βελυδρια, est présent sur une inscription de Cyrène datant d'environ 180 ap. J.-C[283]. Sur une

[277] Apollonios de Rhodes, *Arg.*, IV, 1490-1500.
[278] Lucain, *Pharsale*, IX, 458-461 et IX, 370 : « la flotte ne s'avança point au-delà des eaux des Garamantes ».
[279] Modéran, Y., « Des Maures aux Berbères : identité et ethnicité en Afrique du Nord dans l'Antiquité tardive », dans Gazeau, V., Bauduin, P. et Y. Modéran (éds.), *Identité et Ethnicité. Concepts, débats historiographiques, exemples (III[e]-XII[e] siècle)*, Tables rondes du CRAHM, Caen, 2008, p. 125.
[280] Laronde, *Libykai Historiai*, p. 64.
[281] Robert, J. et L., *BE*, 1961, 264 ; Laronde, *Libykai Historiai*, p. 64. Nous pouvons citer comme autres exemples le nom du fils de Cimon, Lakedaimonios (Plutarque, *Vies*, *Cimon*), ou les filles de Thémistocle appelées Sybaris et Italia.
[282] Laronde, *Libykai Historiai*, p. 64 ; Diodore de Sicile, XIV, 13, 6.
[283] Masson, « Grecs et Libyens », p. 62 (= *OGS* I, p. 298) ; *LGPN* I, p. 100 ; *SEG*, 9, 176, 33.

autre inscription cyrénéenne des I^er/II^e s. ap. J.-C., celui d'une prêtresse d'Héra, Λαβραμεα, fille d'un Βακαλ[284]. Le nom Λαρα est attesté à deux reprises à Cyrène, sur un sarcophage et sur une base[285]. Une statue funéraire d'Apollonia datée de la seconde moitié du IV^e s. av. J.-C. porte le nom : Φυλυσια Βαθυκλεῦς[286]. Enfin, des épitaphes de Taucheira fournissent le nom féminin Καλαμερα[287], qui rappelle le nom masculin Καλανερ[288]. Sur l'une de ces épitaphes Καλαμερα est mère d'un Βαχις[289].

2.1.2.2. Les noms théophores

Quelques anthroponymes construits sur le théonyme Ἄμμων nous sont parvenus grâce à l'épigraphie. Ces noms forment un groupe particulier en Cyrénaïque et ne sont en aucun cas à rattacher, comme le souligne O. Masson, aux noms gréco-égyptiens en –άμμων qui sont de caractère différent.

Plusieurs exemples mentionnent le nom Ιτθαλλαμμων[290] à Cyrène[291], Ptolémaïs[292] et Apollonia[293]. Ce nom, dont le second élément correspond au nom du dieu Ammon, a été également relevé sur une inscription des environs de Rome mentionnant un homme de Ptolémaïs[294].

Deux autres noms, plutôt assez rares en Cyrénaïque, ont été relevés par O. Masson : Ιαρθαμμων et Πολλαλαμμων. Le nom Ιαρθαμμων a été identifié à Ptolémaïs dans un graffite inédit[295]. D'ailleurs ce nom s'apparente au nom libyen Ιαρθας[296]. Une variante de ce nom, Αρθαμμων, est présente sur la liste de souscripteurs de Cyrène à deux reprises[297]. Le deuxième nom, Πολλαλαμμων, est un hapax qui figure dans les graffites de soldats à Agedabia, mais le début du nom n'est peut-être pas certain d'après O. Masson[298].

Dans l'inscription éphébique de Ptolémaïs, aux lignes 13 B, 14 B et 22 A, trois noms d'éphèbes ont attiré l'attention d'O. Masson : Ἀμμώνιος Φιλάμμον[ος], Ἀμμώνιος

---

[284] *Ibid.*, p. 62 (= *OGS* I, p. 298) ; *LGPN* I, p. 281 ; *SEG*, 9, 181, 4. Une épitaphe de Cyrène (*SGDI* 4364, 6 b) présente la variante Λαβρομεια.

[285] *Ibid.*, p. 62 (= *OGS* I, p. 298) ; *LGPN* I, p. 283 ; Robinson, D. M., « Inscriptions from the Cyrenaica », *AJA*, 17, 1913, p. 165-6, n° 22 (III av. J.-C. ?) ; *SECir*, 268 : Λαραφίλη Λαραφίλη (C. Dobias-Lalou pense plutôt lire : Λαρα Λαραφίλη).

[286] *Ibid.*, p. 62 (= *OGS* I, p. 298) ; *LGPN* I, p. 477 ; Beschi, L., *Divinità funerarie cirenaiche. Storia delle ricerche*, *ASAA*, 47-48 (n. s. 31-32), 1969-70, p. 197, fig. 51 ; *SEG*, 27, 1150.

[287] *Ibid.*, p. 62 (= *OGS* I, p. 298) ; *LGPN* I, p. 242 ; *SEG*, 9, 647 ; 656 ; 657.

[288] Cf. *supra*, p. 136.

[289] Cf. *supra*, p. 133.

[290] Masson, « Quelques noms de Cyrénéens », p. 714 (= *OGS* I, p. 238) ; id., « Grecs et Libyens », p. 61 (= *OGS* I, p. 297) ; Reynolds, Masson, « Une inscription éphébique de Ptolémaïs », p. 99 (= *OGS* I, p. 255) ; *LGPN* I, p. 240.

[291] *SEG*, 20, 741, c, 3 : Ιθαλλαμμων (Ιθαλλαμμωνος) (dédicace d'éphèbe, Cyrène, déb. I^er s. ap. J.-C.).

[292] *SECir*, 211 *bis*, 9 : Ιτθ]αλλαμμονος (II^e s. av. J.-C.) et 209, 6 : [ ]αρχος Ιτθαλλαμμονος (pédonome, 108-107 av. J.-C.) ; *ILS* 897 (I^er s. av. J.-C.) ; *SEG*, 26, 1839, 22 : [Ιτθ]αλαμμων (4/3 av. J.-C.).

[293] *SEG*, 27, 1127 (I^er s. av. J.-C./I^er s. ap. J.-C.).

[294] *IG*, XIV, 1122 : Ιτθαλλαμμων.

[295] Masson, « Grecs et Libyens », p. 61 (= *OGS* I, p. 297) ; *LGPN* I, p. 229

[296] Cf. *supra*, p. 132.

[297] Il faut dorénavant abandonner la lecture Ιαρθαμμονος (*SEG*, 20, 735 b, II, 18 et 23) pour Αρθαμμονος (*SEG* 48, 2055, 13 et 18 ; v. 280 av. J.-C.).

[298] Masson, « Grecs et Libyens », p. 61 (= *OGS* I, p. 297) ; *LGPN* I, p. 375 (Πολλαμμων ?) ; *SEG*, 9, 774 : Πολλαλαμμων (?) (patronyme inconnu, Agedabia, titulature militaire, I^er s. ap. J.-C. ?).

Αλδαμωνο[ς] et [Ιτθ]αλαμμων Ἀπελλᾶ[299].

Pour ces deux premiers noms il existe une relation sémantique entre le nom du fils et le nom du père. Le premier patronyme, Φιλάμμων[300], était connu des Grecs dès la fin du VII^e s. ou le début du VI^e s. av. J.-C.[301]. Mais il est probable qu'il ne signifia « celui qui aime Ammôn » qu'à partir de l'époque hellénistique[302]. Ce nom a été relevé sur trois inscriptions de Cyrène[303] et se trouve mentionné à neuf reprises sur le registre de la Marmarique[304]. La proximité de l'oasis de l'oracle d'Ammon a dû jouer un rôle non négligeable dans le choix de ce nom. Le deuxième patronyme, Αλδαμωνος, plus rare, a été également relevé sur une épitaphe de Taucheira par J. Reynolds : Θευδώρα Αλδαμωνος[305]. Selon O. Masson, il serait possible que l'on ait affaire à un nom Αλ(λ)αμ(μ)ων avec des variantes. En effet, la forme simplifiée Αλαμων se trouve sur un graffite de Ptolémaïs du I^er s. ap. J.-C., dont le texte fut révisé par J. Reynolds, apportant la forme définitive du nom complet : Αλαμων Φιλωνίδα[306].

Quant au dernier nom, [Ιτθ]αλαμμων, dont la restitution du début est très plausible, nous avons déjà noté sa présence sur plusieurs inscriptions[307], ce qui en fait le composé théophore d'origine libyenne le plus répandu en Cyrénaïque.

2.1.2.3. Pourcentages de noms libyens dans quelques inscriptions de Cyrénaïque

Les premières attestations de noms libyens dans le corpus épigraphique de Cyrénaïque appartiennent à des personnages nés vers la fin du V^e s. av. J.-C. Ces patronymes libyens sont donc antérieurs à la promulgation du *diagramma* de Ptolémée en 321 av. J.-C. Mais il faut bien garder à l'esprit que si l'apparition de ces attestations est effective seulement à partir de la seconde moitié du IV^e s. av. J.-C., c'est parce qu'elles dépendent de notre documentation épigraphique qui devient abondante à cette époque. A. Laronde soulignait d'ailleurs que « l'abondance des inscriptions n'est pas égale tout au long de la période envisagée »[308]. Les inscriptions se font rares lors de la seconde moitié du III^e s. et au II^e s. av. J.-C. pour redevenir plus nombreuses à la fin de l'époque hellénistique et au premier siècle de l'Empire[309]. Les noms libyens sont présents dans les inscriptions des grandes cités grecques de Libye, telles que Cyrène, Apollonia, Ptolémaïs, Taucheira et Euhespérides, mais également dans les *kômés* d'el-Gubba et de Messa[310] ainsi que dans des régions rurales plus reculées, comme en Marmarique et dans la région de Derna, et enfin dans des villes romaines, comme à Corniclanum (Agedabia).

---

[299] Reynolds, Masson, « Une inscription éphébique de Ptolémaïs », p. 99 (= *OGS* I, p. 255) ; *SEG*, 26, 1839, 13 B, 14 B et 22 A.
[300] Reynolds, Masson, « Une inscription éphébique de Ptolémaïs », p. 98 (= *OGS* I, p. 254) ; Masson, « Grecs et Libyens », p. 61 (= *OGS* I, p. 297) ; *LGPN* I, p. 459.
[301] Swinnen, W., « Philammon, chantre légendaire et les noms gréco-égyptiens en -ammôn », *Antidorum W. Peremans sexagenario ab alumnis oblatum*, Louvain, 1968, p. 237-262.
[302] Reynolds, Masson, « Une inscription éphébique de Ptolémaïs », p. 98 (= *OGS* I, p. 254).
[303] *SECir*, 245 et 253 ; *SEG*, 9, 132, 3 : Πρατομήδης Φιλαμμονος (nomophylaque, I^er s. av. J.-C.).
[304] *P. Vat. gr. Inv. 11*, IV, 31 ; V, 13 ; VI, 29 ; VIII, 6 ; IX, 31, 33 ; *id.*, l. 36, 40 ; X, 2 ; XI, 11, 13 ; *id.*, l. 45.
[305] Reynolds, Masson, « Une inscription éphébique de Ptolémaïs », p. 99 (= *OGS* I, p. 255) ; *LGPN* I, p. 24 ; *SEG*, 26, 1839, 14 (68 ou 4 av. J.-C.).
[306] *Ibid.*, p. 99 (= *OGS* I, p. 255) ; *LGPN* I, p. 24 ; *SEG*, 9, 379, l. 3 (= *CIG* 5231) : voir les corrections apportées à ce nom par O. Masson.
[307] Voir les notes de bas de page 290-294.
[308] Laronde, *Libykai Historiai*, p. 22.
[309] *Ibid.*; Colin, *Les peuples libyens*, p. 132-3.
[310] Cf. Fadel Ali, Reynolds, « Some New Inscriptions », p. 120-1.

Il convient à présent de calculer la part de noms libyens dans les inscriptions où figurent des listes de noms suffisamment longues. D'après Fr. Colin[311], qui s'est attelé à la lourde tâche du calcul des pourcentages de noms libyens par rapport aux autres noms dans ces listes, la proportion de noms libyens ne dépasse guère les 10 %. Nous avons dressé le tableau qui suit.

Date proposée	**lieu**	**Nature de l'inscription**	**Pourcentage de noms libyens**	**Références**
v. 361 av. J.-C.	Cyrène	*Diagramma*	Sur les 54 noms et patronymes, environ 3,7 % sont libyens	*SEG*, 9, 1, 72-87[312]
v. 280 av. J.-C.	Cyrène	Grande liste de souscripteurs[313]	Sur les 562 noms et patronymes, environ 0,9 % sont libyens	*SEG*, 20, 735 *SEG*, 48, 2055
I^{er} s. av. J.-C.	el-Gubba	Liste de Gubba	Sur les 153 noms et patronymes, environ 4,6 % sont libyens[314]	*SEG*, 9, 348
II^{e}/I ^{er} s. av. J.-C.	Hmeda (entre Barcé et Ptolémaïs)	/	Sur les 24 noms, 18 seraient libyens, soit une proportion très élevée de 75 %	J. Reynolds et M. Abdussalem[315]
4/3 av. J.-C.	Ptolémaïs	Liste d'éphèbes	Sur les 72 noms, environ 9,7 % sont libyens	*SEG*, 26, 1839
3/4 ap. J.-C.	Cyrène	Liste d'éphèbes	Sur les 179 noms, environ 3,9 % sont libyens	*SEG*, 20, 741
deux derniers tiers du II^{e} s. ap. J.-C.	Marmarique	Cadastre de la Marmarique	Sur les 350 noms, environ 10 % sont libyens[316]	*P. Marmarica*
161 ap. J.-C.	Cyrène	Liste d'éphèbes	Sur les 74 noms, environ 1,35 % sont libyens (seuls les *cognominas* sont comptés)	*SEG*, 20, 742
223-224 ap. J.-C.	Cyrène	Liste d'éphèbes	Sur les 66 noms, environ 3 % sont libyens (seuls les *cognominas* sont comptés)	*SEG*, 9, 128

[311] Colin, *Les peuples libyens*, p. 135 et n. 458.
[312] Avec les révisions d'A. Laronde, *Libykai Historiai*, p. 95-99.
[313] Cette inscription, datée v. 280 av. J.-C. par A. Laronde (*Libykai Historiai*, p. 121), est divisée en quatre listes inscrites sur deux colonnes en marbre de Cyrène. Au premier texte (*SEG*, 20, 735), C. Dobias-Lalou (« Suppléments aux listes de souscripteurs de Cyrène », dans E. Catani, S. M. Marengo (éds.), *La Cirenaica in età antica, Atti del convegno internazionale di studi (Macerata, 18-20 maggio 1995)*, Pise-Rome, 1998, p. 207-217) ajouta deux nouveaux fragments venant compléter le début de la seconde liste appartenant à la partie supérieure de la colonne de gauche, et apporta quelques relectures aux lignes suivantes de cette même liste (*SEG*, 48, 2055).
[314] *SEG*, 9, 348, 54-55 ; 69 ; 129 ; 133 ; 142-143 ; 152.
[315] La publication de cette inscription dans *LibAnt* en collaboration avec M. Abdussalem avait été annoncée par J. Reynolds dans *QAL*, 12, 1987, p. 380, n. 7.
[316] *P. Vat. gr. Inv. 11*, I, 14-15 ; 16 ; II, 4 ; III, 37 ; 39 ; IV, 12 ; 13, 13-14 ; V, 25 ; VI, 34 ; 44 ; 45 ; VII, 1 ; 7 ; 8 ; 24 ; 33 ; 46 ; VIII, 41 ; IX, 3 ; 4 ; X, 44.

À la lumière de ce tableau nous constatons que la proportion des noms libyens par rapport aux autres noms semble moins forte à Cyrène que dans la Marmarique et à Ptolémaïs. Toutefois, comme Fr. Colin le souligne, il faut rester prudent sur la valeur statistique de ces pourcentages au vu de la « trop grande dispersion géographique et chronologique des attestations »[317]. Cependant, nous pouvons tenter d'émettre quelques hypothèses. Tout d'abord, le fait que les inscriptions relatives à Cyrène et à el-Gubba ne comprennent qu'une faible part de noms libyens pourrait s'expliquer par le caractère indubitablement grec de ces villes qui ont su résister à l'influence culturelle de l'élément indigène. À l'inverse, la proportion plus notable de noms libyens relevés sur la liste des éphèbes de Ptolémaïs ainsi que sur le cadastre de la Marmarique pourrait dénoter une interpénétration plus prononcée avec l'élément local.

Pourrait-on en conclure que les mariages mixtes ou les liens tissés entre les Grecs et les indigènes aient été moins fort à Cyrène et à el-Gubba qu'à Ptolémaïs et en Marmarique ? Rien n'est moins sûr. Il faudrait peut-être alors se pencher davantage sur les variations du processus d'hellénisation d'une cité à une autre. En effet, nous pensons que plus une cité brille par son hellénisme et plus la part de population indigène se fait imperceptible, les Libyens ou personnes d'origine libyenne adoptant des noms purement grecs. Dans ce cas il n'est pas surprenant de constater qu'à Cyrène les noms libyens n'ont pas eu beaucoup de succès[318].

En revanche, nous sommes surpris par l'hellénisme de la petite bourgade d'el-Gubba. En effet, la liste d'el-Gubba du I^er^ s. av. J.-C.[319] révèle, hormis les quelques noms indigènes, une part abondante de noms cyrénéens, comme le nom Paraibatas qui est mentionné à dix reprises[320]. A. Laronde en est venu alors à faire ce constat : « la liste d'el-Gubba reflète probablement avec fidélité la composition de la population civique d'une *kômé* dont le caractère grec apparaît bien marqué, ainsi que la fidélité aux traditions cyrénéennes »[321]. Le caractère essentiellement grec de cette *kômé* est donc évident, bien qu'elle se trouve assez éloignée de Cyrène et probablement séparée d'elle par des terrains de parcours de tribus libyennes. La *kômé* d'el-Gubba illustre alors parfaitement le caractère sporadique de l'implantation hellénique en Cyrénaïque[322].

Quant à la cité de Ptolémaïs, s'il semble qu'elle ait été plus réceptive aux influences extérieures, c'est qu'elle ne devait pas avoir atteint le degré d'hellénisme d'une cité comme Cyrène.

Enfin, en ce qui concerne la région de la Marmarique, le document en notre possession est de nature bien différente. Il s'agit d'un registre foncier sur papyrus qui nous offre des renseignements sur la topographie et l'économie de la *chôra* de cette région durant les deux

[317] Colin, *Les peuples libyens*, p. 136.
[318] Sur l'hellénisme à Cyrène : cf. *infra*, p. 185 sq.
[319] La datation a été avancée par Laronde, *Libykai Historiai*, p. 338.
[320] *Ibid.*, p. 340.
[321] *Ibid.*
[322] Et cette *kômé* ne devait pas être la seule à revêtir ce caractère. Les environs des *kômai* situées sur le haut plateau cyrénéen à partir de Cyrène et jusqu'à el-Gubba (Mgernès, Tert, Lamluda, Beit Tamer) ont livré une série de stèles funéraires anthropomorphes, dont les noms inscrits sont en grande majorité grecs : cf. Reynolds, J., Bacchielli, L., « Catalogo delle stele funerarie antropomorfe », *QAL*, 12, 1987, p. 489-522 ; cf. *infra*, p. 555 sq.

derniers tiers du II^e s. ap. J.-C. L'étude de ce cadastre, menée par A. Calderini[323], a montré que les noms de propriétaires étaient à dominance grecque plutôt que romaine. Selon le compte établi par Fr. Colin, sur les 350 noms recensés par ce registre, environ 50 % sont grecs, 20 % romains, 20 % égyptiens et 10 % libyens. La Marmarique, qui s'étendait de Derna aux environs de Solloum, constituait l'extrémité orientale de la zone d'influence grecque. Cette région était jalonnée par les terrains de parcours des tribus nomades, dont certaines avaient dû se sédentariser à l'époque romaine[324]. Cette région, qui ne paraît avoir été que faiblement hellénisée, devait être propice aux interactions entre les cultures libyenne et grecque.

2.1.2.4. Fonctions exercées par les personnages portant un nom libyque

Classement chronologique des inscriptions dont les personnes portent des noms ou patronymes libyques et dont le statut est avéré

	Date proposée	**Références**	**Noms**	**Fonctions**
1	460 av. J.-C.	Moretti, L., *Olympionikai, I vincitori negli antichi agoni olimpici*, Rome, 1957, p. 96, n°261	Αμησινας	Athlète, vainqueur à Olympie
2	Né vers 415 av. J.-C. ?	*SEG*, 46, 2198, 17 et 24 ; *SEG*, 9, 1, 73	Annikéris, père de Philon (triacatiarque vers 345 ?), de Kallimachos (triacatiarque vers 345 ?) et de Peithagoras (prêtre d'Apollon en 321) [325].	Militaire
3	v. 345 av. J.-C.	*SEG*, 46, 2198, 17	Καλλίμαχος Αννικεριος (né vers 380 av. J.-C. ; Cyrène)	Triacatiarque
4	v. 345 av. J.-C. v. 345/340 av. J.-C. v. 340 av. J.-C.	*SEG*, 46, 2198, 24 *SEG*, 9, 147 *SEG*, 9, 85 et 86	Φίλων Αννικεριος (né vers 385 av. J.-C. ; Cyrène)	Triacatiarque Stratège[326] Participe à la restauration du sanctuaire d'Apollon
5	v. 345 av. J.-C.	*SEG*, 46, 2198, 10 (liste d'officiers)	Υξαν Εὐπτολέμω (Cyrène)	Commandant de cavalerie

[323] Calderini, A., *Miscellanea Gregoriana*, Rome, 1941, p. 39-50.
[324] Lors de notre prospection dans la région de Martuba en mai 2010 nous avons relevé un grand nombre de sites d'habitat, au caractère libyen, d'époque romaine.
[325] cf. *infra*, *stemma* d'Annikéris, p. 152, fig. 31.
[326] Selon A. Laronde (*Libykai Historiai*, p. 109) cette dédicace de l'*Apollonion* qui comprenait neuf noms, dont trois nous sont parvenus complètement et trois incomplètement, a été faite par des stratèges et non des nomophylaques.

6	v. 345 av. J.-C.	*SEG*, 46, 2198, 98 (liste d'officiers)	Αμαισιννας Ἀνάξιος (Cyrène)	Commandant des peltastes
7	v. 345 av. J.-C.	*SEG*, 46, 2198, 112 (liste d'officiers)	[Θ]εύδωρος Αμαισιννα (Cyrène)	Commandant d'infanterie légère mêlée à la cavalerie
8	v. 340 av. J.-C.	*SEG*, 9, 89 (= *SECir*, 132) (dédicace du *Strategeion*, troisième métope)	Ἀριστις Βακαλος (né vers la fin du V^e^ s. av. J.-C. ; Cyrène)	Stratège
9	vers 335 av. J.-C.	*SEG*, 9, 11, 3 (comptes des démiurges)	Νικόστρατος Ταβαλβιος (né sans doute vers le 1^er^ ¼ du IV^e^ s. av. J.-C. ; Cyrène)	Démiurge
10	IV^e^ s. av. J.-C.	*GDI*, 4836 b, 1	Αννικεριϛ (patronyme inconnu)	Militaire ?
11	IV^e^ s. av. J.-C.	*SEG*, 9, 31, 2 (comptes des démiurges)	Αννικεριο[ϛ - -]ώλω (Cyrène)	Démiurge
12	IV^e^ s. av. J.-C.	*AJA*, 17, 1913, p. 168, n. 27 A, l. 9	[--] όλας Σεμηρος (Cyrène)	Militaire
13	2^de^ ½ IV^e^ s. av. J.-C.	*SEG*, 9, 46, 59 (liste d'officiers)	Αιαμοναν (?) - - (hapax de lecture incertaine ; Cyrène)	Officier
14	v. fin 321 av. J.-C.	*SEG*, 9, 1, 73 (liste de magistrats qui clôt le *diagramma)*	Πειθαγόρας Αννικεριος (né avant 372 av. J.-C. ; Cyrène)	Prêtre éponyme d'Apollon
15	v. fin 321 av. J.-C.	*SEG*, 9, 1, 79 (liste de magistrats qui clôt le *diagramma)*	Αννικεριϛ Ἐτεάρχω (Cyrène)	Nomophylaque
16	v. 280 av. J.-C.	*SEG*, 20, 735 b, II, 60 (grande liste de souscripteurs)	Ἑλλανίδας Αννικεριος (Cyrène)	Souscripteur de la grande liste
17	v. 280 av. J.-C.	*SEG*, 20, 735 b, II, 45 (= *SEG*, 48, 2055, 40) (grande liste de souscripteurs)	Λῦσις Αννικεριος (Cyrène)	Souscripteur de la grande liste
18	v. 280 av. J.-C.	*SEG*, 20, 735 a, II, 13 (grande liste de souscripteurs)	Ζηνόδωρος Βακαλ[ος] (Cyrène)	Souscripteur de la grande liste
19	v. 280 av. J.-C.	*SEG*, 48, 2055, 13 (grande liste de souscripteurs)	Αρ]θαμμονος (Cyrène)	Souscripteur de la grande liste

20	v. 280 av. J.-C.	*SEG*, 48, 2055, 18 (grande liste de souscripteurs)	]ν Αρθαμμονος (Cyrène)	Souscripteur de la grande liste
21	III^{e} s. av. J.-C.[327]	*SECir*, 145, 1 (partie droite d'une base en marbre à droite du *Strategeion*)	Ιγισαντος (patronyme) (Cyrène)	Prêtre *telesphoros*
22	108/7 av. J.-C.	*SECir*, 209, 3	Υρατῳ[ιος] (Ptolémaïs)	Pédonome
23	108/7 av. J.-C.	*SECir*, 209, 6	[ ]αρχος Ιτθαλλαμμονος (Ptolémaïs. Juif ?)	Pédonome
24	108/7 av. J.-C.	*SECir*, 209, 7	[Παρα]ιβάτας Ιαλος (Ptolémaïs)	Pédonome
25	I^{er} av. J.-C.	*SEG*, 26, 1825, 5 (inscription honorifique du sanctuaire de Déméter)	Ἀριστις Ταβαλβιος (Cyrène)	Sculpteur
26	I^{er} av. J.-C.	*SEG*, 9, 132, 3 (dédicace des nomophylaques à Apollon Nomios)	Πρατομήδης Φιλαμμονος (Cyrène)	Nomophylaque
27	I^{er} s. av. J.-C.	*Inscr. Creticae* IV, 1950, n° 211	Ιαφθας Λύσιος Πτολεμαιεύς (Gortyne, Crète. Homme originaire de Ptolémaïs)	Proxène
28	v. I^{er} s. av. J.-C.	*SEG*, 20, 740, a, II, 9 (catalogue d'éphèbes)	Ιτθαννυραν Ἀπολλοδώρω (Cyrène)	Éphèbe
29	v. I^{er} s. av. J.-C.	*SEG*, 20, 740 a, III, 12 (catalogue d'éphèbes)	Φιλίσκον Δαχιος (Cyrène)	Éphèbe
30	v. 17/16 av. J.-C.	*SEG*, 9, 133, 14	Υρατθις Διονυσίω (Cyrène)	Nomophylaque
31	v. 4/3 av. J.-C.	*SEG*, 26, 1839, 13 B (liste d'éphèbes)	Ἀμμώνιος Φιλαμμον[ος] (Ptolémaïs)	Éphèbe
32	v. 4/3 av. J.-C.	*SEG*, 26, 1839, 14 B (liste d'éphèbes)	Ἀμμώνιος Αλδαμωνο[ς] (Ptolémaïs)	Éphèbe
33	v. 4/3 av. J.-C.	*SEG*, 26, 1839, 22 A (liste d'éphèbes)	[Ιτθ]αλαμμων Ἀπελλᾶ (Ptolémaïs. Juif ?)	Éphèbe
34	v. 4/3 av. J.-C.	*SEG*, 26, 1839, 16 B (liste d'éphèbes)	Ανυσ(σ)αν Ιαλος (Ptolémaïs)	Éphèbe

[327] La date a été apportée par C. Dobias-Lalou.

35	v. 4/3 av. J.-C.	*SEG*, 26, 1839, 21 A (liste d'éphèbes)	Ὑπερβάσσας Ιαλος (Ptolémaïs)	Éphèbe
36	v. 4/3 av. J.-C.	*SEG*, 26, 1839, 17 B (liste d'éphèbes)	Αισαγυς Δαχιος (Ptolémaïs)	Éphèbe
37	v. 3/4 ap. J.-C.	*SEG*, 20, 741, a, 7 (catalogue d'éphèbes)	Ιγισαν Ὀνομάρχω (Cyrène)	Triacatiarque
38	v. 3/4 ap. J.-C.	*SEG*, 20, 741, a, I, 22 (catalogue d'éphèbes)	Ὀνόμαρχος Ιγισαντος (Cyrène)	Éphèbe
39	v. 3/4 ap. J.-C.	*SEG*, 20, 741a, I, 32 (catalogue d'éphèbes)	Διονύσιος Υραθιος (Cyrène)	Éphèbe
40	v. 3/4 ap. J.-C.	*SEG*, 20, 741 a, I, 40	Μάγας Αιαλαντος (Cyrène)	Éphèbe
41	24/25 ap. J.-C.	Fadel Ali, M., Reynolds, J., « Some new inscriptions from Cyrenaica », *Afr. Rom.*, IX, Sassari, 1992, p. 117.	Nasamon fils d'Aialas (Messa)	Éphèbe
42	déb. I[er] s. ap. J.-C.	*SEG*, 20, 741, b, 13-14 (*graffiti* d'éphèbes)	Ιγισαν Βωλακλεῦς (Cyrène)	Éphèbe
43	déb. I[er] s. ap. J.-C.	*SEG*, 20, 741, c, 3 (*graffiti* d'éphèbes)	Ιτθαλλαμμων (Ιτθαλλαμμωνος) (Cyrène. Juif ?)	Éphèbe
44	Milieu I[er] s. ap. J.-C.	*SEG*, 9, 181, 4 (catalogue des sacerdoces d'Héra)	Λαβραμεα Βακαλος (Cyrène)	Prêtresse d'Héra
45	v. 59/61 ap. J.-C.	*SEG*, 20, 737, 14 (liste de nomophylaques)	Υρατ[θ]ιος (patronyme d'un inconnu) (Cyrène)	Nomophylaque
46	106 ap. J.-C.	*SEG*, 26, 1826, 14 (= *GIBM*, IV, 1057)	[Ηγι]σαντος (Cyrène)	Éphèbe
47	106 ap. J.-C.	*SEG*, 26, 1826, 18	Ηγισαντ[ος] (Cyrène)	Éphèbe
48	161 ap. J.-C.	*SEG*, 20, 742, I, 48 (catalogue d'éphèbes)	Ἰούλιος Ιαμβαρις (Cyrène)	Éphèbe
49	v. 180 ap. J.-C.	*SEG*, 9, 176, 33 (*stipes Dianae dedicatae*)	Βελυδρια ὀγ(κίας)	Prêtresse d'Artémis
50	v. 224/225 ap. J.-C.	*SEG*, 9, 128, 30 (dédicaces d'éphèbes à Mercure et Hercule)	Αὐρ(ήλιος) Ανυσ<σ>αν (Cyrène)	Éphèbe

51	v. 224/225 ap. J.-C.	*SEG*, 9, 128, 35 (dédicaces d'éphèbes à Mercure et Hercule)	Αὐρ(ήλιος) Ιαμβαρις (Cyrène)	Éphèbe
52	Époque romaine	*SEG*, 9, 420, 3	Α[νυ]σσαν - - αιτε (Taucheira)	Éphèbe ?

Dans ce tableau nous avons recensé tous les personnages qui portent un nom ou un patronyme libyque et dont nous connaissons le statut qu'ils revêtaient au sein des cités grecques de Cyrénaïque entre le V^e^ s. av. J.-C. et le III^e^ s. ap. J.-C. Ces fonctions sont très diverses.

Ainsi nous retrouvons la mention d'un athlète vainqueur à Olympie en 460 av. J.-C., et pour le IV^e^ s. av. J.-C., les noms libyques de trois officiers (dont un commandant de cavalerie et un commandant des peltastes) et de peut-être deux autres militaires, d'un démiurge et d'un nomophylaque, et les patronymes libyques d'un démiurge, d'un commandant d'infanterie légère mêlée à la cavalerie, d'un militaire et de deux stratèges, dont l'un, Philon fils d'Annikéris, avait exercé vers 345 av. J.-C. la fonction de triacatiarque tout comme son frère Callimaque, alors que son autre frère, Peithagoras, était prêtre éponyme d'Apollon. Philon participa également à la rénovation du grand autel d'Apollon à Cyrène v. 340 av. J.-C. Pour le III^e^ s. av. J.-C. nous n'avons relevé que les noms et/ou patronymes libyques de cinq souscripteurs de la grande liste[328] et d'un prêtre *telesphoros*, et pour la fin du II^e^ s. av. J.-C. ceux de trois pédonomes. Pour l'époque romaine, on note les noms ou patronymes libyques du sculpteur Aristis fils de Tabalbios, d'un proxène originaire de Ptolémaïs et résidant à Gortyne de Crète, de trois nomophylaques et de peut-être vingt éphèbes, les noms libyques d'un triacatiarque et de deux prêtresses d'Héra et d'Artémis. La prêtresse d'Héra porte d'ailleurs un nom et un patronyme libyques, car Labraméa est fille d'un Bakal.

Le fait que tous ces personnages soient connus grâce à l'exercice d'une magistrature, à l'éphébie, à des actes d'évergétisme ou à des qualités artistiques implique qu'ils faisaient partie du corps des citoyens ou qu'ils allaient le devenir, et donc qu'ils étaient totalement intégrés au milieu grec. Cependant, il est assuré que certains de ces personnages aient appartenu aux grandes familles de l'aristocratie cyrénéenne qui formaient l'élite de la cité. Ces grandes familles accaparaient les magistratures les plus en vue de celle-ci. D'ailleurs, les desservants et desservantes des cultes d'Apollon et d'Héra appartenaient aux mêmes grandes familles de Cyrène[329]. Ainsi rien ne prouve que ces hommes et ces femmes aient été des Libyens hellénisés plutôt que des Grecs ayant emprunté des noms libyens. Nous serions d'ailleurs plus sensible à la seconde proposition, la participation de Libyens, même hellénisés, à des magistratures aussi prestigieuses paraissant hautement improbable dans une cité aristocratique telle que Cyrène.

2.1.2.5. Une tradition onomastique libyenne ?

Il convient à présent de s'intéresser aux noms typiquement libyens qui se concentrent parfois de manière troublante au sein d'une même famille. Nous avons vu plus haut

[328] Sur la grande liste de souscripteurs, cf. *supra*, p. 144, n. 313.
[329] Laronde, A., « Prêtresses d'Héra à Cyrène », *Africa Romana*, Sassari, 1987, p. 286.

que l'anthroponyme n'est pas toujours le reflet fidèle de l'origine ethnique de l'individu, mais qu'il témoigne de l'attachement particulier que voue une personne ou une famille à un peuple ou à une culture qu'elle est amenée à côtoyer souvent. Les influences culturelles ont donc dû fonctionner dans les deux sens en Cyrénaïque : des Libyens empruntant des noms grecs et des Grecs empruntant des noms Libyens. Le constat que des Libyens aient emprunté des noms grecs s'explique par un processus d'acculturation qui s'est révélé être particulièrement important en Cyrénaïque. Mais dans le cas d'une famille d'origine grecque, le seul fait du lien ou de l'attachement de celle-ci à la culture libyenne n'explique pas pourquoi on a donné tant d'importance à faire porter par ses membres, parfois sur plusieurs générations, des noms libyens. La seule hypothèse plausible serait que ces familles étaient issues de mariages mixtes.

Dans les *latomies* de Taucheira d'époque augustéenne, trois dédicaces font figurer le nom libyen Αρταφαν[330]. Le plus âgé, Αρταφαν Αρταφαντος, serait mort à 35 ans aux environs de 26/25 av. J.-C. Les deux autres, Φίλων Αρταφαντος et Αρταφαν Αρταφαντος, sont morts vers 19/18 av. J.-C., à l'âge de 11 ans pour le premier, et de 8 ans pour le second. La filiation entre ces trois personnages est tout à fait possible. Le premier pourrait être le père des deux autres car à sa mort en 26/25 av. J.-C., les enfants étaient âgés de 4 et 1 ans (fig. 30).

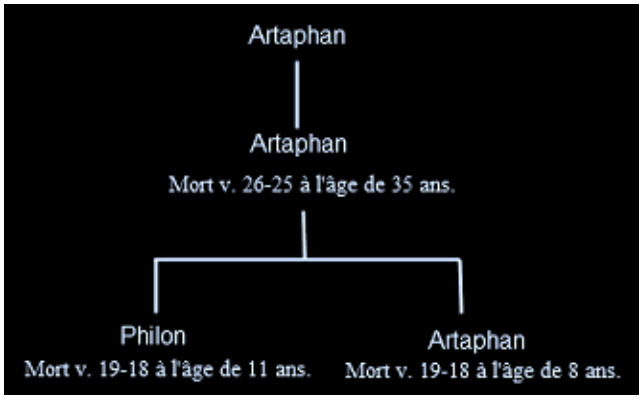


Fig. 30 : *Stemma* des Artaphan.

La transmission du nom libyen Αρταφαν se serait alors faite sur au moins trois générations : le grand-père ainsi que le père avaient pour nom Αρταφαν et ses fils se nommaient Φίλων et Αρταφαν. Cependant, il n'est pas assuré qu'il s'agisse bel et bien des membres d'une même famille, car comme le souligne L. Gasperini[331], les épitaphes ne se trouvent pas dans la même *latomia* : la première appartient à la onzième alors que les deux autres se trouvent dans la quinzième. Toutefois, la première et la troisième épitaphe indiquent qu'il existait une transmission du nom libyen Αρταφαν du père au fils.

Dans la liste d'éphèbes de Cyrène datée d'environ 3/4 ap. J.-C. se trouvent le nom et le patronyme libyen Ιγισαν. Le premier personnage, Ιγισαν Ὀνομάρχω (l. 7), est l'un des quatre triacatiarques préposés à la formation des éphèbes dont la liste est donnée ensuite. Le premier de ces éphèbes s'appelle Ὀνόμαρχος Ιγισαντος. Il ne fait aucun doute pour L. Gasperini qu'il s'agisse du père (le triacatiarque) et du fils (l'éphèbe). Nous aurions alors le grand-père Ὀνόμαρχος, le père Ιγισαν et le fils Ὀνόμαρχος. Ici nous avons l'exemple d'un premier

[330] Il ne faut cependant pas écarter la possibilité que ce nom ait pu être un nom perse.
[331] Gasperini, « Echi della componente autoctona », p. 410.

personnage qui, en donnant un nom libyen à son fils, a voulu perpétuer une tradition onomastique libyenne au sein de sa famille.

Un autre nom intéressant est celui d'Αννικερις. A. Laronde[332] a proposé de voir dans les personnages de Πειθαγόρας Αννικεριος, Καλλίμαχος Αννικεριος et Φίλων Αννικεριος, trois frères (fig. 31).

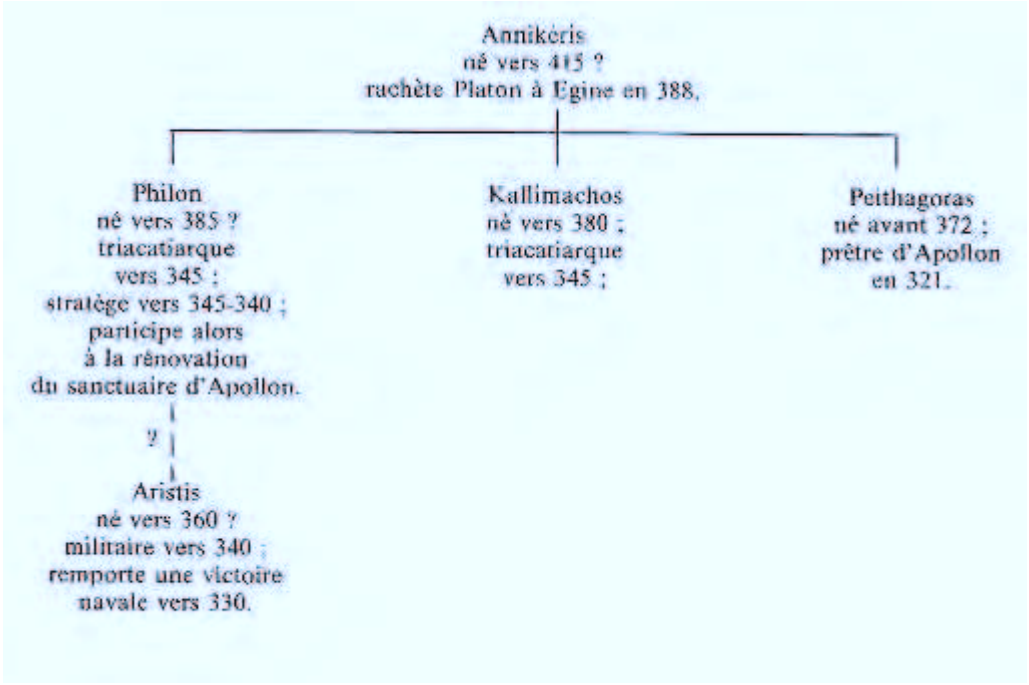


Fig. 31 : *Stemma* d'Annikéris (Laronde, A., *Libykai Historiai*, p. 118, n. 3).

Leur père Annikéris était un adulte en pleine activité en 388, car c'est à cette date qu'il racheta Platon, qui avait été vendu comme esclave à Égine par le tyran Denys l'Ancien, comme le relate Diogène Laërce : « Un certain Annikéris de Cyrène se trouvait là par hasard, et le racheta pour vingt mines, ou pour trente selon quelques-uns, et il le renvoya à Athènes auprès de ses amis ; ceux-ci renvoyèrent à Annikéris la somme qu'il avait déboursée ; mais il refusa de la prendre, en ajoutant qu'ils n'étaient pas les seuls qui fussent dignes de s'intéresser à la personne de Platon »[333]. Il est intéressant de constater que dans cette famille, appartenant à l'aristocratie cyrénéenne, seul le père porte un nom libyen, tandis que les enfants Πειθαγόρας, Καλλίμαχος et Φίλων ont des noms bien grecs. Avons-nous encore une fois affaire ici à un processus d'hellénisation au sein d'une même famille ? Il nous est impossible de répondre à cette question car nous ne connaissons pas l'origine d'Annikéris et le nom de son propre père.

Ces témoignages, et notamment les deux premiers, offrent la possibilité d'y voir une tradition onomastique libyenne. Le premier témoignage serait assez éloquent en terme d'hellénisation d'une famille d'origine libyenne. En effet, le fait que le père, Αρταφαν Αρταφαντος, possède à la fois un nom et un patronyme indigènes, peut nous conforter dans l'idée qu'il s'agisse d'un Libyen hellénisé. Nous avons d'autres exemples où les personnages portent un nom et un patronyme libyques. Nous pouvons citer Ανυσ(σ)αν Ιαλος, éphèbe à

[332] Laronde, *Libykai Historiai*, p.110-113.
[333] Diogène Laërce, *Vies des philosophes illustres*, III, 20 ; Laronde, *Libykai Historiai*, p. 112.

Ptolémaïs v. 4/3 av. J.-C.[334], l'éphèbe Nasamon, fils d'Aialas, qui avait inscrit son nom en 24/25 ap. J.-C. sur un bloc retrouvé dans les environs de Messa[335] et enfin une femme, Λαρα Λαραφίλη, dont le nom apparaît sur une base funéraire de Cyrène[336].

Cependant, pour chacun des cas précédemment cités, il est difficile de conclure que nous avons affaire à des Libyens hellénisés à qui l'on aurait octroyé le droit de cité et notamment lorsque les noms libyques se trouvent en alternance avec des noms purement helléniques. Au terme de cette étude d'onomastique libyque, il est impossible de trancher entre l'appartenance de ces noms ou patronymes libyques à des familles de souche libyenne évoluant en milieu grec ou à des familles d'origine grecque ayant tissé des liens particuliers avec des indigènes, bien qu'il soit très tentant d'attribuer une origine indigène à un personnage portant à la fois un nom et un patronyme libyques. Néanmoins cette étude reste pour nous essentielle car elle a permis de révéler toute la difficulté d'identifier des Libyens hellénisés. Cela prouve et renforce encore notre conviction que la Cyrénaïque est une région qui a subi une acculturation en profondeur de la composante libyenne[337]. D'ailleurs, l'usage de noms libyens dans les cités grecques a perduré longtemps avec la continuité de certains noms et des renouvellements avec l'apparition de nouveaux noms. Il faudrait alors plutôt se tourner vers l'emploi de supports épigraphiques semblant émaner de la population indigène afin de mieux saisir l'ampleur de l'hellénisation de ces populations, telles les stèles funéraires anthropomorphes qui connurent un succès sans précédent à l'époque romaine, et que nous étudierons dans un sixième chapitre.

2.2. Des cités cosmopolites

D'après l'analyse minutieuse d'A. Laronde, la population de la Cyrénaïque à l'époque hellénistique s'élevait à environ 628 000 habitants[338]. Cyrène et son territoire, qui comprenaient certainement la majorité de la population, devaient regrouper 300 000 habitants, le restant se partageant entre les autres cités et les tribus libyennes. Le chiffre de 300 000 habitants peut paraître élevé en comparaison des autres grandes *polis* grecques (telle Athènes, qu'A. Laronde prend comme exemple, et dont la population totale a été estimée entre 250 000 et 400 000 personnes[339]), mais il faut avoir à l'esprit que Cyrène est avant tout une colonie agricole, et si les colons avaient choisi de s'installer dans cette région, c'est qu'elle regorgeait de territoires fertiles. Comme nous l'avons vu plus haut, Cyrène était dirigée par un petit groupe d'aristocrates qui n'étaient autres que de grands propriétaires terriens, et c'est sur leurs terres que vivait la majorité de la population cyrénéenne : Cyrène n'existait qu'à travers sa *chôra* et grâce à elle. En effet, d'après les calculs d'A. Laronde, la *chôra* cyrénéenne regroupait les deux tiers de la population, soit environ 200 000 habitants, tandis que la densité urbaine comprise à l'intérieur des remparts de la cité, dont la superficie a été évaluée approximativement à 750 ha, s'élevait

[334] Reynolds, Masson, « Une inscription éphébique de Ptolémaïs », p. 98, 16 B (= *OGS* I, p. 254) ; cf. *supra.*, p. 130 et 148.
[335] Fadel Ali, Reynolds, « Some New Inscriptions », p. 117.
[336] *SECir*, 268 : Λαραφίλη Λαραφίλη (C. Dobias-Lalou pense plutôt lire : Λαρα Λαραφίλη).
[337] Cf. *infra*, p. 226 sq.
[338] Laronde, *Libykai Historiai*, p. 342.
[339] Les chiffres varient selon les auteurs. Pour M. H. Hansen (*La démocratie athénienne à l'époque de Démosthène*, Paris, 1993, p. 119-123) l'Attique aurait compté 300 000 habitants au IV^e^ s. av. J.-C. Voir également Corvisier, J.-N., Suder, W., *La population de l'antiquité classique*, Paris, 2000.

à peu près à 100 000 résidents[340]. Nous essaierons de comprendre comment la population des cités grecques de Libye s'était développée aussi largement au point d'atteindre un chiffre si élevé à l'époque hellénistique, et quels étaient les éléments qui la composaient.

2.2.1. Principales composantes de la population des cités grecques

Depuis l'origine de sa colonisation, la Cyrénaïque avait connu des vagues d'immigration successives. Sous les règnes des deux premiers Battiades, l'afflux de migrants provenait de la métropole Théra. Le fait que les Théréens aient formé le noyau le plus ancien de la population de Cyrénaïque, explique qu'on les ait regroupés dans la première des trois tribus établies par Démonax de Mantinée. Comme nous l'avons vu, ils devaient très certainement occuper à l'origine les trois tribus[341]. Les Théréens, ces colons de la première heure, n'allaient pas avoir à souffrir de l'arrivée massive de nouveaux arrivants à partir du règne de Battos II. Leur statut allait rester inchangé, voire allait se renforcer grâce au privilège de l'ancienneté qui était une valeur cruciale chez les Grecs, et notamment dans les colonies où on ne cessait de rappeler le récit légendaire de la fondation et de louer les origines de la cité[342]. Dès lors, le noyau originel de la population cyrénéenne occupait une place prédominante dans la cité. Les Théréens composaient l'élite, ils étaient les grands propriétaires terriens, les aristocrates, les mêmes qui s'étaient opposés aux insurgés soulevés par Thibron et avaient fait appel au satrape d'Égypte afin qu'on leur restitue leurs pouvoirs. Ils étaient peut-être deux cents à l'origine à s'être embarqués sur les deux pentécontores en direction de la Libye, auxquels étaient venus s'ajouter d'autres Théréens tout aussi attirés par la prospérité de la région[343].

Battos II, à qui l'on avait attribué le surnom de l'Heureux[344] peut-être en raison du succès de son recours à l'immigration[345], allait marquer durablement son époque. Les apports de colons en provenance de Théra étant devenus insuffisants, il entreprit de faire appel à tous les Hellènes (et non aux seuls Doriens), promettant à chacun un lot de terre. Ceux-ci affluèrent du Péloponnèse (d'Arcadie principalement)[346], de la Crète et des îles. Nous avons vu précédemment que la constitution de Démonax prévoyait de les intégrer dans les tribus selon leurs origines ethniques. Ainsi, Péloponnésiens et Crétois formaient la deuxième tribu, tandis que les Îliens étaient rangés dans la troisième[347]. Les colons en provenance des îles égéennes devaient être suffisamment nombreux pour qu'on les regroupe en une seule tribu, la tribu des Nésiotes. D'après l'interprétation de Fr. Chamoux[348] concernant un passage du chapitre XVII de la *Chronique de Lindos*[349], des Lindiens auraient pris part à cette immigration. Ces derniers devaient probablement se trouver dans la tribu des Nésiotes.

---

[340] Laronde, *Libykai Historiai*, p. 342 ; sur les remparts de la Cyrène hellénistique, d'un périmètre de 5 560 mètres, cf. Stucchi, S., *Cirene 1957-1966: un decennio di attività della missione archeologica italiana a Cirene*, Tripoli, 1967, p. 16.
[341] Cf. *supra*, p. 118 ; Chamoux, *Cyrène*, p. 139 sq.
[342] Cf. *infra*, p. 185-187.
[343] Chamoux, *Cyrène*, p. 114 et 128 ; Mossé, Cl., *La colonisation dans l'antiquité*, Paris, 1970, p. 38.
[344] Hérodote, IV, 159.
[345] Chamoux, *Cyrène*, p. 134.
[346] *Ibid.*, p. 90 ; Laronde, *Libykai Historiai*, p. 157. Sur les influences arcadiennes dans les cultes cyrénéens (Hermès et Zeus Lykaios), cf. *infra*, p. 291 et p. 402-403.
[347] Hérodote, IV, 161.
[348] Chamoux, *Cyrène*, p. 124-5.
[349] Blinkenberg, Chr., *La Chronique du Temple lindien*, Copenhague, 1912 ; id., *Lindos. Fouilles de l'Acropole 1902-1914*, II, *Les Inscriptions*, Berlin / Copenhague, 1941, p. 149 sq.

Cette immigration massive des années 575-570 fut pour Cyrène une sorte d'acte de refondation, ou de fondation nouvelle. Cette entreprise s'avérait si proche de l'image de la colonisation théréenne du VII^e^ siècle, que l'auteur de la *Chronique de Lindos* (99 av. J.-C.) avait sciemment confondu Battos I^er^ et Battos II : « Les Lindiens qui se sont joints aux fils de Pankis pour aller fonder Cyrène avec Battos ont consacré Pallas et le lion qu'Héraclès étouffe »[350]. Cependant, en élargissant l'origine des immigrants à tout le monde grec, l'histoire de Cyrène et de sa région prenait une direction radicalement opposée : tout en s'enrichissant de colons d'origines diverses, la Cyrénaïque s'ouvrait sur l'extérieur et n'allait pas tarder à conquérir de nouveaux marchés[351].

À l'époque hellénistique, la population grecque des cités et de leurs *chôrai* s'était enrichie grâce à l'apport d'un nouvel élément, la composante juive. Flavius Josèphe attribue l'installation des Juifs à Cyrène au temps de Ptolémée fils de Lagos, alors que la communauté juive d'Égypte était en pleine ascension[352]. La colonisation juive en Libye était alors liée à l'installation des Juifs en Égypte, et prit place dans des conditions similaires. Selon le témoignage de Strabon conservé par Flavius Josèphe : « la Cyrénaïque, placée sous la même domination que l'Égypte, a suivi son exemple sur bien des points, et notamment en accueillant avec faveur des colonies juives, qui s'y sont multipliées en observant leurs lois nationales »[353]. Ces colonies juives avaient dû être implantées en Libye sous le gouvernement de Magas, la Coelé-Syrie et la Palestine ayant été conquises par Ptolémée en 301[354]. Josèphe écrivait que : « Ptolémée, fils de Lagos et Alexandre entretenaient la même opinion concernant ceux-ci (les Juifs) qui étaient installés à Alexandrie ; Ptolémée leur confia des forteresses à travers l'Égypte, présumant qu'ils les garderaient loyalement et bien, et comme il désirait renforcer sa mainmise sur Cyrène et sur les autres cités de Libye, il envoya une part des Juifs y vivre »[355]. La première installation juive en Égypte et en Libye revêtait un caractère militaire et le terme employé par Josèphe lorsqu'il citait les « groupes organisés » (συντάγματα) de Juifs, appartient en effet à la sphère de l'organisation militaire[356]. Mais la vision de Flavius reste très schématique, certains Juifs étant installés dans la *chôra* comme clérouques[357]. Cependant, il est fort probable que Ptolémée ait compté sur l'élément juif qu'il considérait comme loyal et fidèle au régime ptolémaïque, afin d'installer durablement son contrôle sur les Grecs de Libye, et notamment sur Cyrène[358]. Selon Flavius Josèphe, les Juifs de Cyrène bénéficiaient de certains privilèges, comme de droits égaux devant la loi (ἰσονομία) avec les habitants de leur cité. Il ajoutait plus loin qu'Auguste leur reconfirma le privilège de l'ἰσοτελεία, soit de l'égalité devant le paiement des taxes[359]. Cependant, bien que

---

[350] Chamoux, *Cyrène*, p. 125.
[351] Cf. Laronde, A., « Les Cyrénéens dans les Cyclades du IV^e^ s. au I^er^ s. av. J.-C. », dans E. Lanzillotta, D. Schilardi (éds.), *Le Cicladi ed il mondo egeo. Atti del Seminario internazionale di studi (Roma 19-21 nov. 1992)*, Rome, 1993, p. 113-119.
[352] Mélèze-Modrzejewski, J., *Les juifs d'Égypte de Ramès II à Hadrien*, Paris, 1991, p. 65 (ci-après *Les Juifs d'Égypte*).
[353] Strabon, ap. Flavius Josèphe, *Ant. Jud.*, XIV, 7, 2 (115).
[354] Laronde, *Libykai Historiai*, p. 361.
[355] Flavius Josèphe, *Contre Apion*, II, 44 (traduction de L. Blum, Paris, 1972, p. 66).
[356] Applebaum, *Jews and Greeks*, p. 132.
[357] Mélèze-Modrzejewski, *Les juifs d'Égypte,* p. 64-75.
[358] Cf. le *diagramma* de Ptolémée (*SEG*, 9, 1, § 11, l. 72) qui nous informe sur le stationnement d'une garnison à Cyrène.
[359] Flavius Josèphe, *Ant. Jud.*, XVI, 6, 1 (160 et 161).

certains Juifs, hellénisés[360], aient reçu le droit de cité[361], les citadins grecs se refusaient d'admettre un statut d'égalité entre leurs propres organisations urbaines et le *politeuma* juif, celui-ci devant s'acquitter d'un μετοίκιον[362]. Cette différence de traitement, le nombre toujours accru de Juifs en Cyrénaïque, l'écart se creusant entre les Juifs les plus pauvres et une minorité prospère[363], et les événements de Judée de 66 – 70, sont autant d'éléments déclencheurs qui provoquèrent l'embrasement de la région par les Juifs et sa propagation à l'Orient de 115 à 117 ap. J.-C.

Avant la révolte juive, la population romaine était alors peu nombreuse et plutôt pauvre[364]. Une inscription retrouvée à Ptolémaïs relate l'établissement d'une colonie de Pompée, constituée sans doute d'anciens pirates[365]. Puis, durant la période comprise entre la création de la province romaine de Cyrénaïque et la révolte juive, la composition de la population resta à peu près la même, bien que quelques immigrants d'origines diverses s'y ajoutèrent. Des soldats romains avaient dû être installés dans les garnisons frontalières de la région devenue sujette de Rome[366]. Finalement, après avoir réprimé violemment la révolte juive, Trajan, et à sa suite Hadrien, œuvrèrent au repeuplement et à la reconstruction de la Cyrénaïque[367]. À la fin de son principat, Trajan avait envoyé 3 000 vétérans dans la région sous la conduite de P. Gavius Fronto[368]. Hadrien poursuivit la même politique que son prédécesseur, comme il en fait état dans une lettre adressée aux Cyrénéens en 134 où il mentionne le repeuplement de Cyrène[369]. Pour ce faire, il semble qu'il ait fait appel à des Doriens, et peut-être même à des Lacédémoniens[370]. De plus, Hadrien avait entrepris de repeupler le port de Cyrène, et avait établi une centuriation dans la zone s'étendant à l'ouest d'Apollonia. Afin de remercier l'empereur, les Apolloniates lui décernèrent le titre d'οἰκιστής en 129[371].

---

[360] Sur la présence de noms juifs dans le catalogue d'éphèbes de 3/4 ap. J.-C., cf. *SEG*, 20, 741 ; Applebaum, S., « Jewish Status at Cyrene in the Roman Period », *La Parola del Passato*, 19, 1964, p. 292 ; Laronde, A., « La Cyrénaïque romaine, des origines à la fin des Sévères (96 av. J.-C. – 235 ap. J.-C.) », *ANRW*, II, 10, 1, 1988, p. 1045 (ci-après « La Cyrénaïque romaine »).

[361] Des noms juifs ont été relevés sur des listes éphébiques d'époque romaine à Cyrène (7/6 av. J.-C.) et à Ptolémaïs (13 av. J.-C.), tandis que les listes éphébiques d'époque ptolémaïque n'en contiennent aucun. Cf. Applebaum, *Jews and Greeks*, p. 185 ; Luni, « Documenti », p. 223-284 ; Legras, B., Néotês. *Recherches sur les jeunes Grecs dans l'Égypte ptolémaïque et romaine*, collection Hautes Études du Monde gréco-romain, 26, EPHE, IV^e^ Section, Genève, 1999, p. 147. Parmi ces Juifs devenus citoyens nous possédons l'exemple d'un Juif, Elazaros fils de Jason, qui exerçait la fonction de nomophylaque en 60/1 : *SEG*, 20, 737, l. 8 ; Applebaum, S., « Jewish Status », *op. cit.*, p. 293 ; id., *Jews and Greeks*, p. 178 ; Laronde, « La Cyrénaïque romaine », p. 1045.

[362] Applebaum, *Jews and Greeks*, p. 185 ; Laronde, « La Cyrénaïque romaine », p. 1043.

[363] En 73 ap. J.-C. le nombre de Juifs fortunés s'élevait à 3000 selon Flavius Josèphe (*Bell. Jud.*, VII, 11, 2, 445).

[364] Selon un édit d'Auguste (*SEG*, 9, 8, l. 4-6), les seuls Romains à posséder un cens supérieur à 2500 deniers, soit 10000 sesterces, en Cyrénaïque, étaient au nombre de 215, cf. Laronde, « La Cyrénaïque romaine », p. 1027.

[365] Reynolds, J., « Cyrenaica, Pompey and Cn. Cornelius Lentulus Marcellinus », *JRS*, 52, 1962, p. 97-103 ; Laronde, « La Cyrénaïque romaine », p. 1012.

[366] Reynolds, J., « Libyans and Greeks in rural Cyrenaica », *QAL*, 12, 1987, p. 382.

[367] Cf. *infra*, p. 497 sq.

[368] *SEG*, 17, 584 (inscription d'Antalya, en Turquie : Turk Tarih Belleten, 11, 1947, p. 101-104, n° 19) ; Fraser, P. M., « Hadrian and Cyrene », *JRS*, 40, 1950, p. 84, n. 37 ; Laronde, « La Cyrénaïque romaine », p. 1049.

[369] Fraser, P. M., *op. cit.*, p. 78 ; Olivier, J. H., *Marcus Aurelius. Aspects of Civic and Cultural Policy in the East*, *Hesperia*, suppl. 13, Princeton, 1970, p. 96 sq., n° 7 ; Laronde, « La Cyrénaïque romaine », p. 1050.

[370] Laronde, « La Cyrénaïque romaine », p. 1051.

[371] *IG*, II, 3306 ; Laronde, « La Cyrénaïque romaine », p. 1049.

2.2.2. Les catégories juridiques

Au I[er] s. av. J.-C., Strabon avait remarqué que les habitants de Cyrène étaient rangés selon quatre catégories suivant cet ordre : les citoyens, les paysans, les métèques et les Juifs[372]. La composition juridique de la population cyrénéenne décrite par Strabon intervient lors de la période de transition du royaume ptolémaïque à l'autorité provinciale romaine qui se situe entre 96 et 74 av. J.-C., et est en relation avec les événements des années 88/6 av. J.-C., lorsque Lucullus est envoyé à Cyrène pour réprimer la révolte[373]. Les Juifs sont rangés à côté du groupe des métèques où ils forment une catégorie à part, un *politeuma*. Les colonies juives installées en Cyrénaïque par Ptolémée s'y étaient « multipliées en observant leurs lois nationales »[374]. Bien qu'un petit nombre de Juifs aient acquis la citoyenneté, les Grecs avaient refusé de les inclure dans la catégorie des citoyens[375]. Les Grecs avaient justifié leur attitude en faisant valoir leur non-participation aux cultes, leur activité missionnaire et leur exclusion volontaire de la cité (*politeuma*). Cela avait certainement dû faire naître chez les Juifs une sorte de sentiment d'infériorité, qui aurait pu être une des causes de la révolte qu'ils provoquèrent en 115.

Ceci nous amène à reconsidérer le statut des Libyens tel qu'il était perçu par les Grecs. Il est intéressant de constater que les Libyens ne formaient pas l'une des catégories présentées par Strabon. Mais Strabon ne constitue pas toujours une source fiable. Le géographe avait certainement sa propre vision de la société, ne correspondant pas forcément à la réalité. Cependant, et seulement dans l'hypothèse où ce témoignage s'avèrerait vraisemblable, il faudrait sans doute déduire de cette absence que ceux des Libyens, qui avaient été fortement hellénisés et qui participaient à la vie économique de la cité, se trouvaient totalement intégrés à la population grecque. Cette forte intégration expliquerait qu'ils ne soient jamais mentionnés dans nos sources comme faisant partie d'une classe à part. De plus, nous n'avons retrouvé à ce jour aucun témoignage faisant état d'une quelconque révolte libyenne qui aurait eu pour cause une négation de leur statut[376]. Aucun terme ne désigne les Libyens dans l'Antiquité, mis à part le terme de Λίβυς qui était employé couramment en dehors de la Cyrénaïque pour désigner tantôt les Grecs de Libye, tantôt les autochtones[377]. Cependant, il est peut-être possible de reconnaître leur présence à travers l'emploi de quelques termes suggestifs.

À côté de la première catégorie composée des citoyens, selon Strabon, se trouvent les paysans, ou γεωργοί, qui correspondent sans doute aux agriculteurs de la *chôra*, dépendant ou non des *kômai*[378]. Il est difficile de dire si cette catégorie comprenait également les Libyens sédentaires qui vivaient du travail de la terre. Bien que la composition de ce groupe nous échappe, nous pouvons affirmer avec certitude que l'opposition de ce groupe à celui des citoyens signifie qu'il était dépourvu de tous droits politiques. Donc ce groupe devait comprendre des paysans ou des agriculteurs vivant à l'extérieur des remparts des cités dont ils dépendaient et ne bénéficiant pas de la citoyenneté. Ces paysans ne sont pas à confondre

[372] Strabon, ap. Flavius Josèphe, *Ant. Jud.*, XIV, 7, 2 (115).
[373] Applebaum, *Jews and Greeks*, p. 176 ; Laronde, *Libykai Historiai*, p. 423.
[374] Strabon, ap. Flavius Josèphe, *Ant. Jud.*, XIV, 7, 2 (115).
[375] Applebaum, *Jews and Greeks*, p. 176.
[376] Cf. *infra*, 3.1., p. 161-173.
[377] Sur le nom Λίβυς attesté dans le monde grec, cf. *supra*, 137-138.
[378] Sur le réseau des *komai* du haut plateau cyrénéenn cf. *supra*, p. 95-99.

avec les grands propriétaires terriens qui habitaient les *kômai* ou les *pyrgoi*[379], car ceux-ci faisaient certainement partie du corps civique[380]. Par ailleurs, nous ne pensons pas qu'il faille réduire les γεωργοί de Strabon aux paysans des *kômai* à la suite d'A. Laronde. En effet, rien n'indique que ces paysans dépendaient uniquement des bourgades agricoles installées sur le territoire de Cyrène. Le terme de γεωργοί employé par Strabon devait sans doute plutôt s'appliquer à l'ensemble des paysans qui travaillaient sur les domaines agricoles de la cité et qui pouvaient être établis aussi bien dans des habitats groupés correspondant aux *kômai* que dans des habitats dispersés composés par les nombreuses fermes agricoles qui jalonnent le territoire de Cyrène.

Dans une épigramme composée en l'honneur du roi Magas, le dédicant, Eupolémos, consacre une victoire au roi ὅφρα υπὸ τᾶιδε ι σκῆπτρά τε καὶ λαοὺς καὶ πτολίεθρα σαοῖ (« afin que sous son patronage il sauvegarde ses sceptres, ses peuples et ses cités »)[381]. L'emploi du triptyque σκῆπτρά / λαοί / πτολίεθρα par l'auteur de l'épigramme a suscité de nombreuses interrogations de la part des commentateurs. Selon C. Dobias-Lalou[382], ce triptyque comporte deux niveaux de lecture. Il est tout d'abord épique. Une épigramme n'est autre qu'une composition littéraire s'inscrivant dans une tradition poétique remontant à Homère. Ainsi, il est risqué de lui attribuer une valeur politique ou sociale très précise. Les σκῆπτρά représentent le *basileus*. L'opposition *basileus* / λαοί date de l'époque mycénienne[383]. Les λαοί étaient des hommes qui obéissaient à un chef, des guerriers ou des hommes du peuple assistant, puis participant, aux délibérations et décisions. Le pluriel n'implique pas alors des groupes ethniques différents. Cependant, c'est le second niveau de lecture, contemporain du monument, qui a orienté la réflexion de Fr. Chamoux. Dans son commentaire, il identifie les λαοί avec les tribus indigènes[384], par amalgame, semble-t-il, avec l'emploi de ce même terme pour qualifier en Égypte les Égyptiens qui étaient des hommes libres, mais n'avaient pas accès à la citoyenneté[385]. L'identification de Fr. Chamoux tient aussi certainement au fait que le terme λαοί dans l'épigramme s'oppose à πτολίεθρα (πόλιες), les cités. Les λαοί désigneraient bien alors des hommes qui n'avaient pas le droit à la *polis*[386].

Par ailleurs, le binôme λαοί / πτολίεθρα trouve peut-être un écho dans τὰς πόλιας / τὰ κατὰ τὰν χώραν ἔθνεα de l'inscription honorifique de Cyrène, bien que celle-ci date

---

[379] Les *pyrgoi* étaient très nombreux dans la *chôra* de Cyrène. Ces bâtiments construits en hauteur s'apparentaient à des tours fortifiées et servaient à la conservation des récoltes et à la défense. Ils se trouvaient aussi bien dans chacune des *kômai* qu'à l'extérieur de celles-ci où ils étaient accompagnés ou non par d'autres constructions de moindre importance. Sur ce point, cf. Laronde, *Libykai Historiai*, p. 337 sq. ; *infra*, p. 601 sq.

[380] L'organisation politique des bourgades agricoles était calquée sur celle de la cité dont elle dépendait, comme il ressort des décrets émanant de Mgernès (?) et d'el-Gubba : cf. *SEG*, 9, 354 et *SEG* 9, 348 ; cf. l'étude que leur a consacrée A. Laronde, *Libykai Historiai*, p. 334-340 ; sur el-Gubba, cf. *supra*, p. 95.

[381] Traduction de Fr. Chamoux, « Épigramme de Cyrène en l'honneur du roi Magas », *BCH*, 82, 1958, p. 574 ; *SEG*, 17, 817. Le roi Magas régna sur Cyrène entre 300 et 250 et il faut signaler qu'à cette époque les cités étaient alors au nombre de trois (Cyrène, Barcé et Euhespérides), cf. Chamoux, Fr., « Le roi Magas », *Revue Historique*, 216, 1956, p. 24.

[382] Dobias-Lalou, C., « *Polis* et *chôra* en Cyrénaïque : le dossier épigraphique », *Karthago* 24, *Cités, ports et campagnes de la Cyrénaïque gréco-romaine*, Paris, 1999, p. 145-146.

[383] Cf. Carlier, P., *La royauté en Grèce avant Alexandre,* Strasbourg, 1984, voir *laos* et *laoi* dans l'index p. 544.

[384] Chamoux, Fr., « Épigramme de Cyrène », *op. cit.*, p. 579.

[385] Ce témoignage se rapporte à Polybe qui visita l'Égypte sous le règne de Ptolémée Physcon : dans Strabon, XVII, 1, 12. Voir aussi *Pap. Rev. Laws*, 42, l. 11-16 ; *PSI*, IV, 380, l. 5.

[386] Dobias-Lalou, C., « Polis et chôra », *op. cit.*, p. 146.

du II^e^ ou du I^er^ s. av. J.-C.[387]. Cette dernière expression est la seule véritablement claire. Elle oppose les cités aux peuples habitant la campagne. Selon C. Dobias-Lalou, le pluriel ἔθνεα peut recouvrir deux réalités. Soit le terme désigne divers groupes ayant des statuts identiques, associés à chacune des cités, soit il définit des groupes de statuts variés sans lien spécifique avec telle ou telle cité[388]. La composition juridique de ces populations de la campagne reste incertaine. Cependant, il est assuré qu'elles ne devaient pas jouir de l'intégralité des droits politiques. Ainsi, les λαοί et les ἔθνεα seraient sans doute à mettre en parallèle.

Un autre rapprochement peut-être effectué avec le couple ὄκλος / πόλιας du décret de Taucheira-Arsinoé, probablement contemporain ou légèrement plus tardif que l'inscription de Cyrène[389]. Ce décret honorifique vante les mérites d'Aleximachos qui avait assuré le ravitaillement en céréales des ὄκλοι en période de guerres libyques[390]. D'après C. Dobias-Lalou un parallèle est à effectuer entre les termes ὄκλοι et ἔθνεα, tous deux étant employés au pluriel. De plus, l'utilisation du pluriel pour ὄκλοι et ἔθνεα correspond à πόλιες au pluriel et contribue à faire de ces peuplades des groupes de statuts peut-être divers et d'implantations variées[391]. La signification qu'il convient de donner à ὄκλοι a été longtemps discutée[392] et reste aujourd'hui encore assez floue. Cependant, comme l'avait remarqué A. Laronde, le fait que la cité se soit souciée du ravitaillement des ὄκλοι pourrait signifier qu'ils « constituaient une catégorie juridique assez liée à la cité […] sans que toutefois ils puissent se confondre avec le corps civique proprement dit »[393]. Il en vient alors à confondre les ὄκλοι avec les γεωργοί de Strabon qui, nous l'avons vu, formaient aux côtés des citoyens la deuxième catégorie.

Ainsi, λαοί, ὄκλοι et τὰ κατὰ τὰν χώραν ἔθνεα revêtaient peut-être la même réalité juridique en désignant les populations qui habitaient les *chôrai* des cités grecques et qui étaient dépourvues de droits civiques. Ces groupes ne sont donc pas à confondre avec les périèques qui, aux côtés des Théréens, composaient la première tribu établie par Démonax de Mantinée. En effet, ces derniers jouissaient probablement des droits civiques à peu près sans restriction, mais ne devaient avoir de droits politiques que dans les limites de l'administration communale. Ce qui ressort de ces trois inscriptions, l'épigramme d'Eupolémos, l'inscription honorifique de Cyrène et le décret de Taucheira-Arsinoé, c'est que l'on a tenté de définir par des termes différents une catégorie de population qui vient juste après celle des citoyens habitant les cités, comme si cette situation était exceptionnelle et rare dans le monde grec. Si nous suivons le raisonnement d'A. Laronde, il est tout à fait possible que cette catégorie de population corresponde aux γεωργοί de Strabon. En tout cas, il devait

[387] *SEG*, 20, 729 ; cf. Dobias-Lalou, C., « Polis et chôra », *op. cit.*, p. 145.
[388] Dobias-Lalou, C., « Polis et chôra », *op. cit.*, p. 145.
[389] *SEG*, 26, 1817, l. 11-13 et l. 53-54 ; cf. la traduction donnée par A. Laronde, *Libykai Historiai*, p. 474.
[390] Cf. *infra*, p. 161 sq.
[391] Dobias-Lalou, C., « Polis et chôra », *op. cit.*, p. 145.
[392] Moretti, L., « Un decreto di Arsinoe in Cirenaica », *Rivista di Filologia e di Istruzione Classica*, 104, 1976, p. 389 (= *Tra epigrafia e storia. Scritti scelti e annotati*, Rome, 1990, p. 69) ; Reynolds, J., « A civic decree from Tocra in Cyrenaica », *Archeologia classica*, 25-26, 1973-1974, p. 625 et 630 ; Laronde, *Libykai Historiai*, p. 477 ; Dobias-Lalou, C., « Polis et chôra », *op. cit.*, p. 145.
[393] Laronde, *Libykai Historiai*, p. 477.

certainement s'agir d'une population assez importante pour que la cité subvienne à ses besoins en cas de crise.

Nous pouvons désormais exclure l'assertion de Fr. Chamoux, selon laquelle les λαοί représentaient les tribus libyennes. En effet, λαοί, ὄκλοι et τὰ κατὰ τὰν χώραν ἔθνεα auraient pu être composés de Libyens sédentaires et de Grecs vivant dans la *chôra*. Les territoires des cités grecques étaient sans doute densément occupés, comme nous l'avons vu pour la *chôra* de Cyrène qui accueillait peut-être près de 200 000 habitants. D'ailleurs, A. Laronde écrivait : « Il y avait de grands propriétaires fonciers, les aristocrates qui ont généralement dominé la cité, mais il devait y avoir aussi une solide propriété moyenne, supérieure à celle des autres régions grecques, et ce fait expliquerait sans doute la solidité de la société cyrénéenne, qui, en dehors de quelques convulsions épisodiques, a connu une remarquable stabilité »[394]. Les domaines agricoles, qu'ils dépendent de la grande ou de la moyenne propriété, devaient être activement exploités grâce à une importante main d'œuvre paysanne composée de Grecs et de Libyens résidant dans la campagne environnante[395]. Il semble que le caractère exceptionnel de cette situation propre à la Libye grecque aurait été difficile à transcrire, à interpréter, d'où le caractère assez vague du vocabulaire utilisé dans les inscriptions.

En somme, la présence de l'élément indigène au sein des cités grecques et de leurs territoires est difficilement perceptible, voire quasiment transparente. L'explication de ce phénomène est peut-être à chercher du côté de l'hellénisation des Libyens. Il semble qu'ils n'y aient pas été réfractaires, et qu'elle se soit déroulée sans heurt. En effet, les Grecs paraissent n'avoir remis en cause ni le statut, ni le mode de vie des indigènes. Les Libyens ont été si fortement hellénisés que leur présence en est devenue imperceptible. Mais ces derniers auraient gardé leur propre mode de vie, chaque tribu étant régie par des rois, et donc n'auraient jamais fait partie du corps civique ni du corps politique, sauf à titre exceptionnel. Ceci expliquerait l'existence, dans la limite des territoires des cités, d'importants espaces laissés vides devant servir aux déplacements des tribus. Ainsi, l'intégration de l'élément indigène à la vie des cités grecques aurait facilité cette entente cordiale.

Il semble que la présence libyenne au sein des territoires des cités grecques ait été bien acceptée par les colons. Peut-être s'étaient-ils même entendus sur la part des terrains à allouer aux indigènes. Aussi un partage équitable des terres était-il le garant de la stabilité de la région et des rapports entre Libyens et Grecs, et seule une remise en cause de ce partage pouvait entraîner le soulèvement des indigènes.

[394] Laronde, A., « L'exploitation de la *chôra* cyrénéenne à l'époque classique et hellénistique », *CRAI*, 140, 2, 1996, p. 526.
[395] Cf. *infra*, p. 604-608.

3. Les rapports politiques entre les Gréco-Romains et les Libyens

Afin de saisir toute la complexité des rapports politiques entre les populations gréco-romaines et libyennes, il convient tout d'abord d'entreprendre une distinction tranchée entre les formes de conflits qui opposèrent les Grecs aux Libyens à partir de la seconde moitié du VI^e^ siècle jusqu'au début du III^e^ s. av. J.-C. Les tribus qui vivaient dans le voisinage des cités grecques et qui étaient pour la plupart hellénisées (Asbystes et Bakales) ne devaient pas avoir les mêmes revendications que les tribus vivant en marge de la zone d'influence grecque, à savoir les Nasamons et les Marmarides. Nous nous efforcerons ensuite d'étudier l'évolution des rapports politiques entre ces deux groupes ethniques à l'époque romaine. Les sources littéraires et épigraphiques sont nos meilleurs témoins sur ces relations, que nous essaierons de suivre de manière chronologique pour chacun des deux groupes de Libyens, soit ceux du voisinage et ceux des marges.

3.1. Les conflits à l'époque classique et hellénistique

Les relations entretenues par les Libyens du voisinage avec les Grecs ont été dans l'ensemble plutôt pacifiques, voire même parfois amicales, hormis les deux conflits qui éclatèrent dans la seconde moitié du VI^e^ s. av. J.-C. À l'inverse, les Libyens installés sur les marges de la zone d'influence grecque lancèrent des attaques fréquentes à l'encontre des cités et de leurs territoires.

3.1.1. Conflits entre Grecs et Libyens du voisinage : revendications territoriales

Les Libyens qui habitaient au plus proche des Grecs ne semblent pas avoir été une menace pour la colonie dans les premiers temps de son existence. Les Grecs en fins stratèges avaient dû passer un accord avec ces populations du voisinage reposant sur un partage des terres propres à l'élevage extensif et propres à l'agriculture. Ainsi, grâce à ce *modus vivendi*, les relations avaient été tout d'abord pacifiques. Ce ne fut qu'à partir du règne de Battos II (583-après 570) que les rapports se dégradèrent. Le recours à l'immigration massive opéré par le troisième Battiade fut à l'origine de ce déséquilibre. Les lots de terre promis aux nouveaux immigrants hellènes avaient été pris sur les domaines réservés aux Libyens. Se sentant spoliés, ces derniers n'avaient pas eu d'autre choix que de se rebeller contre l'autorité grecque. Deux conflits opposèrent les colons aux autochtones. Le premier qui se déroula à Irasa fut remporté par les Grecs (vers 570), tandis que le second fut gagné par les Libyens à Leukôn sous le règne d'Arcésilas II (après 570). Puis la fin du VI^e^ siècle marqua un retour des relations pacifiques. Il n'était alors plus question d'animosité de la part des populations libyennes, qui s'allièrent aux Grecs face aux envahisseurs Perses du général Aryandès venus en Libye à la demande de Phérétimé afin de châtier les meurtriers de son fils Arcésilas III à la fin du VI^e^ s. Puis nous retrouvons ces mêmes Libyens quelques siècles plus tard luttant aux côtés des Grecs dans la guerre qui les opposait à Thibron vers 323 av. J.-C.

3.1.1.1. Bataille d'Irasa (v. 570)

Il fallut attendre le règne de Battos II pour que nos sources mentionnent le premier conflit qui opposa les Grecs aux Libyens. Comme nous l'avons vu précédemment, au début du VI^e^ s. av. J.-C., le roi décida de faire appel à l'immigration afin de renforcer la présence

grecque en Cyrénaïque[396]. L'apport d'immigrants théréens étant devenu insuffisant, il se tourna vers l'ensemble des Hellènes en leur promettant à chacun un lot de terre. Selon Hérodote, Apollon lui-même avait soutenu l'entreprise du Battiade en faisant déclarer par la Pythie : « Et celui qui viendra dans l'aimable Libye après l'heure du partage de la terre, je dis que, par la suite, celui-là en aura du regret »[397]. Ainsi les Grecs affluèrent du Péloponnèse, de la Crète et des îles et réclamèrent les terres qu'on leur avait garanties. Les lots de terres furent prélevés sur les domaines attribués à l'origine aux Libyens. Aussi les Grecs avaient-ils préféré rompre le pacte établi par les premiers colons avec les Libyens, qui reposait sur un partage équitable des terres, et qui était le seul garant de bonnes relations de voisinage. Ils avaient sous-estimé l'importance que revêtait la terre aux yeux des Libyens. Ces derniers, se sentant trahis par les Cyrénéens, ne tardèrent pas à exprimer leur mécontentement : « amputés d'une bonne part du territoire, les Libyens du voisinage et leur roi, qui avait nom Adicran, se jugeant dépouillés de leur pays et gravement offensés par les Cyrénéens, firent appel au roi d'Égypte Apriès et se soumirent à lui »[398]. Hérodote, qui constitue notre source principale sur ce conflit, ne précise pas le nom de la tribu, mais il devait certainement s'agir des Asbystes qui habitaient dans le voisinage de Cyrène. Précisons que ces Libyens, qui étaient hellénisés, continuaient à être régis par un roi[399]. Ils possédaient donc leur propre organisation politique. Cependant, il semble qu'ils n'aient pas été organisés militairement et apparaissent incapables de soutenir seuls une révolte contre Cyrène[400].

Ainsi, ils demandèrent l'aide du pharaon Apriès vers 570 av. J.-C. et se placèrent sous sa protection. Bien que les Asbystes, tout comme les autres peuples libyens de Cyrénaïque, n'aient été à aucun moment de leur histoire les vassaux du pharaon[401], ils entretenaient sans doute depuis longtemps de bonnes relations avec les Égyptiens. À partir de Ramsès II les pharaons commencèrent à recruter des mercenaires parmi les Libyens Meshwesh (Mâchaouach) et Kehek[402]. Ceux-ci constituèrent des colonies militaires dans la vallée du Nil, mais bien que ces colonies aient adoptées les mœurs des Égyptiens, elles demeurèrent régies par des chefs libyens. Elles prirent tellement d'importance en Égypte, qu'elles en vinrent à donner naissance à de véritables chefferies libyennes totalement assimilées à la culture égyptienne. Ainsi, l'une de ces chefferies libyennes installée à Boubastis fournit un pharaon à l'Égypte en 950, Sheshonq I^{er}, fondateur de la XXII^{e} dynastie, désigné par les annales thébaines des pontifes d'Amon comme « Grand Chef des Mâ(chaouach) »[403]. De plus, le territoire des pharaons de la dynastie saïte, dont Apriès faisait partie en étant le cinquième pharaon de la XXVI^{e} dynastie, se superposait plus ou moins aux anciennes chefferies libyennes. Les liens étroits qui unissaient les Libyens au régime politique égyptien depuis le début du I^{er} millénaire, expliquent que les Asbystes aient fait appel à l'armée d'Apriès.

[396] Sur l'immigration sous le règne de Battos II, cf. *supra*, p. 117-118 et 154-155.
[397] Hérodote, IV, 159.
[398] *Ibid.*
[399] Le nom du roi, Adicran, est indubitablement libyen : cf. *supra*, p. 129.
[400] Lazzarini, M. L., « Libyi nell'esercito di Cirene », *QAL*, 12, 1987, p. 171 ; Cf. Colin, *Les peuples libyens*, p. 90, selon qui les Libyens n'auraient peut-être pas pris part aux combats.
[401] Chamoux, *Cyrène*, p. 59.
[402] *Ibid.*, p. 57 ; sur les Meshwesh, cf. *supra*, p. 2, 205-206 et 209.
[403] Grimal, N., *Histoire de l'Égypte ancienne*, Paris, 1988, p. 415. Cf. Yoyotte, J., *Les principautés du delta au temps de l'anarchie libyenne*, IFAO, Le Caire, 2012 (2^{e} édition revue et augmentée de *Mélanges Maspero*, I, 4, 1961), p. 27 et p. 68-81.

L'expédition envoyée par le pharaon devait être composée essentiellement d'Égyptiens[404]. Selon Hérodote, la rencontre eut lieu en territoire Giligame dans le canton d'Irasa, près de la source Thestis[405]. Il est possible que cet emplacement, confiné à l'extrémité orientale de la zone d'influence grecque, ait été choisi par les Grecs en raison de son éloignement de Cyrène[406]. Bien que la région d'Irasa se soit trouvée dans l'aire d'influence grecque, elle était située en dehors du territoire de Cyrène. Cependant, il nous est impossible de dire si les Giligames, habitants de la Marmarique, avaient participé à la bataille opposant les Cyrénéens aux Asbystes et aux Égyptiens. La confrontation eut sans doute lieu vers la fin du règne de Battos II, aux environs de 570[407]. Les Cyrénéens en sortirent vainqueurs et cette défaite infligée à l'Égypte participa à la chute du pharaon Apriès et son remplacement par Amasis[408].

3.1.1.2. Bataille de Leukôn (sous Arcésilas II, 570- ?)

Une nouvelle bataille opposant les Grecs aux Libyens éclata sous le règne d'Arcésilas II à une date que nous ignorons, mais que nous pouvons situer après 570 av. J.-C. D'après Hérodote, la cause de ce conflit était liée à la mésentente grandissante entre le roi et « ses propres frères », qui seraient certainement les grands de la cité, les aristocrates[409]. Ces derniers firent sécession et allèrent fonder la ville grecque de Barcé, à l'ouest de Cyrène[410]. Ils soulevèrent en même temps des Libyens contre Arcésilas. Mais « Arcésilas marcha contre ceux des Libyens qui les avaient accueillis, les mêmes qui avaient fait défection ». Ces Libyens sont très certainement les Asbystes qui avaient accueilli les Théréens sur leurs terres et qui s'étaient révoltés contre la vague d'immigration intervenue sous Battos II. Les Asbystes, peut-être trop peu nombreux et mal armés pour faire face seuls aux contingents cyrénéens qui marchaient contre eux, allèrent se réfugier chez « les Libyens orientaux ». S'agissaient-ils des mêmes Giligames qui avaient accepté quelques années auparavant que la terrible bataille que se livrèrent les Cyrénéens et les Asbystes alliés aux Égyptiens ait lieu sur leur territoire ? Il est difficile de l'affirmer, mais l'hypothèse est séduisante. Selon le récit d'Hérodote, il semble que les Libyens aient tendu un guet-apens aux Cyrénéens à Leukôn. Ce lieu n'a pas été identifié, mais il devait probablement se trouver en Marmarique. Il ne doit donc pas correspondre à la Λευκόν de Ptolémée qui, selon G. Busolt était la plus occidentale des κῶμαι μεσόγειοι de Cyrénaïque[411]. En tout cas, les Libyens paraissent mieux préparés et mieux organisés que lors de la bataille d'Irasa. Il faut envisager cette fois-ci la participation des Giligames au combat, sinon comment expliquer que la seule peuplade des Asbystes ait réussi à infliger des pertes aussi sévères aux Cyrénéens,

---

[404] *Ibid.* ; Hérodote, IV, 159.

[405] Hérodote, IV, 159 (Theste) ; Stéph. de Byz., *s. v.* Θέστις (éd. Meineke, p. 312). Sur les propostions de localisation d'Irasa, cf. *supra*, p. 86.

[406] Sur les limites de la zone d'influence grecque, cf. *supra*, p. 88-92.

[407] Chamoux, *Cyrène*, p. 59, 123 et n. 4, 136, 210.

[408] La date de l'avènement d'Amasis sur le trône d'Égypte est à peu près assurée et a permis de dater la bataille d'Irasa. Sur ce point, cf. Grimal, N., *op. cit.*, p. 468 ; Chamoux, *Cyrène*, p. 123 sq., 135-136 ; Leahy, A., « The Earliest Dated Monument of Amasis and the End of the Reign of Apries », *Journal of Egyptian Archaeology*, 74, 1988, p. 183-199 ; Diodore, I, 68, 2-5.

[409] Hérodote, IV, 160 ; Chamoux, *Cyrène*, p. 136 sq.

[410] Sur Barcé, cf. *supra*, 101-102.

[411] Ptolémée, IV, 5, 28 (éd. C. Müller, p. 695) ; Busolt, G., *Griechische Geschichte bis zur Schlacht bei Chaeroneia*, I, 2e éd., Gotha, 1893, p. 489, n. 1 ; Chamoux, *Cyrène*, p. 137, n. 5.

7000 hoplites selon Hérodote ? Cette victoire des Libyens à Leukôn fut leur revanche sur la défaite d'Irasa[412].

Au terme de la victoire éclatante des indigènes, il nous est impossible de dire si un accord de principe fut passé entre les deux factions, nos sources étant muettes à ce sujet. Cependant, nous pouvons seulement constater qu'aucune autre bataille de cet ordre n'a été relatée par les auteurs anciens ou par les inscriptions jusqu'à la fin de l'époque hellénistique. Par ailleurs, la complicité apportée par les Libyens du voisinage aux Cyrénéens à la suite de l'envoi des troupes perses du satrape Aryandès venues châtier les meurtriers d'Arcésilas III vers la fin du VI^e^ siècle ainsi que leur soutien contre l'envahisseur Thibron au IV^e^ siècle tend à démontrer que les rapports entre Libyens et Grecs s'étaient nettement améliorés.

3.1.1.3. Expédition contre Barcé (vers 519 av. J.-C.)

Arcésilas III, le sixième roi de la lignée des Battiades, et Alazeir, le roi de Barcé chez qui le roi de Cyrène s'était rendu, furent assassinés par des réfugiés cyrénéens et des Barcéens. Lorsque Phérétimè apprit la mort de son fils Arcésilas, elle s'enfuit en Égypte auprès du satrape Aryandès : « Arrivée en Égypte, Phérétimè se présenta en suppliante à Aryandès et le pressa de lui prêter assistance, mettant en avant comme raison que son fils était mort parce qu'il était ami des Mèdes »[413]. Après avoir vainement lancé un ultimatum à Barcé sommant les habitants qui avaient pris part au meurtre du roi de se dénoncer, Aryandès, qui était à la tête de la satrapie d'Égypte depuis au moins 523 av. J.-C.[414], fit partir une expédition terrestre et maritime accompagnée de Phérétimè à destination de la cité rebelle.

D'après les renseignements obtenus par Hérodote, cette expédition n'aurait été qu'un prétexte « pour conquérir la Libye. Car il y avait chez les Libyens beaucoup de peuples, des peuples de toute sorte ; et, de ces peuples, un petit nombre seulement était soumis au Grand Roi ; la plupart n'avaient cure de Darius »[415]. Arcésilas s'était rallié au parti perse de Cambyse lorsqu'en 525 av. J.-C. celui-ci eut écrasé les troupes du pharaon Psammétique III[416]. À la suite de la soumission des Libyens voisins de l'Égypte, il avait délégué une ambassade auprès de Cambyse afin de lui prêter allégeance selon Hérodote[417]. Loin de se contredire, l'historien apporte au livre IV plus de précisions sur le comportement général des tribus libyennes face aux Perses qui s'avèreront essentielles à la compréhension de la suite de cet épisode.

Après avoir assiégé la cité de Barcé pendant plusieurs mois, les Perses s'en emparèrent par ruse. Ils livrèrent les principaux auteurs du crime d'Arcésilas à Phérétimé qui les fit exécuter. Une fois leur mission accomplie, ils prirent le chemin du retour, traversèrent Cyrène

---

[412] Chamoux, *Cyrène*, p. 137.
[413] Hérodote, IV, 165. Cf. Polyen, *Strat.*, VII, 34, qui mentionne aussi l'expédition contre Barcé en s'inspirant de la version d'Hérodote.
[414] Petit, Th., *Satrapes et satrapies dans l'empire achéménide de Cyrus le Grand à Xerxès I^er^*, Paris, 1990, p. 74.
[415] Hérodote, IV, 167. Que les Libyens n'aient cure de Darius pourrait s'expliquer par le système mis en place sans doute à partir de Cambyse dans lequel certaines tribus libyennes entretenaient une relation de clientèle avec les Perses. La contrepartie en était le droit d'agir en toute liberté, sans toutefois venir contrecarrer les projets des Perses, et la conservation de leurs dynastes, à l'exemple de Thannyras qui, malgré le soulèvement de son père Inarôs contre l'armée perse, fut désigné comme son successeur à la tête de la tribu des Adyrmachides (Hérodote, III, 15). Sur ce point, cf. Briant, P., *Histoire de l'empire perse. De Cyrus à Alexandre*, Paris, 1996, p. 593-594.
[416] Chamoux, *Cyrène*, p. 150.
[417] Hérodote, III, 13. Sur ces Libyens voisins de l'Égypte, cf. *supra*, p. 22-24 et p. 38.

et s'arrêtèrent hors des murs, sur la colline de Zeus Lykaios, où ils établirent leur campement. C'est alors que « le regret leur vint de n'avoir pas pris possession de la ville »[418]. Ce passage d'Hérodote confirme la volonté d'Aryandès de s'emparer de Cyrène afin d'accroître sa satrapie. Et le fait qu'il ait mis à la disposition de Phérétimé une armée nombreuse, dont Hérodote exagère probablement l'importance lorsqu'il déclare que « toutes les troupes d'Égypte »[419] avaient été mobilisées, montre que le satrape d'Égypte devait avoir la haute main sur les affaires militaires de sa province[420]. Il semble alors qu'Aryandès ne s'était pas plié à la réforme de Darius I[er] visant à réorganiser son Empire en privant les anciens satrapes de nombreuses prérogatives[421]. Et l'expédition de Libye semble avoir été une entreprise personnelle du satrape[422]. En agissant de la sorte à l'insu du roi, il avait dû précipiter sa déchéance, car en 518 Darius mettait fin à son satrapat[423].

Ainsi nous pourrions donner à l'expédition un *terminus ante quem* en 518. Mais il est possible de préciser davantage la datation. D'après Hérodote[424], l'expédition de Libye avait eu lieu vers la même époque que l'expédition de Mégabaze en Thrace qui fait suite dans son récit à la campagne européenne de Darius. Si « cette expédition en Scythie d'Europe est de 519 et les exploits de Mégabaze de la fin de la même année, Hérodote a raison d'affirmer que la campagne de Libye leur est contemporaine »[425].

Revenons au récit d'Hérodote là où nous l'avions laissé. Les Perses étaient alors cantonnés sur la colline de Zeus Lykaios lorsqu'ils décidèrent de retenter de pénétrer dans la ville, mais les Cyrénéens les en empêchèrent : « Sans qu'aucun combat fût engagé, les Perses furent saisis de terreur, ils s'enfuirent à une distance d'environ soixante stades, et prirent là position »[426]. Nous ignorons ce qui avait pu tant effrayer les Perses. Quoi qu'il en soit, ils se trouvaient tout à coup pressés de rentrer en Égypte et ils réclamèrent même aux Cyrénéens des provisions pour le voyage de retour. Durant ce voyage, ils essuyèrent les assauts continuels des Libyens : « Mais ensuite les Libyens les prirent en main, et, pour avoir leurs vêtements et leur équipement, tuaient ceux d'entre eux qu'on laissait en arrière et les traînards, jusqu'à ce qu'ils furent arrivés en Égypte »[427]. Qui étaient ces Libyens ? Étaient-ils, comme le supposait Fr. Chamoux[428], de simples pillards ? Nous en doutons. D'après Hérodote, ces Libyens avaient pris les Perses en charge depuis leur départ des environs de Cyrène. Il devait donc s'agir de Libyens habitant les alentours, peut-être des Asbystes. Mais comme nous l'avons vu à plusieurs reprises, les Asbystes, ou en tout cas les tribus qui occupaient le territoire cyrénéen, n'étaient pas considérées par les auteurs antiques comme des tribus dangereuses. Par ailleurs, nous savons que d'après Hérodote la majorité des peuples libyens ne s'étaient pas soumis aux Perses de Darius[429]. Peut-être en avait-il été ainsi des Libyens habitant le voisinage de Cyrène. Aussi, rien n'aurait empêché ces Libyens d'attaquer

[418] Id., IV, 203.
[419] Id., IV, 167.
[420] Petit, Th., *Satrapes et satrapies*, *op. cit.*, p. 73-74.
[421] *Ibid.*, p. 76 et 103 sq.
[422] Cf. *Ibid.*, p. 76.
[423] *Ibid.*, p. 76.
[424] Hérodote, IV, 145.
[425] Petit, Th., *Satrapes et satrapies*, *op. cit.*, p. 74.
[426] Hérodote, IV, 203. Précisons que 60 stades équivalent à environ 11 km.
[427] *Ibid.*
[428] Chamoux, *Cyrène*, p. 153.
[429] Hérodote, IV, 167.

les Perses. Cependant, nous ne pensons pas que l'initiative était venue des Libyens eux-mêmes, mais bien plutôt des Cyrénéens dont les griefs qu'ils portaient contre les Perses étaient tout à fait compréhensibles. Alors ils auraient pu requérir l'aide des Libyens afin d'infliger une punition aux Perses qui s'étaient montrés outrageux à leur encontre, et de s'assurer qu'ils regagneraient directement et rapidement la frontière égyptienne.

3.1.1.4. Alliance gréco-libyenne face à l'envahisseur Thibron (seconde moitié du IV^e^ s. av. J.-C.)

Les Libyens du voisinage ne réapparaissent dans nos sources qu'un siècle et demi plus tard. Après l'expédition d'Aryandès contre Barcé, la ville soumise se révolta contre les Perses vers 483 sous le règne de Battos IV. Xerxès, alors grand roi de l'empire perse depuis 486, envoya des troupes sous le commandement du satrape Arsamès pour châtier la cité rebelle. La conséquence de ce châtiment fut une assujétion plus étroite qu'auparavant de Barcé à Cyrène et le monnayage de la cité tendit à disparaître vers 480. Entre 479 et 474, Cyrène se détacha progressivement de l'emprise perse. Les défaites de Xerxès à Salamine et Platées avaient alors durablement entaché le prestige de l'empire perse et Cyrène put enfin retrouver son autonomie. Cette époque marque le début d'une période d'indépendance pour les cités grecques de Libye. Tandis que la fin du règne de Battos IV semble s'être déroulée sans heurt, le règne d'Arcésilas IV (avant 462 – v. 440) fut ponctué par des conflits ouverts avec les oligarques. Ces conflits furent probablement à l'origine de la chute du gouvernement d'Arcésilas et de l'assassinat du roi qui marquèrent la fin de la monarchie des Battiades et l'établissement de la République durant une période d'un siècle[430]. En 401, les Cyrénéens étaient en proie à des troubles internes lors desquels Ariston et ses partisans s'emparèrent de la cité[431]. Un compromis fut alors établi entre les deux partis. À ces conflits internes, s'ajoutèrent les incursions libyennes de plus en plus fréquentes contre la cité d'Euhespérides[432] ainsi qu'un conflit très imprécis avec Carthage pour le contrôle de la Grande Syrte[433]. Puis, au printemps 331, Cyrène envoya une ambassade à Alexandre le Grand qui se dirigeait alors vers l'oasis d'Ammon à Siwa. Mais la sujétion de Cyrène à l'Empire n'allait devenir réellement effective que bien des années plus tard lorsqu'en 322, le général Ophellas fut envoyé par Ptolémée en Cyrénaïque pour rétablir l'ordre dans la région qui avait été envahie par le Lacédémonien Thibron au début de l'année 323.

Thibron était un mercenaire spartiate qui fut recruté en tant que lieutenant par Harpale, l'ancien trésorier d'Alexandre le Grand qui avait détourné à son profit une partie du trésor royal. Alors qu'Harpale, accompagné de son armée de mercenaires, avait fui Athènes pour la Crète, son lieutenant Thibron l'assassina et s'empara du trésor. Après cet assassinat, Thibron fut sollicité par des exilés cyrénéens et barcéens, qui s'étaient réfugiés en Crète, afin d'intervenir en Libye avec son armée. Thibron, bien décidé à soumettre le pays, s'empara d'abord du port de Cyrène puis tenta (à deux reprises) d'occuper Cyrène[434]. À la suite de la trahison d'un de ses lieutenants, le Crétois Mnasiklès, il perdit le port de Cyrène qui était sa base d'opérations. Les navires composant la flotte de Thibron ne bénéficiant plus d'aucune

[430] Laronde, *Libykai Historiai*, p. 27.
[431] Diodore, XIV, 34, 3-6.
[432] Cf. *infra*, p. 168-169.
[433] Cf. *supra*, p. 91.
[434] Sur les différentes phases du conflit de la guerre de Thibron, cf. Laronde, *Libykai Historiai*, chapitre II, p. 41-84.

protection furent obligés d'accoster en d'autres points du littoral afin que les hommes puissent descendre à terre pour se ravitailler. C'est alors que les Libyens intervinrent et tendirent une embuscade aux hommes de Thibron vers la fin de l'été 323, faisant un grand nombre de morts et beaucoup de prisonniers parmi l'armée du mercenaire spartiate[435]. Ces Libyens auraient pu correspondre à un groupe d'Asbystes qui auraient prêté main forte aux Cyrénéens : οἱ δὲ Λίβυες ἐνεδρεύσαντες αὐτοὺς[436].

Par la suite, Thibron réussit à rassembler une puissante armée grâce au renfort des troupes venues par mer du cap Ténare. Les Cyrénéens sentant le danger se rapprocher demandèrent de l'aide aux Libyens voisins et aux Carthaginois[437]. Mais à la suite de l'échec cuisant des Cyrénéens, Ptolémée intervint en envoyant une armée et une flotte dirigée par Ophellas[438]. Thibron dû se résigner à prendre la fuite vers l'ouest et, arrivé à mi-chemin entre Barcé et Euhespérides, il « fut arrêté par des Libyens conducteurs de chars à deux chevaux, et il fut conduit à Taucheira devant Épikydès d'Olynthe »[439]. Les Libyens qui capturèrent Thibron étaient sans doute des membres de la tribu des Bakales qui, comme nous l'avons vu précédemment, occupaient un territoire qui touchait à la mer près de Taucheira. D'après Hérodote, les Bakales avaient les « mêmes coutumes que les Libyens habitant au-dessus de Cyrène »[440]. Or, Hérodote précisait plus haut au sujet des Asbystes qu'ils conduisaient des chars à quatre chevaux et qu'ils avaient adopté « la plupart des usages des Cyrénéens »[441]. Peut-être Hérodote entendait-il alors par « coutumes » l'utilisation du char[442]. Ainsi, le fait que ces deux tribus possédaient des chars, nous pousse à croire qu'ils participèrent activement à la guerre aux côtés des Cyrénéens et que l'animosité éprouvée par les Asbystes à l'égard des Grecs dans le courant du VI^e^ siècle était bel et bien révolue.

3.1.2. Conflits entre Grecs et Libyens des zones marginales : brigandages et revendications politiques

Les relations entretenues par les Grecs à l'égard des peuples libyens vivant dans les confins du territoire politique de la Libye grecque étaient de nature tout à fait différente. Les Marmarides et les Nasamons, dont les territoires s'étendaient de l'est de Derna jusqu'au Grand Katabathmos (voire jusqu'au golfe de Syrte) pour les premiers, et dans la partie orientale du golfe de Syrte pour les seconds, constituaient les tribus les plus importantes en nombre que la Libye grecque ait jamais compté. Il semble que ces deux peuplades vivaient selon un mode vie nomade[443] et possédaient des terrains de parcours qui s'étendaient d'est en

[435] Diodore, XVIII, 20, 7 : il situe l'épisode dans l'année olympique 114, 2, soit en 323/2 av. J.-C. ; Laronde, *Libykai Historiai*, p. 63.
[436] Diodore, XVIII, 20, 7 ; Laronde, *Libykai Historiai*, p. 64.
[437] Diodore, XVIII, 21, 4.
[438] Sur Ophellas, cf. Laronde, *Libykai Historiai*, p. 47, n. 25 ; id., « Observations sur la politique d'Ophellas à Cyrène », *Revue Historique*, 498, 1971, p. 297-306.
[439] Arrien, *Diad.*, I, 17.
[440] Hérodote, IV, 171.
[441] Hérodote, IV, 170.
[442] Sur l'utilisation du chars par les indigènes, cf. *infra*, p. 204 sq.
[443] Cependant, certaines factions des Marmarides avaient dû se sédentariser dès l'époque hellénistique. En effet, d'après la prospection que nous avons menée au sud de Derna, nous avons constaté la présence sur un grand nombre de sites d'habitats d'une importante quantité de fragments de céramiques remontant souvent à l'époque hellénistique. Ces sites ont été localisés en majorité au nord de la zone prospectée, c'est-à-dire entre le littoral à l'est de Derna jusqu'à une ligne médiane passant par Martuba. Cf. *infra*, p. 232-233, fig. 43.

ouest au sud du djebel al-Akhdar dans la zone steppique. Il est alors très probable que ces deux tribus aient entretenu des rapports entre elles[444]. Cependant, nous sommes dans l'incapacité de dire si elles correspondaient aux peuples de pillards du désert[445] évoqués plus tard par Diodore[446], au I^er^ s. av. J.-C., lorsqu'il relatait l'existence des trois modes de vie menés par les Libyens correspondant à l'agriculture, au nomadisme pastoral et au pillage[447]. En effet, ce dernier mode de vie aurait pu concerner seulement une minorité dissidente parmi ces deux peuples. Toutefois, il pourrait s'appliquer assez bien à la tribu des Nasamons qui était réputée commettre des actes de brigandages contre la cité d'Euhespérides, comme ceux qu'ils infligèrent aux Euhespéritains en 413 av. J.-C. Par ailleurs, dans un tout autre contexte, les Grecs sont apparus en position offensive au IV^e^ s. av. J.-C. à l'encontre des Nasamons et de leurs voisins occidentaux, les Maces. Et au début du III^e^ s. av. J.-C., ce furent les Marmarides qui se soulevèrent contre l'autorité grecque.

3.1.2.1. Siège d'Euhespérides par les Libyens (413)

Thucydide a gardé le souvenir d'un des nombreux assauts dont furent victimes les Euhespéritains. Nous avons déjà évoqué la situation d'Euhespérides, la plus occidentale des cités grecques de Libye, qui était cernée de toute part par les aires de parcours des tribus libyennes. Pausanias en venait même à décrire la situation des Euhespéritains de la manière suivante : « les Euhespéritains, peuple de Libye, qui, se voyant continuellement harcelés par les Barbares de leur voisinage, invitaient volontiers les Grecs à venir s'établir dans leur pays »[448]. Le peuple des Nasamons, dont le territoire se trouvait immédiatement au sud de la cité, était la plus redoutable de ces tribus. Les Nasamons étaient notamment réputés pour leur activité de brigandage et de pillage des navires venus s'échouer sur les côtes inhospitalières du golfe de Syrte. Nombreux sont les auteurs anciens à avoir gardé le souvenir du « terrible Nasamon »[449]. Tout porte à croire que ce sont les Nasamons qui en 413 av. J.-C. procédèrent au siège de la cité d'Euhespérides[450].

Le récit de Thucydide[451] relate le voyage du Spartiate Gylippos qui, parti du Péloponnèse au printemps, où il avait embarqué avec des hoplites à bord de navires de transport, devait se rendre à Syracuse où il allait affronter les Athéniens. La traversée ne se fit pas sans heurt. Des vents violents avaient dû avoir raison des navires doriens qui s'échouèrent sur les côtes libyennes dans les environs de Cyrène. Les Cyrénéens leur vinrent en aide et leur fournirent deux trières ainsi que des pilotes. L'expédition put alors repartir. Mais arrivée à la hauteur de la cité d'Euhespérides, elle marqua un nouvel arrêt, cette fois-ci volontaire. En effet, la ville

---

[444] D'ailleurs, les Nasamons, qui se rendaient sans doute souvent à l'oracle d'Ammon, devaient emprunter la piste transsaharienne reliant l'oasis d'Augila à l'oasis d'Ammon. Sur ce point, cf. *infra*, p. 387 et p. 649-650.

[445] Nous reviendrons plus loin sur les dommages causés par les pillards libyens du sud qui effectuaient des razzias chez les populations grecque et libyenne du nord : cf. *infra*, p. 632 sq. Nous avons par ailleurs déjà rencontré certaines des exactions de ces pillards à l'encontre des habitants grecs et libyens du territoire de Cyrène (inscription de Taucheira-Arsinoé), cf. *supra*, p. 159.

[446] Diodore, III, 49.

[447] Ces trois modes de vie seront étudiés plus en détail au chap. 7.

[448] Pausanias, IV, 26 ; cf. Thrige, J. P., *Res Cyrenensium*, Milan, 1940, p. 221 ; Laronde, *Libykai Historiai*, p. 27 ; Colin, *Les peuples libyens*, p. 94. Pausanias (IV, 26, 2) signale d'autre part que des Messéniens, chassés de Naupacte par les Lacédémoniens après la défaite des Athéniens à la bataille d'Aigos Potamoi en 405 av. J.-C., s'établirent à Euhespérides.

[449] Sur les Nasamons pilleurs d'épaves, cf. *infra*, p. 637-639.

[450] Sur la datation de cet événement, cf. Colin, *Les peuples libyens*, p. 94, n. 256.

[451] Thucydide, VII, 50 ; Laronde, *Libykai Historiai*, p. 27.

se trouvait assiégée par les Libyens. Gylippos et ses hommes prêtèrent main forte aux Euhespéritains et, après avoir vaincu les Libyens, ils purent reprendre la mer tout en longeant la côte jusqu'au comptoir carthaginois de Néapolis (Lepcis Magna).

3.1.2.2. Victoire grecque sur les Maces et les Nasamons (vers 330 av. J.-C.)

Dans le troisième quart du IV^e^ s. av. J.-C., vers 330, les Nasamons continuèrent à faire parler d'eux[452]. Une inscription retrouvée à Cyrène présente la dîme offerte à Apollon par cinq stratèges[453], Hermésandros et ses collègues, après leur victoire sur les tribus des Maces et des Nasamons :

Δεκάτα | Ἀπόλλωνι ἀπο Μακᾶν | καὶ Νασαμώνων. Στραταγοί |
Ἑρμήσανδρος Θεάρω, | Ζῆνις Πραξιάδα, | Θευφείδης Ἰάσιος, |
Μνάσαρχος Θευχρήστω | Τελέσαρχος Μνάσιος.[454]

A. Laronde[455] a procédé à l'identification de deux des cinq stratèges de la dédicace : Μνάσαρχος Θευχρήστω et Ἑρμήσανδρος Θεάρω. Le premier a été identifié avec le plus de certitude. Il faisait partie d'une grande famille de propriétaires terriens qui entretenait des relations étroites avec les Libyens, en particulier en ce qui concerne l'élevage des chevaux[456]. Son père et son fils s'étaient distingués aux courses de chars à Olympie. Dans les affrontements qui opposèrent les Grecs aux Libyens, la connaissance du maniement du char était essentielle. Les chars cyrénéens, quadrige ou bige, permettaient aux soldats de parcourir vite de grandes distances dans un pays aussi étendu sans avoir à souffrir de la fatigue qu'ils auraient ressentie s'ils menaient des expéditions à pied[457].

L'utilisation du char a sans doute participé à la victoire de l'armée cyrénéenne sur les Maces et les Nasamons. Ces deux peuples occupaient les rivages et l'arrière-pays de la Grande Syrte. Comme nous l'avons vu précédemment, le territoire des Nasamons se trouvait sur la partie orientale du golfe, tandis que celui des Maces se situait à l'occident. Ainsi, nous pouvons supposer que la région dans laquelle durent intervenir les stratèges devait se situer dans le fond de la Grande Syrte, là où les territoires nasamons et maces se touchent.

Quelle fut la cause de l'intervention de l'armée cyrénéenne ? Quelle raison avait poussé les Grecs à intervenir dans une région aussi désolée ? Nous savons qu'à cette époque la frontière entre les territoires carthaginois et grec avait été fixée au poste d'Authamalax. Cependant, la mention des « autels des Philènes » par le pseudo-Scylax au milieu du IV^e^ s. suggère déjà l'idée de frontière, bien qu'il fasse état ici de la frontière occidentale du territoire nasamon[458]. Il est alors possible que dans un premier temps les « autels des Philènes » aient constitué la frontière ethnographique séparant le territoire des Nasamons de celui des Maces,

---

[452] Laronde, *Libykai Historiai*, p. 52-58 et 361 ; id., « Grecs et Libyens à l'époque classique et hellénistique », dans *Mélanges Pierre Lévêque, 7. Anthropologie et société (Centre de Recherches d'Histoire Ancienne, 121)*, Paris-Besançon, 1993, p. 170 (ci-après « Grecs et Libyens »).

[453] Ces stratèges, au nombre de cinq, représentait l'intégralité du collège de ces magistrats. Cf. Laronde, A., « La guerre à Cyrène au IV^e^ siècle av. J.-C. », dans *ΠΟΙΚΙΛΜΑ, Studi in onore di Michele R. Cataudella in occasione del 60° compleano*, La Spezia, 2001, p. 644.

[454] *SEG*, 9, 77 ; reproduit dans A. Laronde, *Libykai Historiai*, p. 52-53 avec photo de l'inscription.

[455] Laronde, *Libykai Historiai*, p. 53 sq.

[456] Cf. *infra*, p. 213.

[457] Sur l'influence libyenne dans la charrerie cyrénéenne, cf. *infra*, p. 215-217.

[458] Malkin, I., « Territorialisation mythologique : les "autels des Philènes" en Cyrénaïque », *DHA*, 16, 1, 1990, p. 224.

avant d'évoluer vers le concept de frontière politique opposant les zones d'influences carthaginoise et grecque. D'ailleurs, la tentative de colonisation du Cinyps par le spartiate Dorieus est sur ce point significative. Vers 514 av. J.-C., Dorieus, le fils du roi de Sparte Anaxandridas, tenta de coloniser la région du Cinyps (oued Caam) avec un parti de Lacédémoniens. L'entreprise de Dorieus fut mise en échec par les Carthaginois alliés aux Maces qui le chassèrent de Libye[459]. Cette alliance marquait la dépendance des Maces par rapport à la sphère d'influence carthaginoise.

La limite orientale du territoire grec a suivi un destin à peu près équivalent. D'après le témoignage du pseudo-Scylax (milieu du IV^e^ s.), elle était fixée au Cap Chersonèse (actuel ras et-Tin), en plein cœur du territoire marmaride. Puis, les Grecs décidèrent, à une date comprise entre 350 et 321, de déplacer cette limite vers l'est, au Grand Katabathmos (actuelle Solloum)[460]. Le Grand Katabathmos correspondait également à la frontière orientale de la tribu des Marmarides[461].

Ainsi, les limites territoriales qui définissaient l'aire de parcours des tribus situées aux extrémités de la zone d'influence grecque, les Nasamons et les Marmarides, auraient pu déterminer l'emplacement des frontières politiques cyrénéennes. D'après I. Malkin, le motif religieux avait prévalu dans ce choix. La Libye grecque était considérée depuis au moins Pindare comme le « jardin merveilleux de Zeus », « l'aire sacrée d'Ammon »[462]. Lorsque les Grecs vinrent s'établir en Libye, ils s'étaient immédiatement placés sous la protection de Zeus Ammon et avaient envisagé la colonisation de ce lieu comme l'arrivée dans l'enceinte sacrée d'Ammon. D'ailleurs, d'après Éphore, les prêtres d'Ammon à Siwa passaient pour avoir prédit aux Spartiates : « Vous viendrez vous établir avec nous en Libye »[463]. La Libye grecque fut peu à peu délimitée par les sanctuaires d'Ammon tel un cercle de sites sacrés : en Marmarique, à Siwa, à Augila, dans la Grande Syrte et à Cyrène même[464].

Mais il restait aux Grecs à convaincre les Puniques de la légitimité de cette frontière. C'est dans cette optique que le mythe des frères Philènes était né. En effet, selon I. Malkin « le mythe répond au besoin d'attribuer aux frontières une identité ; une fois articulé, il semble également servir de légitimation »[465]. Les Grecs devaient également soumettre les populations locales afin de « faire passer dans les faits la réalité toute théorique de l'accord »[466]. Ainsi, vers le milieu du IV^e^ s. av. J.-C., un poste grec, Φιλαίνου κώμη, a été établi dans le fond du golfe de Syrte[467] et une bataille eut lieu contre les Maces et les Nasamons, à l'issue de laquelle les Cyrénéens sortirent vainqueurs.

Finalement, en 321 av. J.-C., le *diagramma* de Ptolémée I^er^ fixa la frontière occidentale à Authamalax[468]. D'après ce règlement, il semble que les guerres libyques furent monnaie courante à Cyrène depuis les origines de la colonie. Un passage du *diagramma*, contenant une

[459] Cf. Chamoux, *Cyrène*, p. 162-3, selon qui les Cyrénéens auraient refusé de se joindre à l'entreprise de Dorieus.
[460] Cf. *supra*, p. 89.
[461] Cf. *supra*, p. 29, p. 30, fig. 7 et p. 85.
[462] Pindare, *Pythiques*, IV, 16 et IX, 53-54.
[463] Éphore *apud* Plutarque, *Vies*, *Lysandre*, 25 (*FGrHist*, 70 F 206).
[464] Sur les sanctuaires d'Ammon, cf. *infra*, p. 385-389.
[465] Malkin, I., *op. cit.*, p. 221.
[466] Laronde, *Libykai Historiai*, p. 203.
[467] Ptolémée, IV, 3, 4 (éd. C. Müller, p. 634) ; Laronde, *Libykai Historiai*, p. 200.
[468] *SEG*, 9, 1, l. 3.

allusion aux guerres libyques, nous apprend qu'en cas de guerre autre que libyque, les Dix mille décideront si l'on garde les mêmes stratèges ou non et si l'on décide qu'il faut changer de stratèges, les nouveaux stratèges seront choisis dans l'ensemble du corps civique[469]. D'après cette clause, les guerres libyques apparaissent comme étant la forme de conflit la plus répandue en Cyrénaïque, au contraire des guerres autres que libyques, c'est-à-dire des guerres menées en dehors de la Libye, qui se révélèrent plus rares. Les guerres libyques, qui devaient se dérouler à l'intérieur du territoire de la Libye grecque, pouvaient tout aussi bien opposer les Grecs aux Libyens que les Grecs entre eux[470]. Toutefois, nous serions plus enclins à pencher pour la première interprétation qui s'avère confirmée par le témoignage de Plutarque[471]. Selon ce dernier, l'expression Λιβυκὸς πόλεμος est utilisée pour désigner une guerre entre les Cyrénéens et les Libyens. D'après le contexte dans lequel fut édicté le *diagramma*, la clause faisant allusion aux guerres libyques serait peut-être à mettre en relation avec les attaques répétées des Nasamons à l'encontre des Euhespéritains[472].

3.1.2.3. Guerre marmarique à l'époque de Magas (279-274)

Nos sources sont quasiment muettes sur les relations entretenues par les Cyrénéens avec les Marmarides, leurs voisins orientaux, jusqu'au début du III^e^ s. av. J.-C. Cependant, nous avons déjà évoqué cette tribu à plusieurs reprises à travers les rares renseignements que nous ont transmis les auteurs anciens[473]. Nous avons vu précédemment qu'une fraction de ce peuple libyen, appelée Giligame par Hérodote au V^e^ s. av. J.-C., fut la première que rencontrèrent les Grecs au bout de six années passées à Aziris[474]. Ce sont ces mêmes Libyens qui conduisirent les colons en territoire asbyste à l'emplacement de la future Cyrène. Ainsi, d'après le récit d'Hérodote, les Giligames n'avaient pas été hostiles à la venue des Théréens sur leur territoire, bien qu'ils aient préféré les refouler plus à l'ouest chez les tribus libyennes voisines. Les rapports entre les Giligames et les Asbystes semblent alors être des plus cordiaux.

D'ailleurs, cette solidarité transparaît à deux reprises lors des conflits qui opposèrent les Grecs aux Asbystes durant le VI^e^ s. av. J.-C. Tout d'abord, le choix de l'emplacement d'Irasa en Marmarique lors du premier conflit ne devait pas être anodin, même si nous n'avons aucune preuve de la participation éventuelle des Giligames. Mais l'attestation la plus déterminante de ces rapports bienveillants nous est apportée par Hérodote lorsqu'il relate le second conflit qui se solda par la victoire éclatante des Asbystes : « Ensuite, Arkésilas marcha contre ceux des Libyens qui les avaient accueillis, les mêmes qui avaient fait défection ; et ces Libyens, pris de peur devant lui, s'enfuirent vers les Libyens orientaux. Arkésilas les suivit dans leur fuite, jusqu'au moment où, s'attachant à leurs pas, il se trouva à Leukôn de Libye, où les Libyens jugèrent bon de l'attaquer »[475]. Cette fois-ci, comme nous

[469] *SEG*, 9, 1, l. 26-31 ; cf. Laronde, *Libykai Historiai*, p. 102. L'anthroponyme Λιβύστρατος, nom de magistrat monétaire, confirmé par une inscription de Cyrène (*SECir*, 103, l. 33 : variante Λεβύστρατος), est à mettre en relation avec les guerres libyques : cf. Masson, « Quelques noms de Cyrénéens », p. 713 et n. 2 (= *OGS* I, p. 237) ; Dobias-Lalou, *Dialecte*, p. 261, n. 57.
[470] Laronde, « Grecs et Libyens », p. 170.
[471] Plutarque, *Vertus de femmes*, 19 (257 A) ; Colin, *Les peuples libyens*, p. 95-96.
[472] Ce peuple faisait sans doute partie des grandes tribus du sud pratiquant des razzias : cf. *infra*, p. 632-637.
[473] En effet, les auteurs antiques se sont avant tout attachés à les situer et non à les décrire : cf. *supra*, p. 28-33.
[474] Cf. *supra*, « Giligames », p. 34 sq.
[475] Hérodote, IV, 160.

l'avons montré plus haut, l'aide apportée par les Giligames aux Asbystes ne fait guère de doute.

En résumé, les Giligames s'étaient montrés dans un premier temps favorables à l'installation des Grecs en Libye, et n'étaient intervenus contre eux que pour défendre leurs semblables. De plus, ils ne paraissent pas s'être opposés aux fréquents passages des Grecs qui se rendaient en pèlerinage à l'oasis d'Ammon en empruntant la route du littoral reliant les villes de Darnis, d'Antipyrgos et de Katabathmos[476]. Alors, dans un tel contexte comment comprendre qu'ils se soient soulevés contre les Grecs au début du III^e^ s. av. J.-C. ? Afin de déterminer quel fut l'élément déclencheur de cette révolte, il faut nous arrêter un instant sur la situation de Cyrène à cette époque.

Nous avons vu précédemment qu'en 322 Ptolémée Sôter avait envoyé Ophellas en Libye afin qu'il aide les Cyrénéens à se débarrasser de l'envahisseur Thibron. Une fois la révolte réprimée et Thibron capturé puis mis à mort, Ptolémée désigna Ophellas comme son représentant en Libye. Ce dernier allait régner sur Cyrène où il disposa d'une certaine autonomie du fait de l'éloignement de la contrée vis-à-vis du pouvoir lagide[477]. Après la mort d'Ophellas en 308[478], Cyrène recouvra son indépendance et ne fut à nouveau administrée par les Lagides qu'en 300 grâce à l'installation sur le trône de Magas, fils du premier mariage de Bérénice[479]. Magas resta fidèle à son beau-père Ptolémée Sôter jusqu'à ce que celui-ci trouve la mort en 283.

Ce bref résumé des événements intervenus entre 322 et 283 nous amène à la seconde partie du règne de Magas. La succession de Ptolémée I^er^ incomba à son fils Ptolémée Philadelphe. Magas voyait certainement d'un mauvais œil ce nouveau monarque qui n'était autre que son demi-frère, de surcroît plus jeune que lui. Aussi, afin de se soustraire à l'autorité de Philadelphe, et de rivaliser avec lui, le représentant lagide à Cyrène revêtit-il la monarchie personnelle[480].

Toutefois, la rupture des relations entre Magas et Philadelphe ne dut intervenir qu'entre 279 et 274[481] lorsque Magas, qui avait eu vent des remontrances infligées par Ptolémée II à ses autres frères indociles, décida de prendre les devants en lançant une expédition militaire contre l'Égypte[482]. Cependant, le déroulement des opérations se trouva interrompu par le soulèvement des Marmarides, selon Pausanias : « Mais Magas en chemin fut averti que les Marmarides s'étaient révoltés. Les Marmarides sont des Libyens nomades. Magas reprit alors le chemin de Cyrène. »[483] Un texte de Polyen[484] apporte de plus amples renseignements sur la situation occupée par Magas et ses troupes lorsqu'eut lieu la révolte des Marmarides. Le Macédonien précise que les Cyrénéens avaient déjà conquis Paraitonion (actuelle Marsa

[476] Cf. *infra*, p. 410
[477] Chamoux, Fr., « Le roi Magas », *Revue Historique*, 216, 1956, p. 21. Sur la politique d'Ophellas à Cyrène, cf. Laronde, A., « Observations sur la politique d'Ophellas à Cyrène », *Revue Historique*, 498, 1071, p. 297-306.
[478] Sur les circonstances de la mort d'Ophellas, cf. Diodore, XX, 42 et Polyen, V, 3, 4.
[479] Chamoux, Fr., « Le roi Magas », *op. cit.*, p. 24.
[480] Sur le port du titre royal par Magas dans l'épigraphie, cf. Chamoux, Fr., « Le roi Magas », *op. cit.*, p. 26-27.
[481] La date de l'expédition de Magas contre Alexandrie nous est fournie par Chamoux, Fr., « Le roi Magas », *op. cit.*, p. 21 ; cf. Colin, *Les peuples libyens*, p. 96, n. 270.
[482] Pausanias, I, 7, 1.
[483] Pausanias, I, 7, 2.
[484] Polyen, II, 28.

Matrouh) et avaient atteint un point appelé Chi, correspondant à l'antique Taposiris. Ils n'étaient alors plus qu'à 60 km d'Alexandrie quand ils durent faire demi-tour !

Ainsi, pour que Magas ordonne de battre en retraite alors qu'il était tout près du but, laisse supposer que le soulèvement des Marmarides pouvait entraîner de graves conséquences pour le royaume cyrénéen. Les Marmarides, qui avaient sûrement dû apercevoir le roi et ses contingents traverser leur territoire en direction de l'Égypte, en auraient peut-être profité pour attaquer Cyrène. Cependant, le fait qu'aucune de nos sources ne mentionne d'affrontement à Cyrène indique sans doute que les Libyens furent rapidement mis en déroute. De plus, Polyen mentionne que Cyrène était bien gardée : « Magas, quittant Cyrène pour une expédition militaire, y laissa de ses partisans pour tenir la ville ; en outre, il fit enfermer dans l'acropole les engins, les munitions et les machines pour que, si une révolte éclatait en son absence, il ne trouvât pas les portes fermées à son retour »[485].

Aussi cet épisode montre-t-il bien que les Marmarides pouvaient constituer une menace non négligeable pour Cyrène lorsque la cité se trouvait en position de faiblesse. D'ailleurs, nous verrons par la suite que les Marmarides multiplièrent ces assauts à l'encontre de la métropole cyrénéenne à l'époque romaine lorsque la région traversait des périodes d'instabilité politique[486].

3.2. Évolution des rapports politiques à l'époque romaine

Les attaques des tribus nomades à l'encontre des cités de Cyrénaïque avaient commencé à sévir à nouveau dès le début du règne d'Auguste alors que la province était soumise à un régime de protectorat sans présence militaire. Les troubles engendrés furent désastreux pour les cités et en particulier pour les cités du littoral, alors en proie aux assauts des pirates. Après une période d'accalmie, la province fut de nouveau confrontée à l'activité belliqueuse des Marmarides au cours du III^e^ siècle.

3.2.1. Attaques des tribus nomades au début du principat augustéen

Avant d'aborder les conflits qui opposèrent les Cyrénéens dans la seconde moitié du III^e^ siècle aux Marmarides, il faut s'interroger sur la situation de la région dès la disparition du pouvoir lagide et sur les relations que les Cyrénéens entretenaient alors avec ces tribus.

Le vide causé par la disparition de la monarchie lagide et par la mise en place d'un régime de protectorat sans présence militaire par les autorités romaines entraîna une recrudescence des troubles perpétrés par les pirates et les Libyens[487]. Lorsque le lieutenant de Sylla, Lucullus, était parti en Méditerranée orientale pour chercher des ressources nouvelles dans l'hiver 87-86 av. J.-C., Plutarque indique qu'il s'était rendu en Libye où « il surprit les Cyrénéens dans le désordre où les avaient laissés une suite de tyrannies et de guerres »[488]. Et Florus note, entre 88 et 78, que les pirates « se contentèrent d'abord, conduits par Isidoros, d'exercer leurs pillages dans la mer la plus proche, entre la Crète et Cyrène, l'Achaïe et le golfe de Malée, qu'ils appelèrent eux-mêmes le « golfe d'or », en raison du butin qu'ils y

[485] Polyen, *ibid.*
[486] Cf. Laronde, « Grecs et Libyens », p. 171-173 ; Colin, *Les peuples libyens*, p. 106 et n. 320 ; cf. *infra*, p. 177 sq.
[487] Sur le climat d'insécurité régnant en Libye après la mort d'Apion, cf. Laronde, *Libykai Historiai*, p. 455-485.
[488] Plutarque, *Vies*, *Lucullus*, 2, 4-5.

faisaient »[489]. D'autre part, trois décrets nous font connaître les difficultés traversées par les cités d'Arsinoé (Taucheira) et de Bérénike (Euhespérides) dans la première moitié du I[er] s. av. J.-C. et de Ptolémaïs vers 60 av. J.-C.[490].

Le décret d'Arsinoé, que nous avons déjà rencontré au sujet du ravitaillement apporté par Aleximachos aux ὄχλοι[491], fait allusion à une guerre contre les nomades libyens (l. 33 : ἐν τῶι ποτὶ Λιβύας καιρῶι) dont le commentaire d'A. Laronde éclaire sur l'étendue[492]. Il semble qu'elle n'ait pas concerné uniquement la cité d'Arsinoé mais l'ensemble de la Libye, ce qui expliquerait qu'Arsinoé, afin d'acheter du blé, se soit tournée vers la lointaine cité de Lepcis Magna et non vers ses voisines.

La mention de l'action d'un magistrat romain contre les tribus libyennes dans le décret de Ptolémaïs pourrait faire référence à la même guerre, à moins qu'il ne s'agisse d'une autre.

Enfin, le décret de Bérénike, qui correspond à un *ἀντίγραφον* émis en 3/4 ap. J.-C., mentionne les difficultés de la cité causées par les pirates et les tribus libyennes après la mort de Ptolémée Apion[493]. Apollodôros reçoit les honneurs de la cité pour l'avoir défendue en ayant pris part au commandement des *néaniskoi*[494] contre les brigands (κακοῦργοι) qui l'assiégeaient et l'avoir protégée contre les pirates. Selon la présentation que fait A. Laronde des κακοῦργοι, qui les décrit comme étant des « nomades désireux de profiter de la situation pour s'étendre au détriment des sédentaires, ainsi que toutes sortes d'aventuriers et de hors-la-loi qui profitaient de situations incertaines », semble correspondre en tous points au portrait que l'on peut dresser des Nasamons. Ces derniers s'étaient déjà fait connaître pour avoir attaqué la cité d'Euhespérides à maintes reprises dans le passé[495].

Entre le don de la Cyrénaïque à Cléopâtre Séléné par Antoine entre 34 et 31 et son rattachement à la Crète en 27 av. J.-C., la nouvelle province et les cités se trouvaient en position de faiblesse, favorisant sans aucun doute les incursions des nomades libyens. Pourtant au début de l'ère d'Actium nous savons que des garnisons étaient stationnées à Taucheira et Ptolémaïs[496]. Les autres garnisons auxiliaires devaient être cantonnées en majorité dans les fortins du *limes*[497]. Les remparts de l'acropole de Cyrène furent restaurés après 12 av. J.-C. par le proconsul Q. Lucanius Proculus[498]. Mais les forces en présence au

[489] Florus, I, 41. Cf. Laronde, *Libykai Historiai*, p. 468 et 483, n. 101.
[490] *SEG*, 26, 1817 (Arsinoé) ; *SECir*, 211, l. 9-10 (Ptolémaïs).
[491] Cf. *supra*, p. 159.
[492] Laronde, *Libykai Historiai*, p. 475-476.
[493] *SEG*, 28, 1540. Sur la datation de la réédition du décret, cf. Laronde, *Libykai Historiai*, p. 466. Nous sommes en accord avec ce dernier lorsqu'il propose de comptabiliser l'« année 34 » (l. 1) selon l'usage de l'ère d'Actium (31 av. J.-C.) en 3/4 ap. J.-C. La date d'émission du décret original est difficile à déterminer avec exactitude, mais on peut suggérer qu'elle ait pris place dans la première moitié du I[er] s. av. J.-C. selon la mention « aussitôt après la mort du roi » (l. 6).
[494] Les *néaniskoi* devaient être des soldats légers, montés, organisés en force de police militaire au service de la cité. Cf. Laronde, *Libykai Historiai*, p. 467-8.
[495] Cf. *supra*, p. 168-169.
[496] *SEG*, 9, 378-390 (Ptolémaïs) et 419-556 (Taucheira). Cf. Laronde, « La Cyrénaïque romaine », p. 1019, n. 101 et 102.
[497] Sur les troupes de soldats en Cyrénaïque ainsi que sur la défense de la province romaine que l'épigraphie nous fait connaître, cf. Reynolds, J., « Military Inscriptions of Roman Cyrenaica », dans D. M. Pippidi (éd.), *Actes du VII[e] Congrès International d'Épigraphie Grecque et Latine (Costantza, 9-15 septembre 1977)*, Paris, 1979, p. 458-460 ; id., « Inscriptions from the Cyrenaican *limes* », *L'Africa Romana, Atti del V Convegno di studio (Sassari, 11-13 décembre 1987)*, Sassari, 1988, p. 167-172.
[498] Inscription sur la porte du rempart de l'acropole. Cf. Oliverio, G., *Documenti antichi dell'Africa Italiana*, I,

début du principat d'Auguste ne devaient pas compenser le départ de celles laissées par Antoine[499]. En effet, les sources littéraires et épigraphiques nous apprennent qu'il y eut sous Auguste au moins deux guerres contre les Marmarides[500].

La première guerre marmarique dura plusieurs années entre 4 av. J.-C. et 2 ap. J.-C.[501]. Phaos fils de Cléarchos, qui fut à deux reprises prêtre « du dieu César » à Cyrène, partit en ambassade à Rome lors de la guerre marmarique afin de demander le secours de l'empereur[502]. Comme nous l'apprend un passage de Dion Cassius, le proconsul avait au préalable requis l'aide des troupes des provinces voisines d'Afrique (*legio III Augusta*) et d'Égypte afin de prendre en tenaille les Marmarides, mais l'intervention se solda en échec[503]. Auguste, qui remit la Pentapole à un tribun du prétoire avec le titre de prolégat, parvint finalement à stopper les hostilités qui prirent fin l'année 33 de l'ère d'Actium (2 ap. J.-C.) sous la prêtrise de Pausanias[504]. En l'honneur de la piété de ce dernier, qui avait assumé la plus haute magistrature de la cité lorsque « le tumulte de la guerre marmarique » cessa et avait ainsi permis de s'assurer les ferveurs d'Apollon, lui fut consacré par L. Orbius un relief inscrit le qualifiant de λυσιπόλεμος. Cette guerre avait dû entraîner une situation d'anarchie dans les cités pour qu'à Bérénikè on décide de reproduire un ancien décret (ἀντίγραφον) sur une stèle en 3/4 ap. J.-C. Le motif de cette copie traduisait un souci de remise en ordre évident[505]. Apollodôros, ancien bienfaiteur de Bérénikè, aurait alors pu servir d'exemple à suivre.

Le deuxième trouble d'importance majeure pour la région eut lieu peu d'années après la première guerre marmarique. Celui-ci affecta une zone géographique plus large allant de la Cyrénaïque à la Maurétanie. Le meurtre du proconsul d'Afrique L. Cornelius Lentulus perpétré par surprise par les Nasamons fut peut-être le déclencheur des troubles, ou aurait aggravé une situation jugée déjà sérieuse[506]. En Afrique, les Garamantes et les Gétules s'étaient de nouveau soulevés[507], avec également les Musulames, mais aussi les Nasamons qui dépendaient de la province de Cyrénaïque. Ces peuples insurgés provoquèrent l'intervention

---

Cirenaica, 1, *La stele di Tolemeo Neoteros re di Cirene*, Bergame, 1932, p. 181, pl. XXXV ; Gasperni, L., dans S. Stucchi, *L'Agorà di Cirene. I. I Lati Nord ed Est della platea inferiore*, *MAL*, 7, Rome, 1965, p. 211 et n. 3.

[499] Laronde, « La Cyrénaïque romaine », p. 1020.

[500] Cf. Desanges, J., « Un drame africain sous Auguste, le meurtre du proconsul L. Cornelius Lentulus par les Nasamons », *Mélanges Renard*, II, Coll. Latomus 102, Bruxelles, 1969, p. 197-213.

[501] Le *terminus ante quem* du début de la guerre est placé vers 4 av. J.-C. par J. Desanges (« Un drame africain », *op. cit.*, p. 207-208) en raison de l'absence d'« allusion à une situation exceptionnelle » dans les édits d'Auguste, dont le cinquième et dernier date de 4 av. J.-C.

[502] *OGIS*, 767. Ce personnage fut par la suite prêtre d'Apollon peu après 20 ap. J.-C. : cf. Stucchi, S., *Cirene 1957-1966 : un decennio di attività della missione archeologica italiana a Cirene*, Tripoli, 1967, p. 175, n° 38 (correspond au troisième prêtre mentionné) ; Callot, J.-J., *Recherches sur les cultes en Cyrénaïque durant le Haut-Empire romain*, *Études d'Archéologie Classique* X, Paris, 1999, p. 107, n° 183 a et p. 113, n° 204 (ci-après *Recherches*).

[503] Dion Cassius, LV, 10 a, 1. Voir le commentaire qu'en a fait J. Desanges, « Un drame africain », *op. cit.*, p. 204 sq.

[504] *SEG*, 9, 63. Voir les références citées par A. Laronde (« La Cyrénaïque romaine », p. 1021, n. 117), apportant des corrections au texte de *SEG*. Voir en particulier Robert, L., *Hellenica*, I, 1940, p. 7-17 ; II, 1946, p. 142-145 (Addenda).

[505] Laronde, *Libykai Historiai*, p. 467.

[506] Eustathe, *Commentaire à la Périégèse de Denys*, v. 209-210 (*GGM*, II, p. 253). Cf. Desanges, J., « Un drame africain », *op. cit.*, p. 198.

[507] Sur la campagne menée contre ces deux peuples en 20 av. J.-C. par Cornelius Balbus : cf. Desanges, J., « Le triomphe de Cornelius Balbus (19 av. J.C.) », *Revue africaine*, 101, Alger, 1957, p. 5-43 ; id., *Recherches sur l'activité des Méditerranéens aux confins de l'Afrique (VI^e siècle avant J.-C. – IV^e siècle après J.-C.)*, EFR, 38, Rome, 1978, p. 189-195.

des légionnaires. Ainsi P. Sulpicius Quirinus, alors légat de Syrie, parvint à vaincre les Marmarides soutenus par les Garamantes, dont le *terminus ante quem* est à situer en 2 ap. J.-C. D'autre part, Cossus fit campagne contre les Musulames et les Gétules en 6 ap. J.-C., soit en même temps ou peu avant l'action de Quirinus selon Florus[508]. Donc l'intervention de ce dernier contre les Marmarides est à placer dans les années 6/7 ap. J.-C.

Le soulèvement de ces tribus, qui étaient toutes au contact les unes des autres et entretenaient sans doute entre elles des liens d'amitié, s'était produit plus d'une dizaine d'années après une première vague de troubles. Entre 35 et 20 certains peuples africains avaient profité de la guerre civile pour se soulever[509]. La rébellion avait perduré et s'était renforcée en 25 avec la désignation de Juba II comme roi de la Maurétanie que les Gétules, selon les dires de Dion Cassius, ne portaient pas dans leur cœur[510]. Ainsi, la seconde vague de trouble qui toucha cette fois non seulement l'Afrique mais aussi la Cyrénaïque prenait place dans un contexte de soulèvements en chaîne de tribus libyennes dissidentes suite à l'affaiblissement des autorités romaines face aux guerres civiles.

Il est possible que P. Sulpicius Quirinus, suite à son intervention victorieuse contre les Marmarides, ait laissé en Cyrénaïque des troupes de Syrie, comme semble l'indiquer la présence de soldats syriens bientôt établis à Corniclanum (actuelle Agedabia) d'après les *graffiti* qu'ils laissèrent dès le deuxième quart du I^er^ siècle ap. J.-C.[511]. Corniclanum occupait une position stratégique au cœur du territoire nasamon entre la route du littoral oriental de la Grande Syrte et celle menant à l'oasis d'Augila[512]. Par ailleurs, les recherches menées par R. G. Goodchild sur le terrain ont permis de mettre en évidence les défenses du *limes* syrtique où un nombre important de forts se situent entre les autels des Philènes et Zauiet Msus, *via* le sud d'Agedabia[513]. Le fort romain de Zauiet Msus a pu être daté du I^er^ s. ap. J.-C. en raison de l'architecture du bâtiment mais surtout des *graffiti* laissés par les soldats, comparables à ceux relevés à Agedabia[514]. Ainsi toute cette région était sous étroite surveillance depuis au moins le règne de Caligula. Mais ce ne fut seulement qu'à l'époque de Néron que les Nasamons furent soumis à Rome d'après Flavius Josèphe qui les cite conjointement avec les Marmarides[515]. Sous le règne de Domitien, en 86 ap. J.-C., les Nasamons se soulevèrent contre les Romains qui percevaient le tribut, tuèrent un certain nombre d'entre eux et furent finalement durement châtiés[516]. Zonaras parle de massacre et indique d'ailleurs que Domitien s'était vanté au Sénat de les avoir « interdits d'existence ». Mais tous ne périrent pas pour autant. D'ailleurs, ceux des Nasamons ayant échappé à la répression durent se retirer loin à l'intérieur de leurs terres de parcours, dans la région de l'oasis d'Augila ainsi que les situe le

[508] Florus, II, 31. Cf. Desanges, J., « Un drame africain », *op. cit.*, p. 208-212.
[509] Citons également le soutien apporté par les Nasamons à Caton, et donc au parti des Pompéiens, contre César, ce qui leur valut d'être défaits : Eustathe, *Ad Dion.*, 209 (*GGM*, II, p. 253).
[510] Dion Cassius, LV, 28, 3-4.
[511] *SEG*, 9, 773-795. Comme le note A. Laronde (« La Cyrénaïque romaine », p. 1023, n. 132), les plus anciens (788, 793-794) datent de 39 ap. J.-C. Ces soldats faisaient peut-être partie de la *cohors I Apamenorum*, trois *graffiti* (775, 776, 781) ayant été faits par des soldats originaires d'Apamée de Syrie. Cf. Cumont, F., « Soldats Syriens dans l'armée romaine de Cyrénaïque », *Syria*, 8, 1, 1927, p. 84.
[512] Sur les nomades nasamons et l'aire d'extension de leur terrain de parcours, cf. *supra*, p. 41 sq. et p. 70 sq.
[513] Goodchild, R. G., « The Roman and Byzantine Limes in Cyrenaica », *JRS*, 43, 1953, p. 66-68 (= *LibStud*, 1976, p. 196-198).
[514] *Ibid.*, p. 76 (Appendice : inscriptions at Zauiet Msus = *LibStud*, p. 207). Cf. *SEG*, 13, 620 ; *AE*, 1954, 122 et Reynolds, J., « Zawiet Msus », *LibAnt*, 8, 1971, p. 39-42.
[515] Flavius Josèphe, *Bell. Iud.*, II, 16, 4, 381.
[516] Zonaras, XI, 19.

géographe Ptolémée dont la documentation s'étend jusqu'au règne de Trajan[517]. Cependant, leurs forces furent durablement amoindries et ils n'apparaissent plus dans nos sources comme un peuple offensif.

Ces événements montrent que les Marmarides et les Nasamons s'étaient toujours opposés au pouvoir qui dominait la Cyrénaïque et s'y soustrayaient à chaque fois que l'occasion se présentait. D'ailleurs, à la fin du règne de Vespasien, Flavius Josèphe évoquait les Nasamons et les Marmarides aux côtés des Maures et des Numides, comme étant les grands peuples africains qui n'ont pu faire échec à la valeur romaine, ce qui signifie leur importance à ses yeux[518]. Mais si les Nasamons ne font plus guère parler d'eux après la sanglante défaite de 86 ap. J.-C., il en fut tout autrement des Marmarides.

3.2.2. Insécurité grandissante au IIIe siècle : les guerres marmariques

C'est après un long silence que les sources nous révèlent une nouvelle guerre marmarique sous Claude II le Gothique[519]. Une inscription de Cyrène en l'honneur de Claude II (268-270) indique que l'empereur a refondé la cité de Claudiopolis après avoir « réprimé par les armes la sempiternelle arrogance (πολυχρόνιον Θρασύτηρα) des Marmarides »[520]. Le préfet d'Égypte Probus est également mentionné comme ayant dirigé les opérations militaires et les travaux de reconstruction[521]. Cette guerre avait sans doute été d'une violence extrême et particulièrement destructrice pour que l'empereur ait décidé d'appeler les troupes de la province d'Égypte en renfort afin de mater les Marmarides et d'aider les Cyrénéens à reconstruire leur cité qui fut finalement rebaptisée au nom de l'empereur. Mais contrairement à la première guerre marmarique qui se produisit au début du principat d'Auguste (4 av. J.-C. / 2 ap J.-C.), l'aide militaire de l'Égypte avait suffi cette fois à calmer les ardeurs de cette tribu.

On imagine d'autant mieux l'ampleur qu'avait pu prendre la première guerre marmarique sous Auguste et quels avaient pu être les dégâts causés alors par ce peuple. En effet, comme nous l'avons vu plus haut, l'intervention des armées d'Égypte et d'Afrique avait été vaine et seul le secours du prince avait permis l'arrêt des hostilités. Cela pourrait d'ailleurs expliquer l'importance des travaux de rénovation et d'embellissement des édifices religieux de Cyrène sous le règne d'Auguste. Mais nous ne possédons pas de preuves suffisantes pour pouvoir l'affirmer et aucune dédicace remontant à cette époque n'indique qu'un bâtiment ait été restauré suite aux dégâts causés par les Marmarides. Il semble cependant qu'il ne faille pas négliger l'importance numérique de ce peuple composé de plusieurs unités tribales et la violence de ses actions. Il avait déjà fait frémir les Cyrénéens à l'époque de Magas alors que le roi était parti mener une expédition militaire contre l'Égypte[522].

Par ailleurs, une fraction des Marmarides, les *Gôniôtae*, qui nomadisaient entre Antipyrgos (actuelle Tobrouk) et le nome Maréotis[523], avait attaqué entre 259 et 264

[517] Cf. *supra*, « Nasamons », p. 41 sq.
[518] Desanges, J., « N13. Nasamons », *Enc. Berb.*, XXXIII, 2012, p. 5254.
[519] Sur les campagnes militaires de Claude II contre les Barbares, cf. Zosime, I, 41-46.
[520] *SEG*, 9, 9.
[521] Sur le préfet d'Égypte Probus, cf. Bureth, P., « Le préfet d'Égypte (30 av. J.-C.-297 ap. J.-C.) : État présent de la documentation en 1973 », *ANRW*, II, 10, 1, 1988, p. 495 ; Bastianini, G., « Il prefetto d'Egitto (30 a.C. – 297 d.C.) : Addenda (1973-1985) », *ANRW*, II, 10, 1, 1988, p. 515.
[522] Cf. *supra*, p. 171-173.
[523] Cf. *supra*, p. 33 et p. 85-86.

Nesmimis, une localité du nome oxyrhynchite, au sud du Fayoum[524]. Puis, dans le cours du III^e^ s. ap. J.-C., les *Gôniôtae* obtinrent des soldats du préfet d'Égypte pour rechercher des *Mastitae*, tribu située par Ptolémée plus à l'est dans le nome Maréotis[525]. Finalement, au III^e^/IV^e^ s. ap. J.-C., les *Gôniôtae* cette fois alliés aux *Mastitae* attaquèrent Hérakléopolis Magna entre l'Oxyrhynchite et le Fayoum[526]. Alors si les *Gôniôtae* correspondent bien à une fraction des Marmarides, il est plus facile de comprendre, étant donné leur activité belliqueuse, que l'inscription en l'honneur de Claude II ait pu évoquer la « sempiternelle arrogance » des Marmarides, ces derniers sévissant depuis au moins quatre ans et sans doute plus[527].

Pour en revenir à cette dernière inscription, celle-ci se trouvait gravée sur un bloc appartenant sans doute au petit arc situé sur la voie à l'angle sud-est du *Caesareum*[528]. Cette dédicace viendrait alors s'ajouter à d'autres blocs inscrits commérant la construction de l'arc avec l'aide de militaires sous le règne d'Hadrien ou de ses proches successeurs à la suite de la révolte juive[529]. Il est intéressant de noter que la participation des militaires à l'effort de reconstruction intervient en général à chaque fois que la cité fut touchée par de graves crises. Ainsi, les cités de Cyrénaïque, qui n'eurent, semble-t-il, pas à subir le stationnement de garnisons importantes de soldats sur leurs territoires, voyaient leur nombre sensiblement augmenter lorsqu'elles traversaient des périodes d'insécurité.

Il est possible qu'un autre personnage nommé Probus ait eu à affronter les Marmarides. D'après l'*Histoire Auguste*, le futur empereur Probus, avant d'accéder au trône, combattit et vainquit les Marmarides à une date qu'il conviendrait de placer aux environs de 276 ap. J.-C.[530]. Mais il est également probable, compte tenu de la proximité de cet événement avec le précédent, que l'auteur de cette *Histoire* ait confondu le futur empereur avec le préfet d'Égypte, à moins qu'il ne s'agisse d'une simple coïncidence de noms[531].

La période troublée traversée par la Cyrénaïque au III^e^ siècle est à mettre en parallèle avec la re-fortification des cités intervenant à cette époque. Les fortifications suivent désormais un circuit plus court à Cyrène et à Bérénike. Les nouveaux remparts de Cyrène suivaient un tracé reliant un point situé au nord-ouest du temple de Zeus qui rejoignait le circuit d'époque hellénistique au sud du *Caesareum*[532], puis se prolongeait à l'ouest de manière adjacente au portique des Hermès[533]. Plus d'un tiers de la cité se trouvait rejeté à l'extérieur des nouveaux remparts[534]. À Bérénike, l'enceinte hellénistique, restaurée au I^er^ s. av. J.-C., puis abandonnée

[524] *P. Oxy*, XLVI, 3292.
[525] *P. Oxy*, XXXIII, 2681.
[526] *BGU*, III, 935. Sur ces événements, cf. Colin, *Les peuples libyens*, p. 103 et n. 305-307 ; Desanges, J., « De la Marmarique à la Maurétanie. Nouvelles données en matière de mouvements de population », *AntAfr*, 37, 2001, p. 84.
[527] Desanges, J., « De la Marmarique à la Maurétanie », *op. cit.*, p. 85.
[528] Cf. Callot, *Recherches*, p. 106, n°179 b.
[529] *AE*, 1974, 669.
[530] *Histoire Auguste*, XXVIII, *Probus*, 9, 1 et 12, 3.
[531] Colin, *Les peuples libyens*, p. 100 et n. 295.
[532] Les fortifications de Cyrène dataient alors de la première moitié du III^e^ s. av. J.-C. Le tracé de l'enceinte, de 5,5 km de long, ne fut pas modifié à la suite des rénovations intervenues à l'époque d'Auguste lors des guerres marmariques. Cf. Laronde, *Libykai Historiai*, p. 76.
[533] Goodchild, R. G., *Kyrene und Apollonia*, Zürich, 1971, p. 144-145 ; Stucchi, S., *Architettura Cirenaica*, *MAL*, IX, Rome, 1975, pl. 1.
[534] Lloyd, J. A., « The Cities of Cyrenaica in the Third Century AD », dans S. Stucchi (éd.), *Giornata Lincea sulla archeologia cirenaica (Rome, 3 novembre 1987)*, Rome, 1990 (Atti dei convegni Lincei 87), p. 44.

durant le Haut-Empire alors que la cité la débordait largement, fut sans doute reconstruite et réduite au milieu du III^e^ s. ap. J.-C.[535]. À Ptolémais, l'enceinte, qui datait sans doute du III^e^ s. av. J.-C., fut restaurée et consolidée au III^e^ s. ap. J.-C.[536]. Enfin, à Apollonia, l'enceinte, édifiée entre la seconde moitié du II^e^ s. et le début du I^er^ s. av. J.-C., puis délaissée, fut finalement restaurée et remaniée au III^e^ s. ap. J.-C.[537]. Dans le cas des cités de Cyrène, Apollonia et Ptolémaïs, il est difficile de dire quand exactement au III^e^ siècle ce travail fut accompli en raison du manque d'informations archéologiques. Cependant, la re-fortification des cités à cette époque montre qu'elles étaient encore plutôt prospères pour recourir à un tel programme de défense. Sans doute avaient-elles reçu l'aide de l'armée romaine, mais nous ne possédons pas de preuves suffisamment claires pour pouvoir le démontrer[538].

De cet isolement de la contrée cyrénéenne résulta une dévotion au Prince qui s'affaiblit légèrement plus tôt que dans le reste des provinces helléniques. Les successeurs de Septime Sévère furent très peu honorés dans la région et, de 211 à 238, nous ne possédons aucun document faisant référence aux empereurs. Il faut alors se tourner vers le règne de Gordien III, dernier empereur à avoir été gratifié d'une base votive datée des années 240/244 ap. J.-C. qui provient de la maison « d'Hésychius » située à l'est de l'agora[539]. Le fait que cette inscription ait été consacrée par les membres de la garnison de la cohorte montée *Gordiana* des Macédoniens au *numen* de l'empereur, renforçant ainsi la divinité de Gordien III, souligne les difficultés traversées par la Cyrénaïque à cette époque[540]. Cette première cohorte des Macédoniens était stationnée à Cyrène depuis au moins la fin du règne conjoint de Septime Sévère et de ses deux fils[541]. Ce détachement militaire permanent, qui s'élevait à environ 500 hommes, devait assurer la sécurité de la province. Or, la présence de l'armée romaine en Cyrénaïque avait été fort modeste et ne s'était vraiment fait ressentir qu'après les périodes troublées traversées par la province, comme la révolte juive et les guerres marmariques.

Alors peut-être devons-nous envisager le III^e^ siècle comme une période de forte instabilité pour la Cyrénaïque et revoir l'assertion de D. Roques, selon qui les incursions des Marmarides revêtaient un aspect passager et non rédhibitoire[542]. D'ailleurs J .A. Lloyd avait le premier souligné que « the activities of the Marmaridae have tended in recent years to be seen as a symptom rather than the cause of collapse »[543]. Cependant, si les conséquences des guerres marmariques pour les cites furent réelles, elles furent loin d'égaler l'ampleur des assauts récurrents que connut la contrée au V^e^ siècle (405-413) avec l'arrivée des populations barbares.

---

[535] J. A. Lloyd (éd.), *Excavations at Sidi Khrebish, Benghazi (Berenice)*, I, *Buildings, Coins, Inscriptions, Architectural Decoration*, *LibAnt*, suppl. 5, 1977, p. 165-8. Cf. Laronde, *Libykai Historiai*, p. 394-395, fig. 143 et p. 469 (décret de Bérénike).

[536] Cf. Kraeling, *Ptolemaïs*, p. 51-62.

[537] Cf. Goodchild, R. G., *Kyrene und Apollonia*, *op. cit.*, p. 180-1 ; id. *et al.*, *Apollonia, The Port of Cyrene, Excavations by the University of Michigan 1965-1967*, *LibAnt*, suppl. 4, Tripoli, 1976, p. 85-155 ; Garlan, Y., « L'enceinte fortifiée d'Apollonia de Cyrénaïque », *CRAI*, 129, 2, 1985, p. 362-378, en particulier p. 374 et 376.

[538] Lloyd, J. A., « The Cities of Cyrenaica in the Third Century AD », *op. cit.*, p. 47-48.

[539] *AE*, 1969-70, 637. Cf. Callot, *Recherches*, p. 101, n° 143.

[540] Callot, *Recherches*, p. 318-9.

[541] *AE*, 1969-70, 636 (209/211 ap. J.-C.).

[542] Roques, D., *Synésios de Cyrène et la Cyrénaïque du Bas-Empire*, Paris, 1987, p. 41-52.

[543] Lloyd, J. A., « The Cities of Cyrenaica in the Third Century AD », *op. cit.*, p. 43.

En résumé, les relations entretenues par les Libyens avec les Grecs puis les Romains sont bien plus complexes qu'elles ne le paraissent. Plusieurs types de conflits sont à distinguer selon les peuplades concernées. Les deux guerres qui opposèrent les Libyens du voisinage aux Grecs avaient, semble-t-il, pour unique but de rétablir l'équilibre territorial qui prévalait avant l'arrivée massive de la vague de colons sous le règne de Battos II. Ces Libyens-ci n'avaient pas été réfractaires à l'hellénisation[544], et lorsque des dangers extérieurs survenaient, telles les tentatives d'invasion des Perses vers 519 et celle de Thibron en 322, ils apportaient leur soutien aux Grecs.

Diamétralement opposés sont les rapports entre les Libyens des marges du territoire d'influence grecque et les Gréco-Romains. Situés dans les confins occidentaux et orientaux de la Libye grecque, les Nasamons et les Marmarides devaient jouir d'une plus grande part d'autonomie. Les indomptables Nasamons procédaient souvent à des incursions contre la cité d'Euhespérides afin de s'enrichir, tandis que les Marmarides profitaient des périodes d'affaiblissement de Cyrène pour revendiquer, non pas une résistance à l'hellénisation ou à la romanisation, mais plutôt leur affranchissement de l'autorité en vigueur. C'est sans doute aux soulèvements de ces deux peuples que faisaient référence la clause du *diagramma* de Cyrène ainsi que l'expression de « guerre libyque » employée par Plutarque. Cette expression générale devait donc certainement inclure une autre expression couramment utilisée dans l'épigraphie à l'époque romaine pour qualifier les assauts des Marmarides, celle de Μαρμαρικὸς πόλεμος, « guerres marmariques ». Plutarque, qui écrivait au I^{er} s. ap. avait dû être un témoin indirect de la fréquence des insurrections des Marmarides à partir de cette époque.

[544] D'où une présence quasi imperceptible dans les sources épigraphiques depuis la fondation de Cyrène jusqu'au début de l'époque romaine. Cf. *supra*, p. 126-153.

*

* *

Seuls les fils de Grecs et de Libyennes originaires de la zone comprise entre Authamalax et le Grand Katabathmos, et non les Libyens proprement dits, pouvaient prétendre à la citoyenneté. Cependant, il est possible que certains Libyens aient été gratifiés du droit de cité. Néanmoins, il demeure difficile de déceler la présence de cet élément libyen dans l'onomastique. En effet, les noms indigènes figurant dans les inscriptions pouvaient tout aussi bien être portés par des Grecs désireux de promouvoir des liens d'amitiés tissés avec des Libyens du voisinage, tandis que les autochtones auraient pu emprunter des noms grecs. Il est alors quasiment impossible d'évaluer la part de Libyens hellénisés évoluant en milieu grec et cette opacité prouve une acculturation en profondeur de la composante libyenne. D'ailleurs, qu'ils n'apparaissent pas parmi les catégories établies par Strabon, tenait peut-être au fait qu'ils se confondaient avec les agriculteurs sédentaires résidant dans la *chôra* et ne bénéficiant pas de la citoyenneté. Sans doute faisaient-ils partie d'une « catégorie juridique assez liée à la cité » participant activement à la vie économique de la région. Cela expliquerait qu'en période de guerres libyques Aleximachos ait assuré leur ravitaillement en céréales (décret de Taucheira-Arsinoé). Ainsi, les Libyens habitant le voisinage des cités grecques sont à distinguer des autres tribus libyennes vivant sur les marges de la zone d'influence grecque. En effet, à l'inverse de ces dernières qui opposèrent une résistance continue à l'autorité grecque puis romaine, les Libyens du voisinage ne s'étaient soulevés qu'à deux reprises au VI^{e} siècle en raison de l'injustice des spoliations dont ils furent victimes sous Battos II. En fait, ces Libyens du voisinage étaient étroitement liés aux Grecs et n'avaient pas hésité à leur porter secours lorsqu'ils s'étaient trouvés en danger. Ces liens privilégiés se traduisirent sans doute par des « interactions » dans le domaine culturel.

CHAPITRE 3

LES INTERACTIONS CULTURELLES

La rencontre entre deux groupes socio-culturels différents au sein d'un même territoire a sans doute conduit à des phénomènes de contacts et d'interpénétrations. Le processus d'acculturation est difficile à évaluer avec objectivité étant donné que nous sommes mieux renseignés sur la culture grecque que libyenne. Il est ainsi plus facile d'identifier l'adoption de pratiques grecques par les populations locales que l'inverse. De plus, la forte tendance défensive de la culture grecque en Cyrénaïque rend délicates toutes les tentatives de reconnaissance d'appropriation culturelle par les communautés hellènes.

Nous verrons dans un premier temps que ce conservatisme, exacerbé dans les colonies où les Grecs se trouvaient isolés en milieu étranger, fût particulièrement marqué à Cyrène. Cependant, nous constaterons dans un deuxième temps qu'il ne saurait exclure la réception d'influences locales dans le domaine culturel. Ainsi, les Grecs partagèrent avec leurs voisins libyens certaines de leurs coutumes comme la forme monarchique du pouvoir ou l'usage de la charrerie. Mais ce partage ne pouvait être effectif que pour les coutumes qui étaient familières aux Grecs. Bien que les Grecs aient été quelque peu influencés par la culture libyenne, l'attachement à leurs traditions demeurant si fort explique que cette influence fut peu profonde. À l'inverse, les tribus libyennes furent fortement influencées par la culture grecque. Cette troisième partie s'attachera à étudier l'adoption de la langue grecque et du goût des colons par les Libyens, comme en témoigne l'importation de céramiques grecques, puis romaines, ainsi que des pratiques funéraires gréco-romaines, pouvant se traduire en phénomènes d'acculturation selon que ces emprunts aient ou non perduré sur le moyen et long termes.

*

* *

1. Cyrène, un modèle de l'hellénisme

Cyrène, en tant que fondation grecque implantée en milieu étranger, bien que la Cyrénaïque ressemble de très près, par son climat et sa végétation, à la Grèce, a développé une société conservatrice. Comme l'affirme P. M. Fraser, Cyrène en tant qu'unité sociale était essentiellement aristocratique[1] et particulièrement liée à son passé, le passé immédiat de sa propre histoire sous le règne des Battiades, le passé de sa colonisation par Théra sous Battos et le passé encore plus lointain des colons spartiates qui s'installèrent à Théra[2]. Quelques siècles plus tard, Synésios annonça dans une lettre adressée à son frère : « je suis, par mon ascendance, de Lacédémone »[3]. À partir de ce constat nous nous demanderons quels ont été les moyens utilisés par la cité pour devenir un modèle de l'hellénisme, et en quoi, grâce à cela, elle fut un des acteurs de l'hégémonie alexandrine dans le domaine des sciences et des lettres. Ainsi nous verrons que la cité s'est attachée avec ferveur et respect à transmettre son passé par le biais d'institutions gymnasiales et théâtrales qui donnèrent naissance à de grands athlètes et d'éminents penseurs reconnus dans l'ensemble du monde grec.

1.1. Une société conservatrice

La fondation d'une colonie est avant tout un acte religieux. L'oikiste Battos, le fondateur, avait été choisi pour accomplir « le transfert du culte de la métropole sur le territoire de la colonie »[4]. Le fondateur de Cyrène est l'oikiste qui est le mieux connu. À l'époque archaïque, les oikistes ont sans doute dû exercer des pouvoirs quasi monarchiques, politiques, militaires et religieux, mais rares sont ceux qui ont fondé une dynastie. Ainsi Battos, fondateur de la monarchie des Battiades (environ 631-440) apparaît comme un cas exceptionnel[5]. En effet, le premier roi de Cyrène occupa longtemps une place de premier choix dans la mémoire des Grecs de Libye et les poètes, tel Pindare, ne tarissaient pas d'éloges à son sujet lorsqu'ils faisaient référence aux origines de la lignée des Battiades. D'ailleurs les légendes qui circulaient autour de la date de fondation de Cyrène et des origines de Battos furent nombreuses dans la littérature antique. Mais elles relèvent du genre de la fable. Les poètes, mus par des intentions personnelles, ont souvent été conduits à propager des traditions artificielles. Il serait alors vain d'y chercher des indications historiques fiables[6].

À partir du V^e^ s. au moins, certains auteurs antiques ont fait délibérément remonter la fondation de Cyrène par Battos à une époque voisine de la guerre de Troie[7]. Cependant, d'après Fr. Chamoux, nous avons affaire, avec l'ancienneté de cette fondation attribuée toujours à Battos, comme la fondation historique, à « un doublet historique de cette dernière, à sa projection rétrospective dans le domaine du mythe »[8]. Par ailleurs, Pindare dans sa IV^e^ *Pythique* et Hérodote faisaient de Battos le descendant de l'Argonaute Euphémos[9]. Cette

[1] Cf. *supra*, p. 117-125.
[2] Fraser, P. M., *Ptolemaic Alexandria*, I, Oxford, 1972, p. 786 (ci-après *Ptolemaic Alexandria*).
[3] Synésios, *Épist.*, 113 (traduction D. Roques).
[4] Mossé, Cl., *La colonisation dans l'Antiquité*, Paris, 1970, p. 37.
[5] *Ibid.*
[6] Chamoux, Fr., *Cyrène sous la monarchie des Battiades*, Paris, 1953, p. 87 (ci-après *Cyrène*).
[7] Pindare, *Pyth.*, V, 82-88 ; Blinkenberg, C., *La Chronique du Temple lindien*, Copenhague, 1912 ; id., *Die lindische Tempelchronik*, Bonn, 1915 ; id., *Lindos II, Inscr. I*, 1941, p. 149 sq. ; Chronique d'Eusèbe relatée par le texte latin de St. Jérôme, éd. Helm, *Eusebius Werke, Griech. christl. Schriftsteller*, VII, 1, p. 52, 87, 96.
[8] Chamoux, *Cyrène*, p. 73.
[9] Pindare, *Pyth.*, IV, 46 ; Hérodote, IV, 145 sq. Voir aussi le témoignage de Théochrestos (*Libyca*, *FHG*, II, p. 87)

origine qu'on lui a prêtée a participé à l'élaboration de la légende familiale des Battiades et a sans doute permis d'asseoir durablement la légitimité de la monarchie. Les Cyrénéens vouaient une véritable admiration et une reconnaissance sans borne à cet ancêtre devenu mythique que l'on célébrait sur l'agora là où se dressait son *hérôon*[10]. Et la place centrale occupée par le héros Battos dans la version cyrénéenne du récit de la colonisation de Cyrène relaté par Hérodote s'explique par un souci d'amour-propre national[11].

Ce rôle de premier plan attribué à Battos dans la fondation de Cyrène fut à nouveau mis en avant lors de la seconde moitié du IV^e^ s. av. J.-C. dans le « Serment des Fondateurs »[12]. Ce document illustre parfaitement le regard traditionnel et conservateur que les Cyrénéens portent sur leur propre passé : il est le reflet de cet intérêt profond des Cyrénéens pour un retour aux origines, un retour aux premiers temps de la colonisation et un retour au fondateur théréen, le roi Battos. La tradition populaire avait ainsi contribué à bâtir un outil solide de légitimation de la royauté. D'ailleurs, dans la seconde moitié du V^e^ s. av. J.-C., Hérodote s'appuyait peut-être encore une fois sur cette tradition lorsqu'il décrétait qu'en langue libyenne « roi » se dit « battos ». Doit-on y voir un besoin de se justifier aussi auprès des Libyens qui étaient régis par des rois ? Nous reviendrons sur ce point un peu plus loin[13].

La société cyrénéenne resta fortement attachée à cette lignée royale fondée par le premier des Battiades et les poètes aimaient à rappeler le souvenir du fondateur lorsqu'ils évoquaient ses successeurs. Ainsi, dans sa *Chronique du Temple lindien* (99 av. J.-C.), Timachidas avait volontairement confondu Battos I^er^ et Battos II[14]. Cette confusion délibérée avait été facilitée par le fait que les rois de Cyrène avaient suivi scrupuleusement l'usage hellénique en faisant alterner le nom du premier roi, Battos, avec le nom d'Arcésilas. Quant au poète cyrénéen Callimaque, dans son *hymne à Apollon*, au III^e^ s. av. J.-C., il rattache le présent de sa ville à son passé lointain afin d'exprimer son loyalisme ainsi que celui des Cyrénéens à l'égard de la dynastie des Lagides dont l'autorité était fondée sur la parole même d'Apollon : « Phoibos encore à Battos désigna ma ville au sol fécond, guida, corbeau divin, à la droite du chef, l'entrée de son peuple en Libye, et fit la promesse de remettre un jour ces murailles aux mains de nos Rois »[15]. Ces derniers devaient sans aucun doute correspondre à Ptolémée Philadelphe et Ptolémée Évergète qui régnait alors, et dont les droits avaient encore besoin d'être défendus. Ce rappel de la colonisation légendaire par Battos guidé par Apollon ne surprend aucunement de la part de Callimaque. En effet, il ne faut pas oublier que le poète appartenait à la classe dirigeante de la cité. Son grand-père avait exercé le commandement militaire dans la première partie du IV^e^ siècle, et le nom de son père, Battos, suggérait que la famille, comme d'autres, était restée fortement attachée à la lignée des rois, et plus particulièrement à la figure du fondateur Battos[16]. Ainsi, il semble que le pouvoir soit resté aux mains de la classe

---

dans Laqueur, R., *Re*, V A, 1934, p. 1704, *s. v.* Theochrestos 3 ; Vitali, L., *Fonti per la storia della religione cyrenaica*, Padoue, 1932, p. 49, n° 145 et le scholiaste d'Apollonios de Rhodes, IV, 1750 (éd. G. Lachenaud, p. 526-527).

[10] Sur le tombeau de Battos, cf. *infra*, p. 272-274.

[11] Chamoux, *Cyrène*, p. 99. Dans la version théréenne relatée par Hérodote (IV, 150 sq.), à bien des égards plus vraisemblable, Battos était relégué à un rôle secondaire derrière la figure mémorable de Grinnos, le roi de Théra.

[12] Cf. *ibid.*, p. 109. Sur la stèle des fondateurs, cf. *supra*, p. 120-122.

[13] Cf. *infra*, p. 203-204.

[14] Chamoux, *Cyrène*, p. 125. Cf. *supra*, p. 154-155.

[15] Callimaque, *Hymnes*, II, 65-68 (traduction d'E. Cahen).

[16] Le nom porté par le père de Callimaque ne signifie en aucun cas que cette famille soit descendue directement

dirigeante traditionnelle. De plus, ce petit groupe d'aristocrates qui accaparait les magistratures les plus en vue de la cité devait être composé en majorité par les colons théréens de la première heure, et donc ne devait compter dans ses rangs que des Grecs de pure souche. D'ailleurs, la prosopographie des IV^e^ et III^e^ siècles av. J.-C. était très fortement teintée de formes doriennes et les noms indigènes se faisaient plutôt rares. Il paraîtrait alors peu probable, dans une cité au caractère grec si fortement marqué, que la pratique du mariage mixte entre Grecs et Libyennes mise à l'honneur par le 'règlement' de Ptolémée Sôter ait pu atteindre les cercles les plus élevés de la société, et que Cyrène soit devenue une cité de "mixed-Greeks" (μιξέλληνες) pour reprendre l'expression de P. M. Fraser[17]. Mais, même dans le cas où des indigènes auraient intégré le corps des citoyens grecs, nous supposons qu'ils furent avec le temps complètement absorbés par lui.

À l'appui de ce constat d'une société conservatrice, nous pouvons évoquer la place occupée par les pratiques funéraires. Tout d'abord, une pierre tombale cyrénéenne du I^er^ ou du II^e^ s. ap. J.-C. a révélé une liste de noms appartenant à quatorze ancêtres des défunts probablement en descendance directe de Battos[18]. Mais l'élément le plus marquant des rites funéraires cyrénéens est illustré par la présence de bustes aniconiques de femmes qui se dressent à l'emplacement de chacune des tombes de la nécropole et qui constituent une référence supplémentaire aux défunts[19]. D'après P. M. Fraser, ces bustes attestaient « a particular and vigorous chthonic cult associated with the individual dead in a manner characteristic of a conservative society »[20]. De plus, pour P. M. Fraser, ce respect si intense rendu aux défunts se traduisait également par la construction de monuments impressionnants tant par la richesse que par la piété des Cyrénéens à partir de l'âge classique. Ces tombes étaient sans doute la scène de rites ancestraux commémoratifs qui contribuaient considérablement à la cohésion de la vie familiale, et en conséquence à l'influence des familles individuelles dans la vie de la cité. On suivra P. M. Fraser lorsqu'il affirme que ce serait l'isolement de la cité qui aurait créé cette forte cohésion sociale et religieuse, cohésion qui d'ailleurs s'était vite perdue dans les communautés les moins isolées[21].

Il s'agit maintenant de savoir par quels moyens la cité a pu garder aussi vivant le souvenir de ses origines.

1.2. Les vecteurs de l'hellénisme : institutions gymnasiale et théâtrale

La plus grande difficulté des Grecs installés en milieu colonial était de préserver à tout prix leur culture afin « de se distinguer des milieux indigènes, d'éviter de s'y voir dissous et, bien plus, de s'y convaincre de sa supériorité », et cela « devait conduire à l'édification de ces barrières conservatrices que sont les institutions pédagogiques »[22].

---

du fondateur ou ait appartenu à la lignée royale comme le pensait P. M. Fraser (*Ptolemaic Alexandria*, p. 787 : cf. note 503). Sur ce point, cf. Masson, O., *Onomastica graeca selecta*, T. 1, Paris-Nanterre, 1990, p. 273 sq. (ci-après *OGS*).

[17] Fraser, *Ptolemaic Alexandria*, p. 787.

[18] Masson, O., « L'inscription généalogique de Cyrène (*SGDI* 4859) », *BCH*, 98, 1, 1974, p. 263-270. Cette stèle généalogique a été retrouvée dans la tombe S4 de Cyrène : cf. Cherstich, L., « S4: la tomba di Klearchos di Cirene », dans *Cirenaica : studi, scavi e scoperte*, p. 103-120.

[19] Ces bustes aniconiques seront étudiés plus loin, cf. *infra*, p. 466 sq.

[20] Fraser, *Ptolemaic Alexandria*, p. 787.

[21] *Ibid.*, p. 788.

[22] Will, Éd., *Le monde grec et l'Orient, t. II, Le IV^e^ siècle et l'époque hellénistique*, Paris, 1975 (3^e^ éd. 1990),

1.2.1. Le gymnase

Le gymnase, qui constituait l'une de ces barrières conservatrices majeures, allait prendre une importance capitale à l'époque hellénistique. En tant que « conservatoire de la civilisation supérieure », le gymnase revêtait une fonction sociologique essentielle et il détrôna même l'ancien rôle de l'agora politique, car désormais « faire partie de "ceux du gymnase" (*apo gymnasiou*), c'est s'affirmer Grec »[23]. Mais les gymnases étaient avant tout des institutions éducatives où, conformément à la tradition, l'éducation physique y tenait une large place. Les sources relatives à cette institution dépendent de l'état actuel de la recherche archéologique. Nous sommes alors mieux documentés pour la cité de Cyrène que pour les autres cités de Cyrénaïque. Hormis les traces archéologiques de monuments dévolus à l'activité gymnasiale, nous possédons plusieurs inscriptions faisant référence aux membres de cette institution, comme le *diagramma* de Ptolémée I^{er}, les listes militaires et les listes éphébiques.

Les documents relatifs à l'institution éphébique sont nombreux à avoir été découverts en Cyrénaïque. Pour l'époque lagide, ils concernent notamment la cité de Cyrène, et dans une moindre mesure Ptolémaïs[24]. Puis, à partir du I^{er} s. av. J.-C., ils nous font connaître l'institution à Ptolémaïs, Taucheira-Arsinoé et Bérénikè[25].

Cyrène, en tant que « métropole » de la Libye grecque, possédait un gymnase aux dimensions monumentales de 7902 m², surpassant même certaines constructions contemporaines, comme le gymnase de Pergame qui atteignait les 6330 m² de superficie[26]. Il fut construit au milieu du II^{e} s. av. J.-C. sous Ptolémée VIII Évergète II[27] au nord de la rue Droite et à l'est de l'agora. Il n'était séparé de celle-ci que par un long couloir de course, le *xystos*, qui s'étendait immédiatement à l'ouest du gymnase, parallèlement au « portique des Hermès » bordant la rue Droite (voir Annexes, pl. XII)[28]. Il reçut le nom de *Ptolemaion* d'après un décret retrouvé *in situ* datant du I^{er} s. av. J.-C[29]. L'édifice changea de fonction à la fin du I^{er} s. ou au début du II^{e} s. ap. J.-C. et fut transformé en forum avec la construction d'une basilique au nord et d'un petit temple *in antis* à podium à l'intérieur du quadriportique qui délimite la cour centrale. Cependant, l'institution gymnasiale ne semble pas avoir cessé d'exister. Certains, à la suite de S. Stucchi, suggèrent qu'elle fut transférée en un lieu bien plus modeste, à l'emplacement de la maison de Jason Magnus[30]. Mais cet avis est loin de faire l'unanimité des chercheurs[31].

---

p. 575 (ci-après *Le monde grec et l'Orient*).

[23] *Ibid.*, p. 500 ; cf. Delorme, J., *Gymnasion, Étude sur les monuments consacrés à l'éducation en Grèce (des origines à l'Empire romain)*, Paris, 1960.

[24] *SECir*, 209. Mention de quatre pédonomes (dont trois possèdent des noms et/ou patronymes libyques), responsables de l'instruction des *paides*.

[25] *SEG*, 26, 1839 ; cf. Luni, M., « Documenti per la storia della istituzione ginnasiale e dell'attività atletica in Cirenaica », *QAL*, 8, 1976, p. 223-284 (ci-après « Documenti »).

[26] Laronde, A., *Cyrène et la Libye hellénistique, Libykai Historiai, de l'époque républicaine au principat d'Auguste*, études d'antiquités africaines, Paris, 1987, p. 435 (ci-après *Libykai Historiai*) ; cf. Delorme, J., *Gymnasion*, *op. cit.* (n. 23), p. 378, n. 7.

[27] Stucchi, S., *Architettura Cirenaica*, *MAL*, 9, Rome, 1975, p. 127 (ci-après *Arch. Cir.*) ; Luni, « Documenti », p. 227 ; Laronde, *Libykai Historiai*, p. 437.

[28] Le « portique des Hermès » qui alterne les sculptures des dieux protecteurs du gymnase, Hermès et Héraklès, date de la fin du II^{e} s. ap. J.-C., cf. Laronde, *Libykai Historiai*, p. 436.

[29] Gasperini, L., « Le iscrizioni del Cesareo e della Basilica di Cirene », *QAL*, 6, 1971, p. 3 ; Stucchi, *Arch. Cir.*, p. 127, n. 2 ; Luni, « Documenti », p. 228 ; Laronde, *Libykai Historiai*, p. 435.

[30] Stucchi, *Arch. Cir.*, p. 297 ; id., *Cirene 1957-1966. Un decennio di attività della Missione archeologica Italiana*

En dehors de Cyrène, aucun autre bâtiment dévolu à l'instruction des éphèbes n'a encore été reconnu. Comme l'indiquait déjà A. Laronde en 1987, le fait que nous n'ayons pas encore de connaissance suffisante sur les niveaux hellénistiques des cités de Taucheira-Arsinoé et de Bérénikè nous empêche toujours d'identifier l'emplacement des gymnases. À Ptolémaïs non plus, aucun gymnase n'a été repéré, et le monument que S. Stucchi[32] avait identifié comme tel correspondrait plutôt à l'agora[33]. Toutefois, l'édifice se dressait peut-être près de la porte de Taucheira où l'un des murs a conservé des inscriptions éphébiques[34].

Les éphèbes cyrénéens étaient désignés par le terme de *triakatioi* (forme dorienne pour τριακόσιοι) qui apparaît pour la première fois dans une stèle militaire datée vers 345 av. J.-C., découverte à Cyrène[35], ainsi qu'implicitement, comme l'écrit B. Legras, dans le titre de triacatiarque[36]. Puis sont attestés les gymnasiarques des *triakatioi* dans une série d'inscriptions comprises entre le III^e^ s. av. J.-C. et le III^e^ s. ap. J.-C.[37]. La désignation de *triakatioi* pour les éphèbes cyrénéens est confirmée par Ammonius d'Alexandrie (fin du IV^e^ s. ap. J.-C.), Hésychius (VI^e^ s. ap. J.-C.) et Eustathe de Thessalonique (XII^e^ siècle)[38]. Les *triakatioi* étaient, comme l'indique ce terme, au nombre de trois cents à fréquenter le gymnase public de la cité.

Cependant, un autre terme servait aussi à qualifier les éphèbes, celui de *presbyteroi*. Il apparaît dans plusieurs inscriptions comprises entre le III^e^ s. av. J.-C. et le début de notre ère qui mentionnent les gymnasiarques des *presbyteroi*[39]. Ce second collège des *presbyteroi* devait être composé des éphèbes les plus âgés, soit ceux de deuxième année, tandis que le collège des *triakatioi* qualifiait les nouveaux éphèbes de la première année[40].

Ainsi, l'organisation éphébique cyrénéenne comprenait deux collèges d'éphèbes distincts encadrés par les mêmes magistrats, les gymnasiarques. Une stèle du III^e^ s. av. J.-C. réalisée dans le cadre de la *paideia* du gymnase, nous apprend que ces derniers, qui étaient au nombre de trois par collège, étaient assistés dans la formation des éphèbes par des magistrats aux fonctions militaires constitués de quatre triacatiarques et d'un *aporytiazôn*[41]. Ces magistrats jouaient le rôle de chefs militaires des éphèbes[42].

---

a Cirene, Tripoli, 1967, p. 112 ; Luni, « Documenti », p. 230.

[31] *Contra* Goodchild, R. G., *Kyrene und Apollonia*, Zürich, 1971, p. 84-85 ; Rebuffat, R., « Maisons à péristyle d'Afrique du Nord. Répertoire des plans publiés (II) », *MEFRA*, 86, 1974, p. 462-3 ; Laronde, A., « Septime Sévère et Cyrène », *BSNAF*, 1983, p. 66 et 69 et Callot, J.-J., *Recherches sur les cultes en Cyrénaïque durant le Haut-Empire romain*, Étude d'archéologie classique X, Paris, 1999, p. 165, n° 84a.

[32] Stucchi, *Arch. Cir.*, p. 128, n. 3, suivi par Luni, « Documenti », p. 232-3.

[33] Laronde, *Libykai Historiai*, p. 398 et 437-8.

[34] Reynolds, J., « Inscriptions of Roman Cyrenaica », *Libya in History, Historical Conference 16-23 march 1968*, Benghazi, 1968 (1971), p. 187.

[35] *SEG*, 46, 2198. Pour la datation de la stèle vers 345 av. J.-C., cf. Laronde, *Libykai Historiai*, p. 134.

[36] Legras, B., Néotês. *Recherches sur les jeunes Grecs dans l'Égypte ptolémaïque et romaine*, collection Hautes Études du Monde gréco-romain, 26, EPHE, IV^e^ Section, Genève, 1999, p. 146 (ci-après Néotês).

[37] *SEG*, 9, 51 (III^e^ s. av. J.-C.) et *SEG*, 9, 128 (223/224 ap. J.-C.).

[38] Ammonius d'Alexandrie, *De adfinium vocabulorum differentia*, 117 (éd. K. Nickau, p. 30) ; Hésychius, *s. v.* Τριακάτιοι ; Eustathe de Thessalonique, *Ad Iliadem*, VIII, 518.

[39] *SEG*, 9, 51 (III^e^ s. av. J.-C. ; nord-ouest des propylées du sanctuaire d'Apollon) ; *SECir*, 242 (II^e^ s. av. J.-C. ; Cyrène) ; *SEG*, 20, 739 (I^er^ s. av. J.-C. ; Cyrène) ; *SEG*, 20, 741 (3/4 ap. J.-C. ; quartier de l'agora de Cyrène) ; *SECir*, 241 (II^e^/I^er^ s. av. J.-C. ? ; Cyrène). Cf. Luni, « Documenti », n° 3, p. 238, n° 5, p. 238-240, n° 8, p. 241, n° 15, p. 246-249 et n° 16, p. 249.

[40] Luni, « Documenti », p. 238 ; Legras, Néotês, p. 146.

[41] *SEG*, 9, 51. Voir aussi *SEG*, 9, 50 ; *SECir*, 242 ; Luni, « Documenti », n° 1, p. 236-237 et n° 5, p. 238-240 ; Laronde, *Libykai Historiai*, p. 437 ; Legras, Néotês, p. 144-8.

[42] Luni, « Documenti », p. 240.

Par ailleurs, d'après un décret du I^er s. av. J.-C. ou du I^er s. ap. J.-C., les *aleiphoménoi* devaient correspondre à un groupe d'anciens éphèbes qui continuait à fréquenter le gymnase[43].

D'autre part, un grand nombre d'instructeurs intervenaient dans cette éducation où le maniement des armes était à l'honneur. Le *diagramma* de Cyrène fait connaître certains d'entre eux, tels le pédotribe, le maître d'arc, le maître de cavalerie et le maître d'armes[44]. Tous ces magistrats qui encadraient l'éducation des éphèbes devaient être de riches citoyens car les liturgies étaient coûteuses, mais prestigieuses. Ces bienfaiteurs, qui participaient activement au financement de l'enseignement, appartenaient certainement à l'aristocratie cyrénéenne. Leur rôle était de préserver et d'entretenir l'hellénisme de leur cité qui, installée en terre étrangère, avait doublement besoin d'être affirmé.

Il paraît alors inconcevable que ces magistratures aient échu à des hommes d'origine libyenne. Dans le tableau que nous avons proposé au chapitre 2[45], recensant les personnes portant des noms et/ou des patronymes libyques dont les fonctions nous sont connues par l'épigraphie, figurent quelques magistrats issus de l'institution gymnasiale et près d'une vingtaine d'éphèbes. Parmi les magistrats, nous relevons trois triacatiarques pour le IV^e s. av. J.-C. et le I^er s. ap. J.-C. et trois pédonomes pour les années 108-7 av. J.-C. Cependant, rien n'indique que ces personnages furent des Libyens hellénisés. Le fait qu'ils soient des citoyens ou des jeunes hommes tendant à le devenir, nous incite à croire qu'ils étaient totalement intégrés en milieu grec et qu'il devait alors s'agir de Grecs ayant emprunté des noms ou des patronymes libyques. Malgré tout, nous ne pouvons pas minimiser le pouvoir d'attraction que le gymnase en tant que symbole de l'hellénisme devait posséder auprès des Libyens les plus hellénisés.

1.2.2. Le théâtre

Outre le gymnase, un autre instrument de transmission culturelle et de pédagogie collective était extrêmement populaire à Cyrène : le théâtre. Cyrène possédait le plus ancien et le plus monumental des théâtres grecs de Cyrénaïque (fig. 32). Il se trouvait à l'extrémité occidentale du sanctuaire d'Apollon, en contrebas de l'acropole, accroché au flanc de la colline selon une orientation nord-est. Comme le souligne Éd. Will, si la production dramaturgique hellénistique fut dans l'ensemble assez faible, c'est qu'elle était tournée essentiellement « vers le passé, vers la tragédie attique du V^e siècle et surtout vers Euripide »[46]. Ainsi, c'était bien plus en fréquentant le théâtre que les gymnases « que le public recueillit une riche part de l'héritage classique et c'est à ce titre que le théâtre doit figurer parmi les instruments de transmission de la tradition »[47].

[43] *SEG*, 9, 4, l. 18-19 ; Luni, « Documenti », n° 12, p. 242-245. Cf. Robert, L., « Enterrements et épitaphes », *L'Antiquité classique*, 37, 2, 1968, p. 414-415.
[44] *SEG*, 9, 1, l. 43-5 ; Luni, « Documenti », n° 2, p. 237-238.
[45] Cf. *supra*, p. 146-150.
[46] Will, *Le monde grec et l'Orient*, p. 579.
[47] *Ibid.*, p. 580.



Fig. 32 : Vue aérienne du sanctuaire d'Apollon et du théâtre-amphithéâtre de Cyrène
(Ensoli, S., « Il teatro-anfiteatro del santuario di Apollo a Cirene »,
dans *Cirene "Atene d'Africa*" III, p. 119, fig. 3).

Le grand théâtre pourrait remonter au moins au début du V^e^ s. av. J.-C., donc à l'époque des Battiades[48]. À cette première phase de construction, S. Stucchi propose de restituer un premier édifice scénique à *proskènion* en bois en raison de la présence de cavités taillées dans la roche, disposées en trois rangées alignées, encore visibles dans l'*orchestra* la plus tardive, qui devaient accueillir des montants en bois pour soutenir l'édifice. La *skéné* devait mesurer 35 pieds de long et 10 pieds de large, soit 10,36 x 2,96 mètres[49]. Aucune trace du *koilon* n'a pu être relevée.

Ce premier état aurait subi quelques transformations au cours du V^e^ siècle[50]. L'ajout de nouvelles cavités taillées dans l'*orchestra* indique que la *skènè* ait dû être plus profonde et plus étroite tandis que le *proskènion* était légèrement plus large et plus profond que lors de la première phase de construction[51]. Comme pour le premier état, les traces d'un *koilon* en dur

[48] Anti, C., *Teatri greci arcaici da Minosse a Pericle*, Padoue, 1947, p. 122-125 ; Chamoux, *Cyrène*, p. 271, n. 4 ; Caputo, G., « Note sugli edifici teatrali della Cirenaica »,dans *Anthemon. Scritti di archeologia e di antichità classiche in onore di Carlo Anti*, Florence, 1955, p. 282 ; Stucchi, *Arch. Cir.*, p. 35, n.6, fig. 24.

[49] Stucchi, *Arch. Cir.*, p. 34-35 ; Ensoli, S., « Il teatro-anfiteatro del santuario di Apollo a Cirene », dans *Cirene "Atene d'Africa"* III, p. 122 (ci-après « Il teatro-anfiteatro »).

[50] Ensoli, « Il teatro-anfiteatro », p. 124-125.

[51] Stucchi, *Arch. Cir.*, p. 35-36, fig. 25 ; Ensoli, « Il teatro-anfiteatro », p. 124.

sont absentes[52]. Il est alors possible que les spectateurs aient continué à cette époque à prendre place sur des gradins en bois disposés sur le versant de la colline.

Dans la seconde moitié du IV^e^ s. av. J.-C., le théâtre subit une troisième phase de construction avec la réalisation d'un édifice scénique rectangulaire en pierre, sans *paraskenia* sur les avant-corps latéraux du *proskènion*, et l'élévation à l'est d'un mur d'*analemma* (qui devait certainement avoir son pendant à l'ouest) convergeant vers le *proskènion*[53].

Puis, la quatrième phase, remontant à l'époque lagide[54], probablement entre le milieu et la fin du III^e^ s. av. J.-C. d'après S. Ensoli[55], fut certainement la plus importante avant la transformation du théâtre en amphithéâtre. Lors de ce quatrième état, on donna au *koilon* une forme semi-circulaire en ajoutant quelques rangées de sièges taillés dans la roche autour de l'*orchestra* circulaire. Le *koilon*, agrandi vers le nord, fut encadré par deux murs d'*analemma* convergeant vers le *proskènion* comme auparavant. De plus, le bâtiment scénique fut légèrement déplacé vers le nord et atteignait alors la longueur de 100 pieds, soit 29,60 mètres. Le *proskènion* fut surélevé à l'aide d'une série de piliers avec des demi-colonnes doriques et agrémenté de *paraskènia* sur les avant-corps latéraux. La *skènè* devait présenter une façade percée de trois ouvertures aux étages inférieur et supérieur.

Le théâtre fut restauré pour la cinquième fois dans la première moitié du I^er^ s. ap. J.-C.[56]. Les murs d'*analemma* furent reconstruits au nord des précédents et suivirent désormais un tracé rectiligne et non plus convergent vers le *proskènion*. Les murs de terrassement à l'extérieur du *koilon* furent également rebâtis de manière rectiligne. Ainsi, le périmètre externe du *koilon* devint trapézoïdal. De plus, le bâtiment de scène, qui conserva le même plan que le précédent, reçut des aménagements selon la mode romaine, comme l'indique la présence de bases de colonnes disposées de part et d'autre des trois portes de la *skéné*.

Au début du II^e^ s. ap. J.-C., juste après la révolte juive de 115-117, le théâtre reçut une sixième et dernière phase de restauration[57]. Le *koilon* et le bâtiment de scène, alors séparé selon le plan de type grec, furent réunis en un seul ensemble selon le plan de type romain grâce à l'augmentation de la profondeur du *proskènion* et des *paraskènia* atteignant désormais les *parodoi*.

Ainsi le grand théâtre de Cyrène connut six phases de construction successive entre le V^e^ s. av. J.-C. et le début du II^e^ s. ap. J.-C., et cet intérêt constant que l'on porta au monument montre bien l'importance que celui-ci revêtait aux yeux des Cyrénéens. Dédié au culte de Dionysos, dont le temple pourrait correspondre au petit édifice cultuel érigé lors de la troisième phase du théâtre et situé immédiatement à l'est de celui-ci[58], il était néanmoins rattaché au *téménos* d'Apollon et participait au rayonnement de la divinité poliade. C'était certainement en son sein que se déroulaient les célébrations musicales et les danses lors des *Carneia*, en l'honneur d'Apollon.

[52] Stucchi, *Arch. Cir.*, p. 35 ; Ensoli, « Il teatro-anfiteatro », p. 124.
[53] Stucchi, *Arch. Cir.*, p. 69-70 ; Ensoli, « Il teatro-anfiteatro », p. 125-128, fig. 11a.
[54] Stucchi, *Arch. Cir.*, p. 135 et 136, fig. 115.
[55] Ensoli, « Il teatro-anfiteatro », p. 128-130 et 126, fig. 11b.
[56] Stucchi, *Arch. Cir.*, p. 208 et 209, fig. 198 ; Ensoli, « Il teatro-anfiteatro », p. 130-131, fig. 13a.
[57] Stucchi, *Arch. Cir.*, p. 286 et p. 287, fig. 291 ; Ensoli, « Il teatro-anfiteatro », p. 131-133, fig. 13b.
[58] Ensoli, « Il teatro-anfiteatro », p. 128.

La fonction du théâtre changea radicalement d'orientation lorsqu'il fut transformé en amphithéâtre dans la seconde moitié du II^e^ s. ap. J.-C.[59]. L'aire des *ludii* fut alors matériellement séparée de l'aire sacrée grâce à l'élévation du mur de Nikodamos.

À la fin du II^e^ ou au début du III^e^ s. ap. J.-C., on construisit un nouveau théâtre au nord de la rue droite et à l'ouest du *Caesareum*, afin de remplacer l'ancien monument reconverti en amphithéâtre sur la terrasse supérieure du sanctuaire d'Apollon[60]. Il semble que c'est après le tremblement de terre de 262 ap. J.-C. qui entraîna la destruction de ce théâtre[61], qu'on érigea le troisième théâtre au sud du *Caesareum*[62]. L'édifice érigé dans le quartier oriental de la cité vint recouvrir l'autel du V^e^ s. av. J.-C. placé dans l'alignement du temple identifié récemment par M. Luni comme étant dédié aux Dioscures[63]. Le troisième théâtre fut finalement détruit par le tremblement de terre de 365. On bâtit alors un quatrième théâtre, le plus tardif de Cyrène, à côté du marché romain qui se trouve non loin du centre de la ville d'époque romaine, dans l'actuel village de Shahat[64].

Finalement, en 2002, un nouveau théâtre a été mis au jour par la mission italienne dirigée par Mario Luni[65]. L'édifice, dont l'*orchestra* et le *koilon* sont remarquablement conservés, est bien plus monumental que les trois petits théâtres précédents. Il date au plus tôt de l'époque hellénistique et constitue ainsi le second théâtre grec de Cyrène. Ce théâtre probablement dédié à Dionysos[66], fut réalisé dans la partie centrale du *téménos* de Déméter situé hors des murs de Cyrène, sur le versant méridional du wadi Belgadir, à mi-chemin entre le grand temple dorique de Déméter à l'est[67] et l'aire de dépôt sacré à l'ouest[68]. Orienté vers le nord et taillé en grande partie dans la roche, il ressemble fortement aux autres théâtres d'époque hellénistique érigés dans le sanctuaire d'Apollon à Cyrène, à Ptolémaïs et à Apollonia[69].

Avec ses théâtres et son gymnase monumental ou *Ptolemaion* — une des constructions les plus remarquables de l'époque hellénistique — Cyrène pouvait s'affirmer comme un modèle de l'hellénisme, modèle qui d'ailleurs fut fortement encouragé par les Lagides. Ainsi, les institutions théâtrale et gymnasiale étaient de véritables conservatoires de la civilisation grecque et jouaient un rôle sociologique essentiel auprès des citadins grecs qui ne pouvaient « devenir *polités* qu'en devenant Hellène par la culture »[70].

---

[59] Stucchi, *Arch. Cir.*, p. 286-289, figs. 292-295 ; Ensoli, « Il teatro-anfiteatro », p. 133-140.
[60] Stucchi, *Arch. Cir.*, p. 289-290, fig. 296 ; Ensoli, « Il teatro-anfiteatro », p. 141-142 ; Luni, M., « Un demi-siècle de recherches archéologiques à Cyrène », *CRAI*, Paris, 2006, intervention d'André Laronde, p. 2200.
[61] Ensoli, « Il teatro-anfiteatro », p. 140 et 142.
[62] Stucchi, *Arch. Cir.*, p. 291-293, figs. 297-299 ; Ensoli, « Il teatro-anfiteatro », p. 141-142.
[63] Sur le temple des Dioscures, cf. *infra*, p. 419-420, fig. 125.
[64] Stucchi, *Arch. Cir.*, p. 463-465, figs. 475-6 ; Ensoli, « Il teatro-anfiteatro », p. 141-142.
[65] Luni, M., « Le nouveau sanctuaire de Déméter à Cyrène et découvertes récentes », *CRAI*, Paris, 2005, p. 71 ; id., « Ricerche, scoperte e studi a Cirene in cinquanta anni di attività della Missione Archeologica Italiana », dans *Cirene "Atene d'Africa"* II, p. 44.
[66] Sur la grande probabilité d'appartenance du théâtre à Dionysos, cf. *infra*, p. 300.
[67] Le temple a été découvert, puis restauré, par la mission italienne du Pr. Mario Luni qui travaille encore au dégagement du complexe religieux dédié à Déméter.
[68] Sur l'aire de dépôt sacré, voir *Extramural Sanctuary* I-VIII, Philadelphie, 1984-2012.
[69] Luni, M., « Ricerche, scoperte e studi a Cirene », *op. cit.* (n. 65), p. 44 et n. 72.
[70] Will, *Le monde grec et l'Orient*, p. 581.

1.3. Les acteurs de l'hellénisme : athlètes et intellectuels

La formation suivie par les éphèbes avait pour but de les rendre aptes à défendre leur cité si le besoin se présentait, de leur apprendre à vivre en société et à vénérer les dieux, et ainsi d'en faire des hommes dévoués à leur famille et à leur communauté[71]. La *paideia*, qui était fondée sur l'éducation physique ainsi que sur l'enseignement des lettres et de la musique, n'avait alors pas pour finalité de former des athlètes de haut niveau ou de grands intellectuels. Cependant, une cité comme Cyrène qui avait attaché tellement d'importance au développement de ses institutions pédagogiques, allait donner naissance à des personnages qui s'illustrèrent aussi bien dans les disciplines sportives que dans les domaines de la littérature, de la science et de la philosophie, à tel point qu'ils acquirent une réputation exceptionnelle dans l'ensemble du monde grec. Ils participèrent en cela au rayonnement de l'hellénisme de Cyrène.

Parmi les hommes qui se distinguèrent dans les domaines des sciences, de la littérature et de la philosophie, Strabon livre quelques noms :

« Des hommes célèbres sont originaires de Cyrène : Aristippe le Socratique qui fonda précisément la philosophie cyrénéenne, sa fille Arétè, qui lui succéda à la tête de l'École, le fils de celle-ci, Aristippe surnommé Métrodidacte, qui lui succéda à son tour, et Annikéris qui passe pour avoir réformé la doctrine cyrénéenne et introduit à sa place la doctrine annicérienne. Sont Cyrénéens aussi Callimaque et Ératosthène, tous deux honorés par les rois d'Égypte, l'un et l'autre à la fois comme poètes et grammairiens éprouvés, le second en plus pour avoir excellé comme personne dans le champ de la philosophie et des mathématiques. Ce n'est pas tout encore : sont de là Carnéade, que l'on considère généralement comme le meilleur philosophe de l'Académie, et Apollonios Cronos, maître de Diodore le dialecticien, lui aussi appelé Cronos parce que certains ont transféré le qualificatif du maître au disciple »[72].

Pour le géographe qui écrivait à la fin du I^er^ s. av. J.-C. et en partie au début du I^er^ s. ap. J.-C., ce sont notamment les noms des philosophes cyrénéens qui retinrent son attention. Aristippe de Cyrène fut le fondateur de l'école cyrénaïque qui était surtout associée à l'hédonisme en éthique. La doctrine de cette école fut perpétuée par la fille d'Aristippe, Arétè, puis par le fils de celle-ci, Aristippe le Jeune, dit aussi *le Métrodidacte*, qui appartenait à une génération contemporaine d'Épicure, tout comme Annikéris. Cependant, ce dernier se distingua de la doctrine aristippéenne pour mieux se rapprocher de celle d'Épicure où l'altruisme tenait une large part. Ainsi les Annicériens jugeaient possible le bonheur, qui était néanmoins difficile à obtenir car il demandait la capacité de se conformer à une certaine forme d'altruisme. En cela, les Annicériens se démarquaient des Hégésiaques, pour qui le bonheur était impossible et la mort préférable à la vie. Hégésias de Cyrène, tout comme Théodore l'Athée, appartenait à l'école cyrénaïque et avait été l'élève d'Aristippe. Hégésias, surnommé l'"avocat du suicide" (ὁ Πεισιθάνατος), s'était vu interdire par Ptolémée de tenir des conférences à Alexandrie à cause de la hausse du taux de suicides qu'il causait. Théodore de Cyrène, dont la doctrine visait particulièrement la religion, était plutôt à ranger parmi les penseurs agnostiques que parmi les athées, bien que ses détracteurs postérieurs l'aient

[71] Grandjean, C. *et al.*, *Le monde hellénistique*, Paris, 2008, p. 308.
[72] Strabon, XVII, 3, 22 (traduction provisoire de B. Laudenbach, revue par J. Desanges).

surnommé « l'Athée ». Il avait fui sa patrie au cours de la guerre de Thibron (324-322 av. J.-C.) et s'était réfugié dans la métropole lagide[73]. Puis ce ne fut qu'à la fin de sa vie qu'il regagna Cyrène où Magas l'accueillit[74]. Un autre philosophe du IV^e^ s. av. J.-C., Apollonios de Cyrène, dit Apollonios Cronos, aurait également été natif de Cyrène selon Strabon. Celui-ci, affilié à l'école mégarique, n'a survécu dans nos sources que grâce aux témoignages de Diogène Laërce et de Strabon[75].

D'autres intellectuels cyrénéens de grand renom avaient vécu à l'époque du règne de Magas. Dans le domaine de la littérature, le Cyrénéen le plus éminent est sans aucun doute Callimaque qui vit le jour à Cyrène vers 310 av. J.-C.[76]. Sa famille, comme nous l'avons vu plus haut[77], appartenait à l'aristocratie de Cyrène. C'est dans cette ville, agitée dans le dernier quart du IV^e^ siècle par de graves troubles, que Callimaque vécut son enfance et probablement sa jeunesse. Il était déjà un poète confirmé lorsqu'il décida de quitter Cyrène pour l'Égypte vers 280-275[78]. Ses débuts en Égypte furent difficiles. Il fut contraint à remplir la simple fonction de maître d'école à Éleusis, dans la banlieue d'Alexandrie[79], peut-être à cause de ses antécédents familiaux[80]. D'après Aulu-Gelle[81], ce ne fut que peu après le début de la première guerre punique qu'il obtint une grande renommée à la cour de Ptolémée II. Callimaque était donc parvenu à la célébrité dans les années qui suivirent 264 et fut rattaché à la bibliothèque d'Alexandrie[82]. La faveur que lui accorda Ptolémée II devait durer jusqu'à sa mort vers 240. Mais malgré cette célébrité, il resta attaché à sa patrie tout au long de sa vie, ce qui lui valut d'être surnommé « Le Cyrénéen ».

En ce qui concerne le domaine des sciences, certains savants cyrénéens s'illustrèrent, tel Théodore le mathématicien, ou encore, Ératosthène de Cyrène. La transition du V^e^ au IV^e^ siècle s'est opérée grâce à l'important mathématicien Théodore, mentionné par Proclus d'après Hippocrate de Cos[83]. Selon Diogène Laërce[84], il aurait été le professeur de Platon et, ainsi que le dit lui-même Platon, il fut également un élève de Protagoras[85]. Platon lui-même présentait Théodore comme : " γεωμετρικός […] καὶ ἀστρονομικὸς καὶ λογιστικός τε καὶ μουσικὸς καὶ ὅσα παιδείας ἔχεται " et surtout comme le véritable créateur de la géométrie dans l'espace[86]. Il reçut la visite de Platon lui-même à Cyrène en 396[87]. Bien qu'il appartienne

[73] Laronde, *Libykai Historiai*, p. 254 et 379.
[74] Chamoux, Fr., « Le roi Magas », *Revue Historique*, 216, 1956, p. 32-3.
[75] Diogène Laërce, *Vie et doctrine des philosophes illustres*, II, 111 ; Strabon, XVII, 3, 22 ; cf. Muller, R., *Les Mégariques, fragments et témoignages*, Paris, 1985 : voir les fragments 96, 97 et 98 ; id., « Apollonios de Cyrène » A 276, *DPhA* I, p. 288.
[76] Chamoux, Fr., « Le poète Callimaque et le rayonnement culturel d'Alexandrie », dans J. Leclant (éd.), *Alexandrie : une mégapole cosmopolite*, *Actes du 9^e^ colloque de la villa Kérylos à Beaulieu-sur-mer (2-3 octobre 1998)*, Paris, 1999, p. 79 (ci-après « Le poète Callimaque »).
[77] Cf. *supra*, p. 186.
[78] Chamoux, « Le poète Callimaque », p. 80.
[79] *Souda*, *s. v.* Καλλίμακος (éd. Adler, III, p. 19-20).
[80] Cf. *supra*, p. 186, n. 16.
[81] Aulu-Gelle, *Nuits Attiques*, XVII, 21, 41.
[82] Cf. Chamoux, « Le poète Callimaque », p. 80 ; Laronde, *Libykai Historiai*, p. 379. Sur l'œuvre littéraire de Callimaque, cf. Chamoux, « Le poète Callimaque », p. 81-89.
[83] Proclus, *HGM*, I, p. 148-50 ; cf. Fraser, *Ptolemaic Alexandria*, I, p. 381 et II, p. 555 et n. 27.
[84] Diogène Laërce, *Vie des philosophes illustres*, II, 103 ; cf. Fraser, *Ptolemaic Alexandria*, I, p. 381 et II, p. 557 et n. 37.
[85] Platon, *Théétète*, 161 b et 162 a, cf. aussi 145 a, c, d.
[86] Platon, *Théétète*, 145 a : « géomètre […], astronome, logicien, musicien et maître en tout ce qui touche à l'éducation » (traduction d'Auguste Diès) et 147 d – 148 e ; Bousquet, J., *Le trésor de Cyrène à Delphes*, Paris,

à la même génération que Socrate, J. Bousquet[88] fait remarquer qu' « il a vécu et enseigné plus longtemps que lui, voyageant à Athènes et sans doute ailleurs, puisqu'il a connu Protagoras et qu'on le dit en relation avec les Pythagoriciens ». Mais Théodore était resté très attaché à sa patrie, car le centre de son activité devait être Cyrène, où il enseignait le *quadrivium* des sciences, soit l'arithmétique, la géométrie, l'astronomie et la musique. Platon faisait d'ailleurs dire à Socrate : « le groupe qui se rassemble autour de toi est considérable, et c'est justice, car, sans parler de tes autres mérites, le géomètre, en toi, vaut cet empressement »[89].

Après ce grand esprit cyrénéen, un autre personnage illustre, Ératosthène, naquit à Cyrène aux environs de 276 av. J.-C. sous le règne de Magas et fut formé par le grammairien Lysanias[90]. Puis, attiré par Athènes, il y resta une vingtaine d'années, fréquentant des élèves de Platon, tels Ariston et Arcésilas, ainsi que des Stoïciens. Il acquit une réputation telle que Ptolémée III Évergète l'appela à Alexandrie vers 245 afin de prendre la succession d'Apollonios de Rhodes à la tête de la Bibliothèque d'Alexandrie, charge qu'il occupa jusqu'à sa mort en 194 sous Ptolémée V[91]. Disciple de Callimaque à Alexandrie, sa fonction de directeur de la Bibliothèque lui avait permis de prolonger l'influence de son maître. Étant à la fois philologue, géographe, astronome, historien et même poète, il contribua à faire venir de nombreux lettrés dans la métropole lagide et entretint même une correspondance avec des savants comme Archimède de Syracuse, dont il édita les *Éphodiques* ou *De la Méthode*. On dit de lui que c'était un esprit universel et on lui avait donné le surnom de "pentathlos" (maître dans les cinq concours), ce qui signifiait qu'il excellait dans tous les genres : poésie, critique, géométrie, philosophie, etc.[92] Il avait énormément écrit, plus de cinquante ouvrages, mais sa poésie est à peu près complètement perdue et ses traités scientifiques ne nous sont parvenus qu'en seconde main. Avec ses trois livres de la *Géographie*, il apparaît bien comme le fondateur de la géographie scientifique[93]. Il donna une évaluation, remarquablement exacte pour les moyens dont il disposait, de la circonférence terrestre. Il fut d'autre part l'un des premiers Grecs à se préoccuper sérieusement de la chronologie. La masse des documents qu'il réunit dans les neuf livres de sa *Chronographie* (Κρονογραφια) fut la source fondamentale à laquelle eurent recours les autres chronologues de l'antiquité.

Ces éminentes personnalités attestent de la vitalité de la vie intellectuelle à Cyrène pendant la période hellénistique. Grâce à la formation que recevaient les jeunes aristocrates cyrénéens, certains pouvaient par la suite se distinguer dans tel ou tel domaine, comme c'est

---

1952, p. 79.

[87] Diogène Laërce, *Vie des philosophes illustres*, III, 6 ; Platon, *Théétète*, 143 c sq. ; cf. Bousquet, J., *Le trésor de Cyrène*, *op. cit.*, p. 75 ; sur la date de la rencontre fixée en 396, cf. Fritz, K. von, *s. v. Theodorus* n° 31, *RE*, V A, 1934, p. 1811.

[88] Bousquet, J., *Le trésor de Cyrène*, *op. cit.*, p. 79.

[89] Platon, *Théétète*, 143 d.

[90] Chamoux, Fr., « Le roi Magas », *op. cit.* (n. 74), p. 33 et n. 2.

[91] Cusset, Chr., Frangoulis, H., *Ératosthène : un athlète du savoir*, Journée d'étude du vendredi 2 juin 2006, Université de Saint-Étienne, 2008, p. 177.

[92] Cf. Jacob, Chr., « Un athlète du savoir : Ératosthène », dans Chr. Jacob, Fr. de Polignac (éds.), *Alexandrie IIIe s. av. J.-C.*, Paris, 1992, p. 113-127.

[93] Voir les études récentes sur Ératosthène : Aujac, G., *Ératosthène de Cyrène, le pionnier de la géographie. Sa mesure de la circonférence terrestre*, Paris, 2001 et Geus, K., *Eratosthènes von Kyrene. Studien zur hellenistichen Kultur und Wissenschaftsgeschichte*, Munich, 2002.

le cas du jeune Cyrénéen Annikéris[94]. Ce dernier, qui devait se sentir amplement concerné par les questions intellectuelles, avait racheté Platon à Égine en 388 où il avait été mis en vente comme esclave sur les ordres du tyran Denys l'Ancien : « Un certain Annikéris de Cyrène se trouvait là par hasard, et le racheta pour vingt mines, ou pour trente selon quelques-uns, et il le renvoya à Athènes auprès de ses amis ; ceux-ci renvoyèrent à Annikéris la somme qu'il avait déboursée ; mais il refusa de la prendre, en ajoutant qu'ils n'étaient pas les seuls qui fussent dignes de s'intéresser à la personne de Platon »[95]. Annikéris avait pu entendre parler de Platon dans sa patrie, ou bien même le rencontrer à Cyrène lorsqu'il vint rendre visite à Théodore. Mais Platon n'avait pas été le seul parmi les érudits du temps à avoir fait le voyage de Libye : l'historien Hérodote, ou encore le poète Pindare avaient été également séduits par la cité libyenne. L'histoire de Cyrène devait encore être fortement marquée à la fin de l'époque hellénistique sous le règne de Ptolémée Physcon, qui était lui-même un intellectuel[96], par la présence de grands érudits qui s'illustrèrent dans le domaine de l'histoire comme Ménéclès de Barca[97], du judaïsme cyrénéen comme Jason de Cyrène[98] et de la philosophie comme Carnéade[99]. Les dix-huit années de règne de Physcon à Cyrène (163-145) constituèrent l'apogée de la vitalité de Cyrène à l'époque hellénistique.

Cyrène était ainsi devenue un des grands centres de la vie intellectuelle à l'époque hellénistique. Mais l'éducation suivie par les éphèbes à Cyrène ainsi que dans les autres cités grecques de Libye n'avait pas seulement eu pour conséquence la formation d'un cercle d'intellectuels entretenant d'étroits rapports avec les deux grands foyers de la culture grecque qu'étaient Athènes et Alexandrie ; cette éducation avait également conduit à la formation dans le domaine de la gymnastique de grands athlètes qui avaient fait de leur activité un métier et s'étaient illustrés à de nombreuses reprises lors des jeux panhelléniques, à Delphes, à Némée, à Athènes, à Corinthe, à l'Isthme, et notamment à Olympie, mais également aux jeux, bien que moins prestigieux, d'Égine, de Mégare et d'Oropos[100].

Le témoin le plus révélateur des victoires remportées par ces athlètes lors des Grandes Panathénées durant les V^e^ et IV^e^ siècles est représenté par les amphores Panathénaïques découvertes en Cyrénaïque. Avec plus d'une quarantaine de vases retrouvés en Cyrénaïque[101], la contrée se situe à « la deuxième place parmi les régions extérieures à la Grèce où l'on a découvert des amphores panathénaïques, après l'Étrurie (79 exemplaires recensés), mais avant l'Italie du Sud et la Sicile (34 exemples connus à ce jour) » et elle prend « la première place pour la réception des amphores du IV^e^ siècle, largement devant l'Italie du Sud, les régions de

[94] Sur le cyrénéen Annikéris, cf. *supra*, p. 135-136, 146 et 152.
[95] Diogène Laërce, *Vies des philosophes illustres*, III, 20 (traduction d'A. Laronde, *Libykai Historiai*, p. 112 sq.). Cf. Goulet, R., « Annicéris de Cyrène » A 185, *DPhA* I, 1989, p. 204-205.
[96] Les fragments des 24 livres des Mémoires de Ptolémée VIII Évergète II, dit Ptolémée le Jeune, puis Physcon lorsqu'il devint roi d'Égypte en 145 av. J.-C., sont rassemblés dans *FGrHist*, 234 ; cf. Volkmann, H., *s. v.* Ptolemaios n° 27, *Re*, XXIII, 2, 1959, p. 1736.
[97] Cf. Hanslik, *s. v.* Menekles n° 1, *Re*, XV, 1, 1931, p. 796 ; cf. Laronde, *Libykai Historiai*, p. 12, n. 3.
[98] Cf. Laronde, A., *Prosopographia Cyrenaica*, n° 3065.
[99] Cf. *ibid.*, n° 2688.
[100] Luni, « Documenti », p. 271.
[101] Cf. les recensions opérées par M. Luni en 1976 (« Documenti », p. 259-264 : 34 pièces), A. Laronde en 1987 (*Libykai Historiai*, p. 142-145 : 33 pièces ou fragments), M. Bentz en 1998 (*Panathenäische Preisamphoren: Eine athenische Vasengattung und ihre Funktion vom 6.-4. Jahrhundert v. Chr.*, Bâle : 46 pièces).

la mer Noire et l'Étrurie »[102]. Grâce à ces amphores nous avons une image plus précise sur les rapports entre Cyrène et les autres cités de Cyrénaïque, et Athènes, rapports qui furent inégaux selon les époques et les cités.

D'après la datation de ces amphores panathénaïques, A. Laronde distingua deux périodes brillantes de 370 à 360 environ puis de 340 jusqu'à la guerre de Thibron[103]. Trois amphores supplémentaires, dont une très fragmentaire, ont été retrouvées dans la nécropole d'Apollonia en 2000 lors d'une fouille de sauvetage entreprise par les autorités libyennes à l'occasion de la construction des fondations de l'hôtel al Manara sur le site[104]. Ces trois pièces devaient certainement appartenir à des Cyrénéens installés dans le port de Cyrène et ne peuvent en aucun cas appartenir à la cité d'Apollonia qui ne fut fondée qu'à la fin du II^{e} s. ou le début du I^{er} s. av. J.-C.[105]. Deux amphores sont à dater entre 370 et 365[106], et appartiennent donc à la première période faste de Cyrène, tandis que la troisième date d'environ 344[107]. Cette dernière est donc à rattacher à la période comprise entre les années 360 et 340, période qui n'avait pas encore fourni d'amphores. Il semble que durant cette vingtaine d'années l'activité des Cyrénéens hors de Libye fut en nette régression, mais pas totalement stoppée. Il demeure toutefois difficile de déterminer quelle avait pu être la part d'amphores remportées par les vainqueurs originaires des cités grecques de Libye et rapportées chez eux, et la part d'amphores arrivées en Libye par le commerce. Et bien que la plupart de ces pièces proviennent de tombes, il est impossible de savoir si ces tombes appartenaient réellement à des vainqueurs aux Panathénées[108].

Cependant, la première période éclatante pour les cités grecques de Libye, soulignée par A. Laronde d'après la datation des nombreuses amphores panathénaïques retrouvées en Libye, correspond aux quatre victoires cyrénéennes remportées successivement entre 364 et 356 à Olympie. Ces succès acquis par les Cyrénéens durant les 104^{e}, 105^{e} et 106^{e} olympiades prouvent que leur participation aux Jeux Olympiques ne fut sans doute jamais aussi brillante et assidue qu'à cette époque[109]. Nous notons également une autre victoire en 348 lors de la 108^{e} olympiade, mais celle-ci demeure un peu isolée des précédentes. Au total, ce sont quinze victoires cyrénéennes qui sont recensées entre le début du V^{e} s. av. J.-C. et 189 ap. J.-C., dont six appartiennent au V^{e} siècle et cinq au IV^{e} siècle (fig. 33). Ces cinq victoires représentent d'ailleurs le tiers de toutes les victoires cyrénéennes connues[110].

---

[102] Maffre, J.-J., « Amphores panathénaïques découvertes en Cyrénaïque », dans M. Bentz, N. Eschbach (éds.), *Panathenaïka, Symposium zu den Panathenaïschen Preisamphoren (Rauischholzhausen, 25.11-29.11.1998)*, Mainz, 2001, p. 25 (ci-après « Amphores panathénaïques ») ; cf. Bentz, M., *op. cit.*, p. 111-117.

[103] Laronde, *Libykai Historiai*, p. 162.

[104] Maffre, J.-J., « Céramique attique récemment découverte à Apollonia de Cyrénaïque (information) », *CRAI*, Paris, 2001, p. 1065-1079.

[105] Cf. *supra*, p. 92.

[106] Selon J.-J. Maffre (« Amphores panathénaïques », p. 1068) l'une est assez proche de l'archontat de Polyzélos et serait donc à dater des années 367-6.

[107] Le nom de l'archonte Lykiskos suppose une datation autour de 344, voir Maffre, J.-J., « Amphores panathénaïques », p. 1069.

[108] Laronde, *Libykai Historiai*, p. 146.

[109] Laronde, *Libykai Historiai*, p. 147.

[110] *Ibid.*

N° d'ordre Moretti	Nom	Nature de l'épreuve	Date
194	Mnaséas dit Libys	course en armes	74e ol. = 484 ?
257	Cratisthénès	quadrige	79e ol. = 464 ?
261	Amésinas de Barca	lutte	80e ol. = 460
268	Arcesilas IV	quadrige	80e ol. = 460
269	Polymnastos	stade	81e ol. = 456
347	Eubatas	stade	93e ol. = 408
421	Id.	char	104e ol. = 364
423	Prôros	stade	105e ol. = 360
428	Theuchrestos I	quadrige	105e ol. = 360 ?
430	Prôros le Mélien	stade	106e ol. = 356
442	Polyclès fils de Melanippos	stade	108e ol. = 348
508	Theuchrestos II	quadrige	120e ol. = 300 ?
537	Idaios	stade	126e ol. = 276
648	Acousilaos	stade	165e ol. = 120
889	Magnos	stade	242e ol. = 189 ap. J.-C.

Fig. 33 : Liste des olympioniques cyrénéens.
(d'après Laronde, *Libykai Historiai*, p. 146).

Les auteurs antiques et les inscriptions ont gardé le souvenir de quelques-uns des vainqueurs du IVe siècle. Le Cyrénéen Eubatas possède deux victoires à son actif. Il fut tout d'abord vainqueur au stade lors de la 93e olympiade en 408, ainsi que l'attestent Xénophon, Diodore de Sicile et Julius Africanus[111]. Puis, d'après Pausanias, il remporta la course de chars lors de la 104e olympiade en 364[112]. Comme Eubatas devait alors être assez âgé, il serait donc plus plausible de voir ici seulement la participation victorieuse de son quadrige[113]. Le même personnage est connu comme étant le dédicant des τελεσφορέντες vers le milieu du IVe siècle ainsi que le père du triacatiarque Ἠρίλοχος Εὐβατα inscrit sur une liste de militaires cyrénéens vers 345. Erilochos est un nom en rapport avec l'armée et correspond en cela à une coutume cyrénéenne selon laquelle il était fréquent d'attribuer un tel nom à son fils[114].

Un autre nom au caractère militaire bien marqué et attesté par Pausanias[115] appartient au vainqueur du *stadion*, Proros, lors de la 105e olympiade en 360. Julius Africanus[116] attribue également à Proros la victoire au stade lors de la 106e olympiade en 356, mais rien ne permet de confondre ces deux personnages qui portent des ethniques différents[117].

Un autre Cyrénéen, Polyklès, fut encore vainqueur au *stadion* lors de la 108e olympiade, en 348, et cette indication est confirmée par les témoignages de Diodore, Pausanias et Julius Africanus[118]. D'après A. Laronde, ce même individu aurait été par la suite triacatiarque vers

[111] Xénophon, *Hell.*, I, 2, 1 ; Diodore, XIII, 68, 1 ; Julius Africanus, Ὀλυμπιάδων ἀναγραφή, ap. Eusèbe, *Chronicorum liber I*, éd. Alfred Schoene, p. 204, l. 31. ; cf. Élien, *Var. Hist.*, X, 2.
[112] Pausanias, *Périégèse*, VI, 4, 2 et VI, 8, 3
[113] Laronde, *Libykai Historiai*, p. 114 ; cf. *infra*, p. 218.
[114] Cf. Robert, L., *Annuaire du Collège de France*, 62e année, 1962-1963, p. 346.
[115] Pausanias, X, 2, 3.
[116] Julius Africanus, *op. cit.*, col. 206, l. 17.
[117] Cf. Laronde, *Libykai Historiai*, p. 114-116.
[118] Diodore, XVI, 53, 1 ; Pausanias, *Périégèse*, X, 3, 1 ; Julius Africanus, *op. cit.*, col. 206, l. 10.

345, puis éphore en 321[119]. Son parcours exemplaire montre bien le prestige que revêtait la victoire aux jeux car, en plus d'être largement fêté à son retour dans sa cité d'origine, le vainqueur pouvait accéder à des fonctions importantes dans la cité.

Ainsi, l'exercice des hautes magistratures incombait également aux personnes s'étant illustrées dans des concours athlétiques, et notamment lors de la course du stade qui était réputée comme étant la plus prestigieuse à Olympie et dont le vainqueur donnait son nom à l'Olympiade. Ainsi la présence de ces grands athlètes dans le corps civique de la cité tendait à renforcer encore davantage le caractère conservateur de l'aristocratie cyrénéenne.

En définitive, Cyrène apparaît comme un véritable modèle de l'hellénisme qui, pour se prémunir des influences extérieures et préserver la cohésion sociale de la cité, a réussi à bâtir de puissantes barrières conservatrices. Les institutions pédagogiques, en tant que vecteurs de la transmission culturelle, permettaient de perpétuer la tradition en éveillant constamment les esprits vers le passé lointain de la colonie. L'ancêtre Battos, élevé au rang de héros, occupait une place centrale à Cyrène et son souvenir nourrissait le sentiment national des Cyrénéens, sentiment d'appartenir à une terre qui leur était étrangère à l'origine, mais qu'ils avaient su faire leur. Alors en effet, Cyrène pouvait s'enorgueillir de posséder plusieurs théâtres et un gymnase monumental qui forma des athlètes de haut niveau mais également de remarquables penseurs ayant participé au rayonnement de l'hellénisme de Cyrène dans le monde grec.

[119] Laronde, *Libykai Historiai*, p. 101 et 114 ; *SEG*, 46, 2198, l. 15 ; *SEG*, 9, 1, l. 83.

2. Les apports culturels libyens

Cyrène, cité très conservatrice comme nous avons pu le voir, n'aurait pas dû avoir à subir l'influence des pratiques libyennes. Mais les Cyrénéens surent admirablement allier cette fidélité à la culture hellénique aux réalités du milieu qu'ils habitaient. Aussi se sont-ils pliés à certaines coutumes qui avaient cours parmi les Libyens du voisinage, mais seulement parce qu'elles leur étaient déjà familières. Nous verrons que la longévité exceptionnelle de la monarchie des Battiades, peut-être due à un régime tendant vers la tyrannie, pourrait s'expliquer par l'existence de chefferies libyennes et que l'usage du char de guerre qui s'était maintenu fort longtemps en Cyrénaïque suggère une influence des pratiques libyennes dans ce domaine. De plus, les Grecs ne se sont pas opposés aux pratiques magiques qui avaient cours chez les Psylles, et ils se sont même mis à les recruter en tant qu'auxiliaires médicaux lors de certaines grandes expéditions.

2.1. Pérennité de certaines coutumes chez les Grecs de Libye

2.1.1. La βασιλεία cyrénéene

La création d'une βασιλεία à Cyrène s'explique par la présence d'une royauté dans la métropole à l'époque de la fondation de la cité coloniale[120]. D'après Hérodote, le roi de l'île de Théra était alors « Grinnos, fils d'Aisanios, qui descendait du susdit Théras »[121]. La position constitutionnelle occupée par Grinnos à cette époque est mal connue. Cependant, les renseignements que nous fournit le "Serment des Fondateurs" de Cyrène tendent à considérer la monarchie du roi Grinnos comme une monarchie modérée. Comme nous l'avons vu au deuxième chapitre[122], ce serment avait été inscrit sur la même stèle portant un décret d'isopolitie qui visait à renouveler les liens entre Cyrène et sa métropole au IV^e^ s. av. J.-C. Ce serment, qui devait sans doute s'inspirer d'un document plus ancien, fait émaner de l'assemblée du peuple de Théra toutes les décisions prises lors de l'acte de fondation de Cyrène. Ainsi, c'est à l'*ecclésia* qu'incombe le choix d'envoyer Battos en Libye comme archégète et roi, accompagné de Théréens, à raison d'un fils par famille. L'importance attribuée à l'assemblée du peuple théréenne fait douter de l'authenticité du « Serment » car, comme le souligne Fr. Chamoux, « on ne voit guère comment la monarchie, qui était certainement encore le régime en vigueur dans l'île, aurait pu laisser la décision à l'assemblée du peuple dans une affaire aussi grave »[123]. Mais étant donné que nous ne disposons que de très peu de détails sur la royauté à Théra au VII^e^ siècle[124], rien ne nous empêche d'exclure l'existence d'un régime plus modéré à cette époque. P. Carlier souligne d'ailleurs que le témoignage d'Hérodote semble aller dans ce sens et l'évolution politique de la métropole de Théra au VII^e^ siècle, Sparte, « incite à accepter cette tradition »[125].

Ainsi, au milieu du VII^e^ siècle le roi de Théra n'était sans doute pas un monarque absolu, mais il devait jouir d'importants privilèges, tout comme les premiers rois de Cyrène avant la

[120] Carlier, P., *La royauté en Grèce avant Alexandre*, Strasbourg, 1984, p. 374 (ci-après *La royauté*).
[121] Hérodote, IV, 150.
[122] Cf. *supra*, p. 120-122.
[123] Chamoux, *Cyrène*, p. 110.
[124] *Ibid.*
[125] Carlier, *La royauté*, p. 419-420.

réforme de Démonax[126]. Les quatre premiers rois de la lignée des Battiades exerçaient alors les pouvoirs politiques, militaires, judiciaires et religieux, tout en étant entourés d'un Conseil, ainsi que d'une Assemblée qu'ils pouvaient réunir en certaines occasions[127]. La réforme de Démonax intervenue sous le règne de Battos III visa à restreindre les prérogatives royales en les limitant au domaine religieux[128]. Mais cette restriction fut de courte durée car Arcésilas III restaura les privilèges royaux, opérant ainsi un retour à la monarchie traditionnelle des premiers rois. Et celle-ci ne devait s'éteindre qu'avec la disparition du système monarchique vers 440 av. J.-C.

Si la monarchie mise en place à Cyrène au début de la colonisation devait ressembler à celle de la métropole, il semble qu'elle ait évolué différemment par la suite, mise à part la brève période d'interruption instituée par Démonax. À partir du règne d'Arcésilas II, règne sur lequel nous sommes le mieux informés, la royauté à Cyrène tendit à diverger sensiblement de celle de Grinnos. Arcésilas II paraît avoir exercé des pouvoirs nettement plus forts dans les domaines économique et militaire. Selon Hérodote, lorsque le roi apprit que « ses propres frères » avaient fait défection pour aller fonder une autre cité à Barcé, il décida seul de mener une expédition militaire. Si par l'expression « propres frères » Hérodote sous-entendait les grands de la cité, on pourrait y voir l'origine d'un conflit entre le roi et les aristocrates qui provoqua leur départ et les mena à aller constituer un régime oligarchique[129]. Cela signifierait qu'Arcésilas avait orienté le régime monarchique vers la tyrannie, et on comprendrait d'ailleurs mieux pourquoi il fut surnommé « le dur », ou plutôt « le pénible » (ὁ Χαλεπός). Ainsi, un passage du récit de Plutarque[130] composé à la gloire d'Éryxô, la femme d'Arcésilas II, bien que très romancé, pourrait prendre tout son sens lorsqu'il déclarait à propos du quatrième roi de Cyrène : ἀντὶ βασιλέως ἐγεγόνει τύραννος. Mais peut-être l'auteur versa-t-il ensuite dans « l'affabulation romanesque » comme le souligne Fr. Chamoux[131] lorsqu'il fit du conseiller du roi, Léarchos, un être perfide qui s'attela à persécuter les aristocrates cyrénéens : τοὺς ἀρίστους τῶν Κυρηναίων ἐξελαύνων ἢ φονεύων.

Cependant, selon Diodore de Sicile, cette orientation du régime monarchique cyrénéen vers la tyrannie aurait été prise dès les successeurs de Battos I[er] : « Arcésilas, roi de Cyrène, accablé de malheurs, alla consulter l'oracle de Delphes, qui lui répondit que c'était là l'effet de la colère divine. En effet, les rois qui succédèrent au premier Battos ne gouvernaient pas suivant son exemple : celui-ci n'avait guère d'un roi que le titre, car il exerçait un pouvoir modéré et profitable au peuple, et, par-dessus tout, il veillait à honorer les dieux. Ses successeurs au contraire, exerçant un pouvoir de plus en plus tyrannique, firent main basse sur les revenus de l'État et négligèrent les honneurs dus aux dieux »[132].

La royauté cyrénéenne s'était alors très tôt distinguée des autres royautés archaïques où la toute-puissance royale était limitée grâce à la présence d'un conseil et d'une assemblée du peuple[133]. En effet, à Cyrène, il semble que les successeurs de Battos aient eu le choix de

[126] *Ibid.*, p. 420.
[127] Carlier, *La royauté*, p. 474, n. 684 et 685 ; cf. Hérodote, IV, 161 et 165.
[128] Cf. *supra*, p. 118.
[129] Chamoux, *Cyrène*, p. 137 et 142.
[130] Plutarque, *Vertus de femmes*, 25 (260 D-261 D). Ce récit a été repris par Polyen, *Strateg.*, VIII, 41.
[131] Chamoux, *Cyrène*, p. 138, n. 1 et p. 142, n. 2.
[132] Diodore de Sicile, VIII, fr. 42 (traduction d'Aude Cohen-Skalli).
[133] Carlier, P., « La double face du pouvoir royal dans le monde mycénien », dans dans C. Nicolet (éd.),

décider ou non de faire appel à ces organismes. Ainsi, un régime fort avait été institué peu à peu à Cyrène et le choix de cette orientation monarchique vers la tyrannie avait certainement dû assurer sa longévité car « la dynastie des Battiades survécut plusieurs dizaines d'années à la chute des dernières tyrannies archaïques »[134]. Cependant, cette durée exceptionnelle s'explique surtout par le fait que les derniers Battiades se présentaient comme des rois traditionnels revendiquant l'autorité politique qui avait été celle de leurs ancêtres avant la réforme de Démonax, bien qu'ils gouvernassent à la manière de tyrans[135].

La question qu'il convient dès lors de se poser est pourquoi les successeurs de Battos I[er] opérèrent-ils un changement si radical en opposition avec la royauté instituée par le fondateur ? D'après P. Carlier, il est possible que cette évolution tienne à l'isolement de Cyrène en milieu étranger, ainsi qu'à la proximité des barbares, eux-mêmes régis par des rois[136]. Nous connaissons le nom de certains de ces chefs coutumiers auxquels obéissaient les Libyens sédentaires et les nomades selon Diodore[137]. Le roi des Libyens vivant dans le voisinage de Cyrène, c'est-à-dire des Asbystes, avait pour nom Adicran (Ἀδικράν)[138]. Une des branches de la tribu des Bakales située en Marmarique orientale était également gouvernée par un roi qui répondait au nom égyptien d'Inarôs[139]. Celui-ci se considérait d'ailleurs comme un *basileus* d'après une inscription honorifique de l'*Heraion* de Samos faite par un Grec récompensé par Inarôs[140]. Quel était le type de gouvernement institué par ces rois ? Nous l'ignorons, mais d'après Aristote, chez certaines nations barbares des rois héréditaires gouvernent, selon les coutumes, des sujets consentants et ces régimes stables, précise-t-il, sont de type despotique. Il ajoute que « si les barbares supportent le pouvoir despotique sans se plaindre, c'est qu'ils ont un caractère naturellement plus servile que les Grecs »[141]. Aristote se référait ici aux peuples asiatiques, mais peut-être en était-il de même pour certaines tribus libyennes.

En tout cas, la présence de ces rois libyens avait certainement dû influencer d'une manière ou d'une autre le gouvernement de Cyrène. Hérodote le laissait d'ailleurs entendre lorsqu'il déclarait que le terme *battos* signifie « roi » en libyen[142]. Mais cette affirmation ne semble pas devoir être prise au premier degré. Selon O. Masson, cette explication ne doit tenir qu'au fait « que les Grecs de Libye ont eu effectivement plusieurs rois du nom de Βάττος, dans la dynastie, précisément, des Battiades »[143]. D'après l'étude d'O. Masson, ce nom n'est en aucun

---

Du pouvoir dans l'antiquité : mots et réalités, EPHE, IV[e] section, III, Hautes études du monde gréco-romain, 16, Cahiers du centre Glotz, I, Paris-Genève, 1990, p. 52.

[134] Carlier, *La royauté*, p. 476 et n. 703.

[135] *Ibid.*, p. 476.

[136] *Ibid.*, p. 374 et 475.

[137] Diodore, III, 49.

[138] Hérodote, IV, 159. Sur le nom Adicran, cf. *supra*, p. 129.

[139] Thucydide, I, 104, 1. Cf. *supra*, « Adyrmachides », p. 22-24 et « Bakales », p. 37-39.

[140] Colin, Fr., *Les peuples libyens de la Cyrénaïque à l'Égypte d'après les sources de l'Antiquité classique*, Bruxelles, 2000, p. 93 (ci-après *Les peuples libyens*). Cf. Dunst, G., « Archaische Inschriften und Dokumente der Pentekontaetie aus Samos », *MDAIA*, 87, 1972, p. 153, n° XXIV, l. 1 ; Masson, O., Yoyotte, J., « Une inscription ionienne mentionnant Psammétique I[er] », *EA*, 11, 1988, p. 173.

[141] Aristote, *Polit.*, III, 1285 a.

[142] Hérodote, IV, 150. Ce dernier indique bien que Battos était un surnom attribué au fondateur de Cyrène, mais ne précise pas quel était son véritable nom, à la différence de certains autres auteurs, tels Pindare et Callimaque qui l'appellent Aristotélès. Cf. les références réunies par Chamoux, *Cyrène*, p. 97, n. 1 et 2. Rajoutons également à ces références : *SEG*, 9, 189 : Βάττος Ἀριστοτέλης.

[143] Masson, O., « Le nom de Battos, fondateur de Cyrène, et un groupe de mots grecs apparentés », *Glotta*, 54, 1976, p. 86 (= *OGS*, p. 271).

cas libyen car on le retrouve (avec quelques dérivés) largement attesté dans différentes parties du monde grec « depuis la Grèce propre jusqu'à l'Ionie et à des colonies ioniennes »[144]. Ainsi le nom de Battos doit être considéré comme un anthroponyme purement grec. Ce surnom, porté par le premier roi de Cyrène, doit être rattaché à la première explication fournie par Hérodote selon laquelle il signifiait « bègue »[145]. Cependant, nous pourrions comprendre la seconde explication d'Hérodote, comme tenant au fait qu'un autre roi de la Libye grecque portait un nom indigène. Il s'agit du roi de Barcé, Alazeir, qu'Hérodote mentionne plus loin[146]. Nous avons vu précédemment que Barcé avait été fondée par des opposants à la politique d'Arcésilas II[147]. Il est alors possible que ce nom libyen ait été choisi en raison de la « politique pro-libyenne des fondateurs de Barcè »[148] et ait également servi d'outil de légitimation auprès des Libyens qui les avaient accueillis[149].

2.1.2. Charrerie et hippotrophie

Une autre coutume très répandue parmi certaines peuplades libyennes semble avoir influencé fortement les populations grecques : l'utilisation du char. Le cheval du type barbe faisait partie intégrante de la vie de l'homme en Afrique du Nord. Longtemps il avait été admis que le cheval était absent dans la préhistoire saharienne et qu'il n'aurait été introduit que dans le cours du II^e^ millénaire avant J.-C. [150]. Mais les recherches menées en Algérie, où des ossements d'espèce chevaline ont été trouvés dans des gisements datant pour l'un d'eux de plus de vingt mille ans avant J.-C., prouvent que le cheval sauvage, nommé *Equus algericus*, existait déjà dans le Sahel d'Alger depuis fort longtemps[151]. D'après les travaux de G. Aumassip et de A. Kadri, ce cheval local aurait été lui-même domestiqué, et l'*Equus algericus* serait la souche sauvage du cheval barbe[152]. Ainsi, le cheval du type barbe correspond aux plus anciens chevaux domestiques attestés en Afrique.

Il n'a donc jamais été introduit en Afrique du Nord contrairement au char qu'utilisaient les Libyens. Mais d'où leur était venu ce savoir-faire ? Par quel intermédiaire avaient-ils appris à atteler les chevaux ?

Le char avait été introduit en Libye bien avant l'arrivée des Grecs, où on le connut probablement par l'intermédiaire de l'Égypte[153]. Cette introduction pourrait dater de la fin du II^e^ millénaire ou du début du I^er^ millénaire av. J.-C. selon les arguments que nous allons développer, et correspondrait à la période dite « caballine » ou « équidienne » (3500-2500 BP). Nous n'évoquerons pas cependant l'origine du char saharien qui ne fait pas partie de

---

[144] Masson, *OGS*, p. 274 sq. ; cf. commentaire de Ph.-E. Legrand, Hérodote, IV, p. 155, n. 1.
[145] Voir la démonstration d'O. Masson, *OGS*, p. 277-282.
[146] Hérodote, IV, 164. Sur le nom Alazeir, cf. *supra*, p. 135.
[147] Cf. *supra*, p. 101.
[148] Carlier, *La royauté*, p. 476.
[149] Hérodote, IV, 160.
[150] Gsell, St., *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, I, *Les conditions du développement historique. Les temps primitifs. La colonisation phénicienne et l'Empire de Carthage*, Paris, 1913, p. 61, n. 7 ; Camps, G., « C51.Cheval (origines) », *Enc. Berb.*, XII, 1993, p. 1909 (ci-après « C51. Cheval (origines) »).
[151] Ces gisements algériens correspondent aux gisements de Columnata situé au sud-est de Tiaret (âge épipaléolithique) et des Allobroges à Hydra dans les environs d'Alger (âge atérien).
[152] Aumassip, G., Kadri, A., « Propos sur le cheval de la steppe algérienne », *Ithyphalliques, Traditions orales, Monuments lithiques et Art rupestre au Sahara, Hommages à Henri Lhote*, *Les Cahiers de l'AARS*, 7, 2002, p. 29-53.
[153] Desanges, J., « Les protoberbères », *Histoire générale de l'Afrique, II : Afrique ancienne*, Paris, 1980 (réimpression 1984), p. 464 (ci-après « Les protoberbères »).

l'objet de notre étude[154]. Il semble que le cheval fut tout d'abord utilisé attelé, puis il ne fut monté que plusieurs siècles plus tard[155]. Les témoignages sont nombreux à relater la possession de chevaux et de chars dans l'armée égyptienne à partir de 1580 av. J.-C. et il est assez probable que l'utilisation du cheval attelé se soit propagée à partir de l'Égypte vers l'ouest. L'Égypte aurait d'ailleurs connu ce mode d'attelage par l'intermédiaire des Hyksôs[156] qui arrivèrent à l'est du delta du Nil au cours de la seconde période intermédiaire. On peut supposer l'existence – éventuelle – d'une voie de propagation du char qui, de l'Égypte, passerait par le nord[157], le long du littoral occidental, longeant la Marmarique puis atteignant la Cyrénaïque. Cette voie aurait alors traversé les régions occupées successivement par diverses peuplades libyennes : les Tjemehou au teint clair[158], apparus au III^e^ millénaire et installés dans l'ancien pays Tjehenou de l'ouest égyptien, qui connaissaient l'usage des chars guerre, sans doute emprunté aux Égyptiens ; les Libou (ou Rebou)[159], arrivés plus tard, se situant plus à l'ouest, sans doute en Cyrénaïque ou en Marmarique ; les Meshwesh (ou Mâchaouach), établis à l'ouest des Libou, peut-être sur le littoral de la Grande Syrte[160]. Les Meshwesh et les Libou semblent faire partie du groupe plus général des Tjemehou, même si dans les représentations figurées les Meshwesh portent l'étui phallique[161], tandis que les Libou portent le pagne[162]. Par ailleurs, il semble que les Meshwesh et les Libou se soient associés pour conquérir l'Égypte lors de deux campagnes lancées contre Ramsès III. Alors que la première campagne (1194) avait été dominée par les Libou, la seconde (1187) le fut par les Meshwesh[163]. Cette seconde invasion du delta occidental égyptien menée en l'an 11 du règne de Ramsès III, soit en 1187 av. J.-C.[164], se solda par la victoire des armées du Pharaon qui capturèrent Keper, le roi des Meshwesh, tuèrent son fils Meshesher, et s'emparèrent d'un butin parmi lequel se trouvaient 183 chevaux et ânes et une centaine de chars pris aux Meshwesh. Si les Meshwesh connaissaient déjà l'usage du char, comment les

[154] Le sujet demeure encore très controversé, certains auteurs penchant pour une introduction, tandis que d'autres voudraient y voir une origine locale.

[155] La question de l'antériorité de la conduite des attelages par rapport au cheval monté a été sujette à de nombreuses discussions, mais la dernière synthèse en date ne la dément pas : cf. Tauveron, M., *La Tadrart. Paysage de la Préhistoire algérienne*, Cahier de l'exposition labellisée Djazaïr (une année de l'Algérie en France), Alger, 2003.

[156] Camps, G., « C44. Chars (art rupestre) », *Enc. Berb.*, XII, 1993, p. 1886 (ci-après « C44. Chars (art rupestre) ») ; voir aussi le témoignage de Xénophon, *Cyropédie*, VI, 1, 27 : cf. *infra*, p. 216 sq.

[157] Camps, « C51. Cheval (origines) », p. 1909.

[158] Cf. Bates, O., *The Eastern Libyans*, Londres, 1914, p. 46 et 51 (ci-après *The Eastern Libyans*). Ce dernier fait des Tjemehou une branche de la tribu des Tjehenou, contrairement à l'opinion de Fr. Chamoux (*Cyrène*, p. 44 et n. 2) et J. Desanges (« Les protoberbères », p. 461) qui les distinguent des Tjehenou à cause de leur teint clair, et qui pensent voir en eux les ancêtres des Berbères actuels. Cf. *supra*, p. 6 et p. 128.

[159] Bates, *The Eastern Libyans*, p. 46 et 51 ; Chamoux, *Cyrène*, p. 55 ; Zimmermann, K., « L11. Lebou/Libou (Lebu/Libu) », *Enc. Berb.*, XXVIII, 2008, p. 4362.

[160] Les Meshwesh avaient été placés sur le littoral de la Grande Syrte par O. Bates (*The Eastern Libyans*, p. 47 et 51) qui voyait en eux les ancêtres des Maces. Leur nom avait était confondu à tort avec celui des Maxyes d'Hérodote, pourtant localisés en Tunisie actuelle : cf. Breasted, J. H., *A History of Egypt from the Earliest Times to the Persian Conquest*, New York, 1905 (2^e^ éd. 1911), p. 466 ; Honigmann, E., *s. v.* Libye, *Re*, XIII, 1, 1926, p. 151. G. Camps (« C51. Cheval (origines) », p. 1909) et Fr. Chamoux (*Cyrène*, p. 55-56) les situaient en Marmarique en les confondant avec les Adyrmachides.

[161] Bien que les Meshwesh semblent être les descendants des Tjemehou (Desanges, « Les protoberbères », p. 461), ils partageaient certaines coutumes en commun avec les Tjehenou, tel le port de l'étui phallique, mais également l'habillement. Cf. Chamoux, *Cyrène*, p. 54.

[162] Desanges, « Les protoberbères », p. 462.

[163] Yoyotte, J., *Les principautés du delta au temps de l'anarchie libyenne*, IFAO, Le Caire, 2012 (2^e^ édition revue et augmentée de *Mélanges Maspero*, I, 4, 1961), p. 42 et n. 138.

[164] Breasted, J H., *Ancient Records of Egypt. Historical Documents from the Earliest Times to the Persian Conquest*, IV, Chicago, 1906 (réed. 1962), p. 49-68 (ci-après *Ancient Records*).

Libou auraient-ils pu l'ignorer ? Cet usage aurait pu se propager en Libye grâce aux Meshwesh, déjà partiellement égyptianisés, à partir d'un *terminus ante quem* que nous pouvons fixer à 1187 av. J.-C. Cette interprétation reste cependant sujette à caution en l'absence de documents archéologiques concernant l'utilisation du char par les populations libyennes du nord de la Libye.

2.1.2.1. Les gravures proto-historiques de Kaf Tahr

La découverte de gravures de deux chevaux dans un abri sous roche au sud-ouest de Tocra et datant de l'époque proto-historique apporte un nouvel éclairage sur cette question[165]. En avril 2009, accompagnée par la préhistorienne Élodie de Faucamberge et par un inspecteur du Département des Antiquités de Cyrène, Moncef Nasser Katab, nous nous sommes rendue à environ une vingtaine de kilomètres au sud-ouest de Tocra dans l'oued Zaaza (ou Jaaza) afin de retrouver la grotte de Kaf Atjur, intéressante pour ses gravures préhistoriques d'animaux et ses *graffiti* de visiteurs en grec. Alors que nous pensions avoir identifié cette cavité en haut du versant occidental de l'oued, grande fut notre surprise de découvrir un abri contenant des gravures rupestres inédites réalisées sur la paroi rocheuse du fond sur environ 10 mètres de long (voir Annexes, pl. LXXI-LXXIV).

Ces gravures appartiennent à au moins deux périodes chronologiques différentes, la première étant probablement préhistorique et la deuxième post-préhistorique. Cette dernière série de gravures réalisées en grattant, en piquetant et en gravant la patine de la paroi, remonterait vraisemblablement à l'époque protohistorique. Ces gravures sont les premières de ce type à avoir été mises au jour en Cyrénaïque (figs. 34-36). Cette période bien connue au Fezzan libyen (« période libyco-berbère » ou « période caballine ») n'a jamais été mise en évidence en Cyrénaïque.

Les gravures de chevaux sellés et bridés attestent la domestication de cet animal par les Libyens de Cyrénaïque avant la période historique. La représentation de ces chevaux fait partie d'une scène de chasse.



Fig. 34 : Kaf Tahr. Vue d'ensemble des gravures proto-historiques.
Le personnage et les chevaux sont encadrés en rouge. (Cliché de l'auteur).

Gravés à l'extrémité droite de la série, ils font pendant au personnage qui se tient à l'extrémité gauche (figs. 34 et 35). L'homme, qui tient une épée et un bouclier rectangulaire[166], semble esquisser un mouvement vers la droite en direction du groupe

[165] Cf. Marini, S., De Faucamberge, E., Nasser Katab, M., « Découverte d'un site d'art rupestre en Cyrénaïque : Kaf Tahr », *L'anthropologie*, 114, 2010, p. 275-287.

[166] La forme de ce bouclier ne correspond pas aux boucliers ronds particulièrement appréciés par les cavaliers protohistoriques représentés dans les gravures sahariennes. Quant à l'épée que tient le personnage de la gravure, elle ne faisait pas non plus partie de l'armement des cavaliers protohistoriques qui utilisaient de longues hampes ou des sagaies à manches courts. En revanche, nous savons qu'elle était parfois utilisée par

d'animaux représenté au centre de la scène. Contrairement aux chevaux qui sont en position statique[167], les deux antilopes[168] suivies par deux quadrupèdes difficilement identifiables, si ce n'est que l'un paraît arborer une queue touffue faisant penser peut-être à un renard[169], adoptent une allure se rapprochant certainement du galop. L'attitude des antilopes pourrait s'expliquer par la présence de l'homme et des deux quadrupèdes qui les mettent en fuite (voir Annexes, pl. LXXIII b).



Fig. 35 : Gravure d'un cheval bridé et sellé
(Cliché de l'auteur).

les Tjemehou, cf. Chamoux, *Cyrène*, p. 46. Il faut également tenir compte des 9111 épées en bronze prises comme butin aux Meshwesh par le pharaon Mérenptah au XIII^{e} s. av. J.-C. : cf. Breasted, J., *Ancient Records of Egypt*, *op. cit.* (n. 164), III, § 589 ; Bates, *The Eastern Libyans*, p. 142, 146 et 217.

[167] Bien que la gravure du cheval situé à l'extrémité droite de la fresque soit en mauvais état, il semble qu'elle soit similaire à l'autre gravure de cheval bien mieux conservée.

[168] Une troisième antilope a peut-être été figurée au-dessus du premier quadrupède, à l'extrémité gauche du panneau central. Elle semble faire suite à l'antilope représentée à l'arrière-plan. Il est possible que d'autres figures appartenant à cette même période aient été gravées sur la paroi rocheuse, mais leur mauvaise conservation ne nous permet pas de l'affirmer avec certitude.

[169] Mais il aurait pu également s'agir de chiens de chasse, car nous savons que les Cyrénéens chassaient à l'aide de chiens, cf. *infra*, p. 617-618.



Fig. 36 : Gravures d'un zoomorphe et d'un char dételé
(Cliché de l'auteur).

Les Libyens de la période proto-historique utilisaient donc le cheval comme monture pour la chasse. Il devait être en effet très utile pour se déplacer rapidement sur de courtes distances.

Sur cette scène, nous distinguons également la présence de deux couples de motifs situés de part et d'autre du groupe d'animaux formant le panneau central. Le premier couple est intéressant à plus d'un égard (fig. 36). La gravure de gauche pourrait être la représentation d'un zoomorphe dont le trait ovalaire dessinerait le contour du corps d'un animal assez imposant, peut-être un bovin. Quant au motif de droite, il s'agirait très probablement de la représentation schématique d'un char dételé possédant un seul timon relié à une plateforme rectangulaire, destiné à recevoir un attelage de deux bêtes[170]. Comme dans toutes les représentations de chars sahariens, quel que soit le type de plate-forme figuré (semi-circulaire, triangulaire ou rectangulaire), elle était constituée « d'un simple cadre de bois retenant un tressage de lanières de cuir ou de branches flexibles »[171].

Les gravures de cette période sont très fréquentes dans le Fezzan libyen, mais jamais jusqu'à présent il n'en avait été découvert dans le nord de la Libye. Les gravures de biges à plate-forme rectangulaire sont nombreuses à avoir été découvertes dans le Sahara atlantique, le Sahara algérien (Ti-n Hanakaten, Tabarakkat et oued Imirhou, Tassili-n-Ajjer), l'Atlas saharien (stations du Méandre ; Oued Lar'ar), l'Adrar des Iforas au nord du Mali, l'Aïr au nord du Niger et dans une moindre mesure au Fezzan. D'ailleurs, une représentation schématique de char relevée par Henri Lhote dans l'oued Lar'ar ressemble fortement à celle de Kaf Tahr (fig. 37)[172]. Excepté la figuration de la roue, la plateforme rectangulaire et le timon central sont presque identiques.

[170] Je remercie tout particulièrement David Mattingly à qui je dois l'identification de cette gravure avec un char, suite à une discussion sur les gravures de Kaf Tahr que nous avons eue en septembre 2010 lors du colloque de Limoges.
[171] Camps, « C44. Chars (art rupestre) », p. 1877.
[172] Lhote, H., « La station de chars gravés de l'Oued Lar'ar (Sud Oranais) », *Libyca*, IX-X, 1961-2, p. 156, fig. 174. Je remercie également Ginette Aumassip pour m'avoir confirmé l'identification de cette gravure avec un char et m'avoir suggéré la présence d'une représentation semblable, bien que plus élaborée au point de vue du trait, dans l'Atlas saharien à l'Oued Lar'ar.

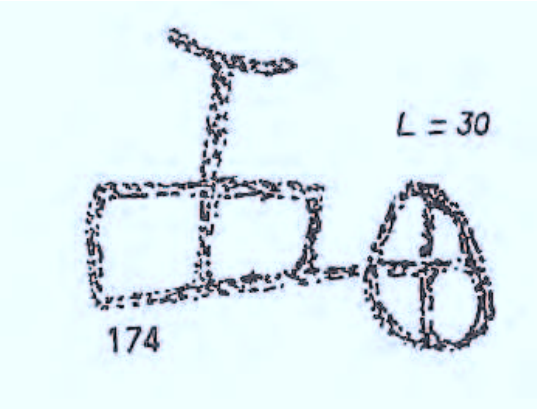


Fig. 37 : Char schématique à plateforme rectangulaire et timon central. Oued Lar'ar
(Lhote, H., « La station de chars gravés de l'Oued Lar'ar (Sud Oranais) »,
Libyca, IX-X, 1961-2, p. 156, fig. 174).

Ces véhicules légers, fragiles et donc peu utilisables pour le combat sont « les plus nombreux et les plus anciennement apparus » dans les régions sahariennes[173]. Les plus anciennes figurations de chars, ainsi que de chevaux, sont les biges sahariens conduits par les « personnages à tête en forme de bâtonnet », les fameux « chars au galop volant » surnommés ainsi par H. Lhote, que l'on retrouve peints dans le Tassili et ses abords[174].

La gravure protohistorique d'un char à Kaf Tahr a été réalisée par les ancêtres des tribus libyennes du djebel al-Akhdar que les sources littéraires d'époque gréco-romaine ont porté à notre connaissance. Ces ancêtres auraient pu correspondre aux anciennes formations des peuplements Libou et Meshwesh qui étaient originaires de Cyrénaïque et de Marmarique. Nous savons grâce aux sources égyptiennes que les Meshwesh possédaient des chevaux et des chars qu'ils avaient probablement introduits depuis l'Égypte au Nouvel Empire. Aussi le lien est-il facile à effectuer entre ces populations, qui à l'époque protohistorique utilisaient des chevaux et des chars, et la gravure schématique du char de Kaf Tahr.

C'est pour cela que dorénavant il faut tenir compte d'une possible voie de propagation du char de l'Égypte en direction du nord de la Libye, et non plus seulement vers le sud libyen.

Toutefois cette hypothèse ne pourra trouver pleinement confirmation que par la découverte d'éléments nouveaux sur la culture des populations de l'époque protohistorique en Cyrénaïque. Il est en effet impossible pour le moment de dater avec précision les gravures protohistoriques de Kaf Tahr, cette période qui sépare la fin de la Préhistoire du début de la colonisation grecque n'ayant jamais été mise en évidence en Cyrénaïque.

2.1.2.2. Qui sont les Libyens qui utilisaient le char ?

L'usage du char par les peuples libyens de Cyrénaïque depuis l'époque protohistorique pourrait se voir confirmé par l'utilisation qu'en faisaient les tribus libyennes du nord de la Libye à l'époque gréco-romaine. Grâce à la littérature antique, et en particulier au témoignage

[173] Camps, G., « Les chars sahariens. Images d'une société aristocratique », *AntAfr*, 25, Paris, 1989, p. 11-40, notamment p. 11 (ci-après *Les chars sahariens*). La légèreté de ces chars s'explique par l'absence de l'utilisation de métaux dans sa réalisation comme l'a très bien prouvé J. Spruytte (*Attelages antiques libyens*, Paris, 1996, p. 38, 42, 103-105 (ci-après *Attelages antiques libyens*)).

[174] Lhote, H., *Les chars rupestres sahariens, des Syrtes au Niger par le pays des Garamantes et des Atlantes*, Toulouse, 1982. Cf. Camps, *Les chars sahariens*, p. 11-40 ; id., « C44. Chars (art rupestre) », p. 1888 ; Spruytte, *Attelages antiques libyens*.

d'Hérodote, nous sommes mieux informés sur les Libyens qui conduisaient des chars attelés à des chevaux à l'époque historique et sur la technique d'attelage utilisée.

Vers 440 av. J.-C., Hérodote écrivait qu'« ils ont (les Bakales) mêmes coutumes que les Libyens habitant au-dessus de Cyrène »[175]. Or, il nous apprend que les habitants de la région de Cyrène, les Asbystes, se caractérisaient par leur profonde hellénisation ainsi que par l'usage du char, et plus précisément du quadrige : « Ils ne sont pas les moins habiles des Libyens, tout au contraire, à conduire des chars à quatre chevaux »[176]. Ce témoignage suggère que les Asbystes n'étaient pas les seuls Libyens à connaître l'usage du char[177].

Par ailleurs, nous savons, d'après Arrien, que les Bakales avaient fourni leur aide aux Cyrénéens dans la capture de Thibron lorsque celui-ci « fut arrêté par des Libyens conducteurs de chars à deux chevaux, et [il] fut conduit à Taucheira devant Epikydès d'Olynthe »[178]. Le témoignage d'Arrien est le seul à mentionner l'utilisation de chars légers à deux chevaux conduits par des Libyens. Les Bakales, dont le territoire se situait à l'ouest de Cyrène, entre les cités de Barcé et d'Euhespérides, et qui touchait à la côte près de Taucheira[179], connaissaient donc aussi l'art d'atteler les chevaux, et la gravure de Kaf Tahr représentant un char à timon unique aurait pu alors avoir été faite par l'un de leurs ancêtres.

Selon Hérodote, quatre autres peuples libyens connaissaient le char. Il s'agit en premier lieu des Garamantes[180], « peuple fort nombreux », qui occupaient la région du Fezzan actuel où le nom de Germa, antique Garama capitale des Garamantes, conserve leur souvenir. D'après l'historien d'Halicarnasse « ces Garamantes donnent la chasse sur leurs chars à quatre chevaux aux Troglodytes Éthiopiens ». Ils possédaient donc des chars de guerre afin peut-être de défendre les frontières de leur royaume qui devait attirer les convoitises de leurs voisins. Mais d'après les gravures de quadriges qu'ils laissèrent derrière eux, ils se servaient également des chars pour la chasse, la course et le transport de personnes. Parmi ces gravures, celles qui appartiennent à la période libyco-berbère ou caballine ressemblent d'ailleurs fortement à la deuxième série de gravures découvertes à Kaf Tahr, la technique de réalisation par piquetage étant la même.

Nous pourrions alors nous demander si les Garamantes entretinrent des contacts avec les peuples libyens du nord de la Cyrénaïque. L'hypothèse a d'ailleurs déjà été soulevée par J. Desanges[181] à propos des Asbystes qui, d'après Hérodote, « ne sont pas les moins habiles des Libyens, tout au contraire, à conduire des chars à quatre chevaux »[182]. Nous avons vu également que certains auteurs avaient établi un lignage entre les Asbystes et les Garamantes, tel Silius Italicus qui, au I^er^ s. ap. J.-C., relatait l'épisode d'Asbyte, la fille du Garamante Iarbas, qui avait pris part à la guerre contre l'Oenotrie sur son char[183]. Cependant, il demeure difficile d'établir avec certitude l'existence de contacts entre ces deux peuples en l'absence de tout contexte archéologique. En effet, la gravure schématique du char découverte à Kaf Tahr

[175] Hérodote, IV, 171.
[176] Hérodote, IV, 170.
[177] Colin, *Les peuples libyens*, p. 83, n. 205.
[178] Arrien, *Diad.*, I, 17 ; cf. *supra*, p. 167.
[179] Cf. *supra*, p. 37.
[180] Sur les Garamantes, cf. *supra*, p. 53-56.
[181] Desanges, J., *Catalogue des tribus africaines de l'antiquité classique à l'ouest du Nil*, Université de Dakar, Dakar, 1962, p. 148 ; cf. *supra*, « Asbystes », p. 36 sq.
[182] Hérodote, IV, 170.
[183] cf. *supra*, p. 140.

ne peut prouver à elle seule l'existence de rapports entre les petites tribus du nord et le royaume des Garamantes. L'appartenance de cette figuration à l'époque protohistorique, période jamais mise en évidence jusqu'à maintenant dans le nord de la Libye, ne nous permet pas d'établir de datation.

Le troisième peuple auquel Hérodote attribue l'usage du char est la tribu des Zauèces. Elle fait partie des peuples de Libyens cultivateurs succédant à la tribu des Maxyes sur le littoral oriental du golfe de la Petite Syrte, et ce sont leurs femmes qui conduisaient les chars de guerre[184].

Les deux derniers peuples à connaître le char sont les Machlyes et les Ausees qui, lors de la fête annuelle en l'honneur d'Athéna, mettaient en scène deux des plus belles jeunes filles, appartenant chacune à l'une des deux tribus, ornées d'un casque corinthien et d'une armure hellénique et montées sur un char[185]. On faisait faire à celui-ci le tour du lac Tritonis avant que ne commence le combat rituel entre les deux jeunes filles à coups de pierres et de bâtons.

En conclusion, ce sont donc six peuples libyens qui, d'après Hérodote et Arrien, connaissaient l'art d'atteler les chevaux.

2.1.2.3. La « spécialisation libyenne »

Leur connaissance en la matière a valu aux Libyens d'être enrôlés à plusieurs reprises dans les armées des grandes puissances de l'époque. C'est ainsi que des Libyens conducteurs de chars furent incorporés dans l'armée de Xerxès lors de la campagne de 480-479 car, selon Hérodote, ils « conduisaient tous les chars »[186]. Cette indication nous informe sur leur aptitude à mener des chars attelés sans doute de manière différente. Nous pourrions en conclure que les Libyens étaient tout aussi capables de conduire des biges, des triges que des quadriges. Les auteurs anciens évoquent aussi parfois seulement la charrerie libyenne qui paraît avoir joui d'une grande réputation. Diodore de Sicile[187] nous apprend qu'Agathocle était accompagné de 8000 fantassins, 800 cavaliers et 50 chars libyens, lorsqu'il s'était porté à la rencontre des Carthaginois, alors en pleine opération d'intimidation des Zuphones, en 310 av. J.-C.

Ces chars libyens étaient donc des chars de guerre, tout comme l'indiquait déjà Hérodote au V^e^ s. av. J.-C. dans l'utilisation qui en était faite par les femmes des Zauèces ainsi que par les Garamantes. Cependant, chez les Machlyes et les Ausees ils semblent plutôt être des instruments de prestige sur lesquels on faisait parader les deux jeunes filles chaque année. Ajoutons également que les Libyens étaient sûrement de bons cavaliers pour qu'ils fussent enrôlés dans l'armée d'Hannibal selon Polybe[188].

Ainsi, les Grecs, les Perses et les Carthaginois semblent avoir reconnu aux Libyens une spécialisation dans la charrerie pour qu'ils incorporent des « Libyens conducteurs de chars » dans leurs armées, mais également dans la cavalerie.

Les Libyens auraient créé un mode d'attelage particulier qui lui a valu l'appellation de « char libyen » par Diodore. Il faut préciser que l'expression de « char libyen » se rapporte

[184] Hérodote, IV, 193. Sur les Zauèces, cf. *supra*, p. 60 sq.
[185] Hérodote, IV, 180. Sur les Machlyes et les Ausees, cf. *supra*, p. 59-60.
[186] Hérodote, VII, 86 et voir aussi 184.
[187] Diodore, XX, 38, 2.
[188] Polybe, III, 33, 15.

tout d'abord pour les Grecs aux populations libyennes du nord de l'Afrique et ne peut donc pas faire partie de la terminologie saharienne pour désigner les gravures de chars[189]. Jamais donc ce terme de « libyen » n'a servi à nommer un peuple à charrerie du Sahara méridional[190].

Hérodote avait déjà remarqué cette « spécialisation libyenne », selon l'expression de J. Spruytte, lorsqu'il déclarait « c'est encore des Libyens que les Grecs ont appris à atteler ensemble quatre chevaux »[191]. Il disait sûrement vrai car le mode d'attelage des peuples du Sahara, qui correspondait peut-être à celui des Libyens, diffère de ce qu'ont connut les populations de l'Europe méridionale, du Proche-Orient et de l'Égypte[192]. En effet, la plate-forme des chars sahariens était dépourvue de garde-corps du type caisse ou rambarde[193]. Bien que l'introduction du char à partir de l'Égypte soit la plus plausible, les peuples du Sahara et les Libyens ont pu aussi seulement emprunter aux Égyptiens des éléments de technologie et réaliser un engin approprié à leurs besoins. Cela expliquerait d'ailleurs la grande diversité que l'on retrouve dans les représentations par ces peuples de chars correspondant à des usages différents qui ne peut se comprendre que par une appartenance culturelle distincte : « la diversité des expressions rupestres dans lesquelles s'intègrent ces chars plaide en faveur non pas d'un peuple à culture unifiée, mais d'une mosaïque de populations à charrerie animées de préoccupations différentes »[194]. Nous savons par ailleurs qu'une population du Sahara, appelée par les protoberbères les « têtes en bâtonnet », s'était spécialisée dans le dressage des chevaux à l'attelage[195]. Grâce à ses démonstrations expérimentales, J. Spruytte a pu démontrer que « les peintures rupestres d'attelages les mieux conservées font apparaître un système d'attelage des chevaux qui n'est pas un de ceux utilisés dans l'Antiquité »[196]. Il a remarqué la présence d'une barre de traction attachée aux licols sous les têtes des chevaux et fixée à la limite extérieure du timon. Cet appareillage, fixé à un char à timons multiples, permettait très rapidement de rendre les chevaux tous solidaires à la fois car ils se trouvaient dans l'obligation d'obéir et d'avancer à la même cadence. Ainsi, d'après ses expérimentations, J. Spruytte en avait conclu que ce type d'attelage utilisé par les personnages « à tête en bâtonnet » n'était pas « un mode de traction mais un procédé de dressage »[197].

Nous pourrions alors nous demander si les Libyens avaient eu connaissance de cette pratique de dressage. Mais le silence des auteurs antiques au sujet du dressage des chevaux à l'attelage ne nous permet pas de répondre à cette question. Cependant, le fait qu'Hérodote, décrivant les contingents étrangers dans l'armée de Xerxès en marche vers la Grèce, déclarait

---

[189] Un grand nombre de chercheurs sahariens, tels E.-F. Gautier, H. Lhote et G. Camps, avaient attribué cette expression aux gravures représentant des chars dans le Sahara et avaient voulu assimiler les graveurs aux ancêtres des Touaregs, en appelant « Libyens » ces premiers Berbères. Sur ce point, cf. Dupuy, Chr., « Quel peuplement dans l'Adrar des Iforas (Mali) et dans l'Aïr (Niger) depuis l'apparition des chars ? », Bulletin n° 60, *Société d'études et de recherches préhistoriques des Eyzies*, 2011, p. 26-28 (ci-après « Quel peuplement »).

[190] Dupuy, « Quel peuplement », p. 28.

[191] Hérodote, IV, 190.

[192] Dupuy, « Quel peuplement », p. 31.

[193] Spruytte, *Attelages antiques libyens*, p. 33 et 36 ; Camps, « C44. Chars (art rupestre) », p. 1878 ; Dupuy, « Quel peuplement », p. 30-31.

[194] Dupuy, « Quel peuplement », p. 31

[195] Sur les chars rupestres sahariens, voir la bibliographie donnée par G. Camps, « C44. Chars (art rupestre) », p. 1891-1892.

[196] Spruytte, *Attelages antiques libyens*, p. 25 ; cf. id., *Études expérimentales sur l'attelage. Contribution à l'histoire du cheval*, Paris, 1977.

[197] Spruytte, *Attelages antiques libyens*, p. 27 sq.

que les Libyens « conduisaient tous les chars »[198], nous incite à penser que les Libyens s'étaient spécialisés dans le dressage des chevaux à l'attelage. Il écrivait également que c'étaient « les Arabes qui menaient les chameaux et les Libyens qui conduisaient les chars »[199]. Par conséquent, le fait que les Libyens aient été enrôlés à plusieurs reprises dans les armées en qualité de mercenaires semble indiquer qu'ils n'étaient pas spécialisés dans les chars de guerre[200], mais plutôt dans l'art d'atteler et de mener les chevaux.

Il est certain que les Cyrénéens apprirent beaucoup au contact des Libyens, et surtout en ce qui concerne le dressage des chevaux[201]. Lorsque Strabon qualifie Cyrène d'ἱπποτρόφος[202], cela ne signifie pas seulement qu'elle nourrit, mais qu'elle élève et sans doute entraîne des chevaux. Pausanias, relatant les victoires des olympioniques au IV^e^ s. av. J.-C., précisait que le petit-fils de Μνάσαρχος Θευχρήστω qui se nommait lui-même Θευχρήστος, avait la particularité d'élever ses chevaux à la façon des Libyens. Son grand-père avait gagné la course de char lors des concours de la 105^e^ olympiade, soit en 360 av. J.-C.[203], son père avait également remporté plusieurs victoires avec ses quadriges à l'Isthme, et lui, Θευχρήστος, se distingua également dans la même discipline à Olympie où on l'honora par l'érection d'un quadrige de bronze[204]. Il est clair que cette famille possédait des terres sur lesquelles ils élevaient des chevaux à la manière des Libyens. Ils étaient donc en relation avec les Libyens, et il est probable que ce sont ces derniers qui procédaient au dressage des chevaux de cette grande famille de propriétaires terriens[205].

En effet, il est impensable que les Grecs eux-mêmes aient recouru à cette pratique, car nous savons d'après Xénophon que le dressage des chevaux montés était confié à des esclaves ou des palefreniers[206]. Ainsi, nous pouvons « considérer que le dressage des chevaux à l'attelage ait offert encore moins d'intérêt pour les utilisateurs »[207]. D'ailleurs, les Grecs continentaux semblent avoir reconnu cette spécialisation aux Libyens, comme le montre le témoignage de Sophocle dans *Électre* qui, au V^e^ s. av. J.-C., faisait figurer deux attelages de course libyens à Delphes[208]. Aussi, le fait que les Libyens se soient spécialisés dans le dressage des chevaux n'est pas étonnant, car il faut bien garder à l'esprit que ces chevaux les Libyens les connaissaient bien, c'étaient les leurs !

D'ailleurs, dans son poème sur la *Victoire de Sosibios*, datant probablement de 246 ou peu après[209], Callimaque qualifiait le cheval libyen de cette manière : Ἀσβύστης ἵππος

---

[198] Hérodote, VII, 86.
[199] Hérodote, VII, 184.
[200] Spruytte, *Attelages antiques libyens*, p. 118.
[201] Cf. Lucien, *Dem. Enc.*, 23 et Élien, *Var. Hist.*, II, 27. Ce dernier précise qu'Annikéris, dont nous avons déjà parlé précédemment (cf. *supra*, p. 135-136, 146 et 152), démontra son habilité dans le menage de char à Athènes en en conduisant un dans l'Académie tout en restant sur les mêmes traces. Cf. Luni, « Documenti », p. 234 et p. 276, n. 88 ; Laronde, *Libykai Historiai*, p. 113 et p. 164, n. 34.
[202] Strabon, XVII, 3, 21.
[203] Pausanias, VI, 12, 7 ; cf. Moretti, L., *Olimpionikai, I vincitori negli antichi agoni olimpici*, *Atti dell'accademia nazionale dei Lincei, Memorie della classe di scenze morali, storiche e filologiche*, 8, 2, 1957, p. 122, n° 428 (ci-après *Olimpionikai*).
[204] Pausanias, *ibid.* Cf. *supra*, p. 199 et *infra*, p. 218.
[205] Sur cette puissante famille cyrénéenne, cf. Laronde, *Libykai Historiai*, p. 53-58 et *supra*, p. 169.
[206] Xénophon, *De l'art équestre*, traduit par E. Delebecque, Paris, 1950, II, 1-5.
[207] Spruytte, *Attelages antiques libyens*, p. 70.
[208] Sophocle, *Électre*, 698-756.
[209] Meillier, Cl., *Callimaque et son temps. Recherches sur la carrière et la condition d'un écrivain à l'époque des premiers Lagides*, Lille, 1979, p. 236.

(« le cheval des Asbystes »)[210]. Et lorsque Strabon indiquait que les Libyens utilisaient « des chevaux petits mais rapides et obéissants au point qu'on les dirige au moyen d'une baguette »[211], il nous incite à penser qu'il s'agissait de chevaux de type barbe[212]. Les chevaux barbes sont encore réputés aujourd'hui pour être des chevaux dociles et rustiques. Intelligents, robustes, endurants, très facile à dresser, ils servent à tout : transport, parade, travail. Cette race de chevaux existe d'ailleurs toujours en Libye, bien qu'elle ait évolué, les chevaux atteignant une hauteur au garrot d'environ 1,50 m-1,60 m. Ces derniers sont encore nombreux à être utilisés dans la région de Cyrène où ils servent principalement de chevaux d'apparat (fantasia) et font la fierté des habitants (fig. 38).



Fig. 38 : Région de Cyrène. Libyen et cheval barbe
(Cliché de l'auteur).

En définitive, tous ces témoignages sur l'utilisation du char et du cheval par les peuples libyens du nord et sur la spécialisation des Libyens dans le dressage des chevaux tendent à démontrer que la charrerie et la cavalerie étaient des activités traditionnelles et anciennes pratiquées par les Libyens et qu'elles faisaient partie intégrante de leurs mœurs.

[210] Callimaque, *victoire de Sôsibios*, fr. 384 Pfeiffer (traduction de Y. Durbec, p. 244).
[211] Strabon XVII, 3, 7.
[212] Sur le cheval barbe, cf. Gouraud, J.-L., *L'Afrique par monts et par chevaux*, Paris, 2002.

2.1.2.4. Adoption par les Cyrénéens de la technique d'attelage libyenne

Nous pourrions en conclure que les Grecs se trouvaient alors dans un environnement familier lorsqu'ils débarquèrent en Libye, car ils connaissaient le char depuis l'époque mycénienne[213]. L'assertion d'Hérodote selon laquelle les Libyens ont appris aux Grecs l'art d'atteler les chevaux n'est donc pas tout à fait exacte. Mais comme nous l'avons vu précédemment, il est possible que les Libyens leur aient appris une autre manière d'atteler les chevaux.

Fr. Chamoux[214] avait remarqué que le dispositif d'attelage des quadriges dans le monde grec différait sensiblement de celui utilisé par les Grecs de Cyrénaïque et les Chypriotes[215]. Le char grec traditionnel était muni d'un unique timon médian fixé à la caisse du char qui portait à son extrémité un seul joug reposant sur les garrots des deux chevaux disposés de part et d'autre du timon, tandis que les deux chevaux extérieurs n'étaient reliés au quadrige que par des traits, soit des courroies de cuir attachées au collier de gorge des chevaux. Ce dispositif fragile convenait bien aux chars de course utilisés sur les pistes planes des hippodromes, mais ne permettait pas une utilisation du char sur des terrains cahoteux. L'attelage des chars cyrénéens et chypriotes possédait une particularité notable : les timons multiples. Lorsque le char était muni de deux timons, ces derniers étaient placés dans le prolongement des extrémités de la caisse du char et permettaient d'atteler les chevaux par paire grâce à des jougs disposés sur leurs garrots[216]. Quant au char à trois timons, il était encore plus solide grâce à ses trois points d'attaches fixés sur un joug unique. Ces systèmes d'attelage, et particulièrement le second, se rapprochent sensiblement de celui utilisé par les peuples du Sahara, à la différence que les jougs étaient placés non plus sous les têtes des chevaux (barre de traction) mais sur les garrots. Cependant, le résultat devait en être assez proche. Les chevaux, placés sous les jougs, permettaient d'exercer sur le char la même force de traction compte tenu du fait qu'ils étaient dans l'obligation d'avancer à la même allure. Quelques monnaies d'or de Cyrène et des reliefs votifs représentant des quadriges attestent de cette pratique cyrénéenne (fig. 39)[217].

---

[213] Le motif du char fut le sujet favori de la céramique mycénienne pendant l'époque du mycénien III A (XIV^{e} s.) : cf. Karageorghis, V., « Deux peintres de vases « mycéniens » », *Syria*, 34, 1957, p. 88 et 91.

[214] Chamoux, Fr., « Chars cyrénéens », dans S. Stucchi (éd.), *Giornata Lincea sulla archeologia cirenaica (Rome, 3 novembre 1987)*, Rome, 1990 (Atti dei convegni Lincei 87), p. 10 (ci-après « Chars cyrénéens »).

[215] *Ibid.*, p. 10 et p. 16 ; Spruytte, *Attelages antiques libyens*, p. 112-113. Ce dernier proposait de voir l'influence des Phéniciens dans la construction des chars de Libye et de Chypre. Cf. Chamoux, Fr., « Triges chypriotes », *Report of the department of Antiquities Cyprus*, 1975, p. 93-95 ; id., « Autour d'un trige en terre cuite du musée de Mariemont », *Rayonnement grec*, *Hommages à Charles Delvoye*, Bruxelles, 1982, p. 161-6.

[216] Chamoux, « Chars cyrénéens », p. 13.

[217] Naville, L., *Les monnaies d'or de la Cyrénaïque de 450 à 250 avant J.-C. : contribution à l'étude des monnaies grecques antiques*, Genève, 1951, n. 24 (époque d'Alexandre), n. 248 (dernier tiers du IV^{e} s. av. J.-C.) ; Chamoux, « Chars cyrénéens », p. 11, fig. 1, p. 12, fig. 2, p. 14, fig. 5, p. 15, fig. 6.



Fig. 39 : Monnaies d'or de Cyrène (Paris, Cabinet des Médailles)
À gauche, Niké conduisant un quadrige (dernier tiers du IV^e^ s. av. J.-C.)
À droite, Niké conduisant un quadrige à trois timons (époque d'Alexandre)
(Chamoux, « Chars cyrénéens », p. 11, fig. 1 et p. 15, fig. 6).

Ce climat dans lequel évoluèrent les populations grecques était tout à fait propice au développement de leur propre charrerie et de leur cavalerie. Elles durent comprendre rapidement la nécessité d'avoir recours au cheval ainsi qu'au char pour défendre leur territoire car ces pratiques étaient les mieux adaptées au milieu dans lequel elles évoluaient. En effet, les vastes espaces de la *chôra* de Cyrène et des autres cités grecques obligeaient les Grecs à se déplacer à cheval ou en char, et non à pied comme il était d'usage en Grèce propre[218]. Aussi l'utilisation du char avait-elle dû devenir un élément indispensable aux Grecs lorsqu'ils lançaient des expéditions de secours sur de longues distances. Le témoignage d'Énée le Tacticien est sur ce point évocateur :

« On rapporte que Cyrène et Barcé, et certaines autres villes, envoyaient des expéditions de secours par de longues routes carrossables au moyen de chars à deux et quatre chevaux. Quand les chars étaient arrivés à l'endroit convenable, et s'étaient rangés en files, les hoplites qui en descendaient et se mettaient en ordre de bataille se portaient immédiatement, puisqu'ils étaient tout frais, contre l'ennemi. Ainsi, ceux qui ont des chars en abondance ont là un bel avantage ; leurs soldats arrivent vite et sans fatigue au point utile »[219].

Le char ne servait donc qu'au déplacement des soldats et leur évitait de souffrir de la fatigue qu'ils auraient éprouvée s'ils avaient mené des expéditions à pied. Ces chars n'avaient donc pas pour but d'être utilisés dans les batailles. Selon Xénophon, Cyrus, qui possédait des chars cyrénéens dans son armée, avait remarqué cet inconvénient et pour y remédier il dut faire abolir « l'usage des chars tels qu'étaient jadis ceux des Troyens et tels que sont encore ceux des Cyrénéens » et Xénophon surenchérissait en affirmant que « jusque-là, les peuples de Médie, de Syrie, d'Arabie et tous ceux de l'Asie se servaient de chars tels qu'en ont encore maintenant les Cyrénéens »[220]. Aussi Cyrus ordonna-t-il de les remplacer par des chars de

[218] Chamoux, « Chars cyrénéens », p. 7 ; Gaebel, R. E., *Cavalry Operations in the Ancient Greek World*, Oklahoma, 2002, p. 39 sq.
[219] Énée le Tacticien, *Poliorcétique*, 16 (trad. A. M. Bon). Cette œuvre serait à dater entre 357 et 355 av. J.-C. d'après A. Dain, Énée le Tacticien, *Poliorcétique*, Paris, Les Belles Lettres, 1967, IX ; cf. Laronde, *Libykai Historiai*, p. 70.
[220] Xénophon, *Cyropédie*, VI, 1, 27.

guerre « munis de roues solides, difficiles à briser, et de larges essieux, parce que ce qui est large est moins sujet à se renverser »[221].

D'après ces témoignages nous pouvons faire deux observations. D'une part, nous constatons que les chars cyrénéens ne sont pas des chars de guerre car ils ne servaient qu'au transport des soldats et n'étaient pas adaptés pour servir lors des batailles. D'ailleurs Xénophon compare les chars cyrénéens aux chars troyens. Ces derniers, tels qu'ils sont décrits par Homère[222] dans l'*Iliade*, étaient de construction légère et servaient seulement aux héros pour se déplacer, car lorsqu'ils arrivaient au lieu de la bataille, ils en descendaient pour combattre. D'autre part, Xénophon constate des ressemblances entre les chars cyrénéens et les chars asiatiques. En effet, comme les chars cyrénéens et les chars chypriotes, les chars des peuples d'Asie possédaient un système d'attelage équivalent. Eschyle, dans les *Perses*, évoque les chars lydiens figurant dans l'armée de Xerxès et les qualifie de δίρρυμά τε καὶ τρίρρυμα τέλη, soit des escadrons de chars à deux ou trois timons[223]. Nous avions vu précédemment que les Hyksôs, qui régnèrent sur la Basse et la Moyenne-Égypte avant le milieu du II^e^ millénaire av. J.-C., avaient sans doute porté à la connaissance des Égyptiens l'art d'atteler les chevaux. Ainsi, si les Libyens tenaient cet art des Égyptiens, qui le tenaient eux-mêmes des Hyksôs, peut-être que ce sont donc bel et bien les Libyens qui ont appris aux Grecs une manière différente d'atteler les chevaux. Sur ce point nous pouvons dire que les Grecs ont été influencés par la culture libyenne.

2.1.2.5. Les différents emplois du quadrige cyrénéen

Le cheval barbe semble avoir été le mieux adapté aux courses de chars comme le prouvent les nombreuses victoires cyrénéennes aux *agônes*. Un relief du IV^e^ s. av. J.-C. représente un quadrige de course, vu de trois quarts, conduit par un cocher qui porte un long chiton, la *xystis*[224]. Les représentations de quadriges de course ornaient volontiers les gymnases[225]. Aussi, de nombreuses bases probablement votives[226], où figurent parfois des *graffiti* d'éphèbes[227], ont été découvertes à Cyrène et à Ptolémaïs. Nous mentionnerons également la magnifique stèle éphébique, retrouvée dans le quartier de l'agora en 1931 et datant de 3-4 ap. J.-C., où figure sur la face opposée au catalogue d'éphèbes[228] une superbe protomé de cheval réalisée en bas-relief[229]. Une autre stèle présentant un fronton orné d'un quadrige conduit par une Niké a été découverte récemment à el-Ahrdam en Marmarique (fig. 45)[230].

Les quadriges de course cyrénéens figurent également sur de nombreuses monnaies d'or émises au cours de la troisième période du monnayage cyrénéen, entre 375 et 325 av. J.-C.[231],

---

[221] *Ibid.*, 1, 29.
[222] Homère, *Il.*, 2, 220-232. Cf. Nolan, L. E., *Cavalry : Its History and Tactics*, Londres, 1860, p. 2 ; Worley, L., *Hippeis : The Cavalry of Ancient Greece*, Oxford, 1994, p. 7, 17-19.
[223] Eschyle, *Perses*, 47 ; cf. Chamoux, « Chars cyrénéens », p. 16.
[224] Cf. Laronde, *Libykai Historiai*, p. 130, fig. 35 et p.131 ; Luni, « Documenti », p. 265, fig. 35.
[225] Luni, « Documenti », p. 223-284.
[226] Cf. Luni, « Documenti », p. 266, fig. 36. Une des bases provenant du sanctuaire de Zeus montre un quadrige de guerre.
[227] Cf. Luni, « Documenti », p. 245, n° 14 et p. 246-7, fig. 13-14, p. 245-6, n° 14 bis et p. 248-9, fig. 15-16.
[228] *SEG*, 20, 741.
[229] Cf. Luni, « Documenti », p. 246-9, n° 15 et p. 250-1, fig. 17-20.
[230] Cf. *infra*, p. 234-235, fig. 45.
[231] Cf. *BMC Cyrenaica*, p. LXXIX sq. et pl. XIII et XIV : Le quadrige est conduit soit par un cocher portant la *xystis* (p. 26, n° 107 et pl. XIII, n° 9) soit par une Niké (p. 29 sq., n^os^ 118-123 et pl. XIV, n^os^ 2-10). D'autres monnaies représentent des chevaux au galop, avec ou sans cavaliers, des protomés de chevaux, des roues de

ainsi que sur trois amphores panathénaïques, dont deux proviennent de Taucheira (fin V^e^ s. av. J.-C.) et de Ptolémaïs (IV^e^ s. av. J.-C.)[232]. Enfin, nous pouvons citer deux statues d'auriges trouvées à Cyrène[233].

Depuis les victoires d'Arcésilas IV à Olympie (460 av. J.-C.) et à Delphes (462 av. J.-C.), les athlètes cyrénéens furent nombreux à se distinguer dans cette discipline. Ainsi Cratisthènes s'illustra à la course de char lors de la 79^e^ olympiade (464 av. J.-C. ?) [234], Eubatas remporta la victoire dans la 104^e^ olympiade (364 av. J.-C.)[235], et enfin Theuchrestos fut victorieux à la course de char à Olympie lors de la 105^e^ olympiade (360 av. J.-C.)[236], tout comme son petit-fils, nommé aussi Theuchrestos, qui s'y illustra dans la 120^e^ olympiade (300 av. J.-C. ?)[237]. Pausanias nous apprend que ce dernier fut honoré d'un quadrige de bronze à Olympie, sur la base duquel il était rappelé les victoires remportées par son père avec ses quadriges à l'Isthme[238]. D'autres victoires nous sont parvenues pour le début du II^e^ siècle av. J.-C., ce qui démontre la « fidélité de Cyrène à sa vieille tradition hippotrophique »[239]. Ainsi, la Cyrénéenne Zeuxô Aristônos fit courir ses chevaux à Athènes en 190/89 av. J.-C.[240], et ses filles, Hermioné, Zeuxô et Eukrateia, furent toutes trois victorieuses aux concours hippiques des Panathénées en 194/3 av. J.-C.[241]. Ces nombreuses victoires à la course de char remportées par les Cyrénéens lors des jeux panhelléniques tendent à démontrer que l'éducation gymnasiale cyrénéenne possédait de très bons maîtres d'équitation [242], qui existaient toujours à l'époque hellénistique, alors que l'éphébie attique n'en comprenait pas[243].

Les athlètes qui s'étaient distingués dans les courses de chars, mais également de chevaux montés, devaient disposer d'un niveau de fortune important, et donc appartenir aux grandes familles de l'aristocratie cyrénéenne. Grâce aux exploits de ces derniers lors des courses, les quadriges cyrénéens acquirent une grande renommée dans le monde grec. Ils étaient l'apanage de l'aristocratie, qui possédait certainement des écuries de course sur ses terres, et devinrent au IV^e^ s. le symbole de la cité, au même titre que le silphion.

---

chars et peut-être la figuration d'une borne de l'hippodrome de Cyrène : cf. pl. XX, 1 ; XIV ; XIX ; XX ; XXV ; XXVII ; XXXVII, 17 (Barcé) ; cf. Chamoux, *Cyrène*, p. 329, n. 5.

[232] Cf. Luni, « Documenti », p. 259 et p. 260, n° 1 (Taucheira), p. 261, n° 1 (Ptolémaïs), p. 264, n° 1 (Cyrénaïque, de provenance inconnue). Deux autres amphores provenant pour l'une de Benghazi, datée de 378/370, et pour l'autre de Cyrénaïque (provenance inconnue) présentent le lancer de javelot à cheval (*ibid.*, p. 263, n° 1 et p. 264, n° 2).

[233] Cf. *ibid.*, p. 264.

[234] Moretti, *Olimpionikai*, n° 257 ; Laronde, *Libykai Historiai*, p. 146 ; cf. Luni, « Documenti », p. 233 et p. 275, n. 63 : il place cet événement lors de la 83^e^ olympiade (448 av. J.-C.) ; Pausanias, VI, 18, 1 : le Périégète indique qu'il a pu voir à Olympie l'ensemble statuaire consacré par Cratisthènes, où celui-ci s'est fait représenter en pied à côté d'une Niké sur un quadrige de bronze.

[235] Pausanias, VI, 4, 2 et 8, 3 ; Moretti, *Olimpionikai*, n° 421 ; Laronde, *Libykai Historiai*, p. 114 ; Luni, « Documenti », p. 234 et p. 275, n. 65 ; cf. *supra*, p. 199.

[236] Pausanias, VI, 12, 7 ; Moretti, *Olimpionikai*, n° 428 ; Laronde, *Libykai Historiai*, p. 53 ; cf. Luni, « Documenti », p. 234 et p. 275, n. 70.

[237] Pausanias, VI, 12, 7 ; Moretti, *Olimpionikai*, n° 508 ; Laronde, *Libykai Historiai*, p. 53.

[238] Pausanias, *ibid.*

[239] Laronde, *Libykai Historiai*, p. 444.

[240] Cf. Luni, « Documenti », p. 236 : celui-ci, pensant à tort qu'il s'agissait d'un homme, précise que le char de Zeuxô était tiré par des poulains (ἅρματα πωλικά) ; cf. *IG* II² 2/3, 2313, l. 59-60.

[241] Laronde, A., « À propos de la population et des familles cyrénéennes », dans J.-N. Corvisier, M. Bellancourt-Valdher (éds.), *Cahiers scientifiques de l'Université d'Artois*, 11, Arras, 1999, p. 87.

[242] Ce sont les *paidotribes* qui remplissaient ce rôle, cf. Luni, « Documenti », p. 237, n° 2.

[243] Cf. Luni, « Documenti », p. 269.

Les aristocrates cyrénéens exerçaient également leur emprise sur la vie militaire qu'ils dominaient. Il semble d'ailleurs que ces aristocrates aient particulièrement apprécié les noms en rapport avec l'armée et les activités militaires. Mais leur préférence allait surtout aux noms en rapport avec la charrerie, tels Ἡνίοχος ou plutôt Ἀνίοχος, et Παραιβάτης ou plutôt Παραιβάτας[244]. Ainsi que l'affirmait Fr. Chamoux « l'onomastique, comme il arrive souvent, reflète les réalités sociales ou institutionnelles »[245]. Dans les listes de militaires que l'épigraphie a conservées pour la seconde moitié du IV^e^ s. av. J.-C., les λόχοι (escadrons) de quadriges constituaient avec les triacatiarques[246] les corps les plus importants de l'armée qui étaient aux mains des grandes familles cyrénéennes[247].

Les quadriges employés à la guerre nécessitaient la présence de deux hommes : un soldat en armes, παραιβάτης, et un cocher, ἡνίοχος. Ce second personnage, le meneur de char, aurait-il pu être un cocher libyen ? Nous possédons un exemple célèbre de cocher en la personne de Karrhotos qui, pour le compte du roi Arcésilas IV, remporta deux victoires successives à Delphes puis à Olympie[248]. Celui-ci consacra d'ailleurs le quadrige royal victorieux à Delphes avant de regagner sa patrie[249]. D'après M. Luni, ce personnage constituerait le seul exemple de la participation d'un Libyen aux *agônes* pour cette période : « Si trattebere comunque dell'unico esempio conosciuto a Cirene in questo periodo di indigeno dedito ad attività agonistica »[250]. Toutefois, l'origine libyenne de Karrhotos semble douteuse[251]. Le second exemple d'un cocher libyen s'étant illustré aux *agônes* n'apparaît qu'à l'époque romaine grâce à une inscription relatant ses victoires à Rome[252]. Mais il est également possible de voir derrière ce « Libyen » un Grec de Libye. Ces quelques exemples ne nous permettent donc pas d'envisager la participation de cochers libyens, autochtones, aux *agônes*. Peut-être en fut-il autrement en période de guerre. Cette hypothèse paraît d'ailleurs assez probable car nous savons que les tribus libyennes du nord, et notamment celles qui connaissaient l'usage du char, étaient les premières concernées par les incursions des pillards venant du sud pour razzier l'arrière-pays, là où justement elles se trouvaient[253].

Quoi qu'il en soit, d'après l'étude d'A. Laronde sur la composition de l'armée de terre cyrénéenne, les unités se rattachant à la cavalerie et à la charrerie sont nettement prédominantes[254]. Alors que l'armée cyrénéenne n'était pas appropriée à une guerre classique

---

[244] Laronde, *Libykai Historiai*, p. 129 et p. 135 n. 7 et 8 ; Luni, « Documenti », p. 235.
[245] Chamoux, « Chars cyrénéens », p. 9.
[246] Nous avions vu que ces derniers commandaient le corps des τριακάτιοι, soit des éphèbes, cf. *supra*, p. 189.
[247] Laronde, *Libykai Historiai*, p. 134.
[248] Pindare, *Pyth.*, V, 26 sq. ; schol. Pind., *Pyth.*, IV, *inscr.* a, b (Drachmann, II, p. 92-93).
[249] Pindare, *Pyth.*, V, 39-43.
[250] Luni, « Documenti », p. 234 et p. 276, n. 79.
[251] D'après les renseignements que m'a fournis C. Dobias-Lalou, la structure phonétique et morphologique du nom Κάρρωτος n'incite pas du tout à le classer comme libyque. Nous formulons alors des réserves quant aux affirmations de M. Luni qui le rangeait parmi les noms libyens (« Documenti », p. 234). De plus, il est difficile de croire que Karrhotos, beau-frère d'Arcésilas et ami de Pindare, ait pu être un Libyen : cf. schol. Pind., *Pyth.*, V, 34 (Drachmann, II, p. 176) : Κάρρωτος δὲ τῆς Ἀρκεσιλάου γυναικὸς ἀδελφὸς.
[252] Tissot, J., *Géographie comparée de la province romaine d'Afrique*, I, Paris, 1884, p. 360 ; cf. Spruytte, *Attelages antiques libyens*, p. 118.
[253] Sur les attaques de ces tribus nomades, cf. *supra*, p. 168-169 et p. 171-180.
[254] Sur la composition de l'armée cyrénéenne au IV^e^ s., cf. Laronde, *Libykai Historiai*, p. 131-134 ; id., « La guerre à Cyrène au IV^e^ s. av. J.-C. », Ποικιλμα, *Studi in onore di Michele R. Cataudella*, La Spezia, 2001, p. 641-650 (ci-après « La guerre à Cyrène »).

de type hoplitique[255], elle se révéla particulièrement efficace lorsqu'elle était opposée aux grandes tribus libyennes du sud, car les chars étaient bien adaptés à une guerre de mouvement et permettaient d'intervenir rapidement en cas d'incursions de ces brigands sur le territoire des cités grecques[256].

Les Cyrénéens pratiquaient également l'équitation et Diodore nous apprend d'ailleurs qu'ils envoyèrent en cadeau à Alexandre le grand 300 chevaux de selle et cinq quadriges[257]. Mais il semble que la préférence des Cyrénéens ait été vers les attelages et particulièrement les quadriges qu'ils utilisaient encore à la guerre en pleine époque classique selon le témoignage de Xénophon, alors qu'ils n'étaient plus employés depuis le haut-archaïsme dans la plupart des armées grecques, sauf chez les Chypriotes[258]. Cette survivance du char en contexte militaire pourrait s'expliquer par l'usage qu'en faisaient les tribus libyennes des Asbystes et des Bakales, qui pratiquaient elles-mêmes ce mode de combat[259], comme nous l'avons vu pour la capture de Thibron. Le char apparaît alors comme le moyen le plus commode de parcourir rapidement de vastes territoires afin de tenir en échec les raids des peuples de pillards venus du sud. Particulièrement bien adaptés au milieu dans lequel les Grecs vivaient, les chars étaient un moyen efficace et essentiel de lutte contre les assaillants. L'armée cyrénéenne avait créé une méthode de guerre originale, la seule vraiment adaptée à ces guerres d'un genre particulier qui opposaient les cités grecques aux Libyens du sud.

Ainsi le quadrige cyrénéen, qui devint le symbole de Cyrène à l'époque classique, et les chevaux libyens acquirent une solide réputation dans le monde grec et furent célébrés par les poètes qui chantaient Cyrène aux beaux chevaux et aux bons chars[260]. Ces derniers, qui restèrent en usage au moins jusqu'au début de l'époque impériale, étaient aussi utilisés à titre personnel. Selon le témoignage du poète comique Alexis de Thourioi, qui vivait au milieu du IV^{e} s. av. J.-C., les Cyrénéens rendaient leurs visites en triges :

« Tu me parais être un homme de Cyrène : là-bas aussi, quand on invite une personne à dîner, il en vient dix-huit autres, ainsi que dix chars et quinze paires de chevaux ; tout ce monde-là, il faut le nourrir, si bien qu'il aurait mieux valu n'inviter personne »[261].

2.2. Renommée des Psylles comme charmeurs de serpents

Comme nous l'avons vu au premier chapitre, les Psylles ont tout d'abord habité le littoral oriental de la Grande Syrte jusqu'aux environs des VI^{e}/V^{e} s. av. J.-C., avant d'en être chassés par les Nasamons et/ou par un épisode de sécheresse particulièrement violent[262]. Il s'en suivit un éclatement de la tribu. Certains des survivants étaient restés dans leur ancien pays tandis

[255] Laronde, « La guerre à Cyrène », p. 645. Il prend comme exemple la guerre qui opposa les Cyrénéens à Thibron en 322.
[256] Sur la victoire contre les Maces et les Nasamons, cf. *supra*, p. 169-171.
[257] Diodore, XVII, 49, 3.
[258] Chamoux, « Chars cyrénéens », p. 8 ; cf. id., *Cyrène*, p. 236.
[259] Fr. Chamoux fut le premier à relever cette influence exercée par certaines tribus libyennes, chez qui « l'usage des chars de guerre s'est maintenu » (*Cyrène*, p. 47-8).
[260] Pindare, *Pyth.*, IV, 2 et 7 ; IX, 4 ; Callimaque, *Victoire de Sôsibios*, fr. 384 Pfeiffer (édition de Y. Durbec, p. 244-248) ; Strabon, XVII, 3, 21 ; Priscien, *Périégèse*, 197 (*GGM*, II, p. 191).
[261] Athénée, XII, 510 a ; Eusthate, 1148 (scholies de Lucien, éd. Jacobitz, IV, p. 253). Traduction chez C. Dobias, « À propos d'attelages chez le comique Alexis », *Revue de Philologie de littérature et d'histoire anciennes*, 55, 2, 1981, p. 309-311 : au premier convive venu avec un char à trois chevaux, s'en sont ajoutés dix-huit autres avec neuf chars et vingt-sept chevaux, soit un total de dix-neuf personnes, dix chars et trente chevaux.
[262] Cf. *supra*, « Psylles », p. 43 sq.

que d'autres étaient partis s'installer plus loin à l'intérieur des terres de la Syrte, entre les territoires des Nasamons et des Garamantes, ainsi que dans l'arrière-pays de Cyrène, à l'est des Troglodytes Laganiki. Les Psylles, qui avaient des qualités de charmeurs de serpents, acquirent rapidement une renommée importante qui rayonna à partir de la Cyrénaïque.

Nous ne reviendrons pas sur les caractéristiques des pouvoirs ophiologiques des Psylles qui ont tant intéressé les auteurs antiques à partir de la fin du IV^e^ s. av. J.-C. jusqu'au Moyen-Âge et qui ont déjà fait l'objet d'une étude approfondie par Fr. Colin[263]. Nous nous intéresserons par ailleurs à la nature des relations qu'ils entretinrent avec les Grecs, les Puniques puis les Romains. Et nous essaierons de savoir pourquoi les Psylles sont absents de l'épigraphie de la région et ne sont connus qu'à travers les sources littéraires gréco-romaines.

Contrairement aux tribus des Asbystes et des Bakales qui partagèrent certaines de leurs coutumes et leur savoir-faire en matière de charrerie et d'hippotrophie avec les Grecs, les Psylles, qui possédaient un don certain contre les morsures de serpent, ne l'ont pas enseigné aux Grecs. Ceci s'explique par le fait que ce don était héréditaire et ne pouvait donc être transmis qu'au sein de la même tribu. Pourrait-on en conclure que les Psylles descendaient d'un seul et même ancêtre, et se soient constitués en un groupe de famille apparentées ? Il semble qu'Agatharchide de Cnide et Agroitas y faisaient référence lorsqu'ils indiquaient que l'ancêtre des Psylles se nommait Ψύλλος, et Agroitas précisait même le nom de son père, Amphithémis[264]. Mais il ne s'agit ici que d'attribuer une descendance mythique à un peuple qui s'avérait déjà très célèbre dans le monde grec à l'époque où Agroitas et Agatharchide écrivaient, soit aux III^e^/II^e^ s. av. J.-C. Cependant, les témoignages de nombreux auteurs antiques collectés par Fr. Colin à propos de l'épreuve que faisaient subir les Psylles à leurs nouveau-nés confirment l'hérédité d'un tel pouvoir au sein de la tribu[265]. Cette épreuve consistait à confronter le nourrisson à des serpents afin de constater les réactions des deux parties : « [les Psylles] approchent un serpent de l'enfant pour qu'il le pique. Quand le serpent a piqué, si l'enfant est de la race, il survit, s'il n'en est pas, il meurt »[266]. Suite à cet examen les Psylles pouvaient décréter si le nouveau-né tenait donc bien « les gages de sa race » ou bien s'il était le fruit « d'un amour étranger »[267]. Nous pourrions aussi évoquer Dion Cassius qui déclarait : « ils naissent les uns des autres » et sous-entendait également une transmission par "voie patrilinéaire", pour reprendre les termes de Fr. Colin, car seuls les hommes de la race des Psylles peuvent être nommés Psylles : « En vérité ces Psylles sont des hommes (car il ne naît pas de femme psylle) »[268].

Les Psylles étaient immunisés contre les animaux venimeux, mais ils avaient aussi le pouvoir de guérir les personnes non-psylles victimes de morsures. Hérodote, qui était particulièrement attaché à l'ethnographie de ces peuples libyens, ne souffle cependant pas mot sur les pouvoirs ophiologiques des Psylles. Il faut attendre le témoignage de Kallias de Syracuse à la fin du IV^e^ s. av. J.-C. pour voir mentionnée dans les sources littéraires cette

[263] Colin, *Les peuples libyens*, p. 190-207.
[264] Agatharchide de Cnide, *apud* Pline, *Hist. Nat.*, VII, 14 ; Agroitas *apud* Hérodien, « *Peri monêrous lexeôs* », éd. Lentz, II, 2, p. 918, l. 4-6 (*FHG*, IV, p. 294 ; *FGrHist*, 762, F2 = *Libyca* 9 F2).
[265] Colin, *Les peuples libyens*, p. 188-190.
[266] Varron, *apud* Prisc., X, 6, 32 (= Varron, *Fragm.*, I, II (2)-III (3) éd. Mirsch).
[267] Lucain, *Pharsale*, IX, 900.
[268] Dion Cassius, LI, 14, 4-5 ; Colin, *Les peuples libyens*, p. 189.

pratique si particulière des Psylles[269]. Il semble alors que les pratiques magiques des Psylles aient été connues des Grecs après l'époque où Hérodote rédigea son traité sur la Libye, soit après la moitié du V^e^ s. av. J.-C.

L'évocation des pouvoirs des Psylles s'insère dans le récit de Kallias sur la vie du tyran syracusain Agathocle. Nous pouvons supposer qu'il faisait alors référence aux campagnes africaines qu'Agathocle mena contre les Puniques et qui sont relatées par Diodore[270]. Agathocle avait conclu une alliance avec Ophellas, qui prit la tête d'une expédition en 309 ou 308 en vue de rejoindre les troupes du tyran de Syracuse qui se trouvaient dans les environs de Carthage[271]. Était-ce lors de cette expédition que les Grecs entrèrent pour la première fois en contact avec les Psylles et leurs pratiques ? Rien n'est moins sûr, car les Cyrénéens connaissaient déjà cette région depuis les années 360-340 pour y avoir lancé une expédition contre les Puniques pour le contrôle du fond de la Grande Syrte et y avoir fondé un poste grec, Φιλαίνου κώμη, afin d'exercer un contrôle sur les populations locales[272]. Les Grecs avaient certainement dû déjà rencontrer la fraction survivante des Psylles qu'Hérodote semble placer entre les Nasamons et les Maces. Mais les sources épigraphiques restent muettes à leur sujet. Et lorsque dans le troisième quart du IV^e^ s. av. J.-C. (vers 330) une inscription relate la victoire des Cyrénéens sur les tribus du golfe de Syrte[273], ce sont les Maces et les Nasamons qui sont cités, et non les Psylles. Cela pourrait-il alors signifier que la fraction des Psylles restante se trouvait non plus sur le littoral de la Grande Syrte, mais à l'intérieur des terres ? En effet, cette hypothèse expliquerait pourquoi les Grecs, qui avaient dû emprunter la route du littoral dans cette expédition, n'ont pas rencontré les Psylles. À l'appui de cette hypothèse interviennent les témoignages, quoique plus tardifs, de Strabon et de Pline qui situent les Psylles loin à l'intérieur des terres au sud des Nasamons et au nord des Garamantes[274]. Cependant, comment expliquer que Nicandre de Colophon[275] au II^e^ s. av. J.-C. les ait situés sur la Syrte ? Comme nous l'avons précisé au chapitre 1[276], il n'aurait pu s'agir que d'une infime minorité de Psylles restée sur leur ancien territoire, tandis que la majeure partie aurait migré vers le sud dans le désert de Syrte. Doit-on en conclure que c'est avec cette majorité restante de la tribu que les Grecs entrèrent en contact lors de l'expédition d'Ophellas ?

Selon Diodore de Sicile, les moyens mis en œuvre pour cette expédition étaient colossaux « si bien que l'armée ressemblait à une colonie »[277]. Cette armée, d'une ampleur considérable, comprenait même dans ses rangs des Athéniens qu'Ophellas avait recrutés directement à Athènes[278]. Diodore insiste particulièrement sur les difficultés rencontrées par l'expédition lors de sa traversée du fond de la Grande Syrte, à cause du manque d'eau et de vivres ainsi que de la présence d'animaux sauvages, parmi lesquels sont notamment cités les serpents[279] : « Comme toutes sortes de bêtes qui mordent occupent les régions désertes des Syrtes et que la

[269] Kallias de Syracuse, *apud* Élien, *Nat. Anim.*, XVI, 28 (= *FGrHist*, III B, 564 F 3 (3)).
[270] Diodore, XX, 42, 1-2.
[271] Cf. les références rassemblées par Fr. Colin, *Les peuples libyens*, p. 174-5, n. 626.
[272] Cf. *supra*, p. 91 et p. 170.
[273] Cf. *supra*, p. 169 sq.
[274] Strabon, II, 5, 33 ; XVII, 1, 44 ; XVII, 3, 23 ; Pline, *H. N.*, V, 27.
[275] *apud* Élien, *Nat. Anim.*, XVI, 28.
[276] Cf. *supra*, « Psylles », p. 43 sq.
[277] Diodore, XX, 41, 1. Traduction d'A. Laronde, « Observations sur la politique d'Ophellas à Cyrène », *Revue Historique*, n° 498, 1971, p. 302.
[278] Diodore, XX, 40, 5-6.
[279] Diodore, XX, 42.

morsure de la plupart d'entre elles est mortelle, les hommes étaient exposés à une calamité contre laquelle ni médecins ni compagnons ne pouvaient leur apporter de secours. En effet, certains serpents, ayant une couleur de peau semblable au sol qui les entourait, dissimulaient leur propre nature et beaucoup d'hommes, marchant sur eux par inadvertance, subissaient des morsures fatales »[280].

Les « médecins et compagnons » (ἰατρῶν καὶ φίλων) évoqués par Diodore ne sont autres que les Psylles[281]. Bien que Diodore leur reconnaisse la qualité de médecins, ils s'avérèrent inefficaces dans les traitements qu'ils prodiguèrent aux hommes ayant succombé aux morsures des reptiles. Leur aptitude en tant que médecin était donc déjà reconnue, et le fait qu'ils fussent considérés comme des compagnons pourrait signifier qu'ils étaient déjà en relation avec les Grecs de Cyrénaïque[282]. D'ailleurs sinon comment comprendre la confiance que leur accorda Ophellas en les intégrant à son armée ? Ainsi, cela expliquerait que les Psylles ne soient pas mentionnés dans les expéditions précédentes, car ils n'étaient pas considérés comme des ennemis des Grecs, au même titre que les Maces et notamment les Nasamons qui semblent avoir été particulièrement belliqueux à leur encontre[283].

Ce peuple reste donc mal connu pour les périodes anciennes, et ne commence vraiment à faire parler de lui qu'à partir de l'expédition d'Ophellas à la fin du IV^e^ s. av. J.-C. Il est cité à nouveau par Silius Italicus[284] comme ayant pris part à la deuxième guerre punique aux côtés des Carthaginois lorsqu'il cite l'aide apportée par un Psylle : « Athir, qui savait si bien désarmer les serpents de leur funeste venin ». Bien que le témoignage de Silius puisse parfois comporter des erreurs poétiques, il faut tout de même le prendre en considération[285]. Puis il est encore question des Psylles lors de l'expédition lancée par Caton le Jeune à l'hiver 48-47 av. J.-C. le long des côtes syrtiques entre Bérénike et Lepcis[286].

Ainsi, nous constatons que les Psylles sont sollicités à chaque fois qu'une expédition de grande envergure entreprend la traversée de la zone syrtique. Nous pourrions alors nous demander à la suite de Fr. Colin si les Psylles ont pris part à d'autres expéditions de moindre importance en Cyrénaïque et en Syrtique[287]. Quoi qu'il en soit, ce fut sûrement à partir de la fin du IV^e^ siècle et de l'expédition d'Ophellas que les Psylles acquirent une renommée qui dépassa le continent africain. En effet, dans l'armée d'Ophellas figuraient, en plus des compagnons siciliens d'Agathocle, des Grecs venus d'autres régions méditerranéennes dont notamment des Athéniens. Il est alors fort probable qu'ils aient diffusé au loin des renseignements sur les Psylles. Le même phénomène de diffusion aurait aussi pu se produire en milieu carthaginois à la suite de la participation des Psylles lors de la deuxième guerre punique, mais également en milieu romain à l'occasion de l'entreprise de Caton le Jeune.

Cela explique la présence de Psylles en Italie et en Sicile au I^er^ s. ap. J.-C. selon Pline : « Souvent des Psylles, qui remplirent l'Italie de maux étrangers en important pour leur profit les poisons des autres régions, essayèrent d'introduire aussi [les scorpions], mais ceux-ci ne

[280] Diodore, XX, 42, 1-2. Je remercie C. Dobias-Lalou pour cette traduction.
[281] Cf. *FGrHist*, III B, 564 F 3 (3), *Kommentar* ; Colin, *Les peuples libyens*, p. 176.
[282] Cf. Colin, *Les peuples libyens*, p. 177.
[283] Cf. *supra*, p. 168-169.
[284] Silius Italicus, I, 411-413.
[285] Colin, *Les peuples libyens*, p. 178-9.
[286] Cf. *ibid.*, p. 174, 176 et 180.
[287] *Ibid.*, p. 181.

purent vivre sous le climat sicilien »[288]. Les Psylles avaient alors compris quels avantages ils pouvaient tirer de leurs compétences en matière de poisons, au point même de verser dans un commerce frauduleux. En effet, Pline rapporte plus loin qu'il a assisté à quelques jeux auxquels se livraient les Psylles avec des crapauds : « j'ai vu des Psylles, dans une contestation, s'appliquer, après les avoir chauffées sur des plats, ces bêtes (grenouilles et rainettes) qui donnent la mort plus rapidement même que les aspics. Le remède consiste à prendre dans du vin le *phrynion*, nommé par quelques-uns *neuras* et par d'autre *potirion* »[289]. Et les Psylles prodiguèrent aussi leurs dons en Grèce centrale, et particulièrement dans la région de l'Hélikon, en Béotie, où Pausanias relate leur présence dans la seconde moitié du II^e^ s. ap. J.-C. : « ceux qui en sont mordus, guérissent aussi facilement que s'ils avaient eu recours à des Libyens de la race des Psylles, ou à d'autres remèdes plus efficaces »[290]. Puis un dernier témoignage, celui d'Arnobe, fait état de l'action des Psylles au III^e^ s. ap. J.-C. en Tunisie actuelle : « Contre les coups nuisibles et les morsures venimeuses des serpents, nous cherchons souvent de tous les côtés des remèdes, et nous nous protégeons avec des plaquettes [magiques], [remèdes et plaquettes] que vendent les Psylles, Marses et autres marchands et charlatans »[291]. Les Psylles, qui parcoururent ces différentes régions afin de moyenner leurs dons contre rémunération, avaient acquis une véritable réputation de charlatans au sens ancien et moderne du terme[292]. Mais celle-ci n'empêcha pas Octave de recourir à leur aide pour tenter de redonner la vie à Cléopâtre, que l'on pensait avoir été mordue par un aspic[293]. Selon Fr. Colin[294], il est très probable que les Psylles conviés par Octave demeuraient à proximité de la cour alexandrine, sinon comment expliquer qu'ils aient pu agir aussi rapidement auprès de la reine d'Égypte. Celui-ci émet d'ailleurs la possibilité que des Psylles aient été « mis au service des Ptolémées de façon plus ou moins permanente ».

Les Psylles s'étaient donc fait d'abord connaître en Cyrénaïque où ils étaient appelés en renfort en qualité d'assistants médicaux lorsque les expéditions militaires devaient traverser la région aride de Syrte. Puis, ayant acquis une certaine réputation, ils exportèrent leurs pratiques hors de Libye, en Égypte, en Italie et en Sicile, en Grèce et en Tunisie actuelle. S'ils accédèrent à l'origine à une si grande popularité en Cyrénaïque, il ne serait alors pas surprenant de constater que certains Psylles se soient installés dans les environs de Cyrène, et donc au plus près des Grecs. Le témoignage de Ptolémée est à cet égard éloquent lorsqu'au II^e^ s. ap. J.-C. il situe une fraction des Psylles à l'est des Troglodytes *Laganiki* et à l'occident d'une région pleine de bêtes sauvages, à laquelle succède le pays qui produit le silphion[295]. Cette dernière localisation trouve peut-être confirmation dans la représentation du serpent sculptée le long de la paroi nord du sanctuaire libyen de Slonta[296], que nous avons identifié

[288] Pline, *H. N.*, XI, 89 (traduction chez Colin, *Les peuples libyens*, p. 185).
[289] Pline, *H. N.*, XXV, 123 (traduction de Jacques André).
[290] Pausanias, IX, 28, 1.
[291] Arnobe, *Contre les paiens*, II, 32 (traduction chez Colin, *Les peuples libyens*, p. 187).
[292] Cette activité a permis à Fr. Colin (*Les peuples libyens*, p. 211-215) de comparer les Psylles avec la confrérie religieuse berbère des Âysawa, née au début du XVI^e^ siècle, car comme eux ils étaient réputés pour guérir les morsures de serpents et faisaient de ce don un véritable objet de commerce auprès des populations.
[293] Suétone, *Aug.*, 17 ; Dion Cassius, LI, 14, 3 ; Orose, VI, 19, 18.
[294] Colin, *Les peuples libyens*, p. 182 sq.
[295] Ptolémée, IV, 4, 6 (éd. C. Müller, p. 670). Cf. *supra.*, « Psylles », p. 44.
[296] Luni, M., « Il santuario rupestre libyo delle « immagini » a Slonta (Cirenaica) », *QAL*, 12, 1987, p. 435, fig. 27.

comme étant peut-être le cœur du territoire des *Lasaniki*. Aussi, cette hypothèse soulèverait-elle la question des rapports entretenus par les *Lasaniki* avec les Psylles.

3. L'hellénisation des Libyens

Si les Grecs ne furent que peu influencés par la culture libyenne, les Libyens qui vivaient dans l'entourage des cités grecques s'avérèrent au contraire fortement séduits par les coutumes des colons. Pour caractériser ce fait, il est d'usage d'employer le verbe *hellènizein* qui signifie se mettre à « parler grec ». Édouard Will précise d'ailleurs que Thucydide fut le premier à utiliser ce verbe pour l'appliquer à des « Barbares »[297] ayant adopté la langue grecque[298]. De plus, le substantif *hellènismos*, qui signifia d'abord le « fait de parler grec », désigna dès le II^e^ s. av. J.-C. le fait de « se comporter en Grecs », c'est-à-dire d'adopter les mœurs grecques[299]. Ainsi, comme l'affirme Éd. Will, « l'acception linguistique originelle s'est donc étendue à un domaine généralement "culturel" ». Cependant, l'adoption des mœurs grecques par les indigènes libyens signifie non pas qu'ils aient renoncé à leur culture, mais plutôt qu'ils aient emprunté certains éléments de civilisation grecque pour les superposer à leur propre civilisation.

3.1. Adoption de la langue grecque

D'après Hérodote, seules les tribus libyennes des Asbystes et des Bakales eurent tendance à s'helléniser. Tandis que les Asbystes « s'appliquent à imiter la plupart des usages des Cyrénéens », les Bakales répondent aux « mêmes coutumes que les Libyens habitant au-dessus de Cyrène (les Asbystes) »[300]. L'acculturation de ces deux tribus libyennes qui vivaient au contact immédiat des populations grecques passait d'abord par l'adoption de la langue des colons. Mais « se faire passer pour Grec » pour Éd. Will, c'est aussi adopter une anthroponymie grecque comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent[301].

Jusqu'à présent il n'a jamais été retrouvé de documents écrits en langue libyque en Cyrénaïque et ce simple fait nous incline à penser que les Libyens orientaux ne possédaient pas d'alphabet libyque. Hormis une inscription de Sidi Khrebish publiée par Joyce Reynolds en 1977 qui présente un amalgame de signes libyques et de caractères sans doute romains et grecs (fig. 40)[302], nous n'avons pu identifier que quelques "signes"[303] gravés sur certains monuments antiques de Cyrénaïque.

---

[297] Un « Barbare » aux yeux des Grecs est une personne qui n'a pas pour langue maternelle le grec.
[298] Thucydide, II, 68, 5 ; Will, *Le monde grec et l'Orient*, p. 339.
[299] *II Maccabées*, 4, 13 ; Will, *Le monde grec et l'Orient*, p. 339.
[300] Hérodote, IV, 170-171.
[301] Will, *Le monde grec et l'Orient*, p. 509 ; cf. *supra*, p. 128-129.
[302] Reynolds, J., dans J. Lloyd et *al.* (éds.), *Excavations at Sidi Khrebish, Benghazi (Berenice)*, I, *LibAnt*, suppl. 5, Tripoli, 1977, p. 241. Cf. Milburn, M., « Enigmatic Inscriptions at Benghazi (Cyrenaica) and Er-Roui (NE Niger) », *Club Newsletter*, Londres, 17, oct. 1983, p. 8-11 ; id., « Sur quelques inscriptions énigmatiques des confins nigério-fezzanais », *Le Saharien*, n° 91, déc. 1984, p. 22-25 ; id., « Some Unidentified Inscriptions of Libya and Northern Niger », *Discussions in Egyptology*, Oxford, 3, 1985, p. 31-37.
[303] On emploie le terme de "signe" quand dans un groupe on a préalablement convenu de leur signification, et d'"écriture" quand quiconque appartient à la même civilisation peut comprendre.

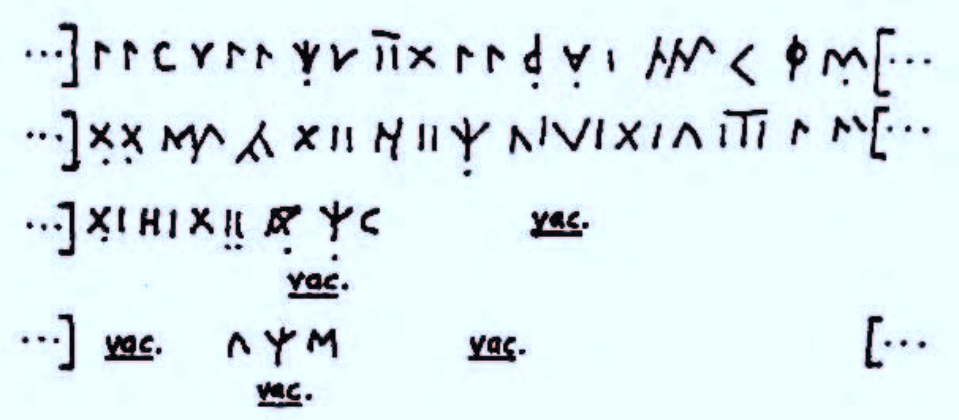


Fig. 40 : Inscriptions de Sidi Khrebish (Benghazi, Libye).
(Reynolds, J., dans J. Lloyd et *al.* (éd.), *Excavations at Sidi Khrebish, Benghazi (Berenice)*, I, *LibAnt*, suppl. 5, Tripoli, 1977, p. 241).

Les caractères relevés par S. Ferri dans l'*hérôon* B de Budarag sembleraient correspondre à des signes libyques[304]. Nous avons pu constater également dans ce même sanctuaire la présence d'un signe en forme de « patte d'oiseau » gravé en profondeur sur la paroi située à droite de l'entrée. Par ailleurs, sur un bloc écroulé de la fontaine hellénistique d'el-Gubba figurent une série de signes libyques, parmi lesquels il faut peut-être reconnaître le signe « □ » et la haste à crochet si la lecture en était sûre. Quant aux traits verticaux et horizontaux ainsi que le « X », ils peuvent être lus en libyque, mais ce ne sont pas des signes spécifiques. Dans le wadi Senab, nous avons identifié des signes gravés sur le montant droit de la porte des thermes byzantins comme le crochet, le cercle barré (qui apparaît également dans les *graffiti* relevés par S. Ferri dans l'*hérôon* B de Budarag) et la patte d'oiseau. Finalement, lors de la prospection effectuée au sud de Derna en avril 2010, nous avons reconnu des signes gravés sur un rocher des environs du wadi Derna ainsi que directement sur l'enduit hydraulique de trois citernes alimentées par ruissellement canalisé, sans doute d'époque romaine, sur les sites de Gasr el-Bagar (B3 a), de Karmousa (B17 b) et de Gasr Saadi (B23)[305]. Parmi ces signes, la patte d'oiseau, le trait vertical surmonté d'un trait horizontal, les deux triangles inversés ouverts sur un côté reviennent fréquemment et se trouvent parfois mêlés à des gravures de chiffres qui pourraient être romains s'ils n'étaient pas couchés (voir Annexes, pl. XIII-XVI). Il serait intéressant de continuer à procéder au relevé de ces signes en les confrontant au « Libyque de Bu Njem » et au « Libyque de Ghirza » afin d'identifier d'éventuelles occurrences.

Ces "signes" doivent faire partie de ce que l'on appelle le « libyque rustique »[306]. Celui-ci s'avère être aussi illisible que le « libyque au chevron », correspondant à ce qu'on appelait jadis le « libyque occidental »[307], ou que les inscriptions du Maroc, du sud-algérien, du sud-tunisien ou de Tripolitaine. Mais tous ces libyques sont en principe alphabétiques. En revanche, on a relevé à des distances relativement considérables nombre de "caractères" ou de "signes" qui doivent avoir un sens, mais qui ne font pas partie d'un alphabet. C'est dans cette

[304] Cf. *infra*, p. 481, fig. 148.
[305] Cf. Marini, S., Nadalini, G. et E. de Faucamberge, « Rapport préliminaire de la prospection réalisée au Sud de Derna (Libye) en mai 2010 », *2e journée d'étude sur la Libye antique et médiévale. Histoire et archéologie* (Poitiers, 3 février 2011), EPHE, Paris-Sorbonne, Université de Poitiers, à paraître. Cf. *infra*, p. 232, fig. 43.
[306] Je tiens à remercier tout particulièrement René Rebuffat pour ses remarques sur ces *graffiti* libyques que je lui ai soumis et pour la documentation qu'il m'a fournie.
[307] Par opposition au libyque oriental, celui de Dougga, qu'on lit.

direction qu'il faudrait chercher des parallèles à ceux que nous avons collectés en Cyrénaïque. Ces signes appartiennent-ils plutôt à une civilisation nomade ou pastorale, plus particulièrement répandue dans cette partie de la Libye ? Il est difficile de répondre à cette question. Mais si cette hypothèse est la bonne, cela pourrait signifier que les Libyens de Cyrénaïque n'utilisaient qu'un dialecte libyque parlé, dialecte qu'ils auraient pu continuer à employer entre eux sous les dominations grecque et romaine, comme Pomponius Méla semble l'indiquer lors de sa narration sur les Libyens habitant le littoral de Cyrénaïque : « Or ces côtes sont habitées par des hommes qui ont dans l'ensemble nos coutumes, sauf que quelques-uns se distinguent par la langue et le culte rendus aux dieux qu'ils tiennent de leurs pères et vénèrent selon l'usage de leurs pères »[308]. Alors, si les Libyens n'avaient pas connu d'écriture avant l'arrivée des Grecs, ils avaient dû accueillir l'alphabet des colons avec bienveillance au point même de s'en servir.

Il demeure cependant très ardu de reconnaître derrière les inscriptions et les *graffiti* en grec la main d'un Libyen. Nous nous trouvons alors face à la même difficulté qu'engendrait l'adoption de noms grecs par des Libyens d'origine. Cependant, les Libyens vivant dans la *chôra* ne maîtrisaient sans doute pas suffisamment la langue grecque écrite et auraient pu commettre des erreurs. C'est donc vers les documents provenant de la *chôra* qu'il convient de se pencher.

Nous ne recenserons pas ici toutes les inscriptions ou *graffiti* qui semblent avoir été réalisés par des indigènes mais nous n'évoquerons que les quelques témoignages qui nous paraissent les plus pertinents.

La majorité des stèles funéraires anthropomorphes[309] découvertes dans les *chôrai* des cités grecques ont été réalisées par des artisans inexpérimentés qui, dans de nombreux cas, ne connaissaient pas l'usage du compas et de l'équerre pour les gravures des lettres. La présence récurrente de lignes horizontales sur ces stèles a permis au graveur d'inscrire son texte de manière linéaire. Ces lignes-guides pourraient avoir été tracées par des personnes maîtrisant mal les caractères grecs ou bien n'ayant reçu aucune formation en la matière. Certaines inscriptions comportent beaucoup d'erreurs, comme celle de la stèle enregistrée sous le numéro 3640 et encore inédite (fig. 41). Cette petite stèle anthropomorphe de 15 cm de hauteur[310], privée de la partie inférieure, a été exécutée dans du calcaire. La partie postérieure n'a pas été travaillée et ne devait donc pas être destinée à être vue. La stèle est formée d'un corps rectangulaire surmontée d'une éminence ovale où les traits d'un visage ont été esquissés (yeux, nez, bouche et menton). L'inscription représentée sur le corps de la stèle est en deux parties. Deux lignes horizontales profondément incisées encadrent les deux premières lignes d'écriture. De la troisième ligne, il ne reste que l'extrémité droite. Les lettres, incisées à la pointe dans le calcaire tendre, présentent de nombreuses erreurs : les deux *nu* de la première ligne et le *sigma* de la deuxième ont été inscrits à l'envers. De plus, la disposition des lettres rend l'inscription indéchiffrable. Le graveur, qui connaissait les lettres grecques, n'en maîtrisait pas l'orientation. Nous ne pouvons donc y reconnaître aucun mot grec. Il ne fait alors aucun doute que le grec n'était pas la langue maternelle de ce graveur. Cette stèle anthropomorphe constitue un bon exemple d'acculturation encore imparfaite.

[308] Pomp. Méla, I, 8.
[309] Une étude approfondie sera consacrée à ces stèles. Cf. *infra*, p. 555 sq.
[310] Cette stèle se trouve dans la réserve du Musée de Cyrène (inv. 3640, provenance incertaine). H. totale : 15 cm, largeur aux épaules : 10 cm, ép. tête : 5 cm, ép. stèle : 3, 5 cm, h. des lettres : 1, 5 cm.



Fig. 41 : Stèle funéraire anthropomorphe iconique
Cyrène, réserve du musée, n. inv. 3640, inédit (Cliché de l'auteur).

Deux autres stèles anthropomorphes provenant de Kharsa, localité située à l'ouest de Ras el-Hilal, présentent des inscriptions dont le groupe de lettres grecques ne forme pas des mots identifiables[311]. Selon J. Reynolds, le graveur maîtrisait mal la langue grecque, ne connaissait que quelques lettres grecques et n'est pas parvenu à les transcrire selon le son des mots.

Par ailleurs, figure souvent sur quelques-unes de ces stèles funéraires le nom du défunt sans le patronyme ; parfois l'âge de la mort n'est pas indiqué. Les graveurs qui ont entrepris ces inscriptions ne se sont donc pas soumis à l'usage grec de l'inscription funéraire. Derrière la liberté de réalisation de ces documents, nous pourrions sans doute voir l'empreinte de personnages indigènes. Mais en ce qui concerne la présence d'un seul nom, cela peut tout aussi bien dénoter une couche sociale de statut inférieur, où le prestige de la généalogie est moindre. Et pour ce qui est de l'absence d'âge et de datation, cela pourrait indiquer la volonté de réaliser un monument à moindres frais dans un groupe social plus restreint où l'identification est donc plus facile.

Citons enfin les *graffiti* en grec provenant d'un lieu de culte assurément libyen situé dans les *eschatiai* de la cité de Taucheira[312]. Ces *graffiti* prennent place sur les parois de la grotte naturelle de Kaf Atjur qui contient également des gravures préhistoriques d'oiseaux et d'animaux. Les *graffiti* contiennent les noms en grec de pèlerins venus en visite dans le sanctuaire ainsi qu'un élément non-grec ΓOBBA suivi du mot grec θεός (fig. 42). Dans ce

[311] Fadel Ali, M., Reynolds, J., « Inscriptions recently discovered in Cyrenaica », *Africa Romana*, XI, 1994, p. 1322.
[312] Abdussalem, M. *et al.*, « Patridges, Gazelles and Greek Inscriptions : a Report on Visits to the Cave of the Birds in Wadi Zaza », *LibAnt*, n. s. 3, 1997, p. 47-50 (ci-après « Patridges, Gazelles and Greek Inscriptions »). Sur ce sanctuaire libyen, p. 484-485.

dernier *graffito* les lettres sont disproportionnées les unes par rapport aux autres et quelques-unes sont mal formées comme les deux *bêta*. Dans les autres *graffiti*, certaines lettres ont été parfois inscrites à l'envers, comme le *nu* dans l'inscription n° 10[313].



Fig. 42 : Kaf Atjur. *Graffito* : « Gobba le dieu »
(Abdussalem *et al.*, « Patridges, Gazelles and Greek Inscriptions », pl. XI).

Ces quelques exemples illustrent bien la volonté des Libyens vivant dans la *chôra* d'imiter les usages des colons. L'adoption de la langue grecque par les Libyens semble effective. Et le fait que rares soient les documents démontrant une acculturation imparfaite nous donnent à penser que la majorité de la composante libyenne vivant au plus près des Grecs était fortement hellénisée.

3.2. Adoption des goûts des colons

L'hellénisation des Libyens se traduit également par l'adoption d'objets du quotidien, comme les céramiques et les monnaies, et dans une moindre mesure à travers les réalisations architecturales. Il faut s'éloigner de la région très hellénisée du djebel al-Akhdar afin de se rendre compte au mieux du processus d'hellénisation des tribus les plus éloignées de la zone d'influence grecque. La partie orientale de la Libye actuelle, la Marmarique, constitue une zone propice à l'étude de la pénétration des influences gréco-romaines. La Marmarique orientale a fait l'objet de plusieurs prospections. La zone côtière avait tout d'abord intéressé O. Bates qui procéda à des fouilles à Marsa Matrouh au début du XX[e] siècle[314]. L'étude de ce site fut reprise par les archéologues anglais, D. White et L. Hulin à la fin du XX[e] siècle[315]. De nouvelles prospections ont eu lieu entre 2008 et 2010 dans le cadre du *Western Marmarica Coastal Survey* (WMCS) sous la direction de L. Hulin, dans une zone située à l'est de Tobrouk[316]. Le nord-est de la Marmarique, et plus particulièrement les zones comprises au

[313] Abdussalem *et al.*, « Patridges, Gazelles and Greek Inscriptions », p. 48.
[314] Bates, *The Eastern Libyans* ; id., *Excavations at Marsa Matruh*, Harvard African Studies, 8, 1927, p. 125 197.
[315] White, D., « 1987 Excavations on Bate's Island, Marsa Matruh : Second Preliminary Report », *JARCE*, 26, 1989, p. 87-114 ; Hulin, L., « Marsa Matruh 1987, Preliminary Ceramic Report », *JARCE*, 26, 1989, p. 115-126 ; White, D., White, A. P., « Coastal Sites of Northeast Africa : The Case Against Bronze Age Ports », *JARCE* 33, 1996, p. 11-30 ; Hulin, L., « Marmaric Wares : some preliminary remarks », *LibStud*, 20, 1999, p. 11-16 ; id., « Marmaric Wares : New Kingdom and later examples », *LibStud*, 32, 2001, p. 67-78 ; White, D. *et al.*, *Marsa Matruh : the University of Pennsylvania Museum of Archaeology and Anthropology's excavations on Bates's Island, Marsa Matruh, Egypt, 1985-1989*, [Prehistory Monographs 1-2], Philadelphie, Institute for Aegean Prehistory Academic Press, 2002 (avec les contributions de Rita Gardner et de Linda Hulin).
[316] Hulin, L., « Western Marmarica Coastal Survey 2008 : a preliminary report », *LibStud*, 39, 2008, p. 299-314 ; id. *et al.*, « The Western Marmarica Coastal Survey 2009 : preliminary report », *LibStud*, 40, 2009, p. 179-

sud et au sud-ouest de Marsa Matrouh, ont été prospectées par une équipe allemande entre 2005 et 2010 et ont donné lieu à de très nombreux travaux[317].

Finalement, la partie occidentale de la Marmarique, celle qui se trouve au plus près du territoire sous influence cyrénéenne, n'avait jamais encore fait l'objet de prospections systématiques jusqu'à ce que l'entreprise Total Libye s'intéresse à cette zone et en confie l'étude à la Mission archéologique française. En mai 2010, nous avons réalisé en une quinzaine de jours une prospection dans une zone très étendue au sud de Derna (fig. 43)[318].

La zone à prospecter se situait en dehors de la limite politique du territoire cyrénéen, fixée à Darnis (actuelle Derna), où le wadi Derna forme une barrière naturelle. Au-delà du wadi Derna, nous entrons en Marmarique, territoire de la tribu des Marmarides qui s'étendait d'est en ouest de Derna jusqu'au Grand Katabathmos selon le géographe Ptolémée[319]. Le territoire des Marmarides faisait donc partie de la Libye grecque dont la frontière politique orientale avait été placée au Katabathmos Megas selon le *diagramma* de Ptolémée I[er] en 321 av. J.-C., mais se trouvait en dehors du territoire politique de Cyrène qui s'achevait à Derna. Ainsi, ce territoire apparaissait comme une enclave libyenne en pays grec[320].

188 ; id. *et al.*, « Western Marmarica Coastal Survey 2010 : preliminary report », *LibStud*, 41, 2010, p. 155-162.

317 Brands, G., Rieger, A.-K., Vetter, Th. et M. Zierdt, « Bauer, Städter, Hirtennomaden am Rande der Ökumene. Siedlungs- und Lebensformen in der antiken Marmarica (Nordwestägypten) », *AW*, 37, 3, 2006, p. 89-96 ; Rieger, A.-K., « Archäologie eines ariden Raumes: die Strukturierung einer ressourcenarmen Landschaft durch den Menschen am Beispiel der antiken Marmarica (Nordwestägypten) », dans R. Kath, A.-K. Rieger (éds.), *Raum – Landschaft – Territorium. Zur Konstruktion physischer Räume als nomadischer und sesshafter Lebensraum. Nomaden und Sesshafte* 11, Wiesbaden, 2009, p. 71-99 ; Vetter, Th., Rieger, A.-K., Klammer, O., Fuchs, M., et A. Nicolay, « Spätholozäne Abfluss- und Sedimentdydnamik im semiariden Nordwest-Ägypten und ihre anthropogene Modifikation », *Zentralblatt für Geologie und Paläontologie*, 2009, 1, p. 171-187 ; Vetter, Th., Rieger, A.-K., et A. Nicolay, « Ancient rainwater harvesting system in the north-eastern Marmarica (north-western Egypt) », *LibStud*, 40, 2009, p. 9-23 ; Rieger, A.-K., Möller, H., « Kilns, commodities and consumers - greco-roman pottery production in Eastern Marmarica (Northwestern Egypt) », *AA*, 2011, 1, p. 141-170 ; Rieger, A.-K., Möller, H., « Northern Libyan Desert Ware - news on shell tempered ware and other handmade pottery from the Eastern Marmarica (NW-Egypt) », *LibStud*, 43, 2012, p. 11-31 ; Rieger, A.-K., Möller, H. et Th. Vetter, « The Desert Dwellers of Marmarica, Western Desert. Second Millenium BCE to First Millenium CE », dans H. Barnard, K. Duistermaat (éds.), *The History of the Peoples of the Eastern Desert* (Conférence tenue au Caire en novembre 2008), Cotsen Institute of Archaeology, Monograph 73, Los Angeles, 2012, p. 156-177.

318 Cette prospection, entreprise par la Mission archéologique française et des archéologues du service des Antiquités de Cyrène, s'est déroulée dans la zone des blocs 42-2 et 42-4, située dans la partie orientale de la Libye, en Cyrénaïque, entre N32°00'00'' et N32°50'00'', et entre E22°30'00'' et E23°00'00''. Cf. Marini, S. et G. Nadalini, « Rapport préliminaire de la prospection réalisée au Sud de Derna (Libye) en mai 2010 : l'extrémité occidentale de la Marmarique aux époques gréco-romaine et byzantine », *3[e] journée d'étude sur la Libye antique et médiévale*, Compiègne, 13 janvier 2012, à paraître (ci-après « Rapport préliminaire »).

319 Ptolémée, IV, 5, 2 et 3 (éd. C. Müller, p. 675-680). Cf. *supra*, « Marmarides », p. 28-33.

320 Cf. *supra*, p. 85-86.

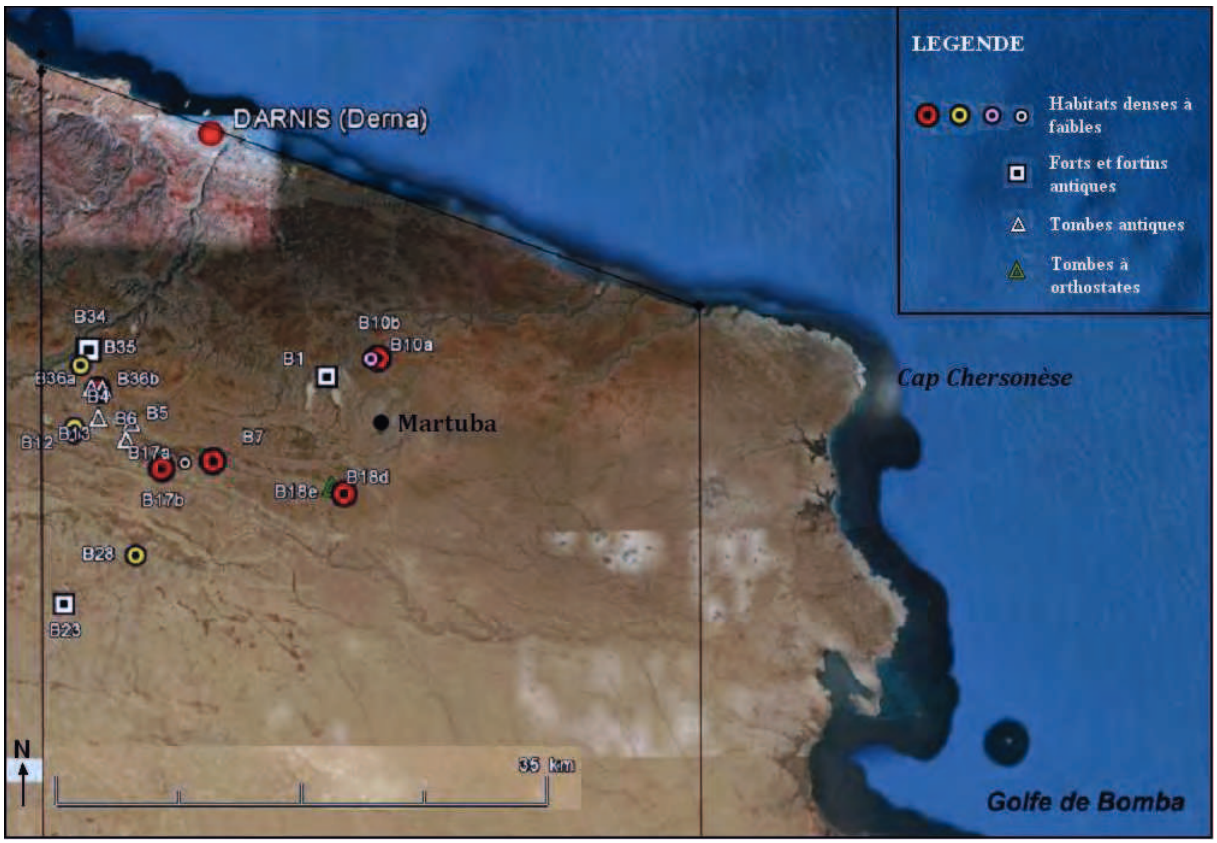


Fig. 43 : Partie nord du bloc 42.2 - 42.4.
Localisation des sites libyens ayant fourni du matériel d'importation gréco-romaine
(Carte réalisée par l'auteur d'après Google Earth).

Parmi les 56 sites que nous avons pu localiser par GPS, 17 nous ont fourni des objets d'importation grecque et romaine (fig. 43). La majorité de ces sites se trouvent au nord-ouest de la zone prospectée.

D'après les fragments de céramique collectée sur ces sites[321], il semble que la demande des populations autochtones jouxtant le territoire cyrénéen se soit accrue sensiblement à partir de l'époque hellénistique. En effet, à partir des IV^{e} et III^{e} s. av. J.-C. les goûts des Libyens ont évolué vers les produits de luxe. Certains sites ont livré une grande quantité de fragments de céramique hellénistique à vernis noir, parfois agrémentés d'un décor de palmettes. Des fragments de céramique du style de Gnathia ont pu être identifiés sur le site B17a et des fragments de bols moulés à décor en relief ont été relevés sur plusieurs sites (voir Annexes, pl. XVII a).

À l'époque romaine, la céramique fine a continué d'affluer dans des proportions encore plus importantes. Douze sites ont fourni de la sigillée en quantité diverse. Parmi les fragments récoltés sur les sites B17 b et B36, quatre présentent des estampilles (voir Annexes, pl. XVII b). À côté de la sigillée, des fragments d'objets en verre sont également attestés (voir Annexes, pl. XVIII a).

Un site a particulièrement retenu notre attention par la continuité de ses importations en céramique fine. Il s'agit du site de Gariet Gassawani (B10b) dont le matériel identifié en surface était très abondant. Dans celui-ci, nous avons reconnu des fragments de céramique

[321] Cf. Marini, Nadalini, « Rapport préliminaire ». Une étude plus exhaustive sur la céramique sera réalisée prochainement par G. Nadalini.

hellénistique à vernis noir ainsi que des fragments de sigillée et de verre. Ce site présente un habitat assez dense, composé de fermes « à cour »[322], de grands enclos circulaires pour le bétail en périphérie et de quatre citernes à goulot (voir définition donnée ci-après). Nous avons pu y collecter quatre monnaies en bronze, dont trois bien lisibles appartiennent respectivement aux IV^e^/III^e^ s. av. J.-C., au II^e^ s. av. J.-C. (au droit, figure de Zeus Ammon, au revers, Libye) et aux I^er^/II^e^ s. ap. J.-C. (au droit, empereur Claude).

Ces sites ont livré au total une dizaine de pièces de monnaies en bronze allant des IV^e^/III^e^ s. av. J.-C. jusqu'à l'époque byzantine (voir Annexes, pl. XVIII b).

En ce qui concerne certaines grandes réalisations architecturales, l'influence de l'art cyrénéen s'avère très présente.

Les citernes tout d'abord, extrêmement nombreuses sur le territoire prospecté, réunissent des caractéristiques similaires avec celles qui sont réalisées par les populations gréco-romaines. Elles sont souvent de très grandes dimensions et sont creusées dans la roche. On remarque que la roche a été mise à nu, sans doute volontairement, pour constituer une surface de réception des eaux pluviales que de petites rigoles drainent vers les orifices de puisage. Ces citernes sont appelées citernes « à goulot »[323]. Le goulot, taillé directement dans la roche, peut être de forme circulaire ou carrée. Nous avons parfois relevé deux goulots pour une même citerne. Ces ouvertures sont assez étroites afin de réduire l'évaporation. Quant à la chambre de la citerne taillée dans la roche, elle est soit unique (citerne-bouteille), soit double, et les parois sont souvent encore recouvertes d'un enduit hydraulique[324]. Bien souvent les citernes repérées se sont écroulées, rendant leur étude difficile. Mais il semble que toutes les citernes que nous avons rencontrées correspondent au type de la citerne à goulot, aucune citerne à bassin n'ayant été identifiée. Mais sur de nombreux sites nous avons pu observer en plus du trou de puisage caractéristique de la citerne à goulot, une entrée réalisée en escalier qui s'apparente aux entrées les plus simples des tombes rupestres de Cyrénaïque.

Cependant, les réalisations architecturales qui dénotent le plus l'influence cyrénéenne correspondent aux cinq monuments funéraires que nous avons pu identifier pour l'ensemble de la zone (fig. 44). Ils s'inspirent fortement de l'architecture funéraire cyrénéenne. Situés à proximité les uns des autres, ils se trouvent au centre du plateau d'el-Ahrdam. Ces tombes monumentales avaient déjà été mentionnées par R. G. Goodchild[325] qui n'avait fait que les citer sans les décrire ni même les dénombrer : « some massive Greek tombs, and a small pseudo-peripteral temple ».

[322] Sur ce type d'habitat également présent en Syrtique, cf. *infra*, p. 663.

[323] Cf. Rebuffat, R., « C75. Citernes », *Enc. Berb.*, XIII, 1994, p. 2019 ; id., « Les fermiers du desert », *Africa Romana*, V, *Atti del convegno di studio (Sassari, 11-13 dicembre 1987)*, Sassari, 1988, p. 54-55.

[324] Sur certains de ces enduits ont été gravés des signes ou symboles peut-être réalisés par des populations nomades libyennes à des époques difficiles à déterminer.

[325] Goodchild, R. G., « Mapping Roman Libya », *The Geographical Journal*, 118, 1952, p. 151 (= *LibStud*, 1976).

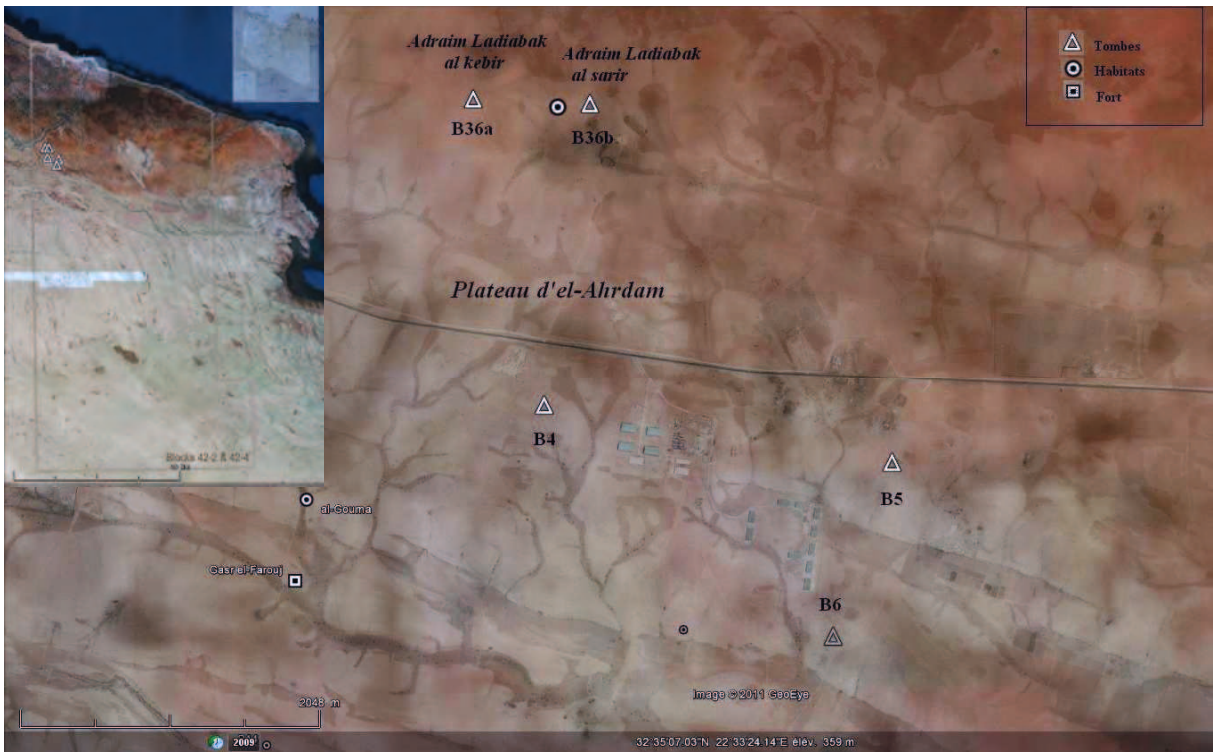


Fig. 44 : Localisation des cinq tombes. Plateau d'el-Ahrdam (Marmarique).
(Carte réalisée par l'auteur d'après Google Earth).

Situées au nord et au sud de la route moderne menant vers Martuba, elles possèdent des particularités communes. De plan le plus souvent quadrangulaire, réalisées en appareil isodome et orientées est-ouest, les tombes contiennent de deux (B6[326], B36 a[327]) à trois chambres funéraires (B4, B5, B36 b) disposées de manière parallèle selon la même orientation que le monument (voir Annexes, pl. XIX-XX). Leur aspect monumental est dû notamment à une élévation sur podium, la *krépis* comportant un maximum de six degrés (B4). Les monuments B4 et B5 présentent deux assises de fondation tandis que les gradins supérieurs destinés à être vus comportent une ciselure continue dans leur partie basse, et sur la partie supérieure du dernier degré court une moulure servant de base aux murs de la tombe. Cette moulure est également présente sur le gradin supérieur, le seul visible, du monument B6. Ces trois derniers tombeaux semblent être contemporains et appartenir à l'époque hellénistique. D'ailleurs le matériel trouvé à proximité de certaines de ces tombes tend à confirmer cette datation.

Sur le côté nord du monument B5 nous avons découvert une monnaie en bronze des II^{e}/I^{er} s. av. J.-C. représentant Zeus-Ammon et Libye, ainsi qu'un fragment d'une stèle de victoire en marbre (fig. 45 ; longueur : 43 cm, ép. : 14 cm). Cette stèle est surmontée d'un fronton sculpté représentant un quadrige conduit par une victoire. Elle pourrait commémorer une victoire à la course du quadrige, ou plus probablement il s'agirait d'une stèle funéraire rappelant le domaine où le défunt s'est illustré. D'après C. Dobias-Lalou, le style de l'écriture oriente vers la fin du II^{e} ou le début du I^{er} s. av. J.-C. (hauteur des lettres : 2 cm). Nous pouvons lire :

[326] Le podium est en grande partie enterré et il n'affleure du sol que la dernière assise (8, 4 m x 5 m).
[327] Nous n'avons pas pu mesurer sa base, mais la plate-forme supérieure, de plan carré, mesure 9, 10 m de côté.

- - -]νιος (ou - - -]Ινος) Βωλ̣[- -

- - -]λ̣ευ[- - -



Fig. 45 : Stèle « de la victoire au quadrige »,
el-Ahrdam, Marmarique (Cliché de l'auteur).

Catherine Dobias-Lalou a proposé de reconnaître dans la séquence ΒΩΛ un nom d'homme composé d'un premier élément Βωλ(ο)-. Or nous en connaissons deux en Cyrénaïque : Βωλαγόρας, nom d'un officier à la fin du V^e^ s. av. J.-C.[328] et surtout Βωλακλῆς dont on a trois témoignages entre le IV^e^ et les débuts de notre ère. L'un d'entre eux pourrait offrir un rapprochement particulièrement intéressant, parce qu'il apparaît à deux reprises dans la grande liste d'el-Gubba datée des II^e^/I^er^ s. av. J.-C.[329]. Cependant, aucun des patronymes ou noms de fils associés aux Βωλακλῆς déjà connus n'est compatible avec notre finale νιος / ινος.

[328] *SEG* 9, 45, l. 28 : Παραιβάτας Βωλαγόρα.
[329] *SEG* 9, 348, l. 10 et 133.



Côté nord.



Côté ouest.

Fig. 46 : Tombe B5, el-Ahrdam, Cyrénaïque (Cliché de l'auteur).

La tombe B5[330] a subi au moins deux autres phases de construction (fig. 46). Lors de la deuxième phase, l'intérieur du monument a subi d'importantes modifications, avec en particulier la suppression des chambres funéraires dont il reste encore quelques traces, tandis que la partie orientale a été agrandie. À l'extérieur de cette nouvelle structure, du côté oriental, nous avons peut-être identifié la base d'un autel. Si ce monument s'avérait bien être un temple, il constituerait le seul édifice cultuel identifié dans la région prospectée.

Bien que ces cinq tombeaux comportent des caractéristiques architecturales assez similaires, ils diffèrent par leurs ornements. Quatre d'entre eux possèdent des façades ornées de demi-colonnes engagées, cannelées (B4, B36 a et b) ou lisse (B5), trois d'entre eux ont été parés de boucliers en relief (B4, B6, B36 a), et trois encore possèdent une frise dorique à métopes et triglyphes (B6, B36 a et b). Ces éléments de décor dénotent l'influence de l'architecture cyrénéenne et la présence de boucliers en relief n'y déroge pas (voir Annexes, pl. XXI b). Cependant, bien que ce motif soit souvent représenté dans l'art funéraire grec, à Cyrène seules deux tombes de la nécropole disposent de ce décor. La tombe N 13 de la nécropole Nord, qui en porte un au-dessus de son entrée (voir Annexes, pl. XXII a)[331], fut longtemps considérée comme la seule à posséder ce type d'ornement. John Cassels, qui fut le premier à étudier la tombe N 13, qualifia ce décor à bouclier hoplite de « unique phenomenon »[332]. Puis il fallut attendre l'étude de la tombe S 388 (seconde moitié du III^{e} s. av. J.-C.) de la nécropole sud entreprise par Claudio Frigerio pour constater qu'une seconde tombe contenait un bouclier circulaire compris sur une métope de la frise ornant le monument en façade[333]. Aussi les tombeaux d'el-Ahrdam qui arborent ce type d'ornement apparaissent-ils comme très originaux au sein de l'architecture funéraire de la Cyrénaïque. Et le fait que les populations ayant réalisé ces monuments aient opté pour ce type de décor ne surprend pas dans une contrée habitée par des tribus libyennes qui ont démontré à plusieurs reprises leur puissance guerrière[334].

Constatons également que les monuments de plan quadrangulaire (B4, B5, B36 a) pourraient être qualifiés de mausolées[335], tandis que les deux plus petits tombeaux (B6 et B36 b), les seuls à avoir été réalisés selon un plan rectangulaire, ont emprunté aux tombes grecques l'aspect d'un *hérôon*[336]. Ces tombeaux en forme d'*hérôon* sont très fréquents en Cyrénaïque. Nous pourrions citer comme exemple les tombes de Cyrène[337], d'Ain Bueda (voir Annexes, pl. XXII b), de Mgernès[338], de Ras el-Hilal[339], de Suani el-Abiad[340] et de

[330] La tombe mesurait à la base 13, 75 m de côté et l'édifice 11 m de côté.

[331] Cf. Thorn, J.C., *The Necropolis of Cyrene : two hundred years of exploration*, *MAL*, 26, Rome, 2005, p. 106, 160-161, fig. 62-64, 163, fig. 66 et pour le materiel, cf. p. 105-106, 671, fig. 316 (ci-après *The Necropolis of Cyrene*).

[332] Cassels, J., « The Cemeteries of Cyrene », *PBSR*, 23, 1955, p. 21, pl. VIII a.

[333] Frigerio, Cl., « Un esempio di architettura ellenistica funeraria a Cirene : la tomba S 388 », *LibAnt*, n. s. 3, 1997, p. 59-60, fig. 9 et pl. XV, c.

[334] Sur les assauts des Marmarides à l'encontre des populations gréco-romaines de la zone d'influence cyrénéenne, cf. *supra*, p. 171-180.

[335] Cf. Thorn, *The Necropolis of Cyrene*, p. 403-404, V.2.1, fig. 245 (Cyrène), 267 (Ptolémaïs) et 271 (Zawani). Sur le monument de Zawani, cf. aussi Stucchi, *Arch. Cir.*, p. 76 et p. 74, fig. 62 ; Thorn, *The Necropolis of Cyrene*, p. 484, fig. 271.

[336] On appelle *hérôon* ces structures qui sont en principe destinées à servir de tombes à un « héros ». Cf. Ginouvès, R., *Dictionnaire méthodique de l'Architecture grecque et romaine*, T. 3, *Espaces architecturaux, bâtiments et ensembles*, Rome, 1998, p. 54-66.

[337] Thorn, *The Necropolis of Cyrene*, p. 397-404, fig. 239-240, 243. Cf. Stucchi, *Arch. Cir.*, p. 76-7, tombes N1 (dans sa première phase), N202 et N208.

[338] Thorn, *The Necropolis of Cyrene*, p. 484, fig. 271.

Messa[341], bien que parfois les entrées de ces tombes viennent entailler la *krépis* du monument et peuvent posséder une antichambre sur le modèle *pronaos-naos*, et dans ce cas on pourrait les qualifier de tombeau temples.



Fig. 47 : Tombe B4, el-Ahrdam, Cyrénaïque (Cliché de l'auteur).

Un monument se distingue des autres par son originalité. Il s'agit de la tombe B4[342], visible depuis la route moderne menant à Martuba (fig. 47). Elle fut déjà l'objet d'une visite de J.-R. Pacho[343] qui en a fourni un dessin mais qui la situe de manière erronée auprès de l'ancien village d'Hydrax (actuel Ain Mara). S. Stucchi[344] nous en donne une photo et la décrit très brièvement : « Essa costituisce il monumento di età greca più occidentale (*sic*) finora segnalato, che io sappia. In secondo luogo, la tomba che sorge sul solito crepidoma di tre gradini, pur molto rovinata, mostra chiaramente di avere tre loculi affiancati, caratteristica che costituisce anch'essa un *unicum* ». Les éléments architectoniques retrouvés au sol autour de l'édifice livrent des indications sur le type de couverture adopté et sur ses éléments de décoration. Plusieurs blocs de différente taille et dont un est orné d'un bouclier circulaire, présentent une incurvation sur l'une des faces. Un bloc faisant partie de l'entablement est décoré d'une protomé de lion (voir Annexes, pl. XXI a). Nous avons également identifié une

[339] Thorn, *The Necropolis of Cyrene*, p. 485, fig. 272.

[340] Stucchi, *Arch. Cir.*, p. 73-77, fig. 61, 63, 66-69 et p. 78, fig. 70-71 ; Laronde, *Libykai Historiai*, p. 299, 301-303. Il faut dorénavant désigner ce site par le nom de Suani el-Abiad et non plus de Snibat el-Awila. Sur ce point, cf. Catani, E., « Ricerche e ricognizioni archeologiche nell'area di Suani el Abiad e Siret el Bab », dans *Cirene "Atene d'Africa"* III.

[341] Stucchi, *Arch. Cir.*, p. 75, fig. 64-65, et p. 76 ; Thorn, *The Necropolis of Cyrene*, p. 478, fig. 265.

[342] Elle mesure à la base 10, 20 m de côté.

[343] Pacho, J.-R., *Relation d'un voyage dans la Marmarique, la Cyrénaïque et les oasis d'Audjelah et de Maradèh*, Paris, 1827 (réédition Fr. Chamoux, Marseille 1979), pl. IX, 1.

[344] Stucchi, *Arch. Cir.*, p. 176 et 178, fig. 170. A. Laronde (« Greeks and Libyans in Cyrenaica », dans J. P. Descoeudres (éd.), *Greek colonists and native populations. Proceedings of the First Australian Congress of Classical Archaeology, Sydney 9-14 July 1985*, Oxford University Press, Oxford, 1990, p. 177 et pl. 14.3 ; « Grecs et Libyens à l'époque classique et hellénistique », *Mélanges P. Lévêque, 7. Anthropologie et société* (*Centre de Recherches d'Histoire Ancienne*, 121), Paris-Besançon, 1993, p. 178 et 179, fig. 3) avait relevé la présence de trois grandes tombes monumentales dans la région d'el-Ahrdam.

sorte de chapiteau. Ces différents éléments suggèrent l'élaboration d'une structure circulaire, conique, sur la partie supérieure du monument qu'un chapiteau viendrait couronner.

Les trois chambres funéraires de la tombe B36 b (Adraim ladiabak al sarir) ont été récemment pillées. Nous avons pu collecter les restes d'une urne en verre (voir Annexes, pl. XVIII a), des fragments d'une coquille d'œuf d'autruche, d'un récipient en bronze et d'un autre récipient en verre ainsi qu'une monnaie de moyen module en bronze. La monnaie ainsi que les objets en verre et en bronze, importés vraisemblablement de la zone d'influence cyrénéenne, soulignent les liens entretenus entre les propriétaires de la tombe et les populations gréco-romaines du djebel al-Akhdar. Ajoutons également que des fragments d'objets similaires en verre et en bronze ont été découverts dans les environs de la ville moderne d'Umm Er Razem, située à l'est de Martuba, à l'intérieur d'une tombe libyenne comprenant cinq squelettes[345]. Cette tombe, composée d'un enclos rectangulaire réalisé à l'aide de pierres non équarries et possédant une ouverture sur le côté est, fait partie d'un ensemble funéraire plus large comprenant de très nombreuses tombes construites selon le même modèle.

En définitive, ces tombeaux, par leur aspect monumental et leur décor soigné, semblent avoir appartenu à de puissantes familles de la région, peut-être même à des chefs tribaux. Bien que certains de ces monuments se distinguent fortement par l'originalité de leur conception et de leurs ornements des autres édifices funéraires de Cyrénaïque, l'influence de l'architecture funéraire cyrénéenne y est néanmoins bien perceptible. Aussi, les hauts dignitaires libyens qui ont fait construire ces tombes devaient-ils entretenir des rapports étroits avec leurs voisins cyrénéens et étaient sûrement hellénisés comme le confirme la découverte de la stèle de victoire.

La civilisation grecque avait donc eu un impact notable sur ces populations qui, pour continuer à exister, avaient dû adopter partiellement les mœurs des colons, car, comme l'affirme si bien Éd. Will, « s'y ouvrir, l'adopter, ne traduit plus seulement un processus d'acculturation spontanée, mais une volonté de s'assimiler au milieu des nouveaux maîtres, avec tout ce que cela peut comporter d'avantages matériels ; s'helléniser (*hellènizein*, au sens le plus large), c'est se soustraire à la condition humiliante des « Barbares » soumis, et les distances mêmes que purent observer les Hellènes authentiques à l'égard des indigènes durent fortement contribuer à susciter chez ceux-ci – surtout chez ceux qui appartenaient aux aristocraties locales – le désir d'abolir ces distances, quitte à en créer de nouvelles par rapport au milieu indigène non acculturé »[346].

[345] Fadel Ali, M., Reynolds, J., « New Discoveries in the Land of the Giligamae », *Africa Romana*, 12, 1996, p. 141-142 et pl. II, b, IV, a-b, V, VI a-b. De ce même site provient également une stèle funéraire inscrite en caractères grecs, datant probablement du II^e^ s. ap. J.-C. Cette pierre inscrite constitue actuellement la plus orientale des inscriptions découvertes en Cyrénaïque : cf. *infra*, p. 558, n. 414 et 564.

[346] Will, *Le monde grec et l'Orient*, p. 510.

*

* *

Le fait d'avoir été propulsés en une terre étrangère à leur culture a conduit les Grecs de Cyrénaïque à considérablement renforcer leur attachement envers leur métropole d'origine, avec laquelle ils exprimèrent le besoin de resserrer les liens au IV^e^ siècle grâce à l'édification de la stèle des fondateurs. Et la place centrale occupée par Battos dans le « Serment des Fondateurs », ainsi que dans les récits mythiques des poètes et des historiens, participait à l'élaboration de la légende familiale des Battiades, et constituait le moyen pour les Grecs d'exprimer leur loyalisme envers le passé lointain de leur colonie. Aussi évoquer le héros Battos revenait-il à en faire un instrument de légitimité du pouvoir en place et contribuait ainsi à affermir le caractère conservateur de la cité. De plus, les institutions éducatives, qui agissaient comme des outils de transmission de la tradition, permettaient de préserver cette forte cohésion sociale. En diffusant la culture hellène, elles formaient de véritables barrières conservatrices contre les influences extérieures.

Mais Cyrène et les autres cités aristocratiques de la Libye grecque n'étaient pas restées « figées dans un conservatisme fondé sur l'ignorance de l'évolution générale du monde hellénique »[347]. Elles avaient accompagné cette évolution tout en y contribuant vivement grâce à la participation des athlètes aux jeux panhelléniques et aux relations étroites et suivies avec les grands foyers de la culture hellène qu'étaient alors Athènes et Alexandrie. Aussi athlètes et intellectuels en participant au rayonnement de l'hellénisme de Cyrène avaient-ils certainement contribué à renforcer encore davantage le prestige de la cité au sein du monde grec et par conséquent l'unité culturelle des Grecs installés en Libye.

Les Grecs semblent alors avoir été peu influencés par les Libyens, bien qu'ils aient partagé avec eux certaines de leurs coutumes, comme cela transparaît dans le maintien d'une monarchie forte jusqu'au milieu du V^e^ s. av. J.-C. et dans l'utilisation de la charrerie jusqu'à l'époque impériale. Les tribus libyennes, régies par des rois ou plutôt par des chefs tribaux, ont sans doute contribué à influencer l'orientation de la dynastie des Battiades vers un mode de gouvernement tyrannique qui s'est maintenu fort longtemps. La spécialisation des Libyens dans le dressage des chevaux et leur connaissance d'un mode d'attelage original adapté à leur pays ont conduit les Grecs à modifier leurs pratiques en adaptant ce système d'attelage à leurs quadriges.

Par ailleurs, nous constatons qu'il n'y eut pas d'homogénéité dans les relations entretenues par les tribus libyennes avec les Grecs. Les plus proches des cités grecques ne furent pas réfractaires à la culture grecque et adoptèrent parfois les mœurs et la langue des colons, au point de devenir un élément invisible dans le paysage, les exemples d'acculturation imparfaite étant peu nombreux. Les autres, plus lointaines, empruntèrent certains usages aux Grecs, comme l'illustre l'adoption de l'architecture funéraire grecque pour la réalisation des

[347] Laronde, *Libykai Historiai*, p. 444.

mausolées d'el-Ahrdam et l'importation des objets du quotidien et des monnaies. Si les élites furent plus réceptives à l'influence de la culture gréco-romaine, elles conservèrent néanmoins leur mode de vie et continuèrent à exercer une résistance sporadique à l'autorité grecque. Aussi l'hellénisation des Marmarides vivant au plus proche de la *chôra* cyrénéenne fut-elle loin d'être totale et le fait que ce peuple se souleva à plusieurs reprises à l'époque gréco-romaine contre l'autorité des colons prouve que la capacité de pénétration de l'hellénisme avait ses limites.

CHAPITRE 4

LES CULTES GRECS

ET

LES INFLUENCES RÉGIONALES

Dès lors qu'ils s'implantèrent en Libye, les Grecs furent confrontés aux populations indigènes qui jalonnaient leur territoire. Par suite de cette coexistence de deux groupes ethniques sur un même territoire, les traditions locales se mêlèrent à celles des Grecs. Il faut rappeler que la fondation d'une colonie a souvent été l'une des premières vraies décisions politiques d'une cité. Les groupes de colons ne disposaient pas de références toutes prêtes, de cadres préétablis, pour définir et organiser le type de société où ils allaient vivre. Il fallait par conséquent prendre en compte les réalités nouvelles auxquelles ils étaient confrontés. Leur premier souci devait être de gagner la faveur des populations autochtones, éventuellement de les helléniser progressivement, et le meilleur moyen d'y parvenir était sans doute la religion.

Depuis la publication de l'ouvrage de L. Vitali, *Fonti per la storia della religione cyrenaica*, en 1932 et le chapitre consacré par Fr. Chamoux à la religion cyrénéenne à l'époque des Battiades dans *Cyrène sous la Monarchie des Battiades* paru en 1953, les ouvrages de synthèse portant sur la religion à Cyrène aux époques archaïque, classique et hellénistique font défaut. Il existe néanmoins de nombreux articles se rapportant à cette problématique et l'ouvrage de J.-J. Callot, publié en 1999 et consacré aux cultes sous le Haut-Empire romain, contient des informations essentielles sur les divinités et la vie religieuse avant l'époque impériale. Nous avons alors jugé nécessaire, afin d'introduire notre cinquième chapitre sur les interactions religieuses entre croyances grecques et croyances locales, d'insister au préalable sur ce panorama religieux pour déceler les divinités les plus propices au syncrétisme et pour mettre en avant le caractère chthonien et funéraire qui caractérise plus qu'ailleurs la religion cyrénéenne. Comme le soulignait Fr. de Polignac dans son ouvrage fondamental sur *La naissance de la cité grecque*, les légendes et les événements liés aux premiers temps de la cité, la formation des cultes non urbains et le développement des cultes héroïques et leur signification dans ce contexte, permettent de révéler « le mode de constitution de la *polis* par la définition cultuelle d'une nouvelle représentation de l'espace – le territoire et l'élaboration d'une nouvelle communauté, civique, grâce aux rites d'intégration sociale »[1].

[1] De Polignac, Fr., *La naissance de la cité grecque. Cultes, espace et société, VIII^e-VII^e siècles*, Paris, 1995, p. 26 (ci-après *La cité grecque*).

Il convient dans un premier temps d'étudier les mythes transportés en Libye, pour saisir au mieux la conception qu'avaient les Grecs de leur territoire et par quels moyens ils se le sont appropriés. Puis, l'analyse de la mise en place du panthéon religieux qui s'est effectuée autour de trois divinités majeures formant une première ceinture sacrée et l'essor du culte du héros fondateur Battos devraient nous aider à mieux appréhender l'adaptation des Grecs en milieu colonial. Cela nous conduira à analyser le degré de pénétration des croyances religieuses grecques dans la *chôra* cyrénéenne à travers la réalisation de sanctuaires rupestres appartenant à une seconde ceinture sacrée où s'exerçaient des croyances populaires fort vivantes mêlant sans doute l'élément grec à l'élément libyen. Finalement, nous verrons que la volonté d'assimilation, d'intégration des populations libyennes par le biais de cultes médiateurs entre la *polis* et la *chôra* conduira les Grecs à adopter des traits culturels locaux.

*

* *

1. L'élaboration d'un paysage religieux et mythique

La construction identitaire de la nouvelle colonie était étroitement liée à l'élaboration de mythes fondateurs préfigurant la future appropriation du territoire par les Grecs. Dans les faits, elle se traduisit par la mise en place d'espaces consacrés aux grandes divinités du panthéon cyrénéen contribuant à installer durablement la souveraineté grecque en terre étrangère.

1.1. Les Héros locaux et l'appropriation du territoire

Il est important de prendre en compte les épisodes mythologiques qui ont été transportés en Afrique afin de saisir au mieux quelles étaient les perceptions des Grecs lorsqu'ils s'implantèrent sur une partie de cet immense continent. L'étude de ces légendes permet d'apprécier le rapport qu'ils entretinrent avec leur territoire et la connaissance qu'ils en avaient. Ainsi, la localisation de la légende des Argonautes et du lac Tritonis tendit à se préciser au fil des siècles, suivant en cela les avancées, notamment dans le domaine terrestre, de la reconnaissance du pays.

Cependant, nous n'aborderons pas ces légendes du point de vue de la géographie historique, bien que nous y soyons tout de même confrontée, mais nous nous pencherons plutôt sur les causes qui ont déterminé le choix de déraciner tels épisodes légendaires plutôt que d'autres et de les implanter en terre africaine. Cela nous permettra de mieux cerner la conception qu'avaient les Grecs de leur territoire. Comment se représentaient-ils cette terre étrangère ? Et comment étaient-ils parvenus par le biais des mythes à créer des liens familiers avec un espace abstrait alors encore vierge de toute civilisation et habité par des hommes étrangers à leur culture ?

Afin de s'approprier ce territoire et de légitimer leur présence, les Grecs avaient été amenés à y transposer des mythes par le biais d'un système spatio-rituel participant à l'élaboration d'un paysage religieux légendaire et héroïque. Aussi notre étude s'attachera-t-elle à analyser les étapes d'un tel processus d'élaboration à travers les mythes légendaires relatifs aux Argonautes, aux Anténorides et à Héraclès, ainsi que ceux qui ont trait aux figures de la Nymphe Cyrène et de la déesse Libye.

1.1.1. Les mythes annonciateurs de l'implantation en Libye

1.1.1.1. Le cycle des Argonautes : Euphémos, Eurypylos et le mythe de la motte de terre

Les deux héros du cycle des Argonautes, Euphémos et Eurypylos, sont les protagonistes du mythe constitutif de la motte de terre.

Apollonios de Rhodes, tributaire des traditions qui le précèdent, s'était inspiré de Pindare dans son récit sur l'expédition des Argonautes en Libye. Le minyen Euphémos est dépeint comme le plus rapide des coureurs ayant reçu de Poséidon son père le pouvoir de marcher sur les flots[2]. Cependant, le traitement du mythe diffère chez ces deux auteurs. Tandis qu'Apollonios relate cet épisode de manière narrative, fictive et poétique, Pindare lui confère une dimension politique attachée à la figure héroïque de Battos, ancêtre d'Euphémos par ses origines minyennes.

[2] Apollonios de Rhodes, *Arg.*, 1, 179-184. Cf. Valerius Flaccus, *Arg.*, I, 365 et Hygin, *Fables*, XIV, 15.

Selon la *IVe Pythique* de Pindare, les Argonautes avaient porté pendant douze jours la charpente du navire Argo depuis la mer Rouge afin de trouver un débouché en Méditerranée, lorsqu'ils attinrent finalement le lac Tritonis qui se trouvait encore loin de la mer et portèrent « sur la plage déserte les bois du navire Argo » (v. 25-27). À cet instant leur apparut un dieu (*daimon*) solitaire « sous les traits d'un vieillard vénérable » qui les accueillit avec bienveillance (v. 28-29). Mais devant l'impatience des Argonautes à regagner leur patrie, le dieu se révéla sous les traits d'Eurypylos et détacha du sol une motte de terre qu'il leur tendit en gage d'hospitalité (v. 32-37). Alors qu'ils auraient dû prendre soin de ce présent selon les recommandations de la prophétesse Médée, ils le laissèrent par inattention tomber à la mer. Celui-ci se décomposa immédiatement dans les flots et se dispersa sur les côtes de l'île de Théra (v. 38-43).

Ainsi, grâce à la négligence des Argonautes qui laissèrent la motte de terre se répandre sur le littoral de Théra, le droit de propriété, qui aurait dû échoir aux Lacédémoniens, incomba à Battos, descendant des Minyens, et donc par là-même d'Euphémos, dont les ancêtres partirent à la suite de Théras coloniser l'île de Kallisté. Bien que Pindare désigne clairement Battos comme étant ce héros à qui adviendra le destin de Cyrène (v. 59-63), il est moins explicite sur les origines minyennes du futur oikiste. Il faut alors se tourner vers un scholiaste de Pindare afin d'obtenir plus de détails. Celui-ci déclare qu'Aristotélès (Battos) descendait d'Euphémos, de la Lemnienne Lamaché et de leur fille Leukophané[3]. Cependant, dans sa *IV*^e^ *Pythique* Pindare insiste davantage sur les origines laconiennes d'Euphémos. Car si ce dernier avait réussi à emporter avec lui, comme il le désirait, la motte de terre jusqu'à Ténare, sa patrie, située en territoire spartiate, ses descendants à la quatrième génération seraient partis de Lacédémone, d'Argos et de Mycènes afin de coloniser la Libye (v. 43-49). Finalement la fondation de Cyrène ne revint pas directement aux Péloponnésiens descendants du minyen Euphémos, mais à une partie de ces derniers qui s'étaient installés à la suite de Théras sur l'île de Kallisté renommée ensuite Théra. Grâce à ce rappel de la légende des Argonautes, Pindare avait pour unique objectif de remémorer à son auditoire les origines illustres de Cyrène et de son fondateur Battos qui avait donné naissance à une lignée royale prestigieuse de laquelle était issu Arcésilas IV pour qui l'ode était chantée.

Le récit de cette légende a été repris par Apollonios de Rhodes au III^e^ s. av. J.-C. qui, tout en s'inspirant des sources antérieures, lui a donné un cadre merveilleux et spectaculaire en l'inscrivant dans le genre de l'épopée, s'écartant ainsi de la tradition. Aussi ne sommes-nous plus en présence d'un mythe donnant forme à un droit de possession coloniale[4], mais d'un récit fabuleux faisant la part belle aux héros, les Argonautes.

Les épisodes épiques se succèdent et certains personnages, pures émanations de l'imagination du poète, ont été créés de toute pièce, comme les héroïnes tutélaires de la Libye (ἠρῶσσαι Λιβύης τιμήοροι) qui apparaissent aux Argonautes alors échoués dans le golfe de Syrte : « Bergères du désert, nous sommes les déesses de ce sol, douées de voix humaine, les héroïnes tutélaires et filles de la Libye »[5]. Libye était selon Apollonios de Rhodes l'épouse de

[3] Schol. Pind., *Pyth.*, IV, 79b (Drachmann, II, p. 108) ; Hésiode, *Ehoiai*, frag. 253 Merkelbach/West (= Schol. Pind., *Pyth.*, IV, 36c ; Drachmann, II, p. 102).

[4] Malkin, I., *La Méditerranée spartiate. Mythe et territoire*, traduit par O. Meslier, Paris, 1999, p. 208 (ci-après *La Méditerranée spartiate*).

[5] Apollonios de Rhodes, *Argonautiques*, 4, texte établi et commenté par Fr. Vian, traduit par E. Delage et Fr. Vian, 2^e^ éd. revue et augmentée, Les Belles Lettres, Paris, 1996, 1322-1323.

Poséidon, donc les héroïnes étaient les filles du dieu de la mer. Ces dernières prédirent aux Argonautes que leur père, Poséidon, surgira de la mer avec son char et les conduira à l'embouchure d'un golfe marin afin qu'ils puissent regagner leur patrie. La prédiction s'accomplit et les Argonautes virent surgir de la mer « un cheval énorme, colossal ». Ils le suivirent durant « douze jours entiers et douze nuits » et atteignirent les eaux du lac Triton, le navire Argo chargé sur leurs épaules. Après qu'ils aient erré à la recherche d'une source pour s'abreuver, les Hespérides leur montrèrent la direction où se trouvait la source qu'Héraclès avait fait jaillir la veille d'un rocher près du lac Triton[6], avant qu'il ne terrasse le dragon Ladon et s'empare des pommes d'or.

Une succession de péripéties malheureuses s'abattit sur eux ensuite et deux de leurs compagnons, Canthos et Mopsos, trouvèrent la mort. Tandis qu'ils se remirent en vain à la recherche de passes favorables pour sortir du lac Triton, Orphée leur suggéra « de tirer du navire le grand trépied d'Apollon afin d'en faire offrande pour leur retour aux divinités du pays (δαίμοσιν ἐγγενέταις) »[7]. C'est alors que « sous les traits d'un homme dans la force de l'âge, survint le puissant Triton : prenant une motte de terre, il la tendit aux héros en présent d'hospitalité »[8]. Ce dernier, comme dans le récit de Pindare, était apparu aux Argonautes sous les traits d'Eurypylos « né dans la Libye nourrice des bêtes venimeuses »[9]. Il leur désigna l'issue à prendre vers le large et disparut dans les profondeurs avec le trépied d'Apollon. Afin d'implorer sa bienveillance, les Argonautes lui sacrifièrent « la plus belle de leurs bêtes »[10]. Triton réapparut cette fois sous son aspect véritable et mena le navire Argo en un lieu qui prit alors le nom de Port-Argô et où l'on relève désormais les traces des autels de Poséidon et de Triton, ultimes témoignages du passage des Argonautes[11]. La mention du trépied d'Apollon donné à Triton-Eurypylos n'est pas un épisode relaté par Pindare mais par Hérodote. Tandis que Pindare[12] ne fait mention que du don de la motte de terre aux Argonautes, Hérodote n'évoque que le prêt du trépied fait à Triton contre sa prophétie :

« Triton leur montra donc la voie pour sortir des bas-fonds, et il plaça le trépied dans son propre sanctuaire, après avoir, assis sur ce trépied, prophétisé et annoncé aux compagnons de Jason tout ce qui devait arriver : à savoir que, lorsqu'un des descendants des navigateurs embarqués sur Argo emporterait le trépied chez lui, il serait alors de toute nécessité que cent villes grecques fussent établies autour du lac Tritonis. Ce qu'ayant entendu, les Libyens de la région auraient caché le trépied. »[13]

Hérodote, contrairement à Pindare, place cette version de la légende lors du voyage aller des Argonautes. Cet épisode, bien qu'il diffère du récit de Pindare, donne également lieu à un droit de propriété revenant aux descendants minyens. Au IV^e^ s. av. J.-C., le poète Lycophron[14] s'inspira de la version d'Hérodote en y apportant quelques variations : le trépied est changé en

[6] Apollonios de Rhodes, *Arg.*, 4, 1444.
[7] *Ibid.*, 1547-1549.
[8] *Ibid.*, 1551-1553.
[9] *Ibid.*, 1561.
[10] *Ibid.*, 1593-1594.
[11] *Ibid.*, 1602-1622. Sur Port-Argô, voir le commentaire de Fr. Vian (*Argonautiques*, 4, texte établi et commenté par Fr. Vian, traduit par E. Delage et Fr. Vian, 2^e^ éd. revue et augmentée, Les Belles Lettres, Paris, 1996), p. 62, n. 2.
[12] Pindare, *Pyth.*, IV, 38.
[13] Hérodote, IV, 179 (traduction Ph.-E. Legrand).
[14] Lycophron, *Alexandra*, 886 sq.

un cratère offert par Médée à Triton et au moment où les Libyens le remettront à un Hellène, les Grecs obtiendront la souveraineté de la terre. Ainsi, grâce à une combinaison des écrits de Pindare et d'Hérodote, Apollonios de Rhodes transforma l'épisode de la rencontre entre les Argonautes et Triton-Eurypylos en un échange réciproque d'un trépied contre une motte de terre[15].

Eurypylos était considéré chez certains mythographes comme le souverain de Cyrène, le roi légendaire de la Libye[16]. Et à ce titre il était normal de le considérer comme le principal acteur de l'épisode de la motte de terre. En offrant ce morceau de terre libyenne aux Argonautes il ouvrait la voie à la future colonisation grecque en Libye. La forme première du mythe telle que nous l'avait présentée Pindare, avait alors évolué en fonction des préoccupations nouvelles des écrivains de l'époque hellénistique, à savoir le souci de rationaliser la légende, la rendre plus vraisemblable et donc plus abordable pour le commun des mortels. De plus, faire d'Eurypylos l'ancien roi de la Libye qui a cédé, par le biais d'un morceau de sa terre, son territoire aux descendants des Argonautes, permettait de renforcer encore davantage la légitimation de la royauté cyrénéenne. La suite du récit d'Apollonios de Rhodes est sur ce point évocatrice.

L'Argonaute Euphémos, alors en chemin pour regagner sa patrie avec ses compagnons, se rappela un songe qu'il avait fait la nuit précédente et en fit le récit à Jason. Dans ce rêve, la motte de terre, qu'il avait portée vers sa poitrine afin de l'allaiter, s'était personnifiée en « une femme qui paraissait être une jeune fille et il s'était uni d'amour à elle »[17]. Cette dernière se disait la fille de Triton et de Libye ainsi que la nourrice des enfants d'Euphémos, soit de ses descendants. Jason se remémora alors à son tour une prophétie selon laquelle Euphémos en jetant la motte de terre à la mer la transformera en une île « où s'établiront, lui dit-il, les cadets des fils de tes fils, car c'est Triton qui t'a offert en présent d'hospitalité ce morceau de terre libyenne »[18]. Aussitôt, Euphémos jeta la motte à la mer, et il en surgit l'île de Kallisté (Théra). Ainsi, grâce à l'union entre Euphémos et la motte de terre personnifiée, les descendants de l'argonaute bénéficieraient du droit de propriété en toute légitimité, d'autant plus que Théra devenait alors dans l'imaginaire du poète un morceau de terre libyenne.

La métropole de Cyrène ne bénéficie plus que d'une place secondaire dans le récit d'Apollonios. Elle n'avait servi qu'à porter les descendants d'Euphémos pendant de nombreuses générations, avant qu'un jour les cadets de ces descendants ne décident de partir s'installer en Libye. Aussi, cette version de la légende, telle qu'elle nous est contée par Apollonios, mettait-elle en avant autant le donateur de la motte de terre, Eurypylos, que le bénéficiaire, Euphémos, ancêtre de Battos, le fondateur de Cyrène. Le lien de parenté entretenu par ces deux héros, tous deux fils de Poséidon, permettait d'unir symboliquement le territoire de Cyrène où régnait Eurypylos, au territoire de Lacédémone dont était issu Euphémos et à l'île de Théra qui avait accueilli ses descendants.

Dans la première version de la légende, Pindare avait choisi d'exhiber la figure du donateur libyen Eurypylos, derrière lequel se cachait le dieu Triton, afin sans doute de donner

[15] Malkin, *La Méditerranée spartiate*, p. 211.
[16] Akésandros dans *FHG*, I, p. 337 et IV, p. 285 (= *Libyca* 8 F3). Cf. Chamoux, Fr., *Cyrène sous la monarchie des Battiades*, Paris, 1953, p. 77 sq. (ci-après *Cyrène*).
[17] Apollonios de Rhodes, *Arg.*, 4, 1736-1737.
[18] *Ibid.*, 1751-1753.

une portée libyenne à l'épisode de la motte de terre et de faire de la Libye une terre d'hospitalité. À l'époque hellénistique, Akésandros[19] avait probablement voulu renforcer le rôle du donateur en le désignant comme roi de Libye. Dans le récit de Pindare, ce qui prévalait c'était le don de la motte de terre fait aux Argonautes, séquence indispensable pour renforcer la légitimation de la colonisation grecque en Libye, alors que chez Apollonios il n'est pas question d'un don mais d'un échange.

1.1.1.2. Le cycle troyen : les Anténorides, Ménélas en Libye

Certains peuples libyens étaient considérés comme les descendants des Troyens. Selon Hérodote, les Maxyes, peuple situé à l'ouest du fleuve Triton, « prétendent être de la descendance des Troyens »[20]. Il est possible, comme le souligne Ph.-E. Legrand, que les Grecs aient fait un amalgame entre des hommes venus d'Asie mineure à une haute époque dans le pays habité par cette tribu et les Troyens. Un passage de Diodore de Sicile fait écho à cette légende lorsque, relatant la première expédition d'Agathocle en Afrique sur le territoire des Carthaginois, il est précisé que la ville de Meschela, soumise par le général Eumachos, aurait été fondée par des Grecs au retour de la guerre de Troie[21]. Plus tard, Servius, s'inspirant de sources plus anciennes, indiquait que des compagnons d'Ajax, les Locriens Ozoles, ayant débarqué en Cyrénaïque, auraient donné naissance à la tribu des Nasamons[22]. Ainsi, ces tribus devaient leur existence propre et leur implantation à leurs ancêtres Troyens. Cette identité troyenne qui leur est conférée avait sans doute permis de les rendre familières aux Grecs installés dans un pays inconnu et peuplé d'étrangers.

Les mythographes d'époque hellénistique ont prêté une ascendance divine aux peuples des Garamantes, des Nasamons, des Psylles et des Bakales résultant de l'union d'Apollon et de la Nymphe Acacallis, fille du roi de Crète Minos. Selon Apollonios de Rhodes[23], de cette union naquit Amphitémis ou Garamas, ancêtre éponyme de la tribu des Garamantes. Il ajoute que Garamas s'unit à une Nymphe tritonide qui enfanta Nasamon. Ce mythe fut poursuivi par Agroitas qui mentionne à son tour d'autres enfants issus de ce couple divin, tels Psyllos et Bakal[24]. Aux dires de ces auteurs, il semble qu'Apollon était considéré comme l'ancêtre divin de toutes ces tribus, et en premier lieu de celle des Garamantes qui donna par la suite naissance aux peuples des Nasamons, des Psylles et des Bakales. Ces récits légendaires, qui prêtent une ascendance grecque à ces peuples libyens, sont étroitement liés à la fondation de Cyrène sous les auspices de l'oracle d'Apollon delphinien. Par ailleurs, le choix d'unir Apollon à la Nymphe crétoise Acacallis visait à attribuer une précolonisation minoenne légendaire en Libye[25] afin sans doute de justifier la colonisation historique des Grecs au VII^{e} siècle. Et peut-être faut-il voir dans le rattachement de ces peuples à la figure royale de Minos

[19] Schol. Pind., *Pyth.*, IV, 57 (Drachmann, II, p. 105 ; *FHG*, IV, p. 285 ; *FGrHist*, 469 F1 = *Libyca* 8 F6a).
[20] Hérodote, IV, 191 (traduction et commentaire de Ph.-E. Legrand). Sur la tribu des Maxyes, cf. *supra*, p. 60.
[21] Diodore de Sicile, *Bibl. Hist.*, XX, 57.
[22] Servius, *Commentaire de l'Enéide*, III, 399.
[23] Apollonios de Rhodes, *Arg.*, IV, 1488-1496.
[24] Agroitas *apud.* Hérodien, « *Peri monêrous lexeôs* », éd. Lentz, II, 2, p. 918, l. 4-6 (*FHG*, IV, p. 294 ; *FGrHist*, 762, F2 = *Libyca* 9 F2). Rappelons qu'Agroitas est un érudit du III^{e} ou du II^{e} s. av. J.-C.
[25] Modéran, Y., « M152a. Mythes d'origine des Berbères (Antiquité et Moyen-Âge) », *Enc. Berb.*, 32, 2010, p. 5158. Cf. Livrea, E., « L'episodio libyco nel quarto libro della "Argonautiche" di Apollonio Rodio », *QAL*, 12, 1987, p. 187-188.

l'influence des colons crétois arrivés en Libye lors de la deuxième vague de colonisation, regroupés dans la deuxième tribu avec les Péloponnésiens[26].

Ces récits devaient avoir pour fonction de créer un précédent mythologique à l'arrivée des Grecs en Libye afin qu'ils trouvent des alliés, des intermédiaires diplomatiques, en ces peuples considérés dès lors un peu moins comme de vulgaires barbares terribles et effrayants[27]. Et les origines troyennes prêtées à certains peuples libyens s'appuyaient sur le souvenir du séjour de Ménélas et des Troyens anténorides en Libye de retour de la guerre de Troie.

Le récit le plus ancien qui atteste du passage du roi de Sparte Ménélas (accompagné sans doute des Anténorides) en Libye remonte à Homère[28]. Ménélas, frère d'Agamemnon et époux d'Hélène, régnait à Sparte où il avait succédé à Tyndare, son beau-père. Après la prise de Troie et sa réconciliation avec Hélène, il parcourut la côte africaine et se rendit notamment en Libye. Dans l'énumération des pays qu'il visita faite à Télémaque, il n'omit pas d'évoquer la Libye où, lui dit-il, « les agneaux sont cornus à leur naissance »[29]. Son escale libyenne laissa quelques traces dans la toponymie. Hérodote évoque l'existence de Port-Ménélas dans son développement sur la tribu des Giligames, qu'il situe dans la région de Platéa et d'Aziris[30]. Le pseudo-Scylax[31] mentionne les Rochers de Tyndare, correspondant aux rochers d'Ishaïla qui se dressent à 150 km à l'est du Grand Katabathmos[32]. À l'époque romaine, l'*Itinéraire d'Antonin* plaçait la localité de *Michera sive Elene* entre Tobrouk et le golfe de Bomba[33]. Le littoral de la Marmarique était jalonné par des étapes de navigation dont les noms, comme l'affirme A. Laronde, ne correspondaient pas à la toponymie locale[34]. Ces rivages étaient donc familiers aux navigateurs cyrénéens qui, lors de leurs escales, donnèrent à quelques points d'ancrage des noms se rapportant à la légende de Ménélas qui les avait devancés sur ce littoral inhospitalier.

Deux versions de cette légende, l'une cyrénéenne, l'autre libyenne, sont attribuables à Pindare au V^e^ s. av. J.-C. et à Lysimaque de Cyrène aux II^e^/I^er^ s. av. J.-C.

Dans sa *V^e^ Pythique*, Pindare fait référence aux Égéides puis aux Troyens anténorides accompagnés d'Hélène qui, fuyant leur patrie dévastée, se rendirent en Libye :

« Issus de Sparte, les héros Égéides, mes pères, passèrent à Théra, non sans la volonté des Dieux ; un décret du destin les conduisait. C'est de là que nous est venue la tradition du banquet mutuel, enrichi de nombreuses victimes, où nous honorons, ô Apollon Carnéen, dans la fête célébrée en ton nom, la ville florissante de Cyrène, domaine de ces étrangers

[26] Cf. *supra*, p. 118.
[27] Cf. Curty, O., *Les parentés légendaires entre cités grecques : catalogue raisonné des inscriptions contenant le terme συγγένεια et analyse critique* (*Hautes études du monde gréco-romain*, 20), Genève, 1995.
[28] Homère, *Od.*, IV, 85-91 ; Malkin, *La méditerranée spartiate*, p. 67-68.
[29] Homère, *Od.*, IV, 84.
[30] Hérodote, IV, 169.
[31] Pseudo-Scylax, *Périple*, 107 (*GGM*, I, p. 82).
[32] Chamoux, *Cyrène*, p. 63, n. 3 ; Laronde, A., *Cyrène et la Libye hellénistique, Libykai Historiai, de l'époque républicaine au principat d'Auguste*, études d'antiquités africaines, Paris, 1987, p. 225-6 (ci-après *Libykai Historiai*).
[33] *Itinéraire d'Antonin*, 69, 1 (éd. Cuntz, p. 10). Sur les autres mentions de ce toponyme avec quelques variantes, cf. Chamoux, *Cyrène*, p. 63, n. 4.
[34] Laronde, *Libykai Historiai*, p. 226.

belliqueux, les Troyens, fils d'Anténor ; ils débarquèrent en Libye, en compagnie d'Hélène, après avoir vu leur patrie réduite en cendres par Arès. »[35]

Si Pindare mentionne bien les captifs troyens et Hélène qui séjournèrent en Libye après la destruction de Troie, il passe sous silence la présence de Ménélas, pourtant évidente ici. Pourquoi Pindare ne fait-il aucune allusion à Ménélas ? Que doit-on comprendre dans cette exclusion du roi spartiate au profit des étrangers (ξένοι, v. 82) troyens, descendants d'Anténor, contrôlant la cité de Cyrène ? Cyrène aurait-elle été colonisée par les Troyens avant l'arrivée des colons théréens ? Il nous semble plutôt que Pindare a délibérément voulu instituer un lien entre Troie et Cyrène.

« À cette race amie des chevaux [les Troyens], viennent fidèlement offrir des sacrifices et de riches présents les citoyens qu'Aristotélès amena sur sa flotte rapide, en s'ouvrant un chemin à travers la mer profonde. »[36]

Ces vers suivants de Pindare se trouvent désormais dans le temps de l'énonciation du poème. Le verbe δέκονται au présent (v. 86) opère une « transition du récit au rite »[37] et place désormais Battos et ses hommes en tant qu'acteurs principaux de l'accueil décerné aux Troyens lors de la célébration des *Carneia*. Ainsi nous assistons à une inversion des rôles comme si finalement ce furent les Cyrénéens, descendants des Égéides (v. 75), qui reçurent à Cyrène les Anténorides. Cela nous place directement dans l'isotopie de l'hospitalité à laquelle les Anténorides ne sont pas étrangers. En effet, ce n'est pas un hasard si Pindare effectue un parallèle entre les colons théréens et les Anténorides. La figure d'Anténor se distingue des autres Troyens car il avait reçu chez lui avec les honneurs les ambassadeurs grecs venus réclamer Hélène. L'optique qui consiste à mettre l'accent sur le lien d'hospitalité permet de mieux comprendre pourquoi Pindare passe sous silence la mention de Ménélas. Cependant, il nomme tout de même son épouse Hélène afin de nous replonger dans les origines spartiates, doriennes, des premiers colons. Et le cadre des *Carneia* choisi par Pindare pour reproduire cet acte d'hospitalité dans le présent, devait aller dans le même sens en resserrant encore davantage le lien entre la fondation historique de Cyrène sous les auspices d'Apollon et la précolonisation légendaire des héros anténorides.

La volonté de Pindare dans cet éloge à Arcésilas IV est d'opérer un processus d'héroïsation de Battos et de ses successeurs en les insérant dans l'époque héroïque de la Thébaïde et de la guerre de Troie avec les références aux Égéides et aux Anténorides. Ainsi les rois de Cyrène deviennent à leur tour des héros qui appartiennent au passé légendaire de la Grèce et à qui l'on rend un culte au même titre que celui qui était probablement rendu aux Anténorides lors de la célébration des *Carneia*[38].

La version de Lysimaque de Cyrène, issue du premier livre des *Nostoi*, diffère en partie de celle de Pindare qui s'inscrit dans la légende de la lignée héroïque des rois de Cyrène[39]. Nulle référence ici aux Cyrénéens et à leur passé héroïque. L'historien d'époque hellénistique consacre entièrement son discours aux seuls Anténorides et à leur séjour en Libye. Dans ce

[35] Pindare, *Pyth.*, V, 82-85 (traduction d'A. Puech).
[36] Pindare, *Pyth.*, V, 85-88 (traduction d'A. Puech).
[37] Calame, Cl., *Mythe et histoire dans l'Antiquité grecque. La création symbolique d'une colonie*, Lausanne, 1996, p. 119 (ci-après *Mythe et histoire*).
[38] Sur cette hypothèse d'un culte dédié aux Anténorides à Cyrène, cf. Vian, Fr., « Les Anténorides de Cyrène et les Carneia », *REG*, 68, 1955, p. 307-311.
[39] Lysimaque *apud* schol. Pind., *Pyth.* V, 110 (Drachmann, II, p. 186 ; *FGrHist*, 382 F 6 ; *FHG*, III, p. 337).

passage relaté par le scholiaste de Pindare, il est question de la situation des Anténorides arrivés en Libye avec Ménélas et Hélène. Non désireux de cohabiter avec les destructeurs de leur patrie, les fils d'Anténor partirent s'installer auprès des Libyens et de leur roi Amnakos, puis ils habitèrent une colline entre Cyrène et la mer qui porta alors leur nom. Le scholiaste rapporte ensuite que les Cyrénéens leur rendirent les honneurs divins.

Nombreux sont les commentateurs modernes à avoir tenté de localiser « la colline des Anténorides » et la plupart se sont entendus pour reconnaître en cette colline l'emplacement des tombes des Troyens[40]. Selon Fr. Chamoux, cette colline se situerait dans les environs de Cyrène. Quant à I. Malkin, il voulait la reconnaître à quelque 200 km à l'est, dans la région d'Aziris[41].

Cependant, il existe une autre tradition exposée par le scholiaste de Lycophron[42] selon laquelle les Anténorides auraient été jetés avec Ménélas sur les côtes de Crète et auraient ensuite refusé de repartir avec lui. Ils se seraient alors établis sur une colline qui porta depuis leur nom. Ainsi, vouloir à tout prix localiser cette colline en Cyrénaïque nous semble être une entreprise ardue. Quoi qu'il en soit, ce qui nous intéresse dans ce récit est l'indication que nous apporte Lysimaque sur les relations de convivialité qu'entretinrent les Anténorides avec les Libyens. Il semble que nous ayons affaire une fois encore à des liens d'hospitalité, à ceci près qu'ici ce sont les Libyens qui accueillent les fils d'Anténor sur leur territoire. Aussi la version libyenne de l'hospitalité exposée par Lysimaque s'oppose-t-elle à la version cyrénéenne de Pindare.

Finalement, tous ces témoignages concordent sur une installation des Anténorides et de Ménélas en Libye antérieure à la colonisation historique de Battos et de ses compagnons. Et cette première venue légendaire que les Cyrénéens placèrent dans la région d'Aziris, sur le littoral particulièrement inhospitalier de la Marmarique, permettait de « créer un précédent territorial », selon l'expression d'I. Malkin[43], au débarquement des colons théréens sur l'île de Platéa puis sur la terre ferme à Aziris.

1.1.1.3. Le mythe d'Antée et le mythe des Hespérides : Héraclès, héros culturel

Le mythe d'Antée correspond lui aussi à cette même conception qu'avaient les Grecs de la Libye avant la colonisation. Pour eux, il s'agissait d'un continent mystérieux et hostile, dont l'ignorance avait certainement dû faire naître dans leur esprit un sentiment d'inquiétude avant qu'ils ne s'y installent[44]. De ce sentiment naquit l'élaboration de plusieurs légendes sur ce pays inconnu peuplé de barbares aux mœurs étranges. L'une d'elle, peut-être la plus effrayante d'entre toutes, mettait en scène le géant libyen Antée, fils de Poséidon et de la Terre, connu pour sa cruauté envers les voyageurs étrangers, qu'Héraclès, lors de son voyage en Afrique où il devait quérir les pommes d'or du jardin des Hespérides, partit combattre afin de le châtier pour ses crimes. Héraclès parvint à affaiblir le géant en le soulevant de terre, car de la Terre sa mère (Gè) Antée prenait ses forces, puis l'étouffa. Ce mythe, qui constituait un

[40] Vian, Fr., *op. cit.*, p. 311 ; Malkin, *La méditerranée spartiate*, p. 73
[41] Chamoux, Fr., « Les Anténorides à Cyrène », dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire offerts à Ch. Picard à l'occasion de son 65e anniversaire*, Paris, 1949 (= *REG*, 29, 1948), p. 160 sq. ; Malkin, *La méditerranée spartiate*, p. 73.
[42] Schol. Lycophron, *ad. Cassand.*, v. 873.
[43] Malkin, *La méditerranée spartiate*, p. 70.
[44] Chamoux, *Cyrène*, p. 284.

épisode secondaire du onzième exploit d'Héraclès, était fort populaire chez les Grecs comme le montre la place qu'il occupait dans la céramique, telle la célèbre scène du combat opposant Antée et Héraclès sur le cratère d'Euphronios daté de la fin du VI^{e} s. av. J-C. (fig. 48)[45].



Fig. 48 : Détail du cratère en calice attique à figures rouges dit « Cratère d'Antée ».
Fin du VI^{e} s. av. J.-C. Musée du Louvre.

La figure du géant revêt un aspect typiquement libyen, tandis qu'Héraclès arbore un profil conforme aux canons de l'art grec. Antée présente une saillie de la glabelle fortement marquée, un nez légèrement aquilin, des cheveux longs, raides et hirsutes, le sourcil épais, la barbe longue et drue en forme de pointe et la moustache grande et épaisse. Comme l'avait remarqué Oric Bates[46], la ressemblance du profil du géant avec ceux qui apparaissent chez les Libyens représentés sur les monuments égyptiens est frappante.

La légende d'Antée, comme celle des Hespérides, ne reçut probablement de localisation précise qu'à partir de la première implantation grecque en Libye. Puis le lieu de résidence se décala progressivement vers l'ouest pour se fixer solidement dans la région de Tingi (Tanger)[47]. La plus ancienne mention de cette légende provient de la *IV^{e} Isthmique* de Pindare. Le poète y évoque le combat d'Héraclès contre Antée, sans toutefois le rattacher à la quête des pommes d'or du jardin des Hespérides.

Καί τοί ποτ' Ἀνταίου δόμους
Θηβᾶν ἄπο Καδμεϊᾶν μορφὰν βραχύς,
ψυχὰν δ'ἄκαμπτος, προσπαλαίσων ἦλθ' ἀνήρ
τὰν πυροφόρον Λιβύαν,
κρανίοις ὄφρα ξένων
ναὸν Ποσειδάωνος ἐρέφοντα σχέθοι

[45] Musée du Louvre, collection Campana, 1861, n. inv. G 103.
[46] Bates, O., *The Eastern Libyans*, Londres, 1914, p. 260-1 (ci-après *The Eastern Libyans*). Cf. Chamoux, *Cyrène*, p. 48.
[47] Cf. Lucain, *Pharsale*, IV, 580 sq. ; Pomponius Méla, *Chor.*, I, 5 ; Plutarque, *Vies*, *Sertorius*, 9 ; etc.

Ainsi jadis, en la demeure d'Antée, de Thèbes Cadméenne, arriva un héros à la brève stature, mais à l'âme invincible ; il venait, en la Libye féconde en froment, provoquer Antée à la lutte, pour l'empêcher de couronner le temple de Poséidon du crâne des étrangers[48].

Dans sa *IX^e Pythique* écrite vers 474 av. J.-C.[49], Pindare mentionnait déjà Antée lorsqu'il faisait l'apothéose de Télésicrate, vainqueur à la course de char, en rappelant à son public, le même qui assista plus tard à la récitation de la *IV^e Isthmique* à Thèbes, que le géant régnait autrefois dans la contrée d'Irasa. Donc Pindare connaissait l'existence de cette légende, fixée dans la région d'Irasa, au cœur du territoire giligame, lieu célèbre pour avoir accueilli la bataille qui opposa les Cyrénéens victorieux aux Asbystes et aux Égyptiens aux environs de 570 av. J.-C. sous Battos II[50]. Il est possible que Pindare tienne cette légende de Télésicrate pour qui l'ode était chantée[51].

Par ailleurs, deux témoignages corroborent cette antériorité du mythe. Il s'agit en premier de celui de Pisandre de Camiros (vers 640 av. J.-C.), cité par Phérécyde, qui nommait Alcéis « la fille d'Antée »[52]. Les critiques modernes ont longtemps soutenu que dans une première version de la légende, le nom d'Antée aurait été appliqué non au géant sanguinaire, mais au roi de la région d'Irasa qui avait été un hôte cordial avec les colons grecs. Puis ce même personnage serait devenu cet être antipathique lorsque les indigènes se soulevèrent contre les Grecs et leur livrèrent bataille dans la région d'Irasa sous le règne de Battos II. Mais d'après Fr. Chamoux « le parallélisme qu'on suppose entre l'évolution du mythe et celle des relations entre Libyens et Grecs est entièrement fallacieux et repose sur un contre-sens ». Selon lui, cette prétendue première version de la légende attribuant à Antée un rôle bienveillant ne serait qu'un leurre qui reposerait sur une mauvaise interprétation du texte de Pindare. Le scholiaste aurait commis une construction grammaticale fautive que Fr. Chamoux a proposé de corriger de cette manière : « Tes ancêtres qui, pour une femme libyenne, allèrent à Irasa, dans la ville d'Antée : ils y briguèrent la main d'une vierge illustre aux beaux cheveux »[53]. Ainsi, Alcéis n'aurait jamais été considérée comme la fille d'Antée, et la mention du géant Antée n'aurait été insérée dans le récit de Pindare que pour rappeler l'épisode mythologique qui s'était déroulé dans la région d'Irasa. Toutefois, cette lecture différente du texte de Pindare, permettant d'éviter le dédoublement de la figure d'Antée, n'a pas été acceptée par l'ensemble des commentateurs modernes. Selon Cl. Calame, l'union de la fille du Libyen Antée avec Alexidémos symboliserait « l'intégration de la population indigène au premier groupe des colons grecs » et permettrait d'évoquer « les luttes des Grecs pour s'imposer face aux indigènes »[54].

Le second témoignage est la scène décrivant le combat entre Héraclès et Antée sur le cratère d'Euphronios, daté de la fin du VI^e s. av. J.-C. Ainsi, le mythe d'Antée était connu

[48] Pindare, *Isthm.*, IV, 52-54 (texte établi et traduit par A. Puech (4^e tirage), Paris, 2003).
[49] La *IX^e Pythique* de Pindare avait été écrite à l'occasion de la vingt-huitième Pythiade qui se déroula en 474 av. J.-C., cf. Chamoux, *Cyrène*, p. 169 ; Giannini, P., « Cirene nella poesia greca : tra mito e storia », dans B. Gentili (éd.), *Cirene : storia, mito, letteratura*, *Atti del Convegno della S.I.S.A.C. (Urbino, 3 luglio 1988)*, Urbino, 1990, p. 54.
[50] Cf. *supra*, p. 161-163.
[51] Cf. Chamoux, *Cyrène*, p. 172.
[52] Schol. Pind., *Pyth.*, IX, 185a (*FHG*, I, p. 80 ; Drachmann, II, p. 237-238) ; cf. Vitali, L., *Fonti per la storia della religione cyrenaica. Raccolte e commentate*, Padoue, 1932, n° 35, p. 11 (ci-après, *Fonti*) et Chamoux, *Cyrène*, p. 281-285.
[53] Pindare, *Pyth.*, IX, 105 sq. (traduction de Fr. Chamoux, *Cyrène*, p. 284). Cf. *supra*, p. 126-127.
[54] Calame, *Mythe et histoire*, p. 105.

depuis au moins le VII[e] s. av. J.-C. Mais ce que nous ignorons, c'est l'époque à laquelle le mythe fut localisé dans la région d'Irasa en Cyrénaïque orientale. Comme nous l'avons vu plus haut, le peintre Euphronios s'était appliqué à représenter Antée sous les traits d'un Libyen. Un Libyen qui d'ailleurs présentait de fortes similitudes avec les représentations de Libyens apparaissant sur les parois des monuments égyptiens. Il serait alors de rigueur de se demander si le mythe d'Antée comportait une origine égyptienne.

La légende d'Antée, telle que nous la rapporte Pindare dans la *IV[e] Isthmique*, présente des similitudes, selon P. Barguet, avec une légende inscrite sur douze sarcophages égyptiens, datés en majorité du Moyen-Empire[55]. Il est question d'une montagne de Bakhou sur laquelle reposait le ciel. Au sommet de celle-ci se trouvait un serpent nommé « celui qui est sur sa montagne, celui qui est dans sa flamme », et immédiatement à l'est se situait le sanctuaire du dieu crocodile Sobek. Alors que la barque solaire, qui transportait Rê et le protecteur du Soleil, le dieu Seth, atteignait les abords de la montagne de Bakhou, elle fut immobilisée par le serpent qui la gardait. Seth se pencha vers le serpent et lui dit : « Je suis celui dont le pouvoir magique est grand ; cela m'a été donné contre toi […] (tandis que) ta force (à toi) appartient à ta montagne. Vois : je m'en vais, ta force étant en mon pouvoir, car je suis celui qui soulève la force ; je suis venu pour m'en prendre aux esprits de la terre, afin que Rê soit satisfait de moi »[56]. La montagne de Bakhou marquait l'occident de l'Égypte et correspondait à la porte de sortie du soleil qui se couchait derrière elle. À partir de la XVIII[e] dynastie, cette montagne est appelée par le *Livre des Morts* « la très haute montagne double » comme si on la concevait dorénavant « comme un massif dont les deux extrémités, Occident et Orient, constituaient respectivement les portes d'entrée et de sortie du soleil »[57].

Dans la légende d'Antée se déroulant en Cyrénaïque, il existait également deux extrémités géographiques, la région d'Irasa à l'est et celle d'Euhespérides à l'ouest, reliées par le héros Héraclès lors de sa quête des pommes d'or du jardin des Hespérides. Par ailleurs, le serpent du mythe égyptien peut être mis en parallèle avec le géant Antée mais aussi avec le dragon Ladon qui gardait précieusement les pommes d'or des Hespérides[58]. Tous les trois semblaient tirer leur pouvoir de la terre, du monde souterrain. Par opposition à ces êtres chthoniens se trouvaient Seth et Héraclès, dont la fonction était d'écarter les dangers. En tant que dieu « qui soulève la force », Seth présentait des caractéristiques communes avec le héros Héraclès qui souleva de terre le géant Antée afin d'affaiblir ses forces pour mieux le vaincre.

Ainsi, dans ces deux mythes, Héraclès et Seth incarnaient les héros qui étaient parvenus à éradiquer les menaces qui pointaient à l'horizon. En cela ils avaient permis de repousser au loin les frontières considérées jusque là comme infranchissables car gardées par de terribles êtres issus du monde souterrain[59]. De plus, le nom d'Antée présente des ressemblances avec celui d'une divinité nommée '*ntwy*, soit Antiwey[60] ou plutôt Antiouy[61], qui régnait sur la ville d'Antaeopolis, capitale du district oriental du X[e] nome de Haute-Égypte, située sur la rive droite du Nil. Ce dieu recouvrait le double aspect de Seth assimilé à Horus, car Antiouy était

[55] Barguet, P., « Parallèle égyptien à la légende d'Antée », *Revue de l'histoire des religions*, 165-1, 1964, p. 1.
[56] *Ibid.*, p. 2.
[57] *Ibid.*, p. 4.
[58] *Ibid.*, p. 6.
[59] *Ibid.*, p. 7.
[60] Camps, G., « A232. Antée », *Enc. Berb.*, V, 1988, p. 708.
[61] Barguet, P., *op. cit.*, p. 8.

« celui qui réconcilie les deux dieux »[62] selon le titre sacerdotal qu'on lui attribua à la basse époque. Cet aspect du dieu Seth correspondait au rôle d'assistant de Rê dans la barque solaire, car, comme le souligne P. Barguet, il y apparaissait parfois sous la forme d'Horus avec un corps et une tête de faucon[63]. À partir de la XVIII[e] dynastie, le mythe égyptien des Âmes de l'Occident s'était déplacé vers l'est ; la montagne de Bakhou supportait dorénavant le ciel à l'extrême sud du XVIII[e] nome de Haute-Égypte, à l'emplacement de la falaise orientale derrière laquelle le soleil se levait, et Seth était redevenu un ennemi d'Horus[64]. Le dieu Antiouy incarnait alors la dualité du caractère de Seth, parfois assimilé à Horus, parfois en contradiction avec le dieu faucon. Il est possible que ce soit ce deuxième aspect du dieu d'Antaeopolis qui conduisit les Grecs à donner au géant, adversaire d'Héraclès, le nom d'Antée, car ce nom, qui nous semblait n'avoir jusque là qu'une ressemblance phonétique avec le nom d'Antiouy, signifiait en grec « celui qui est placé en face, le partenaire »[65].

Mais si le mythe d'Antée possédait quelques ressemblances avec la légende égyptienne, nous demeurons dans l'incapacité de savoir à quelle époque précise il fut développé en Cyrénaïque. Aussi est-ce sans doute à la lumière du mythe des Hespérides que nous pourrons apprécier l'origine de cette localisation.

Deux des travaux d'Héraclès, la conquête des fruits des Hespérides et le combat contre le géant Antée, avaient depuis une époque ancienne une appartenance africaine. Le jardin des Hespérides était situé dans l'extrême occident, loin de la future colonie grecque de Libye. Le mythe reçut enfin pour cadre la Cyrénaïque lorsque les Grecs s'y implantèrent[66]. Cette délocalisation du mythe entraîna sans doute des altérations de la légende dans laquelle Atlas, le père des Hespérides, ne jouait plus qu'un rôle secondaire[67]. Un tétradrachme en argent de Cyrène des environs de 500 av. J.-C. (fig. 49) illustre bien l'absence d'Atlas ainsi que l'atmosphère de non-violence en ne faisant figurer qu'Héraclès et une Hespéride se tenant de part et d'autre de l'arbre aux pommes d'or[68]. L'utilisation des monnaies pour figurer ce mythe était certainement le moyen de propagande le plus efficace à sa diffusion sur le sol libyen.

[62] Cf. Chassinat, E., « Sur quelques textes provenant de Gaou el-Kébir (Antaeopolis) », *BIFAO*, I, 1901, p. 104 ; Daressy, G., « Un sarcophage de Gaou », *ASAE*, IV, 1903, p. 120-1.
[63] Barguet, P., *op. cit.*, p. 8.
[64] Cf. Vandier, J., *Le Papyrus Jumilhac*, Paris, 1961, p. 48-49.
[65] Chamoux, *Cyrène*, p. 282.
[66] Chamoux, *Cyrène*, p. 280.
[67] Dans la version du mythe donnée par Phérécyde (*FGrHist*, 3 F 16-17) la présence d'Atlas était un élément indispensable.
[68] *BMC Cyrenaica*, p. XXXIV, pl. 2, 19.



Fig. 49 : Tétradrachme de Cyrène. v. 500 av. J.-C.
(*BMC Cyrenaica*, p. XXXIV, pl. II, 19).

La légende ainsi modifiée fut adoptée par les peintres des vases attiques, tandis qu'au Péloponnèse on préférait l'ancienne version[69]. Sur ces vases se dégage une impression de non-violence, voire de sérénité qui traduit la volonté des Cyrénéens de faire du jardin des Hespérides un jardin délicieux, sorte d'anti-chambre du royaume des dieux[70]. Les Grecs de Libye décidèrent dès l'époque archaïque de localiser précisément le mythe à l'extrémité occidentale de la Libye colonisée, soit sur le site de la future Euhespérides qui vit le jour vers 600 av. J.-C.[71]. Ainsi le mythe était devenu réalité, et cette lointaine colonie, la plus occidentale des colonies cyrénéennes, était devenue accessible et accueillante aux futurs colons. Le pseudo-Scylax[72] décrivait ce jardin comme un verger riche en arbres fruitiers qui se trouvait près d'un fleuve Ἐκκειός, terme dont la forme corrompue est à corriger en ἐγχέλειος, soit le fleuve « des anguilles »[73]. Selon Athénée, citant Ptolémée VII, dans ce fleuve vivait de très belles anguilles. Ce fleuve, mieux connu sous le nom de *Lethon*, était mentionné par de nombreux auteurs avec quelques variantes, en relation avec le jardin des Hespérides et la cité homonyme[74], comme étant situé non loin de la presqu'île où se trouve Bérénike selon Strabon[75], à l'est de Bérénike selon Ptolémée[76] et sans doute Pline l'Ancien[77], et peut-être à l'ouest cette fois de Bérénike d'après la *Table de Peutinger*[78]. On a proposé de localiser ce fleuve à 7 km environ à l'est de Benghazi et à 1 km au nord de la route de Benina,

[69] Chamoux, *Cyrène*, p. 280-1.
[70] Ces vases, réalisés dans des ateliers attiques, ont été importés en grand nombre en Cyrénaïque. Cf. Diez de Velasco, F., « Marge, axe et centre : iconographie d'Héraclès, Atlas et l'arbre des Hespérides », dans V. Pirenne-Delforge et E. Suarez de la Torre (éd.), *Héros et héroïnes dans les mythes et les cultes grecs, Actes du Colloque organisé à l'Université de Valladolid (26-29 mai 1999)*, *Kernos*, suppl. 10, Liège, 2000, p. 199-203.
[71] Cf. *supra*, p. 102.
[72] Pseudo- Scylax, *Périple*, 108 (*GGM*, I, p. 84).
[73] Commentaire de J. Desanges dans Pline l'Ancien, *H. N.*, V, 1-46, 1ère partie (l'Afrique du Nord), texte établi, traduit et commenté par J. Desanges, Paris, 1980, p. 359.
[74] Voir aussi : Lucain, *Pharsale*, IX, 355 ; Pomponius Méla, *Chor.*, I, 40 (*Hesperia*) ; Solin, XXVII, 54.
[75] Strabon, XVII, 3, 20 (*Lathon*).
[76] Ptolémée, IV, 4, 3 et IV, 4, 5 (éd. C. Müller, p. 666 et 669) : *Lathon* ; voir aussi IV, 4, 6 (éd. C. Müller, p. 669) : mention du jardin des Hespérides et des dunes d'Héraclès (Ras Carcura). Cf. *supra*, p. 51.
[77] Pline l'Ancien, *H. N.*, V, 5, 31 (traduction de J. Desanges) : « Bérénice est à l'extrémité de la corne de la Syrte ; jadis elle fut appelée du nom des Hespérides dont nous avons parlé plus haut, car les fables de la Grèce sont vagabondes ; presque tout de suite avant la ville, il y a le fleuve Léthon, un bois sacré où l'on raconte que sont les jardins ».
[78] *Table de Peutinger*, segm. VIII, 4 (fleuve anonyme).

à Bu Shatin[79]. Quant à la localisation du jardin des Hespérides, on s'accorde à la reconnaître dans la plus profonde dépression dénommée el-Tara, située dans le voisinage du village d'Al-Kuwayfiya (ou Coefia) à environ 10 km à l'est de Benghazi en direction de Tocra[80].

Il est intéressant de remarquer que les deux légendes, celle d'Antée et celle des Hespérides, ont été placées à chaque extrémité de la Libye grecque. Ainsi, la légende des Hespérides donna naissance à la plus occidentale des colonies cyrénéennes, Euhespérides, tandis que la localité d'Irasa où régnait le terrible géant Antée vaincu par Héraclès, resta l'apanage de la tribu libyenne des Giligames. Comme nous l'avons vu au chapitre 1, le territoire compris entre Darnis et le Grand Katabathmos, bien qu'occupé par les tribus libyennes, dépendait des Cyrénéens depuis au moins la promulgation du *diagramma* de Ptolémée I[er][81]. Faudrait-il alors déduire de la localisation précoce du mythe d'Antée à Irasa, mettant en scène le géant barbare Antée contre le héros grec civilisé Héraclès, une volonté des Cyrénéens de s'approprier ce territoire dès l'époque archaïque ? Il est assuré que non, car si telle avait été la volonté des Cyrénéens, il semble qu'à l'issue victorieuse de la bataille d'Irasa aux environs de 570 av. J.-C., les Grecs s'en seraient emparés. Nous proposons alors une autre explication, la même que celle que nous avons donnée pour les Anténorides et Ménélas. Il s'agissait tout d'abord pour les Grecs de prendre possession de leur territoire dès l'époque archaïque. Le recours aux légendes avait pour objectif l'élaboration d'un passé mythique glorieux de la nouvelle colonie. Et le choix de localiser en Libye les mythes d'Antée et des Hespérides à une époque antérieure à l'arrivée des Théréens avait pour but de rassurer les futurs colons en créant un précédent territorial. Ainsi, Héraclès avait ouvert la voie de la colonisation aux Grecs en pacifiant la région d'Irasa où régnait jadis le terrible géant Antée, et le héros avait contribué à faire du site de la future colonie d'Euhespérides, pourtant encerclé par les tribus libyennes, un jardin merveilleux propice à l'implantation des Grecs.

Aussi ces mythes, qui furent délibérément mis en relation avec la géographie de l'implantation, eurent-ils tendance à devenir des événements historiques réels afin de créer le lien initial entre la future communauté politique et son territoire. Il faut repenser ces légendes comme un moyen de justification de l'entreprise coloniale des Cyrénéens en Libye, mais aussi comme un outil de pacification de la contrée, dorénavant non plus perçue comme une région effrayante, mais accessible. Et ces mythes participaient également à la volonté des colons grecs de se construire un passé mythique glorieux, car posséder des origines illustres était nécessaire et essentiel à l'implantation durable d'une colonie.

1.1.2. Les figures légendaires à forte connotation régionale

1.1.2.1. La déesse Libye

La déesse Libye, originaire de Libye[82] comme son nom l'indique, avait donné son nom au territoire occupé par les Grecs. Elle était la fille du roi d'Égypte Épaphos, lui-même fils de Zeus et d'Io. Elle était l'épouse de Poséidon, la mère de Bélos et l'ancêtre des Danaïdes[83]. Nonnos de Panapolis reprit cette généalogie en ajoutant que Bélos (Baal) devait être confondu

[79] Commentaire de J. Desanges, dans Pline l'Ancien, *H. N.*, V, 1-46, p. 359.
[80] *Ibid.*, p. 360.
[81] Cf. *supra*, p. 89.
[82] Hérodote, IV, 45.
[83] Zagdoun, M.-A., *s. v.* « Libye », *LIMC*, VI, 1, 1992, p. 284 (ci-après « Libye »).

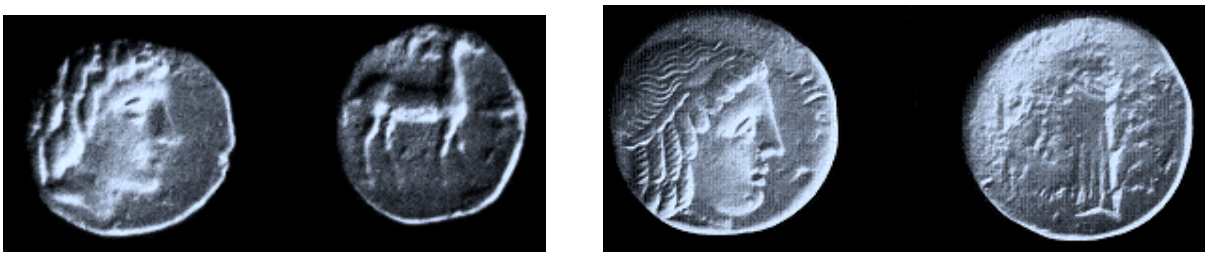
avec le Zeus libyen, soit l'Ammon de Siwa[84]. Si dans les autres généalogies mythologiques, Libye est toujours la fille d'Épaphos et l'épouse de Poséidon, les noms de sa mère ainsi que de ses enfants varient sensiblement d'un auteur à l'autre[85]. Elle fut considérée très tôt comme une simple personnification de la Libye[86], et en tant que maîtresse de ce territoire, c'est elle qui accueillit la première Apollon et la Nymphe Cyrène : « Voici que l'auguste Libye, aux vastes prairies, va recevoir de ta main, avec joie, la glorieuse fiancée dans son palais d'or, et lui donner aussitôt un légitime domaine, où ne manquent ni les fruits de toute espèce, ni les bêtes fauves »[87].

La déesse possède une iconographie assez pauvre en Libye et son culte resta très discret à l'époque classique et hellénistique.

La plus ancienne représentation de cette divinité correspond à un groupe en bronze réalisé par Amphion de Cnossos sous le règne d'Arcésilas IV, dont nous connaissons l'existence grâce à Pausanias[88]. Elle y apparaissait debout sur un quadrige conduit par Cyrène, couronnant le roi Battos, fondateur de la dynastie des Battiades. Ce monument, qui se dressait à l'origine sur l'esplanade du temple d'Apollon à Delphes, avait dû être réalisé en l'honneur de la victoire d'Arcésilas IV à la course de chars en 462 av. J.-C.[89].

Il semble que ce soit Libye qu'il faille reconnaître sur les bronzes émis à la fin de la troisième période du monnayage, dans la dernière décennie du IV^e^ s. av. J.-C., comme le proposait E. S. G. Robinson[90]. La déesse apparaît représentée au droit, de profil, avec les cheveux courts, coiffés en de grosses mèches torsadées, de manière plutôt irrégulière, tombant sur le front et sur le côté de la tête, tandis que le revers accueille une gazelle debout (fig. 50 a). Le même type avec Libye au droit et la gazelle au revers continue de circuler dans le monnayage en bronze du début de la quatrième période (époque de Magas, vers 300 av. J.-C.), mais avec un module différent[91]. La déesse, toujours représentée sous son profil droit, possède une coiffure un peu mieux définie dont l'aspect devait rester le sien : la coiffure, plus régulière, est toujours faite de mèches torsadées tombant sur le front et sur l'arrière de la tête, lui laissant cette fois le visage bien dégagé ; elle porte dorénavant un diadème lui enserrant le haut du crâne, dont les cheveux bien peignés, formant de légères vagues, constituent une sorte de calotte. Elle est encore figurée de cette même manière un peu plus tard, entre environ 300 et 277 av. J.-C. (époque de Magas), au droit des bronzes, tandis que le revers accueille le silphion (fig. 50 b)[92].

[84] Nonnos, *Dionysiaca*, III, 284-294.
[85] Zagdoun, « Libye », p. 284.
[86] Eschyle, *Suppl.*, 314-323 ; Pindare, *Pyth.*, IV, 14 ; schol. Pind., *Pyth.*, IV, 24-25 (Drachmann, II, p. 100).
[87] Pindare, *Pyth.*, IX, 55-58 (traduction d'A. Puech).
[88] Pausanias, X, 15, 6. Cf. Catani, E., « Per un'iconografia di Libya in età romana », *QAL*, 12, 1987, p. 386 (ci-après « Per un'iconografia di Libya ») ; Zagdoun, « Libye », p. 285, n° 1.
[89] Chamoux, *Cyrène*, p. 199-201.
[90] *BMC Cyrenaica*, n^os^ 208-209, pl. XIX, 21-22 ; Laronde, *Libykai Historiai*, p. 359, fig. 122.
[91] *Ibid.*, n° 287, pl. XXV, 28.
[92] *Ibid.*, n^os^ 290-291, pl.XXV, 20-21.



a b

Fig. 50 a, b : Petits bronzes, Cyrène.
a. *au droit*, tête de Libye ; *au revers*, gazelle ;
b. *au droit*, tête de Libye ; *au revers*, silphion
(Laronde, *Libykai Historiai*, p. 359, fig. 122 et p. 367, fig. 131).

C'est à cette même époque, vers 275 av. J.-C., que fut érigée une grande base située en avant du portique nord de l'agora de Cyrène, comprenant les socles inscrits de quelques statues qui s'y trouvaient à l'origine (voir Annexes, pl. XXIII a). L'un des blocs désignait l'emplacement des effigies de Cyrène et d'Apollon, et un autre, ceux d'un souverain (puis d'un empereur) et de Libye[93]. Ainsi, à partir du milieu du règne de Magas, la déesse était associée aux représentations officielles. Et cela devait continuer vers 260 av. J.-C. où toute une série de monnaies en bronze porte l'effigie de Libye au revers associé à celle de Ptolémée Sôter au droit (fig. 51)[94].

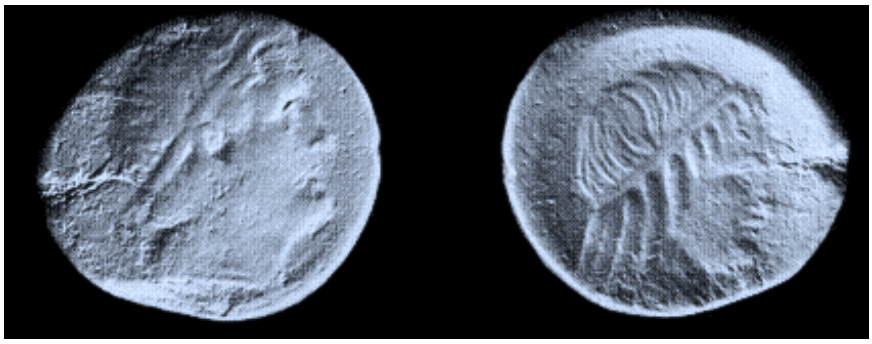


Fig. 51 : Moyen bronze, Cyrène.
Au droit, Ptolémée I[er] Sôter (ou Magas ?) ;
Au revers, Libye
(Laronde, *Libykai Historiai*, p. 368, fig. 132).

[93] *SECir*, 155. Cf. Laronde, *Libykai Historiai*, p. 366-367 ; Catani, « Per un'iconografia di Libya », p. 387 ; Callot, J.-J., *Recherches sur les cultes en Cyrénaïque durant le Haut-Empire romain*, *Études d'Archéologie Classique* X, Paris, 1999, p. 84, n° 27 (ci-après *Recherches*) ; Zagdoun, « Libye », p. 285, n° 2.
[94] *BMC Cyrenaica*, n[os] 30-33, pl. XXX, 12-15 ; Laronde, *Libykai Historiai*, p. 368, fig. 132.



Fig. 52 : Détail de la tête de la statue d'Isis-Libye-Déméter vue de profil.
I^er^ s. av. J.-C. Musée de Cyrène (Cliché de l'auteur).

Dans une inscription de la fin du III^e^ s. av. J.-C. provenant du sanctuaire oraculaire de Siwa, Libye était mentionnée aux côtés de Poséidon et de la triade ammonienne formée par Ammon, Parammon (Hermès) et Héra[95].

La déesse continua d'être représentée de la même manière que sur le monnayage cyrénéen à la fin de l'hellénisme, comme le montre une statue de marbre blanc (H. 1, 07 m) conservée au musée de Cyrène. Cette sculpture, découverte dans le sanctuaire des divinités alexandrines de l'acropole de Cyrène, représente l'association de trois divinités : Isis-Libye-Déméter. Nous l'étudierons plus en détail dans la partie consacrée à Isis[96]. Mais pour ce qui est de l'identification à Libye, le profil de la tête de la sculpture ne fait aucun doute : il est identique aux représentations monétaires (fig. 52).

C'est peut-être encore Libye qu'il faut reconnaître dans la petite tête féminine accompagnant celle d'Ammon sur les doubles hermès supportant un bélier d'époque hellénistique[97]. Outre la coiffure, caractéristique de la déesse, c'est une autre représentation d'un double hermès en marbre conservé au musée de Berlin qui nous fait pencher en faveur de cette identification[98]. De tradition hellénistique, ce double hermès associait une tête féminine, dont la coiffure est semblable à celle des effigies féminines des doubles hermès de la *chôra* de Cyrène, à une tête de dieu marin. Ce dernier aurait pu figurer Poséidon, l'époux de Libye, mentionné à ses côtés dans la dédicace de l'*Ammonion*.

À la lumière de ces documents, Libye semble avoir été une divinité peu populaire à l'époque de la monarchie des Battiades. Puis, sous l'influence du roi Magas, ses représentations prirent un certain essor, en particulier dans les séries monétaires de la fin de la troisième période et du début de la quatrième. Mais sa fonction en tant que personnification

[95] Cette inscription sera étudiée plus en détail dans la partie consacrée à Ammon et aux divinités *perinaoi* : cf. *infra*, p. 401-402.
[96] Cf. *infra*, p. 451-452, fig. 131.
[97] Cf. *infra*, p. 409-410, fig. 123.
[98] Catani, « Per un'iconografia di Libya », p. 400, n. 121. Cf. Zagdoun, « Libye », p. 285, n° 8.

géographique ne devait pas lui permettre d'égaler les autres divinités adorées à Cyrène et en Libye. Ses représentations, dont le caractère officiel est indéniable, se trouvaient fortement associées à l'image politique et religieuse de Cyrène. La déesse, étroitement attachée à l'histoire et aux traditions cyrénéennes, participait au caractère identitaire de la grande métropole africaine, et la place que les Cyrénéens lui avaient réservée aux côtés d'Ammon dans le sanctuaire de Siwa ne devait que souligner davantage sa fonction de divinité nationale.

1.1.2.2. La Nymphe Cyrène et Aristée

La légende de Cyrène (Κυρήνη, Kyréné) est attestée dans les textes à partir d'Hésiode[99]. Pindare, dans sa *IX^e^ Pythique*, s'inspirant de l'Ehée hésiodique, a fait une place considérable au mythe de la Nymphe Cyrène[100]. Pindare a adapté le mythe de la Nymphe thessalienne Koronis à son propos cyrénéen. Lorsque la Nymphe s'appelle Cyrène, elle n'est plus vraiment thessalienne, sauf peut-être dans l'imaginaire de Pindare. Ainsi, dans cette première version hésiodico-pindarique, Cyrène est dépeinte comme une héroïne thessalienne, fille du roi des Lapithes Hypseus, qui gardait les troupeaux de son père sur les pentes du mont Pélion lorsqu'elle aperçut un lion qu'elle n'hésita pas à étrangler de ses mains nues. Ayant été le témoin de cet exploit, Apollon s'éprit immédiatement de cette chasseresse remarquable et partit consulter le centaure Chiron afin de recevoir ses conseils. Ce dernier lui prédit qu'il enlèverait la Nymphe le jour même pour l'emmener en Libye et la placerait « à la tête d'une cité » ; et, de leur union naîtra un fils « appelé Agreus et Nomios par les uns, Aristée par les autres ». C'est à cette première version que fit référence Hérodote quand il relatait les paroles prononcées par l'oracle de Delphes à l'adresse de Battos et de ses compagnons[101].

Au début de l'époque hellénistique (ou peut-être avant)[102], cette première version connut une élaboration nouvelle sous l'influence de Callimaque et des mythographes hellénistiques. Dans la deuxième version, le combat entre Cyrène et le lion est situé en Libye[103]. Callimaque va encore plus loin en le localisant sur la Myrtousa et précise que c'est du haut de cette colline qu'Apollon et Cyrène assistèrent à la danse des colons grecs en compagnie des blondes libyennes lors de la fête des *Carneia*[104]. Akésandros, scholiaste d'Apollonios de Rhodes[105], fait de Cyrène la fondatrice de la cité homonyme. En effet, dans cette variante, Eurypylos, roi de la Libye, avait promis la royauté à quiconque débarrasserait le pays du lion redoutable qui le ravageait. Finalement, cette deuxième version fut enrichie plus tard par les mythographes d'époque impériale[106].

La plus ancienne représentation que l'on puisse avec certitude attribuer à Cyrène figure dans le groupe statuaire en bronze du deuxième quart du V^e^ s. av. J.-C., évoqué par Pausanias et dont nous avons déjà parlé à propos de la présence de Libye couronnant le roi Battos, où Cyrène occupe la place d'aurige[107]. Hormis cette représentation officielle, on rendait un culte à la Nymphe depuis au moins la fin du V^e^ ou le début du IV^e^ s. av. J.-C. associée au Courète

[99] Hésiode, *Ehoiai*, frag. 215 Merkelbach/West (= schol. Pind., *Pyth.*, IX, 6 ; Drachmann, II, p. 221).
[100] Pindare, *Pyth.*, IX, 5-70.
[101] Hérodote, IV, 157.
[102] Zagdoun, M.-A., *s. v.* « Kyréné », *LIMC*, VI, 1, 1992, p. 167 (ci-après « Kyréné »).
[103] Cf. Apollonios de Rhodes, *Arg.*, II, 500-510.
[104] Callimaque, *Hymnes*, II, 90-93.
[105] Akésandros *apud.* Schol. Apoll. Rhod., *Arg.*, II, 498 (*FHG*, IV, p. 285 ; *FGrHist*, 469 F4 ; Wendel, p. 168 = *Libyca* 8 F3).
[106] Cf. *infra*, p. 506.
[107] Cf. *supra*, notes 88-89. Cf. Zagdoun, « Kyréné », p. 168, n° 1.

(les Courètes sont des divinités crétoises connues pour avoir veiller sur Zeus à sa naissance avec les Nymphes du mont Ida) sur un petit autel de l'« Agorà degli Dei », située à l'extrémité orientale du sanctuaire d'Apollon d'époque classique[108]. La mention de Cyrène, toujours aux côtés du Courète, mais également d'Aphrodite, figure sur un autre petit autel dans ce même lieu de dévotion privée, daté de la fin du IV^e^ s. av. J.-C.[109]. Peut-être était-elle encore présente avec Aphrodite sur un autre petit autel du même sanctuaire, réalisé entre le V^e^ et le III^e^ s. av. J.-C.[110]. La présence de la Nymphe dans le sanctuaire de la divinité principale était naturelle étant donné les liens qui l'unissaient à Apollon. Elle partageait d'ailleurs avec Apollon sa source.

Sa fontaine se situait immédiatement à l'ouest de celle d'Apollon, comme le prouve le *graffito* inscrit sur la paroi de l'entrée mentionnant Κύρη[111]. En effet, Callimaque indiquait que la fontaine d'Apollon s'appelait la source Κύρη[112]. Mais ce nom pouvait se rapporter aussi bien à la Nymphe qu'à la cité de Cyrène. Les doublets du type Κύρη / Κυρήνη sont attestés en Thrace (Λέβα / Λεβήνη) et en Carie (Σίδη / Σιδήνη), comme le souligne Fr. Chamoux. Ce dernier note d'ailleurs, à la suite de V. Bertoldi, que la forme des toponymes en –ήνη se développait en général à la suite de termes liés à « la faune, à la flore ou au sol »[113]. Et le nom libyen de l'asphodèle était κύρα, donc le nom de Κυράνα servant à désigner la ville de Cyrène (Κυρήνη) dans le dialecte dorien en usage pourrait être traduit comme « l'endroit où il y a des asphodèles en quantité »[114]. Ainsi, il semble que dans la réalité des faits, le nom de la ville de Cyrène soit venu en premier d'une plante de la flore locale fortement répandue dans la région de Cyrène, puis il n'aurait été associé au nom de la Nymphe Κυρήνη que progressivement. Cela expliquerait que son culte ait été relativement tardif.

La Nymphe semble avoir été représentée dans le *naiskos* en calcaire dédié par Lysanias, découvert à Benghazi et réalisé vers le IV^e^ s. av. J.-C. (fig. 53)[115]. Il s'agit du personnage féminin situé à l'extrémité droite du relief. Parmi les personnages présents, seule la figure d'Eurypylos (à gauche) a pu être identifiée avec certitude grâce à l'inscription conservée dans

[108] *SECir*, 227. Cf. Callot, *Recherches*, p. 82, n° 14, c. ; Dobias-Lalou, C., *Le dialecte des inscriptions grecques de Cyrène*, *Karthago*, XXV, Paris, 2000, p. 227 (ci-après *Dialecte*). L'« Agorà degli Dei » se trouvait à l'époque classique à l'extrémité orientale du sanctuaire d'Apollon qui fut recouverte en partie par le vestibule des thermes romains et par le *Strategeion*. Ce lieu de dévotion privée fut appelé « Agorà degli Dei » par les Italiens. Cf. Parisi Presicce, Cl., « Sanctuary of Apollo. Sacred area west of the Strategheion », *LibAnt*, n. s. 3, 1997, p. 234-235 ; id., dans *Cirene*, p. 125 ; id., « L'area dell' 'Agorà degli Dei' nel santuario di Apollo a Cirene. Resoconto sommario di un decennio di scavi (1995-2005) », dans E. Catani, A. Di Vita (éds.), *Incontro di studio "Archeologia italiana in Libia : esperienze a confronto" (Macerata-Fermo 28-30 mars 2003)*, Macerata, 2007, p. 195-210

[109] *SEG*, 9, 110. Cf. Callot, *Recherches*, p. 79, n° 1, a.

[110] *SECir*, 216. Cf. Callot, *Recherches*, p. 79, n° 1, g.

[111] Cf. Stucchi, S., *Architettura Cirenaica*, *MAL*, 9, Rome, 1975, p. 583, n. 3 (ci-après *Arch. Cir.*).

[112] Callimaque, *Hymne*s, II, 88.

[113] Chamoux, *Cyrène*, p. 126 ; Bertoldi, V., « Κυρήνη », *Mélanges Boisacq*, I, Bruxelles, 1937, p. 47-63. Cf. Dobias-Lalou, *Dialecte*, p. 256-258.

[114] Chamoux, *Cyrène*, p. 126 et n. 8.

[115] Cf. Paribeni, E., *Catalogo delle sculture di Cirene, Statue e rilievi di carattere religioso*, *MAL*, 5, Rome, 1959, p. 35-36, n. 50, pl. 49 (ci-après *Catalogo*) ; Stucchi, S., « Il Naiskos "di Lysanias" riconsiderato », *QAL*, 12, 1987, p. 191-220 (ci-après « Il Naiskos "di Lysanias" riconsiderato »). Sur la datation du bas-relief, cf. Callot, *Recherches*, p. 207. Ce personnage a été identifié comme étant la Nymphe Cyrène par G. Oliverio (*Documenti antichi dell'Africa Italiana*, I, *Cirenaica*, 2, *I Conti dei Demiurgi*, Bergame, 1933, p. 183-194), tandis que E. Ghislanzioni (*AfrIt*, I, n. 2-3, 1927, p. 101-115 et 249) voulait y voir une Artémis-Cyrène.

le haut du *naiskos* qui le mentionne[116]. Les autres personnages pourraient correspondre à des héros locaux, et nous serions alors en présence d'une scène issue du passé mythologique de la région. La figure féminine porte des bottines, un *chiton* court et une chlamyde qui recouvre l'épaule et le bras droits. La tête est légèrement penchée vers la gauche et la jambe droite est en retrait. Elle tient dans la main droite deux longs bâtons, ou peut-être plutôt deux lances disposées contre son flanc, et dans la main gauche une patère.



Fig. 53 : Fragment de relief conservé du *naiskos* de Lysanias
(Stucchi, S., « Il Naiskos "di Lysanias" riconsiderato », *QAL*, 12, 1987, pl. I, a).

La position de ce personnage terminant la scène à l'extrême droite, son attitude, la jambe gauche esquissant un mouvement de retrait vers l'arrière, le bras gauche collé le long du flanc et les deux objets longs (deux lances ?) tenus dans la main gauche, ressemblent fortement à la représentation d'Artémis Bendis figurée sur le bas-relief nouvellement mis au jour dans le petit temple de Cybèle du quartier oriental de Cyrène (fig. 54)[117]. Et bien qu'il existe des différences concernant la coiffure et le vêtement, les ressemblances sont tellement grandes qu'il nous paraît probable que l'iconographie de la Nymphe Cyrène ait emprunté quelques caractéristiques à celle d'Artémis Bendis. Bendis était une déesse thrace protectrice de la végétation, des animaux et de la nature toute entière. Son culte fut introduit en Attique vers la fin du V^e^ s. av. J.-C. et connut une grande popularité au cours des IV^e^ et III^e^ s. av. J.-C.[118]. Le culte de Bendis était perçu comme un culte purement thrace. Il fut assimilé à celui d'Artémis à l'époque hellénistique et notamment à l'époque impériale. Il est alors possible que cette déesse, considérée comme une « étrangère », ait influencé l'iconographie de la Nymphe Cyrène, car en effet, Cyrène par ses origines thessaliennes était également une « étrangère ». Ainsi, ce fut probablement par l'intermédiaire de l'Attique et des ateliers grecs

[116] *SEG*, 9, 769. Cf. Stucchi, « Il Naiskos "di Lysanias" riconsiderato », p. 192, fig. 1.
[117] Cf. Luni, M., Mei, O., « L'area sacra a Divinità della Fecondità nel Quartiere dell'Agorà », *Cirene "Atene d'Africa"* I, p. 59-60, 67-69 et fig. 13 ; Luni, M., « Un demi siècle de recherches archéologiques à Cyrène », *CRAI*, 2006, 4, p. 2194, fig. 14 (ci-après *CRAI*, 2006) ; id., *Cirene "Atene d'Africa"* II, p. 55, fig. 51 ; Purcaro, V., « Rilievo marmoreo di età ellenistica dal cosidetto tempio di Cibele a Cirene », *Cirene "Atene d'Africa"* II, p. 187-191 (ci-après « Rilievo marmoreo »).
[118] Goceva, Z., Popov, D., *s. v.* Bendis, *LIMC*, III, 1, 1986, p. 95.

qui développèrent, au cours du IV^e^ s. av. J.-C., le type iconographique de Bendis, que les Cyrénéens eurent connaissance de la représentation de la déesse thrace.



Fig. 54 : Détail du bas relief n° 12
(Luni, *CRAI*, 2006, p. 2194, fig. 14).

Les attributs les plus caractéristiques de l'iconographie de Bendis sont la lance (ou les deux lances) qu'elle tient dans la main gauche et la patère dans la main droite, ainsi que nous pouvons les voir dans le relief de Brauron réalisé vers 400-375 av. J.-C. (voir *infra*, fig. 84)[119]. Et ce sont d'ailleurs ces mêmes attributs que semble tenir la figure féminine du *naiskos* de Lysanias. La représentation des deux lances, tenues pointes vers le bas, ne fait guère de doute, bien que S. Ferri, suivi par S. Stucchi, pensait reconnaître une lance brisée en deux[120]. Quant à l'objet circulaire tenu dans la main droite, il semble devoir être identifié à une patère plutôt qu'au *chelidon* d'une lyre[121]. Ainsi l'identification de ces deux attributs empruntés à l'iconographie de Bendis prendrait tout son sens.

De plus, citons également les analogies qui existent entre la figure féminine du *naiskos* de Lysanias et une terre cuite provenant d'el-Gubba, datée du III^e^ s. av. J.-C. (voir *infra*, fig. 81 a)[122]. La figurine représente un type d'Artémis Bendis avec l'hermès ityphallique qui se trouvait à l'origine à sa gauche. Les ressemblances criantes entre nos deux figures apparaissent notamment dans la manière dont est représentée la chlamyde, retenue par une épingle circulaire sous la gorge, dévoilant l'épaule droite, et recouvrant complètement l'épaule et le bras gauches. En fait, il ne s'agit pas d'une chlamyde mais de la *zeira*, vêtement

[119] *Ibid.*
[120] Stucchi, « Il Naiskos "di Lysanias" riconsiderato », p. 207-208, fig. 18 et 19, et p. 217-218.
[121] *Ibid.*, p. 208-209, fig. 20 et 21.
[122] Pensabene, P., « Statuine fittili votive dalla χώρα cirenea », *QAL*, 12, 1987 (ci-après « Statuine fittili votive »), n° 37, p. 134-135.

typiquement thrace porté par Artémis Bendis dans les représentations iconographiques[123]. Nous reviendrons plus loin sur ce type de vêtement qui figure également sur de nombreuses figurines en terre cuite de Cyrénaïque[124]. Ainsi, les emprunts faits à l'iconographie de Bendis dans la représentation de la Nymphe Cyrène du *naiskos* de Lysanias pourrait s'expliquer par l'origine étrangère de ces deux divinités. Si Cyrène fut considérée dans un premier temps comme une divinité étrangère, son iconographie évolua à l'époque romaine. En effet, comme nous le verrons au chapitre six, l'iconographie romaine de Cyrène a été empruntée à celle d'Artémis[125]. Et cela n'est pas étonnant, étant donné la fonction que toutes deux incarnaient en Libye comme maîtresse des fauves et de la nature sauvage.

On a voulu reconnaître la Nymphe Cyrène sur quelques monnaies cyrénéennes présentant une figure féminine. E. S. G. Robinson à proposé de l'identifier avec la figure assise portant le *polos* ou un diadème, et tendant la main vers un pied de silphion sur les tétradrachmes en argent de la fin du VI^{e}/début du V^{e} s. av. J.-C. (première période)[126]. Il rapproche d'ailleurs ce type de la série de figurines en terre cuite à l'image d'une divinité accompagnée d'attributs régionaux comme la gazelle, le silphion et le bol[127]. Nous verrons plus tard que cette figure apparaissant sur les monnaies et dans les terres cuites est difficilement identifiable[128]. On trouve ce même personnage féminin dans les émissions monétaires de la première période. Mais cette fois seulement la tête est représentée avec un diadème ou un bandeau et un chignon bas comme sur l'une des monnaies où la figure est assise devant un pied de silphion[129]. Mais la confusion que semble opérer E. S. G. Robinson entre l'inscription KYPA ou KYPANA présente sur quelques monnaies de ce type et le nom de la Nymphe n'est pas justifiée, car comme nous l'avons vu, il s'agit du nom de la ville de Cyrène[130].

Par ailleurs, une tête féminine similaire, mais arborant une coiffure totalement différente apparaît dans le monnayage en or de Cyrène au début de la troisième période (435-375) et dans le monnayage en argent de Barcé à la troisième période (435-308), et reparaît à Cyrène en 375-308 : ses cheveux sont réunis en trois masses, l'une formant un chignon bas à l'arrière de la tête, une autre à la hauteur de l'oreille, et la dernière au-dessus du front en avant du bandeau[131]. D'autres monnaies assez semblables à ce type, mais non identiques, dont la provenance est inconnue, portent l'inscription ΛΗΘΩΝ[132]. E. S. G. Robinson en conclut qu'il devait s'agir d'une Nymphe associée à une autre fontaine arrosée par la rivière Lethon. Il ajoute que la tête féminine représentée sur les monnaies de Barcé, dont les cheveux sont clairement disposés en trois masses, devait correspondre à la Nymphe éponyme de cette cité[133]. Cette interprétation est difficilement recevable dans la mesure où nous ne possédons aucune preuve pour venir l'étayer. Ce type de représentations féminines, qui ne comporte

[123] Zlatozara Goceva et Dimiter Popov, *op. cit.*, p. 97. S. Stucchi (« Il Naiskos "di Lysanias" riconsiderato », p. 207) avait d'ailleurs souligné que la chlamyde porté par le personnage féminin ne semblait pas être de type grec.
[124] Cf. *infra*, p. 333-335.
[125] Cf. *infra*, p. 506.
[126] *BMC Cyrenaica*, pl. II, n^{os} 20-21 et pl. III, n^{os} 1-2. Cf. *infra*, p. 337, figs. 85-86.
[127] *BMC Cyrenaica*, p. ccxlvi.
[128] Cf. *infra*, p. 325-339 et p. 358-363.
[129] Voir les analogies entre ces deux figures dans *BMC Cyrenaica*, pl. III, n° 2 et pl. IV, 19-21, VI, n^{os} 3-6.
[130] *Contra BMC Cyrenaica*, p. ccxlv et p. xxxvii-xxxviii, n°46a, 46b et p. 11-12, n^{os} 46-47.
[131] *BMC Cyrenaica*, pl. VII, 24-29 et pl. XV, n° 6 (Cyrène) ; pl. XXXVII, n^{os} 10-11 (Barcé).
[132] *Ibid.*, p. 112, n^{os} 8-9, pl. XXXVIII, n^{os} 15-16.
[133] *Ibid.*, p. ccxlviii.

aucun attribut pouvant le relier à une quelconque divinité, demeure difficilement identifiable en raison de l'absence de parallèle dans la sculpture cyrénéenne. Cependant, Fr. Chamoux[134] évoque l'existence de deux têtes féminines en argent doré travaillées au repoussé, découvertes dans l'*Artémision* de Cyrène, qui ressemblent aux types féminins des séries monétaires. Datées des premières décennies du V^e^ s. av. J.-C.[135], elles représentent la tête d'un personnage féminin portant les cheveux maintenus par un bandeau et répartis en deux grosses masses en avant de l'oreille et sur la nuque (fig. 55).



Fig. 55 : Figure féminine en argent doré, *Artémision*, sanctuaire d'Apollon, Cyrène (Pernier, « L'Artemision di Cirene », p. 190, fig. 15a).

L'identification de cette figure féminine se rapporterait donc au culte d'Artémis. Aussi pourrions-nous risquer l'hypothèse de l'appartenance de ce type de représentation dans les séries monétaires de la troisième période à Artémis. En revanche, pour les autres effigies féminines figurant sur les monnaies à la même période, comme pour celles des périodes précédentes représentant une femme assise devant un pied de silphion et le profil d'une tête féminine portant le chignon bas, il nous est difficile de dire à quelle divinité elles auraient pu se rapporter. Notons seulement que toutes ces représentations féminines disparaissent des séries monétaires au début de la quatrième période (308-277) et donc au début du règne de Magas, tandis qu'apparaît un nouveau type féminin représentant la déesse Libye.

Puis, nous possédons une dédicace de la fin du IV^e^ s. ou du début du III^e^ s. av. J.-C. à Cyrène d'une statue non identifiée[136]. Finalement, en 275 av. J.-C., on retrouve la Nymphe Cyrène mentionnée sur l'un des blocs de la base monumentale située en avant du portique nord de l'agora en compagnie d'Apollon, tandis que l'autre bloc, comme nous l'avons vu précédemment, accueillait les effigies de Libye et d'un souverain[137].

La Nymphe ne possédait pas de temple reconnu à Cyrène[138]. Le culte qu'on lui rendait dans le sanctuaire d'Apollon l'associait toujours à d'autres divinités comme le Courète ou

[134] Chamoux, *Cyrène*, p. 312. Cf. Pernier, L., « L'Artemision di Cirene », *AfrIt*, IV, n. 1-2, 1931, p. 190, fig. 15a (ci-après « L'Artemision di Cirene »).
[135] Pernier, « L'Artemision di Cirene », p. 191.
[136] La date indiquée dans *SEG*, 9, 109 (II^e^ s. av. J.-C.) est erronée. J.-J. Callot (*Recherches*, p. 82, n° 17a) et M.-A. Zagdoun (« Kyréné », p. 168, n° 3) l'ont reprise sans la modifier.
[137] Cf. *supra*, note 93. Cf. Zagdoun, « Kyréné », p. 168, n° 2.
[138] Sur l'hypothèse d'identification du temple C du quartier de la rue de la vallée avec celui de Cyrène, cf. *infra*, p. 507.

Aphrodite, et ses représentations iconographiques, outre sa présence vraisemblable sur le *naiskos* de Lysanias, se sont développées tardivement. En effet, les sculptures figurant le combat entre la Nymphe et le lion ne semblent guère antérieures au II^e^ siècle ap. J.-C.[139]. Nous possédons cependant une figurine en terre cuite, réalisée entre la fin du VII^e^ et le IV^e^ s. av. J.-C., provenant de l'aire sacrée du sanctuaire extra-urbain de Déméter et Koré à Cyrène, qui figure le combat entre Cyrène et le lion[140]. Cette terre cuite, échappant souvent aux études consacrées à la Nymphe, représente Cyrène, dont la tête est manquante, étranglant le lion, debout sur ses pattes arrière, de son bras gauche.

Aristée, le fils d'Apollon et de la Nymphe Cyrène était né en Libye selon la tradition hésiodico-pindarique. Le plus ancien récit détaillé se trouve dans la *IX^e^ Pythique* de Pindare[141]. Selon Pindare, Chiron apprit à Apollon qu'Aristée allait être confié par Hermès aux Heures et à Gè , que ces dernières le nourriront de nectar et d'ambroisie, faisant de lui un immortel, mais également un Zeus et un Apollon. Ainsi, il devait emprunter les caractères de Zeus et d'Apollon pour devenir un bienfaiteur, un protecteur des troupeaux « appelé Agreus et Nomios par les uns, Aristée par les autres ». *Agreus* et *Nomios* signifiaient respectivement « Chasseur » et « Pastoral ». Mais c'est le nom d'Aristée qui lui restera. Pindare apporte le premier témoignage de l'épithète de *Nomios* qui, à l'origine, était l'un des noms attribués à Aristée, et qui devint, dans l'*Hymne II* de Callimaque, une des épiclèses traditionnelles d'Apollon.

Cette épiclèse d'Apollon est mise en rapport, dans les inscriptions cyrénéennes, avec les gardiens des lois, les nomophylaques (νομοφύλακες)[142]. Apollon y est alors considéré comme un Apollon « législateur », l'épiclèse pouvant être mise en relation avec le sens que possède νόμος dans νομοφύλακες. Toutefois, c'est le sens pastoral attribué au terme de Νόμιος, en rapport avec νομή et νομεύς, qui est le mieux connu[143]. L'épiclèse ainsi revêtue par Apollon dans l'*Hymne II* de Callimaque en fait un pâtre et un protecteur des troupeaux. Peut-être doit-on y voir une allusion à l'élevage des bovins et des autres animaux de pacage qui était pratiqué sur les domaines sacrés possédés par le dieu et administrés par le collège des démiurges[144].

L'attribution de cette épiclèse à Apollon semble s'être faite naturellement par la fonction pastorale qu'il remplissait en tant qu'Apollon Carnéios. Comme le souligne Cl. Meillier, Apollon devait déjà posséder cette fonction avant que Pindare ne réalise son ode, car lui-même nous fait savoir qu'Aristée emprunta ses fonctions de Zeus et d'Apollon[145]. Il semble difficile de croire qu'Aristée ait pu à un moment donné détrôner la prééminence d'Apollon, la divinité tutélaire de Cyrène, dans ce domaine.

---

[139] Cf. *infra*, p. 506 sq.

[140] White, D., « Excavations in the Sanctuary of Demeter and Persephone at Cyrene. Fifth Preliminary Report », *LibAnt*, 13-14, 1976-1977, p. 302-303, pl. LXXXVI, f.

[141] Pindare, *Pyth.*, IX, 59-65.

[142] *SEG*, 9, 132 (I^er^ s. ap. J.-C.) ; *SEG*, 20, 736 (environs de n. è.).

[143] Dobias-Lalou, *Dialecte*, p. 217. Sur le double fonctionnement sémantique de νόμιος, cf. Perpillou, J. L*., Les substantifs grecs en –εύς*, Paris, Klincksieck, 1973, p. 346-352.

[144] Chamoux, Fr., « L'hymne II de Callimaque et le culte d'Apollon à Cyrène », dans *Questions de religion cyrénéenne*, p. 198 (ci-après « L'hymne II de Callimaque »).

[145] Meillier, Cl., *Callimaque et son temps. Recherches sur la carrière et la condition d'un écrivain à l'époque des premiers Lagides*, Lille, 1979, p. 86 (ci-après *Callimaque et son temps*).

Les auteurs d'époque hellénistique attribuèrent à Aristée d'autres caractéristiques, parmi lesquelles reviennent le plus souvent l'invention du miel et de l'huile d'olive[146]. Une scholie d'Aristophane nous apprend même qu'il fut en relation avec la culture du silphion[147]. Peut-être était-ce pour cela qu'il emprunta l'iconographie d'Asclépios dans la sculpture cyrénéenne, ou peut-être était-ce tout simplement parce qu'il était, comme Asclépios, l'un des fils d'Apollon[148]. Mais les représentations d'Aristée sont tardives et remontent toutes à l'époque romaine. Elles constituent, comme nous le verrons au sixième chapitre, les seuls témoignages du développement tardif de ce culte[149].

Tout porte à croire que si le culte d'Aristée fut aussi peu populaire en Cyrénaïque, à la différence de son rayonnement en de nombreuses autres contrées, c'est en raison de son incapacité à rivaliser avec celui d'Apollon Carnéios[150].

Ces figures légendaires qui entretenaient des liens étroits avec la région, avaient tout d'abord été perçues comme des entités divines participant à l'image politique et religieuse de Cyrène. Si la déesse Libye, la Nymphe Cyrène et Aristée étaient dotés d'une riche historiographie mythique attachée à la région, leur culte ne prit une réelle ampleur que tardivement. Celui de la déesse Libye ne se développa qu'à partir de l'époque hellénistique. Elle incarnait le territoire dans un sens aussi bien géographique qu'ethnique. Quant aux cultes de Cyrène et d'Aristée, ils se développèrent sensiblement à l'époque impériale. Mais en tant que divinités protectrices des troupeaux et de la nature sauvage, Aristée et la Nymphe Cyrène ne parviendront pas à détrôner les grandes divinités poliades, Apollon et Artémis, qui incarnaient au plus haut point ces fonctions.

1.2. La mise en place du panthéon cyrénéen : topographie religieuse et première ceinture sacrée

La fondation de Cyrène s'était accompagnée d'une véritable politique cultuelle visant à mettre en place des divinités ayant le pouvoir d'éveiller chez les nouveaux colons déracinés une « conscience d'appartenir à une communauté »[151]. À l'époque archaïque, les trois sanctuaires principaux de Cyrène se trouvaient hors des murs de la cité, formant ainsi une véritable ceinture sacrée (voir Annexes, pl. VI). L'ensemble de ces espaces sacrés participaient au symbolisme de la souveraineté cyrénéenne sur son territoire. Le sanctuaire d'Apollon Archégète marquait les liens de la fondation de la colonie avec sa métropole, car Apollon était la divinité qui avait protégé le voyage, le débarquement et l'installation des colons. Dès l'établissement de l'enceinte d'époque classique, il fut absorbé par la cité. Ce sanctuaire, fortement lié au souvenir de la métropole, n'était pas propre à s'ouvrir vers le

[146] Cf. Cook, B. F., *s. v.* « Aristaios I », *LIMC*, II, 1, 1984, p. 603.
[147] Schol. Aristoph., *Equ.*, 894.
[148] Sur les points communs qui existent entre ces deux divinités, cf. Laronde, A., « Aristée à Cyrène », *Journal des Savants*, janv.-juin, 2011, p. 9. Sur l'iconigraphie d'Aristée empruntée à Asclépios, cf. *infra*, p. .349-350.
[149] Cf. *infra*, p. 508 sq.
[150] Nous pensons d'ailleurs qu'il est vain de rechercher des caractéristiques d'Aristée dans une figurine en terre cuite, découverte près du temple attribué à Aphrodite dans le sanctuaire d'Apollon, représentant un jeune homme imberbe, debout, appuyé contre un hermès, tenant une corne d'abondance et un récipient dans la main droite que l'on a identifié comme une *makéle*, ustensile agricole caractéristique d'Aristée : cf. Ensoli Vittozzi, S., « L'iconografia e il culto di Aristeo a Cirene », dans *Cyrenaican Archaeology*, p. 61-84. Il est possible qu'il s'agisse plutôt d'une représentation d'Apollon ou d'Hermès.
[151] Jost, M., « Nouveau regard sur les grandes déesses de Mégalopolis : influences, emprunts et syncrétismes religieux », *Kernos*, 7, 1994, p. 119.

nouveau monde. Afin de se préserver et d'élaborer une société viable, la communauté devait ouvrir son espace cultuel à des divinités capables d'intégrer les nouveaux Grecs parvenus en Libye lors des vagues d'émigration successives, ainsi que les non-Grecs vivant à l'intérieur (mariages mixtes) ou au contact de la cité. Le sanctuaire de Zeus Lykaios allait participer à cette volonté d'intégration et la monumentalité de son temple devait constituer une forme de proclamation impérieuse de l'hellénisme face au « Barbare ». Il semble cependant que le rôle de médiateur vis-à-vis des populations non-grecques, rôle essentiel dont dépendait la stabilité de la colonie, ait été assumé dès les origines de la colonie par le sanctuaire de Déméter et Koré.

Les sanctuaires de la première ceinture sacrée ont contribué à forger l'identité de la nouvelle colonie autour d'un culte essentiel, celui de l'oikiste Battos sur l'agora, qui servait de lien entre la métropole et la colonie, entre les colons et le dieu Apollon. Le culte officiel, public, que l'on rendait au héros-fondateur était un facteur important de cohésion sociale pour la communauté car il était le premier culte à exprimer l'identité collective de la nouvelle fondation.

1.2.1. Culte du héros-fondateur Battos

Battos, qui avait pour père Polymnestos et pour mère Phronimé, fille d'Etéarchos, le roi d'Oaxos en Crète, passait pour le dix-septième descendant de l'argonaute Euphémos[152]. Ses ancêtres appartenaient au groupe de Minyens émigré de Lemnos à Lacédémone, qui dut quitter celle-ci pour venir s'installer à Théra à la suite du Lacédémonien Théras[153]. Selon la version cyrénéenne exposée par Hérodote, Battos était parti consulter la Pythie au sujet de son bégaiement, mais celle-ci, au lieu de le conseiller sur ce défaut de prononciation, lui donna l'ordre d'aller fonder une colonie en Libye. Bien qu'Hérodote nous fournisse une seconde explication sur les origines du nom du fondateur, selon laquelle le terme *battos* signifie « roi » en libyen, c'est la première explication que nous retiendrons comme nous l'avons vu précédemment[154]. Le bégaiement du fondateur, connu déjà de Pindare[155], ne devait en rien lui ôter ses qualités morales[156].

Comme l'écrivait Fustel de Coulanges : « Le fondateur était l'homme qui accomplissait l'acte religieux sans lequel une ville ne pouvait pas être. C'était lui qui posait le foyer où devait brûler éternellement le feu sacré ; c'était lui qui, par ses prières et ses rites, appelait les dieux et les fixait pour toujours dans la ville nouvelle. On conçoit le respect qui devait s'attacher à cet homme sacré. De son vivant, les hommes voyaient en lui l'auteur du culte et le père de la cité ; mort, il devenait un ancêtre commun pour toutes les générations qui se succédaient ; il était pour la cité ce que le premier ancêtre était pour la famille, un Lare familier »[157]. Cette citation illustre parfaitement l'importance que revêtait le fondateur d'une cité et s'accorde en tout point avec le cas de Battos, qui devint par la suite un héros

[152] Hérodote, IV, 154-155. Sur les Argonautes en Libye, cf. *supra*, p. 246-250.
[153] Hérodote, IV, 150, 154-5.
[154] Cf. *supra*, p. 203-204.
[155] Pindare, *Pyth.*, V, 57 sq. et *Pyth.*, IV, 63 ; Schol. Callim., *Hymnes*, II, 65.
[156] Akésandros *apud.* Schol. Pind., *Pyth.*, IV, inscr. b (*FHG*, IV, p. 286 ; *FGrHist*, 469 F6 ; Drachmann, II, p. 93 = *Libyca* 8 F8) ; Plutarque, *De Pythiae oraculis*, 22 (405 b).
[157] Fustel de Coulanges, *La cité antique*, Paris, 1864 (réedition 1969), p. 204.

généalogique ou éponyme[158], soit l'ancêtre légendaire de la dynastie des Battiades, ancêtre dont les poètes aimaient à rappeler les vertus mais également la longévité qu'avait connu son règne[159]. Et contrairement aux autres héros-fondateurs, hormis le cas de Théras, Battos continua à exercer après sa mort une autorité à laquelle on se référait souvent[160]. Il était resté dans l'imaginaire collectif comme la figure royale qui avait présidé à la fondation de Cyrène, mais qui avait surtout permis de rendre effective la présence grecque en Libye. Aussi se rappeler son bon souvenir était-il le moyen indispensable pour les Grecs de justifier leur présence en cette terre étrangère, présence qui prenait alors tout son sens. Et la divinisation de celui-ci après sa mort se comprend d'autant mieux. Or, si son culte revêtait une importance particulière à Cyrène, ce n'était pas seulement à cause de l'attachement des Cyrénéens à leurs origines. Était-ce sans doute en raison de la forte vitalité que connurent les cultes funéraires en général dans la colonie[161]. En effet, la ferveur sans précédent que les Cyrénéens accordaient aux cultes funéraires avait sans doute dû contribuer à la pérennisation du souvenir du fondateur.

D'après P. Foucart, le champ d'action du héros était limité, contrairement à celui des dieux. L'action des héros ne s'exerçait « que dans le voisinage de leur tombeau, tout au plus dans la région qu'ils ont habitée pendant leur vie »[162]. Mais ils partageaient avec les dieux leur qualité de puissances protectrices des communautés humaines, comme le confirme Pindare dans sa *V^e Pythique* : « Cependant l'antique félicité de Battos poursuit sa route, apportant sans cesse de nouveaux succès ; elle est le rempart de la cité ; elle brille comme un astre aux yeux des étrangers »[163]. Leur tombe était alors érigée au centre de la ville, sur l'agora, ce qui était le meilleur moyen d'assurer leur présence et leur protection.

Le tombeau de Battos se situait, selon Pindare, à la poupe de l'agora, soit à l'extrémité la plus basse de l'agora : « c'est là qu'au fond de la grand'place (πρυμνοῖς ἀγορᾶς) il a le privilège d'avoir son tombeau ; après avoir vécu prospère parmi les hommes, il devint un héros vénéré par son peuple »[164]. La localisation de la tombe de Battos a fait couler beaucoup d'encre chez les Modernes.

S. Stucchi pensait la reconnaître à l'est de l'agora où furent érigées entre la fin du VII^e s. et le premier quart du VI^e s. av. J.-C. une unité d'habitation tripartite délimitée par un mur de péribole et une tombe à tumulus située à l'extérieur de ce mur de péribole, au nord-ouest (fig. 56). La tombe à tumulus fut détruite probablement lors de la chute de la dynastie des Battiades vers le milieu du V^e s. av. J.-C. Elle fut alors reconstruite immédiatement à l'est vers la fin du V^e s. av. J.-C. et transformée dans la seconde moitié du IV^e s. av. J.-C. en une tombe au toit à double pente avec la construction d'un mur de péribole de forme quadrangulaire[165].

---

[158] Selon la sixième catégorie de la classification des différents héros établie par L. R. Farnell, *Greek Hero Cults and Ideas of Immortality*, Oxford, 1921.
[159] Cf. *supra*, p. 202 sq.
[160] Cf. *supra*, p. 121 et 202 sq.
[161] Chamoux, *Cyrène*, p. 300. Cf. *infra*, p. 460 sq.
[162] Foucart, P., *Le culte des héros chez les Grecs*, Paris, 1898, p. 131 sq.
[163] Pindare, *Pyth.*, V, 55-57 (traduction d'A. Puech).
[164] Pindare, *Pythique*, V, 93 (trad. de Fr. Chamoux, *Cyrène*, p. 285-6). Cf. schol. Pind., *Pyth.*, V, 124 f (Drachmann, p. 188). Voir aussi *ibid.*, 124 g, 126 et 129 (Drachmann, p. 188-189).
[165] Stucchi, S., *L'Agora di Cirene. I, 1. I lati nord ed est della platea inferiore*, Rome, 1965, p. 58-65 et p. 111-114 (ci-après *Agora* I) ; id., *Arch. Cir.*, p. 12 ; Parisi-Presicce, Cl., « La casa di Battos, il culto dell'eroe

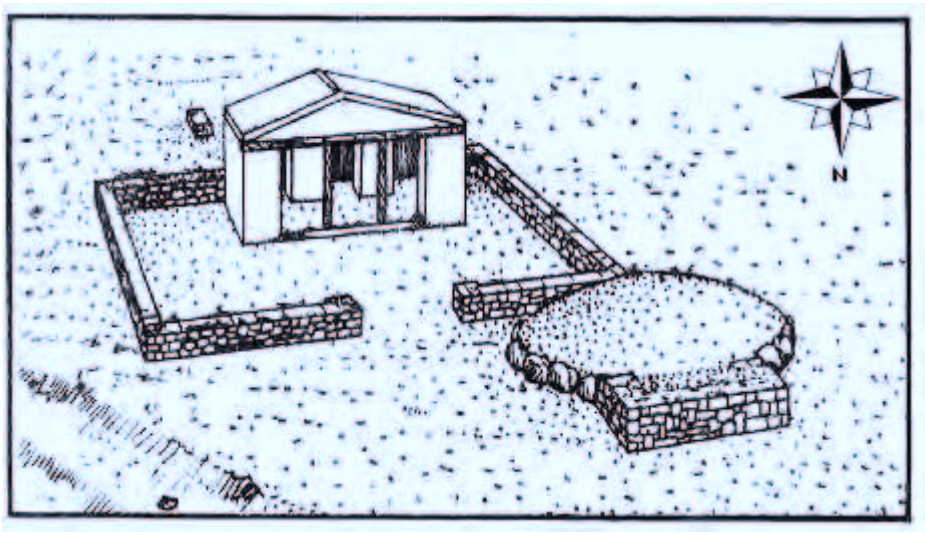


Fig. 56 : Reconstruction idéale de l'unité d'habitation et de la tombe à tumulus de Battos (Stucchi, *Arch. Cir.*, p. 8, fig. 3).

Cependant, A. Laronde avait démontré de façon persuasive qu'il ne pouvait s'agir de l'*hérôon* de Battos car avant l'agrandissement de la partie orientale de l'agora dans la seconde moitié du V^e^ siècle, la tombe à tumulus devait se trouver légèrement à l'extérieur de la place (voir Annexes, pl. XXIV). De plus, la tombe avait été endommagée lors de la révolte juive de 115-117. Elle était désaffectée lorsqu'à la place on construisit le portique E1 à l'époque sévérienne, qui occupait alors tout le côté est de l'agora[166]. Selon A. Laronde, il était dès lors difficile de croire que la tombe de Battos fût tombée dans l'oubli à une époque durant laquelle le culte du héros-fondateur Battos allait bénéficier d'un regain d'intérêt. Mais comme nous le verrons plus loin, si les représentations des figures légendaires de la Libye connurent un essor certain à l'époque romaine, il en fut autrement pour Battos dont le culte semble être tombé en désuétude[167].

À l'autre extrémité de l'agora, soit sur sa partie basse, au nord-ouest, deux sanctuaires circulaires (*tholoi*) avaient été érigés (voir Annexes, pl. XXIII b et XXV). La plus grande *tholos* avait été identifiée par la majorité des commentateurs, et ce depuis C. Anti, comme appartenant au tombeau du fondateur[168]. Élevée au IV^e^ s. av. J.-C., son péribole, de forme circulaire, était surmonté de blocs de chaperon taillé en biseau, signifiant que le monument était à ciel ouvert[169]. L'intérieur se composait d'une base, occupant tout le côté est, qui devait accueillir une ou plusieurs statues. Devant cette base, deux *loculi*, soit deux fosses, recevaient le sang des libations qui s'écoulait ensuite dans un souterrain placé sous la base, dont l'accès

---

fondatore e il regime democratico a Cirene », dans *Questions de religion cyrénéenne*, p. 245-264. Cf. Laronde, *Libykai Historiai*, p. 171-2.

166 Stucchi, *Agora* I, p. 278-290 ; id., *Arch. Cir.*, p. 277.

167 Cf. *infra*, p. 512-514.

168 Nous reprenons ici la bibliographie réunie par A. Laronde (*Libykai Historiai*, p. 193, n. 22) : Anti, C., « Archeologia d'Oltremare II : campagna 1929 », *Atti R. Ist. Veneto Sc. Lett. Ed Arti*, 89, 1930, p. 754 ; Oliverio, G., *Documenti antichi dell'Africa italiana*, II, *Cirenaica*, 1, *La stele dei nuovi comandamenti e dei cereali*, Bergame, 1933, p. 55 et fig. 12 (ci-après *DAI*, II, 1) ; Vitali, *Fonti*, p. 56-57 ; Bertarelli, L. V., *Libia*, Milan, 1937, p. 412 ; Horn, R., « Kyrene », *Die Antike*, 19, 1943, p. 192 ; Hyslop, C. G. C., *Cyrene and Ancient Cyrenaica. A Guide Book*, Tripoli, 1945, p. 33 et pl. VI ; Chamoux, *Cyrène*, p. 285-7 ; Goodchild, R. G., *Kyrene und Apollonia*, Zürich, 1971, p. 98 et fig. 40.

169 Cf. Bacchielli, L., « Il santuario di Demetra e Kore nell'Agorà di Cirene durante l'età tolemaica », dans N. Bonacasa *et al.* (éds), *Alessandria e il mondo ellenistico-romano. I Centenario del Museo greco-romano, Atti del II Congresso Internazionale Italo-Egiziano* (Alessandria, 23-27 novembre 1992), Rome 1995, p. 128-35.

était constitué par un escalier[170]. En face, du côté ouest, se trouvait un autel rectangulaire, et de chaque côté on avait aménagé deux ouvertures dans le péribole permettant d'entrer à l'intérieur de la *tholos*. Jusqu'à l'époque impériale la *tholos* ne cessa d'être entretenue et restaurée, et le fait qu'on lui ait apporté autant de soin montre bien qu'il s'agissait d'un monument important. Aussi la *tholos* du nord-ouest de l'agora correspondait-elle dans l'esprit des commentateurs au monument de la place publique le plus susceptible d'avoir accueilli le culte de Battos au moins à partir du IV^e^ s. av. J.-C.

Cependant, l'édifice vu par Pindare dans la première moitié du V^e^ s. av. J.-C., ne pouvait que correspondre à l'*hérôon* situé à l'est de l'agora, car la *tholos* n'avait alors pas encore été construite. De plus, nous verrons plus loin que la *tholos* doit être identifiée avec un temple de Déméter selon de nouvelles données archéologiques[171]. Cette *tholos* devait correspondre au temple mentionné par Callimaque dans l'*Hymne* à Déméter, écrit vers le milieu du III^e^ s. av. J.-C., comme étant le point de départ des processions en l'honneur de la déesse lors des Thesmophories.

Ainsi, Battos, qui avait régné près de quarante ans, fut à sa mort enterré sur l'agora où on lui rendit un culte dès la fin du VII^e^ ou le début du VI^e^ s. av. J.-C. Sa tombe, qui avait tout d'abord revêtu l'aspect d'un tumulus, correspondait à l'idée que se faisaient les Anciens des tombes héroïques. Comme nous le verrons plus tard, le tumulus funéraire de Battos et le culte rendu au fondateur[172] avaient dû influencer fortement le développement sans précédent des cultes des défunts héroïsés que connut Cyrène. Une partie du 5^e^ § de la grande loi sacrée de Cyrène, datée de la fin du IV^e^ s. av. J.-C., était d'ailleurs consacrée au rituel des *Akamantia* regroupant quelques cultes héroïques autour de la figure du héros fondateur Battos[173].

1.2.2. Le sanctuaire d'Apollon

1.2.2.1. Apollon Archégète, dieu de la fondation et de l'implantation

Apollon était la divinité poliade par excellence à Cyrène mais également dans toutes les cités de la Libye grecque. Un lien singulier l'attachait à Cyrène où il était désigné en tant qu'Apollon Archégète, soit le dieu de l'implantation et de la fondation.

C'est sur l'ordre de l'oracle de Delphes que les colons théréens s'étaient établis en Afrique, et non sans peine. Battos et ses hommes avaient tout d'abord occupé l'île de Platéa durant deux années en face de la côte libyenne, pensant qu'il s'agissait de la Libye que la Pythie leur avait indiquée. Lorsqu'ils revinrent consulter la Pythie pour lui faire part de leur déception, elle s'exclama :

« Αἰ τὺ ἐμεῦ Λιβύην μηλοτρόφον οἶδας ἄμεινον,
μὴ ἐλθὼν ἐλθόντος, ἄγαν ἄγαμαι σοφίην σευ. »

[170] Stucchi, *Arch. Cir.*, p. 104-105 ; Oliverio, *DAI*, II 1, p. 55 et fig. 12, pl. IX (photo d'un des *loculi*) ; Laronde, *Libykai Historiai*, p. 174.
[171] Cf. *infra*, p. 303.
[172] Sur les témoignages littéraires du culte de Battos : schol. Pind., *Pyth.*, V, 127 a (Drachmann, II, p. 189) ; schol. Aristoph., *Plutus*, 925 b (Chantry IV b, p. 239 = *Libyca* 4 F1 f) : mention de la statue de Battos tenant une branche de silphion dans la main droite, qui était dorée et ornée de pierres précieuses, cf. Picard, C., *Manuel d'archéologie grecque, la sculpture*, I, *période archaïque*, Paris, 1935, p. 157 ; Chamoux, *Cyrène*, p. 286, n. 5).
[173] Cf. *infra*, p. 460 sq.

« Si tu connais mieux que moi la Libye nourricière de brebis, toi qui n'y es pas allé, mieux que moi qui y suis allé, je t'admire fort d'être si savant. »[174]

Lorsque les Théréens retournèrent en Libye, ils s'installèrent d'abord en face de l'île de Platéa dans un canton appelé Aziris. Ils y restèrent six ans et lors de la septième année la tribu des Giligames les emmena dans un lieu où se trouvait :

Ἀγαγόντες δέ σφεας ἐπὶ κρήνην λεγομένην εἶναι Ἀπόλλωνος εἶπαν· « Ἄνδρες Ἕλληνες, ἐνθαῦτα ὑμῖν ἐπιτήδεον οἰκέειν· ἐνθαῦτα γὰρ ὁ οὐρανὸς τέτρηται. »

La source qu'on dit être la source d'Apollon, et ils leur dirent : " hommes de Grèce, c'est ici qu'il vous convient d'habiter ; car ici le ciel est troué. "[175].

Cette source d'Apollon n'était autre que le site de la future Cyrène, à deux cent kilomètres environ au nord-ouest, où les Théréens établirent finalement leur cité vers 631 av. J.-C.

Par l'intermédiaire de son oracle, le dieu de Delphes avait donc présidé à la fondation de la colonie. Et la source autour de laquelle les Théréens s'installèrent lui était dédiée. Le terme d'Archégète[176] signifiant « celui qui dirige l'expédition », le « guide », qui servait à qualifier Apollon en tant que dieu de la migration et de la colonisation, désignait aussi Battos, le fondateur de la colonie[177]. C'est d'ailleurs Battos qui institua le culte d'Apollon à Cyrène et qui fut à l'origine des fêtes somptueuses données en son honneur. Le transfert du culte d'Apollon à Cyrène incombe en effet à Battos dans l'*Hymne* de Callimaque : « De Sparte un rejeton d'Œdipe, six générations après lui, te mena avec ses colons vers Théra ; et de Théra Aristotélès [Battos] le Fort te porta en la terre des Asbystes ; il te bâtit une demeure splendide et institua le sacrifice où, chaque année, les taureaux, en masse, pour leur fin, s'écrasent sur leur flanc »[178]. Et d'après Pindare, c'est l'oikiste lui-même qui avait déterminé le chemin des processions emprunté par le cortège apollonien : « Pour les pompes en l'honneur d'Apollon, secourable aux mortels, il traça, droit à travers la plaine, une route dallée, où retentit le pas des chevaux, et c'est là que, dans son tombeau, il repose, seul, à l'extrémité de la place politique »[179].

Apollon Archégète allait veiller aux destinées de la colonie et lorsque celle-ci rencontra des difficultés lors de la période monarchique, on ne cessa de faire appel à lui par l'intermédiaire de son oracle de Delphes. Fr. Chamoux déclarait d'ailleurs « qu'il n'est pas de cité de la Grèce archaïque où les interventions de Delphes aient joué un rôle plus déterminant »[180].

Par ailleurs, Apollon Archégète se confondait parfois avec Paian (Péan), divinité guérisseuse, secourable et dispensatrice de bienfaits. C'est ainsi que dans l'*Hymne* de Callimaque, chanté à l'occasion des *Carneia*, on exhortait à de nombreuses reprises Apollon

[174] Hérodote, IV, 157.
[175] Hérodote, IV, 158.
[176] Le culte d'Apollon Archégète est confirmé par Pindare (*Pyth.*, V, 60) et par la stèle des fondateurs (*SEG*, 9, 3, l. 11). Voir aussi *SEG*, 9, 7, l. 26 (testament de Ptolémée Physcon). Sur le terme d'« archégète », cf. Casevitz, M., *Le vocabulaire de la colonisation en grec ancien. Étude lexicologique*, Paris, 1985, p. 245-246.
[177] Sur l'appellatif d'Archégète attribué à Battos : voir la partie théréenne de la stèle des fondateurs décrivant les origines de la colonisation : *SEG*, 9, 3, l. 26-27. Cette même mention dans la grande loi sacrée est plus discutable, cf. *SEG*, 9, 72, l. 22 et Dobias-Lalou, *Dialecte*, p. 215-216.
[178] Callimaque, *Hymnes*, IV, 74-79 (traduction d'E. Cahen).
[179] Pindare, *Pyth.*, V, 88 sq. (traduction d'A. Puech) ; sur Battos et la localisation de son tombeau sur l'agora, cf. *supra*, p. 272-274.
[180] Chamoux, *Cyrène*, p. 302.

sous l'épiclèse de Paian. Pindare, dans la *V^e Pythique* vantait le caractère gérisseur de l'Apollon de Cyrène[181] et dans la *IV^e Pythique*, Apollon Paian était considéré comme le protecteur de Cyrène et de la dynastie des Battiades[182]. Il venait « diriger les rois » lorsque la cité traversait des périodes troublées. Toutefois, Paian apparaît aussi comme une divinité à part entière lorsqu'il est mentionné seul dans les inscriptions[183]. Dans le règlement sacrificiel du II^e s. av. J.-C., il était cité parmi les anciens cultes civiques : « pour les divinités de l'agora et du prytanée : pour Paian et ses parèdres »[184]. Il était en effet associé à Aphrodite et Apollon dans une dédicace des IV^e/III^e s. av J.-C.[185]. Paian apparaît encore dans une inscription du III^e s. av. J.-C.[186]. Enfin, une inscription du milieu du I^er s. av. J.-C., découverte sur l'agora de Cyrène, contient un péan, un hymne à Paian, et mentionne les descendants de Battos[187]. Cependant, cet hymne est trop fragmentaire pour que l'on sache s'il s'adresse à Paian seul ou à Apollon doté de cette épiclèse.

D'après les fouilles récentes menées sur l'agora de Cyrène par la mission italienne dirigée par M. Luni, il semble que la première implantation de la cité de Cyrène se soit faite sur la colline de l'agora, à proximité de la porte sud, et non près de la source d'Apollon[188]. Aussi la cité, située à environ neuf kilomètres du littoral et de son port, fut-elle construite sur la deuxième terrasse du rebord du plateau supérieur ; l'Acropole en occupait l'extrémité. Et c'est sur la terrasse en contrebas où se trouvait la grotte naturelle abritant la source consacrée par les Grecs à Apollon que fut érigé le sanctuaire du dieu. De grands travaux de terrassement furent entrepris pour élargir le terrain disponible et ainsi permettre au *téménos* d'Apollon d'accueillir de nombreux édifices sacrés. Le sanctuaire se composait alors d'un rectangle de plus de 200 m de long et de 50 m de large. Et c'est ce sanctuaire que le visiteur montant du port vers la cité rencontrait en premier lieu sur sa route : le dieu de Delphes qui avait guidé les nouveaux colons était là pour accueillir les nouveaux venus !

Le sanctuaire d'Apollon était divisé en trois terrasses reliées entre elles par un escalier (fig. 59)[189] : la terrasse supérieure qui accueillait la source d'Apollon permettait de graviter sur le pourtour méridional du sanctuaire sans y pénétrer ; la terrasse en contrebas, délimitée par le mur d'Elaiitas au nord, correspondait au lieu de rassemblement des processions (devant les propylées grecs)[190] ; la terrasse principale, la plus grande, au nord, était occupée par le sanctuaire d'Apollon. Les escarpements sont moins facilement perceptibles depuis les travaux de terrassement opérés lors du dégagement du sanctuaire[191].

L'entrée principale du sanctuaire se situe à l'est et découvre immédiatement le temple le plus majestueux, celui d'Apollon (fig. 57). Il est l'un des plus anciens édifices religieux de

---

[181] Pindare, *Pyth.*, V, 63-64.
[182] Pindare, *Pyth.*, IV, 270-276.
[183] Cf. Dobias-Lalou, *Dialecte*, p. 229.
[184] *SEG*, 20, 719, col. B, l. 4-8.
[185] *SECir*, 153 note.
[186] *SECir*, 231 (correction apportée par C. Dobias-Lalou, *Dialecte*, p. 229).
[187] *SECir*, 80.
[188] Cf. Luni, M., « Le nouveau sanctuaire de Déméter et la "ceinture sacrée" à Cyrène à l'époque royale », *CRAI*, 2011, 1, p. 221-287, en particulier p. 246-247 (ci-après *CRAI*, 2011).
[189] Stucchi, *Arch. Cir.*, p. 581.
[190] Cf. Laronde, *Libykai Historiai*, p. 189.
[191] Une photo prise en 1933 depuis la colline orientale du sanctuaire par le département des Antiquités de Shahat et reproduite par A. Laronde (*Libykai Historiai*, p. 72, fig. 19) donne une bonne idée du relief originel du sanctuaire.

Cyrène, son état primitif remontant vers la moitié du VI^e^ siècle[192]. Il connut trois remaniements au IV^e^ s. av. J.-C., au I^er^ s. ap. J.-C. et après la révolte juive de 115-117, et fut finalement détruit par le tremblement de terre de 365[193]. Son autel comprenait une large table de maçonnerie, contemporaine du premier *Apollonion*. Il fut rénové lors de la construction du deuxième *Apollonion* grâce à l'acte d'évergétisme de Φίλων Ἀννικέριος[194], que nous connaissons par une inscription placée sur le flanc nord de la table d'autel (voir Annexes, pl. XXVIII a)[195], qui était répétée sur le parapet sud de l'escalier d'accès à la table d'autel[196]. Il fut alors doté de proportions encore plus monumentales et revêtu de plaques de marbre. À cette même époque on construisit un second temple à Apollon Archégète sur l'agora[197].



Fig. 57 : Temple d'Apollon ; à droite, temple d'Artémis. Sanctuaire d'Apollon, Cyrène (Cliché de l'auteur).

1.2.2.2. Apollon Carnéios et les fêtes des Carneia

Apollon à Cyrène était désigné sous le vocable de Carnéios car il était le dieu importé de la mère patrie par les Théréens, celui-là même que les compagnons de Théras avaient introduit en arrivant de Sparte[198]. Le terme de Carnéios appliqué à Apollon désignait à l'origine un dieu-bélier (*Carnos*) vénéré par les Doriens du Péloponnèse. Cependant, bien que cette épithète revêtue par Apollon l'associe au monde pastoral, la signification du mot *Karneios* et les origines du culte d'Apollon Carnéios étaient obscures même dans l'Antiquité. À Théra, le culte d'Apollon Carnéios et son sanctuaire occupaient une large place dans la cité[199]. Les *Carneia* étaient souvent associés au retour des Héraclides et à l'invasion dorienne. Cette fête servait d'explication à l'implantation des Doriens dans le Péloponnèse, puis dans les différentes colonies doriennes qui virent le jour. Elle était fortement attachée

[192] Stucchi, *Arch. Cir.*, p. 16.
[193] Stucchi, *Arch. Cir.*, p. 16-19, 92-93, 196-197, 237-239. Sur les remaniements intervenus à l'époque romaine et sur la désaffectation du temple, cf. *infra*, p. 494, 499-500 et 537-538.
[194] Sur ce personnage, cf. *supra*, p. 146, 150 et 152.
[195] Stucchi, *Arch. Cir.*, p. 29 et 58-59.
[196] *SEG*, 9, 86.
[197] Stucchi, *Arch. Cir.*, p. 50, fig. 37, tav. I, n. 80.
[198] Pindare, *Pyth.*, V, 72-81 ; Callimaque, *Hymnes*, II, 72 et 75.
[199] Malkin, *La méditerranée spartiate*, p. 188. Cf. *IG* III, suppl. 1324 ; Hiller von Gaertringen, *Thera. Untersuchungen, Vermessungen und Ausgrabungen in den jahren 1895-1898*, vol. 1, Berlin, 1899, p. 275-283 ; Braun, J., *De Theraeorum rebus sacris*, Halle, 1932, p. 20-30 ; Craik, E.M., *Dorian Aegean*, Londres, 1980, p. 178 et 195.

à « la signification de la colonisation et de la fondation » comme le souligne Irad Malkin[200] qui cite ensuite une scholie de Théocrite que nous reprenons ici : « jusqu'à aujourd'hui cette fête est célébrée à la fois par eux (les Doriens-Héraclides) et par les colons qui vont du Péloponnèse vers d'autres *poleis* »[201].

Les origines doriennes de Cyrène étaient ainsi mises en avant dans le respect d'une tradition ancestrale à laquelle était attachée la lignée des Battiades. Ce rappel des origines de la colonie prenait toute son ampleur lors de la fête annuelle des *Carneia*. Callimaque précisait d'ailleurs dans son *Hymne II à Apollon* réalisé à Cyrène vers le milieu du III^e^ s. av. J.-C. : « Moi je t'invoque sous le nom de Carnéios, conformément à mes traditions ancestrales »[202]. Dans cet hymne, le Cyrénéen[203] fournit de nombreux renseignements sur le déroulement d'une partie de la fête des *Carneia*, qui permettent de préciser l'ordre général de la réalité cérémonielle sans pour autant que l'on puisse établir un lien entre le rituel de la fête et les indications données par le poète. Il s'agissait d'une énonciation purement poétique[204] récitée lors de la fête, mais n'accompagnant pas les étapes du rituel au moment de leur exécution[205]. Deux siècles auparavant, Pindare mentionnait pour la première fois cette fête dans sa *V^e^ Pythique* composée en 462 pour Arcésilas IV[206] qui remporta une victoire au quadrige aux jeux de Delphes. Comme l'*Hymne II* de Callimaque, la récitation devait s'insérer dans le contexte cyrénéen de ces célébrations. Et c'est à ce récit que Callimaque semble souvent faire référence dans son hymne.

La fête des *Carneia* avait lieu à Cyrène tous les ans, le 7 du mois Carnéien selon Plutarque[207]. Mais la piété des Cyrénéens envers l'Archégète était quotidienne selon les vers 83-84 de l'*Hymne* de Callimaque, indiquant que sur l'autel d'Apollon la flamme ne s'éteignait jamais.

Avant le sacrifice prenait place la procession solennelle des victimes menées par le prêtre d'Apollon. Cette magistrature était la plus prestigieuse de la cité et conférait à son bénéficiaire le privilège de veiller aux destinées du sanctuaire ancestral, mais également d'animer l'ensemble de la vie religieuse locale et ainsi de présider aux grandes cérémonies officielles. À l'époque des Battiades elle incombait au roi. Puis à la chute de la monarchie elle fut réservée aux citoyens de plus de cinquante ans et constituait le couronnement d'une carrière au service de la cité. C'est pourquoi les prêtres d'Apollon appartenaient aux grandes familles dirigeantes[208]. Ce sacerdoce était une institution aristocratique par excellence, dont les règles, précise J.-J. Callot[209], ne furent certainement pas modifiées durant la période impériale. Les processions étaient composées de cortèges de prêtres, d'officiels, de magistrats,

[200] Malkin, *La méditerranée spartiate*, p. 181.
[201] Schol. Théocrite, *Idyll.*, V, 83 (éd. Fr. Dübner, p. 41-42).
[202] Callimaque, *Hymnes*, II, 71 (traduction de Fr. Chamoux, *Cyrène*, p. 303, n. 1).
[203] Sur cet ethnique qui servait à désigner Callimaque, cf. *supra*, p. 195.
[204] Calame, Cl., *Masques d'autorité. Fiction et pragmatique dans la poétique grecque antique*, Paris, 2005, p. 154-161 ; id., « Récit héroïque et pratique religieuse. Le passé poétique des cités grecques classiques », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 61, 2006, p. 540 (ci-après « Récit héroïque et pratique religieuse »).
[205] Meillier, *Callimaque et son temps*, p. 80, 89.
[206] Chamoux, « L'hymne II de Callimaque », p. 198.
[207] Plutarque, *Quaest. conviv.*, VIII, 2 ; Vitali, *Fonti*, n° 55, p. 21-22. D'une façon générale les *Carneia* correspondaient à la fête d'été des paysans célébrée au mois d'août, mais à Cyrène nous ignorons à quel mois faisait référence le mois Carnéien : cf. Chamoux, *Cyrène*, p. 179, n. 1.
[208] Cf. Laronde, A., « Prêtres d'Apollon à Cyrène au I^er^ s. ap. J.-C. », *Africa Romana*, *Atti del IV convegno di studio (Sassari 12-14 décembre 1986)*, Sassari, 1987.
[209] Callot, *Recherches*, p. 303.

de sacrificateurs, réunis autour du prêtre d'Apollon. Celui-ci était aidé dans la préparation et l'organisation des fêtes par des commissions composées de jeunes hommes célibataires, élus pour quatre ans et au nombre de cinq par tribus, appelés καρνεᾶται[210]. Le chemin des processions partait de l'acropole où s'élevait le palais royal, puis rejoignait la voie de Battos (*Skyrota*) qui menait à l'agora et passait par la zone du futur *Caesareum* en face duquel se trouve l'emplacement du *Dioskoureion* archaïque[211]. Il empruntait ensuite le vallon qui descendait vers le sanctuaire d'Apollon. Le trajet de la procession des *Carneia* resta le même à l'époque romaine lorsque, au II^e^ s. ap. J.-C., le sanctuaire d'Apollon fut relié au nouveau centre urbain par une voie ornée de longs portiques. Finalement, l'antique voie de Battos à toujours servi de lien privilégié entre la ville et le sanctuaire[212].

La relation instituée entre le fondateur et la divinité poliade lors des *Carneia* fut une donnée constante. Aussi bien dans la *V^e^ Pythique* de Pindare que dans l'*Hymne* de Callimaque, Battos et Apollon étaient à l'origine de la fondation de Cyrène[213]. Selon Callimaque, le culte d'Apollon Carnéios était passé de Sparte à Théra, puis de Théra à Cyrène par l'entremise de Battos qui le « porta en la terre des Asbystes »[214]. Quant à Pindare, après avoir évoqué l'implantation héraclide dans le Péloponnèse, il fournit deux autres explications à la présence des *Carneia* à Cyrène et de leur institution par Battos[215]. Il fait d'abord référence aux héros Égéides qui, de Sparte, passèrent à Théra, puis évoque le passage en Libye des héros Anténorides accompagnés d'Hélène fuyant Troie ravagée par la guerre[216].

Ainsi, en rattachant la figure du fondateur aux héros Égéides et Anténorides, Pindare opère un processus d'héroïsation de Battos qui permet de renforcer la légitimité de la colonisation en Libye, et par là-même d'associer le souverain actuel de Cyrène pour qui l'ode est chantée à cette lignée héroïque. Par ailleurs, Cl. Calame[217] souligne le passage du « je » au « nous » dans cet extrait incluant de la sorte toute la communauté cyrénéenne dans l'hommage qui était rendu à Cyrène lors du banquet des *Carneia*. Ainsi, l'importance conférée au rappel des origines de la fondation et de l'implantation en Libye sous couvert mythographique et historique devait avoir pour objectif de resserrer davantage les liens de la communauté. Les *Carneia* célébrées en l'honneur d'Apollon auraient été « un festival constitutif/commémoratif de la communauté cyrénéenne (dont Pindare célèbre la fondation) et le festival commun aux trois communautés associées en tant que colonies et métropoles »[218].

Aussi l'*Hymne* de Callimaque, qui évoque les trois séjours du dieu Carnéien à Sparte, à Théra et à Cyrène[219], aurait-il pu jouer le rôle de prélude dans le rituel des *Carneia* et ouvrir ainsi les festivités dans l'attente de l'ἐπιδημία divine devant le temple d'Apollon[220].

---

[210] Hésychius, *s. v.* καρνεᾶται. Cf. Lonis, R., *Guerre et religion en Grèce à l'époque classique. Recherches sur les rites, les dieux, l'idéologie de la victoire*, Paris, 1979, p. 215 et n. 213 (ci-après *Guerre et religion*), qui mentionne Brelich, A., *Paides et Parthenoi*, Rome, 1969, p. 149-150.
[211] Cf. Pindare, *Pyth.*, V, 89-93 ; schol. Pind., *Pyth.*, V, 124 c (Drachmann, II, p. 188).
[212] *Contra* Callot, *Recherches*, p. 287, n. 639.
[213] Pindare, *Pyth.*, V, 60 ; Callimaque, *Hymnes*, II, 52 sq.
[214] Callimaque, *Hymnes*, II, 72-76.
[215] Pindare, *Pyth.*, V, 72-85.
[216] Sur les Anténorides en Libye, cf. *supra*, p. 250-253.
[217] Calame, *Mythe et histoire*, p. 126 ; id., « Récit héroïque et pratique religieuse », p. 541.
[218] Malkin, *La méditerranée spartiate*, p. 178.
[219] Callimaque, *Hymnes*, II, 72-73.
[220] Chamoux, « L'hymne II de Callimaque », p. 200.

C'est sur cette esplanade comprise entre le temple d'Apollon et son autel, grande d'environ 20 m², que se déroulaient les hécatombes selon le rite de la *telesphoria*[221]. Ce rite correspondrait à l'accomplissement d'un devoir religieux où étaient requis les sacrifices et les consécrations. Les libations, les prières, les chants et les danses qui accompagnaient ce sacrifice étaient suivis d'un banquet[222] qui rassemblait les prêtres d'Apollon dans la « grotte des prêtres ». Celle-ci se trouvait au sud de l'*Apollonion*, auquel elle était rattachée par un escalier[223]. Sans doute aménagée à l'époque hellénistique, elle était dotée de larges banquettes formant un *triclinium* ainsi que d'une installation hydraulique[224]. D'après J.-J. Callot[225], ces repas sacrés avaient dû perdurer jusqu'au moins la première moitié du III^e^ s. ap. J.-C. Les festins auxquels s'adonnaient les fidèles devaient probablement se dérouler en plein air, comme semble l'indiquer Athénée[226]. Neuf tentes étaient dressées dans la campagne dans chacune desquelles prenaient place neuf citoyens représentant les phratries, qui banquetaient en l'honneur du dieu et au nom de la cité.

1.2.2.3. Apollon Myrtôos et le « jardin d'Aphrodite »

Comme chez Pindare, la fonction étiologique occupe une large place dans l'*Hymne II* de Callimaque. Le poète rappelle à son auditoire que les Doriens avaient d'abord habité la région d'Azilis (Aziris) avant d'atteindre Cyrène. Cela traduit sans doute la volonté du poète d'associer le premier séjour des Théréens et de Battos sur le continent libyen avec l'oracle d'Apollon qui les avait invités à coloniser la Libye. Et lorsque les colons attinrent finalement Cyrène, c'est à Apollon qu'ils adressèrent leurs prières en formant un chœur de danse.

L'évocation de ce chœur renvoyait au présent de l'énonciation de l'*Hymne* où le Péan, le chant du chœur, était entonné par les enfants lors du sacrifice des *Carneia*. Ce chant, dont Callimaque s'était inspiré pour composer son *Hymne*, tient une large place dans la récitation, qui traduit la volonté du poète d'attirer l'attention de l'auditoire sur ce moment important de la célébration[227]. La prière, qui accompagnait le sacrifice, constituait un acte religieux essentiel dans les *Carneia*. Elle était le moyen par lequel les fidèles pouvaient reconnaître la présence d'Apollon, car aucune représentation du dieu n'était visible, sa statue étant conservée au fond du temple lors de la cérémonie. Le thème de la présence du dieu au milieu des Cyrénéens constituait le thème principal de l'*Hymne II*[228].

Et afin d'insister sur le lien qui unissait la divinité à la cité, Callimaque eut recours à l'image mythologique d'Apollon et de la Nymphe Cyrène qui, du haut du rocher de Myrtousa (ἐπὶ Μυρτούσης κερατώδεος)[229], contemplaient le chœur de danse formé par les colons lors des *Carneia* : « Grande fut la joie au cœur de Phoibos, quand, venu le temps des fêtes Carnéiennes, les hommes d'Enyô, les porte-ceinturons, firent un chœur de danse parmi les

---

[221] Chamoux, « L'hymne II de Callimaque », p. 199 ; cf. Dobias-Lalou, *Dialecte*, p. 209-210.
[222] Cf. Laronde, *Libykai Historiai*, p. 442 (banquet des *Artamitia*).
[223] Stucchi, *Arch. Cir.*, p. 107 et p. 519, n. 5.
[224] Callot, *Recherches*, p. 155, n° 30.
[225] *Ibid.*, p. 289 et n. 658.
[226] Athénée, IV, 141 e-f, d'après Démétrios de Skepsis. Cf. Lonis, *Guerre et religion*, p. 215.
[227] Meillier, *Callimaque et son temps*, p. 86 et 94.
[228] *Ibid.*, p. 84.
[229] Callimaque, *Hymnes*, II, 91. La Myrtousa de Callimaque correspond ici à la colline de l'acropole. Le site acropolitain était donc désigné sous le vocable de Myrtousa, nom qui faisait plutôt référence dans la tradition littéraire d'époque hellénistique à la terrasse du sanctuaire d'Apollon. Sur ce point, cf. Stucchi, *Arch. Cir.*, p. 117, n. 6 ; Ensoli, S., dans *Cirene*, p. 53.

blondes libyennes »[230]. Cette première célébration mythique des *Carneia* mettant en scène les Doriens, les porte-ceinturons, et les plus belles Libyennes, avait eu lieu lors de l'arrivée des colons sur le site de la future Cyrène. Apollon et la Nymphe Cyrène avaient reçu les Théréens en leur domaine, là où autrefois le dieu avait ravi la Nymphe. D'après Raoul Lonis, la mention de la danse rituelle des « hommes d'Enyô, les porte-ceinturons » apporte une dimension guerrière à la fête des *Carneia*. Elle était accomplie par des jeunes gens « dans la tranche d'âge comprise entre la fin de l'agôgé et le moment où ils prenaient femme »[231]. Ainsi, ce rappel des chœurs, qui étaient déjà à l'origine composés de jeunes gens, ne faisait que renforcer l'importance de ce moment privilégié qui permettait la communion de toute la communauté avec la divinité poliade.

Il est intéressant de noter que Callimaque au vers 88 donne au site de la future Cyrène, que les colons n'ont pas encore gagné, le nom de « source de Kyré » (πηγῆσι Κύρης). Il est difficile de savoir, comme nous l'avons vu précédemment[232], si ce nom se rapportait à la Nymphe Cyrène ou à l'asphodèle, κύρα, plante emblématique de la région dont la cité de Cyrène tira son nom. Quoi qu'il en soit, la topographie de la source d'Apollon et les aménagements qu'elle reçut semblent indiquer qu'Apollon et la Nymphe Cyrène possédaient à l'origine deux fontaines distinctes se trouvant dans deux grottes aménagées aux flancs de la colline de la Myrtousa[233]. Puis, après les travaux d'embellissement du sanctuaire à l'époque augustéenne, elles furent réunies en un seul ensemble, « la fontaine d'Apollon » (fig. 58 et Annexes, pl. XXVIII b)[234].

C'est dans le bosquet de myrtes, près des sources d'Apollon et de Cyrène, que Pindare plaçait la légende de l'hiérogamie, du mariage sacré, du dieu Archégète et de la Nymphe thessalienne sous la protection d'Aphrodite[235], dont la fonction de déesse du γάμος, du mariage, était ici amplifiée[236]. Pindare attribue alors un rôle de premier plan à Aphrodite dans l'union de la Nymphe Cyrène à Apollon. De plus, la référence au chœur divin des *Carneia* semble prendre place à proximité du bosquet sacré de la déesse. La *V^e Pythique* nous en donne la confirmation lorsque le poète déclare que l'ode a été chantée à l'occasion des *Carneia* : γλυκὺν ἀμφὶ κᾶπον Ἀφροδίτας (« auprès de l'aimable jardin d'Aphrodite »)[237]. L'association d'Apollon et d'Aphrodite se trouve confirmée par des dédicaces communes sur une série de petits autels érigés dans le sanctuaire du dieu[238].

---

[230] Callimaque, *Hymnes*, II, 85-87.
[231] Lonis, *Guerre et religion*, p. 215.
[232] Cf. *supra*, p. 264.
[233] Stucchi, *Arch. Cir.*, p. 581-590.
[234] Callot, *Recherches*, p. 155, n° 28. Cf. Stucchi, *Arch. Cir.*, p. 590-593.
[235] Pindare, *Pyth.*, IX, 9 sq.
[236] Par ailleurs, un édifice érigé à l'ouest du temple d'Artémis au milieu du III^e s. av. J.-C. fut identifié comme l'enclos renfermant le bosquet sacré qui avait accueilli l'union d'Apollon et de la Nymphe Cyrène. Il est possible que cette construction ait été inspirée par le mariage royal de Bérénice, fille de Magas, et de Ptolémée III Évergète II. Sur ce point, cf. Ensoli, S. et C. Parisi Presicce, dans *Cirene*, p. 112-113 et 133 (voir la bibliographie p. 218, « Recinto del Mirto ») ; Ensoli, S., « Studi, scavi e scoperte dal 1996 al 2003 : nuovi elementi per servire alla storia della religione e dei complessi monumentali di Cirene », dans *Cirenaica : studi, scavi e scoperte*, p. 20.
[237] Pindare, *Pyth.*, V, 24.
[238] *SEG*, 9, 142 (avec au moins une autre divinité, III^e s. av. J.-C.) ; *SECir*, 153, note (avec Péan, IV^e/III^e s. av. J.-C.) ; *SECir*, 153, note (IV^e/III^e s. av. J.-C.) ; *SECir*, 213 (avec Panakeia, IV^e/III^e s. av. J.-C.). Cf. Callot, *Recherches*, p. 79, n° 1, b, c, d et e.

S. Stucchi reconnaissait le « jardin d'Aphrodite » sur le côté sud de l'esplanade du sanctuaire d'Apollon, à l'est de la fontaine d'Apollon (fig. 58)[239]. Il devait être compris entre la falaise au sud et le mur d'Elaiitas au nord. Lorsque les processions, venant de l'agora ou de l'acropole, empruntaient le chemin de Battos pour se rendre sur l'aire de rassemblement (au nord du « jardin d'Aphrodite », entre le mur d'*analemma* et celui d'Elaiitas), elles devaient surplomber le jardin sacré de la déesse. Ce lieu, qui consiste en une vaste esplanade, apparaît comme bien irrigué et propice à une végétation luxuriante. Au nord-est de la fontaine d'Apollon se trouvent trois vasques en pierre où un relief représentant des bovins s'abreuvant a été découvert. S. Stucchi[240] a proposé de donner le nom de « fontaine des bœufs d'Eurypylos » à ce monument d'époque hellénistique. Et, fait étrange, l'eau qui s'échappait du dernier des trois bassins se perdait dans la terre sans qu'il y ait trace d'un conduit de drainage. Notons également qu'à l'époque augustéenne, la canalisation taillée dans la falaise qui allait de la fontaine d'Apollon à l'*aqua Augusta*, comprenait trois canaux d'évacuation débouchant eux aussi sur le vide. S. Stucchi en déduisit qu'il devait s'agir d'un moyen d'irrigation des plantes qui ornaient cet espace. Il était sûrement l'endroit idéal, bien ombragé et frais en été, pour recevoir les haltes des cortèges en l'honneur d'Apollon se rendant à l'aire de rassemblement.

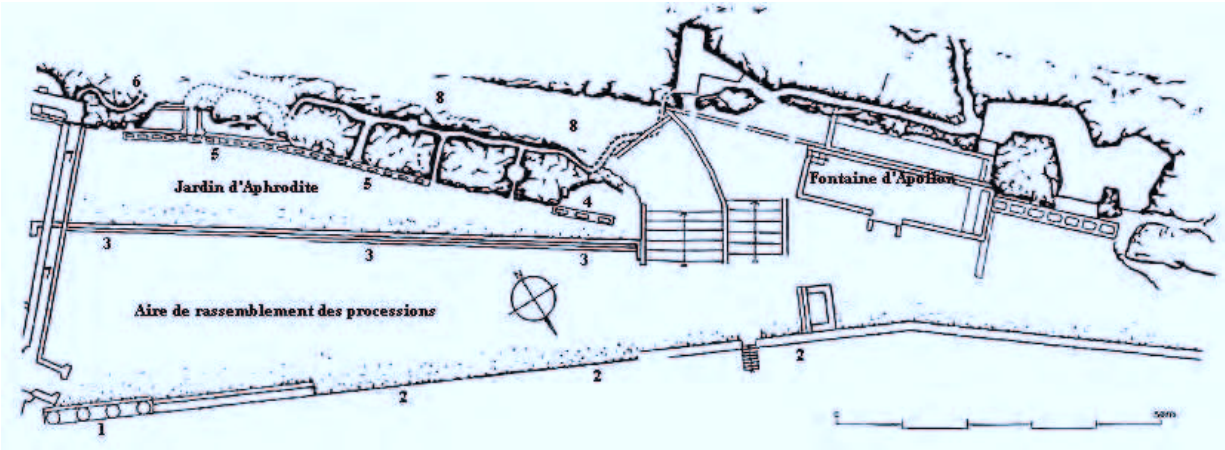


Fig. 58 : Terrasse de la source d'Apollon et aire de rassemblement des processions
(Stucchi, *Arch. Cir.*, pl. I et Laronde, *Libykai Historiai*, p. 184, fig. 53).

1. Propylées grecs ; 2. Mur d'*analemma* ; 3. Mur d'Elaiitas ; 4. Fontaine des bœufs d'Eurypylos ; 5. Abreuvoirs ; 6. Conduite menant à l'*aqua Augusta* ; 7. Aqueduc byzantin ; 8. Route de Battos.

Par ailleurs, une série d'autels[241], réalisés aux II^e^ et III^e^ siècles après J.-C.[242], a été identifiée à l'entrée d'une petite grotte au pied de la paroi rocheuse. Ils sont dédiés à Pan (?) Συναφής, plutôt qu'à la Nymphe Cyrène, à Arès Polypalamos, à Héra ou peut-être plutôt

[239] Stucchi, *Arch. Cir.*, p. 593-6, fig. 599 ; Laronde, *Libykai Historiai*, p. 188 ; Callot, *Recherches*, p. 155-6, n° 31. Fr. Chamoux (*Cyrène*, p. 268-9) pensait reconnaître le jardin de la déesse à l'emplacement des thermes byzantins.

[240] Stucchi, *Arch. Cir.*, p. 585 et 586, fig. 593.

[241] *SECir*, 156, 1-5 (lecture corrigée par Stucchi, *Arch. Cir.*, p. 593-4). Voir l'étude que leur a consacrée récemment Enzo Catani, « Les objets sacrés du sanctuaire d'Apollon à Cyrène dans les journaux de fouille de Luigi Pernier tenus de 1925 à 1936 », dans *Questions de religion cyrénéenne*, p. 111-120 (ci-après « Les objets sacrés »). Un sixième autel a été identifié, mais la lecture du théonyme et de l'épiclèse est rendue très difficile par l'état de conservation du monument (Catani, « Les objets sacrés », p. 119-120).

[242] Catani, « Les objets sacrés », p. 120 ; cf. Pugliese Carratelli, G., « Nuovi documenti del culto private cirenaico », *Miscellanea di studi alessandrini in onore di Augusto Rostagni*, Turin, 1963, p. 164.

Cyrène (Kyra) Polytropos[243], à Éros Ἀριφητός et à Aphrodite Archegonos. Un dépôt votif d'offrandes[244] a été retrouvé dans la grotte comprenant des terres cuites des V^e^/IV^e^ s. av. J.-C., des petits autels en pierre et des fragments de vases grecs à vernis noir, dont les fonds comportaient des dédicaces à Apollon, remontant aux VI^e^/IV^e^ s. av. J.-C.[245]. L'un d'eux, étudié et daté par J.-J. Maffre de la deuxième moitié du IV^e^ siècle, vers 350-310, était dédié à Apollon Myrtôos[246]. Le terme de Myrtôos associé à Apollon faisait référence au mariage sacré du dieu avec la Nymphe Cyrène dans le bosquet de myrtes, sous la protection d'Aphrodite[247]. Cette épiclèse, longtemps attendue, n'était connue jusqu'alors que par une inscription remontant au I^er^ s. ap. J.-C.[248]. Parmi ce matériel que l'on croyait perdu[249], certaines pièces ont été retrouvées et reconnues par E. Catani dans les réserves du Musée de Cyrène. Nous y reviendrons un peu plus loin.

Après le rassemblement des processions au nord du « jardin d'Aphrodite », les cortèges franchissaient les propylées grecs pour se rendre au temple d'Apollon et passaient indubitablement devant le *naos* d'Aphrodite, érigé entre 450 et 325 (fig. 59)[250]. Par ailleurs, une inscription datée de l'an 2 ap. J.-C. a été découverte à proximité des propylées grecs, révélant la présence d'un petit sanctuaire des Heures où des banquets sacrés présidés par le prêtre d'Apollon avaient lieu[251]. Aussi les Heures, en tant que suivantes d'Aphrodite, devaient-elles être honorées au plus près de leur maîtresse. D'ailleurs, Callimaque surnommait la cité de Cyrène la « colline des Grâces »[252].

[243] Catani, « Les objets sacrés », p. 115.
[244] Stucchi, *Arch. Cir.*, p. 594.
[245] Il s'agit peut-être, d'après E. Catani (« Les objets sacrés », p. 126, n. 31), des tessons porteurs de *graffiti* étudiés par J.-J. Maffre, « La dévotion à Apollon d'après des graffiti inscrits sur des fragments de céramique grecque trouvés à Cyrène », dans *Questions de religion cyrénéenne*, p. 167-183.
[246] Maffre, J.-J., *op. cit.*, p. 178.
[247] Pindare, *Pyth.*, IX, 9 sq.
[248] *CIG*, III, 5138. Cf. Vitali, *Fonti*, n° 67, p. 23 et p. 128 ; Chamoux, *Cyrène*, p. 268, n. 6 ; Laronde, A., « Néron, Apollon et Cyrène », *Mélanges Senghor*, Dakar, 1977, p. 201-213 ; Dobias-Lalou, *Dialecte*, p. 215 et 217. Sur les représentations d'Apollon Myrtôos dans les séries monétaires cyrénéennes, cf. *BMC Cyrenaica*, pl. XXIV, XXVI, XXVII, XXXVIII (début III^e^ s. av. J.-C.).
[249] Laronde, *Libykai Historiai*, p. 187 ; cf. Stucchi, *Arch. Cir.*, p. 594.
[250] Callot, *Recherches*, p. 151, 177 et 183 ; cf. Stucchi, *Arch. Cir.*, p. 53-4 et 241-2.
[251] *SEG*, 26, 1835. Cf. Chamoux, Fr., « La dédicace de L. Orbius à Cyrène », *Recueil Plassart*, 1976, p. 47-57 (avec références et traduction) ; Callot, *Recherches*, p. 113, n° 205.
[252] Callimaque *apud.* schol. Pind., *Pyth.*, V, 31 (Drachmann, II, p. 175 ; fr. 266 Schneider). Cf. Vitali, *Fonti*, n° 162, p. 57.

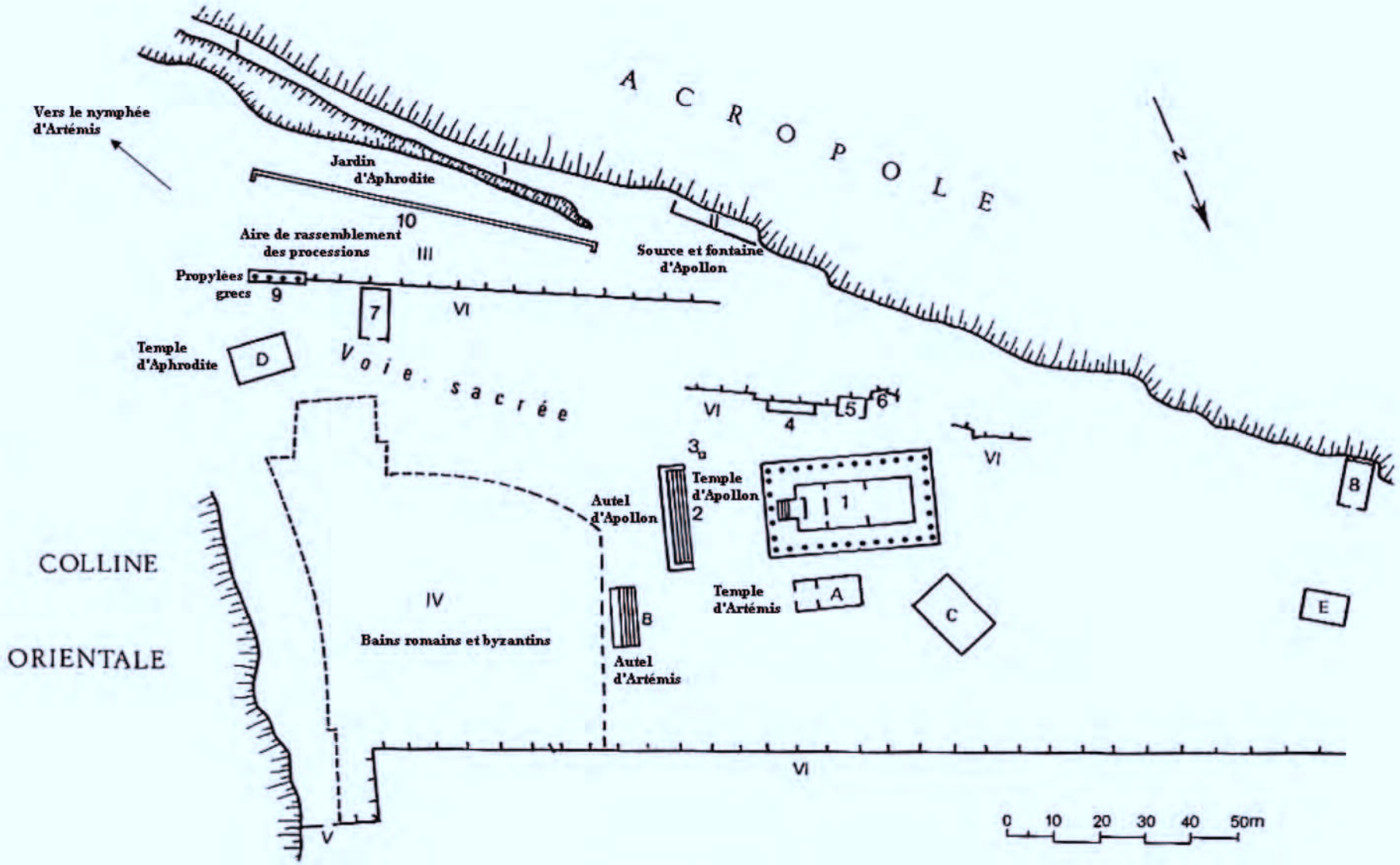


Fig. 59 : Le sanctuaire d'Apollon à la fin du IV^{e} s. av. J.-C. (d'après Laronde, *Libykai Historiai*, p. 184, fig. 54).

Légende de la figure 59 :

I. Route de Battos. II. Source et fontaine d'Apollon. III. Aire de rassemblement des processions. IV. Emplacement des bains romains et byzantins. V. Porte Nord et départ de la route du port. VI. Mur de soutènement.

A. Temple d'Artémis (fin du V^e^ ou début du IV^e^ s.). B. Autel d'Artémis (première moitié du IV^e^ s.). C. Temple des orthostates. D. Temple d'Aphrodite. E. Temple occidental.

Travaux de la seconde moitié du IV^e^ s. : 1. Second Apollonion. 2. Autel d'Apollon. 3. Colonne de Pratomédès. 4. Fontaine. 5. Oikos. 6. Offrande des Carnéades. 7. Strategeion. 8. « Donario dorico ». 9. Propylées. 10. Mur d'Elaiitas.

Revenons à l'emplacement du « jardin d'Aphrodite ». Au sud-ouest de celui-ci et à l'arrière des petits autels décrits plus haut (II^e^/III^e^ s. ap. J.-C.) se trouve une grotte taillée dans la roche[253]. Elle possède deux ouvertures rectangulaires (fenêtre ou porte ?) donnant, pour l'une, directement sur la série d'autels disposés en double file[254]. Ce sanctuaire rupestre semble avoir été l'objet d'une attention particulière. Un premier lieu de culte avait dû être aménagé anciennement dans la grotte, où une partie du plafond est effondrée. Mais celle-ci n'a pas encore été l'objet de recherches archéologiques. Nous ne pouvons donc pas nous prononcer. Quoi qu'il en soit, l'espace compris entre le mur romain et la grotte aménagée fut fouillé par L. Pernier[255], et d'après le matériel collecté il semble que ce lieu était déjà en activité à l'époque classique comme le montre un visage féminin en terre cuite de grandeur nature découvert dans le coin nord-ouest de l'entrée. Il comportait peut-être un voile ou un *polos*, et se rapprochait par la coiffure de la déesse Libye selon E. Catani[256]. À côté, furent découvert trois petits autels en pierre, des céramiques attiques à vernis noir, comportant pour certaines des *graffiti*, et des terres cuites appartenant à la même époque.

Le reste du matériel, un double hermès[257] et une tête de Dionysos[258] en terre cuite ainsi que la partie supérieure d'une stèle à cornes avec le haut de la représentation d'un phallus en relief, dont le fronton conserve le nom du dédicant, date de l'époque hellénistique. Cette dernière découverte a permis à E. Catani de se demander « si la grotte jouxtant le sanctuaire rupestre n'était pas consacrée à Dionysos »[259].

Il semble donc que ce sanctuaire rupestre ait été encore en activité à l'époque hellénistique. Il aurait ensuite subi un réaménagement à l'époque romaine avec la construction d'un grand mur courant le long de la paroi rocheuse et au pied duquel furent disposés vingt et un abreuvoirs (fig. 58)[260]. Les six petits autels votifs datés des II^e^ et III^e^ s. ap. J.-C. furent placés entre le mur et la grotte sacrée. Cet espace cultuel et le « jardin d'Aphrodite » deviennent alors deux lieux de culte distincts à cette époque.

[253] Le niveau supérieur de cette grotte a été fouillé en 1935 et 1936 par L. Pernier.
[254] Stucchi, *Arch. Cir.*, p. 595 et cf. p. 445.
[255] Voir le croquis réalisé par ses soins et publié par E. Catani, « Les objets sacrés », p. 115, fig. 12.
[256] Catani, « Les objets sacrés », p. 123, fig. 20 et p. p. 126-127, fig. 26-27. D'après nous, cette représentation n'a rien de comparable avec les effigies de la déesse Libye.
[257] Selon E. Catani (« Les objets sacrés », p. 128, voir aussi p. 124, fig. 22 et p. 129, fig. 28-29) ce couple d'hermès représenterait Hermès Propylaios et Hestia-Aphrodite.
[258] Catani, « Les objets sacrés », p. 124, fig. 21.
[259] *Ibid.*, p. 126.
[260] Stucchi, *Arch. Cir.*, p. 445 et p. 595, n. 1-2.

1.2.2.4. Artémis et les Artamitia

Une autre divinité revêtait une importance particulière en Cyrénaïque. Il s'agit d'Artémis dont le culte était étroitement lié à celui de son frère, le dieu Archégète. Artémis était une divinité anciennement adorée à Cyrène. Son culte fut certainement introduit par les premiers colons théréens, car à Théra il existait un mois *Artémisios* durant lequel probablement avaient lieu des fêtes en l'honneur de la déesse, des fêtes sans doute semblables aux *Artamitia* de Cyrène.

Artémis possédait un temple dans le sanctuaire d'Apollon qui se dressait immédiatement au nord de l'*Apollonion* (fig. 57, 59 et 60). Le premier *Artémision*[261], qui remontait aux débuts de la colonie, soit à la fin du VII^e^ siècle, revêtait l'aspect d'un simple *naos* archaïque avec une division en deux lieux de culte. Il fut agrandi à la fin du V^e^ ou au début du IV^e^ s. où on lui adjoignit un *pronaos* aptère[262] et un magnifique portail en marbre[263]. Puis, après la révolte juive de 115-117 de notre ère, ce *pronaos* fut prolongé à l'avant par un portique tétrastyle[264]. L'autel monumental, qui prenait place à côté de celui d'Apollon, fut construit probablement à la fin du V^e^ s. av. J.-C.[265].



Fig. 60 : Temple d'Artémis. Sanctuaire d'Apollon, Cyrène (Cliché de l'auteur).

Entre l'autel et le temple se trouvait une vaste esplanade de 32 mètres de long sur 7 mètres de large environ[266]. Elle devait accueillir les processions annuelles de la fête somptueuse des

[261] Chamoux, *Cyrène*, p. 311-312 ; Stucchi, *Arch. Cir.*, p. 8-9, fig. 4.
[262] Stucchi, *Arch. Cir.*, p. 48-50.
[263] *SEG*, 9, 120.
[264] Stucchi, *Arch. Cir.*, p. 243.
[265] *Ibid.*, p. 58. Cf. Chamoux, *Cyrène*, p. 314.
[266] Chamoux, *Cyrène*, p. 314 et n. 1.

Artamitia qui, comme les *Carneia*, était aussi une *telesphoria* qui requérait le sacrifice de cent vingt bœufs. Cette information nous provient d'une épigramme dédicatoire du monument élevé par Hermésandros, fils de Philon[267]. L'inscription fut retrouvée au pied de la falaise du sanctuaire d'Apollon. Peut-être prenait-elle place à l'origine dans une des niches aménagées dans le rocher de la fontaine de Cyrène comme semble l'indiquer la mention ὑπὲρ κράνας (« au-dessus de la fontaine »), soulignée par A. Laronde[268]. Cet emplacement conviendrait mieux que celui des bains d'Artémis comme le proposait Fr. Chamoux[269]. En effet, la dédicace d'Hermésandros était destinée à être vue du plus grand nombre et devait alors être placée en évidence pour que les processions, qui empruntaient la voie de Battos afin de descendre au sanctuaire d'Apollon, puissent l'apercevoir. D'ailleurs ce fut certainement ce même trajet qu'avait empreinté Hermésandros lorsqu'il affirme avoir « amené au sanctuaire du bas pour la fête d'Artémis cent vingt bœufs »[270]. Dans cette citation, Hermésandros utilise le terme de τελετή, signifiant par là même l'existence d'une cérémonie d'initiation, de mystères, dans la fête des *Artamitia*.

La grande loi sacrée du dernier quart du IV^e^ s. av. J.-C.[271] fournit des indications sur le lieu où se déroulaient ces mystères. Dans les prescriptions relatives au rituel d'Artémis sont précisées les pratiques de purification incombant aux femmes. L'une d'elles concerne l'obligation de « descendre au *Nympheion*, chez Artémis » (ἐς Ἄρταμιν κατενθέν δεῖ)[272]. Ce rituel de purification concernait également les jeunes mariées et les femmes enceintes en dehors des *Artamitia*[273]. Il est également précisé que dans ce Nymphée officiait une prêtresse nommée l'Ourse (ἄρκος)[274]. La mention de l'Ourse figure dans deux comptes des démiurges au titre des dépenses : ἄρκωι τροφᾶς[275]. Cette prêtresse ne devait donc pas faire partie d'un collège sacerdotal.

Fr. Chamoux a voulu identifier le Nymphée d'Artémis avec les bains souterrains qui se trouvent à l'est du « jardin d'Aphrodite » et du lieu de rassemblement des processions[276]. Cette zone se compose d'une vaste esplanade triangulaire bien à l'abri des regards des curieux grâce au mur qui s'élève de manière transversale à l'ouest, marquant une nette séparation avec la terrasse supérieure (fig. 61). De plus, lors de la réalisation de la voie sacrée sous les Antonins, une haute muraille fut érigée le long de celle-ci ; elle devait répondre à la même

---

[267] *SECir*, 161 (mil. III^e^ s. av. J.-C.). Cf. Chamoux, *Cyrène*, p. 315 ; id., « L'épigramme d'Hermésandros à Cyrène », *Ziva Antika*, 25, 1975, p. 272-273 (avec traduction ; ci-après « L'épigramme d'Hermésandros ») ; Laronde, *Libykai Historiai*, p. 189 et 331 ; Callot, *Recherches*, p. 81, n° 9a ; Dobias-Lalou, *Dialecte*, p. 210.

[268] Laronde, *Libykai Historiai*, p. 189.

[269] Chamoux, *Cyrène*, p. 318. De plus, un second exemplaire du même texte (*SECir*, 162), probablement une copie du II^e^ s. av. J.-C., provient avec assurance de la zone située au nord de la fontaine d'Apollon : cf. Laronde, *Libykai Historiai*, p. 189.

[270] *SECir*, 162 : Ἀρτέμιδος τελετᾶι βοῦς ἑκατὸν κατάγων καὶ ἵκατι. Traduction chez Fr. Chamoux, « L'épigramme d'Hermésandros », p. 272-273, l. 3-4. Cf. Laronde, *Libykai Historiai*, p. 189.

[271] *SEG*, 9, 72, para. 13-17. Ces lois sacrées regroupant les prescriptions édictées par Apollon proviennent d'un document plus ancien : cf. Chamoux, *Cyrène*, p. 315 ; Callot, *Recherches*, p. 86-87, para. 13-17 ; Dobias-Lalou, *Dialecte*, p. 297-309 (références, traduction et commentaire).

[272] *SEG*, 9, 72, l. 92 sq.

[273] *Ibid.*, l. 97 sq.

[274] *Ibid.*, l. 98. Cf. Dobias-Lalou, *Dialecte*, p. 208.

[275] *SEG*, 9, 13, l. 12 ; Marengo, S. M., Paci, G., « Nuovi frammenti dei conti dei damiurghi », dans E. Catani, S. M. Marengo (éds.), *La Cirenaica in età antica, Atti del convegno internazionale di studi (Macerata, 18-20 maggio 1995)*, Pise-Rome, 1998, n° 2, l. 14.

[276] S. Stucchi (*Arch. Cir.*, p. 586-7) suggéra de confondre le Nymphée d'Artémis avec le Nymphée associé à la fontaine de Kyra, située dans la grotte à l'ouest de la fontaine originelle d'Apollon.

exigence que le haut mur qui, au sud, courait le long de la falaise, soit « de protéger contre les indiscrétions un emplacement déterminé » comme l'affirme Fr. Chamoux[277]. C'est au fond de cette esplanade, à l'extrémité orientale, que se trouvaient les bains souterrains. Cette identification paraît empreinte de bon sens compte tenu de la prescription de la loi sacrée indiquant que pour se rendre au Nymphée il fallait « descendre » chez Artémis. Celle-ci est d'ailleurs dite Καταγωγίς, soit « celle qui conduit en bas », dans un compte de démiurges du milieu du IV^e^ s. av. J.-C., mais cette épiclèse propre à Cyrène peut être plus ancienne en raison des prescriptions de la grande loi sacrée[278]. Aussi, dans la célébration des mystères d'Artémis, l'eau devait-elle jouer un rôle crucial[279]. Elle servait aux ablutions requises pour les femmes avant de pénétrer dans le sanctuaire et cette eau provenait de la même source qui alimentait les fontaines d'Apollon et de la Nymphe Cyrène.



Fig. 61 : Esplanade donnant sur le Nymphée d'Artémis. Est du sanctuaire d'Apollon, Cyrène (Cliché de l'auteur).

Un lien étroit unissait Artémis à son frère et à la Nymphe éponyme de la cité. Dans le monde colonial et à Cyrène en particulier sa fonction de maîtresse de la nature sauvage et des animaux était le complément nécessaire et essentiel à la nature divine de son frère Apollon qui se présentait comme le dieu civilisateur. Cet antagonisme complémentaire la déesse le partageait avec la Nymphe Cyrène qui, dans la légende, était réputée comme une redoutable chasseresse de lions[280]. Artémis avait d'ailleurs pris la Nymphe comme compagne ainsi que le

[277] Chamoux, *Cyrène*, p. 317.
[278] *SEG*, 9, 13, l. 12. Dobias-Lalou, *Dialecte*, p. 218.
[279] Sur le rôle de l'eau dans le culte d'Artémis, cf. Nilsson, M. P., *Geschichte der grieschischen Religion*, I, Munich, 1955, p. 492 sq.
[280] Sur la Nymphe Cyrène, cf. *supra*, p. 263-269.

relate Callimaque dans l'*Hymne* qu'il lui consacra : « Tu pris encore pour compagne Cyrène, à qui tu donnas deux chiens de chasse »[281].

Toutefois, il semble qu'Artémis ait entretenu des rapports privilégiés non seulement avec la Nymphe Cyrène mais avec l'ensemble des Nymphes comme le montre la dédicace, retrouvée à l'est de la source d'Apollon, d'un autel qui leur a été offert par une prêtresse d'Artémis en 19/18 av. J.-C.[282]. Cette dédicace s'inscrit dans l'essor que connut à Cyrène à partir de cette époque le culte des Nymphes, associées à Apollon paré de l'épiclèse de Nymphagète dans une inscription d'époque augustéenne découverte également à l'est de la source d'Apollon[283]. S. Stucchi avait d'ailleurs émis l'hypothèse de la présence d'un *Nympheion* situé dans la grotte se trouvant à l'ouest de la fontaine de la Nymphe Cyrène[284]. Ce sanctuaire des Nymphes, auquel est rattachée la source de Cyrène, devait à l'origine être placé dans la grotte principale de la source, puis aurait été transféré dans la cavité orientale, appartenant alors à la fontaine originelle d'Apollon, après les travaux d'aménagement hydraulique entrepris à l'époque d'Auguste[285]. Il convient d'ajouter le témoignage d'Apollonios de Rhodes, qui mentionnait des Nymphes αἳ Λιβύην ἐνέμοντο παραὶ Μυρτώσιον αἶπος (« qui habitaient la Libye, près de l'escarpement aux myrtes »)[286]. Si cet escarpement servait à désigner l'acropole, il devait peut-être s'agir du *Nympheion* évoqué par S. Stucchi[287]. Aussi les Nymphes recevaient-elles un culte important à Cyrène[288], et ce, probablement, dès les origines de la colonie. En effet, dans une loi sacrée du II^{e} s. av. J.-C. qui renouvelait les règles des vieux cultes civiques, les Nymphes sont citées parmi les autres grandes divinités adorées à Cyrène[289].

La chasse était très prisée des Cyrénéens et à l'occasion du banquet des *Artamitia* le prêtre d'Apollon offrait à ses convives des mets délicieux parmi lesquels se trouvait en particulier la viande de gibier[290]. Dans ce passage relaté par Athénée d'après les *Mémoires* de Ptolémée le Jeune[291], c'est le roi lui-même qui, assurant la prêtrise d'Apollon, faisait don de ce banquet

---

[281] Callimaque, *Hymnes*, II, 206-8. Cf. Vitali, *Fonti*, n° 169, p. 62 ; Callot, *Recherches*, p. 60.

[282] *SECir*, 166. Cf. Callot, *Recherches*, p. 96, n° 110.

[283] Dédicace à Apollon Nymphagète et aux Nymphes : Laronde, *Libykai Historiai*, p. 426-7. Cf. Stucchi, *Arch. Cir.*, p. 591, n. 1 ; Callot, *Recherches*, p. 92, n° 71. A. Laronde datait cette inscription du II^{e} s. av. J.-C., mais il faut plutôt s'en tenir à la datation de J.-J. Callot de l'époque augustéenne. D'ailleurs, J. Reynolds indique le I^{er} s. ap. J.-C. dans le futur corpus IRCyr (numéro provisoire C. 280). Sur l'épiclèse de Nymphagète, cf. *SEG*, 20, 719 (col. B, l. 12-13 : ou Apollon mentionné avec les Nymphes ? ; II^{e} s. av. J.-C.) ; *SEG*, 9, 175 (restauration du temple d'Apollon Nymphagète ; fin du règne de Marc Aurèle). La provenance de cette dernière dédicace inscrite sur un bloc d'architrave n'est pas assurée. Aussi son appartenance au petit temple situé au sud de l'*Apollonion* est-elle hypothétique. Cf. Callot, *Recherches*, p. 102, n° 155 et p. 153, n° 19.

[284] Stucchi, *Arch. Cir.*, p. 581-93. Cf. Callot, *Recherches*, p. 155, n° 29. Des *graffiti* mentionnant le Nymphée et les Nymphes ont été reconnus dans le plus profond des bras de captation de la source servant à fournir l'eau à la fontaine de la Nymphe Cyrène et au Nymphée : cf. Stucchi, *Arch. Cir.*, p. 583, n. 4.

[285] Stucchi, *Arch. Cir.*, p. 591-2.

[286] Apollonios de Rhodes, *Arg.*, II, 505.

[287] Stucchi, *Arch. Cir.*, p. 582. Il est peu probable que le témoignage d'Apollonios de Rhodes se soit rapporté au petit sanctuaire rupestre situé hors des murs de la cité sur le pendant nord-ouest de l'acropole. Sur ce point, cf. *infra*, p. 308.

[288] Contrairement à Cyrène, les Nymphes semblent être très peu représentées dans la *chôra*, où seule une dédicace provenant du sanctuaire de Budarag les mentionne. Cf. *infra*, p. 310.

[289] *SEG*, 20, 719. Cf. Laronde, *Libykai Historiai*, p. 425-6 ; Callot, *Recherches*, p. 87, n° 49.

[290] Sur la chasse, cf. *infra*, p. 615 sq.

[291] Athénée, XII, 549 e (*FHG*, III, p. 255). Cf. Vitali, *Fonti*, n° 114, p. 33 ; Chamoux, *Cyrène*, p. 314-315 ; Laronde, *Libykai Historiai*, p. 442 ; Callot, *Recherches*, p. 54, n° 14.

sacré, selon l'usage, aux prêtres qui avaient été en charge avant lui. Mais le souverain, afin de marquer sa munificence auprès des hauts dignitaires de la cité, et tout en soulignant l'importance de la fête des *Artamitia*, remit à chaque convive à la place du traditionnel *trublion* rempli de victuailles et de l'esclave chargé de veiller sur cet énorme récipient en céramique, une coupe en argent massif remplie de ces mêmes mets et un cheval au harnachement somptueux accompagné par un palefrenier. Ce passage des *Mémoires* de Ptolémée, qui pourrait dater des années 162-145[292], montre l'ampleur que revêtaient les fêtes d'Artémis à Cyrène et souligne la participation active des prêtres d'Apollon dans le sacerdoce de la déesse. D'ailleurs, c'était le prêtre éponyme d'Apollon qui présidait aux fêtes d'Artémis. Mais en ce qui concerne les banquets sacrés, il arrivait parfois que ce soit la prêtresse d'Artémis qui les organise[293].

À Cyrène le couple divin des Létoïdes était étroitement associé, à l'exemple de nombreuses autres cités. Plusieurs dédicaces les honoraient conjointement[294] et leurs clergés agissaient de concert[295]. D'ailleurs, dans cinq inscriptions figure l'usage de συνιαριτεύοισα pour qualifier une femme, qui doit être « prêtresse en même temps que » le prêtre éponyme[296]. La prêtresse d'Artémis était recrutée au sein des grandes familles de l'aristocratie cyrénéenne[297] et, après l'accomplissement de son mandat annuel, elle faisait sans doute partie d'un collège sacerdotal comme le prêtre d'Apollon. Néanmoins, la distinction qui existe dans les inscriptions entre l'Ourse et la prêtresse d'Artémis n'est toujours pas résolue. Mais l'Ourse semble être en rapport uniquement avec le Nymphée d'Artémis qui y est honorée sous l'épiclèse de *Katagôgis*[298].

Dans son Nymphée, Artémis était la protectrice de la vie féminine et de la naissance. Elle y veillait à la pureté des femmes enceintes et des jeunes mariées. Si la déesse exerçait ces fonctions en dehors du sanctuaire principal c'est, comme le précise J.-J. Callot[299], à cause de l'interdit apollinien. Il semble qu'à Cyrène comme à Délos[300], où il était interdit de naître et de mourir, le culte d'Artémis en tant que déesse de la naissance se déroulait hors du sanctuaire d'Apollon, à l'écart des regards indiscrets.

---

[292] Laronde, *Libykai Historiai*, p. 442.

[293] *SEG*, 26, 1826-7 (106 ap. J.-C.). Cf. Callot, *Recherches*, p. 99, n° 132.

[294] Voir par exemple *SEG*, 9, 102 ; *SECir*, 147 ; *SEG*, 9, 101. Cf. Callot, *Recherches*, p. 80, n° 6c-d et p. 93, n° 76. Les Létoïdes possédaient aussi un champ en commun dans le domaine sacré d'Apollon : *SEG*, 9, 4, l. 5-51.

[295] Voir par exemple *SEG*, 9, 99 (les dédicantes sont probablement des prêtresses d'Artémis) ; *SEG*, 9, 176-7 ; *SECir*, 166 ; *SECir*, 119 ; *CIG*, 5130. Cf. Callot, *Recherches*, p. 93, n^{os} 74 et 80, p. 96, n° 110 et p. 109, n° 189, voir aussi p. 252 et n. 317.

[296] *CIG*, 5130 et Thorn, D., « ΑΡΧΙΠΠΑ : A Lost Statue Rediscovered », *LibStud*, 30, 1999, p. 69-76 ; *SECir*, 23 ; *SECir*, 119 ; *SECir*, 166 ; Dobias-Lalou, *Dialecte*, p. 206 (*SECir*, 123 et 176) : édition définitive des deux fragments de l'inscription dans Dobias-Lalou, C., « Notes sur le supplemento epigrafico cirenaico », *QAL*, 18, 2003, p. 210-216. Cf. Marengo, S. M., « Sacerdotesse di Artemide a Cirene: note epigrafiche », dans L. Gasperini, S. M. Marengo (éds.), *Cirene e la Cirenaica nell'antichità, Atti del Convegno internazionale di studi (Roma-Frascati, 18-21 dic. 1996)*, Tivoli, 2007, p. 401-410.

[297] Elle devait posséder un solide patrimoine lui permettant de contribuer aux frais d'entretien de l'*Artémision* : voir par exemple *SEG*, 9, 176-7 (prêtresse de la ligne 24 appartenant à une riche famille de bienfaiteurs ; v. 180 ap. J.-C.) et *SEG*, 9, 115 (déb. III^{e} s. ap. J.-C.). Cf. Callot, *Recherches*, p. 93-4, n° 80 et p. 94, n° 81.

[298] *SEG*, 9, 72, para. 13-17 (dernier quart du IV^{e} s. av. J.-C.) et *SEG*, 9, 13, l. 12 ; *SEG*, 48, 2052, l. 14-15 (nouveau fragment à rajouter à *SEG*, 9, 18). Cf. Callot, *Recherches*, p. 87, n° 46 et p. 88, n° 52d. Artémis ne semble pas porter l'épiclèse de *Katagôgis* dans l'*Artémision* : cf. Callot, *Recherches*, p. 254, n. 343.

[299] Callot, *Recherches*, p. 254-255, n. 344.

[300] Cf. Bruneau, Ph., *Recherches sur les cultes de Délos à l'époque hellénistique et à l'époque impériale* (BEFAR, 217), Paris, 1970, p. 206.

1.2.3. Le sanctuaire de Zeus

Zeus formait à Cyrène avec le couple des Létoïdes la divinité poliade par excellence à qui on éleva un temple majestueux sur la colline orientale (fig. 62).



Fig. 62 : Temple de Zeus. Vue de la façade orientale. Cyrène (Cliché de l'auteur).

Le premier témoignage se rapportant au culte de Zeus sur la colline orientale est celui d'Hérodote. Après avoir évoqué le châtiment de la cité de Barcé par les Perses sur ordre de la reine Phérétimé vers 515-514 av. J.-C., l'historien d'Halicarnasse précisait que les contingents perses prirent par la suite position sur la colline de Zeus Lykaios, située en ce temps hors des murs de la ville[301]. L'épithète de Lykaios vient d'Arcadie où le dieu possédait un sanctuaire parmi les plus importants à avoir été élevé en hauteur, sur le mont Lycée. Le nom de cette colline, Lycée, issu de λύκος, loup, donna à Zeus l'épithète rituelle de Λυκαῖος, Lykaios. Ainsi, l'épiclèse de Lykaios venue d'Arcadie soit avec la seconde vague de colons sous Battos II, soit avec Démonax de Mantinée[302], avait servi à désigner la colline orientale de Cyrène « colline de Zeus Lykaios ».

Il est dès lors possible que l'on ait rendu à Zeus un culte en plein air depuis au moins la seconde moitié du VI^{e} s. av. J.-C., comme nous pouvons le déduire du témoignage d'Hérodote. D'ailleurs dans son sanctuaire principal d'Olympie, Zeus ne possédait pas de temple avant le milieu du V^{e} s. av. J.-C.[303].

---

[301] Hérodote, IV, 203. Cf. Vitali, *Fonti*, n° 265, p. 100 ; Chamoux, *Cyrène*, p. 325 ; Callot, *Recherches*, p. 58, n° 51. Sur l'expédition perse à Cyrène en 518 av. J.-C., cf. *supra*, p. 164-166.

[302] Chamoux, *Cyrène*, p. 330. Cette épiclèse s'explique essentiellement par l'isolement du sanctuaire de Zeus et de son emplacement sur une hauteur, cf. Bonacasa, N., « I culti della collina di Zeus a Cirene », dans *Questions de religion cyrénéenne*, p. 236-241. Sur l'appel lancé aux Grecs par Battos II, cf. *supra*, p. 117-118, 154-155, et sur la réforme entreprise par Démonax de Mantinée, cf. *supra*, p. 117-120.

[303] Chamoux, *Cyrène*, p. 329.

Dans sa neuvième *Pythique*, Pindare indique que les Cyrénéens avaient institué des jeux en l'honneur du Zeus d'Olympie et de Gè Bathykolpos (« aux vallons profonds »)[304]. Ces jeux sont évidemment à mettre en relation avec l'hippodrome jouxtant à l'est le temple du dieu sur la colline orientale (fig. 63, n° 49). La mention de la déesse Terre met en relation le Zeus de Cyrène avec celui d'Olympie. En effet, Gè régnait déjà sur le bois sacré de l'Altis à Olympie avant qu'elle n'y accueille Zeus. Peut-être en avait-il été de même à Cyrène.

Zeus était probablement adoré sous le vocable de Zeus Olympien dans les premiers temps de l'existence du sanctuaire, bien que cette épiclèse n'apparaisse qu'au II^e^ s. ap. J.-C. dans une dédicace faite par un architecte dans le temple de Zeus[305]. Les liens unissant Cyrène à Olympie étaient anciens, comme le montre par exemple la victoire d'Arcésilas IV aux Jeux Olympiques en 460 av. J.-C.[306] et le trésor que les Cyrénéens offrirent à la ville, avant d'en avoir fait de même à Delphes, alors qu'Apollon était leur dieu Archégète.

D'après le règlement sacrificiel du II^e^ siècle av. J.-C., Zeus recevait deux autres cultes, en plus de ceux partagés avec Athéna en tant que Pantheios et Hypellaios. L'un en propre, qui revêtait peut-être un aspect chthonien avec le sacrifice préconisé d'une chèvre et d'un porc[307], et l'autre en tant que Hyperphoreus, soit « Surpasseur »[308]. Pour ce dernier, était indiquée l'interdiction de lui sacrifier des animaux et l'on ne pouvait ni pénétrer dans son *téménos* chaussé (certainement à cause de la fabrication des chaussures en peau) ni lui apporter des myrtes[309]. Aussi, dans le sanctuaire où l'on rendait un culte à Zeus Hyperphoreus, les pratiques de type funéraire étaient-elles strictement interdites. La mention d'un culte à Zeus Hyperphoreus laisse supposer qu'il devait exister un lieu de culte particulier pour cet aspect du dieu. En effet, le caractère de cette divinité réfractaire à toutes pratiques de type chthonien ne peut coïncider avec l'isolement du sanctuaire de Zeus dans la sphère agraire, bien qu'il ait été ensuite compris dans l'enceinte de la cité.

Constatons d'autre part que la loi sacrée mentionne un culte à Ammon[310] indépendamment des quatre autres cultes qui étaient rendus à Zeus. Il conviendra d'étudier plus loin les relations entretenues entre la divinité hellénique et la divinité d'origine libyco-égyptienne afin d'évaluer le degré d'assimilation des deux divinités[311]. Toutefois, nous pouvons déjà avancer une hypothèse. La loi sacrée indique Ἄμμωνι καὶ τοῖς περινάοις οἷς (« pour Ammon et pour les divinités qui partagent son temple, un mouton »). Or, le sanctuaire de Zeus sur la colline orientale comprenait plusieurs lieux de culte à des divinités associées. Devant l'entrée du temple de Zeus se trouve un petit sanctuaire dont le péribole avec propylée fut érigé à l'époque hellénistique (fig. 63, n° 51). Le *naiskos* sur podium et l'autel ne furent construits qu'au cours du II^e^ s. ap. J.-C.[312]. Il est probable que ce lieu de culte a appartenu à Héra dont une inscription, réemployée dans le piédestal de la statue de culte du temple de

[304] Pindare, *Pyth.*, IX, 97-103. Cf. Vitali, *Fonti*, n° 130, p. 38 ; Chamoux, *Cyrène*, p. 270-271 ; Callot, *Recherches*, p. 55, n° 22.
[305] *SEG*, 9, 126. Cf. Callot, *Recherches*, p. 97, n° 112 ; Dobias-Lalou, *Dialecte*, p. 224.
[306] Pindare, *Pyth.*, V, 124. cf. *supra*, p. 218-219. Voir aussi Pausanias, VI, 19, 10 et Athénée, XI, 59.
[307] *SEG*, 20, 719, col. A, l. 18.
[308] Cf. Dobias-Lalou, *Dialecte*, p. 224-225.
[309] *SEG*, 20, 719, col. A, l. 5-10.
[310] *Ibid.*, l. 19-20.
[311] Cf. *infra*, p. 377 sq.
[312] Stucchi, *Arch. Cir.*, p. 107 et 261. Cf. Callot, *Recherches*, p. 159, n° 54.

Zeus, mentionne seize prêtresses dévolues à son culte[313]. D'autres constructions annexes jouxtaient le temple majeur, parmi lesquelles trois salles de banquet érigées immédiatement au nord-est du temple à la fin du III^e^ ou au II^e^ s. av. J.-C.[314]. On a alors suggéré que l'aire sacrée de Zeus ait correspondu à celle d'Ammon. Si le temple d'Ammon est à confondre avec celui de Zeus Olympien sur la colline orientale, il est peu probable que ce lieu de culte ait également accueilli Zeus Hyperphoreus. Cependant, ce dieu n'a laissé que très peu de traces de sa présence dans le sanctuaire[315], et la découverte récente de nouveaux documents semblent plutôt attester l'existence d'un lieu de culte à Ammon dans le sanctuaire d'Apollon ou dans la zone du wadi el-Aish située à l'est du sanctuaire extra-urbain de Déméter et Koré[316].

En plus de son *téménos* sur la colline orientale et de son temple en face de l'agora, Zeus possédait sans doute un espace qui lui était dédié dans le sanctuaire d'Apollon[317]. Deux statuettes représentant le dieu assis sur un trône, dont l'une pourrait correspondre à une statue de culte, ont été découvertes dans le sanctuaire de l'Archégète[318].

Le *téménos* de Zeus se situait hors de l'enceinte de la ville lorsque celle-ci fut construite à la fin de l'époque archaïque (fig. 63)[319]. Le sanctuaire fut alors dans un premier temps extra-urbain avant d'être compris dans la nouvelle enceinte qui fut agrandie au début de l'époque hellénistique[320]. Ainsi, le sanctuaire de Zeus avait en commun avec les sanctuaires de Déméter, et aussi d'Apollon à l'origine, d'avoir été primitivement installé à l'extérieur des remparts. Ce constat a permis à Fr. Chamoux[321] de mettre en rapport le rite de la *telesphoria* attesté pour les Létoïdes et Déméter avec l'emplacement de leurs sanctuaires extra-muros. Cependant, dans le cas de Zeus, aucune fête ne nous a été rapportée par les sources littéraires ou épigraphiques. Mais celles-ci devaient bel et bien exister car sinon comment comprendre la mention de Callimaque dans son *Hymne I à Zeus* concernant des libations (σπονδῆς) faites en l'honneur de Zeus[322] ainsi que la présence de salles de banquet dans le *téménos* du dieu ? Aussi, l'existence de fêtes et d'un sacerdoce de Zeus analogues aux cérémonies qui avaient lieu en l'honneur d'Apollon, d'Artémis et de Déméter semblent-elles très probable.

---

[313] *SEG*, 17, 799 (30-60 ap. J.-C.). Cf. Callot, *Recherches*, p. 109, n° 191c.

[314] Stucchi, *Arch. Cir.*, p. 107 ; Parisi-Presicce, Cl., p. 142-3 et S. Ensoli, p. 146-147, dans *Cirene*. Cf. Callot, *Recherches*, p. 157, n° 42.

[315] G. Pesce (« Il "gran tempio" in Cirene », *BCH*, 71-72, 1947-8, p. 356) ne mentionne que l'offrande d'un petit bélier découvert dans le sanctuaire.

[316] Sur un lot d'objets découvert vers 1993 dans la zone du wadi el-Aish : cf. *infra*, p. 398.

[317] Callot, *Recherches*, p. 265, n. 450.

[318] Paribeni, *Catalogo*, p. 81-82, n^os^ 192 et 194, pl. 109. Cf. Callot, *Recherches*, p. 194, n^os^ 83-84.

[319] Hérodote, IV, 200. Cf. Chamoux, *Cyrène*, p. 153 ; Laronde, *Libykai Historiai*, p. 75.

[320] Laronde, *Libykai Historiai*, p. 75. Ceci pourrait également expliquer le passage d'Hérodote (II, 181) relatif à l'envoi, fait par la reine Ladiké, d'une statue à Aphrodite dans son temple à Cyrène. Ce temple d'Aphrodite existait encore au temps d'Hérodote à un endroit situé en dehors de la ville. Or, comme nous l'avons vu plus haut, le sanctuaire d'Aphrodite se trouvait sur la terrasse supérieure du sanctuaire d'Apollon. Sur ce point, cf. Bonacasa, N., *art. cit.*(n. 302), p. 235-6.

[321] Chamoux, *Cyrène*, p. 324 et n. 5.

[322] Callimaque, *Hymnes*, I, 1.

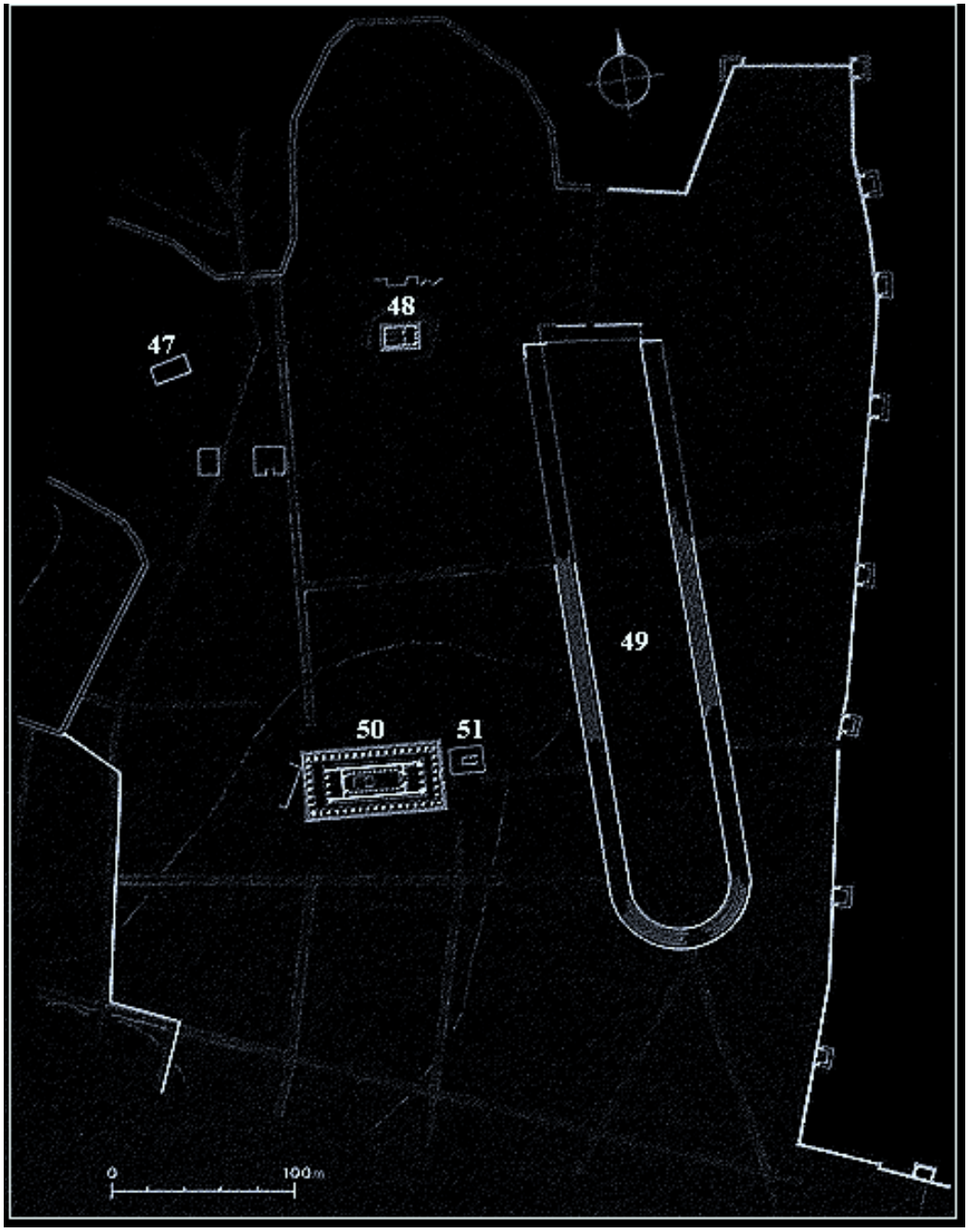


Fig. 63 : Quartier de l'*Olympieion* : n° 47 : temple de la colline de l'observatoire météorologique ; n° 48 : temple de la colline d'Eluet Gassam ; n°49 : hippodrome ; n° 50 : temple de Zeus ; n° 51 : temple d'Héra ? (N. Bonacasa, S. Ensoli (éds.), *Cirene*, Milan, 2000, p. 147).

Le temple de Zeus, construit dans la première moitié du V^e^ s. av. J.-C. sous le règne de Battos IV[323], époque de grande prospérité pour Cyrène qui était alors sous domination perse, était le plus grand temple grec d'Afrique[324]. L'édifice pouvait rivaliser, par ses dimensions colossales, avec le Parthénon d'Athènes ou le temple de Zeus à Olympie.

Le temple subit une restauration dans le premier tiers du I^er^ s. ap. J.-C. et fut alors consacré à Jupiter Auguste. Puis, après les dégâts causés par la révolte juive, il fut reconstruit sous Hadrien au cours du dernier quart du II^e^ siècle et « redédié » à Zeus Olympien. Mais les

[323] Sur les différentes propositions de datation du temple qui oscillent entre 540 et 450 av. J.-C., cf. Parisi-Presicce, Cl., dans *Cirene*, p. 140.
[324] Chamoux, *Cyrène*, p. 320 et 329.

travaux de sa *péristasis* demeurèrent inachevés à cause de l'irruption des Chrétiens qui saccagèrent l'édifice, puis du tremblement de terre de 365[325]. Jusqu'à sa démolition complète, cet édifice grandiose avait dû contribuer à la renommée de Cyrène dans le monde grec.

À l'extérieur de l'aire sacrée de Zeus, au nord-ouest du temple majeur et à l'extrémité nord-ouest de l'hippodrome, un autre petit temple fut construit sur la colline de l'observatoire météorologique[326] et encore un autre, à l'est du précédent, fut érigé au IV^e^ s. av. J.-C. sur la colline d'Eluet Gassam (fig. 63, n° 47 et n° 48)[327]. Ce dernier temple dorique distyle *in antis* fut restauré au I^er^ s. ap. J.-C. De l'intérieur de l'édifice proviennent une statue féminine d'époque grecque représentant peut-être la Nymphe Cyrène[328] et une tête colossale fragmentaire en marbre datée de l'époque romaine[329]. La statue féminine représentée en habit d'amazone a conduit à l'hypothèse qu'il s'agirait de la Nymphe Cyrène et que le temple lui aurait été dédié[330]. Mais cette interprétation est loin d'être convaincante en l'absence de fouilles systématiques de ce lieu de culte.

Il est possible qu'un autre sanctuaire soit encore à identifier près de l'angle sud-est de la ville, où un dépôt votif d'époque archaïque fut découvert en 1966 lors de la construction du nouveau village de Shahat[331]. De ce dépôt proviennent deux korai et un kouros, la tête et le torse d'un Sphynx, ainsi que de nombreuses plaques de bronze[332] ornées ou non qui ont conduit S. Stucchi à attribuer le sanctuaire à une divinité « chalkioikos »[333]. Celui-ci aurait été détruit à la fin du VI^e^ s. av. J.-C. quand la *favissa* voisine fut créée. Dans un premier temps on a pensé que ce matériel sacré aurait pu provenir du grand temple de Zeus[334]. En effet, nous savons grâce à Hérodote[335] qu'après avoir châtié la cité de Barcé, les Perses avaient pris position sur la colline de Zeus Lykaios[336]. Leurs intentions étaient alors malveillantes envers Cyrène qu'ils souhaitaient soumettre. On suggéra alors que les Perses avaient commis un acte de profanation dans le sanctuaire de Zeus avant d'avoir été reconduits par des Libyens en direction de l'Égypte. Et à la suite de cet acte, les Cyrénéens auraient enterré les objets sacrés profanés dans un ultime acte de piété. Cependant, cette hypothèse demeure invérifiable, mais elle ne doit pas pour autant exclure la probabilité d'appartenance de ce dépôt votif à un autre sanctuaire[337].

---

[325] Cf. Stucchi, *Arch. Cir.*, p. 253-4. Cf. *infra*, p. 540, 542 et 545.
[326] Stucchi, *Arch. Cir.*, p. 102 et pl. I, n. 47.
[327] *Ibid.*, p. 52 et pl. I, n. 48.
[328] Cf. *infra*, p. 508.
[329] Huskinson, J., *Roman Sculpture from Cyrenaica in the British Museum*, Londres, 1975, p. 15 sq., n. 28, pl. 11 et p. 71, n. 136, pl. 53.
[330] Studniczka, Fr., *Kyrene*, Leipzig, 1890, p. 172. Cf. Ensoli, S., dans *Cirene*, p. 147.
[331] Goodchild, R. G., Pedley, J. G. et D. White, « Recent Discoveries of Archaic Sculpture at Cyrene », *LibAnt*, 3-4, 1966-7, p. 179-198 ; Pedley, J. G., « The Archaic Favissa at Cyrene », *AJA*, 75, 1, 1971, p. 39-46.
[332] Pour une étude de ces plaques, cf. Kane, S., « Bronze Plaques from the Archaic Favissa at Cyrene » et Fabbricotti, E., « Ancora sulle lastre bronze. Intervento di approfondimento », dans *Cirenaica : studi, scavi e scoperte*, p. 205-220.
[333] Stucchi, *Arch. Cir.*, p. 21. Cf. Goodchild, R. G., Pedley, J. G. et D. White, *op. cit.* (n. 331), p. 182 sq., 196 sq. et tav. LXXII ; Fabbricotti, E., « Le statue greche in marmo di età arcaica a Cirene. I kouroi, le korai e la sfinge di Cirene », *RendLinc.*, 14, 2003, p. 403-423 ; Callot, *Recherches*, p. 162, n° 71.
[334] Goodchild, R. G., Pedley, J. G. et D. White, *op. cit.* (n. 331), p. 179-198 ; Pedley, J. G., *op. cit.* (n. 331), p. 40-41 et 46 ; Stucchi, *Arch. Cir.*, p. 21, n. 1.
[335] Hérodote, IV, 203.
[336] Cf. *supra*, p. 164-165.
[337] Voir par exemple les suggestions d'O. Menozzi, « Santuari agresti nella chora di Cirene », dans *Questions de religion cyrénéenne*, p. 80 (ci-après « Santuari agresti »).

Quoi qu'il en soit, la présence de plusieurs temples érigés en des endroits isolés et élevés, mais non loin de la colline orientale où trône le grand temple majeur de Zeus, tend à démontrer que cette zone revêtait un caractère sacré important. Jusqu'à l'époque de la construction du rempart hellénistique, elle se situait à l'extérieur de la cité et répondait peut-être à un souci de protection du noyau urbain de Cyrène délimité par une série de sanctuaires suburbains formant une ceinture sacrée[338] à laquelle faisait pendant au sud l'immense complexe dédié à Déméter et Koré.

1.2.4. Le sanctuaire de Déméter et Koré

Le culte de Déméter et Koré était l'un des plus anciens et des plus vivants en Cyrénaïque. Il occupait une place de premier choix à Cyrène, ce qui n'étonne nullement dans une colonie agricole[339]. Selon le témoignage de la *Souda*, l'institution du culte remontait à l'origine de la colonie[340]. Les fouilles en cours de la partie orientale du sanctuaire extra-urbain de Déméter et Koré situé à l'extérieur de la porte sud de la cité, sur le versant méridional du wadi Belgadir, ont permis de confirmer cette assertion. Le temple dorique hexastyle, l'autel et les propylées découverts lors de la dernière décennie datent dans leur premier état de la fin de l'époque archaïque (fig. 64 et 65)[341].

[338] Il s'agirait de la première ceinture sacrée selon la classification des lieux de culte périurbain effectuée par O. Menozzi, « Santuari agresti », p. 79-80. Cf. Bacchielli, L., « Il tempio di Zeus Olimpio a Cirene : storia e programma degli scavi e dei restauri », dans E. Catani, S. M. Marengo (éds.), *La Cirenaica in età antica, Atti del convegno internazionale di studi (Macerata, 18-20 maggio 1995)*, Pise-Rome, 1998, p. 27.

[339] Chamoux, *Cyrène*, p., 265.

[340] *Souda*, *s. v.* Θεσμοφόρος (éd. Adler, II, p. 710). Cf. Vitali, *Fonti*, n° 184, p. 170.

[341] Luni, M., « Ricerche, scoperte e studi a Cirene in cinquanta anni di attività della Missione Archeologica Italiana », *Cirene "Atene d'Africa"* II, p. 38-39 et p. 42-43.

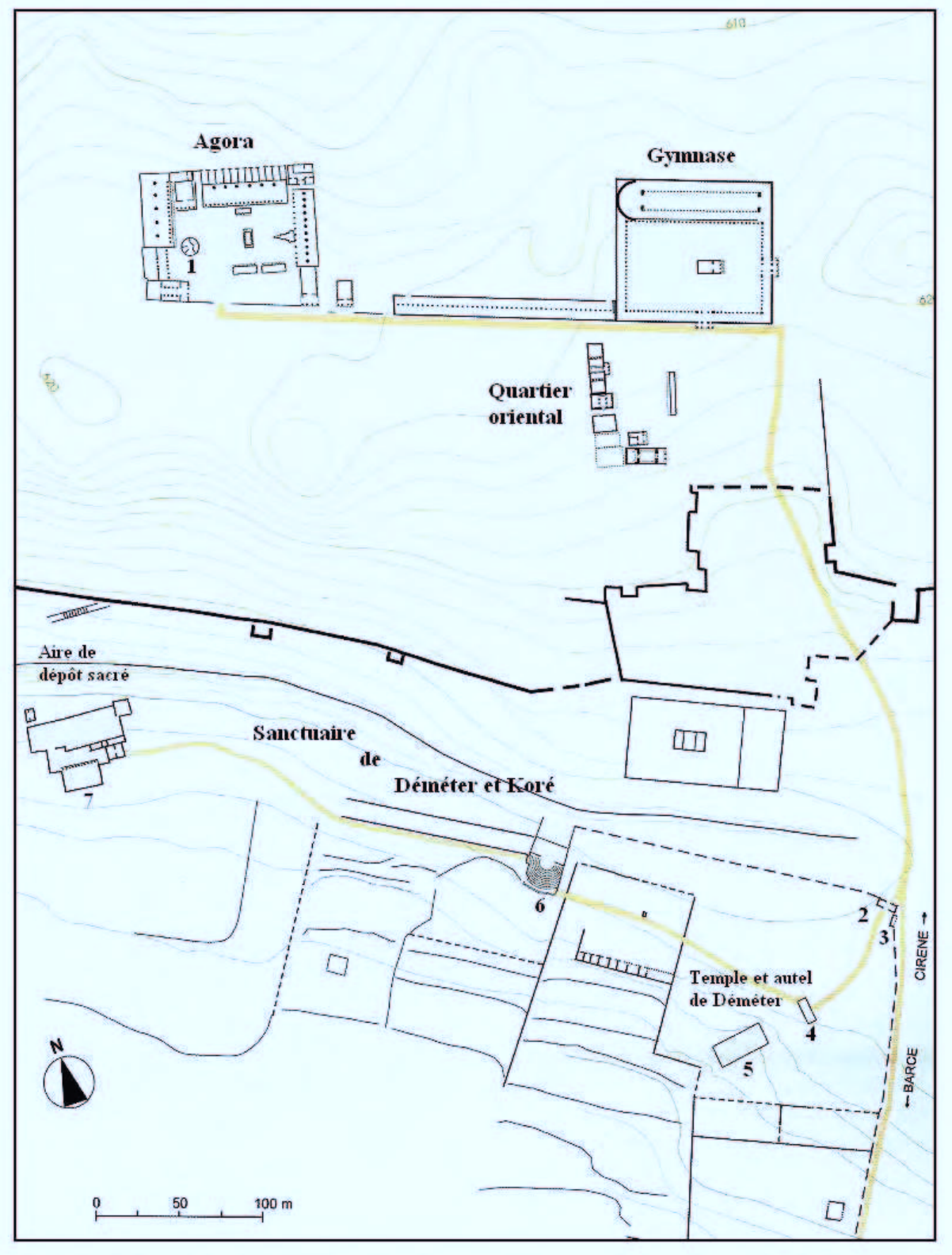


Fig. 64 : Itinéraire des processions reliant l'agora au *téménos* de Déméter :
1. Tholos de Déméter et Koré ; 2. Propylées ; 3. Stoa ; 4. Autel de Déméter ; 5. Temple de Déméter ; 6. Théâtre de Dionysos ; 7. Aire de dépôt sacré (d'après Luni, *Cirene "Atene d'Africa"*I, 2006).

L'emplacement de l'aire sacrée située à l'ouest du sanctuaire (fig. 64, n° 7) avait été reconnu par E. Ghislanzoni[342] qui entreprit les travaux de dégagement de la grande terrasse dès le début de l'occupation italienne. Il y découvrit des statues féminines d'époque impériale ainsi que deux dédicaces adressées à Déméter et Koré et datées des III^e^/II^e^ s. av. J.-C. pour l'une, et des I^er^/II^e^ s. ap. J.-C. pour l'autre[343]. Les fouilles ne commencèrent réellement qu'à partir de 1969 sous la conduite de l'archéologue américain Donald White[344], de l'université de Michigan. Au fur et à mesure de ses recherches, il réussit à établir la physionomie générale de cet espace et en donna une chronologie de l'occupation. Vers 600 av. J.-C. l'aire sacrée était composée d'un grand mur de péribole occupant la terrasse médiane. Puis elle s'étendit à la terrasse supérieure aux V^e^/IV^e^ s. et fut agrémentée de six petits bâtiments sacrés. Il fallut attendre l'époque hellénistique, et particulièrement le II^e^ s. av. J.-C., pour que cet espace acquière sa forme monumentale. Les murs du péribole et de soutènement furent renforcés et on construisit à l'intérieur trois nouvelles petites chapelles ainsi que deux fontaines. À l'époque romaine, l'aire sacrée reçut de grands embellissements avec l'ajout, au cours du I^er^ s. ap. J.-C., de deux édifices sacrés et d'une salle tétrastyle sur la terrasse médiane, ainsi que d'un bâtiment à portique sur la terrasse supérieure. Dans la seconde moitié du II^e^ siècle, elle connut son apogée avec l'érection de propylées tétrastyles situés dans l'angle sud-est et de cinq salles supplémentaires sur la terrasse supérieure, tandis que la terrasse médiane fut agrémentée de quatre nouveaux édifices. Les constructions, qui s'étalaient sur ce terrain en pente raide du coteau sud du wadi Belgadir, s'étageaient sur trois niveaux principaux, atteignant une hauteur totale de plus de 20 mètres et une superficie de plus de 9000 m². Cette zone ayant acquis sa physionomie définitive fut alors utilisée continuellement jusqu'en 262 ap. J.-C. où le tremblement de terre entraîna d'importants dégâts. Et lors du second séisme de 365, elle fut entièrement détruite.

D'après D. White, les données archéologiques suggèrent que la terrasse médiane était divisée en deux districts distincts se rapportant probablement pour l'un au culte de Déméter et pour l'autre à celui de Koré[345]. Cette aire sacrée était destinée à recevoir les offrandes votives consacrées aux deux déesses. Parmi celles-ci, se trouve une grande quantité de statues et de statuettes produites durant l'époque classique, hellénistique et romaine, avec une proportion particulièrement importante au II^e^ s. ap. J.-C.[346]. Les inscriptions sont également nombreuses à avoir été retrouvées. Elles s'adressent soit à Déméter[347], soit à Koré[348], soit aux deux déesses honorées conjointement[349].

---

[342] Ghislanzoni, E., « Notizie archeologiche sulla Cirenaica », *Not. Arch.*, I, 1915, p. 212-221.

[343] *SEG*, 9, 104 et 105 ; Chamoux, *Cyrène*, p. 265, et n. 2.

[344] Voir les parutions successives dans *Extramural Sanctuary* I-VIII, Philadelphie, 1984-2012. Sur l'architecture, voir White, *Extramural Sanctuary* V, 1993.

[345] White, *Extramural Sanctuary* V, p. 179-180 ; id., « Demeter Libyssa, Her cyrenean cult in light of the recent excavations », *QAL*, 12, 1987, p. 72 ; id., « Le sanctuaire extra-muros de Déméter et Perséphone à Cyrène: sa situation dans l'architecture sacrée grecque », dans *Cités, ports et campagnes*, p. 123.

[346] White, *Extramural Sanctuary* I, p. 21-22 et 105-9 ; cf. Kane, S., « Sculpture from the Cyrene Demeter Sanctuary in its Mediterranean Context », dans *Cyrenaica in Antiquity*, p. 237-247 ; Pugliese Uhlenbrock, J., « Terracotta Figurines from the Demeter Sanctuary at Cyrene : Models for Trade », dans *Cyrenaica in Antiquity*, p. 297-304 ; Callot, *Recherches*, p. 190-2.

[347] *SEG*, 26, 1833 (Reynolds, J., dans *Extramural Sanctuary* VIII, p. 192, A.4 ; IV^e^/III^e^ s. av. J.-C.) ; Reynolds, J., dans *Extramural Sanctuary* VIII, p. 193, A.10 (v. III^e^/II^e^ s. av. J.-C.) ; *SEG*, 9, 164 (Reynolds, J., dans *Extramural Sanctuary* VIII, p. 206-7, B.3 ; dédicace de la statue et du temple de la « grande Déméter », seconde moitié du I^er^/première moitié du II^e^ s. ap. J.-C.) ; dédicace en latin à Cérès Augusta du I^er^ s. ap. J.-C. (Fadel Ali, M. et J. Reynolds, « An Inscribed Stone from the Sanctuary of Demeter and Kore at Cyrene: Cult,

Par ailleurs, certaines offrandes se rapportaient à d'autres divinités qui possédaient probablement leurs chapelles privées au sein du complexe. Une dédicace sur céramique mentionnait Hécate[350]. Une autre dédicace faite par Claudia Venosta, inscrite sur un bloc de marbre et datant de la seconde moitié du I^er^ s. ap. J.-C. ou de la première moitié du II^e^ s. ap. J.-C., était consacrée à Dionysos et évoquait sa statue et son temple[351]. La même dédicante offra à Dionysos une autre statue[352]. Cette dédicante est celle qui consacra les statues et les temples de Koré, de « Parthénos » (Koré) et de la « grande Déméter » dans ce même complexe[353]. Malheureusement, les fouilles qui ont été conduites dans l'aire sacrée n'ont pas permis d'identifier les divinités adorées dans les différents édifices cultuels.

Citons également la découverte d'une série de stèles et d'une statuette dédiées à des défunts héroïsés et datées de la fin de l'époque hellénistique à l'époque romaine[354]. La présence de ces monuments dans le sanctuaire de Déméter et Koré souligne la nature chthonienne des deux déesses, que l'on a d'ailleurs choisi d'honorer au nord de la nécropole sud et entre les nécropoles orientale et occidentale de Cyrène. Ces objets votifs, retrouvés pour la plupart en réemploi dans le mur T10 construit lors de la phase de rénovation du dépôt sacré à l'époque augustéenne[355], figurent chacun l'héroïsation du défunt.

Relevons enfin la présence d'un escalier bâti aux I^er^ et II^e^ s. ap. J.-C. au nord de l'aire sacrée qu'un pont permettait de relier à un autre escalier composé d'une série de marches étroites taillées dans le flanc du wadi Belgadir. Ces marches, conduisant à une ouverture dans les remparts qui n'a pas encore pu être identifiée, devaient faciliter l'accès à l'agora de

---

Corn and Roman Revenues », dans *Cyrenaican Archaeology*, p. 211-218 ; *SEG*, 44, 1538 ; *AE*, 1994, 1820b ; Reynolds, J., dans *Extramural Sanctuary* VIII, p. 198, A.28.2) à paraître dans le corpus IRCyr de J. Reynolds (numéro provisoire C.897). Cf. Callot, *Recherches*, p. 82, n° 18a, p. 94, n° 84 et p. 121 ; Dobias-Lalou, *Dialecte*, p. 220.

348 Reynolds, J., dans *Extramural Sanctuary* VIII, p. 192, A.6 (Koré ? ; III^e^ s. av. J.-C.) ; Reynolds, J., dans *Extramural Sanctuary* VIII, p. 197, A.24 (dédicace à Koré et peut-être à Déméter, I^er^ s. av. J.-C.- I^er^ s. ap. J.-C.) ; *CIG*, 5140 (Reynolds, J., dans *Extramural Sanctuary* VIII, p. 207, B.4 ; dédicace de la statue et du temple de Koré, seconde moitié I^er^/première moitié du II^e^ s. ap. J.-C.) ; *SEG*, 9, 163 (Reynolds, J., dans *Extramural Sanctuary* VIII, p. 207, B.5 ; dédicace de la statue et du temple de « Parthénos » (Koré), seconde moitié I^er^/première moitié du II^e^ s. ap. J.-C.) ; dédicace sur céramique (White, *Extramural Sanctuary* I, p. 22). Cf. Callot, *Recherches*, p. 94, n^os^ 85-86 et p. 121 ; Dobias-Lalou, *Dialecte*, p. 220.

349 Reynolds, J., dans *Extramural Sanctuary* VIII, p. 191, A.1 (dédicace à Déméter et Koré ?, V^e^/IV^e^ s. av. J.-C.) ; *SEG*, 26, 1834 (Reynolds, J., dans *Extramural Sanctuary* VIII, p. 192, A.5 : III^e^ s. av. J.-C.) ; Reynolds, J., dans *Extramural Sanctuary* VIII, p. 193, A.11 (*ca.* II^e^ s. av. J.-C.) ; Reynolds, J., dans *Extramural Sanctuary* VIII, p. 194-5, A.18 (dédicace de la statue d'Arétaphila par Antonia, *ca.* I^er^ s. av. J.-C.) ; Reynolds, J., dans *Extramural Sanctuary* VIII, p. 196, A.23 (stèle, I^er^ s. av. J.-C.- I^er^ s. ap. J.-C.) ; *SECir*, 51 (base de statue, v. mil. I^er^ s. ap. J.-C.) ; Reynolds, J., dans *Extramural Sanctuary* VIII, p. 206, B.2 (I^er^/II^e^ s. ap. J.-C.) ; *SEG*, 9, 105 (début II^e^ s. ap. J.-C.) ; *SEG*, 26, 1834 (base de statue, II^e^ s. ap. J.-C.) ; *SEG*, 9, 106 (Reynolds, J., dans *Extramural Sanctuary* VIII, p. 207, B.8 : II^e^/III^e^ s. ap. J.-C.) ; Reynolds, J., dans *Extramural Sanctuary* VIII, p. 200, A.33 (*ca.* II^e^ s. ap. J.-C.) ; *AE*, 1985, 844 (base de statue, fin du II^e^ s. ap. J.-C.) ; Reynolds, J., dans *Extramural Sanctuary* VIII, p. 202, A.41 (dédicace de Helvia Teimareta à Déméter et Koré d'une statue de Koré qui veille sur le blé, fin II^e^/début III^e^ s. ap. J.-C.). Cf. Callot, *Recherches*, p. 82, n° 18b, p. 94, n° 83 et n^os^ 87-89 ; Dobias-Lalou, *Dialecte*, p. 220.

350 White, *Extramural Sanctuary* I, p. 22.

351 *CIG*, 5139 ; cf. Callot, *Recherches*, p. 94, n° 91 et p. 258, n. 372 et 378 et Reynolds, J., dans *Extramural Sanctuary* VIII, p. 207, B.6. et voir p. 199 pour la datation.

352 Reynolds, J., dans *Extramural Sanctuary* VIII, p. 198-9, A.28.3.

353 *CIG*, 5140 ; *SEG*, 9, 163 et 164 ; cf. Callot, *Recherches*, p. 94, n^os^ 84, 85 et 86 et Reynolds, J., dans *Extramural Sanctuary* VIII, p. 206-7, B.3, B.4 et B.5.

354 Sur la probable association des défunts héroïsés à un héros cavalier libyen assimilé à Castor, cf. *infra*, p. 417 sq.

355 Kane, S. E., « Heroized Riders from the Wadi bel Gadir Sanctuary of Demeter and Persephone at Cyrene », *QAL*, 18, 2003, p. 28.

Cyrène. Aussi, à cette époque, la zone de dépôt votif était-elle matériellement rattachée non seulement à la ville mais aussi à l'aire principale du sanctuaire qui s'étendait immédiatement à l'est grâce à la construction des propylées tétrastyles.

Dans cette aire, que la Mission italienne dirigée par M. Luni s'efforce de dégager depuis 2000, se trouve un théâtre religieux dédié à Dionysos, des propylées et une *stoa* contiguë, un temple de Déméter et son autel (fig. 64, n^{os} 2 à 6). Ce temple devait certainement faire pendant à la zone de dépôt sacré qui ne comportait pas de temple en son sein. À l'exception de la *stoa* et du théâtre qui datent de l'époque hellénistique, les autres monuments remontent à la fin de l'époque archaïque[356]. Le temple, l'un des plus anciens et des plus grands de Cyrène, a été construit à la fin de l'époque archaïque après le premier *Apollonion* mais avant le temple de Zeus[357]. Quant au théâtre d'époque hellénistique, situé entre le grand temple hexastyle à l'est et l'aire sacrée de Déméter à l'ouest, son attribution à Dionysos s'est vue confirmée par la découverte dans un *oikos* près du théâtre d'une petite base d'un relief en marbre où figure une dédicace à Dionysos[358]. Ainsi, il est maintenant fort probable que Dionysos ait possédé une chapelle à titre privé dans l'aire sacrée occidentale dédiée à Déméter et Koré. Par ailleurs, il semble avoir été associé aux Nymphes dans ce théâtre d'après une inscription, datée des II^{e}/III^{e} siècles ap. J.-C. et composée en tesselles de mosaïque, qui les mentionne. Celle-ci se trouve apposée au fond d'une grande vasque pour l'eau taillée directement dans la roche dans l'une des parois donnant accès au théâtre[359]. Dionysos semble alors avoir été en étroite relation avec Déméter et l'*Hymne à Déméter* composé par Callimaque à Cyrène confirme bien cette association lorsqu'il relate le châtiment infligé par la déesse à Erysichthon, pour avoir pillé ses biens sacrés, châtiment auquel Dionysos prit part : « Dionysos avait pris sa part de l'injure de Déméter ; tout ce qui blesse Déméter blesse aussi Dionysos »[360].

Le complexe dédié à Déméter et Koré atteint une superficie totale d'environ cinq hectares, soit une dimension nettement supérieure à celle du sanctuaire d'Apollon, mais à peu près équivalente à celle du sanctuaire de Zeus si l'on inclut l'hippodrome et les deux autres temples situés à proximité[361]. En 2006, une seconde aire sacrée d'environ un hectare a été mise au jour immédiatement au sud de celle de Déméter comprenant son temple. Elle semble être en étroite connexion avec celle-ci (fig. 65)[362]. Dans cette aire se trouve un temple dorique

[356] Luni, M., « Il nuovo santuario extraurbano di Demetra », *Cirene "Atene d'Africa"* I, p. 147-155 ; id., *Cirene "Atene d'Africa"* II, p. 38.

[357] Luni, M., « Le temple dorique hexastyle dans le sanctuaire découvert hors de la porte sud à Cyrène », *CRAI*, 2001, 4, p. 1545 ; id., « Le nouveau sanctuaire de Déméter à Cyrène et découvertes récentes », *CRAI*, 2005, 1, p. 66 (ci-après *CRAI*, 2005) ; id., *Cirene "Atene d'Africa"* II, 2010, p. 42.

[358] Luni, *CRAI*, 2006, p. 2188 ; id., *Cirene "Atene d'Africa"* II, 2010, p. 45, avec l'appendice de S. M. Marengo, p. 144-146. Signalons également l'inscription qui figure sur l'*alzata* du quatorzième gradin en partant du bas du théâtre, datée vers la fin du V^{e} ou au début du IV^{e} s. av. J.-C. Les deux anthroponymes relevés se rapportaient sans doute à des personnages en lien avec le milieu du théâtre que l'on aurait voulu gratifier en inscrivant leur nom dans la pierre, plutôt qu'à des hommes possédant le privilège de la proédrie : Luni, *CRAI*, 2011, p. 273-281, fig. 15 (étude d'A. Inglese).

[359] Luni, *CRAI*, 2006, p. 2186 et 2187, fig. 11 ; id., *Cirene "Atene d'Africa"* II, p. 43-45 et fig. 38.

[360] Callimaque, *Hymnes*, VI, 70-71 ; cf. Luni, M., *Cirene "Atene d'Africa"* II, p. 45. De plus, ce lien qui unissait Dionysos à Déméter et à sa fille est illustré par la présence de Pluton (avec lequel Dionysos chthonien s'identifie comme époux de Koré) à leurs côtés sur un relief votif provenant du sanctuaire d'Apollon et conservé à Edinburgh sous le n. d'inv. 2956.364 (cf. *LIMC*, IV, 2, 1988, p. 582, n° 308 ; Thorn, J., « Warrington's 1827 Discoveries in the Apollo Sanctuary at Cyrene », *LibStud*, 24, 1993, p. 66-68, fig. 2 et 10).

[361] Luni, *Cirene "Atene d'Africa"* II, p. 28.

[362] *Ibid.*, p. 26, 29 et 48-55.

périptère, probablement construit aux époques archaïque et classique d'après les recherches en cours[363], avec son autel et ses propylées hexastyles monumentaux, ainsi que de nombreuses structures sacrées édifiées sur les côtés nord et est. Parmi celles-ci se trouve un bâtiment qui correspondrait sans doute à un *Apotropaion* en raison de la découverte d'un petit autel en marbre du II^e^ s. av. J.-C. dédié par Damophilos à trois divinités, Apollon, Zeus et Athéna, appelées ἀποτρόπαιοι[364]. Mais seule la poursuite des fouilles de ce bâtiment pourront certifier qu'il s'agit bien du sanctuaire *apotropaion* qui a été identifié dans la grande loi sacrée du dernier quart du IV^e^ s. av. J.-C. par C. Dobias-Lalou[365]. Notons également la découverte dans cette aire sacrée d'un grand cratère laconien à vernis noir du V^e^ s. av. J.-C. et d'un tétradrachme athénien du milieu du IV^e^ s. av. J.-C. à l'effigie d'Athéna[366].

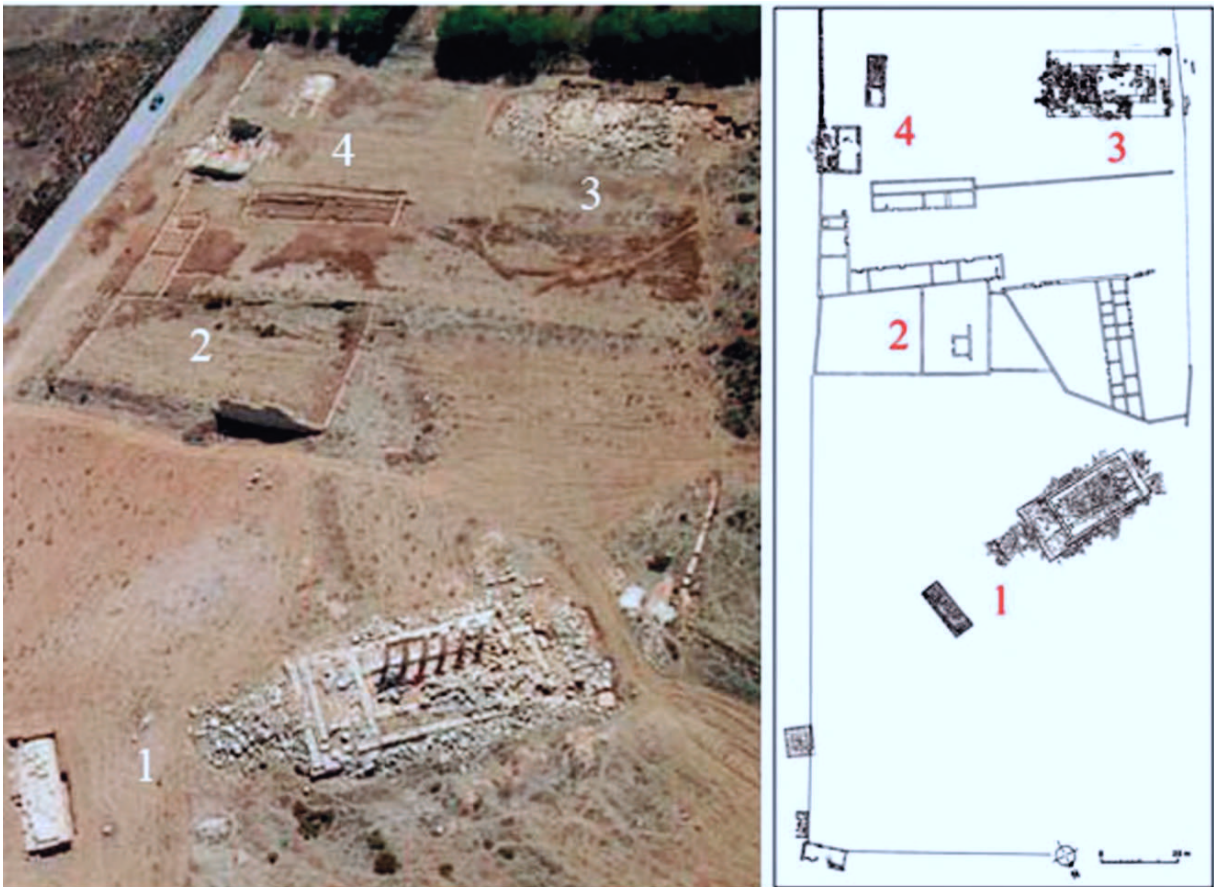


Fig. 65 : Photo et plan de la partie orientale du sanctuaire extra-urbain de Déméter et Koré.
1. Autel et temple de Déméter ; 2. *Apotropaion* ; 3. Nouveau temple dorique périptère ; 4. Propylées
(Luni, *CRAI*, 2011, p. 227, fig. 4).

Nous ne connaissons pas encore le nom de la divinité qui était adorée ici et les recherches à venir s'avéreront déterminantes sur l'identification de cette divinité à qui l'on a consacré un *téménos* individuel compris entre celui de Déméter au nord et le début des terres agricoles dévolues à la cité au sud. C'est en effet dans l'angle sud-est de l'aire sacrée, qu'une borne inscrite en grec et en latin, datée du second semestre de l'année 71 ap. J.-C., marquant la limite entre la zone sacrée et la zone cultivée (*ager publicus*) a été découverte *in situ*, adossée

[363] Luni, *Cirene "Atene d'Africa"* II, p. 49.
[364] Luni, *CRAI*, 2011, p. 237-238, fig. 6-7 et p. 249-252 (étude de S. M. Marengo).
[365] Dobias-Lalou, *Dialecte*, p. 307.
[366] Luni, *CRAI*, 2011, p. 239-243 (étude d'O. Mei) et p. 238, fig. 8.

contre le mur méridional du *téménos* du sanctuaire, par la mission italienne en 2007.[367] Ce nouveau cippe établi par Q. Paconius Agrippinus, se rapporte à la dernière phase de récupération par l'État romain des terrains, légués au peuple romain par le dernier roi de Cyrène, Ptolémée Apion, alors occupés par des particuliers. Ainsi, comme l'affirme M. Luni, nous connaissons désormais l'aire d'extension maximale de l'aire sacrée vers le sud[368].

Signalons enfin la présence d'une série d'autels à compartiments taillés dans la roche située en face de l'entrée du sanctuaire méridional, le long des parois orientale et occidentale de la route antique reliant Cyrène à Balagrai[369]. Ces autels, qui présentent de sérieuses analogies avec ceux du sanctuaire d'Ain Hofra, comportent pour certains une inscription où figure un nom parfois suivi d'un patronyme. Mais à l'inverse des inscriptions d'Ain Hofra, nous ne trouvons pas d'association entre le nom du défunt et celui d'une divinité. L'une de ces inscriptions se rapportant à deux frères, Lampis et Straton, fils de Kleoxenos, remonte sans doute aux IV^{e}/III^{e} s. av. J.-C., tandis que les autres datent probablement de l'époque hellénistique ou romaine. Il est difficile de savoir pour le moment si ces autels faisaient partie du complexe religieux de Déméter et s'ils étaient alors dédiés par des particuliers à cette divinité.

C'est dans cet immense complexe dédié à Déméter et Koré qu'étaient célébrées chaque année à l'automne les Thesmophories, ou fêtes des semailles, par les femmes mariées. Le premier jour des Thesmophories semble correspondre au jour de la *nesteia*, du jeûne, observé par les femmes en commémoration du deuil de Déméter lors de la disparition de sa fille[370]. Dans l'*Hymne* qu'il composa à Cyrène[371] en l'honneur de Déméter, Callimaque nous apprend à ce sujet que les non initiées prenaient part à ce rituel : « Vous, non initiées, quand passe le calathos, à terre regardez-le, non pas des toits de vos maisons, non pas d'en haut : non, personne, ni enfant ou femme, même pas cheveux dénouées, même pas crachant la salive desséchée du jeûne »[372]. Nous sommes alors à la tombée de la nuit où l'étoile du soir, Hespéros, s'est allumée : « Hespéros, du haut du ciel, a jeté son regard – Quand viendra-t-il Hespéros ? »[373]. Chacun guette la sortie du *calathos* et des objets sacrés, c'est-à-dire l'ἐπιδημία divine. Mais il semble, d'après A. Laronde[374], qu'ils le cherchent vers l'est alors que la source sacrée où Hespéros conduisit Déméter pour s'abreuver se trouve vers le couchant, en contrebas de l'aire sacrée. Les chants des femmes au vers 118 de l'*Hymne VI* annoncent l'arrivée du *calathos* que les initiées devront suivre jusqu'au sanctuaire.

Le trajet emprunté essentiellement par les femmes lors des fêtes des Thesmophories est bien attesté pour le III^{e} s. av. J.-C. grâce à l'*Hymne VI* de Callimaque (fig. 64). Le rassemblement prenait place sur l'agora vraisemblablement devant la grande *tholos*

[367] Luni, *CRAI*, 2011, p. 236, et p. 269-273, fig. 14, n^{os} 5-6 (étude de G. Paci).
[368] Luni, *Cirene "Atene d'Africa"* II, p. 29.
[369] Luni, *Cirene "Atene d'Africa"* II, p. 52-53, fig. 48 ; id., *CRAI*, 2011, p. 232 et p. 265-269, fig. 13 et 14, n^{os} 1 à 4 (étude de G. Paci).
[370] Séchan, L., Lévêque, P., *Les grandes divinités de la Grèce*, Paris, 1966, p. 142 (ci-après *Les grandes divinités*).
[371] Laronde, *Libikai Historiai*, p. 365.
[372] Callimaque, *Hymnes*, VI, 3-6.
[373] Callimaque, *Hymnes*, VI, 7.
[374] Laronde, *Libikai Historiai*, p. 365.

dédiée à Déméter et Koré[375]. S. Stucchi avait identifié la *tholos* avec un sanctuaire dédié à Déméter et Koré en raison de la découverte à proximité de statues féminines assises qu'il attribuait aux deux déesses, d'où l'appellation de l'édifice comme « sanctuaire de Déméter et Koré »[376]. On a pu récemment confirmer l'appartenance de l'une de ces statues à Déméter en raison des analogies qu'elle présente avec la statue du II^e^ s. av. J.-C. représentant Déméter assise, découverte près du fond du *naos* du grand temple extra-urbain de Déméter[377]. La procession qui suivait le char comportant le *calathos* tiré par quatre chevaux blancs empruntait la voie *Skyrota* afin de rejoindre la porte sud. Quant aux non initiées, elles devaient quitter les rangs de la procession à la hauteur du prytanée qui se trouve juste au sud de l'agora[378]. Le reste du cortège se rendait jusqu'à la porte sud puis empruntait la route de Balagrai qui longeait le versant sud du wadi Belgadir et menait au sanctuaire. Le cortège se rendait alors à l'intérieur de l'aire sacrée en empruntant le propylée monumental d'époque hellénistique qui comportait deux portes. La plus petite, située sur le côté oriental, était réservée aux seuls piétons, tandis que l'autre, plus grande, était accessible aux chars, comme celui portant le *calathos* de la déesse, grâce à un chemin plat et sans marche[379]. Ce long trajet (environ 1 km) assez chaotique qui était parcouru par les femmes « sans chaussures et sans bandeau » explique que celles qui avaient plus de soixante ans en étaient exemptes : « les initiées, celles qui n'ont pas soixante années, suivront le *calathos* jusque chez la déesse ; mais celles dont le corps est alourdi, qu'elles tendent leurs bras vers l'Ilithye ou que les tienne quelque mal, celles-là iront seulement jusqu'où leurs genoux les porteront »[380]. L'*Hymne* de Callimaque s'achève enfin par un dernier salut à la déesse[381].

Les rites pratiqués dans le sanctuaire extra-urbain étaient agraires et mystérieux puisqu'ils étaient protégés des regards indiscrets et réservés à des initiées. Mais d'après J.-J. Callot, rien ne nous permet de penser que ces mystères aient été semblables à ceux qui étaient pratiqués à Éleusis[382]. La partie initiale de la cérémonie qui comportait les sacrifices se déroulait à l'est du sanctuaire, sur la première terrasse où se trouvent le temple et l'autel de Déméter. Les animaux qui y étaient sacrifiés étaient essentiellement des porcs[383], animaux au caractère chthonien et prolifique marqué, destinés à assurer la fertilité. Les sacrifices étaient pratiqués par des femmes, qualifiées de σφάκτριαι, d'égorgeuses par la *Souda*. Cet ouvrage, dans deux passages[384], fait état de la curiosité de Battos pour les mystères de Déméter qui lui valut de sévères remontrances de la part des égorgeuses. Bien que le caractère historique de

[375] Luni, *CRAI*, 2005, p. 68-70 ; id., *Cirene "Atene d'Africa"* I, p. 150-152. Cette *tholos* érigée au IV^e^ s. av. J.-C. faisait peut-être suite à l'édifice cultuel de Déméter élevé à l'époque archaïque sur le côté occidental de l'agora et remplacé à la fin du V^e^ s. av. J.-C. par le monument à *paraskenia*.

[376] Stucchi, *Arch. Cir.*, p. 105. Cf. Bacchielli, L., *L'Agora di Cirene* II, 1, Rome, 1981, p. 27 sq. ; id., « Il santuario di Demetra e Kore nell'Agorà di Cirene durante l'età tolemaica », dans N. Bonacasa *et al.* (éds), *Alessandria e il mondo ellenistico-romano. I Centenario del Museo greco-romano, Atti del II Congresso Internazionale Italo-Egiziano* (Alexandrie, 23-27 novembre 1992), Rome, 1995, p. 128-135. Sur l'architecture de l'édifice, cf. *supra*, p. 273-274.

[377] Longarini, C., « Statue di Demetra a Cirene e peculiarità del culto », *Cirene "Atene d'Africa"* II, p. 96.

[378] Callimaque, *Hymnes*, VI, 128.

[379] Luni, *CRAI*, 2005, p. 68.

[380] Callimaque, *Hymnes*, VI, 129-132.

[381] Callimaque, *Hymnes*, VI, 134-138.

[382] Callot, *Recherches*, p. 292, n. 679.

[383] De nombreux os de porcs ont été découverts dans un dépôt votif de la fin de l'époque hellénistique à l'intérieur du temple : Luni, *CRAI*, 2005, p. 66 ; id., *CRAI*, 2006, p. 2180.

[384] *Souda*, *s. v. Thesmophoros* et *Sphaktriai* (éd. Adler, II, p. 710 et IV, p. 484). Cf. Vitali, *Fonti*, n^os^ 184 et 185, p. 70 ; Callot, *Recherches*, p. 56, n° 33.

l'anecdote semble fort douteux à Fr. Chamoux[385], ce témoignage vient souligner l'importance du déroulement des mystères dans un cadre strictement privé et secret. De plus, l'aspect nocturne de ces rites était bien marqué, comme le montre l'abondance de lampes à huile retrouvées dans un dépôt votif de la nef méridionale du temple datant de la fin de l'époque hellénistique[386].

Les fidèles participaient également à des banquets sacrés qui devaient peut-être égaler les repas dispensés lors des fêtes d'Artémis et d'Apollon. Aussi, de nombreux ex-voto représentant des repas miniatures et de la céramique de table ont-ils été découverts dans le dépôt votif du temple ainsi que dans l'aire de dépôt sacré[387]. Puis la fête se poursuivait sur la deuxième terrasse à l'ouest où se trouvait une série de petits édifices sacrés aboutissant au théâtre de Dionysos. Dans ce théâtre devaient avoir lieu des représentations et des rites sacrés de purification en liaison avec l'eau dispensée par la fontaine des Nymphes. La cérémonie s'achevait sans doute sur la troisième et dernière terrasse située à l'extrémité occidentale du sanctuaire. En contrebas de cette aire de dépôt sacré, une source d'eau pérenne prenait naissance dans le lit du wadi Belgadir. La source de Déô devait être en relation avec des rites de purification. En effet, dans l'*Hymne II* à Apollon, Callimaque évoque les prêtresses de Déméter, les Abeilles (Μέλισσαι), qui offrent des libations d'eau pure puisée à la source sainte de Déô[388].

Le sanctuaire était ainsi divisé en trois terrasses selon une disposition connue dans le sanctuaire d'Agrigente. Ernesto De Miro, cité par M. Luni[389], a proposé de mettre en relation l'agencement de ce dernier en trois terrasses avec les trois journées des Thesmophories durant lesquelles les fidèles répétaient les épisodes mythiques de Déméter et Koré.

En définitive, il semble que la mise en place de grandes aires sacrées ait correspondu à une volonté politique de délimitation du territoire de la cité. Cette fonction assumée par les sanctuaires périphériques ne correspondait pas à la fonction défensive incombant à l'enceinte protectrice du noyau urbain primitif. Cette enceinte s'étendait de l'acropole à la colline de l'agora, jusqu'au sanctuaire des Dioscures à l'est où l'on a découvert la structure d'une grande tour rectangulaire appartenant au mur oriental du rempart d'époque archaïque, resté en usage jusqu'à la période hellénistique (voir Annexes, pl. VI)[390]. L'oikiste, investi de l'autorité sacrée, avait probablement lui-même déterminé la position des sanctuaires aux confins de la

[385] Chamoux, *Cyrène*, p. 265.
[386] Panico, C., « Lo scavo di un deposito votivo nel tempio di Demetra : le lucerne », *Cirene "Atene d'Africa"* I, p.165-166.
[387] White, D., « Excavations in the Sanctuary of Demeter and Persephone at Cyrene. Sixth Preliminary Report », *LibAnt*, 15-16, 1978-9, p. 184 et pl. LVIII a ; id., « Cyrene's Sanctuary of Demeter and Persephone : A Summary of a Decade of Excavation », *AJA*, 85, 1, 1981, p. 24 (ci-après *AJA*, 85) ; Ermeti, A. L., « Lo scavo di un deposito votivo nel tempio di Demetra : le ceramiche », *Cirene "Atene d'Africa"* I, p. 167-170. Cf. Luni, *CRAI*, 2005, p. 66 ; id., *CRAI*, 2006, p. 2180.
[388] Callimaque, *Hymnes*, II, 110-112. Cf. Chamoux, *Cyrène*, p. 267 ; Callot, *Recherches*, p. 56, n° 31.
[389] Luni, *Cirene "Atene d'Africa"* I, p. 155.
[390] Luni, *CRAI*, 2011, p. 244-246, fig. 9 et 10. Il faut dorénavant revoir le plan de Cyrène à l'époque archaïque, car longtemps on a cru que les remparts de cette époque n'englobaient que l'acropole : Parisi-Presicce, C., « La funzione delle aree sacre nell'organizzazione urbanistica primmitiva delle colonie greche », *Arch. Class.*, 36, 1984, p. 102.

cité, tout en laissant un espace plus ample à la colonie qui devait répondre aux exigences de la communauté d'origine[391].

Le territoire de la cité fut peu à peu délimité par la mise en place d'aires sacrées au nord avec la fontaine d'Apollon et la construction de l'*Artémision* à la fin du VII^e^ siècle et au sud avec le sanctuaire de Déméter et Koré remontant également à la fin du VII^e^ siècle. Puis une seconde colline au nord, située à l'est du sanctuaire d'Apollon, fut pourvue d'un temple dorique d'époque archaïque sur lequel nous sommes très mal renseignés[392]. Finalement, à l'est de cette colline, et au nord-est de l'acropole, une aire sacrée fut dédiée à Zeus au plus tard lors de la seconde moitié du VI^e^ siècle. Tous ces sanctuaires remplissaient alors un rôle de médiation avec les populations locales. Ce ne fut qu'à l'époque classique que le sanctuaire d'Apollon et le temple dorique de la colline adjacente furent intégrés dans les remparts de la cité, et à l'époque hellénistique que le *téménos* de Zeus fit également son entrée. Seul le sanctuaire de Déméter et Koré continua à assumer durant toute son existence la fonction périphérique, puisque les deux Thesmophores étaient certainement les plus aptes à apprivoiser les éléments extérieurs. Mais elles ne furent pas seules à remplir ce rôle car celui-ci fut largement complété par l'action des sanctuaires rupestres jalonnant le territoire immédiat de la cité. Ainsi, dès les origines de la colonie s'étaient exercées des influences régionales déterminantes.

[391] Parisi-Presicce, *op. cit.*, p. 99 et 114.
[392] Stucchi, S., « La pianta urbanistica di Cirene antica », *Cirene 1957-66. Un decennio di attività della Missione Archeologica Italiana a Cirene*, Tripoli, 1967, p. 44, pl. VI ; id., *Arch. Cir.*, p. 21 sq., pl. I n. 46.

2. Croyances populaires et influences territoriales

Les croyances populaires étaient fort vivantes dans la *chôra* de Cyrène. Elles pouvaient pleinement s'exprimer à travers les cultes célébrés dans les sanctuaires rupestres qui rayonnaient autour de la cité. L'établissement de la seconde ceinture sacrée cyrénéenne, composée de nombreux lieux de culte qui n'avaient pas échappé aux influences régionales, participait à la définition du territoire et de l'espace politique, au même titre que les grands sanctuaires de la première ceinture sacrée. Mais à l'exception du sanctuaire extra-urbain de Déméter et Koré, ils se distinguaient de ces derniers par la nature de leurs fonctions, funéraires pour les uns, agrestes pour les autres.

Si les premiers étaient liés à des cultes aristocratiques, les seconds, probablement ouverts au plus grand nombre, jouaient un rôle de médiation cultuelle vis-à-vis de la population locale, visant à stabiliser les rapports de la communauté avec les dépendants non grecs attachés à la cité. La mise en place progressive de cohésions et de hiérarchies sociales passait par la recherche d'ententes sur le choix de cultes médiateurs et les modalités de participation aux rites[393]. Les pratiques religieuses exercées dans ces sanctuaires mettaient en scène des divinités purement helléniques, et non grecques et libyennes comme on l'a souvent soutenu, revêtant parfois une apparence locale, régionale, exprimée par l'élaboration de bas-reliefs à double registre, prenant sans doute place à l'intérieur des lieux de culte, et par la diffusion d'ex-voto en terre cuite de fabrication locale.

2.1. Des sanctuaires médiateurs entre la *polis* et la *chôra* : les sanctuaires rupestres de la seconde ceinture sacrée

La majorité des petits sanctuaires qui gravitaient autour de Cyrène étaient rupestres. Souvent situés près de sources ou dans la nécropole cyrénéenne, ils revêtaient un aspect pastoral et chthonien, et certains étaient liés à des cultes aristocratiques et funéraires. Nous qualifierons ces sanctuaires de « ruraux » par opposition aux sanctuaires « périphériques » que nous avons étudiés plus haut et qui formaient des ensembles monumentaux dédiés aux divinités majeures du panthéon cyrénéen. Par leur proximité à la cité, les sanctuaires ruraux appartenaient à la seconde ceinture sacrée de Cyrène (voir Annexes, pl. IX).

La plupart de ces sanctuaires rupestres se situent dans les vallées d'Ain Hofra et de Bu Milio au nord-est de Cyrène, et dans la zone de Baggara à l'ouest, délimitée à l'est par le wadi Belgadir, et à l'ouest par le wadi Bu Nabeh. La localisation de ces espaces sacrés a été déterminée en fonction du relief accidenté de cette partie du haut plateau cyrénéen, entrecoupée par de nombreux oueds, ayant permis d'établir aisément des lieux de culte rupestres là où les grottes naturelles étaient nombreuses.

Notre documentation concernant ces lieux de culte ruraux dépend essentiellement de l'état actuel des recherches archéologiques dont les données sont parfois incomplètes. Aussi la nature des divinités adorées dans certains des sanctuaires reste-t-elle parfois difficile à déterminer. D'autre part, nous n'avons pas toujours pu visiter ces sites qui souvent font partie des domaines de particuliers, et le climat d'insécurité faisant suite aux événements récents nous a beaucoup freinée dans nos recherches sur le terrain. Ainsi l'étude que nous présentons

[393] Cf. De Polignac, *La cité grecque*.

ici revêt un caractère préliminaire qui ne demande qu'à être approfondi par les recherches ultérieures.

2.1.1. Les sanctuaires situés hors de la nécropole : le « sanctuaire des Nymphes chtoniennes » et le sanctuaire de Budarag

Le sanctuaire des « Nymphes chtoniennes »

Ce sanctuaire fut découvert en 1910 par la Mission archéologique américaine dirigée par Richard Norton[394] immédiatement à l'extérieur des remparts hellénistiques de Cyrène, au sud-ouest du sanctuaire d'Apollon et sur le versant est du wadi Belgadir (fig. 66)[395]. Il s'agit du sanctuaire rupestre le plus proche de la cité. Celui-ci comporte une particularité notable : aucune trace des murs du péribole n'a été identifiée[396].

Le cœur du sanctuaire coïncide avec une série de grottes naturelles où l'on décèle des traces de l'intervention humaine dans de petites niches taillées dans les parois. Un peu plus loin se trouvent trois grands massifs rocheux dans lesquels sont taillés plusieurs édicules rectangulaires de dimensions variées ; et c'est devant l'un d'eux que R. Norton découvrit environ 3000 figurines et fragments en terre cuite[397]. Puis, en allant vers l'ouest, on note la présence d'autres cavités rocheuses dont la paroi externe a été régularisée. Un bloc parallélépipédique dont la surface supérieure a été taillée afin de recevoir une stèle a pu être identifié par R. Norton. Et enfin, en contrebas, on a mis au jour six autels rupestres anépigraphes. Aussi l'étendue du sanctuaire, dont la majeure partie se trouvait à ciel ouvert, explique-t-elle sans doute l'absence d'une enceinte sacrée. De tels sanctuaires, accrochés aux flancs des oueds, composés parfois d'une ou plusieurs cavités rupestres constituant le siège du lieu de culte ainsi que d'une série d'autels rupestres, sont fréquents en Cyrénaïque.



Fig. 66 : Vue générale du sanctuaire des « Nymphes chthoniennes »
(Norton, « The Excavations at Cyrene », pl. LXIV).

L'originalité du sanctuaire tient dans la découverte des figurines de terre cuite, et notamment celles représentant des divinités féminines portant le *polos*, debout avec la cape en

[394] Sur les découvertes de la mission Norton : cf. Norton, R., « The Excavations at Cyrene : First Campaign, 1910-11 », *Bull. Arch. Inst. Amer.*, 2, 1911 (ci-après « The Excavations at Cyrene »), p. 155-157, pl. LXIV-LXVI et Curtis, Ch. D., « Objects of terra cotta found at Cyrene », *Bull. of the archaeological Institute of America*, 2, 1911, p. 166-167.

[395] Sur la localisation du sanctuaire : cf. Micheli, M. E., Santucci, A. *et al.*, *Il santuario delle Nymphai Chthoniai a Cirene, Il sito e le terrecotte*, *MAL*, 25, Rome, 2000 (ci-après *Nymphai Chthoniai*), p. 18.

[396] Micheli, Santucci, *Nymphai Chthoniai*, p. 19, 23 et 119.

[397] Cf. Norton, « The Excavations at Cyrene », pl. LXV ; Micheli, Santucci, *Nymphai Chthoniai*, pl. II, 2 ; Bacchielli, L., *Parole d'oltremare e altri scritti di archeologia*, Urbino, 2002, pl. XXXII, 1 (ci-après *Parole d'oltremare*).

peau d'animal de tradition libyenne[398] et tenant dans les mains une coupe, une couronne ou le silphion[399], et ayant parfois à leurs côtés une gazelle. Ce matériel, qui a subi les vissicitudes de la seconde guerre mondiale en étant en partie détruit ou dispersé, a dû rendre le travail de la mission italienne dirigée par L. Bacchielli difficile[400]. Néanmoins les conclusions sont éloquentes. Ces terres cuites représentées avec des attributs régionaux comme le silphion et la gazelle, qui n'ont pas d'équivalent en dehors de la Cyrénaïque, attestent du caractère local de la divinité représentée, et constituent une création unique. Ce dépôt d'offrandes nous permet d'ailleurs de dater une des phases les plus florissantes du sanctuaire à la fin du V^e^ s. Et au début du IV^e^ s. av. J.-C[401].

Le sanctuaire des « Nymphes chthoniennes » doit son nom aux figurines féminines qui y ont été découvertes ainsi qu'à un passage d'Apollonios de Rhodes qui, au III^e^ siècle av. J.-C., écrivait que des « Nymphes chthoniennes […] habitaient en Libye, près du mont des Myrtes »[402]. Mais le lieu désigné par Apollonios aurait pu tout aussi bien correspondre à la grotte des Nymphes située dans le sanctuaire d'Apollon auprès de la fontaine de Kyra que nous avons évoquée plus haut[403]. N'était-ce pas le meilleur emplacement où une eau claire et limpide jaillissait, pour rendre un culte aux Nymphes ? En effet, il nous paraît peu probable que le poète, qui ne s'était jamais rendu à Cyrène, ait entendu parler de ce lieu de culte rupestre, qui *a fortiori* ne possédait aucune source à proximité. D'ailleurs, aucune mention n'en est faite par les auteurs antérieurs, excepté dans une épigramme de Nicainétos de Samos (première moitié du III^e^ s. av. J.-C.) recueillie dans l'*Anthologie Palatine*. Cette épigramme, probablement inspirée de l'oeuvre d'Apollonios, indique que les héroïnes habitaient « la chaîne ininterrompue des montagnes de la Libye »[404]. Il nous semble dès lors qu'il ne faut pas apporter autant de crédit au témoignage d'Apollonios de Rhodes qui, à notre avis, relève davantage de la prose poétique.

Quant aux figurines féminines représentant le type iconographique d'une divinité avec des attributs régionaux, elles sont nombreuses à avoir été mises au jour en Cyrénaïque, tant en des lieux de cultes urbains qu'extra-urbains. Mais il est vrai que le sanctuaire du versant nord-ouest de l'acropole, originairement surnommé le « jardin des terres cuites » par R. Norton, a fourni la plus grande quantité de ce type de figurines par rapport aux autres lieux de culte de Cyrénaïque. Comme nous le verrons par la suite dans l'étude que nous leur avons consacrée, l'identification de ces figurines au caractère local bien marqué est complexe et résulte sans doute de l'association de plusieurs grandes divinités féminines du panthéon cyrénéen[405]. De plus, le sanctuaire rupestre a fourni d'autres figurines, cette fois-ci masculines, dont les types iconographiques sont plus variés que pour les figurines féminines. Elles représentent

---

[398] Sur la cape libyenne, cf. *infra*, p. 329 et 333-334.
[399] Sur le silphion, cf. *infra*, p. 620 sq.
[400] Cf. Bacchielli, L., « Un santuario di frontiera, fra polis e chora », dans *Cyrenaican Archaeology*, p. 47 (ci-après « Un santuario di frontiera ») ; id., « Apollonio Rodio e il santuario cireneo delle nymphai chthoniai », *QuadUrbin.*, n. s. 51, 3, 1995, p. 134 (ci-après « Apollonio Rodio ») ; id*., Parole d'oltremare*, p. 129, n. 12 et pl. IV, 2 et 3 ; Micheli, Santucci, *Nymphai Chthoniai*, p. 17-22.
[401] Micheli, Santucci, *Nymphai Chthoniai*, p. 128.
[402] Apollonios de Rhodes, II, 504-505. Cf. Bacchielli, « Un santuario di frontiera », p. 54 ; id., « Apollonio Rodio », p. 133-137 ; Micheli, Santucci, *Nymphai Chthoniai*, p. 22, 79 et 119 ; Bacchielli, *Parole d'oltremare*, p. 127-131. Sur la localisation du mont des Myrtes, ou colline de la Myrtousa, cf. *supra*, p. 280 et n. 229.
[403] Cf. *supra*, p. 289.
[404] *Anthologie Palatine*, VI, 225 (traduction de P. Waltz).
[405] Cf. *infra*, p. 325-339.

soit un enfant, soit un jeune homme nu portant parfois une chlamyde jetée sur les épaules, soit un homme vêtu d'un *himation* et possédant quelquefois une barbe[406]. Mais l'état de la documentation ne nous permet pas de les quantifier, ni de les identifier avec certitude. Néanmoins, il a été suggéré qu'elles représentaient Aristée, le fils de la Nymphe Cyrène[407]. Toutes ces identifications nous semblent audacieuses. Cependant, l'attribution du sanctuaire rupestre à des Nymphes chthoniennes d'origine locale depuis L. Bacchielli a été reprise sans jamais avoir été remise en cause dans les différentes études qui lui ont été consacrées.

Le dépôt votif composé d'environ 3000 terres cuites et fragments constitue un bon indicateur de la vivacité de la piété populaire à Cyrène. Le fait que les figurines soient à majorité féminines tendrait plutôt à démontrer qu'à Cyrène, comme ailleurs, la religion populaire était essentiellement féminine. En effet, les ex-voto représentaient la divinité adorée mais figuraient également le dédicant. Aussi, la préférence des dédicants d'offrir en majorité des figurines représentant une divinité grecque parée d'attributs régionaux nous pousse-t-elle à croire que ce sanctuaire était surtout visité par des femmes, et peut-être même en particulier par des Libyennes hellénisées. Nous pourrions alors émettre l'hypothèse d'un sanctuaire créé avant tout pour les Libyens et les Libyennes hellénisés vivant à Cyrène ou dans la *chôra* immédiate. En effet, si nous reprenons la classification des sanctuaires extra-urbains d'O. Menozzi, celui-ci ferait partie de la première ceinture sacrée composée dès l'époque archaïque et classique par les sanctuaires d'Apollon, de Zeus, d'une divinité « Chalkioikos » et des Thesmophores[408]. Si l'établissement de ce sanctuaire faisait partie de la même ceinture sacrée que les autres hauts lieux de culte cyrénéen ne répondait-il pas alors à une volonté d'intégrer et d'assimiler l'élément indigène vivant à l'intérieur ou au plus près de la cité ?

Le sanctuaire de Budarag

Le sanctuaire de Budarag (ou Bu Darag)[409], situé sur le flanc est du wadi Bu Nabeh à 3,5 km à l'ouest de Cyrène, se distingue des autres sanctuaires rupestres par le côté imposant de sa réalisation (voir Annexes, pl. XXIX et XXX a). Il contient deux lieux de cultes, limitrophes mais distincts (fig. 67). Un escalier taillé dans la roche, qui serpente longuement à travers le relief accidenté du versant de l'oued, conduit à une petite terrasse où se situe le cœur originel du sanctuaire. Les dernières marches qui mènent au sanctuaire sont encadrées par deux parois latérales parfaitement taillées à la verticale. Dans le renfoncement taillé au-dessus de cette dernière volée de marche, nous avons pu reconnaître, lors d'une visite effectuée en novembre 2008, la présence de deux autels rupestres anépigraphes[410]. En contrebas de ces autels, la paroi verticale de gauche accueille un dispositif de fermeture, pouvant peut-être correspondre à l'origine à l'emplacement d'une barrière. Un peu plus bas et toujours sur cette même paroi, de petites niches rectangulaires de différentes dimensions ont été taillées. Certaines d'entre elles auraient pu accueillir des lampes à huile.

---

[406] Voir la classification de Norton reproduite par L. Bacchielli et J. P. Uhlenbrock dans Micheli, Santucci, *Nymphai Chthoniai*, p. 20 et l'étude qui leur est consacrée dans le même ouvrage au chapitre VI, p. 81-115.

[407] Bacchielli, « Un santuario di frontiera », p. 55-57 ; id., « Apollonio Rodio », p. 133-7 ; Micheli, Santucci, *Nymphai Chthoniai*, p. 22 ; Santucci, A., dans *Cirene*, p. 55.

[408] Menozzi, « Santuari agresti », p. 79-80. Cf. Luni, *CRAI*, 2011, p. 221-247.

[409] Ce sanctuaire a également été appelé sanctuaire de « Budrasc » ou de « Budrag », mais sa transcription de l'arabe correspondrait plutôt à « Budarag » (ou Bu Darag pour être plus exact), nom que nous retiendrons désormais.

[410] À proximité des autels on peut observer la présence de blocs en cours d'extraction. Il est difficile de dater la carrière ainsi que les autels.

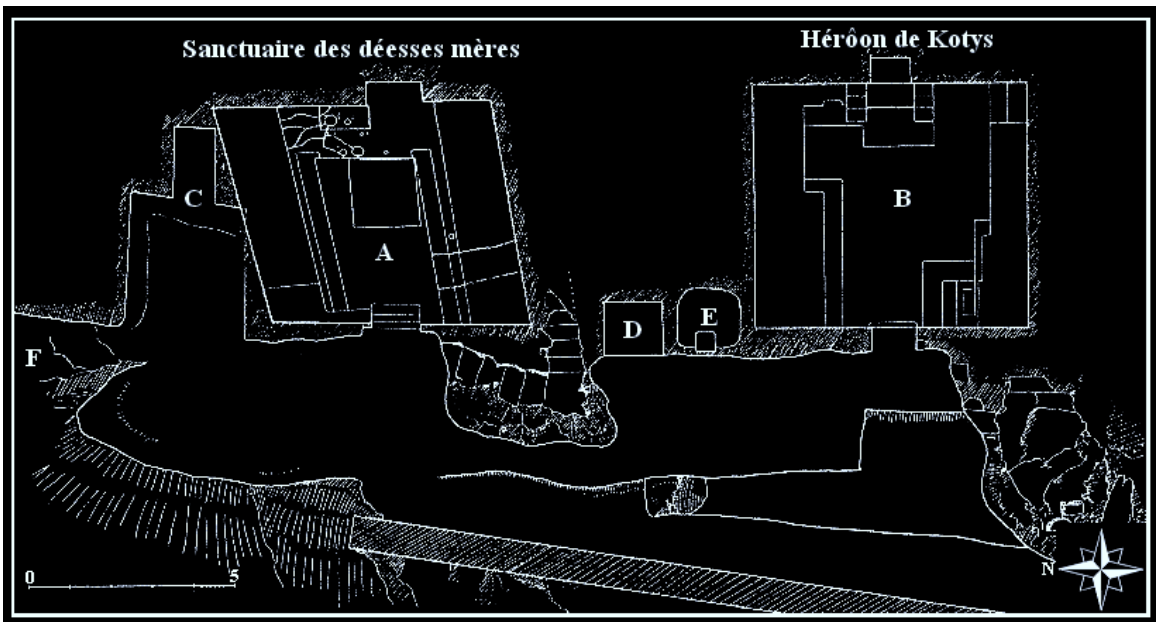


Fig. 67 : Sanctuaire de Budarag avec divisions en deux lieux de culte
(d'après Ferri, « Il santuario di Budrasc », fig. 2).

Les escaliers conduisent directement au sanctuaire consacré aux déesses-mères, constitué principalement d'une grotte aménagée de plan trapézoïdal et asymétrique, qui comprend deux banquettes latérales sur les côtés sud et nord, une vasque centrale et un autel surmonté de nombreuses niches dont une principale dans la paroi du fond (voir Annexes, pl. XXX b). Il est possible que cette niche ait contenu à l'origine la statue de culte de la divinité. De chaque côté de cette grande niche se trouvent deux autres niches plus petites et de mêmes proportions, arrondies dans leur partie haute. Aurions-nous alors deux autres divinités adorées ici ? Sandro Stucchi qui, à la suite de Silvio Ferri[411], étudia ce sanctuaire, l'attribua au IV^e^ siècle en raison des dédicaces les plus anciennes qu'il y avait relevées, et qui se poursuivent jusqu'à l'époque impériale[412]. L'une des dédicaces qui prend place dans une grande niche rectangulaire taillée dans la paroi du fond en haut à gauche est faite ταῖς θεαῖς[413] : ce premier sanctuaire devait donc être dédié à des déesses-mères, liées à un culte des eaux et protectrices des récoltes[414]. Mais il figure également une inscription lacunaire près de l'entrée du sanctuaire où l'on admet voir une dédicace aux Nymphes[415]. Lorsque nous nous sommes rendue sur place en novembre 2008 nous n'avons pas pu reconnaître cette inscription. Il nous a aussi été impossible d'identifier à nouveau certains des *graffiti* relevés par S. Ferri. Cela en raison de l'érosion, mais surtout de l'utilisation vraisemblablement fréquente de ce lieu comme refuge des bergers et de leurs troupeaux[416].

La paroi méridionale interne du sanctuaire A des « déesses-mères » à Budarag contient trois grandes niches rectangulaires taillées dans le roc, de mêmes dimensions (1,20 m

[411] Ferri, S., « Il santuario di Budrasc », *Not. Arch.*, III, 1922, p. 95-99 (ci-après « Il santuario di Budrasc »).
[412] Stucchi, *Arch. Cir.*, p. 109-10.
[413] *SEG*, 9, 727 ; Ferri, « Il santuario di Budrasc », fig. 13.
[414] Laronde, *Libykai Historiai*, p. 428-429. Cf. Brouquier-Reddé, V., *Cultes et lieux de cultes en Libye antique*, thèse de 3^e^ cycle, Paris IV Sorbonne, 1984, p. 307-9, pl. 134-136 (ci-après *Cultes et lieux de cultes*) ; Fabbricotti, E., « Divinità greche e divinità libie in rilievi di età ellenistica », *QAL*, 12, 1987, p. 241-243 (ci-après « Divinità greche e divinità libie »).
[415] *SEG*, 9, 728 ; Ferri, « Il santuario di Budrasc », p. 98, fig. 14 ; Bacchielli, « Un santuario di frontiera », p. 54 ; Micheli, Santucci, *Nymphai Chthoniai*, p. 115.
[416] Le plafond et les parois sont noircis par les feux intempestifs causés par les bergers.

x 0,60 m x 0,30 m) et disposées côte à côte à la même hauteur, au-dessus de la large banquette prenant place en contrebas (voir *infra*, fig. 87). Deux autres niches rectangulaires se trouvent taillées dans la paroi du fond, l'une à droite de l'autel et près du sol, qui semble moins longue mais plus haute que les précédentes, l'autre à gauche de l'autel et près du plafond du sanctuaire. D'après E. Fabbricotti, il est possible que ces niches aient comporté à l'époque hellénistique des bas-reliefs, comme ceux qui furent retrouvés disséminés dans la *chôra* cyrénéenne et qui représentent des divinités grecques parées d'attributs régionaux se tenant dans une grotte[417]. Mais le fait que la grande niche située en haut à gauche de la paroi du fond contienne la dédicace aux « déesses » nous conduit plutôt à penser qu'elle devait accueillir des offrandes.

Par ailleurs, de nombreuses têtes de figurines en terre cuite à majorité féminines ainsi que deux statuettes ont été découvertes sur la pente du versant de l'oued, à une cinquantaine de mètres en contrebas du sanctuaire A. L'une des statuettes, qui se trouve au musée de sculpture de Shahat, représente une déesse mère assise, probablement Déméter, voilée et tenant dans sa main droite une phiale[418].

La paroi de gauche du sanctuaire, en partie écroulée, laisse entrevoir la présence d'une petite salle de forme trapézoïdale (C sur le plan, fig. 67), mais dont l'orientation diffère du sanctuaire primitif. Elle comporte un important renfoncement rectangulaire dans le fond. À une vingtaine de mètres au nord de C, se trouve une petite habitation troglodyte sans doute réutilisée en tant que fabrique agricole, comme l'indique la présence de bassins et d'une maie de pressoir taillés dans les banquettes qui longent les parois du fond et de droite de la grotte (F sur le plan, fig. 67 et Annexes, pl. XXXI a, b). En contrebas de la maie se trouve une fosse destinée à accueillir le récipient de recette. Deux autres structures jouxtent au sud le sanctuaire A. La première correspond à une petite pièce de forme quadrangulaire (D sur le plan, fig. 67), et la seconde à une citerne (E sur le plan, fig. 67).

Au cours des deux derniers siècles av. J.-C., une cavité voisine, dont le plan est cette fois-ci parfaitement régulier, reçut des installations similaires (fig. 68). L'inscription figurant sur l'autel situé au pied de la niche dans la paroi du fond, et aujourd'hui très dégradée, fait de ce lieu l'*hérôon* de Kotys, fils d'Aristoklidas. Mais une dédicace du I^er^ siècle ap. J.-C., « Τοῖς Θεοῖς », située en haut à gauche de la niche, atteste la présence d'un culte plus large, rendu aux Dieux, à cette époque (voir Annexes, pl. XXXII).

[417] Fabbricotti, « Divinità greche e divinità libie », p. 241-242 ; *id.*, « Rilievi cultuali del mondo pastorale cirenaico », *LibAnt,* n. s. 3, 1997, p. 76 (ci-après *LibAnt* 1997). Sur les bas-reliefs, cf. *infra*, p. 339-364.
[418] Ferri, « Il santuario di Budrasc », p. 97-98, figs 8 et 10.



Fig. 68 : Hérôon de Kotys, fils d'Aristoklidas (sanctuaire B). Budarag (Cliché de l'auteur).

Les sanctuaires A et B continuèrent d'être fréquentés par des pèlerins jusqu'au III^e^ siècle compris, ainsi que l'indiquent les dédicaces de pèlerins incisées sur les parois des deux lieux de culte[419]. Comme nous l'avons vu au chapitre précédent, certaines de ces dédicaces avaient dû être faites par des Libyens non encore complètement hellénisés[420].

2.1.2. Les sanctuaires compris dans la zone de nécropole

2.1.2.1. Nécropole méridionale et occidentale

Sanctuaire d'Haua Tunsiya

Dans la nécropole sud de Cyrène, au débouché du vallon d'el-Baggara sur le wadi Belgadir, et à proximité de la tombe S 178[421], se trouve un petit sanctuaire rupestre. Celui-ci prend place sur l'un des côtés de la cour qui dépend de la tombe S 178 datée de l'époque hellénistique. S. Ferri compara l'aménagement de la paroi du fond avec celui qu'il avait pu observer dans l'*hérôon* de Kotys à Budarag[422]. S. Stucchi[423], reprenant les informations transmises par S. Ferri[424] qui fut le premier à avoir eu connaissance de ce lieu de culte, ne fait pas de différence entre la tombe et le sanctuaire rupestre, et considère ce lieu, qu'il nomme

[419] Cf. *infra*, p. 545-546.
[420] Cf. *supra*, p. 227.
[421] Cassels, J., « The cemeteries of Cyrene », *PBSR*, 23, 1955, p. 35.
[422] Ferri, « Il santuario di Budrasc », p. 96.
[423] Stucchi, *Arch. Cir.*, p. 111. Cf. Laronde, *Libykai Historiai*, p. 428 et 450, n. 124.
[424] Ferri, S., « Un sacello rupestre (mitriaco ?) nelle necropoli di Cirene », *Boll. Studi Storico-Religiosi*, II, 1922, p. 28-32, fig. 1-5.

Haua Tunsiya, comme un hypogée sacré. D'ailleurs, J. Cassels lui-même avait pris le sanctuaire rupestre pour une partie de la tombe S 178[425]. Cependant, cette grotte semble avoir été en activité seulement à l'époque romaine[426].

Sanctuaire d'Hélios et d'Augè ?

Toujours dans le vallon d'el-Baggara, mais dans la nécropole ouest, un petit sanctuaire rupestre avait été identifié par S. Ferri[427]. Nous ne possédons de ce sanctuaire que la brève description donnée par S. Ferri. Il comprenait une double *eschara*, soit un autel bas, avec une dédicace inscrite, et sur la gauche de l'autel se trouvait une grotte éclairée par un puits naturel. D'après l'inscription, S. Ferri indique qu'il avait dû être en activité au IV^e^ s. av. J.-C.[428]. Nous n'avons pas encore eu l'autorisation du service des Antiquités de Cyrène pour nous rendre sur place et procéder à un estampage de la dédicace. Celle-ci en mériterait pourtant un car elle pose de nombreuses difficultés d'interprétation. S. Ferri avait voulu y voir une mention d'Hélios et d'Augè. Voici comment il l'a transcrit : ἀλίω αὐγ[ᾶς]. Cependant, cette inscription a été enregistrée dans le *SEG* 9, 355 non comme une mention du dieu Hélios / Halios, mais comme le début d'une épigramme, ce qui ne va guère avec ce que S. Ferri dit du support. De plus, d'après C. Dobias-Lalou, si le support est bien un autel comportant le nom du dieu Halios, le mot suivant AYΓ[-- est très mystérieux. Le sanctuaire a été revu rapidement par O. Menozzi qui nous en fournit des photos malheureusement très peu lisibles et une description qui ne correspond pas à celle donnée par S. Ferri[429]. La grotte visitée par O. Menozzi est visible depuis l'acropole de Cyrène et se trouve près de la portion de la route antique, encore très bien conservée, qui traverse la nécropole ouest. Elle possède une double entrée et à l'intérieur se trouve une double *eschara* qui ne porte pas l'inscription relevée par S. Ferri. Serait-il alors possible que cette grotte ne corresponde pas au sanctuaire visité par S. Ferri ? Seule une visite approfondie des lieux pourra nous en apprendre davantage.

Sanctuaire anonyme

S. Stucchi[430] évoque un second hypogée sacré (après Haua Tunsiya) dont la présence au sud-ouest de Cyrène avait été relevée à l'origine par B. Maioletti[431] (fig. 69). Mais le peu d'information fournie par ce dernier empêcha S. Stucchi de retrouver son emplacement exact, et sa localisation reste aujourd'hui difficile.

[425] Cassels, *op. cit.*, p. 42.
[426] Brouquier-Reddé, *Cultes et lieux de cultes*, p. 341 et pl. 143, 7 et 144-5 ; Callot, *Recherches*, p. 171, n° 105.
[427] Ferri, S., *Contributi di Cirene alla storia della religione greca*, Rome, 1923, p. 11, tav. 10, n. 13 (ci-après *Contributi*).
[428] Ferri, *Contributi*, p. 11. Cf. Brouquier-Reddé, *Cultes et lieux de cultes*, p. 340 ; Callot, *Recherches*, p. 171, n° 103.
[429] Menozzi, O., « Per una lettura della chora cirenea attraverso lo studio di santuari rupestri e di aree marginali della necropoli di Cirene », dans *Cirenaica : studi, scavi e scoperte*, p. 65-6 (ci-après, « Per una lettura della *chora* cirenea »).
[430] Stucchi, *Arch. Cir.*, p. 111.
[431] Maioletti, « La Basilica cristiana di Apollonia in Cirenaica », *Rivista delle Colonie Italiane*, IV, 2, 1930, p. 985-988, fig. 17 (photo de la façade externe) et 19 (schéma interne).



Fig. 69 : Façade et intérieur de l'hypogée
(Maioletti, B., « La Basilica cristiana di Apollonia in Cirenaica »,
Rivista delle Colonie Italiane, IV, 2, 1930, fig. 17).

D'après la brève description communiquée par B. Maioletti, ce sanctuaire se composait de deux banquettes latérales et de trois niches taillées au-dessus de ce qui semble correspondre à un podium occupant toute la largeur de la paroi du fond. Sur le croquis qu'il réalisa, il semble que l'on ait taillé le long de l'extrémité des banquettes latérales un canal. De la présence de quelques *graffiti* chrétiens, B. Maioletti avait conclu qu'il s'agissait d'un lieu de culte chrétien où devaient figurer les statues de la triade sainte dans les trois niches internes, mais également dans les trois niches externes taillées sur la façade de la tombe, au-dessus de l'entrée. Dans ces deux groupes de niches, la niche centrale est plus haute que les deux niches adjacentes. Mais tandis que les trois niches internes ont l'air bien rectangulaires et contemporaines, les niches de la façade sont d'aspect divers et il est possible qu'elles n'aient pas été réalisées en même temps. La niche de gauche est de forme rectangulaire, celle du milieu adopte la silhouette d'une figure anthropomorphe (divinité ou buste funéraire ?) et celle de droite, légèrement plus basse que la niche centrale, mais plus haute que la niche de gauche, est arrondie dans sa partie haute. Bien que la façade externe de la grotte avec son haut fronton fasse penser à une belle tombe hellénistique[432], l'intérieur ne paraît pas correspondre à un aménagement funéraire, mais plutôt à celui d'un sanctuaire. Par ailleurs, les *graffiti* chrétiens, nombreux à avoir été réalisés sur les monuments païens de la Cyrénaïque, ne peuvent indiquer en aucun cas qu'il s'agit d'une tombe adaptée au culte chrétien comme le voudrait B. Maioletti. Selon V. Purcaro, la phase primitive de ce lieu de culte pourrait remonter au IV^{e} s.

[432] Cf. Brouquier-Reddé, *Cultes et lieux de cultes*, p. 339 ; Callot, *Recherches*, p. 171, n° 104. Ces deux auteurs, qui n'ont jamais visité ce lieu, évoquent un aménagement à l'époque hellénistique. Mais il semble qu'ils fassent plutôt référence à la façade extérieure du monument.

av. J.-C.[433]. Mais nous ne pouvons pas nous prononcer davantage avant d'avoir pu étudier sur place ce monument.

La région d'Ain Bueda

Le site d'Ain Bueda correspond plus particulièrement à la source (« ain » en arabe) située à l'ouest de la zone de dépôt sacré du sanctuaire de Déméter et Koré, dans une échancrure de la colline d'el-Baggara, elle-même localisée au sud du wadi Belgadir, en face de l'acropole de Cyrène et dans la nécropole ouest (voir Annexes, pl. XXXIII a). Pour faciliter la compréhension des différents aménagements qui s'échelonnent le long du versant ouest du wadi Belgadir, à partir de la source d'ain Bueda jusqu'aux autels rupestres au nord, et suivant par là-même la reconnaissance effectuée par O. Menozzi de cette région, nous emploierons le nom d'Ain Bueda pour caractériser toute la zone que nous allons décrire (fig. 70).

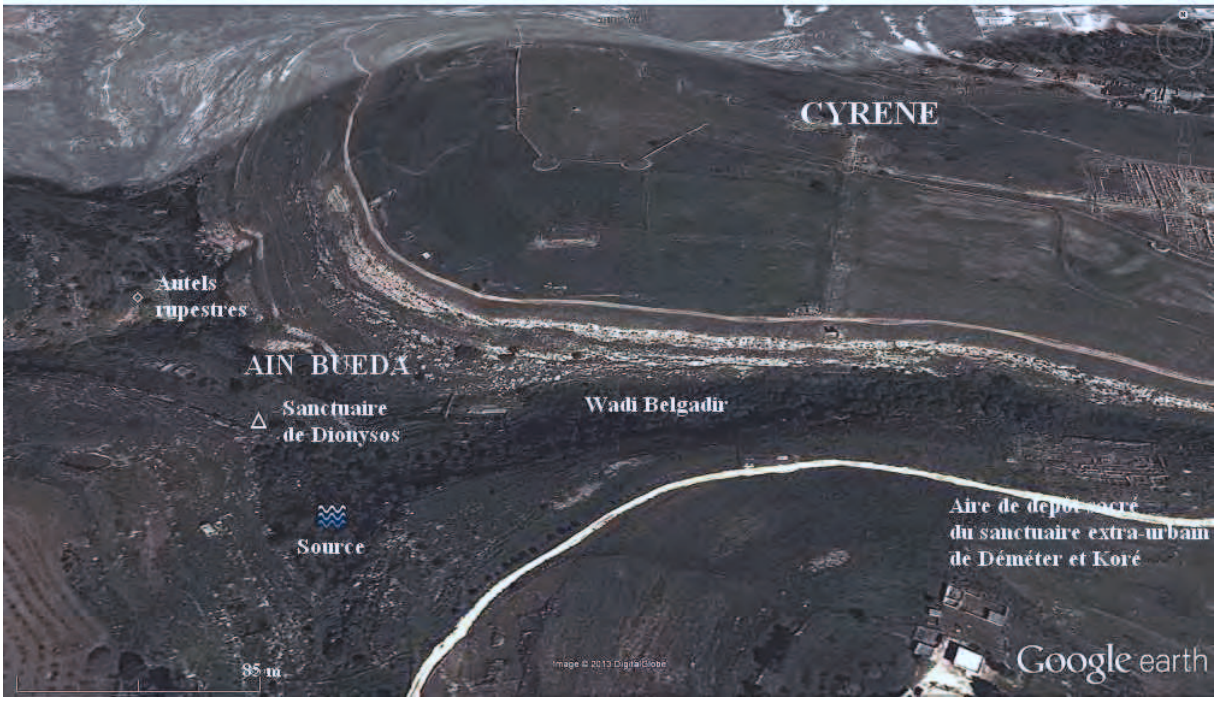


Fig. 70 : Région d'Ain Bueda (Carte réalisée d'après Google Earth par l'auteur).

La région d'Ain Bueda n'a pas encore fait l'objet de recherches systématiques et les reconnaissances effectuées par l'Université de Chieti depuis 1999 dans la *chôra* cyrénéenne n'en sont qu'à un stade préliminaire[434]. Nous avons alors décidé, avec l'autorisation du Département des Antiquités de Cyrène, d'explorer cette zone afin de saisir au mieux la réalité du terrain. N'ayant passé que quelques heures à arpenter le flanc ouest du wadi Belgadir en compagnie d'un inspecteur du service des Antiquités, Moncef Nasser Katab, nous n'avons nullement la prétention d'affirmer que nous avons saisi l'entière complexité de cette zone. Toutefois, nous sommes parvenue à mettre en relief certaines réalités archéologiques qui caractérisent la zone. Celle-ci semble se diviser en trois secteurs. Le premier secteur concerne avant tout l'échancrure de la colline où se situe la source de Bueda, un probable sanctuaire et de nombreuses tombes rupestres ; le second, le versant de la colline au nord de la source

[433] Purcaro, V., « Il santuario degli aratri di Hagfa el Khasaliya », *LibAnt*, 11-12, 1974-75, p. 293.
[434] Menozzi, « Per una lettura della *chora* cirenea », p. 64-66 ; id., « Santuari agresti », p. 83.

occupé par des tombes rupestres et un sanctuaire dédié à Dionysos ; et le troisième, le versant de la colline suivante au nord où se trouvent une série d'autels rupestres.

La région présente quelques ressemblances avec le sanctuaire d'Ain Hofra[435], localisé à l'est de Cyrène. La configuration du lieu, qui comprend une zone assez vaste, probablement divisée en plusieurs lieux de culte, montre certains points de similitude avec Ain Hofra. Mais il s'agit surtout de sa situation dans une zone de nécropole composée, comme à Ain Hofra, de tombes parfois monumentales. Tandis que le sommet de la colline principale d'Ain Bueda accueille de belles tombes en forme d'*hérôon*, ou tombes-temples (voir Annexes, pl. XXII b et XXXIII b)[436], les versants et les échancrures de la colline sont occupés par de nombreux hypogées s'élevant parfois sur plusieurs niveaux. De plus, la zone compte quelques grottes aménagées pouvant correspondre à des habitats troglodytes, peut-être utilisés comme à Ain Hofra depuis l'époque préhistorique, et une succession d'autels rupestres que l'on aperçoit très bien lorsque l'on se place en face sur le versant opposé du wadi Belgadir (fig. 71). Il nous est impossible pour le moment de les dénombrer, certains gisant encore sous terre, comme il nous est impossible de savoir à quelles divinités ils se rapportent. Cependant, la différence essentielle entre Ain Bueda et Ain Hofra tient au fait que les autels rupestres à Bueda ne sont présents qu'à un seul endroit et ne sont donc pas répartis dans toute la zone comme à Ain Hofra. D'ailleurs, il semble qu'ils aient été construits volontairement dans un endroit isolé mais bien visible.



Fig. 71 : Autels rupestres. Ain Bueda (Cliché de l'auteur).

Le lieu qui a retenu particulièrement l'attention des chercheurs est le sanctuaire dédié à Dionysos (fig. 72). Celui-ci avait été identifié pour la première fois par Fr. Chamoux, qui écrivait en 1953 : « J'ai reconnu, près de Cyrène, dans le flanc ouest de l'Ouadi-bil-Ghadir, une grotte aménagée en sanctuaire dionysiaque, avec une image du dieu, en forme d'hermès, taillée à même le roc »[437]. Le sanctuaire fut revisité par E. Fabbricotti[438] qui le décrit comme

[435] Menozzi, « Santuari agresti », p. 83. Cf. *infra*, p. 319-325.
[436] L'une d'entre elles est d'ailleurs actuellement habitée.
[437] Chamoux, *Cyrène*, p. 272, n. 1. A. Laronde (*Libykai Historiai*, p. 428 et 450, n. 124) avait eu tort de rapprocher le sanctuaire d'Haua Tunsiya du sanctuaire dionysiaque identifié par Fr. Chamoux, car il s'agit bien de deux lieux de culte distincts.
[438] Fabbricotti, E., « Recenti ricognizioni nel territorio di Cirene », *Cirene "Atene d'Africa"* III, p. 39-40 et fig. 4 a-c.

comportant une chambre avec deux banquettes latérales, une niche et un personnage sculpté en haut-relief dans la paroi du fond. De ce dernier, elle nous fournit trois photos ainsi qu'une identification plus complète que celle de Fr. Chamoux. La figure sculptée directement dans la roche atteint une hauteur d'1,60 mètre, correspondant, semble-t-il, à la hauteur de la grotte. Le mauvais état de conservation de la sculpture n'a pas empêché E. Fabbricotti de reconnaître avec certitude son appartenance à Dionysos. Celui-ci porte un *chiton* à manches et un *himation* recouvrant l'épaule droite. Il arbore une barbe et ses cheveux retombent sur son front en une double rangée de boucles. Il tient dans la main droite une branche de feuilles, peut-être du lierre ou de la vigne, et tandis que son bras droit est tendu le long de son flanc, le gauche est replié à la hauteur du ventre. Il est difficile de dire si l'on a représenté un objet dans sa main gauche. D'après E. Fabbricotti, il s'agirait d'une réplique de Dionysos de type archaïsant qu'elle date du IV^e^ s. av. J.-C.[439].



Fig. 72 : Sanctuaire dionysiaque. Région d'Ain Bueda. Cyrène, nécropole ouest (Cliché de l'auteur).

Cependant, d'après S. Stucchi, ce lieu ne correspondait pas à un sanctuaire mais à une tombe : « un'altra erma di Dioniso scolpita nell'interno di una tomba sul fianco occidentale dell'Uadi Bel Gadir »[440]. Il rappelle d'ailleurs qu'un autre hermès de Dionysos a été gravé sur la façade de la tombe N17 près de l'ancien musée de Cyrène. Ces représentations sont mises en parallèle avec les quatre dédicaces de Claudia Venosta qui mentionnent l'élévation de quatre *naoi* en l'honneur de Déméter, Koré, « Parthénos » (Koré) et Dionysos avec leurs

[439] *Ibid.*, p. 40. Cf. Gasparri, C., *s. v.* Dionysos, *LIMC*, III, 1, 1986, p. 432 sq., n° 94.
[440] Stucchi, *Arch. Cir.*, p. 187, n. 4.

images respectives (ἐκ τῶν ἰδίων)[441]. Mais les statues et les *naoi* devaient probablement prendre place dans l'aire de dépôt votif du sanctuaire extra-urbain de Déméter et Koré où furent élevées de nombreuses petites chapelles[442].

Nous sommes parvenue à retrouver ce lieu, et ce, malgré les indications très lacunaires laissées par les auteurs précédents. L'abri sous roche se situe en haut du versant ouest du wadi Belgadir, sur la colline d'Ain Bueda. Il se trouve en contrebas de la belle tombe-temple qui s'élève au sommet de la colline (voir Annexes, pl. XXII b), et est compris dans un ensemble important d'hypogées[443]. Il semble que le sanctuaire ait été incorporé dans le péribole funéraire qui délimite l'espace d'une tombe rupestre familiale (fig. 73). Il est aujourd'hui impossible d'atteindre le sanctuaire en raison de l'érosion qui ronge peu à peu le sol de l'abri. Il se trouve inséré dans le mur de péribole qui clôt l'espace funéraire dans sa partie basse. Réalisé en taillant directement la roche qui affleure en cet endroit, le péribole accueille de très grandes niches rectangulaires qui devaient sans doute comporter à l'origine de grandes stèles votives (*semata*) représentant les membres de la famille. Il est intéressant de souligner que les stèles funéraires étaient rarement encastrées dans la paroi externe du mur de péribole à cause de leur caractère imposant, et étaient plutôt exposées sur le haut du mur et sur des bases[444].



Fig. 73 : Région d'Ain Bueda. Cyrène, nécropole ouest. Péribole funéraire délimitant un hypogée familial. Le sanctuaire de Dionysos se trouve en bas à gauche de la photo (Cliché de l'auteur).

Le sanctuaire comprenant l'image de Dionysos était donc compris dans cet enclos funéraire familial. Mais il n'était pas l'apanage exclusif des membres de la famille venant célébrer leurs morts à l'intérieur du péribole funéraire. Il pouvait être vu de tous les passants empruntant le chemin taillé dans le roc qui longeait la partie basse du péribole.

La localisation de ce sanctuaire est essentielle pour comprendre quelle fut sa fonction. Le culte que l'on rendait à Dionysos dans cette grotte devait être lié à la fonction importante que revêtait le dieu dans les rituels funéraires de la mort et de la renaissance. Il est possible

[441] *SEG*, 9, 163-4 ; *CIG*, III, 5139 ; *SGDI*, 4848. Cf. Stucchi, *Arch. Cir.*, p. 185 et n. 4.
[442] Cf. *supra*, p. 299.
[443] Le buste funéraire d'une demi-figure acéphale jonche encore le sol devant les tombes.
[444] Sur les périboles funéraires, voir l'étude de D. Marchiandi, *I periboli funerari nell'Attica classica : lo specchio di una « borghesia »*, Studi di archeologia e di topografia di Atene e dell'Attica, 3, Paestum-Athènes, 2011.

que le sanctuaire et la (ou les) tombe(s) comprises dans l'enclos funéraire aient été réalisés par des initiés du culte dionysiaque. Cependant, seules des fouilles de l'intérieur du péribole funéraire pourraient venir confirmer cette hypothèse. En effet, le mobilier que l'on pourrait y découvrir permettrait de savoir s'il se rapporte au rituel funéraire particulier propre aux initiés du culte dionysiaque[445]. Quoi qu'il en soit, nous ne pouvons pour le moment qu'envisager ce sanctuaire comme un sanctuaire funéraire dédié à Dionysos et en lien avec le péribole funéraire familial.

2.1.2.2. Nécropole orientale

Sanctuaire d'Ain Hofra

Le sanctuaire d'Ain Hofra se trouve à environ deux kilomètres à l'est de Cyrène, dans la nécropole est, à l'endroit où le wadi (Ain) Hofra échancre le haut du gradin supérieur (fig. 74)[446].

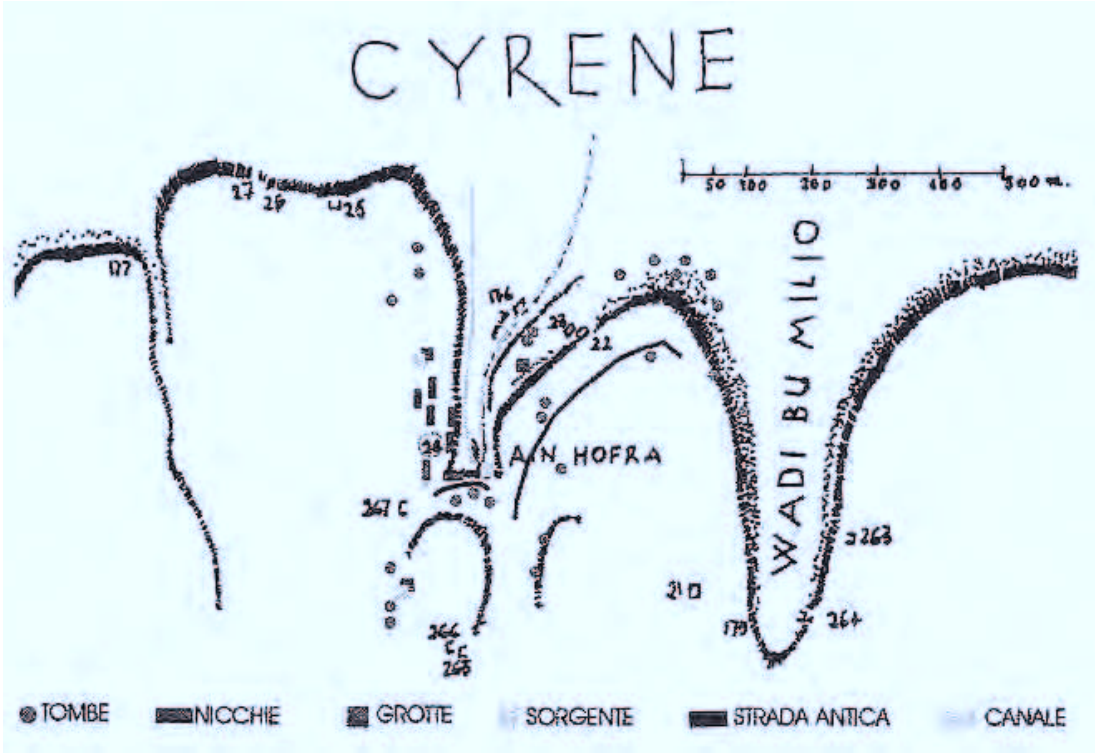


Fig. 74 : Zone d'Ain Hofra. Plan réalisé par la Mission italienne de Chieti d'après le plan de J. Cassels (Fabbricotti, « Il santuario di Ain Hofra », p. 97, fig. 5).

Le sanctuaire se compose de plusieurs séries de niches et d'autels rupestres taillés dans les flancs méridional et occidental de l'oued, avec pour certains d'entre eux des dédicaces inscrites grossièrement[447]. Ces inscriptions du IV^e^ s. av. J.-C.[448], découvertes par S. Ferri,

[445] On verra par exemple le sanctuaire funéraire d'époque romaine lié à une thiase dionysiaque découvert au lieu-dit Agriokarydia, dans la nécropole d'une komé de l'antique Ménéis en Macédoine : cf. *BCH*, 125, 2001, 2, *Chron.*, p. 934 ; *BCH*, 127, 2003, 2, *Chron.*, p. 932-933, fig. 170-172.

[446] Ce sanctuaire a fait l'objet de différents articles et sera publié prochainement dans son ensemble dans le 2^e^ volume des actes du colloque de Chieti, *Cirenaica : studi, scavi e scoperte*.

[447] Les autels rupestres que l'on rencontre en Cyrénaïque sont fréquents. Ils relèvent sans doute de l'influence des pratiques théréennes où le fait d'inscrire le nom d'une divinité sur ce genre d'autel à compartiment était répandu. Cf. Hiller von Gäertringen, F., *Thera : Untersuchungen, Vermessungen und Ausgrabungen in den Jahren 1895-1902*, Berlin, 1899-1909 ; Gaifman, M., *Aniconism in Greek Antiquity*, Oxford, 2012, p. 131-

nous font connaître les divinités adorées ici, soit Zeus, Zeus Meilichios, les Euménides et les Héros[449]. De plus, les autels semblent être associés à la source qui sourd en contrebas et auprès de laquelle E. Fabbricotti[450] a pu identifier deux ou peut-être trois exèdres où les pèlerins pouvaient venir profiter de la quiétude d'un lieu frais et ombragé.

La partie la plus importante du sanctuaire devait se situer sur le flanc ouest de l'oued. Une tombe rupestre ornée d'une façade d'époque archaïque, avec des pilastres et des chapiteaux éoliens, avait dû servir de chambre cultuelle comme l'indique la découverte du *bothros* en avant et de la dédicace ἡρώων gravée dans la niche de la façade (fig. 75)[451]. Il semble alors que le défunt fut héroïsé et que le culte qu'il reçut ne tarda guère à influencer les dédicaces ultérieures.



Fig. 75 : Sanctuaire d'Ain Hofra. Tombe *herôon* (Cliché de l'auteur).

Toujours sur le flanc ouest, on dénombre plusieurs grottes naturelles, dont l'une, la grotte Saïd, fut habitée depuis le Paléolithique récent[452] et continua d'être utilisée à l'époque classique comme le montre le matériel votif, composé de figurines en terre cuite, de lampes et

180, en particulier p. 151-157 (Théra) et p. 163-169 (île de Chalke, 16 km de Rhodes). Cf. White, *Extramural Sanctuary* I, p. 24 et p. 25, fig. 20.

[448] Lazzarini, M. L., « Zeus Melichios e le Eumenidi. Alcune considerazioni », dans E. Catani, S. M. Marengo (éds.), *La Cirenaica in età antica, Atti del convegno internazionale di studi (Macerata, 18-20 maggio 1995)*, Pise-Rome, 1998, p. 311 (ci-après « Zeus Melichios e le Eumenidi »).

[449] *SEG*, 9, 325-344. Cf. Ferri, *Contributi*, p. 12-22 ; Lazzarini, « Zeus Melichios e le Eumenidi », p. 311-317. Comme l'avait remarqué J.-J. Callot (*Recherches*, p. 82-3), les inscriptions *SEG*, 9, 345 et 346 ne font pas partie des dédicaces inscrites sur les autels rupestres.

[450] Fabbricotti, E., « Il santuario di Ain Hofra », dans *Questions de religion cyrénéenne*, p. 93 (ci-après « Il santuario di Ain Hofra »).

[451] Fabbricotti, « Il santuario di Ain Hofra », p. 96.

[452] Les premières fouilles de la grotte Saïd ont été entreprises en 1975 par le Pr. Tinè, et continuent actuellement sous la direction de V. D'Ercole.

de vases miniatures, qui y fut découvert[453]. Mais il existe également des cavités artificielles, comme celle de plan quadrangulaire, qui comprend à l'intérieur des bassins lustraux et une dédicace inscrite sur la paroi nord-ouest[454]. L'inscription, difficilement lisible, a été réalisée en deux temps[455]. La première ligne, où on peut lire ἅδε προβώμιος, daterait du IV^e^ siècle, tandis que les suivantes appartiendraient au I^er^ s. av. J.-C. ou au I^er^ s. ap. J.-C. L'expression ἅδε προβώμιος signifie que l'on sacrifiait aux divinités « en avant de l'autel »[456]. Celui-ci pourrait donc correspondre à un autel bas, soit un *bothros*, servant à recueillir le sang des victimes. Les lignes suivantes feraient quant à elles référence à des noms d'hommes, et non à des théonymes comme on l'a longtemps pensé, parmi lesquels on peut reconnaître l'anthroponyme Ἀμμώ[νιος](voir Annexes, pl. XXXIV)[457]. Près de l'entrée de cette grotte se trouve une niche comprenant une figure en forme de pilier taillée dans le roc[458].

La partie haute de l'oued est occupée par de nombreuses tombes, souvent monumentales, datant de l'époque hellénistique à l'époque romaine. Dans la partie orientale, une tombe-temple du IV^e^ s. av. J.-C. surplombe la source, tandis que dans la partie méridionale deux mausolées romains ont été mis au jour[459]. De ces tombes romaines proviennent deux sarcophages. L'un attique représente une scène figurée avec les Ménades et les Satyres et pourvu d'un couvercle décoré d'un couple de défunts allongés sur un *kliné*, l'autre romain est orné par le mythe de Phèdre et d'Hippolyte.

Ainsi, pour se rendre au sanctuaire situé à la source du wadi Ain Hofra, les pèlerins devaient traverser les nombreuses tombes surplombant l'oued, puis descendre le long des versants à l'aide de sentiers naturels ou artificiels, ponctués ça et là par des escaliers taillés dans la roche. Le cœur du sanctuaire semble coïncider avec l'hypogée du VI^e^ s. av. J.-C. transformé en *herôon* sur le versant ouest (fig. 75)[460]. La présence de cette tombe isolée par rapport aux autres, dont la façade a été laissée partiellement inachevée, avait dû être le point de départ de l'élaboration de ce sanctuaire à ciel ouvert et avait dû influer sur l'ordonnance des différentes séries d'autels rupestres qui se développèrent à proximité aux époques postérieures.

---

[453] Le seul témoignage que nous possédions de ce matériel votif se résume à une photo de quelques objets publiée par O. Menozzi, « Per una lettura della *chora* cirenea », p. 82, fig. 25.

[454] *SEG*, 9, 345.

[455] Menozzi, O., « New technologies and traditional approaches in reconstructing the ancient landscape assessment », dans O. Menozzi, M. L. Di Marzio, D. Fossataro (éds), *SOMA* 2005, *Proceedings of the IX Symposium on Mediterranean Archaeology, Chieti (Italy), 24-26 February 2005*, Oxford, 2008, p. 41-2.

[456] Ferri, *Contributi*, p. 21. Cf. Dobias-Lalou, *Dialecte*, p. 207 : « il s'agit d'une indication spatiale liée à l'interdit frappant ce qui vient d'un mort ».

[457] Je remercie C. Dobias-Lalou pour m'avoir fourni son avis sur la lecture de la deuxième partie de l'inscription. En effet, E. Fabbricotti (« Il santuario di Ain Hofra », p. 100) et O. Menozzi (*op. cit.* (n. 455), p. 42, fig. 14-15 et 20) s'étaient accordées à reconnaître des noms divins, dont celui du dieu Ammon.

[458] O. Menozzi (*op. cit.* n. 455, p. 42 et fig. 17) y voit plutôt une figure cornue. Cependant, lorsque nous nous sommes rendue sur place en avril 2009, nous n'avons pas reconnu de signes distinctifs qui indiqueraient que l'on aurait affaire à un dieu cornu ou à un bélier.

[459] Fabbricotti, E., « Venticinque anni di attività della Cattedra di Archeologia Classica e Numismatica Antica. Lo scavo e la Missione in Libya », dans O. Menozzi, M. L. Di Marzio, D. Fossataro (éds), *SOMA* 2005, *Proceedings of the IX Symposium on Mediterranean Archaeology, Chieti (Italy), 24-26 February 2005*, Oxford, 2008, p. 11-20. Cf. Menozzi, O., *op. cit.* (n. 455), p. 42.

[460] Menozzi, « Per una lettura della *chora* cirenea », p. 67.

Notons aussi l'existence, sur le versant est, à mi-hauteur, d'une tombe à *loculi* qui porte une inscription sur l'architrave relevée par O. Menozzi : ΜΗΛΙΧ[---] ΙΑΡΕΥ[Σ] [461]. Elle l'interpréta comme étant une épitaphe d'un prêtre de Zeus Meilichios. Cependant, l'existence d'un prêtre de cette divinité gentilice, dont on aurait attendu un nom avant le titre, semble surprenant, et laisse C. Dobias-Lalou circonspecte quant à l'interprétation de la dédicace qu'elle transcrit Μηλιχ[ίω] | ἰαρεύ[ς] tout en restant très prudente[462]. Elle annonce d'ailleurs qu'une vérification sur place serait préférable avant de tirer des conclusions.

L'originalité de ce site sacré tient essentiellement à la forte concentration d'autels rupestres à compartiment unique, double ou triple, taillés dans le rocher des versants sud et ouest et aux nombreuses dédicaces qu'ils nous ont livrées. Les noms des divinités invoquées revenant le plus souvent correspondent à Zeus, Zeus Meilichios (Zeus « qui apaise »), les Euménides (les « Bienveillantes ») et les Héros. Ces théonymes, pour la plupart au génitif, sont parfois accompagnés de noms propres au génitif également[463]. Selon S. Ferri[464], suivi par E. Fabbricotti[465], ces anthroponymes appartiendraient à des défunts héroïsés. Mais cette idée fut vivement combattue par K. Forbes[466], ainsi que par C. Dobias-Lalou[467] qui voudrait plutôt y voir le nom de fidèles ayant marqué ces lieux de leur dévotion. D'ailleurs, l'une des inscriptions viendrait confirmer cette hypothèse. Il s'agit de *SEG* 9, 336 où on peut lire Δημητρίου ἴδιος, soit « (autel) personnel de Demetrios » [468]. Cette dédicace qui, selon C. Dobias-Lalou, daterait plutôt du III[e] s. av. J.-C., montre que certains individus possédaient là leur petit lieu de culte personnel.

Le génitif Εὐμενίδων se trouve le plus souvent abrégé en Εὐ, Εὐμε, Εὐμενί et Εὐμενίδ, et figure à plusieurs reprises sur les autels soit seul soit accompagné de Ζηνός (9, 325 ; 330), de Μηλίχιος (9, 327) ou de Ἡρώων (9, 334).

Les Héros, toujours invoqués au singulier, étaient sans doute les ancêtres autour desquels étaient organisés les cultes. Il est possible qu'ils fassent partie des *Akamantes* pour qui étaient célébrées des cérémonies rituelles accessibles à tous, bien que d'après le 5[e] § de la grande loi sacrée de Cyrène, seuls les individus qui provenaient de la tombe d'un mortel faisant partie des *Akamantes* étaient considérés comme purs[469].

Les dédicaces faites en l'honneur de Zeus dans ce sanctuaire occupent une place importante. Zeus y était adoré en tant que Meilichios, épiclèse qui se suffit d'ailleurs parfois à elle-même (9, 328 ; 331). Cela s'explique par le fait que Meilichios était une épiclèse assez répandue dans le monde grec pour que l'on n'ait pas jugé nécessaire de préciser le nom divin.

---

[461] *Ibid.*, p. 68 ; id., *op. cit.* (n. 455), p. 43.
[462] Dobias-Lalou, C., *BE*, 2007, 562. Cf. le commentaire de *SEG*, 56, 2032.
[463] *SEG*, 9, 327, 329, 330, 336, 342 et 344.
[464] Ferri, *Contributi*, p. 19. Cf. Wilamowitz-Moellendorff, U. (von), « Lesefrüchte », *Hermes*, LXV, 1930, p. 241-258.
[465] Fabbricotti, « Il santuario di Ain Hofra », p. 95.
[466] Forbes, K., « Some Cyrenean Dedications », *Philologus*, 100, 1956, p. 235-252. Ce point avait également suscité la perplexité chez G. De Sanctis (*Riv. Filol.*, LI, 1923, p. 378-380) et Fr. Chamoux (*Cyrène*, p. 299, n. 3). Cf. Lazzarini, « Zeus Melichios e le Eumenidi », p. 314.
[467] Dobias-Lalou, *Dialecte*, p. 233.
[468] Pour C. Dobias-Lalou il ne s'agirait donc pas de la mention de Zeus (Διός) au génitif (communication orale).
[469] Cf. *infra*, p. 460-461.

Dans ce sanctuaire, Zeus Meilichios, ou Zeus « qui apaise », était logiquement associé aux Euménides, les « Bienveillantes », qui désignaient par antiphrase les Erinyes, déesses de la vengeance, avec lesquelles elles paraissent se confondre. D'ailleurs Zeus avait été mis en relation avec les Erinyes grâce à l'épiclèse cyrénéenne Erinyménos, inscrite sur un autel que le dieu partageait avec Hermès Dolios, situé au sud-est du sanctuaire d'Apollon et daté de la fin du VI^e^ s. av. J.-C.[470]. Cette épiclèse qui, d'après J.-J. Callot, serait peut-être à mettre en rapport avec les fonctions de Zeus en tant que « protecteur de l'ordre social et moral »[471], est mentionnée par Hésychius qui la cite avec une légère altération sous la forme d'Elinyménos[472]. Aussi la présence de Zeus Meilichios et des Euménides à Ain Hofra indique-t-elle que des rites de nature chthonienne et propitiatoire avaient lieu dans ce sanctuaire où l'eau participait probablement aux rituels de purification. Ainsi, ces divinités du monde infernal avaient pour vocation de veiller sur les défunts et d'apaiser leurs âmes. Le lien qui existe entre le sanctuaire et les tombes, dont la majorité sont contemporaines des inscriptions, est donc indéniable, et E. Fabbricotti a toutes les raisons d'être intransigeante sur ce point[473].

Le théonyme Ζηνός, dénué d'épiclèses, est aussi fréquemment mentionné sur les autels rupestres (9, 325 ; 326 ; 330).

Les dédicaces à Zeus Meilichios et aux Euménides sont rares en Cyrénaïque en dehors du sanctuaire d'Ain Hofra. Les Euménides sont présentes dans deux autres inscriptions provenant pour l'une d'un autel des V^e^/III^e^ s. av. J.-C. du sanctuaire d'Apollon[474], et pour l'autre de trois autels rupestres du IV^e^ s. av. J.-C. situés hors les murs de Cyrène[475]. La provenance exacte de cette série d'autels rupestres identifiés par G. Oliverio, au nombre de quatre, mais dont l'un comporte une inscription difficilement lisible, nous échappe (fig. 76).

[470] *SECir*, 154. La datation et l'interprétation ont été avancées par C. Dobias-Lalou, « Pour une chronologie des inscriptions archaïques de Cyrène », *Rev. Philologie*, 44, 1970, p. 247, n° 14. Cf. Dobias-Lalou, *Dialecte*, p. 223 ; Callot, *Recherches*, p. 83, n° 23a.
[471] Callot, *Recherches*, p. 264, n. 437.
[472] Hesychius, *s.v. Elinyménos*. Dobias-Lalou, *Dialecte*, p. 223 ; id., « Noyau grec et éléments indigènes dans le dialecte cyrénéen », *QAL*, 12, 1987, p. 89. Cf. Vitali, *Fonti*, n° 267, p. 100 ; Callot, *Recherches*, p. 59, n° 53.
[473] Fabbricotti, E., dans *Cirene*, p. 182 ; id., « Il santuario di Ain Hofra », p. 95, 100.
[474] *SECir*, 222.
[475] Oliverio, G., « Iscrizioni Cirenaiche », *QAL*, 4, Rome, 1961, p. 29, n. 9, fig. 18 (ci-après « Iscrizioni Cirenaiche »).



Fig. 76 : Autels rupestres inscrits. IV^e^ s. av. J.-C. Région de Cyrène
(Oliverio, « Iscrizioni Cirenaiche », p. 29, n. 9, fig. 18).

L'un de ces autels à compartiments comprend la dédicace aux côtés des Euménides, de Meilichios et du Courète (Κωρής). Comme à Ain Hofra, les noms divins sont accompagnés par un anthroponyme au génitif, celui de Λῦσις[476]. Tandis que cette inscription est la seule en dehors d'Ain Hofra à mentionner Meilichios, le Courète est présent à de nombreuses reprises dans d'autres dédicaces appartenant à des autels ou des bases du sanctuaire d'Apollon datant des V^e^/III^e^ s. av. J.-C.[477] ainsi que sur un autel du IV^e^ s. av. J.-C. du sanctuaire du wadi Ommgebeb de Messa (Artamis)[478]. Les Courètes, qui correspondent à des divinités crétoises connues notamment pour avoir veillé sur Zeus enfant en compagnie des Nymphes dans une caverne du mont Dicté[479], sont toujours mentionnés au singulier en Cyrénaïque comme à Théra à l'époque archaïque[480].

Selon M. L. Lazzarini, le support de l'inscription, soit quatre autels rupestres alignés à plusieurs compartiments, comme on peut le voir sur la photo fournie par G. Oliverio (qui ne précise pas d'où elle provient ; fig. 76), pourrait correspondre, par sa forme, aux autels d'Ain Hofra[481]. Mais avancer un tel argument n'est pas recevable et c'est bien mal connaître la région de Cyrène où ce genre d'autels rupestres à compartiments multiples est extrêmement fréquent. D'ailleurs G. Oliverio citait à ce propos des autels similaires situés le long de la route entre Cyrène et Balagrai[482]. De plus, il nous paraît peu probable que la photo ait été prise à Ain Hofra car elle montre ces autels au sommet d'une colline, alors que les autels

[476] Lazzarini, « Zeus Melichios e le Eumenidi », p. 313.
[477] *SECir*, 225-7 et 232 ; *SEG*, 9, 107-8 et 110. Selon C. Dobias, la lecture de l'inscription *SEG*, 9, 108 serait Κωρής | Κρητικ[ός].Voir les exemples supplémentaires fournis par C. Dobias-Lalou, *Dialecte*, p. 227-228. Cf. Callot, *Recherches*, p. 82, n^os^ 14 et 15.
[478] *SEG*, 20, 757 (= 760) ; Cf. Callot, *Recherches*, p. 82, n° 16b ; Dobias-Lalou, *Dialecte*, p. 227.
[479] Apollodore, I, 1, 6-7 ; Callimaque, *Hymnes*, I, 51.
[480] *IG*, XII, 3, 350 ; 354-355 ; 371. Cf. Dobias-Lalou, *Dialecte*, p. 227.
[481] Lazzarini, « Zeus Melichios e le Eumenidi », p. 312-3.
[482] Oliverio, « Iscrizioni Cirenaiche », p. 29, n. 9.

d'Ain Hofra se situent à mi-hauteur des versants sud et ouest de l'oued. D'autre part, E. Fabbricotti indique qu'ils se trouvent dans la nécropole ouest sans fournir aucune information[483]. Nous restons donc assez dubitative sur leur emplacement.

En définitive, le sanctuaire d'Ain Hofra comportait un culte original comprenant des aspects funéraires importants en raison de sa situation dans la nécropole est de Cyrène où la majorité des tombes monumentales, qui appartenaient certainement à d'illustres familles cyrénéennes, se dressaient sur les hauteurs de la source du wadi Ain Hofra et surplombaient le sanctuaire. Mais ce caractère funéraire se distinguait notamment par la présence au cœur du sanctuaire de la tombe archaïque transformée en *herôon*, qui fut probablement le point de départ du développement d'un culte non officiel. Les tombes qui jouxtent l'oued furent érigées à partir du IV^e^ s. av. J.-C., tout comme les séries d'alignements d'autels rupestres dédiés à des divinités aux qualités propitiatoires. Aussi ce lieu sacré s'était-il développé autour de la tombe du héros, devant laquelle on pratiquait des sacrifices. Ce personnage divinisé avait dû contribuer au développement d'un culte gentilice. Et il est possible qu'à travers le culte rendu au Héros topique, il faille voir une célébration des défunts que l'on confiait aux divinités protectrices du lieu, Zeus, Meilichios, les Euménides et les Héros lors des rites cultuels des *Akamantia*[484]. Les pèlerins invoquaient ces divinités et accomplissaient des actes de dévotion envers elles qu'ils soulignaient parfois en inscrivant leurs noms aux côtés des noms divins. Le caractère sacré du lieu s'en trouvait ainsi renforcé. Cet aspect du culte comportait des caractéristiques similaires à celles du culte que l'on rendait à Zeus Meilichios à Sélinonte. À Ain Hofra aussi il devait s'agir d'un culte gentilice et non officiel, culte qui était sans doute l'apanage de quelques grandes familles cyrénéennes. Mais si ce sanctuaire revêtait un caractère aristocratique vraisemblable, il n'existait pas pour autant de rapport entre le culte de Meilichios et un *génos* particulier à l'exemple de Sélinonte et de Théra[485].

2.2. Les dépôts votifs de figurines en terre cuite à forte connotation régionale

L'abondance des lots de figurines en terre cuite retrouvés en Cyrénaïque constitue sans aucun doute un témoin essentiel de la vitalité de la religion populaire en Cyrénaïque du VI^e^ au III^e^ s. av. J.-C. Ces figurines apportent de nombreuses indications sur les conceptions religieuses des Cyrénéens. Les terres cuites ont souvent été fabriquées, de façon assez médiocre, localement et par milliers, dans les nombreux ateliers de coroplathes que la Cyrénaïque a dû compter, à partir parfois de moules et de statuettes importés. Dans de nombreux cas, l'usage prolongé des moules conduisit indubitablement à la perte des détails. Sur les figurines les mieux conservées, des restes d'engobe blanc sont encore perceptibles, engobe qui devait permettre de fixer la couleur plus facilement.

Ces modestes ex-voto proviennent de différents lieux sacrés où ils étaient dédiés fréquemment dans des sanctuaires de fondation fort ancienne et au caractère agreste marqué. Mais ils proviennent aussi des zones de nécropoles où ils furent le fruit des découvertes occasionnelles des explorateurs du XIX^e^ siècle et vinrent compléter les principales collections

[483] Fabbricotti, « Il santuario di Ain Hofra », p. 95.
[484] Sur le rituel des *Akamantia*, cf. *infra*, p. 460 sq.
[485] Lazzarini, « Zeus Melichios e le Eumenidi », p. 315.

des musées européens[486]. À Cyrène ils ont été découverts dans le sanctuaire d'Apollon, comme par exemple dans l'*Artémision*[487], le théâtre et près de l'entrée de la grotte située au sud du « jardin d'Aphrodite »[488], mais également sur l'agora[489], dans l'aire sacrée au sud du gymnase hellénistique[490], et dans le sanctuaire des divinités alexandrines au pied de l'acropole. Ils sont également nombreux à avoir été mis au jour dans les lieux de culte extra-urbains, comme dans le sanctuaire de Déméter et Koré du wadi Belgadir, où une profusion de modestes ex-voto, couvrant sans interruption la période allant du VI^e^ s. av. J.-C. au premier tiers du III^e^ s. ap. J.-C., a été découverte par la mission américaine dans l'aire de dépôt sacré[491]. Ils étaient parfois accumulés en des fosses et nombre d'entre eux étaient des représentations féminines souvent assises et coiffées d'un *polos* (très abondantes du VI^e^ au IV^e^ s.). Au total, près de 5000 figurines ont été sorties de terre, dont beaucoup représentaient des donateurs ou des donatrices parés des attributs des divinités honorées[492].

À cela il faut ajouter les figurines découvertes par la mission italienne dans le nouveau temple de Déméter à Cyrène[493]. D'autres proviennent du territoire de Cyrène, dans les alentours immédiats de la cité[494], comme dans le sanctuaire « des Nymphes chthoniennes » au nord-ouest de l'acropole qui a fourni plus de trois mille terres cuites[495], à el-Gubba, et plus modestement dans le sanctuaire de Budarag[496], dans un dépôt votif situé près de l'ancienne mairie de Shahat, dans le sanctuaire d'Ain Hofra, dans le sanctuaire des divinités agraires du wadi Ommegebeb à Messa[497]. Par ailleurs, les cités et les *kômai* de Cyrénaïque nous en ont livré aussi et parfois en grand nombre, comme dans le port de Cyrène où les recherches menées actuellement dans le sanctuaire de Kallicrateia ont permis de sortir de terre plusieurs

[486] Besques, S., « La collection de figurines en terre cuite de Cyrène au Musée du Louvre : quelques notes sur l'aspect religieux de ces terres cuites », *QAL*, 16, 2002, p. 75. Elle signale que les figurines en provenance de Cyrénaïque au British museum doivent provenir de la nécropole de Benghazi. Les références des principales collections cyrénéennes contenues dans les musées européens ont été rassemblées par Micheli, Santucci, *Nymphai Chthoniai*, p. 27, n. 2.

[487] Pernier, « L'Artemision di Cirene », p. 150, et IV, 1931, p. 175-7.

[488] Stucchi, *Arch. Cir.*, p. 594 ; Catani, « Les objets sacrés », p. 121-122 et 126-128.

[489] Par exemple pour le sanctuaire de l'*anax*, cf. Santucci, A., « Un deposito votivo nell'agorà di Cirene », dans L. Gasperini, S. M. Marengo (éds.), *Cirene e la Cirenaica nell'antichità, Atti del Convegno internazionale di studi (Roma-Frascati, 18-21 dic. 1996)*, Tivoli, 2007, p. 712.

[490] Cardinali, Cl., « Terrecotte figurate da Cirene », *Cirene "Atene d'Africa"* I, p. 125-127.

[491] White, *AJA*, 85, p. 13 sq. ; id., *Extramural Sanctuary* I, p. 21-2 et 119. Cf. la thèse de Jamal H. El Hamari, *Greek Terracottas figurines from the Demeter Sanctuary*, Cyrene 1969-1977, Diss. Un. Pennsylvania, Ann Arbor, 1980.

[492] Uhlenbrock, J. P., « Terracotta Figurines from the Demeter Sanctuary at Cyrene : Models for Trade », *Cyrenaica in Antiquity*, p. 297-304 ; id., « History, Trade, and the Terracottas », dans D. White (éd.), Gifts to the Godesses : Cyrene's Sanctuary of Demeter and Persephone, *Expedition*, 34, 1-2, 1994, p. 16-23 ; id., « The Ugly Family from Sicily : a Coroplastic Conundrum at Cyrene », *QAL*, 18, 2004, p. 15-26 ; id., « Influssi stranieri nella coroplastica cirenaica », dans L. Gasperini, S. M. Marengo (éds.), *Cirene e la Cirenaica nell'antichità, Atti del Convegno internazionale di studi (Roma-Frascati, 18-21 dic. 1996)*, Tivoli, 2007, p. 719-742 ; id., « Terracotta Types of Enthroned Females from the Extramural Sanctuary of Demeter and Persephone at Cyrene », *Cirene "Atene d'Africa"* III, p. 85-100 ; id., « A New Herakles Type and Archaic, East Greek Terracottas at the Extramural Sanctuary of Demeter and Persephone at Cyrene », dans E. Lafli, A. Muller (éds.), *Figurines de terre cuite en Méditerranée orientale grecque et romaine. Production et diffusion, Iconographie et Fonction* (Colloque international, 2-6 juin 2007, Izmir, Turquie), EFA, *BCH* suppl., 2012, à paraître.

[493] Cardinali, Cl., « Terrecotte figurate da Cirene », *Cirene "Atene d'Africa"* I, p. 127-132.

[494] Pensabene, « Statuine fittili votive », p. 93-169.

[495] Norton, « The Excavations at Cyrene », p. 155-7 et 166-7 ; Ghislanzoni, E., « Notizie archeologiche sulla Cirenaica », *Not. Arch.*, I, 1915, p. 212 ; Micheli, Santucci, *Nymphai Chthoniai*.

[496] Ferri, « Il santuario de Budrasc », p. 95 sq.

[497] Oliverio, « Iscrizioni Cirenaiche », p. 44. Cf. Fabbricotti, « Divinità greche e divinità libie », p. 235.

milliers de figurines, souvent très fragmentaires, qui viennent s'adjoindre aux autres lots découverts près d'un autel monumental recouvert par la partie orientale des thermes romains et sous la tour XIII du rempart hellénistique[498]. Et dans les grandes cités, comme à Taucheira, où trois dépôts votifs archaïques provenant du sanctuaire de Déméter et Koré comptaient des figurines essentiellement féminines[499]. Enfin, les terres cuites retrouvées à Bérénike, datées entre la fin du III^e^ s. av. J.-C et le III^e^ s. ap. J.-C., ont été fortement influencées par les productions d'Asie mineure[500].

Parmi ces figurines, nombreuses sont celles qui représentent une divinité féminine debout, parée du *polos*, avec la cape en peau d'animal de tradition libyenne et des attributs régionaux comme le silphion et la gazelle (fig. 77). Ces terres cuites n'ont pas d'équivalent en dehors de la Cyrénaïque. Elles attestent du caractère local de la divinité représentée et constituent une création unique. Celles qui nous sont parvenues du sondage effectué dans la tour XIII du rempart hellénistique d'Apollonia ont été datées de la période 420-380 par Alain Davesne[501], époque de grande créativité religieuse à Cyrène. Les autres figurines du même type, probablement de même fabrication et donc de datation équivalente, proviennent en majorité du sanctuaire rupestre de la pente nord-ouest de la colline de l'acropole de Cyrène, de deux dépôts votifs découverts près de l'actuelle mairie de Shahat et de la *kômé* d'el-Gubba, à l'est de Cyrène[502].

[498] Davesne, A., « La divinité cyrénéenne au silphion », dans L. Khalil, C. Augé et P. Linant de Bellefonds (éds.), *Iconographie classique et identités régionales*, *BCH*, suppl. XIV, Paris, 1986, p. 195-206 (ci-après « La divinité cyrénéenne au silphion ») ; Davesne, A., Garlan, Y., « Découverte d'un lot de figurines grecques en terre suite à Apollonia de Cyrénaïque », *LibAnt*, 15-16, 1978-1979, p. 196-226 (ci-après « Découverte d'un lot de figurines ») ; Caillou, J. S., « La zone sacrée de Kallicrateia à Apollonia de Cyrénaïque », *Cirene "Atene d'Africa"* III, p. 182-185 ; id., « Un nouveau lot de figurines grecques découvert à Apollonia de Cyrénaïque », dans E. Lafli, A. Muller (éds.), *Figurines de terre cuite en Méditerranée orientale grecque et romaine. Production et diffusion, Iconographie et Fonction* (Colloque international, 2-6 juin 2007, Izmir, Turquie), EFA, *BCH* suppl., 2012, à paraître.

[499] Cf. Boardman, J., Hayes, J., *Excavations at Tocra, 1963-1965, The Archaic Deposit I* (*BSAA* suppl. 4), Londres, 1966 et id., *Excavations at Tocra, 1963-1965, The Archaic Deposit II and later deposits* (*BSAA* suppl. 10), Londres, 1973.

[500] Bonanno, A., *Excavations at Sidi Khrebish, Benghazi (Berenice)*, II, *Sculpture and terracottas*, Tripoli, 1979, p. 65-90. Cf. Dent, J. S., Lloyd, J. A., Reilly, J. A., « Some Hellenistic and Early Roman Tombs from Benghazi », *LibAnt*, 13-14, 1976-1977, p. 131-212.

[501] Davesne, « La divinité cyrénéenne au silphion », p. 195. Cette datation est confirmée par S. Besques, *op. cit.* (n. 486), p. 78.

[502] Pensabene, « Statuine fittili votive », p. 93-169.



Fig. 77 : Figurine en terre cuite de la divinité épichorique tenant un bol dans la main gauche et un pied de silphion dans la main droite. Musée d'Apollonia, Cyrénaïque (mission archéologique française en Libye).

L'originalité de ces représentations leur a valu diverses identifications et appellations. La présence fréquente du silphion[503] sur ce type de terres cuites, plante caractéristique de la Libye grecque qui poussait à l'état sauvage dans la région située entre le Cap Chersonèse et Euhespérides selon le pseudo-Scylax, explique qu'elles furent parfois qualifiées de « divinité au silphion » ou *silphiophoros*[504]. La divinité tient un pied de silphion dans la main droite ou la main gauche avec le bras abaissé le long du corps ou replié contre la poitrine. Le silphion avait fait la renommée de Cyrène dans le monde grec et il devint l'emblème de la cité dès les premières frappes monétaires sous la monarchie des Battiades. Les monnaies de Cyrénaïque les plus anciennes figuraient au droit le silphion (fleur, fruit, feuille, racine ou la plante entière) et au revers se trouvaient souvent deux carrés creux oblongs ou un carré creux séparé en plusieurs parties[505].

[503] Sur le silphion, cf. *infra*, p. 620 sq.
[504] Davesne, « La divinité cyrénéenne au silphion » ; Micheli, Santucci, *Nymphai Chthoniai*, p. 36.
[505] *BMC Cyrenaica*, pl. I et II.

Par ailleurs, l'habit revêtu par la divinité au-dessus d'un long *chiton*, la cape libyenne[506], venant renforcer l'aspect régional de ces figurines, a donné cours à des interprétations souvent infondées. Seuls deux auteurs décrivent cet habillement comme typiquement libyen.

Hérodote écrit que les Libyennes « jettent par-dessus leur vêtement des *égées* (peaux de chèvre) épilées, garnies de franges, enduites de garance »[507]. Alors qu'il indique que ce vêtement a été emprunté par les Grecs aux Libyennes pour en parer les statues d'Athéna, Apollonios de Rhodes[508] attribue un tel vêtement aux « héroïnes tutélaires » qui se disent « filles de la Libye », et comme Libyé est l'épouse de Poséidon dans le récit d'Apollonios, les héroïnes sont donc les filles du dieu de la mer. Elles sont également qualifiées par le poète de « bergères du désert »[509], sans doute à cause de leur habillement : « trois déesses, ceintes de peaux de chèvres qui, depuis le haut de la nuque, leur enveloppaient le dos et les hanches, pareilles à des jeunes filles »[510]. Les déesses, « douées de voix humaine »[511], avaient recueilli Athéna à sa naissance au bord du lac Triton[512]. Les ressemblances avec le témoignage d'Hérodote sont troublantes. Les Libyennes d'Hérodote, vêtues de peaux de chèvres, qui ont inspiré l'égide d'Athéna et qui ont introduit son culte aux abords du lac Triton, deviennent les trois déesses tutélaires de la Libye chez Apollonios, ceintes de peaux de chèvre, qui baignèrent Athéna dans le lac Triton lorsqu'elle avait jailli de la tête de son père. Puis, lorsque Hérodote mentionne les cris aigus des Libyennes qui accompagnent les cérémonies religieuses en l'honneur d'Athéna, ces cris se transforment chez Apollonios en voix humaine, permettant ainsi au poète d'en faire des divinités mineures[513]. Il fait alors peu de doute qu'Apollonios ait puisé amplement dans le récit d'Hérodote des informations concernant les coutumes des Libyennes, informations ethnologiques qu'il détourna au profit d'une vision plus poétique afin de donner de la consistance au mythe d'Athéna, dont la naissance avait été fixée sur les bords du Triton libyen depuis Eschyle[514], mais surtout au passage de Jason et des Argonautes dans la Petite Syrte.

Il est possible qu'Apollonios se soit également inspiré de Callimaque[515] qui mentionnait « les héroïnes, filles de la Libye », bien que le Cyrénéen les situe chez les Nasamons, au bord de la Grande Syrte. Ce témoignage de Callimaque semble avoir été détourné par Apollonios pour affirmer dans un autre passage que les Nymphes chthoniennes habitent la Libye près du mont des Myrtes[516]. D'ailleurs, dans une scholie d'Apollonios, le commentateur qualifiait les filles de Libye de « chthoniennes », car elles étaient nées sous la terre et avaient été dotées de voix humaines afin de pouvoir converser avec les hommes, en indiquant qu'il rapportait ces propos de Callimaque[517].

---

[506] Sur la cape libyenne : cf. Fabbricotti, « Divinità greche e divinità libie », p. 221-222 et n. 5 ; Bacchielli, « Un santuario di frontiera », p. 49 ; id., *Parole d'oltremare*, p. 128 ; Micheli, Santucci, *Nymphai Chthoniai*, p. 68-69 et 137 n° 8.
[507] Hérodote, IV, 189.
[508] Apollonios de Rhodes, *Arg.*, IV, 1309, 1323 et 1358.
[509] Apollonios de Rhodes, *Arg.*, IV, 1322.
[510] Apollonios de Rhodes, *Arg.*, IV, 1347-1350.
[511] Apollonios de Rhodes, *Arg.*, IV, 1323.
[512] Sur Athéna, cf. *infra*, p. 425 sq.
[513] Cf. notes complémentaires de Fr. Vian, dans Apoll. de Rh., *Arg.*, III, chant IV, Paris, 1996, p. 192.
[514] Eschyle, *Eum.*, 292 sq.
[515] Callimaque, fr. 602 Pfeiffer.
[516] Apollonios de Rhodes, *Arg.*, II, 500-505.
[517] Schol. Apollonios de Rhodes, IV, 1322 (G. Lachenaud, p. 504-505). Voir aussi *Anthologie Palatine*, VI, 25.

Il est alors difficile d'attribuer une valeur historique au récit d'Apollonios de Rhodes qui a puisé dans les témoignages des auteurs antérieurs des éléments propres à nourrir son épopée de la quête de la toison d'or menée par Jason et les Argonautes, quitte à les modifier sensiblement afin de les adapter à son récit. Aussi le goût d'Apollonios pour le merveilleux et le spectaculaire nous conduit-il à évoquer son épopée avec prudence. Cependant, nombreux sont les commentateurs à ne pas avoir adopté cette démarche. En effet, depuis que R. Norton proposa de rapprocher le sanctuaire situé sur la pente nord-ouest de l'acropole avec le passage d'Apollonios mentionnant l'habitat des Nymphes chthoniennes près de la colline de la Myrtousa, en raison du grand nombre de figurines féminines représentant la divinité parée d'attributs régionaux et vêtue de la cape libyenne qu'il y découvrit, jamais cette interprétation ne fut remise en cause[518].

D'autre part, aux côtés des figurines se trouve parfois une gazelle. Celle-ci était bien connue des populations libyennes depuis l'époque préhistorique où elle fut représentée à de nombreuses reprises dans les gravures rupestres de Cyrénaïque[519]. La gazelle évoluait en milieu prédésertique, dans la région alors occupée par les tribus libyennes dans l'antiquité grecque. Au même titre que le silphion, cet animal devint un des emblèmes de Cyrène et il fut représenté sur la série de tétradrachmes attiques de Cyrène en argent de la fin du VI^e^ ou du début du V^e^ s. av. J.-C. où il figurait au revers avec le fruit du silphion et la plante (fig. 78)[520].



Fig. 78 : Tétradrachme de Cyrène en argent. Revers.
Paris, Cabinet des Médailles, Cyrénaïque n° 20
(Davesne, « La divinité cyrénéenne au silphion », p. 202, fig. 8).

[518] Cf. *supra*, p. 308.

[519] Paridisi, U. « Prehistoric Art in the Gebel el-Akhdar (Cyrenaica) », *Antiquity*, XXXIX, 1965, p. 95-101 ; Jelinek, J., « Caf Atjur, the cave of the birds in Cyrenaica and its Engravings », *Anthropologie*, 20, 1982, p. 45-56 ; id., *Sahara, histoire de l'art rupestre libyen : découvertes et analyses*, Grenoble, 2004 ; Abdussalem, M., Abdulhamid, A., Reynolds, J., « Patridges, Gazelles and Greek inscriptions : a report on visits to the cave of the birds in wadi Zaza », *LibAnt*, n. s. 3, 1997, p. 47-51 ; Marini, S. *et al.*, « Découverte d'un site d'art rupestre en Cyrénaïque (Libye) : Kaf Tahr », *L'anthropologie*, 114, 2010, p. 275-287.

[520] *BMC Cyrenaica*, n° 15 a-b, p. XXIII-XXIV, pl. III, 6 et 8 ; n° 15, p. 4, pl. III, 7.

Mais il n'était pas l'unique animal à avoir été associé au silphion sur les types monétaires de cette époque. En effet, parfois étaient représentés deux dauphins au revers entourant au centre le fruit du silphion[521], ou bien un dauphin avec le fruit du silphion au droit et au revers un coq[522], une tête de lion vue du dessus associée au fruit du silphion au droit, tandis que le revers accueillait un griffon[523], ou bien une tête de lion figurée sans le fruit du silphion au revers[524], une tête de canard associé au fruit du silphion au droit[525], une tête de taureau au droit sans le fruit représenté au revers[526], un crabe au revers et le fruit du silphion au droit[527], une tête de gazelle au revers et le fruit du silphion au droit[528], une genette accroupie au droit et au revers le profil de Zeus Ammon ou celui d'un Libyen[529], et une gazelle couchée au revers et le fruit du silphion au droit[530]. Puis la gazelle fut représentée seule au revers sur les monnaies en bronze de la fin du IV^{e} s. av. J.-C., tandis que le droit accueillait la tête d'un personnage féminin, probablement Libye[531].

Sur les figurines, la gazelle est figurée à la droite de la divinité, debout contre sa jambe et soulevant légèrement son museau vers le haut. Mais parfois la divinité porte l'animal couché, lové au creux de son bras droit replié contre son sein.

D'autres attributs accompagnent souvent ces statuettes, comme le bol, qui ne ressemble pas à une phiale, ou la couronne que la divinité tient fréquemment dans l'une ou l'autre main. Cette divinité vêtue de la cape libyenne est toujours figurée avec un ou deux de ces attributs et rares sont les cas où il en figure trois à l'exemple de la statuette en calcaire acéphale qui se trouve dans l'un des magasins du musée de Cyrène (fig. 79). Sur cette statuette, le personnage féminin représenté debout, vêtu de la cape libyenne, tient dans sa main gauche un bol et dans sa main droite abaissée un pied de silphion vers lequel une gazelle lève son museau[532].

[521] *Ibid.*, n^{os} 16a, 17a, p. XXIV, pl. III, 10, 12 et n^{os} 16, 17, p. 5, pl. III, 9, 11.
[522] *Ibid.*, n° 21b, p. XXVI, pl. IV, 13.
[523] *Ibid.*, n° 21a, p. XXVI, pl. IV, 12 et n° 21, p. 6, pl. IV, 11.
[524] *Ibid.*, n^{os} 38a, 40a, p. XXVII, pl. V, 5, 11 et n° 38, p. 9, pl. V, 6.
[525] *Ibid.*, n° 30, p. 7, pl. IV, 27.
[526] *Ibid.*, n° 30a, p. XXVII, pl. IV, 28.
[527] *Ibid.*, n° 41, p. 9, pl. V, 12.
[528] *Ibid.*, n° 31, p. 7, pl. IV, 29.
[529] *Ibid.*, n° 29, p. 7, pl. IV, 25 et n° 29a, p. XXVII, pl. IV, 26.
[530] *Ibid.*, n° 21d, p. XXVI, pl. V, 4.
[531] *Ibid.*, n^{os} 208-209, p. 47, pl. XIX, 21-22 (gazelle seule au revers). Cf. *supra*, p. 260-261, fig. 50 a.
[532] Pour les autres figurines de ce type, cf. Pensabene, « Statuine fittili votive », n° 32 et peut-être n° 33, p. 131-2 ; Parisi Presicce, Cl., « La dea con il silfio e l'iconografia di Panakeia a Cirene », dans *Cyrenaican Archaeology*, pl. II, d (ci-après « La dea con il silfio »).



Fig. 79 : Statuette en calcaire.
Cyrène, magasin du musée de Cyrène (n. inv. MIC 1991)
(Micheli, Santucci, *Nymphai Chthoniai*, tav. VI, n. 3).

La présence du bol et du pied de silphion sur certains types a conduit à s'interroger sur la contenance du récipient. Comme nous le verrons plus loin en détail[533], la substance extraite du silphion, qui était ensuite mélangée dans des « vases » à de la farine ou à du son pour sa conservation[534], possédait des vertus curatrices importantes. La sorte de bol tenu par la divinité aurait alors pu contenir ce fameux mélange[535].

Plusieurs propositions d'identification de la divinité régionale (épichorique) ont été formulées, mais aucune ne semble satisfaisante. La présence de la gazelle aux côtés de la divinité fait immédiatement penser aux représentations de la déesse Artémis avec la biche[536]. D'ailleurs, pour A. Davesne, cette identification avec la *potnia theron* semble ne faire aucun doute[537]. Ce dernier propose quelques parallèles tout à fait convaincants. En effet, comme sur les monnaies d'Abdère du début du IV^e^ s. av. J.-C., la divinité épichorique esquisse un geste d'affection à l'encontre de l'animal qu'elle semble caresser, ou saisir par une des cornes (fig. 80 a, b)[538], et peut-être aussi nourrir lorsque le silphion est figuré[539]. Par ailleurs, A. Davesne évoque les terres cuites de Corcyre ou de Métaponte où Artémis tient l'animal

[533] Cf. *infra*, p. 621 sq.
[534] Théophraste, *H. P.*, 6, 3, 2 ; Pline, *H. N.*, 19, 15.
[535] Davesne, Garlan, « Découverte d'un lot de figurines », p. 219-220 ; Davesne, « La divinité cyrénéenne au silphion », p. 199-200. À propos d'une autre interprétation du contenu de ce récipient, cf. *infra*, p. 346-347.
[536] Premiers rapprochements effectués par S. Ferri en 1923 (*Contributi*, p. 12), F. Sbordone en 1937 (*Le origine di Cirene nella tradizione letteraria dei Greci,* Naples, 1937, p. 103 sq.) et Fr. Chamoux en 1953 (« Du Silphion », dans *Cyrenaica in Antiquity*, p. 312, n. 10).
[537] Davesne, Garlan, « Découverte d'un lot de figurines », p. 219 ; Davesne, « La divinité cyrénéenne au silphion », p. 201 sq.
[538] Pensabene, « Statuine fittili votive », p. 132-133, n^os^ 34-35.
[539] Le silphion était particulièrement apprécié par les troupeaux d'ovins et de caprins des pasteurs nomades qui participèrent sans doute à la raréfaction de la plante à l'époque de Pline l'Ancien. Cf. *infra*, p. 627-628.

dans un ou les bras, ou tient dans la main une fleur ou un fruit, ou encore une couronne de fleur comme pour notre divinité régionale[540].

Dans le catalogue dressé par P. Pensabene se trouvent deux figurines réalisées au III^e^ s. av. J.-C. du type d'Artémis, découvertes à el-Gubba, qui présentent quelques points communs avec nos figurines (fig. 81 a, b)[541]. Artémis se tient debout, vêtue d'un *chiton* court serré à la taille par une large ceinture et d'une chlamyde agrafée sur le devant au-dessus de la poitrine à l'aide d'une broche ronde. La déesse semble saisir de sa main droite la corne d'une chèvre qui se tient debout contre sa jambe droite. À l'arrière-plan, un hermès ithyphallique a été représenté. En raison de la présence de la chèvre, rarement figurée dans l'iconographie d'Artémis, P. Pensabene pensait qu'il pourrait peut-être plutôt s'agir d'une représentation de la Nymphe Cyrène.

Or, dans les lois sacrées du IV^e^ siècle il était préconisé de sacrifier une chèvre à Artémis. Aussi la présence de la chèvre aux côtés d'Artémis est-elle probable. Et la représentation de l'hermès aux côtés de la déesse trouve des parallèles avec des figurines de Grèce du IV^e^ s. av. J.-C. à l'effigie d'Artémis Bendis qui tient parfois dans le creux de son bras un faon, ou qui est représentée avec un chien à ses côtés (fig. 82). Par ailleurs, la présence de l'animal collé contre le flanc droit de la divinité et le geste de saisir la corne qu'elle effectue, ressemblent à quelques-unes des figurines représentant la divinité épichorique. Le manteau, qui correspondrait à la *zeira* thrace, comme celui porté par la Nymphe Cyrène (?) dans le *naiskos* de Lysanias (fig. 83)[542], s'apparente fortement aux représentations de la cape libyenne dans les terres cuites, qui est aussi parfois fermée sur le devant par une épingle circulaire (fig. 80 a). De plus, la longueur de ce manteau sur nos figurines est équivalente à celui porté par la Thrace Bendis dans le relief de Brauron (fig. 84).

[540] Davesne, « La divinité cyrénéenne au silphion », p. 201-202.
[541] Pensabene, « Statuine fittili votive », n^os^ 37-38, p. 134-135.
[542] Cf. *supra*, p. 265-267, fig. 53.

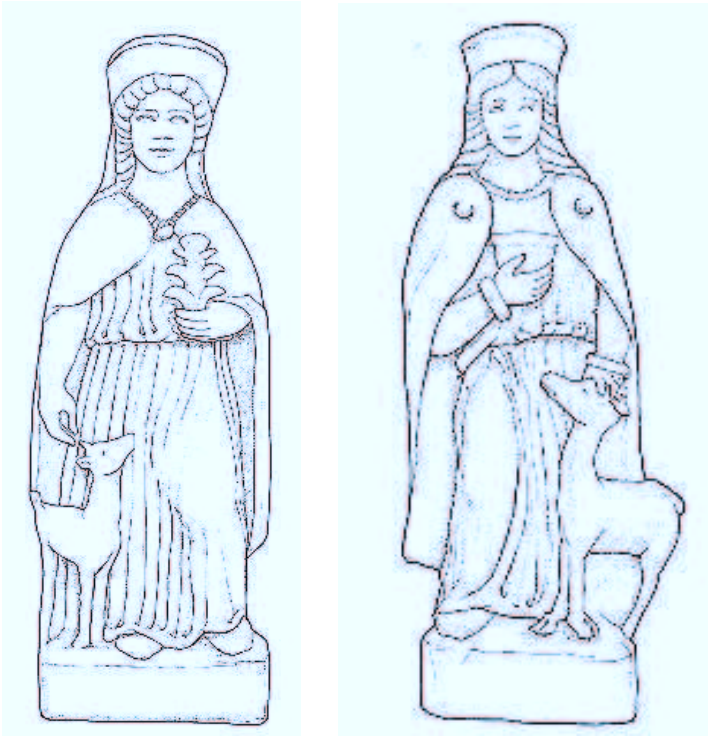


Fig. 80 a, b : Terres cuites. Sanctuaire des « Nymphes chthoniennes ». Cyrénaïque.
a. Fin V^e/début IV^e s. av. J.-C., b. Première moitié du IV^e s. av. J.-C.
(Micheli, Santucci, *Nymphai Chthoniai*, p. 48, fig. 3, n°138 et p. 52, fig. 4, n°216).



Fig. 81 a, b : Terres cuites, el-Gubba, Cyrénaïque (n. inv. 2405). Artémis Bendis (?). III^e s. av. J.-C.
(Pensabene, « Statuine fittili votive », n° 37-38, p. 134-135).

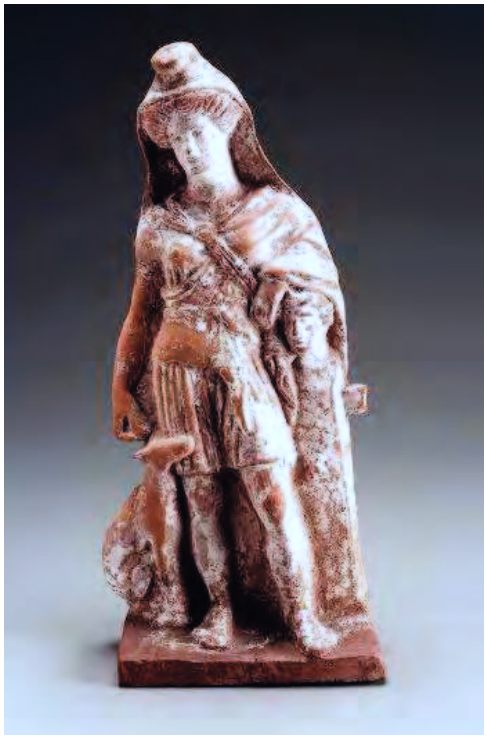


Fig. 82 : Terre cuite d'Artémis Bendis.
Grèce. IV^{e} s. av. J.-C. Museum of fine Arts, Boston (01.7905).



Fig. 83 : Détail du relief de Benghazi.
Nymphe Cyrène (?). v. IV^{e} s. av. J.-C.
(Paribeni, *Catalogo*, n° 50, pl. 49).



Fig. 84 : Détail du relief de Brauron.
Artémis Bendis. v. 400-375 av. J.-C.
British Museum (Cat. Sculpture 2155).

Malgré ces analogies criantes, il nous est difficile de confondre Artémis avec la divinité épichorique, car nous n'avons aucun exemple d'un type d'Artémis tenant le silphion, une couronne ou un bol dans la sculpture cyrénéenne. De plus, il semble que la représentation de la divinité régionale dans les figurines ait parfois subi des influences extérieures. Si les attributs restent les mêmes, les vêtements, le *chiton* long et la cape, présentent de légères transformations qui tendent à individualiser davantage la divinité. La cape dite « libyenne » représentée sur nos figurines est parfois ouverte sur le devant et décorée sur les épaules de deux broches circulaires (fig. 80 b), dénotant sans doute l'influence de la coroplastie de Grande Grèce et de Sicile[543]. Mais dans l'ensemble, ces figurines produites à partir de la moitié du V^e^ s. jusqu'au début du III^e^ s. av. J.-C. continuèrent à être figurées avec une cape s'apparentant fortement au manteau des Amazones ou à celui d'Artémis Bendis (fig. 80 a). Cependant, nous ne pouvons pas attribuer ce type de terre cuite à Artémis sur le simple fait d'emprunts à l'iconographie de la déesse. D'ailleurs, nous verrons plus loin que quelques-unes des grandes divinités féminines du panthéon cyrénéen portaient également cette cape sur les bas-reliefs d'époque hellénistique[544].

Par ailleurs, si ce type de figurine correspondait à Artémis, il semble que l'on aurait dû en retrouver en grand nombre dans le dépôt votif de la deuxième moitié du V^e^ s. av. J.-C. découvert près du mur nord de l'*Artémision*, ainsi que dans la *favissa* de Kallicrateia à Apollonia, si bien entendu Kallicrateia était une épiclèse d'Artémis. Ajoutons que le lot de figurines mis au jour par Y. Garlan et A. Davesne près de la tour XIII, non loin du rocher de Kallicrateia, ne signifie pas pour autant que ces ex-voto proviennent du sanctuaire de Kallicrateia[545].

Une autre objection à cette identification, soulevée par M. E. Micheli, concerne une terre cuite d'époque hellénistique figurant la divinité épichorique parée de la cape libyenne le silphion et le bol et portant un enfant dans le dos selon la tradition libyque (voir *infra*, fig. 94)[546]. Pour A. Davesne, cette figurine témoignerait de l'évolution de la représentation d'Artémis vers une divinité *kourotrophos*, une divinité protectrice des jeunes enfants, bien que ce rôle, malgré quelques rares attestations dans d'autres régions, ne soit pas tout à fait conforme au caractère de la déesse[547].

La divinité pourrait correspondre également à la Nymphe Cyrène qui partageait avec Artémis la fonction de vierge chasseresse, mais peut-être également celle de protectrice de la nature environnante[548]. Cependant, il nous semble que cette hypothèse doit être écartée, car les supports iconographiques figurant la Nymphe n'apparaissent qu'à l'époque impériale[549], et ce type de figurine n'a alors plus cours. Bien que la Nymphe ait peut-être été figurée à la manière d'Artémis Bendis sur un bas-relief des environs du IV^e^ s. av. J.-C.

---

[543] Micheli, Santucci, *Nymphai Chthoniai*, p. 54. Cf. Pensabene, « Statuine fittili votive », p. 121-122, n^os^ 18-19.
[544] Cf. *infra*, p. 339 sq.
[545] Ces figurines ne font pas non plus partie des rebuts d'un atelier de fabrication. Cf. Micheli, Santucci, *Nymphai Chthoniai*, p. 41.
[546] Dans les peintures de Benî Hasan, l'enfant est également porté par la femme dans son dos : cf. Bates, *The Eastern Libyans*, pl. V, fig. 1 et 3. Voir aussi Synésios, *Epist.*, V, 285 : « Elles (les Libyennes) ont la poitrine trop développée et disproportionnée par rapport au buste, à telle enseigne que leurs nourrissons ne tètent pas par le devant, mais par les épaules, où se trouve rejeté le sein maternel » (trad. D. Roques).
[547] Micheli, Santucci, *Nymphai Chthoniai*, p. 78.
[548] Sur la Nymphe Cyrène, cf. *supra*, p. 263-269.
[549] Cf. Zagdoun, « Kyréné », 1, p. 167-170 et 2, p. 78-79. Cf. *infra*, p. 504 sq.

(fig. 83) originaire de Benghazi[550] et que le nom de Cyrène apparaisse sur quelques autels à compartiments et sur deux bases de statues[551], il semble que son culte ne fut véritablement florissant qu'à partir de l'époque romaine. Et d'ailleurs, dans l'iconographie d'époque impériale, Cyrène est toujours représentée à la grecque, avec le *chiton* court sans manche et la chlamyde roulée autour de la taille qui rappelle l'iconographie d'Artémis[552], et jamais elle n'apparaît vêtue de la cape libyenne[553]. Aussi le problème d'identification de cette divinité demeure-t-il toujours.

Les types monétaires contemporains de nos figurines pourraient alors nous fournir quelques indications. Mais remontons tout d'abord un peu plus haut dans le temps, à l'époque des premières émissions monétaires au début de la monarchie des Battiades. Le type le plus fréquemment représenté lors de la première période du monnayage est le silphion, sous la forme d'un fruit ou de la plante. Celui-ci, comme nous l'avons vu plus haut, est parfois accompagné d'animaux au droit[554]. À cette même époque, une autre série monétaire émise à Cyrène met en scène un personnage féminin assis, coiffé d'un bas *polos* ou d'une stéphané, tendant la main vers un pied de silphion (fig. 85 et 86)[555]. Ce personnage pourrait correspondre à notre divinité épichorique, bien qu'il soit assis et qu'il ne porte pas la cape libyenne. Cette scène ne reparaîtra plus sur les monnaies. Comme nous l'avons vu précédemment, à la même époque apparaît la tête d'une figure féminine représentée avec un chignon bas et un diadème ou un bandeau, dont le profil ressemble fortement au personnage féminin assis devant un pied de silphion[556]. Il pourrait peut-être alors encore s'agir de la divinité régionale plutôt que de la Nymphe Cyrène ou d'Artémis[557].



Fig. 85 : Dessin d'une monnaie cyrénéenne.
Droit. 525-480 av. J.-C.
(Micheli, Santucci, *Nymphai Chthoniai*,
p. 70, fig. 9).



Fig. 86 : Tétradrachme de Cyrène en argent.
Droit. 525-480 av. J.-C.
Paris, Cabinet des Médailles, Cyrénaïque n° 31
(Davesne, « La divinité cyrénéenne au silphion »,
p. 201, fig. 6).

[550] Cf. *supra*, p. 264-267, figs. 53-54 et *infra*, p. 353-354.
[551] Cf. Callot, *Recherches*, p. 82, n. 17. Cf. *supra*, p. 263-264 et 268.
[552] Zagdoun, « Kyréné », 2, p. 77-78, n^{os} 4, 5 et 7.
[553] Micheli, Santucci, *Nymphai Chthoniai*, p. 77.
[554] *BMC Cyrenaica*, pl. I-IV.
[555] *Ibid.*, n^{os} 11-12, p. 3-4, pl. II, 20-21 et n^{os} 12a et 12b, p. XXII, pl. III, 1 et 2.
[556] *Ibid.*, n° 25, p. 7, pl. IV, 20 ; n° 25a, p. XXVI, pl. IV, 19 ; n° 40b, p. XXVII, pl. IV, 21.
[557] Cf. *supra*, p. 267.

Dans le monnayage en bronze du début de l'époque ptolémaïque, la gazelle est représentée seule au revers, tandis que le droit accueille la tête d'une figure féminine représentée pour la première fois avec des mèches torsadées et que l'on a identifiée avec la déesse Libye. Artémis ne semble donc pas être associée à la gazelle en Cyrénaïque, et d'ailleurs elle n'apparaît jamais représentée dans l'iconographie cyrénéenne avec la coiffure libyque pourtant portée souvent par la divinité régionale dans la coroplathie.

De plus, sur l'un des tétradrachmes représentant la divinité devant un pied de silphion, ce n'est pas la gazelle qui est présente mais un oiseau ressemblant à une colombe (fig. 85). Faut-il pour autant en déduire qu'il ait pu s'agir d'Aphrodite ? N'étaient-ce pas justement les colombes qui participaient aux apodémies de la déesse, soit aux voyages annuels d'Aphrodite de son sanctuaire du mont Éryx vers la Libye[558] ? La puissance d'Aphrodite s'étendait sur toute la nature, sans en excepter l'homme dont elle perpétuait la race par l'amour. Aussi Aphrodite n'était-elle pas la déesse la mieux placée pour incarner la divinité au silphion ? Mais le fait que la colombe n'apparaisse à notre connaissance que sur ce tétradrachme rend l'hypothèse fort incertaine. De plus, il est possible que l'oiseau représenté ne soit pas une colombe, mais corresponde plutôt à une outarde, animal caractéristique de la région[559]. Ces oiseaux étaient nombreux à évoluer en Libye et leur chair était particulièrement appréciée par les Libyens. D'après quelques gravures rupestres de Cyrénaïque[560], l'outarde possédait un corps ovalaire, assez trapu, et un cou plutôt fin et long à la différence de la colombe. Cet oiseau pourrait se rapprocher davantage de celui qui figure sur la monnaie. Ainsi cela rendrait caduque l'identification d'Aphrodite avec la divinité représentée.

Par ailleurs, une autre identification de cette figure avec la déesse Panakeia (Panacée) a été proposée par Cl. Parisi Presicce. D'après lui, il semble que cette divinité, attachée à la sphère médicinale, et particulièrement aux espèces botaniques, recevait un culte individuel à Cyrène aux V^{e}/III^{e} s. av. J.-C., indépendamment de la sphère d'Asclépios[561]. Panakeia était invoquée sur des autels de cette époque, situés à droite du *Strategeion* de Cyrène, dans le sanctuaire d'Apollon. Elle était mentionnée seule sur deux d'entre eux[562], et avec Apollon et Aphrodite ou avec Aphrodite, Hygeia, Hécate et Héraclès sur les autres[563]. Il est en effet surprenant de constater que Panakeia a reçu à Cyrène les plus nombreuses attestations de son culte par rapport au reste du monde grec. Elle n'était donc pas considérée comme la simple assistante d'Asclépios. La divinité symbolisant la médecine curative et la signification de son nom, « la secourable à tous », l'associaient indubitablement à la plus célèbre plante aux vertus curatives que Cyrène ait produite, le silphion. Cependant, aucune représentation iconographique de la déesse n'a pu être mise au jour à Cyrène. Et hormis ces témoignages épigraphiques attestant de son culte depuis une haute époque, nous ne possédons pas de preuves suffisantes pour pouvoir conclure qu'elle ait pu se confondre avec la « divinité au silphion ». De plus, la présence de la gazelle souvent figurée aux côtés de la divinité n'est pas caractéristique de l'iconographie de Panakeia, ni d'aucun autre membre de la famille des Asclépiades.

---

[558] Élien, *Hist. Anim.*, IV, 2. Sur le mont Éryx, cf. par ex., Thucydide, VI, 46, 3 ; Diodore de Sicile, *Bibl. Hist.*, IV, 83, 1-7 ; Pausanias, VIII, 24, 6 ; Strabon, VI, 2, 6 ; Tacite, *Annales,* IV, 43, 4.
[559] Sur la chasse à l'outarde, cf. *infra*, p. 618.
[560] Cf. Marini, S. *et al.*, *L'anthropologie*, 114, 2010, p. 282, fig. 9.
[561] Parisi Presicce, « La dea con il silfio », p. 93-94.
[562] *SECir*, 228 et 229 (V^{e}/III^{e} s.).
[563] *SEG*, 9, 146 (IV^{e} s.) et *SECir*, 213 (IV^{e}/III^{e} s.).

Ces figurines formaient un ensemble assez homogène figurant sans doute autant le dédicant que l'être invoqué, caractérisé par la présence du *polos*. Le *polos*, couvre-chef cylindrique, était tout particulièrement porté par les divinités. Cette double vocation pourrait expliquer le fait que le même type d'effigie se retrouvait dans des *téménè* différents[564]. Aussi ces représentations féminines sous l'aspect d'une femme debout avec une cape et des attributs typiquement libyens étaient-elles sans doute attribuées à plus d'une divinité de la part d'un donateur qui se reconnaissait dans les attributs régionaux qui lui étaient associés[565]. Et le fait qu'elles aient été découvertes en majorité hors des grands sanctuaires dédiés aux divinités panhelléniques, nous incite à penser qu'elles participaient à la religion populaire dans la *chôra* de Cyrène. Ainsi, la création d'une « divinité épichorique » symbolisant en quelque sorte la symbiose entre le territoire et les fonctions à caractère agreste/pastoral assumées par les grandes déesses du panthéon cyrénéen, marquait sans doute la différence entre l'aristocratie, attachée aux cultes panhelléniques, et le peuple, plus proche des divinités locales[566].

2.3. Les croyances populaires dans la *chôra* : les bas-reliefs à double registre

De nombreux bas-reliefs en calcaire ou en marbre[567], datés de la fin de l'époque hellénistique et de l'époque romaine[568], entiers et fragmentaires, ont été découverts à Cyrène et dans sa *chôra*, mais également à Euhespérides (Benghazi). Un autre bas-relief (bas-relief 12), évoqué précédemment[569], mais également quelques fragments actuellement en cours d'étude, ont été mis au jour par la mission archéologique italienne dirigée par M. Luni en 2003 dans le temple de Cybèle du quartier oriental de Cyrène[570]. La majorité des bas-reliefs a été découverte à l'emplacement de la nouvelle Shahat lorsqu'une campagne de construction de grande envergure fut entreprise. Aussi la provenance exacte de ces bas-reliefs est-elle difficile à déterminer en l'absence de tout contexte archéologique. Toutefois, il faut souligner le fait que la plupart provienne de la campagne de Cyrène. Ces sculptures constituent alors nos meilleurs témoins sur les croyances populaires qui avaient lieu dans la *chôra* de Cyrène.

Nous avons recensé un total de vingt cinq bas-reliefs, dont dix sont complets ou presque, et quinze sont incomplets, voire très frgmentaires. Ces bas-reliefs ont été réunis dans le catalogue en annexe (cf. Annexes, pl. XXXV-XLIX). La numérotation correspondante s'est basée pour les huit premiers bas-reliefs sur les numéros attribués par E. Fabbricotti dans son article « Divinità greche e divinità libie in rilievi di età ellenistica »[571].

---

[564] Pensabene, « Statuine fittili votive », p. 98-99.
[565] Cf. *infra*, p. 363.
[566] Cf. de Polignac, Fr., « Divinités régionales et divinités communautaires dans les cités archaïques », dans V. Pirenne-Delforge (éd.), *Les Panthéons des cités des origines à la Périégèse de Pausanias*, *Kernos*, suppl. 8, Liège, 1998.
[567] Il s'agit des bas-reliefs 7, 8, 10, 11 et 12, ainsi que des fragments des bas-reliefs 21, 22, 23, 24 et 25 réunis par V. Giovannini (« Relievi cultuali di età ellenistica da Cirene. Nuove osservazioni », *Cirene "Atene d'Africa"* II ; ci-après (« Relievi cultuali »).
[568] Le bas-relief 8 appartiendrait à l'époque romaine à cause de la présence d'Aristée : cf. Fabbricotti, « Divinità greche e divinità libie », p. 239.
[569] Cf. *supra*, p. 265.
[570] Cf. Luni, M., Mei, O., « L'area sacra a Divinità della Fecondità nel Quartiere dell'Agorà », *Cirene "Atene d'Africa"* I, p. 59-60, 67-69 et fig. 13 ; Luni, *CRAI*, 2006, p. 2194, fig. 14 ; id., *Cirene "Atene d'Africa"* II, p. 55, fig. 51 ; Purcaro, « Rilievo marmoreo », p. 187-191.
[571] Fabbricotti, « Divinità greche e divinità libie », p. 221-231.

Le constat selon lequel les bords latéraux ainsi que l'arrière des bas-reliefs n'aient pas été polis, suggère qu'ils étaient destinés à être encastrés dans des niches taillées à cet effet sur les parois de quelques sanctuaires rupestres. Cela semble être le cas du sanctuaire de Budarag où trois grandes niches rectangulaires ont été réalisées dans la paroi sud à l'intérieur du sanctuaire (fig. 87)[572]. S. Ferri, qui étudia le sanctuaire, fut le premier à constater que la régularité et les grandes dimensions de ces niches ne pouvaient pas être associées à des emplacements pour des objets votifs. Ainsi ces niches requéraient certainement une autre explication. Celle-ci nous est fournie par E. Fabbricotti[573]. Les dimensions des niches, soit une profondeur d'environ 0,20m et une longueur comprise entre 1m et 1,22m, pourraient correspondre à celles de certains bas-reliefs.



Fig. 87 : Détail des niches rectangulaires de la paroi sud du sanctuaire A des déesses mères à Budarag (Cliché de l'auteur).

Deux autres arguments semblent abonder dans ce sens. La présence des reliefs dans les sanctuaires agrestes est assez fréquente dans le monde grec[574], comme dans les sanctuaires rupestres de l'Attique, souvent dédiés à Pan et aux Nymphes[575]. Le second argument tient aux représentations qui figurent sur ces bas-reliefs. Divisés en deux registres horizontaux, ils accueillent dans la partie supérieure des scènes agrestes où sont représentés des animaux domestiques, chevaux, ânes, bovins, caprins ou gazelles, qu'un berger assis, les genoux

[572] Pour la description du sanctuaire de Budarag, cf. *supra*, p. 309-312.

[573] Fabbricotti, « Divinità greche e divinità libie », p. 241-242 ; *id.*, *LibAnt* 1997, p. 76 ; Bacchielli, « Un santuario di frontiera », p. 54 ; Menozzi, « Per una lettura della *chora* cirenea », p. 63 ; *id.*, « Santuari agresti », p. 83.

[574] Micheli, Santucci, *Nymphai Chthoniai*, p. 24 et 124 : « Queste (nicchie alle pareti) erano destinate ad accogliere i rilievi secondo una prassi testimoniata anche per le grotte dell'Attica e nell'Antro coricio a Delphi ».

[575] Paribeni, *Catalogo*, p. 39, n. 57. Cf. Boardmann, J., *s. v.* Pan, *LIMC*, VIII, 1997, p. 923-941 ; Halm-Tisserant, M., Siebert, G., *s. v.* Nympha, *LIMC*, VIII, 1997, p. 891-902.

repliés contre lui, observe du coin de l'œil. La figure du berger recroquevillée et vêtue d'un long manteau apparaît toujours, de manière isolée, dans le coin supérieur droit du relief. Son opposé symétrique correspond à la représentation du char du Soleil, soit un quadrige conduit par Hélios, qui figure l'aurore. Le fait que cette représentation prenne place le plus souvent en haut à gauche pourrait correspondre au lever du soleil à l'orient, et ainsi signifier que les rites reproduits sur les reliefs se déroulaient au lever du jour[576]. Cette figure n'est cependant jamais réalisée en entier. En effet, la place a certainement manqué au sculpteur car le registre où figure le char est très étroit contrairement au registre inférieur. La séparation entre ce dernier et la partie supérieure du bas-relief est constituée par le plafond d'une grotte naturelle, reconnaissable par la présence d'une proéminence irrégulière et ondulée s'étendant sur toute la longueur du monument. Ainsi le sculpteur a voulu sciemment représenter au registre inférieur des personnages se tenant dans une grotte. Ce type de représentation montre de fortes ressemblances avec un bas-relief du III^{e} s. ap. J.-C. provenant des environs de Béja en Tunisie où figurent au registre supérieur une scène champêtre, et au registre inférieur des divinités se tenant sous une tenture suspendue à intervalles réguliers à trois palmiers (fig. 88)[577]. Parmi ces divinités sont présents les Dioscures, un dieu de la santé préposé aux guérisons et une déesse des naissances, soit une mère secourable.



Fig. 88 : Bas-relief, environs de Béja, III^{e} s. ap. J.-C. Musée du Bardo, Tunis
(site internet de l'Institut National du Patrimoine de Tunisie).

Il est alors tout à fait naturel de penser que ces bas-reliefs prenaient place dans des sanctuaires rupestres. Cependant, il est difficile de dire s'ils se trouvaient toujours placés à l'intérieur d'une cavité car nous ne connaissons qu'un seul sanctuaire, celui de Budarag, à posséder des niches taillées à l'intérieur pouvant les contenir.

Mais peut-être en existe-t-il d'autres, comme dans la localité de gasr el-Raqayyik, où nous avons pu observer une série de grottes communicantes et de diverses dimensions, comprises

[576] Fabbricotti, « Divinità greche e divinità libie », p. 221.
[577] Merlin, A., « Divinités indigènes sur un bas-relief romain de la Tunisie », *CRAI*, 91, 2, 1947, p. 355-371.

entre la route moderne reliant Lamluda et Ras el-Hilal et le *pyrgos*, la tour fortifiée d'époque hellénistique. L'entrée principale devait s'effectuer par la plus grande des grottes, située immédiatement à l'ouest de la route moderne. Une ouverture a été réalisée dans la paroi du fond qui mène à un étroit couloir qui, au fur et à mesure de la progression, devient à ciel ouvert et donne accès à trois autres grottes plus petites disposées de part et d'autre. C'est dans l'une de ces petites grottes que nous avons relevé la présence de trois grandes niches rectangulaires taillées dans l'une des parois, dont deux placées à la même hauteur, de manière linéaire et revêtant des proportions assez similaires à celles de Budarag. Cependant, la fonction de ce lieu nous échappe, et il pourrait tout aussi bien s'agir d'un habitat troglodyte en liaison avec le *pyrgos* adjacent.

Il demeure possible que les sanctuaires en partie à ciel ouvert comprenant de grandes niches taillées dans le rocher aient comporté de tels bas-reliefs. Le sanctuaire des « Nymphes chthoniennes », celui des flancs du wadi Ommegegeb de Messa, ou bien encore le sanctuaire extra-urbain de Déméter et Koré à Cyrène comportent des emplacements adéquats, taillés dans la roche, susceptibles d'avoir accueilli des reliefs.

L'identification des différentes figures divines est malaisée à cause tout d'abord du nombre souvent élevé de personnages présents qui ne sont pas toujours représentés avec des attributs caractéristiques pouvant les distinguer. Les personnages présents au registre inférieur ne semblent pas être les dédicants mais figureraient plutôt des divinités grecques, peut-être également des divinités et des héros locaux. Il est aussi possible que ces personnages divins aient été accompagnés de prêtres et de prêtresses[578]. Les figures sont placées selon deux lignes distinctes[579] : tandis que le premier plan accueille des personnages assis, le second comprend des personnages debout. Le sculpteur a certainement dû peiner à présenter chaque personnage avec le symbolisme qui s'y rapportait, en raison du nombre important de figures divines qui se succèdent côte à côte, serrées les unes contre les autres à l'arrière des figures assises venant parfois en obstruer la vision. Ainsi, les personnages se tenant en file à l'arrière-plan sont beaucoup plus difficiles à identifier car ils ne possèdent la plupart du temps aucun attribut.

Toutes ces figures correspondent à des personnages masculins et féminins habillés à la grecque, mais parfois les figures féminines apparaissent affublées de la cape libyenne. La difficulté d'identification est alors encore plus grande pour ces personnages portant la cape libyenne par-dessus un *chiton* long, car cette cape rend généralement ardue la recherche de parallèles iconographiques. Il faut alors se tourner vers la coiffure, mais là encore lorsque celle-ci est l'imitation de la coiffure libyenne[580], la tâche demeure laborieuse. Aussi le seul critère véritablement efficace et fiable reste-t-il l'attitude des personnages et les similarités physiques que l'on peut établir entre les différents bas-reliefs.

Peut-on pour autant parler de divinités grecques et libyennes selon que les personnages portent des habits grecs ou libyens ? Doit-on y voir un processus de syncrétisme entre un panthéon grec et un autre libyen ? En effet, en raison notamment de cet habillement on a

[578] E. Fabbricotti (« Divinità greche e divinità libie », p. 223) a suggéré la présence d'une prêtresse de Déméter dans le bas-relief 1 en raison de la coiffure qu'elle porte, le chignon haut, qui est l'une des caractéristiques des *Mélissai*, les Abeilles.

[579] Elles sont au nombre d'une vingtaine dans les reliefs 1 (n. inv. 2059), 2 (n. inv. 1574), 3 (n. inv. 2540) et 6 (pas de numéro d'inventaire).

[580] Sur la coiffure libyenne, cf. *infra*, p. 452-453.

souvent pensé avoir affaire à des divinités grecques et libyennes. Cependant, il semble que la réalité soit plus complexe qu'une simple coexistence entre deux panthéons, et c'est ce que nous allons essayer de démontrer.

Il convient à présent de parvenir à identifier les figures représentées dans les bas-reliefs, en commençant par celles qui se trouvent assises au premier plan, puis par celles qui se tiennent debout à l'arrière-plan. Nous invitons le lecteur à se reporter aux planches figurant en annexe pour chacun des bas-reliefs mentionnés.

Les sculpteurs ont apporté de nombreux détails aux figures assises au premier plan, rendant ainsi leur identification plus aisée. Il devait sans doute s'agir des divinités qui recevaient les cultes les plus fervents dans les campagnes.

En ce qui concerne les figures masculines assises, nous pouvons reconnaître les figures récurrentes d'Ammon[581] assis sur un bélier et d'Apollon oraculaire assis sur l'omphalos (fig. 89).



Fig. 89 : Détail du bas-relief 3. Zeus Ammon et Apollon oraculaire.
Cyrène, musée de Cyrène, n. inv. 2059 (Cliché G. Mermet).

Ammon est facilement identifiable grâce à la présence des cornes de bélier enroulées autour de ses tempes et du bélier couché sur lequel il est assis. Il est représenté dans différentes attitudes. Comme dieu pasteur, chef de la multitude qui conduit le troupeau, il adopte la posture du berger dans le bas-relief 1 qui, assis sur son bélier, de face, tient dans sa main gauche un sceptre sur lequel il s'appuie[582]. Il apparaît dans une attitude de sagesse, de bienveillance, lorsqu'il se trouve assis en face d'Apollon (bas-reliefs 3 et 12), et même de pudeur dans le bas-relief 12 où son manteau lui couvre en partie l'arrière de la tête. Dans deux autres reliefs (bas-reliefs 2 et 11) il est figuré le bras levé. Enfin, dans le relief 6, il n'est plus représenté au centre, mais est relégué à une des extrémités. Il est intéressant de remarquer que l'on a préféré représenter ici l'aspect local du dieu, l'Ammon libyen, qui devait être particulièrement populaire dans les campagnes.

Quant à Apollon, toujours assis à la droite d'Ammon et tourné vers lui, il le regarde patiemment, la main appuyée sur le rocher qui lui sert de siège (bas-relief 1), ou il tient un *volumen* dans les mains (bas-reliefs 3 et 12) qu'il lit dans une attitude pensive (bas-relief 12),

[581] Sur le culte d'Ammon à Cyrène, cf. *infra*, p. 380 sq.
[582] Fabbricotti, « Divinità greche e divinità libie », p. 221.

assis parfois sur l'omphalos (bas-relief 3). Il apparaît également une fois seul, le bras gauche levé (bas-relief 7)[583], et peut-être est-il encore présent dans le fragment du bas-relief 17, assis sur un rocher de forme cylindrique dos à dos avec une divinité *kourotrophos*. L'attitude du bras levé chez les divinités signifie leur bienveillance, leur protection envers les fidèles, mais est aussi la marque de l'épiphanie, c'est-à-dire de leur apparition, leur manifestation en un lieu donné.

Dans un fragment de bas-relief (bas-relief 25) provenant de la zone située immédiatement à l'est du temple extra-urbain de Déméter où il existe de grandes niches rectangulaires taillées dans la roche, se trouve une figure identifiée par V. Giovannini avec Zeus Meilichios[584]. Celui-ci est assis de trois-quart au premier plan sur un bloc cylindrique. Il porte la barbe et il est vêtu de l'*himation* qui lui couvre la partie inférieure du corps, laissant le torse apparent. Le bras droit, nu, est légèrement fléchi et dans sa main, tendue vers l'avant, le personnage tient une phiale. Dans l'iconographie, Meilichios est reconnaissable à cet objet, la phiale, qu'il tient dans la main droite, mais il est représenté aussi avec d'autres attributs dans la main gauche, tels que le sceptre, ce qui n'est pas le cas ici. D'après V. Giovannini, il pourrait s'agir de la représentation d'une variante locale d'un type iconographique officiel.

Un autre personnage masculin est de temps à autre assis au premier plan, la main droite prenant appui sur le rocher où il est installé. Dans les bas-reliefs 1 et 8, il apparaît à l'extrémité gauche. On distingue nettement sa barbe sur le bas-relief 1, tandis que sur le bas-relief 8 il est difficile de se prononcer étant donné la mauvaise conservation de cette figure. Il pourrait s'agir du même personnage sur le bas-relief 10 qui n'a malheureusement conservé que le bas de la figure. L'attitude est la même : le personnage de trois quarts, vêtu d'un long *himation* ouvert sur le torse, laissant apparaître l'épaule droite nue, est assis sur un rocher et y prend appui de la main droite, tandis que sa main gauche repose sur son genou gauche.

Parmi les figures féminines assises au premier plan, c'est Déméter qui est le plus souvent représentée. Elle se trouve parfois assise à côté de sa fille Koré (bas-reliefs 1 et 3 ; fig. 90), dans la même attitude que sur le fronton est du Parthénon[585]. Mais de temps en temps Koré se tient debout derrière sa mère assise (bas-reliefs 2, 4 et 7), comme dans les reliefs votifs attiques à partir du IV^{e} s. av. J.-C.[586], ou bien toutes les deux sont représentées debout côte à côte (bas-relief 8). Dans tous les cas elles échangent un geste d'affection. Lorsque Koré est debout, elle pose sa main sur l'épaule de sa mère assise, et quand elles sont toutes deux assises, l'une ou l'autre indifféremment prend appui de la main droite sur l'épaule de sa partenaire. Déméter est reconnaissable à son apparence de matrone, soit une femme d'âge mûr, imposante, digne et respectable, tandis que Koré a toujours l'aspect d'une jeune fille. Elles sont presque constamment parées de la cape libyenne, sauf dans le bas-relief 3 où Déméter est vêtue du *chiton* et de l'*himation*, dans le bas-relief 7 où cette fois il s'agit de Koré habillée à la grecque, et dans le bas-relief 8 où elles portent toutes deux le *chiton*, l'*himation* et un voile leur couvrant les cheveux. Dans le bas-relief 4, Koré et Déméter portent également

[583] Fabbricotti, « Divinità greche e divinità libie », p. 230.
[584] Giovannini, « Rilievi cultuali », p. 201, fig. 10 (relief H).
[585] Fabbricotti, « Divinità greche e divinità libie », p. 233. Cf. Charbonneaux, J., Martin, R., Villard, F., *Grèce classique : 480-330 avant J.-C.*, Paris, 1969, p. 154-159, fig. 165.
[586] Cf. Peschlow-Bindokat, A., « Demeter und Persephone in der Attischen Kunst des 6. bis 4. Jhs. », *JDAI*, 87, 1972, p. 118 sq. Dans un relief fragmentaire d'Éleusis du IV^{e} s. av. J.-C., Déméter est assise sur la ciste et Koré se tient debout derrière elle : Mylonas, G. E., *Eleusis and the Eleusinian Mysteries*, Princeton, 1961, p. 190, fig. 63.

la coiffure libyenne faite de mèches torsadées qui recouvrent une partie du front et retombent sur les épaules. De plus, Déméter tient de la main droite un bol qui est également celui que tiennent les personnages féminins représentés sur certaines figurines de terre cuite[587]. D'ailleurs, il est possible que ce soit ce même récipient que tienne Koré de la main gauche dans le bas-relief 3, à moins qu'il ne s'agisse d'une patère.



Fig. 90 : Détail du bas-relief 3. Déméter et Koré.
Cyrène, musée de Cyrène, n. inv. 2059 (Cliché G. Mermet).

D'autres figures féminines et masculines apparaissent plus rarement assises au premier plan.

La grande déesse phrygienne, Cybèle, est reconnaissable dans le bas-relief 5 grâce au jeune félin assis sur ses genoux (fig. 91). Elle lui présente un bol de la main gauche, ce même bol que tenait Déméter dans le bas-relief 4 et peut-être Koré dans le bas-relief 3, et qui apparaît souvent représenté sur les figurines de terre cuite à l'effigie d'une divinité épichorique. Cybèle, comme nous le verrons plus loin, est arrivée tard dans le panthéon cyrénéen[588] et son culte n'a connu de réelle ferveur qu'à la fin de l'époque hellénistique et au début de l'époque romaine. Nous savons depuis les fouilles entreprises par la mission italienne à Cyrène que la Magna Mater possédait un petit temple dans le quartier oriental de Cyrène à côté de celui d'Aphrodite et des Dioscures. De nombreuses statues et statuettes de la déesse assise sur un trône, portant un félin sur les genoux ou accompagnée par deux félins disposés de part et d'autre du trône, ont été mises au jour dans le temple[589].

[587] Cf. *supra*, p. 328, fig. 77 et p. 331-332.
[588] Cf. *infra*, p. 515-516.
[589] Luni, M., Mei, O., « L'area sacra a divinità della fecondità nel quartiere dell'Agorà », *Cirene "Atene d'Africa"* I, p. 57-74.



Fig. 91 : Détail du bas-relief 5. Cybèle.
Cyrène, musée de Cyrène, n. inv. 2548 (Cliché de l'auteur).

La présence du félin à côté de celle du bol sur le bas-relief implique que ce récipient contenait une substance, un liquide apprécié par le jeune animal. La réponse se trouve peut-être dans un autre bas-relief qui figure des scènes de traite. Le bas-relief 13[590], dont il ne reste que l'extrémité gauche, se présente en deux registres horizontaux. Le registre inférieur met en scène au premier plan deux bovins, l'un couché, l'autre debout qu'un personnage féminin agenouillé est en train de traire. À l'arrière-plan apparaissent de nombreux autres bovins dont ne sont représentées au fond que les têtes. Un autre troupeau est figuré à l'arrière-plan du registre supérieur, mais il s'agit cette fois de chèvres. Au premier plan se trouvent trois personnages et une chèvre. La figure de gauche est une femme vêtue de la cape libyenne qui présente un bol à un enfant tourné vers elle et situé derrière la chèvre dont un personnage agenouillé est en train de recueillir le lait dans un autre bol posé au sol entre les membres postérieurs de l'animal. Le registre supérieur se prolonge par une autre scène, nettement séparée de la première par une paroi assez régulière, mais qui est malheureusement incomplète. Il semble que nous ayons affaire à une femme assise sur un rocher, penchée en avant vers une large base sur laquelle elle travaille et derrière laquelle se trouve une autre femme debout portant la cape libyenne. Le haut du relief est occupé par quatre têtes de chevaux appartenant au char du soleil conduit par Hélios. Nous sommes donc en présence d'un relief de nature similaire à ceux qui présentent des divinités, bien qu'ici les scènes pastorales occupent la totalité de l'extrémité gauche du relief et ne soient plus reléguées dans le haut du monument. Il est possible d'ailleurs que le reste du bas-relief ait présenté des divinités alignées. Aussi ce relief permet-il de faire le lien entre les scènes religieuses et les scènes de la vie quotidienne telles qu'elles avaient lieu dans la *chôra* au lever du jour. Le lait

[590] Voir Annexes, pl. XLII ; cf. Wanis, S., « A new relief from Cyrene with a libyan scene », *LibStud*, 23, 1992, p. 41-44 ; Fabbricotti, E., « Lastra pastorale dal territorio di Cirene », *LibAnt*, n. s. 2, 1996, p. 23-25, pl. I (ci-après *LibAnt* 1996).

recueilli dans le bol pourrait alors correspondre au liquide présent dans les bols tenus par Déméter et Cybèle, mais également par d'autres personnages féminins dans les bas-reliefs comme nous le verrons plus loin, et les bols qui figurent sur les figurines de terre cuite. L. Bacchielli[591] avait opté pour ce rapprochement tout à fait pertinent. Cependant, ce récipient aurait pu tout aussi bien contenir d'autres liquides, telle la fameuse substance extraite du silphion[592].

Une autre divinité féminine apparaît à trois reprises au premier plan dans les bas-reliefs (bas-reliefs 3, 10 et 21 ; fig. 92 a, b, c). Il s'agit sans doute d'une divinité *kourotrophos*, représentée à côté d'un enfant, qui porte par-dessus un *chiton* long la cape libyenne. Dans le bas-relief 3, elle est assise sur un rocher et s'y appuie de la main gauche, tandis que son bras droit enserre un jeune garçon[593]. Celui-ci se tient debout et est accoudé sur la jambe droite de la femme. Alors que dans le relief précédent l'enfant porte un vêtement, dans les bas-reliefs 10 et 21 il est représenté nu dans une attitude qui diffère quelque peu.



a b c

Fig. 92 a, b, c : Détails des bas-reliefs 3,10 et 21. Divinité *kourotrophos*.
a : Cyrène, musée de Cyrène, n. inv. 2059 (Cliché G. Mermet) ;
b : Musée de Cyrène, pas de n. d'inv. (Cliché de l'auteur) ;
c : magasin du musée de Cyrène, pas de n. d'inv.
(Giovannini, V., « Relievi cultuali di età ellenistica da Cirene. Nuove osservazioni »,
dans *Cirene "Atene d'Africa"* II, p. 195, fig. 4, relief B).

Dans le bas-relief 10, il est debout, la jambe gauche en avant, la main droite sur la hanche et dans la main gauche il tient un petit objet qu'il présente au personnage féminin debout derrière lui. Ce personnage possède les mêmes caractéristiques vestimentaires et physiques que la femme du bas-relief 3. L'attitude de l'enfant du bas-relief 10 peut être rapprochée d'une sculpture de Cyrène figurant Aphrodite et Éros[594]. Le petit Éros, debout sans ses ailes,

[591] Bacchielli, L., dans Micheli, Santucci, *Nymphai Chthoniai*, p. 54.
[592] Cf. *supra*, p. 332.
[593] Selon E. Fabbricotti (« Divinità greche e divinità libie », p. 226 et *LibAnt* 1997, p. 78) il s'agirait d'une divinité protectrice des enfants.
[594] Paribeni, *Catalogo*, n. 483, p. 165, pl. 209.

les jambes croisées, la main gauche sur la hanche, serrant contre lui un flambeau renversé, tient dans sa main droite un fruit qu'il tend vers Aphrodite.

Dans le bas-relief 21 (fig. 92, c), l'enfant, nu, de taille bien inférieure à celle des bas-reliefs précédents, s'avance vers une déesse assise de profil, vêtue à la libyenne et portant dans la main droite un attribut qui pourrait être un bol. Il lui présente un petit objet qu'il tient dans sa main droite tendue vers elle. Selon V. Giovannini, le bol serait un signe de prospérité et d'abondance qui, lorsqu'il est associé à la divinité *kourotrophos*, deviendrait un symbole de fécondité[595].

Cette représentation de la *kourotrophos* dans les bas-reliefs peut être rapprochée d'une statuette acéphale en calcaire[596] et d'une figurine en terre cuite[597] découvertes à Cyrène (fig. 93 et 94). Ces deux documents présentent un personnage féminin paré de la cape libyenne, tenant un bol et qui est en présence d'un enfant. La statuette figurant une femme assise et un enfant debout portant un manteau enroulé autour du cou et ouvert sur le devant qui s'appuie contre la jambe droite de la femme ressemble fortement au personnage féminin assis à côté d'un jeune garçon dans le bas-relief 3. La figurine en terre cuite est plus originale car la femme porte dans le dos le jeune enfant dont le corps est enveloppé dans la cape.



Fig. 93 : Statuette en calcaire. Cyrène, magasin du musée de Cyrène, n. inv. 7692 (Micheli, Santucci, *Nymphai Chthoniai*, tav. VIII, n. 2).



Fig. 94 : Terre cuite. Paris, musée du Louvre, n. inv. CA 423 (Davesne, « La divinité cyrénéenne au silphion », p. 203, fig. 9-10).

Nous ne disposons que d'un seul témoignage épigraphique de Cyrène daté du I^er^ s. ap. J-C. mentionnant une *kourotrophos*[598]. Il est difficile de savoir à quelle divinité se rapporte la dédicace, car nombreuses sont les grandes divinités olympiennes à avoir assumé cette fonction, telles Gè, Athéna, Artémis, Déméter, Perséphone, Héra, Aphrodite et les Nymphes.

[595] Giovannini, « Relievi cultuali », p. 195.
[596] Micheli, Santucci, *Nymphai Chthoniai*, p. 78 et 115, pl. VIII, 2. Cf. Fabbricotti, « Divinità greche e divinità libie », p. 226, n° 3, fig. 4
[597] Musée du Louvre, n. inv. CA 423 ; cf. Davesne, « La divinité cyrénéenne au silphion », p. 203, fig. 9-10.
[598] *SEG*, 9, 116. Cf. Anti, C., « Campagna di scavi a Cirene nell'estate 1926 », *AfrIt*, I, 1928, p. 327, n. 5.

Ces dernières semblent d'ailleurs avoir été particulièrement vénérées en tant que *kourotrophoi* à l'époque hellénistique, époque à laquelle nos bas-reliefs ont été réalisés[599]. Mais ce constat ne suffit pas pour confondre la divinité *kourotrophos* avec une Nymphe. De plus, nous ne pouvons retenir l'hypothèse de S. Ensoli Vitozzi[600] de reconnaître en cette divinité Isis et en l'enfant Harpocrate, en l'absence de preuves tangibles.



Fig. 95 : Détail du bas-relief 8.
Aristée et Asclépios.
Cyrène, magasin du musée de Cyrène,
sans n. d'inv. (Cliché de l'auteur).

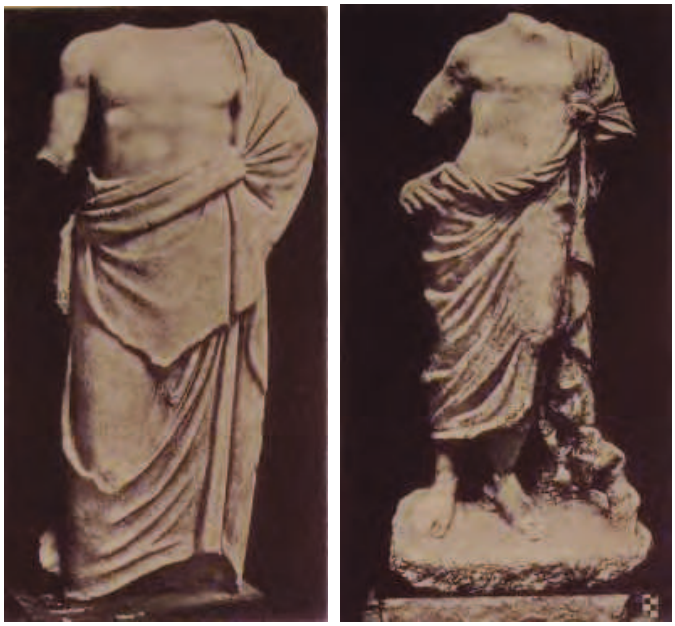


Fig. 96 a, b : a. Statue d'Asclépios (n. 210),
b. Statue d'Asclépios ou d'Aristée ? (n. 202)
(Paribeni, *Catalogo*, n. 202, p. 83, pl. 114 et n. 210,
p. 85, pl. 112).

Les divinités asclépiades sont également représentées dans quelques bas-reliefs où elles apparaissent parfois au premier plan. Le dieu de la médecine Asclépios, bien qu'il ne soit à aucune reprise figuré avec le bâton autour duquel s'enroule le serpent, est le plus facilement reconnaissable grâce aux parallèles que nous pouvons effectuer avec ses nombreuses représentations dans la sculpture cyrénéenne[601]. Dans le bas-relief 12, il figure selon le type d'Éleusis parmi les divinités se tenant debout à l'arrière plan[602]. Il correspond au quatrième personnage barbu et d'âge mûr en partant de la droite, le seul qui tourne la tête vers la droite. Il porte la main gauche sur la hanche dans une attitude qui lui est particulièrement familière et est vêtu d'un *himation* serré à la taille, lui drapant l'épaule et le bras gauche, et laissant apparaître son torse[603]. Il apparaît une nouvelle fois au centre du bas-relief 8, où il est le neuvième en partant de la gauche (fig. 95). L'apparence du dieu est quasiment semblable à celle du relief précédent, bien que l'*himation* drapé à la taille tombe sur le devant en formant un triangle comme dans une sculpture de Cyrène [604] correspondant au type d'Éleusis

[599] Giovannini, « Relievi cultuali », p. 195-196.
[600] Ensoli Vitozzi, S., « Indagini sul culto di Iside a Cirene », *L'Africa Romana, Atti del IX convegno di studio (Nuoro, 13-15 dic. 1991)*, Sassari, 1992, p. 210, pl. 10,1.
[601] Paribeni, *Catalogo*, n. 197-217, p. 82-86, pl. 110-115.
[602] Sur le type d'Éleusis qui florît à partir de la deuxième moitié du IV^{e} s. av. J.-C. : cf. Holtzmann, B., *s. v.* Asklepios, *LIMC*, II, 1, 1984, p. 894 et 2, n^{os} 234-256.
[603] Pour ses parallèles dans la sculpture cf. Paribeni, *Catalogo*, n. 215, p. 86 et pl. 113.
[604] Paribeni, *Catalogo*, n. 210, p. 85 et pl. 112 (n. inv. 14.150) et pour un autre parallèle, voir Gualandi, G., « Sculture di Rodi », *ASAA*, 54, n. s. 38, 1976, p. 91, fig. 68.

(fig. 96 a)[605]. À sa gauche se tient un personnage plus jeune, tourné vers lui, et avec lequel il semble converser. Ce personnage adopte une posture similaire à celle d'Asclépios, la main droite posée sur la hanche. Mais l'*himation*, noué sous l'épaule gauche et retombant en grand plis verticaux, est drapé différemment et le personnage croise les jambes tout en s'appuyant sur un bâton qu'il tient dans la main gauche. La représentation et l'attitude du personnage correspondent à certaines sculptures où Asclépios est représenté plus jeune. Mais dans la sculpture cyrénéenne, ce type de représentation du dieu imberbe se confond souvent avec les sculptures d'Aristée (fig. 96 b)[606] qui n'est autre qu'un des fils d'Apollon tout comme Asclépios. E. Fabbricotti suggère alors d'y voir la figure d'Aristée[607].

Dans le bas-relief 4, nous pouvons sans doute identifier Asclépios avec la figure masculine barbue se tenant debout à l'arrière-plan (fig. 97). L'*himation* est porté sur l'épaule gauche et les plis qu'il forme indiquent que le drapé qui enveloppe normalement aussi le bras, a été remonté sur l'épaule. Le dieu pose sa main droite d'un geste affectueux sur l'épaule de la femme se tenant à sa gauche. Son attitude diffère sensiblement des bas-reliefs précédents. Mais un autre personnage de ce relief nous pousse à reconnaitre Asclépios en cette figure d'âge mûr. Il s'agit de la figure décrite par E. Fabbricotti[608] comme un jeune éphèbe nu, qu'elle proposa d'identifier avec Hermès[609], tandis que S. Ensoli voulait y voir Aristée[610]. Le personnage est de dos de trois quarts à l'extrémité droite, la tête de profil, la jambe droite légèrement fléchie, le manteau porté sous le bras droit, et le bras gauche plié. Sa main s'avance vers Koré représentée debout derrière sa mère assise ; il semble tenir un objet dans cette main. Contre sa jambe gauche, on peut apercevoir le postérieur d'un animal qui ressemble fortement à celui d'un chien. Une sculpture du sanctuaire d'Asclépios à Dion, très proche de cette représentation et datée de 200 av. J.-C., figure Podaleiros, l'un des fils d'Asclépios (fig. 98)[611]. Cette statue le montre aux côtés d'un chien assis, les jambes croisées et tenant son manteau sous le bras droit. Le personnage féminin à qui s'adresse Asclépios (?) et dont ne sont conservées que la tête ceinte d'un diadème et l'une des mains présentant un bol, d'ailleurs plus volumineux que celui tenu par Déméter, pourrait alors figurer l'une des filles d'Asclépios. Peut-être s'agit-il de Panakeia, plutôt que d'Hygeia[612], qui, en tant que guérisseuse de tous les maux, recevait semble-t-il un culte plus important à Cyrène que sa sœur. Il est d'ailleurs possible qu'elle fût associée aux vertus thérapeutiques du silphion, et le bol qu'elle tient dans la main aurait pu contenir sa substance. Ainsi, ce bas-relief magnifique dont il ne reste à notre grand regret que l'extrémité droite, comprenait peut-être trois membres de la famille des Asclépiades ainsi que les deux Thesmophores.

---

[605] Fabbricotti, « Divinità greche e divinità libie », p. 238. Cf. Dontas, G., « ΜΕΤΑΠΟΛΕΜΙΚΑ ΤΙΝΑ ΓΛΥΠΤΙΚΑ ΠΡΟΣΚΤΗΜΑΤΑ ΤΩΝ ΜΟΥΣΕΙΩΝ ΡΟΔΟΥ ΚΑΙ ΚΩ », *Arch. Deltion*, 21, Meros A' – Meletai, 1966, p. 93, groupe a.

[606] Paribeni, *Catalogo*, n. 200, 201 et 202, p. 83, pl. 111 et 114.

[607] Fabbricotti, « Divinità greche e divinità libie », p. 238.

[608] *Ibid.*, p. 227.

[609] Fabbricotti, *LibAnt* 1997, p. 78.

[610] Ensoli Vittozzi, S., « Aristeo a Cirene », dans *Cyrenaican Archaeology*, p. 72, fig. 8,3.

[611] Le nom de Podaleiros apparaît porté par un mortel dans une inscription du III^e^ s. av. J.-C. découverte dans le dépôt sacré de la zone du wadi el-Aish, provenant sans doute du sanctuaire d'Apollon à Cyrène : cf. Fadel Ali, M., Reynolds, J., Dobias-Lalou, C., « Recently discovered inscriptions at Cyrene », dans L. Gasperini, S. M. Marengo (éds.), *Cirene e la Cirenaica nell' Antichità*, *Atti del convegno internazionale di studi : Roma-Frascati, 18-21 dicembre 1996*, Tivoli 2007, p. 26 et 34. L'inscription est désormais enregistrée dans *SEG*, 57, 2011.

[612] Cl. Parisi Presicce (« La dea con il silfio », p. 94, fig. 8, a)) hésitait entre une identification avec Panakeia et Hygeia.



Fig. 97 : Bas-relief 4. Magasin du musée de Cyrène, n. inv. 2548 (Cliché de G. Mermet).



Fig. 98 : Statue de Podaleiros. Sanctuaire d'Asclépios à Dion. II^{e} s. ap. J.-C. Musée archéologique de Dion.

Dans le fragment du bas-relief 22 (fig. 99), une femme assise de trois quarts, dont ne sont conservés que les jambes et l'un des bras, est tournée vers une autre figure féminine assise de face, portant la cape libyenne, à qui elle tend un bol. Celui-ci semble être plus volumineux que le bol tenu des deux mains par le second personnage assis. Cette scène, bien qu'incomplète, rappelle la scène du bas-relief précédent où l'une des divinités asclépiades (?) présentait un large bol dans sa main tendue vers Déméter assise. Bien que le bol soit un attribut fréquent des divinités féminines dans les bas-reliefs, le geste de tendre ce récipient à une autre divinité, effectué par les figures féminines dans les bas-reliefs 4 et 22, est à notre connaissance absent de tous les autres bas-reliefs. De plus, les similitudes entre ces deux scènes ne semblent pas s'arrêter là. Le personnage féminin assis de face et vêtu à la libyenne dans le bas-relief 22 ressemble fortement à la Déméter du bas-relief 4 autant dans l'attitude que dans l'accoutrement. Mais il est difficile de confirmer cette identification en raison du caractère fragmentaire de ce bas-relief 22.



Fig. 99 : Bas-relief 22. Magasin du musée de Cyrène, n. inv. 516
(Giovannini, « Rilievi cultuali », p. 196, fig. 6 ; relief D).

Dans le bas-relief 6, il semblerait que nous retrouvions Asclépios au premier plan appuyé de la main droite sur un rocher lui servant de siège en face d'une jeune femme assise. Le dieu porte l'*himation* sur l'épaule gauche laissant son torse apparent, l'avant-bras et la main gauche tendus vers la femme comme s'il s'adressait à elle. Celle-ci l'écoute, esquissant un léger sourire, le menton appuyé sur sa main droite, tandis que sa main gauche, posée sur les genoux, semble tenir un objet, peut-être un rouleau. Sa tête est ceinte d'un diadème, comme le personnage féminin dans le bas-relief 4, ce qui nous pousse à suggérer qu'il pourrait s'agir encore de Panakeia. Un autre personnage féminin debout à l'extrémité droite du bas-relief, vêtu du *chiton* et de l'*himation*, s'accoude de son bras droit sur l'épaule de la femme assise et semble écouter avec attention la conversation entre les deux figures assises. Ce lien qui semble l'unir aux deux autres personnages, permet de l'identifier avec l'une des filles d'Asclépios, peut-être Hygeia. Il est possible qu'Asclépios apparaisse dans d'autres bas-reliefs, comme le 1, le 3, le 11, le 23 a et le 24 peut-être parfois accompagné d'une ou plusieurs de ses filles.

Une femme tenant un rouleau est représentée au premier plan de manière très similaire à deux reprises dans les bas-reliefs. Elle arbore des cheveux longs peignés en arrière qui tombent en masses épaisses sur la nuque. Elle est assise sur un rocher, de trois quarts, la tête de profil, et porte un long *himation* et un *chiton*. Elle tient un rouleau des deux mains, et tandis que dans le bas-relief 5 il est posé sur ses genoux et ouvert, dans le bas-relief 12 elle est représentée en train de l'ouvrir (fig. 100 a, b). Il est difficile de dire à quelle divinité se rapporte cette représentation en l'absence d'attribut particulier. Et la présence du rouleau ou

du *volumen*, attribut souvent associé aux Muses, et plus particulièrement à Clio et Calliope dans l'iconographie, mais que l'on retrouve aussi fréquemment chez de simples fidèles, rend l'identification ardue. Cependant, d'après E. Fabbricotti, le personnage féminin tenant le *volumen* ouvert pourrait être une initiée aux mystères d'Isis. Elle précise également qu'il aurait pu s'agir de la prophétesse Mantô, la fille de Tirésias, à laquelle Apollon confia un de ses propres sanctuaires à Claros en Asie mineure[613]. Et pour renforcer cette dernière hypothèse, E. Fabbricotti souligne qu'Apollon oraculaire apparaît parfois représenté assis près de Zeus Ammon un rouleau à la main (bas-relief 3 et 12). Cependant, cette hypothèse se base essentiellement sur le témoignage de S. Stucchi qui avait cru lire le nom de la prophétesse Mantô dans un *graffiti* de la grotte des prêtres du sanctuaire d'Apollon à Cyrène[614]. Mais il s'agit en fait de M. Ἀντω[- - , c'est-à-dire le début du nom *M. Antônios* ; un *graffiti* qui n'explique rien sur la fonction de la grotte des prêtres.



Fig. 100 a, b : Détail des bas-reliefs 5 et 12. Femme tenant un rouleau.
a : Cyrène, musée de Cyrène, n. inv. 2543 (Cliché de l'auteur) ;
b : Temple de Cybèle, quartier oriental de Cyrène, sans n. d'inv.
(Purcaro, « Rilievo marmoreo », p. 188, fig. 1).

Parmi les personnages debout, nous pouvons reconnaître avec certitude une Artémis-Bendis à l'extrémité droite du bas-relief 12 (fig. 101, b). Elle ressemble à une statuette acéphale de la déesse provenant de Cyrène et qui pourrait appartenir à l'époque hellénistique à cause notamment de la liberté avec laquelle le sujet a été traité[615]. Tout comme celle-ci, elle porte le *chiton* court, la peau de faon serrée à la taille, qui pend sur le devant, et de hautes bottes. Dans le bas-relief, comme peut-être aussi sur la statuette, la divinité n'est pas coiffée

[613] Fabbricotti, *LibAnt* 1997, p. 81. Cf. Pausanias, VII, 3, 1.
[614] Stucchi, S., « Di un mitreo e di un oracolo a Cirene », *Divagazioni archeologiche*, I, Rome, 1981, p. 110 sq.
[615] Paribeni, *Catalogo*, n. 159, p. 70, pl. 92.

du bonnet phrygien. Elle porte une longue chevelure qui lui encadre le visage et tombe lourdement sur les épaules. Elle tient une torche ou plutôt une lance de la main gauche, ce qui illustrerait parfaitement son rôle de déesse chasseresse. Comme nous l'avons vu précédemment, cette Artémis thrace présente des similitudes avec la représentation de la Nymphe Cyrène (?) sur le *naiskos* de Lysanias (voir *supra*, fig. 83) [616]. Tout d'abord, elles occupent la même place à l'extrémité droite des reliefs, mais surtout leur posture est quasi similaire : elles sont en appui sur la jambe droite, portent le *chiton* court au genou et tiennent un objet analogue dans la main gauche.



Fig. 101 a, b : Détails des bas-reliefs 5 et 12.
Hécate-Bendis et Artémis-Bendis.
a : Cyrène, musée de Cyrène, n. inv. 2543 (Cliché de l'auteur) ;
b : Temple de Cybèle, quartier oriental de Cyrène, sans n. d'inv.
(Purcaro, « Rilievo marmoreo », p. 188, fig. 1).

Sur le bas-relief 5, nous relevons également la présence d'Hécate-Bendis (fig. 101, a) qui porte cette fois le *chiton* long, la peau de faon permettant de l'identifier, un chignon au sommet de la tête et qui tient un long flambeau dans la main gauche, attribut particulier d'Hécate[617]. Bendis, divinité lunaire de la végétation, avait donc été assimilée à Artémis et à Hécate dans la religion populaire cyrénéenne. Bendis, qui était semblable à la Grande mère

[616] Cf. *supra*, p. 264-267, figs. 53-54 et p. 336-337.
[617] Fabbricotti, « Divinità greche e divinità libie », p. 235-6.

des dieux Cybèle[618], n'apparaît nulle part mentionnée dans les sources littéraires et épigraphiques de Cyrénaïque.

La déesse Hécate apparaît également dans quelques bas-reliefs (fig. 102 a, b, c). Elle recevait un culte à Cyrène dans le sanctuaire d'Apollon où elle possédait un *téménos* et partageait plusieurs petits autels des V^e^/III^e^ s. av. J.-C. avec d'autres divinités[619]. Elle disposait peut-être également d'une chapelle privée dans le sanctuaire extra-urbain de Déméter et Koré[620]. Un temple lui fut érigé à l'époque impériale, non loin de l'*Artémision*[621]. Dans le bas-relief 8, elle se trouve à droite du guerrier en armes et est facilement identifiable grâce au *chiton* et à la ceinture portée haute[622]. De plus, elle tient un long flambeau dans la main gauche. Elle est peut-être aussi figurée sur le bas-relief 3, à l'extrémité droite, où elle semble porter le *chiton* et la ceinture haute ainsi que la cape libyenne sur les épaules, et tient un flambeau dans la main droite. On peut encore peut-être la reconnaître dans la femme brandissant un court flambeau du bas-relief 5, qui est située à l'arrière des deux divinités assises.



Fig. 102 a, b, c : Détails des bas-reliefs 3, 8 et 5. Hécate ?
a : Cyrène, musée de Cyrène, n. inv. 2059 (Cliché G. Mermet) ;
b : Cyrène, musée de Cyrène, pas de. n. d'inv. (Cliché de l'auteur) ;
c : Cyrène, musée de Cyrène, n. inv. 2543 (Cliché de l'auteur).

Un autre personnage est parfois représenté sur les bas-reliefs (fig. 103 a, b). Il s'agit d'Eurypylos, fils de Poséidon, qui avait remis la motte de terre à l'argonaute Euphémos. Il était considéré dans la tradition d'époque hellénistique comme le roi légendaire de la Libye qui offrit son royaume à la Nymphe Cyrène pour avoir débarrassé le pays du lion féroce qui le ravageait[623]. Son identification est rendue aisée grâce à sa mention dans l'inscription figurant

[618] Hipponax, fr. 120 ; Hésychius, *s. v.* κυβήκη (κυβήβη). Hésychius (*s. v.* Ἀδμήτου κόρη ; Βένδις ; δίλογχον) mentionne l'identification de Bendis à Séléné, Hécate, Perséphone et Artémis. Sur le culte de Bendis, cf. Popov, D., « Essence, origine et propagation du culte de la déesse thrace Bendis », *DHA*, 2, 1976, p. 289-303.
[619] Cf. *infra*, p. 438.
[620] Cf. *supra*, p. 299.
[621] *SEG*, 9, 101 (= *AE*, 1929, 8) ; *SEG*, 9, 168 (= *AE*, 1929, 9). Cf. Callot, *Recherches*, p. 93, n. 76, p. 102, n. 150 et p. 153, n. 16 (temple d'Hécate).
[622] Fabbricotti, « Divinità greche e divinità libie », p. 239 ; id., *LibAnt* 1997, p. 80.
[623] Cf. *supra*, p. 249 et 263.

au-dessus de sa représentation dans le *naiskos* de Lysanias[624]. Eurypylos constitue l'une des figures centrales du bas-relief 1 où il est représenté debout à l'arrière-plan, entre Ammon et Apollon assis au premier plan[625]. La figure du guerrier, portant une courte barbe, se tient de profil, mettant en évidence son splendide casque corinthien, doté d'un cimier (*lophos*) en crin de cheval, rejeté vers l'arrière, et son grand bouclier rond. Il apparaît en tenue d'hoplite dans le bas-relief 8, à droite d'Asclépios, brandissant son bras droit vers le haut comme les deux figures masculines du bas-relief de Benghazi. Il porte une cuirasse garnie de lanières de cuir aux épaules, les *pteryges*, et tient de sa main gauche un grand bouclier rond posé au sol. Il semble encore avoir été représenté à l'extrémité droite du fragment du bas-relief 23 b où il se tient debout, de trois quarts, appuyé de la main gauche sur un grand bouclier circulaire posé au sol, face à une divinité féminine assise.



Fig. 103 a, b : Détails des bas-reliefs 1, 8. Eurypylos.
a : Cyrène, musée de Cyrène, n. inv. 2540 (Cliché de l'auteur) ;
b : Cyrène, musée de Cyrène, sans n. d'inv. (Cliché de l'auteur).

L'un des personnages masculins figurés dans le *naiskos* de Lysanias entre la Nymphe Cyrène (?) à droite et Eurypylos à gauche, apparaît dans deux bas-reliefs de la *chôra* de Cyrène (fig. 104 a, b). Il s'agit plus particulièrement du personnage portant le *pilos*, soit la deuxième figure en partant de la gauche dans le bas-relief de Benghazi. L'identification des deux personnages de ce bas-relief avec des divinités *enchorioi*, indigènes, a été inspirée à S. Stucchi par quelques vers d'Apollonios de Rhodes où il est fait état du passage des Argonautes dans la région du lac Tritonis en Libye[626]. Sur l'ordre d'Orphée, les Argonautes mettent pied à terre apportant avec eux le trépied d'Apollon afin de l'offrir aux dieux

[624] Cf. *supra*, p. 264-265, fig. 53.
[625] Fabbricotti, « Divinità greche e divinità libie », p. 223.
[626] Stucchi, « Il naiskos "di Lysanias" riconsiderato », p. 211.

indigènes (δαίμοσιν ἐγγενέταις)[627]. Cette identification avec les *daimones engenétai* mentionnés par Apollonios de Rhodes nous semble pertinente, bien que le témoignage d'Apollonios comporte souvent une large part d'incertitudes[628]. Ainsi, il est fort probable que l'on ait affaire à deux divinités ou héros locaux. Dans le bas-relief 6 de la *chôra* de Cyrène, le « daimon » porte la même tenue hoplitique qu'Eurypylos dans le bas-relief 8. Sa tête est ceinte d'une sorte de bonnet pointu, le *pilos*. La figure a été réalisée à l'arrière-plan, main gauche sur la hanche. Il est représenté également debout à l'arrière-plan dans le bas-relief 12, à gauche de la figure assise d'Ammon[629]. Il porte une courte barbe, des cheveux bouclés jaillissant du *pilos*, un long *chiton* porté sous la cuirasse, et un *himation* posé sur les épaules. Il semble réajuster des deux mains une bandoulière qui lui barre le torse de manière transversale et qui soutient une épée. Cette représentation est très proche de la figure portant le *pilos* dans le bas-relief de Benghazi, vêtue également d'un *chiton* long sous la cuirasse.



Fig. 104 a, b : Détails des bas-reliefs 6 et 12.
a : Cyrène, musée de Cyrène, sans n. d'inv. (Cliché G. Mermet) ;
b : Temple de Cybèle, quartier oriental de Cyrène, sans n. d'inv. (Purcaro, « Rilievo marmoreo »).

V. Giovannini a suggéré d'identifier l'épouse de Zeus, Héra, dans quelques bas-reliefs[630]. Celle-ci serait figurée debout derrière Ammon assis dans les bas-reliefs 1, 2 et 3, un voile sur la tête qu'elle écarte de la main. Ce geste, l'*anakalypsis*, est généralement interprété comme un geste effectué par les femmes mariées, indiquant de la sorte leur statut. Chez les divinités, Héra est la déesse à laquelle ce geste est le plus souvent associé : « Cette attitude correspond au dévoilement de la perpétuelle mariée qu'est Héra »[631]. La relation de hiérogamie entre

[627] Apollonios de Rhodes, *Arg.*, IV, v. 1549.
[628] Cf. *supra*, p. 246-247.
[629] Purcaro, « Rilievo marmoreo », p. 190.
[630] Giovannini, « Rilievi cultuali », p. 193-194.
[631] Deschodt, G., « Images et mariage, une question de méthode : le geste d'*anakalypsis* », *Cahiers "Mondes anciens"*, 2, 2011, p. 6.

Héra et Zeus est récurrente dans les reliefs d'époque classique, comme sur la frise des Panathénées du Parthénon d'Athènes où Héra se tourne vers Zeus tout en écartant de sa main le voile posé sur sa tête[632]. Héra est peut-être encore présente dans le bas-relief 12 où une divinité féminine se tenant debout derrière Ammon porte la main gauche au voile qui recouvre en partie le haut *polos*. Si Héra est parfois associée à Ammon dans les bas-reliefs, il est naturel de se demander si l'on affaire à Héra Ammônia mentionnée dans les textes et les inscriptions[633]. Qu'il s'agisse ou non de la représentation d'Héra sur nos bas-reliefs, la divinité à laquelle est associé ce geste symbolise la déesse du mariage, protectrice des femmes mariées[634].

Sur un autre bas-relief (bas-relief 24), une figure féminine est représentée debout, de face, à l'extrême droite du relief et à l'arrière de deux personnages féminins assis. Elle est vêtue du *chiton* et est drappée dans un *himation* laissant apparaître le sein droit nu. Elle brandit le bras gauche vers le haut et tient un objet dans la main. V. Giovannini a voulu reconnaître dans ce personnage la déesse Athéna Hypellaia, à qui l'on rendait un culte à Cyrène en commun avec Zeus Hypellaios[635].

D'autres figures féminines, très souvent représentées dans les bas-reliefs, comportent des similitudes avec certaines terres cuites féminines de production locale en ce qui concerne l'habillement et les attributs. Ces femmes se présentent soit seules, soit en couple. Elles ne portent jamais le *polos* et apparaissent toujours vêtues à la libyenne.

Ces couples féminins ont été représentés dans six de nos bas-reliefs. Dans le bas-relief 6, deux couples de femmes assises face à face présentent de fortes ressemblances (fig. 105). Elles portent toutes les quatre la cape libyenne. Les femmes assises à gauche dans chacun des couples semblent caresser un petit animal couché sur leurs genoux qui pourrait correspondre à une gazelle, tandis que les femmes situées à droite tiennent dans leurs mains un bol.

[632] Deschodt, G., *op. cit.*, p. 6. Voir par exemple Pemberton, E. G., « The Gods of the East Frieze of the Parthenon », *AJA*, 80, 1976, p. 115-116, pl. 17, fig. 4.
[633] Giovannini, « Rilievi cultuali », p. 194. Sur Héra Ammônia, cf. *infra*, p. 400-404.
[634] Deschodt, G., *op. cit.*, p. 7. Cf. Lévêque, Séchan, *Les grandes divinités*, p. 180-183.
[635] Giovannini, « Rilievi cultuali », p. 198. Dans la loi sacrée du II^e^ s. av. J.-C., renouvelant les règles des vieux cultes civiques, la dyade Zeus-Athéna recevait deux cultes, l'un à Zeus Panthéios et Athéna Pantheia, l'autre à Zeus Hypellaios et Athéna Hypellaia : *SEG*, 20, 719, col. A, l. 12-16 (= *SECir*, 158). Cf. Laronde, *Libykai Historiai*, p. 425-6 ; Callot, *Recherches*, p. 87, n° 49 ; Dobias-Lalou, *Dialecte*, p. 214 et 224.

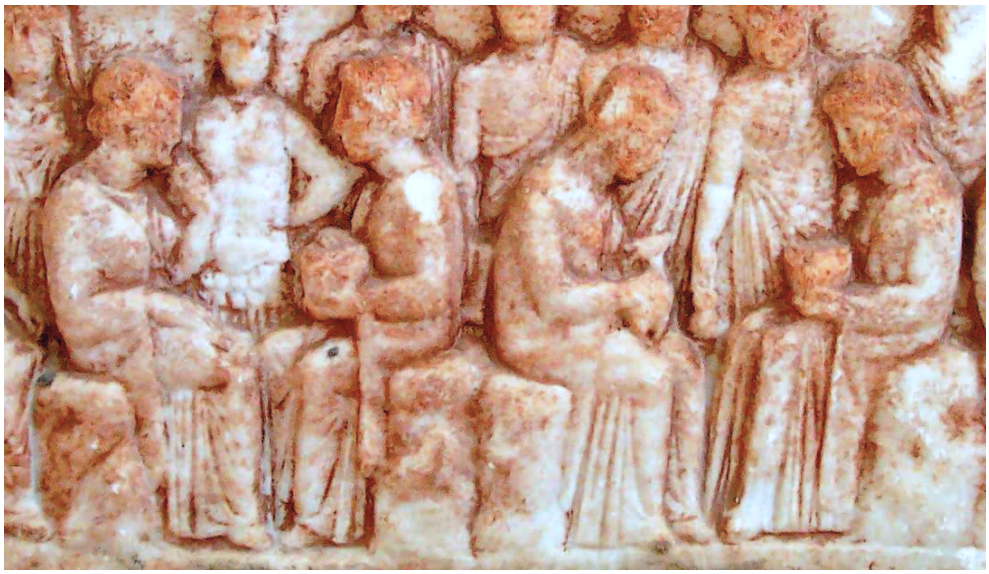


Fig. 105 : Détail du bas-relief 6. Cyrène, musée de Cyrène, sans n. d'inv. (Cliché G. Mermet).

Deux autres couples de figures féminines assises encadrent Apollon oraculaire dans le bas-relief 7. Elles ont toutes l'air d'effectuer le même geste, la main droite posée sur les genoux et le bras gauche plié contre la poitrine. Certaines d'entre elles tiennent peut-être un objet dans l'une des mains ou dans les deux, mais il est difficile de dire de quoi il pouvait s'agir. Dans le bas-relief 8, on retrouve deux femmes vêtues de la cape libyenne se tenant debout face à face, légèrement de trois quarts, de part et d'autre d'un personnage masculin représenté de face. La femme de gauche semble porter un rouleau dans la main droite, tandis que celle de droite tient un bol dans la main gauche. Ces trois personnages pourraient correspondre à des adorants selon E. Fabbricotti[636]. Mais cette assertion nous semble douteuse, car comment expliquer que l'artiste les ait représentés de la même taille que les autres divinités se tenant immédiatement à leurs côtés ? D'après nous, le couple d'adorants a été figuré de manière isolée à l'extrémité droite du bas-relief et dans des proportions bien inférieures à celles des autres figures se tenant dans la grotte. Dans le fragment du bas-relief 10, on peut encore noter la présence de trois couples de femmes portant la cape libyenne, mais cette fois représentées sans attributs, sauf peut-être pour la dernière figure de droite qui semble tenir un objet dans la main gauche et auprès de laquelle se trouve un enfant. Toutes ces femmes vont par paire, se tenant la main, le bras ou l'épaule. Dans le fragment du bas-relief 14, le sculpteur a représenté un autre couple de femmes assises se faisant face. L'une d'elle saisit un bol entre ses deux mains, posé sur ses genoux. Enfin, dans le bas-relief 23 figure un couple de femmes assises face à face, de trois quarts, tenant chacune un bol dans la main gauche.

Ces couples de femmes portant un bol et parfois une petite gazelle sur les genoux peuvent être rapprochés des personnages figurés dans un *naiskos* en calcaire provenant de Cyrène. Dans ce *naiskos* se trouvent deux personnages féminins parés de la cape libyenne, debout, le bol dans la main gauche et la gazelle qui soulève le museau vers un objet (silphion ?) tenu dans la main droite abaissée (fig. 106)[637].

[636] Fabbricotti, *LibAnt* 1997, p. 81.
[637] Bacchielli, « Un santuario di frontiera », p. 49 et 52, fig. 8.



Fig. 106 : *Naiskos* votif.
Cyrène, magasin du musée de Cyrène, n. inv. 2026
(Micheli, Santucci, *Nymphai Chthoniai*, tav. VI, n. 2).

Ce schéma correspond d'ailleurs à un type de figurine représentant une divinité accompagnée d'attributs régionaux, dont nous avons parlé plus haut (fig. 79)[638]. Mais les figures féminines présentes dans le *naiskos* ne portent pas le *polos*, comme les femmes de nos bas-reliefs. Ce même constat peut être également fait pour la figurine en terre cuite, datée de la fin du IV^e^ s. av. J.-C. et évoquée plus haut, représentant une femme debout, sans le *polos*, portant dans son dos un enfant (fig. 94)[639]. Aussi les similitudes qui existent entre les personnages féminins du *naiskos* et ceux de nos bas-reliefs pourraient-elles induire une datation du *naiskos* à l'époque hellénistique. Et la question qu'il reste à élucider est de savoir pourquoi on a voulu représenter ces femmes en couple. De plus, le fait que sur nos bas-reliefs elles soient figurées au premier plan à côté des plus grandes divinités du panthéon cyrénéen comme Apollon, Zeus Ammon, Déméter et Koré montre qu'elles revêtaient de l'importance aux yeux des fidèles et jouissaient sans doute d'une large audience dans les cultes populaires. Selon V. Giovannini[640], il pourrait s'agir de la représentation de Nymphes, car dans le monde grec est attestée la multiplication, sur un seul support iconographique, de sujets féminins,

[638] Cf. *supra*, p. 327-339.
[639] Micheli, Santucci, *Nymphai Chthoniai*, p. 66.
[640] Giovannini, « Rilievi cultuali », p. 197. Cf. Price, T.H., « Double and Multiple Representation in Greek Art and Religious Thought », *JHS*, 91, 1971, p. 52.

identifiés parfois comme des Nymphes, et qui sont souvent des associations de deux ou de plusieurs figures. Celles-ci représentent des divinités de la fertilité et de la fécondité ayant des dimensions chthoniennes.

Mais qu'en est-il alors des figures féminines habillées à la libyenne, représentées seules et tenant dans leurs mains un bol ? Dans le bas-relief 11, deux femmes portent la cape libyenne et le bol dans une main. Elles sont représentées pour l'une, à l'extrémité gauche, aux côtés d'une figure masculine (?) vêtue d'un *chiton* court et tenant dans la main gauche un objet ressemblant à un bouclier comme pour la représentation d'Eurypylos dans le bas-relief 8, et pour l'autre, en couple avec un homme portant l'*himation*. Dans le bas-relief 12, récemment découvert par la mission italienne dans le temple de Cybèle, une figure féminine, assise au premier plan sur un support rappelant la ciste ovale sur laquelle Déméter est souvent représentée[641], de trois quarts, située à l'extrémité gauche du relief, vêtue et coiffée à la libyenne, tient un bol dans la main gauche (fig. 107). Debout à sa droite se trouve un homme serrant des deux mains une couronne comme il en est de quelques figurines masculines découvertes en Cyrénaïque. Notons également la présence d'une *kourotrophos*, cette fois représentée seule, assise au premier plan à l'extrémité droite du bas-relief 3, ainsi que dans le fragment du bas-relief 21, qui tient un bol. Enfin, dans le bas-relief 23, deux personnages féminins assis de trois quarts au premier plan, vêtus à la libyenne, tiennent un bol dans l'une des mains.

Qui ces femmes pouvaient-elles représenter ? Quelle identification proposer pour ces figures féminines se singularisant par l'attribut le plus fréquent qui leur est associé : le bol ? Et pourquoi sont-elles figurées parfois en couple et parfois seules ?



Fig. 107 : Détail du bas-relief 12. Temple de Cybèle,
quartier oriental de Cyrène, sans n. d'inv.
(Purcaro, « Rilievo marmoreo », p. 188, fig. 1).

Tous ces personnages présentent des similitudes certaines avec les figurines en terre cuite de production locale, datées du V^e^ au III^e^ s. av. J.-C., à l'image d'une divinité figurée avec des

[641] Pour une représentation de Déméter assise sur la ciste dans la statuaire cyrénéenne, cf. Longarini, C., « Statue di Demetra a Cirene e peculiarità del culto », *Cirene "Atene d'Africa"* II, p. 99, fig. 8.

attributs régionaux, notamment en ce qui concerne l'habillement, la cape libyenne en peau de chèvre, ainsi que le port du bol et la présence de la gazelle. Toutefois, il existe quelques différences, comme le silphion qui n'apparaît à aucun moment représenté sur les bas-reliefs, ainsi que le port du *polos*, absent dans nos bas-reliefs pour ces figures féminines. Peut-être doit-on y voir une évolution iconographique de ce type de représentation ? En effet, si l'on compare quelques figurines de terre cuite d'époque hellénistique et les représentations féminines des bas-reliefs, on constate que le *polos* a également disparu sur ces effigies[642]. Par ailleurs, la représentation de la cape libyenne semble avoir également évolué. Sur les figurines en terre cuite de la fin du IV^e^ s. et du début du III^e^ s. av. J.-C. (fig. 93, 94 et 79)[643], les deux figures féminines du *naiskos* de Cyrène (fig. 106) et les personnages féminins des bas-reliefs, la cape libyenne est désormais plus courte sur le devant et n'est plus fermée à l'aide d'une épingle circulaire, tandis que l'arrière est laissé long. Cela voudrait-il indiquer que l'ancienne divinité épichorique, dans laquelle les Libyennes pouvaient se reconnaître aisément, soit devenue le simple reflet des dédicantes ? Ainsi nous voyons que l'étude de ces images divines dans les bas-reliefs nous apporte plus d'incertitudes que de clarté.

Cependant, nous pouvons tenter de fournir quelques explications. Il semble que dans un premier temps on ait voulu figurer dans les terres cuites, une divinité syncrétique par excellence et donc malaisée à définir, pouvant se confondre avec les grandes divinités féminines du panthéon cyrénéen, grâce au caractère agro-pastoral que l'on a voulu mettre en avant à travers l'habillement local et les attributs régionaux. Ainsi, cette entité divine unique paraît avoir eu des fonctions très étendues en tant que protectrice de la végétation et des animaux, et particulièrement de la faune et la flore sauvage avec la présence du silphion qui poussait à l'état sauvage et de la gazelle qui évoluait en milieu désertique. Cela pourrait expliquer que le qualificatif de « Nymphes chthoniennes » ait souvent été utilisé par les chercheurs pour qualifier la « divinité épichorique ». Mais il semble plutôt que l'importance des attributions que revêtait cette divinité a conduit à l'identifier avec les nombreuses déesses du panthéon cyrénéen ayant des pouvoirs fécondants sur la terre ou sur les hommes[644], telles Déméter et Koré, Aphrodite ou bien encore Cybèle et Isis, mais également protectrices de la faune et la flore sauvage, telle Artémis, et plus particulièrement Artémis Bendis. Ainsi, il ne s'agit pas de simples Nymphes, mais de divinités majeures pouvant incarner le rôle de déesses-mères et de protectrices de la végétation et des animaux. Comme J.-J. Callot le soulignait, il apparaît certain « qu'un culte de la fécondité sous toutes ses formes était particulièrement populaire et vivant, dans une région où il prolongeait vraisemblablement des traditions libyques liées à la fertilité et ayant même des caractères chthoniens »[645].

De plus, la divinité épichorique revêtait certainement un caractère politique, économique et social fort marqué. Elle représentait la personnification de la région, du territoire[646], rôle qui incombait également à la Nymphe Cyrène, mais surtout à la déesse Libye[647]. Le silphion,

[642] Voir également la terre cuite provenant de Cyrène, conservée au musée du Louvre (n. inv. CA 422) et datée vers 300 av. J.-C. Cf. Annexes, pl. XLIX.

[643] Il faut ajouter également la figurine n° 228 (début III^e^ s. av. J.-C.) du sanctuaire des « Nymphes chthoniennes » : cf. Micheli, Santucci, *Nymphai Chthoniai*, p. 55, fig. 5.

[644] La présence de la couronne, symbole nuptial par excellence, sur certains types féminins, pourrait indiquer que la divinité possédait des compétences dans la sphère de reproduction humaine. Cf. Parisi Presicce, « La dea con il silfio », p. 91.

[645] Callot, *Recherches*, p. 224-6.

[646] Parisi Presicce, « La dea con il silfio », p. 92.

[647] Cf. *supra*, p. 262-263 et 270.

qui lui était associé, était le symbole du pouvoir royal à Cyrène, qui en avait le monopole sous la monarchie des Battiades, et l'emblème de la région représenté sur les séries monétaires depuis l'époque archaïque. Cette plante qui faisait la fortune de Cyrène et qui poussait à l'état sauvage dans la région située entre le Cap Chersonèse et Euhespérides selon le pseudo-Scylax[648], devait être associée à une divinité lui prodiguant sa protection. Il est alors fort probable qu'il faille la reconnaître dans la divinité assise devant un pied de silphion sur les droits des monnaies de Cyrène de la première période. La création de cette divinité avait sans doute également permis de justifier la présence grecque sur ce territoire ainsi que le monopole sur le silphion auprès surtout des Libyens. Et l'habit libyen qui caractérisait cette divinité devait certainement participer à la volonté d'intégration des populations libyennes, et particulièrement des femmes évoluant en milieu grec, qui étaient les garantes de la cohésion sociale et de la perpétuation du groupe dans les cités grecques de Libye.

Puis, à l'époque hellénistique, ces représentations évoluèrent dans la production coroplastique, pour finalement s'éteindre et céder leur place à un nouveau type de monument, les fameux bas-reliefs à double registre. Quant au silphion, il disparaît peu à peu de l'iconographie pour n'y être représenté que de manière très sporadique (*naiskos* et statuette en calcaire, fig. 106 et 93)[649]. Peut-être faut-il y voir une conséquence de l'arrivée au pouvoir des Ptolémées et de leur mainmise sur cette denrée rare. Dans les bas-reliefs, ce sont désormais les grandes divinités du panthéon grec qui apparaissent habillées et parfois coiffées à la libyenne, tenant dans leurs mains un bol comme Déméter, Koré, Cybèle, Panakeia (?) et sans doute d'autres divinités que nous ne sommes pas parvenue à identifier.

Aussi est-il concevable d'assimiler les figures féminines vêtues à la libyenne et représentées avec ou sans attribut à des Nymphes lorsqu'elles sont figurées en couple, et à d'autres divinités du panthéon grec quand elles sont représentées seules. Mais il est possible également que nous ayons affaire pour certaines d'entre elles à des entités divines locales appartenant au monde agro-pastoral qui auraient emprunté des caractéristiques à quelques-unes des grandes divinités du panthéon cyrénéen s'illustrant en matière de fécondité de la terre, des animaux et des hommes. Ainsi nous aboutirions à la même conclusion que pour les figurines féminines étudiées plus haut, avec une préférence pour la confusion avec les divinités grecques[650].

Toutes les figures divines présentes dans les bas-reliefs d'époque hellénistique et romaine émanent pleinement du panthéon cyrénéen et des mythes constitutifs de la région. Ces œuvres sont l'essence même des croyances populaires des Grecs telles qu'ils les imaginaient dans la *chôra*. Bien qu'une grande majorité des divinités ne soit pas identifiable, elles devaient toutes participer à la religion populaire et répondre « à des préoccupations fondamentales des humains », selon l'expression employée par A. Merlin pour qualifier les figures du bas-relief de Béja. Divinités secourables et guérisseuses, les figures divines des bas-reliefs de Cyrénaïque semblent avoir rempli un rôle protecteur envers les habitants de la *chôra*, aussi bien Grecs que Libyens, qui les ont honorées avec beaucoup de ferveur.

---

[648] Pseudo-Scylax, *Périple*, 108 (*GGM*, I, p. 82).

[649] À l'époque romaine, le silphion apparaît sur l'un des chapiteaux de la maison de Jason Magnus à Cyrène et sur les chapiteaux ioniques de la *péristasis* du sanctuaire d'Asclépios à Balagrai. Cf. *infra*, p. 513-514, fig. 156 et pl. LII b.

[650] Cf. *supra*, p. 339.

D'après l'étude des bas-reliefs, les cultes qu'on leur rendait devaient être à la fois mystérieux et oraculaires[651], comme le suggère la représentation d'Apollon assis sur l'omphalos lisant un *volumen* et de Zeus Ammon. Ils étaient peut-être aussi funéraires ainsi que le souligne la présence dans plusieurs bas-reliefs d'une divinité faisant le geste du dévoilement. Cette dernière, identifiée à Héra par V. Giovannini, pourrait correspondre également à la « divinité funéraire cyrénéenne » représentée sur les bustes aniconiques et iconiques des nécropoles de Cyrénaïque[652]. Mais ces cultes devaient être surtout chthoniens avec la présence de Déméter et Koré, Zeus Ammon, Cybèle ou bien encore Hécate et Bendis assimilée tantôt à Hécate, tantôt à Artémis, et peut-être encore gentilices[653] avec la présence probable de Meilichios et d'Athéna Hypellaia. Les rites se déroulaient vraisemblablement dans les sanctuaires rupestres de la *chôra* et avaient lieu au lever du jour alors que la campagne encore tout entière était en sommeil, les bergers assoupis en des lieux abrités (bas-reliefs 1, 4 et 7) et les couples étendus sur leurs klinés (bas-reliefs 1 et 2)[654].

[651] Fabbricotti, *LibAnt* 1997, p. 81.
[652] Sur ces bustes funéraires associés à une divinité infernale protectrice des morts, cf. *infra*, p. 466 sq.
[653] Giovannini, « Rilievi cultuali », p. 202.
[654] Selon E. Fabbricotti (*LibAnt* 1996, p. 24), ces couples pourraient figurer les dédicants du monument.

*

* *

Ces rapprochements entre les figurines en terre cuite et les bas-reliefs nous renseignent sur les pratiques religieuses des populations rurales et les cultes qui avaient lieu dans les campagnes. Ces cultes étaient de type pastoral et naturaliste, peut-être également médiateurs entre la cité et la *chôra*, comme le pense E. Fabbricotti[655] : c'est-à-dire des cultes qui auraient été organisés à l'initiative des Grecs de Cyrène afin de faciliter l'assimilation des populations libyennes vivant à l'extérieur comme à l'intérieur[656] de la cité grecque en les y faisant participer. En effet, les Grecs ont emprunté aux Libyennes la coiffure et l'habillement pour en revêtir les divinités grecques des bas-reliefs afin que ces femmes puissent s'identifier plus aisément aux déesses grecques. Et, le choix de représenter aux côtés de ces divinités des attributs régionaux, la gazelle et le silphion, allait dans le même sens. La présence de ces attributs, particulièrement familiers aux Libyens, devaient également faciliter leur participation aux cultes grecs. En effet, si nous mettons de côté les emprunts de ces traits culturels locaux, les divinités adorées dans ces sanctuaires étaient entièrement grecques. Il est possible que le caractère agraire et chthonien de ces divinités et des cultes qui leur étaient associés ait présenté des similitudes avec les conceptions et les traditions locales susceptibles d'avoir favorisé leur adoption, voire leur adaptation par les Libyens. Ainsi, au lever du jour, les fidèles se rendaient dans les sanctuaires rupestres en y apportant des offrandes, comme des couronnes ou des libations. Ce type d'offrande liquide devait être contenu dans des récipients utilisés par les populations indigènes, comme la sorte de bol qui figure sur nos figurines et bas-reliefs. Le contenu était sans doute du lait de vache ou de chèvre (bas-relief 13). Le lait avait une grande importance dans les cultes ruraux (et le culte des morts), car à la campagne le lait était l'élément le plus fondamental de la nourriture. Du reste, il semble qu'il ait existé un clivage assez net entre les pratiques religieuses se déroulant dans la *chôra*. Les unes, attachées à des cultes funéraires et aristocratiques, étaient fortement répandues dans les zones de nécropoles, tandis que les autres, au caractère pastoral et naturaliste, avaient dû participer à l'acculturation des populations non grecques de la périphérie.

L'établissement progressif des sanctuaires rupestres de la seconde ceinture sacrée avait sans doute pris le relais des fonctions remplies dès les origines de la colonie par les grands sanctuaires périphériques afin de favoriser les rapports avec les indigènes installés au plus près de la cité. Mais alors que tous les sanctuaires archaïques furent avec le temps englobés dans la cité, seul l'immense complexe dédié à Déméter et Koré sur le pourtour sud de la cité en demeura exempt. Celui-ci devait continuer à assumer son rôle médiateur entre la cité et la *chôra* ainsi que participer à l'assimilation des Libyens habitant à l'intérieur de la cité, et en particulier les femmes qui avaient épousé des colons grecs. Les sanctuaires rupestres,

[655] Fabbricotti, « Divinità greche e divinità libie », p. 239-240.
[656] Cf. *supra*, p. 126-128.

sans doute parfois installés en des lieux considérés comme sacrés par les populations locales, avaient dû jouer un rôle complémentaire en facilitant l'accès aux cultes grecs des populations libyennes vivant à l'intérieur comme à l'extérieur de la cité. Aussi cette lente élaboration d'un paysage religieux et mythique n'avait-elle pas échappé aux influences régionales ni aux influences des croyances religieuses locales.

CHAPITRE 5

INTERACTIONS RELIGIEUSES :

EMPRUNTS ET SYNCRÉTISMES RELIGIEUX

Dans son étude sur les syncrétismes du monde colonial, Pierre Lévêque constate qu'il n'est vraiment pas étonnant qu'une osmose se soit établie entre colons et indigènes sur le territoire desquels la colonie fut fondée. Car la religion grecque, en raison de ses origines créto-mycéniennes et de son évolution à l'époque géométrique, était « un polythéisme résolument syncrétique »[1]. Il est alors possible d'envisager que les colons théréens installés en Cyrénaïque se soient enrichis au contact des cultes locaux ou indigènes. Cependant, cette évidence irréfutable a été jusqu'à présent reléguée au second plan par les études concernant la religion cyrénéenne. Fr. Chamoux écrivait à ce sujet que « les faits de culte qu'on peut rattacher à des traditions indigènes sont extrêmement peu nombreux »[2].

La question qu'il reste à élucider est de savoir à quel point la religion agraire des Libyens, à laquelle se rattache par quelque trait le culte de certains animaux, le culte des astres et le culte des morts, a marqué le panthéon cyrénéen dès les origines. Cependant, nous sommes fort limités dans notre connaissance de la religion des Libyens. Et quand bien même possédons-nous quelques témoignages des auteurs anciens relatifs à certaines croyances et pratiques religieuses, il est difficile de parvenir à retracer les aspirations locales de ces populations nomades dont la transmission des traditions s'effectuait oralement. Ce n'est alors qu'en mettant en évidence l'originalité donnée à certaines divinités grecques que nous parviendrons à déceler certains aspects de la religion primitive des Libyens et à mesurer le degré d'interpénétration entre ces deux systèmes de représentation du divin. Afin d'évaluer le degré de pénétration des influences locales dans les cultes cyrénéens, il nous faudra recourir aux notions d'« emprunt » et de « syncrétisme ». Selon A. Motte et V. Pirenne-Delforge, le terme d'« emprunt » qualifie « l'idée d'importation et de phase originelle », tandis que celui de syncrétisme se rapporte au « phénomène de rapprochement dans son processus final »[3]. Ces deux auteurs ont exposé les usages qui se rapportent à ces deux notions fondamentales pour l'histoire des religions, tout en se fondant sur les synthèses élaborées antérieurement.

Nous nous efforcerons de rattacher à chacune des divinités étudiées l'un de ces usages afin de comprendre quelle fut la nature des influences réciproques qui s'exercèrent entre ces deux groupes ethniques de cultures différentes. Il conviendra finalement de se demander si l'attitude des Libyens à l'égard du sacré a évolué au contact des Grecs vers une plus grande personnalisation.

*

* *

[1] Lévêque, P., « Colonisation grecque et syncrétisme », dans *Les syncrétismes dans les religions grecques et romaines*, colloque de Strasbourg (9-11 juin 1971), Paris, 1973, p. 43.
[2] Chamoux, Fr., *Cyrène sous la monarchie des Battiades*, Paris, 1953, p. 341 (ci-après *Cyrène*).
[3] Motte, A., Pirenne-Delforge, V., « Du « bon usage » de la notion de syncrétisme », *Kernos*, 7, 1994, p. 18.

1. Assimilation des croyances libyennes

L'assimilation des croyances libyennes a donné lieu à des syncrétismes d'un genre particulier. Sans modifier la nature des personnalités divines, elle a contribué à infléchir durablement leurs caractéristiques principales. Ainsi, les divinités guérisseuses, les divinités de la cavalerie, les divinités du mariage ou les divinités chthoniennes ont pris une place considérable dans le panthéon cyrénéen. Les cas d'Athéna et de Zeus Ammon diffèrent sensiblement. L'assimilation d'Athéna à une divinité indigène doit être comprise comme l'octroi du nom d'une divinité grecque à une divinité indigène partageant des caractères similaires. Quant à Zeus Ammon, issu d'un syncrétisme entre les croyances libyennes et égyptiennes, il est le fruit de l'adoption d'un culte étranger.

1.1. Adoption et adaptation du culte d'Ammon en Libye

Les croyances religieuses des Libyens accordaient une très grande place aux forces de la nature. Elles étaient dominées notamment par les pratiques de l'astrolâtrie et de la zoolâtrie. Les Libyens rendaient un culte au soleil et à la lune et avaient une vénération particulière pour le bélier, « animal céleste qui dispense la pluie et féconde la végétation »[4]. Le culte du bélier est panafricain. Si le dieu-bélier revêtait une importance particulière chez les populations libyennes, il en était de même chez les Égyptiens et les Nubiens qui reconnaissaient en Amon un dieu bélier. Les Grecs ont adopté et adapté le culte du dieu-bélier à leurs croyances lui attribuant le nom d'Ammon, forme grécisée de l'égyptien *Ìmn*, Amon, et l'interprétant comme le double libyen du Zeus grec, auquel il emprunta l'iconographie, avec toutefois l'ajout des cornes pour l'en distinguer. Cette création originale est typique de l'interprétation donnée à des représentations peu familières, entraînant indubitablement une modification de la signification originelle de la divinité. Ce processus d'adoption, qui s'accompagne d'une adaptation dont la part d'invention et de réinterprétation est non négligeable, se rattache à l'« emprunt-juxtaposition », qui s'est mué pour le culte d'Ammon en Cyrénaïque en un incroyable « syncrétisme-adaptation ».

1.1.1. Astrolâtrie et zoolâtrie chez les Libyens

1.1.1.1. Cultes rendus au soleil et à la lune par les peuples originels d'Afrique du Nord

Nous savons peu de choses sur les croyances religieuses des Libyens de Cyrénaïque et les rares documents qui mentionnent quelques-unes de leurs pratiques sont les sources littéraires, et en particulier les *Libykoi logoi* d'Hérodote. Dans le livre IV, sont mentionnés des sacrifices au rituel bien établi, accomplis par tous les Libyens uniquement pour le soleil et la lune.

Θυσίαι δὲ τοῖσι νομάσι εἰσὶ αἵδε. Ἐπεὰν τοῦ ὠτὸς ἀπάρξωνται τοῦ κτήνεος, ῥιπτέουσι ὑπὲρ τὸν ὦμον, τοῦτο δὲ ποιήσαντες ἀποστρέφουσι τὸν αὐχένα αὐτοῦ. Θύουσι δὲ ἡλίῳ καὶ σελήνῃ μούνοισι·

[4] Bénabou, M., *La résistance africaine à la romanisation*, Paris, 1975, p. 277.

Voici quels sont chez les nomades les rites des sacrifices. Ils coupent comme prémices un morceau de l'oreille de la victime, qu'ils jettent par-dessus leur épaule ; cela fait, ils lui tordent le cou en arrière. Ils sacrifient au soleil et à la lune, à eux seuls. [5]

Le culte rendu au Soleil semble avoir été particulièrement répandu en Afrique du Nord. Cicéron faisait dire au roi de Numidie Massinissa : « Je te rends grâce Soleil très haut et vous autres divinités du ciel … »[6]. Polybe[7], rapportant le Serment d'Hannibal, mentionnait à la fin, parmi les divinités qui avaient combattu avec les Carthaginois, le Soleil et la Lune. Il s'agissait sans doute des divinités de leurs alliés numides[8]. Diodore de Sicile[9] évoquait le culte d'Hélios et de Séléné chez le peuple libyen des Atlantes. La lune devait être considérée comme la plus grande divinité sidérale après le soleil et son culte avait sûrement été important en Libye. Il était d'ailleurs lié à d'anciennes superstitions pratiquées par les Nasamons et les Ammoniens[10]. D'après Pline l'Ancien[11], lorsque la lune était pleine, les Nasamons recherchaient des pierres précieuses qu'ils disaient être d'origine divine, et les Ammoniens croyaient que le sel de l'oasis d'Ammon diminuait ou augmentait en fonction des phases de la lune.

Ces témoignages littéraires sont confirmés par les sources archéologiques. Les stèles libyques, les parois des grottes et des hypogées, les dolmens et les vases funéraires étaient souvent décorés par de nombreux disques solaires et des symboles lunaires. Ainsi, à l'époque protohistorique, les Libyens associaient le culte des astres à celui des morts[12]. Ces croyances se sont poursuivies à l'époque historique. Datée du V^e^ s. av. J.-C., la stèle d'Hadrumète présente le dieu berbéro-punique Baal Hammon, divinité quasiment nationale en Afrique qui fut assimilée avec le Saturne latin[13], orné du disque solaire ailé[14]. Baal Hammon était particulièrement adoré dans les provinces situées à l'ouest de la Petite Syrte. Ce dieu, dont les représentations avec les cornes de bélier sont très peu fréquentes et dont la qualification solaire était déjà ancienne, est à dissocier de l'Amon de Siwa et de l'Ammon des Cyrénéens. Par ailleurs, dans une inscription trouvée près de Constantine, G. Mercier, remarquant que le mot lune en berbère est un masculin substantif : *aggur*, ou *ayyur*, qui ressemble fortement au nom de *Ieru* mentionné dans l'inscription, signifiait sans doute que *Ieru* était un nom divin devant être lié à l'épithète *augustus*[15]. Ieru serait alors une divinité de Numidie qui apparaît par ailleurs représentée comme un personnage à la tête radiée sur une gravure de Guechguech au-dessus de l'inscription qui porte son nom[16]. S. Chaker[17] signalait que le terme berbère

[5] Hérodote, IV, 188 (traduction Ph.-E. Legrand).
[6] Cicéron, *Rép.*, VI, 4.
[7] Polybe, VII, 9, 2-3.
[8] Cadotte, A., *La romanisation des dieux : l'interpretatio romana en Afrique du Nord sous le Haut-Empire*, Leyde, 2007, p. 363.
[9] Diodore, *Bibl. Hist.*, III, 57.
[10] Sur les Nasamons et les Ammoniens, cf. *supra*, p. 41-43 et p. 24-26.
[11] Pline, *H. N.*, XXXVII, 7.
[12] Cadotte, A., *op. cit.*, p. 366. Cf. Camps, G., « La céramique des sépultures berbères de Tiddis », *Libyca*, 4, 1956, p. 155-203 ; Leglay, M., *Saturne africain. Histoire*, Paris, 1966, p. 424 (ci-après *Saturne africain*).
[13] Sur Baal-Hammon et son assimilation à Saturne, voir Leglay, *Saturne africain*.
[14] Cadotte, A., *op. cit.*, p. 367. Cf. Picard, G.-Ch., « Civitas Mactaritana », *Karthago*, VIII, 1957, p. 36 ; Leglay, *Saturne africain*, p. 444. Sur les représentations de Baal Hammon où le dieu est associé à des symboles solaires, traduisant de la sorte l'importance du Soleil chez les Numides, cf. Cadotte, A., *op. cit.*, p. 367-368.
[15] Mercier, G., *Les divinités libyques*, recueil des notices et mémoires de la société archéologique de la province de Constantine, 34, 1900, p. 12 sq. Cf. Bates, O., *The Eastern Libyans*, Londres, 1914, p. 188 (ci-après *The Eastern Libyans*).
[16] *CIL*, VIII, 5673. Cf. Camps, G., « I26. Ieru », *Enc. Berb.*, XXIV, 2001, p. 3641.

ayyur signifiant « lune » devait revêtir une forme ancienne sans la marque nominale initiale, soit *(y)yur*, et le sens premier de *yur* devait être « disque astral / pleine lune ».

Selon Ibn Khaldoun (XIV^{e} s.), les cultes rendus au soleil et à la lune perdurèrent longtemps en Afrique du Nord, et ce jusqu'à l'époque de la conquête musulmane, où il y aurait encore eu à côté des peuples de profession juive et chrétienne, des tribus païennes adoratrices du soleil, de la lune et des idoles[18]. Notons également que des rituels touaregs à l'occasion de la nouvelle lune ont encore été attestés au début du XX^{e} siècle dans l'Ahaggar[19]. Il semble que la lune ait conservé chez les Berbères en général la trace de l'antique divinité associant les symboles de la féminité, de la fécondité et de la beauté.

Le seul nom connu d'un dieu se rapportant à une divinité astrale chez les Libyens est celui de Gurzil, mentionné par Corippe. Dans la *Johannide* écrite dans la première moitié du VI^{e} s. ap. J.-C.[20], ce dieu apparaît comme une divinité d'une grande importance chez les Laguatan de Tripolitaine. Son prêtre Ierna a pris part manifestement à une bataille, et une image a été attribuée par les Libyens à ce dieu lors de cet épisode.

Le sauvage Ierna était leur chef, en même temps que prêtre de Gurzil. Ces tribus païennes rapportent que le père de ce dernier est Ammon porte-cornes (110), et qu'une génisse farouche est sa mère.

[…]

Quant à cette idole sculptée dont la protection doit donner à ton camp le succès, disent les devins, une fois dispersées tes forces, Gurzil (405) sera taillé en pièces et jeté aux yeux de tous dans un feu ardent.[21]

Protecteur des Libyens, Gurzil était considéré comme le fils du dieu oraculaire de Siwa, Ammon, et d'une vache. Il était représenté sous la forme d'un taureau. Or le taureau était un symbole de la fertilité, tout comme le caractère lunaire attribué à certaines divinités. D'ailleurs, dans la mythologie égyptienne, Khonsou, le fils de l'Amon thébain et de la déesse vautour Mout, est un dieu lunaire. Il est alors probable que Gurzil, dispensateur de fécondité, ait été pour les Libyens un dieu lunaire. D'après Corippe, il jouissait d'un culte organisé avec un prêtre à son service appelé Ierna, qui était également le chef des Laguatan (II, 109). Le fait que ce personnage ait cumulé les fonctions royale et sacerdotale, apparaît comme exceptionnel chez les anciens Libyens[22]. De plus, l'auteur de la *Johannide* précise que les Libyens représentaient le dieu-taureau par une idole en bois qui devait sans doute être très ancienne et fort vénérée.

---

[17] Chaker, S., « I26. Ieru », *Enc. Berb.*, XXIV, 2001, p. 3641 ; id., « L33b. Lune : compléments linguistiques et ethnologiques (Berbères Nord) », *Enc. Berb.*, XXVIII-XIX, 2008, p. 4445.

[18] Cf. Ibn Khaldoun, *Histoire des Berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique Septentrionale*, trad. de Slane, I, Alger, 1852, p. 177 (chapitre « Tribus et dynasties berbères de l'Afrique septentrionale).

[19] De Foucauld, Ch., *Textes touaregs en prose*, Aix-en-Provence, 1984, n° 272, p. 293. Cf. Chaker, S., Chaker, S., « L33b. Lune », *op. cit.*, p. 4446.

[20] Charlet, J.-L., « C96. Corippe », *Enc. Berb.*, XIV, 1994, p. 2104-2110.

[21] Corippe, *Joh.*, II, 109-11 et 404-406 (traduction de V. Zarini, *Berbères ou barbares, recherches sur le livre second de la Johannide de Corripe*, Nancy, 1997). Voir aussi IV, 631 ; V, 22-26.

[22] Camps, G., « G90. Gurzil », *Enc. Berb.*, XXI, 1999, p. 3259.

Une inscription néo-punique de Tripolitaine, découverte à Lepcis Magna, associe le nom de Gurzil à celui du dieu Saturne[23]. Bien qu'il s'agisse du seul témoignage épigraphique sur le culte de Gurzil, cela montre l'importance que devait revêtir cette divinité citée conjointement au grand dieu africain Saturne, héritier du dieu berbéro-punique Baal Hammon.

Le culte de Gurzil semble avoir perduré longtemps dans l'ouest de la Libye. Le géographe arabe Al-Bakri (El-Bekrî)[24], écrivant au XI^e^ siècle, déclarait que les Berbères de Tripolitaine, pour obtenir la guérison de leurs maladies et accroître leurs richesses, offraient des sacrifices et des prières à une idole en pierre appelée Guerza, placée sur le sommet d'une colline. La situation de l'idole, les intentions de leurs prières, et la forte ressemblance des noms, laisse peu de doute que ce soit le Gurzil de Corippe. Il est possible que le dieu ait donné son nom à l'oasis de Ghirza où s'élèvent aujourd'hui encore les célèbres mausolées érigés vers le IV^e^ s. ap. J.-C. [25].

Finalement, nous savons peu de chose sur la destinée de ce dieu libyen et sur son appellation, dont nous n'avons conservé le souvenir qu'à travers le témoignage de Corippe et de l'inscription néo-punique de Lepcis Magna. Pourtant ce dieu semble avoir eu une longue existence en Tripolitaine dans la tribu des Maces[26], depuis l'époque romaine avec la fondation de Ghirza, jusqu'à l'époque médiévale. Et nous demeurons dans l'incapacité de savoir si cette divinité était aussi adorée par les Libyens de Cyrénaïque. Quoi qu'il en soit, le témoignage d'Hérodote nous conforte dans l'hypothèse qu'il devait bel et bien exister une divinité de la lune chez les tribus libyennes de l'est de la Libye à qui l'on rendait un culte.

1.1.1.2. Le bélier, animal sacré chez les Libyens

Adoré en des temps très anciens en Afrique du Nord, le bélier avait un aspect solaire, mais il était également le garant de la fécondité des troupeaux et le protecteur des morts chez les peuplades primitives. Il devait être, selon O. Bates[27], l'animal sacré d'un dieu libyen. Il ajoute que les Égyptiens, en l'élevant au rang d'animal sacré auprès de leur dieu national, ont fortifié le lien entre les deux dieux. Mais avant d'aller plus loin dans cette interprétation, il convient de se demander si le bélier fut à l'origine élevé au rang de divinité, soit une divinité à qui l'on rendait un culte selon les principes de la zoolâtrie, ou bien s'il était considéré comme l'animal sacré, l'attribut, d'une divinité libyenne comme l'affirmait O. Bates.

Dans l'Atlas saharien, de nombreuses stations rupestres ont gardé le souvenir de la représentation d'un bélier, surnommé « bélier à sphéroïde », associé à des personnages humains dans « une spiritualité et probablement dans un culte propre à la région »[28] à l'époque néolithique. Longtemps, les gravures de béliers et des hommes qui leur étaient associés ont été étudiées séparément conduisant ainsi à ne pas saisir le sens global de telles scènes religieuses. Dans ces figurations, le bélier, animal sans doute domestiqué, arbore une parure de tête très caractéristique, constituée par un corps globuleux fixé au sommet de la tête,

[23] Elmayer, F., « The Libyan God Gurzil in a Neo-Punic Inscription from Tripolitania », *LibStud*, 13, 1982, p. 49-50.
[24] Al-Bakri, *Description de l'Afrique septentrionale*, trad. de Slane, Alger, 1913, p. 31-32.
[25] Cf. Brogan, O., Smith, D. J., *Ghirza. A Libyan settlement in the roman period*, Tripoli, 1984.
[26] Sur la tribu des Maces, cf. *supra*, p. 46-48.
[27] Bates, *The Eastern Libyans*, p. 195.
[28] Capdérou, M., Soleilhavoup, F., « Deux stations rupestres de l'Atlas saharien : Lahsi et Oued Dermel. Une association originale de l'homme et du bélier », *Bulletin de la Société préhistorique française*, 94, n. 4, 1997, p. 610.

une parure de cou et une parure d'échine. La parure de tête de forme sphérique a été sujette à de nombreuses controverses.

On a prétendu qu'il s'agissait d'un disque solaire semblable aux représentations du dieu égyptien Amon-Rê. Depuis le Moyen Empire, le dieu de Thèbes Amon était figuré sous la forme d'un bélier qui, par suite de sa fusion avec Rê, le dieu solaire, fut décoré du disque solaire en particulier au Nouvel Empire. Cependant, l'étude minutieuse de la coiffe du bélier des gravures de l'Atlas a permis de constater qu'il s'agissait d'une parure probablement en cuir maintenue sur la tête de l'animal grâce à des jugulaires bordées de franges[29]. Par ailleurs, dans certaines scènes, les personnages accompagnant ces animaux semblent les guider, comme dans la magnifique gravure de Boualem en Algérie, et dans ces cas, le bélier devait être destiné à un sacrifice, une offrande faite à une divinité. Mais dans d'autres scènes figurant des personnages en attitude d'orants, les bras levés en signe de prière, le bélier peut apparaître comme l'objet du culte[30]. Bien que la destination du bélier dans ces rituels sacrés ait été de nature différente, l'animal n'en était pas moins considéré comme sacré chez les peuples du néolithique de l'Atlas saharien.

Le bélier revêt aussi une grande valeur chez les Africains[31]. En Côte d'Ivoire et au Ghana, les Baoulé-Ashanti le voient comme une divinité céleste[32]. Les cornes de bélier sont utilisées pour la divination et servent de réceptacle au pouvoir des ancêtres. Cette pratique de consultation par la corne de bélier, corne qui est dite « parlante », a toujours cours au Sénégal.

Qu'en était-il chez les peuplades de l'extrême nord de l'Afrique, et en particulier chez les Libyens orientaux ? Les gravures de l'Atlas saharien semblent constituer un cas unique, une originalité inhérente à cette région, dont les pratiques cultuelles ne semblent pas avoir connu une diffusion parmi les autres peuples du Sahara et de ses abords. Nous ne possédons aucun document archéologique relatif à la sacralité du bélier chez les peuples libyens au néolithique, et ce jusqu'à l'époque historique. Mais cette absence de preuves ne doit pas être considérée comme en contradiction avec la forte probabilité que le bélier ait revêtu une signification particulière parmi les Libyens. Les témoignages littéraires, certes bien plus tardifs, sont sur ce point éloquents, bien qu'ils fassent tous allusion au nom d'Ammon, se référant donc à la deuxième phase de l'histoire du dieu-bélier, ayant subi l'influence du dieu de l'oasis de Siwa, comme le souligne M. Leglay[33]. Saint Athanase d'Alexandrie[34] déclarait que les Libyens avaient porté le bélier au rang de sacré et qu'ils le nommaient « Amen ». Quant à Macrobe[35], il écrivait que les Libyens rendaient un culte au soleil couchant appelé Ammon, qu'ils associaient au bélier.

---

[29] Camps, G., « B54. Le bélier à sphéroïde (gravures rupestres de l'Afrique du Nord) », *Enc. Berb.*, IX, 1991, p. 1423 sq.
[30] Capdérou, M., Soleilhavoup, F., *op. cit.* (n. 28), p. 616.
[31] Voir les travaux de M. Griaule sur les Dogons, et en particulier *Dieu d'eau. Entretiens avec Ogotemmêli*, Paris, 1948.
[32] Samb, A., « Les systèmes de divination en Afrique noire », *Éthiopiques*, 15, Ifan, 1978, p. 24-35 ; id., « Les systèmes de divination en Afrique noire, l'exemple du Sénégal », *Notes africaines*, 184, p. 73-80.
[33] Leglay, *Saturne africain*, p. 421.
[34] St Athanase, *Contra gentes*, 9, 20b ; 16, 6 ; 46, 1.
[35] Macrobe, *Les Saturnales*, (livres I-III), traduction de H. Bornecque, Paris, 1937, I, 18-19 ; Bates, *The Eastern Libyans*, p. 187.

Cet animal (le bélier) se couche sur le côté gauche pendant les six mois de l'hiver et sur le côté droit à partir de l'équinoxe de printemps, comme le soleil parcourt l'hémisphère de droite à partir de cette date, et l'hémisphère de gauche le reste de l'année.

Voilà pourquoi Ammon aussi, que les Libyens considèrent comme le soleil couchant, est doté chez eux des cornes du bélier, d'où cet animal tire surtout sa force, comme le soleil de ses rayons ; de fait, chez les Grecs également le bélier est appelé krios, de kara (« la tête »).

Cet extrait des *Saturnales* de Macrobe livre des éléments forts intéressants. Le bélier serait étroitement lié à l'astre solaire dans la religion libyenne. Et comme les Libyens associent Ammon au soleil couchant, il leur aurait été facile de le représenter avec les cornes du bélier. Macrobe nous apporte donc ici la confirmation de l'association du bélier et du soleil dans la culture libyenne. Mais ce témoignage avait dû être influencé par l'assimilation déjà ancienne du dieu-bélier avec l'Amon égyptien puis l'Ammon grec.

Selon Al-Bakri, le bélier était encore adoré par les Berbères entre les villes d'Aghmat au Maroc et de Suse en Tunisie au XI[e] siècle[36].

Tous ces témoignages concordent à faire du bélier un animal sacré chez les Libyens selon des croyances qui perdurèrent jusqu'au moins l'époque médiévale dans certaines régions d'Afrique du Nord. Ajoutons que dans les traditions populaires d'un pays comme le Maroc, le bélier était perçu comme un symbole de fécondité, doté d'un pouvoir d'exorcisme. A. Goldenberg[37] évoquait à ce sujet plusieurs pratiques en relation avec le sacrifice d'un mouton ou d'un bélier. L'une d'elles, observée à Tanger jusqu'en 1975, consistait à faire défiler tous les ans devant chaque maison un mouton orné de rubans et de taches de henné, avant qu'il ne soit sacrifié, égorgé, le jour de l'*Aïd* el Kebir afin d'emporter avec lui tout le mal de la ville[38]. Cette habitude de sacrifier un mouton se retrouve également à l'occasion de plusieurs autres fêtes religieuses traditionnelles appelées Mouled. Ainsi, il nous semble qu'il faille accepter l'idée selon laquelle le bélier était considéré comme sacré chez les tribus libyennes du nord de l'Afrique. Et peut-être l'était-il encore davantage chez les tribus nomades qui vivaient essentiellement du pastoralisme, comme les Libyens orientaux de Cyrénaïque, et qui étaient donc au contact permanent de cet animal. Un animal qui avait dû inspirer la vénération auprès des éleveurs en raison de sa réputation pour sa force procréatrice, car le bélier incarnait la fécondité.

Dans une grotte située à environ 4 km au nord de Cyrène, dans le wadi Milge, partie du wadi Bu Nabeh, se trouve une très belle gravure préhistorique de la tête d'un mouflon à manchette (*Ammotragus lervia*), prenant place parmi des scènes de chasse représentant des aurochs criblés de flèches ainsi que d'autres mouflons et des autruches à la réalisation moins détaillée. Ces animaux sont à l'origine du nom donné à la grotte : kaf « Elimgarnet », signifiant en arabe « les deux cornes ». Ce site était doté d'un caractère sacré indéniable dans les temps anciens, et il est possible que les gravures de scènes de chasse soient intervenues dans un culte rendu aux ancêtres. Le mouflon à manchette ou mouton de Barbarie est une espèce de capriné intermédiaire entre le mouton et la chèvre, et n'est pas à confondre avec le bélier auquel pourtant il ressemble le plus. Il s'agit d'une espèce sauvage qui vit dans les

[36] Al-Bakri, *op. cit.* (n. 24), p. 355.
[37] Goldenberg, A., *Bestiaire de la culture populaire musulmane et juive au Maroc*, Aix-en-Provence, 2000, p. 17-21.
[38] *Ibid.*, p. 18.

montagnes. Par ses apparitions ponctuelles et hasardeuses, elle incarnait, dans la religion égyptienne, la manifestation ponctuelle d'une facette d'Amon, alors que le bélier représentait le dieu tout entier[39].

En définitive, on peut affirmer que le bélier et le mouflon étaient des animaux sacrés non seulement en Égypte et chez les Noirs du Sahel, mais aussi dans le nord de l'Afrique.

1.1.2. Culte des dieux cornus : Ammon et les divinités perinaoi

La réputation faite à la Libye depuis Homère d'être un pays « où les agneaux sont cornus à leur naissance » peut avoir facilité l'adoption à Cyrène du culte des « dieux cornus »[40] comme Apollon Carnéios, Zeus Ammon, Hermès Parammon ou Héra Ammônia.

1.1.2.1. Origines du culte d'Amon à Siwa

On a souvent admis que l'Amon des Égyptiens et l'Ammon des Libyens précédaient chronologiquement l'Ammon des Grecs. Mais, comme nous l'avons vu précédemment, rien n'indique l'existence d'un prétendu dieu-bélier libyen. Si le bélier était considéré comme sacré aux yeux des Libyens, nous ne pouvons que supposer un infléchissement subi par les croyances libyennes au contact du culte de l'Amon-bélier de Thèbes quand ce dernier fut élevé au rang de divinité nationale dans le cours de la XI^{e} dynastie (2060-2000)[41]. Le passage de l'Amon de Thèbes du plan local à l'échelon national lui conféra une grande puissance d'expansion et nous ne pouvons exclure que cette ascension cultuelle liée à la prééminence politique de Thèbes en Égypte ait influencé de quelque manière que ce soit les croyances des Libyens vivant au plus près des Égyptiens. Lorsque l'Amon thébain fut associé au dieu solaire d'Héliopolis, Rê, devenant de la sorte la divinité principale du panthéon égyptien sous la XVIII^{e} dynastie (1550-1292), l'influence égyptienne dans une Afrique encore « vide » de civilisation selon l'expression de M. Leglay[42], avait probablement dû conduire les Libyens à confondre leur animal sacré, le bélier, avec la grande figure divine égyptienne qui le représentait.

L'oasis d'Ammon[43] était restée en dehors de la domination égyptienne durant les trois périodes majeures de l'Égypte pharaonique, l'Ancien, le Moyen et le Nouvel Empire. Sous l'Ancien Empire, elle faisait partie du territoire des Tjehenou qui s'étendait semble-t-il jusqu'à la hauteur de Maréotis à l'est. Les premières traces du culte de l'Amon thébain remontent à la XXVI^{e} dynastie (663-525). Le pharaon Amasis (570-526) inaugurait alors une politique volontariste en direction de l'ouest, lorsqu'intervint la fondation d'un sanctuaire consacré à Amon dans l'oasis de Siwa[44]. La construction du temple oraculaire d'Amon sur

---

[39] Cabrol, A., *Les voies processionnelles de Thèbes*, *OLA*, 97, Louvain, 2001, p. 406-7.

[40] Malkin, I., *La Méditerranée spartiate : Mythes et territoire*, traduit par O. Meslier, Paris, 1999, p. 184 (ci-après *La Méditerranée spartiate*).

[41] Sur le culte de l'Amon de Thèbes et sa diffusion, voir Guermeur, I., L*es cultes d'Amon hors de Thèbes. Recherches de géographie religieuse*, Turnhout, 2005. Cf. Leglay, *Saturne africain*, p. 427.

[42] Leglay, *Saturne africain*, p. 429.

[43] Sur la préférence des Anciens de qualifier le siège de l'oracle d'Ammon par le nom du dieu et non selon sa nature géographique, cf. Wagner, G., *Les oasis d'Égypte à l'époque grecque, romaine et byzantine d'après les documents grecs (recherches de papyrologie et d'épigraphie grecques)*, *BdE*, 100, IFAO, Le Caire, 1987, p. 137-138 (ci-après *Les oasis*).

[44] D'après Fr. Colin (« Les fondateurs du sanctuaire d'Amon à Siwa (Désert Libyque). Autour d'un bronze de donation inédit », dans *Egyptian Religion of the Last Thousand Years. Studies Dedicated to the Memory of*

l'acropole d'Aghourmi a pu être datée grâce à un cartouche gravé dans le *naos* du temple faisant état probablement du nom d'Amasis, plutôt que celui d'Akoris (394-380)[45]. Cependant, de nombreuses interrogations subsistent quant aux origines de sa fondation[46]. Était-ce, comme le supposait Fr. Chamoux, une succursale de l'Amon de Thèbes, selon une hypothèse déjà ancienne ? Il est en effet surprenant de constater que la clientèle de l'oracle était en majorité composée de Grecs, comme nous le verrons plus loin, et que la part des Égyptiens venus consulter l'Amon de Siwa semble avoir été faible[47]. Hérodote[48] ne mentionne à leur sujet qu'une anecdote relative à la consultation de l'oracle par des habitants d'Apis et de Maréa.

Par ailleurs, l'oracle aurait attiré de nombreux Libyens. Hérodote rapportait à ce sujet ce que lui apprirent des Cyrénéens qui s'étaient rendus à l'oasis de Siwa et s'étaient entretenus avec le roi des Ammoniens, Étéarchos[49]. Ce dernier leur confia qu'il avait eu la visite de Nasamons qui lui avaient exposé leur périple jusqu'aux sources du Nil[50]. La situation du sanctuaire au milieu des sables du désert libyen, la population libyenne de l'oasis et les nombreuses consultations oraculaires faites par des membres de tribus libyennes, ont poussé certains auteurs modernes à considérer que la structure originelle du temple n'était ni de type grec ni de type égyptien[51]. S. Stucchi croyait d'ailleurs en l'existence d'un temple « libyen » bâti en bois avant l'érection du temple oraculaire[52]. D'autres ont voulu attribuer la technique de construction du temple à des architectes grecs. Comme le souligne justement Fr. Colin, ils étaient « loin d'imaginer que ces indigènes perdus dans leur oasis lointaine aient pu élever un sanctuaire en pierre sans l'aide civilisatrice des Grecs d'Afrique »[53].

Le temple oraculaire présente un « faciès égyptien classique » d'après Fr. Colin. Ce dernier le compare d'ailleurs au sanctuaire d'Ayn Manâwir au sud de l'oasis de Kharga, construit peu après le temple de Siwa, sous la XXVII^{e} dynastie, avec lequel il présente des analogies sur le plan architectural[54]. De plus, les reliefs cultuels figurant dans le *naos* du

---

J. Quaegebeur, I (*OLA* 84), 1998, p. 332), un *terminus ante quem* pour la fondation de l'oracle d'Ammon pourrait correspondre à 547 av. J.-C.

[45] Kuhlmann, K., *Das Ammoneion. Archäologie, Geschichte und Kultpraxis des Orakels von Siwa*, Mainz, 1988, p. 42-43.

[46] La fondation de l'oracle de Siwa suscita diverses fables élaborées par les Grecs (cf. Hérodote, II, 54-57, pour qui deux colombes noires parties de Thèbes d'Égypte allèrent fonder les oracles de Zeus à Dodone et d'Ammon en Libye) et par les mythographes d'époque hellénistique et romaine (cf. Leclant, J., Clerc, G., « Ammon », *LIMC*, I, 1, Zurich-Munich, 1981, p. 667-668 (ci-après « Ammon »)) qui tour à tour attribuent l'origine du sanctuaire à Dionysos, à Héraclès et à un berger.

[47] Cf. Guermeur, I., *op. cit.* (n. 41), p. 423.

[48] Hérodote, II, 18-19.

[49] Hérodote, II, 32. Sur le nom grec attribué à ce dynaste libyen, cf. *supra*, p. 25. Par ailleurs, on pourra consulter les représentations du roi libyen Ounamon dans les reliefs des temples d'El-Bahreïn et de Siwa, dans Gallo, P., « Ounamon, roi de l'oasis d'Ighespep (El-Bahreïn) sous la XXX^{e} dynastie », *Bulletin de la société française d'égyptologie*, 166, 2006, p. 11-30.

[50] Sur les Nasamons et leur nom qui correspondrait à la forme *Masamones* ou *Mesamones*, et non *Mesammones* que certains auteurs modernes traduisaient en « hommes d'Ammon », cf. *supra*, p. 41-43.

[51] Parke, H. W., *The Oracles of Zeus. Dodona. Olympia. Ammon*, Oxford, 1967, p. 182 ; Leclant, Clerc, « Ammon », p. 666.

[52] Stucchi, S., *Architettura Cirenaica*, *MAL*, IX, Rome, 1975, p. 583, n. 3, p. 568 et 571 (ci-après *Arch. Cir.*). Cf. Bisi, A. M., « Origine e diffusione del culto cirenaico di Zeus Ammon », dans *Cyrenaica in Antiquity*, p. 308.

[53] Colin, Fr., *op. cit.* (n. 44), p. 351.

[54] *Ibid.*, p. 336. Cf. Wuttmann, M. *et al.*, « Premier rapport préliminaire des travaux sur le site de Ayn Manawir (oasis de Kharga), *BIFAO*, 96, 1996, p. 393 ; id., « Ayn Manawir (oasis de Kharga). Deuxième rapport préliminaire », *BIFAO*, 98, 1998, p. 367-462.

temple oraculaire montrent de fortes similitudes avec le sanctuaire d'Ayn el-Muftella de l'oasis de Bahariya, situé sur la même piste antique que Siwa, reliant la Libye au Fayoum[55]. Ainsi, le temple d'Aghourmi faisait partie d' « un réseau cultuel égyptien tissé entre les oasis libyques sous les souverains saïtes »[56]. L'hypothèse de Fr. Chamoux de vouloir reconnaître dans le temple oraculaire de Siwa une succursale de l'Amon thébain n'était pas dénuée de sens. Et il n'avait pas forcément tort lorsqu'il affirmait que l'oracle consulté par les Grecs à Aghourmi était égyptien. Car même si le personnage qui assumait les fonctions de grand prêtre était libyen, il suivait strictement le rituel égyptien.

La tradition oraculaire des Égyptiens différait de celle des Grecs. Les Égyptiens n'interrogeaient pas le dieu sur l'avenir. Lorsque la statue de la divinité était placée sur les épaules des prêtres, ils s'adressaient à elle en lui demandant si « si telle action remporterait ou non son adhésion »[57]. La statue du dieu s'avançait vers eux si la réponse de la divinité était positive, et reculait si elle était négative[58]. Au I^er^ s. av. J.-C., Diodore de Sicile[59] déclarait d'ailleurs que « la manière dont elle (la statue du dieu) répond aux questions qui lui sont posées est tout à fait originale ». Il poursuit en indiquant qu'à Siwa l'image du dieu était portée sur les épaules de quatre-vingt prêtres autour de l'enceinte sacrée sur un navire d'or. À la procession prenaient également part une foule de jeunes filles et de femmes qui entonnaient des péans à la gloire du dieu. La statue du dieu devait être colossale : quatre-vingt prêtres pour la soulever ! Elle était recouverte, selon Diodore, d'émeraudes et d'autres pierres.

Quinte-Curce, écrivant un siècle après Diodore, mentionnait la forme inédite de la statue de culte à Siwa : « Ce qu'on adore comme un dieu n'a pas l'aspect qu'à l'ordinaire les artistes ont prêté aux divinités. La façon en est fort semblable à celle d'un disque (*umbilicus*) ; il est formé d'une émeraude et de gemmes assemblées »[60]. L'image du dieu, tout à fait originale, ni anthropomorphe ni zoomorphe, revêtait l'aspect d'un « umbilicus », d'un disque. Les commentateurs ont alors supposé que la forme donnée à la statue s'apparentait à un *omphalos*, pierre de forme conique symbolisant la naissance et la puissance de Zeus. Mais l'*omphalos* ne faisait pas partie de la religion des Égyptiens et il est plus que douteux que les adorateurs de l'Amon de Siwa aient adopté ce symbole grec. O. Bates[61] affirmait que les commentateurs s'étaient mépris sur la lecture du terme *umbilicus*, et qu'il fallait plutôt lui substituer la forme *umbriculus*. Mais si ce terme était bien celui utilisé par Quinte-Curce, il ne se trouve chez aucun autre écrivain et nous ignorons sa signification. Il est seulement possible d'en déduire que l'image du dieu revêtait à Siwa un caractère particulier, sans doute local, tandis que le culte qu'on lui rendait était inspiré de la plus pure tradition égyptienne.

---

[55] Colin, Fr., *op. cit.* (n. 44), p. 336-339. Cf. Leclant, J., « "*Per Africae Sitientia*". Témoignages des sources classiques sur les pistes menant à l'oasis d'Ammon », *BIFAO*, 49, 1950, p. 244-245 (ci-après « *Per Africae Sitientia* »).

[56] Colin, Fr., *op. cit.* (n. 44), p. 339.

[57] Parke, H.W., *op. cit.* (n. 51), p. 194.

[58] Sur cette tradition oraculaire, voir par exemple Husson, G., Valbelle, D., « Les questions oraculaires d'Égypte. Histoire de la recherche, nouveautés et perspectives », dans W. Clarisse, A. Schoors, H. Willems (éds.), *Egyptian Religion, The Last Thousand Years. Studies Dedicated to the Memory of Jan Quaegebeur*, *OLA* 85/2, Louvain, 1998, p. 1055-1071.

[59] Diodore, *Bibl. Hist.*, XVII, 50, 5-6.

[60] Quinte-Curce, *Histoires*, Tome I (livres III-VI), texte établi et traduit par H. Bardon, Paris, 1947, IV, 7, 23.

[61] Bates, *The Eastern Libyans*, p. 193.

1.1.2.2. Diffusion et adoption du culte de l'Amon de Siwa par les Cyrénéens

Le temple oraculaire d'Amon à Siwa ne tarda guère à attirer des dévots d'origines diverses. Selon Hérodote, en 549, le grand roi de Lydie, Crésus, avait envoyé des émissaires à tous les grands oracles de Grèce ainsi qu'à celui de Libye pour tester leur crédibilité afin de savoir s'il devait entreprendre la guerre contre les Perses[62]. L'oracle devait avoir déjà acquis un certain prestige à cette époque pour qu'un personnage aussi illustre que Crésus mandate des émissaires pour le consulter.

Depuis qu'Amasis était devenu pharaon en 570 av. J.-C., il avait entretenu de bonnes relations avec ses voisins occidentaux, les Cyrénéens, à l'inverse de son prédécesseur Apriès. Comme nous l'avons vu précédemment, ce dernier avait envoyé des contingents égyptiens afin de soutenir l'insurrection des Libyens contre les Cyrénéens qui s'étaient opposés à l'expropriation de leurs terres survenue après l'arrivée de la deuxième vague de colons sous le règne de Battos II[63]. Aussi, contrairement à Apriès, Amasis avait-il conclu « amitié et alliance » avec les Cyrénéens, selon les propos rapportés par Hérodote[64]. Le pharaon avait même pris pour épouse une femme de Cyrène, Ladiké, qui était une fille de Battos, probablement Battos II, ou d'un notable de Cyrène[65]. Mais il avait conclu d'autres alliances avec Crésus et les Babyloniens[66], et également avec Samos et Chypre[67]. Toutes ces alliances étaient destinées à constituer des alliés solides face à l'avancée des Perses de Cyrus[68]. Amasis s'était évertué à développer d'étroites relations avec la Grèce grâce à la consécration d'offrandes à Lindos, à Samos et à Cyrène[69]. Dans cette dernière cité, il avait envoyé une statue dorée d'Athéna ainsi qu'un portrait peint à son effigie. Bien que l'on puisse dans ce cas parler de propagande royale, il faut néanmoins admettre qu'Amasis avait un goût particulier pour les choses de Grèce, et qu'il se comportait en véritable pharaon philhellène. Les relations entre Cyrène et l'Égypte avaient probablement donné lieu à des échanges économiques et culturels entre ces deux pays. Et c'est sans doute à cette époque que les Grecs de Cyrène entrèrent en relation avec l'oracle de Siwa nouvellement fondé au centre des zones d'influence cyrénéenne et égyptienne.

Peu de temps après la conquête perse de l'Égypte par Cambyse en 525, Cyrène fut incorporée à cette région sous influence perse. Cambyse, devenu le maître de l'Égypte, organisa une expédition visant à annexer l'oracle d'Amon à Siwa entre 525 et 522[70]. Selon Hérodote[71], l'armée de Cambyse aurait été ensevelie par une violente tempête de sable avant d'avoir pu atteindre ses objectifs. Cet épisode avait dû renforcer davantage la puissance de l'Amon de Siwa aux yeux de tous[72]. C'est à partir de cette époque (environ 520-490) que l'on situe les contacts significatifs entre Cyrène et Siwa.

---

[62] Hérodote, I, 46.
[63] Sur la bataille d'Irasa, cf. *supra*, 161-163.
[64] Hérodote, II, 181.
[65] *Ibid.*
[66] Hérodote, I, 177.
[67] Hérodote, II, 182.
[68] Grimal, N., *Histoire de l'Égypte ancienne*, Paris, 1988, p. 469.
[69] Hérodote, II, 182.
[70] Leclant, « *Per Africae Sitientia* », p. 193, et voir p. 210-218 sur les témoignages littéraires se rapportant à cet épisode.
[71] Hérodote, III, 26.
[72] Leclant, Clerc, « Ammon », p. 666.

Il se produisit alors à Cyrène un syncrétisme d'un genre particulier. Le dieu oraculaire de l'oasis de Siwa, Amon, fut identifié au Zeus grec. Cette rencontre entre les deux divinités principales des panthéons grec et égyptien donna naissance à la figure divine appelée « Ammon ». Le dieu Ammon était une création cyrénéenne et bien qu'il fût assimilé au dieu oraculaire de Siwa, il garda un caractère purement grec et ne fut en aucun cas considéré comme une divinité étrangère. Ainsi, l'Ammon cyrénéen et l'Amon de Siwa n'auraient eu pour unique lien que la ressemblance de leur nom, « Ammon » étant la transcription grécisée de l'égyptien *Ỉmn*, Amon. Cependant, comme nous l'avons vu, l'Amon de Siwa revêtait probablement dans cette oasis un caractère particulier qui l'associait fortement au bélier des croyances libyennes. On pourrait d'ailleurs évoquer un premier syncrétisme subi par l'Amon thébain lorsque son culte fut adopté par les habitants de l'oasis de Siwa, les Siwi, puis adapté à leurs croyances en soulignant l'un des aspects du grand dieu de Thèbes qui l'unissait au bélier et qui symbolisait les forces créatrices. Cette interprétation pourrait expliquer qu'à Cyrène on représentait Ammon sous la forme traditionnelle du Zeus grec, avec toutefois une particularité permettant de l'identifier, les cornes de bélier[73]. Et si le bélier était considéré comme un animal sacré dans les croyances anciennes des Libyens et des Égyptiens, il ne l'était pas moins chez les Doriens du Péloponnèse qui vénéraient, depuis des temps anciens, un dieu-bélier surnommé Carnéios. Il est alors possible que l'adoption du culte d'Ammon à Cyrène ait été facilitée par l'ancien culte rendu au bélier en pays dorien[74]. Notons par ailleurs que l'appellation de « Zeus Ammon » est une création moderne qui n'apparaît pas dans les sources littéraires et épigraphiques[75]. En réduisant ce dieu à une simple épiclèse de Zeus, cette désignation récente tend à altérer le sentiment qu'avaient les Cyrénéens pour Ammon, car Ammon était bien une divinité à part entière en pays grec.

Les premières attestations de l'adoption du culte d'Ammon sont les monnaies à son effigie qui apparaissent v. 520 av. J.-C. (fig. 108)[76]. Elles constituent le premier témoignage sur la création d'un nouveau type iconographique. Le dieu, représenté de profil au revers des monnaies, porte la barbe et les cornes de bélier s'enroulant sur les tempes. Et ce fut surtout dès les premières années du V^e^ siècle que les représentations d'Ammon sur les types monétaires, furent, après celles du silphion, les plus répandues[77]. Cela signifie que peu après l'adoption du culte d'Ammon, le dieu était rapidement devenu l'un des symboles forts de Cyrène à côté du silphion. D'ailleurs, le fait que la construction du grand temple de Zeus à Cyrène semble remonter à cette même époque, a conduit certains Modernes à suggérer d'identifier cet édifice avec le lieu de culte d'Ammon. Était-ce simplement une coïncidence chronologique ? Il semblerait que l'on puisse répondre par l'affirmative d'après le contexte économique de la cité.

[73] E. S. G. Robinson (*BMC Cyrenaica*, p. ccxxxiv) précise d'ailleurs qu'Ammon a toujours des oreilles humaines sur les monnaies de Cyrène. Cf. Chamoux, *Cyrène*, p. 335, n. 6.
[74] Cf. *BMC Cyrenaica*, p. ccxxxiii.
[75] Ghazal, A. H., « New lights on the distinction between Ammon of Libya and Zeus of Cyrene », UNESCO (éd.), *LibAnt*, *Histoire générale de l'Afrique. Études et documents*, 11 (Actes du Colloque organisé à l'UNESCO, Paris 16-18 janvier 1984), Paris, 1986, p. 174 ; Laronde, A., « Zeus Ammon en Libye », dans *Hommages à Jean Leclant*, 3, *Etudes isiaques*, *BdE* 106/3, 1994, p. 331 (ci-après « Zeus Ammon en Libye »).
[76] *BMC Cyrenaica*, n° 12a-c, pl. III, 1-3 ; n^os^ 26-29, pl. IV, 22-25.
[77] *Ibid.*, p. xxxvi sq., pl. V, 13-21.



Fig. 108 : Tétradrachme attique de Cyrène. v. 520 av. J.-C.
Au droit, figure féminine assise sur un trône, tournée vers la gauche, face à un pied de silphion. Derrière elle, le fruit du silphion.
Au revers, tête d'Ammon de profil à droite
(Laronde, A., « Le silphium sur les monnaies de Cyrène », *Scritti di antichità in memoria di Sandro Stucchi, 1. La Cirenaica. La Grecia e l'Oriente mediterraneo*, *Studi Miscellanei*, 29, Rome, 1996, p. 161, fig. 7 a, b).

L'érection d'un temple aussi monumental à Cyrène n'avait dû intervenir qu'à une époque où la cité était fort prospère. C'est au début du règne de Battos IV que l'on doit l'attribuer. Le roi avait établi une politique de bonne entente avec les Perses de Darius. Rappelons que la Libye grecque était passée sous la suzeraineté des Perses depuis 525. Auparavant, jamais elle n'avait connu de sujétion : pour la première fois, Cyrène était réunie à l'Égypte sous une même autorité. Lorsque Darius prit le pouvoir, il réorganisa le trafic caravanier et installa des points de contrôle dans le désert afin de sécuriser le commerce. L'oasis de Siwa fut soumise à son autorité et dut envoyer au Grand Roi du sel d'Ammon[78]. Les relations entre Siwa et Cyrène n'avaient jamais dû être aussi importantes. L'oasis, qui tirait en grande partie ses richesses du commerce transsaharien, avait sans doute dû en faire profiter Cyrène[79]. Mais l'opulence de la cité libyenne à cette époque s'explique également par un développement sans précédent du commerce maritime en mer Égée et en Méditerranée orientale, car la domination perse n'interdisait pas l'existence des relations, notamment commerciales, entre les cités grecques. Le développement de la puissance navale des Athéniens avait permis de sécuriser les voies maritimes pour le commerce, ce qui dut entraîner des conséquences importantes pour les Cyrénéens[80]. Les premières années du V^e^ siècle ont été florissantes à Cyrène. De grands chantiers se mirent en place, et les travaux de constructions de l'*Apollonion* et du temple de Zeus débutèrent. Ainsi, l'adoption du culte oraculaire de Siwa, la création d'un nouveau type iconographique et la construction du temple de Zeus étaient avant tout le résultat d'une situation économique particulièrement propice aux évolutions religieuses[81]. Cela n'induit alors en aucun cas qu'Ammon ait reçu un culte dans le grand temple de Zeus. Nous reviendrons sur ce point plus loin.

Les Grecs identifièrent l'Amon de Siwa avec le Zeus grec car ces deux figures divines passaient pour des divinités supérieures. De cette association était né le dieu Ammon. Pour les

[78] Dinon *apud* Athénée (*FHG*, II, p. 92 F 15).
[79] Sur le commerce transsaharien, cf. *infra*, p. 647 sq., en particulier p. 666-668.
[80] Laronde, A., « Cyrène sous les derniers Battiades », dans *Cirene. Storia, mito, letteratura*, Urbino, 1990, p. 45.
[81] Chamoux, *Cyrène*, p. 339.

Cyrénéens, Ammon était un autre titre du Zeus Olympien. Cette assimilation complète entre Ammon et Zeus Olympien est confirmée par les sources littéraires. Une scholie de Pindare l'appelle Ἄμμων Ὀλύμπου δέσποτα[82], « Ammon maître de l'Olympe », et le Cyrénéen Théodore, s'adressant à Socrate, déclarait : Εὖ γε νὴ τὸν ἡμέτερον θεόν, ὦ Σώκρατες, τὸν Ἄμμωνα, « Par notre Dieu, Socrate, par Ammon ! »[83]. Un scholiaste de Pindare[84] affirmait que les Libyens, c'est-à-dire les Grecs de Cyrénaïque, avaient donné à Zeus le nom d'Ammon et le vénéraient sous ce nom. Ce même scholiaste citait ensuite le grammairien Festus, écrivant à la fin du II^e^ s. ap. J.-C., qui appelait le dieu : « Zeus de Libye, Ammon, dieu cornu ». Au VI^e^ s. ap. J.-C., le lexicographe Hésychius rapportait une variante rare du nom du dieu : Ἄμμους ὁ Ζεύς[85]. Ainsi, tous ces témoignages portent à croire que le dieu « Ammon » n'était pas considéré comme une simple épiclèse supplémentaire de Zeus[86]. Ammon était pour les Cyrénéens le « Zeus de Libye », assimilé au Zeus Olympien du panthéon grec. Et lorsqu'ils voulurent consacrer un monument à Delphes en l'honneur de la victoire d'Arcésilas IV à la course de char aux jeux Pythiques de 462 av. J.-C.[87], ils choisirent une statue d'Ammon debout sur un char[88].

Les Cyrénéens en vinrent à considérer Ammon comme leur dieu national. Le Zeus de Libye devint l'incarnation du territoire des Grecs en Libye, et sa personnification.

1.1.2.3. Ammon, dieu national des Cyrénéens

La Libye grecque était donc le domaine d'Ammon et le nom du dieu fut souvent utilisé par les auteurs antiques comme épiclèse toponymique pour qualifier la région entière. Pindare, Euripide, Diodore de Sicile, Silius Italicus et Synésios de Cyrène évoquent la « terre d'Ammon » ou le « jardin de Zeus » pour désigner la Cyrénaïque.

L'expression la plus ancienne et la plus claire de cette identification se trouve chez Pindare. Dans la *IX^e^ Pythique* composée en 474 en l'honneur de Télésicrate, vainqueur de la course armée à Delphes, Pindare raconte le mythe de la Nymphe Cyrène qui fut transportée par Apollon « au jardin merveilleux de Zeus »[89]. Ce « jardin de Zeus » (Ammon) devait correspondre à la Libye ou à la Cyrénaïque personnifiée comme le souligne I. Malkin[90]. Un scholiaste de Pindare, commentant cette expression de « jardin de Zeus », déclarait : « Jardin de Zeus] Pindare appelle la Libye jardin de Zeus par sa proximité de l'Égypte, consacrée à Zeus »[91]. Mais c'est surtout dans la *IV^e^ Pythique* de Pindare, composée à Cyrène en 462, que l'auteur parle explicitement de la Libye en tant que domaine d'Ammon, où, selon les dires de la prophétesse Médée s'adressant aux Argonautes, « la fille d'Épaphos (Libye)

---

[82] Schol. Pind., *Pyth.*, IX, 90c (fr. 36 Schröder ; Drachmann, II, p. 228).
[83] Théodore cité par Platon, *Polit.*, 257 b (dans Platon, *Œuvres complètes*, tome IX, 1^ère^ partie, *Le politique*, texte établi et traduit par A. Diès, Paris, 1950) ; cf. Vitali, L., *Fonti per la storia della religione cyrenaica. Raccolte e commentate*, Padoue, 1932, n° 14, p. 5 (ci-après *Fonti*).
[84] Schol. Pind., *Pyth.*, IV, 28 (*FHG*, IV, p. 472 ; Drachmann, II, p. 100-1). Voir aussi *ibid.*, IX, 90d (*FHG*, IV, p. 472 ; Drachmann, II, p. 228-9). Cf. Vitali, *Fonti*, n° 15, p. 5
[85] Aristote *apud* Hésychius, *s. v.* Ἄμμους (*FHG*, II, p. 166 = *Libyca* 4 F3).
[86] Sur ce point nous sommes en désaccord avec Fr. Chamoux (*Cyrène*, p. 335) et A. Laronde (« Zeus Ammon en Libye », p. 334).
[87] Cf. *supra*, p. 219.
[88] Pausanias, 10, 13, 5. Cf. Vitali, *Fonti*, n° 22, p. 6.
[89] Pindare, *Pyth.*, IX, 53. Sur le mythe de la Nymphe Cyrène, cf. *supra*, p. 263.
[90] Malkin, *La Méditerranée spartiate*, p. 193.
[91] Schol. Pind., *Pyth.*, IX, 90b (Drachmann, II, p. 228) ; cf. Vitali, *Fonti*, n° 12, p. 4.

tirera la racine de villes fameuses et la transplantera sur le sol consacré à Ammon (Διὸς ἐν Ἄμμωνος Θεμέθλοις) »[92]. Cependant, les traductions proposées par les commentateurs de ce passage ont escamoté le nom de Διὸς, et c'est justement problématique. A. H. Ghazal a tenté de l'expliquer en traduisant littéralement la fin comme suit : « of Zeus, near the foundations of Ammon »[93]. Ainsi, il pouvait conclure à la volonté du poète d'avoir fait une distinction entre le Zeus hellénique et l'Ammon du sanctuaire de Siwa, dont « les terres sacrés », Θεμέθλοις, se trouvaient près de la région colonisée par les Grecs. Cette explication n'est guère convaincante (ἐν ne signifie pas « near ») et nous préférons nous en remettre à celle du scholiaste de Pindare précédemment cité. Dans son commentaire, le scholiaste, suivant en cela Pindare, ne fait aucune distinction entre le Zeus d'Égypte, Amon, et le Zeus de Libye, Ammon, et les confond volontairement.

À la suite de Pindare, Euripide parlait de la Libye dans ses pièces de théâtre sans la nommer. Dans *Alceste*, il l'appelait « l'aride séjour d'Ammon »[94], et il soulignait encore dans *Électre* l'aridité de cette région : « Les nuages humides s'en vont vers l'Ourse, et les plaines d'Ammon languissent arides, sans connaître la rosée ni les pluies bienfaisantes de Zeus »[95]. Il est possible que dans ces deux extraits Euripide désignât la région désertique de l'oasis de Siwa.

Au I[er] siècle av. J.-C., Diodore de Sicile évoquait Ammon en tant que « roi de cette partie de la Libye »[96], et le Polyhistor mentionnait la Libye sous différents noms : « Libye, région aux nombreux noms, selon le Polyhistor : "Terre Olympienne… Ammonéenne,… Libyenne" »[97].

Silius Italicus, qui vécut sous le Haut-Empire romain, continua à perpétuer la tradition de ses prédécesseurs en personnifiant la Libye. Il la qualifiait de « domaine de Jupiter au front paré de cornes »[98].

Enfin, au Bas-Empire, l'évêque cyrénéen Synésios dénommait la Cyrénaïque comme la « terre d'Ammon »[99]. Il précisait également que dans le sud de cette région se trouvait du sel appelé « sel d'Ammon »[100].

En définitive, il semble que tous ces auteurs, peut-être à l'exception d'Euripide, fassent de la Cyrénaïque le domaine d'Ammon. On observe une permanence dans les sources littéraires qui, du V[e] s. av. J.-C. au Bas-Empire, emploient différentes expressions toponymiques pour qualifier la Libye grecque comme étant placée sous l'influence du sanctuaire oraculaire d'Ammon à Siwa.

---

[92] Pindare, *Pyth.*, IV, 14-16 (traduction d'A. Puech, Pindare, *Pyth.*, Paris, 2003, 8[e] tirage).
[93] Ghazal, A. H., *op. cit.* (n. 75), p. 173.
[94] Euripide, t. I (Le Cyclope, Alceste, Médée, les Héraclides), texte établi et traduit par L. Méridier (4[e] édition revue et corrigée), Les Belles Lettres, Paris, 1956, *Alc.*, 116.
[95] Euripide, t. IV (Les Troyennes, Iphigénie en Tauride, Electre), texte établi et traduit par L. Parmentier et H. Gregoire, Les Belles Lettres, Paris, 1925, *El.*, 734. Cf. l'*Anthologie Palatine*, 7, 687.
[96] Diodore de Sicile, *Bibliothèque Historique*, livre III, texte établi et traduit par B. Bommelaer, Paris, Les Belles Lettres, 1989, III, 68, 1.
[97] Polyhistor, fr. dans Stéph. de Byz., *s. v.* Λιβύη (éd. Meineke, p. 415 ; *FHG*, III, p. 238) ; cf. Vitali, *Fonti*, n° 237, p. 93.
[98] Silius Italicus, *Punic.*, III, 665.
[99] Synésios, *Epist.*, 148.
[100] Sur la présence de sel dans l'arrière-pays de Cyrène, cf. *infra*, p. 640 sq.

Grâce aux seuls témoignages des auteurs anciens et à un toponyme relevé à Benghazi, nous apprenons la présence de sanctuaires consacrés à Ammon en Cyrénaïque à Antipyrgos, à Augila, dans la Grande Syrte et probablement à Bérénike. Ces lieux de culte ne sont pas architecturalement attestés ; jusqu'à maintenant, aucun vestige n'a pu être mis au jour. Toutefois, I. Malkin voulait imaginer la Libye grecque comme l'enceinte sacrée (*téménos*) d'Ammon délimitée par un cercle de sites sacrés faisant le tour de la Cyrénaïque[101]. Mais cette notion d'« enceinte sacrée » est loin d'être probante comme nous allons le voir.

En procédant d'est en ouest, nous relevons un premier sanctuaire d'Ammon situé à Antipyrgos (Tobrouk) selon le *Stadiasme*[102]. Ce périple de la Méditerranée est le seul témoignage que nous possédons sur l'existence de ce sanctuaire qui n'a laissé aucun vestige. Le *Stadiasme* fixait la limite orientale de la zone d'influence cyrénéenne au Grand Katabathmos, suivant en cela sans doute les données géographiques fournies par le géographe Strabon[103]. La frontière orientale de la Libye grecque avait été placée au Grand Katabathmos depuis au moins la date de 321 av. J.-C. Nous avions vu que l'une des raisons possibles de l'intégration de la région comprise entre le Cap Chersonèse (actuelle ras et-Tin) et le Grand Katabathmos, région qui était avant cette époque sous le contrôle des Marmarides, avait été la prise de possession d'Antipyrgos qui, avec son sanctuaire d'Ammon, était une étape obligée pour se rendre au sanctuaire oraculaire[104]. Ainsi, il s'agissait de sécuriser une partie de la piste, empruntée par les pèlerins grecs pour se rendre à Siwa, qui longeait le littoral et qui passait au nord du territoire des Marmarides. Il est également possible que l'intégration de cette zone ait eu pour objectif de contrôler le transit des marchandises en provenance de la riche oasis de Siwa[105].

Le second sanctuaire d'Ammon se trouve loin du premier, à l'est, dans l'oasis d'Augila. Procope, au VI^e^ siècle, est le seul à mentionner ce sanctuaire dans cette oasis du désert de Cyrénaïque : « Et il y a deux cités appelées du même nom, chacune des deux s'appelant Augila. Elles sont distantes de Boreium d'environ quatre jours de voyage pour un voyageur non encombré de bagages, vers le sud. Et ce sont toutes deux de véritables villes dont les habitants ont gardé leurs antiques coutumes, car ils étaient tous adonnés au polythéisme jusqu'à mon époque. Là, depuis longtemps, il y avait des sanctuaires dédiés à Ammon et à Alexandre de Macédoine, et les indigènes leur sacrifiaient jusqu'au règne de Justinien »[106]. Procope, en se référant au règne de Justinien, montre que le paganisme avait survécu au sud de la Cyrénaïque, à Augila, à l'édit de Théodose de 380[107]. Bien que la description de Procope ait pu convenir à l'oasis de Siwa, il s'agit bien de l'oasis d'Augila[108] qui se compose de plusieurs groupes d'habitations. Mais si Procope emprunta sans doute des traits à l'oasis d'Ammon (Siwa), cela ne doit pas empêcher l'existence d'un « culte, même modeste,

[101] Malkin, *La Méditerranée Spartiate*, p. 189-190 et p. 196-198.
[102] *Stadiasmus Maris Magni*, 38 (*GGM*, I, p. 441) ; Vitali, *Fonti*, n° 28, p. 8.
[103] Desanges, J., « La documentation africaine du ΣΤΑΔΙΑΣΜΟΣ ΤΗΣ ΜΕΓΑΛΗΣ ΘΑΛΑΣΣΗΣ : un problème de datation », dans *Graeco-Arabica*, IX-X, 2004, p. 111-112. Cf. *supra*, p. 21.
[104] Cf. *supra*, p. 89.
[105] Sur ce point, cf. *infra*, p. 666-668.
[106] Procope, *De aedif.*, VI, 2, 14-20 ; cf. Brouquier-Reddé, V., *Cultes et lieux de culte en Libye antique*, Paris, 1983, p. 257 (ci-après *Cultes et lieux de culte en Libye antique*).
[107] Cf. Stucchi, *Arch. Cir.*, p. 441.
[108] *Contra* Gsell, St., *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord.* Tome VI, *les royaumes indigènes, vie matérielle, intellectuelle et morale*, Paris, 1927, p. 143, n. 6 : il voulait identifier l'Augila de Procope avec l'oasis de Siwa.

d'Ammon » à Augila comme le soulignait R. Rebuffat[109]. De plus, comme le signale V. Brouquier-Reddé, Augila se situe sur la piste de Siwa au désert de Syrte et celle de Siwa au pays des Garamantes[110]. Il y a donc un rapport entre cette oasis et celle de Siwa, dont la distance a été estimée par Hérodote[111] à dix jours de marche. Et la mention d'un sanctuaire d'Alexandre ne fait que renforcer ce lien.

Les sources antiques mentionnent plusieurs lieux dans la Grande Syrte consacrés à Ammon. Lucain signale un temple d'aspect plutôt modeste dans le désert des Garamantes[112]. Il précise que ce temple, vu par Caton et ses troupes alors en marche vers Carthage, est « le seul qui fût en Libye »[113]. Il poursuit plus loin en faisant déclarer à Labiénus, un des amis de Caton : « Le hasard, disait-il, ou notre bon destin fait trouver sur notre passage l'oracle du plus grand des dieux ; il peut nous conduire au-delà des Syrtes, et nous éclairer sur les succès divers que cette guerre doit avoir »[114]. Ce passage laisse entendre que l'armée de Caton n'avait pas encore traversé la Grande Syrte. De plus, Lucain évoque la présence d'une source et d'une forêt près du temple, « la seule verdoyante dans toute la Libye […] car les sables qui s'étendent depuis les murs brûlants de Bérénice jusqu'à la ville de Leptis, n'ont jamais produit un feuillage, et la forêt d'Ammon est une merveille unique dans ces climats. Une fontaine qui coule près du temple est la cause de ce prodige »[115]. L'armée se trouvait probablement au sud de la Grande Syrte comme le fait remarquer J. Aumont[116], là où le pseudo-Scylax[117], au milieu du IV^e^ s. av. J.-C., mentionne un « bois sacré d'Ammon » (Ἄμμωνος ἄλσος)[118], situé à l'extrémité ouest des côtes de Cyrénaïque, près des autels des Philènes[119]. Ce sanctuaire pourrait correspondre à celui signalé par Ptolémée (Ἄμμωνος) près d'Iscina ou Scina (Medina Sultan), situé à une cinquantaine de kilomètres à l'est de Macomades (Syrte)[120]. Le *Stadiasme* mentionne un autre site côtier, les « fontaines d'Ammon » (Ἀμμωνίου Πηγαί), localisé à 180 stades à l'est d'Authamalax[121]. Selon R.G. Goodchild[122], ce dernier serait peut-être à localiser

[109] Rebuffat, R., « Zella et les routes d'Égypte », *LibAnt*, 6-7, 1969-1970, Tripoli, p. 182 ; id., « Routes d'Égypte de la Libye intérieure », *Studi Magrebini*, 3, 1970, p. 6-7 (ci-après « Routes d'Égypte »).

[110] Brouquier-Reddé, *Cultes et lieux de culte en Libye antique*, p. 257. Cf. Leclant, « *Per Africae Sitientia* », p. 240-1 ; Rebuffat, « Routes d'Égypte », p. 7-14.

[111] Hérodote, IV, 182.

[112] Lucain, *Pharsale*, IX, 511-527. Cf. id., IV, 173 et X, 38. Dans ce dernier passage, il est question de la consultation de l'oracle d'Ammon à Siwa par Alexandre. Sur les nombreux temples consacrés à Jupiter dans le royaume de Iarbas, voir Virgile, *Enéide*, IV, 198-200 : il mentionne cent lieux de culte à Jupiter Hammon. Cf. Silius Italicus, *Punica*, II, 58-60 ; Gsell, St., *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord.* Tome VIII, *Jules César et l'Afrique, fin des royaumes indigènes*, Paris, 1928, p. 32 ; Aumont, J., « Caton en Libye », *REA*, 70, 1968, p. 304-320 ; Rebuffat, « Routes d'Égypte », p. 9, n. 32.

[113] Lucain, *Pharsale*, IX, 511-512.

[114] *Ibid.*, 550-553.

[115] *Ibid.*, 522-526.

[116] Aumont, J., *op. cit.* (n. 112), p. 315-317.

[117] Pseudo-Scylax, *Périple*, 109 (*GGM*, I, p. 85).

[118] Sur la restitution de ἄλσος au lieu de la forme erronée ἄλους : cf. Müller, C., *GGM*, I, p. 85 ; Bates, *The Eastern Libyans*, p. 198, n. 2.

[119] Il existe un temple anonyme dans la localité de Graret Gser et-Trab, identifiée comme étant le site des autels des Philènes. Cf. Brouquier-Reddé, V., *Temples et Cultes de Tripolitaine*, Études d'antiquité africaine, Paris, 1992, p. 128-130 (avec références bibliographiques).

[120] Ptolémée, IV, 3, 11 (éd. C. Müller, p. 659). Cf. Desanges, J., *Recherches sur l'activité des Méditerranéens aux confins de l'Afrique (VI^e^ siècle avant J.-C. - IV^e^ siècle après J.-C.)*, EFR, 38, Rome, 1978, p. 187, n. 16.

[121] *Stadiasmus Maris Magni*, 82-83 (*GGM*, I, p. 455-456) ; Vitali, *Fonti*, n° 29, p. 8. Cf. Bates, *The Eastern Libyans*, p. 198.

[122] Goodchild, R. G., « Mapping Roman Libya », *LibStud*, *Select papers of the late R. G. Goodchild*, Londres, 1976 (= *Geographical Journal*, 118, 1952, p. 142-52), p. 147 ; id., « Arae Philaenorum and Automalax »,

à Màaten Bescer, à une trentaine de kilomètres à l'est d'Authamalax (actuelle Bu Sceefa), où se trouvent « one good and abundant series of wells ». La toponymie de la Syrte est toute aussi significative. Ptolémée[123] indique un lieu appelé Ἀμούγκλα (var. Ἀμούγκα, Ἀμούνκλα), qui n'a pas encore été repéré sur le terrain. Et la *Table de Peutinger*[124] mentionne un « village d'Ammon entre les deux Syrtes » (*ad Ammonem*), mais cette étape se trouve en Tripolitaine à 16 milles à l'ouest de Sabratha.

Enfin, le nom du dieu se retrouve dans le toponyme moderne *Tel Amun* d'un quartier sud de Benghazi, signalé par O. Bates[125]. Cependant, ce toponyme semble suspect à V. Brouquier-Reddé, car d'ordinaire il n'est pas employé en Libye, et elle ajoute que « nos recherches sur les cartes de la ville ne nous ont pas permis de le repérer »[126]. S'il était confirmé, ce toponyme pourrait laisser supposer un lieu de culte d'Ammon dans l'antique Bérénike.

La majorité de ces sanctuaires se trouvent dans les confins de la zone d'influence grecque, là où les Grecs peu nombreux seraient en contact étroit avec l'élément indigène. Ainsi, à l'est, le sanctuaire d'Antipyrgos était situé au nord du territoire des Marmarides, tandis qu'à l'ouest, le (ou les) sanctuaire(s) d'Ammon était (étaient) localisé(s) dans le fond de la Grande Syrte, en territoire Nasamon. Dans ces deux régions d'*eschatiai* (confins) la présence grecque était plutôt rare et se résumait à quelques postes disposés le long du littoral, et Antipyrgos qui, d'après son nom (*pyrgos*, tour fortifiée), devait abriter une garnison militaire, devait en faire partie. Le sanctuaire d'Augila semble être de nature différente. Il se trouvait en dehors de la zone contrôlée par les Grecs. Augila, habitée par le peuple des Augiles, était souvent visitée par d'autres tribus libyennes comme les Nasamons, les Auschises et les Bakales lors de la saison de récolte des dattes[127]. Les Nasamons semblent avoir entretenu des relations fréquentes avec cette oasis et en étaient peut-être même les propriétaires. Augila se trouvait à dix jours de marche de Siwa. Cette piste qui reliait Augila à Siwa, *via* les oasis de Jaghbub, devait correspondre à celle qu'empruntaient les Nasamons pour consulter l'oracle de Siwa.

On peut s'étonner du fait que les Nasamons se rendaient aussi loin pour consulter l'oracle d'Ammon alors que se trouvait à Augila un sanctuaire d'Ammon qui rendait également des oracles. Il était d'ailleurs visité par de très nombreux pèlerins selon les dires de Lucain : « Les peuples de l'Orient assiégeaient les portes du temple et demandaient à consulter l'oracle de Jupiter au front de Bélier ». Il est alors possible que Lucain et Procope, qui signalait aussi à Augila un sanctuaire dédié à Alexandre, se soient inspirés des nombreuses descriptions du sanctuaire de Siwa pour décrire celui d'Augila. En effet, sinon comment comprendre que les indigènes aient élevé un temple à Alexandre au milieu du désert de Syrte ? Si l'on suit l'hypothèse de R. Rebuffat[128], Augila aurait pu accueillir un culte modeste d'Ammon, même si la présence d'un sanctuaire dans cette oasis reste très incertaine.

LibStud, *Select papers of the late R. G. Goodchild*, p. 171, n. 25 (= *PBSR*, 20, 1952, (p. 94-110), p. 102, n. 25). Cf. Rebuffat, « Routes d'Égypte », p. 16.

[123] Ptolémée, IV, 3, 11 (éd. C. Müller, p. 659).

[124] *Table de Peutinger*, segm. VII, 2 : Ἄμμωνος [κώμη = ad Ammonem = Ammonis] μεταξὺ δὲ δύο Σύρτεων. Cf. Gsell, St., *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord.* Tome IV, *La civilisation carthaginoise*, Paris, 1920, p. 286, n. 3.

[125] Bates, *The Eastern Libyans*, p. 198.

[126] Brouquier-Reddé, *Cultes et lieux de culte en Libye antique*, p. 258.

[127] Cf. *supra*, p. 37, 42, et 70-72.

[128] Cf. *supra*, n. 109.

Finalement, la question est de savoir si l'on peut véritablement parler d'enceinte sacrée d'Ammon en Libye grecque. Sur les côtes du sud de la Grande Syrte, les auteurs ont relevé des lieux de culte et plusieurs toponymes au nom d'Ammon, correspondant peut-être tous au même emplacement. Bien que certaines de ces localisations soient encore difficiles à situer, les témoignages des auteurs anciens concordent à placer ces sanctuaires chez les peuples des marges de la zone d'influence grecque, ceux-là même qui opposèrent une résistance continue à l'autorité grecque, les Nasamons et les Marmarides[129]. Doit-on y voir le moyen pour les Grecs de fédérer ces peuples grâce à l'instauration du culte rendu à une divinité en laquelle les Libyens pouvaient aisément se reconnaître ? Selon I. Malkin, il s'agissait plutôt pour les Cyrénéens de conférer une signification politique aux limites de leur territoire[130]. L'établissement d'aires périphériques sacrées dans le fond du golfe de Syrte et en Marmarique pouvait permettre aux Cyrénéens de désigner en toute légitimité les limites territoriales de leur colonie. Ainsi, l'aire sacrée située à la périphérie occidentale constituait la limite du territoire des Nasamons vers l'ouest et pouvait être ainsi comprise comme marquant la frontière ethnologique de ce peuple et par là-même la limite de la zone d'influence grecque.

Si cela semble convenir aux établissements du fond de la Grande Syrte, il en est tout autrement en Marmarique où le sanctuaire d'Ammon à Antipyrgos ne constitue pas une limite territoriale en soi, la frontière orientale de la zone d'influence grecque étant fixée depuis 321 au moins au Grand Katabathmos. Et même si ce sanctuaire évoqué par le *Stadiasme* avait été fondé avant cette date[131] et n'appartenait alors pas encore à la zone d'influence grecque dont la limite orientale était constituée par le Cap Chersonèse au milieu du IV^e^ siècle, il n'aurait pas pu se confondre avec la frontière ethnologique des Marmarides[132]. En effet, le territoire de cette tribu s'étendait bien plus vers l'est jusqu'aux environs du Grand Katabathmos. Ainsi, la présence d'un sanctuaire d'Ammon à Antipyrgos devrait plutôt être considérée comme une étape sacrée, empruntée par les pèlerins pour se rendre au sanctuaire oraculaire d'Ammon à Siwa.

En définitive, nous sommes peu renseignés sur l'existence réelle de ces sanctuaires, et seules des recherches archéologiques pourraient apporter des preuves de leur présence. Dans l'état de nos connaissances, il est alors difficile de parler d'une enceinte sacrée d'Ammon. Ce qu'il faut cependant retenir des témoignages des auteurs anciens, c'est la popularité du culte d'Ammon chez les peuples libyens des zones d'*eschatiai*, les Marmarides et les Nasamons, qui entretenaient probablement des rapports entre eux[133]. Ainsi, l'aire d'extension maximale du territoire des Marmarides s'étendait à l'ouest jusqu'au territoire des Nasamons, à l'est jusqu'à celui des Adyrmachides, peuple suivant les coutumes égyptiennes, et au sud jusqu'à l'oasis de Siwa. Il est dès lors possible que ce soit par l'intermédiaire des Marmarides que les autres peuples libyens aient pu entrer en contact avec le dieu oraculaire de Siwa.

---

[129] Sur les rapports politiques entretenus par ces peuples libyens avec les Grecs, cf. *supra*, p. 168-180.

[130] Malkin, I., « Territorialisation mythologique : les "autels des Philènes" en Cyrénaïque », *DHA*, 16, 1, 1990, p. 219-229 (en particulier p. 227-229) ; id., *La Méditerranée Spartiate*, p. 196-198.

[131] Le *terminus ante quem* de la fondation d'Antipyrgos par les Grecs repose sur le témoignage du pseudo-Scylax qui est le premier à mentionner ce site au milieu du IV^e^ s. av. J.-C. : pseudo-Scylax, *Périple*, 108 : Ἀντίπυργος λιμήν (*GGM*, I, p. 82).

[132] Sur les Marmarides, cf. *supra*, p. 28-33.

[133] Sur les relations entre ces deux tribus, cf. *supra*, p. 29 et 42.

Tableau récapitulatif des différents types de sources énumérées
mentionnant des lieux de culte d'Ammon en Libye, hors des cités grecques de Cyrénaïque
(ne sont citées que les références se rapportant à la Cyrénaïque et à la Grande Syrte)

Sources	**Description**	**Lieux**
Stadiasme, 38	ἱερὸν τοῦ Ἄμμωνος (Sanctuaire d'Ammon)	Antipyrgos
Procope, *De aedif.*, VI, 2, 14-20	Sanctuaires dédiés à Ammon et à Alexandre de Macédoine	Augila
Lucain, *Pharsale*, IX, 511-527	Sanctuaire d'Ammon. Mentions d'une source et d'une forêt d'Ammon	Grande Syrte
pseudo-Scylax, *Périple*, 109	Ἄμμωνος ἄλσος (Bois sacré d'Ammon)	Grande Syrte ; près des autels des Philènes.
Stadiasme, 82-83	Ἀμμωνίου Πηγαί (Fontaines d'Ammon)	Grande Syrte ; à 180 stades à l'est d'Authamalax (Màaten Bescer ?)
Ptolémée, IV, 3, 11	Ἀμούγκλα (var. Ἀμούγκα, Ἀμούνκλα)	Grande Syrte
Ptolémée, IV, 3, 11	Ἄμμωνος (Génitif indiquant un nom sous-entendu : sanctuaire ou bois sacré (?))	Grande Syrte ; près d'Iscina ou Scina (Médina Sultan), à environ 50 km à l'est de Macomades (Sirte)
Bates, *The Eastern Libyans*, p. 198	*Tel Amun* (toponyme moderne)	Quartier sud de Benghazi

1.1.2.4. Le culte d'Ammon en Libye : culte officiel ou culte populaire ?

À propos du culte qui était rendu au dieu Ammon, divinité majeure de Cyrène et de la Libye grecque, nous n'avons en dehors de la numismatique, que de très rares traces de sa présence dans la colonie. Ammon apparaît dans les sources comme une divinité officielle du panthéon cyrénéen qui reçut un culte à Cyrène, au même titre que les autres grandes divinités poliades. Ammon faisait également partie des divinités populaires adorées dans la *chôra* de Cyrène. Il figurait parmi les divinités les plus importantes des sanctuaires rupestres de la seconde ceinture sacrée et il était adoré sous sa forme zoomorphe par les populations libyennes du djebel al-Akhdar et de Marmarique. Il s'agit alors de savoir quel fut l'impact de ce culte introduit par les Grecs à Cyrène sur les Libyens et d'évaluer son aire de diffusion.

a) Culte officiel d'Ammon

Nous avons vu précédemment que les premières représentations d'Ammon, préfigurant l'introduction de son culte, sont apparues associées à la « divinité au silphion » et au silphion

seul au revers des monnaies cyrénéennes à partir de 520 av. J.-C.[134]. Elles prirent un essor considérable à partir de 480 av. J.-C. avec une représentation plus détaillée de la tête, où l'oreille apparaît encerclée par la corne (fig. 109)[135]. Vers 450 av. J.-C., un autre type d'Ammon apparaît avec une coiffure plus complexe, les cheveux formant un bourrelet sur le front, le haut de la tête et la nuque, suggérant sans doute le pelage du bélier (fig. 110)[136]. Sur quelques monnaies cyrénéennes, une figure féminine tend à remplacer les représentations d'Ammon au revers[137].



Fig. 109 : Monnaie de Cyrène. Vers 480 av. J.-C.
Au droit, silphion ;
Au revers tête d'Ammon de profil à droite
(*BMC Cyrenaica*, pl. V, 13).



Fig. 110 : Monnaie de Cyrène. Vers 450 av. J.-C.
Au droit, silphion ;
Au revers tête d'Ammon de profil à droite
(*BMC Cyrenaica*, pl. V, 16).

Lors de la 3e période du monnayage de la cité (435-308) [138], la tête du dieu est souvent ceinte d'un diadème ou d'une couronne tressée, les cheveux et la barbe sont désormais plus courts, parfois très frisés, sans doute pour imiter davantage le pelage du bélier ou les cheveux des Libyens comme on peut le voir sur le célèbre portrait en bronze découvert en 1861 dans le temple d'Apollon et identifié récemment au roi Mastanabal (fig. 111)[139].



Fig. 111 : Monnaie de Cyrène. 435-308 av. J.-C.
Au droit, tête d'Ammon de profil à droite ;
Au revers, silphion (*BMC Cyrenaica*, pl. XI, 5).



Fig. 112 : Monnaie de Cyrène. 435-308 av. J.-C.
Au droit, tête d'Ammon de trois-quarts ;
Au revers, silphion (*BMC Cyrenaica*, pl. IX, 9).

Ainsi que le note E. S. G. Robinson, sur certaines monnaies de Barcé et d'Euhespérides, la corne de bélier se trouve au-dessus de l'oreille[140], comme si les cités avaient voulu prendre plus d'indépendance par rapport aux représentations officielles émises par la métropole cyrénéenne, mais ces monnaies restent plutôt rares. De temps à autre la tête du dieu apparaît

[134] *BMC Cyrenaica*, pl. III, 1-3 et nos 26-29, pl. IV, 22-5. Cf. *supra*, p. 382, fig. 108.
[135] *Ibid.*, pl. V, 13-15 ; nos 51-52, pl. VI, 17-19.
[136] *Ibid.*, pl. V, 16-21.
[137] *Ibid.*, pl. VI, 3-6. Cf. *supra*, p. 267.
[138] *Ibid.*, pl. X, n° 3, n° 5 ; pl. XI, nos 2-5 ; etc.
[139] Cf. Roller, Duane W., « Note on the Berber head in London », *JHS*, 122, 2002, p. 144-146 ; Kherbouche, F., « M57a. Mastanabal », *Enc. Berb.*, XXXI, 2010, p. 4664-4667, fig. 2. Cf. *infra*, p. 552 et fig. 159.
[140] *BMC Cyrenaica*, p. ccxxxv. Cf. pl. XXXIV, 4-5 ; XXXV, 5 ; XXXVI, 1, 10 ; XXXVIII, 11 ; XLVII, 4.

figurée de trois-quarts (fig. 112)[141] ou de face[142]. Sur deux monnaies de Barcé, le dieu, représenté de face, porte un diadème dont le centre est marqué par un ornement frontal, qui, d'après E. S. G. Robinson, suggérerait l'*uraeus* égyptien[143]. Il s'agit en fait du bandeau à *apex*, diadème comportant un ornement frontal, qui est assez répandu dans l'art grec, et qui est plus particulièrement porté par les éphèbes[144].

Vers la fin du V^e^ s. ou le début du IV^e^ s., des monnaies d'or et d'argent à l'effigie d'un dieu cornu imberbe, les cheveux très courts, frisés, crépus ou bouclés, portant parfois le bandeau à *apex* ou la couronne de laurier, commencent à apparaître ponctuellement[145]. Ce type est également utilisé plus tard dans la frappe des bronzes. E. S. G. Robinson identifiait cette figure avec Apollon Carnéios qui, après Ammon, était la principale divinité adorée à Cyrène[146]. D'autres ont suggéré de reconnaître un Ammon juvénile, le Dionysos libyen des mythographes d'époque hellénistique et romaine[147] ou encore Aristée. Finalement, c'est la cinquième identification proposée par Fr. Chamoux avec Hermès Parammon qu'il faudra sans doute retenir, comme nous le verrons un peu plus loin[148].

Vers la fin du IV^e^ siècle, Ammon est représenté en pied au revers, selon le type de Zeus Lykaios qui apparaît d'ailleurs dans la même série[149], tandis que le droit accueille un quadrige. La distinction entre les deux dieux ne tient alors qu'aux cornes de bélier pour Ammon. Il se tient debout, le sceptre dans la main droite, l'*himation* couvrant l'épaule gauche et laissant le torse apparent, la main gauche posée sur la hanche, un bélier debout à ses côtés[150]. Sur l'une de ces représentations, Ammon est debout, tenant le sceptre contre lui, de biais, le corps de face, la tête de trois-quarts, tournée vers une victoire placée dans sa main droite, un bélier debout à sa droite (fig. 113)[151]. D'autres représentations montrent une figure assise sur un trône, le bras gauche replié sur le haut du trône, ou s'appuyant sur le sceptre, un aigle posé sur sa main droite tendue. Elles figurent indifféremment Ammon ou Zeus Lykaios. En revanche, les monnaies figurant un dieu assis, accoudé sur le dossier du trône, un aigle volant devant lui, représentent toujours Ammon (fig. 114), et non Zeus Lykaios, qui pourtant apparaît dans cette attitude sur les monnaies et la céramique arcadiennes[152]. Les représentations de la tête d'Ammon continuent à circuler tout en alternant avec un autre type figurant un dieu cornu, jeune et imberbe. Ces deux types de représentation se trouvent parfois associées à une tête féminine[153].

[141] *Ibid.*, pl. IX, 8-10 ; XII, 10.
[142] *Ibid.*, pl. XI, 10 ; XXXVI, 8-9 ; XLVII, 5-8 ; etc.
[143] *Ibid.*, p. ccxxxvii et pl. XLVII, 5-6.
[144] Sur ce bandeau qui figure sur les représentations monétaires d'Hermès Parammon et de Zeus Ammon, cf. *infra*, p. 403.
[145] *Ibid.*, pl. VII, 27, 29 et XII, 11-15 (Cyrène) ; pl. XXXVII, 6-7 et 13-14 (Barcé).
[146] *Ibid.*, p. ccxl sq.
[147] Sur la fondation du sanctuaire oraculaire par Dionysos : cf. Leclant, Clerc, « Ammon », p. 668.
[148] Chamoux, Fr., « Hermès Parammon », *Ét. Arch. class.*, 2, 1959, p. 31-39 (ci-après « Hermès Parammon »). Cf. *infra*, p. 403.
[149] *BMC Cyrenaica*, p. ccxxxix-ccxl.
[150] *Ibid.*, p. 25, pl. XIII, 3-9.
[151] *Ibid.*, pl. XIII, 9.
[152] *Ibid.*, p. ccxxxviii et pl. XIII, 16-17.
[153] *Ibid.*, pl. XV.



Fig. 113 : Monnaie de Cyrène. Fin du IV^e^ s. av. J.-C.
Au droit, quadrige ;
Au revers, Ammon
(*BMC Cyrenaica*, pl. XIII, 9).



Fig. 114 : Statère en or. Fin du IV^e^ s. av. J.-C.
Au droit, quadrige ;
Au revers, Ammon
(Naville, L., *Les monnaies d'or de la Cyrénaïque de 450 à 250 av. J.-C. Contribution à l'étude des monnaies grecques antiques*, Genève, 1951, 20d).

Lors de la 4^e^ période du monnayage cyrénéen (308-277), le type imberbe semble plus souvent attesté que celui du dieu barbu sur les monnaies d'argent[154]. Puis la tête d'Ammon est de nouveau régulièrement représentée au droit des monnaies à l'époque lagide, frappées avec la légende « Koinon » aux III^e^ et II^e^ s. av. J.-C.[155].

À l'époque romaine, sous Lollius et Pupius Rufus, la tête d'Ammon figure toujours sur les monnaies de la province selon l'ancien type du IV^e^ siècle, mais le diadème est alors réduit à une étroite bande sur le front[156]. Les empereurs romains du II^e^ s. ap. J.-C. reprennent d'ailleurs ce type au revers des émissions monétaires, associé à l'effigie impériale au droit (fig. 115)[157].



Fig. 115 : Sesterce de Cyrène. 103 ap. J.-C.
Au droit, buste drapé de Trajan. Légende AYTOKR(ATOR) KAIC(AR) NEP(BA) TRAIANOC CEB(ACTOC) ΓERM(ANIKOC) ΔAK(IKOC) ;
Au revers, tête d'Ammon de profil à droite. Légende HMARX(IKHC) E (OUCIAC) Y AT(OC) · E
(Laronde, A., « Le silphium sur les monnaies de Cyrène », *Scritti di antichità in memoria di Sandro Stucchi, 1. La Cirenaica. La Grecia e l'Oriente mediterraneo*, *Studi Miscellanei*, 29, Rome, 1996, p. 167, fig. 17 a, b).

L'omniprésence d'Ammon dans les séries monétaires de la fin du VI^e^ s. av. J.-C. jusqu'au II^e^ s. ap. J.-C. aurait dû correspondre à un culte important. Il est dès lors étonnant que les traces de ce culte soient si rares à Cyrène comme dans les autres cités grecques de Libye. Toutefois, une stèle de marbre datée de la première moitié du III^e^ s. ap. J.-C. provenant de

[154] *Ibid.*, pl. 21-24.
[155] *Ibid.*, p. 68, n° 1 sq., pl. XXVII, 13-25.
[156] *Ibid.*, p. ccxxxix et pl. XLI, 6-14, pl. XLIII, 1-3.
[157] Laronde, « Zeus Ammon en Libye », p. 337.

Taucheira et conservée au musée local porte un texte indiquant la reconstruction du temple et de l'enceinte du péribole sacré d'Ammon par un particulier et sur ses propres revenus[158]. Le dieu devait recevoir également un culte à Cyrène et posséder un temple. D'après l'inscription de la loi sacrée renouvelant au II^e^ siècle av. J.-C. les règles des vieux cultes poliades[159], parmi les sacrifices énumérés pour les nombreuses divinités, il était requis de sacrifier un mouton « pour Ammon et pour les divinités autour de son temple »[160]. Ammon apparaît ainsi dissocié de Zeus dans la loi sacrée, et semble être une divinité grecque à part entière[161]. Quant à Zeus, il recevait quatre cultes, un en propre, un en tant qu'Hyperphoreus, et deux autres partagés avec Athéna sous les épiclèses Pantheios et Hypellaios[162].

La mention du temple d'Ammon et des Θεοὶ περίναοι constitue l'unique témoignage d'un culte officiel rendu à ce dieu à Cyrène. Mais cette mention, loin de nous éclairer sur la localisation de ce temple, a suscité de nombreuses interprétations. Ainsi, comme nous l'avons vu précédemment[163], la plupart des Modernes se sont accordé à reconnaître le temple d'Ammon sur la colline de Zeus Lykaios à l'emplacement du grand temple de Zeus.

G. Pesce[164], qui procéda à la fouille de cet édifice à partir de 1934, envisageait la possibilité que les Libyens avaient adoré un dieu sur cette colline avant la fondation de Cyrène par les Grecs, expliquant ainsi que le *nucleus* originel de la ville fût bâti non sur cette colline, mais sur la colline occidentale. Jusque là cette hypothèse pourrait passer pour probable, bien qu'aucun élément ne vienne l'étayer. La suite est plus controversée. L'archéologue italien ajoute que cette divinité libyenne correspondrait à Ammon, plus tard assimilé par les Grecs. Or, c'est impossible, car Ammon, né d'un syncrétisme entre le dieu oraculaire de Siwa et Zeus Olympien, était bien une création cyrénéenne comme nous l'avons vu. Il est donc incorrect de parler d'Ammon avant sa création, comme d'évoquer une divinité libyenne, car les Libyens ne se référaient sans doute pas auparavant à des divinités au contour bien défini. G. Pesce souligne par ailleurs que le syncrétisme entre Ammon et Zeus Olympien était déjà bien effectif au temps de Pindare et d'Hérodote. La découverte de dédicaces adressées à Zeus Olympien dans le grand temple ainsi que d'un petit bélier votif tendrait à renforcer cette union et par là-même l'attribution du grand temple à Ammon. Le syncrétisme entre Ammon et Zeus Olympien semble indéniable, et les témoignages de Pindare et de Théodore de Cyrène signalés précédemment le confirment pleinement. Cependant, il est impossible d'en déduire que le grand temple ait été attribué à Ammon. En effet, le manque de preuves sur le culte de ce dieu dans le sanctuaire de la colline orientale ne nous permet pas d'avancer une telle hypothèse. De plus, dans la loi sacrée, les cultes de Zeus et d'Ammon sont nettement séparés. Aussi nous semble-t-il plus probable qu'Ammon ait possédé un sanctuaire

---

[158] Callot, J.-J., *Recherches sur les cultes en Cyrénaïque durant le Haut-Empire romain*, *Études d'Archéologie Classique* X, Paris, 1999, p. 121 (ci-après *Recherches*).

[159] *SEG*, 20, 719 ; cf. Laronde, A., *Cyrène et la Libye hellénistique, Libykai Historiai, de l'époque républicaine au principat d'Auguste*, études d'antiquités africaines, Paris, 1987, p. 425-6 : réf. et trad. (ci-après *Libykai Historiai*).

[160] *SEG*, 20, 719, col. A, l. 19-20. Cf. Fadel Ali, M., Reynolds, J. et C. Dobias-Lalou, « Recently discovered inscriptions at Cyrene », dans L. Gasperini, S. M. Marengo (éd.), *Cirene e la Cirenaica nell' Antichità*, *Atti del convegno internazionale di studi : Roma-Frascati, 18-21 dicembre 1996*, Tivoli 2007, p. 22 (ci-après « Recently discovered inscriptions at Cyrene »).

[161] Pugliese Carratelli, G., « Legge sacra di Cirene », *La Parola del Passato*, 15, 1960, p. 294-297.

[162] Cf. *supra*, p. 292.

[163] Cf. *supra*, p. 293 et p. 381-382.

[164] Pesce, G., « Il "Gran Tempio" in Cirene », *BCH*, 71-72, 1947-8, p. 354-356.

distinct de celui de Zeus. Pourtant, les monnaies cyrénéennes au type de Zeus pourraient apporter un témoignage supplémentaire sur l'identification du grand temple de la colline orientale. Le fait que Zeus y soit représenté selon les types du Zeus d'Olympie ou de celui du mont Lycée avec ou sans les cornes de bélier d'Ammon signifierait que sous la forme de Zeus Ammon, de Zeus Lykaios ou de Zeus Olympien « c'était toujours de Zeus qu'il s'agissait », et dans son sanctuaire, on lui rendait un culte sous ces différentes appellations[165]. Il est vrai que la colline orientale était surnommée colline de Zeus Lykaios selon les dires d'Hérodote.

Ainsi, que le grand dieu arcadien, introduit à Cyrène par les colons venus du Péloponnèse lors de la vague de migration sous Battos II ou avec Démonax de Mantinée, ait reçu un culte conjointement avec celui du Zeus d'Olympie dans le grand temple, ne semble faire aucun doute. Nous sommes plus réservée quant à un éventuel culte d'Ammon en ce lieu. Zeus Lykaios et Zeus Olympien n'étant pas mentionnés dans la loi sacrée, ils pouvaient alors se confondre avec le Zeus auquel on devait sacrifier une chèvre et un porc. Quant à Ammon, il recevait un culte en particulier et ne pouvait alors se confondre ni avec Zeus Olympien, ni avec Zeus Lykaios. Comme nous l'avons vu, Ammon n'était pas une simple épiclèse de Zeus, il était un dieu à part entière, la version locale de Zeus, le Zeus de Libye, et appartenait à ce pays. Et si ces divinités étaient clairement dissociées dans l'esprit des Cyrénéens, le fait que les travaux du grand temple débutèrent à peu près à la même époque que la naissance du culte d'Ammon à Cyrène, s'explique par l'essor économique que connut la cité sous la domination perse. D'ailleurs, la statue de culte, exécutée à l'époque de Commode, n'était pas à l'effigie d'Ammon, mais figurait Zeus et présentait d'importantes similitudes avec celle d'Olympie réalisée par Phidias, sans en être une simple réplique[166]. Cette œuvre colossale ne laisse que peu de doute quant à la divinité qui était adorée dans le grand temple.

Le temple d'Ammon serait alors à chercher ailleurs. Peut-être se trouvait-il dans le sanctuaire d'Apollon comme le fait remarquer A. Laronde[167]. Une inscription découverte à Cyrène, probablement dans le sanctuaire d'Apollon, gravée sur la face plane des deux tiers d'un tambour de colonne en marbre blanc, coupé en deux pour réemploi, mentionne la dédicace d'une statue d'Ammon[168]. Les deux parties de la pierre, avant d'avoir été perdues, avaient été publiées dans *CIG* 5142 d'après une copie anonyme. J. Reynolds[169] a retrouvé la partie droite de l'inscription. Elle confirme l'intuition d'A. Laronde pour le mot αρεὺς (l. 1). Cependant, le début de la ligne 2 pose toujours problème, car nous sommes encore tributaires de la copie de l'inscription faite au XIX^{e} siècle qui porte ΤΩΑΜΜΑΝΟΣ, comme le début de la ligne 3. L'idée d'une dittographie lancée par A. Laronde, qui voulait reconnaître la

[165] Chamoux, *Cyrène*, p. 330.

[166] Goodchild, R. G., Reynolds, J., Herington, C. J., « The Temple of Zeus at Cyrene », *PBSR*, 26, 1958, p. 41-58. Sur la datation, voir l'inscription du piédestal : *SEG*, 17, 802 (*AE*, 1960, 261). Cf. Callot, *Recherches*, p. 194, n° 85 et p. 104, n° 166. Sur l'attribution du grand temple à Jupiter Auguste, puis à Zeus Olympien à l'époque romaine, cf. *supra*, p. 294.

[167] Laronde, « Zeus Ammon en Libye », p. 334.

[168] *CIG*, 5142. Cf. Vitali, *Fonti*, n° 31, p. 8 ; Laronde, A., « De Cyrène à Timgad : P. Flavius Pudens Pomponianus et sa famille », *Annali della facoltà di lettere e filosofia*, 18, Università di Macerata, 1985, p. 53 (ci-après « De Cyrène à Timgad »). Voir les notes de H. De Cou publiées par D. M. Robinson, « Inscriptions from the Cyrenaica », *AJA*, 17, 1913, p. 193-4. La pierre portait sur la face incurvée l'inscription publiée dans *CIG*, 5141.

[169] Fadel Ali, Reynolds, Dobias-Lalou, « Recently discovered inscriptions at Cyrene », p. 46-48, Appendix II (J. Reynolds).

mention de Ἀπόλλωνος à la place de celle de Ἄμμωνος, est intéressante, mais ne peut pas être prouvée[170]. Ainsi, nous hésitons toujours entre un prêtre d'Ammon et un prêtre d'Apollon qui aurait fait la dédicace d'une statue d'Ammon. Quoi qu'il en soit, cette inscription constitue l'unique témoignage de la consécration d'une statue d'Ammon que nous ayons à Cyrène[171]. Elle a été attribuée par A. Laronde au proconsulat de P. Flavius Pudens Pomponianus, connu par une inscription de Timgad, et daterait du deuxième quart du III^e^ s. ap. J.-C., sous le règne de Sévère Alexandre[172]. Comme le signale J. Reynolds, si l'identification du proconsul est correcte, cela signifierait qu'il s'agit du texte daté le plus tardif du sanctuaire d'Apollon à encore utiliser la forme dialectale.

Voici la relecture qu'en donne J. Reynolds :

– – – — – – — – – –]ἰ̣α̣ρεὺς

[?τῶ̃ Ἄμμωνος τὸ ἄ]γαλμα

[τῶ̃ Ἄμμωνος ἀν]θυπατεύ-

[οντος καὶ ἀφιερ]ώσαντος

[Φλαβίω Πούδεν]τ̣ος Πομπω-

[νιανῶ̃ τῶ̃ κρατίστ]ω ἀνθυπάτω.

[170] Laronde, « De Cyrène à Timgad », p. 50-1 et p. 56 (avec traduction : « [X prêtre d'Apollon] (a offert) la statue d'Ammon, alors qu'était proconsul et a fait la consécration Flauius Pudens Pomponianus, le puissant proconsul »).

[171] A. Laronde (« Zeus Ammon en Libye », p. 334 et 336, fig. 2) voulait reconnaître le dieu Ammon sur deux statuettes de Cyrène : Paribeni, E., *Catalogo delle sculture di Cirene, Statue e rilievi di carattere religioso*, *MAL*, 5, Rome, 1959, p. 81, n° 191, pl. 109 et p. 87, n° 218, pl. 116 (ci-après *Catalogo*). Cependant, la première est une représentation de Zeus, rappelant le Zeus de Dresde, et la seconde, non finie, figurerait Aristée.

[172] Laronde, « De Cyrène à Timgad », p. 56-69 ; id., « Zeus Ammon en Libye », p. 334.



Fig. 116 : Statue de Zeus Ammon, Cyrène, *Apollonion*. Londres, British Museum (*BM, Smith*, n° 1385).

Cette dédicace peut être mise en perspective avec l'unique statue en pied d'Ammon[173] trouvée à Cyrène dans le temple d'Apollon en 1861 par R. M. Smith et E. A. Porcher, et aujourd'hui conservée au British Museum (fig. 116)[174]. Cette statue en marbre, d'une hauteur de 0,882 mètres sans la plinthe, serait, de l'avis de J. Huskinson, la réplique d'un original hellénistique, et aurait été exécutée au I^er^ ou au II^e^ s. ap. J.-C. Il faudrait plutôt retenir la date la plus basse, car le temple d'Apollon ainsi que les sculptures de Cyrène connurent d'importants dégâts lors de la révolte juive de 115-117[175]. Les cornes et l'arrangement de l'*himation* porté par le dieu permettent de l'identifier sans aucun doute à Zeus Ammon. Signalons d'ailleurs que la façon de porter l'*himation* et la posture du dieu ressemblent fortement à certains types de représentation d'Asclépios[176].

Il existe une autre statue provenant de l'*Apollonion* de Cyrène qui présente de fortes similitudes dans l'arrangement de l'*himation* et la posture avec celle de Zeus Ammon (fig. 117). La sculpture, découverte dans le temple d'Apollon lors de la même

[173] E. Paribeni (*Catalogo*, p. 78, n° 183, pl. 107 et p. 81, n° 190, pl. 108) signale deux têtes très érodées découvertes à Cyrène, sans localisation précise, représentant Zeus, peut-être Ammon, mais les deux courtes cornes semblent dissimulées et sont difficilement reconnaissables. Par ailleurs, des sculptures d'Ammon, identifiées avec certitude en raison de la présence des cornes, proviendraient du dépôt votif découvert dans le wadi el-Aish au sud-est de Cyrène : voir Annexes, pl. L a, b.

[174] Smith, R. M., Porcher, E. A., *History of the Recent Discoveries at Cyrene*, Londres, 1864, p. 43 et p. 99, n° 7 ; *BM, Smith*, n° 1385 ; Huskinson, J., *Roman Sculpture from Cyrenaica in the British Museum*, Londres, 1975, p. 27, n° 52, pl. 22 (ci-après *Roman Sculpture*).

[175] Laronde, « De Cyrène à Timgad », p. 54.

[176] Sur Asclépios, cf. *infra*, p. 411-417.

campagne de fouille entreprise en 1861 par R. M. Smith et E. A. Porcher[177], a été réalisée au I^er^ ou au II^e^ s. ap. J.-C. ; elle est en marbre et atteint une hauteur de 1, 38 mètres[178]. L'arrière n'étant pas achevé, elle est presque complète, à l'exception du bras droit à partir de l'épaule et de quelques doigts de pied appartenant au pied droit qui sont manquants. L'arrangement de l'*himation* et l'attitude du personnage sont identiques à la sculpture précédente[179]. Seule la tête diffère, sculptée séparément, et ressemble étrangement aux portraits d'Alexandre, bien que J. Huskinson émette des réserves sur cette identification. Il est en effet difficile de discerner les traits du visage ainsi que les cheveux encadrant le front du personnage, le rendu étant assez mécanique. Toutefois, il est intéressant de remarquer que la tête évoque un type d'époque hellénistique. Ainsi, il semble que l'on ait volontairement remplacé la tête originale de Zeus Ammon par celle d'un personnage présentant de fortes similitudes avec Alexandre le Grand. Lors de la visite du Macédonien à l'oracle de Siwa en 331 av. J.-C., le dieu lui avait révélé son origine divine en l'appelant « fils d'Ammon »[180]. Ainsi, reconnaître Alexandre le Grand dans ce portrait semble hautement probable.



Fig. 117 : Statue d'un personnage assimilé à Zeus Ammon,
Cyrène, *Apollonion*. Londres, British Museum (*BM, Smith*, n° 1386).

[177] Smith, R. M., Porcher, E. A., *op. cit.* (n. 174), p. 99, n° 8 ; *BM, Smith*, n° 1386.
[178] Huskinson, *Roman Sculpture*, p. 56-57, n° 99, pl. 39.
[179] Une statue acéphale provenant de Cyrène (H. 0, 367 m), sans localisation précise, présente également des similitudes avec la statue de Zeus Ammon dans l'arrangement de l'*himation* et la position du corps : cf. Huskinson, *Roman Sculpture*, p. 57, n° 100, pl. 39.
[180] Diodore, *Bibl. Hist.*, XVII, 51 ; Strabon, XVII, 1, 43 ; Plutarque, *Vies*, *Alex.*, 27, 5-8.

Le fait que ces statues aient été découvertes dans le temple d'Apollon montre le lien qui unissait les deux divinités. Comme l'indique la loi sacrée, le temple de Zeus Ammon était le *perinaos* d'autres divinités, et Apollon aurait pu alors en faire partie.

La découverte récente de nouveaux documents pourrait accréditer la thèse en faveur d'un lieu de culte à Ammon dans le sanctuaire d'Apollon. Il s'agit d'un lot d'objets, comprenant des inscriptions et des sculptures, retrouvé vers 1993 dans le jardin d'un particulier, situé dans la nécropole sud de Cyrène, dans la zone du wadi el-Aish, à l'est du sanctuaire extra-urbain de Déméter et Koré[181]. Parmi les douze inscriptions découvertes[182], se trouve la dédicace faite par une personne privée, Ἵππαρχος Ναύσιος, d'une statue d'Ammon[183]. La base rectangulaire en marbre est inscrite sur l'une des faces et porte des cavités correspondant aux pieds d'une statue en bronze. Le sculpteur, dont le patronyme et l'ethnique sont absents, était sans doute un Cyrénéen. D'après la forme des lettres, la dédicace serait probablement à dater du IV^e^ s. av. J.-C. La découverte de cette dédicace à Ammon et des sculptures représentant la tête du dieu Ammon, un bélier couché et un fragment de bas-relief à double registre où figure Ammon assis sur un bélier (voir *infra*, fig. 119), a incité à penser, dans un premier temps, que le sanctuaire d'Ammon devait se trouver à cet endroit[184]. Mais l'une des pierres inscrites découvertes peut être jointe à un autre bloc publié depuis longtemps qui provient du sanctuaire d'Apollon[185]. Ainsi, la probabilité la plus vraisemblable serait que nous ayons affaire à un dépôt de datation indéterminée provenant du sanctuaire d'Apollon.

Pourtant, d'après une photo aérienne réalisée dans la zone adjacente à l'est de l'*Apotropaion*, au sommet de la colline, la mission italienne, dirigée par M. Luni, a identifié un temple, orienté à l'est, composé d'un *naos* et d'un *adyton*[186]. Il est difficile de savoir pour le moment si ce monument peut être identifié avec un éventuel sanctuaire extra-urbain dédié à Zeus Ammon. Et seules les recherches qui seront entreprises dans cette zone pourront nous apporter des éléments de réponse. Toutefois, M. Montanari, dans une étude récente consacrée à Zeus Ammon en Cyrénaïque, envisage la possibilité d'un sanctuaire d'Ammon en ce lieu compte-tenu de la présence à proximité d'un caravansérail d'époque hellénistique[187]. En effet, la relation entre un caravansérail et un lieu de culte à Jupiter Hammon est attestée à Bir as-Sitrah en Tripolitaine[188]. Sous l'influence du dieu carthaginois Baal Hammon, la graphie Jupiter Hammon fait son apparition à l'époque romaine pour désigner l'oracle de Siwa, Amon. Jupiter Hammon était considéré en Tripolitaine comme une divinité protectrice des

[181] Pour la localisation précise du lieu de découverte, cf. Fadel Ali, Reynolds, Dobias-Lalou, « Recently discovered inscriptions at Cyrene », p. 27, fig. 1.
[182] *SEG*, 57, 2004-2016.
[183] *SEG*, 57, 2004. Cf. Fadel Ali, Reynolds, Dobias-Lalou, « Recently discovered inscriptions at Cyrene », p. 28-30, n° 1, pl. 1-2.
[184] M. Fadel Ali penchait pour cette hypothèse. Voir aussi Menozzi, O., « Santuari agresti nella chora di Cirene », dans *Questions de religion cyrénéenne*, p. 87. Cette dernière a publié quelques-unes de ces sculptures (p. 88, fig. 9 et 10). Sur ces sculptures, voir Annexes, pl. L b
[185] L'ancienne inscription (*SECir* 114) complétée par ce nouveau fragment a été enregistrée dans *SEG*, 57, 2010 et 2011. Cf. Dobias-Lalou, C., Dubois, L., « La réintégration du citoyen coupable à Sélinonte et à Cyrène », dans *Questions de religion cyrénéenne*, p. 146 sq. (ci-après « La réintégration du citoyen »).
[186] Luni, M., « Le nouveau sanctuaire de Déméter et la « ceinture sacrée » à Cyrène à l'époque royale », *CRAI*, 2011, 1, p. 244.
[187] Montanari, M., « Il culto di *Zeus Ammon* a Cirene e in Cirenaica », *Ocnus*, 19, 2011, p. 115 (ci-après « Il culto di *Zeus Ammon* »).
[188] Brouquier-Reddé, V., *Temples et cultes de Tripolitaine*, *op. cit.*, p. 146-148.

pistes caravanières[189]. De plus, les sanctuaires de Jupiter Hammon à Ras el-Haddagia et à Bu Njem en Tripolitaine sont situés en des lieux élevés et extra-urbains[190]. Il nous semble cependant difficile d'opérer un tel rapprochement entre le Jupiter Hammon de Tripolitaine et l'Ammon de Cyrénaïque, car ces deux divinités sont d'origine et de nature sensiblement différente, bien qu'elles aient pu partager des caractéristiques similaires aux yeux des Libyens[191].

Il nous reste maintenant à savoir quelles auraient pu être les divinités *périnaoi* qui sont citées conjointement à Ammon dans la loi sacrée du IV^e^ s. av. J.-C. Nous avons vu précédement qu'Apollon Carnéios était susceptible d'en faire partie. Apollon possédait différentes identités en Libye. Il était considéré comme le fils d'Ammon, l'Apollon libyen, d'après Clément d'Alexandrie et recevait un culte en tant qu'Apollon *Ausigditès* selon Stéphane de Byzance[192]. L'épiclèse d'*Ausigditès* a été formée sur le nom donné aux habitants de la bourgade d'Ausigda[193]. Sous les appellations d'Apollon libyen et d'Apollon *Ausigditès*, il semble que ce soit Apollon Carnéios que l'on honorait.

Selon Clément d'Alexandrie, Aristote distinguait cinq Apollon, le cinquième correspondant à l'Apollon libyen, fils d'Ammon[194]. Ce dernier devait sans doute correspondre à Apollon Carnéios, car celui que l'on désignait comme étant le fils d'Ammon ne pouvait être qu'un dieu cornu. Apollon en Libye possédait de nombreuses autres épiclèses, mais ce fut celle de Carnéios qui remporta le plus de succès.

Apollon Carnéios, pour qui les fêtes des *Carneia* étaient célébrées[195], était associé au bélier, κριός. Chez les Doriens du Péloponnèse, Apollon Carnéios avait remplacé un dieu local des béliers, *Carnos*, et était devenu leur divinité nationale. Il était alors clairement associé au monde pastoral. Le bélier était essentiel au culte d'Apollon Carnéios. Nous savons par Théocrite[196] que le bélier était l'offrande qu'Apollon Carnéios exigeait de ses fidèles. La corne du bélier était un symbole important, comme le montre le titre de *kéréatès* parfois porté par le dieu. Apollon *kéréatès* possédait un sanctuaire en Grèce près de la rivière Carnion, à la frontière entre la Laconie et la Messénie. L'adoption du culte d'Apollon Carnéios à Cyrène avait dû être facilitée par la réputation qu'avait la Libye depuis Homère d'être un pays « où les agneaux sont cornus à leur naissance »[197]. Chez Homère, le bélier est désigné sous le vocable de κτίλος, signifiant également « doux » et « docile » : « de même que le troupeau suit le bélier, leurs troupes suivent le chef »[198]. Le bélier était ainsi considéré comme le chef du troupeau. Celui-ci, par son caractère docile, devait se laisser guider par le chef suprême, le « dieu du troupeau », incarné par Apollon Carnéios. Apollon fut probablement pour les Doriens le dieu des bergers nomades. De même que le bélier guide le troupeau, Apollon fut considéré comme le chef des migrations nomades. D'ailleurs, κτίλος

[189] Rebuffat, « Routes d'Égypte », p. 7-14.
[190] Brouquier-Reddé, V., *Temples et cultes de Tripolitaine*, *op. cit.*, p. 130-132 et 151-154.
[191] Cf. Leclant, Clerc, « Ammon », p. 684-685 ; Leglay, *Saturne africain*, p. 431-442.
[192] Stéph. de Byz., *s. v.* Αὔσιγδα (éd. Meineke, p. 147).
[193] Cf. *supra*, p. 35 sq. et p. 72-74.
[194] Clément d'Alexandrie, *Protreptique*, II, 28, 3. Voir L. Ampelius, *Aide Mémoire (Liber Memorialis)*, 9, 6, qui se rattache à la même tradition.
[195] Sur ces fêtes et sur le culte rendu à Apollon Carnéios, cf. *supra*, p. 274-285.
[196] Cf. Théocrite, V, 82.
[197] Homère, *Od.*, IV, 85-91. Cf. Malkin, *La méditerranée spartiate*, p. 184.
[198] Homère, *Il.*, XIII, 492 ; III, 196. Cf. Malkin, *La méditerranée spartiate*, p. 185.

vient de la même racine que κτίζω, « fonder, s'implanter »[199]. Aussi le dieu Carnéios constitue-t-il l'archégète par excellence, celui qui conduit la multitude vers la colonisation.

Par ailleurs, selon Stéphane de Byzance, Apollon recevait un culte de la part des *Ausigditai*[200]. Cette peuplade était implantée dans une petite bourgade appelée Ausigda qui se trouvait au débouché du wadi Giargiarummah, à l'est de l'antique Kainopolis (Maaten al Uqla). Apollon y était honoré sous le nom de la peuplade, soit en tant qu'Apollon *Ausigditès*. La proximité entre les installations villageoises du territoire des *Ausigditai*, dont le chef-lieu devait correspondre à Ausigda, et la ville de Kainopolis avait dû contribuer à faire pénétrer les croyances religieuses des Grecs, et en particulier le culte d'Apollon si populaire dans les cités grecques de Libye, chez ces Libyens sédentaires qui avaient opté pour le même mode de vie que les Grecs. Il est possible que ce soit sous sa forme de Carnéios, plus proche des croyances religieuses locales, que les Libyens lui rendaient un culte. Ainsi, en sa qualité de dieu pastoral, Apollon Carnéios aurait été susceptible de faire partie des θεοὶ περίναοι qui partageaient le sacrifice d'un mouton avec Zeus Ammon.

Faisaient peut-être également partie des θεοὶ περίναοι les divinités énumérées par Pausanias à la suite de Zeus Ammon, et qui recevaient un culte de la part des Éléens : Héra Ammônia et Parammon, épiclèse d'Hermès[201]. Nous ne possédons aucun témoignage d'un culte rendu à ces divinités en Cyrénaïque, contrairement à la Grèce, hormis le fait qu'Hermès Parammon était représenté fréquemment sur les monnaies de Cyrène. Il faut alors chercher à comprendre comment la connaissance de ces divinités est parvenue en Grèce à la suite de l'adoption du culte de Zeus Ammon.

Le Zeus Ammon des Cyrénéens avait pénétré dans le Péloponnèse dès le VI^e^ s. av. J.-C. où il possédait des temples à Gythion et à Sparte[202]. Pausanias précise que de tous les Grecs, les Spartiates étaient ceux qui se rendaient le plus fréquemment au sanctuaire oraculaire de Siwa pour consulter le dieu. Dès le V^e^ s. av. J.-C., le culte du dieu avait également été introduit sous l'influence de Pindare à Thèbes en Béotie, la patrie d'origine du poète, pour laquelle il dédia une statue d'Ammon réalisée par Calamis[203]. De plus, d'après Pausanias, Pindare avait fait inscrire sur une stèle, peut-être à la demande des Cyrénéens, un hymne en l'honneur d'Ammon dans le sanctuaire de Siwa[204]. Le dieu était présent dans les grands sanctuaires panhelléniques. Les Cyrénéens avaient dédié à Delphes une statue d'Ammon sur un char[205] et le coureur cyrénéen Eubotas consacra sa statue au dieu à Olympie en 408[206]. Son culte pénétra en Attique, où un temple lui fut construit au Pirée[207], mais aussi dans les Cyclades et jusqu'en Chalcidique. Il avait un oracle à Aphytis en Chalcidique[208], le seul en dehors de Siwa. À Lindos, sur la côte est de l'île de Rhodes, fut découverte sur l'acropole une dédicace datée de 275 av. J.-C. qui honore la triade Ammon, Parammon et Héra Ammônia[209].

---

[199] Malkin, *La méditerranée spartiate*, p. 185. Cf. Casevitz, M., *Le vocabulaire de la colonisation en grec ancien. Étude lexicologique*, Paris, 1985, p. 241-244.
[200] Sur cette peuplade, cf. *supra*, p. 35 sq. et p. 72-74.
[201] Pausanias, V, 15, 11. Cf. Laronde, *Libykai Historiai*, p. 427.
[202] Pausanias, III, 18, 3 et 21, 8.
[203] Pausanias, IX, 16, 1.
[204] Pausanias, IX, 16, 1.
[205] Pausanias, X, 13, 5.
[206] Pausanias, VI, 8, 3.
[207] Son culte était devenu officiel avant 371/370 av. J.-C. : voir *IG* II², 1428, l. 73 sq.
[208] Pausanias, III, 18, 3.
[209] Lindos 77, 3 (cf. Robert, J. et L., *BE* 1942, p. 115).

Par ailleurs, le plus ancien document attestant le culte de la triade a été émis par l'assemblée du peuple des Athéniens en 363/362 av. J.-C.[210]. La stèle a été découverte dans l'épave de Mahdia en Tunisie, aujourd'hui conservée au musée du Bardo. Malgré le mauvais état de la pierre, il semble qu'elle ait contenu la liste des offrandes déposées dans le sanctuaire d'Ammon au Pirée et il est fort probable qu'elle ait été exposée dans le port d'Athènes à l'origine[211]. Ainsi, la diffusion de la triade était sans doute due à la popularité qu'avait rencontrée l'oracle d'Ammon à Siwa auprès des Grecs, et la propagande cyrénéenne n'y avait sans doute pas été étrangère. Les Hellènes affluèrent vers le sanctuaire libyen qui avait alors pris le troisième rang des sanctuaires oraculaires dans le monde hellénique, peut-être sous l'influence de l'oracle de Delphes qui recommandait, selon Plutarque, le culte d'Ammon[212].

Ainsi, qu'en Élide, à Lindos ou à Athènes, on honore la triade Ammon, Parammon et Héra Ammônia ne paraît pas surprenant. Pausanias précisait d'ailleurs au sujet des Éléens qu'« il paraît que dès l'antiquité la plus reculée les Éléens ont eu recours à l'oracle de Libye, et l'on voit dans le temple d'Ammon des autels dédiés par eux sur lesquels se lisent leurs questions, les réponses du dieu, et les noms des particuliers de l'Élide qui sont allés au temple d'Ammon »[213]. Néanmoins, aucune mention des parèdres d'Ammon n'est attestée en Cyrénaïque. Hormis le passage de la loi sacrée évoquant le culte d'Ammon et des divinités résidant autour de son temple (*périnaoi*), aucune attestation ne relate l'existence d'un culte rendu à Héra Ammônia ou Hermès Parammon en Libye grecque.

Pourtant, les Grecs de Libye devaient constituer la majorité des pèlerins venant consulter l'oracle à Siwa. Ils entretenaient d'ailleurs des relations étroites avec le roi des Ammoniens qui, à l'époque d'Hérodote, se nommait Étéarchos[214]. Mais surtout, ils étaient à l'origine de la propagation du culte d'Ammon en Grèce continentale, dans les Cyclades et en Thrace. Il est également troublant de constater l'absence de mention à la triade dans le sanctuaire oraculaire du principal intéressé à Siwa jusqu'à la fin du III^{e} s. av. J.-C. au moins. Cette date correspond à la datation la plus haute attribuée à une inscription découverte en 1970 par A. Fakhry en réemploi dans le mur d'une maison médiévale de l'acropole d'Aghourmi[215]. L'inscription, en partie incomplète et difficilement lisible, a été sujette à de nombreuses interprétations[216]. Nous ne reviendrons pas sur ces dernières car désormais c'est à la lecture de Fr. Colin qu'il faut se fier, la plus vraisemblable d'entre toutes :

[210] *SEG*, 21, 241, l. 36-72. Voir G. Petzl (« Die griechischen Inschriften », dans G. Hellenkemper-Salies (éd.), *Das Wrack. Der antike Schiffsfund von Mahdia* I, Cologne, 1994, p. 386) et Fr. Colin (« De la signification du nom Παράμμων », *ZPE* 107, 1995, p. 213, n. 1) pour la relecture de la ligne 60 de l'inscription.

[211] Colin, Fr., « Ammon, Parammon, Poséidon, Héra et Libye à Siwa », *BIFAO*, 97, 1997, p. 97-98 (ci-après « Ammon, Parammon, Poséidon, Héra et Libye à Siwa »).

[212] Plutarque, *Vies*, *Alex.*, 3.

[213] Pausanias, V, 15, 11.

[214] Hérodote, II, 32.

[215] Fakhry, A., « Recent Excavations at the Temple of the Oracle at Siwa Oasis », dans *Festschrift für H. Ricke*, *BÄBA*, 12, 1971, p. 30 ; Petzl, G., « Zwei neue Inschriften aus Siwah », dans *Festschrift für H. Ricke*, *BÄBA*, 12, 1971, p. 31-32 ; id., « Eine Weihinschrift aus der Oase Siwa (Ammonion) », *ZPE* 9, 1972, p. 68-71. Pour une plus large bibliographie, cf. Colin, « Ammon, Parammon, Poséidon, Héra et Libye à Siwa », p. 99.

[216] Par exemple, à propos de la lecture erronée donnée par S. Stucchi (*Arch. Cir.*, p. 602, n. 3) de la première ligne conservée de l'inscription où il suggérait de voir la mention d'« Automalax » : cf. Colin, « Ammon, Parammon, Poséidon, Héra et Libye à Siwa », p. 100.

[- - -]
ΥΑΦΟΜ.ΛΑΧΡΗ

τὴν στήλην ἱδρύ[σαν]-

το Ἄμμωνι, Παρά[μμωνι],

Ποσειδῶνι, Ἥραι, Λιβύ[ηι],

θεοῖς πᾶσι [κ]αὶ πάσ[αις],

ὑπὲρ αὑτῶν καὶ τῶ[ν]

γυναικῶν καὶ τέκνῳ[ν]

[- - -]

« … élevèrent cette stèle à Ammon, Parammon, Poséidon, Héra, Libye et à tous les dieux et toutes les déesses, pour eux-mêmes, pour leurs femmes, pour leurs enfants… »

Ce document est essentiel car il est le seul à mentionner la triade Ammon, Parammon et Héra Ammônia dans l'oasis de Siwa. Malheureusement nous ne connaissons pas l'origine des dédicants, le mauvais état de la pierre ne permettant pas de proposer une lecture convenable de la ligne 1 et de la (ou les) ligne(s) précédente(s). La dédicace était consacrée à Ammon, à Héra, sa parèdre naturelle étant donné qu'Ammon était assimilé au Zeus hellénique, et à (Hermès) Parammon, leur fils, dont l'épiclèse signifierait « Celui qu'a fait Ammon »[217]. La triade avait également pénétré dans la vallée du Nil où une dédicace découverte à Thèbes d'Égypte, datée de 116-108 av. J.-C., présentait le même groupe qu'à l'*Ammonion*[218]. Ces deux inscriptions constituent les seuls témoignages d'un culte rendu à la triade Ammon, Parammon et Héra Ammônia en Libye et en Égypte.

À Cyrène, malgré la rareté des témoignages, le culte que la cité rendait à la sœur-épouse de Zeus devait être prestigieux, puisqu'il fut l'objet d'une rénovation au début de l'Empire et que son sacerdoce était prisé par l'aristocratie locale[219]. Quant à Hermès, deux autels lui furent consacrés près du sanctuaire d'Apollon, l'un en compagnie de Zeus Vengeur dont il était le messager, et l'autre dans un petit *téménos* privé qu'il partageait sous l'Empire avec cinq autres divinités. Il portait sur le premier l'épithète de « rusé » (voire même « trompeur ») et sur le deuxième de « très habile », deux qualificatifs sans originalité. L'inscription livrant ces détails est l'une des plus anciennes de Cyrénaïque, ce qui semble confirmer l'introduction précoce de son culte depuis l'Arcadie[220]. Comme nous l'avons vu précédemment, Cyrène entretenait des relations étroites avec l'Arcadie depuis l'époque archaïque[221], et l'adoption du culte d'Hermès, comme de celui de Zeus Lykaios, devait en être une des conséquences

[217] Colin, Fr., *op. cit.* (n. 210), p. 213-216. *Contra*, Eisele, *s. v.* Parammon, dans W. H. Roscher, *Ausführliches Lexikon der griechischen und römischen Mythologie*, III, Leipzig, 1897-1902, col. 1567-1568, qui traduisait le nom de Parammon en « der kleine Ammon », et Gruppe, O., *Griechische Mythologie und Religionsgeschichte*, II, Munich, 1906, p. 1558, n. 9 ; Eitrem, S., *s. v.* Hermes, *Re*, VIII, 1, 1912, p. 756 ; Kruse, B. gr., *s. v.* Parammon, *Re*, XVIII, 3, 1983, p. 1212 ; Wagner, *Les oasis*, p. 334, qui proposaient l'étymologie « qui se tient aux côtés d'Ammon ».
[218] *SEG*, 20, 671.
[219] Callot, *Recherches*, p. 260.
[220] *Ibid.*, p. 261.
[221] Sur la vague de colons venus du Péloponnèse et d'Arcadie principalement sous Battos II, cf. *supra*, p. 154.

directes. Ainsi, l'introduction précoce d'Hermès et le prestige du culte d'Héra avaient dû faciliter leur association avec Ammon. Mais, pour Hermès, c'est surtout comme dieu pastoral, tout particulièrement des brebis, qu'il était Parammon.

En tant que dieu arcadien étroitement lié au bélier, et qui plus est fils de Zeus, c'est Hermès qu'il faut sans doute reconnaître dans les types monétaires du dieu cornu imberbe qui commencèrent à apparaître au début du IV^e^ siècle et qui tendirent à détrôner les effigies d'Ammon dans les monnaies d'argent lors de la quatrième période du monnayage cyrénéen. Il semble que ce type monétaire se soit développé sous l'influence des représentations d'Ammon. Les deux divinités arcadiennes adorées à Cyrène, Zeus Lykaios et Hermès, devaient se confondre aisément avec Zeus Ammon et Hermès Parammon. D'ailleurs, Zeus Ammon empruntait l'aspect de Zeus Lykaios dans les représentations monétaires de la fin du IV^e^ s. et ne s'en distinguait que par l'ajout des cornes de bélier. Il est possible qu'il en fût de même pour Hermès et la brillante démonstration que Fr. Chamoux a consacrée à Hermès Parammon a permis de lever beaucoup de doutes sur l'identification du dieu cornu imberbe dans les monnaies de Cyrénaïque. Sur les monnaies cyrénéennes, le jeune dieu cornu est représenté selon le type du profil de l'éphèbe (fig. 118). Il porte les cheveux courts comme les athlètes, sa tête est parfois ceinte de la couronne de laurier ou plus souvent du bandeau à *apex*. Ce diadème comportait un ornement frontal qui figurait sans doute une feuille empruntée à des végétaux différents.



Fig. 118 : Statère en or. Cyrène. Vers 331-322 av. J.-C.
Au droit, tête d'Hermès Parammon ;
Au revers, tête féminine
(Naville, *Les monnaies d'or de la Cyrénaïque*, 52).

Les feuillages, comme le précise Fr. Chamoux, sont « un signe et un symbole de la victoire »[222]. Cela expliquerait qu'Hermès et que les athlètes soient souvent figurés dans l'iconographie avec cette sorte de bandeau, comme le célèbre éphèbe de Marathon qu'il faut peut-être identifier avec Hermès[223]. Plus originale est la représentation d'Ammon avec ce même diadème, porté normalement par les éphèbes. Le dieu est représenté avec le bandeau à *apex* à partir du début de la troisième période du monnayage de Cyrène, tout comme le jeune dieu imberbe, et cela à peu près à la même fréquence[224]. Mais ce bandeau est loin de détrôner les représentations les plus nombreuses des deux dieux où ils figurent le plus souvent sans ornement, leur tête étant laissée nue, bien que parfois ils portent une couronne de laurier ou un simple diadème.

[222] Chamoux, « Hermès Parammon », p. 35.
[223] *Ibid.*, p. 38.
[224] Cf. *BMC Cyrenaica* : Zeus Ammon : n^os^ 76-77, pl. IX, 7, 9 ; n^os^ 90-91-92a, pl. XI, 7-8, 10 ; n° 163, pl. XV, 34 (Cyrène) ; n° 31a-b, pl. XLVII, 5-6 (Barcé) ; Dieu cornu imberbe : n° 67, pl. VII, 28 ; n° 141, pl. XV, 9 ; n^os^ 167-167a, pl. XVI, 9-10 ; n° 170f, pl. XVII, 6 ; n^os^ 266-267, pl. XXV, 2-3 ; n° 266b, pl. XLVI, 3.

Revenons-en à l'inscription du sanctuaire de Siwa. La nouvelle lecture de Fr. Colin permet d'ajouter à la triade Ammon, Héra Ammônia, Hermès Parammon, un autre couple, celui formé par Poséidon et Libye. Il s'agit de la première attestation épigraphique mentionnant conjointement ces deux divinités en Afrique. Pourtant, elles étaient évoquées fréquemment dans les textes littéraires en raison de leur attachement à la Libye.

Comme nous l'avons vu précédemment, la déesse Libye était la personnification du pays habité par les Grecs[225]. Quant à Poséidon, en tant que père d'Eurypylos et d'Euphémos, il était considéré comme l'ancêtre de la monarchie des Battiades. De plus, d'après Hérodote, il était un dieu emprunté par les Grecs aux Libyens[226]. Il avait d'ailleurs enseigné aux Libyens comment atteler les chars selon une scholie de Pindare[227]. D'après une autre scholie du même auteur, et contrairement à la version d'Hérodote qui considérait le dieu comme l'époux de la déesse du lac Tritonis avec qui il régnait dans la Petite Syrte, la Libye entière était consacrée à Poséidon en raison de son union avec la déesse Libye[228]. Et Pindare déclarait lui-même dans la *IV^e Isthmique* que Poséidon possédait un temple à Irasa en territoire giligame[229]. Par ailleurs, il est possible qu'avant la consécration de cette dédicace, Poséidon ait été l'objet d'un culte dans l'oasis, comme le montre l'offrande de statues de dauphins présentée par une ambassade de théores cyrénéens relatée par Ératosthène[230]. Il semble alors que les cultes de ces deux divinités aient été introduits dans l'oasis oraculaire par des Cyrénéens parce que Poséidon et Libye revêtaient une signification politique essentielle : ils incarnaient le territoire habité par les Grecs.

Dans sa *IV^e Pythique*, Pindare faisait descendre Libye du roi mythique égyptien Épaphos, lui-même fils de Zeus et d'Io et nous apprenait que la fille d'Épaphos « tirera la racine de villes fameuses et la transplantera sur le sol consacré à Zeus Ammon »[231]. Le poète Nonnos de Panopolis complète cette généalogie en indiquant que « Poséidon quitta son royaume pour aller jusqu'à Memphis, en quête de la vierge fille d'Épaphos. Alors la jeune fille, ayant recueilli l'habitant des profondeurs marines qui voyageait sur la terre ferme, enfanta le Zeus libyen, Bélos, l'auteur de ma race. Et les sables arides font entendre la voix d'un oracle nouveau, celui du Zeus des Asbystes »[232]. Nonnos apporte ici un témoignage capital sur l'origine de Zeus Ammon. Celui-ci, confondu avec le dieu Bélos (Baal phénicien)[233], procéderait de l'union de Poséidon et de Libye, et serait donc un avatar à la troisième génération du grand Zeus hellénique, époux d'Io. Ainsi, le « Zeus des Asbystes », peuple habitant l'arrière-pays de Cyrène, signifiant par synecdoque le Zeus de tous les Libyens[234], serait à dissocier du Zeus olympien. Ce témoignage nous éclaire sur les liens de parenté entre le couple Poséidon-Libye et la triade Ammon, Parammon et Héra Ammônia. Il explique

[225] Cf. *supra*, p. 259-263.
[226] Hérodote, II, 50.
[227] Schol. Pind., *Pyth*, IV, 1a (Drachmann, II, p. 94) ; Vitali, *Fonti*, n° 249, p. 96-97.
[228] Schol. Pind., *Pyth.*, IV, 61 (*FHG*, IV, p. 517 ; *FGrHist*, p. 470 F2 ; Drachmann, II, p. 105 = *Libyca* 11 F2) ; Vitali, *Fonti*, n° 250, p. 97.
[229] Pindare, *Isthm.*, IV, 52-54.
[230] Ératosthène cité par Strabon, I, 3, 4 (C 49).
[231] Pindare, *Pyth.*, IV, 14-16 (traduction d'A. Puech).
[232] Nonnos, *Dionysiaca*, III, 284-294.
[233] Bélos devait son nom selon Pausanias (IV, 23, 10) à un Égyptien dénommé Bélos, fils de Libye. Sur l'identification du dieu phénicien Baal avec Bélos des sources littéraires grecques : cf. les textes rassemblés par L. Vitali, *Fonti*, n^os 235, 238-239, p. 92-93.
[234] Laronde, « Zeus Ammon en Libye », p. 333 ; Colin, « Ammon, Parammon, Poséidon, Héra et Libye à Siwa », p. 104.

également que ces divinités aient été honorées ensemble à Siwa. Nous comprenons d'autant mieux la distinction opérée par la loi sacrée du II^e^ s. av. J.-C. entre Zeus et Ammon qui recevaient des cultes séparément.

Alors, si Ammon recevait un culte conjointement avec les divinités Héra Ammonia, Hermès Parammon, Libye et Poséidon à Siwa, peut-être devrions-nous les confondre avec les divinités *périnaoi* d'Ammon à Cyrène. Et si nous ajoutons la présence probable d'Apollon à ces divinités *périnaoi*, cela suggérerait qu'elles étaient plus nombreuses à Cyrène. D'ailleurs, il a été proposé que toutes les divinités présentes sur les bas-reliefs à double registre auraient pu en faire partie, étant donné la découverte d'un fragment de bas-relief dans le dépôt sacré du wadi el-Aish provenant probablement du sanctuaire d'Apollon[235]. Cependant, cela ne nous semble pas constituer une preuve suffisante et comme nous l'avons vu précédemment d'autres bas-reliefs, entiers ou fragmentaires, ont été découverts en divers endroits de la cité, comme dans le temple de Cybèle du quartier oriental[236].

Finalement, si toutes ces divinités, Ammon, Parammon, Héra Ammonia, Libye et Poséidon, n'ont laissé que peu de traces de leur culte dans les cités grecques de Cyrénaïque, c'est sans doute parce que leur rôle dépassait le cadre d'une seule cité. Elles participaient au processus d'élaboration politique et religieuse dont Cyrène avait besoin pour légitimer sa présence en terre d'Afrique entre les royaumes dévolus à l'Amon égyptien à l'est et au Baal carthaginois à l'ouest. Ainsi, ces figures divines, par leurs attaches africaines, faisaient sans doute partie de la construction identitaire de Cyrène nécessaire à son existence. Et les monnaies qui véhiculaient les images d'Ammon, de Parammon et de Libye doivent être comprises comme autant d'outils de propagande destinés à diffuser au loin les symboles religieux de la grande cité grecque d'Afrique.

b) Culte populaire d'Ammon

À côté du culte officiel rendu à Ammon dans leur cité, les Cyrénéens contribuèrent à propager l'image d'Ammon dans la *chôra* cyrénéenne. Le dieu était bien représenté dans les bas-reliefs à double registre qui, nous l'avons vu précédemment, devaient être placés à l'intérieur de niches prévues à cet effet dans les sanctuaires rupestres de la seconde ceinture sacrée de Cyrène[237]. Certains de ces reliefs provenaient toutefois du sanctuaire de Cybèle dans le quartier oriental de Cyrène et de la *kômé* d'el-Abragh sur le haut plateau cyrénéen.

Au sud-est de Cyrène, dans le wadi el-Aish situé dans la nécropole sud, on a mis au jour un fragment de bas-relief en marbre figurant un personnage, dont la tête manque, assis sur un bélier (fig. 119)[238]. Il est facile de reconnaître Ammon assis sur le bélier comme il apparaît ainsi toujours représenté dans les bas-reliefs à double registre[239].

[235] Fadel Ali, Reynolds, Dobias-Lalou, « Recently discovered inscriptions at Cyrene », p. 22.
[236] Cf. *supra*, p. 339.
[237] Cf. *supra*, p. 340 sq.
[238] Montanari, « Il culto di *Zeus Ammon* », p. 115-116, fig. 2.
[239] Cf. *supra*, p. 343 et fig. 89.



Fig. 119 : Fragment de bas-relief en marbre. Ammon assis sur le bélier. Wadi el-Aish, Cyrène. Magasin du musée de Cyrène (Montanari, « Il culto di *Zeus Ammon* », p. 116, fig. 2).

Ammon était la divinité représentée le plus souvent sur ces bas-reliefs. Facilement identifiable grâce au bélier couché sur lequel il était assis, et aux cornes qu'il portait sur les tempes, le dieu était toujours placé au premier rang et souvent au centre. Sur trois bas-reliefs, Ammon était représenté face à Apollon delphien assis sur l'omphalos et/ou tenant un *volumen* dans les mains. La préférence des sculpteurs avait été pour l'Apollon de Delphes et non pour l'Apollon Carnéios qui, pourtant, possédait un culte important dans la cité.

Ainsi, on avait choisi de faire figurer côte à côte les deux grandes divinités oraculaires des Cyrénéens : Apollon delphien qui avait révélé à Battos l'emplacement du territoire où il s'établirait avec ses compagnons, et Ammon, dieu oraculaire de l'oasis de Siwa, qui régnait sur les sables du désert libyque. D'ailleurs, n'était-ce pas Apollon qui avait invité les Grecs à venir s'installer dans le domaine d'Ammon ? Aussi ces divinités, en plus de partager des dons oraculaires, étaient-elles liées en quelque sorte au même territoire. La première avait prédit aux Théréens l'emplacement de leur futur territoire, la seconde les avait reçus en son domaine. Les cultes rendus à ces divinités dans les sanctuaires rupestres de la campagne cyrénéenne associaient les Grecs aux Libyens. D'ailleurs, la représentation originale d'Ammon assis sur le bélier devait sans doute avoir pour objectif d'attirer les populations indigènes qui considéraient le bélier comme un animal sacré. En effet, si ces cultes étaient destinés aux seuls Grecs, la figuration des cornes du dieu aurait suffi à l'identifier comme Ammon. Ainsi, en diffusant l'image d'Ammon et de son hypostase, le bélier, à l'intérieur comme à l'extérieur de la cité de Cyrène, les Grecs étaient sans doute soucieux d'intégrer l'élément indigène présent dans les murs de la cité mais aussi et surtout dans la campagne environnante, par sa participation aux cultes populaires. Et l'assimilation des populations indigènes devait être facilitée par le fait que Libyens et Grecs étaient unis par la même croyance religieuse envers le dieu oraculaire de Siwa.

D'autres sculptures ont été mises au jour en 1967 dans la région de Martuba, sans que l'on dispose d'indications sur leur provenance précise[240]. Cette région, située en dehors du territoire de Cyrène qui prenait fin au wadi Derna, se trouvait au cœur du territoire des Marmarides. Elle doit son nom à la ville moderne appelée Martuba, au sud de laquelle nous avons retrouvé les traces d'une occupation antique avec notamment la présence de quelques tombes rupestres (voir Annexes, pl. LI a). Parmi ces sculptures se trouvent deux statuettes en calcaire au rendu naturaliste représentant des béliers dont les têtes sont manquantes (fig. 120 a, b)[241]. L'un est couché sur un socle peu épais, les pattes repliées sous lui (Cyrène, n. inv. 404), l'autre, de meilleur qualité, se tient debout, les pattes brisées au niveau des genoux (Cyrène, n. inv. 407). Ces sculptures, datant probablement de la fin de l'époque romaine[242], pourraient attester de l'émergence du substrat religieux indigène si cette datation s'avérait confirmée[243].

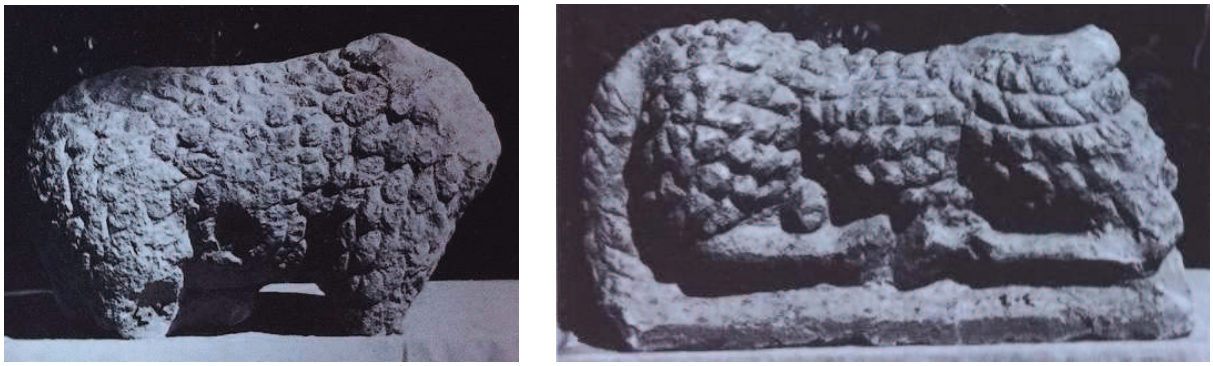


Fig. 120 a, b : Sculptures de béliers provenant de Martuba. Musée de Cyrène
(Bacchielli, « La scultura *libya* », p. 477).

Une autre sculpture de bélier fut découverte en Cyrénaïque par la mission de Ch. Clermont-Ganneau et acquise par dévolution par le musée du Louvre en 1898[244]. Cette statuette[245], dont il manque la tête, a été sculptée dans du calcaire blanc très tendre. Le rendu de la toison de l'animal par piquetage fin est très réaliste. D'après M.-A. Zagdoun, l'objet pourrait dater de l'époque classique. Dès lors, si les sculptures précédentes remontaient à la même époque, et non à la fin de l'époque romaine, nous ne pourrions plus parler de l'émergence d'un substrat religieux à la fin de l'époque romaine. Il faudrait ainsi plutôt rattacher ces sculptures aux croyances religieuses des Libyens qui perdurèrent et peut-être se renforcèrent en même temps que le culte d'Ammon prenait de plus en plus d'importance à Cyrène. Cependant, la difficulté de dater ces sculptures empêche tout essai d'interprétation.

D'autres sculptures de ce type, environ une douzaine en marbre et en calcaire de petite ou grande dimension d'après E. Fabbricotti[246], sont conservées dans les réserves du musée de

[240] Bacchielli, L., « La scultura *libya* in Cyrenaica e la variabilità delle riposte al contatto culturale greco-romano », *QAL*, 12, 1987, p. 477 (ci-après « La scultura *libya* »). Certaines sculptures seront étudiées ultérieurement : cf. *infra*, p. 455-460, p. 570-571 (sujets naturalistes), p. 574, n. 479 (statuette de Priape).
[241] L'une avait été rapportée à Cyrène au moment de la trouvaille, mais a aujourd'hui disparu.
[242] Fabbricotti, E., « Divinità greche e divinità libie in rilievi di età ellenistica », *QAL*, 12, 1987, p. 233 (ci-après « Divinità greche e divinità libie »).
[243] Cf. *infra*, p. 566 sq.
[244] Zagdoun, M.-A., « Les sculptures de la Libye antique au musée du Louvre », *Journal des savants*, 2004, p. 93-94.
[245] Mesures prises par M.-A. Zagdoun (*op. cit.*, p. 94) : H. conservée : 8 cm ; long. conservée : 18 cm ; ép. : 4,50 cm ; h. de la plinthe : 1,80 cm.
[246] Fabbricotti, « Divinità greche e divinità libie », p. 233.

Cyrène. Trois d'entre elles pourraient également provenir de la région de Martuba[247]. Toutefois, selon M. Montanari[248], les sculptures de béliers seraient au nombre de vingt-six à avoir été découvertes en Cyrénaïque. Elles ont été réalisées en calcaire ou en marbre, et sont de grandeur nature pour les unes et de taille inférieure pour les autres. Sur cinq de ces sculptures les attributs sexuels ont été mis en évidence, et sur cinq autres figurent des bandes sacrificielles sur le cou de l'animal (fig. 121). Ces bandes pourraient suggérer qu'il s'agisse de la victime prête à être sacrifiée.



Fig. 121 : Sculpture de bélier provenant de Cyrène. Magasin du musée de Cyrène (Montanari, « Il culto di *Zeus Ammon* », p. 118, fig. 6, en haut).

L'ensemble de ces statuettes de béliers mises au jour en Cyrénaïque et en Marmarique sont à mettre en relation avec le culte d'Ammon à Siwa, oasis près de laquelle G. Rohlfs découvrit une statuette en marbre de bélier, réalisée probablement à l'époque ptolémaïque (fig. 122)[249].

[247] Bacchielli, « La scultura *libya* », p. 477, n. 37. La provenance exacte de ces sculptures n'est pas assurée.
[248] Montanari, « Il culto di *Zeus Ammon* », p. 117.
[249] La statuette a été découverte à Bab el-Medinah, située à environ une heure au sud-ouest de Siwa : cf. Rohlfs, G., *Von Tripolis nach Alexandrien*, II, Brême, 1871, p. 85 et 106.



Fig. 122 : Statuette de bélier en marbre provenant de Bab el-Medinah
(Rohlfs, G., *Von Tripolis nach Alexandrien*, II, Brême, 1871, photo en couverture).

Quatre béliers soutenus par un double hermès représentant les têtes d'Ammon et d'une femme coiffée à la libyenne, probablement de production grecque malgré ce que l'on a pu en dire, se trouvent dans les musées de Cyrène et de Ptolémaïs. Les deux exemplaires du musée de Cyrène sont les mieux conservés, car sur ceux de Ptolémaïs les doubles hermès se sont désolidarisés du corps de bélier qu'ils soutenaient et n'ont laissé que peu de traces[250]. L'une des sculptures du musée de Cyrène, publiée par E. Paribeni[251], a été réalisée en marbre (fig. 123). Elle comporte le double hermès situé sous le ventre de l'animal, mais de la figure d'Ammon ne subsiste qu'un pan de la partie droite du visage où la corne est facilement reconnaissable. Le petit bélier, dont la tête, les membres et la queue ont été brisés, mesure 21 cm de longueur et se rapproche donc des dimensions du bélier du musée du Louvre. D'après A. Laronde, cette sculpture pourrait appartenir à l'époque hellénistique[252]. La seconde sculpture (Cyrène, n. inv. 1429) est en meilleur état, excepté les membres du bélier qui manquent, mais la réalisation est beaucoup plus grossière et moins soignée que la précédente[253]. À propos du double hermès présent sur les deux sculptures du musée de Cyrène, l'identification qui pose le plus de problème est celle de la tête féminine qui porte la « perruque libyenne »[254]. E. Paribeni proposait d'y voir le portrait de Libye ou d'Isis et rapprochait la sculpture en marbre d'une statuette en calcaire d'Alexandrie figurant un bélier soutenu par la tête de Bès, dénotant ainsi une influence égyptienne dans ce type de sculpture provenant de Cyrénaïque[255]. Tandis que L. Bacchielli et E. Catani voyaient dans ce portrait la représentation d'Isis, E. Fabbricotti et A. Laronde le rattachaient à la déesse Libye[256].

[250] Cf. Brinkerhoff, D. M., dans C. H. Kraeling (éd.), *Ptolemaïs, City of the Libyan Pentapolis*, Chicago, 1962, p. 202-203, n^{os} 59-60, pl. XXXIX.
[251] Paribeni, *Catalogo*, p. 144, n° 416, pl. 181 (n. inv. 14.364).
[252] Laronde, *Libykai Historiai*, p. 369, fig. 134 et p. 427.
[253] Bacchielli, « La scultura *libya* », p. 478, fig. 24 ; Fabbricotti, « Divinità greche e divinità libie », p. 233, fig. 12.
[254] Sur ce type de coiffure, cf. *infra*, p. 452-453.
[255] Paribeni, *Catalogo*, p. 144, n° 416. Cf. Breccia, E., *Rapport sur la marche du service du musée d'Alexandrie 1910-11*, Alexandrie, 1911, p. 17, pl. VII.
[256] Catani, E., « Per un'iconografia di Libya in età romana », *QAL*, 12, 1987, p. 391 ; Fabbricotti, « Divinità greche e divinità libie », p. 233 ; Bacchielli, « La scultura *libya* », p. 478 ; Laronde, *Libykai Historiai*, p. 369.

Il convient également d'ajouter la proposition d'identification formulée par Fr. Colin avec la parèdre d'Ammon, Héra Ammônia[257]. Nous pensons que le type de coiffure représenté se rattache plutôt aux effigies de la déesse Libye, dont le culte prit une certaine ampleur à l'époque hellénistique[258].

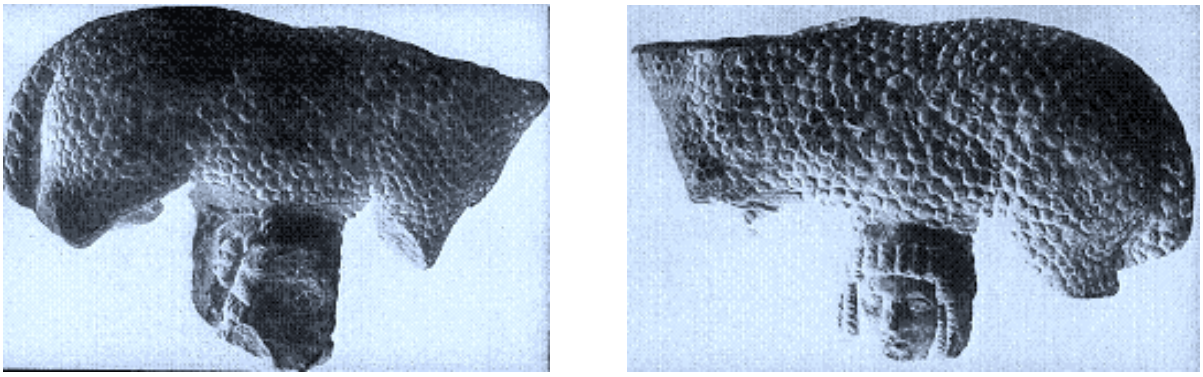


Fig. 123 : Bélier et hermès double. Musée de Cyrène (Paribeni, *Catalogo*, pl. 181, n° 416).

Toutes ces représentations liées à Ammon ou au bélier découvertes dans les régions de Cyrène, de Ptolémaïs, de Slonta et de Martuba soulignent l'importance du culte d'Ammon dans la religion populaire des Grecs et des Libyens. Bien que nous ne puissions dire si ces sculptures ont été réalisées par des artistes indigènes ou grecs, elles traduisent l'influence des pratiques gréco-romaines. Si le bélier était parfois accompagné par les effigies d'Ammon et d'une divinité à la coiffure libyque, c'est l'animal seul qui semble avoir eu le plus de succès dans les campagnes de Cyrénaïque, mais également chez les Libyens marmarides. Rappelons que Strabon indiquait que les Marmarides « s'étendent jusqu'à l'oasis d'Ammon »[259]. Il est alors fort probable que ce peuple ait été placé sous l'influence directe du sanctuaire oraculaire d'Ammon. D'ailleurs, il semble que dans l'antiquité toute la zone littorale comprise entre la Cyrénaïque et l'Égypte, qui était composée d'étapes intermédiaires de pèlerinage pour se rendre à l'oasis de Siwa, ait subi l'influence du culte de l'Ammon de Siwa. Comme preuve de ce constat nous pouvons évoquer la découverte d'un autel en calcaire représentant un bélier dans la ville moderne de Marina el-Alamein[260]. La préférence pour la représentation du dieu sous sa forme animale et non anthropomorphe suggère le caractère sacré que le bélier revêtait auprès des populations installées sur les pistes conduisant au sanctuaire d'Ammon, mais également des populations des campagnes de la Libye grecque. Ainsi, le bélier aurait gardé ses vertus chthoniennes auprès des Libyens, et, dans les sculptures à hermès double, il semble que les deux divinités n'étaient que juxtaposées à l'animal, qui constituait l'élément essentiel des croyances libyennes.

C'est donc à Cyrène même que le culte d'Ammon fut attesté en premier lieu et c'est à partir de Cyrène qu'il a dû rayonner sur le reste du monde hellénique. L'adoption du culte d'Ammon et la création d'un nouveau type iconographique à la fin du VI^{e} s. ou début du V^{e} s. av. J.-C., la consécration de la Cyrénaïque à ce même dieu et les nombreuses consultations de

[257] Colin, « Ammon, Parammon, Poséidon, Héra et Libye à Siwa », p. 103, n. 31.
[258] Cf. *supra*, p. 259-263 et p. 502.
[259] Strabon, XVII, 3, 22. Sur la localisation des Marmarides, cf. *supra*, p. 28-33 et p. 85-86.
[260] Daszewski, W. A., « The Gods of the North-West Coast of Egypt in the Graeco-Roman Period », *MEFRA*, 103, 1991, 1, p. 100-101.

Cyrénéens à l'oracle pour des affaires tant officielles que privées[261], avaient dû participer amplement à la propagation de la popularité de l'Ammon de Siwa auprès de tous les Grecs. À l'échelle locale, Ammon devait bénéficier d'un culte populaire dans les campagnes où son image était largement diffusée, culte qui, cependant, ne semble pas avoir détrôné celui du Zeus hellénique dans les espaces urbains. Ainsi, la création de ce dieu propre aux Cyrénéens avait dû ressortir de la volonté des Grecs d'intégrer l'élément indigène, qui considérait le bélier comme un animal sacré, en le faisant participer aux cultes populaires institués par la cité elle-même. En tant que symbole politique, le « Zeus de Libye » était sans doute à la fois un facteur de cohésion sociale au sein des cités (*asty* et *chôra* comprises), un élément fédérateur des tribus sur le plan régional, et l'image de marque d'une colonie qui avait participé à asseoir l'identité cyrénéenne au sein du monde grec.

1.2. Identification de divinités grecques à des « divinités » libyennes

Les cultes d'Asclépios et de Castor offrent deux exemples de « syncrétisme-juxtaposition ». Les dénominations attribuées à ces dieux en Cyrénaïque, Asclépios, invoqué sous le nom d'Iatros et Castor sans doute sous le nom d'*anax*, sont la marque de l'adoption de divinités indigènes « habillées à la grecque ». Le terme de « juxtaposition », que l'on peut définir comme la coexistence de deux religions, implique alors une interpénétration limitée. Le cas de la divinité indigène des Libyens de la Petite Syrte évoquée sous le nom d'Athéna par les auteurs anciens diffère sensiblement. Le processus conduisant les voyageurs grecs et romains à baptiser des divinités étrangères du nom de leurs propres divinités peut être qualifié de « syncrétisme-*interpretatio* ». Ce phénomène n'affecte pas les comportements religieux d'un côté comme de l'autre, mais la reconnaissance de certaines similitudes entre les deux divinités peut conduire à des emprunts, voire à des syncrétismes.

1.2.1. Culte du Héros guérisseur Asclépios invoqué sous le nom d'Iatros

La Cyrénaïque n'est pas restée à l'écart de l'importance que prit le culte d'Asclépios à partir de la fin du V^e^ s. av. J.-C. L'enseignement de la médecine à Cyrène était réputé et rivalisait avec ceux de Cos et de Cnide. Un sanctuaire du dieu existait depuis au moins le IV^e^ s. av. J.-C. à dix-huit kilomètres au sud-ouest de Cyrène dans la *kômé* de Balagrai[262] (à l'extrémité occidentale de l'actuelle el-Beida) où le dieu était honoré sous le nom d'Iatros (guérisseur) avec sa fille Iasô (guérison). Avant la consécration de cette filiale du sanctuaire d'Épidaure et avant que le culte d'Asclépios ne prenne de véritable ampleur en Libye, c'était sans doute Apollon qui avait rempli les fonctions de divinité guérisseuse.

Apollon, en tant que protecteur de la cité, était aussi le dieu qui préservait des catastrophes. Dans les lois sacrées du IV^e^ s. av. J.-C., il était prescrit de sacrifier à Apollon Ἀποτρόπαιος un chevreau roux en cas d'épidémie, et particulièrement en cas de peste, dans l'*Apotropaion*, en face des portes de la cité[263]. L'*Apotropaion*, comme nous l'avons vu au chapitre 4, a été découvert récemment au sud du temple dorique du sanctuaire extra-urbain de

[261] Chamoux, *Cyrène*, p. 331.

[262] La *Table de Peutinger* (segm. VII, *s. v.* Balacris) et Stéphane de Byzance (*s. v.* Βᾶλις ; éd. Meineke, p. 157) mentionnent l'*Asclépieion* de Balagrai. Cf. Vitali, *Fonti*, n^os^ 124-125, p. 37 ; Callot, *Recherches*, n° 21, p. 55.

[263] *SEG*, 9, 72, l. 6 (= *SEG*, 50, 1638, §1, l. 6).

Déméter et Koré[264]. À la fin de l'époque hellénistique, la loi sacrée qui réaffirmait les règles des anciens cultes de la cité, rappelait les offrandes à effectuer en l'honneur d'Apollon Apotropaios. Cependant, nous pourrions sans doute faire remonter les vertus protectrices d'Apollon dès l'origine de la fondation de la colonie. En effet, le fait que la majorité des dédicaces faites à ce dieu sur des vases, offerts souvent comme dîme, appartiennent aux VI^e^ et V^e^ s. av. J.-C. [265], pourrait signifier qu'Apollon était alors perçu comme une divinité guérisseuse, en plus de ses autres attributions, avant que son fils Asclépios ne soit reconnu et adoré comme dieu de la médecine dans son sanctuaire de Balagrai[266].

Il en allait de même dans les autres cités du monde grec avant que ne soit adopté le culte d'Asclépios. À Épidaure par exemple, il semble qu'Apollon ait exercé depuis au moins le VI^e^ s. av. J.-C. ou même avant, une fonction guérisseuse dans le sanctuaire du Mont Kynortion, et qu'il fut alors l'objet d'un culte à la fois comme Pythios et comme Maléatas[267]. Cette épiclèse portée par Apollon à Épidaure[268] provenait d'une association étroite avec le héros Maléatas, alors installé sur le site du Mont Kynortion. La personnalité de Maléatas est mal connue, mais elle semble avoir possédé un aspect chthonien et guérisseur dont Apollon Maléatas a pu hériter[269]. Le nouveau sanctuaire d'Asclépios fut fondé non pas sur le Kynortion, mais en contrebas, sur un site encore vierge. Mais Apollon y était honoré conjointement à Asclépios, et ce probablement dès l'établissement du sanctuaire, comme l'attestent les deux plus anciennes dédicaces du début du V^e^ s. av. J.-C. en l'honneur d'Asclépios et d'Apollon Pythien découvertes au même endroit dans la couche de cendres située sous les dalles en poros de l'autel bas, correspondant à la plus ancienne structure survivante du complexe religieux[270].

Dans la plupart des cités, le culte d'Asclépios s'implantait d'abord auprès ou à l'intérieur d'un sanctuaire d'Apollon, comme à Delphes où Asclépios avait son lieu de culte dans le sanctuaire d'Apollon. À Cyrène, le dieu invoqué sous le nom d'Iatros recevait un culte en propre renouvelé par la loi sacrée du II^e^ s. av. J.-C., dans laquelle il était prescrit le sacrifice d'un porc : Ἰατρῶι ὗς[271]. Et, dans le sanctuaire d'Apollon, le dieu possédait probablement un temple qui fut restauré en 57-8 par les prêtres d'Apollon[272]. De Cyrène toujours provient la dédicace d'époque augustéenne faite à Iatros et Iasô par un prêtre d'Apollon en exercice[273] et

[264] Luni, M., « Le nouveau sanctuaire de Déméter et la « ceinture sacrée » à Cyrène à l'époque royale », *CRAI*, 2011, 1, p. 237 sq. Cf. *supra*, p. 301.

[265] Maffre, J.-J., « La dévotion à Apollon d'après des graffiti inscrits sur des fragments de céramique grecque trouvés à Cyrène », dans *Questions de religion cyrénéenne*, p. 183. Il a été recensé au total une cinquantaine de fragments de céramique porteurs de dédicaces en l'honneur d'Apollon.

[266] Cf. Pindare, *Pyth.*, V, 63-64 ; Hérodote, III, 131 ; Chamoux, Fr., « Sur une épigramme de Callimaque », *REG*, 80, 1967, p. 260.

[267] Sineux, P., *Recherches sur les sanctuaires et le culte d'Asclépios dans le Péloponnèse de la fin de l'époque archaïque à la fin de l'époque hellénistique*, Thèse de 3^e^ cycle, Paris IV Sorbonne, 1994, p. 45 (ci-après *Recherches*).

[268] Apollon portait également cette épiclèse à Tricca en Thessalie où se trouvait « le plus ancien et le plus célèbre temple d'Asclépios » selon Strabon (IX, 5, 17). Cependant, l'archéologie n'a pas pu pour l'instant confirmer cette ancienneté. Cf. Holtzmann, B., « Asklepios », *LIMC*, II, 1, 1984, p. 864.

[269] Sineux, *Recherches*, p. 39-40.

[270] *Ibid.*, p. 48-50.

[271] *SEG*, 20, 719. Cf. Laronde, *Libykai Historiai*, p. 425-6 (références et traduction).

[272] *SEG*, 9, 75. Laronde, A., « Néron, Apollon et Cyrène », *Mélanges Senghor*, 1977, p. 205 avec traduction (ci-après « Néron, Apollon et Cyrène »). Cf. Callot, *Recherches*, n° 107, p. 96.

[273] *SECir*, 165. Dobias-Lalou, C., *Le dialecte des inscriptions grecques de Cyrène*, *Karthago*, XXV, Paris, 2000, p. 226 (ci-après *Dialecte*). Cf. Callot, *Recherches*, n° 106, p. 96.

la base de statue de la fin du IV^e^ s. av. J.-C. inscrite au nom d'Asclépios et trouvée en remploi dans les thermes de Trajan du sanctuaire d'Apollon[274]. Cette base supporte encore la statue du dieu réalisée par Thémisôn qui fut retaillée en un Apollon ou un Aristée vers le II^e^ s. ap. J.-C.[275]. Le dieu apparaît également dans un graffite de la paroi du canal souterrain de la source d'Apollon laissé par un visiteur au « Tout-puissant Iatros »[276]. Ainsi, il avait certainement sa place dans le sanctuaire d'Apollon[277]. L'Archégète partageait avec lui sa source, cœur emblématique du sanctuaire, où l'eau devait posséder des pouvoirs oraculaires et guérisseurs.

Mais c'était dans son sanctuaire de Balagrai, distant de dix-huit kilomètres de Cyrène vers l'ouest, que le culte de cette divinité atteignit une renommée importante. Le sanctuaire des divinités iatriques vit le jour au IV^e^ s. av. J.-C., et peut-être avant. Selon Pausanias, le sanctuaire d'Asclépios à Lebena en Crète était une filiale de celui de Balagrai, et M. Guarducci signalait que l'*Asclépieion* crétois était déjà actif au IV^e^ siècle[278]. Le Périégète connaissait le nom divin local sous lequel Asclépios était invoqué dans son sanctuaire de Balagrai : ἐν Βαλάγραις ταῖς Κυρηναίων ἐστὶν Ἀσκληπίος καλούμενος Ἰατρός[279]. Il précisait qu'à la différence du sanctuaire d'Épidaure où l'on sacrifiait à Asclépios un coq, à Balagrai, où le culte avait été importé d'Épidaure, les victimes étaient essentiellement des chèvres. Les fouilles du sanctuaire de Balagrai ont révélé au contraire que les sacrifices les plus répandus en l'honneur d'Asclépios concernaient des porcs. D'ailleurs, c'était cet animal qu'il était prescrit de sacrifier dans la loi sacrée du II^e^ s. av. J.-C. Aussi l'originalité de ce culte tenait-elle non seulement à son éloignement du sanctuaire d'Apollon de Cyrène, mais aussi au nom par lequel Asclépios y était invoqué et au caractère chthonien du rituel.

Le plus ancien témoignage du nom divin Iatros est présent dans le compte des démiurges *SEG*, 9, 13, daté vers 335 av. J.-C. C. Dobias-Lalou est parvenue à démontrer que parmi les dépenses des grandes cérémonies religieuses, est mentionnée celle pour la veillée aux torches pour Iatros[280]. On ne peut savoir si cette veillée se déroulait à Balagrai ou à Cyrène. Un autre témoignage, indirect, du culte d'Iatros se trouve dans la mention de l'anthroponyme théophore Ἰατροκλῆς à Cyrène qui date du III^e^ s. av. J.-C.[281]. Dans les inscriptions, Iatros est souvent cité avec sa parèdre Iasô : Ἰατρῶι καὶ Ἰασοῖ[282]. Ce nom divin rappelle un nom fréquent et caractéristique de Cyrène, Ἰάσων, qui correspond à un hypocoristique de

[274] *SEG*, 9, 74. Cf. Dobias-Lalou, *Dialecte*, p. 219 ; Callot, *Recherches*, n° 12, p. 81 ; Paribeni, *Catalogo*, n° 144.
[275] Contrairement à E. Paribeni, A. Laronde (« Aristée à Cyrène », *Journal des Savants*, janv.-juin, 2011, p. 14-18) préférait identifier cette statue avec Aristée, plutôt qu'avec Apollon.
[276] *SEG*, 9, 285. Cf. Callot, *Recherches*, n° 187, b.
[277] Hygeia et Panakeia y avaient également leur place : un autel dédié à ces deux divinités ainsi qu'à Hécate et Héraclès fut érigé au IV^e^ siècle av. J.-C. (*SEG*, 9, 146). Cf. *supra*, p. 338.
[278] Pausanias, II, 26, 9 ; Guarducci, M., *Inscriptiones creticae, opera et consilio Friderici Halbherr collectae*, I, Rome, 1935, p. 151.
[279] Pausanias, II, 26, 9 : « À Balagrai de Cyrène, il y a un Asclépios appelé Iatros ».
[280] *SEG*, 9, 13, l. 17. Dobias-Lalou, *Dialecte*, p. 225 ; id., « Les dépenses engagées par les démiurges de Cyrène pour les cultes », *REG*, 106, 1993, p. 23-35.
[281] Robert, J. et L., *BE*, 1963, 76, 359/360, p. 190, n° 307. Citons également le patronyme théophore Ἰατρόδωρος (II^e^ s. ap. J.-C.) qui est à mettre en relation avec le théonyme Iatros. Cf. Dobias-Lalou, *Dialecte*, p. 226.
[282] Cf. *SECir*, 165 ; Callot, *Recherches*, n^os^ 248-250, p. 119 ; Dobias-Lalou, *Dialecte*, p. 225-226.

composé en Ἰασι-, tout comme l'anthroponyme plus rare Ἴασις[283]. Ainsi, en Cyrénaïque, et plus particulièrement dans son sanctuaire de Balagrai, le dieu de la médecine était nommé sous sa forme épichorique Iatros. La forme panhellénique, Asclépios, n'était utilisée que par des étrangers[284] ou des personnes ayant sans doute voyagé, telle la dédicace de la fin du IV^e^ s. av. J.-C. faite par un Cyrénéen sur la base d'une statue découverte dans le sanctuaire d'Apollon[285], l'épigramme 54 de Callimaque mentionnant la dédicace du médecin Akéson à la suite d'un vœu pour la santé de sa femme[286], l'inscription des II^e^/III^e^ s. provenant d'Apollonia[287], et la dédicace de Bérénikè à Asclépios et Hygie du III^e^ s. ap. J.-C.[288].

Nous ne possédons aucun document relatif aux circonstances de l'introduction d'Asclépios/Iatros à Balagrai. Le plus ancien témoignage dont nous disposons sur l'activité de ce sanctuaire est l'épigramme 54 de Callimaque qui serait la dédicace, destinée à être gravée sur un ex-voto, d'une consécration faite par un médecin cyrénéen, Akéson, au III^e^ s. av. J.-C. dans l'*Asclépieion*[289]. Dans la plupart des autres sanctuaires d'Asclépios, les fondations dépendaient d'initiatives individuelles[290]. On pourrait se demander, dans le cas de Balagrai, si l'introduction de ce culte n'avait pas été l'œuvre d'un riche habitant des environs. Cependant, en l'absence d'attestations plus anciennes, toutes les hypothèses sont permises.

Le sanctuaire d'Iatros à Balagrai se développa durant l'époque hellénistique (fig. 124). On érigea le temple avec un *pronaos* non loin d'une grande grotte à l'ouest et d'une petite structure semi-circulaire à l'est, aménagées probablement à la même époque[291]. La structure semi-circulaire correspondait peut-être à l'*abaton*. La grotte convertie en une sorte de cryptoportique qui demeure inexploré à cause des éboulements qui en obstruent l'entrée, se trouve sous le portique ouest[292]. Elle aurait pu remplir la fonction de portique d'incubation[293]. L'existence de cette grotte explique sans doute le choix de l'implantation du sanctuaire en ce lieu. Il est possible qu'avant la construction du sanctuaire, elle ait été considérée comme sacrée par les populations locales. D'ailleurs peut-être y adoraient-elles un héros guérisseur à qui les Grecs donnèrent le nom d'Iatros. Mais ce ne sont là que des hypothèses, qui méritent tout de même d'être évoquées.

---

[283] Dobias-Lalou, *Dialecte*, p. 226. Sur le nom Ἴασις, voir Masson, O., « Remarques d'onomastique cyrénéenne : quelques noms masculins en –ις », *QAL*, 12, 1987, p. 246-247.

[284] Voir *infra*, note 299.

[285] Voir *supra*, note 274 (*SEG*, 9, 74). Iatros est également utilisé dans une autre dédicace émanant d'un procurateur équestre en tant qu'épiclèse d'Asclépios (*SEG*, 26, 1818). Cf. Dobias-Lalou, *Dialecte*, p. 219.

[286] Callimaque, *Epigrammes*, 54. Cf. Chamoux, Fr., *op. cit.* (n. 266), p. 258-63 ; Meillier, Cl., *Callimaque et son temps. Recherches sur la carrière et la condition d'un écrivain à l'époque des premiers Lagides*, Lille, 1979, p. 118-120 ; Callot, *Recherches*, n° 18b, p. 55 et n° 56a, p. 89.

[287] *SEG*, 27, 1144. Cf. Callot, *Recherches*, n° 218, p. 115.

[288] *SEG*, 9, 770. Cf. Callot, *Recherches*, n° 246, p. 119 ; Dobias-Lalou, *Dialecte*, p. 219.

[289] Voir *supra*, n. 286.

[290] Holtzmann, B., « Asklepios », *LIMC*, II, 1, 1984, p. 864.

[291] Stucchi, *Arch. Cir.*, p. 103, n. 2, et p. 265. Cf. Callot, *Recherches*, p. 174, n° 117.

[292] La présence de cet éventuel premier lieu de culte rappelle la configuration du sanctuaire des araires dans le wadi Senab où fut conservée à l'entrée du sanctuaire la petite grotte qui devait accueillir le culte originel.

[293] Stucchi, *ibid.*

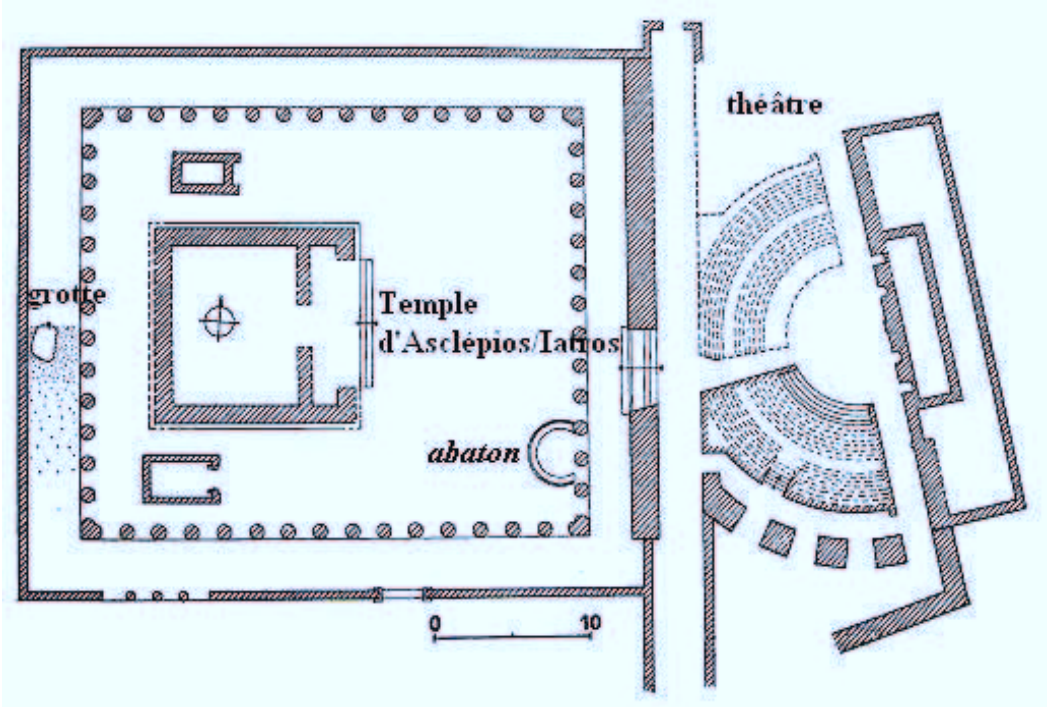


Fig. 124 : Plan du sanctuaire d'Asclépios/Iatros à Balagrai (Stucchi, *Arch. Cir.*, p. 264, fig. 259).

Ce sanctuaire reste extrêmement mal connu, et la majorité des structures identifiées, les inscriptions et les objets datent de l'époque romaine. Deux petits temples prirent place de part et d'autre du temple principal sans doute au cours du I^er^ s. ap. J.-C., mais nous ne possédons pas de certitude quant aux divinités qui y étaient honorées. Ce temple fut rénové sous l'Empire, sans doute après la révolte juive de 115-117. Le sanctuaire atteignit une renommée certaine à partir du règne d'Hadrien : le complexe fut délimité par un imposant quadriportique (env. 40 x 36m) dont l'architrave a gardé le souvenir du nom de l'empereur et on construisit un petit théâtre à l'extérieur du *téménos*, en face de l'entrée du sanctuaire[294]. Une statue chryséléphantine d'Asclépios, exécutée probablement au II^e^ s. ap. J.-C., devait correspondre à la statue de culte[295]. Le complexe religieux de Balagrai ne survécut pas au tremblement de terre de 365[296]. Mais il semble qu'il était déjà désaffecté à cette époque[297].

Les ex-voto d'enfants découverts dans le sanctuaire remontent seulement à l'époque commodienne[298] ; les dédicaces étudiées par J. Reynolds[299] sont celles de deux procurateurs équestres consacrées à la fin du II^e^ ou au début du III^e^ s. ap. J.-C. ; le règlement cultuel inscrit sur une plaque de marbre, qui devait sans doute être érigé à l'entrée du sanctuaire, date de la

[294] Sichtermann, H., « Archäologische Funde und Forschungen in der Kyrenaica 1942 bis 1958 », *JDAI* (*AA*), 74 (1959), Berlin, 1960, p. 326-335 et fig. 89 ; Stucchi, *Arch. Cir.*, p. 264, fig. 259.

[295] Cette statue se trouve seulement mentionnée par J. P. McAleer, *A Catalogue of Sculpture from Apollonia*, *LibAnt*, *suppl.* 6, Tripoli, 1978, p. 17. Cf. Callot, *Recherches*, n° 29, p. 190.

[296] Goodchild, R. G., « A Coin-Hoard from "Balagrae" (El-Beida), and the Earthquake of A.D. 365 », *LibAnt*, 3-4, 1966-67, p. 203 sq.

[297] Cf. *infra*, p. 540-541.

[298] Rosenbaum, E., *A Catalogue of Cyrenaican Portrait Sculpture*, Londres, 1960, n° 28, p. 49 et n° 66, p. 72 (ci-après *A Catalogue*). Ces ex-voto relèvent du type des « temple-boys », comme ceux qui ont été découverts en grand nombre dans la *favissa* du sanctuaire de Kallicrateia. Pour une première approche de ces découvertes récentes à Apollonia, voir Caillou, J.-S., « La zone sacrée de Callicrateia à Apollonia de Cyrénaïque », dans *Cirene "Atene d'Africa"* III, p. 183-184, fig. 13-15.

[299] *AE*, 1974, 681 et *SEG*, 26, 1818. Ces deux inscriptions ont été éditées par Reynolds, J., « Two Equites romani at Balagrae in Cyrenaica », *LibAnt*, 8, 1971, p. 43-45 et pl. 14. Cf. Callot, *Recherches*, n^os^ 251-252, p. 120.

fin du II^e^ ou du début du III^e^ s. ap. J.-C. : « …ceux qui s'avancent jusqu'au sanctuaire et (désirent) entrer, doivent accomplir (purification et sacrifice expiatoire) pendant trois jours ; (car ceux qui ont négligé de le faire) n'ont pas obtenu la délivrance de leurs maux… »[300] ; enfin, trois inscriptions provenant d'un petit autel en marbre, du bas d'un cadran solaire et d'une base de marbre sont des dédicaces à Iatros et Iasô comprises entre le I^er^ ou le II^e^ s. et le début du III^e^ s. ap. J.-C.[301].

Le nom du dieu « Iatros », souvent associé à celui d'Iasô dans les inscriptions, la présence d'une grotte, d'un éventuel *abaton* et du portique contigu suggèrent l'existence de rites d'incubation dans le sanctuaire de Balagrai. De plus, la dénomination « Iatros » signifiant « guérisseur » semble émaner des songes iatromantiques envoyés par le dieu-médecin à ses patients assoupis dans le but de leur délivrer des éléments indicatifs pour le diagnostic et/ou le traitement. Il est intéressant de constater que des songes iatromantiques apparaissent dans le sanctuaire d'Asclépios à Lébéna, peut-être sous l'influence de celui de Balagrai, dès la fin de l'époque hellénistique tandis qu'à Epidaure, ils ne sont attestés qu'à l'époque impériale[302].

Nous connaissons une pratique analogue chez les Nasamons, bien qu'elle n'ait aucun rapport avec la médecine. Selon Hérodote, ce peuple pratiquait la divination : « Ils se rendent aux sépultures de leurs ancêtres, et, après avoir prié, ils s'endorment dessus ; ont-ils dans leur sommeil quelque vision, c'est ce dont ils font usage »[303]. Pour les Nasamons, seule l'âme des morts était considérée comme une divinité[304]. Un autre peuple, celui des Psylles, était renommé comme charmeur de serpents et guérisseur de leurs morsures[305]. Le lien que les Psylles entretenaient avec cet animal, attribut chthonien d'Asclépios, et la pratique qu'ils faisaient de la médecine, comportaient probablement quelques similitudes avec les fonctions guérisseuses du héros épichorique Iatros. Si ces deux tribus étaient familières des pratiques de la divination et de la médecine, il en était peut-être de même pour les tribus du djebel al-Akhdar. Aussi le culte d'Asclépios invoqué sous le nom d'Iatros à Balagrai devait-il sans doute revêtir un aspect local et même libyen, lié à des croyances préexistantes dans la grotte, qui fut comprise dans l'architecture du sanctuaire.

Par ailleurs, en ce qui concerne le traitement des patients, il est possible que l'on ait utilisé le silphion qui possédait des vertus curatives : la plante a été sculptée entre les volutes des chapiteaux ioniques du portique oriental (Voir Annexes, pl. LII b)[306]. Ainsi, la déesse Panakeia, symbolisant la médecine curative, qui était présente dans le sanctuaire d'Apollon[307], devait avoir une place de choix dans ce sanctuaire.

Enfin, il convient de souligner quelques aspects du dieu tel qu'il apparaît représenté dans la sculpture[308]. Il existe des similitudes dans l'arrangement de l'*himation* et dans la posture

---

[300] *SEG*, 20, 759 (complétant *SEG*, 9, 347). Cf. Callot, *Recherches*, n° 247, p. 119.
[301] Voir *supra*, note 282.
[302] Sineux, *Recherches*, p. 508.
[303] Hérodote, IV, 172 (traduction de Ph.-E. Legrand).
[304] Pomp. Méla, *Chor.*, I, 8. Sur ce point, cf. *infra*, p. 469.
[305] Cf. *supra*, « Psylles », p. 43-45.
[306] Stucchi, *Arch. Cir.*, p. 264 et 265, fig. 261.
[307] Cf. *supra*, p. 338.
[308] Sur les sculptures d'Asclépios et d'Hygie en Libye, voir le catalogue dressé par J.-J. Callot, *Recherches*, p. 199 ; p. 190, n° 29 (statue chryséléphantine d'Asclépios) et n° 31 (statue d'Hygie) ; p. 195, n° 96 (reliefs représentant Asclépios et Aphrodite pour l'un, et Asclépios et Hygie pour l'autre). Voir aussi Zagdoun, M.-A., *op. cit.* (n. 244), n° 14, p. 86-89 : sur un type statuaire d'Hygie très original.

entre certaines représentations d'Asclépios et celles d'Ammon. Comme nous l'avons vu précédemment, nous ne possédons qu'une statue assurée d'Ammon découverte dans le temple d'Apollon à Cyrène. La représentation du dieu a été empruntée au type de l'Asclépios d'Éleusis[309]. Le dieu prend appui sur la jambe gauche, la jambe droite étant légèrement pliée. Il est enveloppé dans un *himation* laissant apparents une partie du torse ainsi que le bras droit tendu vers le bas. La main gauche, cachée par l'*himation*, n'est pas visible, mais le pli du bras indique qu'elle était appuyée derrière la hanche. Un des pans de l'*himation* tombe sur le devant formant un triangle dont la pointe est parfois figurée par une pendeloque. Plusieurs statues acéphales de ce type ont été découvertes à Cyrène[310] ou à Apollonia sans qu'il soit possible de les identifier avec l'une ou l'autre divinité. Mais pour celle d'Apollonia, il semble que le bras droit, cassé en-dessous de l'épaule, ait été à l'origine levé vers le haut, et donc ne correspondait pas aux représentations traditionnelles d'Asclépios. Elle s'apparenterait plutôt au type du Zeus de Dresde[311].

Cependant, les représentations les plus fréquentes d'Asclépios à Cyrène figurent le dieu debout, appuyé de la main gauche sur son caducée, l'*himation* couvrant l'épaule et le bras gauche et laissant apparent le torse jusqu'à la hanche droite où sa main s'appuie. L'*himation* est parfois noué sous le bras gauche. Mais ces représentations sont souvent acéphales, et lorsque le personnage revêt un aspect juvénile, il est difficile de distinguer Asclépios d'Aristée[312]. Dans le bas-relief n° 8 que nous avons étudié plus haut, il était facile de reconnaître Aristée car il figurait en compagnie d'Asclépios[313]. Le dieu de la médecine était représenté selon le type d'Éleusis. Quant à Aristée, à l'allure juvénile, il posait la main droite sur la hanche tandis que la gauche était appuyée sur un bâton, le poids du corps porté sur la jambe droite, la jambe gauche croisée, et l'*himation* formant un nœud sous l'aisselle gauche.

Il est alors intéressant de constater que l'iconographie d'Ammon et d'Aristée a été empruntée à celle d'Asclépios. En ce qui concerne Aristée, ce n'est guère surprenant car il était, comme Asclépios, un des fils d'Apollon. Les représentations d'Ammon selon le type de l'Asclépios d'Éleusis sont plus troublantes. Cet emprunt pourrait s'expliquer par l'importance du caractère chthonien partagé en Libye par ces deux divinités réputées pratiquer la divination.

1.2.2. Identification de Castor avec un dieu ou un héros cavalier libyen ?

Le culte des Dioscures remontait aux origines de la colonie. Pindare, dans sa *V^e Pythique* en l'honneur d'Arcésilas victorieux à la course de char, mentionnait naturellement « Castor au char d'or »[314], le patron divin de l'hippotrophie et le protecteur de la dynastie des Battiades. Le scholiaste de Pindare évoquait les fêtes rendues à Castor et Pollux : « Les Cyrénéens célèbrent avec éclat les *Dioscouria* suivant un rite institué par Battos »[315]. Leur fonction de

[309] Cf. Holtzmann, B., « Asklepios », *LIMC*, II, 1, 1984, n^os^ 234-256.
[310] Paribeni, *Catalogo*, n° 210, pl. 112 ; Huskinson, *Roman Sculpture*, p. 57, n° 100, pl. 39. Cette dernière sculpture ressemble beaucoup à l'Asclépios n° 34 du *LIMC* (II, 2) bien que l'*himation* ne couvre pas complètement l'épaule gauche.
[311] McAleer, P., *op. cit.* (n. 295), p. 38-40, n° 15 et pl. XIII, 1-2.
[312] Cf. Paribeni, *Catalogo*, n^os^ 197, 200-202, 209 et 212 ; Huskinson, *Roman Sculpture*, p. 11-12, n^os^ 19-21, pl. 7-8.
[313] Cf. *supra*, p. 349-350 et fig. 95.
[314] Pindare, *Pyth.*, V, 9.
[315] Schol. Pind., *Pyth.*, V, 10 a (Drachmann, II, p. 173). Cf. Vitali, *Fonti*, n° 192, p. 72 ; Chamoux, *Cyrène*, p. 272 ; Callot, *Recherches*, p. 56, n° 35.

divinités secourables qui détournent toutes sorte de dangers, assistent dans la maladie et dans les voyages lointains où ils assurent l'hospitalité et exercent leur action tutélaire sur les navires et leurs passagers[316], laisse à penser qu'ils avaient sans doute accompagné Battos et ses compagnons lors de leur voyage vers la terre étrangère de Libye. Quoi de plus normal alors pour Battos que de leur instituer un culte et des fêtes à Cyrène ! Mais ce culte était aussi le moyen de rappeler une nouvelle fois les origines doriennes de la colonie. Les Dioscures étaient fort anciennement vénérés en pays dorien et notamment à Sparte, leur patrie d'origine comme le chantait l'*Iliade*. Ils y étaient quasiment reconnus comme des dieux nationaux. Leur culte était passé à Théra dès l'époque archaïque selon une inscription rupestre datée du VIII^e^ ou du VII^e^ s. av. J.-C. où ils étaient invoqués sous l'appellation des « jeunes garçons de Zeus »[317]. Et de Théra, le culte des Dioscures fut introduit à Cyrène par les premiers colons. Il avait dû prendre une importance considérable à Cyrène pour que la piété populaire à Sparte s'en empare et rappelle leurs attaches cyrénéennes. La légende rapportait que les jumeaux divins venus de Cyrène, où ils entretenaient des rapports étroits avec Battos et le silphion, avaient fait une apparition miraculeuse à Sparte dans la maison de Phormion[318].

Si les Dioscures possédaient un culte depuis les origines de la fondation de Cyrène, ils devaient certainement posséder un temple dans le sanctuaire d'Apollon. En effet, celui-ci a été reconnu au sud de l'autel d'Artémis où il fut construit à l'emplacement d'une grande base votive datant de la fin de l'époque hellénistique. Mais ce temple est tardif car il appartient au dernier quart du II^e^ s. ap. J.-C.[319] !

Aussi faut-il nous tourner vers une autre scholie de Pindare qui mentionne un sanctuaire des Dioscures le long de la voie dallée (*Skyrota*)[320]. Longtemps il a été admis que Pindare faisait référence à un édifice cultuel présent sur l'agora[321]. On a donc voulu reconnaître dans le temple situé à l'angle nord-ouest de l'agora possédant un péribole et deux *naiskoi* géminés le monument que Pindare évoquait : ce simple édifice à chambre a été érigé vers le milieu du V^e^ s. av. J.-C., puis a subi de grandes modifications lorsque fut construit le long portique vers le milieu du IV^e^ s. av. J.-C. qui vint le recouvrir en partie[322]. L'identification de cet édifice avec le lieu de culte des Dioscures est hypothétique et indémontrable dans l'état actuel des recherches ; elle ne repose que sur la présence originelle des deux *naiskoi*.

Au nord-ouest de l'agora et immédiatement au nord de la grande *tholos*[323], un péribole comportant une entrée à l'ouest et un autel, datés entre la seconde moitié du VI^e^ s. et la moitié

---

316 Séchan, L., Lévêque, P., *Les grandes divinités de la Grèce*, Paris, 1966, p. 315-6 (ci-après *Les grandes divinités*).

317 *IG*, XII, 3, 359.

318 Pausanias, III, 16, 2-3 ; *Souda*, *s. v.* Phormiôn (éd. Adler, IV, p. 751, F 604). Les deux versions diffèrent dans Pausanias et la *Souda* mais utilisent les mêmes faits. Cf. Chamoux, *Cyrène*, p. 272, n. 5 ; Vitali, *Fonti*, n^os^ 194 et 195, p. 72-73 ; Callot, *Recherches*, p. 57, n° 36.

319 *SEG*, 9, 121-122. Goodchild, R. G., *Kyrene und Apollonia*, Zürich, 1971, p. 116 ; Stucchi, *Arch. Cir.*, p. 112-3 et p. 250-1 ; Callot, *Recherches*, p. 95, n^os^ 92-93 (inscriptions), p. 153, n° 20 (temple), p. 192-3, n^os^ 65-68 (sculptures).

320 Schol. Pind., *Pyth.*, V, 124 a (Drachmann, II, p. 188). Cf. Vitali, *Fonti*, n° 193, p. 72 ; Chamoux, *Cyrène*, p. 272 ; Callot, *Recherches*, p. 56, n° 35.

321 Chamoux, *Cyrène*, p. 272. Cf. Callot, *Recherches*, p. 259.

322 Bacchielli, L., *L'Agorà di Cirene*, II 1, *L'area settentrionale del lato Ovest della platea inferiore*, *MAL*, 15, Rome, 1981, p. 53-62 et 100-8 ; id., « Uno scolio pindarico ed un'ipotesi sul Dioskourion di età ellenistica a Cirene », *Alessandria e il mondo ellenistico-romano. Studi in onore di Achille Adriani*, III, *Studi e materiali* 6, Rome, 1984, p. 845-50. Cf. Callot, *Recherches*, p. 157, n° 40.

323 Cf. *supra*, p. 273-274 et p. 302-303.

du IV^e^ s. av. J.-C., ont été mis au jour lors d'un sondage effectué à cet emplacement durant l'été 1993 (voir Annexes, pl. LI b)[324]. Dans l'importante couche de cendres provenant de l'autel ont été découverts des restes d'os d'animaux, deux figurines en terre cuite du type de la « divinité épichorique » et parmi les fragments de céramiques, trois pieds de coupes attiques inscrites. Sur deux d'entre eux figurent des *graffiti* de la fin du V^e^ s. av. J.-C. en l'honneur d'une divinité désignée comme ἄναξ. Celle-ci correspondrait assez bien au héros cavalier Castor, selon une identification proposée par C. Dobias-Lalou d'après l'étude de deux stèles funéraires dédiées à un héros cavalier mentionné en tant que « Seigneur (ἄναξ) qui engendre » que nous verrons ci-après, plutôt qu'à Aristée, comme le voulait A. Santucci[325].

Mais, si un sanctuaire était dédié à Castor seul sur l'agora, nous doutons que l'édifice mentionné par le scholiaste de Pindare comme étant dédié aux Dioscures corresponde au monument localisé au nord-ouest de l'agora. D'ailleurs, le scholiaste n'évoque pas l'agora lorsqu'il fait état du monument dédié aux Dioscures, mais mentionne la voie *Skyrota*. De plus, comme l'écrit M. Luni, les recherches archéologiques conduites dans l'angle sud-ouest de l'agora ont permis de reconnaître le véritable tracé de la voie *Skyrota*[326]. Celle-ci reliait l'acropole et l'agora au quartier oriental situé au sud du gymnase de manière rectiligne. Elle ne passait donc pas, comme on l'a longtemps cru, par l'angle nord-ouest de l'agora afin de gagner vers le nord le sanctuaire d'Apollon[327]. Aussi l'hypothèse d'identifier le sanctuaire des Dioscures mentionné par Pindare dans la partie nord-ouest de l'agora n'est-elle maintenant plus au goût du jour.

C'est alors qu'intervient la découverte en 2006 dans le temple surnommé par S. Stucchi « Ipetrale »[328] de l'aire sacrée située au sud du gymnase hellénistique, d'une dédicace aux Dioscures gravée sur un fragment de calice de Chios de la fin du VII^e^ s. av. J.-C., soit à une époque très proche de la date traditionnelle de la fondation de Cyrène[329]. Ce temple, que l'on peut dorénavant appeler avec certitude « Dioscourion »[330], se trouve près de l'agora, dans le quartier oriental, en face du gymnase et au sud de la voie de Battos (*Skyrota*). Il fait partie de la zone sacrée récemment mise au jour par la mission archéologique italienne dirigée par M. Luni et baptisée sanctuaire « des divinités de la fécondité » (fig. 125). Cette aire comprend un ensemble de cinq temples et le *Dioscourion* se trouve inséré entre le

---

[324] Santucci, A., « Il santuario dell'Anax nell'agorà di Cirene », dans E. Catani, S. M. Marengo (éds.), *La Cirenaica in età antica, Atti del convegno internazionale di studi (Macerata, 18-20 maggio 1995)*, Pise-Rome, 1998, p. 523-535.

[325] Sur ce point, cf. *infra*, p. 423 sq.

[326] Luni, M., « Un demi-siècle de recherches archéologiques à Cyrène », *CRAI*, 2006, 4, p. 2195 et n. 44 (ci-après *CRAI*, 2006). Cf. Purcaro, V., *L'Agorà di Cirene*, II, 3, *L'area meridionale del lato ovest dell'Agorà*, *MAL*, 24, Rome, 2001, p. 31-36 ; id., « L'urbanistica arcaica della zona dell'agorà di Cirene », dans L. Gasperini, S. M. Marengo (éds.), *Cirene e la Cirenaica nella antichità*, *Atti del Convegno internazionale di studi (Roma-Frascati, 18-21 dec. 1996)*, Rome, 2007, p. 629-636.

[327] Il existait un chemin depuis l'époque archaïque, possédant en certains endroits des escaliers taillés dans le roc, qui reliait l'acropole au sanctuaire d'Apollon. Cf. Ensoli, S., dans *Cirene*, p. 53-54.

[328] Stucchi, *Arch. Cir.*, p. 22 et 256.

[329] Luni, *CRAI*, 2006, p. 2195 et n. 40 ; Luni, M., Marengo, S. M., « Le Dioskourion de Battos découvert à Cyrène dans le quartier de l'agora », dans A. Laronde et J. Leclant (éds.), *Journée d'hommage à François Chamoux*, Paris, 2010, p. 111-113, fig. 7-8 et p. 120-127.

[330] Luni, *CRAI*, 2006, p. 2193-2196 et n. 46 ; Luni, M., Marengo, S. M, *op. cit.*, p. 114. Lors du début des fouilles entreprises sous l'égide de M. Luni, le temple avait reçu le nom de « temple de la fécondité ». Cf. Luni, M., Mei, O., « L'Area Sacra a Divinità della Fecondità nel Quartiere dell'Agorà », dans *Cirene "Atene d'Africa"* I, p. 63.

temple « à deux ailes » et le temple « de la mosaïque à méandre ». Au V^e^ s. av. J.-C., un autel monumental fut élevé dans le prolongement du temple archaïque dédié aux Dioscures. Cet autel fut découvert sous les fondations du troisième théâtre de Cyrène construit au II^e^ s. ap. J.-C.[331]. Nous ne savons pas pour quelle raison cette zone sacrée a subi un tel amoindrissement après la révolte juive, alors que, comme nous le verrons plus loin[332], la période antonine et sévérienne vit un retour de la cité vers ses plus anciennes traditions religieuses. Quoi qu'il en soit, la présence de ce *Dioscourion* dès l'époque archaïque montre l'importance que revêtait le culte des Dioscures à Cyrène. Mais celui qui détenait les prérogatives principales à Cyrène était Castor.

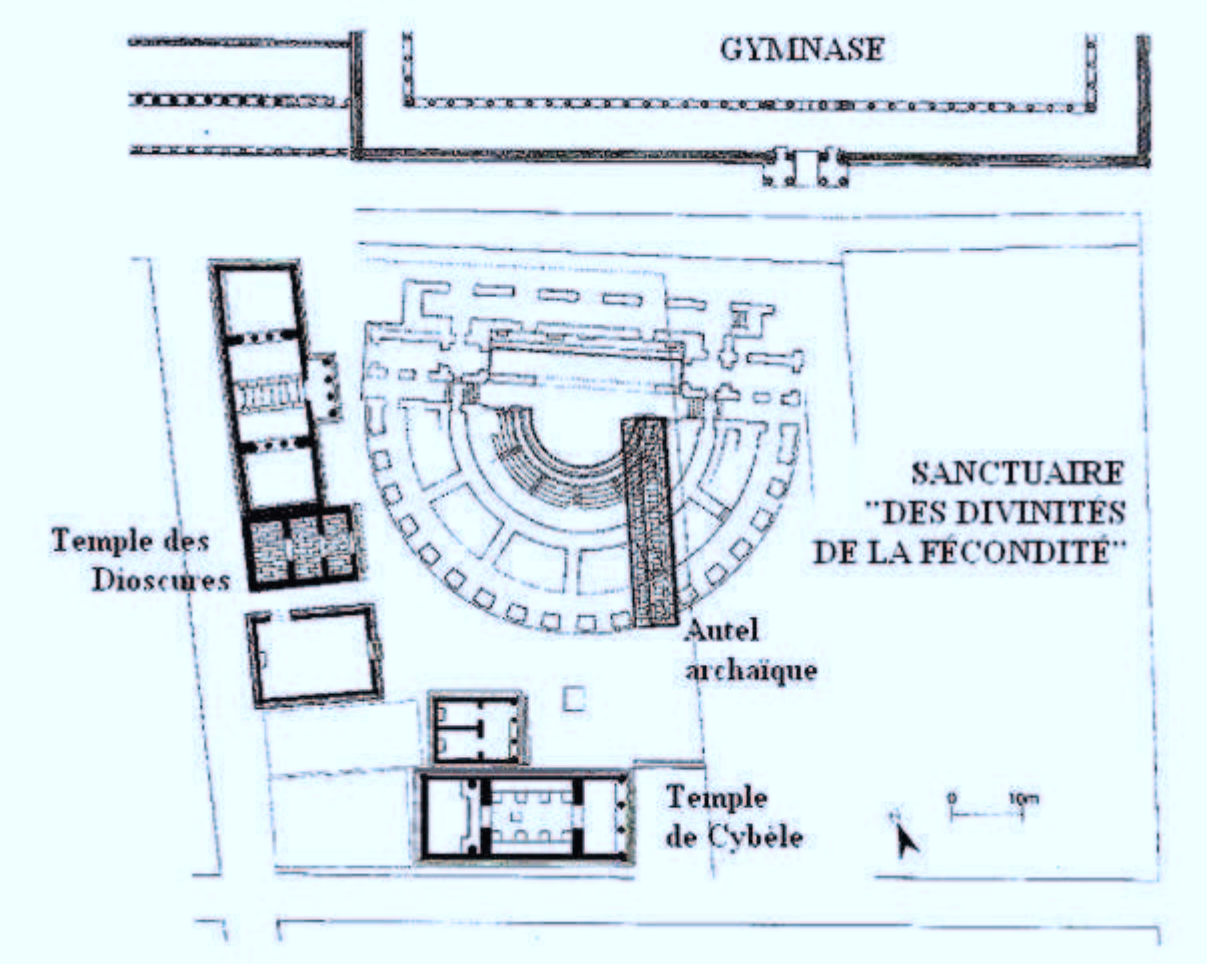


Fig. 125 : Aire sacrée au sud du *Ptolemaion* de Cyrène
(Luni, M., Marengo, S. M., « Le *Dioskourion* de Battos découvert à Cyrène dans le quartier de l'agora », dans A. Laronde et J. Leclant (éds.), *Journée d'hommage à François Chamoux*, Paris, 2010, p. 108, fig. 2).

Selon Pindare, Castor « au char d'or » était le protecteur de la dynastie des Battiades et recevait des fêtes dans le sanctuaire d'Apollon[333]. Le dieu avait dû présider à la victoire d'Arcésilas IV à la course de char des jeux Pythiques de Delphes. Il était réputé notamment pour ses qualités de dompteur de chevaux et de cavalier intrépide. Cela explique que les Cyrénéens, fortement attachés à cette discipline dans laquelle ils excellaient lors des jeux

[331] Sur ce théâtre, cf. *supra*, p. 193.
[332] Cf. *infra*, p. 497-502.
[333] Pindare, *Pyth.*, IV, 270 et V, 9-11, 20-22. La *V^e^ Pythique* était destinée à être chantée dans le sanctuaire d'Apollon. Cf. Vitali, *Fonti*, n^os^ 43, p. 14, 191, p. 72, 45 et 46, p. 14-15 ; Callot, *Recherches*, p. 67, n° 125.

panhelléniques[334], lui aient accordé un culte aux côtés de son frère dès l'époque archaïque. De plus, l'omniprésence du cheval et du char en Cyrénaïque utilisés aussi bien par les Grecs que par les Libyens dans leurs déplacements d'ordre privé ou pour se rendre au lieu des batailles[335], avait dû considérablement renforcer les attaches de Castor dans cette contrée[336].

En tant que divinité secourable et protecteur de la navigation, rôles qu'il remplissait avec son frère Pollux, il avait peut-être reçu des honneurs dans la cité d'Apollonia. Un relief votif en marbre, trouvé dans l'arrière-cour flanquant la tour XII à l'intérieur de l'enceinte et daté de la seconde moitié du I^er^ s. av. J.-C., avait gardé une inscription en l'honneur de : --]υρος ἥρως[337]. Cette inscription devait être mise en rapport avec la scène figurant au-dessus, dont il ne reste que la partie inférieure droite. On peut identifier à droite le bas du vêtement d'un personnage féminin de face, au centre, et le buste d'un petit personnage se tenant derrière un objet de forme ovoïde posé au sol, sur lequel il s'appuie de son avant-bras gauche, tandis qu'il tient son bras droit levé et plié à angle droit. De la main droite manquante, à cause de la cassure du relief, il saisissait peut-être la bride du cheval disposé à gauche, et dont il ne reste que le membre antérieur droit levé, ou bien esquissait un geste de salut. D'après C. Dobias-Lalou, l'objet ovoïde correspondrait à un œuf et la scène représenterait la naissance d'un enfant jaillissant de l'œuf[338]. Elle propose deux variantes de cette scène : soit nous sommes en présence de Léda, Hélène au sortir de l'œuf et d'un Dioscure monté sur son cheval, soit il s'agirait de la naissance d'un Dioscure sorti de l'œuf. Ainsi, le Dioscure correspondrait au cavalier ou à l'enfant en train de naître, et il faudrait restituer dans l'inscription, non un anthroponyme avant ἥρως, mais le nom de Διόσκο]υρος ἥρως, voire même de Κάστορ Διόσκο]υρος ἥρως étant donné que l'inscription devait faire la longueur de la stèle où se trouvait à l'origine un cheval complet[339].

Cependant, à la lumière de nouveaux documents, nous voyons deux objections à cette identification[340]. Tout d'abord, l'objet ovoïde identifié avec un œuf pourrait tout aussi bien correspondre à un autel de forme conique comme celui qui est représenté sur la statuette n° 1 étudiée par S. Kane (voir Annexes, pl. LIII a)[341]. Ces autels, appelés τύμβοι, étaient tout particulièrement dédiés aux héros et étaient l'incarnation des tertres funéraires. Il faut alors évoquer deux bronzes de Cyrène datés de la fin du IV^e^ s. av. J.-C. et conservés actuellement au Cabinet des Médailles à Paris, sur lesquels se trouve au revers un tumulus conique soutenant une colonne ionique surmontée d'une urne[342]. Les autres types monétaires de cette époque portent au revers des représentations liées aux chevaux : tête de cheval, roue de char, cheval seul et cavalier à cheval. Sur les types figurant des chevaux seuls ainsi qu'un cavalier, le cheval arbore la même attitude que sur nos stèles de cavaliers héroïsés : membre antérieur

---

[334] Cf. *supra*, p. 197 sq.
[335] Cf. *supra*, p. 204-220.
[336] Voir l'exemple de la Thrace et du cavalier thrace : Oppermann, M., « Heros equitans », *LIMC*, VI, 1, 1992, p. 1073-1077 (ci-après « Heros equitans ») ; id., *Der thrakische Reiter des Ostbalkanraumes im Spannungsfeld von Graecitas, Romanitas und lokalen Traditionen*, Langenweissbach, 2006.
[337] Dobias-Lalou, C., « Le Dioscure Cyrénéen », *REG*, 99, 1986, p. XII ; id., « Le héros Dioscure à Apollonia de Cyrénaïque », dans *Cirenaica : studi, scavi e scoperte*, p. 85-96 (ci-après « Le héros Dioscure »). Cf. Hermary, A., « Dioskouroi », *LIMC*, III, Zurich et Munich, 1986, n° 188.
[338] Dobias-Lalou, « Le héros Dioscure », p. 87-89.
[339] *Ibid.*, p. 89.
[340] C. Dobias-Lalou nous a d'ailleurs fait part de ses réserves quant à sa première identification.
[341] Sur cette statuette et les stèles de cavaliers héroïsés, cf. *infra*, p. 462-466.
[342] *BMC Cyrenaica*, pl. 19, 4-5, p. xcvi sq.

droit levé ou cheval cabré[343]. Ainsi, nous pourrions en déduire que ces représentations étaient attachées au culte des défunts cavaliers héroïsés et le tumulus correspondrait alors à leur tombe, à l'exemple du tumulus funéraire abritant le tombeau du héros fondateur Battos[344]. Par ailleurs, le groupe de personnages alliant la figure féminine se tenant à droite de la scène, l'enfant au milieu et le cheval à gauche apparaissent fréquemment, toujours dans cet ordre, sur les stèles de cavaliers héroïsés. Sur le relief d'Apollonia, il est difficile de savoir si le cheval était monté par un cavalier. Mais si l'on rapproche ce fragment de bas-relief avec un autre relief inédit exposé au musée de Cyrène, cette fois-ci presque complet, qui représente une scène analogue, il semble que le cheval aurait pu être monté (fig. 126).



Fig. 126 : Bas-relief inédit. Musée de Cyrène (Cliché de l'auteur).

Sur ce dernier, dont nous ignorons la provenance, une femme voilée, drapée dans un *himation*, se tient debout à droite et semble se détourner légèrement du reste de la scène comme dans le relief d'Apollonia. À sa gauche, un enfant debout, de face, se trouve derrière un objet circulaire sur lequel il s'appuie de son avant-bras gauche de la même manière que dans le fragment du relief d'Apollonia. L'objet de forme ovoïde, dont le contour est cerclé, ne ressemble plus à un œuf, comme on a suggéré de l'identifier dans le relief précédent. Il pourrait s'agir d'un boucler hoplitique[345]. Un autre détail diffère également du bas-relief d'Apollonia : l'enfant a le bras droit baissé, disposé semble-t-il le long du corps que le membre antérieur droit levé du cheval vient en partie cacher. Le cheval ne semble pas bridé ni même sellé (pas d'étriers)[346], et seule une lanière passant au-dessus du poitrail, que le cavalier tient dans ses mains, a été représentée[347]. S'il en était de même dans le relief d'Apollonia, cela

[343] *Ibid.*, pl. 19, 9-11 (cavalier), 7-8 et 19-20 (cheval seul).

[344] Sur la tombe de Battos, cf. *supra*, p. 272-274. A. Duchalais (*Rev. Numism.*, 1851, p. 89 sq.) avait d'ailleurs identifié ce tumulus apparaissant sur les deux bronzes de Cyrène avec la tombe de Battos. *Contra* Chamoux, *Cyrène*, p. 285, n. 3, selon qui le tumulus correspondrait à la borne de l'hippodrome.

[345] La représentation de boucliers dans les stèles funéraires de héros cavaliers divinisés est assez fréquente dans ce type de monument, mais se trouve en général plutôt accrochée en hauteur au-dessus des adorants (famille et serviteurs). Voir par exemple Oppermann, « Heros equitans », p. 605, n° 345.

[346] Le cavalier grec ne possédait pas de selle mais une simple matelassure, sans étrier.

[347] Nous pourrions faire un parallèle avec le harnachement des chevaux arabes qui ne comporte jamais de mors. La lanière que tient le cavalier de notre bas-relief pourrait servir à diriger le cheval, à moins que la bride n'ait été peinte, comme le suggère S. Kane pour le relief n° 2 de son catalogue (« Heroized Riders from the Wadi

voudrait dire que le petit personnage, qui tenait le bras droit levé, faisait plutôt un geste de salut. Le buste du cavalier est disposé de trois-quarts, la tête de face. Le cavalier est imberbe, ses cheveux sont très courts, et il porte un *chiton*, une cuirasse et une chlamyde posée sur les épaules. La position du cheval avec le membre antérieur droit levé ne correspond pas à l'allure du pas ou du trot. Ainsi, nous pourrions en déduire que le relief fragmentaire d'Apollonia et le relief du musée de Cyrène seraient des monuments à vocation funéraire.

D'ailleurs, ils présentent des ressemblances avec ceux des reliefs au cavalier héroïsé qui ont été découverts dans le sanctuaire de Déméter et Koré et publiés par S. Kane[348]. Le cavalier du relief de Cyrène adopte la même apparence et la même position. De plus, les chevaux des reliefs au cavalier héroïsé se dirigent toujours vers la droite. Cependant, dans la majorité des cas, le cheval se cabre sur ses postérieurs. Le relief n° 2 étudié par S. Kane met en scène des personnages similaires : une femme se tient debout à droite, un enfant les mains jointes au centre de la scène est placé derrière un petit autel et un cheval cabré à gauche porte un cavalier, la chlamyde flottant au vent. Les différences entre ce relief et ceux de Cyrène et d'Apollonia sont la présence d'un autel rectangulaire et de la stèle funéraire à l'arrière-plan portant l'inscription : Theudoros, fils de Theudoros, héros. En outre, sous le cheval cabré se trouve un serpent. La statuette n° 1 de S. Kane présente également un serpent entre les membres du cheval cabré. Mais la représentation du serpent n'accompagnait pas toujours ces monuments comme le montre le magnifique relief de Ptolémaïs découvert dans la *Villa avec vue*[349].

Si tous ces monuments ne sont pas identiques, c'est parce qu'ils étaient individualisés, certainement à la demande de la famille auprès du sculpteur. Mais ils reprennent tous le même schéma iconographique : à droite se trouvent les membres de la famille, et à gauche le héros cavalier défunt.

Plus surprenantes sont les deux petites stèles inédites étudiées par C. Dobias-Lalou (fig. 127 a, b)[350]. La première, conservée presque entièrement, est divisée en trois registres[351]. Le haut de la stèle présente un relief où figure une femme debout à droite, de face, vêtue de la cape libyenne, tenant un objet dans la main droite et peut-être un vase dans la main gauche. Elle tourne la tête vers un homme debout à gauche, se tenant à côté de son cheval qu'il semble diriger vers la droite. Le cheval se tient à l'arrêt, et comme sur les stèles de cavaliers héroïsés, mais de manière moins prononcée, le membre antérieur gauche étant légèrement levé. L'homme porte un pagne long duquel semblent émerger deux lanières croisées sur la poitrine, tel le fameux baudrier croisé porté par les Libyens dans les gravures proto-berbères et dans les nombreux reliefs pharaoniques[352]. Ses cheveux sont courts, voire peut-être crépus. En-dessous de cette scène ont été représentés treize serpents, légèrement ondulés, les uns en dessous des

---

Bel Gadir Sanctuary of Demeter and Persephone at Cyrene », *QAL*, 18, 2003, p. 30 (ci-après « Heroized Riders »)).

[348] Kane, « Heroized Riders », p. 27-34. Cf. *infra*, p. 463-464.

[349] Pour de plus amples détails sur ce relief, cf. *infra*, p. 464 et fig. 136.

[350] Les stèles funéraires de cavaliers héroïsés étaient courantes dans le monde grec et étaient fréquemment placées dans des sanctuaires, comme c'est le cas dans le sanctuaire Ouest d'Ilion où une soixantaine de plaques en terre cuite représentant un cavalier ont été découvertes. Voir à ce sujet la thèse en préparation de W. Pillot sur « Ilion en Troade, de la colonisation éolienne à la domination romaine ».

[351] Conservée à la Casa Parisi sous le n. d'inv. 2050. Dobias-Lalou, « Le héros Dioscure », p. 91-92.

[352] Sur cette tenue, cf. Romion, J., « Des Égyptiens portant un baudrier libyen ? », *ENIM*, 4, 2011, p. 91-102.

autres selon un axe horizontal[353]. Le premier et le dernier sont plus longs et atteignent la largeur de la stèle. Dans le troisième registre figure une inscription fragmentaire :

A . . . . .

ΓΕṆ.ẠΣ

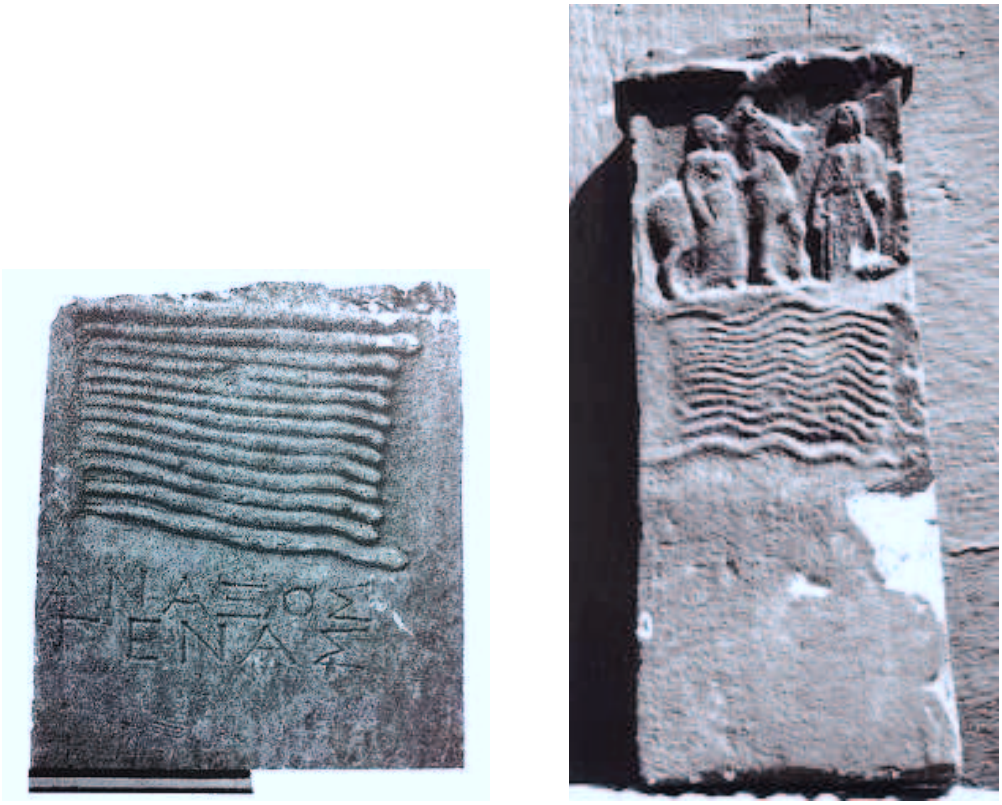


Fig. 127 a, b : Stèles aux serpents. Magasin du musée de Cyrène
(Dobias-Lalou, « Le héros Dioscure », p. 96, fig. 5 et 6).

La deuxième stèle provient de la zone du wadi el-Aish, dans la nécropole sud de Cyrène[354]. Bien que n'ait survécu que la partie inférieure du monument, elle semble avoir été identique à la précédente. Nous trouvons encore l'alignement des serpents, qui sont cette fois au nombre de douze. L'inscription du dessous est bien conservée et pourrait dater du II^{e} s. av. J.-C. :

ΑΝΑΞΟΣ

ΓΕΝΑΣ

En comparant les inscriptions des deux stèles, C. Dobias-Lalou est parvenue à la conclusion qu'il fallait probablement lire : Ἄναξ, ὅς | γεν(ν)ᾷς, « Seigneur, toi qui engendre ». Le terme d'*ἄναξ* peut s'appliquer à différentes divinités, mais le verbe γεννᾷς qui lui est

[353] Une stèle anépigraphe découverte en 1916 dans le sanctuaire des divinités alexandrines comporte elle aussi une succession de sept serpents alignés selon un axe horizontal dans le bas du monument et surmontés par un huitième serpent lové et dressé, dont la tête atteint le milieu de la stèle. Cf. Ghislanzoni, E., « Il santuario delle divinità alessandrine », *Not. Arch.*, IV, 1927, pl. XXIV, fig. 13 ; Ensoli Vitozzi, S., « Indagini sul culto di Iside a Cirene », *L'Africa Romana, Atti del IX convegno di studio (Nuoro, 13-15 dic. 1991)*, Sassari, 1992,
p. 235 et n. 224, pl. XXII, 2 (ci-après « Indagini »).

[354] Découverte dès 1966 et entrée au musée de Cyrène en 1973 sous le n. d'inv. 2985. Dobias-Lalou, « Le héros Dioscure », p. 92-93.

associé lui confère un pouvoir fécondant et la présence des serpents sur les deux stèles suggère que nous ayons affaire à une divinité en lien avec le monde souterrain. C. Dobias-Lalou a proposé d'identifier cette divinité avec le personnage masculin représenté à côté de sa monture sur le relief conservé de la première stèle. Celui-ci n'a pas l'aspect d'un Grec ; il pourrait s'agir d'un Libyen. D'ailleurs, le fait qu'il semble porter le baudrier croisé des Libyens le laisse supposer. Selon l'étude de J. Romion, le port du baudrier libyen, constitué de deux lanières de cuir ou de lin, était la marque de la haute qualité d'un homme ainsi que de sa valeur au combat[355]. Il est alors possible que le sculpteur de ce relief ait voulu faire figurer le héros cavalier Castor sous les traits d'un haut dignitaire libyen portant le baudrier en signe de sa suprématie sociale et guerrière. Ainsi, ce relief et la mention d'ἄναξ seraient le témoignage d'un syncrétisme entre des traditions locales, où la valeur guerrière était fortement mise en avant, et le héros Castor qui était réputé être un dompteur de chevaux, un cavalier remarquable et un valeureux combattant. Quoi de plus naturel alors que de le confondre par ses qualités avec les hauts dignitaires libyens ! Et il est dorénavant possible d'envisager la présence de ce « Castor libyen » dans le petit sanctuaire de l'agora où furent découvertes deux dédicaces de la fin du V^e^ s. av. J.-C. à une divinité désignée comme ἄναξ.

1.2.3. Assimilation d'Athéna à une divinité indigène

1.2.3.1. Origine libyenne d'Athéna Tritogeneia

Il semble que le culte d'Athéna ait été important à Cyrène dès l'époque archaïque. Cependant, nous demeurons très mal renseignés sur ce culte et son sanctuaire n'a pas encore été identifié. Pourtant Hérodote évoquait son temple où le pharaon Amasis lui avait consacré une statue dorée[356]. Par ailleurs, plusieurs statues à l'effigie de la déesse ont été découvertes à Cyrène[357] et de nombreuses monnaies de la fin du IV^e^ s. av. J.-C. avaient été frappées au type d'Athéna[358]. De plus, Pindare mentionnait des fêtes célébrées en l'honneur de Pallas, τελεταῖς ὡρίαις ἐν Παλλάδος, qui étaient rehaussées de jeux[359]. Athéna portait donc également le nom de Πάλλας (Pallas) qui était interprété comme le souvenir de la fille du dieu Triton avec laquelle Athéna passa son enfance et qu'elle tua involontairement[360]. C'était donc en mémoire de sa compagne d'enfance que des jeux étaient organisés.

Dans les lois sacrées du II^e^ s. av. J.-C. qui réaffirmaient les règles du vieux fond religieux cyrénéen, la déesse possédait d'autres épiclèses qu'elle partageait avec Zeus, soit celles de *Pantheios/-a* et *Hypellaios/-a*[361]. La première soulignait l'importance de cette dyade, association typique de l'époque hellénistique, et l'autre, inconnue jusqu'alors, était probablement le répondant antithétique de *Hyperdexios/-a*[362], le lexème dialectal λαιός signifiant « gauche »[363]. L'épithète *Hyperdexios* se référait au geste du bras droit levé effectué par la divinité afin d'étendre son pouvoir protecteur sur les fidèles et de marquer la puissance

[355] Romion, J., *op. cit.* (n. 352), p. 102.
[356] Hérodote, II, 182.
[357] Paribeni, *Catalogo*, n^os^ 121-136, p. 58-62, et pour les sculptures de Niké, cf. n^os^ 137-140, p. 62-63.
[358] *BMC Cyrenaica*, pl. 15, 1-5 (en alternance avec le silphion) et pl. 17, 1-4 (Niké au revers).
[359] Pindare, *Pyth.*, IX, 97 sq.
[360] Pallas aurait pu aussi désigner le géant porteur de ce nom qu'Athéna vainquit dans la Gigantomachie.
[361] Sur l'association de Zeus et Athéna à Cyrène, cf. *supra*, p. 292
[362] Callot, *Recherches*, p. 266. Sur l'épithète de *Hyperdexios/-a*, cf. Robert, L., *Hellenica*, X, 1955, p. 63-66 et 295-6.
[363] Dobias-Lalou, *Dialecte*, p. 214.

qu'elle détenait. Ainsi ce geste, couramment représenté dans la sculpture[364], était le symbole même de la puissance divine ainsi que l'expression d'une volonté secourable et bienfaisante[365]. Il est possible que l'épiclèse *Hypellaia* portée par Athéna ait été liée aux institutions gentilices et aux cultes des ancêtres (Τριτοπατέρες) dans l'aristocratique Cyrène. Cela renvoie à une autre épiclèse, celle de Τριτογένεια (*Tritogeneia*), donnée par les auteurs anciens à Athéna, afin d'expliquer sa naissance sur les bords du Triton libyen[366].

D'après J. Taillardat[367], Τριτογένεια signifie « l'enfant premier né ». Par conséquent, Athéna Τριτογένεια est « l'enfant premier né » de Zeus, car Athéna est le premier enfant (et le seul) conçu par la première épouse de Zeus (Métis) selon Hésiode[368]. *Tritogeneia* est donc « la fille aînée » de Zeus, c'est-à-dire « la première-née ». Le terme de τριτογενής, « premier-né », serait une formation régressive issue de Τριτοπάτορες. En s'appuyant sur la prière faite par les Athéniens, recueillie par une scholie d'Homère et par la *Souda*[369], J. Taillardat arrive à la conclusion qu'il s'agissait dans cette prière de la volonté du jeune époux de demander « à ses « Aînés » (Τριτοπάτορες) la faveur d'engendrer un « aîné » (τριτογενής) plutôt qu'une « aînée » (Τριτογένεια) »[370]. Ainsi, l'épiclèse religieuse de *Tritogeneia* attachée à Athéna témoignerait de la survivance de ces désignations archaïques, certainement antérieures à Homère, de l'enfant « premier-né » à l'époque classique[371]. Mais le sens de ce mot fut ensuite détourné de son emploi originel et servit à rattacher Athéna au lieu de sa naissance, situé selon les auteurs et les légendes près d'un cours d'eau ou d'un lac Tritonis (dont le dieu Triton, père adoptif d'Athéna selon certains, était l'éponyme). En Béotie l'Athéna *Alalcomenèis* était rattachée au fleuve Triton, en Thessalie elle l'était encore avec un fleuve, en Arcadie, à Aliphera, elle était rattachée à une source et en Crète à un fleuve, ce qui lui a d'ailleurs parfois valu l'appellation Τρίτωνις (*Tritonis*)[372].

La naissance d'Athéna avait été fixée sur les bords du Triton libyen depuis Eschyle[373]. Et au milieu du V^e^ s. av. J.-C., Hérodote rapportait une variante indigène de la naissance de la déesse en Afrique : « Athéna, disent les Libyens, est fille de Poséidon et de la déesse du lac Tritonis ; ayant eu quelques griefs contre son père, elle se donna à Zeus, et Zeus l'adopta pour sa fille »[374]. Ainsi, c'étaient les Libyens eux-mêmes qui lui avaient rapporté cette variante sur l'origine et la naissance d'Athéna. L'historien situait le lac Tritonis dans la Petite Syrte (actuel golfe de Gabès). Bien qu'il soit à peu près certain qu'il ait effectué un voyage à Cyrène, nous

---

[364] Voir par exemple la suggestion d'identification avec Athéna d'une divinité représentée le bras droit levé dans un bas-relief de la *chôra* de Cyrène : Giovannini, V., « Rilievi cultuali di età ellenistica da Cirene, nuove osservazioni », dans *Cirene "Atene d'Africa"* II, p. 198, fig. 9. Cf. *supra*, p. 358.

[365] Le Glay, M., « La ΔΕΞΙΩΣΙΣ dans les mystères de Mythra », dans J. Duchesne-Guillemin (éd.), *Études mithriaques*, Leyde, 1978, p. 289.

[366] Cf. Demargne, P., « Athéna », *LIMC*, II, 1, 1984, p. 985.

[367] Taillardat, J., « sens et étymologie de Τριτογένεια », *REG*, 100, 1987, p. XII ; id., « ΤΡΙΤΟΓΕΝΕΙΑ, ΤΡΙΤΟΓΕΝΗΣ (L'enfant premier-né) », *Rev. de Philologie*, 69, 2, 1995, p. 283-288 (ci-après « ΤΡΙΤΟΓΕΝΕΙΑ »).

[368] Hésiode, *Théog.* 886 et 895-6.

[369] *Souda*, *s. v.* Τριτογένεια (éd. Adler, IV, p. 593, F 1019).

[370] Taillardat, « ΤΡΙΤΟΓΕΝΕΙΑ », p. 288.

[371] Taillardat, « ΤΡΙΤΟΓΕΝΕΙΑ », p. 288.

[372] Apollonios de Rhodes, *Arg.*, I, 109 ; Vitali, *Fonti*, p. 134 ; Demargne, P., « Athéna », *LIMC*, *op. cit.*, p. 985. Pour l'Arcadie, cf. Pausanias, VIII, 26, 6, avec le commentaire de M. Jost dans l'édition de la C.U.F.

[373] Eschyle, *Eum.*, 292-295. L'auteur ne précise pas la localisation du fleuve Triton. Cf. outre Callimaque, Chrysippe, fr. 908 ; Dion. Skytobrachion, dans *FGrHist*, 32 F 8 (= Diod. Sic., *Bibl. Hist.*, III, 69 ; 70, 3-4) ; Lucain, *Pharsale*, IX, 350-4 ; Apollodore, *Bibl.*, I, 3, 6.

[374] Hérodote, IV, 180 (traduction de Ph.-E. Legrand).

ne disposons d'aucune preuve dans son ouvrage qu'il ait visité d'autres lieux de la Libye. Il est alors possible qu'il ait rencontré des Libyens à Cyrène et dans le voisinage[375] qui lui auraient tenu ces propos, et à qui il en laisse toute la responsabilité. Selon eux, Athéna était la fille de Poséidon et de la « déesse du lac Tritonis ». Mais qui était cette déesse du lac Tritonis qui s'était unie au dieu de la mer ? Nous l'ignorons. Aucun autre auteur ne la mentionne ni ne considère Athéna comme la fille de Poséidon. Ce dernier était d'ailleurs considéré par Hérodote comme un dieu d'origine libyenne : « Quant aux personnes divines qu'ils déclarent ne pas connaître, je pense qu'elles ont reçu leur désignation des Pélasges, sauf Poséidon. La connaissance de ce dieu est venue aux Grecs des Libyens ; aucun peuple, en effet, ne possède le personnage de Poséidon depuis les origines, si ce n'est les Libyens, qui honorent ce dieu de tout temps »[376]. Poséidon aurait été emprunté par les Grecs aux Libyens. Nous ignorons les motifs de cette opinion erronée. Qu'était le dieu adoré par les riverains du lac Tritonis qu'Hérodote appelle Poséidon ? Il n'y a pas de bonnes raisons pour l'identifier avec le Poséidon dont plusieurs textes font une divinité carthaginoise[377]. Dans les premiers siècles de notre ère, de nombreuses inscriptions latines d'Afrique mentionnent un *Neptunus*, protecteur des sources, dont le culte est pratiquement sans parallèle dans le monde romain : il est donc vraisemblable que ce n'était pas un dieu importé par les Romains[378]. Cependant, rien ne prouve qu'il doive être confondu avec celui dont parle Hérodote[379].

Une scholie de Pindare apportait un témoignage tout à fait différent de celui d'Hérodote, sur le dieu Poséidon en Libye. Le dieu régnait sur la Libye tout entière du fait de son union à la déesse Libye : « Toute la Libye est consacrée à Poséidon du fait de l'union de Poséidon à la Libye »[380]. Il n'était pas réduit à une portion de territoire comme c'est le cas chez Hérodote où Poséidon exerçait son influence sur les rives de la Petite Syrte. Ce témoignage souligne la forte influence que le dieu devait exercer en Cyrénaïque. Pourtant, aucune trace de son culte n'a encore été relevée à Cyrène et en Cyrénaïque.

Au III^e^ s. av. J.-C., une légère variante est apportée par le mythographe Apollonios de Rhodes, qui, comme Pindare, fait de Libye l'épouse de Poséidon, mais ajoute que les Héroïnes sont leurs filles : « Bergères du désert, nous sommes les déesses de ce sol, douées de voix humaines, les héroïnes tutélaires et filles de la Libye »[381]. Les héroïnes sont donc issues de l'union de Poséidon et de Libye. Dans ce passage, les héroïnes s'adressent à Jason qui, avec les Argonautes, désespérait alors de trouver une passe favorable afin de regagner la mer. Prises de pitié pour ces héros égarés, elles annoncèrent à Jason la venue prochaine du char de Poséidon qui saurait les guider vers un golfe marin. Ainsi, en tant que filles du dieu de la mer elles étaient qualifiées pour parler de son attelage. Aucun des Olympiens n'adresse la parole aux hommes dans les *Argonautiques*. Seules les divinités mineures sont « douées d'une voix humaine », telles Glaucos, Thétis, les Héroïnes, les Hespérides et Triton. Elles n'avaient

[375] Gsell, St., *Hérodote*, Alger, 1915, p. 64-65 (ci-après *Hérodote*).
[376] Hérodote, II, 50 (traduction de Ph.-E. Legrand) ; Vitali, *Fonti*, n° 251, p. 97.
[377] Movers, F. C., *Die Phoenizier*, II, 2, Berlin, 1850, p. 468.
[378] Toutain, J., *Les cultes païens dans l'Empire Romain*, 1ère partie, T.III, 1er fasc. *Les cultes africains*, Paris, 1917, p. 373 sq. Cf. Petitmengin, P., « Inscriptions de la région de Milev », *MEFRA*, 79, 1967, p. 202 ; Cadotte, A., *La romanisation des dieux : l'interpretatio romana en Afrique du Nord sous le Haut-Empire*, Leyde, 2007, p. 321.
[379] Gsell, *Hérodote*, p. 190.
[380] Schol. Pind., *Pyth.*, IV, 61 (*FHG*, IV, p. 517 ; *FGrHist*, p. 470 F2 ; Drachmann, II, p. 105 = *Libyca* 11 F2) ; Vitali, *Fonti*, n° 250, p. 97.
[381] Apollonios de Rhodes, *Arg.*, IV, 1322-23 (traduction E. Delage et Fr. Vian).

d'ailleurs qu'un rôle secondaire dans le récit d'Apollonios. Elles avaient sans doute été informées par Athéna, dont elles étaient les messagères. Elles avaient entouré la déesse à sa naissance quand elle se fut élancée de la tête de Zeus et portaient comme elle l'égide faite de peaux de chèvres[382]. Les Héroïnes libyennes vêtues de peaux de chèvres (v. 1348) sont connues aussi de Nicainétos[383] dont les écrits sont datés de la seconde moitié du III^e^ s. et qui pourrait donc s'inspirer d'Apollonios. Et il semble qu'Apollonios lui-même tirait son inspiration du texte d'Hérodote pour décrire cet habit. Selon Hérodote, les Libyennes jetaient par-dessus leur vêtement des peaux de chèvres ornées de franges ressemblant à des courroies[384]. Cette parure avait été empruntée d'après lui par les Grecs pour en revêtir les statues d'Athéna ; aussi l'égide d'Athéna est-elle d'origine libyenne selon Hérodote. Il s'agit vraisemblablement de la fameuse « cape libyenne » portée par quelques sujets féminins dans la sculpture cyrénéenne[385].

À l'époque romaine, plusieurs auteurs localisent la naissance ou le séjour d'Athéna sur les rives du lac Tritonis en Libye, ce qui lui valut l'appellation de « Tritonide ». Au I^er^ s. av. J.-C., Diodore de Sicile évoquait les mythes situant la naissance d'Athéna en Crète, mais également en Libye près du lac Tritonis[386]. Environ un siècle plus tard, Lucain signalait la naissance d'Athéna au bord du lac Tritonis, d'où son appellation de « Tritonide »[387]. Et il plaçait le lac Tritonis près du Lathôn et du jardin des Hespérides, dans le voisinage de Bérénikè, comme l'avaient fait auparavant Diodore de Sicile et Strabon[388]. Silius Italicus, contemporain de Lucain, mentionnait le lac Tritonis d'où était sortie la vierge guerrière pour apporter l'olivier à la Libye[389]. Ainsi, la déesse consacra son séjour en Cyrénaïque à apporter à la région les éléments de sa richesse, comme la culture de l'olivier.

Parmi les différentes interprétations qui furent apportées par les auteurs sur le sens de l'épiclèse *Tritogeneia*, interprétations que nous ne mentionnerons pas ici, toutes ayant été réfutées par G. Lippold[390], celle qui revient le plus souvent se rapporte à la légende de la naissance d'Athéna sur les bords du Triton libyen. Les diverses localisations près de lieux-dits *Triton* procèdent de la remotivation étymologique d'une épithète désormais incomprise. Mais il n'est guère douteux que ces légendes ont été favorisées par des cultes locaux d'Athéna ou de divinités de nature analogue sur lesquelles elles se seraient greffées[391].

---

[382] Apollonios de Rhodes, *Arg.*, IV, 1309-1311, 1348-1349.
[383] Nicainétos, *Anth. Pal.*, 6, 225.
[384] Hérodote, IV, 189.
[385] Cf. *supra*, p. 329 et p. 333-334.
[386] Diodore, *Bibl. Hist.*, V, 72, 3.
[387] Lucain, *La Guerre Civile, La Pharsale*, t. II, livres VI-X, texte établi et traduit par A. Bourgery et M. Ponchont (7^e^ tirage), Les Belles Lettres, Paris, 2003, IX, 348-354.
[388] Diodore, *Bibl. Hist.*, IV, 56 ; Strabon, XVII, 3, 20 ; Lucain, *Pharsale*, IX, 347. La *Table de Peutinger* (éd. K. Miller, Stuttgart (1916), 1962, Segm. VIII, 4 : *lacus Trithonum*) situait également le lac Tritonis dans les environs de Benghazi. Il devait correspondre à la lagune qui s'allonge à l'est de Benghazi, la sebkha ain es-Selmani. Sur les différentes localisations du lac Tritonis, cf. Trousset, P., Peyras, J., « Le lac *Tritonis* et les noms anciens du chott el Jerid », *AntAfr*, 24, 1988, p. 149-204.
[389] Silius Italicus, *La guerre punique*, t. I, livres I-IV, texte établi et traduit par P. Miniconi et G. Devallet (2^e^ tirage), Les Belles Lettres, Paris, 2003, III, 322-5. Silius Italicus est un auteur latin (25-100 ap. J.-C.).
[390] Lippold, G., « Tritopatreis », *Athenische Mitteilungen*, 36, 1911, p. 105-109 : Τριτοπατρεῖς. Cf. Taillardat, J., *ΤΡΙΤΟΓΕΝΕΙΑ*, p. 283, n. 2.
[391] Séchan, Lévêque, *Les grandes divinités*, p. 325-343.

1.2.3.2. Cultes rendus à Athéna par les Libyens de la Petite Syrte

Hérodote, au chapitre 188 du livre IV, nous apprend que les Libyens riverains du lac Tritonis rendaient un culte à Athéna, Triton et Poséidon.

…ἀτὰρ οἱ περὶ τὴν Τριτωνίδα λίμνην νέμοντες τῇ Ἀθηναίῃ μάλιστα, μετὰ δὲ τῷ Τρίτωνι καὶ τῷ Ποσειδέωνι.

…mais ceux qui habitent autour du lac Tritonis sacrifient surtout à Athéna, et, après elle, à Triton et à Poséidon[392].

D'après Hérodote, c'est à Athéna que les Libyens sacrifient le plus. Cela était sûrement dû aux origines libyennes de la déesse qui avait vu le jour sur les rives du lac Tritonis. Si cet extrait d'Hérodote constituait l'unique témoignage que nous possédions sur un culte rendu par les Libyens à Athéna, nous serions sceptique quant à la véracité de ses propos. Mais il existe d'autres attestations, certes plus tardives, sur Athéna en relation avec le lac Tritonis. Le pseudo-Scylax écrivait au milieu du IV^e^ s. av. J.-C. qu'Athéna Tritonide possédait un sanctuaire dans la Petite Syrte : Ἀθηνᾶς Τριτωνίδος ἱερόν[393]. Et Callimaque[394], au III^e^ s. av. J.-C., appelait le lac Tritonis « Pallantias », faisant référence à l'autre dénomination d'Athéna, Pallas. Puis, dans un fragment conservé par Stéphane de Byzance[395], Callimaque mettait en relation Athéna avec le dieu Triton du pays des Asbystes. L'utilisation du terme d'« Asbyste » était sans doute une façon poétique pour qualifier les Libyens en général[396]. Enfin, quatre siècles après Hérodote, Diodore mentionnait l'existence d'un temple dédié à Athéna aux environs du lac Tritonis. Et, contrairement à Hérodote, il plaçait le lac Tritonis et le fleuve Triton à l'est de Benghazi.

ἔστι δὲ καὶ νῦν ἔτι περὶ τὰς πηγὰς ταύτας ἱερὸν ἅγιον τῆς θεοῦ ταύτης, ἐν ᾧ τόπῳ τὴν γένεσιν αὐτῆς ὑπάρξαι μυθολογοῦσι.

Et là se tient, encore aujourd'hui, un temple qui lui était consacré, à l'endroit où les mythes relatent qu'elle était née. [397]

Hérodote mentionne des détails dignes d'intérêt sur le culte rendu par les Libyens de la Petite Syrte à la divinité qu'il appelle Athéna. Il relate une coutume autochtone qui consiste en un combat entre deux groupes de jeunes filles appartenant pour les unes, à la tribu des Auses, et pour les autres, à celle des Machlyes. Ces deux tribus se situent selon Hérodote autour du lac Tritonis dans la Petite Syrte, « mais le Triton les sépare »[398]. Cependant, si cette « fête annuelle » se déroulait autour du lac Tritonis, il ne précise pas de quel côté elle avait lieu. Était-ce du côté Ause ou bien du côté Machlye ? On ne saurait le dire. Hérodote spécifie seulement que ces rites curieux étaient célébrés en l'honneur d'une divinité indigène, qu'il assimile à Athéna.

---

[392] Hérodote, IV, 188.
[393] Pseudo-Scylax, *Périple*, 110 (*GGM*, I, p. 88).
[394] Callimaque, *ap.* Pline, v. 4. Cf. Lucain, *Pharsale*, IX, 348 sq.
[395] Stéph. de Byz., *s. v.* Ἀσβύστα (Meineke, p. 130) ; cf. Vitali, *Fonti*, n° 132, p. 38.
[396] Voir par exemple la dénomination du Zeus des Asbystes par Nonnos : cf. *supra*, p. 404.
[397] Diodore, *Bibl. Hist.*, V, 72, 3.
[398] Cf. *supra*, p. 59-60. Sur l'identification du lac Tritonis avec le chott el-Djerid en Tunisie actuelle, cf. Trousset, P., Peyras, J., *op. cit.* (n. 388), p. 149-204, en particulier p. 171-204.

Ὁρτῇ δὲ ἐνιαυσίῃ Ἀθηναίης αἱ παρθένοι αὐτῶν δίχα διαστᾶσαι μάχονται πρὸς ἀλλήλας λίθοισί τε καὶ ξύλοισι, τῇ αὐθιγενέϊ θεῷ λέγουσαι τὰ πάτρια ἀποτελέειν, τὴν Ἀθηναίην καλέομεν· τὰς δὲ ἀποθνησκούσας τῶν παρθένων ἐκ τῶν τρωμάτων ψευδοπαρθένους καλέουσι.

Lors d'une fête annuelle d'Athéna, leurs jeunes filles, partagées en deux camps (l'un recruté chez les Auses, l'autre chez les Machlyes ?), combattent les unes contre les autres à coup de pierres et de bâtons, accomplissant ainsi, disent-elles, une cérémonie instituée par leurs pères en l'honneur de la divinité indigène que nous appelons Athéna ; celles d'entre elles qui meurent de leurs blessures sont appelées de fausses vierges.[399]

Cet extrait indique que les tribus des Auses et des Machlyes avaient des ancêtres communs. Comme nous l'avons vu plus haut, de nombreux auteurs antiques avaient placé le lac Tritonis plus à l'est, dans le voisinage de Bérénikè. Cependant, J. Desanges[400] a bien localisé la tribu des Auses dans la Petite Syrte. Il n'en demeure pas moins que les peuples situés de part et d'autre de la Grande Syrte, qui étaient apparentés aux Libyens de la Petite Syrte, pouvaient connaître la même divinité, ce qui expliquerait la faveur connue par Athéna dans les cités grecques de Libye.

Avant de combattre, une jeune fille, choisie afin de représenter la déesse, recevait des armes grecques et était promenée sur un char[401]. Cet équipement et ce char rappelleraient la grande déesse de Carthage[402]. On s'est demandé si l'Athéna des Machlyes et des Auses n'était pas, en effet, l'Astarté phénicienne, soit la déesse Caelestis des Carthaginois, dont le culte aurait été accueilli par des Libyens[403]. Cependant, comme l'a démontré St. Gsell[404], Astarté a été d'ordinaire identifiée avec Héra, et non avec Athéna. On pourrait également rapprocher cette déesse guerrière de la Neith de Saïs, assimilée par les Grecs à Athéna[405]. Mais cette assimilation s'est produite dans les deux sens. En effet, les Égyptiens eux-mêmes ont assimilé la patronne de Saïs avec Athéna, car on retrouve la déesse Neith représentée parfois avec une chouette et une lance dans les terres cuites d'époque romaine. Cette assimilation de la part des Grecs explique peut-être le contenu du discours d'Hérodote, qui supposait qu'avant la colonisation grecque en Libye, la jeune fille qui représentait Athéna dans la procession en char, portait des armes égyptiennes : « Comment équipait-on autrefois les jeunes filles avant que les Grecs fussent établis dans le voisinage, je ne puis le dire ; je crois toutefois qu'on les ornait d'armures égyptiennes ; car c'est d'Égypte que sont venus chez les Grecs, à mon avis, le bouclier rond et le casque »[406]. Cependant, ce passage d'Hérodote contient une erreur : il a tort de croire que le bouclier rond et le casque furent empruntés par les Grecs aux Égyptiens. En effet, le bouclier typique égyptien, de forme oblongue, était différent du bouclier rond des Grecs. De plus, le casque corinthien était typiquement grec et lié à la guerre hoplitique.

---

[399] Hérodote, IV, 180 (traduction de Ph.-E. Legrand).
[400] Desanges, J., *Catalogue des tribus africaines de l'antiquité classique à l'ouest du Nil*, Université de Dakar, Dakar, 1962, p. 103 sq. Cf. *supra*, p. 60.
[401] Hérodote, IV, 180.
[402] Cf. Virgile, *Enéide*, I, 16-17.
[403] Movers, F. C., *Die Phönizier*, *op. cit.* (n. 377), p. 463 ; Bates, *The Eastern Libyans*, p. 205.
[404] Gsell, *Hérodote*, p. 188.
[405] Sur l'assimilation d'Athéna à Neith : cf. Hérodote, II, 28, 59, 83, 169, 170, 175 ; Platon, *Tim.*, 21 e ; voir également l'étude de Quaegebeur, J., Clarysse, W., Van Maele, B., « Athena, Neith and Thocris in Greek Documents », *ZPE*, 60, 1985, p. 217-236.
[406] Hérodote, IV, 180.

En outre, les Libyens de la vallée du Nil paraissent avoir entretenu des liens étroits avec la déesse Neith. La preuve en est les tatouages rectangulaires portés par les Libyens Tjemehou captifs dans les représentations égyptiennes du tombeau de Sethi I^er^ (v. 1290-1279)[407]. Ces tatouages sont identiques au signe hiéroglyphique désignant Neith symbolisé par deux flèches entrecroisées sur un bouclier rectangulaire[408]. Et le fait que seuls les captifs libyens les portent semble indiquer qu'ils n'étaient pas destinés à désigner des prisonniers[409]. Serait-ce alors un symbole propre aux Libyens Tjemehou ? Ce signe étant absent des autres représentations de Libyens tatoués[410], nous invite à émettre des réserves. Il est possible que les artistes égyptiens du tombeau de Sethi I^er^ aient choisi ce symbole parce qu'il leur était familier et qu'ils savaient que les Tjemehou étaient originaires du Delta tout comme la déesse Neith. Finalement, il est peu probable que les Libyens aient connu l'écriture hiéroglyphique.

Le combat entre les deux troupes de jeunes filles, luttant à coup de pierres et de bâtons, atteignait parfois une telle violence qu'il n'était pas rare que certaines meurent de leurs blessures[411]. Celles-ci étaient alors considérées par les Machlyes et les Auses comme de fausses vierges[412]. Cela semble indiquer qu'ils attachaient un certain prix à la virginité[413]. Il semble d'ailleurs que cette coutume ait perduré longtemps. Saint Augustin évoquait une tradition analogue, qu'il parvint à abolir à Césarée de Maurétanie[414].

Diverses explications ont été données à propos de ces combats. On a émis l'hypothèse d'une pratique magique destinée à expulser les maux logés dans les corps des combattantes[415]. Mais on également tenté d'interpréter cette coutume comme une cérémonie de la pluie afin d'assurer la fertilité de la terre[416].

Ce rituel rappelle la célèbre fête de Pallas, τελεταῖς Παλλάδος, qui se déroulait à Cyrène, et dont Pindare dans sa *IX^e^ Pythique* a chanté l'un des vainqueurs[417]. Παλλάς (Pallas) était donc une autre dénomination d'Athéna, qui fut associée plus tard au souvenir de sa compagne d'enfance, la fille du dieu Triton nommée Pallas[418]. À la suite d'un affrontement entre Pallas et Athéna, Pallas trouva la mort[419]. Il paraît acquis aujourd'hui que Pallas signifie « la jeune

---

[407] Bates, *The Eastern Libyans*, p. 206-7. Cf. Hornung, E., *The Tomb of Seti I photographed by Harry Burton (The Metropolitan Museum of Art), with a contribution by Marsha Hill*, New York, 1991. Voir aussi *Medinet Habu (The Epigraphic Survey of the Great Temple of)*, vol. 1 : *Earlier historical Records of Ramses III*, (The University of Chicago, Oriental Institute Publications), Chicago, 1930, pl. 1 : certains tatouages portés par des Libyens pourraient également figurer le hiéroglyphe de Neith.

[408] Ce hiéroglyphe a été reconnu comme étant celui de Neith depuis D. Mallet, *Le culte de Neit à Saïs*, Paris, 1888, p. 178 sq.

[409] Bates, *The Eastern Libyans*, p. 139.

[410] Renaut, L., « Marquage corporel et signation religieuse dans l'Antiquité », Thèse de 3^e^ cycle, EPHE, section des sciences religieuses, 2004, vol. 1 (texte), p. 144.

[411] Écho d'Hérodote dans Pomp. Méla, *Chor.*, I, 36.

[412] Cf. *supra*, p. 430.

[413] Chez les Adyrmachides, il y avait des jeunes filles qui restaient vierges jusqu'à leur mariage (IV, 188). Selon Nicolas de Damas, 140 (*FHG*, III, p. 463), les Atarantes estimaient le plus celles de leurs filles qui restaient le plus longtemps vierges.

[414] *De doctrina christiana*, IV, 24, 53. Cf. Gsell, St., *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord.* Tome I, *Les conditions du développement historique, les temps primitifs, la colonisation phénicienne et l'empire de carthage*, Paris, 1913, p. 242, n. 10. Pour les survivances des combats rituels en Berbérie, voir Doutté, Ed., *Merrâkech*, Paris, 1905, p. 323-4 ; id., *Magie et Religion dans l'Afrique du Nord*, Alger, 1909, p. 509.

[415] Gsell, *Hérodote*, p. 192.

[416] Bates, *The Eastern Libyans*, p. 204-5.

[417] Pindare, *Pyth.*, IX, 97-98.

[418] Pallas avait d'abord été une épithète poétique que l'on associait au nom d'Athéna dans Homère et Hésiode.

[419] Apollodore, *Bibl.*, III, 12, 3.

fille », et il est possible que ce mot (indo-européen ou non) ait été ajouté comme terme explicatif à la désignation égéenne d'Athéna. C'était donc en souvenir de sa compagne d'enfance, la fille de Triton, que des jeux étaient célébrés. Ces jeux rappellent peut-être le rôle très anciennement joué par Athéna dans les « rites d'adolescence » des associations de jeunes filles, qui imitaient, par de violentes batailles entre elles, la vaillance guerrière de leur déesse et son goût pour les exercices virils. Et la ressemblance est troublante entre la fête de Pallas et le rituel des jeunes filles riveraines du lac Tritonis. Dans le combat en l'honneur de la divinité indigène assimilée à Athéna, les jeunes filles qui trouvaient la mort étaient considérées comme de fausses vierges.

D'autre part, il existait en Égypte une fête en l'honneur du dieu Arès assimilé par Hérodote[420] à Osiris, fête présentant des analogies avec celle d'Athéna, plus particulièrement en ce qui concerne l'emploi du bâton dans les deux cas. Cette fête avait lieu dans la ville de Prapémis selon Hérodote[421], probablement à confondre avec l'actuelle Péluse sur la branche est du delta du Nil[422]. Durant cette fête, une violente bataille à coups de bâtons avait lieu entre des prêtres se tenant à l'entrée du sanctuaire d'Arès et des hommes accomplissant des vœux placés du côté opposé. Les prêtres étaient chargés de défendre le sanctuaire dans lequel d'autres prêtres traînaient un char à quatre roues portant la chapelle qui renfermait l'effigie du dieu. Cette scène de bataille faisait partie du programme de la « grande sortie » d'Osiris qui était une reconstitution terrestre du combat céleste entre les fidèles et les ennemis d'Osiris, le dieu Seth et ses partisans[423].

Quelle qu'ait été l'origine de la déesse des Machlyes et des Auses, elle fut identifiée à Athéna pour deux raisons. Tout d'abord, parce qu'elle était une divinité vierge et guerrière, et ensuite, parce qu'on l'adorait sur les bords d'un lac et d'un fleuve que les Grecs appelèrent Tritonis et Triton, en modifiant peut-être légèrement des dénominations indigènes. Toutefois, il est vraisemblable que cette « déesse » représentait le sacré des eaux, qui procure la fertilité[424]. Et il ne faut pas omettre non plus l'importance du char dans ce rituel local. L'utilisation qu'en faisaient les Libyens lors de la fête aurait pu encore davantage renforcer l'assimilation de la divinité indigène à Athéna.

Poséidon et Athéna étaient deux divinités particulièrement honorées en Cyrénaïque en raison de leur connaissance de la charrerie et de l'hippotrophie. Nous avions vu au chapitre 3 quelle importance revêtaient ces disciplines aux yeux des Cyrénéens qui s'étaient distingués dans le monde grec par leur habileté à conduire des chars[425]. En effet, l'utilisation du char, et notamment du quadrige, avait perduré longtemps en Cyrénaïque, contrairement aux autres régions du monde grec. Le dressage des chevaux ainsi que l'art de les atteler étaient connus des Libyens bien avant l'arrivée des Grecs en Libye. Aussi ces deux disciplines étaient-elles ancrées dans la culture locale depuis bien longtemps. Cela avait certainement conduit certains auteurs à trouver des facteurs explicatifs à cet emploi ancien du cheval par les tribus libyennes. Et qui mieux qu'Athéna et Poséidon, connus sous les qualificatifs d'*Hippia* et

[420] Hérodote, II, 63.
[421] Hérodote, II, 59.
[422] Commentaire de Ph.-E. Legrand, *Hérodote*, IV, p. 107, n. 3.
[423] Sur les fêtes d'Osiris, cf. Lavier, M.-Chr., « Les fêtes d'Osiris à Abydos au Moyen Empire et au Nouvel Empire », *Égypte*, 10, 1998.
[424] Picard, G. Ch., *Les religions de l'Afrique antique*, Paris, 1954, p. 15
[425] Cf. *supra*, p. 217-220.

d'*Hippios*, aurait pu transmettre leurs connaissances sur l'élevage et l'attelage des chevaux aux peuples de la Libye. Athéna, en tant que déesse des techniques et des arts, était réputée avoir inventé le char et avoir appris son maniement aux Grecs. Et, ne l'oublions pas, elle était considérée dans certaines légendes comme ayant été engendrée sur les bords du lac Tritonis en Libye. Quant à Poséidon, il était connu pour entretenir un lien singulier avec les chevaux et l'*Hymne homérique* le proclamait « dompteur de chevaux »[426].

Une scholie de Pindare mentionne la renommée de Cyrène pour ses chevaux en raison de la naissance d'Athéna *Hippia* en Libye où Poséidon avait enseigné aux Libyens l'art d'atteler les chars. Cette scholie constitue l'unique témoignage de la présence d'une Athéna *Hippia* en Libye.

Τὴν δὲ Κυρήνην εὔιππον εἶπεν οὐκ ἐκ τοῦ παρατυχόντος, ἀλλ' ὅτι Ποσειδῶν τοὺς Λιβύας διδάξειε τὴν τῶν ἁρμάτων κατάζευξιν· καὶ τὴν ἱππίαν δὲ Ἀθηνᾶν ἐν Λιβύῃ γενέσθαι φασί.

Cyrène a été appelé par Pindare « cité des beaux chevaux » non sans raison, parce que Poséidon enseigna aux Libyens comment atteler les chars. Ils disent aussi que l'Athéna Hippia naquit en Libye.[427]

D'après le scholiaste de Pindare, ce serait les "Libyens", c'est-à-dire probablement les Grecs de Libye, qui auraient décrété qu'ils avaient eu connaissance de la pratique de la charrerie grâce à Poséidon. Et ce serait encore eux qui situaient en Libye la naissance d'Athéna *Hippia*. Nous pourrions alorsen déduire que l'Athéna *Tritogeneia* née aux sources du fleuve Triton en Libye soit à identifier avec l'Athéna *Hippia* citée par le scholiaste. Ainsi, il est probable que la divinité adorée par les Auses et les Machlyes et assimilée à l'Athéna grecque, aurait en commun avec cette déesse la connaissance du maniement des chars. D'ailleurs, Hérodote signalait à propos des fêtes annuelles de la divinité du lac Tritonis, que lors de la procession précédant le combat rituel, on faisait monter sur un char de guerre (ἅρμα) une belle jeune fille, parée de l'armure et du casque corinthien, que l'on promenait autour du lac[428]. Celle-ci devait certainement représenter la divinité assimilée à Athéna *Hippia*, la conductrice de char.

L'utilisation du char s'était répandue parmi les peuples de la Libye, et la tribu des Bakales, localisée dans l'arrière-pays de Barcé, se distinguait des autres par l'usage du bige. Selon une glose d'Hésychius[429], ce seraient Poséidon et Athéna qui auraient introduit l'art de la charrerie à Barcé.

Βαρκαίοις ὄχοις· Λιβυκοῖς. Οὗτοι γὰρ ἐσπούδαζον περὶ ἱπποτροφίαν. Φασὶ δὲ αὐτοὺς καὶ πρώτους ἅρμα ζεῦξαι διδαχθέντας ὑπὸ Ποσειδῶνος· τὸ δὲ ἡνιοχεῖν ὑπὸ Ἀθηνᾶς, ὡς Μνασέας ἐν τοῖς Περὶ Λιβύης.

---

[426] *Hymne homérique*, v. 5. Cf. Séchan, Lévêque, *Les grandes divinités*, p. 106.

[427] Schol. Pind., *Pyth*, IV, 1a (Drachmann, II, p. 94) ; Vitali, *Fonti*, n° 249, p. 96-97.

[428] Hérodote, IV, 180.

[429] Mnaséas *apud* Hésychius, *s. v.* Βαρκαίοις ὄχοις (*FHG*, III, 40, p. 156) ; Vitali, *Fonti*, n° 252, p. 97. Historien et mythographe cyrénéen, Mnaséas fut un disciple d'Érathostène (*Souda*, *s. v.* Ἐρατοσθένης, éd. Adler, II, p. 403, F 2898) et vécut probablement à la fin du III^e^ ou au début du II^e^ s. av. J.-C. : cf. *FHG*, III, p. 149 ; Laqueur, R., *s. v.* Mnaseas, *Re*, XV, 2, 1980, p. 2250 sq. Un autre témoignage, celui de Stéphane de Byzance, se rapproche beaucoup de la glose d'Hésychius : *s. v.* Βάρκη (Meineke, p. 159) ; Vitali, *Fonti*, n° 254, p. 97.

Chars de Barcé : Libyques. Ce peuple s'occupait de l'élevage des chevaux. On dit que ce sont eux les premiers qui apprirent par Poséidon comment atteler les chars et par Athéna à les conduire comme le dit Mnaséas dans son ouvrage Sur la Libye.

Cette glose d'Hésychius provenait de Mnaséas qui, lui-même, avait commenté un passage de l'Électre de Sophocle[430]. Dans ce dernier, il était question d'une course de chars mettant en scène deux cochers libyens (Λίβυες ; v. 702) faisant partie des concurrents d'Oreste. Les chevaux emballés d'un autre attelage entrèrent en collision avec le char de l'un des deux, à moins que ce ne soit avec les deux. Ces Λίβυες concourant à Delphes ne pouvaient être que des Grecs. Il s'agit de l'emploi désignant les "Grecs de Libye", dont Βαρκαῖοι dans la glose d'Hésychius semble être une reprise métonymique. Mais il est possible qu'il y ait plusieurs niveaux de lecture dans l'expression employée à l'origine par Sophocle. D'après ce que nous a suggéré C. Dobias-Lalou, il est probable que derrière l'emploi de Λίβυες, tout comme celui de Βαρκαῖοι chez Hésychius, se profilent les compétences en charrerie des Libyens autochtones.

Ainsi, ces témoignages se rapprocheraient de la scholie de Pindare selon laquelle Poséidon aurait appris aux "Libyens" l'art de la charrerie, et viendraient également la compléter en ajoutant qu'Athéna leur enseigna comment conduire les chars.

Bien que nous soyons encore mal renseignés sur le culte qu'on leur rendait en Cyrénaïque, Poséidon et Athéna avaient dû être des divinités extrêmement importantes dans la région. D'après les témoignages que nous avons pu recenser, elles possédaient de solides attaches en Libye. Poséidon était considéré comme l'ancêtre divin des Battiades. Il était le père d'Eurypylos, le roi légendaire de la Libye, et du Minyen Euphémos, qui avait reçu la motte de terre des mains du dieu Triton[431]. Quant à Athéna, une légende relatait sa naissance sur les rives du lac Tritonis en Libye. Tous deux consacrèrent leur séjour à apporter à la région les éléments de sa renommée. En enseignant leur art de l'hippotrophie et de la charrerie aux Libyens, ils avaient contribué à faire de la Libye une terre « εὔιππος »[432]. Les deux divinités ont donc joué un rôle majeur dans la diffusion de ces activités, ce qui a dû avoir pour conséquence d'en faire des divinités essentielles, non seulement chez les Grecs, mais aussi dans les populations libyennes. Ainsi, il semble qu'Athéna, ou plutôt une divinité assimilée à la vierge guerrière, ait reçu un culte de la part des Libyens riverains du lac Tritonis. Cependant, aucune autre source ne fait mention d'un culte rendu à Poséidon et à Triton par les Libyens, excepté Pindare, qui, dans sa *IV^e^ Isthmique*, signalait la présence d'un temple de Poséidon à Irasa en territoire giligame[433]. Le poète évoquait Antée, ce géant cruel, massacreur d'étrangers qui couronnait le temple de Poséidon, son père, de leurs crânes. On a prétendu que ce temple ne pouvait être, à l'époque de l'élaboration du mythe d'Antée, que dédié à une divinité d'origine libyenne. Mais en l'absence d'autres sources, tant littéraires qu'archéologiques, relayant ce témoignage, nous préférons prôner la prudence. Alors si

[430] Cf. Sophocle, *Électre*, 727.
[431] Cf. *supra*, p. 246-250.
[432] Vitali, *Fonti*, p. 145.
[433] Pindare, *Isth.*, IV, 52-55.

Athéna paraît avoir été assimilée à une divinité indigène présentant des caractéristiques semblables, rien n'indique qu'il en fut de même pour Poséidon[434].

1.3. Les épiclèses divines en relation avec la Libye

À la différence de l'*interpretatio graeca* de la divinité indigène assimilée à Athéna, les déesses Déméter et Aphrodite ont subi un infléchissement de leur personnalité divine au contact des croyances libyennes. Elles ont toutes deux été parées d'épiclèses divines en relation avec la Libye dans les sources littéraires. Surnommées Déméter *Libyssa* et « Aphrodite de Libye », le culte de ces deux déesses semble avoir été délibérément attaché à la Libye. En mettant en évidence l'originalité de ces cultes, il s'agit alors de comprendre ce qui poussa les auteurs anciens à leur attribuer de tels qualificatifs.

1.3.1. Déméter Libyssa

Déméter était la divinité agraire par excellence, qui revêtait, particulièrement à Cyrène, le rôle de dispensatrice de céréales, et notamment du blé. Ce rôle était accompli pleinement lors des cérémonies des Thesmophories où avaient lieu des rites propitiatoires pour les semailles[435].

Dans le sanctuaire extra-urbain de Déméter et Koré, la mission italienne a découvert dans le temple hexastyle un récipient en terre cuite d'époque romaine contenant des semences. Des semences de la même nature ont également été mises au jour dans les fouilles menées près du théâtre de Dionysos[436]. Certaines statues à l'effigie de Déméter (et peut-être de Koré) présentaient des compartiments taillés dans la partie inférieure du trône, servant sans doute à y placer les semailles lors des rites magiques de la fertilité[437]. De plus, Déméter devait posséder des terres sacrées à proximité de son *téménos* afin que fussent procurés les revenus agricoles nécessaires pour l'entretien de son sanctuaire[438].

L'agriculture avait pour les Grecs une signification morale car en sédentarisant les nomades, elle faisait cesser la vie anarchique. Aussi le choix de rendre un culte à Déméter et Koré en milieu colonial s'explique-t-il par le rôle qu'elles remplissaient en Grèce où les

---

[434] Il nous faut mentionner la découverte dans le désert libyen, lors de la seconde guerre mondiale, d'une statuette en marbre de 25 cm de hauteur. La sculpture, conservée depuis 2001 dans la collection de petites sculptures de l'Université de Macquarie en Australie, a été étudiée par P. W. Rovik (« A Libyan Athena with Ancient Greek Inscriptions », *Mediterranean Archaeology*, vol. 15, 2002) selon qui, elle représenterait une « Athéna libyenne ». Cependant, nous croyons avec conviction qu'il s'agit d'un faux. Il est en effet peu probable que les Libyens aient utilisé du marbre blanc, matériau importé par les Grecs ; les inscriptions dont certaines lettres ont été empruntées à l'alphabet grec, n'ont aucun sens ; et finalement le sujet représenté n'a rien de commun avec les effigies de la déesse Athéna.

[435] Sur le rituel des Thesmophories à Cyrène et sur le sanctuaire de la déesse dans le wadi Belgadir, cf. *supra*, p. 296-304.

[436] Luni, M., « Le nouveau sanctuaire de Déméter à Cyrène et découvertes récentes », *CRAI*, 2005, 1, p. 70 ; id., *CRAI*, 2006, p. 2190.

[437] Deux statues du I^er^ s. ap. J.-C. comportant des niches dans la partie basse du trône avaient été signalées par S. Kane (« "Kore's Return", Gifts to the Godesses : Cyrene's Sanctuary of Demeter and Persephone », *Expedition*, 34, n^os^ 1-2, 1992, p. 73-74, fig. 8-11 ; « Dedications in the Sanctuary of Demeter and Kore at Cyrene », *LibStud,* 25, 1994, p. 159-165), et une autre, datée de l'époque hellénistique, fut mise au jour par la mission italienne en 1999-2000 dans le fond du *naos* du temple de la déesse (Luni, *CRAI*, 2006, p. 2190 ; Longarini, C., « Statue di Demetra a Cirene e peculiarità del culto », dans *Cirene "Atene d'Africa"* II, p. 91- 100).

[438] White, D., « Cyrene's Suburban Expansion South of its Ramparts », dans *Cyrenaica in Antiquity*, p. 114-6 ; Callot, *Recherches*, p. 292-3.

divinités étaient reconnues comme étant capables d'apprivoiser les éléments extérieurs à la civilisation. Ainsi, les déesses apparaissaient comme les principaux vecteurs d'acculturation dans les colonies agricoles. Et le fait que leur culte soit placé hors des murs des cités, comme en Grande Grèce, à Oria, Géla et Sélinonte, souligne d'autant plus le rôle joué par les grands sanctuaires extra-urbains dans les relations complexes des Grecs avec les populations autochtones. Mais ce rôle, les déesses le tenaient notamment par leur caractère chthonien fortement marqué. En tant que maîtresses de la fertilité, soit de la germination et du renouveau, elles assuraient la richesse du sol, et cette terre ainsi fécondée était celle qui devait accueillir en son sein les défunts. Les déesses étaient donc les garantes de la fertilité et de la fécondité, et du salut des hommes.

Le culte de Déméter et Koré à Cyrène, comme ailleurs, n'était pas seulement un moyen d'acculturation des indigènes, il était aussi et surtout un moyen de cohésion sociale. Ainsi, lors de la fondation de Géla par exemple, la constitution de la cité ne fut effective qu'au moment où le culte de Déméter devint le point de convergence et d'équilibrage des différents groupes sociaux[439]. Par ailleurs, on avait souvent recours aux deux déesses lorsque la cohésion de la cité était menacée. Ainsi fut fondé le sanctuaire suburbain de Déméter à Oria dans le deuxième tiers du VI^{e} siècle afin de réorganiser la cité et de diffuser l'hellénisme auprès des Messapiens dans une région qui était restée jusque là très fermée à l'influence grecque[440]. Le culte médiateur de Déméter et Koré a tenu une place centrale dans la consolidation des sociétés coloniales. Le meilleur exemple en est le culte qui leur était rendu dans le sanctuaire de la Malophoros à Sélinonte. À Cyrène comme à Sélinonte se posait le problème de l'intégration des épouses autochtones des colons grecs[441]. Leur participation aux rites des Thesmophories permettait de les libérer de leur condition d'indigène en les hellénisant et en leur attribuant un statut social afin de les mettre sur un pied d'égalité avec les autres épouses d'origine grecque[442]. Prendre en considération ces femmes était essentiel pour la survie de ces cités coloniales car la perpétuation du groupe reposait en grande partie sur elles. Ainsi, en les faisant adhérer à l'univers religieux et cultuel grec, on assurait leur intégration dans la cité, ce qui permettait de renforcer davantage les liens entre les différents groupes sociaux et par là-même la cohésion de la société. De plus, leur contribution au rite des Thesmophories en faisait certainement les intermédiaires entre le monde urbain, grec, et le monde rural, indigène[443].

Les Thesmophores devaient donc assurer la jonction entre la ville et la *chôra*, mais également entre le monde des vivants et celui des morts. D'ailleurs, l'aspect funéraire de certains rites pratiqués dans le sanctuaire s'explique avant tout par sa situation dans la zone des nécropoles. Et le fait, souligné par J.-J. Callot[444], que des divinités comme Dionysos et Hécate, qui entretenaient des relations avec le monde souterrain, étaient associées à Déméter et Koré dans leur sanctuaire, contribue à renforcer davantage le caractère chthonien des deux déesses.

---

[439] De Polignac, Fr., *La naissance de la cité grecque, cultes, espaces et sociétés, VIII^{e}-VII^{e} s.*, Paris, 1995, p. 142-143.
[440] De Polignac, Fr., *op. cit.*, p. 148.
[441] Les mariages mixtes sont attestés en Sicile par Thucydide, VI, 17, 2.
[442] Comme nous l'avons vu plus haut (cf. *supra*, p. 187), il est difficile de croire que tous les colons grecs étaient devenus des μιξέλληνες.
[443] De Polignac, Fr., *op. cit.*, p. 136.
[444] Callot, *Recherches*, p. 258 et n. 372.

Cependant, le nom de Perséphone n'apparaît nulle part dans le sanctuaire alors que celui de Koré est souvent invoqué, soit seul, soit avec celui de Déméter[445]. Mais d'après D. White[446], cela est conforme aux pratiques de plusieurs sanctuaires, où le nom de Perséphone se rencontre moins fréquemment que celui de Koré.

Le caractère chthonien de Déméter prenait toute son ampleur à Cyrène et il est possible que la divinité ait eu en partage certaines croyances propres aux Libyens au point que le géographe alexandrin Polémon la qualifie de *Libyssa*[447]. Elle semble en effet, par l'emplacement de son sanctuaire aux marges de la cité et grâce à son rôle intégrateur et médiateur, avoir été la divinité syncrétique par excellence à Cyrène, même si son culte resta toujours profondément hellénique. Polémon précisait qu'un culte était rendu à Déméter *Libyssa* en Argolide, et que les origines de cette divinité remontaient à l'époque préhistorique. Ce témoignage de la première moitié du II^e^ s. av. J.-C. fait écho à celui d'Hérodote qui, dans son livre II, nous apprend que les Thesmophories en l'honneur de Déméter ont été introduites et enseignées aux femmes des Pélasges par les filles de Danaos de retour d'Égypte[448]. La référence de Polémon aux origines préhistoriques de la déesse semble donc avoir été inspirée d'Hérodote. Toutefois, les deux récits prennent ensuite une orientation légèrement différente. Tandis qu'Hérodote précise qu'après l'arrivée des Doriens dans le Péloponnèse, seuls les Arcadiens restés sur leur territoire conservèrent ces rites, Polémon indique que ce sont les Argiens qui avaient connaissance du culte de Déméter *Libyssa*. Faut-il donc voir dans ces divergences un lien entre les Thesmophories telles qu'elles étaient célébrées à Cyrène et l'épiclèse de *Libyssa* que Polémon attribue à Déméter ? S'il en était ainsi, cela pourrait vouloir signifier que les Thesmophories fêtées en l'honneur de Déméter à Cyrène revêtaient un caractère suffisamment local pour que le géographe pare la déesse de l'épiclèse régionale de *Libyssa*. Mais qu'en est-il de la mention de l'Argolide ? Cette mention chez Polémon pourrait être un moyen pour le géographe de rappeler l'établissement précoce des exportations de céréales en provenance de Cyrénaïque et à destination du Péloponnèse.

Une autre version qui se trouve chez le grammairien Festus semble confirmer cette assertion : « Une plaine dans la campagne argienne est appelée "Libyque" parce que c'est là que pour la première fois furent importées les céréales depuis la Libye. C'est aussi pour cette raison que les Argiens appellent Cérès "Libyssa" »[449]. Ce témoignage rejoint celui de Polémon lorsqu'il précise que le héros Argos avait instauré le culte de Déméter *Libyssa* après s'être procuré du blé en Libye afin d'en introduire la culture en Argolide. Ces légendes devaient faire allusion à l'envoi de blé massif par Cyrène aux cités touchées par la crise frumentaire qui frappa la Méditerranée orientale dans le dernier tiers du IV^e^ s. av. J.-C.[450]. La cité d'Argos était au nombre des bénéficiaires, et parmi les quarante-cinq cités approvisionnées par Cyrène, elle se situait en troisième position derrière Athènes et Olympias, la mère d'Alexandre. En remerciement à la Thesmophore qui avait veillé sur l'envoi du blé

[445] Cf. *supra*, p. 298.
[446] White, D., « Demeter Libyssa, her Cyrenean Cult in Light of the Recent Excavations », *QAL*, 12, 1987, p. 83 (ci-après « Demeter Libyssa »).
[447] Polémon *apud* Schol. Aristid., *Panath.*, 188, III, p. 321 sq. (éd. Dindorf ; *FHG*, III, p. 119, fr. 12). Cf. White, « Demeter Libyssa », p. 67-84, en particulier p. 82.
[448] Hérodote, II, 171.
[449] Festus, *s. v.* Libycus (éd. Lindsay, p. 108).
[450] Colin, « Ammon, Parammon, Poséidon, Héra et Libye à Siwa », p. 101. Sur l'envoi du blé aux cités par Cyrène, cf. *infra*, p. 591.

à Argos, les Argiens auraient introduit son culte dans leur cité. Ainsi, comme le souligne Fr. Colin, « l'épithète "libyenne" attribuée à Déméter définit le domaine géographique dans lequel la déesse grecque qui avait patronné l'approvisionnement, mythique ou historique, de la Cité argienne exerçait ses compétences agricoles »[451].

1.3.2. Aphrodite Libyssa

Pindare[452] plaçait la légende de l'hiérogamie d'Apollon et de la Nymphe Cyrène sous la protection d'« Aphrodite aux pieds d'argent ». Le jardin de la déesse où se produisit cette union se situait au sud de l'esplanade du sanctuaire d'Apollon, non loin des sources d'Apollon et de Cyrène[453]. Aphrodite apparaissait alors comme étroitement liée à Apollon et à la Nymphe, avec qui d'ailleurs elle partageait de nombreux petits autels dans le sanctuaire du dieu, datés pour la plupart aux environs du IV^e^ et du III^e^ siècle[454]. Deux autres autels, datés du V^e^ et du IV^e^ s., l'a font également figurer aux côtés d'Hécate[455]. Cette dernière possédait en tout sept petits autels, souvent à compartiments, dans le sanctuaire d'Apollon. L'un deux l'associait à Héraclès, Hygie et Panacée, mettant de la sorte son caractère apotropaïque en valeur[456]. Elle devait y avoir son *téménos* où l'utilisation d'encens était interdite, comme dans la plupart des cultes chthoniens[457]. Aussi Aphrodite, en liaison avec Hécate et d'autres divinités apotropaïques, revêtait-elle un caractère chthonien non négligeable.

Mais si Aphrodite avait en commun avec les Heures, ses servantes, de dispenser la fertilité et la fécondité, elle était également honorée en Libye en tant que déesse marine, protectrice des navigateurs. Cet aspect d'Aphrodite particulièrement développé en Libye l'associait de surcroît à Apollon Apobatèrios qui avait protégé la navigation et favorisé le débarquement des premiers colons[458]. D'après les récits d'Athénée (II^e^/III^e^ s. ap. J.-C.) et d'Élien (déb. III^e^ s. ap. J.-C.), Aphrodite se retirait annuellement en Afrique[459]. Elle possédait d'ailleurs en Libye

---

[451] Colin, « Ammon, Parammon, Poséidon, Héra et Libye à Siwa », p. 101.

[452] Pindare, *Pyth.*, IX, 9 sq.

[453] Sur cet emplacement, cf. *supra*, p. 284-285 et fig. 58.

[454] *SEG*, 9, 110 (fin IV^e^ s., avec le Courète et Cyrène) ; *SEG*, 9, 142 (= *SECir.*, 153 ; III^e^ s., avec Apollon et au moins une autre divinité) ; *SECir.*, 153, note (IV^e^-III^e^ s., avec Péan et Apollon) ; *SECir.*, 153, note (IV^e^/III^e^ s., avec Apollon) ; *SECir.*, 213 (IV^e^-III^e^ s., avec Apollon et Panacée) ; *SECir.*, 216 (V^e^/III^e^ s., avec Cyrène ?). Cf. Callot, *Recherches*, p. 79, n° 1.

[455] *SECir.*, 215 et 220 ; sur les inscriptions se rapportant à Hécate, cf. Callot, *Recherches*, p. 83, n° 21 et sur son temple d'époque hadrienne dans le sanctuaire d'Apollon, cf. *ibid.*, p. 153, n° 16.

[456] *SEG*, 9, 146 (IV^e^ s.).

[457] *SEG*, 20, 718 (= *SECir.*, 159) ; cf. Robert, J. et L., *BE*, 1964, 570 ; Callot, *Recherches*, p. 260 et n. 395. Il convient également de citer la dédicace faite à Hécate sur un fragment de céramique provenant du sanctuaire extra-urbain de Déméter et Koré, ce qui resserre davantage ses liens avec la grande déesse chthonienne : White, *Extramural Sanctuary* I, p. 22 ; Callot, *Recherches*, p. 121. Cf. *supra*, p. 299.

[458] *SECir.*, 3, l. 5-6 (56-7 ap. J.-C.). Selon A. Laronde (« Néron, Apollon et Cyrène », p. 202-3 (avec traduction)), si l'épiclèse d'Apobatèrios n'apparaît qu'au début du principat de Néron dans une dédicace pour la victoire et le salut de l'empereur, c'est qu'à partir de cette époque commence à se développer un retour aux plus anciennes traditions de fondation. Il est alors possible que cette épiclèse ait été jusque-là sous-entendue. Sur la datation de cette inscription : cf. Laronde, « Néron, Apollon et Cyrène », p. 210. Il s'oppose alors à la datation avancée par L. Robert (*OMS*, III, p. 1509 sq.) et G. Pugliese Carratelli (*Scritti sul mondo antico*, Naples, 1976, p. 513-518) qui proposaient de mettre en relation la dédicace avec le voyage de Néron en Grèce, au cours de l'année 67.

[459] Athénée, IX, 394f-395a ; Élien, *Hist. Anim.*, IV, 2. Cf. Pironti, G., « Sous le ciel d'Éryx. À propos d'Élien, Sur la nature des animaux, X, 50 », dans M. Cartry, J.-L. Durand, R. Koch Piettre (éds.), *Architecturer l'invisible. Autels, ligatures, écritures*, Bibl. de l'École des Hautes Études, Sciences religieuses, 138, Turnhout, 2009, p. 221-229.

plusieurs sanctuaires ruraux situés sur le littoral. Le *Stadiasme*[460] évoque un sanctuaire d'Aphrodite sur l'île d'Aphrodisias, probablement l'îlot de Chersa situé à une dizaine de kilomètres à l'ouest de Derna[461]. L'île était déjà connue par Hérodote et le pseudo-Scylax, qui signalaient une Ἀφροδισιὰς νῆσος à la limite occidentale du territoire des Giligames[462]. Un autre temple dédié à Aphrodite est peut-être mentionné par Plaute dans le *Rudens*, œuvre datant de la deuxième moitié du III^e^ s. av. J.-C. Selon A. Laronde[463], ou le temple serait à localiser à une trentaine de kilomètres à l'ouest d'Apollonia, dans la région d'el-Haniya, ou il s'agirait du temple que nous avons évoqué précédemment. Quoi qu'il en soit, l'isolement de ce temple sur une côte marécageuse et désolée requérait la présence d'une prêtresse qui en assurait l'entretien à ses frais ainsi que d'un gardien qui fournissait les ustensiles pour les sacrifices[464]. D'autre part, Ptolémée signalait une île d'Aphrodite plus à l'est, entre Apollonia et Phycous[465]. Il s'agit sans doute de l'île d'Aphrodisias mentionnée par Stéphane de Byzance[466]. Enfin, Strabon évoquait un autre sanctuaire d'Aphrodite sur un îlot du lac Tritonis qu'il situait près de Bérénike (actuelle Benghazi)[467].

Le culte d'Aphrodite ne semble pas avoir perdu en intensité sous l'Empire, à en juger par l'abondance des représentations dont il fait l'objet dans le domaine de la sculpture. Parmi celles-ci nous citerons la célèbre statue d'époque antonine reproduisant le type de l'Aphrodite Anadyomène retrouvée à Cyrène dès le début des fouilles italiennes, qui fut rendue à la Libye en 2008 par Silvio Berlusconi, après avoir passé de longues années au musée National Romain[468].

Aphrodite, divinité importante du panthéon cyrénéen, revêtait alors des caractéristiques particulières en Libye. Et ces caractéristiques si particulières résidaient notamment dans l'interdiction par les prêtres du clergé de la déesse de manger de l'ail. Celle-ci lui a d'ailleurs valu l'appellation d'« Aphrodite de Libye » par Sextus Empiricus (II^e^/III^e^ siècles) qui évoquait ainsi son sacerdoce : ὥσπερ οὐδὲ ἱερεὺς τῆς κατὰ Λιβύην Ἀφροδίτης σκόρδου γεύσαιτο ἄν[469].

[460] *Stadiasmus Maris Magni*, 49 (*GGM*, I, p. 445).
[461] Laronde, *Libykai Historiai*, p. 261 et 316, n. 36.
[462] Hérodote, IV, 169 ; pseudo-Scylax, *Périple*, 108 (*GGM*, I, p. 83).
[463] Laronde, *Libykai Historiai*, p. 429.
[464] Plaute, *Rudens*, v. 61, 91, 131, 205-214, 283-4 et 403 ; cf. Callot, *Recherches*, p. 53, n° 5.
[465] Ptolémée, IV, 4, 8 (éd. C. Müller, p. 674) : Νῆσοι δὲ εἰσὶ παρὰ τὴν χώραν… Λαιὰ ἡ Ἀφροδίτης νῆσος.
[466] Stéph. de Byz., *s. v.* Ἀφροδισιὰς …νῆσος Λιβύης πρὸς τῇ Κυρήνῃ (éd. Meineke, p. 150).
[467] Strabon, XVII, 3, 20.
[468] Cf. Laronde, *Libykai Historiai*, p. 444-445, fig. 177.
[469] Sextus Empiricus, *Esquisses Pyrrhoniennes*, introduction, traduction et commentaire de P. Pellegrin, 1997, III, 24 [224] : « Tout comme un prêtre de l'Aphrodite de Libye ne goûtera jamais de l'ail ».

2. L'influence des pratiques libyennes sur les cultes grecs

Certaines pratiques religieuses observées par les Libyens, comme les tabous alimentaires ou le culte des ancêtres, ont pu entraîner à un moment donné une orientation nouvelle de la religion des Cyrénéens, comme le montre l'importance de la place faite aux cultes chthoniens et funéraires en Cyrénaïque.

2.1. Pratiques cultuelles libyennes et culte d'Isis

Les Libyens observaient des pratiques cultuelles tout à fait originales en Cyrénaïque. D'après le témoignage isolé d'Hérodote, ils avaient adopté des tabous alimentaires égyptiens parmi lesquels figurait l'interdiction de manger de la viande de vache par égard pour Isis. La question est alors de savoir si ces pratiques religieuses ont influé de quelque manière sur les cultes grecs et si elles ont entraîné ou non une adoption précoce du culte d'Isis à Cyrène.

2.1.1. Pratiques cultuelles libyennes : le tabou du porc et de la viande de vache chez les Libyens orientaux

Les seuls tabous animaux des Libyens de l'Est sont la vache et le cochon. Selon Hérodote, les Libyens nomades s'abstiennent de manger de la viande de vache par respect pour « Isis », tabou qui est effectif également chez les femmes grécisées de Cyrène. Les femmes de Barcé vont plus loin, et s'abstiennent aussi de la viande de porc. Le caractère libyen des Barcéens persista pendant des siècles après la fondation de la ville[470] :

Οὕτω μὲν μέχρι τῆς Τριτωνίδος λίμνης ἀπ' Αἰγύπτου νομάδες εἰσὶ κρεοφάγοι τε καὶ γαλακτοπόται Λίβυες, καὶ θηλέων τε βοῶν οὔτι γευόμενοι, δι' ὅ τι περ οὐδὲ Αἰγύπτιοι, καὶ ὗς οὐ τρέφοντες. Βοῶν μέν νυν θηλέων οὐδ' αἱ Κυρηναίων γυναῖκες δικαιοῦσι πατέεσθαι διὰ τὴν ἐν Αἰγύπτῳ Ἶσιν, ἀλλὰ καὶ νηστηίας αὐτῇ καὶ ὁρτὰς ἐπιτελέουσι. Αἱ δὲ τῶν Βαρκαίων γυναῖκες οὐδὲ ὑῶν πρὸς τῇσι βουσὶ γεύονται. Ταῦτα μὲν δὴ οὕτω ἔχει.[471]

Ainsi, jusqu'au lac Tritonis[472] à partir de l'Égypte, vivent des Libyens nomades, mangeurs de viande et buveurs de lait, qui s'abstiennent strictement de la viande de vache[473], pour la même raison que les Égyptiens, et n'élèvent pas de porcs. Les femmes des Cyrénéens ne croient pas non plus qu'il soit permis de consommer de la viande de vache ; elles s'en abstiennent par égard pour Isis d'Égypte[474] ; et même, en son honneur, elles observent des jeûnes et célèbrent des fêtes. Les femmes des Barkéens s'abstiennent non seulement de la viande de vache, mais aussi de la viande de porc. Ces choses sont ainsi.

Le tabou nord-africain contre le porc, souligné par Hérodote, doit être mis en relation avec le culte libyen de la lune. En Égypte il existait un tabou similaire, pour lequel il y a une explication qui pourrait s'appliquer aussi à la Libye. Les Égyptiens trouvaient les porcs

[470] Cf. Polyen, *Strateg.*, VIII, 47. Cf. Bates, *The Eastern Libyans*, p. 177.
[471] Hérodote, IV, 186.
[472] Les Auses, qui bordent la λίμνη au-delà du Triton (ch. 180), c'est-à-dire à l'ouest, sont encore des nomades (chap. 191). Cf. *supra*, p. 60.
[473] Cela est en contradiction avec ce qui est dit au L. II, chap. 18 : « Les gens de la ville de Maréa et d'Apis, habitant les régions de l'Égypte limitrophes de la Libye, se tenaient eux-mêmes pour Libyens et non pas Égyptiens, et ils supportaient mal la réglementation des sacrifices, désirant ne pas avoir à s'abstenir de la viande de vache… »
[474] Beaucoup étaient sans doute d'origine libyenne.

tellement impurs que « si un homme en passant touchait accidentellement un porc, il se dépêchait de se rendre à la rivière, et y plongeait habillé »[475]. Lors des jours de pleine lune, des porcs étaient offerts au dieu de la lune, et les sacrifiants mangeaient la chair, tandis qu'« aucune autre fois ils ne voulaient y goûter ». Et Hérodote précise que les Égyptiens ne jugeaient « pas permis de sacrifier des porcs à d'autres dieux que Séléné (la Lune) et Dionysos »[476] (Dionysos est assimilé à Osiris). Le tabou libyen devait avoir un caractère similaire[477].

Hérodote devait entendre par Séléné, l'épouse d'Osiris, Isis, qui fut assimilée par les Grecs à Déméter. En effet, il était ordinaire, si nous en jugeons par les monuments, de la considérer comme la déesse de la lune, quoiqu'elle ne semble pas avoir été adorée sous cette forme à l'époque pharaonique. Le disque solaire, qu'elle portait sur le front dans les représentations symboliques de l'ancienne Égypte, fut pris sans doute par les Grecs pour celui de la Lune, et, ainsi compris, resta son attribut[478]. Avec le développement des doctrines solaires, à partir du II^e^ s. ap. J.-C., pour éviter la confusion qui aurait pu se faire entre ses fonctions et celles du Soleil-Sérapis, devenu son époux à l'époque lagide, on orna plutôt son front d'un croissant (ce qui lui donnait une certaine ressemblance avec Artémis)[479]. Les Grecs identifièrent alors Isis à la Lune (Séléné), mais dans ses attributions principales, c'est à Déméter qu'elle fut assimilée, car dans l'Isis alexandrine, comme dans leur Déméter, les Grecs adoraient la terre nourricière. Un curieux parallèle existe entre l'histoire d'Isis qui brûla la chair du fils de la reine de Byblos[480] et le traitement similaire de Déméter pour le petit Demophon dans le palais de Keleos[481]. Hérodote compare Isis et Déméter à de nombreuses reprises : « Isis est celle qu'en langue grecque on appelle Déméter »[482]. Aussi est-il difficile de savoir dans l'extrait précédent si Hérodote fait référence à l'Isis égyptienne ou à la Déméter grecque.

Plutarque, qui écrivait au II^e^ siècle de notre ère, relate une des traditions des Égyptiens selon laquelle si l'on sacrifie un porc une fois dans l'année au moment de la pleine lune, c'est que Typhon, lorsqu'il poursuivait un de ces animaux un jour de pleine lune, trouva le coffre de bois renfermant le corps d'Osiris et le détruisit[483].

Selon d'autres traditions, les Égyptiens immolaient un porc parce que l'âme d'Osiris habitant la lune, Typhon, le quinzième jour de chaque mois à la pleine lune, attaquait cet astre, sous la forme d'un pourceau noir, et essayait de le dévorer. En immolant cet animal, on croyait aider au développement et favoriser la constance des phases de la lune qui,

---

[475] Hérodote, II, 47.
[476] *Ibid.*
[477] Bates, *The Eastern Libyans*, p. 189.
[478] Dunand, Fr., *Le culte d'Isis dans le bassin oriental de la Méditerranée*. III, *Le culte d'Isis en Asie Mineure : clergé et rituel des sanctuaires isiaques*, EPRO 26, Leyde, 1973, p. 101.
[479] Cf. *Ibid.*, p. 278.
[480] Plutarque, *Isis et Osiris*, 357, 16.
[481] Cf. *Hymne homérique à Déméter*, 231 sq.
[482] Hérodote, II, 59 ; voir aussi II, 123, 156, 171. Diodore de Sicile (*Bibl. Hist.*, I, 13 fin) assimilait également Déméter à la déesse égyptienne et Plutarque (*Isis et Osiris*, 361, 27) disait que c'est Perséphone qui est Isis et Pluton Sérapis. La même équation est défendue par S. Ferri, « Il Telesterio Isiaco di Cirene », *Studi e materiali di storia della religioni*, III, 1927, p. 239 ; pour un résumé de la vision moderne de la synthèse et bibliographie d'Isis/Déméter/Perséphone, voir R. Witt, *Isis in the Graeco-Roman World*, Londres, 1971, p. 127-8.
[483] Plutarque, *Isis et Osiris,* 353, 8.

chaque mois, diminue, décroît, disparaît, pour renaître et croître au début du mois suivant. La mort d'Osiris tombait le 17 du mois, jour où la pleine lune commence à diminuer.

Le porc, animal chthonien par excellence, avait donc un rapport étroit avec la Lune chez les Égyptiens, comme sans doute chez les Libyens. Mais chez les Grecs de Cyrène, il était l'animal de prédilection que l'on sacrifiait à Déméter. Ainsi, il était possible, du moins chez les femmes de Barcé, que l'on réservât cet animal pour le culte d'une divinité lunaire confondue avec Déméter.

Quant au tabou alimentaire de la viande de vache qu'observent les femmes libyennes, il doit être mis en rapport avec Isis-Hathor, mère nourricière, l'« allaiteuse » par excellence, dans sa forme bovine[484]. La vache était considérée comme l'animal sacré de cette divinité[485], à la différence du porc qui ne constituait pas un attribut pour Déméter. Ainsi, il est plus facile de comprendre le tabou observé par les Libyens pour la viande de vache : il n'était possible de manger la chair d'un animal que si celui-ci était sacrifié à une divinité. Or, il était interdit en Égypte de sacrifier les vaches car elles étaient les animaux sacrés d'Isis-Hathor. D'ailleurs, dans l'Égypte ancienne, la peau et les chairs venaient de la mère. Chez des peuples idolâtres comme les Libyens orientaux, ce tabou sur la « chair de la mère » devait revêtir un sens particulier[486]. Le tabou de la viande de vache était sans doute aussi observé par le peuple des Adyrmachides, voisin oriental des Marmarides, qui possédait des mœurs et coutumes similaires à ceux des Égyptiens[487]. Ainsi, de proche en proche quelques coutumes égyptiennes auraient pu pénétrer chez les petites tribus de l'ouest.

L'observation d'Hérodote dans l'extrait précédent suggère la possibilité que ce soit l'élément indigène qui ait stimulé un intérêt chez les Grecs de Cyrénaïque pour le culte d'Isis. D. White[488] précise que ce sont les femmes indigènes, par leur mariage avec des hommes grecs, qui ont permis cela. En effet, dans de nombreuses cultures, il est très courant que ce soient les femmes qui servent de principales gardiennes des traditions religieuses.

À part le fait que l'équation Isis-Déméter fut développée tôt en Égypte, le point essentiel est que les natifs Libyens ont vu en Isis assez de traits communs avec leurs propres croyances religieuses pour adopter les restrictions alimentaires du culte égyptien : la décision d'éviter la viande de vache, animal qui était élevé en troupeau par les Libyens avant l'arrivée des Grecs[489] aussi bien pour sa viande que son lait et sa peau, reflète l'adoption de ce tabou égyptien. Quant au choix de ne pas manger de porc, animal qui n'était pas considéré comme domestique, il aurait été adopté plus facilement[490]. D. White émet alors l'hypothèse de voir à l'origine de ce syncrétisme une divinité féminine indigène. S'il en est ainsi, ajoute-t-il, nous devons croire que ses caractéristiques n'étaient pas si bien ancrées dans l'esprit de ses

[484] Sur la déesse Hathor et la survivance de sa représentation animale depuis le Nouvel Empire, cf. Berlandini, J., « La déesse bucéphale : une iconographie particulière de l'Hathor memphite », *BIFAO*, 83, Le Caire, 1983, p. 33-49, en particulier p. 43.
[485] Cf. Le Corsu, Fr., *Isis. Mythe et mystères*, Paris, 1977, p. 15-17.
[486] De la même manière, nous avions vu que le bélier était sacré chez les anciens Libyens.
[487] Sur la tribu des Auses, cf. *supra*, p. 22-24.
[488] White, « Demeter Libyssa », p. 80-2.
[489] Hérodote, IV, 184, 186 ; Bates, *The Eastern Libyans*, p. 95.
[490] Cavazza, F., « Notizie prehistoriche e storiche sugli animali domestici della Libya », *Riv. Colonie*, X, 1936, p. 537-8.

adorateurs, pour les empêcher de reconnaître en elle certains traits partagés tout d'abord avec l'Isis égyptienne et plus tard avec la Déméter grecque[491].

2.1.2. Le culte d'Isis à Cyrène et chez les Libyens orientaux

2.1.2.1. Le culte d'Isis à Cyrène

Le culte d'Isis connut une grande ferveur de la part des Cyrénéens au cours de l'époque hellénistique, probablement sous l'influence des dynastes lagides, mais également durant toute l'époque romaine, d'après les documents iconographiques et épigraphiques se rapportant à la déesse découverts à Cyrène. Elle possédait deux temples, l'un dans le sanctuaire d'Apollon, à l'ombre du temple du dieu Archégète, et l'autre sur l'acropole (voir Annexes, pl. VII)[492]. Les origines de l'introduction du culte de la déesse à Cyrène demeurent obscures, et c'est justement ce point qu'il nous importe d'élucider.

Un petit temple, dont la construction remonte au moins à la fin du IV^e^ s. av. J.-C.[493], comme le monument votif des Carnéades qui lui est adjacent, fut élevé au sud de l'*Apollonion* dans le sanctuaire d'Apollon[494]. Le premier document « isiaque » est une dédicace à Horus du milieu du III^e^ s. av. J.-C. par un prêtre d'Apollon en exercice, Ἄριστις Θευδώρω, inscrite sur une base de statue découverte dans le sanctuaire d'Apollon[495]. Une statue d'Isis portant Horus, probablement trouvée dans le petit temple d'Isis du sanctuaire d'Apollon, exécutée vers le III^e^ s. av. J.-C., puis restaurée, pourrait correspondre à la statue de culte (fig. 128)[496].

---

[491] White, « Demeter Libyssa », p. 81-82.

[492] Cf. Bricault, L., *Atlas de la diffusion des cultes isiaques (IV^e^ siècle avant J-C - IV^e^ siècle après J-C)*, Paris, 2001, p. 78-81.

[493] Stucchi, *Arch. Cir.*, p. 100. Cf. Laronde, *Libykai Historiai*, p. 181-182. Sur l'évolution architecturale de ce temple, cf. Stucchi, *Arch. Cir.*, p. 100-101, 243-244, 319-320.

[494] Sur le temple d'Isis : cf. Ensoli, « Indagini », p. 178-194, 219-228, 239-241 ; id., dans *Cirene*, p. 131 ; id., « Studi, scavi e scoperte dal 1996 al 2003 : nuovi elementi per servire alla storia della religione e dei complessi monumentali di Cirene », dans *Cirenaica : studi, scavi e scoperte*, p. 23-25 (ci-après « Studi, scavi e scoperte dal 1996 al 2003 »).

[495] *SEG*, 9, 125. Cf. Oliverio, G., « Campagna di scavi a Cirene nell'estate del 1926. II. I, principali documenti epigraphici », *AfrIt*, I, n. 4, 1928, p. 329, n. 10, fig. 16.

[496] Paribeni, *Catalogo*, p. 144 sq., n° 418 et pl. 182. Cf. Ensoli, « Indagini », pl. IV, 2 ; Callot, *Recherches*, p. 208, n° 157.

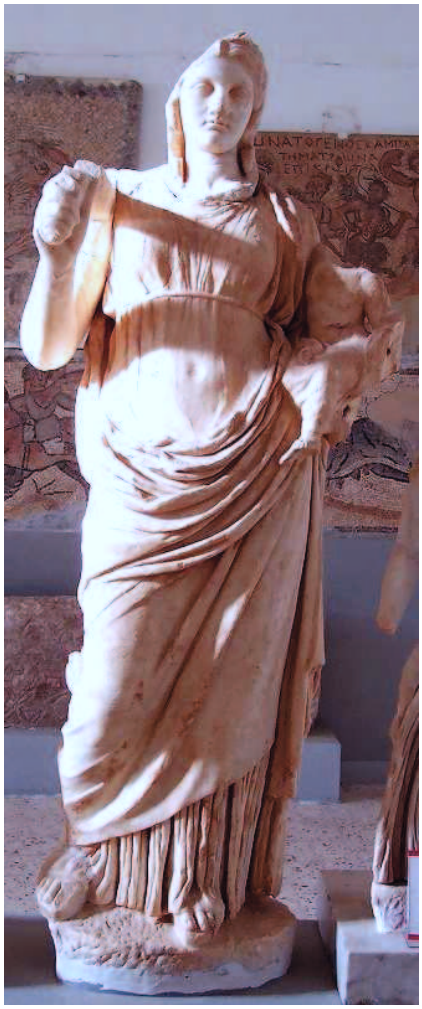


Fig. 128 : Statue d'Isis portant Horus. Cyrène, sanctuaire d'Apollon.
Musée de Cyrène (Cliché de l'auteur).

Datant peut-être aussi de la haute époque hellénistique, une figurine en terre cuite provenant de Cyrénaïque et conservée au musée du Louvre fut identifiée par S. Besques avec Isis *lactans*[497]. Ceci reste toutefois anecdotique, la diffusion du culte isiaque par le véhicule des figurines de terre cuite étant très fréquente.

À l'époque romaine, l'inscription conservée sur l'architrave de la nouvelle façade du petit temple d'Isis indique que l'édifice fut rebâti sous le règne de l'empereur Hadrien, sans doute à la suite de la révolte juive[498]. Le temple fut alors agrémenté d'un *pronaos* dorique distyle *in antis* précédé de deux gradins et d'un petit autel circulaire. Deux autels en pierre locale situés dans le temple, et toujours en place actuellement, contiennent des dédicaces en latin du I^er^ s. ap. J.-C. à Luna et à Mars (voir Annexes, pl. LII a)[499]. La mention de Luna constitue le seul témoignage que nous possédions de cette déesse en Libye. Une autre inscription présente sur un bloc de l'architrave mentionne une dédicace faite par une personne sur ses propres revenus dans la seconde moitié du II^e^ s. ap. J.-C.[500] et un texte inscrit sur l'une des colonnes

[497] Besques, S., *Catalogue raisonné des figurines et reliefs en terre cuite grecs, étrusques et romains.* IV, 2, *Époques hellénistique et romaine. Cyrénaïque, Égypte ptolémaïque et romaine, Afrique du Nord et Proche-Orient*, Paris, 1992, p. 34, D 4215 et pl. 9, e.
[498] *SECir*, 72. Ensoli, « Indagini », p. 219. Cf. Callot, *Recherches*, p. 102, n° 152.
[499] *SECir*, 78 et 79. Cf. Callot, *Recherches*, p. 96, n° 109 et p. 93, n° 77.
[500] *SECir*, 73. Ensoli, « Indagini », p. 222. Cf. Callot, *Recherches*, p. 102, n° 153.

de la façade du temple évoque sa restauration par un prêtre d'Apollon en exercice à la fin du règne de Marc Aurèle[501]. Le temple reçut encore des aménagements à la fin du III^e^ s. ap. J.-C., après le tremblement de terre de 262 ap. J.-C.[502], lorsque le secteur fut remanié à des fins domestiques. Puis l'édifice fut définitivement détruit par le séisme de 365 ap. J.-C.

Découvert fortuitement en 1915 au pied de l'acropole de Cyrène, dans un renfoncement du rempart oriental, le sanctuaire des divinités alexandrines[503] comprenait un petit temple sur podium avec un *pronaos*, édifié selon S. Stucchi à la fin du I^er^ s. ou au début du II^e^ s. ap. J.-C. d'après la découverte d'une plaque de marbre contenant une arétalogie métrique de 103 ap. J.-C. dédiée à Isis et Sérapis[504]. Le temple était donc dédié aux deux divinités alexandrines, comme le confirment la double empreinte des pieds de deux statues conservée sur une base en marbre provenant du fond du *naos*, la découverte d'un buste de Sérapis exécuté vers le II^e^ s. ap. J.-C.[505] et la présence de deux symboles se rapportant aux deux divinités sur un texte en hiéroglyphes inscrit sur la base située au fond du *naos*[506].

S. Ensoli souligne le fait que ces deux temples auraient pris une importance particulière à partir de l'époque ptolémaïque. C'est à cette époque qu'appartient la diffusion, certes peu marquée, des monnaies au type d'Isis. Deux monnaies d'argent du début de la quatrième période du monnayage cyrénéen (308-277) représentent Isis(-Déméter) au droit avec la couronne d'épis, de longs cheveux tombant sur les épaules en grosses mèches torsadées, et au revers le silphion ou un aigle (fig. 129)[507].



Fig. 129 : Monnaie d'argent de Cyrène. 308-277 av. J.-C.
Isis au droit, silphion au revers (*BMC Cyrenaica*, pl. XXV, 4).

L'archéologue italienne fait une distinction entre les cultes d'Isis célébrés dans le sanctuaire d'Apollon et sur l'acropole. Elle pense reconnaître un caractère épichorique dans le

[501] *SEG*, 9, 174. Ensoli, « Indagini », p. 221. Cf. Callot, *Recherches*, p. 102, n° 154.
[502] Ensoli, « Indagini », p. 239-240.
[503] Sur le sanctuaire des divinités alexandrines : cf. Ensoli, « Indagini », p. 195-217, 228-238, 242-248 ; id., dans *Cirene*, p. 55-57 ; id., « Il Santuario di Iside e Serapide sull'Acropoli. I. La fase greca del culto isiaco a Cirene », dans N. Bonacasa, A. M. Donadoni Roveri *et al.* (éds.), *Faraoni come dei, Tolemei come faraoni. Atti del V Congresso Internazionale Italo-Egiziano (Turin, 8-12 déc. 2001)*, Turin-Palerme, 2003, p. 246-257 (ci-après « Il Santuario, I ») ; id., « Il Santuario di Iside e Serapide sull'Acropoli. II. La fase romana del culto isiaco a Cirene », dans *Questions de religion cyrénéenne*, p. 13-29 (ci-après « Il Santuario, II ») ; id., « Il Santuario di Iside e Serapide sull'Acropoli. III. La fase tardoantica del culto isiaco a Cirene », dans L. Bricaut (éd.), *Isis en Occident. Actes du II^ème^ Colloque international sur les études isiaques (Lyon III, 16-17 mai 2002)*, Leyde-Boston, 2004, p. 193-219 (ci-après « Il Santuario, III »).
[504] *SEG*, 9, 192. Stucchi, *Arch. Cir.*, p. 201. Cf. Callot, *Recherches*, p. 110-1, n° 196.
[505] Paribeni, *Catalogo*, n° 479, pl. 208.
[506] Ensoli, « Indagini », p. 196.
[507] *BMC Cyrenaica*, pl. XXV, 4 et 10.

culte rendu à Isis sur l'acropole et veut même y voir l'un des témoignages les plus anciens sur la diaspora du culte d'Isis dans le bassin méditerranéen[508]. Le sanctuaire aurait connu huit phases successives de construction entre la fin du VII^e^-début VI^e^ s. av. J.-C. et le V^e^ s. ap. J.-C.[509]. Nous émettons toutefois des doutes quant à cette interprétation.

D'après S. Ensoli, il existait une divinité précoloniale « libyo-égyptienne » que les sources littéraires et notamment Hérodote nomment la Lune, qui présenterait des similitudes avec Ammon. Elle souligne que, comme ce dernier, dont le culte introduit en Cyrénaïque résultait d'une symbiose entre un dieu bélier et l'Amon thébain, la divinité épichorique libyenne aurait été identifiée avec l'Isis égyptienne[510]. Et le témoignage d'Hérodote sur le tabou de la viande de vache et de porc, qui reste toutefois isolé et donc contestable, indique que les populations libyennes avaient déjà subi des influences égyptiennes au milieu du V^e^ s. av. J.-C. par leur proximité géographique et culturelle avec l'Égypte ancienne. L'archéologue italienne poursuit sa démonstration sur les différentes phases de construction du sanctuaire acropolitain avant l'époque hellénistique et ses attributions à une divinité « libyo-égyptienne » identifiée à Aphrodite Urania dans les premières années du début du VI^e^ s. av. J.-C., puis à Isis dès la troisième phase du sanctuaire à la fin du V^e^ ou au début du IV^e^ s. av. J.-C.[511]. Affirmer qu'un premier lieu de culte fut érigé en l'honneur de l'hypothétique divinité épichorique « libyo-égyptienne » sur l'unique base de la présence de fragments de céramique grecque d'importation datés vers la fin du VII^e^ s. av. J.-C. mélangés à de la céramique de production « libyenne »[512] dans un sondage effectué dans le sanctuaire ne nous semble pas convaincant.

Par ailleurs, selon S. Ensoli, la quatrième phase du sanctuaire daterait de l'époque hellénistique et correspondrait à la phase la plus monumentale de l'aire sacrée qui est encore en partie visible. Ce serait à cette époque que l'escalier, reliant l'Acropole au sanctuaire, fut oblitéré par les nouvelles murailles qui entourèrent la colline. La présence de la nouvelle entrée monumentale à l'est présupposerait l'existence d'une voie processionnelle reliant le sanctuaire acropolitain à celui d'Apollon en contrebas, où se trouve depuis la fin du IV^e^ s. av. J.-C. le petit temple d'Isis. Le parcours que devaient emprunter les processions, entre le sanctuaire extra-urbain de l'acropole et le temple urbain du sanctuaire d'Apollon, rappelle celui du culte de Déméter réunissant le sanctuaire extra-urbain à son temple sur l'agora[513].

---

[508] Ensoli, « Indagini », p. 168-170, n. 2-12 ; id., « Il Santuario, I », p. 249-250 ; id., « L'Egitto, la Libia e la più antica diaspora del culto isiaco nel bacino del Mediterraneo : il Santuario di Iside e Serapide sull'Acropoli di Cirene », dans A. Hoffman (éd.), *Aegyptische Kulte und ihre Heiligtuemer im Osten des Roemischen Reiches. Internationales Kolloquium (Bergame, Turquie, 5-6 sept. 2003)*, *Byzas*, 1, Istambul, 2005, p. 181-196
(ci-après « L'Egitto, la Libia »).

[509] Ensoli, « Studi, scavi e scoperte dal 1996 al 2003 », p. 27 ; id., « Il Santuario, II », p. 13 ; id., « Il santuario di Iside e Serapide sull'Acropoli di Cirene. I risultati delle indagini condotte nei primi tre anni di scavo (2000-2002) », dans E. Catani, A. Di Vita (éds.), *Archeologia italiana in Libya : esperienze a confronto, Atti dell'incontro di studio (Macerata-Fermo, 28-30 mars 2003)*, Macerata, 2007, p. 113-118 (voir la bibliographie donnée par l'auteur : p. 119-120).

[510] Ensoli, « Indagini », p. 167 et 170.

[511] Ensoli, « L'Egitto, la Libia », p. 181-189.

[512] Ensoli, « L'Egitto, la Libia », p. 184, fig. 3. L'auteur fournit une photo des fragments de céramique qu'elle appelle « ceramica di produzione "libya" », probablement d'après le caractère assez rudimentaire de sa réalisation moulée à la main, décorée par piquetage et comportant de fines incisions aux motifs géométriques.

[513] Ensoli, « Indagini », p. 226-228 ; id., « L'Egitto, la Libia », p. 191 ; id., « Studi, scavi e scoperte dal 1996 al 2003 », p. 28.

Toujours d'après S. Ensoli, il est possible que ce soit à partir de cette époque, alors que le nouveau sanctuaire était désormais également dédié à Sérapis, que furent pratiqués les rites d'initiation. L'archéologue italienne proposait d'y voir une intervention directe des Ptolémées en raison de l'attention portée par Ptolémée VIII Évergète II, dit aussi Physcon, à Cyrène, dont il fut le souverain de 163 à 145 av. J.-C.[514]. L'introduction du culte de Sérapis correspondrait à une logique historique observée à cette époque à Théra, en Crète et à Chypre, pays en étroit contact entre eux et avec Cyrène, où le culte du souverain se trouvait alors étroitement associé à celui des divinités isiaques[515]. Cependant, comme l'a souligné C. Marquaille, la nature de ce patronage ne repose sur aucune preuve et il est prématuré d'avancer de telles conclusions[516].

En revanche, l'existence de rites à mystères dans le sanctuaire des divinités alexandrines de l'acropole semble assurée. Dans la salle d'un édifice situé immédiatement au nord-est du sanctuaire, qualifié de « salle du bothros » (*bothros*, fosse) par S. Ensoli, des éléments incontestables sur les mystères de la déesse ont été mis au jour[517]. Il s'agit en premier lieu de deux inscriptions dont l'une, évoquée plus haut, contient un hymne en l'honneur d'Isis et Sérapis de 103 ap. J.-C., et l'autre un témoignage de reconnaissance après l'initiation isiaque. Cette inscription métrique du I^er^ s. ap. J.-C. comprenant 9 vers incomplets fait allusion à une servitude dont on s'est vraisemblablement libéré, au passage dans l'autre monde : Achéron, royaume de Perséphone (la mention de Perséphone n'intervenant que comme une périphrase pour décrire le monde infernal), et au responsable mortel du monument[518]. Cette inscription relate donc l'expérience mystique d'un initié passant de la mort symbolique à la renaissance. Cependant, ni cette inscription, ni le passage du texte d'Apulée[519] où le héros des *Métamorphoses*, Lucius, expose son expérience mystique, ne trahissent le secret auquel étaient tenus les initiés.

Le troisième document relatif aux mystères d'Isis découvert dans la « salle du bothros » est une magnifique statue polychrome en marbre exécutée à partir de l'époque hellénistique selon S. Ensoli[520], mais qui pourrait plutôt remonter à l'époque romaine. Elle mesure 1,15 m de haut avec la base et représente la déesse dans une attitude hiératique (fig. 130). Elle porte une tunique verte recouverte de rubans tressés bleus, noirs et rouges, et un manteau rouge posé sur les épaules, sans franges[521]. La tunique multicolore de la déesse ressemble fortement

[514] Ensoli, « Indagini », p. 203-204 ; id., « L'Egitto, la Libia », p. 191-194.
[515] Ensoli, « L'Egitto, la Libia », p. 194.
[516] Marquaille, C., « The Ptolemaic ruler as a religious figure in Cyrenaica », *LibStud*, 34, 2003, p. 35.
[517] Sur cet édifice, cf. Ensoli, « Il Santuario, III», p. 202-206, fig. 5-7.
[518] Catherine Dobias-Lalou nous a indiqué qu'il existait dans les réserves du musée de Cyrène un autre fragment non jointif de cette inscription qui comporte la fin du poème, comptant alors au moins deux distiques élégiaques de plus, suivie d'une formule fragmentaire confirmant le caractère d'offrande du monument. Aussi l'indication « carmen sepulcrale » de *SEG*, 9, 193 est-elle à écarter. C*ontra*, Hiller von Gaertringen, F., *Riv. Fil.*, 6, 1928, p. 415 ; Roussel, P., « Un nouvel hymne à Isis », *REG*, 42, 1929, p. 166, n. 4 ; Callot, *Recherches*, p. 89, n° 56 e, qui penchaient plutôt en faveur d'une épigramme funéraire à Perséphone. Mais ce document ne doit pas non plus être compris comme un hymne à Isis. Cf. Oliverio, G., « Due frammenti di inni ad Iside », *Not. Arch.*, IV, 1927, p. 212, pl. XXXII, 2 ; Ferri, S., « Il Telesterio Isiaco di Cirene », *Studi classici e orientali*, 12, 1963, p. 11-12 ; Beschi, L., *Divinità funerarie cirenaiche. Storia delle ricerche*, *ASAA*, 47-48 (n. s. 31-32), 1969-70, p. 335-6 (ci-après *Divinità funerarie cirenaiche*) ; Ensoli, « Indagini », p. 200-1 et n. 114.
[519] Apulée, *Métamorphoses*, XI, 3-4.
[520] Ensoli, « Indagini », p. 206.
[521] Paribeni, *Catalogo*, n° 411, p. 142-3 et pl. 175. Cf. Ensoli, « Indagini », p. 206-7, n. 133.

au vêtement décrit par Lucius de l'Isis qui lui apparut en songe[522]. La tête, qui serait rapportée selon E. Paribeni, est couronnée d'un diadème surmonté d'un disque sculpté d'un croissant lunaire et d'un *uraeus*. Cette création hybride présentant un « curieux mélange d'éléments helléniques, égyptiens et orientaux »[523], a conduit S. Ensoli à l'identifier avec l'idole du culte libyco-cyrénéen de la déesse épichorique identifiée avec Perséphone[524]. Cependant, il semble difficile de reconnaître en Perséphone l'aspect mystérieux d'Isis, car ainsi que nous l'avons vu précédemment, la mention de Perséphone dans l'inscription métrique intervient seulement comme une périphrase désignant le royaume souterrain. Mais l'argumentation de l'auteur en faveur de l'identification de la statue avec Isis, plutôt qu'avec une initiée, nous semble convaincante[525]. Tous ces documents ont conduit S. Ensoli à reconnaître en « la salle du bothros » un lieu susceptible d'être réservé aux initiations. Cependant, nous verrons que la présence de ces documents dans cette salle qui ne faisait sans doute pas partie du sanctuaire de l'acropole, peut s'expliquer de manière différente[526].

[522] Apulée, *Métamorphoses*, XI, 3, 5. S. Ensoli (« Indagini », p. 207, n. 134) rappelle que E. Ghislanzioni rapprocha le premier la statue de la déesse du texte d'Apulée.
[523] Leclant, J., Clerc, G., Inv. bibl. Isiaca, *EPRO*, 18, Leyde, 1972-85, p. 180-1, n° 103.
[524] Ensoli, « Indagini », p. 207.
[525] *Contra*, De Vos, M., *Dionysus, Hylas e Isis sui monti di Roma : tre monumenti con decorazione parietale in Roma antica (Palatino, Quirinale, Oppio)*, Rome, 1997, p. 118, fig. 185, qui considère la statue comme appartenant à une fidèle d'Isis représentée en costume vert d'Osiris, et Levi, D., « Mors voluntaria : Mystery Cults on Mosaics from Antioch », *Berytus*, 7, 1942, p. 54 et pl. II, 1, qui rapproche l'initiée d'une mosaïque d'Antioche dite de la cérémonie isiaque de la statue polychrome de Cyrène.
[526] Cf. *infra*, p. 541.



Fig. 130 : Statue polychrome d'Isis. Sanctuaire des divinités alexandrines de Cyrène. Musée de Cyrène. (Cliché G. Mermet).

Selon un fragment de loi sacrée du début du II^e s. ap. J.-C. provenant du sanctuaire d'Apollon, Isis était qualifiée de myrionymos, « aux noms innombrables »[527]. Cette inscription dédiée par le prêtre d'Apollon Agathos Daimon, correspondant sans doute au même personnage que le néocore chargé de la surveillance et de l'entretien du temple qui dédia l'hymne à Isis en 103 ap. dans le sanctuaire des divinités alexandrines, aurait pu provenir également du même lieu[528]. Les différents aspects cultuels de la déesse démontrant la pluralité de ses pouvoirs à Cyrène sont bien illustrés par les sceaux du *Nomophylakion* qui diffusaient les images des formes du culte d'Isis dans la cité entre le début du I^er s. av. J.-C. et le début du II^e s. ap. J.-C.[529]. La déesse apparaît représentée seule ou en *kourotrophos*[530]. Mais les images les plus fréquentes la présentent sous sa forme syncrétique, particulièrement en Isis-Tyché ou en Isis-Tyché-Déméter, et moins fréquemment en Isis-Tyché-Déméter-Séléné[531]. Les nombreuses sculptures de divinités variées découvertes dans le sanctuaire de l'acropole tendent à confirmer la personnalité multiple d'Isis. Toutes ces divinités étaient assimilées ou simplement associées à Isis et Sérapis dans le sanctuaire[532].

Le tabou isiaque à l'encontre de la viande de vache et de porc respecté par les femmes de Barcé et de Cyrène selon Hérodote nous incite à penser qu'il devait exister un lien étroit entre Déméter et Isis en Cyrénaïque. Déméter était sans doute associée à Isis dans ses deux sanctuaires de Cyrène et de Taucheira. Les rapports entretenus par les Cyrénéens avec les Grecs de Naucratis sont avérés à Cyrène et à Taucheira dans les sanctuaires extra-urbains de Déméter et Koré grâce à la découverte de scarabées et de sceaux égyptisants du type de Naucratis, datés entre 610 et 570 av.[533]. Cependant, la diffusion de ces objets égyptisants était extrêmement fréquente, en particulier à l'âge du fer, vers les territoires puniques, voire en Occident[534]. Ils ne constituent donc pas un témoignage de la présence d'Isis aux côtés de Déméter dans ses sanctuaires extra-urbains[535]. D'ailleurs, d'autres scarabées de fabrication égyptienne, d'époque saïte, datés peut-être du VI^e s. av. J.-C., ont été mis au jour dans l'*Artémision* de Cyrène[536]. Effectivement, ces scarabées ne peuvent avoir un rapport direct avec un culte spécifique. C'est alors vers les représentations de Déméter dans la sculpture qu'il faut se tourner afin de mettre en évidence d'éventuelles relations entre Déméter et Isis. Sur certaines statues consacrées à Déméter, et en particulier sur celle qui fut découverte dans

[527] *SEG*, 20, 721 b. Sur Isis Myrionyme, et sur la probable création de cette épiclèse par le clergé égyptien au cours du I^er s. ap. J.-C., cf. Bricaut, L., « Isis Myrionyme », dans *Hommages à J. Leclant*, vol. 3, *Études isiaques*, *IFAO*, 1994, p. 67-86.

[528] Ensoli, « Indagini », p. 214.

[529] Ensoli, « Indagini », p. 212-213 ; id., « Il Santuario, II », p. 17.

[530] Maddoli, G., « Le cretule del Nomophilakion di Cirene », *ASAA*, 41-42 (n. s. 25-26), 1963-4, n^os 483-485 pl. X, 2 et n^os 255-257, pl. V, 2.

[531] Maddoli, G., *op. cit.*, n^os 243-247, 249 (Isis-Tyché) ; n^os 221-242, pl. XI, 1 et n^os 258-259, pl. XI, 2 (Isis-Tyché-Déméter) ; n° 252, a-b, pl. XI, 3 (Isis-Tyché-Déméter-Séléné).

[532] Ensoli, « Indagini », p. 230-238.

[533] Ensoli, « Indagini », p. 172, n. 24. Pour le sanctuaire extra-urbain de Déméter et Koré à Cyrène : cf. Lowenstam, *Extramural Sanctuary* III.

[534] Voir par exemple Vercoutter, J., *Les objets égyptiens et égyptisants du mobilier funéraire carthaginois*, Bibliothèque archéologique et historique, XL, Paris, 1945 ; Leclant, J., « Objets égyptiens et égyptisants trouvés hors d'Égypte », *Orientalia*, 23, 1954, p. 76-79 ; id., « Découvertes d'objets égyptiens et égyptisants hors d'Égypte », *Orientalia*, 25, 1956, p. 263-268 ; id., « Découvertes d'objets égyptiens ou égyptisants hors d'Égypte », *Orientalia*, 27, 1958, p. 91-101 ; etc.

[535] Grosjean-Agnès, S., *Le culte de Déméter et de Koré à Cyrène*, Thèse de 3^e cycle, Paris IV Sorbonne, 2009, p. 291.

[536] Pernier, L., « L'Artemision di Cirene », *AfrIt*, IV, n. 1-2, 1931, p. 203, fig. 27. Cf. Chamoux, *Cyrène*, p. 240, n. 2.

le *naos* du temple extra-urbain de Déméter, l'*himation* comporte des franges comme celles du manteau de type isiaque : ce détail significatif du manteau frangé est typique de la représentation de Déméter-Isis[537].

Par ailleurs, dans le sanctuaire des divinités alexandrines de l'acropole de Cyrène, on découvrit à l'intérieur de la « salle du bothros » une statue en marbre représentant Isis-Libye-Déméter, aujourd'hui conservée au musée de Cyrène (fig. 131)[538]. Les traits du visage sont peu expressifs. Elle porte une coiffure composée de mèches torsadées et étagées sur deux rangs lui encadrant le visage, tandis que le haut de la tête, au-dessus du diadème, a été laissé lisse. Ce type de coiffure n'est pas sans rappeler la lourde perruque pharaonique, quoique le type du traitement qui lui a été apporté diffère légèrement. C'est notamment à cause de cette coiffure que certains ont voulu reconnaître la Libye personnifiée. Sa tête est ornée d'un diadème de couleur rouge[539] surmonté d'une double plume, aujourd'hui perdue, permettant de l'identifier à Isis (voir Annexes, pl. LIII b). Cette tête est composée d'un autre marbre que celui utilisé pour le corps et n'a pas été réalisée par le même sculpteur, car elle doit, en effet, appartenir à une époque relativement plus tardive. La statue du IV^e^ s. av. J.-C., représentant à l'origine Déméter du type de Cos[540], a donc été modifiée avec le remplacement de la tête originelle par une tête présentant les caractéristiques de l'assimilation de Libye à l'Isis égyptienne.

[537] Longarini, C., « Statue di Demetra a Cirene e peculiarità del culto », dans *Cirene "Atene d'Africa"* II, p. 91, fig. 1 a-d et fig. 5 (statue découverte près du mur du fond du *naos* et statue de Déméter assise, près du temple de l'« agora des dieux »).
[538] Paribeni, *Catalogo*, n° 78, p. 47 et pl. 62. Cf. *supra*, p. 262.
[539] Laronde, *Libykai Historiai*, p. 369. Cf *BMC Cyrenaica*, n° 287, p. 60, pl. XXV, 28 : monnaie de bronze où Libye porte le diadème.
[540] Ensoli, « Indagini », p. 236 et n. 229.



Fig. 131 : Statue d'Isis-Libye-Déméter. Cyrène, sanctuaire des divinités alexandrines.
Musée de Cyrène (Cliché G. Mermet).

À l'époque hellénistique, Isis apparaît dans la numismatique grecque[541] tenant l'épi de blé de Déméter et échange sa lourde perruque égyptienne contre une chevelure naturelle, faite de mèches enroulées comme des anglaises, surnommées « boucles libyques ». Parfois ces mèches sont torsadées de manière très serrée, et de temps en temps elles sont disposées en trois masses donnant une réelle impression de lourdeur à la coiffure, ce qui lui valut la dénomination de « perruque libyenne ». Cependant, ce serait plutôt une évocation de l'ancienne perruque tripartite de la déesse égyptienne. Les boucles libyques vont devenir une

[541] Dunand, Fr., *Le culte d'Isis dans le bassin oriental de la Méditerranée*. II, le culte d'Isis en Grèce, EPRO 26, Leyde, 1973, p. 12 et n. 2.

des caractéristiques de l'iconographie isiaque jusqu'à la fin de l'époque romaine (voir Annexes, pl. LIV).

Pour G. Schwentzel[542], cette coiffure serait d'origine africaine, et plus précisément « libyque ». Elle aurait eu pour objectif de rappeler aux Grecs l'origine étrangère et le caractère exotique de la déesse. Mais il s'agissait surtout de la part des Ptolémées, précise-t-il, de créer un nouveau type iconographique d'Isis, à la fois égyptien et cyrénéen. D'après lui, il est possible que cette alliance d'éléments propres aux deux régions ait servi à signifier symboliquement le retour de la Cyrénaïque à l'Égypte après la mort du roi Magas[543]. Cette interprétation séduisante a malgré tout été contestée par R. S. Bianchi, selon lequel ces boucles seraient d'origine grecque et se trouvaient déjà représentées dans la tombe de Pétosiris (Touna el-Gebel) en Moyenne Égypte à l'époque de la XXX^{e} dynastie, sous la seconde domination perse, avant le règne d'Alexandre le Grand[544]. Cette coiffure fut ensuite empruntée par les reines lagides figurées en Isis[545].

Il est intéressant de noter que dans les rares représentations de la Libye personnifiée, la déesse apparaît toujours coiffée de la seconde manière, soit avec des mèches torsadées très serrées. Il semble d'ailleurs que ce soit Libye qu'il faille reconnaître dans le monnayage cyrénéen à partir de la fin du IV^{e} s. av. J.-C. où figure une tête féminine aux cheveux torsadés et parfois ceinte d'un diadème[546]. Ce qui nous permet de la distinguer de l'iconographie gréco-romaine d'Isis est la présence de mèches torsadées frontales encadrant parfaitement son visage, comme sur le célèbre relief en marbre d'époque antonine où la déesse couronne Cyrène après son combat victorieux contre le lion, tandis qu'Isis ne porte ces mèches en général que sur les côtés et à l'arrière de la tête[547]. Il est possible que la « perruque libyenne » ait été empruntée à l'origine à l'iconographie de l'Isis égyptienne. Il paraît toutefois plus plausible que ce type de coiffure, particulièrement familier pour les Libyennes[548], soit d'origine africaine comme le pense G. Schwentzel. D'ailleurs, lorsque les Grecs de Libye voulaient accentuer le caractère local, régional, de certaines de leurs divinités ou de simples dédicantes d'origine libyenne ou non, c'est avec cette coiffure qu'ils les représentaient dans la coroplastie et les bas-reliefs à double registre[549]. Ainsi, pour les Grecs, cette coiffure était sans doute considérée comme « libyque », bien qu'elle ait puisé ses origines dans un contexte géographique plus large, à l'échelle du continent africain.

---

[542] Schwentzel, G., « Les boucles d'Isis. ΙΣΙΔΟΣ ΠΛΟΚΑΜΟΙ», dans L. Bricault (éd.), *De Memphis à Rome*, *Actes du premier colloque international sur les études isiaques (Poitiers-Futuroscope, 8-10 avril 1999)*, Leyde-Boston-Cologne, 2000, p. 21-33.

[543] Schwentzel, G., *op. cit.*, p. 31.

[544] Bianchi, R. S., « Images of Isis and her cultic shrines reconsidered : towards an Egyptian understanding of the *interpretatio graeca* », dans L. Bricault, M. J. Versluys et P. G. Meyboom (éds.), *Nile into Tiber. Egypt in the Roman World. Proceedings of the 3rd International Conference of Isis Studies, Leyde, 11-14 mai 2005*, Leyde, 2006, p. 482-487. Sur la tombe de Pétosiris : cf. Lefebvre, G., *Le tombeau de Pétosiris*, I-III, IFAO, Le Caire, 1923-1924 (réédition anastatique 2007) ; et sur les scènes représentées : cf. Cherpion, N., Corteggiani, J.-P., Gout, J.-Fr., *Le tombeau de Pétosiris à Touna el-Gebel, relevé photographique*, IFAO, Le Caire, 2007.

[545] Cf. Leclant, J., « Isis déesse universelle et divinité local dans le monde gréco-romain », dans *Iconographie classique et identités régionales, Actes du colloque international (Paris, mai 1983), BCH Suppl. XIV*, 1986, p. 341, n. 3.

[546] Cf. *supra*, p. 260 sq.

[547] Schwentzel, G., *op. cit.*, p. 27.

[548] Cette coiffure est représentée sur quelques bustes et stèles funéraires appartenant peut-être à des Libyennes : cf. Rosenbaum, *A Catalogue*, n^{os} 217-218 et 292.

[549] Cf. *supra*, p. 325-364.

Les autres documents archéologiques qui attestent l'identification d'Isis à Déméter en Cyrénaïque demeurent plutôt rares. Dans la sculpture, il s'agit tout d'abord d'un buste en marbre d'une divinité tenant une grenade dans la main droite et portant une sorte de *calathos* bas, orné sur le devant d'une frise d'*uraei* dressés, provenant de la nécropole de Cyrène (seconde moitié du V^e^ s. av. J.-C. ; fig. 132)[550] ; une terre cuite du sanctuaire de Déméter à Taucheira représentant une déesse avec un haut *polos* couronné d'*uraei* (fin du V^e^ s. av. J.-C. ; fig. 133)[551] ; et enfin une terre cuite de Benghazi, figurant un personnage féminin vêtu du *chiton* et de l'*himation*, tenant un petit cochon et un panier de grenades, et portant une sorte de *basileion* sur la tête, attribut particulier d'Isis (milieu du V^e^ s. av. J.-C. ; voir Annexes, pl. LV a)[552].



Fig. 132 : Buste en marbre d'une divinité tenant une grenade et couronnée d'*uraei*.
Seconde moitié du V^e^ s. av. J.-C.
Nécropole de Cyrène. Magasin du musée de Cyrène
(Paribeni, *Catalogo*, pl. 36, n° 30).



Fig. 133 : Terre cuite d'une divinité couronnée d'*uraei*. Fin du V^e^ s. av. J.-C.
Sanctuaire de Déméter à Taucheira.
Londres, British Museum
(Site du British Museum, collection online).

À la lumière de ces témoignages iconographiques, il semble que l'association de Déméter et Isis en Libye ait été assez tardivement effective, ce qui ne put entraîner une complète assimilation entre les deux divinités, bien qu'il soit possible que le culte d'Isis ait été influencé par les mystères de Déméter[553].

Si le culte de Déméter connut une grande ferveur dès les premiers temps de la colonisation, pour ne s'éteindre progressivement qu'à partir du milieu du III^e^ siècle de notre ère, le culte

[550] Paribeni, *Catalogo*, n° 30, p. 25 et pl. 36. Cf. Ensoli, « Indagini », pl. I, fig. 1.
[551] Higgins, R. A., *Catalogue of the Terracottas in the Departement of Greek and Roman Antiquities, British Museum*, I, Londres, 1954, n° 1446, pl. 198 (ci-après *Catalogue of the Terracottas*) ; Laumonier, A., *Catalogue des terres cuites du musée archéologique de Madrid*, Paris, 1921, n° 458, pl. XXX : 2 (ci-après *Catalogue de terres cuites*). Cf. Ensoli, « Indagini », pl. I, fig. 2.
[552] Jerrary, M. T., « Some observations about local influence on greek sculpture in Cyrene», *QAL*, 12, 1987, p. 42, fig. 2. Cf. Ensoli, « Indagini », pl. I, fig. 3.
[553] Ensoli, « Indagini », p. 167. Cf. Grosjean-Agnès, S., thèse, p. 290.

d'Isis ne prit d'importance particulière qu'à l'époque romaine. Il connut sans doute une forte recrudescence lorsque le culte de Déméter commença à perdre la dévotion des premiers temps. Ainsi, il semble difficile d'admettre le rapprochement opéré par S. Ensoli[554] entre la mention du jeûne que devaient respecter les fidèles de la déesse évoqué dans la loi sacrée d'Isis Myrionymos du II^e^ s. ap. J.-C., et le témoignage d'Hérodote (IV, 186) qui précise qu'en l'honneur d'Isis d'Égypte les femmes des Cyrénéens « observent des jeûnes et célèbrent des fêtes ».

Nous suggérons au contraire que la dévotion des Libyennes hellénisées à l'égard de la divinité qu'Hérodote appelait « Isis d'Égypte » ce soit portée vers la déesse chthonienne par excellence à Cyrène : Déméter. Les jeûnes et les fêtes mentionnés par Hérodote devaient faire partie des rites des Thesmophories. À l'époque à laquelle écrivait Hérodote, le culte d'Isis à Cyrène, s'il avait été déjà introduit dans la cité à cette période, ce dont nous doutons fortement, ne pouvait égaler en popularité celui de Déméter. Comme nous le verrons dans un sixième chapitre, les Cyrénéens avaient été assez réfractaires à l'introduction de divinités étrangères dans leur panthéon, et ce, notamment lors des premiers siècles d'existence de la colonie[555]. D'ailleurs les Grecs mirent tout en œuvre pour absorber les croyances des indigènes qu'ils avaient épousées, et ces dernières avaient sans doute vu en Déméter assez de points communs avec leurs propres croyances pour participer aux rites mis en œuvre pour la déesse. La personnalité de Déméter avait sans doute suffi à combler les attentes des Libyennes hellénisées car les *téméné* de la Grande Mère à Cyrène et à Taucheira n'ont jamais accueilli, à notre connaissance, un culte d'Isis. En terre cyrénéenne, seule la grande Déméter, puissance de la fertilité et de la fécondité, était capable d'égaler la puissante Isis qui régnait en Égypte et qui avait sans doute influencé les croyances libyennes bien avant l'implantation des Grecs en Libye.

2.1.2.2. L'« Isis libyenne » ou la « divinité aux serpents »

En plus de la mention d'Hérodote sur le tabou de la viande de vache, il existe des témoignages archéologiques de premier ordre sur le culte rendu par les Libyennes à une divinité s'apparentant fortement à l'Isis égyptienne. Il s'agit de deux sculptures provenant de la région de Martuba en territoire marmaride, conservées actuellement au musée de Tripoli (fig. 134 a, b)[556]. Les deux statuettes, travaillées assez grossièrement, mesurent environ 70 cm de hauteur et semblent toutes deux représenter le même type féminin. Elles reposent sur une petite base. La partie arrière n'a pas été travaillée, ce qui suggère qu'elles devaient être placées contre le mur ou le pilier d'un édifice.

[554] Ensoli, « Indagini », p. 214.
[555] Cf. *infra*, p. 515 sq.
[556] Nous ignorons le contexte et l'emplacement exact de la découverte.



a b

Fig. 134 a, b : Statuettes provenant de Martuba, Cyrénaïque. Musée de Tripoli (Clichés de l'auteur).

La première sculpture (fig. 134 a) [557] représente un sujet féminin, debout, dans une position rigide, qui arbore une coiffure faite de grosses mèches longues marquées par des incisions verticales et horizontales. Les yeux sont exagérément grands ouverts, le visage rond, le nez fin rejoint les arcades sourcilières fortement marquées et les lèvres sont pincées et légèrement incurvées vers le bas donnant une réelle impression de sévérité. Le personnage, les bras pliés, tient les poings fermés, paumes vers le haut. Un long serpent s'enroule depuis le bas de la tunique longue qui est figurée par de grandes ondulations comme pour rappeler celles produites par les serpents, passe autour du coude droit pour rejoindre de manière horizontale la partie gauche du buste et enfin atteindre le sein gauche marqué, comme pour le droit, par une petite protubérance. La deuxième sculpture (fig. 134 b) [558] présente des caractéristiques semblables en ce qui concerne le visage, la coiffure et la tunique faite d'ondulations. Les bras sont également placés vers l'avant, poings vers le haut, mais cette fois ils soutiennent une sorte de tablette tenue à l'horizontale. Le vêtement, dont l'encolure est soulignée, est enserré au-dessous des seins par une double bande (comme sur la première sculpture) dont s'échappent deux pendants verticaux. Un serpent est figuré en bas à droite et

[557] n. inv. 410 ; H. totale : 68 cm, largeur de la base : 18 cm, hauteur de la tête : 13 cm. Cf. Bacchielli, « La scultura *libya* », p. 483-4, fig. 31-33.

[558] n. inv. 408 ; H. totale : 65 cm, largeur de la base : 26 cm, hauteur de la tête : 13 cm. Cf. Bacchielli, « La scultura *libya* », p. 484-5, fig. 34.

deux *uraei*, représentés de manière verticale et symétrique le long des jambes, dressent leur tête à la hauteur des genoux. La statuette a gardé quelques traces de coloration rouge.

L'originalité de ces sculptures réside dans la figuration des serpents, mais également dans la posture, le traitement de la coiffure et de l'expression donnée aux yeux grands ouverts, soulignés par des paupières bien marquées donnant à ces sujets féminins une véritable impression de sacralité. Mais cette expression donnée au regard et la rigidité des sujets représentés peut être comparée à la plastique tétrarchique à partir de la fin du III^e^ s. ap. J.-C.[559]. Par ailleurs, L. Bacchielli[560] compare les statuettes avec une tête provenant d'un double hermès découvert dans la localité de Bu Semah, près de Barcé, représentant un personnage féminin qui porte la coiffure d'Isis reconnaissable à la raie médiane séparant des mèches très légèrement ondulées sur le haut de la tête et tombant en anglaises sur les épaules. Ce type de coiffure, surnommée « boucles libyques », ne correspond pas à celle figurée sur nos statuettes, qui s'apparente plutôt à la coiffure d'origine africaine surnommée « perruque libyenne ». La coiffure reproduit non pas des mèches torsadées, mais des nattes finement tressées, comme l'indiquent les incisions verticales et horizontales, à la manière de celles portées par les Égyptiennes au Nouvel Empire. Les traits du visage, les yeux grands ouverts et la bouche finement pincée de la tête du double hermès sont en tous points comparables à ceux de nos statuettes.

L. Bacchielli a ensuite cherché des ressemblances avec des statues de l'Isis égyptienne. Il compare la deuxième statuette avec une terre cuite du Caire, possédant un *uraeus* qui se dresse à ses pieds (voir Annexes, pl. LV b)[561]. Cependant, la ressemblance est somme toute assez faible, et nous ne sommes pas non plus parvenue à trouver de parallèles plus proches dans le répertoire iconographique de l'Égypte romaine.

Il en est autrement pour la première statuette. Le vêtement à longues ondulations et le serpent s'enroulant autour de la figure féminine pour atteindre la poitrine présentent des caractéristiques similaires à celles de deux sculptures d'époque romaine de provenance inconnue. La première, mentionnée par L. Bacchielli[562], est conservée au musée national de Rome et remonte sans doute à la fin du II^e^ s. ap. J.-C. (fig. 135 a)[563]. Elle représente Osiris vêtu d'une longue tunique (*calasiris*) portée sous un manteau descendant jusqu'aux pieds. Le dieu porte le *nemes* pharaonique, ses bras sont pliés à angle droit et il semble qu'il devait tenir à l'origine dans ses mains serrées à hauteur de la poitrine les deux symboles osiriaques (le *nekhekh* et le *heqa*). L'habit porté par le dieu, son attitude immobile et la position des bras et des mains ressemblent étrangement à la petite statue d'Isis polychrome du sanctuaire des divinités alexandrines de Cyrène dont nous avons parlé précédemment (fig. 130). Mais revenons-en à la ressemblance entre la statue osirienne et notre statuette libyenne. Un long serpent s'enroule autour des jambes d'Osiris puis rampe jusqu'à la hauteur de la poitrine. Le serpent doit être compris comme un symbole d'éternité, qui s'est adapté à une forme d'Osiris *Chronocrator*, car le serpent, dans la symbolique d'époque romaine, représente

[559] Bacchielli, « La scultura *libya* », p. 485. Voir par exemple Graindor, P., *Bustes et Statues-Portaits d'Égypte romaine*, Le Caire, 1936, n. 22, p. 67, pl. XX, b et n. 23, p. 68, pl. XXI.
[560] Bacchielli, « La scultura *libya* », p. 485, fig. 35. Cf. *infra*, p. 573, fig. 179.
[561] *Ibid.*, p. 485. Cf. Dunand, Fr., *Religion populaire en Égypte romaine : les terres cuites isiaques du Musée du Caire*, Leyde, 1979, n. 39, p. 178, pl. XXV.
[562] Bacchielli, « La scultura *libya* », p. 486, fig. 36.
[563] Arslan, A., *Iside, il mito, il mistero, la magia*, Milan, 1997, p. 231, cat. IV.227 (avec références bibliographiques).

Aion, le Temps. La seconde sculpture remonte aux III^e/IV^e s. ap. J.-C. et se trouve au musée archéologique de Turin (fig. 135 b). Elle représente également Osiris entouré d'un serpent, les mains dans la même position que la statue précédente, mais tenant peut-être cette fois-ci deux petits crocodiles[564]. Ainsi, en comparaison de ces documents, il semble que les sculpteurs de nos deux statuettes ont adapté une iconographie d'Osiris, fort peu répandue du reste, à une divinité féminine s'apparentant sans doute à Isis dans l'esprit des Libyens.



a b

Fig. 135 a, b : Statues d'Osiris.
a. Provenance inconnue, Rome, Musée National Romain, v. la fin du II^e s. ap. J.-C. ;
b. Provenance inconnue, Musée archéologique, Turin, III^e/IV^e s. ap. J.-C.
(Arslan, A., *Iside, il mito, il mistero, la magia*, Milan, 1997, p. 231, cat. IV.227 et p. 234, cat. IV.231).

Il est tout aussi probable que les Libyens se soient inspirés directement de l'iconographie d'Isis, bien que les représentations d'Isis avec un *uraeus* de ce genre soient extrêmement peu fréquentes[565]. Le serpent représente l'aspect agraire de la déesse, et dénote donc une fonction bienfaisante. Lorsqu'Isis revêt la forme du serpent (tête et torse féminin ou simplement tête féminine surmontant un corps de serpent), elle est vénérée en tant qu'Isis-Thermouthis, héritière de la vieille déesse des moissons Renenoutet. Cet aspect de sa personnalité était très prisé des Égyptiens, comme le démontre un nombre élevé de terres cuites découvertes[566]. Dans la statuaire, Isis-Thermouthis peut être représentée de deux façons : soit de forme hybride avec un corps de serpent, soit de forme humaine tenant un *uraeus* s'enroulant autour

[564] Arslan, A., *op. cit.*, p. 234, cat. IV.231. Cf. Pesce, G., « Divinità orientali di epocà romana nel Museo di Antichità di Torino », *BSAA*, 33, 1939, p. 234 et 239, pl. II.
[565] Nous aurions pu faire également un autre parallèle avec les représentations d'Hygie à Cyrène. Mais il n'y a pas d'échange réciproque entre la figure féminine et le serpent dans nos statuettes.
[566] Dunand, Fr., *Religion populaire*, *op. cit.*, p. 63-6.

de son bras. Mais on peut trouver des variantes de ce type, même si elles restent très rares, comme le prouve la figurine en terre cuite du Caire. Ce n'est donc pas un type immuable. Et, ce qui importe, c'est la présence du serpent comme l'affirme F. Dunand : « qu'elle soit accompagnée d'un serpent, ou qu'elle revête elle-même l'aspect d'un serpent, c'est toujours la même fonction de protection des récoltes qui lui est assignée »[567].

Notons finalement la découverte dans la région de Martuba de plusieurs petits autels. Deux de ces autels font partie d'un lot d'objets découverts entre 1972 et 1975 lors de la construction de l'aéroport à l'ouest de Martuba[568]. Le premier (musée de Cyrène, n. inv. 2072), réalisé en calcaire, comprend une dépression sur le dessus et une inscription des III^{e}/II^{e} s. av. J.-C. sur l'une des faces mentionnant le don d'un autel à un prêtre en fonction. Le second (musée de Cyrène, n. inv. 2070), en marbre, comporte également une dépression sur le dessus et une inscription sur une face remontant aux II^{e}/I^{er} s. av. J.-C. Trois autres autels avec des reliefs de serpents ont été mis au jour dans la même région, bien qu'il nous soit impossible de connaître l'emplacement précis de leur découverte[569]. Ils se rapportent vraisemblablement au culte d'Isis. L'un de ces petits autels (musée de Cyrène, n. inv. 411) à base quadrangulaire est décoré sur deux des faces opposées d'un svastika et de la représentation schématique d'un type d'autel particulièrement répandu en Égypte (voir Annexes, pl. LVI)[570]. Les deux autres faces de l'autel sont occupées par un serpent venant s'abreuver dans l'*infundibulum* figuré au sommet du monument, comme dans un exemplaire crétois d'Iraklion[571]. D'après L. Bacchielli, ces serpents devaient remplir une fonction apotropaïque de gardien du lieu où l'autel était placé. Un autre petit autel de type isiaque d'époque romaine (magasin du musée de Cyrène, n. inv. 604), de provenance inconnue, présente ce même type de décor à svastika (voir Annexes, pl. LVII)[572]. Nous avons également relevé ce motif gravé parmi la multitude d'araires sur le mur intérieur, à gauche de l'entrée du sanctuaire d'Hagfa el-Khasalyia du wadi Senab[573].

Ainsi, la présence de ces autels découverts dans les environs de Martuba (sans doute au même emplacement que les deux sculptures de l'« Isis libyenne »), dont le caractère isiaque est indéniable au moins pour trois d'entre eux, vient renforcer l'hypothèse d'identification des deux statuettes avec une entité divine libyenne assimilée à l'Isis égyptienne. Et le fait que ces sculptures furent toutes découvertes dans la région de Martuba, située à l'extrémité orientale de la zone d'influence grecque, puis romaine, vient souligner la forte influence exercée par l'Égypte sur le peuple des Marmarides. Selon le papyrus Oxyrhynchos XI 1380 du II^{e} s. ap. J.-C., Isis possédait des lieux de culte le long de la côte méditerranéenne entre Alexandrie et et l'actuel golfe de Solloum[574]. Elle était adorée en tant qu'Isis aux multiples

---

[567] *Ibid.*, p. 65.
[568] Fadel Ali, M., Reynolds, J., « New discoveries in the land of the *Giligamae* », *Africa Romana*, 12, 1996, p. 139-140.
[569] Fadel Ali, M., Reynolds, J., *op. cit.*, p. 139.
[570] Bacchielli, « La scultura *libya* », p. 479-480, fig. 26-27.
[571] Bacchielli, « La scultura *libya* », p. 481, fig. 28.
[572] Cf. Fabbricotti, E., « arulette di Cirene », dans L. Gasperini, S. M. Marengo (éds.), *Cirene e la Cirenaica nell'antichità, Atti del Convegno internazionale di studi (Roma-Frascati, 18-21 dic. 1996)*, Tivoli, 2007, p. 267-8 et p. 271, fig. 1, a-d.
[573] Un monument de la rue de la vallée, nouveau centre urbain de Cyrène à l'époque romaine, porte des marques de tacherons relevées par J. B. Ward Perkins et S. Gibson (« The Market-Theatre at Cyrene », *LibAnt*, 13-14, 1976-1977, p. 345, fig. 10) parmi lesquelles figurent un svastika et d'autres symboles appartenant peut-être à la sphère libyenne.
[574] Hunt, A. S., *The Oxyrhynchus Papyri* XI, 1915, p. 190 sq.

noms : à Taposiris Magna la déesse recevait un culte comme Thauestis (ce nom est probablement à mettre en relation avec le nom populaire égyptien Θαυῆς, Θαυῆσις, signifiant « d'Isis »), Héra et « donatrice », à Plinthine, comme Hestia, à Katabathmos (moderne Solloum), comme Πρόνοια (« Providence ») et à Leukè Akté, près de Marsa Matrouh (ancienne Paraitonion), comme Aphrodite[575]. Il est alors possible que le peuple des Marmarides, dont le territoire prenait fin à l'est au Grand Katabathmos, ait été influencé par l'importance que revêtait le culte d'Isis chez les populations installées sur le littoral de l'ouest égyptien. Cependant, la représentation de cette « Isis libyenne » est une création d'un genre unique. Comme l'affirme L. Bacchielli, il semble que les Libyens aient refusé d'organiser leur monde divin sur les modèles étrangers[576]. Et le choix de représenter la divinité en compagnie de serpents renforce d'autant plus notre conviction que les croyances libyennes continuèrent en pleine époque romaine à être fortement imprégnées de connotations naturalistes et qu'elles attachaient une importance particulière à la figure du serpent que l'on retrouve par deux fois sculptée probablement par des Libyens[577].

2.2. Les cultes funéraires

Les Libyens orientaux avaient un respect certain pour leurs morts et le culte des ancêtres. Cette croyance et les pratiques religieuses qui l'accompagnaient finirent par s'intégrer dans l'ensemble politico-religieux des Grecs à un tel point que la conscience de cette assimilation finit par s'estomper, conduisant par là-même à la notion de syncrétisme-infléchissement. Sous l'influence des croyances locales, la religion des Grecs prit une orientation nouvelle qui se traduisit par une accentuation de la place faite aux cultes funéraires. Cependant, la pratique des bustes funéraires aniconiques appelle une interprétation différente. Il est difficile de parler de syncrétisme étant donné que l'aniconisme peut-être considéré comme un emprunt gardant la marque de son origine étrangère. Aussi dans ce dernier cas parlerons-nous simplement de « juxtaposition ».

2.2.1. Le culte des défunts héroïsés à Cyrène

Grâce à de nouvelles données épigraphiques, nous en savons désormais un peu plus non seulement sur le culte de Battos lui-même, mais sur le culte de l'ensemble des défunts héroïsés. Dans le cinquième paragraphe de la grande loi sacrée de Cyrène de la fin du IV^e^ s. av. J.-C., il est spécifié que l'accès aux rites des *Akamantia* (Ἀκαμάντια) est accessible à tous[578] :

Il y a accès licite aux Akamantia pour chacun, pur ou profane ; (en effet) hormis le contact avec un humain Battos quel qu'il soit, descendant du fondateur, avec les Tritopateres et avec Onymastos de Delphes, le contact avec tout autre lieu où repose un homme rend l'accès illicite pour le pur.

[575] Daszewski, W. A., « The Gods of the North-West Coast of Egypt in the Graeco-Roman Period », *MEFRA*, 103, 1991, 1, p. 91-104.
[576] Bacchielli, « La scultura *libya* », p. 486.
[577] Cf. *infra*, p. 570-571, figs. 176-177.
[578] Dobias-Lalou, Dubois, « La réintégration du citoyen », p. 146-150.

Par ailleurs, il y a accès licite aux cérémonies sacrées (ou aux lieux sacrés) pour chacun[579].

Le vocable *Akamantes*, terme désignant les « Infatigables », soit un euphémisme pour « Immortels »[580], doit être compris comme une désignation globale de tous les défunts héroïsés mentionnés par la loi sacrée. Ainsi, faisaient partie des *Akamantes* Battos, ses successeurs de la lignée des Battiades, les *Tritopateres*, Onymastos de Delphes et peut-être d'autres. Ces défunts héroïsés avaient la particularité de ne pas requérir les mêmes purifications et donc de ne pas procurer les mêmes souillures que d'autres défunts. Comme le stipulent le principe général exposé en tête du paragraphe de la loi sacrée et l'explication qui suit, les rites concernant les *Akamantia* ne sont interdits à aucun humain, quel que soit son degré de pureté rituelle. Les descendants de Battos faisaient donc partie de ces morts héroïsés, mais bien qu'ils aient partagé cette exception avec leur divin ancêtre, cela ne signifie pas pour autant qu'ils aient été ensevelis à ses côtés sur l'agora.

Une autre inscription, dont les deux fragments ont pu être réunis récemment par C. Dobias, mentionne le calendrier des fêtes des *Akamantia*. Voici la nouvelle traduction qu'elle nous fournit :

Jours d'Akamantia : le vingt-et-un Hèraios, le onze (ou douze) Dios […] et lorsque les intendants procèdent au sacrifice des prothearia en l'honneur de l'Archégète[581].

Cette nouvelle traduction indique que les *Prothearia* (προθεάρια), qui correspondaient à des rites sacrés rendus par les théores en l'honneur d'Apollon, étaient célébrés conjointement aux *Akamantia*. Les théores, qui faisaient partie des délégations envoyées par les cités lors des grands jeux ou de certaines fêtes pour se faire représenter, procédaient à des sacrifices lors des rites sacrés des *Prothearia*. Ces rites n'intervenaient pas à date fixe, mais partageaient néanmoins certaines dates avec les rites des *Akamantia*[582]. Ainsi, étaient honorés aux côtés des *Akamantes*, des dieux protecteurs de la navigation, au premier rang desquels se trouvait Apollon Archégète. Les oracles de ce dernier avaient permis à la cité de Cyrène de voir le jour, et ce n'est sans doute pas un hasard si parmi les *Akamantes* figure, avec Battos et ses descendants ainsi qu'avec les divinités gentilices des *Tritopateres* (Τριτοπατέρες)[583], Onymastos de Delphes, personnage mystérieux qui aurait sans doute joué un rôle lors des consultations de l'oracle de Delphes et aurait ainsi favorisé la fondation de Cyrène[584]. Comme l'indique le préverbe προ-, les *Prothearia* devaient correspondre à des sacrifices précédant le départ des théores. La célébration des *Prothearia*, qui consistait à placer les théores sous la protection d'Apollon, permettait également de resserrer les liens de la cité avec les ancêtres (*Akamantes*), mais surtout de rappeler l'importance que le sanctuaire oraculaire de Delphes

[579] *SEG*, 9, 72, § 5, l. 21-25 avec nouvelle édition du texte dans Dobias-Lalou, *Dialecte*, p. 299 et 304 (texte et traduction) ; id., « Le cinquième commandement de la loi sacrée de Cyrène », dans L. Bacchielli, M. Bonanno Aravantinos (éds.), *Scritti di antichità in memoria di Sandro Stucchi, 1. La Cirenaica. La Grecia e l'Oriente mediterrane*o, *Studi Miscellanei*, 29, Rome, 1996, p. 73-78. Cf. *SEG*, 50, 1638 (ci-après « Le cinquième commandement »).

[580] Dobias-Lalou, Dubois, « La réintégration du citoyen », p. 150.

[581] Dobias-Lalou, Dubois, « La réintégration du citoyen », p. 148. Cf. Pugliese Carratelli, G., dans *SECir* 114 et id., « Kyrenaica, III, Akamantiades », *QAL*, 12, Rome, 1987, p. 28-9 et fig. 1 (deuxième fragment de l'inscription) ; Dobias-Lalou, « Le cinquième commandement », p. 75 (premier fragment de l'inscription).

[582] Dobias-Lalou, Dubois, « La réintégration du citoyen », p. 147-8.

[583] Il s'agit de la seule mention que l'on ait des *Tritopateres* en Cyrénaïque. Sur ce point, cf. Dobias-Lalou, Dubois, « La réintégration du citoyen », p. 150.

[584] Dobias-Lalou, « Le cinquième commandement », p. 76-77 ; id., *Dialecte*, p. 232 ; Dobias-Lalou, Dubois, « La réintégration du citoyen », p. 149.

avait joué dans la fondation de Cyrène[585]. Une base de marbre du milieu du IV^e^ s. av. J.-C. consacrée à Apollon *Sôter*, retrouvée dans le port de Cyrène, illustre bien cette pratique cultuelle[586]. Mais il s'agit ici d'une initiative privée de la part des cinq théores partis pour Delphes qui, sans doute à leur retour, ont consacré cette base pour remercier Apollon d'avoir effectué une bonne traversée.

Ces deux inscriptions mises en parallèle montrent combien les rites sacrés des *Akamantia* étaient essentiels à Cyrène. Dans la nécropole orientale de Cyrène, le sanctuaire d'Ain Hofra avec sa tombe archaïque transformée en *hérôon* et ses nombreuses mentions relatives aux héros gravées sur de petits autels rupestres participait sans aucun doute aux rites sacrés rendus en l'honneur des ancêtres[587]. Les *Akamantes*, qui représentaient une certaine catégorie de morts héroïsés non générateurs des mêmes souillures que les autres défunts, étaient exceptionnellement nombreux à être vénérés dans la colonie. En effet, à la différence de Sélinonte, où seuls quelques-uns des Τριτοπατρεῖς, divinités plutôt associées ici à des dèmes, avaient la particularité de ne pas procurer les mêmes souillures que les autres, à Cyrène, cette particularité relevait de l'ensemble des Tritopateres. Nous pouvons donc en déduire qu'à Cyrène le culte des défunts héroïsés revêtait une importance singulière, et notamment lorsque ceux-ci étaient étroitement liés non seulement aux origines de la fondation, mais également aux premiers temps de l'existence de la colonie.

Comme preuve du succès que ce culte remportait auprès des Grecs de Libye, nous pouvons évoquer les nombreuses stèles funéraires dédiées aux héros cavaliers divinisés découvertes à Ptolémaïs[588], Apollonia[589], Cyrène[590], et en particulier dans le sanctuaire extra-urbain de Déméter et Koré à Cyrène[591]. Ces reliefs, financés par la famille proche du défunt, étaient destinés à participer à un culte funéraire héroïque rendu à la personne décédée. Ils pouvaient être soit de nature funéraire, et correspondre au σῆμα (*sema*, monument funéraire) d'une sépulture, placé dans la tombe ou exposé sur le mur de péribole de celle-ci, soit de nature votive, et prendre place dans un contexte autre que funéraire où la mémoire du défunt était commémorée. Ces cavaliers défunts devaient sans doute appartenir à la sphère aristocratique de la cité où l'usage du cheval était très répandu, pour les combats et pour les jeux, comme pour les déplacements privés[592].

---

[585] Dobias-Lalou, Dubois, « La réintégration du citoyen », p. 148.

[586] Dobias-Lalou, Dubois, « La réintégration du citoyen », p. 148. Sur la datation de l'inscription vers 345, cf. Laronde, *Libykai Historiai*, p. 106-7 et 118 (*stemma* 2).

[587] Sur le sanctuaire d'Ain Hofra, cf. *supra*, p. 319-325.

[588] Muszyńska-Mikocka, M., Mikocki, T., « A recently discovered votive relief from Ptolemais, Libya », dans I. Skupińska-Løvset (éd.), *Papers on Values and Interrelations Between Europe and the Near East in Antiquity*, *Folia Archaeologica* 26, Wydawnictwo Uniwersytetu Lodzkiego, Lodz, 2009, p. 177-187 : un relief conservé au Musée de Tocra, quatre reliefs au Musée de Ptolémaïs et un relief découvert dans la *Villa avec vue* de Ptolémaïs.

[589] Sur le monument votif d'Apollonia qui devait être encastré entre l'agora présumée et la porte principale du rempart, cf. *supra*, p. 421 sq.

[590] Sur les reliefs de défunts héroïsés provenant de Cyrène (sans localisation précise), cf. Paribeni, *Catalogo*, p. 137-138, n. 394-399 ; Pandolfi, L., « Rilievi eroici di Cirene », dans E. Catani, S. M. Marengo (éds.), *La Cirenaica in età antica, Atti del convegno internazionale di studi (Macerata, 18-20 maggio 1995)*, Pise-Rome, 1998, p. 449-456.

[591] Sur les inscriptions qui portent la mention "héros" ou "héroïnes" accolée à l'anthroponyme appartenant à un contexte funéraire ou votif, cf. Dobias-Lalou, « Le héros Dioscure », p. 85-87.

[592] Sur l'utilisation du cheval en Cyrénaïque, cf. *supra*, p. 204-220.

C'est en tant qu'objets votifs que ces types de monuments, retrouvés pour la plupart en réemploi dans le mur T10 de l'aire sacrée de Déméter et Koré construit lors de la phase de rénovation du dépôt sacré à l'époque augustéenne[593], furent consacrés. Ils figurent chacun l'héroïsation du défunt. Les représentations de ce type étaient assez répandues dans le monde grec, et notamment dans les régions où le cheval était le plus utilisé, comme par exemple en Thrace, et plus particulièrement en Mésie inférieure[594]. À Cyrène, le schéma iconographique le plus fréquent prend l'aspect d'un cavalier imberbe, vêtu d'un *chiton* et d'une chlamyde flottant au vent, tenant les rênes de sa monture à deux mains. Le cheval est représenté avec un des membres antérieurs levé[595], ou plus rarement à l'arrêt, mais souvent il se cabre sur ses membres postérieurs. Il se dirige vers la droite en direction d'un petit autel, derrière lequel se tiennent souvent des personnages correspondant sans doute à des serviteurs ou à des membres de la famille. Parfois divers autres éléments s'ajoutent à cette scène-type, telle que la présence d'un serpent sous le ventre du cheval, ou/et celle d'une stèle inscrite ou non à l'arrière-plan. Parfois celle-ci comporte une inscription, comme sur le relief en marbre blanc publié par D. White où la dédicace est faite à Theudoros, fils de Theudoros, héros[596]. Mais dans la majorité des cas l'inscription se trouve au bas de la stèle. Ces stèles funéraires avec l'image du cavalier illustrent l'idée d'héroïsation du défunt, bien que l'inscription n'en fasse pas toujours cas, car parfois le nom du défunt n'est pas suivi de la mention *heros*, ou qu'elles soient tout simplement anépigraphes.

Les deux premiers monuments présentés par Susan E. Kane[597], datés respectivement de la fin du I^er^ s. av. J.-C. et de la fin du I^er^ s. av. J.-C. / début I^er^ s. ap. J.-C., ont une valeur iconographique indéniable par la somme des éléments représentés. Ils montrent tous deux un cavalier se tenant sur un cheval cabré au-dessus d'un petit autel. Entre les membres des chevaux, sur les deux sculptures, se trouve un serpent qui se dresse en face de l'autel. Dans une perspective funéraire, le serpent met l'accent sur l'héroïsation des défunts[598]. La stèle de marbre, de bonne qualité, publiée à l'origine par D. White, et reprise dans le catalogue de S. Kane, comprend deux autres personnages. Il s'agit d'une femme drapée et d'un enfant qui se tient à sa droite, derrière le petit autel. Celui-ci a les mains jointes et porte une tunique avec une ceinture. À l'arrière des deux personnages se trouve la représentation d'une stèle sur laquelle on peut lire : Theudoros, fils de Theudoros, héros. La femme et l'enfant qui accompagnent le cavalier ont été identifiés comme étant peut-être les membres de la famille du défunt héroïsé[599]. Une autre stèle du II^e^ s. ap. J.-C., correspondant au n° 6 du catalogue de S. Kane, nous a livré le nom d'un cavalier héroïsé : Alexandros[600].

---

[593] Kane, « Heroized Riders », p. 28.

[594] Cf. Oppermann, M., *Der thrakische Reiter des Ostbalkanraumes im Spannungsfeld von Graecitas, Romanitas und lokalen Traditionen*, Langenweissbach, 2006.

[595] Cette représentation n'est pas réaliste car elle ne correspond pas aux allures du pas, du trot ou du galop ; elle contribue donc seulement à souligner le caractère divin de la scène.

[596] White, « Demeter Libyssa », p. 83, n. 103 et fig. 11 ; Reynolds, J., dans *Extramural Sanctuary* VIII, p. 201-2, A.38.

[597] Kane, « Heroized Riders », p. 29-30. Cf. White, D., « Excavations in the Sanctuary of Demeter and Persephone at Cyrene », Sixth Preliminary Report, *LibAnt*, 15-16, 1978-9, p. 178, n. 68 (inv. no. 78-270) et p. 176, n. 61, pl. 54b (inv. no. 77-377). Cf. *supra*, p. 421 et 423.

[598] Dans les stèles funéraires de héros divinisés, le serpent est souvent représenté de cette manière, sous le ventre ou les membres antérieurs du cheval. Cf. Oppermann, « Heros equitans », n° 107 par exemple.

[599] Kane, « Heroized Riders », p. 30.

[600] Kane, « Heroized Riders », p. 32-33. Cf. Reynolds, J., dans *Extramural Sanctuary* VIII, p. 202, A.39.

Les neuf monuments votifs publiés par S. Kane dans son catalogue avaient été placés dans l'aire sacrée de Déméter et Koré afin de bénéficier de la protection des deux déesses qui assuraient la fertilité de la nature et qui régnaient aussi sur le monde des morts. Comme nous l'avons dit précédemment, il n'était pas rare de consacrer ce type de monument dans des sanctuaires[601].

Un magnifique relief hellénistique, probablement du III^e^ s. av. J.-C., fut découvert lors des fouilles archéologiques de la *Villa avec vue* à Ptolémaïs (fig. 136)[602]. Sur celui-ci figurent encore des personnages similaires mais leurs attitudes diffèrent des monuments que nous avons évoqués précédemment. La figure féminine se trouve toujours placée à droite du relief : elle tient un objet de forme ronde dans la main gauche et dans la main droite une phiale ; elle est tournée vers un jeune garçon qui vient vers elle en courant. Ce dernier pourrait correspondre au dédicant du relief, peut-être un jeune garçon qui prenait part aux activités du gymnase[603]. Derrière celui-ci, un cavalier portant le *chiton* et la chlamyde flottante, la tête ceinte d'un diadème, se tient sur un cheval cabré.



Fig. 136 : Relief de cavalier héroïsé.
Villa avec vue, Ptolémaïs. III^e^ s. av. J.-C.
(Mikocki, T., « Le campagne di scavo della missione archeologica polacca a Tolemaide (Ptolemais) condotte tra il 2004 e il 2005 », dans *Cirene "Atene d'Africa"* III, p. 194, fig. 24).



Fig. 137 : Relief aux Dioscures.
Musée de Cyrène (Cliché de l'auteur).

La position et les dimensions de la partie inférieure du corps du cavalier du relief de Ptolémaïs ressemblent fortement au cavalier présent au premier plan d'un relief dédié aux Dioscures, conservé au musée de Cyrène (fig. 137)[604]. La même mise en perspective avec le relief aux Dioscures avait été effectuée par S. Kane à propos de la stèle n° 5 de son catalogue[605]. Il est alors possible que le modèle du cavalier sur ce type de stèles votives dédiées à un héros divinisé, ait circulé dans les ateliers de sculptures de la région. Mais il est

[601] Cf. *supra*, p. 423, n. 350.
[602] Mikocki, T., « Le campagne di scavo della missione archeologica polacca a Tolemaide (Ptolemais) condotte tra il 2004 e il 2005 », dans *Cirene "Atene d'Africa"* III, p. 193 et 194, fig. 24 ; Muszyńska-Mikocka, M., Mikocki, T., « A recently discovered votive relief from Ptolemais, Libya », dans I. Skupińska-Løvset (éd.), *Papers on Values and Interrelations Between Europe and the Near East in Antiquity*, *Folia Archaeologica* 26, Wydawnictwo Uniwersytetu Lodzkiego, Lodz, 2009, p. 177-187, fig. 2.
[603] Muszyńska-Mikocka, M., Mikocki, T., *op. cit.*, p. 181.
[604] Ce relief provient de Cyrène (n. inv. 15.024), sans que l'on connaisse sa provenance exacte. Paribeni, *Catalogo*, p. 137, n. 392 et pl. 173.
[605] Kane, « Heroized Riders », p. 32.

aussi probable que l'on ait volontairement voulu confondre ces représentations. Les Dioscures, héros par excellence et protecteurs du culte des morts, étaient considérés comme les patrons de l'héroïsation. D'ailleurs, les reliefs de cavaliers héroïsés s'inspiraient directement de l'iconographie des Dioscures.

Nous aimerions maintenant évoquer un document inédit prenant place dans les collections du musée de Cyrène (fig. 138). Nous en ignorons la provenance exacte et le numéro d'inventaire. N'est conservée que la partie droite de la stèle. On peut y voir un cheval tourné vers la gauche, le membre antérieur droit levé comme sur les stèles de défunts héroïsés. Cependant, le cavalier est un jeune garçon nu, monté à cru, tenant dans sa main gauche un objet oblong. Par sa ressemblance avec les stèles de défunts héroïsés, il semble qu'il ait été réalisé à la fin de l'époque hellénistique ou au début de l'époque impériale. Il s'agit à notre connaissance de la seule représentation de la sorte que nous possédions en Cyrénaïque. Peut-être était-ce une façon de marquer le jeune âge du défunt, comme pour le relief du II^{e} s. ap. J.-C. conservé au musée archéologique de Thessalonique (fig. 139), représentant une scène analogue où un jeune homme nu, le poing droit levé, monté à cru, chevauche un cheval cabré au-dessus d'un autel[606].

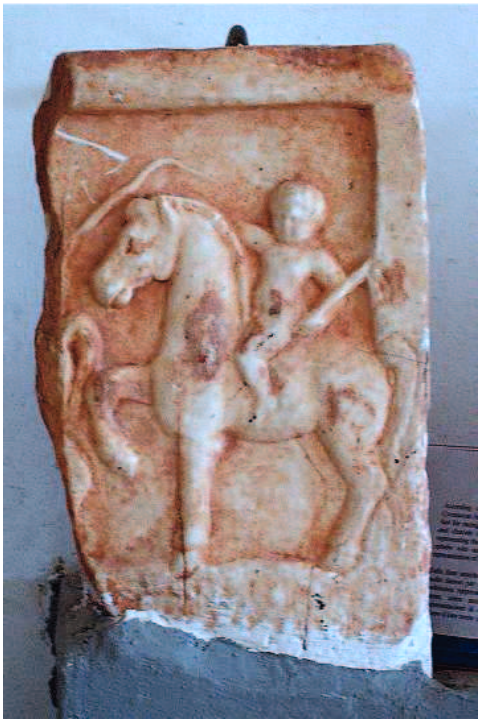


Fig. 138 : Relief de jeune cavalier héroïsé.
Musée de Cyrène
(Cliché de l'auteur).



Fig. 139 : Relief de jeune cavalier héroïsé.
II^{e} s. ap. J.-C. Musée archéologique de Thessalonique
(Oppermann, « Heros equitans », p. 686, n° 238).

Il est intéressant de noter l'absence en Cyrénaïque de reliefs funéraires ou votifs figurant des scènes de banquets, représentation pourtant fréquente dans le monde grec pour illustrer l'idée d'héroïsation du défunt. Cela pourrait s'expliquer par le lien étroit entretenu par les aristocrates avec la sphère de la cavalerie et de la charrerie à Cyrène et dans les autres cités de Libye. Ainsi, ces ex-voto de cavaliers héroïsés devaient être placés sous le patronage des Dioscures, au premier rang desquels s'illustrait le héros cavalier Castor, protecteur attitré de la

[606] Oppermann, « Heros equitans », p. 686, n° 238.

dynastie des Battiades, assimilé à un *anax* cavalier libyen. Et lorsqu'ils étaient consacrés dans des sanctuaires, ils bénéficiaient de surcroît de la protection de la divinité qui y était honorée. Le sanctuaire de Déméter et Koré dans le wadi Belgadir était le lieu idéal pour dédier de tels monuments grâce à sa situation dans la zone de la nécropole. Ces offrandes contribuaient à renforcer davantage le caractère chthonien, funéraire, des deux déesses à Cyrène. Il est alors tout à fait possible que ces divinités aient été associées aux images aniconiques dressées sur les tombes des défunts.

2.2.2. Les bustes aniconiques : une représentation de Perséphone ?

Des bustes féminins sculptés pour la plupart dans le marbre, de grandeur nature ou parfois de dimensions supérieures, ont été retrouvés en grande quantité dans les nécropoles de Cyrène, nécropoles qui d'ailleurs continuent à en fournir de nouveaux exemplaires. D'autres sculptures de ce type nous sont parvenues en moins grande quantité du territoire de Barcé[607] et de Ptolémaïs[608], ainsi que de la nécropole d'Apollonia[609].

La nécropole de Cyrène, qui s'étendait sur environ trente kilomètres carrés autour de la cité, devait offrir au visiteur un spectacle saisissant, car sur chacune des tombes se dressait à l'origine le buste d'une divinité funéraire, parfois sans visage, maîtresse du royaume des morts. Cependant, la nécropole ayant été pillée, aucune de ces statues ne fut retrouvée à sa place originelle. Malgré tout, pour l'emplacement présumé de ces bustes, nous possédons des informations précieuses sur le cas d'une grande tombe à façade de la nécropole sud de Cyrène, la tombe S.388, où la disposition des vestiges écroulés a permis une reconstitution (voir Annexes, pl. LVIII a)[610]. Parmi les éléments décoratifs découverts figurent cinq bases, deux statues et deux stèles en marbre blanc. Les bases avec les statues et les stèles étaient situées à l'étage supérieur, en avant et au centre des demi-colonnes ioniques qui constituent l'entablement de la tombe. Des socles comparables ont été retrouvés à l'intérieur de plusieurs caveaux funéraires. Ils comportaient une inscription, où était gravé seulement un nom avec le patronyme (voir Annexes, pl. LXIII a)[611]. D'après Fr. Chamoux[612] ces socles devaient certainement être destinés à recevoir des bustes funéraires. Quant aux tombes dont l'espace intérieur était restreint, comme les tombes en chapelle, ou les mausolées et les sarcophages, tout porte à croire que leurs toits ou leurs couvercles où prenait place un petit socle de forme

---

[607] Un de ces bustes a été publié par J. C. Thorn, *The Necropolis of Cyrene : two hundred years of exploration*, Rome, 2005, p. 478, fig. 265. Actuellement conservé au musée de Ptolémaïs sous le n. d'inv. 77.960, il provient d'Umm Azia.

[608] Cf. Fabbricotti, E., « Divinità funerarie da Barce e Tolemaide », dans L. Bacchielli, M. Bonanno Aravantinos (éds.), *Scritti di antichità in memoria di Sandro Stucchi, 1. La Cirenaica. La Grecia e l'Oriente mediterraneo*, *Studi Miscellanei*, 29, Rome, 1996, p. 117-126.

[609] Trois exemplaires ont été publiés par McAleer, J. P., *op. cit.* (n. 295), p. 73-77, n^{os} 69-71 et pl. XXVIII-XXIX. Quatre autres exemplaires conservés au musée d'Apollonia ont été étudiés par F. Siciliano, « Divinità Funerarie Cirenaiche. Alcuni recenti rinvenimenti », dans *Cirenaica : studi, scavi e scoperte*, p. 413-414, et p. 418, fig. 1-2. Cinq autres sculptures ont été découvertes en mars 1999 lors de la construction des fondations du nouvel hôtel d'el-Manara en face de l'entrée actuelle du site, à l'emplacement de la nécropole occidentale. Ces bustes seront étudiés prochainement par nos soins et feront l'objet d'un article. En 2004, lors des fouilles du complexe religieux de Kallicrateia à Apollonia, on découvrit dans la *favissa*, parmi la grande quantité de figurines de terre cuite, le buste d'une petite figurine acéphale correspondant au type de la demi-figure féminine.

[610] Frigerio, Cl., « Un esempio di architettura ellenistica funeraria a Cirene : la tomba S 388 », *LibAnt.*, n. s. 3, 1997, p. 51-74.

[611] Beschi, *Divinità funerarie cirenaiche*, p. 315.

[612] Chamoux, *Cyrène*, p. 293 sq.

rectangulaire, devaient être destinés à recevoir un de ces bustes (voir Annexes, pl. LVIII b). Cela signifierait qu'à chaque défunt, homme ou femme, correspondrait un buste funéraire féminin. De plus, le témoignage de J. R. Pacho[613] suggère que dans certains cas les bustes pouvaient être logés sur un socle bas, dans des niches aménagées au-dessus de l'entrée des tombes souterraines. En effet, au-dessus de l'entrée de certaines tombes de la nécropole cyrénéenne, comme par exemple la tombe N.8, se trouve une niche dont la forme correspond à celle d'un buste funéraire (voir Annexes, pl. LIX)[614], pratique qui se répandit fortement à l'époque romaine avec les petits bustes funéraires à l'effigie du défunt[615]. Par ailleurs, la façade de la tombe N.17 de la nécropole Nord de Cyrène a conservé l'image d'un buste féminin sculpté en haut-relief (fig. 140)[616]. Ce buste taillé directement dans la roche semble constituer un cas unique dans la nécropole cyrénéenne.



Fig. 140 : Nécropole Nord de Cyrène. Tombe N.17. Vue générale de la tombe et détail du buste aniconique (Clichés de l'auteur).

Le classement chronologique proposé par Fr. Chamoux est tout à fait révélateur de l'évolution de ce type de statuaire[617]. Les plus anciennes sculptures remontent à la fin du VI^e^ siècle et au début du V^e^ siècle (voir Annexes, pl. LX a). Ces bustes féminins en marbre sont coupés juste en dessous des épaules et sont tous aniconiques. À la place du visage on trouve une structure lisse, légèrement bombée, encadrée d'une perruque dont les mèches ondulées tombent généreusement sur les épaules. Sur la tête se tient un *polos*, duquel tombe un voile lisse descendant sur le dos, recouvrant ainsi la chevelure[618]. Au cours du premier quart du V^e^ siècle, le buste s'agrandit en une statue à mi-corps laissant désormais apparaître les bras,

[613] Pacho, J. R., *Relation d'un Voyage dans la Marmarique, la Cyrénaïque et les oasis d'Audjelah et de Maradeh*, Paris, 1827 (réédition Fr. Chamoux, Marseille 1979), p. 384.
[614] Thorn, J. C., *op. cit.* (n. 607), p. 448, fig. 244, p. 515 (VII.7.1) et p. 545, fig. 296. De plus, la partie postérieure de certains bustes n'a pas été travaillée, ce qui indique qu'ils étaient placés à l'origine dans des niches.
[615] Cf. *infra*, p. 548 sq.
[616] Thorn, J. C., *op. cit.* (n. 607), p. 448, fig. 244
[617] Chamoux, *Cyrène*, p. 293-295.
[618] Ces représentations correspondent au type A de L. Beschi, *Divinità funerarie cirenaiche*, p. 209-213, n. 1-5.

vêtue d'un *péplos* et d'un *himation* posé en châle[619] et systématiquement aniconique (voir Annexes, pl. LX b et LXI a). Dans la deuxième moitié du V^e^ siècle, le buste gagne encore en dimensions, jusqu'aux hanches, et l'*himation*, qui repose toujours sur les épaules, n'est plus porté en châle (voir Annexes, pl. LXI b). Dans la majorité des cas, la main droite le ramène sur l'estomac et la main gauche, repliée à hauteur de l'épaule, soulève un pan de ce voile. Le visage reste aniconique mais ses proportions se rapprochent davantage d'une tête humaine. Au IV^e^ siècle un important changement se produit. À côté du type aniconique toujours en usage, apparaissent des statues avec un vrai visage de femme. Celles-ci sont représentées soit par une femme dont le visage est à demi dissimulé par un voile recouvrant le nez et la bouche (voir Annexes, pl. LXII), soit par une femme dont le visage est totalement découvert, mais qui reste voilée. Le *polos* a désormais disparu. Le buste est coupé en dessous de la ceinture, parfois au-dessus des genoux. La coiffure est réunie en chignon à l'arrière de la tête, dissimulée par le voile, et les cheveux encadrant le visage sont figurés par de grosses mèches légèrement ondulées, voire parfois par de grosses bouclettes pour les types les plus tardifs (voir Annexes, pl. LXIV a). Les formes deviennent plus généreuses et l'aspect des sculptures prend celui de matrones (voir Annexes, pl. LXIV, b et c). Jusqu'à la révolte juive de 115-117 après J.-C., ce schéma général subsistera. Précisons cependant, que si le buste s'agrandit selon les époques, dans de nombreux cas ce schéma général n'est pas respecté.

D'après Fr. Chamoux, l'évolution de ce type de statuaire témoigne d'une humanisation progressive, à l'instar d'ailleurs de toute la statuaire grecque. Mais de son avis, « le maintien jusqu'à une époque tardive du type aniconique à côté des types plus évolués montre qu'un sentiment de conservatisme religieux n'a pas cessé d'agir jusqu'à la fin sur certains éléments de la société cyrénéenne »[620].

La représentation aniconique de ces bustes funéraires, qui a précédé chronologiquement le type iconique, est définitivement unique. L. Beschi, qui entreprit une classification typologique de ces bustes aniconiques et iconiques, réfutait l'hypothèse de voir un visage peint sur les représentations aniconiques[621]. En effet, comme l'a remarqué Fr. Chamoux, les plus anciens monuments conservés donnent bien l'impression d'un pieu ou d'un pilier circulaire que l'on aurait affublé d'une perruque, en rajoutant des épaules vêtues (voir Annexes, pl. LX a)[622]. Et le *polos*, qui dans certain cas garde la trace d'une fixation métallique sur sa partie supérieure, pourrait avoir été destiné à recevoir un objet quelconque comme peut-être une tablette à offrande. À des périodes antérieures, la Grèce a également connu de pareils cultes aniconiques, comme les cultes du bétyle, du pilier ou des idoles lithiques[623]. En effet, une tradition ancienne indiquait qu'en Grèce les hommes étaient nés des pierres et des arbres. La pierre possède donc une essence divine, et c'est pour cela que dans la statue (κολοσσός)[624]

---

[619] C'est le port de l'*himation* en châle, à la mode dans les dernières années du VI^e^ siècle et demeuré en usage pendant toute la période du style sévère, qui a permis d'avancer cette date.

[620] Chamoux, *Cyrène*, p. 296. Cf. *supra*, p. 187.

[621] Beschi, *Divinità funerarie cirenaiche*, p. 327.

[622] Chamoux, *Cyrène*, p. 297.

[623] Cf. Picard, Ch., *Manuel d'archéologie grecque, la sculpture, I, période archaïque*, Paris, 1932, p. 47 sq. ; Gaifman, M., *Aniconism in Greek Antiquity*, Oxford, 2012, en particulier p. 234-238 (Corinthe).

[624] La loi sacrée de Cyrène du IV^e^ s. av. J.-C. (*SEG*, 9, 72, l. 35 et 39) permet de préciser la vocation des *kolossoi*, considérés comme des substituts de la divinité ou de la personne morte ou absente (figurine en bois ou en argile représentant un absent dans un acte rituel : *SEG*, 9, 3, l. 44 et 49). Cf. Chantraine, P., *Dictionnaire étymologique de la langue grecque. Histoire des mots*, II (E-K), Paris, 1970, *s. v.* κολοσσός, p. 558 ; Ducat, J., « Fonctions de la statue dans la Grèce archaïque : *kouros* et *kolossos* », *BCH*, 100, 1976,

comme dans le pilier (βρέτας) la divinité passait pour s'incorporer. Le βρέτας est le substitut du dieu dans le culte et on le vénérait en lui donnant une apparence humaine, en le parant de vêtement et de perruques[625].

La représentation aniconique des demi-figures féminines semble avoir été inspirée par les croyances religieuses libyennes où la pratique de la litholâtrie, pratique qui consistait à attribuer à certaines pierres une valeur sacrée, était fortement répandue. En effet, rien de véritablement analogue à cet usage étrange n'a pu être constaté dans le monde grec[626]. C'est donc vers la sphère libyenne qu'il faut se tourner et en particulier vers la pratique des pierres dressées sur les tombes de l'époque protohistorique. G. Camps a montré qu'à cette époque les pierres érigées sur les tombeaux incarnaient des « simulacres chargés de glorifier le disparu, de maintenir son souvenir et peut-être de servir de support matériel à son esprit »[627]. Les Libyens avaient un grand respect pour leurs ancêtres et leurs tombeaux. Selon Hérodote[628], les Nasamons faisaient des serments en touchant les tombes des « hommes de chez eux qui passent pour avoir été les plus justes et les meilleurs » et pratiquaient la divination en s'endormant sur les tombes de leurs ancêtres après avoir prié. Cette vénération pour leurs morts considérés comme bienfaisants que les Nasamons partageaient sans doute avec les autres Libyens, avait peut-être contribué à renforcer l'importance qu'avaient les cultes funéraires auprès des Grecs de Cyrénaïque. D'ailleurs, aujourd'hui encore, la pratique du serment sur la tombe d'un marabout est très vivace. Et Hérodote ajoute plus loin que les nomades enterrent leurs morts de la même manière que les Grecs, à l'exception des Nasamons qui les placent en position assise[629]. Ainsi il est possible que les Libyens aient été influencés à leur tour par les pratiques d'inhumation grecques.

À Cyrène, les plus anciennes représentations statuaires sont évocatrices de la double fonction qu'elles devaient remplir : le pilier représentait l'âme personnelle du défunt et l'image d'une divinité funéraire. Il est possible toutefois qu'il y ait eu une assimilation progressive entre le *sema* aniconique, substitut du corps disparu remplissant un rôle commémoratif, et une puissance chthonienne protectrice des défunts qui s'est peu à peu individualisée pour se confondre avec une divinité grecque[630]. L. Beschi, à la suite de Fr. Chamoux[631], a proposé de reconnaître Perséphone en cette divinité[632]. D'ailleurs, la découverte d'une demi-figure féminine en marbre de Paros dans l'aire sacrée du wadi

---

p. 246-251 ; Dobias-Lalou, *Dialecte*, p. 272-273 ; Badoud, N., « Les colosses de Rhodes », *CRAI*, 2011, 1, p. 111-152, en particulier pour Cyrène p. 122-138.

[625] Picard, Ch., *op. cit.*, p. 87.

[626] L. Beschi (*Divinità funerarie cirenaiche*, p. 328-334), après avoir exposé une synthèse des monuments funéraires aniconiques connus dans le monde grec, arrive finalement à la même conclusion que ses prédécesseurs, à savoir qu'il n'existe aucun monument analogue à nos bustes cyrénéens.

[627] Camps, G., *Aux origines de la Berbérie, monuments et rites funéraires protohistoriques*, Paris, 1961, p. 554. Citation présente chez P. Lévêque, « Colonisation grecque et syncrétisme », dans *Les syncrétismes dans les religions grecques et romaines, Colloque de Strasbourg (9-11 juin 1971)*, Paris, 1973, p. 59.

[628] Hérodote, IV, 172.

[629] Hérodote, IV, 190. Cf. Silius Italicus (*Pun.*, XIII, 479-481) selon qui les Nasamons confient leurs morts aux flots marins.

[630] Chamoux, *Cyrène*, p. 298-299. Cf. Siciliano, F., *op. cit.* (n. 609), p. 411.

[631] Chamoux, *Cyrène*, p. 300.

[632] Beschi, *Divinità funerarie cirenaiche*, p. 336.

Belgadir consacrée à Déméter et Koré semble militer en faveur de cette hypothèse[633]. Cependant, le buste coupé à hauteur des cuisses est acéphale. Mais le geste que semble effectuer la figure féminine, le bras gauche plié contre le flanc et l'avant-bras dirigé vers le haut en oblique (la main est manquante), pourrait être celui de la divinité qui écarte son voile selon le geste de l'*anakalypsis* (dévoilement).

À partir de la seconde moitié du V^e^ s. av. J.-C., sur de nombreux bustes, la divinité féminine fait ce geste, qui est le geste de l'épousée. Et c'est justement ce que fait Perséphone devant Hadès[634]. Une telle attitude a également été reconnue par S. Besques[635] sur des figurines en terre cuite de Cyrène représentant Perséphone au *polos* et au pectoral[636]. La figurine la plus complète est conservée au British Museum (fig. 141)[637] : son avant-bras gauche est levé, la paume de la main tournée vers l'épaule. La manière dont elle porte l'*himation* est tout aussi caractéristique : posé sur l'épaule gauche, il retombe en drapé le long du flanc et est ramené par la main droite devant la taille. S. Besques en conclut que cette disposition, que l'on trouve également sur les bustes funéraires aniconiques ou non, a volontairement été reproduite sur les figurines pour souligner le caractère chthonien de la divinité.



Fig. 141 : Terre cuite de Perséphone au *polos* et au pectoral.
Benghazi, Cyrénaïque. Londres, British Museum
(Site internet du British Museum, collection online).

[633] N° inv. 71-830. White, D., « Excavation in the Demeter Sanctuary at Cyrene 1971. Second Preliminary Report », *LibAnt*, 9-10, 1972-1973, p. 175, n. 17, pl. LXXXII, a ; id., « Demeter Libyssa », p. 83-84 ; Kane, S., « Sculpture from the Cyrene Demeter Sanctuary in its Mediterranean Context », dans *Cyrenaica in Antiquity*,
p. 243 et pl. 20.III, 1 : selon elle, ce buste présente « a combination of a local style (represented by the half-length female busts associated with Cyrenean tombs) and a more dispersed draped female type, the so-called Polla Valeria, of which several stylistically related examples have been found on the west and south coasts of Asia Minor ».

[634] Cf. Chamoux, *Cyrène*, p. 300, n. 4.

[635] Besques, S., « La collection de figurines en terre cuite de Cyrène au Musée du Louvre : quelques notes sur l'aspect religieux de ces terres cuites », *QAL*, 4, 1961, p. 75-85.

[636] Ces types qui apparaissent en Cyrénaïque à la fin du V^e^ siècle se retrouvent en Sicile un siècle plus tôt, dès la fin du VI^e^ siècle et au début du V^e^ siècle. À Cyrène ils perdureront mais en se modifiant jusqu'à la période hellénistique, fin du IV^e^/III^e^ siècle av. J.-C. Sur l'adoption du matériel coroplathique de Sicile par les Cyrénéens, cf. Besques, S., *op. cit.*, p. 75-85.

[637] *Ibid.*, p. 84, fig. 13.

Enfin, ces bustes funéraires coupés aux épaules, à la taille, aux hanches ou au-dessus des genoux, renvoient au mythe de l'*anodos*, la scène de la montée de Perséphone, retournant du royaume d'Hadès sur la terre, figurée sur divers monuments (voir Annexes, pl. LXV b et LXVI a)[638].

Par ailleurs, il convient de signaler la présence de protomés de figures féminines en Cyrénaïque, sans rapport aucun avec le mythe de la montée sur terre de Perséphone. Parmi celles-ci, deux statuettes sculptées dans le calcaire ont été découvertes dans la région de Benghazi[639]. La première représente une figure féminine coupée à hauteur des genoux, les mains jointes sur le ventre, le bas de la tunique figuré par des plis verticaux ; le cou est démesurément long et la tête relève d'un travail assez rudimentaire (fig. 142). La seconde, plus ancienne, sans doute de la seconde moitié du V^e^ s. av. J.-C., figurée pareillement aux trois-quarts, est vêtue d'une tunique tubulaire à gros plis dont les manches, larges et longues, recouvrent les avant-bras ramenés sur la poitrine (fig. 143)[640]. Nous ne connaissons pas le contexte exact de leur provenance, mais il s'agit certainement de sculptures votives, et non funéraires comme le voulait L. Beschi[641] : la première avec les mains jointes semble avoir été représentée dans une attitude de prière et la seconde, portant un costume rituel, serait à rapprocher des figurines à l'image des *Melissai*, les prêtresses de Déméter[642].



Fig. 142 : Statuette votive en calcaire, Benghazi. Magasin du musée de Cyrène, n. inv. 11020 (Bacchielli, « La scultura *libya* in Cirenaica », p. 476, fig. 20).



Fig. 143 : Statuette votive en calcaire, Benghazi. Magasin du musée de Cyrène, n. inv. 11019, H. 55 cm, larg. 20 cm (Bacchielli, « La scultura *libya* in Cirenaica », p. 475, fig. 19).

638 Beschi, *Divinità funerarie cirenaiche*, p. 317.

639 Ferri, S., *Divinità ignote, nuovi documenti di arte e di culto funerario nelle colonie greche*, Florence, 1929, p. 38, pl. XXIX, a, b ; Beschi, *Divinità funerarie cirenaiche*, n^os^ 14 et 14 *bis*, p. 220-222, fig. 64-65 ; Bacchielli, « La scultura *libya* », p. 475-476, fig. 19-20.

640 Deux autres figurines similaires proviennent de Cyrénaïque et font partie pour l'une, de la collection de Madrid : Laumonier, *Catalogue de terres cuites*, n° 462, p. 89-90, pl. XXX, 1, et pour l'autre, du British Museum : Higgins, *Catalogue of the Terracottas*, n° 1436, pl. 197. Deux exemplaires inédits de ce type, réalisés dans du calcaire, acéphales et coupés en-dessous des larges manches, sont actuellement conservés au musée d'Apollonia (voir Annexes, pl. LXV a).

641 Beschi, *Divinità funerarie cirenaiche*, n^os^ 14 et 14 *bis*, p. 220-222, fig. 64-65.

642 Besques, S., *op. cit.*, p. 76-77 et p. 78, fig. 4.

Les attributs accompagnant les bustes funéraires féminins permettent de conforter l'hypothèse d'une identification à Perséphone. Sur les bustes aniconiques remontant au V^e^ s. av. J.-C. sont parfois représentés des alabastres, sorte de petites fioles tubulaires destinées à la conservation de parfums (voir Annexes, pl. LX b et LXI b)[643]. Certains exemplaires d'époque hellénistique comportent des bracelets serpentiformes s'enroulant en plusieurs spirales sur l'un ou les deux bras, comme dans les représentations isiaques (voir Annexes, pl. LXIII b et c). La présence d'un tel ornement contribue à renforcer le caractère chthonien de la divinité qui le porte. Quelques bustes ont gardé la trace de petits orifices sur les lobes d'oreilles, suggérant l'existence de boucles d'oreilles probablement réalisées en métal. Un collier figure sur un buste aniconique provenant du territoire de Barcé et conservé au musée de Ptolémaïs[644]. Sculpté directement dans la pierre, il comprend trois pendentifs : celui du milieu représente deux feuilles accolées et ceux des extrémités, un croissant lunaire orné d'un petit disque solaire.

Enfin, un buste découvert à Apollonia en mars 1999 lors de la construction des fondations de l'hôtel Al-Manara sur la nécropole occidentale présente un type inédit (fig. 144) [645].



Fig. 144 : Buste funéraire aniconique inédit. Fin de l'époque hellénistique
Réserve du musée d'Apollonia (Clichés de l'auteur).

[643] Cf. Bodiou, L., Frère, D., Mehl, V. (éds.), *Parfums et odeurs dans l'antiquité*, Rennes, 2008.

[644] Fabbricotti, E., « Divinità funerarie da Barce e Tolemaide », *op. cit.*, p. 120 et p. 122, fig. 5 ; id., « Problemi di scultura cirenaica », *QAL*, 16, 2002, p. 49-50, fig. 1-2. Nous pensons que ce buste appartient à la seconde moitié du V^e^ s. av. J.-C. selon les similitudes qu'il présente avec un autre buste aniconique provenant de la tombe N 83-U de Cyrène.

[645] H. complète : 105 cm ; H. de la tête : 25 cm ; Largeur max. : 48 cm ; Largeur pyxide : 8,5 cm ; longueur pyxide : 14,5 cm.

La tête aniconique brisée par le bulldozer a pu être, après un nettoyage intensif, recollée au buste. Les cheveux, séparés par une raie médiane, sont légèrement ondulés et tirés vers l'arrière, rassemblés en un épais chignon bas. Le buste est coupé à hauteur des hanches. La figure féminine est vêtue d'un *chiton*, recouvert par un ample *himation* qui laisse échapper les deux mains exagérément massives[646]. La main droite semble tirer le col du *chiton* vers le cou, tandis que la gauche tient un coffret rectangulaire. Ce type d'objet correspond à une pyxide qui servait entre autres à recevoir des bijoux. Ces petits coffrets apparaissent souvent représentés sur les reliefs funéraires d'Attique où ils étaient tendus par une servante à sa maîtresse assise, ou tenus par cette dernière[647]. Il s'agit donc d'un objet typiquement féminin doublé d'une importante connotation funéraire, lorsqu'il figurait sur les *sema* des femmes défuntes. Il est possible que dans ce contexte funéraire, il ait servi à représenter la dot acquise ou non par la femme mariée ou qui aurait dû le devenir. La présence de ce coffret sur un buste aniconique, comme d'ailleurs des bijoux et des alabastres sur d'autres exemplaires, viendrait alors renforcer le caractère d'épouse de la divinité funéraire fréquemment représentée en train d'esquisser le geste de l'*anakalypsis*.

Grâce à ces comparaisons établies entre les représentations de Perséphone et les bustes funéraires de Cyrène, nous pouvons affirmer avec assez de certitude que c'est cette même déesse qui figure sur les bustes à partir du milieu du V^e^ siècle av. J.-C., lorsque la divinité est représentée voilée, et non plus portant le *polos*, et lorsque le buste s'arrête désormais aux hanches. Il semblerait donc qu'à l'origine la représentation aniconique des demi-figures féminines provienne de l'adoption d'un usage indigène. Puis ce syncrétisme entre les croyances locales et la pratique grecque archaïque du βρέτας évolua vers la forme iconique, traduisant en cela une assimilation progressive à la divinité infernale Perséphone.

[646] Par analogie avec les bustes funéraires n° 78 et n° 127 du catalogue de L. Beschi, nous proposons une datation à la fin de l'époque hellénistique.

[647] Voir par exemple le monument funéraire d'Hégéso ou le monument funéraire d'une inconnue avec sa servante provenant du Pirée, conservés au Musée National d'Athènes.

3. Évolution des pratiques religieuses libyennes au contact des Grecs

Les pratiques religieuses libyennes sur lesquelles nous demeurons fort mal renseignés pour l'époque précoloniale, ont évolué au contact des Grecs. Les lieux de culte, primitivement localisés dans des grottes à caractère sacré, ont été adaptés selon les modèles architecturaux grecs, adoptant parfois l'aspect de grottes artificielles. Les actes de dévotion ont été influencés par les pratiques cultuelles des colons, tout en conservant une empreinte locale assez forte, témoignant d'une assimilation partielle.

3.1. Aménagement des sanctuaires libyens

En dehors des abris naturels, qui ont pu servir de lieu d'expression des dévotions individuelles ou collectives, il ne semble pas que les Libyens aient disposé de lieux de culte aménagés avant l'arrivée des Grecs. En effet, aucun monument religieux remontant à la phase pré-coloniale n'a pu être repéré durant les différentes campagnes de prospection que nous avons menées. En outre, la prospection que nous avons effectuée dans l'ouest de la Marmarique n'a pas donné non plus de résultats probants sur les pratiques religieuses libyennes. La question est alors de savoir s'il existait véritablement des lieux spécifiques où les Libyens auraient pu exercer leurs croyances. C'est à partir de la pénétration de l'hellénisme dans les campagnes et donc de l'hellénisation des Libyens, dont la conséquence majeure a dû être une évolution de leurs pratiques religieuses, ou plutôt une matérialisation plus spécifique de leurs lieux de culte, que nous pensons trouver des réponses. Ainsi, nous nous concentrerons sur les zones situées immédiatement au-delà de la seconde ceinture sacrée cyrénéenne, mais également dans les *eschatiai* des autres cités grecques. Ces lieux sont vraisemblablement à chercher dans les nombreuses grottes naturelles qui jalonnent les vallées du djebel al-Akhdar, et en particulier celles qui ont reçu des aménagements spécifiques.

3.1.1. Le "sanctuaire des araires", Hagfa el-Khasaliya

Le sanctuaire d'Hagfa el-Khasaliya ou "sanctuaire des araires" (fig. 145) se situe dans le wadi Senab, un des affluents du wadi Cuf, et a été examiné lors de l'expédition de la mission italienne de 1972 par Valeria Purcaro[648]. Le wadi Senab est une vallée agricole, occupée notamment par la culture de l'olivier dans l'antiquité. Les restes de construction de terrasse sont nombreux, et sont même visibles depuis le sanctuaire. À part ces murs de terrassement, et un puits antique réutilisé actuellement, aucun reste de ruines n'est visible aux alentours du sanctuaire. Celui-ci était alors complètement isolé dans cette partie de la vallée (voir Annexes, pl. LXVI b et LXVII a).

[648] Purcaro, V., « Il santuario degli aratri di Hagfa el Khasaliya », *LibAnt*, 11-12, 1974-5, p. 287-294.

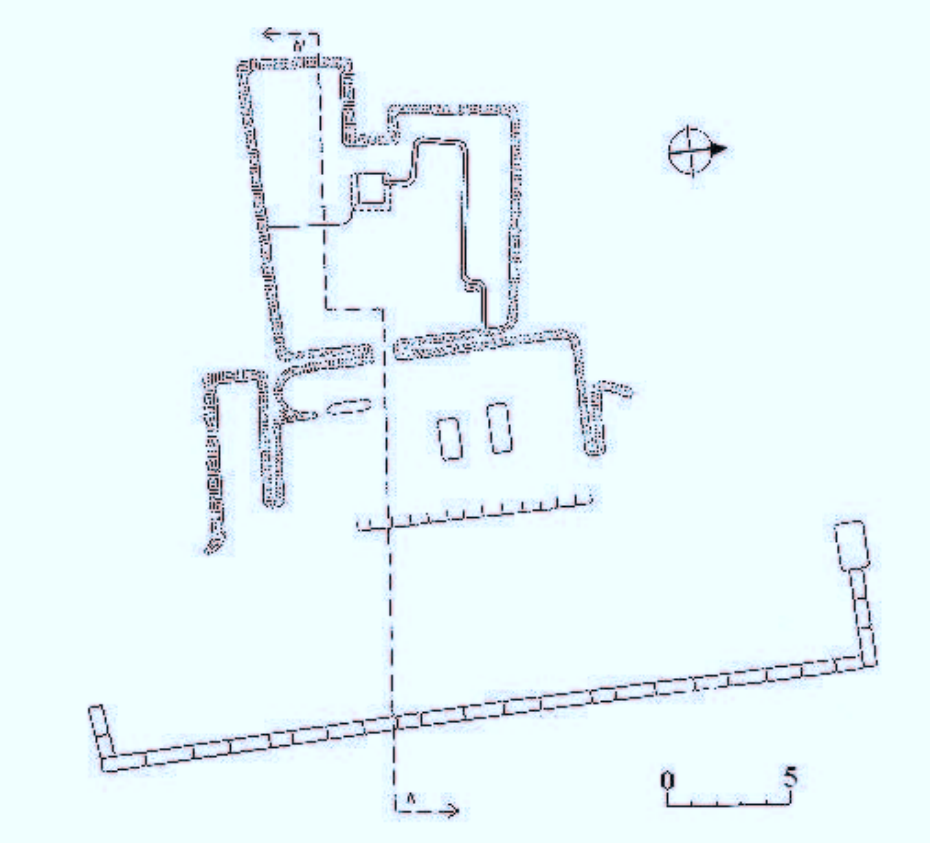


Fig. 145 : Sanctuaire d'Hagfa el Khasaliya, wadi Senab, Cyrénaïque
(Purcaro, V., « Il santuario degli aratri di Hagfa el Khasaliya », *LibAnt*, 11-12, 1974-5, p. 288, fig. 1).

Le site devait se composer à l'origine d'une petite grotte à caractère sacré qui fut aménagée sur le modèle grec en un sanctuaire artificiel (voir Annexes, pl. LXVII b). Ce premier lieu de culte a fait l'objet d'extensions et d'adaptations à l'intérieur et à l'extérieur à l'époque hellénistique. Il comprenait alors une terrasse et un long mur de péribole à l'est, réalisé en appareil isodome et dont les blocs ont été travaillés selon la technique du bossage. La grotte fut aménagée, les parois taillées régulièrement et on la dota d'une large banquette accolée à la paroi nord et se prolongeant sur le côté ouest jusqu'au pilier rectangulaire, sans base et doté d'un chapiteau dorique, qui semble marquer une césure dans l'architecture (voir Annexes, pl. LXVIII). En effet, la partie gauche de la paroi occidentale comporte un renfoncement important et son sol est légèrement surélevé comme si la banquette se prolongeait sur toute cette surface. Il ne semble pas que le sanctuaire ait été divisé en deux lieux de culte comme le pensait V. Purcaro, car on ressent malgré tout une certaine unité architecturale. Lorsqu'on pénètre dans ce lieu, on est saisi par l'obscurité qui règne, bien qu'un puits de lumière ait été taillé dans le plafond près de l'entrée. Aucune niche n'a été creusée dans les parois comme c'est généralement le cas dans ces lieux de culte rupestre, pour recevoir des lampes à huile ou des objets votifs.

Le sanctuaire présente des analogies architecturales avec le sanctuaire A des « déesses mères » de Budarag : ils ont tous deux le même plan trapézoïdal[649] et possèdent des banquettes qui courent le long des parois. La petite grotte située au sud-ouest, à l'entrée du sanctuaire, et aujourd'hui en partie écroulée, devait être le premier lieu de culte. Dans le fond a été taillée une petite niche, la seule que nous ayons pu identifier dans ce sanctuaire. Aucune

[649] Purcaro, V., *op. cit.*, p. 292.

datation n'est possible ici, si ce n'est que cette grotte fut aménagée avant le sanctuaire principal. Il est difficile de dire si le sanctuaire connut encore une fréquentation religieuse durant l'Empire[650]. Puis, à l'époque chrétienne, il perdit sa fonction religieuse pour devenir une habitation (inscription chrétienne sur la face sud du pilier). La grotte a dû servir récemment encore d'habitation comme le montre le nom qui lui a été donné par les habitants du wadi Senab : « Khasaliya », nom d'une femme de la tribu de Ait Khasail qui épousa un membre de la tribu d'el Itama (wadi Senab) et qui y vécut pendant de nombreuses années[651].

L'intérêt de ce site réside essentiellement dans les nombreuses gravures d'araires (voir *infra*, fig. 147) réalisées sur les parois externes et internes du sanctuaire que nous étudierons plus en détail ci-après[652].

3.1.2. Le sanctuaire de Slonta

Le sanctuaire de Slonta, el-Tesuira (« les images ») selon sa dénomination arabe en raison des figures sculptées sur les parois de la grotte, se situe à une cinquantaine de kilomètres au sud de Cyrène. Il se trouve à la limite du prédésert libyque, dans une vallée, en contrebas d'habitats troglodytes taillés dans le versant rocheux d'une colline[653]. Ce lieu de culte, typiquement libyen, fut visité une première fois par G. Haimann[654] dans la seconde moitié du XIX^{e} siècle, puis attira d'autres voyageurs ainsi que des archéologues italiens avant et après la première guerre mondiale[655] et continua d'être exploré et étudié dans les années 70 et 80[656]. L'archéologue italien Mario Luni a beaucoup écrit sur ce sanctuaire et a procédé à un examen d'ensemble de la structure, soit une étude très complète, tant sur le plan architectural qu'ornemental, qui faisait jusque-là défaut.

Ce site revêt un intérêt particulier pour notre étude car il s'agit de l'unique sanctuaire libyen en Cyrénaïque à comprendre des éléments d'architecture empruntés à la sphère gréco-romaine et des réalisations sculpturales se rapportant aux croyances religieuses libyennes. Nous l'aborderons alors à deux reprises. Dans ce chapitre sont traitées les questions d'ordre architectural, tandis que les sculptures et les pratiques religieuses seront étudiées dans le chapitre suivant. La figure 146 qui est reproduite au chapitre 6 (voir *infra*, fig. 174) doit servir de repère pour la connaissance architecturale et pour la signification des sculptures.

---

[650] Pourtant on l'a souvent écrit : cf. Stucchi, *Arch. Cir.*, 1975, p. 109 ; Purcaro, V., *op. cit.*, p. 292 ; Brouquier, *Cultes et lieux de culte en Libye antique*, p. 310-1 et pl. 137-9.

[651] Attiya, B., « La scoperta », *LibAnt*, 11-12, 1974-5, p. 252.

[652] Cf. *infra*, p. 479-480.

[653] Sur la localisation et la description de la localité de Slonta-Lasamices, cf. *supra*, p. 40-41, fig. 9 et p. 75 sq.

[654] Haimann, G., *Da Bengasi a Derna*, L'Esploratore, V, 1881, p. 252. Pour les autres références bibliographiques de cet auteur, cf. Luni, M., « Il santuario rupestre libyo "delle immagini" a Slonta. Testimonianza della cultura libya in ambiente greco-romano : originalità e dipendenza », *QAL*, 12, 1987, p. 417, n. 5 (ci-après « Il santuario rupestre libyo "delle immagini" a Slonta »).

[655] Cf. Luni, « Il santuario rupestre libyo "delle immagini" a Slonta », p. 418-423.

[656] Stucchi, *Arch. Cir.*, p. 335-7 ; Luni, « Il santuario rupestre libyo "delle immagini" a Slonta », p. 415-458 ; id., « Il santuario libyo della grotta "delle figure" a Slonta presso Cirene », dans S. Stucchi (éd.), *Da Batto Aristotele a Ibn el-'As. Introduzione alla mostra*, Rome, 1987, p. 53-6.

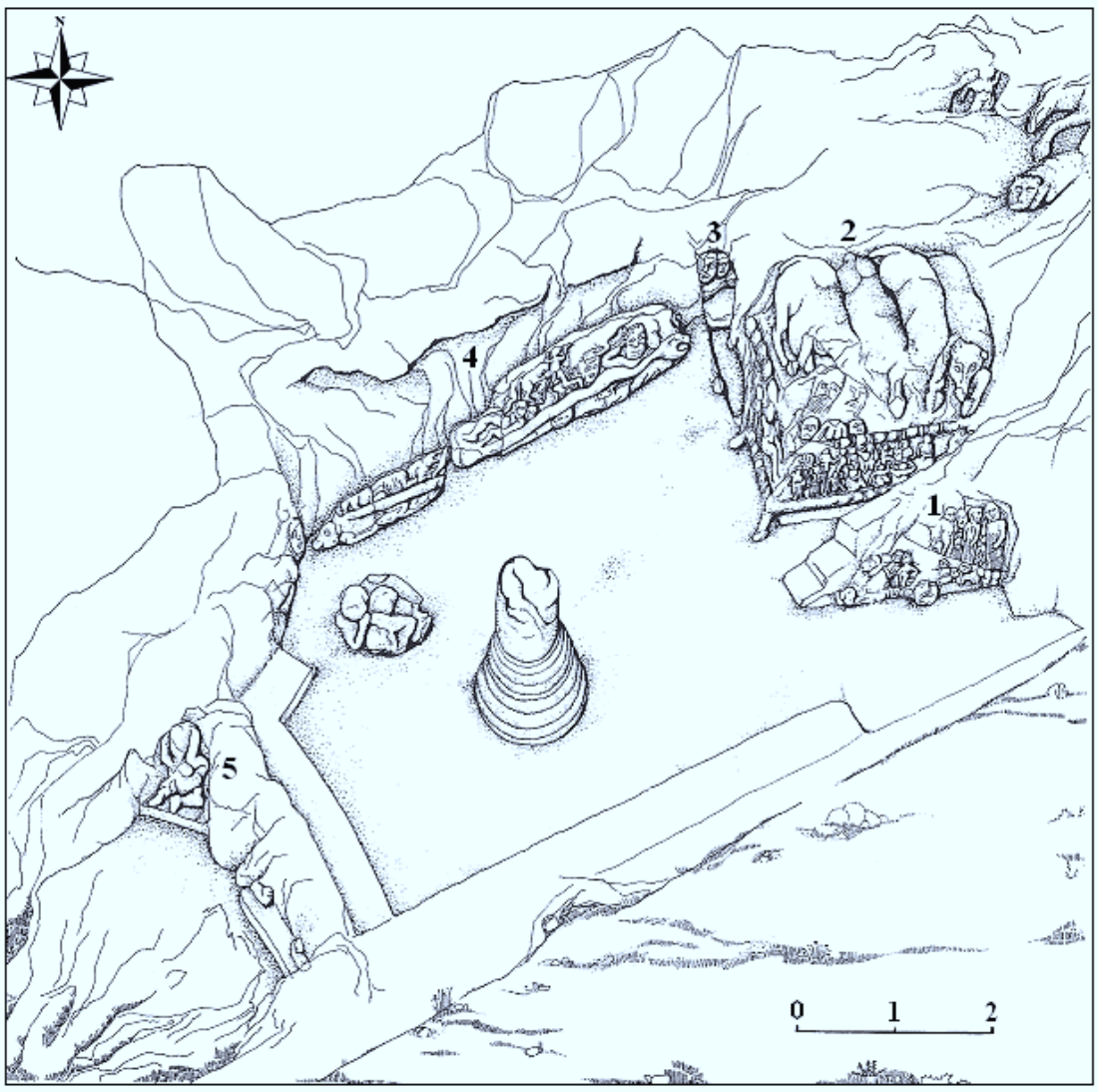


Fig. 146 : Vue en perspective du sanctuaire de Slonta
(Luni, « Il santuario rupestre libyo “delle immagini” a Slonta », pl. I).

Le sanctuaire se compose d’une grotte centrale à laquelle on accédait au sud par un étroit corridor à ciel ouvert (fig. 146). La base et le départ du fût d’une colonne, qui devait soutenir à l’origine la couverture (voir Annexes, pl. LXIX)[657], ont été taillés à même la roche à peu près au centre de la grotte. Cette salle centrale contient un autel en forme de pyramide tronquée taillé dans la paroi est, qui est décoré de quatre cochons mâles adultes dans la partie supérieure et de figures humaines et animales dans la partie inférieure[658]. Au nord de l’autel se trouve une petite cavité naturelle d’une profondeur maximale d’1,80m. Elle devait correspondre au premier lieu de culte. La paroi septentrionale de la cavité comprend des têtes humaines, et plus loin vers l’est se trouve un lion, la partie antérieure d’un cheval et une petite figure humaine sculptés dans la roche. Cette partie du sanctuaire, l’autel et la grotte naturelle, semble toujours avoir été à ciel ouvert[659]. Immédiatement au sud de l’autel se trouve un autre groupe de personnages sculptés. Sur la paroi nord de la grotte centrale ont été taillés plusieurs personnages et des animaux qui prennent place au-dessus et au-dessous d’un long serpent

[657] La couverture du sanctuaire s’est probablement écroulée à partir d’un *terminus ante quem* que l’on peut placer lors de la visite du site par F. Halbherr en 1910. Cf. *supra*, p. 84.
[658] Les sculptures en haut-relief feront l’objet d’un autre développement : cf. *infra*, p. 566 sq.
[659] Luni, « Il santuario rupestre libyo “delle immagini” a Slonta », p. 431.

placé de manière horizontale. La partie ouest de la grotte est occupée tout du long par une banquette et par d'autres figures en haut-relief en mauvais état de conservation, et s'ouvre sur une seconde salle plus petite, très érodée, où sont conservées quelques figures sur la paroi orientale et dans l'angle nord-est. Cette pièce semble indépendante de la pièce centrale qui fonctionnerait comme un vestibule de la petite grotte naturelle au nord-est[660].

Le sanctuaire de Slonta présente quelques analogies avec les autres sanctuaires rupestres grecs des environs de Cyrène. Tout comme dans ces derniers, l'eau devait jouer un rôle important, comme l'indique la présence d'une source à proximité du complexe[661]. De plus, il possédait également une banquette, disposée le long de la paroi occidentale de la grotte centrale, utilisée probablement pour y disposer les offrandes. Cependant, c'est avec le sanctuaire libyen d'Hagfa el-Khasaliya qu'il présente le plus de points de convergence.

Comme pour le « sanctuaire des araires », il comprenait un premier lieu de culte composé d'une petite cavité naturelle. Celui-ci comportait les sculptures de cinq têtes humaines se distinguant fortement des autres hauts-reliefs réalisés dans le reste du sanctuaire. L'artisan aurait utilisé les proéminences rocheuses de la cavité pour sculpter ces têtes[662]. Cette partie du sanctuaire constitue le lieu de culte primitif, peut-être déjà en activité à l'époque archaïque selon les fragments de céramique découverts dans des sondages effectués immédiatement à l'extérieur de l'entrée du complexe[663]. Puis le sanctuaire aurait subi des agrandissements lors des phases successives avec la construction de deux grottes artificielles distinctes. Ces derniers remontent sans doute à l'époque classique ou hellénistique, comme pour le sanctuaire d'Hagfa el-Khasaliya. Mais la documentation la plus consistante se réfère à l'époque classique et plus particulièrement au V^{e} s. av. J.-C. avec la découverte de nombreux fragments de céramique attique à vernis noir non figurés ainsi que d'une monnaie d'argent représentant au droit Zeus Ammon. Quant aux hauts-reliefs réalisés sur les parois des deux grottes artificielles, ils dateraient de l'ultime phase du sanctuaire attribuable à l'époque impériale. Cette datation pourrait être confirmée par la présence d'éléments architectoniques accompagnant les sculptures, sur lesquels nous reviendrons plus loin[664].

Le sanctuaire de Slonta, bien que situé dans les *eschatiai* du territoire cyrénéen, aux marges du prédésert libyque, a été influencé par l'architecture des Gréco-Romains. Toutefois, ce sanctuaire, avec ses hauts-reliefs de facture libyenne réalisés directement dans les parois rocheuses des grottes, ne possède aucun parallèle connu à ce jour en Cyrénaïque[665].

3.1.3. Kaf Tahr

L'abri sous roche de Kaf Tahr[666], localisé à une vingtaine de kilomètres au sud-ouest de Taucheira, sur le versant ouest de l'oued Zaaza, est caractérisé par ses deux séries de gravures rupestres appartenant pour l'une à l'époque préhistorique, et pour l'autre à la période

[660] Luni, « Il santuario rupestre libyo "delle immagini" a Slonta », p. 423 et 439.
[661] *Ibid.*, p. 453.
[662] *Ibid.*, p. 444.
[663] Luni, M., « Il santuario libyo a Slonta », dans *Cirene "Atene d'Africa"* I, p. 197 ; Luni, M., Mei, O., « Ceramica attica e cultura libya di frontiera nel Santuario di Slonta (Cirene) », dans F. Giudice, R. Panini (éds.), *Il Greco, il barbaro e la ceramica attica*, II, 2, Rome, 2005, p. 202-208 ; Luni, M., dans *Cirene "Atene d'Africa"* II, p. 70.
[664] Cf. *infra*, p. 573.
[665] Luni, « Il santuario rupestre libyo "delle immagini" a Slonta », p. 445.
[666] Alt. 290 m ; N. 32°22.810' / E. 020°32.419'.

« caballine » (voir Annexes, pl. LXX a, b). Si l'on a choisi de représenter de nouvelles gravures en dessous des précédentes à l'époque protohistorique, c'est sans doute que le lieu revêtait une importance particulière aux yeux des Libyens, car les grottes sont loin de faire défaut dans cette partie du djebel.

Il semble d'ailleurs que l'abri continua à être visité à l'époque historique comme le montrent les aménagements effectués dans la paroi rocheuse en contrebas des gravures préhistoriques figurant un couple d'oiseaux (voir Annexes, pl. LXXII b). Proche du sol, légèrement surélevée, une grande niche concave d'1,20m de hauteur, 1,30 de profondeur et 1,40m de longueur, a été taillée dans une proéminence rocheuse de la paroi (voir Annexes, pl. LXXI a). En haut à droite de cette dernière se trouvent deux autres petites niches et, en contrebas, le sol a été régularisé, aplani, de manière à former une plate-forme. À sa droite, deux marches taillées dans le sol rocheux mènent à une seconde plate-forme de plus petites dimensions. Il est possible que d'autres gravures rupestres aient été réalisées au-dessus de ces aménagements, ainsi que semblent l'indiquer les quelques traits gravés ayant résisté à l'érosion de cette partie de la paroi de la grotte. Ces installations, loin d'être spectaculaires, dénotent tout de même une certaine influence des pratiques gréco-romaines. En effet, les aménagements de Kaf Tahr ressemblent à ce que l'on peut observer dans les sanctuaires rupestres de la seconde ceinture sacrée de Cyrène. Les niches, les plates-formes ou les banquettes servaient à entreposer les offrandes destinées à la divinité selon les coutumes des Gréco-Romains.

Ce site avec ses gravures rupestres remontant à l'époque préhistorique possédait probablement un caractère religieux important lié à un culte des ancêtres, souvenir de l'antique passé des tribus libyennes jalonnant ce territoire depuis des temps reculés. Il est d'ailleurs probable que l'oued dans lequel se trouve l'abri sous roche ait possédé un caractère sacré important avec la présence voisine de la "grotte des oiseaux", Kaf Atjur[667], ainsi que d'autres grottes qui auraient conservé des *graffiti* de visiteurs, selon les dires de nos collègues libyens, mais n'ont pas encore été l'objet d'une étude systématique.

Ces exemples démontrent que les Libyens, hellénisés ou non, ont adapté les pratiques religieuses des Grecs à leurs propres croyances, ce qui a permis de les faire perdurer longtemps. Les sanctuaires primitifs, correspondant à des grottes naturelles, firent l'objet de travaux plus ou moins importants selon les cas, en faisant intervenir les styles et les expressions artistiques des colons. Ces constructions avaient dû entraîner une personnalisation des divinités adorées dont le contour se définit progressivement. Tout indique que la religion primitive des Libyens orientaux s'est transformée au contact des Grecs.

3.2. Actes de dévotion

3.2.1. Les araires

Les gens inscrivaient leur nom pour différentes raisons dans l'antiquité, comme c'est le cas aujourd'hui. Mais lorsque ces noms étaient gravés dans des sanctuaires rupestres, il s'agissait d'actes de dévotion. Dans le « sanctuaire des araires » cependant, nous n'avons pas retrouvé la moindre trace d'inscription de noms de pèlerins en grec, mais à la place figure

[667] Nous ne possédons pas de description précise de ce lieu, et nous ne sommes pas parvenue pour le moment à retrouver sa situation exacte dans l'oued Zaaza.

une quantité innombrable de gravures d'araires[668]. Ces dernières occupent la paroi externe à gauche de l'entrée, et se trouvent alors à proximité du premier lieu de culte, les parois internes à gauche et à droite de l'entrée (fig. 147), et les faces sud, est et nord du pilier central. Toutes ces gravures, réalisées à hauteur d'homme, représentent le même type d'araire. Il s'agit de l'araire dental utilisé en Afrique du Nord bien avant l'arrivée des Phéniciens, qui est venu en général remplacer la houe pour retourner la terre et préparer les sols (voir Annexes, pl. LXXV). Ce type d'araire s'est répandu dans toute l'Algérie occidentale, dans certaines régions de Tunisie et en Tripolitaine[669]. Il était constitué de trois pièces assemblées : l'age courbe et le mancheron droit muni ou non d'une poignée venant tous deux se ficher dans le sep. Le sep, ou dental, correspond au morceau de bois qui pénètre dans le sol et trace le sillon, et qui est parfois muni d'un soc de métal ou de bois durci[670].

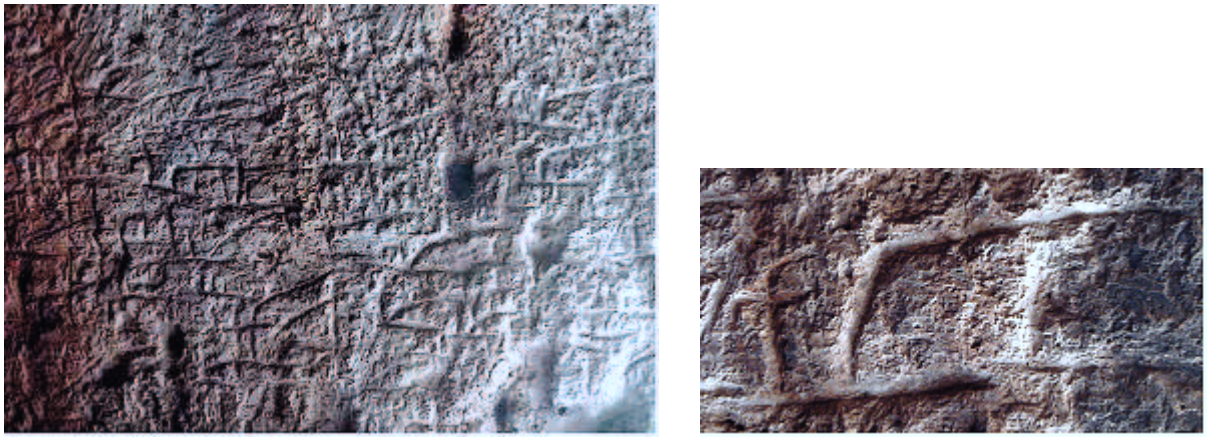


Fig. 147 : Particularités des gravures d'araires. Hagfa el-Khasaliya, wadi Senab, Cyrénaïque (Clichés de l'auteur).

L'araire devait symboliser l'agriculture, la fertilité des champs cultivés, la fécondité de la terre. Il est possible que l'on ait rendu un culte dans ce sanctuaire à une divinité liée à l'agriculture et que l'on symbolisait par un araire. Pour venir renforcer cette hypothèse, nous pouvons noter la présence d'un araire à Budarag, gravé sur une des parois du sanctuaire A dédié aux déesses mères (IV^{e} s. av. J.-C.), et qui prenait place parmi les nombreux *graffiti* de visiteurs venus en pèlerinage[671]. Lors de notre visite du sanctuaire en novembre 2008, certaines de ces inscriptions avaient disparu ou étaient très détériorées. Cela tient au fait que certaines avaient dû être gravées assez superficiellement dans l'enduit qui recouvrait les murs, et qui a aujourd'hui presque totalement disparu. Les caractères figurant sur le morceau d'enduit ci-dessous (fig. 148) ont été relevés par S. Ferri dans le sanctuaire A dédié aux déesses mères (l'emplacement exact n'étant pas précisé).

[668] Sur le sanctuaire d'Hagfa el-Khasaliya ou « sanctuaire des araires », cf. *supra*, p. 474-476.
[669] Camps, G., « A254. Araire », *Enc. Berb.*, IV, 1987, p. 846.
[670] Amouretti, M.-C., « Le pain et l'huile dans la Grèce antique. De l'araire au moulin », Centre de recherche d'Histoire Ancienne, vol. 67, *Annales littéraires de l'Université de Besançon*, 328, Paris, 1986, p. 81 (ci-après « Le pain et l'huile »). Cf. Haudricourt, A. G., Jean-Brunhes-Delamarre, M., *L'homme et la charrue à travers le monde*, Coll. Géographie humaine, n° 25, Paris, 1955.
[671] Sur le sanctuaire de Budarag, cf. *supra*, p. 309-312.

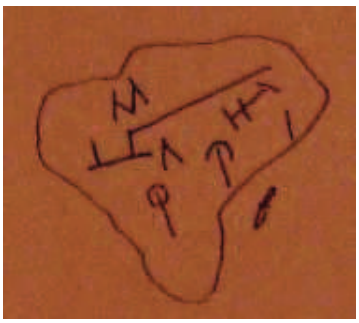


Fig. 148 : Araire et caractères libyques.
Sanctuaire A de Budarag, Cyrénaïque
(Ferri, S., « Il santuario di Budrasc », *Not. Arch.*, III, 1927, fig. 16, f).

Selon S. Ferri, ces différents caractères seraient des « graffiti arabes » et représenteraient un araire, des arbres, des bœufs et un homme[672]. L'araire dental est facilement reconnaissable, mais les autres caractères le sont moins, bien qu'il semble plutôt s'agir de caractères libyques. S. Ferri, en désignant cet araire comme un « graffiti arabe », en a minimisé l'importance. La représentation de cet araire ne revêt peut-être pas la même signification qu'à Hagfa el-Khasaliya où il figure la (ou les ?) divinité(s) libyenne(s) adorée(s) dans le sanctuaire depuis certainement son origine. À Budarag, il pourrait avoir un lien avec les divinités honorées ici selon l'inscription située dans une niche, en haut à gauche sur le mur du fond : ΤΑΙΣ ΘΕΑΙΣ. Il présente à plusieurs égards un certain intérêt. Tout d'abord le fait qu'il prenne place parmi les nombreux *graffiti* de visiteurs[673] venus en pèlerinage à Budarag signifie qu'il peut également être vu comme un acte de dévotion de la part d'un pèlerin. Par ce biais, le visiteur a voulu représenter la (ou les) divinité(s) agraire(s) libyenne(s). L'araire peut donc être compris ici comme le symbole de la (ou les) divinité(s). De plus, la simplicité de la réalisation de l'araire en seulement quatre traits nous conforte dans cette hypothèse. En effet, la réalisation schématique de l'araire indique qu'il ne s'agit pas d'une gravure à caractère ornemental. Et enfin, le fait que l'on trouve l'araire et les caractères libyques dans un sanctuaire dédié aux déesses mères (dédicace), celui-là même qui devait contenir les bas-reliefs à double registre, et non dans celui dédié aux « Dieux », pourrait signifier que les auteurs de ces gravures se considéraient plus proches de ces divinités par leurs croyances. Il est alors possible qu'ils aient associé une de leurs divinités, dispensatrice de fertilité, aux déesses de l'agriculture.

En 2006, lors des fouilles archéologiques menées à l'ouest du théâtre de Dionysos dans le sanctuaire extra-urbain de Déméter et Koré à Cyrène, la mission italienne dirigée par M. Luni a mis au jour un premier *oikos*, sur la paroi duquel ont été gravés deux araires (fig. 149)[674]. La représentation de ces derniers correspond à celles qui se trouvent dans le « sanctuaire des araires ».

[672] Ferri, S., « Il santuario di Budrasc », *Not. Arch.*, III, 1922, p. 99, 4, f.
[673] *SEG* 9, 726-766.
[674] Luni, M., « Ricerche, scoperte e studi a Cirene in cinquanta anni di attività della Missione Archeologica Italiana », dans *Cirene "Atene d'Africa"* II, p. 48, fig. 41.

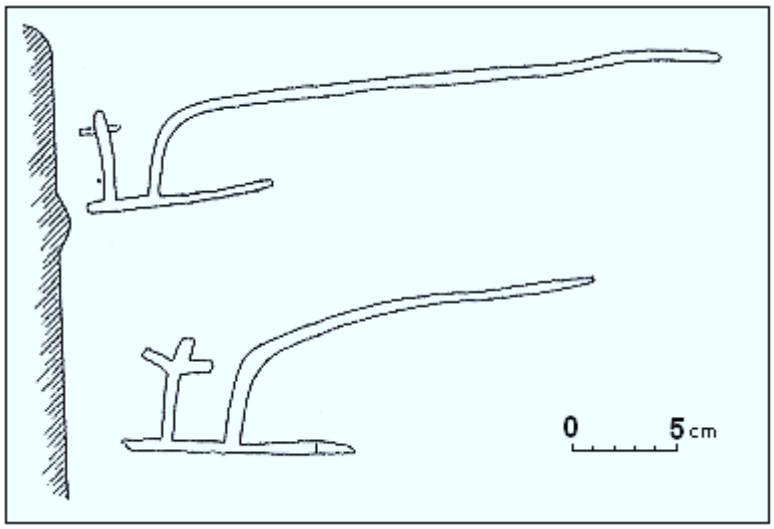


Fig. 149 : Araires. *Oikos* à l'ouest du théâtre du sanctuaire extra-urbain de Déméter et Koré à Cyrène (Luni, M., *Cirene "Atene d'Africa"* II, p. 48, fig. 41).

Serait-il possible que les cultivateurs du wadi Senab, qui devaient être en majorité Libyens, aient été influencés par les pratiques grecques ? En effet, les gravures d'araires pourraient tout à fait être considérées comme un acte de dévotion de la part des Libyens, comme le fait d'inscrire son nom pour un Grec. Le symbole de l'araire devait revêtir aux yeux des Libyens un caractère religieux important pour qu'il soit placé dans des lieux de culte. Mais il est probable que ce symbole a été à l'origine à l'initiative des Grecs. L'araire, qui apparaît dès le second millénaire en Égypte comme un signe hiéroglyphique, et à Chypre où il est figuré attelé à partir de 2000 av. J.-C., se répandit dans les représentations du monde grec à partir du V^e^ siècle où il apparaît seul et de manière plus schématique figuré sur les timbres amphoriques et les monnaies[675]. Les araires étaient souvent représentés sur les documents iconographiques de Grèce, et particulièrement sur les coupes attiques à figures noires des îles de la mer Égée, comme sur quelques timbres amphoriques de Thasos du V^e^ s. av. J.-C., à Chypre dans des petits groupes de terre cuite et de bronze ainsi que sur des vases à figures noires au VI^e^ s. av. J.-C., mais également en Grande Grèce où ils côtoyaient un épi de blé sur les monnaies de Métaponte du IV^e^ s. av. J.-C.[676].

La représentation de l'araire intervient dans un contexte religieux lorsqu'il est rattaché aux rites éleusiniens sur quelques vases à figures rouges du V^e^ s. av. J.-C. figurant Déméter ou Triptolème tenant un araire[677]. Lors des fouilles du sanctuaire extra-urbain de Déméter de Bitalemi près de Géla en Sicile ont été mis au jour des instruments agricoles parmi lesquels se trouvaient deux araires. Ces outils agricoles avaient été déposés dans le sanctuaire comme offrandes à la divinité. Datés de la première moitié du VI^e^ s. av. J.-C., ils sont les plus anciens araires à avoir été trouvés en Sicile, mais également en Grèce[678]. Le sanctuaire du wadi Belgadir à Cyrène connaissait aussi ce genre d'offrandes d'outils agricoles, mais parmi les objets découverts ne figurent que des marteaux et des haches[679].

---

[675] Amouretti, « Le pain et l'huile », p. 85
[676] *Ibid.*, p. 293-295, pl. 7-9.
[677] *Ibid.*, p. 295, n. 7. Pour les attestations iconographiques de l'araire en relation avec les fêtes religieuses des Thesmophories et des Bouphonies, cf. Amouretti, « Le pain et l'huile », p. 85, n. 15.
[678] Kron, U., « Frauenfeste in Demeterheiligtümern : das Thesmophorion von Bitalemi : eine archäologische Fallstudie », *AA*, 4, 1992, p. 636-638, fig. 10. Cf. Luni, M., dans *Cirene "Atene d'Africa"* II, p. 46.
[679] Warden, *Extramural Sanctuary* IV, p. 48 sq.

Il n'est donc pas surprenant de découvrir des figurations d'araires dans le sanctuaire extra-urbain de Déméter et Koré, à l'instar des exemples de Grande Grèce. Et le fait qu'ils soient aussi représentés à Budarag dans le sanctuaire A dédié aux ΘΕΑΙΣ, pourrait signifier que parmi ces divinités féminines se trouvait peut-être Déméter. Mais qu'en est-il du sanctuaire d'Hagfa el-Khasaliya avec sa multitude d'araires gravés ? En effet, ce sanctuaire, bien qu'aménagé à l'époque hellénistique selon le même plan architectural que le sanctuaire A de Budarag, se trouvait hors de la seconde ceinture sacrée cyrénéenne et les rites qui s'y déroulaient devaient être libyens. Mais il est tout à fait probable que la divinité que l'on avait choisi d'adorer ici, symbolisée par l'araire, s'apparentait à Déméter. Ainsi nous aurions enfin la preuve d'un syncrétisme entre la déesse de l'agriculture et les croyances libyennes. Et la thèse de D. White[680] selon laquelle Déméter *Libyssa* serait une variante libyenne de la Déméter des Grecs, se verrait alors confirmée.

Il existe d'autres grottes à usage sacré à l'ouest de Cyrène, entre Messa et la mer, qu'A. Laronde découvrit autrefois, et dans lesquelles se trouvent des gravures de bovins et d'araires[681]. Nous sommes presque parvenue à identifier ce site en 2012 après de longues heures de marche éreintante à travers la garrigue du premier gradin. Après avoir visité plusieurs grottes sans résultat, nos accompagnateurs nous indiquèrent finalement l'emplacement de deux grottes adjacentes un peu plus haut en amont. Mais finalement c'est encore la nuit qui nous rattrapa et nous dûmes abandonner nos recherches. Ce lieu est sans doute le chaînon manquant pour expliquer le processus de syncrétisme qui se produisit entre l'araire, offrande faite à Déméter, et l'araire tel qu'il apparaissait dans les croyances libyennes. Il serait d'ailleurs intéressant de savoir si ces gravures ont été réalisées avant l'époque historique. Dans l'hypothèse où celles-ci dateraient d'avant la colonisation grecque, nous serions face au premier témoignage de l'utilisation de l'araire dans la sphère agricole libyenne. De plus, cela nous permettrait de comprendre ce qui a guidé le choix de représenter l'araire *gravé* dans les sanctuaires et non de dédier l'outil agricole directement comme une offrande matérielle.

À environ 7 km à l'ouest d'Apollonia, au lieu-dit Gasr-as-Suwayrah, se trouve une ferme, des installations agricoles, une grande citerne et un colombier en pierre de taille qui fut étudié par Fr. Chamoux et G. Hallier[682]. Le caractère monumental et le soin qui a été apporté à ce pigeonnier en font un édifice unique en Cyrénaïque. Sur l'un des blocs écroulés au sud de la tour, on a reconnu les gravures de deux araires ainsi que d'une faucille dotée d'un très long manche, utilisée notamment pour la moisson des céréales (fig. 150)[683]. L'un des deux araires présente un age muni d'un système de double fixation au joug d'attelage. Les timons ressemblent à ceux qui sont représentés sur la gravure rupestre du char de kaf Tahr. Aussi cet araire était-il alors tiré par deux animaux attelés. Mais le joug d'araire diffère du joug de char

[680] White, « Demeter Libyssa », p. 67-84.

[681] Voir les observations faites par A. Laronde à la suite de la communication de M. Luni à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres : Luni, *CRAI*, 2006, p. 2200. A. Laronde m'avait parlé de ce site qu'il avait découvert lors de ses premières campagnes de prospection en Cyrénaïque, et nous avions même tenté de nous y rendre en novembre 2008, mais la nuit approchant nous avions été obligés de faire demi-tour.

[682] Chamoux, Fr., Hallier, G., « Un colombier en pierre de taille près d'Apollonia », dans *Cyrenaican Archaeology*, p. 119-124. Sur le colombier, cf. *infra*, p. 612-614, fig. 184.

[683] Mohammed Ali Boucherit a découvert les gravures lors de la manipulation de ce bloc d'assise courante, qui reposait alors face concave vers le haut. Cf. Fadel Ali, M., « Notes sur deux découvertes récentes », *dans Cités, ports et campagnes*, p. 163.

dans son utilisation qui se veut plus souple pour pouvoir soulever l'araire[684]. La difficulté ici est de pouvoir dater ces gravures. Ce qui est assuré, c'est qu'elles interviennent après la construction du monument élevé à l'époque hellénistique, mais il nous est impossible de dire si elles ont été réalisées durant l'antiquité.





Fig. 150 : Gravures d'araires et d'une faucille
sur l'un des blocs écroulés du pigeonnier à l'ouest d'Apollonia
(Clichés de l'auteur).

3.2.2. Les graffiti de Kaf Atjur

Kaf Atjur ou la "grotte des oiseaux"[685] se trouve, comme kaf Tahr, dans les *eschatiai* de la cité de Tocra. Il s'agit d'une grotte naturelle qui serait localisée à plus d'une vingtaine de kilomètres au sud-ouest de Tocra, sur le versant est de l'oued Zaaza et proche du sommet. Elle contient des gravures préhistoriques représentant des oiseaux (probablement des perdrix)

[684] Amouretti, « Le pain et l'huile », p. 89.
[685] Abdussalem, M., Abdulhamid, A., Reynolds, J., « Partridges, Gazelles and greek inscriptions : a report on visits to the cave of the birds in wadi Zaza », *LibAnt*, n. s. 3, 1997, p. 47-50.

et des animaux[686], ainsi que de nombreux *graffiti* en grec. Ces derniers contiennent des noms grecs, mais leur principale caractéristique est la répétition du groupe de lettres γοββα, suivi par le mot grec θεός[687]. La « grotte aux oiseaux » n'était certainement ni une tombe rupestre ni un habitat troglodyte d'après J. Reynolds qui visita le site. Les niches et les inscriptions prouvent que l'on rendait un culte dans cette grotte. Certaines des inscriptions remonteraient peut-être au III^e^ s. av. J.-C., tandis que d'autres seraient assurément d'époque romaine[688]. Nous reprenons ici la numérotation des inscriptions établie par J. Reynolds. Un *graffito* (inscription n. 4) comprenant l'élément non grec ΓΟΒΒΑ suivi du mot grec θεός pourrait être interprété comme le nom d'une divinité libyenne, Gobba le dieu (fig. 151)[689]. La présence du nom Gobba dans un autre *graffito* (inscription n. 2) apporte un appui supplémentaire à cette interprétation. Cependant, son attribution à un dieu d'origine libyque, une divinité chasseresse d'oiseaux, « Gobba », reste hypothétique.



Fig. 151 : Inscription n. 4, "Gobba le dieu", Kaf Atjur
(Abdussalem, M., Abdulhamid, A., Reynolds, J., *op. cit.*, pl. XI).

Selon J. Reynolds, si εὐπροσόδας est la bonne transcription de l'inscription n. 5, les divinités sont peut-être décrites comme « approchables ». De plus, l'inscription n. 11 *e* pourrait offrir une forme dorique de εὐχή (prière), et il est possible que l'on puisse identifier le mot προσκύνημα (acte d'adoration), dans l'inscription n. 12 *e*, soit des termes qui sont assez communs dans les *graffiti* religieux, et notamment en Égypte pour le second. Toutefois, la lecture de ces inscriptions, et notamment celle de l'inscription n. 5, est très incertaine. En effet, la lecture de l'adjectif composé εὐπροσόδας n'aurait normalement pas de forme spécifique de féminin.

On peut donc supposer que cette grotte, avec ses gravures préhistoriques, a attiré de nombreux dévots parlant le grec à l'époque gréco-romaine. Il pouvait s'agir soit de Grecs, soit de Libyens hellénisés[690], peut-être des citoyens de Taucheira, ou des villages situés à proximité de la grotte. Mais le fait que la grotte soit aussi éloignée de la cité et que son accès soit rendu difficile à cause de la végétation broussailleuse qui occupe le versant, démontre que les dévots devaient être de bons grimpeurs et connaître les lieux pour s'y repérer.

---

[686] Sur les gravures préhistoriques de Kaf Atjur : cf. Jelinek, J., « Caf Atjur, the cave of birds in Cyrenaica and its engravings », *Anthropologie*, 20, 1982, p. 45-56 et id., *Sahara, histoire de l'art rupestre libyen libyen : découvertes et analyses*, Grenoble, 2004.
[687] Reynolds, J., « Libyans and Greeks in rural Cyrenaica », *QAL*, 12, 1987, p. 383.
[688] Abdussalem, M., Abdulhamid, A., Reynolds, J., *op. cit.*, p. 49.
[689] Nous avons volontairement répété la figure 42 reproduite au chapitre 3, car elle nous semble être d'une importance particulière pour les croyances religieuses libyennes.
[690] Certains noms, dont les lettres sont mal formées, voire parfois inversées, pourraient correspondre à des Libyens ayant subi une acculturation partielle. Cf. *supra*, p. 229-230.

Il était tout à fait courant pour le pèlerin dans l'antiquité d'inscrire son nom dans les lieux de culte qu'il visitait. Ainsi en Cyrénaïque comme ailleurs on accomplissait un acte de dévotion en inscrivant son nom sur les parois des sanctuaires rupestres. Dans la grotte des Nymphes du sanctuaire d'Apollon à Cyrène, à Budarag, à Hagfa el-Khasaliya et peut-être dans d'autres lieux[691], des noms, parfois en quantité importante comme à Budarag, étaient inscrits sur les parois rupestres.

*

* *

[691] Une grotte (Kaf Askhala), située à une dizaine de kilomètres au sud-ouest d'Apollonia, visitée par l'inspecteur des antiquités d'Apollonia, accompagné de J. Reynolds, posséderait des *graffiti* inédits de visiteurs. Cf. Reynolds, J., *op. cit.* (n. 687), p. 383, n. 32. Nous ne sommes pas parvenue à identifier ce lieu, mais nous avons visité une autre grotte nommée Kaf Essakhara qui comprend des *graffiti* modernes en grec effectués au charbon de bois par des Crétois arrivés en Cyrénaïque à la fin du XIX^{e} siècle.

Il n'y a pas eu à proprement parler de coexistence religieuse entre les Grecs et les Libyens, bien que certaines traditions libyennes, comme les tabous alimentaires, se soient malgré tout perpétuées.

Les Grecs, ouverts aux influences étrangères, ont intégré certains aspects de la religion des Libyens pour en revêtir les divinités dont la personnalité en était sensiblement proche. Mais ce processus d'élaboration religieux s'est opéré à des stades différents selon les divinités concernées. L'assimilation des croyances religieuses locales s'est traduite par une orientation nouvelle vers les divinités de l'élan vital et les cultes chthoniens. Cette interpénétration entre deux systèmes de croyances différents est venue s'ajouter à l'introduction de divinités apportées par les colons grecs arrivés à Cyrène lors des vagues de migration successives. Ainsi l'adoption du culte étranger d'Ammon s'est muée en une assimilation de la divinité avec les dieux d'Olympie et du mont Lycée. Cependant, s'il y eut un infléchissement des personnalités divines, elles sont restées typiquement hellènes dans leurs attributions et leurs représentations.

Aussi la coexistence de deux religions n'a-t-elle entraîné qu'une interpénétration limitée. Mais le respect des pratiques religieuses libyennes, comme le culte rendu à certains animaux, les tabous alimentaires et le culte des morts, a certainement favorisé l'adoption de cultes et de pratiques rituelles étrangers. L'introduction du culte d'Isis en est un bon exemple, car les Grecs, bien qu'ils ne mettent pas en cause l'existence de dieux étrangers, se sont toujours montrés particulièrement réticents à les accueillir dans leurs cités. Différente est l'adoption du culte d'Ammon, car si le dieu revêtait les cornes de bélier afin de rappeler son origine étrangère, ses représentations et le culte qu'on lui rendait étaient profondément grecs. Il convient de souligner le constat selon lequel l'importance donnée aux divinités égyptiennes Ammon et dans une moindre mesure Isis à Cyrène, résulte de l'influence de la religion égyptienne sur les croyances des Libyens orientaux, l'élément local ayant agi comme « intercesseur » entre les cultes égyptiens et grecs. Quant aux cultes funéraires, ils prirent une importance considérable et le développement des bustes funéraires aniconiques constitue le meilleur exemple d'emprunt de pratiques religieuses locales.

Ces innovations introduites dans le panthéon religieux cyrénéen répondaient à un besoin social et religieux profond. Il s'agissait de la part du pouvoir politique de se forger une identité culturelle et religieuse unique en un territoire bien défini. Cela devait permettre également de créer une forte cohésion sociale entre les différents groupes ethniques évoluant à l'intérieur et à l'extérieur des cités grecques. L'adaptation des traditions religieuses locales résultait de la volonté politique d'intégrer et d'assimiler l'élément libyen. Et si ces phénomènes ont perduré dans le temps, cela s'explique par l'attachement de la cité à ses origines. La conséquence la plus flagrante de l'interpénétration de ces croyances s'est illustrée

par l'évolution des pratiques religieuses libyennes vers une religion personnalisée avec l'adoption d'actes de dévotion grecs ainsi que de lieux de culte aménagés selon le modèle grec.

Mais il faut considérer que cet enrichissement mutuel de deux religions au contact l'une de l'autre n'a pas modifié les croyances religieuses respectives de ces deux groupes ethniques. Les croyances primitives des Libyens ne paraissent pas avoir disparu, et il s'avère même qu'elles ont perduré longtemps, car comme l'affirmait Pomponius Méla au I^er^ siècle de notre ère, certains Libyens « se distinguent par la langue et le culte rendu aux dieux qu'ils tiennent de leurs pères et vénèrent selon l'usage de leurs pères »[692].

[692] Pomp. Méla, *Chor.*, I, 41 (trad. A. Silberman).

CHAPITRE 6

ÉVOLUTION DES PRATIQUES RELIGIEUSES

À L'ÉPOQUE ROMAINE

(JUSQU'À LA FIN DU PAGANISME)

La Cyrénaïque, promise aux Romains dès le milieu du II^e^ s. av. J.-C. par le testament de Ptolémée Apion[1], fut léguée à Rome à la mort du dynaste lagide en 96 av. J.-C.[2]. Réduite en province de rang questorien en 74 av. J.-C., la Cyrénaïque fut finalement réunie à la Crète afin de former une seule province vraisemblablement sous Antoine[3]. Ce regroupement provincial, qui dura jusqu'à Septime Sévère, allait fortement marquer l'organisation de la nouvelle province. Mais ce ne fut qu'en 27 av. J.-C., après la victoire d'Actium et le partage des provinces qui s'en suivit entre le Sénat et le Prince, que la Cyrénaïque fut durablement unie à la Crète et rendue au Sénat[4]. Toutefois, sous le principat d'Auguste, des troubles la firent une nouvelle fois échapper au Sénat et on constate encore des anomalies administratives à la fin de ce principat.

La province libyenne ne se rattache pas à l'Afrique romaine mais constitue « la plus occidentale des régions de l'Orient grec »[5]. Ainsi, l'histoire de l'évolution des pratiques religieuses de la Cyrénaïque à l'époque romaine apparaît fortement liée à celle de la Méditerranée orientale. La question qui nous préoccupe est de savoir si les croyances et les pratiques religieuses des Libyens ont suivi la même évolution religieuse que les cultes grecs sous l'Empire romain. Afin d'y répondre, il convient de d'abord retracer le contexte religieux de la Cyrénaïque à l'époque romaine. Les empereurs, d'Auguste à Septime Sévère, se sont efforcés de maintenir et de réaffirmer les traditions religieuses tout en s'inscrivant dans la continuité de la politique des Lagides en cette matière. Cependant, nous verrons que ce vaste programme d'agrandissements et d'embellissements des sanctuaires ainsi que de glorification des figures légendaires attachées à la Libye laisse apparaître des faiblesses. Le panthéon cyrénéen ne connaît pas de renouvellement et, tandis que certains cultes sont abandonnés, les cultes étrangers ne font qu'une entrée timide. Le caractère officiel de la religion et la perte du sentiment religieux vont conduire irrémédiablement à l'épuisement des cultes traditionnels et à la montée du christianisme. Dans un tel contexte religieux de dépérissement du paganisme, nous assistons à une évolution sensiblement différente dans les campagnes. Tandis que des traditions très vivaces apparaissent à travers les pratiques funéraires anthropomorphes, le substrat religieux indigène se manifeste pour la première fois dans la sculpture. Finalement, la forte christianisation des campagnes aura raison de ces ultimes sursauts de croyances ancestrales, et les derniers foyers de résistance du paganisme sont à chercher dans les oasis du désert de Libye, et en particulier à Augila et à Siwa.

*

* *

[1] *SEG*, 9, 7.
[2] Romanelli, P., *La Cirenaica romana (96 a.C.-642 d.C.)*, Verbania, 1943, p. 13 (ci-après *La Cirenaica romana*) ; Laronde, A., « La Cyrénaïque romaine, des origines à la fin des Sévères (96 av. J.-C.-235 ap. J.-C.) », *ANRW*, II, 10, 1, 1988, p. 1007 (ci-après « La Cyrénaïque romaine »).
[3] Laronde, « La Cyrénaïque romaine », p. 1011-1014.
[4] *Ibid.*, p. 1015.
[5] Laronde, A., « L'Afrique romaine (I^er^ siècle av. J.-C. - IV^e^ siècle ap. J.-C.) », *Pallas*, 68, 2005, p. 11.

1. Affirmation renouvelée de l'hellénisme de la Cyrénaïque

Nous entreprendrons une esquisse des différents cultes et sanctuaires principaux de Cyrénaïque, en nous attachant tout particulièrement à la cité de Cyrène, sur laquelle nous sommes le mieux documentés et dont le panthéon officiel fut adopté par les autres cités, afin de retracer leur évolution dans le temps et de mettre en évidence les rapports de la région avec l'Empereur. Rome institua une politique de maintien des cultes en place, tout en comblant les divinités de largesses en ayant recours à un programme d'agrandissement et d'embellissement de leurs lieux de culte. Les antiques figures légendaires, représentatives de la spécificité régionale, sont mises en avant, tandis que d'autres grandes figures tombent en désuétude et que les cultes étrangers ne font qu'une apparition timide.

1.1. Agrandissements et embellissements des lieux de culte à l'époque romaine : les empereurs perpétuent la politique des Lagides

Les empereurs s'attachèrent à perpétuer la politique des Lagides en manifestant leur attachement aux cultes ancestraux et en développant le culte impérial, s'inscrivant ainsi dans la continuité des honneurs divins rendus aux anciens dynastes.

1.1.1. L'œuvre d'Auguste et de ses proches successeurs

Si l'action d'Auguste marqua fortement la création de la nouvelle province de Cyrénaïque dans les domaines politique, judiciaire et social[6], elle ne manqua pas de concerner également les aspects de la vie religieuse. Les cultes traditionnels furent maintenus et retrouvèrent leur vitalité grâce à l'embellissement des sanctuaires principaux de la cité. Les structures religieuses de la province ne furent pas modifiées, et l'établissement du culte impérial ainsi que les éléments qui s'y rattachaient, s'inscrivaient à la suite de l'introduction du culte des dynastes lagides.

Un soin particulier fut apporté aux grands sanctuaires de Cyrène et celui d'Apollon fut le premier à avoir été l'objet de travaux. Dès l'époque augustéenne, la source d'Apollon et celle de Kyré furent remises en état et embellies pour ne former plus qu'un seul ensemble de canalisations et de bassins appelé dorénavant « fontaine d'Apollon »[7]. On construisit un canal s'enfonçant à 300 m sous la colline de l'Acropole afin de capter plus facilement l'eau de la source qui avait tendance à se raréfier, et on aménagea un premier bassin taillé sous la falaise, puis un second à l'extérieur, ainsi que des vasques situées le long de la falaise et un péribole, tandis qu'un portique venait orner la façade[8]. Ces travaux importants furent notamment l'œuvre de deux éminents personnages de la cité, comme l'attestent les inscriptions incisées pour l'une dans le rocher au-dessus de la fontaine faite par le prêtre Dionysos fils de Sôtas en 18-17 av. J.-C., et pour l'autre sur la paroi méridionale du bassin externe de distribution mentionnant un prêtre d'Apollon, M. Antonios Kaskellios, dans la deuxième moitié du I^er^ s.

[6] Sur les édits émis par Auguste en 7-6 av. J.-C., découverts sur l'agora de Cyrène : cf. *SEG*, 9, 8 ; De Visscher, F., *Les édits d'Auguste découverts à Cyrène*, Louvain, 1940 (réed. anastatique 1965) ; Romanelli, *La Cirenaica romana*, p. 74 sq. et p. 81-87 ; Laronde, « La Cyrénaïque romaine », p. 1024-1028.

[7] Sur la source d'Apollon, cf. *supra*, p. 281-282.

[8] Cf. Stucchi, S., *Architettura Cirenaica*, *MAL*, IX, Rome, 1975, p. 581-593 (ci-après *Arch. Cir.*); Laronde, « La Cyrénaïque romaine », p. 1034-1035.

ap. J.-C.[9]. Quant au temple d'Apollon, entièrement rebâti durant le troisième quart du IV^e^ s., il fut profondément remanié au cours du I^er^ s. ap. J.-C. Le troisième *Apollonion* conserva une *peristasis* et un *naos* de même dimension que le précédent, mais on supprima le *pronaos* et on modifia l'agencement et les niveaux internes[10].

Ainsi, Apollon était resté au centre de la vie religieuse de Cyrène. Et, comme le souligne A. Laronde, afin de renouer avec les anciennes traditions de fondation de la cité, Apollon se vit décerner l'épithète de *Ktistès* (Fondateur) dans une dédicace pour la victoire et le salut de l'empereur Néron et de sa famille[11]. Quant à l'épiclèse d'*Apobatèrios* qui apparaît dans une autre dédicace en l'honneur de Néron, si elle avait aussi pour vocation de manifester un retour de la cité aux anciennes traditions, nous avons vu précédemment qu'elle avait sans doute été jusque là sous-entendue[12]. Finalement, plusieurs petits temples furent restaurés ou construits, et, à la fin du I^er^ siècle, l'entrée principale du sanctuaire fut décalée vers l'intérieur et orientée vers l'est[13]. Si la construction des thermes monumentaux de Trajan, recouvrant l'extrémité nord-orientale du sanctuaire, avait réduit sensiblement l'espace sacré, elle ne devait pas avoir pour autant gêné la vitalité que connut le sanctuaire au début de l'époque impériale.

Le temple de Zeus sur la colline orientale de Cyrène fut restauré sous Auguste ou Tibère et reconsacré à Jupiter Auguste[14]. Une inscription datée entre 30 et 60 ap. J.-C., découverte en remploi dans le piédestal de la statue de culte du temple, mentionnait seize prêtresses d'Héra, confirmant ainsi pour la première fois la présence de cette déesse dans le *téménos* de son époux[15].

Au cours du I^er^ s. ap. J.-C., le sanctuaire extra-urbain de Déméter et Koré reçut de grands embellissements. Dans l'aire de dépôt sacré située à l'extrémité occidentale du sanctuaire, deux édifices sacrés et une salle tétrastyle furent érigés sur la terrasse médiane, tandis que la terrasse supérieure accueillit un bâtiment à portique. À cette même époque appartient une dédicace en latin à Cérès Augusta, ainsi que des inscriptions en l'honneur de Déméter et de Koré évoquant leurs statues et leurs temples respectifs, et d'autres dédicaces mentionnaient Hécate et Dionysos[16]. Parmi les statues dédiées dans le sanctuaire figuraient celle d'Octavie dont seule la base inscrite nous est parvenue ainsi que le fragment d'une tête d'un empereur julio-claudien[17]. Une inscription en langue latine, placée à l'origine sur la façade du temple dorique hexastyle, mentionne Marcus Sufenas Proculus, proconsul entre 4 et 14 ap. J.-C., et est sans doute à mettre en relation avec la restauration de l'édifice durant la période

[9] *SEG*, 9, 169 et *SECir*, 112. D'autres dédicaces provenant de la fontaine mentionnent des personnages ayant pris part à ces travaux. Cf. Stucchi, *Arch. Cir.*, p. 587-589.

[10] Stucchi, S., « Le fasi costruttive dell'Apollonion di Cirene », *QAL*, 4, 1961, p. 70 sq. et fig. 20 ; id., *Arch. Cir.*, p. 196-198, fig. 185-186.

[11] Laronde, « La Cyrénaïque romaine », p. 1035-1036 ; id., « Néron, Apollon et Cyrène », *Mélanges Senghor*, 1977, p. 205 (texte et traduction). Cf. *SEG*, 9, 99 et *IGR*, I, 1034 ; Callot, J.-J., *Recherches sur les cultes en Cyrénaïque durant le Haut-Empire romain*, *Études d'Archéologie Classique* X, Paris, 1999, p. 93, n^os^ 72 et 74 (ci-après *Recherches*). Les dédicaces mentionnant le sacerdoce d'Apollon Ktistès sont nombreuses : cf. Callot, *Recherches*, n^os^ 105, 156, 160, 187d et 199.

[12] Sur cette épiclèse rappelant que le dieu avait protégé le débarquement des premiers colons en Libye, cf. *supra*, p. 438, n. 458.

[13] Sur les différentes constructions et restaurations des petits édifices sacrés du sanctuaire d'Apollon à l'époque Julio-claudienne, cf. Stucchi, *Arch. Cir.*, p. 199-203.

[14] Sur le sanctuaire de Zeus Lykaios, cf. *supra*, p. 291-296.

[15] *SEG*, 17, 799. Cf. *supra*, p. 292-293.

[16] Sur ces nombreuses dédicaces, cf. *supra*, p. 298-299.

[17] Laronde, « La Cyrénaïque romaine », p. 1037 et n. 250.

augustéenne. Les fouilles archéologiques de ces dernières années ont permis également de mettre en lumière l'aire d'extension maximale du sanctuaire vers le sud et l'est grâce à la découverte *in situ* d'une borne dans l'angle sud-est du *téménos*, fixant les limites des terres sacrées et le début des terres publiques. Celle-ci porte le nom du magistrat Q. Paconios Agrippinos et fut probablement érigée en 71 ap. J.-C. à la fin du règne de Vespasien[18]. Par ailleurs, des statues datées du I^er^ s. ap. J.-C. représentant Déméter et/ou Perséphone assises ont révélé des compartiments taillés dans la base du trône servant probablement à y déposer les semailles. Ces éléments fondamentaux concernaient sans doute des rites magiques propitiatoires pratiqués à l'occasion des Thesmophories pour obtenir la fertilité des champs[19].

Le sanctuaire d'Asclépios à Balagrai ne fut pas laissé à l'écart des soins apportés aux grands sanctuaires cyrénéens. L'exemple le plus flagrant, outre la construction de deux petits temples venant encadrer de part et d'autre le temple dévolu à Asclépios[20], est la punition infligée par l'empereur au gouverneur Pédius Blaesus pour avoir pillé le trésor de l'*Asklépieion*. Selon Tacite, ce dernier fut exclu du Sénat en 59 ap. J.-C. à la suite des réclamations formulées par les Cyrénéens[21].

Ainsi, à travers ces quelques exemples de l'attention portée aux grands sanctuaires de Cyrène au début de l'époque impériale, se dégage une volonté réelle de la part des autorités romaines de favoriser et d'encourager le maintien des cultes traditionnels de la cité. L'identité de la cité ne s'en trouvait alors que renforcée. Mais afin de bénéficier de la bienveillance du pouvoir romain, les Cyrénéens avaient eu très tôt recours à l'association du Prince et de sa famille aux cultes les plus en vue de la cité.

Les premiers linéaments du culte royal s'étaient dessinés au IV^e^ siècle autour de la figure d'Alexandre le Grand lorsque les monarchies avaient succédé au régime de la *polis*. Il s'agissait à l'origine d'un mouvement spontané lié à la disparition du grand Macédonien. Il puisait ses racines profondes dans des conceptions grecques attachées à la croyance dans l'homme providentiel, à une époque qui témoignait de grandes inquiétudes à la suite de la période troublée qui suivit la mort d'Alexandre. Ce mouvement s'inspirait également des anciennes traditions orientales, et plus particulièrement égyptiennes, qui faisaient du roi un fils de dieu, dieu lui-même. Cependant, ces cultes en faveur des dynastes étaient essentiellement politiques et s'expliquaient par l'intérêt des monarques à susciter de tels sentiments chez la population afin de pousser à la constitution d'un culte monarchique, facteur de stabilité dynastique et de cohésion sociale. C'est un décret de Ptolémée II qui créa dieux Ptolémée I^er^ et Bérénice !

À Cyrène, Magas resta fidèle au souvenir de ses parents, même après la rupture avec Alexandrie, comme l'illustre le monument de la première moitié du III^e^ siècle, contemporain de l'*Hymne* à Zeus de Callimaque, où le poète insistait sur le thème selon lequel « les rois viennent de Zeus »[22]. Ce monument est la base de marbre blanc érigée en avant du portique

[18] Luni, M., « Ricerche, scoperte e studi a Cirene in cinquanta anni di attività della Missione Archeologica Italiana », dans *Cirene "Atene d'Africa"* II, p. 29.
[19] Luni, M., dans *Cirene "Atene d'Africa"* II, p. 47. Cf. *supra*, p. 435.
[20] Cf. *supra*, p. 414-415 et fig. 124.
[21] Tacite, *Ann.*, XIV, 18.
[22] Callimaque, *Hymnes*, I, 79. Cf. Laronde, A., *Cyrène et la Libye hellénistique, Libykai Historiai, de l'époque républicaine au principat d'Auguste*, études d'antiquités africaines, Paris, 1987, p. 365-367 (ci-après *Libykai Historiai*) ; id., « Les débuts du culte royal à Cyrène au III^e^ s. av. J.-C. », dans *Questions de religion cyrénéenne*, p. 285-6.

nord de l'agora, mettant en scène l'association des dieux sauveurs, vraisemblablement Ptolémée I[er] Sôter et Bérénice I[23]. Les statues de Ptolémée et de son épouse, mais peut-être également du roi Magas lui-même[24], furent par la suite remplacées par les effigies impériales romaines. Nous avions vu auparavant que cette base accueillait les dédicaces des statues de la Nymphe Cyrène et d'Apollon, puis de Libye et d'un souverain qui fut remplacé à l'époque romaine par un empereur[25]. Un autre socle inscrit comportait une dédicace en l'honneur de Livie faite entre 14 et 29 ap. J.-C.[26]. Mais comme le précisait A. Laronde, il semble que cette base comprenait « beaucoup plus de statues que les inscriptions ne nous en font connaître »[27]. Ainsi, l'agora, en tant que centre essentiel de la vie religieuse de la cité avec notamment la présence du tombeau du héros-fondateur Battos, allait accueillir les honneurs rendus au Prince et à sa famille en les associant aux cultes traditionnels de la cité.

À l'arrière de la grande base, le portique nord (B5), érigé à la fin du III[e] siècle ou au début du deuxième, fut reconsacré du vivant d'Auguste à Zeus Sôter, Rome et Auguste et prit le nom de *Porticus Augusta*, comme nous le fait savoir la dédicace du proconsul Vestalis qui entreprit les travaux de restauration[28]. Toujours sur le côté nord de l'agora, un édifice pseudo-périptère qui encadrait et recouvrait un puits, érigé dans le dernier quart du II[e] s. av. J.-C., fut remplacé par un *Augusteum* à la fin du I[er] s. av. J.-C. grâce à l'acte d'évergétisme d'un proconsul, vraisemblablement Q. Lucanius Proculus[29]. Deux inscriptions latines gravées sur les parois du monument mentionnent le culte d'Apollon, de Diane et de deux autres divinités auxquelles on adjoignit l'épithète d'Auguste[30]. Ce sanctuaire ainsi que le « portique Auguste » continuèrent de recevoir des soins des proches successeurs d'Auguste. L'*Augusteum* fut embelli sous Tibère et restauré vers le milieu du deuxième siècle, tandis que le *Porticus Augusta* accueilli de nouvelles effigies impériales[31].

Vers la moitié du I[er] s. ap. J.-C., le gymnase hellénistique, construit au II[e] s. av. J.-C., fut transformé en *Caesareum* et consacré à Rome et à l'empereur. Il fut doté d'un vaste quadriportique, d'une basilique au nord et, sous les Antonins, d'un petit « temple de

[23] Laronde, *Libykai Historiai*, p. 367.

[24] Il est très probable que Magas ait été l'objet d'un culte à Cyrène selon une inscription de l'agora mentionnant un « prêtre du roi Magas » : *SEG*, 9, 112 (ce prêtre pourrait être identique à celui de *SEG*, 48, 2055). Cf. Chamoux, Fr., « Épigramme de Cyrène en l'honneur du roi Magas », *BCH*, 82, 1958, p. 580 ; Marquaille, C., « The Ptolemaic ruler as a religious figure in Cyrenaica », *LibStud*, 34, 2003, p. 27 ; Laronde, A., « Les débuts du culte royal », *op. cit.* (n. 22), p. 285. Cependant, ce fut sous le règne de Ptolémée III Évergète I[er] et de Bérénice II que le culte royal fut véritablement introduit en Cyrénaïque. Cf. Laronde, A., « Les débuts du culte royal », *op. cit.* (n. 22), p. 286-7 ; Marquaille, C., *op. cit.*, p. 29.

[25] Sur cette base, cf. *supra*, p. 261 et p.268 et Annexes, pl. XXIII a.

[26] Laronde, *Libykai Historiai*, p. 367 et 376, n. 242. Cf. Callot, *Recherches*, p. 99, n° 127.

[27] Laronde, *Libykai Historiai*, p. 367.

[28] Gasperini, L., dans S. Stucchi, *L'Agorà di Cirene. I. I Lati Nord ed Est della platea inferiore*, *MAL*, 7, Rome, 1965 (ci-après *L'Agorà* I), p. 219 (correction de la lecture donnée dans *SEG*, 9, 127 : *AE*, 1968, 533) et p. 222-225, fig. 136 (*AE*, 1968, 537). Cf. Laronde, « La Cyrénaïque romaine », p. 1040 ; Callot, *Recherches*, p. 104-105, n[os] 169-170.

[29] Gasperini, L., dans S. Stucchi, *L'Agorà* I, p. 191-204 et p. 207-217, en particulier p. 211-212. Cf. Laronde, « La Cyrénaïque romaine », p. 1040 ; Callot, *Recherches*, p. 159-160, n° 55.

[30] Gasperini, L., dans S. Stucchi, *L'Agorà* I, p. 212-213 (*AE*, 1968, 532 et 534) ; id., dans S. Stucchi, *Cirene 1957-1966* : un decennio di attività della missione archeologica italiana a Cirene, Tripoli, 1967, p. 172, n[os] 27-30 (ci-après *Cirene 1957-1966*). Cf. Laronde, « La Cyrénaïque romaine », p. 1041 ; Callot, *Recherches*, p. 92-93, n[os] 67, 79 et p. 97, n° 114.

[31] Callot, *Recherches*, p. 310 et n. 854-855.

Bacchus » au centre et d'un odéon à l'ouest[32]. C'était sans doute dans cet ensemble monumental que se tenaient les assemblées du *koinon* provincial ainsi que le *conventus* annuel, ces assises de justice qui requéraient la venue du gouverneur, de son questeur ou d'un de ses légats. Cette présence gratifiante pour la cité de hauts magistrats romains, Cyrène la partageait sans doute avec Ptolémaïs qui, comme Cyrène, était le cadre d'épinicies (odes de victoire adressées à l'empereur)[33].

Les travaux de réfection hydraulique de la fontaine d'Apollon, entrepris à la fin de l'époque augustéenne, furent consacrés à Auguste, le nouveau canal ayant pris le nom d'*aqua Augusta*[34]. Et pour finir, le grand temple de Zeus sur la colline orientale fut rebaptisé en l'honneur de Jupiter Auguste[35].

Le culte d'Auguste avait été établi fort tôt dans la cité. En 17-16 av. J.-C., il était desservi par un prêtre partageant en deuxième place le privilège de l'éponymie avec le prêtre d'Apollon. Cette prêtrise annuelle pouvait parfois être obtenue à diverses reprises[36].

1.1.2. La reconstruction programmée par Hadrien et ses successeurs après la révolte juive de 115

Au cours du I^er^ s. ap. J.-C., la place tenue par les Juifs en Cyrénaïque s'était accrue considérablement, au point que Flavius Josèphe attestait la présence de 3000 Juifs fortunés à Cyrène en 73 ap. J.-C.[37]. L'écart s'était ainsi creusé entre un élément fort prospère et un autre déshérité qui ne tarda pas à faire entendre ses revendications. Celles-ci aboutirent à l'embrasement de la région, donnant par là-même le signal de la grande révolte survenue en Orient entre 115 et 117. La Cyrénaïque fut profondément touchée par cette insurrection qui s'avéra particulièrement destructrice pour les monuments de la cité mais également pour le réseau routier[38]. Ainsi, comme l'affirmait Orose, ce fut un véritable cataclysme dévastateur qui ravagea la région[39]. L'acharnement dont firent preuve les Juifs à l'égard des hauts symboles de l'hellénisme est parfaitement illustré par le saccage du temple monumental de Zeus sur la colline orientale où chacune des colonnes du péristyle fut mise à bas[40].

---

[32] Pour les études consacrées au *Caesareum*, voir Luni, M., « Il Ginnasio-Cesareo nel quartiere monumentale dell'Agorà », dans *Da Batto Aristotele a Ibn El-As. Introduzione alla Mostra*, Rome, 1987, p. 41-46 ; id., « Il Foro di Cirene tra secondo e terzo secolo », *L'Africa Romana, Atti del V Convegno di studio (Sassari, 11-13 décembre 1987)*, Sassari, 1988, p. 271-277 ; id., « Il Ginnasio-Caesareum di Cirene nel contesto del rinnovamento urbanistico della media età ellenistica e della prima età imperiale », dans S. Stucchi (éd.), *Giornata Lincea sulla archeologia cirenaica (Rome, 3 novembre 1987)*, Rome, 1990 (Atti dei convegni Lincei 87), p. 87-120.

[33] Callot, *Recherches*, p. 309-310.

[34] *AE*, 1981, 858. Cf. Callot, *Recherches*, p. 102, n° 148.

[35] *AE*, 1960, 262-263. Cf. Callot, *Recherches*, p. 103-104, n^os^ 163-164a.

[36] Cf. Callot, *Recherches*, p. 129 et p. 113, n° 204 ; Laronde, « La Cyrénaïque romaine », p. 1041.

[37] Flavius Josèphe, *Bell. Jud.*, VII, 11, 2, 445. Sur le *politeuma* formé par les Juifs à Cyrène, cf. *supra*, p. 156-157.

[38] Sur la révolte juive à Cyrène à la fin du principat de Trajan et ses conséquences, voir en particulier Applebaum, S., *Jews and Greeks in Cyrenaica*, Leyde, 1979, p. 269-294 ; Gasperini, L., « La rivolta giudaica a Cirene sotto Traiano : conferme epigrafiche ed archeologiche », dans L. Gasperini, S. M. Marengo (éds.), *Cirene e la Cirenaica nell'antichità, Atti del Convegno internazionale di studi (Roma-Frascati, 18-21 dic. 1996)*, Tivoli, 2007, p. 325-342. Pour le recensement des édifices endommagés par la révolte, cf. Callot, *Recherches*, p. 181-183.

[39] Orose, VII, 12, 6. Voir la traduction et le commentaire donné par S. Applebaum, *op. cit.*, p. 270-271.

[40] Cf. *SEG*, 17, 800 ; Goodchild, R. G., Reynolds, J., Herington, C. J., « The Temple of Zeus at Cyrene », *PBSR*, 26, 1958, p. 33-34 et 41 (ci-après « The Temple of Zeus »).

L'entreprise de reconstruction et de repeuplement de la Cyrénaïque intervint dès la fin du principat de Trajan, au milieu de l'année 117, grâce à l'envoi de trois mille vétérans sous la conduite de P. Gavius Fronto[41]. L'empereur Hadrien continua l'œuvre de son prédécesseur, tout en y attachant une importance particulière. Sa réputation de grand bâtisseur s'est vue confirmée en Cyrénaïque où il fit preuve d'un philhellénisme religieux sans égal, sans doute empreint de compassion à l'encontre de ces cités qui avaient été ravagées par le soulèvement juif. Sa correspondance avec Cyrène témoigne de cette sollicitude. Celle-ci émane d'un recueil de documents impériaux couvrant les années 134-154, inscrit sur une stèle de marbre provenant sans doute du *Caesareum*[42]. Les lignes 25 à 63 font référence aux extraits d'un édit impérial ou d'un discours tenu par Hadrien aux Cyrénéens. Parmi ses exhortations figurait notamment son appel à l'évergétisme, lui-même s'engageant à réaliser la reconstruction de l'ancien gymnase, tout en insistant sur le passé prestigieux de Cyrène, ses attaches doriennes et les liens étroits avec Apollon. Ainsi, l'attention de l'empereur se porta tout particulièrement sur le *Caesareum*, dont six inscriptions commémorent la restauration qu'il fit de l'édifice « détruit et incendié par la révolte juive »[43].

Mais elle se porta également sur la réfection des sanctuaires dans le cadre d'un ambitieux plan de reconstruction générale de la cité. Plusieurs inscriptions nous font connaître les restaurations entreprises, comme par exemple celles des temples d'Hécate, d'Artémis et d'Isis dans le sanctuaire d'Apollon[44]. Mentionnons également la construction de nouveaux propylées, ainsi que la restauration des thermes dans le sanctuaire d'Apollon sous le règne d'Hadrien[45]. L'empereur avait aussi participé à la réfection de l'*Asklépieion* de Balagrai et à son embellissement grâce à l'ajout d'un imposant quadriportique, dont l'architrave porte une inscription mentionnant Hadrien, et d'un petit théâtre adjacent qui porte également le nom de l'Empereur[46]. De tous les empereurs, Hadrien fut le plus présent dans l'épigraphie et l'iconographie de la région, et tout particulièrement à Cyrène[47]. Dans les dédicaces en son honneur, on adjoignait souvent à son nom les titres de Ktistès, de Sôter et d'Olympien, habituellement appliqués à Apollon et Zeus[48]. Hadrien, qui avait fait preuve d'une grande

[41] *SEG*, 17, 584.

[42] *SEG*, 28, 1566. Voir en particulier Reynolds, J., « Hadrian, Antoninus Pius and the Cyrenaican Cities », *JRS*, 48, 1978, p. 111-121. Cf. Callot, *Recherches*, p. 111-112, n° 201.

[43] *SEG*, 17, 804 (bloc du mur du portique est) ; *AE*, 1974, 672 (bloc de l'architrave de la colonnade nord de la basilique) ; *AE*, 1974, 670 (bloc en remploi) ; *AE*, 1974, 673 (plaque de marbre en remploi dans la basilique) ; Gasperini, L., « Le iscrizione del Cesareo e della Basilica di Cirene », *QAL*, 6, 1971, p. 12, C7 (bloc du mur du portique sud) ; *ibid.*, p. 19, B7 (bloc en remploi dans la basilique). Cf. Callot, *Recherches*, p. 105, n° 174 a-f.

[44] *SEG*, 9, 168 (temple d'Hécate) ; *SEG*, 9, 171 (temple d'Artémis ; la dédicace au nom d'Hadrien n'est pas sûre) ; *SECir*, 72. Cf. Callot, *Recherches*, p. 102, n^{os} 150-152.

[45] *SEG*, 9, 190 (épigramme dédicatoire d'Aristippos) ; Oliverio, G., « Campagna di scavi a Cirene nell'estate 1926. II. I, principali documenti epigraphici », *AfrIt*, I, n. 4, 1928, p. 321 (*AE*, 1928, 2).

[46] Cf. Sichtermann, H., « Archäologische Funde und Forschungen in der Kyrenaica 1942 bis 1958 », *JDAI* (*AA*), 74 (1959), Berlin, 1960, p. 326-335, en particulier p. 334 ; Goodchild, R. G., « A coin-hoard from "Balagrae" (El-Beida), and the earthquake of A. D. 365 », *LibAnt*, 3-4, 1966-7, p. 203 (= *LibStud*, *Select Papers of the late R. G. Goodchild,* p. 229).

[47] Nous possédons sept portraits d'Hadrien, tous référencés dans Callot, *Recherches*, p. 211, n^{os} 172-178.

[48] *SEG*, 17, 809 ; *SEG*, 9, 136 ; Fraser, P. M., « Hadrian and Cyrene », *JRS*, 40, 1950, p. 77-90. Voir aussi les autres dédicaces mentionnant parfois la consécration d'une statue à Hadrien : *SEG*, 17, 808 ; *SECir*, 55 ; Smith, R. M. et E. A. Porcher, *History of the Recent Discoveries at Cyrene*, Londres, 1864, p. 42 (ci-après *Discoveries at Cyrene*) ; Bacchielli, L., *L'Agorà di Cirene. II, 1. L'area settentrionale del lato Ovest della platea inferiore*, *MAL*, 15, Rome, 1981, p. 137, n. 6 (ci-après *L'Agorà* II, 1).

sollicitude envers la région, avait fondé la cité d'Hadrianopolis (actuelle Driana)[49], transformant ainsi la Pentapole en Hexapole, et décerné le titre de métropole à Cyrène. La popularité que l'empereur avait acquise à Cyrène lui valut l'attribution de la magistrature suprême, le sacerdoce d'Apollon[50]. Et l'année de sa mort, on consacra un temple à l'empereur divinisé et à son successeur Antonin au sud de l'Agora, que l'on connaît à tort sous l'appellation de « Capitole »[51].

L'ampleur du programme de rénovation des sanctuaires accompli sous Hadrien allait se poursuivre sous ses successeurs. Antonin poursuivit la politique religieuse de son père adoptif. Mais ce fut surtout à partir de Marc Aurèle, et notamment dans la seconde moitié du règne de celui-ci, que les travaux opérés par Hadrien parvinrent à leur pleine réalisation.

Dans le sanctuaire d'Apollon, la réfection du temple d'Isis fut achevée, le temple d'Apollon Nymphagète finit d'être restauré et le temple de « Jason Magnus » fut construit ou entièrement rebâti sur un haut podium avec un vestibule tétrastyle[52]. L'empereur Commode contribua à terminer l'importante restauration et rénovation du quatrième *Apollonion* : les colonnes de la *péristasis* furent remplacées, la *cella* agrandie et un petit *adyton* ajouté[53].

La *cella* du temple de Zeus sur la colline orientale fut achevée et dédiée en son honneur[54]. Le grand temple ne fut redédié à Zeus Olympien que dans le dernier quart du II^e^ siècle. Il revêtait alors l'aspect d'un édifice sur podium et la *cella* pouvait dorénavant accueillir la statue assise de Zeus, colossale par ses dimensions, sans doute une copie de celle du dieu à Olympie, dont la dédicace confirme l'achèvement des travaux sous Commode[55]. Au centre du *téménos* de Zeus, on construisit au cours du II^e^ siècle un *naiskos* sur un podium, précédé d'un autel[56].

L'agora subit de grandes transformations à partir de l'avènement d'Antonin. Au cours du II^e^ siècle, la *tholos* de Déméter et Koré ainsi que l'*Augusteum* furent restaurés[57]. À partir de la seconde moitié du II^e^ siècle, deux grandes colonnades furent érigées au sud de la place, venant orner les édifices de la « salle de la tête de Méduse » et du Prytanée, tandis qu'au sud-

[49] Cette ville se trouve à 36 km à l'est de Benghazi et à 33 km à l'ouest de Tocra. Il semble que sa prospérité se soit limitée à l'époque des derniers Antonins. Cf. Jones, J. D. B., Little, J. H., « Coastal settlement in Cyrenaica », *JRS*, 61, 1971, p. 67-70, pl. III ; id., « Hadrianopolis », *LibAnt*, 8, 1971, p. 53-67 ; Laronde, « La Cyrénaïque romaine », p. 1050.

[50] *SECir*, 68.

[51] P. Mingazzini (« Sulla vera denominazione del cosidetto Capitolum di Cirene », *QAL*, 4, 1961, p. 101-103) a proposé de l'appeler justement « temple d'Hadrien et Antonin ».

[52] *SEG*, 9, 174 ; *SEG*, 9, 175 ; *SEG*, 9, 172. Cf. Callot, *Recherches*, p. 102-103, n^os^ 154-156.

[53] *SEG*, 9, 173 ; *SEG*, 9, 189 ; *SEG*, 9, 98 ; *SECir*, 44-48. Cf. Callot, *Recherches*, p. 101, n^os^ 144-146. Sur l'architecture du monument, cf. Stucchi, S., « Le fasi costruttive del Apollonion di Cirene », *QAL*, 4, 1961, p. 71-75 et fig. 22.

[54] *SEG*, 17, 800. Cf. Callot, *Recherches*, p. 104, n° 165.

[55] *SEG*, 17, 802. Cf. Goodchild, Reynolds, Herington, « The Temple of Zeus», p. 34 (inscription datée entre 185 et 192) et p. 41-61 (statue de culte). L'achèvement des travaux réalisés sous Marc Aurèle et Commode se trouve confirmé par la dédicace de l'architecte Aurelios Roufos : *SEG*, 9, 126.

[56] Stucchi, *Arch. Cir.*, p. 261.

[57] Stucchi, *Arch. Cir.*, p. 104-5 (*tholos*) ; p. 196 et p. 197, fig. 185 (*Augusteum*) ; id., *Agorà*, I, p. 247-250 (*Augusteum*).

est de la place on réédifia un temple d'ordre corinthien (E 6), que S. Stucchi a proposé d'attribuer à Asclépios sans raison déterminante[58].

La rue de la vallée (*decumanus maximus*), dont l'agencement remontait à la première moitié du I^er^ siècle et qui partait du sud du sanctuaire d'Apollon pour rejoindre l'arc de Marc Aurèle et de Lucius Verus dédié entre 164 et 166[59], fut dotée sur presque toute cette longueur (250 m) d'un portique monumental vers 200[60]. Cette réalisation montre qu'elle était devenue une artère importante de la ville. Située dans une position à peu près centrale entre le sanctuaire d'Apollon, celui de Zeus et le *Caesareum*, elle permettait de rejoindre le marché et le nouveau centre urbain, dont les plus anciennes constructions remontaient à la première moitié du I^er^ siècle. Un temple consacré à Hercule-Commode et un autre, dont l'attribution à la Nymphe Cyrène paraît douteuse[61], furent construits à la fin du II^e^ siècle[62].

Le sanctuaire extra-urbain de Déméter et Koré connut son apogée dans la seconde moitié du II^e^ siècle avec l'ajout de plusieurs bâtiments dans l'aire de dépôt sacré. La terrasse supérieure fut ornée de propylées tétrastyles à l'entrée et de cinq salles supplémentaires. La terrasse médiane compta quatre nouvelles constructions et les murs de soutènement furent fortement consolidés[63].

1.1.3. Renouveau d'intérêt à l'époque des Sévères

La dernière décennie du II^e^ siècle marque l'arrivée au pouvoir de Septime Sévère, « fondateur africain » de la dynastie portant son nom, qui entreprit une importante réforme administrative de la province en détachant la Cyrénaïque de la Crète et en la confiant à un procurateur directement nommé par lui[64]. Aussi l'intérêt porté à la région n'allait-il pas faiblir. La première moitié du III^e^ siècle fut une période de paix pour la Cyrénaïque ainsi que de relative prospérité comme l'illustre l'achèvement du cadre architectural de Cyrène entamé depuis la fin de la révolte juive.

Le sanctuaire d'Apollon atteignit son aspect définitif sous les Sévères, et ce même si les travaux concernant le quatrième *Apollonion* ne furent jamais complètement terminés, les colonnes du temple ayant été laissées lisses. Parmi les dédicaces que les prêtres d'Apollon laissèrent sur les tambours de six des colonnes de la *péristasis*, trois d'entre elles ont été attribuées à l'époque de Commode ou de Septime Sévère[65]. Au sud de l'*Apollonion* et à l'ouest de la source d'Apollon, la « grotte des prêtres » a conservé des dédicaces sur un bloc provenant de l'intérieur de la grotte et sur une colonne du portique adjacent, faites au début du

---

[58] Stucchi, S., *Agorà*, I, p. 255-277, en particulier p. 277, n. 3. Pour la partie sud de l'agora, voir Ensoli, S., « La Terrazza Superiore dell'*Agorà* di Cirene. Il Tempio di Zeus et l'Arco Occidentale della *Skyrotà* », *QAL* 18, p. 47-91.

[59] Goodchild, R. G., *Kyrene und Apollonia*, Zürich, 1971, p. 137 et p. 200 : plan, n° 31 (ci-après *Kyrene und Apollonia*) ; Stucchi, *Arch. Cir.*, p. 268-9.

[60] Goodchild, *Kyrene und Apollonia*, p. 135 et p. 200 : plan, n° 30 ; Stucchi, *Arch. Cir.*, p. 275-6.

[61] Cf. *infra*, p. 542.

[62] Goodchild, R. G., « The Decline of Cyrene and Rise of Ptolemais : two new Inscriptions », *QAL*, 4, 1961, p. 83-85 (=*LibStud*, *Select Papers of the late R. G. Goodchild*, p. 216-218 ; ci-après « The Decline of Cyrene ») ; id., *Kyrene und Apollonia*, p. 140-142 ; Stucchi, *Arch. Cir.*, p. 251 et 257-8.

[63] White, *Extramural Sanctuary* I, p. 118.

[64] Cf. Reynolds, J. M., « Two equites romani at Balagrae in Cyrenaica », *LibAnt*, 8, 1971, p. 43-45 et pl. XIV (ci-après « Two equites romani »).

[65] *SECir*, 46, 47 et 48. Pour les trois autres dédicaces réalisées sous Marc Aurèle, cf. *SECir*, 44-45 et *SEG*, 9, 98. Cf. Callot, *Recherches*, p. 101, n° 146.

III^e siècle par des prêtres d'Apollon[66]. Il semble donc qu'à l'époque sévérienne les prêtres d'Apollon avaient conservé tout leur prestige et continuaient de célébrer des banquets sacrés en l'honneur de la divinité tutélaire. Près de la source d'Apollon, une colonne de marbre noir contenait une inscription de la fin du II^e siècle commémorant la remise en état de l'allée par un prêtre en exercice d'Apollon Ktistès[67]. La colonne fut retaillée pour accueillir une autre dédicace d'un prêtre d'Apollon lors du second quart du III^e siècle, mentionnant la consécration d'une statue d'Ammon par le proconsul P. Flavius Pudens Pomponianus[68]. Nous avons déjà signalé cette inscription à propos du culte d'Ammon en Libye car il s'agit de l'unique témoignage que nous possédions sur la consécration d'une statue d'Ammon[69]. Réalisée sous Sévère Alexandre, cette dédicace nous révèle la longue existence du culte d'Ammon à Cyrène. Le culte d'Artémis n'avait pas non plus faibli comme l'indique une plaque de calcaire découverte dans le sanctuaire d'Apollon sur laquelle est gravée une dédicace remontant au début du III^e siècle et mentionnant l'offrande d'instruments de culte en argent à la déesse[70]. De plus, les prêtresses du sacerdoce d'Artémis étaient toujours très probablement issues de l'aristocratie cyrénéenne. En effet, c'est, semble-t-il, le frère de l'une d'entre elles qui construisit, sans doute sur ses propres revenus, le grand mur de péribole séparant l'espace sacré du nouvel amphithéâtre[71], un peu plus d'une dizaine d'années avant l'arrivée au pouvoir de Septime Sévère[72].

L'agora reçut également ses derniers aménagements qui achevèrent le cadre architectural de la place. Un portique fut érigé à l'est au début du III^e siècle[73]. Celui-ci venait recouvrir l'ancien *hérôon* de Battos, sévèrement endommagé durant la révolte juive et laissé depuis lors à l'abandon, ce qui suscite l'incompréhension des Modernes. Il est en effet difficile d'expliquer la désaffectation d'un monument aussi important pour les traditions cyrénéennes[74].

Au sud du sanctuaire d'Apollon, en empruntant la voie de la vallée, de nouveaux propylées furent construits vers 198 en avant du marché. Ils ont l'aspect d'une porte monumentale tétrastyle dont la frise sculptée représente une scène de bataille idéalisée entre Romains et Parthes. Il s'agit probablement, d'après la dédicace du monument à Septime Sévère, de la commémoration des victoires orientales de l'empereur et de ses fils : Septime Sévère, Caracalla et Géta ont été identifiés parmi les personnages[75].

---

[66] *SEG*, 31, 1576. Cf. Stucchi, S., *Divagazioni archeologiche*, I, Rome, 1981, p. 110-1 et 114. Sur le peu de probabilité d'identification de la grotte avec un *Mithraeum*, cf. Gordon, R. L., « A Note on the 'Mithraeum' of Cyrene », *Journal of Mithraic Studies*, I, 2, 1976, p. 210-221 ; Callot, *Recherches*, p. 290, n. 665.

[67] *SECir*, 43 (*CIG*, 5141).

[68] Laronde, A., « De Cyrène à Timgad », *AFLM*, XVIII, 1985, p. 50-1 et 56 (traduction).

[69] Cf. *supra*, p. 394-396 et fig. 116.

[70] *SEG*, 9, 115.

[71] Sur la transformation du théâtre grec en amphithéâtre dans la seconde moitié du II^e s., cf. Stucchi, S., « First Outline for a History of the Cyrenaican Architecture during the Roman Period », *Libya in History, Historical Conference 16-23 march 1968*, Benghazi, 1968, p. 226 ; id., *Arch. Cir.*, p. 286-9 ; Ensoli, S., « Il teatro-anfiteatro del Santuario di Apollo a Cirene », dans *Cirene "Atene d'Africa"* III, p. 137-145.

[72] Goodchild, *Kyrene und Apollonia*, p. 125-127.

[73] Cf. Stucchi, *Agorà*, I, p. 278-290 ; id., *Arch. Cir.*, p. 276-7 et 351.

[74] Cf. *infra*, p. 514.

[75] Strong, D. E., « Septimius Severus at Lepcis Magna and Cyrene », *LibStud*, 4, 1972-3, p. 27-35 et pl. VII-IX ; Laronde, A., « Septime Sévère et Cyrène », *BSNAF*, 1983, p. 59-70 et pl. II ; Ward-Perkins, J. B., Gibson, S., « The Market-Theater at Cyrene », *LibAnt*, 13-14, 1976-1977, p. 363-371 (description de la frise) et en particulier p. 370, et pl. CX-CXIV ; id., « The "Market Theater" Complex and Associated Structures, Cyrene », *LibStud*, 18, 1987, p. 43-72 ; Stucchi, *Arch. Cir.*, p. 271-3 et 342 ; id., « Il fregio del Propileo

Le sanctuaire extra-urbain de Déméter et Koré était encore en pleine activité au II^e^ siècle et dans la première moitié du III^e^ siècle. L'aire de dépôt sacré continua d'être embellie et la zone du théâtre accueillit un petit espace consacré aux Nymphes composé d'une vasque pour l'eau dont le fond fut orné d'une dédicace aux Nymphes en tesselles de mosaïque[76].

Finalement, l'anastylose de la *péristasis* du grand temple de Zeus fut entreprise dans le premier quart du III^e^ siècle, mais resta inachevée car seulement l'un des longs côtés fut l'objet d'une tentative de restauration.

Ainsi sous les derniers Antonins et sous les Sévères, les travaux de remise en état et d'embellissements de la métropole cyrénéenne au lendemain de la révolte juive de 115-117, n'ont cessé de s'intensifier. Mais bien qu'ils se soient placés dans le prolongement de la politique édilitaire amorcée par Hadrien, jamais ils n'égalèrent la grandeur de l'œuvre réalisée par cet empereur.

1.2. Glorifier le passé prestigieux de Cyrène afin de consolider une vie civique de plus en plus fragile

1.2.1. Essor des représentations des figures légendaires de la Libye (Libye, Cyrène et Aristée)

Les figures légendaires à forte connotation régionale ont pris un certain essor en Cyrénaïque à partir de l'époque hellénistique sous l'impulsion des mythographes. Cependant, leur culte n'atteignit une réelle ampleur à travers leurs représentations iconographiques qu'à l'époque impériale.

La déesse Libye, en tant que personnification de la région et entité politique territoriale, était naturellement présente sur l'agora de Cyrène. Comme nous l'avons vu précédemment, une statue de la déesse se dressait à l'origine sur une base érigée vers 275 av. J.-C. en avant de la *stoa* septentrionale (voir Annexes, pl. XXIII a)[77]. Cette effigie prenait place sur l'un des blocs composant la base en compagnie d'un souverain, puis d'un empereur. Elle était peut-être aussi mentionnée dans l'inscription de l'architrave du portique nord dédicacée à Zeus Sôter, Rome, Auguste divinisé et à une autre divinité correspondant sans doute à Libye[78]. Ainsi, depuis le règne de Magas jusqu'à l'époque impériale, elle fut associée aux représentations officielles de la cité. Elle devait alors faire pendant à la déesse Rome qui illustrait la personnification du peuple romain, puis surtout de la capitale de l'Empire.

Le culte de la déesse Rome semble avoir été introduit tardivement à Cyrène, sous le principat d'Auguste, alors qu'en règle générale elle était venue prendre la place du culte monarchique dans les cités dès le II^e^ s. av. J.-C.[79]. Son culte en Cyrénaïque ne revêtit que des formes officielles. Hormis sa mention sur le « Porticus Augusta » peu après 7 av. J.-C., son nom était cité conjointement avec celui d'un empereur sur l'architrave du portique sud du *Caesareum* à la fin du II^e^ s. ap. J.-C.[80]. Le culte de la déesse Rome, étroitement lié au culte

---

Severiano e la presa di Seleucia nel 198 D.C. », dans *Da Batto Aristotele a Ibn El-ʾAs. Introduzione alla Mostra*, Rome, 1987, p. 47-52. Cf. Callot, *Recherches*, p. 318, n. 917-919.

[76] Luni, M., dans *Cirene "Atene d'Africa"* II, p. 44.

[77] *SECir*, 155. Cf. *supra*, p. 261, 268 et 496.

[78] *SEG*, 9, 127. Cf. Callot, *Recherches*, p. 104-5, n° 169.

[79] Callot, *Recherches*, p. 276.

[80] *SEG*, 17, 803 (*AE*, 1960, 265). Cf. Gasperini, L., *op. cit.* (n. 43), p. 12-13.

impérial, avait été introduit par Auguste afin d'unifier l'Empire. Mais jamais il ne connut en Cyrénaïque la ferveur de celui de la déesse Libye à l'époque romaine.

Une dédicace latine, provenant de l'agora de Cyrène, inscrite sur une base cylindrique composée de trois tambours de colonne en marbre, porte la mention de *Libyae sacrum*. Cette expression signifiant « consacré à Libye » n'implique nullement que la base ait supporté une statue à l'effigie de la déesse comme on l'a souvent écrit. Cette dédicace a été faite en l'honneur du gouverneur de la province, Publius Pomponius Secundus, entre 37 et 43 ap. J.-C., par un client, Marcus Messius Atticus[81]. Élu consul en 44, ce gouverneur était un éminent personnage de la vie politique romaine qui possédait un goût certain pour les lettres comme le montre son amitié avec Pline l'Ancien[82].

Les représentations iconographiques de la déesse se multiplient à l'époque impériale. Les monnaies de la province de Crète-Cyrénaïque continuent à faire circuler l'effigie de Libye qui, dorénavant, symbolise la partie libyenne de la province[83]. La série de bronzes du I^er^ s. av. J.-C., portant le nom du *procurator pro quaestore* P. Licinius, présentent au droit un buste féminin portant la « coiffure libyque » et l'inscription ΛIBYH / P. LICINIVS, tandis que le revers accueille le buste de Créta-Artémis avec l'inscription KPHTA / P. LICINIVS[84]. E. Catani évoque trois autres émissions de bronzes où la déesse apparaît de manière similaire. Sous Crassus, E. S. G. Robinson avait bien reconnu la tête de Libye au droit et, au revers, le pied de silphion portant des deux côtés la légende en grec mentionnant la ville de Cyrène[85]. Sous Aulus Pupius Rufus, vers 27 av. J.-C., les bronzes, avec encore la légende en grec, figurent Libye au droit avec la tête ceinte d'un diadème au milieu duquel s'élèvent deux plumes, et au revers se trouve un serpent lové avec la tête dressée[86].

Cette représentation de Libye avec le diadème et la double plume, unique dans le monnayage de la région, a son parallèle dans la sculpture. Il s'agit de la statue que nous avons évoquée précédemment, réalisée en deux pièces distinctes, dont le corps appartiendrait à une représentation de Déméter du IV^e^ s. av. J.-C. et la tête, rapportée, d'époque hadrienne, est à l'image d'Isis-Libye : la double plume, attribut d'Isis, et la coiffure faite de « boucles libyques » étagées ainsi que le diadème, se rapporte à l'iconographie de Libye (voir Annexes, pl. LIII b)[87]. Ainsi, il semble que sous l'influence de l'essor du culte d'Isis à l'époque romaine, encouragé par les empereurs romains, les représentations de la déesse Libye aient parfois emprunté cet attribut caractéristique de la déesse égyptienne. Finalement, la série de bronzes émis à l'époque d'Auguste sous le magistrat Scato, avec la légende en latin, perpétue la représentation de Libye au droit, avec le serpent au revers, de la même manière que dans la série précédente, mais à une exception près, la double plume ornant le diadème de la déesse a

[81] Romanelli, P., « Un nuovo governatore della provincia di Creta e Cirene: P. Pomponio Secondo », *QAL*, 4, 1961, p. 97-100, fig. 1. Cf. Catani, E., « Per un'iconografia di Libya in età romana », *QAL*, 12, 1987, p. 387-388, fig. 2 (ci-après « Per un'iconografia di Libya ») ; Callot, *Recherches*, p. 96, n° 108 ; Zagdoun, M.-A., *s. v.* « Libye », *LIMC*, VI, 1, 1992, p. 285, n° 3 (ci-après « Libye »).

[82] Romanelli, P., *op. cit.* (n. 81), p. 98.

[83] Cf. Zagdoun, « Libye », p. 285, n^os^ 5 et 6.

[84] *BMC Cyrenaica*, p. ccxii, n^os^ 2-2bis, pl. XXXIX, 5-6. Cf. Catani, « Per un'iconografia di Libya », p. 394-395 et fig. 8.

[85] *BMC Cyrenaica*, p. ccvii et 117, n^os^ 26, 26 a-b, pl. XLII, 11-12. Cf. Catani, « Per un'iconografia di Libya », p. 395 et fig. 9.

[86] *BMC Cyrenaica*, p. 119, n° 35, pl. XLIII, 6. Cf. Catani, « Per un'iconografia di Libya », p. 395 et fig. 10.

[87] Cf. *supra*, p. 262 et fig. 52, p. 451-452 et fig. 131.

disparu[88]. Il faut ajouter à cela un autre type de représentation de Libye qui apparaît dans le monnayage célébrant l'empereur Hadrien en tant que *Restitutor Libyae* (134-138)[89]. Au droit des monnaies, Hadrien est représenté en train de relever la personnification géographique de la province libyenne agenouillée en face de lui et figurée pour la première fois en déesse grecque, dénuée de tout caractère local.

Citons également un témoignage se rapportant, d'après Fr. Colin, à la popularité du culte de Libye dans l'oasis de Siwa. Comme nous l'avons vu précédemment, Libye était citée conjointement à Poséidon et à la triade ammonienne composée d'Ammon, Parammon et Héra dans la dédicace de l'*Ammonion* remontant à la fin du III^e^ s. av. J.-C.[90]. Au début du III^e^ s. ap. J.-C., un papyrus grec mentionnait un homme de l'oasis appelé Σφρανέμων (« Il appartient au visage d'Amon ») alors que le nom de la mère était Λιβύη[91]. Fr. Colin a voulu croire que ce nom se rapportait au culte de Libye. Toutefois, l'usage veut que l'on ne donne pas de noms de dieux à des êtres humains. En revanche, les noms géographiques sont facilement employés comme anthroponymes. Ainsi, il paraît beaucoup plus probable que le nom Λιβύη fasse référence à la Libye comme continent.

Le plus bel exemple que nous possédions de la représentation de la déesse est le relief découvert en 1861 par R. M. Smith et E. A. Porcher dans le temple d'Aphrodite, situé dans l'aire sacrée au sud du *Caesareum* à Cyrène, et actuellement conservé au British Museum (fig. 152)[92]. L'épigramme inscrite au bas de la stèle commentant la scène indique que ce monument, daté du milieu du II^e^ siècle de notre ère, fut offert par un particulier, Karpos, pour commémorer la grande φιλοξενίη de la cité :

Κυρήνην πολίων μητρόπτολιν ἣν στέφει αὐτὴ | ἠπείρων Λιβύη τρισσὸν ἔχουσα κλέος | ἐνθάδ᾽ ὑπὲρ μελάθροιο λεοντοφόνον θέτο Κάρπος | εὐξάμενος μεγάλης σῆμα φιλοξενίης

« Cyrène, mère des cités, que Libye, tirant la gloire d'être un des trois continents, couronne elle-même, c'est ici, au-dessus de l'architrave, que Karpos l'a placée, la tueuse de lions, pour témoigner de sa grande hospitalité »[93].

[88] *BMC Cyrenaica*, p. 120, n° 43, pl. XLIII, 10. Cf. Catani, « Per un'iconografia di Libya », p. 395 et fig. 11.

[89] Mattingly, E., *Coins of the Roman Empire in the British Museum*, III, Londres, 1936, p. clxxiii et clxxx. Cf. Catani, « Per un'iconografia di Libya », p. 397.

[90] Cf. *supra*, p. 262 et p. 401-402.

[91] *P. Graux*, II, 27, 3 ; 7 ; 15 ; 20. Cf. Colin, Fr., « Ammon, Parammon, Poséidon, Héra et Libye à Siwa », *BIFAO*, 97, 1997, p. 103. Fr. Colin (p. 103, n. 31) nous fait part également d'une représentation potentielle de Libye dans la frise peinte d'un bâtiment public d'Herculanum. La peinture n'a pas survécu, mais la légende conservée porte le nom de Λιβύ[η] en rapport avec l'un des travaux d'Hercule. Celle-ci serait d'époque flavienne selon M. Pagano, « Un ciclo delle imprese di Ercole con iscrizioni greche ad Ercolano », *MDAIR* 97, 1990, p. 157-158, n° 5 et pl. 44, 5. Cf. *SEG*, 40, 823, 6. La présence éventuelle de Libye sur ce monument nous semble bien plus probable que les autres documents d'attribution douteuse à la déesse énumérés dans Zagdoun, « Libye », p. 285-286.

[92] *GIBM*, IV, 1061. Cf. Smith, Porcher, *Discoveries at Cyrene*, p. 98, pl. 76 ; *SEG*, 37, 1675 ; Catani, « Per un'iconografia di Libya », p. 388-391. Pour le relief, voir *BM, Smith*, n° 790 et Huskinson, J., *Roman Sculpture from Cyrenaica in the British Museum*, Londres, 1975, p. 31-32, n° 60, pl. 25 (ci-après *Roman Sculpture*).

[93] Traduction dans Callot, *Recherches*, p. 113, n° 207.



Fig. 152 : Relief en marbre de Karpos. Couronnement de Cyrène par Libye.
Époque des Antonins. Cyrène, temple d'Aphrodite, British Museum (*BM, Smith*, n° 790).

Ce relief met en scène deux personnages féminins, un lion et peut-être une gazelle se trouvant sous des branches de vigne. La figure de gauche représente une jeune femme de face, les cheveux tirés en arrière, la tête légèrement penchée vers la gauche, en appui sur sa jambe droite tendue tandis que la gauche est pliée. De ses deux bras elle étrangle un lion, figuré de face, debout sur ses pattes arrière, qui se trouve au centre du relief. La jeune fille porte un *chiton* court et un manteau enroulé autour de la taille. Le personnage de droite, debout, de face, légèrement plus petit, porte la coiffure libyenne faite de mèches torsadées, plus courtes sur le front et sur les tempes, tombant lourdement sur les épaules. La figure est vêtue d'un *chiton* long, serré à la taille, et d'une cape fermée sur la poitrine en deux pans courts, tandis que l'arrière descend jusqu'aux pieds. Elle tient dans la main droite, levée au-dessus de

la tête de l'autre personnage, une couronne. La cape revêtue par ce personnage se rapproche de celle portée par les personnages féminins des bas-reliefs et des figurines représentant la "divinité épichorique"[94] et sa coiffure correspond à la coiffure dite libyque. Ces éléments participent à l'identification de la déesse Libye qui, en tant que personnification du continent libyen, l'Afrique du Nord, comme le rappelle la dédicace du monument, emprunte aux Libyennes leur costume ainsi que leur coiffure. Ainsi la déesse était considérée comme la personnification de la Libye dans un sens géographique et ethnique[95]. Quant au geste du couronnement qu'elle effectue, il semble avoir été inspiré de la version pindarique de la légende de la déesse[96]. Dans sa neuvième *Pythique*, Pindare indiquait que Libye accueillit la Nymphe Cyrène sur son territoire et lui offrit une portion de terre qui allait devenir sa propriété légitime[97].

Le second personnage correspondrait alors à la Nymphe Cyrène qui, chez les mythographes d'époque hellénistique, avait combattu le lion sur le sol de la Libye. Ainsi cette scène mêle des éléments attachés aux deux versions de la légende de Cyrène. Il est également intéressant de constater l'évolution de la représentation iconographique de la Nymphe. Comme nous l'avions vu auparavant, Cyrène aurait emprunté certaines caractéristiques à Artémis Bendis en ce qui concerne les attributs et le vêtement porté dans le *naiskos* de Lysanias du IV^e^ s. av. J.-C.[98]. Puis à l'époque romaine, comme l'illustre ce magnifique bas-relief, la Nymphe apparaît dorénavant figurée à la manière d'Artémis chasseresse. Il semble que l'on ait voulu sciemment la confondre avec cette déesse dont les ressemblances dans l'attitude, la tenue, la coiffure et jusqu'aux traits du visage identiques sont assez troublantes. Cela pourrait suggérer qu'à cette époque la Nymphe n'était désormais plus considérée comme une divinité étrangère, loin des préoccupations des Grecs de Libye.

Les représentations de Cyrène dans la sculpture suivront toujours ce même schéma, tel qu'il apparaît dans le relief de Karpos : la Nymphe chasseresse s'avançant vers le lion qu'elle étrangle à mains nues. Selon Fr. Chamoux, le geste de strangulation effectuée par la Nymphe qui, de son bras droit, prend en étau le cou du lion, aurait été emprunté à l'iconographie d'Héraclès et du lion de Némée d'époque archaïque et classique[99]. Toutes les représentations du combat entre la Nymphe et le lion ne semblent guère antérieures au II^e^ s. ap. J.-C.[100]. Elles ont été probablement influencées par les mythographes d'époque hellénistique et romaine qui transportèrent le combat légendaire de la Nymphe contre le lion de Thessalie en Libye. Cinq sculptures provenant de Cyrène, dont quatre sont fragmentaires, mettent en scène la Nymphe chasseresse[101]. Deux d'entre elles proviennent de décors de fontaine du nouveau centre urbain et du sanctuaire d'Apollon. La première, datée du II^e^ s. ap.

---

[94] Cf. *supra*, p. 325-364.

[95] Marshall, E., « Ideology and Reception : Reading Symbols of Roman Cyrene », dans H. M. Parkins (éd.), *Roman Urbanism. Beyond the Consumer City*, Londres, 1997, p. 203-207 (ci-après « Reading symbols »).

[96] C'est ce même geste qu'elle effectuait lorsqu'elle couronnait Battos dans le groupe en bronze connu par Pausanias (X, 15, 6) : cf. *supra*, p. 260.

[97] Pindare, *Pyth.*, IX, 55-58. Cf. *supra*, p. 260.

[98] Cf. *supra*, p. 264-267 et fig. 53.

[99] Chamoux, Fr., *Cyrène sous la monarchie des Battiades*, Paris, 1953, p. 383 (ci-après *Cyrène*).

[100] Seule une figurine en terre cuite, découverte dans l'aire sacrée du sanctuaire extra-urbain de Déméter et Koré, déroge à ce constat : cf. *supra*, p. 269.

[101] Cf. Zagdoun, « Libye », p. 168, n^os^ 5-9. Cf. Parisi Presicce, Cl., « Le raffigurazioni della ninfa Kyrana e l'identità etnica della comunità cirenea », dans L. Bacchielli, M. Bonanno Aravantinos (éds.), *Scritti di antichità in memoria di Sandro Stucchi, 1. La Cirenaica. La Grecia e l'Oriente mediterraneo*, *Studi Miscellanei*, 29, Rome, 1996, p. 247-258.

J.-C., a été découverte sur le *decumanus* près du temple C, et pour cela on a voulu attribuer l'édifice à la Nymphe. D'après R. G. Goodchild, cité par E. Paribeni, il s'agirait de la statue de culte[102]. Cependant, bien qu'il soit possible que la Nymphe ait possédé un lieu de culte à Cyrène à l'époque romaine en conséquence du développement de ses représentations dans la statuaire qui prirent un essor certain à cette époque, il est difficile de confirmer l'identification de ce temple en l'absence d'éléments plus probants. Le deuxième groupe statuaire comprenant des aménagements hydrauliques, réalisé probablement sous les Antonins, a été mis au jour *in situ* au sud de l'esplanade séparant l'autel du temple d'Apollon[103]. Il est alors probable que la sculpture précédente ait été disposée également en plein air et aux yeux de tous. Parmi les trois autres groupes statuaires de la Nymphe Cyrène et du lion, nous ne connaissons la provenance exacte que de deux d'entre eux. Le premier a été découvert dans le temple d'Apollon à Cyrène (fig. 153) et le second provient des environs du *Caesareum* de Cyrène[104]. Ainsi, les œuvres figurant Cyrène et le lion dont la provenance est connue, étaient placées en des lieux importants de la cité, comme le sanctuaire d'Apollon, le nouveau centre urbain et le *Caesareum*. Ces groupes statuaires participaient vraisemblablement au programme d'embellissement de la cité à l'époque romaine.



Fig. 153 : Statue de la Nymphe Cyrène étranglant le lion. Cyrène, temple d'Apollon
(Huskinson, *Roman Sculpture*, n° 61, pl. 25).

[102] Inventaire n. 14.420. Cf. Paribeni, E., *Catalogo delle sculture di Cirene, Statue e rilievi di carattere religioso*, *MAL*, 5, Rome, 1959, p. 75, n° 176, pl. 102 (ci-après *Catalogo*) ; Goodchild, *Kyrene und Apollonia*, p. 140-141.

[103] Inventaire n. 14.213. Cf. Pernier, L., « Campagna di scavi a Cirene nel 1925. I. Monumenti del santuario di Apollo », *AfrIt*, I, n. 2, 1927, p. 155 et p. 152, fig. 21 ; Paribeni, *Catalogo*, p. 76, n° 177, pl. 102. Sur la restauration de cette fontaine par la mission archéologique italienne alors dirigée par S. Stucchi, ainsi que du dispositif dans lequel fut insérée la colonne de Pratomédès, cf. Di Filippo Balestrazzi, E., Gasperini, L. et M. Balestrazzi, « L'emiciclo di Pratomedes a Cirene : la testimonianza di un culto aniconico di tradizione dorica », *QAL*, 8, 1976, p. 109-191.

[104] Inventaire n. 14.214. Cf. Paribeni, *Catalogo*, p. 76, n° 178, pl. 102. Pour les deux autres sculptures, voir Huskinson, *Roman Sculpture*, p. 32, n° 61, pl. 25 et *BM, Smith*, n° 1384 (époque des Antonins) ; Paribeni, *Catalogo*, p. 76, n° 179, pl. 103.

Une autre sculpture, en marbre blanc, fragmentaire, provenant de la mission de Vattier de Bourville et conservée actuellement au musée du Louvre, représenterait la Nymphe dans l'attitude d'une Victoire, debout sur le lion couché, gisant mort. D'après M.-A. Zagdoun, ce groupe statuaire, qui est un cas isolé dans la tradition iconographie de la Nymphe, pourrait dater de la fin du II^e^ ou du début du III^e^ s. ap. J.-C. (voir Annexes, pl. LXXVI)[105]. Cependant, une autre statue d'époque impériale découverte dans le petit temple de la colline d'Eluet Gassam près du stade du quartier de l'*Olympieion* à Cyrène, dont les bras et les pieds en particulier sont manquants, pourrait également représenter la Nymphe dans la même attitude de Victoire[106].

Peut-on déduire de l'essor de ces représentations, intervenu lors du programme de restauration et d'embellissement de la cité de Cyrène après la révolte juive de 115-117, que le culte de la Nymphe Cyrène ait connu une ferveur particulière à cette époque ? L'épigraphie pourra certainement nous donner des éléments de réponse. Et ce que nous constatons, c'est que les mentions de la Nymphe dans les inscriptions de la Cyrénaïque romaine sont extrêmement rares. En effet, seule une épigramme votive de la seconde moitié du II^e^ s. ap. J.-C., inscrite sur un chapiteau des propylées romains du sanctuaire d'Apollon et mentionnant une statue de la Nymphe, évoque Cyrène comme ayant été « la gloire de (la terre) delphienne »[107]. Et pour preuve que le culte de Cyrène, hormis ses représentations dans la statuaire, n'ait jamais pris une importance particulière à l'époque romaine dans la cité homonyme, nous pouvons mentionner une dédicace en grec, provenant de l'*Augusteum*, faite à la Nymphe qui, à l'époque d'Auguste, fut recouverte par une autre dédicace en latin à une divinité Auguste[108].

Dès lors, nous pensons qu'il ne faut pas exagérer le rôle de la Nymphe. Et il est cependant clair que ses représentations iconographiques ont sensiblement évolué depuis l'époque classique et que les dédicaces qu'elle reçut à l'époque romaine démontrent que la Nymphe continua à être importante pour les Cyrénéens à cette époque[109]. Que la Nymphe Cyrène fasse partie de la tradition de la fondation de Cyrène est un fait. Mais il semble qu'elle ne soit devenue un véritable symbole de la cité qu'à l'époque romaine seulement. Et l'évolution iconographique qui lui était attachée ne trompe pas : d'une étrangère, elle est passée à un symbole local participant à resserrer les liens des Cyrénéens avec leurs traditions. Le contexte politique pourrait alors expliquer l'utilisation de la figure de la nymphe par le pouvoir romain comme un outil de cohésion sociale.

Le fils de Cyrène et d'Apollon, Aristée, semble avoir connu en Libye un destin similaire à celui de sa mère qui, sous l'impulsion des mythographes d'époque romaine, gagna en popularité. Il était même considéré comme le fondateur de Cyrène à l'époque impériale[110]. Le témoignage de Justin est sur ce point éloquent. Lorsqu'il évoquait la fondation de Cyrène

[105] Zagdoun, M.-A., « Les sculptures de la Libye antique au musée du Louvre », *Journal des savants*, 2004, p. 63-68, fig. 1-3.
[106] Huskinson, *Roman Sculpture*, p. 15, n° 27, pl. 10. Cf. Zagdoun, « Libye », p. 169, n° 20. Cf. *supra*, p. 295.
[107] *SEG*, 9, 190. Cf. Oliverio, G., « Campagna di scavi a Cirene nell'estate del 1928 », *AfrIt*, III, n. 3-4, 1930, p. 193-196, fig. 54 ; Callot, *Recherches*, p. 114, n° 209.
[108] *AE*, 1968, 534. Cf. Stucchi, *Agora*, I, p. 213-4 ; Callot, *Recherches*, p. 97, n° 114 a.
[109] Marshall, « Reading symbols », p. 179 et p. 193.
[110] Diodore, *Bibl. Hist.*, IV, 81, 1-3. Cf. Vitali, L., *Fonti per la storia della religione cyrenaica. Raccolte e commentate*, Padoue, 1932, n° 107, p. 31-32 (ci-après *Fonti*) ; Callot, *Recherches*, p. 61, n° 72.

par Aristée, il précisait que ce dernier était aussi appelé Battos[111]. Comme l'avait remarqué Fr. Chamoux, Justin avait très probablement confondu le nom d'Aristée dans ce passage avec celui d'Aristotélès qui, selon toute probabilité, était le vrai nom du futur fondateur, Battos n'étant qu'un surnom dû à son bégaiement. D'après Fr. Chamoux, il semblerait que la tradition tardive qui faisait d'Aristée le fondateur de Cyrène[112], aurait contribué à semer le trouble dans l'esprit de l'auteur[113]. Cela montre qu'Aristée, auparavant très discret dans nos sources, avait acquis une certaine popularité à l'époque impériale grâce à ses nouvelles fonctions de fondateur, mais également de guérisseur et de devin, comme les textes nous le font connaître[114].

Ainsi, la personnalité d'Aristée s'est nettement affirmée et ses fonctions vont se traduire dans la sculpture par des représentations de la divinité portant la couronne tourelée, comme Tyché, et tenant le bâton autour duquel s'enroule le serpent[115]. Ce dernier attribut, Aristée l'emprunta à Asclépios et, comme nous l'avons vu précédemment, ce ne fut pas le seul élément qu'il puisa dans l'iconographie du dieu de la médecine : il lui prit également son apparence. Aussi est-il parfois difficile de distinguer les deux divinités lorsqu'elles sont représentées imberbes ou quand les statues et statuettes sont acéphales[116]. Une statue en marbre probablement du II^e^ s. ap. J.-C., découverte dans le temple d'Aphrodite au sud du *Caesareum* de Cyrène par R. M. Smith et E. A. Porcher en 1861 et conservée depuis au British Museum, constitue l'exemple le plus complet parmi la série de statues à l'effigie d'Aristée réalisée à l'époque impériale (fig. 154)[117]. La divinité se tient debout appuyée de sa main gauche sur un long bâton où s'enroule un serpent, la main droite posée sur la hanche, l'*himation* porté sur l'épaule gauche laissant le torse apparent ; Elle a les cheveux courts, légèrement ondulés, ne porte pas la barbe et sa tête est ceinte d'une couronne de tours.

[111] Justin, XIII, 7. Cf. Vitali, *Fonti*, n° 154, p. 52-53 ; Callot, *Recherches*, p. 65, n° 103.
[112] Schol. Pind., *Pyth.*, IV, 4 (Drachmann, II, p. 94-95). Cf. Vitali, *Fonti*, n° 100, p. 30 ; Callot, *Recherches*, p. 61, n° 66.
[113] Chamoux, *Cyrène*, p. 278.
[114] Apollonios de Rhodes, *Arg.*, II, 502-517 et Schol. Apoll. Rhod., *Arg.*, II, 512 (art de guérir et divination) ; Nigidius Figulus, dans Schol. Germ., *Arat.*, p. 154, 13 (« l'omniscient Aristée ») ; Clément d'Alexandrie, *Stromates*, 144 (oracle d'Aristée le Cyrénéen). Cf. Vitali, *Fonti*, n° 170, p. 63, n° 105, p.31 et n° 108, p. 32 ; Callot, *Recherches*, p. 61, n^os^ 69, 70 et 73.
[115] Voir la série de documents attribués à Aristée dans Vitali, L., « Una divinità della Cirenaica : Aristeo », *AfrIt*, II, n. 1, 1928, p. 17-29. Cependant, il est possible que cette liste contienne des erreurs, comme le notait Fr. Chamoux (*Cyrène*, p. 278, n. 5). Il faut ajouter à cette liste les exemplaires cyrénéens cités par A. Laronde, « Aristée à Cyrène », *JSav*, 2011, 1, p. 12-20.
[116] Cf. *supra*, p. 349, fig. 95-96 a, b et p. 350.
[117] Smith, Porcher, *Discoveries at Cyrene*, p. 103, n° 74 ; *BM, Smith*, II, p. 243, n° 1440 ; Huskinson, *Roman Sculpture*, p. 10-11, n° 18, pl. 7. Cf. Cook, B. F., *s. v.* « Aristaios I », *LIMC*, II, 1, p. 605, n° 14. Sur les autres statues se rapportant à Aristée (ou à Asclépios jeune), cf. Huskinson, *Roman Sculpture*, p. 11-12, n^os^ 19-21, pl. 7-8 ; Vitali, L., *op. cit.* (n. 115), p. 17-29 ; Paribeni, *Catalogo*, n^os^ 218-222 et Fabbricotti, E., « Divinità greche e divinità libie in rilievi di età ellenistica », *QAL*, 12, 1987, p. 238 : mention de trois statuettes inédites (ci-après « Divinità greche e divinità libie »).



Fig. 154 : Statue en marbre d'Aristée (65,5 cm avec la plinthe).
Cyrène, British Musem, Londres
(Huskinson, *Roman Sculpture*, p. 11, n° 19, pl. 7).

A. Laronde voulait identifier Aristée sur une statue conservée au Musée de Cyrène (fig. 155)[118]. Cette statue (2,04 m de haut avec la base), découverte dans les grands thermes de Cyrène, a été retaillée sur un Asclépios réalisé par Thémisôn au IV^e^ s. av. J.-C., selon la dédicace inscrite sur le revers de la base[119]. D'après A. Laronde, la statue retaillée pourrait remonter au II^e^ s. ap. J.-C. Les analogies qu'il releva dans la coiffure avec les représentations d'Aristée, et le fait que le haut de la tête ait disparu selon une ligne circulaire, pourraient indiquer que la statue se rapporte non à Apollon Pythien, mais à Aristée avec la couronne de tours. La transformation probable de la statue d'Asclépios en une effigie d'Aristée s'expliquerait par le lien qu'entretenaient ces deux divinités et par un retour de Cyrène vers ses plus anciens cultes.

[118] Laronde, A., *op. cit.* (n. 115), p. 14-20.
[119] *SEG*, 9, 74. Cf. Ferri, S., « L'Apollo Pitio di Cirene. Un nuovo esemplare di "Pre-Omphalos" », *AfrIt*, I, n. 2, 1927, p. 116-122, fig. 3 ; Paribeni, *Catalogo*, p. 65, n° 144, pl. 86.

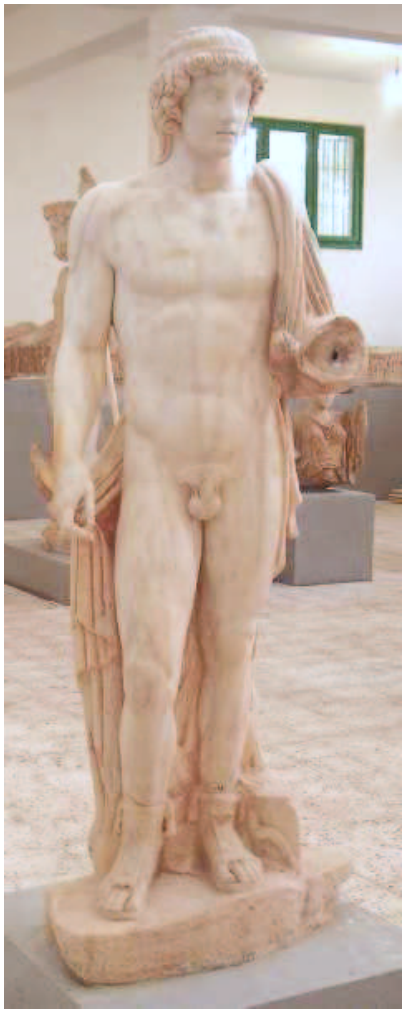


Fig. 155 : Statue identifiée à Apollon Pythien.
Grands thermes de Cyrène, Musée de Cyrène
(Cliché de l'auteur).

Aristée était peut-être également présent sur un petit relief découvert sur l'agora de Cyrène (voir Annexes, pl. LXXVII a). Exécuté vers le II^e^ s. ap. J.-C., il pourrait venir d'un édifice sacré. E. Paribeni a identifié les six divinités représentées en couple, l'une assise et l'autre debout, de gauche à droite : Zeus et Héra, Apollon et Artémis, Aristée et Hygeia. Aristée est assis sur un rocher, un manteau posé sur son bras gauche, tandis qu'une autre figure se serait tenue debout à ses côtés, mais celle-ci est manquante, et nous ne savons pas sur quels critères E. Paribeni s'est fondé pour l'identifier à Hygeia[120]. La présence d'Aristée parmi les grandes divinités du panthéon cyrénéen n'est pas courante, tout comme sa représentation qui ne coïncide pas avec son iconographie habituelle en Cyrénaïque.

Par ailleurs, Aristée, en tant que divinité pastorale (*Nomios*)[121], possédait une localité à son nom en Cyrénaïque d'après l'*Itinéraire d'Antonin*, ainsi qu'un lieu de culte dénommé « Aptouchou hieron », situé par Ptolémée sur le littoral, à une trentaine de kilomètres à l'ouest d'Apollonia, près d'Ausigda[122]. Il devait sans doute s'agir à l'origine d'un sanctuaire rural, qui devint par la suite un village homonyme, dédié à Aristée, mais sous l'appellation de son

[120] Paribeni, *Catalogo*, p. 42, n° 64, pl. 57 (n. inv. 15.020). Cf. Cook, B. F., *op. cit.* (n. 117), p. 604-5, n° 12.
[121] Cf. *supra*, p. 263 et 269.
[122] *Itinéraire d'Antonin*, 72, 2 (éd. Cuntz, p. 10) : Aristeu ; Ptolémée, IV, 4, 3 (éd. C. Müller, p. 667). Cf. Callot, *Recherches*, p. 66, n° 117 et p. 61-2, n° 76.

frère Autuchos (Aptouchos)[123]. Une scholie d'Apollonios de Rhodes nous éclaire sur ce point. Le scholiaste indique que la Nymphe Cyrène eut deux fils d'Apollon, Autuchos, qui resta en Libye, et Aristée[124]. A. Laronde a proposé de reconnaître le sanctuaire d'Aptouchos dans le port antique voisin de la localité d'el-Haniya[125].

En définitive, ces trois divinités appartenant au passé mythique de la région ont eu des destins similaires. Le regain de popularité qu'elles connurent à partir de l'époque impériale était lié à l'élan reconstructeur que connut la région après la révolte juive de 115-117. Aussi Libye, plusieurs fois mise en rapport avec des personnages importants pour la Cité, continua-t-elle à participer régulièrement à l'image politique et religieuse de Cyrène à l'époque romaine. Mais si le culte de cette déesse possédait un caractère officiel important dans la région ainsi qu'une iconographie locale qui lui était propre se rapportant à son rôle de personnification géographique et ethnique, il en fut différemment pour la Nymphe Cyrène et Aristée. Le développement tardif de leur culte, qui ne prit une importance particulière qu'à partir notamment du II^{e} s. ap. J.-C., correspondait à une vogue de retour au passé légendaire de la colonie. Cependant, ce nouvel engouement était né sous l'impulsion des mythographes d'époque hellénistique et romaine, plutôt qu'en souvenir de la légende ancienne[126]. Ainsi, bien que le culte de Cyrène semble avoir pris plus d'ampleur que celui de son fils qui ne revêtait qu'un caractère artificiel, comme en témoignent les deux épigrammes consacrées à la Nymphe à l'entrée du sanctuaire d'Apollon et dans le temple d'Aphrodite, jamais les deux divinités n'atteignirent une audience très importante à Cyrène.

1.2.2. Regain d'intérêt pour le culte du héros fondateur Battos ?

Les Cyrénéens étaient restés attachés au souvenir de l'oikiste Battos, et ce particulièrement au II^{e} siècle de notre ère. Lors de la restauration de l'*Apollonion* au début du règne de Commode, on érigea à l'entrée du temple, à gauche de la porte, un grand cippe de marbre inscrit sur les deux faces contiguës les plus visibles des visiteurs (faces frontale et latérale droite)[127]. Il contient une liste de prêtres éponymes à l'année particulièrement féconde, année que nous ignorons, mais qui devant prendre place au début du règne de Commode. Aux lignes 9-12 de la face latérale, au lieu de lire les noms, titres et date d'un prêtre, on trouve une épigramme honorifique. Celle-ci rappelait que la première construction du temple avait incombé à Battos Aristotélès, puis que la reconstruction intervenue après la révolte juive de 115-117 avait été l'œuvre d'un prêtre d'Apollon dont le nom, Aristotélès, avait permis au lapicide de rappeler la fondation du héros Archégète : « De même qu'autrefois Battos Aristotélès, envoyé de Théra, bâtit, ô Phébus, ton temple, de même à présent Aristotélès érigea pieusement, pour Apollon, le temple que la guerre avait jeté bas »[128]. Ce prêtre d'Apollon, qui portait le même nom que le premier des prêtres d'Apollon que connut Cyrène, (Battos) Aristotélès, fondateur de la lignée des Battiades, est cité dans une

[123] D'après Justin (XIII, 7), la Nymphe Cyrène eut quatre fils d'Apollon : Aristée, Autuchos, Nomios et Agreus, les deux derniers étant des appellations différentes pour Aristée.
[124] Schol. Apoll. Rhod., *Arg.*, II, 498 (*FHG*, I, p. 337). Ce témoignage est tiré de Phylarque, qui vivait dans la deuxième moitié du III^{e} s. av. J.-C.
[125] Laronde, *Libykai Historiai*, p. 282 et p. 283, fig. 85.
[126] Chamoux, *Cyrène*, p. 383.
[127] *SEG*, 9, 189 (*SECir*, 9 b).
[128] Pour la traduction, cf. Callot, *Recherches*, p. 101, n° 145.

autre liste de prêtres découverte à l'intérieur de la *cella* du temple[129]. Il s'agit de Δέκμος Κασκέλλιος Ἀριστοτέλης, prêtre en 181 ap. J.-C.

De plus, l'épigraphie indique qu'à cette époque le nom de Battos, nom que prit le fondateur lorsqu'il institua la royauté à Cyrène, est à nouveau porté[130]. Au début du I^er^ s. ap. J.-C., une liste d'éphèbes mentionne un personnage appelé Βάττος Ἀρίμμαντος[131]. Puis, à la fin du règne de Marc Aurèle, un prêtre d'Apollon, Ti(berios) Claudios Battos, participa à la restauration de deux édifices du sanctuaire d'Apollon, les temples d'Isis[132] et d'Apollon Nymphagète[133]. Ce grand personnage fut également à l'origine de la consécration de la statue de culte d'Artémis sur l'ordre du proconsul Numisius Marcellianus[134].

Si le nom de Battos réapparaît dans nos sources au début de l'époque impériale, il ne semble guère plus utilisé qu'aux époques antérieures, car seul un éphèbe et un prêtre d'Apollon le portent. Cela pourrait vouloir indiquer, comme le suggérait L. Gasperini, que le port de ce nom divin pour des êtres humains était considéré comme embarrassant[135]. Et il est intéressant de relever le fait que deux prêtres d'Apollon, à la fin du II^e^ siècle de notre ère, aient porté les noms servant à qualifier le fondateur de la cité, Battos et Aristotélès, qui fut le premier grand bâtisseur, à une époque où la cité connut une importante œuvre réparatrice après les dégâts causés par la révolte juive. Aussi pouvons-nous sans doute envisager cette entreprise de restauration et d'embellissement du sanctuaire d'Apollon comme un acte de refondation de la cité.

Par ailleurs, un masque se rapportant sans doute à Battos ornait l'un des chapiteaux du péristyle de la maison de Jason Magnus, qui prenait place au sud-ouest du *Caesareum* et au sud de la voie dallée (fig. 156). Ce large complexe composé de plusieurs bâtiments couvrait deux *insulae* et remontait aux II^e^/III^e^ s. ap. J.-C.[136]. La rue qui séparait à l'origine les deux *insulae*, occupées par le palais officiel à l'ouest et les bâtiments résidentiels à l'est, fut supprimée et un atrium fut construit servant d'entrée au complexe sur la rue Droite[137]. Il tirait son nom d'un riche citoyen de Cyrène, Jason Magnus, qui fut prêtre d'Apollon sous le règne de Commode et dont le nom apparaît dans une mosaïque placée devant l'autel du petit temple dédié à Hermès, situé à l'ouest de l'atrium et en avant du palais officiel[138]. Selon S. Stucchi, ce vaste ensemble d'édifices sacrés et de salles de réunion constituait le gymnase de la cité et la résidence des chefs des éphèbes[139]. La cour du palais officiel était composée d'un péristyle rhodien au sud, dont les chapiteaux corinthiens étaient ornés de protomés-masques parmi

[129] *SEG*, 9, 173.
[130] Sur le nom de Battos, cf. *supra*, p. 203-204 et 271.
[131] *SEG*, 20, 741, Col. I, l. 49.
[132] *SEG*, 9, 174. Cf. *SECir*, 72 ; Goodchild, *Kyrene und Apollonia*, p. 122-123.
[133] *SEG*, 9, 175.
[134] *SEG*, 9, 176, l. 9. Voir *SEG*, 9, 177 (fin de l'inscription continuée sur l'autre face de la stèle). Le gouverneur est le même que dans *SEG*, 9, 174 et 175. Cf. Callot, *Recherches*, p. 93, n° 80.
[135] Gasperini, L., « Culti di eroi fondatori : Battos in oriente, Taras in occidente », *MGR*, 21, 1997, p. 1-15 (= « Cultos de héroes fundadores : Battos en Oriente, Taras en Occidente », *Gerion*, 16, 1998).
[136] Goodchild, *Kyrene und Apollonia*, p. 84 sq. ; Stucchi, *Arch. Cir.*, p. 297-299.
[137] Cf. Mingazzini, P., *L'insula di Giasone Magno a Cirene*, *MAL*, 8, Rome, 1966.
[138] *SECir*, 111 (*BE*, 1964, 568). Voir la dédicace laissée par Jason Magnus, prêtre éponyme d'Apollon Ktistès, dans un petit temple du sanctuaire d'Apollon à qui l'on a donné son nom : *SEG*, 9, 172 (*AE*, 1969-70, 638).
[139] Stucchi, *Arch. Cir.*, p. 297 ; id., *Cirene 1957-1966*, p. 112. Ce point de vue est très controversé : cf. *supra*, p. 188.

lesquels figurait peut-être celui du roi Battos en raison de la présence d'une branche de silphion représentée à sa gauche.



Fig. 156 : Cyrène. Chapiteau du péristyle de la maison de Jason de Magnus (palais officiel) avec protomé du roi Battos, Cyrène
(Blas de Roblès, J.M., *Libye grecque, romaine et byzantine*, Aix-en-Provence, 1999, p. 140).

Les auteurs antiques n'avaient pas cessé de rappeler depuis Pindare la fondation de Cyrène par Battos sur l'invitation de l'oracle d'Apollon. Durant le Haut-Empire romain, Strabon et Silius Italicus mentionnaient la fondation de Cyrène par Battos et Plutarque rappelait les deux consultations effectuées par Battos à l'oracle de Delphes avant de partir coloniser la Libye[140]. De même, l'historien romain Justin, écrivant vers le début du III^e^ s. ap. J.-C.[141], évoquait une nouvelle fois la fondation de Cyrène par Battos sous les auspices d'Apollon, en confondant le nom originel du fondateur, Aristotélès, avec celui d'Aristée qui, à l'époque impériale, était considéré lui aussi comme le fondateur de la cité[142].

Fort de ces témoignages sur le souvenir de l'acte de fondation entrepris par Battos, on aurait pu attendre un regain d'intérêt pour le culte du héros fondateur. Cependant, son tombeau, qui se dressait à l'origine à l'extrémité orientale de l'agora, ne fut pas reconstruit après la révolte juive et il paraît d'ailleurs avoir été désaffecté lorsqu'il fut recouvert par le portique est à l'époque des Sévères[143]. Il semble alors que si la réminiscence de l'oikiste était toujours fortement ancrée dans les esprits à l'époque impériale, de même que le souvenir de son tombeau encore mentionné par Catulle au I^er^ s. av. J.-C.[144], son culte était tombé en désuétude. Ainsi, comme l'affirmait E. Marshall, le roi Battos n'était pas resté un symbole immuable dans la cité qu'il avait fondée[145].

[140] Strabon, XVII, 3, 21 ; Silius Italicus, VIII, 57 ; Plutarque, *De Pythiae oraculis*, 22 (405 d) et 27 (408 a). Cf. Vitali, *Fonti*, n^os^ 152 et 153, p. 51-52.
[141] Cf. Yardley, J., *Justin and Pompeius Trogus. A Study of the Language of Justin's Epitome of Trogus*, University of Toronto Press, 2003, p. 5.
[142] Justin, XIII, 7. Sur la confusion de ces deux noms, cf. *supra*, p. 508-509.
[143] Cf. *supra*, p. 501.
[144] Catulle, VII, 3-6. Cf. Vitali, *Fonti*, n° 149, p. 50-51 ; Callot, *Recherches*, p. 59, n° 55.
[145] Marshall, « Reading symbols », p. 203.

1.3. Méfiance vis-à-vis des cultes étrangers

1.3.1. Faible diffusion des cultes orientaux, à l'exception de ceux de Cybèle et d'Isis

Les cultes de Cybèle et d'Isis, déjà bien implantés à Cyrène avant l'époque romaine, avaient sans doute largement bénéficié de la ferveur du culte rendu à la Grande Mère, Déméter, dispensatrice de fertilité et de fécondité, qui avait rencontré un accueil favorable de la part des populations libyennes partageant les mêmes croyances agraires. Bien que Cybèle et Isis n'aient jamais atteint la popularité que connut la grande Déméter en Cyrénaïque, elles furent, parmi toutes les divinités étrangères, les plus appréciées en raison de leur qualité de Grandes Mères et de leur suprématie dans les panthéons d'Asie mineure et d'Égypte.

Si la thrace Bendis, assimilée à Hécate et surtout à Artémis dans la religion populaire, connut une dévotion particulière à Cyrène et dans la *chôra* grâce à ses représentations dans la statuaire et les bas-reliefs à double registre, le culte de la grande divinité orientale Cybèle fut introduit en Cyrénaïque avec d'autant plus de facilité qu'il « s'adaptait parfaitement au vieux fonds cultuel de la région »[146]. Il se développa à partir de l'époque hellénistique, soit bien avant que Rome ne s'en empare et ne l'associe au culte impérial[147], et prit part à la vie des sanctuaires aussi bien urbains qu'extra-urbains. La déesse phrygienne avait sa place parmi les divinités adorées dans les sanctuaires rupestres de la *chôra* cyrénéenne, ainsi que l'indique sa présence sur l'un des bas-reliefs à double registre que nous avons étudiés plus haut[148].

Mais la dévotion dont elle fut l'objet s'exprima bien plus fortement à l'intérieur de la cité et plus particulièrement dans le quartier oriental, au sud du *Caesareum*, où elle possédait un temple. Celui-ci faisait partie d'une série de petits édifices cultuels disposés de manière contiguë et orientés est-ouest faisant face à l'autel monumental érigé dans le prolongement de l'axe du temple identifié comme étant dédié aux Dioscures[149]. À partir de 2002-2003, lors des fouilles entreprises par la mission italienne de M. Luni, le petit temple, composé de deux *cellae*, situé au sud de l'aire sacrée et au nord du temple dit d'Aphrodite, a livré soixante-quinze pièces en marbre encore *in situ* dans la partie centrale de l'édifice, dont onze statuettes et une petite plaque métallique représentant Cybèle, découvertes le long du mur du fond, qui ont permis d'attribuer le temple à la déesse[150]. Cette quantité extraordinaire de sculptures, comprises entre le II^e^ s. av. J.-C. et l'époque sévérienne, a amené M. Luni à suggérer que nous avions peut-être affaire à un *sacrarium* dans cet édifice qui s'écroula par la suite au IV^e^ s. ap. J.-C. lors du séisme de 365[151]. De nombreuses sculptures à l'effigie de Cybèle ont été découvertes à Cyrène sans localisation précise[152], tandis que d'autres ont été mis au jour à

---

[146] Callot, *Recherches*, p. 267.

[147] Sur le rayonnement du culte de Cybèle sous l'Empire, cf. Sanders, G., « Kybele und Attis », dans M. J. Vermaseren (éd.), *Die orientalischen Religionen im Römerreich* (*OrRR*) (EPRO 93), Leyde, 1981, p. 279-289.

[148] Il s'agit du bas-relief n° 5 : cf. *supra*, p. 345-346 et fig. 91 ; Annexes, pl. XXXVII.

[149] Sur le temple des Dioscures, cf. *supra*, p. 419-420 et fig. 125. L'autel monumental, en étroite liaison avec l'édifice cultuel des Dioscures, fut recouvert au II^e^ s. ap. J.-C. par un théâtre (n° 3).

[150] Longarini, C., « Cibele a Cirene », dans *Cirene "Atene d'Africa"* I, p. 70.

[151] Luni, M., « Le nouveau sanctuaire de Déméter à Cyrène et découvertes récentes », *CRAI*, 2005, 1, p. 80 ; id., « Un demi-siècle de recherches archéologiques à Cyrène », *CRAI*, 2006, 4, p. 2193 ; id., dans *Cirene "Atene d'Africa"* II, p. 55.

[152] Longarini, C., *op. cit.*, p. 70 : une douzaine de statuettes de Cybèle sont conservées dans les réserves du musée de Cyrène et au British Museum. Voir Paribeni, *Catalogo*, p. 91-92, n^os^ 235 et 236 ; Vermaseren, M. J., *Corpus cultus Cybelae attidisque (CCCA). V. Aegyptus, Africa, Hispania, Gallia et Britannia* (EPRO 50), Leyde, 1986, p. 17-19 : Cyrénaïque (ci-après *CCCA*, V).

l'intérieur du temple dorique hexastyle de Déméter du wadi Belgadir[153], dans la basilique du *Caesareum*[154], ainsi que dans le sanctuaire des divinités alexandrines de l'acropole de Cyrène[155].

Dans la *chôra* de Cyrène, à Messa, une statuette de la déesse a été découverte dans le sanctuaire du wadi Ommegegeb[156]. De plus, un fragment de statue provient d'Apollonia[157] et d'autres sculptures de Bérénikè[158].

La présence de Cybèle dans le sanctuaire d'Isis de l'acropole de Cyrène, dans le sanctuaire extra-urbain de Déméter et dans le petit sanctuaire rupestre du wadi Ommegegeb à Messa dénote l'association de la déesse phrygienne à Isis, mais plus particulièrement à Déméter. Ainsi, comme le souligne C. Longarini[159], elle possédait sans doute, comme en Grèce, des liens étroits avec la sphère démétriaque, d'autant plus que le culte de Déméter avait bénéficié d'une ferveur exceptionnelle à Cyrène, de l'époque archaïque jusqu'au milieu du III^e^ s. ap. J.-C. En dépit de tous ces témoignages de dévotion à la Magna Mater, aucun *Métrôon* n'a été identifié en Cyrénaïque, et les mystères de la déesse ne semblent pas y avoir été développés.

Les représentations d'Attis, le parèdre de Cybèle, se font beaucoup plus rares dans la sculpture et il est souvent difficile de les distinguer des effigies mithriaques[160]. Le culte du dieu cosmique Mithra, prisé des marchands et des soldats, ne connut qu'une faible diffusion en Afrique. En Cyrénaïque, sa présence se limitait à quelques statuettes fragmentaires provenant de Cyrène, sans localisation précise, et aucun *Mithraeum* n'a pu être reconnu, contrairement à l'opinion de certains[161].

La déesse Isis était, parmi toutes les divinités égyptiennes, la plus adorée en Cyrénaïque. Son culte, introduit sans doute depuis au moins la fin du IV^e^ s. av. J.-C. dans le sanctuaire d'Apollon à Cyrène, prit un essor notoire sous les Antonins et les Sévères[162]. Le petit temple d'Isis dans le sanctuaire de l'Archégète fut restauré sous le règne d'Hadrien puis remanié sous celui de Marc Aurèle. Un autre temple lui était dédié en compagnie de Sérapis au pied de l'acropole de Cyrène. Ce sanctuaire ne prit d'importance particulière qu'à partir de l'époque

[153] Longarini, C., *op. cit.*, p. 71, fig. 1.
[154] *Ibid.*, p. 72, fig. 3. Cf. Paribeni, *Catalogo*, p. 91, n° 234 ; Vermaseren, *CCCA*, V, p. 17-18, n° 37.
[155] Paribeni, *Catalogo*, p. 90-91, n° 232 (Ghislanzoni, E., « Il Santuario delle divinità alessandrine », *Not. Arch.*, IV, 1927, p. 159-160, pl. XX, fig. 4 (ci-après « Il santuario delle divinità alessandrine ») ; Vermaseren, *CCCA*, V, p. 17, n° 35 ; Longarini, C., *op. cit.*, p. 73, fig. 4 ; fin de l'époque hellénistique) ; *ibid.*, p. 91, n° 233 (Ghislanzoni, « Il santuario delle divinità alessandrine », p. 169, pl. XXIV, fig. 12 ; Vermaseren, *CCCA*, V, p.17, n° 36 ; II^e^/III^e^ s. ap. J.-C.) ; *ibid.*, p. 148, n° 432 : Cybèle plutôt que Mithra ? (Ghislanzoni, « Il santuario delle divinità alessandrine », p. 164-165, pl. XX, fig. 7 ; époque sévérienne).
[156] Fabbricotti, « Divinità greche e divinità libie », p. 235.
[157] Paribeni, *Catalogo*, p. 90, n° 231. Cf. Mac Aleer, J. P., *A Catalogue of Sculpture from Apollonia*, *LibAnt*, suppl. 6, 1978, p. 8-10, n° 2, pl. II, 1. Une autre statuette de Cybèle serait conservée dans une collection privée en Italie, cf. Callot, *Recherches*, p. 209.
[158] Cf. Callot, *Recherches*, p. 209.
[159] Longarini, C., *op. cit.*, p. 74.
[160] Cf. Callot, *Recherches*, p. 209. Voir Vermaseren, *CCCA*, V, p. 18, n° 38 et p. 19, n° 42.
[161] Cf. Callot, *Recherches*, p. 209 et 270. S. Stucchi (*Arch. Cir.*, p. 266-7) avait voulu reconnaître un *Mithraeum* dans la grotte des prêtres du sanctuaire d'Apollon, qui accueillait les banquets sacrés, et S. Ferri (« Un sacello rupestre (mitriaco ?) nelle necropoli di Cirene », *Boll. Studi Storico-Religiosi*, II, 1922, p. 28-32) dans le sanctuaire d'Haua Tunsiya, situé dans la nécropole sud.
[162] Sur le culte d'Isis à Cyrène, cf. *supra*, p. 443-455.

impériale et notamment lors de la fin du I^er^ ou au début du II^e^ s. ap. J.-C.[163]. Vraisemblablement restauré et agrandi après la révolte juive, à l'époque hadrienne, le sanctuaire fut encore embelli dans la seconde moitié du III^e^ s. ap. J.-C., après le tremblement de terre de 262 ap. J.-C., d'une façade distyle marmoréenne et d'un *naiskos* avec un tympan en marbre au centre du fond de la *cella*[164]. L'édifice cultuel fut divisé en trois *cella* indépendantes desservies par un unique escalier[165]. Il fut partiellement détruit lors du tremblement de terre de 365 ap. J.-C.[166]. Il est d'ailleurs possible qu'à cette époque il fût déjà désaffecté. Cependant, certains pensent qu'il fut refondé au nord-est du lieu de culte originel où il connut alors plusieurs phases de reconstruction jusqu'au V^e^ s. ap. J.-C.[167]. L' « Isieion byzantin », ainsi dénommé par S. Stucchi, présentait des analogies avec un édifice d'Apollonia, identifié par S. Stucchi comme un temple d'Isis, en ce qui concerne le plan, les structures murales et les dispositifs pour le culte[168]. Mais l'affirmation de l'existence d'un *télestérion* isiaque à une époque tardive ne repose pas sur des preuves assez solides[169].

Quant au temple d'Isis dans le sanctuaire d'Apollon, certains s'accordent à reconnaître dans les modifications apportées à la *cella* à la fin du III^e^ ou au début du IV^e^ siècle, une nouvelle orientation de l'édifice à des fins domestiques[170], tandis que d'autres pensent avoir affaire à une division de la *cella* en deux secteurs, créant ainsi une sorte d'*adyton* de type syriaque[171]. L'édifice fut finalement détruit par le séisme de 365 et ne fut pas reconstruit[172].

Ainsi, le culte d'Isis, développé à Cyrène sans doute sous l'influence des dynastes lagides, avait pris un essor considérable à l'époque romaine. Le clergé mixte de la déesse se partageait le service des deux temples du sanctuaire d'Apollon et au pied de l'acropole. Le clergé féminin, qui tenait habituellement une place plutôt réduite dans le culte d'Isis, était sans doute mieux représenté à Cyrène. Bien que la statuaire isiaque soit malaisée à définir[173], les effigies de prêtresses, dont la plupart ont été réalisées au II^e^ s. ap. J.-C., sont beaucoup plus nombreuses à avoir été découvertes que celles de prêtres[174]. Cependant, le fait que le

---

[163] Les documents épigraphiques (en particulier l'hymne de 103 ap. J.-C. à Isis et Sérapis : *SEG*, 9, 192) et les sculptures découverts à proximité du sanctuaire et remontant à cette époque, sont nos meilleurs témoins de la vitalité que connut alors le sanctuaire. Cf. *supra*, p. 447-449, fig. 130 et p. 451-452, fig. 131.

[164] Stucchi, *Arch. Cir.*, p. 334 ; Ensoli, S., « Indagini sul culto di Iside a Cirene », *L'Africa Romana, Atti del IX convegno di studio (Nuoro, 13-15 dic. 1991)*, Sassari, 1992, p. 229-230 (ci-après « Indagini ») ; id., « Il Santuario di Iside e Serapide sull'Acropoli. II. La fase romana del culto isiaco a Cirene », dans *Questions de religion cyrénéenne*, p. 18-19, fig. 7 (ci-après « Il Santuario, II ») ; id., « Il Santuario di Iside e Serapide sull'Acropoli. III. La fase tardoantica del culto isiaco a Cirene », dans L. Bricaut (éd.), *Isis en Occident. Actes du IIème Colloque international sur les études isiaques (Lyon III, 16-17 mai 2002)*, Leiden-Boston, 2004, p. 199 (ci-après « Il Santuario, III»).

[165] Ensoli, « Il Santuario, II », p. 20-22, fig. 9-10.

[166] Ensoli, « Il Santuario, III», p. 200-202.

[167] Ferri, S., « Il telestrio isiaco di Cirene », *Studi e materiali di storia delle religioni*, III, Rome, 1927, p. 233-246 (= *SCO*, 12, 1963, p. 5-15) ; Ensoli, « Indagini », p. 242-247 ; id., « Il Santuario, III», p. 202-210.

[168] Stucchi, *Arch. Cir.*, p. 444. Cf. Ensoli, « Indagini », p. 247 et n. 264 ; id., « Il Santuario, III», p. 217.

[169] Sur ce point, cf. *infra*, p. 540.

[170] Cf. Callot, *Recherches*, p. 153.

[171] Ensoli, « Indagini », p. 239. Cf. Stucchi, *Arch. Cir.*, p. 334.

[172] Ensoli, « Indagini », p. 240-241 ; id., « Il Santuario, III», p. 206-208, fig. 9. Cette dernière évoque cependant la réutilisation de l'édifice adjacent des Carnéades en connexion avec la religion isiaque, édifice qui se serait substitué au temple d'Isis. Sur l'emplacement de l'édifice des Carnéades, cf. *supra*, p. 284, fig. 59.

[173] Dunand, F., *Le culte d'Isis dans le bassin oriental de la Méditerranée*, II (EPRO 26), Leyde, 1973, p. 753. Cf. Callot, *Recherches*, p. 263, n. 429.

[174] Il n'existe qu'un exemplaire d'une statue de prêtre d'Isis : cf. Pace, B., « Statua isiaca della Libia nel museo di Costantinopoli », *AfrIt*, I, n. 2, 1927, p. 123-125, fig. 1 ; Rosenbaum, E., *A Catalogue of Cyrenaican*

règlement cultuel isiaque ait été consacré par le prêtre Agathos Daimon, celui-là même qui, exerçant alors la fonction de néocore, avait dédié l'hymne en l'honneur d'Isis et Sérapis, semble indiquer que le sanctuaire de l'acropole avait réservé une place prééminente au clergé masculin[175].

Le culte de Sérapis devait certainement son introduction au patronage des souverains Lagides. Mais le dieu ne fut honoré de manière officielle et conjointement avec Isis dans le sanctuaire de l'acropole qu'à partir de la fin du I^er^ s. ap. J.-C. selon l'hymne de 103 ap. J.-C. qui leur était dédié[176]. Son culte était nettement plus effacé que celui d'Isis et les témoignages de ce dieu dans les textes littéraires, dans l'épigraphie et dans la sculpture sont peu nombreux. Selon le *Stadiasme*, une localité nommée Serapeion se trouvait sur le littoral occidental près de la Grande Syrte[177]. Sérapis était honoré dans une inscription inédite des I^er^/II^e^ s. ap. J.-C. le mentionnant, conservée au musée local de Derna[178], et était invoqué en tant que Zeus-Sérapis par des particuliers à Bérénikè[179]. Il était présent dans le sanctuaire d'Asclépios à Balagrai d'après la découverte d'un petit buste à son effigie datant probablement de la seconde moitié du II^e^ s. ap. J.-C.[180]. Parmi les autres représentations de ce dieu à caractère religieux[181], il existe un buste en marbre exécuté vers le II^e^ s. ap. J.-C. [182] et une statuette en marbre d'Osiris-Canope[183] mis au jour dans le sanctuaire des divinités alexandrines de l'acropole de Cyrène.

Les autres dieux égyptiens se faisaient encore plus discrets et les rares documents mentionnant Anubis et Apis ne constituent en aucun cas des témoignages de la présence d'un culte rendu à ces divinités. En effet, le nom d'Anubis n'est mentionné qu'à une reprise en Cyrénaïque sur une base de statue d'appartement du II^e^ s. ap. J.-C. provenant de Ptolémaïs[184]. Quant au dieu Apis, il avait donné son nom à des localités côtières situées pour l'une dans la région de la Grande Syrte, un peu plus loin à l'ouest du lieu-dit Serapeion, et pour l'autre sur le littoral oriental, constituant un des points de départ, avec la cité de Paraitonion à l'est, de la piste empruntée par les pèlerins pour se rendre au sanctuaire oraculaire d'Ammon[185]. Quant

---

Portrait Sculpture, Oxford, 1960, p. 134, n° 1 et pl. CVII (ci-après *A Catalogue*). Sur les effigies de prêtresses d'Isis, cf. Callot, *Recherches*, p. 213-214, n^os^ 216-219, p. 208, n° 159 (?) et p. 211, n° 163 i (?).

175 *SEG*, 20, 721 b ; *SEG*, 9, 192. Cf. *supra*, p. 450.

176 Sérapis possédait peut-être aussi un *oikos* dans le sanctuaire d'Apollon à l'époque romaine : cf. Stucchi, *Arch. Cir.*, p. 202, fig. 193, pl. I, n. 25 ; Ensoli, « Indagini », p. 186 et p. 220, n. 177.

177 *Stadiasmus Maris Magni*, 67 (*GGM*, I, p. 453). Cf. Vitali, *Fonti*, n° 257, p. 98 ; Callot, *Recherches*, p. 67, n° 124.

178 Cette inscription est absente du site provisoire des IRCyr de J. Reynolds. Nous ne connaissons ni sa provenance, ni la date et les conditions de sa découverte. Cf. Annexes, pl. LXXVII b.

179 *SEG*, 28, 1553-1555 et 1561. Cf. Reynolds, J., « Inscriptions of Berenike », dans J. A. Lloyd (éd.), *Excavations at Sidi Khrebish, Benghazi (Berenice)*, I, *Buildings, Coins, Inscriptions, Architectural Decoration* (*LibAnt*, suppl. 5), 1977, p. 238 ; Callot, *Recherches*, p. 119, n° 245 c et d. Citons également la découverte d'une statue de Zeus dans le sanctuaire des divinités alexandrines de Cyrène, cf. Ghislanzoni, « Il santuario delle divinità alessandrine », pl. XXIII, fig. 10 et Ensoli, « Indagini », pl. XXII, fig. 1.

180 Wanis, S., « Under Life Size Bust of Sarapis », *QAL*, 10, 1979, p. 99-103.

181 Les portraits de Sérapis sculptés sur deux des chapiteaux du péristyle du « palais des colonnes » à Ptolémaïs ne comportent aucune signification religieuse, de même que les nombreuses autres sculptures égyptiennes provenant de cette somptueuse demeure appartenant à un amateur d'art qui avait dû être séduit par l'égyptomanie régnante à l'époque des Antonins. Cf. Callot, *Recherches*, p. 210.

182 Paribeni, *Catalogo*, n° 479. Cf. Ensoli, « Indagini », p. 235 et n. 227 ; Callot, *Recherches*, p. 209, n° 161.

183 Ensoli, « Il Santuario, II», p. 21-22, fig. 11.

184 *SEG*, 34, 1646. Cf. Callot, *Recherches*, p. 117, n° 227.

185 Pseudo-Scylax, 108 (*GGM*, I, p. 84) ; *Stadiasmus Maris Magni*, 21-22 et 69 (*GGM*, I, p. 435-436 et 453). Cf. Vitali, *Fonti*, n^os^ 41-42, p. 14 ; Callot, *Recherches*, p. 66, n° 115.

au dieu Horus, il était le seul à partager les honneurs dévolus à sa mère dans le sanctuaire d'Apollon. Comme nous l'avons vu plus haut, la mention du nom de ce dieu dans une dédicace du milieu du III^e^ s. av. J.-C., inscrite sur une base de statue découverte dans le sanctuaire d'Apollon, correspond au plus ancien document « isiaque » découvert en Cyrénaïque[186].

Les cultes orientaux n'avaient pas bénéficié d'une ferveur importante en Cyrénaïque, en raison notamment du conservatisme religieux observé par les Cyrénéens qui étaient restés méfiants quant à l'introduction de toute forme de culte étranger sur le territoire. Seules des déesses de l'élan vital comme Cybèle et Isis avaient rencontré les faveurs des Grecs, mais sans doute également des Libyens qui respectaient le tabou de la viande de vache en l'honneur d'Isis-Hathor[187]. Mais si les Cyrénéens avaient été conciliants sur l'introduction du culte d'Isis, c'était l'aspect grec de la déesse qu'ils avaient toléré. Bien que son hymne réalisé à Cyrène dénote des influences égyptiennes[188], il était proche par sa forme des hymnes grecs et les vertus prêtées à la déesse comportaient des aspects helléniques indéniables. Ainsi, l'Isis aux « multiples noms » illustrait parfaitement les caractéristiques de l'Isis gréco-romaine, divinité syncrétique par excellence. La relative absence de son parèdre Sérapis, comme d'ailleurs d'Attis, parèdre de la déesse Cybèle, s'explique sans doute par l'assimilation de ces divinités à Déméter. Tout comme celle-ci, elles étaient l'incarnation de Déesses Mères, protectrices de la fertilité et la fécondité, et dont les traditions naturalistes et les fonctions agraires s'adaptaient parfaitement aux croyances locales.

1.3.2. Des cultes romains très effacés en Cyrénaïque

Dans le domaine religieux, la Cyrénaïque semblait plus voisine de la Grèce et de la Méditerranée orientale que les autres provinces voisines. Les cultes romains, tout comme d'ailleurs les cultes orientaux, n'acquirent pas la ferveur escomptée dans la province libyenne.

L'absence de Capitole à Cyrène est sur ce point significative, car si ces monuments à la gloire de la triade formée par Jupiter, Junon et Minerve étaient répandus dans les provinces africaines, aucun ne figurait en Orient, excepté dans l'ancienne Jérusalem[189]. Ainsi, de même que les provinces orientales, la Cyrénaïque était restée fermée à l'*interpretatio romana* et aux dieux latinisés, bien qu'elle ait accueilli une population de langue latine formée essentiellement de publicains, de commerçants et surtout de militaires[190]. Aussi les dieux grecs n'avaient-ils pas eu à souffrir de la lente romanisation qui se produisit dans la langue et le statut juridique des personnes, et aussi dans les pratiques funéraires[191].

Seules quelques prières furent adressées à la triade capitoline accompagnée de la déesse Salus (« Prospérité ») pour la sauvegarde et le salut de l'Empereur selon les inscriptions

[186] *SEG*, 9, 125. Cf. *supra*, p. 443.
[187] Sur ce tabou, cf. *supra*, p. 440 et p. 442-443.
[188] Il s'agissait probablement de la copie fidèle d'un original rédigé à Memphis vers le III^e^ s. av. J.-C.
[189] Cf. Bianchi, U., « Disegno storico del culto Capitolino nell'Italia romana e nelle province dell'Impero », *Mem. Acc. Linc.*, sér. VIII, vol. 2, fasc. 7, 1950, p. 349-415.
[190] Sur cette communauté d'origine latine d'installation précoce, cf. Laronde, A., *Prosopographia Cyrenaica*, p. 996 et voir les documents s'y référant et cités par Callot, *Recherches*, p. 330, n. 1013. Sur la présence des militaires, voir la bibliographie rassemblée par Callot, *Recherches*, p. 47, n. 91-96.
[191] Sur les pratiques funéraires à l'époque romaine, cf. *infra*, p. 548-565.

découvertes sur l'agora de Cyrène et dans l'odéon de Ptolémaïs[192]. Il existe également une mention de Zeus Capitolin en 155 av. J.-C. en tant que témoin et garant du testament de Ptolémée le Jeune léguant la Cyrénaïque aux Romains[193]. Le caractère public des invocations citées semble indiquer qu'elles devaient participer du culte impérial.

L'établissement de ce culte, comme nous l'avons vu plus haut, avait été facilité par le précédent culte des dynastes lagides. Il prit une certaine ampleur sous Auguste, à qui l'on associait les divinités les plus illustres du panthéon cyrénéen : Apollon et Diane dans l'*Augusteum* et Jupiter Auguste dans le temple de Zeus rebaptisé en l'honneur du Prince[194]. Les quelques rares théonymes utilisés pour mentionner ces divinités, soit Apollon Auguste, Diane Auguste et Jupiter Auguste, auxquels il faut ajouter celui de Liber Pater servant à désigner Dionysos dans une inscription latine de Taucheira, sont néanmoins les témoins de l'assimilation superficielle subie par les divinités grecques. Cependant, l'épithète d'Auguste ne revêtait une signification particulière qu'au sein du culte impérial. De plus, les consécrations officielles des temples de Zeus et de l'*Augusteum* faites en latin, ainsi que dans une moindre mesure celles du *Caesareum*, de l'ancien *Strategeion* et du Portique Auguste, constituent les seules inscriptions dédicatoires d'édifices à vocation religieuse qui étaient étroitement liés au culte impérial. Quant à la mention de Liber Pater dans une dédicace inscrite sur une architrave en réemploi près de la porte ouest de Taucheira et provenant vraisemblablement d'un temple, elle ne signifie pas que le dieu était attaché au culte impérial, mais indiquerait plutôt la préférence d'un empereur pour ce culte du Dionysos latin, comme l'empereur Trajan, fervent adepte du dionysisme[195].

Il est remarquable par ailleurs de souligner que les divinités partageant les honneurs avec l'Empereur dans les dédicaces faites par des fonctionnaires impériaux correspondaient aux divinités majeures du panthéon cyrénéen. Ces divinités qui apparaissent dans les inscriptions à partir de l'époque d'Auguste jusqu'à celle de Gordien III étaient Ammon, Apollon, Artémis, Zeus, Hécate, Isis et Asclépios[196]. Nous avons vu que le culte de la déesse Rome, introduit en Cyrénaïque à l'époque d'Auguste pour son rôle unificateur des provinces de l'Empire, était étroitement lié au culte de l'empereur et ne revêtait que des formes officielles sans avoir jamais connu la popularité de la déesse Libye qui lui faisait pendant[197].

Ainsi, la Cyrénaïque avait préservé ses cultes traditionnels et les hommages rendus aux grandes divinités du panthéon cyrénéen associées à l'Empereur ne faisaient que renforcer encore davantage leur suprématie sur les autres divinités. Et l'accueil timide réservé aux divinités latines n'était pas dénué d'arrière-pensées politiques lorsque, notamment, celles-ci étaient attachées au culte impérial[198]. Toutefois, il y eut malgré tout quelques rares introductions de divinités n'ayant aucun lien avec le culte rendu au Prince. Macrobe évoque la fête rendue à l'ancienne divinité romaine, Saturne, lors de laquelle les Cyrénéens, coiffés de couronnes de figues, s'offrent des galettes car ils considèrent le dieu comme l'inventeur du

[192] Reynolds, J., « Vota pro Salute Principis », *PBSR*, XXX, 1962, p. 33-34 (Cyrène) et p. 34-35 (Ptolémaïs). Cf. Callot, *Recherches*, p. 110, n° 195 et p. 117-8, n° 232.
[193] *SEG*, 9, 7. Cf. Romanelli, *La Cirenaica romana*, p. 13-21 ; Laronde, *Libykai Historiai*, p. 440-442.
[194] Cf. *supra*, p. 494 et p. 496.
[195] *AE*, 1939, 278. Cf. Callot, *Recherches*, p. 118, n° 239 et p. 300, n. 762.
[196] Voir le recensement des inscriptions se rapportant à ces divinités dans Callot, *Recherches*, p. 300, n. 764.
[197] Cf. *supra*, p. 502-503.
[198] Callot, *Recherches*, p. 300.

miel et des fruits[199]. Cette fête, se déroulant lors la période précédant le solstice d'hiver, présentait des similitudes avec celle qui avait lieu à Rome. Elle avait dû être favorisée en Cyrénaïque par la relative ferveur populaire du culte d'Aristée ainsi que par les fêtes célébrées en l'honneur des deux grandes divinités de l'agriculture, Déméter et Koré[200]. Nous ne possédons cependant aucune attestation épigraphique de cette fête. Quant aux deux épitaphes des nécropoles orientales de Ptolémaïs et de Taucheira mentionnant les Dieux Mânes, faites pour des militaires romains à la fin du II^e^ ou au début du III^e^ siècle pour l'une, et dans la deuxième moitié du III^e^ siècle pour l'autre, elles n'impliquent aucun caractère religieux particulier[201].

Sous l'Empire, la religion cyrénéenne s'était trouvée renforcée par la vigueur renouvelée de l'hellénisme. Les cultes traditionnels avaient continué à être privilégiés et les grandes divinités du panthéon cyrénéen recevaient des honneurs en compagnie de l'Empereur. Les quelques rares divinités étrangères introduites avant l'époque impériale continuèrent d'être honorées et, à l'exception des Saturnales, aucun culte de divinités latines se distinguant du culte rendu à l'Empereur ne fut développé en Cyrénaïque. L'introduction du culte impérial sous le principat augustéen s'inscrivait dans la continuité du culte rendu aux dynastes lagides, étroitement associé au souvenir de l'ancienne monarchie. Mais l'intelligence du Prince avait été de développer les dieux Augustes correspondant aux divinités les plus populaires du panthéon cyrénéen[202]. Les cités ne pouvaient lui en être que redevables et afin de bénéficier davantage des faveurs de l'Empereur, elles lui exprimèrent leur loyalisme en multipliant les actes de vénération. Les empereurs successifs adoptèrent la même attitude à l'égard des grandes divinités. Ils perpétuèrent la politique d'Auguste d'embellissement et d'agrandissement des sanctuaires principaux. Durant tout le I^er^ siècle, mais plus encore au II^e^ siècle, les Cyrénéens, alors plus que jamais unis dans la pratique religieuse, renouèrent avec les origines les plus illustres de la cité en attribuant à Apollon l'épiclèse de *Ktistès* (fondateur) et en développant les cultes de Libye, de Cyrène et d'Aristée.

Face à ce regain d'intérêt pour les grandes entités divines du passé légendaire et religieux de la cité, Battos, dont le souvenir était néanmoins encore présent, fait figure de grand absent. Si les destructions des grands édifices religieux intervenues lors de la révolte juive de 115-117 ne furent plus qu'un mauvais souvenir grâce au programme de reconstruction inauguré par Trajan à la fin de son principat, mais qui reçut l'impulsion décisive d'Hadrien et de ses successeurs immédiats, le tombeau de l'oikiste et le culte du fondateur étaient tombés en déréliction, entraînant dans leur chute le culte des Akamantes. Le culte de Battos et des ancêtres héroïsés était-il considéré comme des concurrents du culte impérial ? Ou bien cette disgrâce était-elle la conséquence de l'évolution des pratiques funéraires à l'époque romaine ? Nous ne saurions le dire. Quoi qu'il en soit, malgré les efforts conjugués des empereurs qui se poursuivirent encore sous les Sévères, un lien s'était rompu depuis la dévastatrice révolte juive, ou peut-être même avant, et la disparition du culte fédérateur de Battos, dans une cité aussi conservatrice que Cyrène, avait sans doute contribuer à précipiter le dépérissement du paganisme à partir de la seconde moitié du III^e^ siècle.

---

[199] Macrobe, *Sat.*, I, 7, 25.
[200] Cf. Vitali, *Fonti*, p. 151 ; Callot, *Recherches*, p. 276 et 300, n. 763.
[201] *AE*, 1969-70, 640 ; *AE*, 1982, 916. Cf. Callot, *Recherches*, p. 117, n° 231, p. 118, n° 240 et p. 275.
[202] L'empereur Auguste n'avait fait que suivre l'exemple des Dieux Évergètes (Ptolémée III et Bérénice II) qui instaurèrent le culte royal de manière étroitement liée aux cultes traditionnels de Cyrène.

2. Décadence de la religion traditionnelle

La Cyrénaïque avait subi les vicissitudes traversées par l'Empire romain au III^e^ siècle et la conséquence la plus nette en fut le désintérêt de Rome à son égard. Mais cette indifférence était progressivement apparue à la fin du II^e^ siècle, pour devenir irrémédiable au III^e^ siècle. Or, l'histoire et le développement de la Cyrénaïque dépendaient de ses rapports avec Rome. Les cités n'étaient plus alors l'objet que de largesses occasionnelles de la part des empereurs. Cet éloignement de l'autorité romaine eut pour conséquence d'accélérer le dépérissement du paganisme et de permettre au christianisme de se développer en toute quiétude.

2.1. Progressif dépérissement du paganisme

Le sentiment religieux des Cyrénéens s'était affaibli à partir de la fin du II^e^ siècle, alors qu'il avait été considérablement renforcé durant les deux siècles précédents. Si les grandes divinités continuèrent à être évoquées, un certain nombre de divinités mineures et de divinités gentilices, essentielles pour le maintien de la cohésion sociale de la communauté cyrénéenne, tendent à disparaître de nos sources. Puis les grands sanctuaires accusèrent à leur tour une baisse de leur fréquentation, tandis que les charges sacerdotales furent de moins en moins pourvues.

2.1.1. Déclin des cultes et des charges sacerdotales

Un certain nombre de divinités secondaires n'apparaissent plus dans nos sources à l'époque romaine. Le fait que leurs cultes ne soient plus attestés sous l'Empire peut s'expliquer par leur effacement devant des divinités dont les caractéristiques se sont fortement affirmées à cette époque. Il est possible aussi que les cultes auxquels elles étaient attachées soient tombés en désuétude, ou bien encore que leur personnalité n'était ni assez forte ni assez affirmée pour pouvoir survivre aux côtés des divinités majeures.

Parmi les divinités apotropaïques, Paian (Péan) fait dorénavant figure de grand absent. Paian pouvait être une simple épiclèse revêtue par Apollon qui, à Cyrène, se confondait avec l'image d'Apollon Archégète. Ainsi Pindare dans sa *IV^e^ Pythique* plaçait Arcésilas sous la protection d'Apollon : « Tu (Arcésilas) es le médecin que réclament les circonstances, toi que Péan comble d'honneurs »[203]. Depuis l'époque archaïque, Apollon était considéré comme le dieu ayant présidé au débarquement des colons théréens en Libye et à la fondation de Cyrène. Il était connu comme Apollon Apotropaios depuis les lois sacrées du IV^e^ s. av. J.-C.[204]. Il jouissait alors de grandes prérogatives en tant que divinité protectrice, secourable et dispensatrice de bienfaits. Dans l'*Hymne* de Callimaque chanté lors des *Carneia*, on l'exhortait à plusieurs reprises en tant que Paian, divinité guérisseuse et secourable. Comme nous l'avons vu auparavant, cette cérémonie associait l'oikiste Battos à Apollon, car tous deux étaient considérés comme Archégètes, c'est-à-dire comme à l'origine de la fondation de Cyrène[205]. Cette association était illustré par le chemin emprunté par les processions qui, partant de l'acropole où se trouvait le palais royal, suivait le tracé de la voie de Battos (*Skyrota*) jusqu'à l'agora puis rejoignait un chemin descendant en direction du sanctuaire

[203] Pindare, *Pyth.*, IV, 270-271 (traduction d'A. Puech). Cf. Chamoux, *Cyrène*, p. 192.
[204] *SEG*, 9, 72, l. 5-7. Sur Apollon Apotropaios, cf. *supra*, p. 412 ; sur l'*Apotropaion* de Cyrène, cf. *supra*, p. 301 et fig. 65.
[205] Sur le culte d'Apollon et la célébration des *Carneia*, voir *supra*, p. 277-280.

d'Apollon. À l'époque impériale, le trajet emprunté par les processions, qui avait été déterminé par l'oikiste lui-même selon Pindare[206], restait le même. Tout au plus, la monumentalisation du quartier de la vallée allongeait-elle peut-être un peu le trajet dans cette portion. Il ne devait sans doute plus partir de l'acropole, mais de l'agora, suivant en partie le tracé de l'ancienne voie établie par Battos qui, à l'époque romaine, constituait le *cardo maximus*, puis se prolongeait jusqu'au carrefour de la vallée, promu au rang de centre de la Cyrène romaine, pour enfin rejoindre la voie de la vallée, soit le *decumanus maximus*, appelée également « voie sacrée » dans sa partie occidentale menant au sanctuaire d'Apollon.

Par ailleurs, nous avons vu que lorsque Paian était mentionné seul dans les inscriptions, il était une divinité à part entière[207]. Il avait été une divinité importante à Cyrène car son culte faisait partie des vieux cultes poliades réactivés à la fin du II^e^ s. av. J.-C. et lui-même était associé dans une dédicace à Aphrodite et Apollon[208]. La dernière mention de ce dieu apparaît dans une inscription du I^er^ s. av. J.-C. provenant de l'agora de Cyrène. Cependant, comme nous l'avons dit précédemment, nous ne savons pas si cet hymne s'adressait à Paian ou à Apollon doté de cette épiclèse. Le dieu guérisseur ne reparaît plus dans les inscriptions, traduisant sans doute l'essor que connut alors le culte d'Asclépios en Cyrénaïque, mais peut-être également celui d'Aristée qui passait pour avoir des fonctions guérisseuses.

Panakeia, autre divinité issue de la sphère médicinale, avait reçu un culte particulièrement important dans le sanctuaire d'Apollon entre le V^e^ et le III^e^ s. av. J.-C.[209]. La divinité y était invoquée seule ou en présence d'Aphrodite et d'Apollon, mais jamais en compagnie d'Asclépios. Aussi faisait-elle l'objet d'un culte individuel, indépendamment de la sphère d'Asclépios, et il ne semble pas qu'elle ait pris part à celui d'Iatros à Balagrai. Associée à Apollon Iatros dans le serment hippocratique, Panakeia possédait une place de choix dans le sanctuaire du dieu Archégète avec qui elle partageait sans doute les qualités guérisseuses.

Enfin, le culte du démon Ophélès (« l'avantageux »), divinité salutaire mentionnée par deux fois en Cyrénaïque à l'époque archaïque, n'apparaît plus dans nos sources. Avant le V^e^ s. av. J.-C., il avait sans doute partagé un autel avec Carnéios dans le « sanctuaire des divinités protectrices » de Messa et avait peut-être possédé un *téménos* en bordure de l'agora de Cyrène[210]. Par ses fonctions de divinité bienfaitrice et guérisseuse, Ophélès avait probablement permis d'instaurer un climat favorable à l'introduction précoce du culte d'Asclépios.

Ce qui ressort de tous ces témoignages est l'effacement d'une des caractéristiques fondamentales qu'Apollon avait conservée jusqu'à la fin de l'époque hellénistique, celle de divinité guérisseuse. Cette caractéristique, il l'avait partagée avec d'autres divinités issues de la sphère médicinale, avant que l'introduction du culte d'Asclépios, nommé Iatros en son sanctuaire de Balagrai, ne vienne peu à peu l'éclipser.

---

[206] Pindare, *Pyth.*, V, 88 sq.

[207] Cf. Dobias-Lalou, C., *Le dialecte des inscriptions grecques de Cyrène*, *Karthago*, XXV, Paris, 2000, p. 229 (ci-après *Dialecte*). Cf. *supra*, p. 275-276.

[208] *SEG*, 20, 719, col. B, l. 4-8 ; *SECir*, 153, note (IV^e^/III^e^ s. av. J.-C.). Pour les autres mentions de cette divinité, cf. *supra*, p. 276.

[209] Sur les nombreuses attestations de la déesse provenant toutes du sanctuaire d'Apollon, cf. *supra*, p. 338.

[210] *SEG*, 20, 756 (lecture corrigée par Dobias-Lalou, *Dialecte*, p. 231 ; Messa, autel rupestre, début du V^e^ s. av. J.-C.) ; Stucchi, *Cirene 1957-1966*, p. 165-6, n° 1 (Cyrène, agora, milieu du VI^e^ s. av. J.-C.).

Certaines divinités comme les Télessai et les Vents, qui appartenaient au riche fond cultuel du panthéon cyrénéen, avaient vu les règles de leur culte réaffirmées dans la loi sacrée du II^e^ s. av. J.-C., pour finalement disparaître de nos sources[211]. De même les déesses Hestia et Gè, faiblement représentées en Cyrénaïque, ne sont plus mentionnées.

En ce qui concerne le culte rendu aux divinités gentilices attachées au culte des défunts héroïsés, les Akamantes, dont faisait partie Battos, il semble ne pas avoir duré au-delà de la fin de l'époque hellénistique ou du début de l'époque impériale[212]. Les inscriptions faites aux Euménides, aux Héros, au Courète, à Zeus Meilichios et à Zeus, suivies parfois de l'anthroponyme du dédicant, provenant de la nécropole de Cyrène, en particulier du sanctuaire d'Ain Hofra, mais également du sanctuaire d'Apollon et du sanctuaire du wadi Ommgebeb de Messa (Artamis), sont toutes comprises entre le V^e^ et le III^e^ s. av. J.-C.[213]. Mais tandis que ces divinités protectrices ne sont plus invoquées après le III^e^ s. av. J.-C., le sanctuaire d'Ain Hofra, haut-lieu de célébration des défunts, semble avoir continué de fonctionner jusqu'aux I^er^ s. av. J.-C. / I^er^ s. ap. J.-C., selon l'inscription réalisée en deux temps dans l'une des cavités naturelles correspondant au cœur du sanctuaire[214]. À l'époque romaine, il ne semble plus être en activité, bien que l'on ait continué à utiliser la place laissée libre sur le haut des versants de l'oued pour construire de nouvelles tombes, parfois d'ailleurs monumentales. Aussi l'importance et le respect des morts n'avaient-ils pas disparu. Si le culte des défunts héroïsés avait perdu en intensité, il en fut de même pour celui de l'oikiste Battos. En effet, on sait que son tombeau sur l'agora, saccagé pendant la révolte juive, ne fut pas reconstruit. D'ailleurs, en tant que haut symbole de l'hellénisme et marque de la domination grecque, il fut sans doute l'édifice le plus visé par la colère des Juifs. Il était désaffecté lorsque l'on construisit à l'époque sévérienne le portique oriental, venant le recouvrir.

La fréquentation des grands sanctuaires constitue un bon indice de la dévotion des Cyrénéens et du rapport unissant le simple fidèle à la divinité. Dans le sanctuaire d'Apollon, depuis le II^e^ s. av. J.-C. le fidèle n'était plus soumis au rite de la dîme en faveur du dieu Archégète. Auparavant, la consécration d'ex-voto, s'illustrant en particulier par de modestes offrandes de terres cuites à Apollon, mais également aux divinités partageant son sanctuaire[215], avait été particulièrement élevée aux V^e^/III^e^ siècles. Cela prouvait qu'à cette époque les sacrifices étaient abondamment exécutés[216]. Au moins cinq paragraphes de la loi sacrée du IV^e^ s. av. J.-C. évoquaient cette obligation du sacrifice de la dîme[217]. Celui-ci devait sans doute prendre place dans un but expiatoire et propitiatoire. Les familles se trouvaient alors unies dans cette tâche collective dont elles devaient s'acquitter.

L'évolution de la nature des ex-voto dans le sanctuaire de Déméter et Koré à Cyrène à partir de la période hellénistique est toute aussi significative. Durant le VI^e^ s. av. J.-C., l'accumulation d'ex-voto, fabriqués localement ou importés, souligne la popularité des deux Thesmophores auprès des fidèles. Le lien étroit et direct établi entre le fidèle et la divinité

[211] *SEG*, 20, 719, col. A, l. 1 ([Ἀ]νέμοις) et l. 11 (Τελέσσαις).
[212] Sur le culte des défunts héroïsés à Cyrène, cf. *supra*, p. 460-466.
[213] Cf. *supra*, p. 319-320 et 322-325.
[214] Sur le sanctuaire d'Ain Hofra, cf. *supra*, p. 319-325.
[215] Voir la dédicace à Artémis sur céramique de la fin du VI^e^ s. av. J.-C., provenant de l'Artémision : *SEG*, 9, 319.
[216] Cf. Callot, *Recherches*, p. 80, n° 5, p. 124 (dîme) et p. 290.
[217] *SEG*, 9, 72, para. 7 à 11 ou 12. Cf. Callot, *Recherches*, p. 87 ; Dobias-Lalou, *Dialecte*, p. 300-301, 305-306 et 308 (texte, traduction et commentaire).

s'illustrait particulièrement par la consécration de ces objets qui portaient l'identité du donateur. Comme le souligne D. White, les objets votifs tels les scarabées, les sceaux, les gemmes et les bijoux, avaient tous été utilisés ou portés par les donateurs avant d'être consacrés aux déesses[218]. La relation qui unissait le fidèle à la divinité, l'identification personnelle du donateur avec la divinité, persista aux V^e^ et IV^e^ s. av. J.-C., tout en ayant tendance à s'atténuer quelque peu. À partir des III^e^ et II^e^ s. av. J.-C., une nouvelle forme d'exclusivité se développa parmi les adorateurs. Si les ex-voto étaient alors moins nombreux mais de meilleure qualité, ils avaient perdu la naïveté des ornements personnalisés des époques antérieures. Les dédicaces de grande qualité mettaient désormais autant à l'honneur les donateurs, fréquemment représentés par des bienfaiteurs locaux ou des membres du clergé, que la divinité invoquée. Par ailleurs, les stèles de cavaliers héroïsés, dont la majorité ont été découvertes dans le sanctuaire extra-urbain de Déméter et Koré à Cyrène, sont comprises entre le IV^e^ et la fin du II^e^/début du III^e^ s. ap. J.-C., avec une nette recrudescence aux II^e^ et I^er^ s. av. J.-C. Les documents se raréfient jusqu'au plus tardif qui est daté de la fin du II^e^/début du III^e^ s. ap. J.-C.[219], ce qui atteste de la baisse de la vitalité du sanctuaire à cette époque.

Le sanctuaire oraculaire d'Ammon à Siwa faisait officiellement partie de la province de Cyrénaïque jusque vers le milieu du II^e^ s. ap. J.-C.[220]. S'il se trouvait fort éloigné des cités de la Pentapole, il n'en demeurait pas moins un centre de pèlerinage très prisé par les Grecs et les Libyens de Cyrénaïque. Certains auteurs indiquent que le prestige de ce sanctuaire déclina à l'époque impériale. Le temple de l'oracle, construit au début du IV^e^ siècle, puis agrandi à l'époque hellénistique, ne fut d'ailleurs plus rénové. Les Romains ne tenaient pas les oracles dans une haute estime. Le passage de Caton le Jeune dans la Grande Syrte en 48-47, parti de Bérénike afin de rejoindre le royaume de Juba II, illustre parfaitement le sentiment religieux dont faisaient alors preuve les conservateurs des traditions romaines en terre latine : divination et oracles n'étaient plus à l'honneur. Arrivé à la hauteur d'un des sanctuaires dévolu à Ammon sur le littoral de la Grande Syrte, Caton refusa de consulter l'oracle, car, selon les propos rapportés par Lucain, « la divinité réside en nous tous, et même quand le temple se tait, nous ne faisons rien sans la volonté de Dieu ; les paroles ne sont pas nécessaires à sa puissance : celui qui nous a fait naître nous a dit une fois pour toutes, à notre naissance, tout ce qu'il nous est permis de savoir »[221]. Caton avait alors décidé d'ignorer l'oracle, et, « sans avoir porté atteinte au crédit du temple », il laissa « aux peuples leur Hammon, qu'il n'a pas voulu éprouver »[222]. Au I^er^ siècle de notre ère, Strabon indique que l'oracle était en déclin[223], alors que peu de temps avant, Diodore évoquait la statue de culte du

[218] White, D., « Cyrene's Sanctuary of Demeter and Persephone : A Summary of a Decade of Excavation », *AJA*, 85, 1, 1981, p. 24-25 (ci-après *AJA*, 85) ; Lowenstam, *Extramural Sanctuary* III. Cf. Callot, *Recherches*,
p. 292.

[219] Cf. Kane, S., « Heroized Riders from the Wadi Bel Gadir Sanctuary of Demeter and Persephone at Cyrene », *QAL*, 18, 2003, p. 33, n° 7 et fig. 7. Sur les stèles funéraires de cavaliers héroïsés, cf. *supra*, p. 462-466.

[220] Cf. Stucchi, *Arch. Cir.*, p. 565-576. Vers 150 la Cyrénaïque avait perdu une partie de ses territoires orientaux au profit de l'Égypte.

[221] Lucain, *Pharsale*, IX, 575 sq. (traduction d'A. Bourgery et M. Ponchont). Sur les sanctuaires d'Ammon localisés dans la Grande Syrte, cf. *supra*, p. 386-389.

[222] Lucain, *Pharsale*, IX, 585 sq. (traduction d'A. Bourgery et M. Ponchont).

[223] Strabon, XVII, 43. Voir aussi Plutarque, *De defectione oraculorum*, 2 (410 b).

dieu[224]. Mais il semble que la tradition historiographique d'époque romaine, qui qualifiait la Libye de terre ammonéenne, n'était plus que la réminiscence d'un passé prestigieux[225].

D'ailleurs, à l'époque d'Auguste, l'oasis de Siwa était devenu un centre de bannissement pour les prisonniers politiques, à l'image des autres oasis du sud. Les nombreuses consultations des Cyrénéens venus interroger l'oracle tendirent alors à se raréfier et à partir du milieu du II^e^ siècle, elles étaient devenues presque inexistantes. Pourtant le sanctuaire continuait à fonctionner à l'époque romaine. Un papyrus du II^e^ siècle de notre ère évoquant un voyage à l'oasis d'Ammon où le dieu rendait ses oracles et une dédicace en l'honneur d'Hadrien provenant d'Aghourmi, prouvent que l'oracle était toujours visité[226]. Toutefois, si le lien s'était distendu entre l'oracle de Siwa et les Cyrénéens, cela ne semble pas avoir affecté la dévotion portée au dieu Ammon en Cyrénaïque. Comme nous l'avons vu auparavant, les Empereurs romains du II^e^ s. ap. J.-C. associèrent leurs effigies au droit des émissions monétaires cyrénéennes à celle du dieu cornu au revers. De plus, au début du III^e^ s. ap. J.-C., tandis qu'à Taucheira un particulier avait fait reconstruire le temple et l'enceinte sacrée d'Ammon sur ses propres revenus, à Cyrène le proconsul P. Flavius Pudens Pomponianus consacra une statue du dieu[227].

En ce qui concerne les anciennes prêtrises, elles continuent d'être évoquées à l'époque impériale, certaines d'ailleurs, inconnues auparavant, faisant leur apparition. Cependant, les listes sacerdotales en notre possession montrent que les charges, ne trouvant plus d'acquéreurs, accusèrent un certain déclin.

Le sacerdoce d'Apollon constituait le couronnement d'une carrière civique. Il fut à ce titre la « magistrature cyrénéenne la plus régulièrement et durablement maintenue »[228]. Précisons que les listes de prêtres ne sont pas des annales. Aucune liste n'est une liste suivie : l'inscription n'était pas systématique ; il s'agissait plutôt d'une sorte de « tableau d'honneur », chaque nom étant gravé sur décision de la cité en raison des services particuliers rendus pendant l'année d'exercice[229]. Les listes de prêtres d'Apollon émises à l'époque impériale appartiennent en majorité au I^er^ siècle de notre ère et correspondent aux heureux effets de la réorganisation augustéenne[230]. Presque tous les prêtres qu'elles nous font connaître bénéficiaient depuis l'époque de Néron du droit de cité romaine. Ces derniers,

[224] Diodore, *Bibl. Hist.*, XVII, 50, 5-6. Cf. *supra*, p. 379.

[225] Diodore de Sicile, Silius Italicus et le Polyhistor continuaient de mentionner la Libye en tant que domaine d'Ammon, et au Bas-Empire, l'évêque Synésios la nommait encore comme « terre d'Ammon ». Cf. *supra*, p. 383 sq.

[226] Wagner, G., *Les oasis d'Égypte à l'époque grecque, romaine et byzantine d'après les documents grecs (recherches de papyrologie et d'épigraphie grecques)*, *BdE*, 100, IFAO, Le Caire, 1987, p. 330-331 (ci-après *Les oasis*).

[227] Cf. *supra*, p. 395-396 et fig. 116.

[228] Callot, *Recherches*, p. 305.

[229] Cf. Marengo, S. M., « Per un'interpretazione delle liste sacerdotali di Cirene », dans L. Bacchielli, M. Bonanno Aravantinos (éds.), *Scritti di antichità in memoria di Sandro Stucchi, 1. La Cirenaica. La Grecia e l'Oriente mediterraneo*, *Studi Miscellanei*, 29, Rome, 1996, p. 219-226. On ne peut donc pas faire de statistiques à partir de ces listes comme le voulait J.-J. Callot, *Recherches*, p. 306, n. 820.

[230] Ces listes ont été rassemblées dans Callot, *Recherches*, p. 107-108. Voir également p. 108 où l'auteur recense les dédicaces faites par des prêtres d'Apollon. Cf. Laronde, A., « Prêtres d'Apollon à Cyrène au I^er^ siècle ap. J.-C. », *Africa Romana, Atti del IV convegno di studio (Sassari, 12-14 décembre 1986)*, Sassari, 1987, p. 469-484. Soulignons qu'avant la victoire d'Actium, la période troublée de la fin de la République n'avait été marquée que par de rares mentions des prêtres d'Apollon.

attachés aux grandes familles aristocratiques, faisaient partie principalement des *Claudii*[231]. L'empereur Hadrien, s'inscrivant dans la continuité des dynastes lagides, exerça, sans doute dans la seconde moitié de son règne, la magistrature éponyme[232]. Cela lui valut les honneurs des Cyrénéens qui lui consacrèrent une statue et le gratifièrent des titres de « fondateur », « nourricier » et « législateur »[233]. Comme le note J.-J. Callot, l'activité des prêtres s'en ressentit, et leur participation à la remise en état du sanctuaire du dieu Archégète s'intensifia à cette époque, bien qu'à l'exception des travaux de rénovation de l'*Apollonion*, ce fût principalement sur les revenus du dieu qu'ils puisaient les finances nécessaires[234].

Sous le règne d'Antonin, la prêtrise éponyme était restée vacante et la cité dut la reprendre à son compte. Cela pourrait s'expliquer par une probable « crise de vocation ». Les dernières listes sacerdotales connues remontent aux règnes de Marc Aurèle et de Commode[235]. Mais les prêtres du culte d'Apollon sont encore mentionnés jusqu'au début du règne de Dioclétien[236]. De plus, le prêtre en exercice et ses prédécesseurs semblent avoir continué de se réunir lors du banquet sacré donné à l'occasion des *Artamitia* dans la « grotte des prêtres » du sanctuaire d'Apollon, qui devait encore recevoir des embellissements dans la première moitié du III^e^ siècle. Ainsi, jusqu'au début du III^e^ siècle, les prêtres d'Apollon continuèrent à disposer des revenus du dieu provenant des terres sacrées[237]. Ils avaient dû reprendre à leur compte la gestion de ces domaines sacrés dès le début du II^e^ s. av. J.-C., qui était auparavant l'apanage des démiurges[238]. Les terres sacrées d'Apollon devaient encore fournir des sommes importantes grâce à la commercialisation des surplus de production, pour que les prêtres puissent en faire bénéficier d'autres divinités présentes dans le sanctuaire d'Apollon[239].

La prêtresse d'Artémis, issue également des grandes familles aristocratiques et faisant sans doute partie à la fin de son mandat annuel d'un collège sacerdotal, continua à former en quelque sorte le pendant féminin du sacerdoce d'Apollon[240]. En effet, suivant un usage antérieur, elle était mentionnée par référence au prêtre d'Apollon[241]. Les prêtresses, qui contribuèrent à l'embellissement de l'*Artémision* jusque vers le début du III^e^ siècle,

---

[231] Il y eut en effet sous Claude une attribution massive de la cité romaine aux magistrats de Cyrène. Cf. Reynolds, J., « Four Inscriptions from Roman Cyrene », *JRS*, 49, 1959, p. 97 et n. 16 ; Laronde, A., « Claude et l'extension de la cité romaine à Cyrène », dans Y. Burnand, Y. Le Bohec *et al.* (éds.), *Claude de Lyon, empereur romain*, Actes du colloque Paris-Nancy-Lyon (nov. 1992), Paris, 1998, p. 333-339 (ci-après « Claude et l'extension de la cité romaine »).

[232] *SECir*, 68. Cf. Callot, *Recherches*, p. 107, n° 183 r : parmi les 14 prêtres mentionnés, Hadrien était le premier.

[233] *SEG*, 17, 809 (129 ap. J.-C.).

[234] Callot, *Recherches*, p. 304 et n. 800.

[235] *SECir*, 70, 70 bis et 11. Cf. Callot, *Recherches*, p. 108, n° 183 r et s.

[236] *SEG*, 9, 257, 268, 274-275, 278, 282, 286, 290, 292-297. Cf. Callot, *Recherches*, p. 108-9, n° 187 d et f.

[237] La dernière mention d'un édifice embelli dans le sanctuaire d'Apollon sur les revenus du dieu concerne la « grotte des prêtres » au début du III^e^ s. ap. J.-C. : cf. *SEG*, 31, 1576.

[238] Les comptes des démiurges, conservés sur l'agora, s'étendent depuis la seconde moitié du IV^e^ s. jusqu'au début du II^e^ s. av. J.-C. : *SEG*, 9, 11-44 ; *SEG*, 18, 743 ; *SECir*, 104 ; Stucchi, *Cirene 1957-1966*, p. 169, n° 17 ; Marengo, S. M., Paci, G., « Nuovi frammenti dei conti dei damiurghi », dans E. Catani, S. M. Marengo (éds.), *La Cirenaica in età antica, Atti del convegno internazionale di studi (Macerata, 18-20 maggio 1995)*, Pise-Rome, 1998, p. 373-392 (d'où *SEG*, 48, 2051-2053). Cf. Chamoux, Fr., « Les comptes des démiurges à Cyrène », dans D. Knoepfler (éd.), *Comptes et inventaires dans la cité grecque, Actes du colloque international d'épigraphie en l'honneur de J. Tréheux (Neuchâtel, 23-26 septembre 1986)*, Genève, 1988, p. 143-154 ; Callot, *Recherches*, p. 88, n° 52. Sur ces comptes, cf. *infra*, p. 590 sq.

[239] Cf. Callot, *Recherches*, p. 288 et n. 650.

[240] Cf. Callot, *Recherches*, p. 302 et n. 787.

[241] Cf. Marengo, S. M., « Sacerdotesse di Artemide a Cirene. Note epigrafiche », dans L. Gasperini, S. M. Marengo (éds.), *Cirene e la Cirenaica nell'antichità, Atti del Convegno internazionale di studi (Roma-Frascati, 18-21 dic. 1996)*, Tivoli, 2007, p. 401-410. Cf. *supra*, p. 290.

participaient aussi à d'autres cultes publics et à la célébration des événements fastes de l'Empire[242].

Quant aux prêtresses de Déméter, les *Mélissai*, elles semblent avoir continué à jouir d'une certaine popularité jusqu'au II^e^ siècle, tout comme le clergé mixte d'Isis[243]. Et parmi les autres sacerdoces sur lesquels nous sommes documentés, celui de Dionysos, présent aussi bien à Cyrène que dans la bourgade de Mgernès, semble avoir encore été encouragé jusqu'au début de l'époque impériale[244].

Une nouvelle prêtrise, celle d'Héra, fait son apparition dans les sources au début de l'époque impériale, pour finalement disparaître au début du II^e^ siècle de notre ère[245]. Les desservantes du culte d'Héra appartenaient aux mêmes grandes familles accaparant la prêtrise d'Apollon et elles étaient d'ailleurs les seules, avec les prêtres d'Apollon, à constituer des listes abondantes et régulières.

En définitive, le sacerdoce mentionné le plus tardivement correspond à celui d'Apollon, et après lui, il s'agit de celui d'Artémis. Les autres ne sont guère plus mentionnés au-delà du II^e^ siècle. Mais comme nous l'avons dit auparavant, les listes sacerdotales ne sont pas des listes suivies. Elles ne rendent donc pas compte de la réalité des charges pourvues. Tout au plus pouvons-nous constater une probable « crise de vocation » pour le sacerdoce d'Apollon, puisque la cité a dû au moins une fois assumer la prêtrise. Peut-être faut-il y voir la conséquence, non d'un appauvrissement des grandes familles accaparant ces magistratures, mais d'un probable essoufflement des cultes païens qui prirent une direction sensiblement différente à partir de la remise en ordre successive à la révolte juive.

2.1.2. Épuisement de la religion grecque

Bien que les Empereurs aient favorisé un retour aux sources mythologiques aux trois premiers siècles de notre ère, celui-ci n'eut que peu d'impact et ne semble pas avoir marqué un renouveau du sentiment religieux en Cyrénaïque. Cela s'explique par l'association des grandes divinités poliades aux Empereurs et à leur maison qui n'a fait qu'accélérer la perte d'identité des divinités majeures du panthéon cyrénéen. Ainsi, lorsque l'on rendait un culte à Apollon, Artémis, Zeus ou Déméter, on vénérait en même temps le Prince, car lui seul était devenu capable d'attribuer des bienfaits. Les grandes divinités s'effaçaient derrière le culte impérial et les honneurs qu'on leur décernait étaient alors destinés à flatter l'autorité romaine afin de bénéficier de ses marques d'intérêt.

En ce qui concerne les épiclèses divines qui apparaissent au début de l'époque impériale ou qui furent remises au goût du jour, régénératrices des anciens cultes poliades, les empereurs n'avaient pas obtenu le résultat escompté. Apollon avait été paré des titres de Μυρτῶιος, Ἀποβατήριος et Κτίστης. Le premier faisait référence au séjour du dieu sur la

[242] Cf. Callot, *Recherches*, p. 302 et n. 785-786.
[243] Cf. Callot, *Recherches*, p. 303 et n. 790.
[244] Cf. Smith, Porcher, *Discoveries at Cyrene*, p. 116, n° 28 (Cyrène, nécropole orientale ; fin du I^er^ s. ap. J.-C.) ; *SEG*, 9, 354 (Mgernès ; fin du I^er^ s. av. J.-C.).
[245] *CIG*, 5143 ; *SEG*, 9, 181, 182 ; 17, 799. Cf. Laronde, A., « Prêtresses d'Héra à Cyrène », *Africa Romana, Atti del V convegno di studio (Sassari, 11-13 décembre 1987)*, Sassari, 1988, p. 279-286. La mention de la prêtrise la plus tardive figure dans *SEG*, 9, 182 et correspond aux années 102/3 ap. J.-C. Cette inscription a été rééditée par G. Paci, « La grande stele delle sacerdotesse di Era dall'agorà di Cirene », Annali Facoltà Lettere Macerata (*AFLM*), 33, 2000, p. 155-173 : cf. *SEG*, 50, 1641.

colline de la Myrtousa où il s'était uni à la Nymphe et le deuxième était lié à la protection du débarquement des colons prodiguée par le dieu[246]. Quant au troisième, il était venu remplacer à partir de l'époque augustéenne l'épithète d'Archégète qu'Apollon partageait d'ailleurs avec le Héros-fondateur Battos. Cette dernière épiclèse était devenue bien plus fréquente que celle d'Archégète et servait désormais à qualifier la prêtrise éponyme[247]. Le dieu veillait alors toujours aux destinées de Cyrène et l'épiclèse d'Auguste qu'il revêtait également dans l'*Augusteum*, soulignait son étroite association avec le Prince[248]. Ainsi, Apollon, mais aussi toutes les grandes divinités du panthéon cyrénéen, avaient été fortement liées aux destinées de l'Empire. Dans de nombreuses inscriptions, elles étaient citées conjointement aux légats impériaux et parfois aux empereurs[249]. Une épinicie avait même eu lieu le 30 juillet 106 afin de célébrer la prise de Sarmizegethusa par Trajan lors de la deuxième guerre dacique[250]. À cette occasion, la prêtresse d'Artémis avait convié les jeunes filles habitant la ville et la campagne à un banquet sacré en l'honneur de l'Empereur. Puis, la capture de Décébale fut une nouvelle occasion d'honorer le Prince l'année suivante conjointement à Apollon et Artémis[251].

Par ailleurs, comme nous l'avons vu précédemment, la prêtrise d'Apollon avait connu un brillant essor lors de la réorganisation augustéenne. D'après A. Laronde, il s'agissait des mêmes familles, très peu nombreuses, qui accaparaient cette magistrature prestigieuse selon un comportement similaire à la période du début de la République. Mais cette continuité fut interrompue par la révolte juive de 115-117. Durement touché par les dégâts causés par les Juifs, le sanctuaire d'Apollon ne pouvait se relever qu'avec le soutien financier des empereurs venant compléter les revenus des terres sacrées d'Apollon et les donations. Et lorsqu'un prêtre d'Apollon prenait à sa charge la reconstruction d'un édifice, il n'omettait pas de souligner qu'il l'avait fait sur ses propres revenus[252]. Le zèle de plus en plus affiché de certains prêtres avait pour objectif de gagner la faveur des empereurs et de disposer de plus amples largesses de leur part. Ainsi, l'acte d'offrande à la divinité que constituait la consécration d'un édifice religieux semble avoir peu à peu perdu de sa spontanéité. Aussi accéder à la magistrature suprême de la cité ne suffisait-il plus à couronner une carrière civique si le personnage en question ne bénéficiait pas de la reconnaissance du pouvoir impérial.

Si le formalisme caractérisait la vie des sanctuaires urbains depuis l'époque hellénistique, il se prolongea, voire s'intensifia, durant toute l'époque romaine. Les sanctuaires, attachés à la cité et à ses milieux dirigeants, devaient alors compter avec la présence de l'Empereur. Le caractère officiel des sanctuaires, où sacré et temporel agissaient de concert, se manifestait de manière toujours accrue. Les dédicaces effectuées à titre privé par de simples fidèles devenaient de plus en plus rares. Et parfois d'ailleurs, elles n'étaient pas dénuées d'intérêt, à l'exemple d'un riche Cyrénéen qui, pour briguer la prêtrise d'Apollon, consacra un *naiskos*

[246] Cf. Laronde, A., « Néron, Apollon et Cyrène », *Mélanges Senghor*, Dakar, 1977, p. 201-203. Nous avons maintenant un témoignage de l'épiclèse de Μυρτῶιος au IV^e^ s. av. J.-C. : cf. Maffre, J.-J., « La dévotion à Apollon d'après des graffiti inscrits sur des fragments de céramique grecque trouvés à Cyrène », dans *Questions de religion cyrénéenne*, p. 178, n° 45 et p. 182.

[247] Le sacerdoce d'Apollon Ktistès est mentionné à de nombreuses reprises sous l'Empire : *SEG*, 9, 128, 172, 257, 268, 278, 282, 286, 290, 292-297 ; 31, 1575 ; *SECir*, 43.

[248] Cf. Stucchi, *Cirene 1957-1966*, p. 172, n° 28.

[249] Cf. *supra*, p. 495-496.

[250] *SEG*, 26, 1826-7.

[251] *SEG*, 9, 101.

[252] Voir par exemple les dédicaces de la *péristasis* du temple d'Apollon : *SEG*, 9, 98 ; *SECir*, 44-48.

et une statue aux Dioscures sur ses propres revenus[253]. Cette donation il ne l'avait sans doute pas faite comme un acte de piété, mais plutôt pour afficher sa fortune et son orthodoxie religieuse[254]. D'après les statistiques effectuées par J.-J. Callot pour l'ensemble des inscriptions cyrénéennes d'époque impériale, une dédicace sur trois a été effectuée à titre privé et une sur quatre par un simple particulier[255].

Ainsi, les dédicaces faites à titre public, par la cité et ses magistrats ou par les officiels romains, sont nettement supérieures en nombre. L'aspect officiel et solennel des sanctuaires fut considérablement renforcé sous l'influence d'une aristocratie cyrénéenne fort conservatrice, mais peut-être également de l'administration impériale. L'aristocratie, désireuse de perpétuer les traditions et d'afficher sa prépondérance dans la cité, avait multiplié les offrandes aux divinités. Cependant, si les offrandes étaient alors moins nombreuses et de meilleure qualité, elles n'illustraient plus ce rapport intime entre le donateur et la divinité. Comme nous l'avons vu précédemment, le sanctuaire extra-urbain de Déméter et Koré illustrait parfaitement cette évolution du sentiment religieux vers un formalisme de plus en plus poussé[256]. Ce dernier avait gagné le sanctuaire des deux Thesmophores lorsque Cyrène avait été intégrée au royaume lagide. Selon D. White, l'aristocratie n'avait pas eu d'autre choix que de se replier sur ses traditions pour combler cette perte d'indépendance[257]. Le conservatisme dont elle faisait alors preuve perdura lorsque Cyrène et les cités de la Libye grecque passèrent sous le joug romain. Ainsi, peu à peu, les sanctuaires perdirent leur attrait populaire, la piété ne s'exerçant plus de manière spontanée et devenant de plus en plus artificielle.

Le caractère artificiel de la religion officielle n'a pas été freiné par les croyances privées qui se confondaient entièrement avec les cultes publics. Nous ne connaissons aucun temple consacré par un particulier à un culte privé dans les cités de Cyrénaïque à cette époque. Les dieux *patrôoi*, absents de notre documentation, ne semblent pas avoir attiré beaucoup de dévots dans la province. Lorsqu'un particulier attachait son nom à un édifice religieux, il s'agissait toujours de consécrations à des divinités officielles[258]. D'ailleurs, il ne semble pas que de nouvelles divinités furent introduites à l'époque impériale, hormis les quelques divinités romaines peu nombreuses[259]. En ce qui concerne la religion domestique, elle est mal connue en Cyrénaïque, mais il semble qu'elle n'était pas différente de l'officielle.

Les cités n'innovent plus sous l'Empire en matière de religion. Elles ne renouvellent pas leur panthéon bien que certaines divinités soient tombées en désuétude et les pratiques religieuses ancestrales s'en trouvent bien peu modifiées. Mais contrairement à la situation en Méditerranée orientale, la Cyrénaïque semble n'avoir été marquée ni par la concurrence que faisait subir le culte impérial aux divinités traditionnelles, ni par l'intrusion du contrôle

[253] *SEG*, 9, 121-122 (dernier quart du II^e^ s. ap. J.-C.). Lorsque ce personnage était devenu prêtre d'Apollon, il consacra une statue à Athéna, mais cette fois sur les revenus du dieu : cf. Dobias-Lalou, *Dialecte*, p. 214 (fin II^e^/déb. III^e^ s.).
[254] Callot, *Recherches*, p. 291, n. 668-669.
[255] Callot, *Recherches*, p. 291, n. 669.
[256] Cf. *supra*, p. 524-525.
[257] White, *AJA*, 85, p. 25.
[258] Cf. Ward-Perkins, J. B., Gibson, S., « The Market-Theater at Cyrene », *LibAnt*, 13-14, 1976-1977, p. 374, n° 3 : commémoration de la construction ou de la restauration d'un temple peut-être dédié à Tyché dans le nouveau quartier central par un particulier dans la seconde moitié du II^e^ s. ap. J.-C., sur ses propres revenus.
[259] Cf. *supra*, p. 519-521.

administratif romain dans la vie des grands sanctuaires urbains[260]. Le déclin de la religion officielle était plutôt lié au caractère de plus en plus formel des sanctuaires entraînant à sa suite un étiolement du sentiment religieux et une perte d'attrait populaire. Et lorsque Rome se fit de plus en plus indifférente face au destin des cités de Cyrénaïque, ne leur prodiguant plus son soutien, celles-ci ne furent plus en mesure de maintenir leurs cultes.

En définitive, le III^e^ siècle semble avoir marqué un tournant dans l'histoire de la Cyrénaïque et le milieu du siècle peut être considéré comme une période critique[261]. Tandis que les prémices de la perte de vitalité de la religion païenne remontaient au II^e^ siècle, la religion officielle n'était plus qu'en sursis au début du III^e^ siècle. Et bien que les sanctuaires fussent encore en activité et entretenus jusque vers le milieu de ce siècle[262], ils entrèrent dans une phase de déclin irrémédiable à partir de la seconde moitié du III^e^ siècle. Le désintérêt de Rome à l'égard de la Cyrénaïque et le climat d'insécurité régnant dans la province n'y furent sans doute pas étrangers[263]. Cependant, un autre facteur de grande importance est à prendre en considération, celui de l'essor du christianisme marqué par une communauté chrétienne de plus en plus omniprésente dans chacune des strates de la société.

2.2. Coexistence du christianisme et du paganisme

Si la religion païenne était parvenue jusqu'au milieu du III^e^ siècle à endiguer la montée du christianisme, ce fut certainement grâce au rôle joué par les empereurs apportant leur soutien à la province libyenne. Mais nous avons vu que l'intérêt porté à la Cyrénaïque avait commencé à diminuer après le règne de Septime Sévère et que le progressif essoufflement de la religion païenne ne put endiguer la montée du christianisme.

2.2.1. Le développement du christianisme au III^e^ siècle

Dès les premiers Ptolémées, la Libye grecque avait dû compter avec la présence d'une forte communauté juive hellénisée. Comme nous l'avons exposé dans le deuxième chapitre, l'implantation des colonies juives avait pris une certaine importance à l'époque de Magas lorsque la Coelé-Syrie et la Palestine furent conquises par Ptolémée I^er^ en 301 av. J.-C.[264]. À l'époque de transition du passage du royaume ptolémaïque à l'autorité romaine, les Juifs constituaient l'une des quatre catégories juridiques décrites par Strabon avec les citoyens, les paysans et les métèques. Ils formaient au côté du groupe des métèques un *politeuma*, soit une catégorie à part, tandis que les Libyens agriculteurs de la *chôra*, intégrés sans doute dans la deuxième catégorie à côté des citoyens, étaient mieux considérés. Sous Auguste, le privilège de l'ἰσοτελεία (égalité des droits) leur fut reconfirmé, mais ils devaient toujours s'acquitter du μετοίκιον, leur rappelant de la sorte leur statut d'infériorité face à la classe des citoyens grecs.

Par ailleurs, plusieurs indications émanant de textes tardifs soulignent le développement précoce du christianisme en Cyrénaïque. Selon les Évangiles de saint Marc, de saint Matthieu

---

[260] Nous pouvons citer comme exemple, à la suite de J.-J. Callot (*Recherches*, p. 320, n. 935), le cas d'Ephèse où l'implantation de l'*Augusteum* se fit dans l'*Artémision*, venant ainsi concurrencer le culte majeur d'Artémis. Cf. Picard, Ch., *Ephèse et Claros*, Paris, 1922, p. 676-680.

[261] Lloyd, J. A., « The Cities of Cyrenaica in the Third Century AD », dans S. Stucchi (éd.), *Giornata Lincea sulla archeologia cirenaica (Rome, 3 novembre 1987)*, Rome, 1990 (Atti dei convegni Lincei 87), p. 47.

[262] Cf. Callot, *Recherches*, p. 340, n. 1051. Selon lui, il faut nuancer les propos de D. Roques en ce qui concerne le déclin très net de la religion païenne au cours du III^e^ siècle.

[263] Sur les guerres marmariques à l'époque de Claude le Gothique, cf. *supra*, p. 177-179.

[264] Cf. *supra*, p. 155.

et de saint Luc, des soldats romains auraient ordonné à Simon de Cyrène d'aider le Christ à porter la croix lors de la montée au calvaire[265]. La seule évocation de ses deux fils, Alexandre et Rufus, qui apparaît dans l'évangile selon saint Marc, suppose qu'ils aient fait partie de la première communauté chrétienne. Lors de la Pentecôte de la même année, des Juifs de Cyrénaïque auraient reçu avec les Apôtres le don de glossolalie[266]. Les *Actes des Apôtres* font encore connaître des situations auxquelles auraient pris part les Juifs originaires de Cyrénaïque[267]. Une autre tradition, fortement répandue en Cyrénaïque jusqu'à nos jours, se rapportait à l'évangéliste Marc. Ce dernier aurait effectué un long séjour en Cyrénaïque durant lequel il aurait fondé des églises et aurait institué des clercs et des évêques, tel le premier évêque de Cyrène répondant au nom de Lucius[268]. Un oued surnommé « wadi Marcus » situé à l'est d'Apollonia et au sud de la bourgade d'Érythron a gardé le souvenir du passage de l'évangéliste. Comme l'affirme D. Roques, toutes ces traditions, difficiles à vérifier, viennent souligner « l'idée d'une liaison quasi originelle de la Cyrénaïque avec la Palestine et du développement immédiat du christianisme dans la province ». L'auteur ajoute d'ailleurs que ce lien entre les Juifs de Cyrénaïque et de Palestine trouve confirmation dans la découverte d'une tombe du I^er^ s. ap. J.-C. de la vallée du Cédron près de Jérusalem, dont les inscriptions mentionnent la présence de Juifs originaires de Cyrénaïque[269]. Il est alors possible que la communauté juive, qui s'était fortement accrue au début de l'époque romaine, ait créé un terrain favorable à la diffusion du christianisme en Cyrénaïque. Cependant, l'éradication du *politeuma* juif, après la révolte de 115-117, avait dû freiner sensiblement l'essor du christianisme[270]. D'après D. Roques, nous ne possédons aucune source faisant référence à la population chrétienne de Cyrénaïque pour le II^e^ siècle, excepté le témoignage de l'évêque lyonnais Irénée qui écrivait dans le dernier quart du II^e^ siècle que l'unité de la foi était similaire chez les Ibères, les Celtes, la population de l'Orient et celles d'« Égypte et de Libye »[271]. Cependant, cette énumération reste vague, tout comme le témoignage de l'*Histoire des Patriarches de l'Église copte d'Alexandrie* qui, en plus d'être tardif, semble anachronique[272].

Dans la première moitié du III^e^ siècle, la communauté chrétienne était déjà bien établie en Cyrénaïque. Elle avait sans doute profité de l'amorce de la désaffection des cultes traditionnels depuis le début du siècle pour se développer encore plus largement. Le sabellianisme, initié par Sabellios, qui était peut-être originaire de Cyrénaïque[273], connut un développement important en Pentapole[274]. Mais cette doctrine, qui portait atteinte au dogme de la Trinité, faisant du Père, du Fils et du Saint Esprit trois « modalités » du Dieu unique, ne tarda pas à être considérée comme une hérésie et le pape Calliste excommunia

[265] Marc, 15, 21 ; Matthieu, 27, 32 ; Luc, 23, 26. Cet épisode est commémoré par la cinquième « station » du chemin de croix.
[266] *Actes des Apôtres*, 2, 10.
[267] *Actes des Apôtres*, 6, 9 et 13, 1. Cf. Roques, D., *Synésios de Cyrène et la Cyrénaïque du Bas-Empire*, Paris, 1987, p. 322 (ci-après *Synésios*).
[268] Cf. Roques, *Synésios*, p. 323 et n. 42-43.
[269] Cf. Avigad, N., « A depositary of inscribed ossuaries in the Kidron Valley », *Isr. Expl. Journal*, 12, 1962, p. 1-12.
[270] Roques, *Synésios*, p. 317 et 323.
[271] Irénée, *Contre les Hérésies*, I, 10, 2 (SC 264).
[272] Evetts, B., *History of the Patriarchs of the Coptic church of Alexandria (S. Mark to Benjamin I)*, Patrologie Orientale, I, 2, Paris, 1904, p. 155. Cf. Roques, *Synésios*, p. 323.
[273] Saint Basile, 207, 1 ; Théodoret, *Histoire Ecclésiatique*, II, 9.
[274] Sur la querelle dogmatique du sabellianisme, cf. Roques, *Synésios*, p. 323-325.

Sabellios. La querelle dogmatique agita alors la communauté chrétienne de Cyrénaïque et suscita l'intervention de l'archevêque d'Alexandrie vers 260. Cette querelle, très bien relatée par Eusèbe de Césarée[275] qui écrivait dans la première moitié du IV^e^ siècle, nous fournit le premier aperçu sur la vitalité de la communauté chrétienne de Cyrénaïque entre 257 et 260. Ainsi, dans la seconde moitié du III^e^ siècle, elle était nombreuse et bien organisée autour de ses cinq évêques, probablement un par cité, dont le métropolite de Cyrène, soumis au patriarche d'Alexandrie et à l'autorité pontificale. Cela suppose que la collectivité chrétienne était déjà présente dans les cités de Pentapole lors de la première moitié du III^e^ siècle. Elle avait dû se développer lentement et sans heurts tout en coexistant avec la religion païenne. L'évangélisation s'était finalement accentuée dans la deuxième moitié du III^e^ siècle alors que le paganisme déclinait. Les Chrétiens constituaient ainsi « une force spirituelle suffisamment importante pour que progressivement le paganisme s'effaçât »[276].

2.2.2. Le déclin de la religion officielle

Si la révolte juive de 115-117 avait sans doute freiné l'essor du christianisme, elle avait également gravement porté atteinte au paganisme. Le programme de reconstruction inauguré à la fin du principat de Trajan avait pris des proportions exceptionnelles sous le règne d'Hadrien. Mais il fallut également compter sur la détermination des empereurs successifs qui, jusqu'à la fin de la dynastie des Sévères, s'attachèrent à perpétuer cette politique édilitaire. Toutefois, la tâche à accomplir s'avérait tellement immense que le soutien apporté par les autorités romaines s'était révélé insuffisant pour effacer le traumatisme.

Ainsi, les travaux de restauration de l'*Apollonion* et du temple de Zeus sur la colline orientale avaient soulevé de grandes difficultés. Pour le remplacement des colonnes de la *péristasis* du temple d'Apollon, on eut recours, en plus du soutien financier impérial, à la participation des prêtres d'Apollon sur leurs propres revenus[277]. Mais les colonnes ne furent pas terminées et on les laissa lisses. Quant aux travaux d'anastylose de la *péristasis* du temple de Zeus entrepris dans le premier quart du IIIe siècle, ils restèrent inachevés. Ces deux édifices, parmi les plus grands et les plus majestueux que la Cyrénaïque ait comptés, n'avaient jamais été relevés complètement et continuaient à porter les stigmates de cette violente révolte. Auparavant, symboles de l'affirmation de l'hellénisme, symboles de la puissance de Cyrène vis-à-vis des autres cités, symboles de la prééminence d'Apollon et de Zeus dans le panthéon cyrénéen, ces deux édifices sacrés n'étaient désormais plus qu'en sursis. Pourtant, dans le dernier quart du II^e^ siècle, on avait apporté des soins particuliers à l'intérieur du temple de Zeus en réaménageant la *cella* de manière qu'elle puisse contenir la statue de culte colossale du dieu, qui présentait des analogies certaines avec celle d'Olympie sculptée par Phidias[278]. Mais ces efforts n'avaient sans doute pas suffi à panser les blessures des Cyrénéens. Un lien s'était rompu et ce n'est pas le caractère toujours plus formel de la religion officielle qui put empêcher le sentiment religieux de s'essouffler et le paganisme de lentement décliner.

Cependant, jusque dans la première moitié du III^e^ siècle, les rénovations et l'embellissement des édifices religieux se prolongèrent avec d'ailleurs l'ajout de nouvelles

[275] Eusèbe, *Histoire Ecclésiatique*, VII, 6 et 26.
[276] Roques, *Synésios*, p. 325.
[277] Consécration de six colonnes (fin du II^e^ siècle) : *SEG*, 9, 98 et *SECir*, 44-48.
[278] Sur cette statue, cf. Goodchild, Reynolds, Herington, « The Temple of Zeus », p. 41-58.

constructions. Ces dernières, encore nombreuses à avoir été réalisées à la fin du II^e^ siècle, marquent un net ralentissement dans la première moitié du III^e^ siècle, pour finalement devenir inexistantes. Les derniers projets de construction connus dans le sanctuaire d'Apollon concernent un temple anonyme érigé à l'arrière de l'*Apollonion*, un petit temple, dont l'attribution à Apollon citharède est hypothétique, situé au sud de l'*Apollonion*, mais il est toutefois possible qu'il ait été entièrement rebâti plutôt que construit, et la fontaine de la Nymphe Cyrène érigée près de l'entrée de l'*Apollonion*[279]. Situé le long de la voie de Battos, à l'est de l'agora, un édifice surnommé le « temple des Muses » par S. Stucchi, en raison de la représentation des neufs Muses sur la mosaïque de la *cella*, avait été daté de la première moitié du III^e^ siècle[280]. Ce temple a été l'objet ces dernières années d'une étude systématique entreprise par la mission archéologique italienne de l'Université d'Urbino[281]. Selon les conclusions des chercheurs, l'édifice aurait été construit pour accueillir les réunions d'hommes de lettres et des poètes dans le cadre de la reconstruction urbaine intervenue au lendemain de la révolte juive. Il fut probablement achevé vers la fin du II^e^ s. ap. J.-C., avec l'ajout d'un *pronaos*. Au début de l'époque sévérienne, le temple fut remanié et fut sans doute redédié à la dynastie régnante, comme semble le confirmer les statues découvertes en 1916 représentant peut-être Septime Sévère et les membres de sa famille[282]. L'édifice en relation avec le culte impérial fut abandonné après le séisme de 262 et fut réoccupé par de modestes habitations.

Ainsi, il faut nuancer les propos de D. Roques d'après qui « le paganisme ne semble plus créateur d'architectures nouvelles dès le début du II^e^ s. » car, selon lui le dernier temple païen à avoir été édifié correspondrait au temple d'Hécate en 107 ap. J.-C.[283]. Toutefois, nous serions plutôt en accord avec ce dernier lorsqu'il déclare non pas que la révolte juive accéléra « le tarissement de la création monumentale » mais que cet événement aurait affaibli le sentiment païen dans le cours du II^e^ siècle. Il en résulte en effet une grande pauvreté des projets de constructions dans le second quart du III^e^ siècle, relayé par la chute des inscriptions après le début du III^e^ siècle.

Les dédicaces à des divinités ne semblent pas aller au-delà de l'époque des Sévères. La seule exception à ce constat concerne les *graffiti* présents sur les parois du canal souterrain de la source d'Apollon. Ces derniers remontent à la seconde moitié du III^e^ siècle, avec une nette prédominance pour le dernier quart de ce siècle. Sont mentionnés les Nymphes et le Nymphée, la prêtrise éponyme d'Apollon Ktistès, des prêtres éponymes, un épimélète, une épiphanie, des acclamations et manifestations de joie, « Que Rome soit bénie ! » et est évoqué le « Tout-puissant Iatros »[284]. Ces *graffiti* s'interrompent brutalement en 285-288, au début du règne de Dioclétien. Ils constituent les dernières marques de dévotion laissées par des visiteurs dans le sanctuaire d'Apollon. La prêtrise d'Apollon Ktistès semble avoir survécu longtemps, alors que le dépérissement du paganisme était déjà bien engagé. Mais cela

[279] Stucchi, *Arch. Cir.*, p. 444-445 (temple « de la mosaïque à pétales ») ; p. 105-107 et 443 (temple « d'Apollon citharède) ; p. 113-6, 189 et 481-3 (fontaine de la Nymphe Cyrène). Cf. Callot, *Recherches*, p. 153-4, n^os^ 21, 22 et 27.

[280] Stucchi, *Arch. Cir.*, p. 249-50, fig. 239-241. Cf. Callot, *Recherches*, p. 161, n° 69.

[281] Luni, M., Mei, O., « Il tempio con arco siriaco « delle Muse » presso l'*agorà* di Cirene », dans *Questions de religion cyrénéenne*, p. 31-77.

[282] Luni, M., Mei, O., *op. cit.*, p. 53 et p. 61-68. Il est possible que le groupe des Muses se trouvant dans le péristyle de la maison de Jason Magnus provienne à l'origine du « temple des Muses » (*ibid.*, p. 76).

[283] Roques, *Synésios*, p. 318.

[284] *SEG*, 9, 254-301. *SEG*, 9, 277 a été corrigé dans Robert, J. et L., *BE*, 1941, 24.

n'étonne nullement, étant donné qu'il s'agissait de la magistrature la plus importante de la cité.

La production sculpturale, qui fut particulièrement brillante au II^e^ s. ap. J.-C.[285], s'éteint progressivement au III^e^ siècle. Les sculptures attribuables à la période post-sévérienne se résument à seulement quelques pièces. Bien qu'il soit difficile de discerner une évolution dans le temps des œuvres mises au jour en Cyrénaïque à cause de plusieurs facteurs entrant en jeu[286], les divinités qui semblent avoir perduré le plus longtemps sont Aphrodite, Asclépios et Hygie : une statuette d'Aristée ou d'Asclépios du III^e^ siècle découverte dans le temple d'Aphrodite au sud du *Caesareum*[287] ; une tête appartenant peut-être à Aphrodite, à moins qu'il ne s'agisse du portrait d'une inconnue, réalisée vers 300 ap. J.-C. et provenant du sanctuaire des divinités alexandrines[288] ; un relief en marbre représentant peut-être Hygie, avec une inscription sur la base du début du III^e^ siècle, découvert dans le sanctuaire de Balagrai[289]. Nous possédons également quelques effigies appartenant à d'autres divinités : une petite tête se rapportant plutôt à Cybèle qu'à Mithra exécutée vers l'époque sévérienne et trouvée dans le sanctuaire des divinités alexandrines[290] ; une statue probablement d'Artémis, exécutée vers la première moitié du III^e^ siècle, provenant de l'*Artémision*[291]. Il faut mentionner également les sculptures que nous connaissons grâce aux dédicaces : dédicace du deuxième quart du III^e^ siècle d'une statue d'Ammon[292] ; dédicace du début du III^e^ siècle d'une statue appartenant peut-être à Thémis, provenant de la basilique près du *Caesareum*[293] ; dédicace d'époque sévérienne sur la base de la statue d'Héraclès, découverte dans le sanctuaire d'Apollon[294]. Ainsi, dans la première moitié du III^e^ siècle les dédicaces et les sculptures en l'honneur des divinités se font de plus en plus rares, et les quelques documents que nous avons pu rassembler concernent tous des divinités du panthéon officiel.

---

[285] La majorité des œuvres découvertes en Cyrénaïque remonte à cette époque, comme l'affirmait si bien A. Laronde (*Libykai Historiai*, p. 444) : « la sculpture cyrénéenne antérieure aux Antonins est pauvre et d'attribution incertaine ».

[286] Ces facteurs, exposés par J.-J. Callot (*Recherches*, p. 187-188 et notes), reposent sur les difficultés d'identification, de datation et de provenance de certaines sculptures, sur l'existence d'inédits non encore révélés au grand jour, sur les destructions que beaucoup durent subir par les Juifs et les Chrétiens, sur leur disparition due aux fours à chaux et finalement sur l'inégal avancement des fouilles archéologiques.

[287] Huskinson, *Roman Sculpture*, p. 11-12, n° 21, pl. 8.

[288] Ghislanzoni, « Il santuario delle divinità alessandrine », p. 171, pl. XXV, fig. 15 ; Paribeni, *Catalogo*, p. 108, n° 300 et pl. 143 ; Callot, *Recherches*, p. 195, n° 98.

[289] Reynolds, « Two equites romani », p. 43-45 et pl. XIV ; *SEG*, 26, 1818 (dédicace faite par un procurateur équestre à Asclépios de Balagrai, Iatros, qui lui a consacré un serpent d'argent).

[290] Ghislanzoni, « Il santuario delle divinità alessandrine », p. 164-5, pl. XX, fig. 7 ; Paribeni, *Catalogo*, p. 148, n° 432 et pl. 185.

[291] Huskinson, *Roman Sculpture*, p. 13-14, n° 24, pl. 8.

[292] Laronde, A., « De Cyrène à Timgad », *AFLM*, XVIII, 1985, p. 50-1 et 56 (Cette dédicace à Ammon est peut-être à mettre en relation avec la statue du dieu découverte dans l'*Apollonion* : cf. *supra*, p. 394-396, fig. 116.

[293] *SEG*, 17, 814 et Paribeni, *Catalogo*, n° 424 (dédicace en relation avec la sculpture découverte dans la niche devant la mosaïque comprenant l'inscription). La lecture de l'inscription n'est pas assurée. Selon le site en préparation des IRCyr, il pourrait s'agir de Θέμις si la lecture est ---]μις, une effigie de cette déesse convenant bien dans un lieu où l'on rendait la justice. Mais on peut aussi lire ---]αλις et alors l'anthroponyme Κερε]άλις est probable. Voir aussi Gasperini, L., « Le iscrizioni del Cesareo e della Basilica di Cirene », *QAL*, 6, 1970, p. 17, fig. 23 ; Luni, M., Cellini, G., « L'abside della Basilica nel Foro di Cirene ed i gruppi di sculture », *dans Cités, ports et campagnes*, p. 33-34 ; Luni, M., « La Basilica nel Foro di Cirene », dans L. Gasperini, S. M. Marengo (éds.), *Cirene e la Cirenaica nell'antichità, Atti del Convegno internazionale di studi (Roma-Frascati, 18-21 dic. 1996)*, Tivoli, 2007, p. 391.

[294] *SEG*, 17, 807 et Paribeni, *Catalogo*, n° 477 (Héraclès).

Septime Sévère avait réformé l'administration provinciale en détachant la Crète de la Cyrénaïque et en confiant l'ancienne province libyenne, alors gouvernée par un proconsul désigné par le Sénat, à un procurateur directement nommé par l'empereur[295]. Cette nouvelle réforme avait sans doute pour objectif de faire cesser les exactions des publicains qui n'étaient plus supportables. En effet, les procurateurs avaient pris la suite des publicains dans l'administration de l'*ager publicus*. Ces anciennes terres royales (*agri regii*) avaient été cédées par Ptolémée Apion au peuple romain en 96 av. J.-C. Les publicains devaient se charger de la perception des impôts, qui devaient se compter en livres de silphion envoyées à Rome. Or, ils avaient sans doute dû surexploiter ces terres et entraîner la raréfaction du silphion qui, semble-t-il, avait presque disparu à l'époque de Pline l'Ancien[296]. Il est alors tout à fait possible que les terres sacrées, qui n'étaient plus l'apanage des démiurges depuis le début du II^e^ s. av. J.-C., aient été également mal administrées, de sorte que vers l'époque sévérienne, leurs revenus soient devenus insuffisants. Pour poursuivre les travaux de rénovation et maintenir les temples du sanctuaire en état on dut recourir aux initiatives privées, comme dans le cas de l'*Apollonion* que nous avons vu plus haut. Mais un autre exemple est d'autant plus explicite. Il s'agit du legs par un particulier à la fin du I^er^ s. av. J.-C. de deux champs, l'un à Apollon et Artémis pour le service des prêtres, l'autre à Hermès et Héraclès pour celui du gymnase[297]. Aussi dès le début de l'occupation romaine les terres sacrées n'étaient-elles plus en mesure de fournir les revenus nécessaires ni à l'entretien des monuments, ni au fonctionnement des institutions (huile pour le gymnase). Le recours aux actes d'évergétisme avait été alors fortement encouragé durant toute l'époque impériale. Les revenus des terres sacrées combinés aux donations avaient permis de fournir aux prêtres d'Apollon des sommes importantes, et ce, jusqu'à la fin du II^e^ siècle. Passé ce siècle les terres sacrées d'Apollon ne sont plus mentionnées, les projets de construction se raréfient, de même que les dédicaces et les sculptures dédiées aux divinités officielles.

Ainsi, tout porte à croire que le déclin du paganisme était déjà en marche à la fin du II^e^ siècle. Le brillant développement que la région avait connu après la révolte juive avait été assez artificiel et comme nous l'avons vu précédemment, il n'avait pas permis un réel renouveau de la piété. Aussi le paganisme fut-il comme partout irrémédiablement compromis au cours du III^e^ siècle. Et la crise traversée par l'Empire ne fit qu'accentuer le désintérêt des empereurs pour la région. Cette période s'illustre par un affaiblissement des cités, qui n'étaient désormais plus en mesure d'assurer seules le maintien de la religion officielle.

2.3. La victoire du christianisme sur le paganisme

Le paganisme ne constituait plus une menace pour l'essor du christianisme au IV^e^ siècle, et la réforme administrative entreprise par Dioclétien au début du Bas-Empire ne fit qu'accélérer la déchéance de Cyrène au profit de Ptolémaïs qui devint la nouvelle capitale de la province. Les persécutions dioclétiennes de 303-305, ressenties très faiblement en Cyrénaïque[298], constituent un bon indice de la forte christianisation de la région à cette

[295] Laronde, A., « Septime Sévère et Cyrène », *BSNAF*, 1983, p. 59-70, en particulier p. 61-62. Le premier procurateur connu en Cyrénaïque est C. Pomponius Cordus : Goodchild, R. G., Reynolds, J., « Some Military Inscriptions from Cyrenaica », *PBSR*, 30, 1962, p. 37 sq. Cf. Reynolds, « Two equites romani », p. 43-45 et pl. XIV.

[296] Cf. *infra*, p. 628.

[297] *SEG*, 9, 4. Cf. Laronde, A., *Prosopographia Cyrenaica*, p. 986-92 (références et traduction).

[298] Seuls huit martyrs cyrénéens nous sont connus : cf. Roques, *Synésios*, p. 325-326.

époque et de « l'absence ou de la timidité des relais susceptibles sur place de s'attaquer aux Chrétiens »[299]. La désaffectation des monuments païens de l'ancienne métropole fut suivie par de violentes réactions iconoclastes envers les hauts-lieux du paganisme au cours du IV^e^ siècle, auxquelles on n'opposa aucune résistance.

2.3.1. Changement d'affectation des monuments païens

Malgré le bref sursaut d'intérêt intervenu sous Claude le Gothique qui rebaptisa Cyrène sous le nom de Claudiopolis à la suite de la révolte des Marmarides[300], la métropole ne put échapper à l'étoile montante de Ptolémaïs. Celle-ci allait devenir la nouvelle capitale de la Pentapole à la suite de la réforme administrative de Dioclétien entreprise entre 293 et 305[301], qui conduisit également à dissocier la Cyrénaïque de la Crète et à la rattacher au diocèse d'Orient. Puis la Cyrénaïque fut divisée en deux provinces distinctes, la Libye Supérieure ou Pentapolis, correspondant à un territoire compris entre les Autels des Philènes et un district situé entre Cyrène et Darnis, et la Libye Inférieure ou Sèche qui s'étendait à partir de ce dernier district jusqu'aux environs d'Alexandrie. Le nom de Pentapolis vint remplacer celui d'Hexapolis qui, depuis la fondation d'Hadrianopolis par Hadrien, était le terme utilisé pour qualifier l'ensemble des six cités de Cyrénaïque[302]. La capitale administrative devint Ptolémaïs, ce qui reléguait Cyrène au second plan. Cette réforme entérina le déclin de la magnificence de l'ancienne métropole païenne. Le paysage urbain se dégrada et les grands édifices publics et religieux furent abandonnés, voire réoccupés par des habitations privatives ainsi que des boutiques (voir Annexes, pl. XXVII).

La désaffectation des édifices païens est difficile à déterminer dans la mesure où les fouilles restent « soit lacunaires, soit conjecturales »[303]. Toutefois, il est permis de retracer la courbe de leur évolution et d'avancer quelques éléments de datation.

Le sanctuaire d'Apollon en tant que cœur religieux de la cité en constitue le meilleur exemple. Il est possible que la plupart des lieux de culte aient été partiellement désaffectés lorsqu'ils subirent les dommages causés par le tremblement de terre de 365[304]. En effet, bien avant cette terrible catastrophe, le sanctuaire avait perdu sa fonction religieuse, et ce, dès l'époque constantinienne (306-337) qui y vit l'implantation des premières habitations domestiques. L'espace sacré, comme le souligne J.-J. Callot, ne répondait alors plus à des buts sacrés mais utilitaires[305]. Le temple d'Apollon et ses alentours étaient occupés par des édifices privés construits avant le tremblement de terre de 365[306]. Ces petites habitations ont

---

[299] Michel, V., « La christianisation de l'espace urbain dans la Pentapole (Cyrénaïque, Libye) », dans J.-Chr. Couvenhes (éd.), *L'Hellénisme d'une rive à l'autre de la Méditerranée, Mélanges offerts à André Laronde*, Paris, 2012, p. 266.

[300] Cf. *supra*, p. 177.

[301] Cette réforme était peut-être intervenue lors du passage de Dioclétien en Égypte en 297-298, comme on l'a souvent écrit, bien que celui-ci ait effectué plusieurs séjours en Égypte et qu'il ait tout aussi pu la lancer hors du continent africain. Aussi, comme le souligne D. Roques (*Synésios*, p. 74-75), en l'absence de preuves tangibles nous faut-il retenir la période allant de 293 à 305 pour la réalisation de cette nouvelle organisation politique.

[302] Goodchild, « The Decline of Cyrene », p. 87-95 (=*LibStud*, *Select Papers of the late R. G. Goodchild*, p. 219).

[303] Roques, *Synésios*, p. 319.

[304] Sur les aménagements probablement à but domestique ayant affecté certains temples du sanctuaire d'Apollon après le milieu du III^e^ siècle : cf. Callot, *Recherches*, p. 287, n. 633.

[305] Callot, *Recherches*, p. 150.

[306] Pernier, L., *Il tempio e l'altare di Apollo a Cirene*, Bergame, 1935, p. 120, 132-141 (en particulier p. 140). Cf. Roques, *Synésios*, p. 319.

été découvertes gisant sous les structures du temple mis à bas par le séisme. La colonnade du péristyle du temple d'Apollon repose encore aujourd'hui en partie à terre selon une position caractéristique due à une violente secousse. Or, les parois du canal de la source d'Apollon continuèrent à accueillir des *graffiti* à la fin du III^e^ siècle[307]. Ces dédicaces sont les derniers témoins épigraphiques de la survivance du paganisme à cette époque[308]. Ainsi, il semble que les habitations domestiques aient pris place dans le sanctuaire vraisemblablement sous Constantin lorsque cet empereur reconnut officiellement le christianisme comme religion d'État.

En ce qui concerne la voie de Battos qui reliait l'Acropole au *cardo maximus* et qui traversait le centre public de la cité, elle connut un lent processus d'altération au cours du III^e^ siècle, alors qu'elle avait été encore embellie au début de ce siècle. Finalement, après le séisme de 365, ses abords furent profondément modifiés et accueillirent des lieux de cantonnement et des habitations souvent modestes[309].

L'aire de dépôt sacrée du sanctuaire extra-urbain de Déméter et Koré résume bien la situation religieuse qui prévalut après l'époque sévérienne. Il semble que le sanctuaire soit entré dans une période de déclin dans la deuxième moitié du III^e^ s. ap. J.-C. Il ne faisait plus guère l'objet d'actes de consécration de la part de fidèles, comme l'indique la rareté des constructions religieuses supplémentaires, des modifications architecturales, des documents épigraphiques et des sculptures à l'époque post-sévérienne[310]. Une monnaie de Trebonianus Gallus (251-253), découverte dans la strate de destruction, constituait le témoignage le plus tardif mis au jour dans cette partie du sanctuaire, jusqu'à ce que d'autres monnaies plus tardives fussent trouvées. Cet indice isolé avait conduit D. White à considérer que le séisme de 262 avait été fatal au sanctuaire[311].

Le tremblement de terre de 262 est évoqué par un passage de l'*Histoire Auguste*, où l'auteur, écrivant à l'époque de Synésios de Cyrène, déclare qu'un « séisme extrêmement grave » a touché les villes d'Asie, Rome ainsi que la Libye[312]. D. Roques a bien en évidence le fait que le terme de « Libye » doit être compris dans son attribution ancienne, comme désignant le continent africain qui s'étend du Nil à l'océan Atlantique. Ce constat lui permit de nier l'existence de ce séisme en Cyrénaïque. En effet, selon lui le séisme aurait plutôt concerné le Maghreb central et occidental, plus exposé à ce genre de phénomènes que ne l'était la Cyrénaïque[313]. Or, la théorie archéologique élaborée par R. G. Goodchild sur l'existence de ce séisme en Cyrénaïque fut suivie par S. Stucchi, et à sa suite par de nombreux

[307] *SEG*, 9, 266, 267, 268, 270, 274 et 275. Cf. *supra*, p. 534.
[308] Roques, *Synésios*, p. 318.
[309] Callot, *Recherches*, p. 149.
[310] White, D., « Wadi Bel Gadir Sanctuary of Demeter and Persephone, Cyrene », *LibStud*, 9, 1977-78, p. 35 (ci-après *Libstud*, 9) ; id., *AJA*, 85, p. 27 ; id., *Extramural Sanctuary* I, p. 118-119 ; id., *Extramural Sanctuary* VIII, p. 125 et 127-128.
[311] Cf. Roques, *Synésios*, p. 44 et n. 25 (l'auteur a rassemblé toutes les publications de D. White dans lesquelles il attribue au séisme de 262 la cause de l'abandon du sanctuaire).
[312] *Histoire Auguste*, *Vie des deux Galliens*, V, 2-6.
[313] Roques, *Synésios*, p. 44. D. Roques écrivait sur ce point (*Synésios*, p. 42-43) que la Cyrénaïque, par sa situation géographique, n'est pas une région propice aux tremblements de terre de grande envergure, bien qu'elle n'ignore pas les secousses sismiques. Mais celles-ci s'avèrent plutôt rares, de faible intensité et très localisées.

autres auteurs[314]. D. White avait réagi aux propos de D. Roques dans un article intitulé « Fresh Reverberations from Cyrene's later antique Earthquakes » où il écrivait « in actuality, the archaeological evidence from both the Demeter and Persephone Sanctuary and the agora is considerably more complicated than Roques would have us believe »[315]. Paru en 2012, le huitième et dernier volume de D. White consacré aux derniers siècles d'existence du sanctuaire extra-urbain de Déméter et Koré, expose au chapitre 3 l'évolution du sanctuaire entre les deux séismes de 262 et de 365 et sa réoccupation par des installations profanes[316]. Les preuves archéologiques de monuments touchés par le tremblement de terre de 262 montrent que ce séisme n'eut que peu d'envergure en Cyrénaïque (Bérénikè ne semble pas avoir été touchée), mais laissa tout de même quelques traces sur les monuments de Cyrène et en particulier sur ceux de l'agora[317]. S. Stucchi avait démontré que le portique B5 de l'agora de Cyrène avait été détruit par un séisme au milieu du III^e^ siècle (251) et L. Bacchielli affirmait que l'édifice O5, situé au nord-ouest de l'agora, avait été construit à l'emplacement d'un bâtiment détruit en 262[318].

Par ailleurs, la tradition historiographique attachée à l'existence de nombreux séismes en Cyrénaïque fut amorcée par E. Ghislanzoni, qui soulignait l'extrême gravité de ce genre de manifestations dans la région[319]. Aussi, partant de ce constat, certains archéologues à l'exemple de S. Stucchi relevèrent-ils une série de séismes ayant eu lieu à l'époque augustéenne, en 251, en 262, en 306, en 365 puis finalement vers 400[320]. Comme l'a démontré D. Roques, l'affirmation de tous ces séismes, à l'exception de celui de 365, auquel nous ajoutons celui de 262, repose sur des erreurs d'interprétation ou apparaît dépourvu de preuves[321]. Le séisme du 21 juillet 365, contrairement aux autres pseudo-séismes évoqués juste avant (excepté celui de 262), est relayé par une abondante littérature rassemblée par R. Rebuffat[322]. Parmi les auteurs évoquant les régions touchées par le séisme, seul Synésios

[314] Goodchild, R. G., « Earthquakes in Ancient Cyrenaica », F. T. Barr (éd.), *Geology and Archaeology of Northern Cyrenaica, Libya, Petrolium Exploration Society of Libya, Trenth Annual Field Conference*, Amsterdam, 1968, p. 41-44 ; Stucchi, *Arch. Cir.*, p. 234, 333, 351, 448 et 536.

[315] White, D., « Fresh Reverberations from Cyrene's later antique Earthquakes », dans L. Bacchielli, M. Bonanno Aravantinos (éds.), *Scritti di antichità in memoria di Sandro Stucchi, 1. La Cirenaica. La Grecia e l'Oriente mediterraneo*, *Studi Miscellanei*, 29, Rome, 1996, p. 317-325, en particulier p. 318 (ci-après « Fresh Reverberations »).

[316] White, *Extramural Sanctuary* VIII, p. 129-152.

[317] Sur les habitations construites sur l'agora après le séisme de 262 : cf. Stucchi, *L'Agorà* I, p. 292-294 et p. 298-301 ; Stucchi, S., Bacchielli, L., *L'Agorà di Cirene. II, 4. Il lato Sud della platea inferiore e il lato Nord della terrazza superiore*, *MAL*, 17, Rome, 1983, p. 110-113 ; Luni, M., « Il Ginnasio-Cesareo nel quartiere monumentale dell'Agorà », dans *Da Batto Aristotele a Ibn El-'As. Introduzione alla Mostra*, Rome, 1987, p. 46 ; id., « Il Foro di Cirene tra secondo e terzo secolo », *L'Africa Romana, Atti del V Convegno di studio (Sassari, 11-13 décembre 1987)*, Sassari, 1988, p. 273-274.

[318] Stucchi, *L'Agorà* I, p. 293 ; Bacchielli, *L'Agorà* II, 1, p. 183, 185, 191-192, fig. 129-130, 143 et 145. Voir aussi Goodchild, R. G., *op. cit.* (n. 314). Nous attirons l'attention sur une hypothèse difficilement recevable de S. Stucchi, suivi par R. G. Goodchild (*Kyrene und Apollonia*, p. 44-45), selon laquelle la refondation de Cyrène sous Claude le Gothique (268-270) en Claudiopolis (*SEG*, 9, 9) serait liée au séisme de 262. Sur ce point cf. *supra*, p. 177 sq.

[319] Ghislanzoni, E., « Notizie archeologiche sulla Cirenaica », *Not. Arch.*, I, 1915, p. 145, 148, fig. 39 et 180.

[320] Les pages auxquelles S. Stucchi fait référence à ces séismes dans son *Architettura Cirenaica* sont données par D. Roques, *Synésios*, p. 43, n. 17.

[321] Roques, *Synésios*, p. 43.

[322] Rebuffat, R., « Cuicul le 21 juillet 365 », *AntAfr*, 15, 1980, p. 309-328. Sur le séisme et ses conséquences : cf. Roques, *Synésios*, p. 41-52 et fig. 1-2 ; id., « La Cyrénaïque du IV^e^ s. ap. J.-C. », dans U. Criscuolo (éd.), Da Constantino a Teodosio il Grande : cultura, società, diritto, Atti del Convegno internazionale (Naples, 26-28 avril 2001), Naples, 2003, p. 362-376. Ce dernier article fournit une bibliographie exhaustive très utile sur les auteurs ayant traité de ce sujet.

dans les lettres 66 et 42 indique qu'il avait gagné le haut plateau cyrénéen[323]. Ce témoignage est corroboré par l'épigraphie et par l'archéologie. Les effets du séisme ont été particulièrement dévastateurs à Cyrène, mais aussi dans toute la région comprise entre Balagrai et Hydrax.

Pour en revenir au sanctuaire de Déméter et Koré, après la découverte de la monnaie de Trebonianus Gallus, suivirent les découvertes d'une dizaine de monnaies du IV^e^ siècle, qui furent émises antérieurement au séisme de 365[324]. D. White déclarait qu'elles étaient des indices « of continuing but limited activity in Cyrene's Sanctuary of Demeter and Persephone after the mid-third century A. D. »[325]. En effet, une série de murs construits sur les destructions causées par le séisme de 262 suggère la réoccupation de l'espace sacré à des fins domestiques[326]. Ce changement de fonction du sanctuaire semble avoir perduré jusqu'à la violente destruction de l'aire de dépôt sacrée à la suite du séisme de 365.

Le temple de Zeus sur la colline orientale n'a livré que quelques rares monnaies du Bas-Empire, comprises entre les règnes de Maximien Hercule et de Constance II, soit entre 285 et 361[327]. Puis l'édifice s'écroula finalement lors du séisme de 365. Ces monnaies attesteraient-elles de la survivance du culte de Zeus jusqu'à la destruction de son temple ? Nous y reviendrons dans la section suivante.

Dans un édifice érigé quelques mètres au nord du sanctuaire des divinités alexandrines, E. Ghislanzoni avait découvert en 1916 trois monnaies de Constantin, une de Constantin II et une autre de Constance II. Selon le premier fouilleur italien de Cyrène, suivi par S. Ensoli qui reprit les fouilles de ce sanctuaire, ces monnaies seraient à mettre en relation avec un « dépôt de fondation » dans un « temple tardif d'Isis » construit sous Julien l'Apostat qui entreprit une brève tentative de restauration du paganisme[328]. Cependant, reconnaître en ce bâtiment, comprenant un vestibule qui s'ouvrait sur une grande salle et deux annexes, un *Isieion* byzantin possédant un *télestérion*, est très hypothétique. Il semblerait que l'on ait plutôt affaire à une construction domestique érigée à proximité du sanctuaire d'Isis et Sérapis alors désaffecté[329]. Quant à l'édifice situé à l'ouest de la basilique orientale d'Apollonia, identifié par S. Stucchi à un *Isieion* d'époque byzantine, selon les analogies qu'il présenterait avec le bâtiment de l'acropole que nous venons de voir, il paraît plutôt correspondre aussi à une construction domestique[330]. Et la découverte lors des fouilles conduites dans les années 1954-1955 à cet emplacement d'un autel en marbre et d'un petit autel en pierre pour brûler de l'encens ne constitue pas des éléments de preuve suffisants.

Dans la *chôra* de Cyrène, l'*ambulacrum* du théâtre attenant au sanctuaire d'Asclépios à Balagrai avait été réoccupé par une habitation domestique au plus tôt vers 350 ap. J.-C.

---

[323] Synésios, *Épist.*, 66, 140-143 ; 42, 6-7.
[324] White, *AJA*, 85, p. 27-30 ; id., *Extramural Sanctuary* VIII, p. 125.
[325] White, « Fresh Reverberations », p. 325.
[326] White, *Extramural Sanctuary* VIII, p. 127 et 143-152.
[327] Cf. Pesce, G., « La documentazione epigrafica e la suppellettile votiva del "Gran Tempio" di Cirene », *BSAA*, 39, 1951, p. 83-129.
[328] Ghislanzoni, « Il santuario delle divinità alessandrine », p. 153, 204-206 ; Ensoli, « Indagini », p. 242 ; id., « Il Santuario, III», p. 202-206, fig. 5-7. Voir aussi Stucchi, *Arch. Cir.*, p. 441-443, fig. 449-450.
[329] Roques, *Synésios*, p. 319-320 ; Callot, *Recherches*, p. 160, n° 56.
[330] Cf. Stucchi, *Arch. Cir.*, p. 444. Voir aussi Lauer, J.-Ph., « L'enceinte d'Apollonia à Mersa-Souza (Cyrénaïque) », *RA*, 1963, I, p. 137, section b (Fouilles 1954-55) et Goodchild, *Kyrene und Apollonia*, p. 187.

De cette construction privative proviennent le squelette d'un personnage découvert dans les décombres occasionnés par le tremblement de terre de 365 et à quelques mètres de celui-ci un trésor monétaire[331]. Les 259 petits bronzes, frappés en majorité dans les années 340-360, ont conduit D. Roques à supposer qu'étant donné la durée de circulation de ces pièces, la famille ne s'était installée dans le théâtre qu'à partir environ de 350[332]. Si ce témoignage nous apporte la confirmation que le sanctuaire, ou du moins le théâtre, n'était plus en activité avant qu'intervienne le terrible séisme de 365, il est difficile de savoir quand eut réellement lieu l'abandon du sanctuaire en l'absence d'éléments tangibles. Comme l'affirme D. Roques « il a pu s'écouler un laps de temps plus ou moins important entre l'abandon et la réoccupation » du complexe religieux.

Bien que tous ces témoignages archéologiques aient encore besoin d'être étayés, ils semblent indiquer que dans le deuxième quart du IV^e^ siècle, à l'époque de Constantin, le paganisme avait presque disparu en Cyrénaïque. Ainsi, le lent effacement du paganisme était déjà assez ancien lorsque la région fut frappée par le séisme de 365. Ce dernier ne fit que parachever le mouvement de disparition des cultes païens.

2.3.2. Réactions iconoclastes

Tandis que certains édifices religieux avaient perdu leur fonction cultuelle depuis environ le milieu du III^e^ siècle, d'autres, encore en activité, subirent des destructions et des incendies intentionnels à une époque antérieure à l'interdiction théodosienne de 391-392[333].

Dans le sanctuaire d'Apollon, la grande statue d'Apollon Citharède appartenant au troisième *Apollonion*, découverte à l'extérieur de l'édifice, semble avoir été traînée hors du temple puis mutilée[334]. Dans le temple E 6 situé au sud-est de l'agora de Cyrène, que S. Stucchi avait proposé d'attribuer à Asclépios, G. Oliverio aurait reconnu des traces d'incendie[335].

Le sanctuaire des divinités alexandrines de l'acropole semble avoir connu le même sort. S. Stucchi notait que la destruction du temple était due à des facteurs climatiques ou humains. Puis finalement il précisait que les traces laissées par un violent incendie feraient plutôt penser à une purification chrétienne par le feu[336]. Il est possible que la salle dite du bothros située au nord du sanctuaire, où fut découvert un lot important de sculptures et d'inscriptions, parmi lesquelles figurait l'arétalogie métrique en l'honneur d'Isis et Sérapis de 103 ap. J.-C., mais également les trois monnaies que nous avons citées plus haut, appartenant respectivement à Constantin, Constantin II et Constance II, corresponde plutôt à une pièce faisant partie d'une habitation domestique construite plus tard. Les fondations de cette pièce seraient venues recouvrir les objets provenant du sanctuaire des divinités alexandrines,

[331] Cf. Goodchild, R. G., « A Coin-Hoard from "Balagrae" (El-Beida), and the Earthquake of A.D. 365 », *LibAnt*, 3-4, 1966-7, p. 203-211 (= *LibStud*, *Select Papers of the late R. G. Goodchild*, p. 229-238).
[332] Roques, *Synésios*, p. 319.
[333] Sur les édifices dévastés par les chrétiens, cf. Roques, *Synésios*, p. 320 et Callot, *Recherches*, p. 183.
[334] Huskinson, *Roman Sculpture*, p. 6-7, n° 12, pl. 5.
[335] Cf. Roques, *Synésios*, p. 320.
[336] Stucchi, *Arch. Cir.*, p. 441.

enterrés à cet endroit sans doute par les Chrétiens après qu'ils les eurent brûlés dans l'incendie qui ravagea le sanctuaire d'Isis et Sérapis[337].

Le temple de Zeus sur la colline orientale a subi pareils méfaits[338]. L'intérieur de la *cella* et les sculptures qu'elle comportait portent les stigmates du feu. La statue de culte colossale réalisée dans le dernier quart du II^e^ siècle fut, quant à elle, complètement saccagée. La tête avait éclaté en plus d'une centaine de fragments. Pour le corps, seuls les orteils et les doigts ayant échappé à la frénésie de leurs destructeurs ont permis de l'identifier.

Dans l'aire sacrée du sanctuaire extra-urbain de Déméter et Koré, toutes les grandes statues portent des traces de mutilation intentionnelle, les yeux, le nez et la bouche ayant été martelés : elles ont été découvertes acéphales et les têtes mises au jour ne correspondent à aucun des torses[339]. Les statues découvertes récemment par la mission italienne dirigée par M. Luni dans le temple dorique hexastyle ont subi les mêmes sévices et sont en majorité acéphales et mutilées[340].

Trois temples contigus du nouveau centre urbain ont été la proie des iconoclastes. Le premier (temple A) n'apporte que peu d'information tandis que les deux autres, attribués à Hercule-Commode (temple B) et à la Nymphe Cyrène (? ; temple C), ont bien conservé les traces de destruction et de feu[341]. L'inscription dédiée à Commode (*SEG*, 20, 727) dans le temple B a été brisée et porte les marques de l'incendie. La statue colossale d'Héraklès, qui appartenait sans doute à ce même temple, fut découverte brisée à l'extérieur de l'édifice, et la statue de culte du temple C accuse de sévères traces de mutilation. Finalement, dans la *chôra* de Cyrène, l'inscription de la frise du portique du sanctuaire d'Asclépios à Balagrai a été délibérément brisée[342].

Par ailleurs, certains monuments furent épargnés par les Chrétiens, comme le temple de Bacchus à l'intérieur du *Caesareum* où ont été découvertes des statues intactes[343]. Il en est de même pour le temple « d'Aphrodite » et le temple de Cybèle qui lui est adjacent, tous deux situés au sud du *Caesareum*, qui ont livré une grande quantité de sculptures en bon état. Enfin, le temple de Zeus, localisé le long de la voie de Battos en face de l'agora, a fourni également du matériel bien conservé.

Selon D. Roques, ces actes de vandalisme perpétrés par les Chrétiens seraient intervenus en réaction à la politique religieuse en faveur du paganisme de Julien l'Apostat (361-363) et

---

[337] S. Ensoli (« Indagini », p. 246) précise que les traces d'incendie sont visibles aussi bien dans les structures du sanctuaire des divinités alexandrines que sur les sculptures découvertes dans le « dépôt de fondation » situé au nord du sanctuaire.

[338] Cf. Goodchild, Reynolds, Herington, « The Temple of Zeus », p. 31, 34 et 39-40 ; Goodchild, *Kyrene und Apollonia*, p. 47 et 152 ; Pesce, G., *op. cit.* (n. 327), p. 97-105.

[339] Cf. White, D., « Excavations of the Demeter Sanctuary at Cyrene 1969. A Preliminary Report », *LibAnt*, 8, 1971, p. 99-101 ; id., dans Goodchild, *Kyrene und Apollonia*, p. 162 ; id., *LibStud*, 9, p. 35 ; id., « Statue Breakers and Spirit Exorcists », *Expedition*, 34, 1-2, 1992, p. 77, 80-81 ; id., « The Multiple Stages in the Placement and Usage of Votives in Cyrene's Extramural Demeter and Persephone Sanctuary », dans *Questions de religion cyrénéenne*, p. 276 ; id., *Extramural Sanctuary* VIII, p. 136-138, 140, 153-159 et 167. Précisons que seule la tête d'une statuette a pu être rattachée au corps.

[340] Cf. Luni, M., « Il nuovo santuario extraurbano di Demetra », dans *Cirene "Atene d'Africa"* I, p. 147-170.

[341] Goodchild, « The Decline of Cyrene », p. 85 (= *LibStud*, *Select Papers of the late R. G. Goodchild*, p. 218) ; id., *Kyrene und Apollonia*, p. 140-141.

[342] Sichtermann, H., « Funde und Forschungen in der Kyrenaica 1942-1958 », *Arch. Anzeiger*, 74, 1959, p. 334.

[343] Goodchild, Reynolds, Herington, « The Temple of Zeus », p. 157. Cf. Roques, *Synésios*, p. 320.

seraient donc antérieurs au séisme de 365[344]. Pourtant plusieurs théories avaient été élaborées, comme celles qui concernait le sanctuaire de Déméter et Koré. D. White avait émis successivement deux hypothèses de datation quant à ces destructions. La première concernait les environs du milieu du III^e^ siècle, et aurait pu correspondre à l'incursion des Marmarides en 268-269, tandis que la seconde était fixée un siècle plus tard, soit après le tremblement de terre de 365[345]. R. G. Goodchild avait lui-même auparavant suggéré de dater ces destructions aux alentours de 391 sous Théodose I^er^ [346]. Or, cette dernière datation semble improbable à D. Roques qui souligne le fait que Synésios dans son œuvre, et en particulier lorsqu'il évoque les problèmes traversés par la Pentapole peu avant 399, ne fait aucune mention de la situation religieuse. Puis il précise que rien ne nous permet de penser que le paganisme ait survécu aussi longtemps. En effet, comme nous l'avons vu précédemment, les monuments païens étaient désaffectés depuis le règne de Constantin. Il faut ajouter que ces réactions anti-païennes étaient « ponctuelles, spontanées et inorganisées » et ne correspondaient donc pas à un « programme concerté de destructions » qu'aurait entraîné la politique officielle sous Théodose[347]. Il est également difficile de retenir l'hypothèse de S. Stucchi d'attribuer ces actes au règne de Théodose II et à l'édit de 435, datation bien trop tardive pour une survivance du paganisme jusqu'à cette époque[348]. En ce qui concerne les assauts des Marmarides, il est malaisé de croire qu'ils aient visé en particulier des lieux de culte païens et non des édifices civils liés à l'autorité en vigueur. Toutefois, il semble que l'opinion de D. White ait évolué ces dernières années. L'archéologue américain suggère désormais que les actes d'iconoclasme doivent être imputés aux Chrétiens et placés entre les séismes de 262 et de 365, la date de 365 marquant le *terminus post quem*[349].

En définitive, la théorie de D. Roques de placer ces destructions sous le règne de Julien l'Apostat en réponse à la politique religieuse de l'empereur semble convenir le mieux. Et le fait qu'elles n'aient pas entraîné une réaction païenne pourrait suggérer que les édifices touchés n'étaient plus alors en activité. Nous avions d'ailleurs vu que le sanctuaire extra-urbain de Déméter avait progressivement perdu ses fonctions cultuelles vers le milieu du III^e^ siècle. Il en avait peut-être été de même pour le sanctuaire des divinités alexandrines, bien que S. Stucchi, suivant l'hypothèse d'E. Ghislanzoni, pensât qu'il était encore en pleine activité lorsqu'il fut détruit et incendié par les Chrétiens. Selon l'archéologue italien, on l'avait alors remplacé par la construction d'un édifice adjacent, un « Iseo bizantino », lors de la tentative de Julien l'Apostat de restaurer le paganisme[350]. La découverte dans cet édifice d'un prétendu dépôt de fondation avait conduit S. Ensoli à émettre l'hypothèse de l'existence d'un monument plus ancien, destiné à la célébration des mystères de la déesse que le nouveau bâtiment serait venu recouvrir[351]. Mais si l'on accepte l'hypothèse de D. Roques, qui conduit à reconnaître dans ces actes d'iconoclasme l'action des Chrétiens intervenue sous le règne de Julien l'Apostat, la théorie d'E. Ghislanzioni et de S. Stucchi n'est plus valable.

---

[344] Roques, *Synésios*, p. 321.
[345] White, *LibStud*, 9, p. 35 ; id., *AJA*, 85, p. 30 ; id., « Fresh Reverberations », p. 325. Il faut ajouter à ces références celles qui sont mentionnées par D. Roques, *Synésios*, p. 44 et n. 25 (cf. *supra*, n. 335).
[346] Goodchild, *Kyrene und Apollonia*, p. 47 et 153.
[347] Roques, *Synésios*, p. 321.
[348] Stucchi, *Arch. Cir.*, p. 360 et 441. Sur l'édit de 435, cf. *Codex Theodos.*, XVI, 10, 25 (éd. Mommsen Meyer, I, 1905, p. 905).
[349] White, *Extramural Sanctuary* VIII, p. 140 et 167.
[350] Cf. *supra*, p. 517 et p. 540.
[351] Ensoli, « Indagini », p. 245 ; id., « Il santuario, III », p. 202.

Quoi qu'il en soit, la datation proposée par D. Roques à une époque où le christianisme avait déjà pris le pas sur l'ancienne religion officielle convient parfaitement. Comme exemple, nous pouvons citer le cas d'Apollonia qui reçut probablement dans le deuxième quart du IV^e^ siècle une nouvelle dénomination : Sôzousa, que l'on peut traduire par « la ville qui sauve » selon A. Laronde, plutôt que « la ville du Sauveur »[352]. La cité d'Apollonia prit ce nouveau nom à une époque comprise entre le concile de Nicée en 325 et le concile de Séleucie d'Isaurie en 359. Tandis que la cité est absente du concile de Nicée qui confirmait le rattachement de l'Église de Cyrénaïque à l'Église d'Alexandrie, elle apparaît dans la liste conciliaire de celui de Séleucie d'Isaurie[353]. D. Roques pense devoir attribuer ce changement de nom au règne de Constantin, à une époque durant laquelle on s'efforça de faire évoluer les attitudes de pensée[354]. Toutefois, le nom de Sôzousa, signifiant « qui sauve », pourrait être attaché au souvenir d'Apollon Sôter (sauveur). Ainsi, ce changement de nom ne posséderait pas de connotation chrétienne, mais serait la marque encore vivace de l'attachement de la population à la divinité poliade de Cyrène dont le nom avait servi à désigner le port d'Apollonia[355].

Quoi qu'il en soit, il semble que lorsque la paix de l'Église fut établie sous le règne de Constantin, le paganisme se soit définitivement effacé derrière l'omniprésence du christianisme. La communauté païenne ne devait plus représenter « qu'une minorité dépourvue d'intentions agressives »[356]. Cela explique la réaction des Chrétiens, qui étaient alors majoritaires, à la politique religieuse de Julien l'Apostat en faveur du paganisme et l'absence de résistance des Païens devenus minoritaires. Les quelques hauts-lieux de cultes païens à avoir été visés par la colère des Chrétiens semblaient être déjà désaffectés à cette époque. Certains d'entre eux, comme le sanctuaire extra-urbain de Déméter et Koré, avaient perdu leur fonction cultuelle depuis environ le milieu du III^e^ siècle, et d'autres, comme le temple d'Apollon et l'*Asklépieion* de Balagrai, étaient désaffectés et réoccupés par des habitations privatives dès l'époque de Constantin. Quant à la découverte de monnaies allant jusqu'au règne de Constance II (361) dans le temple de Zeus sur la colline orientale ainsi qu'au nord du sanctuaire des divinités alexandrines, elle ne prouve en aucun cas que ces édifices religieux étaient encore en activité jusqu'à cette époque. En revanche, la présence de ces monnaies semble confirmer la datation des réactions iconoclastes sous Julien l'Apostat (361-363), à la suite desquelles les sites ne furent sans doute plus visités. Le séisme de 365, particulièrement destructeur en Cyrénaïque, allait alors donner le coup de grâce au paganisme et sceller la supériorité du christianisme aux yeux de tous. Cependant, il ne s'agit encore que d'hypothèses, même si elles apparaissent très vraisemblables, étant donné que les plus anciens vestiges de structures chrétiennes ne remontent qu'au V^e^ siècle.

---

[352] Laronde, A., « Construction des églises et christianisation de la Cyrénaïque », dans Kreikenbom D., Mahler K.-U. *et al.* (éds.), *Krise und Kult. Vorderer Orient und Nordafrika von Aurelian bis Justinian* (Millennium Studien 28), Berlin – New York, 2010, p. 255-256. Cf. Roques, *Synésios*, p. 92 (la cité du Sauveur ou du Salut).

[353] Épiphane, *Panarion*, III, 73, 26.

[354] Roques, *Synésios*, p. 92-94.

[355] Nous pouvons relever la même évolution pour la cité d'Apollonia en Samarie (Palestine) qui prit également le nom de Sôzousa à la même époque qu'Apollonia de Cyrénaïque : cf. Talbert, R. J. A. et collab. (éds.), *Barrington Atlas of the Greek and Roman World*, Princeton University Press, 2000, p. 1059 et carte 69.

[356] Roques, *Synésios*, p. 320 ; id., « Les religions de la Cyrénaïque tardive et protobyzantine (IV^e^-VII^e^ s.) », dans *Questions de religion cyrénéenne*, p. 290. *Contra*, Dodge, H., *LibStud*, 19, 1988, p. 154-155 ; Cameron, A., « Synésios and Late Roman Cyrenaica », *JRA*, 5, 1992, p. 419-430.

3. Croyances et pratiques religieuses dans les campagnes à l'époque romaine

Les croyances et les pratiques religieuses dans les campagnes ont-elles connu une évolution similaire à celles des cités à l'époque romaine ? La présence de garnisons militaires dans les fortins du *limes* a-t-elle entraîné une romanisation massive des communautés rurales ? Les antiques croyances religieuses libyennes sont-elles encore perceptibles malgré les longs siècles de contact avec la culture gréco-romaine ? En confrontant plusieurs séries de documents d'époque romaine émanant des territoires des cités grecques et de Marmarique, il s'agit de parvenir à mettre en évidence la pénétration inégale des pratiques religieuses et funéraires gréco-romaines et la conservation des antiques croyances religieuses libyennes.

3.1. Évolution des pratiques religieuses et funéraires

Les sanctuaires ruraux de la seconde ceinture sacrée et ceux qui se trouvent disséminés dans la *chôra* de Cyrène semblent avoir suivi la même évolution religieuse que les sanctuaires urbains, tandis que les sanctuaires situés en position périphérique, comme celui de Slonta, semblent avoir conservé longtemps les anciennes traditions libyques. Par ailleurs, outre l'étude de la fréquentation des sanctuaires rupestres, nous voudrions revenir sur des monuments concernant essentiellement les communautés villageoises implantées dans les environs des cités grecques, les stèles anthropomorphes, que l'on a souvent attribuées à tort aux Libyens, en raison sans doute de leur facture grossière. En dépassant le stade des *a priori*, nous essaierons de donner de ces sculptures l'interprétation qu'il convient d'en faire en les confrontant aux bustes-portraits funéraires.

3.1.1. Fréquentation des sanctuaires ruraux

Le sanctuaire de Budarag s'était agrandi dans les derniers siècles avant notre ère par la construction d'un second lieu de culte contigu au sanctuaire des « déesses-mères » (sanctuaire A). Dédié dans un premier temps à Kotys, fils d'Aristoklidas, selon l'inscription figurant sur l'autel situé contre la paroi du fond, cet *hérôon* accueillit un culte plus large au I^er^ s. ap. J.-C. et fut dédié « aux Dieux », Τοῖς Θεοῖς (sanctuaire B)[357]. L'inscription contenant cette mention a été faite par un certain Τι(βέριος) Κλαύδιος Ἴστρος, dont le gentilice se rapporte au groupe des Claudii. Ce groupe, très nombreux à être représenté en Cyrénaïque, indique qu'il y eut une attribution massive de la citoyenneté romaine aux magistrats de Cyrène sous le règne de Claude[358]. Parmi les 84 Claudii que la prosopographie nous fait connaître, 10 se rattachent à une même famille, dont la première génération est formée par les trois fils d'Euphanès : Pausanias, Philoxénos et Philiskos. Ce dernier, Philiskos I, qui adopta ses deux frères, est le grand-père de deux prêtres d'Apollon, dont le premier, prêtre vers 59-60 ap. J.-C., se nomme Tiberios Claudios Istros, comme l'auteur de la dédicace aux Dieux du sanctuaire B de Budarag. Celui-ci eut un petit-fils portant un nom homonyme qui fut à son tour prêtre d'Apollon à la fin du règne de Domitien, en 91-92[359]. Ainsi il est tout à fait probable que le

[357] *SEG*, 9, 739 (Kotys, fils d'Aristoklidas ; II^e^ av. J.-C.) et 740 (Tiberios Claudios Istros ; I^er^ s. ap. J.-C.).
[358] Sur ce point, cf. Laronde, « Claude et l'extension de la cité romaine », p. 333-339. Cet article vient compléter la généalogie des trois fils d'Euphanès (mentionné dans Laronde, « La Cyrénaïque romaine », p. 1032-1033), Pausanias, Philoxénos et Philiskos, dont les deux premiers furent adoptés par Philiskos I.
[359] Laronde, « Claude et l'extension de la cité romaine », p. 336 et 339 (généalogie).

personnage de la dédicace du sanctuaire B de Budarag corresponde à l'un de ces deux prêtres d'Apollon et donc que ce sanctuaire rupestre était administré par les prêtres d'Apollon. D'ailleurs, le fait que les *graffiti* laissés par les pèlerins sur les parois du sanctuaire B, qui fut fréquenté plus tardivement que le sanctuaire A, aillent jusqu'au III^e^ s. ap. J.-C. compris[360], indiquerait que le sanctuaire eut un destin assez similaire à celui du sanctuaire d'Apollon où la plupart des lieux de culte furent progressivement désaffectés au cours de ce siècle.

Nous sommes très mal renseignés sur les autres sanctuaires rupestres de la seconde ceinture sacrée. Cependant, il semble qu'excepté le sanctuaire d'Haua Tunsiya qui n'aurait été en activité qu'aux II^e^/I^er^ s. av. J.-C.[361], les autres lieux de culte n'auraient plus attiré de fidèles passé le début de l'époque romaine[362].

En ce qui concerne les quelques rares sanctuaires libyens dispersés dans les *chôrai* des cités grecques, la rareté des éléments de datation rend parfois difficile d'établir avec exactitude la chronologie des phases successives d'occupation.

Le sanctuaire rupestre d'Hagfa el-Khasaliya, ou sanctuaire des araires, reçut des aménagements à l'époque hellénistique et aurait été encore visité sous l'Empire[363]. Cependant, cette assertion ne tient compte que de la dédicace inscrite sur le pilier central qui occupe trois lignes, où l'on peut lire : OC / H N / IOϒ †. Ce nom de personne suivi par la croix signifie que nous avons affaire à un chrétien. Il est possible, comme le souligne V. Purcaro, qu'il s'agisse de la personne ayant habité la grotte alors que celle-ci avait cessé d'être un sanctuaire païen[364]. Nous savons donc qu'à cette époque le sanctuaire était désaffecté, mais nous ne pouvons nous avancer sur la date de cet abandon et encore moins affirmer qu'il ait été encore fréquenté sous l'Empire.

Le sanctuaire de Kaf Atjur, situé dans les *eschatiai* de la cité de Taucheira, nous fournit plus d'indications sur la durée de sa fréquentation grâce aux nombreuses dédicaces effectuées par les pèlerins sur les parois de la grotte. Les noms sont en majorité grecs, mais y figurent également des noms latins transcrits en grec ainsi que quelques noms probablement libyens. Selon J. Reynolds, les plus anciennes dédicaces pourraient appartenir au III^e^ s. av. J.-C. tandis que les autres se rapporteraient assurément à l'époque romaine. Cependant, l'épigraphiste britannique affirme que « this kind of text, combining the personal peculiarities of the writer's hand and the results of his difficulty in writing on a rough surface in an inconvenient position, is particularly difficult to date securely »[365].

Le sanctuaire de Slonta, situé à la limite du prédésert libyque, connut plusieurs phases d'agrandissement successives remontant probablement à l'époque classique ou hellénistique[366]. L'ornementation interne caractérisée par la présence d'éléments

[360] Cf. *SEG*, 9, 729-766 : dédicaces relevées sur les parois des deux lieux de culte (III^e^ s. av. J.-C.-III^e^ s. ap. J.-C.)
[361] Ferri, S., « Un sacello rupestre (mitriaco ?) nella necropoli di Cirene », *Boll. di Studi Storico-Religiosi*, II, 1922, p. 28-32.
[362] Cf. *supra*, p. 306-325.
[363] Cf. *supra*, p. 476 et n. 550. L'affirmation selon laquelle le sanctuaire aurait pu être encore fréquenté à l'époque romaine relève seulement des observations de J.-J. Callot (*Recherches*, p. 172-173, n° 111) et de V. Brouquier-Reddé (*Cultes et lieux de cultes en Libye antique*, thèse de 3^e^ cycle, Paris IV Sorbonne, 1984, p. 310-311) qui n'ont pourtant jamais visité ce site.
[364] Purcaro, V., « Il santuario degli aratri di Hagfa el Khasaliya », *LibAnt*, 11-12, 1974-5, p. 292.
[365] Abdussalem, M., Abdulhamid, A., Reynolds, J., « Partridges, Gazelles and greek inscriptions : a report on visits to the cave of the birds in wadi Zaza », *LibAnt*, n. s. 3, 1997, p. 49.
[366] Cf. *supra*, p. 476-478.

architectoniques et de hauts-reliefs réalisés directement dans les parois des deux grottes artificielles serait à dater de la dernière phase de construction du sanctuaire attribuable à l'époque impériale. En effet, l'influence de l'architecture gréco-romaine est bien perceptible dans la réalisation des rangées d'oves et d'astragales qui ornent l'autel aux cochons. Ce type de décor réalisé de manière assez schématique est fréquemment représenté sur les monuments de Cyrénaïque d'époque impériale et appartiendrait plus particulièrement aux II^e^/IV^e^ s. ap. J.-C.[367]. La même observation peut être faite pour la base de colonne conservée au centre de la grotte centrale, qui présente cinq bourrelets successifs[368]. Aussi les conclusions de S. Stucchi d'attribuer les reliefs de Slonta à la fin de l'époque romaine étaient-elles justifiées[369].

Par ailleurs, il semble qu'il faille probablement dater les monuments situés à l'extérieur du sanctuaire, et présentés par M. Luni comme des autels[370], à la fin de l'époque romaine ou au Bas-Empire[371]. Ces structures, plus communément appelées « monuments à auges », se composent de grands blocs en pierre disposés en file et creusés de manière ovalaire au milieu de la face supérieure. Elles apparaissent dans des édifices publics ou privés, mais aussi dans des édifices chrétiens ou païens en Afrique du Nord, de l'Algérie à la Tunisie, vers les III^e^/V^e^ siècles. Grâce à l'étude d'E. Jastrzębowska, nous savons que de telles structures étaient aussi présentes en Cyrénaïque dans quatre habitations situées pour l'une à Ptolémaïs dans la « maison de Paulos », et pour les autres à Cyrène dans la « maison anonyme » proche de la basilique centrale, dans la « maison d'Hésychius » et enfin dans la « maison du Péristyle Dorique »[372]. Mais il en existait également dans le complexe religieux d'Asclépios à Balagrai où quatre auges, toujours disposées en ligne, se situent au nord dans une petite pièce rectangulaire, identifiée comme étant l'annexe d'une grande cour à péristyle faisant partie du sanctuaire et probablement construite plus tard[373]. À Slonta, on compte trois séries d'alignements de « monuments à auges » autour du sanctuaire. Nous n'avons pas eu l'occasion d'aller étudier ces monuments sur place et nous ignorons alors s'ils étaient en connexion avec le complexe religieux ou bien avec d'autres bâtiments construits à proximité. Cependant, d'après la photo de la troisième série de blocs alignés présentée par M. Luni, il semble que ces blocs faisaient partie d'une vaste structure dont on peut voir les restes d'un mur disposé de manière parallèle aux « auges ». Il est toutefois difficile de connaître la fonction de ces « auges » qui n'étaient pas destinées aux chevaux comme l'a confirmé

[367] Luni, M., « Il santuario rupestre libyo "delle immagini" a Slonta. Testimonianza della cultura libya in ambiente greco-romano : originalità e dipendenza », *QAL*, 12, 1987, p. 442 (ci-après « Il santuario rupestre libyo "delle immagini" a Slonta »).

[368] Luni, « Il santuario rupestre libyo "delle immagini" a Slonta », p. 444. Cf. Howard Carter, Th., « Reconnaissance in Cyrenaica », *Expedition*, V, 1963, p. 27.

[369] Luni, « Il santuario rupestre libyo "delle immagini" a Slonta », p. 442. Cf. Stucchi, *Arch. Cir.*, p. 335-6. Pour l'architecture et l'étude des hauts-reliefs de Slonta, cf. *supra*, p. 476-478, et *infra*, p. 566-575.

[370] Luni, « Il santuario rupestre libyo "delle immagini" a Slonta », p. 441, 445-6, fig. 41-43 et p. 453.

[371] D'après M. Luni (dans *Cirene "Atene d'Africa"* II, p. 72), des structures identiques se trouvent à l'entrée de certaines cavités rupestres taillées dans la colline à proximité du sanctuaire.

[372] Jastrzębowska, E., « Les monuments à auges en Cyrénaïque (Ptolémaïs et Cyrène) », *Antiquité tardive*, 17, 2009, p. 383-388. Lors de notre prospection dans la région de Martuba au sud de Derna, nous avons identifié sur le site d'Adraim ladiabak (B36) un « monument à auges » disposé à l'entrée d'une grande structure, dont nous ignorons la fonction : cf. Marini, S., Nadalini, G., « Rapport préliminaire de la prospection réalisée au Sud de Derna (Libye) en mai 2010 : l'extrémité occidentale de la Marmarique aux époques gréco-romaine et byzantine », *3^e^ journée sur la Libye antique et médiévale. Histoire et archéologie* (Compiègne, 13 janvier 2012), EPHE, Paris-Sorbonne, Université de Picardie, à paraître.

[373] Jastrzębowska, E., *op. cit.*, p. 386-387.

E. Jastrzębowska pour les autres monuments de ce type connus en Cyrénaïque[374]. Selon elle, il est possible que les « auges » présentes dans les habitations privées aient servi à recevoir des tributs en nature destinés à l'Église ou à l'État. Dans le cas des édifices païens, ces « auges », comme celles qui se trouvent à l'entrée du sanctuaire d'Asclépios à Balagrai et qui auraient pu être construites avant le tremblement de terre de 365, auraient pu servir à collecter les dons en nature effectués par les fidèles venus en pèlerinage[375]. Ce pourrait d'ailleurs être le cas à Slonta où certaines « auges » ont livré des vases en céramique commune, qui demeurent néanmoins difficiles à dater[376]. Un autre sanctuaire semble avoir connu pareilles structures. Il s'agit du sanctuaire rupestre situé près de la source du wadi Ommgegeb à Messa où se trouve un alignement de blocs, similaires à ceux de Slonta, disposé en face des niches taillées dans la roche[377]. Il serait intéressant de reprendre et d'approfondir l'étude de ces structures afin de pouvoir déterminer si elles correspondent soit à l'ultime phase de l'existence de ces sanctuaires, soit à leur désaffectation et à leur christianisation.

3.1.2. Pratiques funéraires : bustes-portraits et stèles anthropomorphes

L'art funéraire cyrénéen a évolué progressivement vers la pratique romaine du buste-portrait lorsque la province de Cyrénaïque fit son entrée dans l'Empire romain au I^er^ s. av. J.-C.[378]. La transformation des antiques pratiques funéraires se fit lentement et sans rupture. La tradition des bustes aniconiques et iconiques persista aux côtés des nouveaux bustes funéraires romains dans les niches de la façade des tombes au début de l'époque romaine[379]. Les monuments funéraires nouvellement construits sont peu nombreux et on continue d'utiliser les hypogées rupestres préexistants tout en les ornant de petites niches destinées à accueillir des bustes à l'effigie des défunts. Le goût romain du portrait fut particulièrement durable et fécond en Cyrénaïque au I^er^ s. ap. J.-C., et surtout au II^e^ siècle, puis tendit à diminuer après la période des Sévères pour finalement s'éteindre au tout début du IV^e^ siècle[380]. Dans *A Catalogue of Cyrenaican Portrait Sculpture*, E. Rosenbaum recensa au milieu du XX^e^ siècle 107 portraits funéraires, incluant les fragments, alors qu'ils auraient dû être des milliers, compte tenu de la multitude de niches taillées sur les façades de certaines tombes. Cependant, de nouveaux exemplaires inédits furent étudiés dans les années suivantes[381]. Parmi les grands centres urbains, Cyrène nous fournit la plus grande part de la

---

[374] La raison d'être des monuments à auges présents en Afrique mineure a été longuement débattue par G.-Ch. Picard et N. Duval. Le fait que la plupart de ces monuments n'étaient pas destinés aux chevaux a été exposé à plusieurs reprises par les deux chercheurs : voir par exemple Picard, G.-Ch., *Civitas Mactaritana*, *Karthago*, VIII, 1957, p. 136-140 ; Duval, N et Y., « Fausses basiliques (et faux martyrs) : quelques « bâtiments à auges » d'Afrique », *MEFRA*, 84, 1972, p. 675-719 ; Duval, N., Golvin, J.-C., « Haïdra à l'époque chrétienne, IV ; le monument à auges et les bâtiments similaires », *CRAI*, 116, 1, 1972, p. 133-172.

[375] Cf. Jastrzębowska, E., *op. cit.*, p. 387. Si ces « auges » appartenaient au sanctuaire encore en activité, leur réalisation serait à placer avant les environs de 350 ap. J.-C., période marquée par la réoccupation du sanctuaire à des fins domestiques : cf. *supra*, p. 540-541.

[376] Luni, « Il santuario rupestre libyo "delle immagini" a Slonta », p. 441.

[377] *Ibid.*

[378] Sur cette pratique, voir notre article : Marini, S., « Les bustes funéraires en Cyrénaïque à l'époque romaine : un exemple d'influence de l'art funéraire égyptien sur celui des Cyrénéens ? », dans St. Guédon (éd.), *Entre Afrique et Égypte : relations et échanges entre les espaces au sud de la Méditerranée à l'époque romaine*, Bordeaux, 2012, p. 173-186 (ci-après « Les bustes funéraires »).

[379] Sur les demi-figures aniconiques et iconiques à l'image d'une divinité funéraire, cf. *supra*, p. 466-473.

[380] Rosenbaum, *A Catalogue*, p. 13-28 ; Bacchielli, L., *Parole d'Oltremare e altre scritti di archeologia*, Urbino, 2002, p. 134. Les premiers bustes-portraits funéraires font leur apparition au I^er^ s. av. J.-C. : cf. Rosenbaum, *A Catalogue*, n° 185 et n° 186.

[381] Cf. Marini, « Les bustes funéraires », p. 174, n. 16.

documentation, comprenant également un grand nombre de bustes-portraits découverts dans la *chôra*. Ces derniers se sont alignés entièrement sur la production urbaine. Mais un autre type d'exemplaires va faire son apparition sur les territoires des cités grecques, qui se caractérise par un processus de schématisation fortement accentuée.

La nécropole de Zauiet el-Marazigh, située à l'extrémité orientale du haut plateau cyrénéen, au nord-est de la ville actuelle d'el-Gubba, est particulièrement intéressante pour l'étude des emplacements consacrés aux bustes-portraits. Certaines façades de tombes accueillent parfois jusqu'à une trentaine de niches plus ou moins grandes situées au-dessus ou de part et d'autre de l'entrée, comportant sans doute à l'origine des bustes pour les plus petites, et des urnes ou des reliefs pour les plus grandes. Lorsque la place devenait insuffisante pour tailler de nouvelles niches, on dut parfois les sculpter à l'emplacement des métopes, sur les piliers et les colonnes d'origine, comme pour la magnifique tombe hellénistique de Zauiet el-Marazigh (fig. 157). Les habitants de cette bourgade devaient être particulièrement riches pour pouvoir commander aux artistes locaux de telles œuvres réalisées dans du marbre, matériau importé de Proconnèse ou des Cyclades, mais qui pouvait aussi provenir d'éléments architectoniques ou des demi-figures funéraires[382].



Fig. 157 : Tombe hellénistique réutilisée à l'époque romaine.
Nécropole de Zauiet el-Marazigh, Cyrénaïque (Cliché de l'auteur).

Si les Cyrénéens ont adopté la pratique funéraire du buste romain à l'exemple de toutes les autres provinces de l'empire romain, ils l'ont adapté à leurs traditions artistiques. Les sculpteurs sont restés profondément attachés au réalisme de type hellénistique dans l'exécution de ces portraits, caractérisé par une idéalisation du défunt qui apparaît toujours

[382] Rosenbaum, *A Catalogue*, p. 20 ; Beschi, L., *Divinità funerarie cirenaiche. Storia delle ricerche*, *ASAA*, 47-48 (n. s. 31-32), 1969-70, p. 391-2, fig. 6, p. 393-4, fig. 9 et p. 995-6.

représenté jeune. De plus, les bustes cyrénéens n'ont pas suivi l'évolution du portrait romain qui tend à s'agrandir avec le temps, passant de la tête simplement indiquée avec le cou jusqu'au large buste drapé incluant le haut du corps et au moins un bras. Les bustes-portraits cyrénéens sont en majorité plus petits que nature et se conforment presque tous au type de la période julio-claudienne où seul le haut de la poitrine apparaît, drapé ou non. Malgré une timide évolution des bustes vers un type plus large comprenant parfois les épaules et figurant toujours le défunt drapé, le portrait cyrénéen n'a reflété que dans de très rares cas le type normal du large buste drapé romain qui se développa particulièrement sous le règne d'Hadrien. Les sculpteurs cyrénéens, comme ceux de Grèce et d'Égypte, semblent ne pas avoir été séduits par la pratique des bustes tardifs avec un ou deux bras entiers, alors que les autres provinces l'adoptèrent facilement[383].

Le buste funéraire cyrénéen comporte une particularité unique qui ne transparaît pas dans les autres provinces romaines. Il n'est pas réalisé en ronde bosse mais en haut-relief. La partie arrière n'est pas sculptée mais uniquement taillée de manière régulière et plane, tandis que seule la partie antérieure est travaillée avec soin. Les deux bandes apparaissant de chaque côté de la tête ne correspondent ni à une imitation des portraits de momies peintes sur bois ou sur lin comme l'avait envisagé dans un premier temps L. Bacchielli[384], ni à une mauvaise interprétation de l'ancien costume funéraire égyptien comme le suggérait E. Rosenbaum[385]. Ce type de découpage du buste en haut-relief semble plutôt parfaitement convenir à son lieu de destination. Les sculpteurs cyrénéens façonnaient ces bustes de telle manière qu'ils venaient épouser parfaitement la forme de la niche dans laquelle ils étaient insérés[386].

Les sculpteurs cyrénéens ont été cependant réceptifs aux influences de la province voisine d'Égypte dont la tradition en matière d'art funéraire est inégalable. Dans ces deux provinces, l'utilisation de la peinture pour les bustes-portraits se maintint plus longuement que dans les autres provinces où cet emploi s'était tari sous la dynastie antonine[387]. Et si l'usage du ciseau et du trépan tendit par la suite à remplacer peu à peu celui de la peinture pour les bustes égyptiens, les artistes cyrénéens ne se soumirent que très rarement à cette pratique pour indiquer la pupille et l'iris[388]. Ils continuèrent à préférer l'usage de la peinture pour représenter les yeux. Mais les similitudes entre ces deux régions ne s'arrêtent pas là. Il existe

---

[383] Graindor, P., *Bustes et statues-portraits d'Égypte romaine*, Le Caire, 1937, p. 16 (ci-après *Bustes et statues portraits*).

[384] Bacchielli, L., « Un ritratto cireneo nel Muzeo Nazionale Romano e alcune osservazioni sui busti funerari per nicchia », *QAL*, 9, 1977, p. 87. La comparaison qu'il effectue entre les bustes funéraires et un portrait de momie conservé au Musée des Beaux arts de Dijon et découpé selon le type dit « à épaulure » est réductrice, compte tenu de la variété des type de découpage des portraits peints variant selon les régions et les époques : cf. Parlasca, K., *Mumienporträts und verwandte Denkmäler*, Wiesbaden, 1966, p. 125-126 ; Thompson, D. L., *The classes and hands of painted funerary portraits from Antinoopolis*, Ph.D. diss. University of North Carolina at Chapel Hill, 1972, p. 36, fig. 4 ; Corcoran, L. H., *Portrait mummies from Roman Egypt (I-IV centuries A.D.)*, Chicago, 1995, p. 44-45.

[385] Rosenbaum, *A Catalogue*, p. 18.

[386] Cf. Bacchielli, L., « Il ritratto funerario in Cirenaica : produzione urbana e produzione della chora a confronto », dans S. Stucchi (éd.), *Giornata Lincea sulla archeologia cirenaica (Rome, 3 novembre 1987)*, Rome, 1990 (Atti dei convegni Lincei 87), p. 57.

[387] Pour les bustes égyptiens, cf. Graindor, *Bustes et statues-portraits*, p. 25 et n. 57. Pour les bustes cyrénéens, cf. Rosenbaum, *A Catalogue*, p. 20 et n° 213 (il faut ajouter le n° 219 où L. Bacchielli releva des traces de peinture sur l'épaule du buste) ; Beschi, L., *op. cit.* (n. 382), p. 387, fig. 1 et p. 393, fig. 9 ; Bacchielli, L., « Due note su alcuni ritratti romani della Cirenaica », *ArchClass*, 31, 1979, p. 166 et pl. LXIII, 2.

[388] Cf. Rosenbaum, *A Catalogue*, p. 20 et n° 244, n° 246 : seuls ces deux bustes funéraires présentent l'indication de la pupille et de l'iris.

des ressemblances frappantes entre les bustes funéraires de Cyrénaïque, les portraits de momies du Fayoum et les bustes-portraits égyptiens réalisés en plâtre reproduisant des sujets féminins. Les analogies concernent le traitement de la coiffure, les bijoux, et parfois même les visages et l'expression qui s'en dégage. La coiffure mise au goût du jour par l'impératrice Faustine l'ancienne a été reprise par l'élément féminin à Rome et dans les provinces, avec parfois quelques légères modifications. Les Cyrénéennes et les Égyptiennes adoptèrent cette même coiffure, qui se caractérise par des tresses enroulées au sommet de la tête formant une sorte de dé, et introduisirent une variante similaire représentée par deux mèches de cheveux tombant délicatement sur le haut du font en formant une sorte de « S » (fig. 158 a, b, c). Il semble que cette mode, reproduite dans l'art funéraire de ces deux provinces au début de l'époque antonine, se soit répandue tout d'abord en Égypte avant d'influencer la Cyrénaïque. Il est très probable que les sculpteurs cyrénéens se sont inspirés des modèles reproduits sur les portraits de momies du Fayoum, tout comme les sculpteurs égyptiens l'avaient fait avant eux[389].



Fig. 158 a, b, c : a. Buste funéraire féminin, début de l'époque antonine, Cyrénaïque, réserve du musée de Cyrène (cliché de l'auteur) ;
b. Portrait de momie, v. 160 ap. J.-C., encaustique sur bois, er-Rubayat, Staatliche Museen, Berlin (Parlasca, K., *Reperterio d'arte dell'Egitto greco-romano, A cura di A. Adriani*, Serie B, vol. 1, *Ritratti di Mummie*, Rome, 1980, n° 240, pl. 59, 1) ;
c. Fragment de visage d'un buste en plâtre, tombe B 17, nécropole de Gabbari, Alexandrie (Seif el-Din, M., « Deux bustes portraits funéraires en plâtre découverts dans la tombe B17 Secteur 1 de la fouille du pont de Gabbari », dans J.-Y. Empereur, M.-D. Nenna (éds.), *Nécropolis 2*, Études alexandrines 7, IFAO, Le Caire, 2003, p. 635, fig. 1).

Ce groupe d'œuvres provinciales ne brille pas par sa qualité souvent moyenne, mais son grand intérêt réside dans le fait qu'il nous dévoile les visages des habitants de la Cyrénaïque romaine. Un nombre considérable de visages ne sont ni romains ni grecs. Les mariages mixtes, qui avaient toujours cours à l'époque impériale, laissèrent des traces dans plusieurs bustes funéraires des II^e^ et III^e^ s. ap. J.-C. en Cyrénaïque, mais aussi en Égypte. Ces bustes,

[389] Marini, « Les bustes funéraires », p. 184-186.

qui représentent des sujets dont la physionomie comporte des traits berbères[390], nous livrent certaines des caractéristiques physiques des Libyens[391].

Le document le plus révélateur est la magnifique tête en bronze du prince de Numidie, Mastanabal, découverte avec des débris de chevaux de bronze dans le temple d'Apollon à Cyrène en 1861[392]. Ces sculptures devaient appartenir à un groupe équestre honorifique. Depuis que D. W. Roller a identifié cette sculpture avec le fils de Massinissa, il a fallu en baisser la datation, que l'on attribuait en général au milieu ou à la deuxième moitié du IV^e^ s. av. J.-C., puis vers 300 av. J.-C., au II^e^ s. av. J.-C. (fig. 159). Ce portrait, qui comporte des traits nord-africains indéniables, indique qu'il devait appartenir à un roi indigène, avec la probabilité que ce roi ait été honoré à Cyrène. La réalisation de cette sculpture par les Cyrénéens illustre les rapports étroits qu'entretenait Massinissa avec Ptolémée VIII[393], et la marque de confiance que le roi d'Égypte réitéra envers son fils. Mastanabal était d'ailleurs un athlète accompli et le groupe équestre qui lui fut dédié pourrait être considéré comme la commémoration de l'une de ses victoires. Ce portrait est celui d'un homme aux cheveux frisés, aux pommettes hautes et saillantes, aux lèvres pleines, qui porte une courte barbe et une moustache[394]. Les détails apportés à cette tête sont d'une telle précision que l'on a souvent recours à ce portrait pour identifier des spécificités libyennes dans la sculpture.



Fig. 159 : Portrait en bronze de Mastanabal.
Temple d'Apollon à Cyrène. II^e^ s. av. J.-C. Londres, British Museum
(Site internet du British Museum, collection online).

[390] Cf. Rosenbaum, *A Catalogue*, p. 21-3, 101-2, 104, 124, n^os^ 188, 189, 190, 191, 199.
[391] Cf Rosenbaum, *A Catalogue*, p. 21 : Ces caractéristiques sont le fruit de déductions faites à partir des quelques portraits retrouvés en Égypte et en Cyrénaïque ne se conformant pas aux types ethniques des Grecs ou des Romains, ou encore des anciens Égyptiens.
[392] Roller, D. W., « Note on the Berber Head in London », *JHS*, 122, 2002, p. 144-146. Cf. Kherbouche, F., *s. v.* « M57a. Mastanabal », *Enc. Berb.*, XXXI, 2010, p. 4664-4667.
[393] Sur la rencontre entre Massanissa et Ptolémée VIII relatée par Athénée (*Deipnosophistes*, 6, 15), cf. Laporte, J.-P., « Massanissa et Ptolémée VIII Évergète II ou : "De la gastronomie à la politique internationale" », St. Guédon (éd.), *Entre Afrique et Égypte : relations et échanges entre les espaces au sud de la Méditerranée à l'époque romaine*, Bordeaux, 2012, p. 213-219.
[394] Rosenbaum, *A Catalogue*, pl. V, 1 et 2.

Ainsi, plusieurs bustes funéraires d'époque romaine présentent des caractéristiques communes avec cette représentation. C'est notamment le cas d'une tête provenant de la collection Bissing, achetée au Caire[395], et d'une tête d'époque julio-claudienne provenant de Cyrénaïque[396], longtemps conservée au Musée gréco-romain d'Alexandrie, et aujourd'hui au musée de Taba[397] (fig. 160). Cette dernière a été réalisée en plâtre selon la technique égyptienne utilisée pour les masques funéraires égyptiens[398]. Les pommettes saillantes, la forme du nez, le style de la barbe et de la moustache, la lèvre inférieure charnue, sont autant de caractéristiques partageant des ressemblances ethniques avec la tête en bronze du British Museum. Comme E. Rosenbaum l'a bien mis en évidence, de nombreux autres bustes funéraires masculins en marbre présentent des similitudes avec le portrait de Mastanabal[399].



Fig. 160 : Buste en plâtre d'un homme
présentant des caractéristiques libyennes, Cyrénaïque.
Époque Julio-claudienne. Musée de Taba, Égypte.
(Graindor, *Bustes et statues portraits*, pl. 32, a)

Par ailleurs, d'autres portraits masculins très peu nombreux se rapportent à un type négroïde, tel celui conservé au Musée Rodin à Paris où la coiffure est répartie en trois grosses masses (fig. 161 a)[400]. En ce qui concerne les bustes féminins, certains portraits se distinguent des autres par la présence d'un turban qui devait probablement correspondre à un costume local (fig. 162 a, b)[401]. Quelques-uns possèdent des caractéristiques physiques typiques de

[395] Rosenbaum, *A Catalogue*, pl. IV, 3.
[396] Pour la description, cf. Rosenbaum, *A Catalogue*, p. 132-3 et cf. Graindor, *Bustes et statues portraits*, p. 89, n° 38, Pl. XXXII. Ici nous avons repris la datation avancée par L. Bacchielli (« Un ritratto cirenaico in gesso nel Museo greco-romano di Alessandria », *QAL* 9, 1977, p. 97-110) qui semble plus pertinente que celles proposées par E. Rosenbaum et P. Graindor.
[397] Seif el-Din, M., « Deux bustes portraits funéraires en plâtre découverts dans la tombe B17 Secteur 1 de la fouille du pont de Gabbari », dans J.-Y. Empereur, M.-D. Nenna (éds.), *Nécropolis 2*, Études alexandrines 7, IFAO, Le Caire, 2003, p. 633, n. 13.
[398] Cf. Marini, « Les bustes funéraires », p. 180-181.
[399] Rosenbaum, *A Catalogue*, p. 21-22. Voir aussi Beschi, L., « Un supplemente "cretese" ai ritratti funerari romani della Cirenaica », *QAL*, 8, 1976, p. 392, n° 7.
[400] Beschi, L., « *Un supplemente* "cretese" », *op. cit.* (n. 399), p. 394-5, fig. 10.
[401] Rosenbaum, *A Catalogue*, n. 224, 267 et 268.

l'élément libyen, comme les pommettes proéminentes, le nez court et évasé, les lèvres charnues (fig. 161 b)[402].

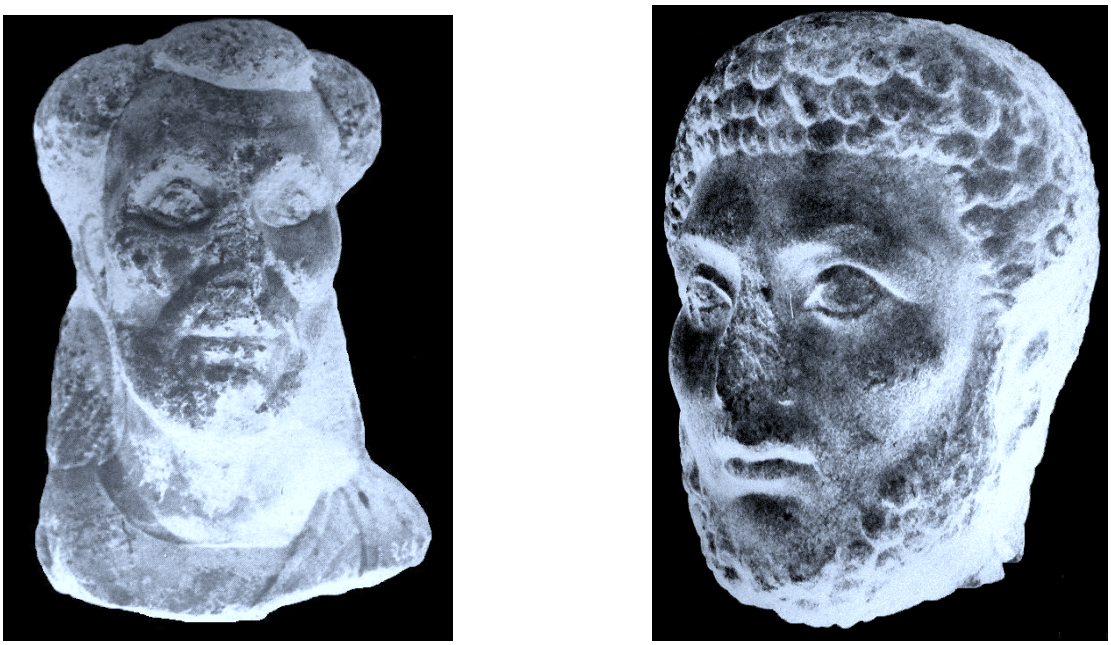


Fig. 161 a, b : Bustes funéraires masculins
a. Buste funéraire masculin. Époque sévérienne. Cyrénaïque, Musée Rodin, Paris, n. inv. 120 (Beschi, L., « *Un supplemente* "cretese" », p. 395, fig. 10) ;
b. Buste funéraire masculin en marbre. Époque impériale. Cyrénaïque, Magasin du musée de Cyrène, n. inv. 73-1288 (White, D., « Demeter Libyssa, her Cyrenean Cult in Light of the Recent Excavations », *QAL*, 12, 1987, p. 80, fig. 9).



Fig. 162 a, b : Bustes funéraires féminins. Fin de l'époque antonine. Réserve du Musée de Cyrène. (Clichés de l'auteur).

[402] Voir par exemple les n. 223, 224 et 248 du *Catalogue* d'E. Rosenbaum, ainsi que le portrait découvert à Lamluda et présenté par L. Bacchielli, « La scultura *libya* in Cyrenaica e la variabilità delle riposte al contatto culturale greco-romano », *QAL*, 12, 1987, p. 471, fig. 16 (ci-après « La scultura *libya* »).

Ces portraits sont la preuve des métissages qui se sont opérés entre deux groupes ethniques composés de Grecs et de Libyens. Ils sont le résultat des mariages mixtes qui ont été mis à l'honneur depuis les origines de la colonie et qui ont dû perdurer sous l'Empire romain aussi bien dans les cités que dans les villages de la *chôra*.

Un autre type de sculptures funéraires fit son apparition à l'époque romaine dans les nécropoles de Cyrénaïque. Ces ouvrages ont été vraisemblablement réalisés pour des milieux sociaux plus modestes, mais sans que l'on puisse attribuer cette différence aux familles des colons ou aux familles des autochtones. Il s'agit des stèles funéraires anthropomorphes qui oscillent entre la forme iconique, où les traits du défunt sont représentés de façon sommaire (fig. 163), et la forme aniconique avec souvent une terminaison de la stèle en trois éléments (fig. 164).

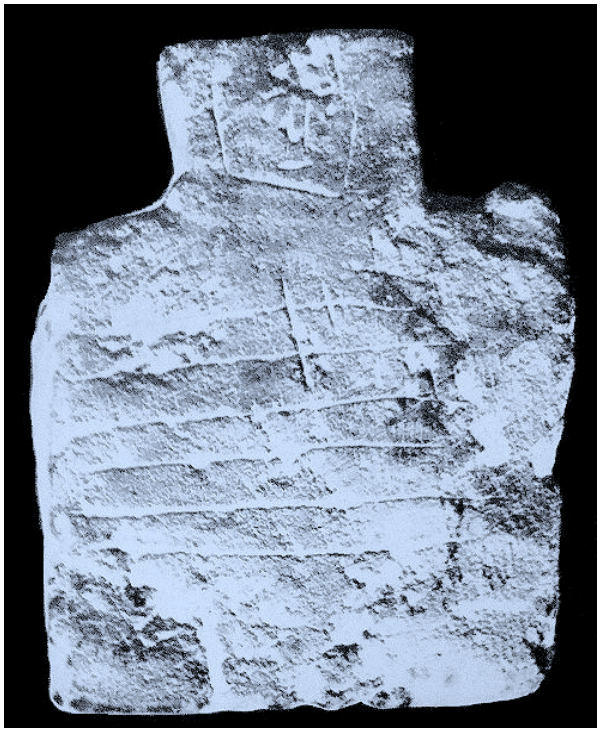


Fig. 163 : Stèle funéraire anthropomorphe iconique.
Calcaire ; H. 41 cm, L. 31 cm.
Lamluda, magasin du musée de Cyrène, n. inv. 2023.
(Bacchielli, L., Reynolds, J., « Catalogo delle stele funerarie antropomorfe », *QAL*, 12, 1987, p. 501, n° 14, fig. 51).

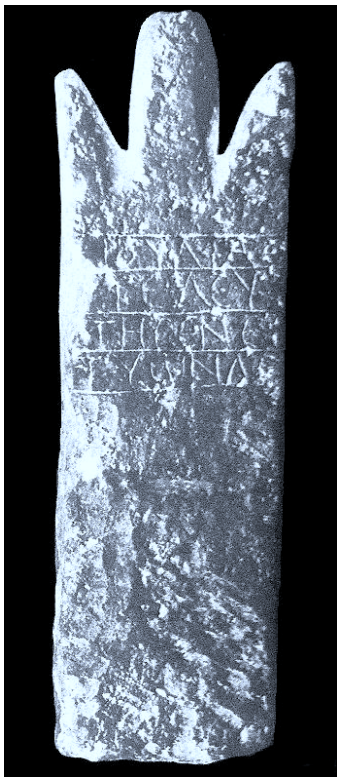


Fig. 164 : Stèle funéraire anthropomorphe aniconique. Stèle de Ἰουλία.
Calcaire ; H. 66 cm, L. 19 cm.
Elvet Ait el-Gazali (environs de Tocra), magasin du musée de Tocra, sans n. d'inv.
(Bacchielli, L., Reynolds, J., « Catalogo delle stele funerarie antropomorfe », *QAL*, 12, 1987, p. 520, n° 45, fig. 79).

Un très grand nombre de stèles funéraires anthropomorphes a été localisé en Cyrénaïque jusqu'à ce jour. Malheureusement, certaines d'entre elles ont été perdues et nous ne disposons pas toujours de clichés photographiques[403]. Nous les retrouvons d'ouest en est de Benghazi à Derna et elles sont naturellement plus nombreuses hors des cités grecques. Dans le catalogue

[403] Un groupe de stèles a été découvert près d'el-Atrun, à propos duquel nous ne possédons ni description ni témoignage photographique.

de J. Reynolds et de L. Bacchielli qui recense 47 stèles, ces monuments ont été classés selon leur provenance d'origine[404].

Deux zones géographiques se distinguent particulièrement par la quantité importante d'exemplaires qui y ont été découverts. La première, qui regroupe le plus grand nombre d'exemplaires, correspond aux environs de Lamluda et se caractérise par une préférence pour les stèles iconiques, épigraphes ou anépigraphes. La seconde zone concerne la campagne aux alentours des cités de Taucheira et de Ptolémaïs, où l'on relève uniquement des stèles épigraphes et aniconiques, avec une nette préférence pour une terminaison en trois éléments.

Ces stèles peuvent être classées dans deux groupes différents. Le premier est constitué par des stèles taillées directement sur la façade des tombes, tandis que le second concerne des stèles mobiles qui prenaient place dans des niches taillées à cet effet sur la façade des hypogées ou qui étaient directement fichées en terre sur les tombes.

Toutes ces stèles sont de petites dimensions et ont été réalisées de manière assez rudimentaire. Les stèles mobiles ont été taillées dans le matériau le plus répandu dans la région, le calcaire. Dans ces deux séries de stèles on retrouve fréquemment la présence d'une inscription avec le nom du défunt, son patronyme et l'âge de sa mort. Ainsi, à la différence des bustes-portraits où l'inscription était le plus souvent apportée sous la niche accueillant le buste, les stèles comportaient cette facilité d'usage permettant de faire figurer à la fois la dédicace funéraire et la représentation du défunt. Seules les stèles comportant une épitaphe funéraire peuvent nous apporter des éléments de datation. Ainsi, la plus grande partie de ces monuments paraît avoir été réalisée au I^{er} et au II^{e} s. ap. J.-C. Mais comme nous le verrons, cette production semble avoir perduré longtemps après la fin de l'Empire romain.

1°) Les stèles funéraires anthropomorphes mises au jour dans la partie orientale du haut plateau cyrénéen comprennent des sculptures réalisées directement sur les façades des tombes. Elles sont iconiques et anépigraphes. Les bustes des défunts sont sculptés à l'intérieur de petites niches. Seuls sont représentés la tête figurée par un rond et le corps par un rectangle. Parfois les yeux, le nez et la bouche peuvent avoir été figurés. Nous sommes donc en présence d'une forme de représentation très simplifiée du défunt et il nous est impossible, avec si peu d'éléments, de parvenir à une datation, même approximative. Ce type de stèles a été relevé sur les tombes rupestres des localités de Siret Beit Tamer et de Zauiet el-Marazigh, situées à l'extrémité orientale du haut plateau cyrénéen dans une zone bien irriguée et propice à l'agriculture. Le village de Siret Beit Tamer (ou Bettamer), identifié avec la Palaibiska de Synésios[405], se trouve à 42 km à l'est de Cyrène. Parmi les hypogées rupestres construits près d'une zone de carrière, certains comportent des niches taillées au-dessus de l'entrée servant sans doute à accueillir des bustes-portraits de défunts, des urnes ou des stèles mobiles anthropomorphes ou non. L'intérieur de l'un de ces hypogées, la tombe d'Œdipe, a conservé de magnifiques peintures murales du IV^{e} s. ap. J.-C. représentant des scènes mythologiques[406]. À l'entrée de deux autres tombes rupestres, on relève la présence de stèles

[404] Bacchielli, L., Reynolds, J., « Catalogo delle stele funerarie antropomorfe », *QAL*, 12, 1987, p. 489-522 (ci-après « Catalogo delle stele »).
[405] Cf. *supra*, p. 95.
[406] Bacchielli, L., « Pittura funeraria antica in Cirenaica », *LibStud*, 24, 1993, p. 104-107. À proximité de cette tombe furent découverts de nombreux bustes funéraires.

funéraires anthropomorphes iconiques et anépigraphes sculptées directement dans la roche (voir Annexes, pl. LXXVIII a).

La nécropole de Zauiet el-Marazigh (antique Archilè ?) se trouve au nord-ouest de la localité de Siret Beit Tamer et au nord d'el-Gubba[407]. Elle comprend de nombreuses tombes grecques, dont certaines continuèrent à être utilisées à l'époque romaine, comme la belle tombe hellénistique que nous avons déjà évoquée. Sur les façades de deux hypogées ont été sculptées des stèles funéraires anthropomorphes iconiques. Nous en avons relevé onze sur la première tombe, trois en bas à droite de l'entrée, cinq en bas à gauche de l'entrée et encore trois semi-enterrées dans l'angle situé à gauche de l'entrée (voir Annexes, pl. LXXVIII b). La seconde tombe n'en compte qu'une seule au-dessus de l'entrée à droite. Ces stèles taillées directement dans la roche comportent pour certaines quelques traces très sommaires d'incisions pour indiquer les yeux, le nez et la bouche.

Nous avons relevé d'autres stèles de ce genre dans une localité située au nord de Cyrène sur le premier gradin, dans la région de Sidi Omran. Ce site dénommé Bir Tellis est notamment connu par la présence d'une église byzantine. À l'arrière de cette église, dans le flanc de la montagne, on note la présence de plusieurs hypogées grecs et romains. L'un d'entre eux, dont l'entrée est actuellement murée, comporte sur sa façade six stèles funéraires anthropomorphes iconiques (fig. 165). Quatre de ces figures humanisées ont été représentées en couple à l'intérieur d'une même niche.



Fig. 165 : Bir Tellis (nord de Cyrène). Tombe rupestre.
Stèles funéraires anthropomorphes iconiques et anépigraphes.
(Cliché de l'auteur).

[407] Cf. *supra*, p. 95, fig. 25.

Il faut évoquer également la découverte de deux stèles dans les environs de Lamluda, qui répondent au même schéma iconographique, bien qu'il s'agisse dans ce cas de stèles mobiles réalisées dans du calcaire où l'on a sculpté une représentation humaine à l'intérieur d'une niche[408]. Les détails apportés au visage sont plus précis, les yeux, le nez et la bouche bien marqués. L'une de ces deux stèles comporte une dédicace de trois lignes inscrite sur le corps du personnage nous apprenant qu'il s'agit de Πίστις mort à 88 ans.

Ces sujets humanisés représentant le défunt de manière très schématique ne sont pas inconnus en Afrique du Nord. Nous pouvons citer par exemple une grande stèle mobile provenant du site de Foum Ktiba en Numidie méridionale sur laquelle un couple de défunt, Omulius et sa femme, ont été représentés de manière très sommaire. Mais à la différence de nos stèles, le sculpteur a indiqué les bras et les pieds.

Les autres stèles mobiles se rattachant à cette première zone géographique proviennent essentiellement de la région de Lamluda, située à mi-chemin entre Tert et el-Gubba[409]. Mais d'autres proviennent de régions plus lointaines, comme de Faidia[410], qui se trouve à 18 km au sud de Cyrène sur la route menant à Slonta, de Kharsa (antique Chersis)[411], de Derna[412], de la région de Martuba[413] ou de celle d'Umm Er Razem, située à 25 km à l'est de Martuba[414]. Elles ont la particularité d'être toutes iconiques et suivent un schéma assez similaire : le corps de la stèle, rectangulaire, comprend parfois une inscription qui, le plus souvent, est guidée par des traits horizontaux ; ce corps rectangulaire est surmonté d'une proéminence ronde ou carrée, où ont été incisés très grossièrement les yeux, le nez et la bouche, censés représenter le visage du défunt. Grâce à la présence des dédicaces nous révélant l'identité et l'âge du défunt, ces stèles ont pu être datées pour la majorité du I^er^ ou du II^e^ s. ap. J.-C. L. Bacchielli avait relevé une évolution de ce type de stèle vers une représentation de plus en plus humanisée se rapprochant davantage des bustes-portraits funéraires[415]. Cependant, il semble qu'il ne s'agisse que d'une différence de traitement du sujet représenté par des artistes qui ne possédaient pas la même expérience dans ce domaine. En effet, si l'on compare par exemple la stèle de Θευτίμα découverte dans les alentours de Tert, à 7 km à l'ouest de Lamluda, avec celle de Ἰουλις provenant sans doute de Lamluda, on constate des divergences évidentes dans leur réalisation, bien qu'elles datent toutes deux du I^er^ s. ap. J.-C. et qu'elles proviennent de lieux proches (fig. 166 et 167)[416]. La première se rapproche davantage d'une représentation en

[408] Bacchielli, « La scultura *libya* », p. 468-469 et n. 14-15.
[409] Cf. Bacchielli, Reynolds, « Catalogo delle stele », p. 494-506, n^os^ 1-22. Sur la localisation de Lamluda, cf. *supra*, p. 95, fig. 25.
[410] Cf. Bacchielli, Reynolds, « Catalogo delle stele », p. 507-508, n° 25, fig. 61.
[411] Treize stèles funéraires inscrites ont été découvertes à Kharsa. Elles ont été datées entre 22 et 121 ap. J.-C. : cf. Fadel Ali, M., Reynolds, J., « Inscriptions recently discovered in Cyrenaica », *Africa Romana*, 11, 1994, p. 1321-1322 et pl. I, 1.
[412] Cf. Bacchielli, Reynolds, « Catalogo delle stele », p. 506-507, n^os^ 23-24, fig. 59-60.
[413] Entre 1972 et 1975, le département des Antiquités de Shahat a découvert douze stèles inscrites dans cette région. Deux d'entre elles, des stèles funéraires étudiées par M. Fadel Ali et J. Reynolds (*op. cit.* (n. 411), p. 1322-1325 et pl. I, 2), remonteraient pour l'une au I^er^ s. ap. J.-C. et pour l'autre à partir du III^e^ s. ap. J.-C. (réutilisation d'un bloc de corniche du I^er^ ou II^e^ s. ap. J.-C.).
[414] La stèle funéraire du II^e^ s. ap. J.-C., découverte sur une colline proche de la ville moderne d'Umm Er Razem, faisait partie d'un enclos funéraire, lui-même intégré à un cimetière antique libyen. Cf. Fadel Ali, M., Reynolds, J., « New discoveries in the land of the *Giligamae* », *Africa Romana*, 12, 1996, p. 140-142, pl. II, b et pl. III-VI.
[415] Bacchielli, « La scultura *libya* », p. 462-463.
[416] Cf. Bacchielli, Reynolds, « Catalogo delle stele », p. 496, n° 4, fig. 44 et Bacchielli, « La scultura *libya* », p. 462, fig. 2.

haut-relief que d'une stèle et le haut de la sculpture pourrait tout à fait convenir à un buste-portrait, bien que celle-ci ne puisse prendre place dans une niche mais semble conçue pour être dressée sur une tombe. Quant à la deuxième, elle est l'œuvre d'un travail rudimentaire ne faisant pas appel à des compétences particulières. Le corps est figuré par un rectangle surmonté par une protubérance également rectangulaire où l'on a gravé les yeux, le nez et la bouche pour lui donner l'aspect d'un visage humain. Une autre différence concerne les inscriptions. Alors que la dédicace de la stèle de Θευτίμα semble émaner d'un graveur à la main assurée connaissant parfaitement le grec, celle de Ἴουλις avec les lignes-guides ne semble pas avoir été faite par un personnage familier de la langue grecque.



Fig. 166 : Stèle de Θευτίμα.
Alentours de Tert.
Magasin du musée de Cyrène.
I^er s. ap. J.-C.
(Bacchielli, Reynolds,
« Catalogo delle stele », p. 496, fig. 44).



Fig. 167 : Stèle funéraire anthropomorphe.
Probablement de Lamluda. Musée de Derna.
Dédicace : « Ἴουλις ετῶν νε ’ ».
I^er s. ap. J.-C. (Cliché de l'auteur).

Par ailleurs, quelques stèles anthropomorphes se rattachant à cette même zone géographique ont la particularité d'être aniconiques. Elles sont très peu nombreuses et se résument à quatre exemplaires connus. Le premier vient de Lamluda et se compose d'un grand rectangle surmonté par une protubérance arrondie qui ne comporte aucuns traits iconiques. La dédicace, composée de trois lignes qui suivent des lignes de guide légèrement incisées, s'adresse à un dénommé Μνᾶσις mort à 73 ans[417]. La stèle, travaillée uniquement sur la partie antérieure, devait être placée dans une niche. Dans la nécropole nord de Cyrène, la façade d'une tombe située au bord de la route allant vers Apollonia comporte une niche dont la forme semble correspondre à un emplacement pour ce type de stèle très simplifiée.

[417] Cf. Bacchielli, Reynolds, « Catalogo delle stele », p. 503, n° 18, fig. 54.

Signalons également la découverte d'une stèle dédiée à Μεγώ, morte à 40 ans, dans la nécropole sud-est de Cyrène, qui présente une décoration en trois éléments dans la partie supérieure, caractéristique des stèles provenant de la partie occidentale de la Cyrénaïque. Les deux dernières stèles, dédiées à Εὐκλῆς et Ἱστιεαῖς, sont aniconiques et proviennent respectivement de Sidi Massaud et d'Umm el-Hnaar, deux localités situées à l'est de Cyrène sur le haut plateau[418]. Nous pouvons ajouter à ces exemplaires les stèles funéraires provenant des régions de Martuba et d'Umm Er Razem qui, pour celles d'entre elles qui ont été publiées, ne présentent pas non plus de traits iconiques.

2°) Dans la partie occidentale de la Cyrénaïque, on remarque une nette préférence pour les stèles funéraires anthropomorphes aniconiques et épigraphes. Certaines ont été taillées directement sur la façade des tombes rupestres, tandis que les autres sont mobiles et devaient prendre place dans des niches ou étaient fichées en terre.

Une des tombes de la nécropole de Ralles, localité située à l'ouest du port de Phycous, sur le littoral près d'Hanyia, nous a fourni les seuls exemplaires connus à ce jour de ce type de stèle sculptée en relief dans la roche (fig. 168). La forme de la partie supérieure de ces stèles est tout à fait particulière. Les caractéristiques sont une terminaison en trois éléments avec une protubérance centrale qui revêt diverses formes géométriques correspondant en général à un triangle inversé. Trois inscriptions ont été relevées au bas de deux de ces stèles ainsi qu'à l'intérieur d'une niche dont la partie haute a été creusée. Elles remontent toutes les trois au I^{er} s. ap. J.-C.[419].



Fig. 168 : Tombe sculptée de Ralles (ouest de Phycous), Cyrénaïque
(Bacchielli, Reynolds, « Catalogo delle stele », p. 491, fig. 38).

[418] Cf. Bacchielli, Reynolds, « Catalogo delle stele », p. 508-509, n° 26 et n° 27, fig. 62.
[419] Bacchielli, Reynolds, « Catalogo delle stele », p. 492-493.

À ce groupe viennent s'adjoindre les stèles mobiles particulièrement nombreuses à avoir été découvertes sur les territoires des cités de Taucheira et de Ptolémaïs[420]. Elles sont aniconiques et suivent des schémas assez disparates. Le corps de la stèle reprend, dans la plupart des cas, le même schéma que le groupe « oriental » : il est rectangulaire et est accompagné d'une épitaphe funéraire le plus souvent réalisée à l'aide de lignes-guides. Cependant, le haut de la stèle peut varier entre une proéminence ronde, carrée ou triangulaire, toujours aniconique, suggérant un schéma très simplifié de représentation anthropomorphe. Cette proéminence peut être accompagnée de deux acrotères latéraux. Ces stèles pouvaient aussi bien prendre place à l'intérieur des niches taillées sur les façades des hypogées que sur les tombes pour servir de marqueur (Voir Annexes, pl. LXXIX a, b). La stèle de Θευδώρα Ἀλδάμωνος, provenant de Taucheira, constitue une exception à ce groupe[421]. La pierre choisie pour inscrire l'épitaphe funéraire a été taillée très grossièrement à l'arrière, suggérant ainsi qu'elle devait prendre place dans une niche. En revanche, la partie avant ne semble pas avoir été travaillée, ni même régularisée, car la forme naturelle de la pierre revêtait déjà un aspect anthropomorphe très marqué et n'avait donc nul besoin d'être retaillée. Cela expliquerait d'ailleurs que l'on n'ait pas réalisé de lignes-guides pour inscrire la dédicace.

Ainsi se dessinent des préférences pour un schéma iconique ou aniconique selon la zone géographique de provenance de ces monuments. Malgré quelques exceptions échappant à ces influences, les séries d'exemplaires relevés dans les environs de Lamluda ainsi que sur les territoires des cités de Taucheira et de Ptolémaïs constituent des groupes assez homogènes. Il faut s'interroger sur ce qui a pu déterminer la préférence pour l'une ou l'autre série.

D'après L. Bacchielli et J. Reynolds, la série iconique aurait été influencée par les bustes-portraits funéraires qui ont été découverts en nombre sur le territoire de Lamluda[422]. En effet, les ressemblances entre les bustes funéraires pour niche et certaines stèles anthropomorphes semblent évidentes, comme pour la stèle de Θευτίμα où le sculpteur a tenté de reproduire fidèlement la tête de la défunte en haut-relief alors que la sculpture n'était pas destinée à être placée dans une niche.

En revanche, le fait qu'un seul buste funéraire romain provienne de Barcé ou de Ptolémaïs expliquerait que le schéma iconique n'ait pas retenu l'attention des sculpteurs de cette région[423]. Mais il est plus difficile de savoir d'où leur était venue cette préférence pour la réalisation du haut de la stèle en trois éléments. Les artisans de la Cyrénaïque occidentale auraient-ils subi l'influence des pratiques phéniciennes ? L. Bacchielli ne voulait pas y croire et affirmait même que « le due sporgenze laterali non si possono, percio, identificare con gli usuali acroteri che fiancheggiano il frontone della stele secondo uno schema molto diffuso in altre aree »[424]. Selon lui, la manière de travailler la partie supérieure de la stèle correspondrait à une façon simplifiée de suggérer le caractère anthropomorphe en se limitant à créer une dépression autour de la proéminence centrale. Il se peut que ce soit en effet le cas pour

[420] Cf. Bacchielli, Reynolds, « Catalogo delle stele », p. 511-520, n^{os} 32-45.
[421] Bacchielli, Reynolds, « Catalogo delle stele », p. 514-515, n° 37, fig. 71. Sur le patronyme construit sur le théonyme Ἄμμων, cf. *supra*, p. 142-143.
[422] Bacchielli, « La scultura *libya* », p. 463 ; Bacchielli, Reynolds, « Catalogo delle stele », p. 490. Cf. Rosenbaum, *A Catalogue*, n. 193, 204, 210, 219, 231-233, 236, 245, 248, 265, 267.
[423] Rosenbaum, *A Catalogue*, n. 254.
[424] Bacchielli, « La scultura *libya* », p. 465.

certaines stèles, comme pour celle de Λύκα, fille de Πρῶρος, qui date du I^er^ s. ap. J.-C. et provient des environs de Ptolémaïs (fig. 169).

Cependant, les ressemblances entre cette stèle ainsi que d'autres dont le haut a été réalisé en trois éléments et les stèles puniques provenant du tophet de Gheran près de Tripoli (fig. 170)[425] sont surprenantes. Les petites dimensions de ces stèles qui mesurent entre 0,24 et 0,63 m de hauteur, leur facture grossière et l'exécution de la partie supérieure en trois éléments sont autant d'aspects que l'on retrouve chez nos stèles funéraires de la partie occidentale de la Cyrénaïque. Il nous est toutefois impossible d'établir des comparaisons assurées entre ces deux classes de monuments qui appartiennent à des aires géographiques éloignées, à des cultures différentes, mais surtout à des périodes chronologiques espacées. En effet, il serait anachronique de vouloir constater une influence et une diffusion vers l'est des stèles du tophet de Gheran, qui remontent au III^e^ s. av. J.-C.

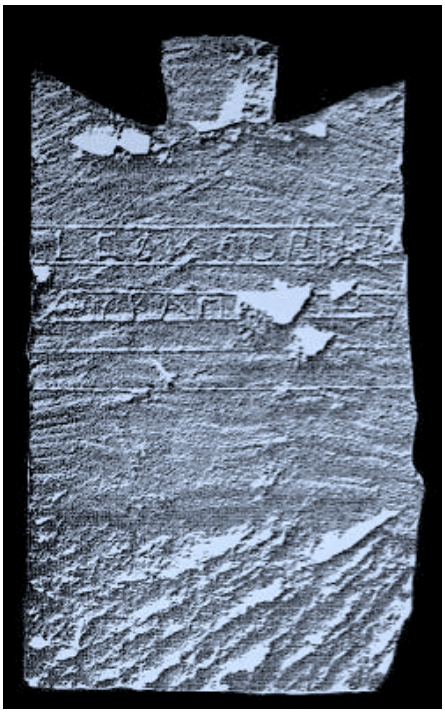


Fig. 169 : Stèle de Λύκα, fille de Πρῶρος.
Environs de Ptolémaïs.
Magasin du Musée de Ptolémaïs.
I^er^ s. ap. J.-C. (Bacchielli,
« La scultura *libya* », p. 465, fig. 7).



Fig. 170 : Stèle punique du tophet de Gheran.
III^e^ s. av. J.-C.
(Di Vita, A., « Influences grecques
et tradition orientale dans l'art punique de
Tripolitaine », *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, 80, 1968, p. 34, fig. 1).

Finalement, il nous semblerait plus pertinent de reconnaître une influence romaine dans ces monuments. La forme du haut de la stèle se terminant en un fronton triangulaire encadré par des acrotères stylisés était très commune chez les militaires romains, ainsi que l'avait constaté E. Rosenbaum pour une stèle funéraire comportant un portrait masculin rappelant les portraits funéraires de Palmyre[426]. Ainsi nous pensons que les stèles funéraires aniconiques de Cyrénaïque ont été inspirées des modèles romains auxquels on aurait intégré une

[425] Di Vita, A., « Influences grecques et tradition orientale dans l'art punique de Tripolitaine », *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, 80, 1968, p. 14-15.
[426] Rosenbaum, *A Catalogue*, n. 294, pl. CIII, n° 5.

représentation anthropomorphe, comme on peut le constater pour les stèles sculptées sur la façade de la tombe de Ralles.

Les épitaphes funéraires nous renseignent sur l'identité des destinataires de ces stèles[427]. Les anthroponymes sont en grande majorité grecs. D'autres, moins nombreux, correspondent à des transcriptions grecques d'anthroponymes latins, se rapportant le plus souvent à la famille des *Iulii*[428], et seulement dans deux cas on a préféré inscrire l'épitaphe en lettres latines[429]. Trois épitaphes concernent des citoyens portant les *tria nomina* et une femme ou peut-être deux portent les *duo nomina*. En ce qui concerne les défunts portant les *tria nomina*, il est possible qu'il s'agisse de descendants de vétérans qui auraient servi dans les garnisons auxiliaires[430]. Les anthroponymes libyens, peu représentés, sont au nombre de trois ou quatre, et un seul nom pourrait appartenir à un Juif[431]. Cependant, dans la plupart des cas le patronyme est absent, et parfois même le graveur s'est contenté d'inscrire seulement une ou deux lettres[432].

Pourquoi avoir préféré ce type de stèles anthropomorphes aux bustes funéraires pour niche en usage à cette époque ? Une première réponse est donnée par L. Bacchielli[433], qui y voit un motif économique de la part des commanditaires. En effet, les familles qui résidaient dans les petites bourgades de la campagne ne devaient pas posséder l'aisance financière suffisante pour commanditer des bustes-portraits forts onéreux à des sculpteurs confirmés. D'après les épitaphes funéraires, ces familles étaient composées de Grecs, de Romains descendant peut-être de vétérans et de Libyens. Cependant, il est difficile d'évaluer la part des Libyens car, nous l'avons vu au deuxième chapitre, un Libyen pouvait emprunter un nom grec et un Grec un nom libyen[434]. Mais quelques documents pourraient suggérer leur présence. C'est le cas des stèles où ne figurent qu'une ou deux lettres, qui pourraient témoigner d'une mauvaise maîtrise du grec de la part du graveur. Toutefois l'exemple le plus probant concerne la stèle inédite dont nous avons parlé plus haut[435]. Avec son inscription indéchiffrable, les lettres étant disposées de manière incompréhensible et parfois même à l'envers, elle constitue le meilleur témoin d'une acculturation encore imparfaite d'un Libyen.

Mentionnons également deux stèles funéraires provenant de Kharsa dont les épitaphes présentent un groupe de lettres grecques où il est impossible de reconnaître des mots grecs[436]. Mais si ces documents ont été vraisemblablement réalisés par des personnes dont le grec n'était pas la langue maternelle, il est mal aisé de connaître l'identité des graveurs des autres stèles inscrites. Le seul constat que l'on puisse faire est que les graveurs, qui d'ailleurs sont peut-être à confondre avec les sculpteurs, étaient inexpérimentés et, ne connaissant pas l'usage du compas et de l'équerre, avaient parfois recours à l'utilisation de lignes-guides.

---

[427] Cf. Bacchielli, Reynolds, « Catalogo delle stele », p. 493.
[428] Bacchielli, Reynolds, « Catalogo delle stele », nn. 9, 13, 22 et 45 et p. 492 (inscriptions de la tombe de Ralles).
[429] *Ibid.*, p. 506, n° 22, fig. 58 et p. 512, n° 33, fig. 68.
[430] *Ibid.*, p. 493, p. 494-495, n° 1, fig. 41 et 42, p. 500-501, n° 13.
[431] *Ibid.*, nn. 20 (Ιαρθας), 23 (Εἰθαννυρας), 37 (Ἀλδάμωνος), 43 ? (Ἀνσχαντος), 46 (Ἰωναθᾶς). Voir aussi la stèle d'Umm Er Razem dédiée à Mathounischara, fille de Dion, morte à 70 ans : Fadel Ali, M., Reynolds, J., *op. cit.*, *Africa Romana*, 12, 1996, p. 140-142 et pl. III.
[432] Bacchielli, Reynolds, « Catalogo delle stele », p. 498, n. 8, 10, 25 et 30.
[433] Bacchielli, « La scultura *libya* », p. 471.
[434] Cf. *supra*, p. 128-129.
[435] Cf. *supra*, p. 228-229 et fig. 41.
[436] Fadel Ali, M., Reynolds, J., *op. cit.*, *Africa Romana*, 11, 1994, p. 1322.

Ainsi, tous ces monuments semblent se rapporter à une couche sociale plus restreinte et de statut inférieur qui n'accordait pas d'importance particulière au prestige de la généalogie (absence de patronyme) et qui souhaitait réaliser des monuments à moindres frais (absence d'âge et de datation pour les épitaphes ; utilisation du calcaire et fabrication rudimentaire).

Cependant, la provenance de certains de ces documents pourrait suggérer une réalisation et une destination en faveur de familles libyennes. Ce serait semble-t-il le cas des stèles funéraires découvertes à Kharsa. Selon M. Fadel Ali et J. Reynolds, ces inscriptions appartiendraient à une communauté libyenne sédentaire dans laquelle, aux I^er^/II^e^ s. ap. J.-C., plusieurs membres auraient été hellénisés[437]. Quant aux inscriptions funéraires découvertes en Marmarique, dans les régions de Martuba et d'Umm Er Razem, il ne fait guère de doute qu'elles aient été réalisées par des Libyens fortement hellénisés[438]. Les lettres grecques bien dessinées montrent que les graveurs étaient expérimentés et possédaient une bonne connaissance du grec.

Si la production de ces stèles funéraires, réalisées en particulier aux I^er^/II^e^ s. ap. J.-C., s'est fortement amoindrie après cette période, elle n'a pas pour autant disparu avec la fin de l'Empire romain. En effet, nous possédons quelques exemplaires très tardifs qui se rapportent à ce même schéma anthropomorphe iconique ou aniconique. Une première stèle, aujourd'hui perdue, a été découverte par les chercheurs de l'Université du Michigan au sud de la porte occidentale de la tour I du rempart d'Apollonia (fig. 171)[439]. Elle a été trouvée cassée en plusieurs fragments, dont sont conservés la proéminence supérieure et une partie du « corps ». Les petites dimensions de la stèle, le travail rudimentaire, la partie postérieure simplement dégrossie, les traits du visage esquissés de manière très peu soignée, permettent de rattacher ce monument à la classe des stèles funéraires anthropomorphes iconiques. La strate archéologique dans laquelle la stèle nous est parvenue a été datée de 610-642 ap. J.-C.

Deux autres stèles appartiennent cette fois à l'époque islamique. L'une se trouve actuellement au musée du site médiéval de Surt (Sultan), situé à l'ouest des autels des Philènes (fig. 172). Le corps de la stèle, rectangulaire, comporte une inscription en arabe[440]. La forme de la patrie haute de la stèle a été réalisée selon une terminaison en trois éléments, comme pour les stèles anthropomorphes aniconiques de la Cyrénaïque occidentale. L'autre stèle, découverte probablement dans les environs de Cyrène, se trouve actuellement exposée dans le département des antiquités de Cyrène (fig. 173). De petites dimensions, comme la précédente, elle possède une proéminence dans la partie supérieure qui semble avoir été réalisée en deux temps. Une décoration de motifs géométriques parcourt le corps et la partie basse de la proéminence de la stèle. Elle ne s'apparente pas aux nombreuses stèles d'époque ottomane découvertes en Cyrénaïque et présente des similitudes certaines avec les stèles funéraires anthropomorphes aniconiques.

---

[437] *Ibid.*, p. 1322.
[438] *Ibid.*, p. 1322-1325 et id., *op. cit.*, *Africa Romana*, 12, 1996, p. 140-142.
[439] Goodchild, R. G., Pedley, J. G. et D. White, « Apollonia, The Port of Cyrene, Excavations by the University of Michigan 1965-1967 », *LibAnt*, suppl. 4, Tripoli, 1976, p. 110, pl. XVI a. Cf. Bacchielli, « La scultura *libya* », p. 461-462 ; Bacchielli, Reynolds, « Catalogo delle stele », p. 509-510, n° 29, fig. 64.
[440] Je tiens à remercier J.-M. Mouton de m'avoir fait connaître ce monument dont l'inscription est en cours de déchiffrement.

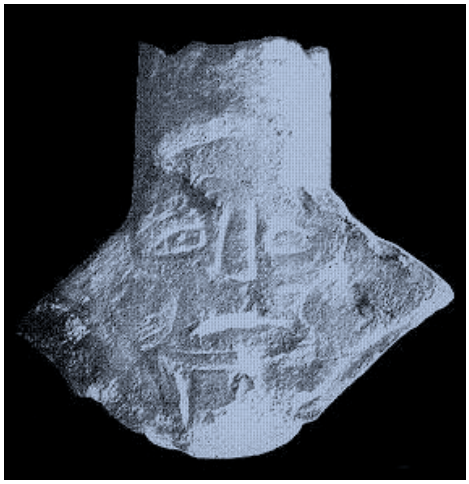


Fig. 171 : Fragment de stèle (n. catal. 29). Apollonia. Perdue. 610-642 ap. J.-C. (Bacchielli, Reynolds, « Catalogo delle stele », p. 510, fig. 64).



Fig. 172 : Stèle funéraire. Musée de Surt (Sultan). Époque islamique. (Cliché J.-M. Mouton).



Fig. 173 : Stèle funéraire. Département des antiquités de Cyrène. Époque islamique. (Cliché de l'auteur).

L'étude des bustes-portraits funéraires et des stèles anthropomorphes nous fournit des renseignements précieux tant sur les pratiques funéraires des populations gréco-romaines et libyennes que sur les disparités sociales existant entre les habitants des cités, mais surtout des *chôrai*. Ces derniers optaient selon leur niveau de richesse pour l'une ou l'autre catégorie de monuments funéraires. Les stèles anthropomorphes étaient destinées à une couche sociale plus modeste, regroupée en petites communautés, possédant peut-être des centres de production particuliers (comme dans les environs de Lamluda et de Taucheira et Ptolémaïs) où des artisans inexpérimentés s'attelaient au travail de ces sculptures qui manquaient cruellement de raffinement. Quant aux bustes-portraits en marbre qui côtoyaient ces œuvres rudimentaires, ils s'adressaient à des personnes de rang social nettement supérieur vivant aussi bien à l'intérieur des cités que dans la campagne. Ils constituent des témoins inestimables sur la présence nombreuse de sujets possédant des caractéristiques physionomiques berbères, résultat de longs siècles de pratique de mariages mixtes, et faisant partie des riches habitants de la Cyrénaïque à l'époque romaine. Ainsi, bien que les usages funéraires aient évolué de la demi-figure aniconique ou iconique vers le buste-portrait à l'époque romaine, elles n'ont cessé d'intégrer des éléments des croyances libyennes à travers l'adoption du schéma anthropomorphe qui prédomine dans les stèles des populations les plus modestes.

3.2. Dernières survivances du paganisme

Selon une hypothèse assez répandue, les sanctuaires ruraux auraient servi de conservatoire de la tradition libyque. Or, nous avons vu précédemment que ces derniers avaient connu à peu près la même évolution que les sanctuaires urbains, à l'exception du sanctuaire de Slonta. En confrontant les reliefs du « sanctuaire des images » avec des sculptures de production indigène nous essaierons de mettre en évidence l'émergence tardive du substrat religieux indigène dans les régions périphériques. Finalement, nous nous interrogerons sur la survivance du paganisme chez les Libyens dans des régions aussi éloignées que les oasis d'Augila et de Siwa.

3.2.1. Émergence du substrat religieux indigène dans la sculpture

Les sculptures du sanctuaire de Slonta, situé à la limite du prédésert libyque, à 38 km au S/S-O de Cyrène, ont posé de nombreuses difficultés d'interprétation et de datation depuis leur découverte à la fin du XIX[e] siècle[441].

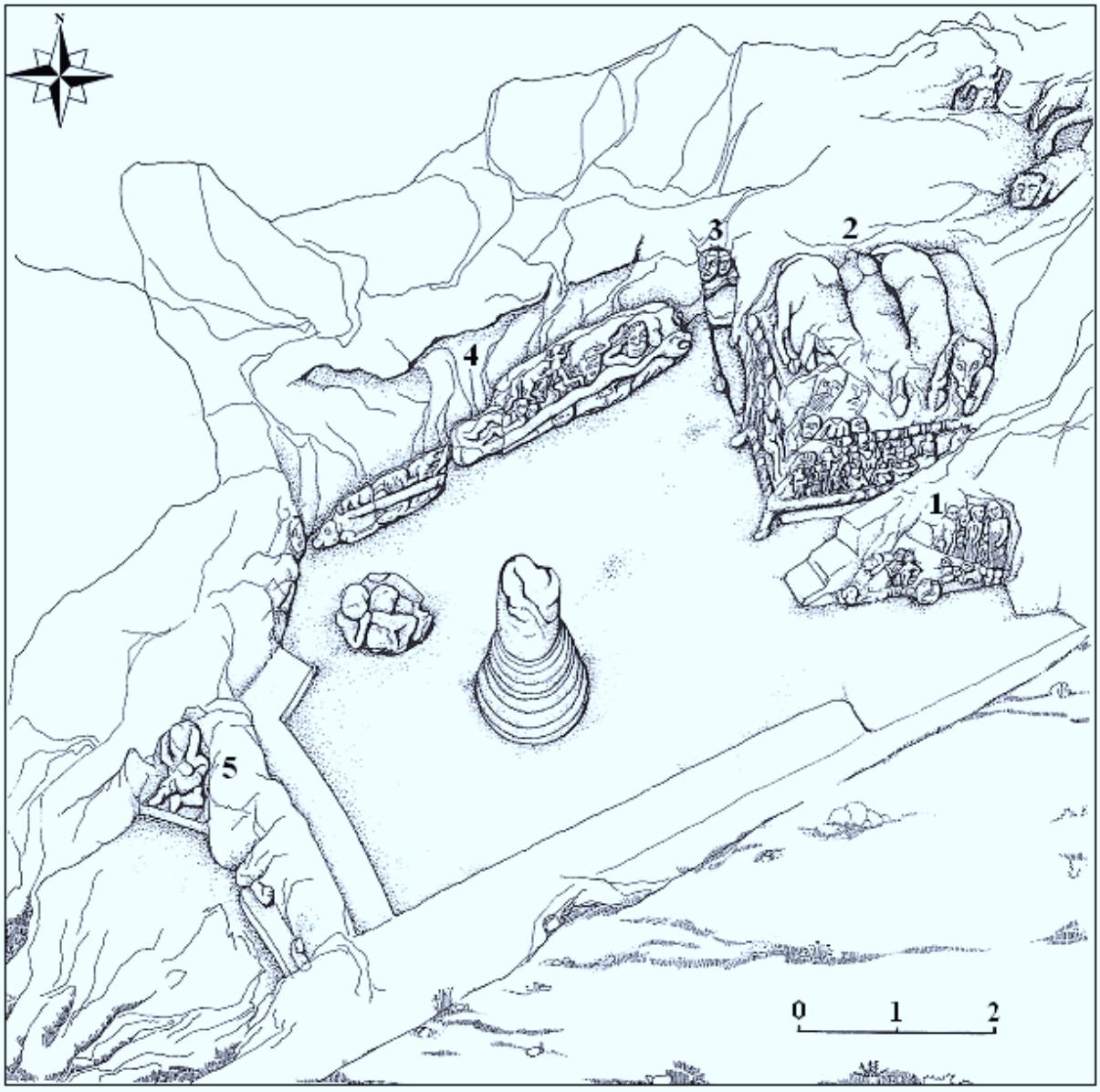


Fig. 174 : Vue en perspective du sanctuaire de Slonta et de ses reliefs
(Luni, « Il santuario rupestre libyo "delle immagini" a Slonta », pl. I).

Le sanctuaire de Slonta tire toute son originalité des reliefs sculptés directement sur les parois du sanctuaire. Ces derniers attestent l'existence d'influences gréco-romaines qui se seraient prolongées jusqu'au début de l'ère chrétienne. Les sculptures se répartissent en cinq groupes principaux (fig. 174). Il est hors de propos de reprendre la description de la totalité de ces sculptures qui a déjà fait l'objet d'une étude détaillée de la part de M. Luni[442]. Nous nous limiterons seulement à faire quelques observations supplémentaires. Comme nous l'avons vu au chapitre 5, le sanctuaire se composait d'une grotte centrale et d'une petite pièce

[441] Cf. *supra*, p. 476-478.
[442] Luni, « Il santuario rupestre libyo "delle immagini" a Slonta ».

indépendante à l'ouest, fonctionnant sans doute comme une sorte d'antichambre où les fidèles n'avaient pas accès. La pièce centrale correspondrait au vestibule de la petite cavité naturelle située au nord-est. L'entrée de cette cavité, qui pourrait constituer le noyau originel du sanctuaire, est signalée par la représentation en haut-relief de cinq têtes humaines taillées de manière grossière d'après les irrégularités de la roche, suivies par la figure masculine d'un personnage nu les deux bras levé vers le haut (fig. 174, n° 3 et fig. 175 a, b)[443]. Ces têtes rondes et de dimensions diverses sont accolées les unes aux autres. Les traits du visage ont été réalisés de manière assez rudimentaire. Les yeux sont en amende, parfois soulignés par des paupières gonflées et des poches sous les yeux, le nez assez proéminent et les lèvres bien charnues. La chevelure se réduit à un casque lisse mais parfois elle se trouve traitée en stries légèrement incisées vers l'arrière. Ces figurations ont été rapprochées du motif des têtes coupées particulièrement diffus dans toute la Méditerranée[444]. À la différence de ces dernières, les têtes de Slonta dénotent des caractéristiques libyennes indéniables. De plus, nous avons plutôt affaire à des « bustes » où l'on a figuré le haut du vêtement par la présence de nombreux plis au bas du cou. Cependant, sur les reliefs situés hors de la cavité naturelle, d'autres têtes coupées ont été représentées parfois sans que le buste ait été figuré.



Fig. 175 a, b : Slonta. Reliefs taillés dans la petite cavité naturelle située sous l'autel (Luni, « Il santuario rupestre libyo "delle immagini" a Slonta », pl. VI).

Sur la partie externe de la petite cavité naturelle, un groupe de figures disposées de manière assez symétrique fait partie de la base d'un autel. Celui-ci revêt une forme de pyramide tronquée taillée dans le roc, qui repose sur au moins deux pieds isolés sur le côté ouest (fig. 174, n° 2 et fig. 175 a)[445]. Ces figures sont délimitées par deux corniches sur les faces sud et ouest, composée d'oves et d'astragales, qui sont espacées de 90 cm de hauteur. Sur la face sud, les personnages, occupant tout l'espace, sont alignés en double file (voir Annexes, pl. LXXX a). Il s'agit probablement d'une scène rituelle se rapportant au sacrifice que l'on pratiquait sur le haut de l'autel. Les figures féminines et masculines apparaissent de manière désordonnées, les unes debout, les autres assises ou à genoux, avec un ou deux bras levés. Les femmes portent parfois une tunique plissée enroulée autour de la taille dévoilant une lourde poitrine. L'un des personnages féminins situé dans la file inférieure est drapé entièrement dans une tunique qui recouvre un enfant porté dans le dos, dont le haut du crâne

[443] Cf. Luni, « Il santuario rupestre libyo "delle immagini" a Slonta », p. 433, fig. 25 et pl. V.
[444] Luni, « Il santuario rupestre libyo "delle immagini" a Slonta », p. 432. Sur les têtes coupées, voir par exemple Benoît, F., *L'art primitif méditerranéen de la vallée du Rhône : la sculpture*, Paris, 1945.
[445] Cf. Luni, M., dans *Cirene "Atene d'Africa"* II, p. 70, fig. 75.

émerge des plis. Deux autres figures féminines placées à l'extrémité gauche de cette même file se tiennent debout et portent dans l'une des mains une sorte de flambeau. Une protomé de cheval a été sculptée à l'extrémité droite de la file supérieure. Le haut de l'autel est figuré par la présence de quatre porcs alignés côte à côte, les têtes disposées face à l'entrée du sanctuaire, dont les attributs masculins sont bien mis en valeur.

Une autre série de sculptures taillées en bas-relief à l'entrée de la grotte artificielle présente un enchevêtrement de figures animales et humaines. On y trouve des personnages masculins et féminins, adultes et enfants, nus ou habillés d'une longue tunique plissée laissant le buste apparent (fig. 174, n° 1). Quelques têtes coupées apparaissent ça et là comme pour combler les espaces laissés libres. Certaines figures masculines figurées nues sont représentées avec des organes génitaux en turgescence.

La paroi du fond de la grotte centrale est occupée par le groupe le plus suggestif de reliefs du sanctuaire (fig. 174, n° 4). Celui-ci devait prendre place à l'origine dans la partie haute de la paroi septentrionale, écroulée peut-être durant l'antiquité[446]. Le motif unitaire de cet ensemble chaotique de figures humaines et animales est composé par un énorme serpent sculpté en bas-relief de manière horizontale tout du long de la paroi, séparant ainsi la scène en deux registres. La tête du reptile située à l'extrémité droite a été réalisée presque en haut-relief et sa gueule s'ouvre béante en direction des têtes coupées taillées dans la petite cavité naturelle à l'est. Au registre supérieur se trouve un enchevêtrement de figures animales (dont peut-être un cheval au corps massif) et humaines, à majorité masculines, de diverses dimensions, représentées nues, le sexe parfois mis en évidence, debout les mains sur la tête ou allongées. Des têtes coupées apparaissent également dans ce chaos, dont l'une, située à l'extrémité droite de la scène supérieure, caractérisée par une coiffure constituée de grosses mèches torsadées, semble prisonnière des anneaux d'un autre reptile. À l'extrémité gauche de ce même registre se trouve un animal couché, sans doute un chien, et derrière lui un homme, dont la tête est brisée, représenté allongé et vêtu d'une tunique courte. Sous le serpent sont conservés de droite à gauche une petite gazelle couchée, un fragment de tête humaine, un animal représenté la gueule ouverte, à l'envers, comme rampant sous le corps du serpent en direction d'une autre figure animale, peut-être un veau, qui termine la scène à gauche.

Enfin, dans la salle située à l'ouest de la grotte centrale, on relève quelques traces de reliefs taillés dans la paroi orientale. Dans l'angle nord-est se trouve une figure masculine nue, assise dans une petite niche, les mains portées vers la tête[447].

L'interprétation de ces différentes scènes est mal aisée à définir, notre connaissance des croyances religieuses libyennes étant limitée, et ce n'est qu'en les confrontant aux pratiques religieuses des Gréco-Romains, mais surtout aux autres monuments découverts dans les *chôrai* des cités grecques que l'on pourra aux mieux les interpréter. Les figures masculines et féminines portent parfois un vêtement typiquement libyen qu'O. Bates avait le premier mis en évidence en le confrontant aux représentations de Libyens des tombes égyptiennes peintes de Beni Hasan[448]. La femme que nous avons identifiée dans la scène de la face méridionale de l'autel du sanctuaire comme portant un enfant dans le dos, montre des ressemblances avec les Libyennes figurées dans les peintures de Beni Hasan. Celles-ci soutiennent un enfant disposé

[446] Luni, « Il santuario rupestre libyo "delle immagini" a Slonta », p. 434.
[447] *Ibid.*, p. 439.
[448] Bates, O., *The Eastern Libyans*, Londres, 1914, p. 113, 128, 158, pl. V, fig. 1 et 3.

dans une sorte de corbeille placée sur le dos. Mais le meilleur parallèle que l'on puisse trouver est constitué par la figurine en terre cuite conservée au musée du Louvre représentant une femme debout qui porte dans le dos un jeune enfant dont le corps est enveloppé dans la cape et dont seule la tête, légèrement penchée vers l'arrière comme sur le bas-relief de Slonta, apparaît (voir *supra*, fig. 94). D'ailleurs, il est intéressant de constater que la cape libyenne ne figure pas dans les reliefs de Slonta et que le seul vêtement représenté se rapporte à cette longue tunique plissée, la plupart du temps enroulée à la taille, laissant le torse apparent.

La scène figurée sur la face méridionale de l'autel semble se rapporter à une danse rituelle dans laquelle deux femmes font office de porte-flambeaux [449]. Aussi les cérémonies religieuses devaient-elles correspondre à des rites nocturnes. De plus, la représentation fréquente des organes génitaux, bien mis en évidence chez les figures masculines ainsi que chez les porcs sculptés sur le haut de l'autel, semble indiquer des rites en faveur de la fertilité et de la fécondité. D'ailleurs, le porc, animal chthonien par excellence, était choisi comme animal de sacrifice dans les rituels liés aux Thesmophories en vertu de ses qualités prolifiques bien marquées. Le sacrifice de cet animal à Slonta a pu être confirmé grâce à la découverte dans les strates d'époque archaïque d'un grand nombre d'os de porcs[450]. Comme nous l'avons vu précédemment, le tabou de la viande de porc chez les Libyennes évoqué par Hérodote, ne remet pas en cause sa destination en tant qu'animal de sacrifice[451]. D'après la description de M. Luni, les quatre porcs sculptés sur la partie haute de l'autel forment une surface uniforme sur laquelle se déroulaient probablement les sacrifices. Le sang s'écoulait dans une rigole taillée dans la roche à l'arrière de l'autel pour se répandre dans des vasques prenant place dans la cavité naturelle située sous l'autel[452]. Ainsi nous aurions bien affaire à un culte rendu à une divinité chthonienne. Notons également la découverte d'un bélier en marbre au sommet de la colline Slonta, représenté selon les mêmes caractéristiques que les autres statuettes de bélier découvertes dans les environs de Cyrène et de Martuba[453], mais à une différence près : celui-ci a été figuré avec l'attribut sexuel en évidence[454]. On rendait alors un culte au bélier dans cette région, bien qu'il n'apparaisse pas représenté dans les reliefs de Slonta.

Les têtes figurées de manière isolée dans les reliefs de Slonta paraissent se différencier nettement de la pratique celte des têtes coupées, apparaissant mieux qu'ailleurs dans les districts du sud de la Gaule. En effet, il ne semble pas qu'à Slonta le thème de la tête coupée se rattache à une civilisation guerrière où la tête correspondrait à celle du guerrier vaincu et représenterait un trophée de guerre[455]. À Slonta ce motif semble émaner d'un culte funéraire où la représentation des visages des ancêtres jouait un rôle essentiel. Ces sujets funéraires se rapporteraient à une tradition libyenne ancienne, dans laquelle le culte des ancêtres revêtait une importance particulière[456]. Par ailleurs, le geste des mains sur la tête effectué à de nombreuses reprises par les personnages des reliefs de Slonta, pourrait se rapporter à des scènes de déploration, à des gestes de douleur et de désolation profonde. Ce geste correspond

[449] Luni, M., dans *Cirene "Atene d'Africa"* II, p. 67-69, fig. 73-74.
[450] Luni, « Il santuario rupestre libyo "delle immagini" a Slonta », p. 451.
[451] Cf. *supra*, p. 440-442.
[452] Luni, « Il santuario rupestre libyo "delle immagini" a Slonta », p. 451, p. 452, fig. 4 et pl. IV ; id., dans *Cirene "Atene d'Africa"* II, p. 68-69.
[453] Sur ces statuettes de bélier, cf. *supra*, p. 407-409.
[454] Luni, M., dans *Cirene "Atene d'Africa"* II, p. 69.
[455] Voir par exemple Salviat, Fr., Marcadé, J., « Le relief d'Aubergue et les têtes coupées d'Entremont », *Rev. arch. de Narbonnaise*, 9, 1976, p. 81-87.
[456] Cf. *supra*, « Nasamons », p. 41-43 et p. 469.

à un thème assez commun dans l'art funéraire grec de l'époque classique et hellénistique, mais aussi de la période romaine[457]. Le caractère funéraire du sanctuaire de Slonta trouve son paroxysme avec la longue figure du serpent représentée sur la paroi du fond de la grotte centrale. Comme l'affirme M. Luni, les dimensions extraordinaires de ce reptile ne peuvent s'expliquer que par la signification religieuse du sanctuaire et par la particularité du culte rendu à une divinité chthonienne[458]. Le serpent, symbole de fécondité, était d'ailleurs souvent associé dans le monde classique aux cultes chthonien et funéraire. L'ondulation formée par le corps du serpent séparant la scène sculptée en deux registres nous fait penser aux bas-reliefs de la *chôra* cyrénéenne dans lesquels la grotte est suggérée par une ligne sinueuse divisant la représentation en deux scènes, l'une pastorale, l'autre religieuse[459]. Mais peut-être ne s'agit-il que d'une coïncidence. Toutefois, nous savons que dans les sanctuaires rupestres de la *chôra* avaient lieu des pratiques oraculaires. Et il est possible que le complexe religieux de Slonta ait également accueilli de telles pratiques, et ait fonctionné comme un *necromanteion*[460].

Les analogies que présentent les rites nocturnes liés à la sphère funéraire et à la fécondité effectués par les Libyens à Slonta et les fêtes des Thesmophories célébrées en l'honneur de Déméter pourraient signifier que nous ayons affaire à l'adoption de pratiques rituelles grecques transposées en milieu indigène. Peut-être d'ailleurs pourrions-nous risquer avec M. Luni l'hypothèse d'un syncrétisme entre une divinité libyenne liée à la sphère de la fécondité des hommes et des animaux et la déesse grecque Déméter[461] ?

Deux sculptures en pierre au rendu naturaliste, découvertes dans les environs de Martuba, à une trentaine de kilomètres au sud-est de Derna, présentent des analogies avec les reliefs de Slonta. La première représente un serpent posé sur une base, enroulé sur lui-même, la tête dressée (fig. 176). La seconde sculpture, traitée de manière bien plus rudimentaire, cassée dans sa partie droite, figure deux serpents d'espèces diverses accompagnés de la tête d'un personnage masculin (fig. 177)[462]. L'homme porte une coiffure caractérisée par de grosses boucles de cheveux crépus et la proéminence sur sa tête pourrait corresponde au corps du serpent, à moins qu'il ne s'agisse d'une haute couronne de fleurs comme dans les représentations des figurines isiaques d'Antinoé des II^{e}/III^{e} s. ap. J.-C. qui supportaient une corbeille évasée[463]. Le sourire esquissé sur son visage montre qu'il n'est en aucun cas effrayé par les reptiles. Cela nous fait penser à la relation qu'entretenaient les Psylles dans la Grande Syrte avec les serpents[464]. Cependant, pour la tribu des Marmarides habitant dans la région de Martuba, nous ne disposons d'aucun renseignement sur leur relation aux serpents. Mais d'après Al-Bakri (IX^{e} siècle), les tribus berbères rendaient un culte à un serpent et, encore de nos jours, certains berbères de Libye attachent beaucoup d'importance à certaines espèces de serpents.

[457] Luni, « Il santuario rupestre libyo "delle immagini" a Slonta », p. 441 et 447.
[458] *Ibid.*, p. 448.
[459] Cf. *supra*, p. 339 sq.
[460] Luni, « Il santuario rupestre libyo "delle immagini" a Slonta », p. 456.
[461] Luni, M., dans *Cirene "Atene d'Africa"* II, p. 69.
[462] Cf. Bacchielli, « La scultura *libya* », p. 481-2, fig. 29-30.
[463] Cf. Dunand, F., *Terres cuites gréco-romaines d'Égypte*, Musée du Louvre, Département des Antiquités égyptiennes, Paris, 1990, p. 133, n° 348.
[464] Cf. *supra*, « Psylles », p. 43-45.



Fig. 176 : Sculpture de serpent. Martuba. Musée de Cyrène (n. inv. 406). (Bacchielli, « La scultura *Libya* », p. 481, fig. 29).



Fig. 177 : Sculpture fragmentaire d'un homme et de deux serpents. Martuba. Musée de Cyrène (n. inv. 409). (Bacchielli, « La scultura *libya* », p. 482, fig. 30).

Cette sculpture se rapproche fortement des reliefs de Slonta. Comme pour ces derniers, le sculpteur semble avoir utilisé les aspérités de la pierre pour représenter les trois figures. La tête du personnage paraît avoir été réalisée seule comme pour les têtes coupées de Slonta. Toutefois, les visages figurés sur ces dernières présentent plus d'analogies avec d'autres sculptures. La représentation des yeux grand ouverts, dont le contour est fortement souligné, se rapproche de celle des deux sculptures de l'« Isis libyenne » provenant de Martuba ainsi que de celle des statuettes découvertes à Bu Semah, situé au sud-ouest de Barcé (actuelle el-Merg) dans l'arrière-pays. Les deux statuettes de l'« Isis libyenne » que nous avons étudiées précédemment comportent d'autres caractéristiques similaires avec les figures féminines des reliefs de Slonta[465]. La longue tunique représentée sur la première statuette (voir *supra*, fig. 134 a) composée de stries verticales légèrement ondulées et retroussée à la taille laissant le buste apparent ressemble fortement à la tunique portée par les Libyennes des reliefs de Slonta (fig. 178). Ce même type de vêtement apparaît sur une stèle funéraire conservée au musée d'Alexandrie (fig. 179)[466]. Ce monument est divisé en deux registres. La tête est comprise dans une niche et les traits du visage sont représentés de manière très schématique. Cette partie haute de la stèle présente des similitudes avec le visage de la stèle anthropomorphe de Νομοσία du I^{er} s. ap. J.-C. où le nez est figuré nettement en relief, les yeux forment deux cavités et la bouche est simplement esquissée (voir Annexes, pl. LXXX b). Par ailleurs, le vêtement présent dans la partie inférieure de la stèle du musée d'Alexandrie correspond à une tunique longue aux plis verticaux descendant jusqu'aux chevilles. Ce relief, découvert dans la nécropole d'Hadra avec d'autres reliefs hellénistiques, constitue un témoignage important sur l'habillement des Libyennes que l'on retrouve

[465] Cf. *supra*, p. 455-460 et fig. 134 a, b.
[466] Cf. Schmidt, St., *Grabreliefs im griechisch-römischen Museum von Alexandria*, Berlin, 2003, n° 50.

habillées de cette manière aussi bien dans les tombes égyptiennes de Beni Hasan que dans les sculptures indigènes de Cyrénaïque, mais aussi sur un relief de Ghadamès[467].



Fig. 178 : Détail du groupe n° 1 situé à l'entrée du sanctuaire de Slonta (d'après Luni, M., « Il santuario libyo a Slonta », dans *Cirene "Atene d'Africa"* I, p. 198, fig. 11).

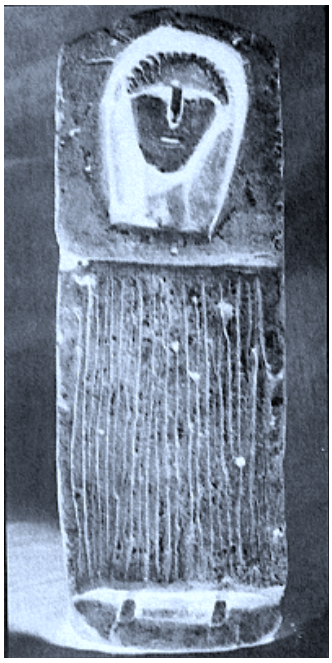


Fig. 179 : stèle funéraire d'Hadra, Musée d'Alexandrie. Époque hellénistique ? (Schmidt, St., *Grabreliefs*, n° 50).

Le matériel provenant de Bu Semah se résume en particulier à de nombreuses statuettes en calcaire en majorité masculines, tenant dans les mains des offrandes ou des attributs variés[468]. L'étude de ces statuettes a permis à E. Fabbricotti de suggérer une fréquentation du sanctuaire d'où elles proviennent par des populations indigènes mais également romaines, parmi lesquelles se trouvaient sans doute des soldats et des publicains[469]. Le vêtement le plus répandu chez ces figures masculines est composé d'une tunique courte et d'un manteau porté comme une toge. Dans certains exemplaires cette tunique apparaît plus courte et est portée au-dessus des genoux comme sur la figure masculine allongée sur le serpent dans le groupe de reliefs situé sur la paroi du fond du sanctuaire de Slonta[470]. De plus, la représentation des visages sur ces statuettes qui comportent des yeux globuleux au contour nettement marqué, un nez assez large et une bouche aux lèvres charnues se rapproche des traits physiques négroïdes des têtes coupées de Slonta. Mais le parallèle le plus saisissant se trouve dans le détail des visages de Zeus Ammon et de Libye (ou Isis ?) représentés sur un double hermès découvert dans ce même sanctuaire de Bu Semah (fig. 180).

[467] Cependant, sur le relief de Ghadamès, il s'agit d'une longue robe plissée et non d'une tunique roulée à la taille. Cf. Bates, O., *op. cit.*, p. 128, fig. 33.
[468] Fabbricotti, E., « Statuette in calcare da Bu Senab », dans *Cyrenaican Archaeology*, p. 219-230. Voir aussi id., « Ancora su Bu Semah », *LibAnt*, n. s. 4, 1998, p. 21-26.
[469] Fabbricotti, E., « Statuette in calcare », *op. cit.*, p. 228.
[470] *Ibid.*, p. 222, n^{os} 10, 12, 16 et 17.



Fig. 180 : Double hermès, Bu Semah, Cyrénaïque : à gauche, Zeus Ammon ; à droite, Isis-Libye (Fabbricotti, E., « Ancora su Bu Semah », *LibAnt*, n. s. 4, 1998, pl. IV, a-b)

Tous ces documents mis en parallèle avec les reliefs de Slonta suggèrent une datation des différents groupes de reliefs du sanctuaire à l'époque romaine. De plus, la réalisation des yeux grand ouverts au contour fortement souligné pourrait être comparée, comme nous l'avons vu dans le cas des statuettes de l' « Isis libyenne »[471], à la plastique tétrarchique à partir de la fin du III^e^ s. ap. J.-C.[472]. Cependant, beaucoup d'incertitudes demeurent sur les phases successives d'intervention survenues sur plusieurs siècles dans la structure sacrée de Slonta, bien qu'il soit envisageable de situer la réalisation des reliefs lors de la phase la plus tardive du sanctuaire[473]. Mais alors comment comprendre que la céramique découverte dans des sondages effectués à l'entrée du sanctuaire soit comprise entre l'époque archaïque et l'époque hellénistique, et qu'aucun fragment d'époque romaine ne nous soit parvenu[474] ? De plus, les éléments architectoniques, comme les rangées d'oves et d'astragales présentes sur l'autel, étaient répandus dans l'architecture de l'époque archaïque jusqu'à l'époque romaine. Et la base de colonne composée d'une série d'anneaux en relief diminuant en épaisseur vers le haut, faisant penser au corps d'un gros serpent enroulé, ne trouve pas de parallèle dans l'architecture classique mais présente, comme l'affirme M. Luni, quelques similitudes avec les colonnes du milieu de l'époque impériale, comme celles du mausolée de Gasr Doga du III^e^ s. ap. J.-C.[475]. Nous sommes alors confrontés à de grandes difficultés de compréhension en ce qui concerne les phases les plus tardives du sanctuaire, qui comprennent également la réalisation de « monuments à auges » à proximité du complexe religieux, et l'époque de réalisation des reliefs. Et l'étude consacrée à la culture matérielle indigène a souvent été reléguée au second plan, comme le montrent les découvertes occasionnelles, à la fin des années 60, des statuettes en calcaire provenant de la région de Martuba ainsi que

[471] Cf. *supra*, p. 457.
[472] Voir les ressemblances du traitement des yeux dans les bustes funéraires des III^e^/IV^e^ siècles en Cyrénaïque : Rosenbaum, *A Catalogue*, p. 121-123 et en particulier le n° 281.
[473] Les différentes datations proposées pour les reliefs de Slonta vont jusqu'à la seconde moitié du IV^e^ s. ap. J.-C. (Stucchi, *Arch. Cir.*, p. 335-337).
[474] Cf. Luni., M., Mei, O., « Ceramica attica e cultura libya di frontiera nel Santuario di Slonta (Cirene) », dans F. Giudice et R. Panvini (éd.), *Il greco, il barbaro e la ceramica attica, Immaginario del diverso, processi di scambio e autorappresentazione degli indigeni*, vol. 2, Rome, 2003, p. 203- 208.
[475] Luni, M., dans *Cirene "Atene d'Africa"* II, p. 72. Cf. Bigi, F., Di Vita Evrard, G., Fontana, S., Schingo, G., « The Mausoleum of Gasr Doga », *LibStud*, 40, 2009, p. 31 sq., fig. 10.

celles récupérées par hasard dans les années 30 à Bu Semah et qui n'ont attiré l'attention que fort tardivement. D'ailleurs, les réserves des différents musées de Cyrénaïque doivent sans doute abriter un certain nombre de sculptures de production indigène inédites qui mériteraient d'être étudiées.

En définitive, le sanctuaire de Slonta, par son caractère unique, semble constituer une sorte d'épicentre de la culture et des croyances religieuses libyennes. Situé sur les marges du prédésert libyque, sur une ligne à peu près équidistante de Martuba à l'est et de Bu Semah à l'ouest, le site de Slonta aurait pu servir de centre de réunion saisonnière des nomades de l'intérieur pour le troc, probablement aussi pour le silphion, pour les alliances et pour les cérémonies cultuelles[476]. D'ailleurs, d'après le témoignage de F. Halbherr du début du XX^e^ siècle, il semble que Slonta ait continué à représenter un lieu de réunion pour les membres de la tribu des Braasa, dont le terrain de parcours s'étendait à toute la région de Shariz et de Slonta jusqu'au prédésert libyque[477].

Les auteurs modernes ont souvent parlé de réémergence tardive du substrat religieux indigène dans la sculpture. Les antiques pratiques libyques auraient resurgi dans les campagnes en raison de la crise politico-économique du III^e^ s. ap. J.-C. qui aurait provoqué une diminution des contacts entre les cités et les villages. Vivant désormais de manière plus modeste, les communautés, repliées sur elles-mêmes, seraient revenues aux sources de leur antique culture[478]. Cependant, le terme de « réémergence » ne nous semble pas adéquat. En effet, nous ne possédons aucun document archéologique se référant à d'antiques pratiques religieuses libyennes en Cyrénaïque. Selon nous, l'expression d'« émergence artistique » se suffirait à elle-même, car c'est bel et bien à une époque tardive que la sculpture libyenne fait son apparition. Toutefois, ce processus d'émergence s'intègre dans une survivance des anciennes traditions religieuses des Libyens mêlant plus que jamais à cette époque les influences gréco-romaine et égyptienne, en particulier avec les sculptures de l'« Isis libyenne » et de Priape[479]. Il semble que nous nous situions à la fin d'un long processus d'acculturation qui aurait atteint son paroxysme à l'époque romaine. Il est d'ailleurs envisageable que les Libyens installés dans les zones périphériques aient conservé longtemps leurs traditions religieuses[480]. Lorsque Synésios de Cyrène écrivait à son ami Olympios en 402, il évoquait le plateau cyrénéen au sud de Cyrène, dans la région des actuels villages de Faidia et de Slonta, et ses habitants, des bouviers et des bergers qui habitent la campagne

[476] Luni, M., dans *Cirene "Atene d'Africa"* II, p. 65.

[477] Cf. *supra*, p. 81-84.

[478] Reynolds, J., « The Cities of Cyrenaica in Decline », dans P.M. Duval et Éd. Frézouls (éd.), *Thèmes de recherches sur les villes antiques d'occident (Strasbourg, 1-4 octobre 1971)*, Paris, 1977, p. 53-58. Cf. Bacchielli, « La sculptura *libya* », p. 487.

[479] La statuette du dieu Priape (n. inv. 405), acéphale et privée des bras, présentant des caractéristiques communes avec les nombreux exemplaires d'Alexandrie, fait partie du lot d'objet découverts dans les environs de Martuba. Cf. Bacchielli, « La sculptura *libya* », p. 478-479, fig. 25 ; Fadel Ali, M., Reynolds, J., *op. cit.*, *Africa Romana*, 12, 1996, p. 139. Il est possible que l'influence égyptienne dans la culture libyenne se soit renforcée à partir du II^e^ s. ap. J.-C., époque à laquelle les districts de Marmarique furent rattachés à l'Égypte. Notons qu'une statuette en marbre de Priape a été découverte à Marina el-Alamein, cf. Daszewski, W. A., « The Gods of the North-West Coast of Egypt in the Graeco-Roman Period », *MEFRA*, 103-1, 1991, p. 103 et p. 104, fig. 10.

[480] Dans la région que nous avons prospectée en Marmarique, nous n'avons pu identifier aucun vestige de basilique chrétienne. Cependant, cela ne prouve pas pour autant que les Marmarides n'aient pas été convertis à leur tour au christianisme. Il est possible qu'ils aient possédé des lieux de culte chrétien à l'exemple de l'église à l'apparence d'une cahute construite à l'aide de branches entrelacées, décrite par Sulpice Sévère (*Dial.*, I, 5) dans la Grande Syrte en territoire nasamon.

« loin de toute cité, des routes, du commerce et des mœurs multiformes »[481] et qui chantent à l'aide d'une « lyre pastorale, simple et sans apprêt, harmonieuse et suffisamment virile »[482] les éloges « d'un bélier vigoureux »[483]. Aussi cette population agricole et pastorale semble-t-elle avoir été toujours fortement attachée à la pratique d'une poésie pastorale conforme à la tradition grecque résultant, d'après D. Roques, « d'une influence alors millénaire du paganisme grec sur les croyances locales »[484]. Cependant, seules les recherches futures nous permettront sans doute de préciser notre compréhension de l'évolution du sentiment religieux dans les populations libyennes ainsi que la datation des monuments s'y rapportant.

3.2.2. Foyers de résistance

Les allusions à des réalités païennes dans la *Correspondance* de Synésios de Cyrène (370-413) ont conduit de nombreux auteurs à affirmer la permanence du paganisme au début du V^e^ siècle[485]. Ainsi, S. Stucchi, suivi par S. Ensoli, était parvenu à démontrer la survivance du culte d'Isis à Cyrène dans le cas de la construction d'un édifice adjacent au sanctuaire d'Isis et Sérapis sur l'acropole, détruit et incendié par les Chrétiens, dans lequel il voulait reconnaître un « Iseo bizantino »[486], mais qui semblerait plutôt correspondre à une habitation domestique[487]. Cette tradition chez les Modernes était née notamment en 1943 sous la plume de P. Romanelli. Ce dernier, s'appuyant sur le témoignage d'une des lettres de Synésios, attestait de la permanence du culte de Cybèle au IV^e^ siècle[488]. Cependant, dans cette lettre adressée à son frère, Synésios ne faisait que décrire la toilette et la coiffure d'une jeune fille en la comparant à la déesse Cybèle[489]. Comme l'affirme D. Roques, J. C. Pando avait perçu dès 1940 que « ces mentions fugitives offrent toutes un caractère culturel, rhétorique ou historique, qui ne permet pas d'utiliser de tels indices pour en tirer des certitudes »[490]. Et le fait que Synésios n'évoque jamais les païens dans sa correspondance, excepté pour les barbares venus de l'extérieur, alors qu'il mentionne à plusieurs reprises des dieux païens, s'expliquerait par la longue tradition païenne de la Pentapole encore fortement ancrée dans les esprits. En fait, au début du V^e^ siècle la pratique du paganisme semble inexistante dans l'essentiel de la province. Mais comme nous l'avons vu précédemment, son effacement était plus ancien, la désaffectation des monuments païens pouvant être intervenue pendant le règne de Constantin, alors que le christianisme était devenu religion d'État. Le séisme de 365 n'avait fait que parachever le mouvement de désacralisation des grands sanctuaires, confirmant alors aux yeux de tous la suprématie de la religion chrétienne.

Cependant, certains foyers de tradition païenne avaient échappé à la christianisation jusqu'au règne de l'empereur Justinien (527-565). Ainsi, plus d'un siècle après l'édit de Théodose, dans le sud de la Cyrénaïque, les habitants de l'oasis d'Augila continuaient à

---

[481] Synésios, *Épist.*, 148, 65-66.
[482] *Ibid.*, 148, 113-114.
[483] *Ibid.,* 148, 120.
[484] Roques, D., « Les religions de la Cyrénaïque tardive et protobyzantine (IV^e^-VII^e^ s.) », dans *Questions de religion cyrénéenne*, p. 292.
[485] Roques, *Synésios*, p. 317, n. 2 : l'auteur a recensé toutes les mentions par Synésios des réalités païennes.
[486] Stucchi, *Arch. Cir.*, p. 441 ; Ensoli, « Indagini », p. 241, n. 245 et p. 248 ; id., « Il Santuario, III », p. 203.
[487] Cf. *supra*, p. 517, 540 et 543.
[488] Romanelli, *La Cirenaica romana*, p. 225.
[489] Synésios, *Épist.*, 38. Cf. Vitali, *Fonti*, n° 165, p. 58 ; Callot, *Recherches*, p. 56, n° 30.
[490] Roques, *Synésios*, p. 318. Cf. Pando, J.C., *The Life and Times of Synesius of Cyrene as Revealed in his Works*, Washington, 1940, p. 143.

pratiquer des sacrifices en l'honneur d'Alexandre le Grand et d'Ammon. Ce témoignage nous provient de Procope[491] qui affirme qu'encore à son époque, et donc jusqu'au règne de Justinien, les sanctuaires dédiés à Ammon et à Alexandre de Macédoine étaient toujours fréquentés. Il nous apprend par ailleurs que Justinien leur enseigna la doctrine de la vraie foi, faisant de toute la population des Chrétiens, et bâtit pour eux une église dédiée à la Théotokos. Comme nous l'avons vu précédemment, l'évocation par Procope de l'existence d'un sanctuaire à Alexandre de Macédoine à Augila avait dû lui être inspirée par la célèbre visite du Macédonien à l'oracle de Siwa[492]. Mais le fait qu'il ait emprunté certaines caractéristiques à l'oasis de Siwa ne remet pas en cause son témoignage et confirme d'ailleurs le lien étroit qui devait exister entre ces deux oasis éloignées l'une de l'autre de seulement dix jours de marche selon Hérodote[493]. Le paganisme a donc survécu longtemps dans cette oasis méridionale de la Cyrénaïque, peuplée par les Augiles et souvent visitée par d'autres peuples libyens comme les Nasamons qui y faisaient la récolte des dattes. Seule la croisade entreprise par Justinien contre les derniers païens permit d'y mettre un terme.

Cet empereur avait également évangélisé d'autres populations païennes, comme les habitants de l'oasis de Ghadamès (Kidamè) située à 650 km au sud-ouest de Tripoli[494], mais aussi les populations juives de la localité de Boreum sur le littoral oriental de la Grande Syrte[495]. Aux IV^{e}/V^{e} siècles, Sulpice Sévère, relatant le voyage effectué par Postumianus entre Carthage et Alexandrie et son escale dans le golfe de la Grande Syrte, mentionnait la rencontre de son ami avec un moine habitant une petite cahute au milieu du désert à trois milles des côtes[496]. Ce moine l'avait conduit à une église construite à la manière des *mapalia*, située à deux milles de son habitation. Ce témoignage, s'il était confirmé, démontrerait que le littoral oriental de la Grande Syrte avait été christianisé avant l'époque de Justinien. Alors peut-être que seule la population juive de Boreum était restée à l'écart du christianisme jusqu'à l'intervention de Justinien. Par ailleurs, comme l'a souligné S. Stucchi, le fait que Procope ait évoqué la conversion volontaire des habitants de Ghadamès pourrait laisser entendre que les populations d'Augila auraient été christianisées de force[497].

Ainsi, l'ultime refuge du paganisme en Cyrénaïque s'était concentré dans une oasis libyenne considérée comme marginale par sa situation dans le désert libyque et son éloignement de 250 km à l'est de la Grande Syrte et de 400 km au sud de la côté cyrénéenne.

L'oasis de l'oracle d'Ammon à Siwa semble avoir connu le même destin. Elle n'était plus guère fréquentée par les Cyrénéens au II^{e} s. ap. J.-C., l'oasis ainsi qu'une grande partie du territoire de la Marmarique ayant été cédées par les Romains à l'Égypte[498]. D'après l'*Anthologie Palatine* et Corripe, l'oracle était encore consulté au V^{e} et au VI^{e} siècle, en particulier par les Maures[499]. Cependant, le fait que dès le début du IV^{e} siècle le nom « Oasis » ait été employé pour désigner Siwa dans un document administratif

[491] Procope, *De Aedif.*, VI, 2, 14-20.
[492] Cf. *supra*, p. 385-386.
[493] Hérodote, IV, 182. Cf. *infra*, p. 643.
[494] Procope, *De Aedif.*, VI, 3, 9-10.
[495] *Ibid.*,, VI, 2, 22-23.
[496] Sulpice Sévère, *Dial.*, I, 3-5.
[497] Stucchi, *Arch. Cir.*, p. 360, n. 2.
[498] Voir le registre foncier relatif à la Marmarique émis à la fin du règne de Commode : Norsa, M., Vitelli, G., « Il Papiro greco Vaticano 11 », Vatican, 1931. Le tracé de la frontière entre l'Égypte et la Cyrénaïque n'apparaît pas clair. Cf. Romanelli, *La Cirenaica Romana*, p. 124-128.
[499] *Anthologie Palatine*, VII, 687 ; Corripe, *Joh.*, III, 81-85 et VI, 147-180. Cf. Wagner, *Les oasis*, p. 331.

romain semble indiquer que c'était désormais la nature géographique du lieu qui l'emportait sur sa fonction religieuse[500]. Ce ne fut finalement que sous Justinien que l'oasis se tourna vers le christianisme[501].

En définitive, tandis que la religion populaire semble s'essouffler dans les sanctuaires de la seconde ceinture sacrée, les pratiques funéraires connurent un développement important sous l'Empire. Si la perte de vitalité du sentiment religieux paraît avoir affecté l'évolution religieuse de la Cyrénaïque, l'adoption puis la forte diffusion des monuments funéraires, bustes-portraits pour les élites, stèles anthropomorphes pour la classe des humbles, traduisent un attachement des populations pour les pratiques funéraires qui ne s'est pas relâché avec le passage de la Cyrénaïque sous le joug romain. Cependant, passé le II^{e} siècle, la religion païenne et les pratiques funéraires s'étiolent lentement. C'est alors dans les contrées reculées de l'intérieur que la résistance du paganisme gréco-romain liée à de vigoureuses traditions religieuses libyques a été la plus forte, atteignant son paroxysme dans les oasis d'Augila et de Siwa.

*

* *

[500] Wagner, *Les oasis*, p. 138.
[501] *Ibid.*, p. 331.

Le paganisme en Cyrénaïque avait été fortement touché par la révolte juive de 115-117, mais il réussit à se maintenir grâce à l'action des empereurs successifs et à l'intérêt qu'ils portèrent à la région jusqu'au milieu du III^e^ s. ap. J.-C. Bien que les cités de Cyrénaïque aient encore connu des marques d'intérêt sous les Sévères, avec même une recrudescence des activités édilitaires sous le règne de Septime Sévère qui, natif de la province voisine de Tripolitaine, s'inscrivait dans la continuité du programme de reconstruction entamé sous les Antonins, les traditions ne purent résister à la montée du christianisme.

L'éloignement du pouvoir romain touché par une crise d'une rare ampleur dès le début du III^e^ siècle ne fit qu'accentuer le déclin du paganisme en Cyrénaïque. À partir du milieu du III^e^ siècle, les sanctuaires urbains ne sont plus entretenus et leur fréquentation est en berne. Les sanctuaires de la seconde ceinture sacrée n'étaient plus guère visités à l'époque romaine, à l'exception de celui de Budarag qui recevait encore la visite de fidèles jusqu'au milieu du III^e^ siècle. Mais les causes du dépérissement du paganisme étaient bien plus profondes, intrinsèques au comportement religieux des Cyrénéens sous l'Empire. Le caractère de plus en plus artificiel de la religion officielle et la baisse du sentiment religieux avaient constitué un terrain favorable à l'essor du christianisme qui put ainsi se développer librement et profiter de cette période d'affaiblissement pour se manifester. Le tremblement de terre de 365 mit définitivement un terme à une situation déjà perdue d'avance. En effet, la désaffectation des monuments païens semble remonter au règne de Constantin. Ainsi, l'évolution religieuse de la Pentapole se rapprochait davantage de la situation rencontrée par les provinces d'Orient que par celle de l'Afrique romaine qui connut une résistance païenne plus vivace[502].

Le paganisme avait sans doute survécu plus longtemps à travers les pratiques religieuses des Libyens situés dans les zones périphériques, comme à Slonta, aux marges du prédésert libyque, ou à Bu Semah, dans les *eschatiai* du territoire de Barcé, mais aussi en Marmarique dans les environs de Martuba. L'apparition de documents figurés indigènes nous porte à croire que les anciennes traditions religieuses n'avaient pas disparu et avaient même évolué vers une religion plus personnalisée. Si l'émergence du substrat religieux indigène dans la sculpture est apparu tardivement, peut-être était-ce dû au repli des communautés rurales sur elles-mêmes et à un mode de vie de plus en plus autarcique, qui avait contribué à renforcer davantage la coupure entre les cités et leur territoire. D'ailleurs, bien que nous ne puissions le confirmer, il est possible que les croyances animistes des Libyens aient perduré longtemps après les débuts de la christianisation de la province. D'après Synésios, les populations des environs de Faidia et de Slonta faisaient encore l'éloge du « bélier vigoureux ». Cependant, l'ultime refuge du paganisme se concentra dans une région bien plus marginale, au cœur du désert, chez les Augiles et les Ammoniens, finalement christianisés à l'époque de Justinien.

[502] Callot, *Recherches*, p. 331, n. 1017.

CHAPITRE 7

LES INTERACTIONS ÉCONOMIQUES

La Cyrénaïque offre un paysage original et diversifié. Trois grands secteurs géographiques peuvent être distingués selon leur relief et leur pluviométrie[1]. Le premier secteur est compris entre le littoral et une ligne reliant Ghemines au ras et-Tin, passant par les villes de Chaulan et de Maraua. Comme nous l'avons vu dans le chapitre 1, cette ligne correspond à la limite politique et climatique du territoire de Cyrène, mais également de ceux de Barcé et d'Euhespérides-Bérénikè. Cette zone que l'on peut qualifier de méditerranéenne à nuance subtropicale reçoit en moyenne 250 mm de précipitations par an et comme il faut une moyenne de 200 mm d'eau afin de pratiquer la culture des céréales et de l'olivier sans avoir recours à l'irrigation, toute cette zone à proprement dite pouvait être mise en valeur dans l'antiquité (voir Annexes, pl. III). Cependant, il faut prendre aussi en compte l'épaisseur des sols ainsi que la continuité de la couche de terre arable. Lorsque les sols deviennent trop minces ou trop discontinus, ils cèdent la place à la garrigue méditerranéenne. Cette zone côtière constituait alors un terrain propice aux cultures comme aux activités pastorales. Le deuxième secteur se trouve au sud de la limite politique où les précipitations chutent sous la barre des 250 mm. Il s'agit de la zone intérieure, steppique et subdésertique, caractérisée par les oueds et les plateaux qui accueillent de manière saisonnière des formations herbacées. Enfin, le dernier secteur correspond à la zone désertique qui offre un paysage contrasté entre la hamada et les oasis.

L'exploitation des richesses naturelles de la zone côtière par les grands propriétaires terriens, qui avaient à leur service une main d'œuvre nombreuse composée de Grecs et de Libyens, a contribué à procurer aux cités de Cyrénaïque fortune et prospérité en alliant aux activités agricoles, l'élevage, la chasse, la pêche et dans la zone intérieure, territoire des tribus libyennes, la récolte du silphion qui fit la renommée de Cyrène dans le monde grec. Quant aux Libyens de la zone désertique, si certains avaient recours à des actes de brigandage afin de compléter leurs maigres revenus, d'autres avaient su tirer partie des ressources que procuraient les oasis. Mais si certains peuples comme les Garamantes avaient développé une civilisation avancée, sans doute grâce à la mise en place d'un commerce caravanier avec l'Afrique profonde, qu'en était-il des autres peuples du désert durant l'Antiquité ?

*

* *

[1] Nous reprenons ici le découpage géographique d'A. Laronde (« La vie agricole en Libye jusqu'à l'arrivée des Arabes », *LibStud*, 20, 1989, p. 127-128 ; ci-après « la vie agricole en Libye »).

1. Les cultures dans la zone côtière

La colonisation grecque en Libye, continent aux vastes horizons (εὐρύχορος)[2], avait été avant tout une colonisation agricole. Les Théréens, poussés par le manque de terres, avaient accaparé les meilleurs terroirs agricoles et avaient fondé les plus anciennes cités, Cyrène et Barcé, à l'intérieur des terres, au milieu des plateaux fertiles. Comme le soulignait Fr. Chamoux[3], l'installation des Grecs en Libye s'était traduite peu à peu par une pénétration profonde dans l'intérieur. Ainsi, chaque colon fut pourvu d'un lot de terre à défricher[4]. La répartition des terres reposait dès l'origine sur un subtil *modus vivendi* entre les colons et les Libyens qui continuaient à disposer de leurs terrains de parcours sur le haut plateau. Cependant, la mise en valeur de la région durant l'Antiquité se traduisant par une richesse agricole sans précédent qu'illustrent parfaitement la stèle des fournitures de céréales[5] ainsi que les comptes des démiurges[6], ne peut s'expliquer que par l'emploi d'une main d'œuvre fort nombreuse résidant dans la campagne et travaillant au service des grands propriétaires terriens. En prenant l'exemple de la *chôra* cyrénéenne, sur laquelle nous sommes le mieux informé, nous essaierons de mettre en évidence les richesses du sous-sol cyrénéen ainsi que la composition et la vie des communautés villageoises.

1.1. Les productions agricoles de la *chôra* cyrénéenne

1.1.1. Le paysage agricole cyrénéen

La région de Cyrène est comprise dans la zone côtière recevant un climat méditerranéen. L'originalité de son territoire tient à un relief exceptionnel disposé en escalier, déterminé par une succession de trois terrasses à partir du littoral jusqu'au plateau où se situe Cyrène (voir Annexes, pl. IV).Ce paysage avait frappé Strabon lorsqu'il se trouvait au large des côtes : « … Cyrène est une grande ville située sur une plateforme tabulaire (τραπεζοειδής) d'après ce que nous avons vu d'elle depuis le large »[7].

Le territoire de Cyrène comprend une plaine littorale étroite qui s'élargit autour d'Apollonia, arrosée suffisamment pour permettre l'agriculture et protégée des vents secs du sud grâce à la barrière que constitue le gradin intermédiaire, et que l'on peut rattacher à un climat méditerranéen subhumide.

Entre la zone littorale et la cité de Cyrène le terrain est réparti en deux gradins successifs. Le premier gradin ou gradin intermédiaire, aussi appelé « El Useita » (« Le Moyen »), se trouve entre 200 et 300 mètres au-dessus du niveau de la mer. En contrebas de Cyrène, les oueds descendant du plateau supérieur ont profondément entaillé la surface du premier gradin, d'où la formation de diverses collines qui conduisit les Grecs à désigner cette région sous le nom de βουνοί (collines ; voir Annexes, pl. V)[8]. Ces oueds sont au nombre de quatre. Les deux premiers sont le wadi el Batha et le wadi el Aghaba, connus également sous les noms respectifs de wadi Belgadir et de wadi Bu Turchia dans leur partie haute, soit les deux

[2] Pindare, *Pyth.*, IV, 43.
[3] Chamoux, Fr., *Cyrène sous la monarchie des Battiades*, Paris, 1953, p. 220 (ci-après *Cyrène*).
[4] *SEG*, 9, 3, l. 31 sq.
[5] *SEG*, 9, 2.
[6] *SEG*, 9, 11-44.
[7] Strabon, XVII, 3, 20 (traduction provisoire de B. Laudenbach, revue par J. Desanges).
[8] Hérodote, IV, 199. Cf. Chamoux, *Cyrène*, p. 15.

oueds qui délimitent le promontoire où se situe Cyrène. Les autres sont le wadi Bel Hudum, qui constitue la partie basse du wadi el Hofra, et le wadi el Rosat, appelé el Sneidi dans sa partie haute, tous deux localisés à l'est de Cyrène[9].

Le deuxième gradin, le plus élevé, correspond au haut plateau où se trouvent Cyrène et le réseau hiérarchisé des *komai* compris entre Ain Mara (antique Hydrax) à l'est, et Messa (antique Artamis) à l'ouest. Le haut plateau cyrénéen, caractérisé par un climat méditerranéen humide, correspond à la région la mieux arrosée de Cyrénaïque dans les années humides[10]. Comme l'indique A. Laronde, cela confirme les propos des Libyens rapportés par Hérodote qui, désignant Cyrène aux colons théréens déclaraient : « Hommes de Grèce, c'est ici qu'il vous convient d'habiter ; car ici le ciel est troué »[11]. Vers le sud, le second gradin prend fin au sud de Slonta (antique Lasamices), dans la région de Maraua où l'on enregistre des précipitations similaires à celles que reçoit Cyrène. Le plateau supérieur n'est pas parfaitement horizontal et les altitudes varient d'un point à l'autre. Il culmine dans les environs de Slonta avec une altitude de 868 mètres, tandis que la région de Cyrène se trouve à 600 mètres, et celle de Barcé à 400 mètres[12].

D'après les témoignages de Strabon et de Pline l'Ancien, il existait une différenciation de paysage entre la partie nord de la *chôra* de Cyrène comprise entre le littoral et le début du second gradin, et la partie sud correspondant au haut plateau situé au sud de Cyrène[13]. Strabon évalue la profondeur de ces deux espaces selon des distances respectives de 100 stades, soit environ 18,5 km. Dans un autre passage, il rappelait que Cyrène était éloignée d'Apollonia de 80 stades, soit environ 14,8 km[14]. Dans le premier espace, de la mer vers l'intérieur, il indique que le sol produit jusqu'à des arbres qui peuvent être très grands. Puis, dans le second espace on ne trouve plus que des champs ensemencés car la terre n'est pas assez humide pour permettre aux arbres de pousser. Les propos du géographe sont confirmés par Pline l'Ancien : « Le terroir cyrénéen sur quinze milles de largeur à partir du littoral passe pour capable de produire même des arbres, à l'intérieur sur une distance identique seulement des céréales ». Les similitudes qui existent entre ces deux témoignages pourraient induire que la source dont s'inspirent Strabon et Pline leur est commune[15]. Toutefois, une différence concerne les distances données. Les 15 milles de Pline correspondant à 120 stades diffèrent des 100 stades de Strabon : 100 stades correspondent à 18,5 km et 15 milles équivalent à 22,2 km. Ainsi les paysages situés entre la plaine littorale et le début du second gradin et celui du haut plateau au sud de Cyrène se distinguent par la nature de leur sol. Tandis que le premier, doté d'un climat plus humide, accueillait une zone arborescente, le second, plus sec, était le domaine de la céréaliculture. Aristote déclarait d'ailleurs : « Il n'y a pas de cigales là où il n'y a pas d'arbres. C'est d'ailleurs pourquoi à Cyrène il n'y en pas dans la plaine, tandis qu'il y en a beaucoup autour de la ville, surtout dans les oliveraies : car les oliviers ne font pas trop d'ombre »[16].

---

[9] Attiya, B., « L'Useita, la piana tra Cirene e il mare », dans S. Stucchi (éd.), *Giornata Lincea sulla archeologia cirenaica (Rome, 3 novembre 1987)*, Rome, 1990 (Atti dei convegni Lincei 87), p. 85.

[10] Les précipitations peuvent varier d'une année à l'autre, et dans la même année, d'une place à l'autre. Cf. Laronde, A., *Cyrène et la Libye hellénistique, Libykai Historiai, de l'époque républicaine au principat d'Auguste*, études d'antiquités africaines, Paris, 1987, p. 260 (ci-après *Libykai Historiai*).

[11] Hérodote, IV, 158 ; Laronde, *Libykai Historiai*, p. 259.

[12] Chamoux, *Cyrène*, p. 15.

[13] Strabon, XVII, 23, 2 ; Pline, *H. N.*, V, 33.

[14] Strabon, XVII, 20, 7.

[15] Commentaire de J. Desanges, dans Pline, *H. N.*, V, 1re partie, 1-46, p. 371 et 374 (Poseidonios ?).

[16] Aristote, *Hist. Anim.*, V, 30.

La plaine (*pedion*) décrite par Aristote correspondrait au haut plateau situé au sud de Cyrène, soit au second type de paysage exposé par Strabon et Pline l'Ancien[17]. Les formations arborescentes autour de Cyrène, dont Aristote souligne la présence, en mentionnant la culture de l'olivier, concorderaient avec le début du second gradin faisant partie du premier type de paysage.

Cependant, l'opposition entre ces deux types de paysage apparaît trop nettement tranchée, et comme l'affirme A. Laronde « Strabon et Pline l'Ancien n'ont jamais dit que la zone arborescente était dépourvue de cultures ; ils ont simplement opposé un paysage plus épais à un paysage de champs ouverts »[18]. Le paysage plus épais était le domaine de la forêt méditerranéenne qui croissait aisément sur le premier gradin car celui-ci était bien abrité des vents desséchants du sud grâce à la barrière naturelle que formait le second gradin et recevait une bonne irrigation grâce à l'eau des sources qui, prenant naissance dans les oueds qui échancrent le nord du second gradin, se répandait au pied de la falaise[19].

Nombreux sont les aménagements hydrauliques réalisés au nord du second gradin afin de capter l'eau de ces sources. L'eau pouvait être conservée dans des citernes taillées dans la roche et les canaux d'irrigations permettaient de la distribuer dans les différents espaces cultivés. Cette eau était essentielle pour les populations vivant sur le premier gradin et dans la plaine littorale, comme dans la cité d'Apollonia qui en était fournie grâce à un aqueduc construit au pied de la montagne, à 3 km au nord[20]. Ainsi l'eau bénéficiait aux formations arborescentes et permettait le développement de la culture des céréales mais aussi de cultures plus délicates sur le premier gradin, comme le figuier, l'amandier ou la vigne. D'ailleurs les traces de cadastration montrent que les trois quarts du premier gradin étaient défrichés[21]. La région du wadi el-Kuf accueillait ce même type de paysage, bien que l'aspect sauvage de cette gorge profonde en fasse un lieu d'une richesse forestière impressionnante. Dans la partie amont du système de vallées du wadi el-Kuf, le wadi Senab avait été fortement mis en valeur à l'époque romano-byzantine comme le montrent les vestiges de murs de terrassement sur les flancs de l'oued ainsi que les restes d'aménagements agricoles qui barrent de manière perpendiculaire le lit de l'oued[22]. Ces murs, faits de gros blocs de pierres non équarries pouvant atteindre un mètre d'épaisseur, servaient à retenir la *terra rossa*, cette terre très fertile qui fait toujours l'originalité du paysage de la Cyrénaïque, et avec elle l'humidité qu'elle emmagasinait afin de permettre la mise en culture du fond de l'oued. Les nombreuses installations agricoles relevées à proximité de ces aménagements, composées de pressoirs pour l'huile et le vin, illustrent le type de culture arboricole qui y était pratiqué, celles de l'olivier et de la vigne. Les aménagements du fond des oueds sont extrêmement fréquents en

[17] Cette plaine est également évoquée par Pindare, *Pyth.*, IV, 259 : Λιβύας πεδίον.

[18] Laronde, A., « Aspects de l'exploitation de la chôra cyrénéenne », dans *Cyrenaica in Antiquity*, p. 185 (ci-après « Aspects de l'exploitation »).

[19] La couverture forestière, qui était plus riche dans l'antiquité que de nos jours, est mentionnée à de nombreuses reprises par les textes antiques : cf. Théophraste, *H. P.*, IV, 3, 1 et V, 3, 7 ; Diodore, III, 50, 1 ; Arrien, *Inde*, 43, 13 ; Synésios, *Epist.*, 114.

[20] Cf. Goodchild, R. G., Pedley, J. G., White, D., *Apollonia, the Port of Cyrene. Excavations by the University of Michigan 1965-1967*, *LibAnt*, suppl. 4, Tripoli, 1976, p. 38 sq. Pour une étude des aqueducs en Cyrénaïque, cf. Saad, M., *L'approvisionnement en eau de la Cyrénaïque à l'époque romaine*, thèse de 3e cycle, Paris IV Sorbonne, 2006.

[21] Laronde, « Aspects de l'exploitation », p. 185.

[22] Bacchielli, L., « La sistemazione agraria e gli insediamenti umani », *LibAnt*, 11-12, 1974-1975, p. 256 (ci-après « La sistemazione agraria »).

Cyrénaïque dans le djebel al-Akhdar[23] mais aussi en Marmarique et dans les vallées de la Syrtique[24]. Le paysage de champs ouverts sur le haut plateau au sud de Cyrène, soumis aux vents secs du sud et moins irrigué que la partie nord, accueillait la céréaliculture et l'élevage extensif qui pouvait se développer grâce à la présence de pâturages naturels (fig. 181).

[23] Cf. Bacchielli, « La sistemazione agraria », p. 265 ; Laronde, « Aspects de l'exploitation », p. 189.

[24] Cf. Marini, S., Nadalini, G., de Faucamberge, E., « Prospection archéologique au Sud de Derna (Libye orientale) », *2e journée d'étude sur la Libye antique et médiévale. Histoire et archéologie* (Poitiers, 3 février 2011), EPHE, Paris-Sorbonne, Université de Poitiers, à paraître (ci-après « Prospection archéologique au Sud de Derna ») ; Marini, S., Nadalini, G., « Rapport préliminaire de la prospection réalisée au Sud de Derna (Libye) en mai 2010 : l'extrémité occidentale de la Marmarique aux époques gréco-romaine et byzantine », *3e journée sur la Libye antique et médiévale. Histoire et archéologie* (Compiègne, 13 janvier 2012), EPHE, Paris-Sorbonne, Université de Picardie, à paraître (ci-après « Rapport préliminaire »).

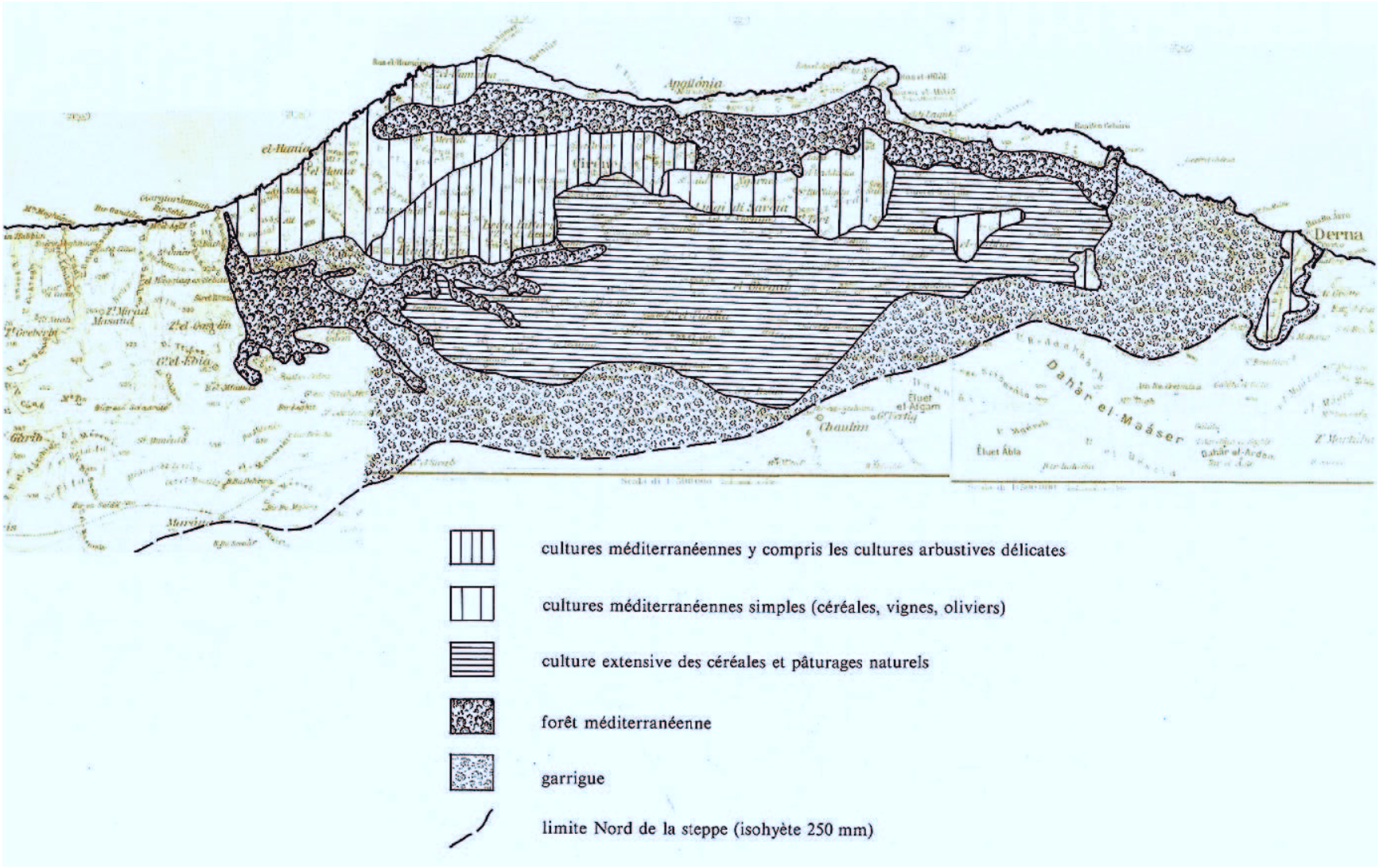


Fig. 181 : Les zones de mise en valeur de la *chôra* cyrénéenne dans l'Antiquité
(d'après A. Laronde, *Libykai Historiai*, p. 310, fig. 107).

Le paysage cyrénéen était constitué de plusieurs éléments complémentaires. Associant une culture extensive des céréales et des pâturages naturels pour l'élevage sur le haut plateau à des cultures plus diversifiées, comme la trilogie méditerranéenne (céréales, vignes et oliviers) et les cultures maraîchères et arbustives, dans la plaine littorale, sur le gradin intermédiaire, sur le rebord du second gradin et dans le wadi el-Kuf, la vie rurale dans la *chôra* cyrénéenne était la source d'un équilibre harmonieux. A. Laronde soulignait d'ailleurs que les propriétaires des jardins situés sur le gradin intermédiaire, en contrebas de Cyrène, possédaient également dans l'antiquité, comme encore actuellement, d'autres champs cultivés sur le haut plateau ou à l'extrémité nord du premier gradin où les sols sont plus pauvres et plus secs[25]. L'habitat s'était développé au contact de ces deux types d'agriculture associés sur le rebord du second gradin, à Cyrène et dans les *komai* orientales de Mgernès, Tert et Lamluda, mais également le long de certains affluents du wadi el-Kuf, comme dans le wadi Senab où il reste encore à déterminer s'il s'agit d'un habitat permanent ou saisonnier[26].

Pour finir, Strabon et Pline avaient relevé un troisième type de paysage dans la partie sud du haut plateau. Il s'agit de la région productrice de silphion. Strabon indique qu'elle se situe à la « frontière de la Cyrénaïque »[27]. Cette frontière pourrait correspondre à la zone des *eschatiai* du territoire de Cyrène qui, comme nous l'avons vu précédemment, se confondait avec la limite politique et climatique reliant les villes de Chaulan et de Maraua[28]. Cependant, Strabon ne précise pas si cette zone était comprise à l'intérieur du territoire politique de Cyrène ou bien si elle s'étendait au-delà. Le géographe indique plus loin que le silphion croissait sur une longue et étroite bande de 1900 stades de long (351,5 km) et de 300 stades de profondeur (55,5 km)[29]. Les distances données par Pline l'Ancien sont plus réduites et correspondent à 205 milles de longueur (303,4 km) sur 30 milles de largeur (44,4 km) [30]. Les largeurs données par ces deux auteurs correspondent à des distances trop grandes pour que le silphion ait pu croître dans le domaine de la garrigue compris entre la zone de céréaliculture et la limite nord de la steppe. Nous penchons alors plutôt pour une zone située à partir de la limite nord de la steppe où les précipitations chutent en-dessous de la barre des 250 mm par an. Le domaine du silphion, comme l'écrit Fr. Chamoux, « s'étendait sur le plateau intérieur, entre le croissant fertile et le désert, depuis le golfe de Bomba jusqu'à la Syrte, et surtout dans la région d'Euhespérides »[31]. D'autre part, dans un autre passage Pline reprend l'évaluation donnée par Théophraste, selon laquelle le silphion pousserait dans un espace de plus de 4000 stades[32]. Cette distance de 4000 stades, équivalant à 740 km, pourrait signifier que depuis l'époque de Théophraste (fin IV^{e}/déb. III^{e} s. av. J.-C.) jusqu'à la source commune de Strabon et de Pline (Poseidonios ?), le silphion avait nettement reculé[33]. Toutefois, il s'agit peut-être d'une extrapolation, la zone ayant eu une signification en quelque sorte climatique.

[25] Laronde, *Libykai Historiai*, p. 293.
[26] Laronde, « Aspects de l'exploitation », p. 189-190. Sur l'occupation de la *chôra* de Cyrène, cf. *supra*, p. 93-99.
[27] Strabon, XVII, 3, 22.
[28] Cf. *supra*, p. 99 et figs. 25-27, p. 95 et 97.
[29] Strabon, XVII, 3, 23.
[30] Pline, *H. N.*, V, 33.
[31] Chamoux, *Cyrène*, p. 248. Cf. Hérodote, IV, 169 ; Théophraste, *H. P.*, VI, 3, 3 ; pseudo-Scylax, *Périple*, 108 (*GGM*, I, p. 83) ; Ptolémée, IV, 4, 6 (éd. C. Müller, p. 670).
[32] Pline, *H. N.*, XIX, 15 ; Théophraste, *H. P.*, VI, 3, 3.
[33] Cf. *infra*, p. 627-628.

1.1.2. Mise en valeur des terroirs agricoles et espèces cultivées

La terre de Cyrénaïque était louée par les auteurs anciens pour sa fertilité, χθὼν πολυκαρποτάτα[34], sa richesse arboricole[35] et céréalière. Pindare évoquait la Libye céréalière, productrice de froment, πυροφόρος[36], Callimaque célébrait Cyrène « au sol fécond »[37], Diodore qualifiait la Cyrénaïque comme une terre excellente produisant quantité de fruits, comme le blé, la vigne, l'olivier et toutes sortes d'arbres sauvages[38], et à l'époque de Strabon le terroir de Cyrène était toujours considéré comme καλλίκαρπος, produisant de beaux fruits[39].

La richesse agricole de la Cyrénaïque durant l'antiquité est incontestable. Elle tient, en particulier dans la région de Cyrène, à la mise en valeur des terroirs et au mode de culture développé en fonction de l'étagement des productions. Selon Hérodote, il existait trois zones de maturation agricole bien différenciées correspondant à trois saisons de récolte : « En premier lieu demandent à être moissonnés et vendangés les fruits de la zone littorale ; ils sont déjà recueillis quand demandent à l'être ceux de la zone située au-dessus des cantons maritimes, de la zone moyenne, qu'on appelle *bounoi* ; et, quand sont recueillis les fruits de cette zone moyenne, mûrissent et s'offrent ceux de la zone supérieure, si bien que les premiers fruits sont bus et mangés quand arrivent ensemble les derniers. Ainsi la saison des récoltes dure pendant huit mois pour les Cyrénéens »[40].

Les Cyrénéens pratiquaient l'assolement selon la diversité géographique des cultures qui s'étageaient, comme nous l'avons vu, au témoignage de Strabon et de Pline, en trois terrasses successives dans la zone littorale, sur le gradin intermédiaire et finalement sur le haut plateau. Le décalage entre les saisons de récolte de ces différentes zones reposait sur la morphologie agraire du territoire, elle-même définie par des différences d'altitude, de relief et de nature des sols qui conditionnèrent les spécialisations agricoles. Cependant, cette division en trois grandes zones selon le relief cyrénéen n'apparaît pas aussi tranchée dans la réalité. Ces trois saisons de récolte pouvaient en effet tout à fait convenir à l'intérieur de chacune de ces zones[41]. Dans la plaine littorale et sur le premier gradin la culture des céréales alternait avec les cultures méditerranéennes et les cultures arbustives délicates, et même si les cultures du haut plateau, comme on peut le voir sur la carte (fig. 181), semblent avoir été réservées de manière assez homogène aux céréales, elles comptent toutefois quelques terroirs dévolus à la culture de la vigne et de l'olivier. Quoi qu'il en soit, ce type d'exploitation agricole permettait à la région de vivre de manière quasi-autarcique car en diminuant la période de la soudure on diminuait également le risque de pénurie et donc le recours à l'importation. De plus, comme le souligne A. Laronde, il permettait aussi, pour les propriétaires qui possédaient plusieurs domaines répartis en différents points du territoire, de recourir à la même main d'œuvre[42].

[34] Pindare, *Pyth.*, IX, 7.
[35] Pindare, *Pyth.*, IX, 58.
[36] Pindare, *Isthm.*, IV, 5.
[37] Callimaque, *Hymnes*, II, 65.
[38] Diodore, III, 50, 1.
[39] Strabon, XVII, 3, 21.
[40] Hérodote, IV, 199.
[41] Laronde, « Aspects de l'exploitation », p. 190.
[42] *Ibid.*

Les espèces cultivées étaient extrêmement variées. Céréaliculture, cultures légumineuses et fruitières apparaissent dans les sources épigraphiques comme dans la stèle des céréales ou les comptes des démiurges, mais également dans les sources littéraires.

Les comptes des démiurges sont conservés sur une série d'inscriptions allant de la seconde moitié du IV^e^ au début du II^e^ s. av. J.-C.[43]. Les textes les mieux conservés remontent aux environs de 335[44] et ont été inscrits sur les faces d'un même cippe découvert sur l'agora de Cyrène, qui se trouve aujourd'hui dans le *Strategeion* du sanctuaire d'Apollon (*SEG*, 9, 11-15)[45]. Les démiurges, qui constituaient un collège de trois membres renouvelé chaque année, s'attachaient à administrer les biens sacrés au nom du peuple. Cette magistrature avait dû être instituée par la cité qui avait repris à son compte la gestion des domaines royaux. Il est très probable que ces biens, dont étaient gestionnaires les démiurges, aient été la propriété de sanctuaires, avec une forte probabilité pour celui d'Apollon[46].

Les comptes sont des témoins précieux sur la valeur vénale des produits du sol (καρπός[47]). Ils donnent le prix unitaire de chaque denrée qui correspond à une unité de mesure, de contenance ou de poids selon la variété des produits. Tandis que ces unités de mesure ne semblent pas avoir changé aux IV^e^ et III^e^ siècles, le système fut entièrement renouvelé à la fin du III^e^ s. av. J.-C., et les produits furent évalués désormais selon les mesures en usage dans l'Égypte lagide. Parmi les deux unités de mesure propres aux Cyrénéens, seul le *rhipos* (ῥῖπος) ou natte pour le foin et la paille fut conservé, mais le *smireus* fut remplacé par le métrète pour les produits liquides comme le vin et l'huile[48].

L'inventaire des denrées apparaît en général à peu près dans le même ordre. Les céréales sont toujours mentionnées en premier. L'orge (κριθαί) figure avant le blé (σπυροί) dans les comptes du IV^e^ siècle, puis cet ordre s'inverse au début du III^e^ et au II^e^ siècle[49]. Le froment, qui correspond à un blé dur, convenait très bien à la Cyrénaïque et à la Marmarique, mais

[43] Cf. *supra*, p. 527.
[44] Laronde, *Libykai Historiai*, p. 332.
[45] Cf. Oliverio, G., *Documenti antichi dell'Africa Italiana*, I, *Cirenaica*, 2, *I Conti dei Demiurgi*, Bergame, 1933, p. 85-168 et pl. 9-23 ; *SEG*, 9, 11-44 ; Roussel, P., *REG*, 47, 1934, *Bull. Epig.*, p. 257 ; Fraser, P. M., « Inscriptions from Cyrene », *Berytus*, 12, 1958, n° 2, p. 104-108 et pl. XII, 2 ; *SEG*, 18, 743 ; Robert, J. et L., *Bull. Epig.*, 61, p. 836 ; *SECir*, 104 ; Robert, J. et L., *Bull. Epig.*, 64, p. 566 ; Gasperini, L., dans S. Stucchi (éd.), *Cirene 1957-1966. Un decennio di attività della Missione archeologica Italiana a Cirene*, Tripoli, 1967, p. 169, n° 17 ; Marengo, S. M., Paci, G., « Nuovi frammenti dei conti dei damiurghi », dans E. Catani, S. M. Marengo (éds.), *La Cirenaica in età antica, Atti del convegno internazionale di studi (Macerata, 18-20 maggio 1995)*, Pise-Rome, 1998. Les publications de ces différents comptes ont fait l'objet de commentaires et d'études : cf. Chamoux, *Cyrène*, p. 216 sq. et p. 231-3 ; Dobias-Lalou, C., « Le vocabulaire des produits agricoles en Cyrénaïque », dans *Cyrenaica in Antiquity*, p. 173-182 (ci-après « Le vocabulaire des produits agricoles » ; étude reprise en partie dans Dobias-Lalou, C., *Le dialecte des inscriptions grecques de Cyrène*, *Karthago*, XXV, Paris, 2000, p. 195-203) ; Laronde, *Libykai Historiai*, p. 325-334 ; Chamoux, Fr., « Les comptes des démiurges à Cyrène », dans D. Knoepfler (éd.), *Comptes et inventaires dans la cité grecque, Actes du colloque international d'épigraphie en l'honneur de J. Tréheux (Neuchâtel, 23-26 septembre 1986)*, Genève, 1988, p. 143-154 (ci-après « Les comptes des démiurges »).
[46] Chamoux, « Les comptes des démiurges », p. 147-148.
[47] Ce terme utilisé au singulier ou au pluriel dans les inscriptions de Cyrène désigne au sens large les produits agricoles, la récolte : cf. Dobias-Lalou, « Le vocabulaire des produits agricoles », p. 174.
[48] Cf. Laronde, *Libykai Historiai*, p. 326 ; Chamoux, « Les comptes des démiurges », p. 151.
[49] Dobias-Lalou, « Le vocabulaire des produits agricoles », p. 175. Le blé ou le froment appelé σπυροί correspond à la variante dialectale de πυροί.

aussi aux oasis d'Augila et de Koufra[50]. Un seul compte (*SEG*, 9, 13) mentionne la farine, σπυράμινα, dont la forme dorienne, πυραμινά, a le même sens que πύρινος.

Dans la lettre 148 de Synésios, les gâteaux de froment (πύρινα πέμματα) figurent parmi les mets simples qui étaient appréciés par les populations de l'arrière-pays de Cyrène[51]. Dans la lettre 5 Synésios évoque la farine de froment et les gâteaux d'orge (πέμματα ἐκ κριθῶν) que les Libyennes viennent apporter aux nouveaux venus de retour d'Alexandrie en 407, faisant alors escale sur le littoral de Marmarique. Il s'agissait sans doute de populations semi-sédentaires habitant à la lisière des profondeurs steppiques où elles pratiquaient l'agriculture[52]. Grâce au papyrus du Vatican qui remonte au II^e^ s. ap. J.-C., nous possédons un témoignage plus ancien se rapportant à la culture de l'orge en Marmarique[53].

Par ailleurs, la prospérité de la province en matière de céréaliculture est illustrée par un témoin essentiel de la vie internationale de Cyrène : la « stèle des céréales »[54]. Cette inscription, qui fait état de la plus importante des missions diplomatiques cyrénéennes, traduit l'indépendance économique dont disposait alors Cyrène vers la fin du troisième quart du IV^e^ siècle. Au cours de la grande disette de céréales de 330/329[55], Cyrène avait été en mesure d'envoyer du blé et de l'orge à 43 cités de la Grèce continentale et insulaire[56]. Et l'inscription, indiquant le nom des cités bénéficiaires et le montant de l'envoi des céréales en médimnes pour chacune d'elles, mentionnait également les noms des reines Cléopâtre et Olympias, respectivement sœur et mère d'Alexandre le Grand. La quantité de grains fournis par Cyrène aux cités touchées par la *sitodeia* équivalait à 805 000 médimnes, dont 100.000 étaient destinés à la seule Athènes. Cet envoi équivalait à la production annuelle de Cyrène en céréales. Comme l'écrit A. Laronde, il ne s'agissait pas d'un don à prix réduit mais plutôt d'une vente au cours normal pratiqué sur le marché grec[57]. La stèle des céréales, en plus de venir souligner le prestige d'autonomie dont jouissait Cyrène à cette époque, nous apporte une preuve d'une exceptionnelle importance sur la richesse de la production céréalière de Cyrène.

Les cultures légumineuses apparaissent en général dans les comptes les plus anciens intercalés entre l'orge et le froment et le fourrage. Au IV^e^ siècle les légumes à cosse sont désignés sous le nom générique d'ὄσπρια. Ils devaient sans doute leur place, après les céréales, à leur transformation en farine. À partir du III^e^ siècle, ils commencent à être détaillés et font alors partie d'une catégorie spécifique, suivie par la mention τὰ ἄλλα ὄσπρια, dans laquelle devaient être compris les légumes ayant été les moins productifs selon les années. Parmi les six espèces individuelles énumérées, jamais toutes ensemble, nous trouvons les pois communs, πίσσαι (forme dialectale de πίσος ou πισόν), les fèves, κύαμοι, et les lentilles,

[50] Trotter, A., *Flora economica della Libia*, Manuali coloniali, a cura del Ministero della Colonie, Rome, 1915, p. 93 (ci-après *Flora economica della Libia*).
[51] Synésios, *Epist.*, 148, 16 et 75. Cf. Roques, D., *Synésios de Cyrène et la Cyrénaïque du Bas-Empire*, Paris, 1987, p. 416 (ci-après *Synésios*).
[52] Synésios, *Epist.*, 5, 255. Cf. Roques, *Synésios*, p. 82, 390 et 416.
[53] Cf. Calderini, A., « Ancora del Papiro vaticano greco 11 », *Rendiconti della pontificia accademia romana di archeologia*, 15, Cité du Vatican, 1939, p. 68-69 (ci-après, « Ancora del Papiro vaticano greco 11 »).
[54] *SEG*, 9, 2. Cf. Laronde, *Libykai Historiai*, p. 30-33. Pour une mise au point bibliographique et de nouvelles remarques concernant la stèle, voir Berthelot, H., « La "stèle des céréales" de Cyrène », *Camenulae*, 8, janvier 2012.
[55] Marasco, G., *Economia e storia*, Viterbe, 1992, p. 19-37.
[56] Sur les routes commerciales empruntées par l'ambassade, cf. Brun, P., « La stèle des céréales de Cyrène et le commerce du grain en Égée au IV^e^ s. av. J.-C. », *ZPE*, 99, 1993, p. 185-196.
[57] Laronde, *Libykai Historiai*, p. 33.

φακοί, encore cultivés actuellement en Cyrénaïque[58]. Les autres légumes, comme les pois chiches, ἐρέβινθοι, mais aussi les haricots communs, φάσηλοι, et les vesces, ὄροβοι, qui étaient séchés et conservés, sont très peu cultivés aujourd'hui pour les premiers, tandis que les seconds semblent avoir disparu de Cyrénaïque[59]. Ces légumes secs, énumérés avec précision dans les comptes lorsqu'ils avaient été productifs, devaient être soumis à un contrôle particulier de la part des souverains lagides. D'après A. Laronde, cela pourrait indiquer que le système des monopoles royaux avait été étendu à Cyrène[60]. Ces légumes devaient alors tenir une place importante dans l'alimentation.

Viennent ensuite les condiments, classés en dehors du groupe des légumes, qui servaient à assaisonner les plats. Les oignons, κρόμμυα, et l'ail, σκοράδα ou σκόροδον, font leur apparition dans les comptes au III^e^ siècle. En ce qui concerne le cumin, κύμινον, il est mentionné à de nombreuses reprises dans les comptes depuis le IV^e^ siècle. Cette production cyrénéenne était célèbre dans l'antiquité selon Apicius qui mentionne le *cuminum libicum*[61]. Elle est d'ailleurs toujours très cultivée de la Marmarique à Benghazi[62]. Quant au safran de Cyrénaïque, pourtant évoqué à de nombreuses reprises par les auteurs anciens, il n'apparaît pas dans les comptes. Théophraste, à la fin du IV^e^/début du III^e^ siècle, en vantait l'odeur divine[63], et Callimaque, dans son *Hymne à Apollon*, précisait que l'autel de l'Archégète était décoré en « hiver du doux safran »[64]. Puis, au I^er^ s. ap. J.-C., Dioscoride indiquait qu'il était utilisé en médecine. Synésios, le mentionnant encore à son époque, déclarait que « Cyrène en produit aussi, et du bon » et en envoyait à ses amis à Constantinople[65]. Le safran pouvait être utilisé de différentes manières, comme produit culinaire, médicinal, décoratif, pour la teinture des fibres textiles, ou encore comme onguent[66]. Le fait qu'il n'apparaisse pas dans les comptes des démiurges pourrait signifier qu'il n'était pas cultivé et qu'il poussait à l'état sauvage, tout comme le silphion qui n'est pas non plus mentionné. J. R. Pacho rapportait d'ailleurs au XIX^e^ siècle que le safran poussait fréquemment au pied des arbres[67].

Le fourrage et la paille figurent à de nombreuses reprises dans les comptes. Dans les plus anciens, ils étaient évoqués après les légumes et les condiments, tandis que dans les plus récents ils venaient terminer la liste. La paille, τά ἄχυρα, pouvait servir pour le chauffage, mais était surtout utilisée pour nourrir le bétail. Le foin, τὸ κάρφος, poussait à l'état sauvage, κάρφη ἄγρια, ou pouvait être cultivé, κάρφη ἥμερα. Comme l'indique Fr. Chamoux, cela pourrait signifier que les Cyrénéens entretenaient des prairies artificielles à côté des pacages[68]. Dans les comptes du II^e^ siècle, le foin change de dénomination pour s'appeler χόρτος,

[58] Trotter, *Flora economica della Libia*, p. 193, n° 195, p. 198, n° 204 et p. 191, n° 188.
[59] *Ibid.*, p. 186, n° 180 et p. 193, n° 194.
[60] Laronde, *Libykai Historiai*, p. 327.
[61] Apicius, *De re coquinaria*, III, 105.
[62] Trotter, *Flora economica della Libia*, p. 208, n° 218.
[63] Théophraste, *H. P.*, VI, 6.
[64] Callimaque, *Hymnes*, II, 83.
[65] Synésios, *Epist.*, 134, 43.
[66] Roques, *Synésios*, p. 417.
[67] Pacho, J. R., *Relation d'un voyage dans la Marmarique, la Cyrénaïque et les oasis d'Audjelah et de Maradèh,* Paris, 1827 (réédition Fr. Chamoux, Marseille 1979), p. 256 (ci-après *Relation d'un voyage*).
[68] Chamoux, « Les comptes des démiurges », p. 150.

terme désignant l'herbe servant à nourrir le troupeau, mais pouvant signifier également l'enclos pour l'élevage[69].

Les cultures fruitières sont mentionnées dans les comptes les plus anciens au bas de la liste des denrées, puis à partir de la fin du III^e^ siècle elles sont placées entre les légumes et le cumin et les condiments. La trilogie raisin, figue et olive apparaît dans tous les comptes.

Les vignes devaient constituer une caractéristique essentielle du paysage agricole cyrénéen[70]. Cultivées en terrasses à flanc de coteaux, elles devaient être installées en particulier sur le premier gradin, dans la région des *bounoi*[71]. Lorsqu'Hérodote décrivait l'étagement des récoltes, il évoquait également les vendanges qui avaient lieu dans la zone littorale et sur le gradin supérieur. Dans les environs de Phycous, mais aussi peut-être à 15 milles au sud de Bérénike, à Ampalaontes (Ampélos ?), le pseudo-Scylax mentionnait des vignes[72]. Diodore évoquait les « nombreuses vignes » de Cyrénaïque au I^er^ s. ap. J.-C., et le papyrus du Vatican faisait état de la viticulture pratiquée à la limite de la Cyrénaïque et de la Marmarique à la fin du II^e^ s. ap. J.-C.[73]. Deux sortes de raisin figurent dans les comptes des démiurges. Le raisin noir, σταφυλὰ μέλαινα, destiné à la vinification[74], et un autre raisin, σταφυλὰ ψυθία, dont le sens signifie rapide, bref, hâtif. Ce dernier correspondait sans doute à un raisin blanc, et plus particulièrement à une espèce à petits grains au goût sucré, utilisé aussi bien pour la vinification ou pour la fabrication de liqueur, que pour être consommé à table[75]. Une autre catégorie de raisin apparaît régulièrement dans les comptes, le raisin sec, σταφίς. Le vin, οἶνος, n'apparaît qu'au III^e^ siècle dans les comptes, cité à côté du raisin, puis seul dans les comptes plus tardifs[76]. Le vin devait être très prisé des Cyrénéens et certains en faisaient d'ailleurs un usage excessif comme le relate le poète Théétète de Cyrène. Écrivant à l'époque de Callimaque, il mentionnait dans une épigramme la grande beuverie à laquelle avaient participé des hommes libres et des esclaves lors d'une saison hivernale particulièrement froide, qui se termina en un incendie et par la mort de 80 personnes[77].

Figuiers et oliviers, cultivés ou sauvages, étaient les arbres fruitiers les plus répandus en Cyrénaïque dans l'antiquité. Les figues, σῦκα, et les olives, ἐλαῖαι, figurent dans la plupart des comptes.

Le pseudo-Scylax évoquait des συκάμινα près de Phycous. Les figues pouvaient être dégustées sèches, comme l'indique un passage du *Rudens* de Plaute où il est fait état d'un esclave de Cyrénaïque ne vivant que de figues sèches[78]. Le figuier était répandu

---

[69] Dobias-Lalou, « Le vocabulaire des produits agricoles », p. 175.

[70] Sur la vigne en Cyrénaïque, voir l'étude de E. Catani, « La coltura della vite e la produzione di vino della Cirenaica greca e romana : le fonti storiche e l'arte figurativa antica », dans *Cyrenaica in Antiquity*, p. 145-164.

[71] Cf. Hérodote, IV, 199 ; Synésios, *Catast*ase II, p. 290, l. 7 (éd. Terzaghi).

[72] Pseudo-Scylax, *Périple*, 108 (*GGM*, I, p. 84) ; *Table de Peutinger*, segm. VIII, 4. Cf. Roques, *Synésios*, p. 417. Sur la probable assimilation de l'Ampalaontes de la *Table de Peutinger* avec l'Ampélos de Scylax, cf. Desanges, J., *Recherches sur l'activité des Méditerranéens aux confins de l'Afrique (VI^e^ siècle avant J.-C. - IV^e^ siècle après J.-C.)*, EFR, 38, Rome, 1978, p. 99 (ci-après *Recherches sur l'activité des Méditerranéens*).

[73] Diodore, II, 50, 1 ; Calderini, « Ancora del Papiro vaticano greco 11 », p. 68.

[74] Cf. *Geoponica*, VI, 2, 3-4.

[75] Laronde, *Libykai Historiai*, p. 328 ; Dobias-Lalou, « Le vocabulaire des produits agricoles », p. 177.

[76] Dobias-Lalou, « Le vocabulaire des produits agricoles », p. 178.

[77] Chamoux, Fr., « Une épigramme de Théaitètos de Cyrène (AP VII, 444) », *Mélanges offerts à Léopold Sédar Senghor. Langues, littérature, histoire anciennes*, Dakar, 1977, p. 37-41.

[78] Plaute, *Rudens*, Acte III, sc. 4, v. 764.

au II^e s. ap. J.-C. en Marmarique selon le papyrus du Vatican[79]. Il y est d'ailleurs toujours présent à l'état sauvage et certaines localités appelées Carmusa (de càrmûs en arabe, la figue) attestent sa présence ancienne, comme pour le site de Gasr Carmusa, situé sur le plateau de Dahar al-Ahrdam[80]. Le figuier, très résistant à la chaleur et aux terrains arides et pauvres mais bien drainés, ses racines pouvant atteindre de grandes profondeurs pour aller chercher l'eau en sous-sol, était bien adapté aux régions les plus défavorisées de Cyrénaïque.

Quant à l'olivier, Théophraste en vantait le nombre et la fécondité à Cyrène, témoignage d'ailleurs confirmé par Diodore[81]. Le pseudo-Scylax en évoquait près de Phycous, et le papyrus du Vatican citait l'olivier parmi les arbres de Marmarique[82]. L'olivier sauvage reste encore aujourd'hui très répandu, comme sur le haut plateau cyrénéen ou dans le lit des oueds, de la Cyrénaïque à la Marmarique. Certains oueds portent d'ailleurs un nom caractéristique, comme le wadi Zeitoun (l'olive en arabe) qui s'écoule au sud de Cyrène en direction de la conque de Maraua. Et J. R. Pacho signalait au XIX^e siècle une forêt d'oliviers près des ruines de Ghertapoulous, à un quart d'heure à l'est des mausolées de Suani el-Abiad, sur la route de Lamluda à Ras el-Hilal[83]. La culture de l'olivier était bien plus intéressante dans l'antiquité car elle servait à la production de l'huile d'olive. Elle apparaît en tant que produit agricole dans les comptes des démiurges sous le nom ἔλαιον, et plus rarement sous le nom ἄλειμμα. Cette huile revêtait divers usages. Elle pouvait être utilisée comme produit culinaire, mais aussi pour l'éclairage et le chauffage, comme baume médicinal, comme parfum et onguent, et pour les activités gymniques, comme le montre le don d'un champ d'oliviers et de sa production par Barkaios à Hermès et Héraclès pour le service du gymnase de Cyrène à la fin du I^er s. ap. J.-C.[84].

La culture de l'olivier était très répandue en Cyrénaïque, en particulier dans la zone littorale et sur le second gradin. La plupart des bourgades du haut plateau cyrénéen vivaient essentiellement de la production d'huile d'olive, comme à Messa, à Mgernès, et surtout à Lamluda, où les vestiges de pressoirs et de meules sont extrêmement nombreux. À l'époque de Synésios, l'évêque Dioscore de Darnis exploitait un champ d'oliviers près de la localité d'Hydrax (actuelle Ain Mara)[85]. Nous pouvons également citer les aménagements agricoles du wadi Senab, où les vestiges de restanques sont encore visibles dans le fond de l'oued et sur certains versants, sans doute dévolus à la culture de l'olivier et de la vigne. Dans les deux petites localités de Got Giaras et de Kaf el Kebir et Kaf el Hasin, les nombreux restes d'installations agricoles pour la production du vin et de l'huile construits aussi bien en plein air qu'à l'intérieur de tombes réutilisées (fig. 182), indiquent que cette vallée avait été fortement mise en valeur à l'époque romano-byzantine et s'était spécialisée dans la viniculture et l'oléiculture[86]. Ces exemples peuvent se multiplier à loisir, et il serait d'ailleurs intéressant de procéder à un recensement des sites et à une étude approfondie de la culture de l'olivier en Cyrénaïque dans l'antiquité.

[79] Calderini, « Ancora del Papiro vaticano greco 11 », p. 68.
[80] Cf. *supra*, p. 106.
[81] Théophraste, *H. P.*, IV, 3, 1 ; Diodore, III, 50, 1.
[82] Pseudo-Scylax, *Périple*, 108 (*GGM*, I, p. 83) ; Calderini, « Ancora del Papiro vaticano greco 11 », p. 68.
[83] Pacho, *Relation d'un voyage*, p. 145.
[84] *SEG*, 9, 4, ll. 43-46. Cf. *supra*, p. 536.
[85] Synésios, *Epist.*, 66, 250-251.
[86] Cf. Bacchielli, « La sistemazione agraria », p. 254-265.



Fig. 182 : Installation agricole aménagée dans un ancien hypogée. Wadi Senab, Cyrénaïque (Clichés de l'auteur).

Les comptes des démiurges mentionnent également les amandes sous les noms ἀμυσγέλαι ou ἀμυσγύλαι, correspondant à deux variantes locales en Cyrénaïque[87]. Elles apparaissent à partir du III^e^ siècle et prennent alors la tête de la catégorie énumérant les cultures fruitières. Il existe deux variétés d'amandes : les amandes fraîches, μαλακαί (« douces » ou « tendres ») et les amandes sèches, σκληραί (« âpres » ou « dures »). Elles pouvaient servir à préparer l'huile à usage médicinal dans l'Antiquité. Le pseudo-Scylax évoquait la présence d'amandes près de Phycous[88]. Encore utilisées aujourd'hui dans la cuisine du djebel al-Akhdar, leur culture est toujours importante en Cyrénaïque[89]. Il existait d'autres fruits à coques dans la région, comme les noix. Seul le pseudo-Scylax évoque l'existence de noyers dans les environs de Phycous, arbres sans doute apportés en Libye par les Grecs[90].

D'autres espèces maraîchères et arbustives propres à la Cyrénaïque figurent dans les sources littéraires. Vers le milieu du IV^e^ siècle, le pseudo-Scylax, évoquant toujours les environs de Phycous, qui correspondaient selon lui au jardin des Hespérides, mentionnait notamment la présence de lotos, de pommiers, de grenadiers, de poiriers, d'arbousiers, de mûriers, de myrtes, de lauriers et de lierre[91]. Le myrte, dont les baies sont appréciées pour leur goût proche du genièvre, devait être particulièrement répandu à Cyrène où la légende rapportait la hiérogamie d'Apollon et de la Nymphe Cyrène dans un bosquet de myrtes, ce qui valut à la colline de l'acropole, puis à la terrasse du sanctuaire d'Apollon, l'appellation de colline de la Myrtousa[92]. Le lotos, ou jujubier sauvage, est aussi attesté en Cyrénaïque par Théophraste, qui précise son utilisation par les sculpteurs[93]. Il signale également la présence du cyprès et du thuya, particulièrement estimés pour la qualité et la robustesse de leur bois dont on se servait comme matériau de construction[94]. La prospérité de la Cyrénaïque devait aussi reposer sur la richesse de sa couverture forestière, le bois n'ayant jamais été un matériau

[87] Dobias-Lalou, « Le vocabulaire des produits agricoles », p. 176.
[88] Pseudo-Scylax, *Périple*, 108 (*GGM*, I, p. 84).
[89] Trotter, *Flora economica della Libia*, p. 172, n° 152.
[90] Pseudo-Scylax, *Périple*, 108 (*GGM*, I, p. 84). Cf. Roques, *Synésios*, p. 405.
[91] Pseudo-Scylax, *Périple*, 108 (*GGM*, I, p. 84).
[92] Cf. *supra*, p. 280, n. 229.
[93] Théophraste, *H. P.*, IV, 3, 1. Cf. Chamoux, *Cyrène*, p. 233.
[94] Théophraste, *H. P.*, V, 3, 7.

abondant en Méditerranée orientale[95]. Ajoutons la présence du palmier-dattier mentionné par Hérodote et Strabon dans l'oasis d'Augila et qui est parfois représenté sur les monnaies de Cyrène des IV^e^/III^e^ s. av. J.-C.[96]. Terminons par la culture de la rose dont la réputation auprès des Anciens est attestée par Théophraste, Callimaque, cité par Athénée, et Pline l'Ancien[97]. A. Laronde, reprenant l'indication de D. Comparetti, évoquait un lieu-dit des environs de Cyrène appelé Μυροπωλᾶς[98], sans doute en référence au doux parfum des roses.

La richesse du terroir de Cyrénaïque dans l'antiquité tenait à un climat favorable et à la fertilité des sols, alliant une couverture forestière dense, à des cultures diversifiées et à de nombreuses espèces arboricoles sauvages ou cultivées. Les cultures les plus répandues, comme le blé, la vigne ou l'olivier, avaient été un facteur économique important pour la prospérité de la région. Il ne faut toutefois pas omettre le facteur religieux de ces productions, l'agriculture étant liée à l'orientation de la sphère religieuse. Ainsi, le blé constituait l'élément vital et était associé au culte de Déméter, la vigne, perçue comme le superflu[99], était dédiée à Dionysos, et l'olivier, le symbole d'Athéna, était synonyme de chaleur et de lumière. Les espèces agricoles jouaient un rôle incontestable dans les rites religieux et participaient aux offrandes, aux libations et aux sacrifices. Les sanctuaires possédaient d'ailleurs des domaines agricoles qui, comme nous venons de le voir, avaient été administrés par les démiurges entre le V^e^ et le II^e^ s. av. J.-C. La question est maintenant de savoir quelle fut l'évolution de ces terrains sacrés et des autres domaines, et de déterminer qui les exploitait et qui les entretenait.

1.2. Exploitants et main d'œuvre

1.2.1. Les grands propriétaires fonciers

La colonisation de la Cyrénaïque avait été une colonisation agricole. Les Théréens, poussés par le manque de terres, avaient quitté leur île afin de trouver des domaines à exploiter. Ils les découvrirent enfin, grâce à l'aide des Libyens, après six longues années passées à Aziris. Aussi, lorsqu'ils s'établirent à Cyrène, se saisirent-ils des meilleurs terroirs agricoles, contraignant les Libyens Asbystes à s'installer plus au sud. Des lots de terres à défricher avaient été promis à tous les nouveaux colons de la métropole désirant venir s'installer en Libye. En effet, la stèle des fondateurs stipule bien que leur seront remis « par tirage au sort un lot de terre sans possesseur »[100]. Ainsi, la fondation de la nouvelle colonie avait entraîné une répartition des terres : « l'allotissement primitif était le fondement de la nouvelle cité coloniale »[101].

Quand Battos II accéda au trône, il lança un appel à l'immigration auprès de tous les Hellènes, les appâtant par la garantie d'un lot de terre à chaque nouvel arrivant[102]. Grâce à l'intervention divine d'Apollon faisant proclamer par la Pythie : « Qui se rendra dans la

[95] Chamoux, *Cyrène*, p. 233.
[96] Hérodote, IV, 72 ; Strabon, XVII, 3, 23 ; *BMC Cyrenaica*, pl. 17, 12-13 ; pl. 27, *passim*.
[97] Théophraste, *H. P.*, VI, 6, 5 ; Athénée, XV, 669 d, Pline, *H. N.*, XXI, 10, 19.
[98] Laronde, « Aspects de l'exploitation », p. 185. Cf. Comparetti, D., « Iscrizione cristiana di Cirene », *ASAA*, 1, 1914, p. 161-167.
[99] Philon, *Quaest. in Gen.*, 9, 20, 67.
[100] *SEG*, 9, 3, l. 31 sq.
[101] Murray, O., *La Grèce à l'époque archaïque*, Toulouse, 2011 (traduction de *Early Greece*, Londres, 1978, 2^e^ éd., 1993), p. 123.
[102] Cf. *supra*, p. 154 et p. 162.

séduisante Libye après le partage des terres, j'affirme qu'il en aura un jour bien des regrets », l'entreprise fut un succès[103]. L'afflux des migrants avait contribué à briser le *modus vivendi* qui régnait alors entre les Grecs et les Asbystes. Comme nous l'avons vu plus haut, les Libyens, spoliés, s'en remirent à l'aide du pharaon Apriès vers 570 av. J.-C.[104]. Il semble alors que l'on n'ait pas prévu de réserver des lots, laissés en friche, pour l'arrivée des futurs colons.

À partir de la fin du VI^e^ siècle, les relations de voisinage redevinrent pacifiques. On laissa des terrains de parcours aux nomades, ce qui se traduisit par des espaces laissés libres entre les cultures du haut plateau[105]. Le partage de la terre du territoire cyrénéen aurait été effectif seulement lors de la deuxième génération de colons.

Enfin, la promesse faite par Arcésilas III aux mercenaires qu'il avait recrutés à Samos est intéressante du point de vue de la structure sociale cyrénéenne fondée sur la grande propriété foncière. Le roi en exil s'était engagé à leur fournir des terres issues de la redistribution des grands domaines. Ces domaines ne se trouvaient plus sur le territoire des indigènes. Il s'agissait avec vraisemblance des grands domaines appartenant aux oligarques, descendants des premiers colons théréens, et qui constituaient l'aristocratie foncière de Cyrène, comme l'affirmait Fr. Chamoux[106]. Ainsi, il semble que l'essentiel du patrimoine foncier cyrénéen ait appartenu à ces aristocrates. Cet état des choses n'avait pas dû être remis en cause depuis la tentative malheureuse d'Arcésilas III, et ce, jusqu'à l'époque romaine.

Le partage des terres, envisagé dès la fondation de la cité, pose le problème délicat « de leur attribution et du régime de propriété ». Selon Platon, ce partage s'effectuait après avoir « réservé à chaque sanctuaire une enceinte sacrée » et leur avoir attribué une dotation appropriée faite de terrains de choix[107]. Ainsi, on désignait d'abord les terres sacrées réservées aux Dieux. Cependant, le domaine sacré « loin d'être toujours séparé du domaine public, pouvait appartenir de façon indivise et commune à la cité et à la divinité poliade : les sources montrent que les Anciens s'abstenaient de toujours distinguer entre le sacré et le public »[108]. Les terres publiques étaient laissées à l'usage de tous et s'opposaient donc aux terres privées appartenant aux particuliers, citoyens ou non. Vouloir situer précisément ces terres sur une carte est une entreprise ardue, voire impossible, les terres sacrées étant souvent dispersées au milieu des terres privées. Toutefois quelques hypothèses sont permises en ce qui concerne les domaines d'Apollon, anciens domaines royaux, et les domaines réservés aux aristocrates, descendants des premiers colons théréens.

*1.2.1.1. Les domaines royaux (*agri regii*) et les terres royales*

Le témoignage d'Hérodote nous apprend que la réforme du régime monarchique entreprise par Démonax de Mantinée au milieu du VI^e^ s. av. J.-C. laissa seulement au souverain l'administration des biens sacrés et ses fonctions sacerdotales, tandis que ses autres privilèges étaient confiés à des magistrats[109]. Le souverain restait alors l'unique propriétaire

[103] Hérodote, IV, 159. Cf. Chamoux, *Cyrène*, p. 134.
[104] Cf. *supra*, p. 161-163.
[105] Cf. *infra*, p. 612.
[106] Chamoux, *Cyrène*, p. 148-149.
[107] Platon, *Lois*, V, 738 d.
[108] Rousset, D., « Terres sacrées, terres publiques et terres privées à Delphes », *CRAI*, 146, 1, 2002, p. 234.
[109] Chamoux, *Cyrène*, p. 217.

des terrains sacrés. C'est d'ailleurs cette réforme, particulièrement avantageuse pour les aristocrates, qui avait provoqué l'exil d'Arcésilas III, le roi ne voulant pas se soumettre à la nouvelle constitution[110]. À la chute de la monarchie vers 440, c'est finalement à la cité que furent remis les anciens domaines royaux (*agri regii*).

Pour administrer les domaines d'Apollon, héritiers des domaines royaux, on constitua le collège des démiurges, magistrats spéciaux agissant au nom du peuple. Ils étaient au nombre de trois, peut-être, comme le suggère Fr. Chamoux, parce que le peuple cyrénéen était réparti en trois tribus[111]. Ces magistrats avaient des responsabilités religieuses. Ils avaient la charge de régler certaines dépenses du culte. Selon un des comptes des démiurges datant du milieu du IV^{e} siècle (*SEG*, 9, 13), ils réglaient les dépenses liées aux sacrifices, mais aussi les dépenses liées aux frais des cultes, soit l'entretien des sanctuaires et des prêtres et prêtresses en charge, et veillaient au bon déroulement des cérémonies et à la sécurité des offrandes[112]. Les démiurges étaient donc gestionnaires des domaines sacrés, c'est-à-dire que la mise en culture des terrains sacrés et la vente des récoltes au public leur prodiguaient les revenus nécessaires à alimenter leur caisse pour faire face aux dépenses du culte. Mais ils n'étaient que des intermédiaires. Ils n'exploitaient pas directement ces domaines, ils en percevaient seulement les revenus : « leur rôle était purement financier »[113]. Les domaines étaient confiés à des exploitants qui n'étaient que des locataires. Il s'agissait d'une forme de métayage. Les exploitants devaient sans doute s'acquitter du versement, en guise de loyer, d'un pourcentage sur le produit de la vente des récoltes, calculé en fonction des prix de référence en cours sur le marché.

Quelle était l'étendue de ces domaines et où se situaient-ils ? Nous l'ignorons, les textes n'y faisant pas référence. Toutefois quelques hypothèses sont permises. D'après A. Laronde[114], si l'on compare les revenus des domaines d'Apollon à ceux du domaine foncier du sanctuaire de Zeus à Locres, en Italie du sud, conservés sur les tablettes 2, 10 et 29 remontant à l'époque de Pyrrhos, on constate que le montant des entrées annuelles est nettement supérieur au montant calculé par les démiurges à Cyrène. Nous pouvons alors en déduire que l'étendue des domaines d'Apollon n'occupait « sans doute qu'une place réduite dans le patrimoine foncier cyrénéen ». Cependant, il est difficile de savoir si ces dimensions correspondaient à celles des anciens domaines royaux, ou si elles avaient été réduites à la chute de la monarchie au profit des aristocrates.

Concernant l'emplacement de ces domaines, nous ne possédons aucune certitude. En effet, la diversité des cultures recensées par les comptes des démiurges, qui ne requéraient pas les mêmes exigences en matière de qualité des sols et d'exposition, nous amène à penser que ces domaines étaient répartis de manière irrégulière sur le territoire de Cyrène. Toutefois, l'essentiel de l'implantation des anciens domaines royaux, remontant probablement à l'époque des origines de la cité, devait se situer au cœur de la *chôra*, les Grecs n'occupant alors qu'un « rayon restreint autour de Cyrène »[115]. Comme l'indique A. Laronde, il est possible de préciser l'emplacement des cultures fruitières. Étant donné que ces dernières

[110] Cf. *supra*, p. 119.
[111] Chamoux, « Les comptes des démiurges », p. 148.
[112] *Ibid.*, p. 152-153.
[113] *Ibid.*, p. 149.
[114] Laronde, *Libykai Historiai*, p. 333.
[115] *Ibid.*, p. 334.

étaient des cultures délicates, elles n'auraient pu se développer que sur le premier gradin, en contrebas de Cyrène, et dans la zone comprise entre Balagrai (actuelle Beida) et Artamis (actuelle Messa), couverte, encore aujourd'hui, de jardins et d'arbres fruitiers. Ces deux régions étaient bien abritées des vents desséchants du sud et bénéficiaient d'une bonne irrigation ainsi que d'une bonne exposition[116]. Ainsi, comme l'affirmait A. Laronde, les domaines d'Apollon, héritiers des *agri regii*, étaient de taille réduite.

Par ailleurs, le roi avait également la mainmise sur la zone où poussait le silphion à l'état sauvage. En effet, cette plante, symbole de Cyrène depuis l'époque archaïque, était un monopole royal. Comme nous l'avons vu précédemment, la région où poussait le silphion était située à la limite du territoire politique de Cyrène vers le sud, dans la zone steppique. Selon le témoignage de Théophraste, cette région correspondait à un espace de plus de 4000 stades (740 km) qui devait s'étendre d'ouest en est du golfe de la Grande Syrte au golfe de Bomba. Tout cet espace, situé au sud du croissant fertile, faisait partie de la zone de protectorat où évoluaient les nomades libyens[117]. Domaine des nomades donc, mais sous contrôle royal. Cet immense espace dévolu à l'activité pastorale et à la cueillette du silphion ne faisait pas partie des *agri regii* mais de la χώρα βασιλική (terre royale). Les terres royales comprenaient alors deux espaces distincts, l'un dévolu à la culture, situé à l'intérieur des frontières politiques des cités, l'autre où poussait le silphion, localisé dans la zone de protectorat. A. Laronde, à la suite de S. I. Oost, nous met en garde sur la confusion souvent commise entre la χώρα βασιλική et les anciens domaines royaux devenus domaines d'Apollon à l'époque républicaine, alors administrés par les démiurges, puis domaines des Ptolémées lorsque la région passa sous le contrôle des dynastes lagides[118]. Quant à la région productrice de silphion, elle devint monopole royal des Ptolémées.

À la mort de Ptolémée Apion en 96 av. J.-C., le Sénat romain hérita des anciens domaines royaux des Ptolémées (*Agri Apionis*) que le dernier roi lui avait légué, tout en laissant leur liberté aux cités[119]. Ainsi, en prenant possession des domaines royaux, Rome reçut également par droit de succession les droits royaux, soit le monopole sur le silphion que les Libyens de la zone subdésertique devaient lui verser à titre de tribut. Pline l'Ancien atteste qu'en 93 av. J.-C. 30 livres de silphion furent livrées à Rome par Cyrène et données à l'État. En 49, César trouva 1500 livres de silphion dans l'*aerarium*. Nous pouvons alors en déduire que durant environ une cinquantaine d'années 30 livres de silphion étaient versées annuellement à Rome[120]. Le lourd tribut imposé par Rome sur la récolte du silphion aurait pu participer à l'extinction de la plante dès l'époque de Pline l'Ancien[121]. La perception des revenus des terres royales avait été remise à des publicains, dont la présence est attestée par un décret émis vers 67 av. J.-C. ainsi que par une épitaphe d'Apollonia mentionnant une jeune esclave qui faisait partie d'une compagnie de publicains[122].

---

[116] *Ibid.*, p. 285, 293 et 334.
[117] Cf. *Ibid.*, p. 207. Voir *supra*, p. 99.
[118] Laronde, *Libykai Historiai*, p. 422. Cf. Oost, S. I., « Cyrene 96-74 B.C. », *Classical Philology*, 58, 1963, p. 13.
[119] Cicéron, *De lege agraria*, II, 19, 51 ; Tite-Live, *Hist. Rom.*, LXX. Cf. Romanelli, P., *La Cirenaica Romana (96 a. C. – 642 d. C.)*, Verbania, 1943, p. 39 sq. ; Laronde, A., « La Cyrénaïque romaine, des origines à la fin des Sévères (96 av. J.-C.-235 ap. J.-C.) », *ANRW, Rise and Decline of the Roman World*, 1988, p. 1007-1011.
[120] Pline, *H. N.*, XIX, 15 ; Laronde, A., « La Cyrénaïque romaine », *op. cit.*, p. 1008.
[121] Ce point sera approfondi plus loin : cf. *infra*, p. 627-628.
[122] Reynolds, J., « Cyrenaica, Pompey and Cn. Cornelius Lentulus Marcellinus », *JRS*, 52, 1962, p. 98, n° 4

D'après Cicéron, la Cyrénaïque faisait partie des régions retenues par le tribun de la plèbe Rullus en vue du lotissement des terres provinciales en faveur de la plèbe. Cicéron avait d'ailleurs combattu ce projet avec force en 63 av. J.-C.[123].

En ce qui concerne l'administration des anciens domaines royaux des Ptolémées, les traces de centuriation sont encore perceptibles sur la photographie aérienne et sont repérables au sol grâce aux nombreux cippes de bornage qui témoignent des opérations de récupération des anciennes terres royales conduites à partir de Claude[124]. Mais cette première tentative de récupération avait été annulée par Néron lors de son avènement. Ce ne fut alors qu'à partir du règne de Vespasien que le projet fut finalement concrétisé avec réussite. Ces anciennes terres royales avaient fait l'objet d'un nouveau système de cadastre qui serait conforme aux données fournies par Hygin lequel mentionne des *laterculi quadrati uti centuriae, per sena milia pedum limitibus inclusi*[125]. D'après les cippes de bornage, les anciens *agri Apionis* légués au peuple romain comprenaient des zones de cultures maraîchères et arbustives dans les environs immédiats de Cyrène et de Ptolémaïs, de céréaliculture et de polyculture méditerranéenne sur le haut plateau de Beit Tamer à Gasr Taurguni à l'ouest de Messa, et dans la plaine côtière au sud d'Apollonia, à Ras el-Hilal et à Ruus el-Ashlab[126]. Grâce au témoignage de Stace, nous savons que l'une de ces grandes propriétés était aux mains d'un Romain de haut rang, Flavius Ursus, à la fin du I^er^ s. ap. J.-C.[127]. Ce dernier, riche propriétaire terrien, possédait des terres près de Rome, sur la rive droite du Tibre, près de Locres, dans le Bruttium, en Lucanie, dans la plaine piémontaise et finalement dans la province de Crète et Cyrénaïque[128]. Ainsi, comme l'indiquait A. Laronde, le récit de Stace témoigne de « la permanence de la grande propriété en Cyrénaïque, et les liens que ces grands propriétaires entretenaient avec le milieu impérial et sénatorial »[129].

1.2.1.2. Domaines privés des grands propriétaires terriens

Les grands domaines des aristocrates devaient se situer de préférence sur les meilleures terres, les plus proches de la cité, présentant des commodités d'exploitation, et à proximité des voies de communication, afin de faciliter le transport des produits agricoles, dont les surplus étaient destinés à l'exportation. Il semble que ce soit l'exploitation de ces grands domaines et la mise en valeur de la *chôra* cyrénéenne qui aient déterminé le développement des grosses bourgades agricoles jalonnant le territoire de Cyrène. La colonisation avait été plus ancienne dans la partie occidentale de la *chôra* cyrénéenne que dans la partie orientale. L'exploitation des bons terroirs de la région d'Artamis et de Balagrai (actuelles Messa et Beida) avait alors prévalu sur l'exploitation du reste de la contrée cyrénéenne. D'ailleurs, toute la zone située à l'ouest de Cyrène jusqu'à Artamis présente une très forte densité de

(= *SEG*, 20, 715) et Robert, L., « Enterrements et épitaphes », *L'Antiquité Classique*, 37, 2, 1968, p. 436-439 ; Reynolds, J., dans R. G. Goodchild, J. G. Pedley, D. White (éds.), *Apollonia the Port of Cyrene. Excavations by the University of Michigan 1965-1967*, *LibAnt*, suppl. 4, Tripoli, 1976, p. 325, n° 77.

[123] Cicéron, *De lege agraria*, II, 19, 51.

[124] L'État romain dut défendre ses droits sur les *agri Apionis* contre les empiètements des particuliers qui avaient usurpés certaines terres. Tacite, *Annales*, 14, 18 ; Romanelli, P., *La Cirenaica romana*, *op. cit.* (n. 119), p. 97-103.

[125] Hygin, *De cond. Agr.*, éd. Lachmann, I, p. 122. Cf. Laronde, *Libykai Historiai*, p. 423 et p. 287 sq.

[126] Cf. Laronde, *Libykai Historiai*, p. 422.

[127] Stace, *Silves*, II, 6, v. 66.

[128] Stace, *Silves*, II, 6, v. 58-70. Cf. Laronde, A., « Un passage méconnu de Stace et la propriété rurale à Cyrène à la fin du I^er^ s. ap. J.-C. », dans *Cirene "Atene d'Africa"* III, p. 21.

[129] Laronde, A., « Un passage méconnu de Stace », *op. cit.*, p. 24.

vestiges[130]. Peu à peu, l'essor des bourgs agricoles du haut plateau cyrénéen avait conditionné la mise en place d'une rocade reliant les *kômai* de l'est (el-Gubba, Lamluda, Tert, Ghabou Diounis et Mgernès) aux *kômai* de l'ouest (Balagrai et Messa)[131]. Cette rocade est-ouest était entrecoupée par de petites routes secondaires et certaines *komai* étaient reliées aux sites côtiers par des routes transversales[132].

Pour la localisation de ces grands domaines privés, il faut également tenir compte des témoignages de Platon et d'Aristote à propos de la propriété foncière individuelle[133]. Dans les *Lois* de Platon il est dit qu'on fera 5040 parcelles, chacune divisée en deux afin que l'une se trouve proche de la ville, et l'autre éloignée du centre, à la frontière[134]. Aristote dans sa *Politique* confirme les propos de Platon et explique les raisons de ce choix. Il s'agissait de susciter l'intérêt des citoyens dans ces deux endroits car « là où, en effet, cette répartition de la terre n'existe pas, les uns se préoccupent peu des hostilités qui se produisent aux confins du territoire, tandis que les autres s'en inquiètent trop, et plus qu'il ne convient »[135]. Dans le cas de Cyrène, il est possible que l'on ait mis en œuvre cette stratégie de défense donnant une priorité importante au territoire, essentiel à la survie de la cité. D'ailleurs, cette répartition des terres pourrait trouver confirmation dans les domaines possédés par Synésios. D'après les lettres 95 et 148, le curiale, qui résidait à Cyrène, possédait un premier domaine à proximité de cette cité ainsi qu'un second domaine à 30 km environ au sud de Cyrène, dans les *eschatiai*[136].

Lorsqu'Arcésilas III rentra à Cyrène par la force et reprit le pouvoir, il pourchassa ses adversaires, les oligarques, qui s'étaient enfuis en direction de Barcé, tandis que d'autres s'étaient réfugiés sur leurs terres. Certains Cyrénéens s'étaient mis à l'abri, comme l'écrit Hérodote, « dans une grande tour appartenant à un particulier, Aglômachos »[137]. Arcésilas y fit entasser du bois tout autour et brûla vif les aristocrates retranchés. Cette « grande tour », πύργος μέγας, correspondait à un « manoir fortifié d'un grand domaine campagnard » selon Fr. Chamoux[138].

Ces πύργοι constituent des éléments fondamentaux du paysage agricole cyrénéen de l'époque monarchique à l'époque romaine. Strabon[139] évoquait encore de son temps le *pyrgos* d'Euphrantas qui marquait la frontière entre les territoires carthaginois et cyrénéen peut-être à l'époque de Ptolémée I[er][140]. Cette tour correspondait en fait à un fort, l'actuel gasr Zaafràn, situé dans la localité de Macomades (actuelle Sirte). Par ailleurs, selon Diodore de Sicile, les *pyrgoi* étaient aussi les demeures des chefs tribaux[141]. Ainsi, le terme de *pyrgos* pouvait être

[130] Cf. *supra*, p. 96.
[131] Cf. *supra*, p. 105.
[132] Cf. *supra*, p. 109.
[133] Cf. Garlan, Y., « La défense du territoire à l'époque classique », dans M. I. Finley (éd.), *Problème de la terre en Grèce ancienne*, Paris-La Haye, 1973, p. 149-160.
[134] Platon, *Lois*, V, 745 cd.
[135] Aristote, *Polit.*, VII, 1330 a, 9-23.
[136] Roques, *Synésios*, p. 136-138.
[137] Hérodote, IV, 164.
[138] Chamoux, *Cyrène*, p. 149.
[139] Strabon, XVII, 3, 20.
[140] Laronde, *Libykai Historiai*, p. 350. Cf. *supra*, p. 91
[141] Diodore, III, 49, 3. Cf. Chamoux, Fr., « Diodore de Sicile et la Libye », *QAL*, 12, 1987, p. 61 (ci-après « Diodore de Sicile et la Libye »). Sur ces chefs tribaux qui faisaient partie de la catégorie des « Libyens pillards » selon Diodore, cf. *infra*, p. 632 sq.

utilisé pour qualifier des monuments variés, mais qui avaient tous en commun d'être construits en hauteur et d'être fortifiés. Le *pyrgos* pouvait constituer une partie seulement d'une structure. Il était intégré à la construction des fermes agricoles répondant à un schéma régulièrement attesté en Cyrénaïque et en Marmarique : une cour centrale donnant accès à des pièces ordonnées autour, dont l'une correspondant à une construction plus soignée et en hauteur (tour). Ce type de ferme, que l'on appelle du terme générique de « *pyrgos* », est caractéristique de l'architecture rurale du pourtour méditerranéen, en particulier des îles égéennes et du Proche-Orient, mais également des bords de la mer Noire[142].

Certains *pyrgoi* installés à l'intérieur des terres sur le territoire de Cyrène pouvaient être la propriété d'aristocrates qui possédaient leurs champs aux alentours. Ces grandes demeures rurales devaient accueillir un *pyrgos*, une tour, à l'exemple des fermes agricoles plus modestes. Il avait l'aspect d'une construction en hauteur de plan quadrangulaire réalisée en pierres de taille soigneusement appareillées. Une grande porte surélevée constituait l'unique entrée. La partie supérieure de l'édifice accueillait d'étroites ouvertures et le haut du bâtiment semble avoir été crénelé, comme on peut le voir sur une mosaïque byzantine du VI^e^ s. ap. J.-C. provenant de l'église centrale de Cyrène qui met en scène un *pyrgos* en arrière-plan d'une scène de chasse (fig. 183).



Fig. 183 : Scène de chasse à cheval dans la *chôra* cyrénéenne.
Mosaïque du VI^e^ s. ap. J.-C. Église centrale de Cyrène. Musée de Cyrène. (Cliché de l'auteur).

Ces monuments ont parfois été le théâtre d'événements malheureux, comme le montre le sort tragique que connurent les aristocrates brûlés vifs par Arcésilas III alors qu'ils avaient trouvé refuge dans le *pyrgos* d'Aglômachos. Ces bâtiments étaient construits de telle manière qu'il était difficile d'en réchapper en cas d'incendie. Par une épigramme du poète cyrénéen Théétète (première moitié du III^e^ s. av. J.-C.), conservée dans l'*Anthologie Palatine* (VII, 444), nous avons connaissance d'un autre drame qui s'était déroulé dans la grande maison d'Antagoras : « Pendant l'hiver au début de la nuit le feu dévora en échappant à l'attention, la grande maison d'Antagoras où l'on avait bu ; pêle-mêle, quatre-vingts personnes, hommes libres et esclaves, furent livrés à ce bûcher funeste. Leurs parents ne pouvaient pas distinguer en les séparant leurs ossements ; commune était l'urne, communs les honneurs funèbres, et un seul tombeau fut dressé ; cependant Hadès a su reconnaître chacun d'eux avec facilité même au milieu des cendres »[143]. Si le nom d'Antagoras ne figure pas dans l'épigraphie cyrénéenne

[142] De nombreuses études ont été consacrées à ce sujet. Pour une vue d'ensemble du problème et en particulier le problème lié aux fermes isolées de Chersonèse en mer Noire, voir Pečírka, J., « Homestead farms in classical and hellenistic Hellas », dans M. I. Finley (éd.), *Problème de la terre en Grèce ancienne*, Paris-La Haye, 1973, p. 113-147. Voir aussi l'abondante documentation fournie par M. Nowicka, *Les maisons à tour dans le monde grec*, Wroclaw, 1975 (p. 87 pour la Cyrénaïque). Sur l'interprétation de ces tours et maisons à tour, voir Hellmann, M.-C., *Recherches sur le vocabulaire de l'architecture grecque*, Paris, 1992, *s. v.* « πύργος ».

[143] *Anthologie Palatine,* VII, 444. Nous avons repris la traduction donnée par A. Laronde, *Libikai Historiai*,

et rend donc son existence hypothétique, il n'est pas permis de douter de la réalité de cet épisode. En effet, la grande maison, μέγας οἶκος, d'Antagoras devait présenter des analogies avec le πύργος μέγας d'Aglômachos pour que les convives, pris de boisson, n'aient pu échapper à l'incendie qui s'était répandu à l'intérieur du bâtiment. Il devait alors également s'agir d'un *pyrgos*, soit un « manoir fortifié » caractérisé par une tour à étages appartenant à un riche propriétaire terrien.

Les incendies étaient un risque fréquent dans les demeures des Anciens où le bois jouait un rôle essentiel et les procédés de chauffage étaient rudimentaires[144]. Il est intéressant de relever dans ces deux cas le qualificatif de μέγας associé à ces bâtiments, qui, dans le cas de la maison d'Antagoras pouvait accueillir quatre-vingts personnes. Nous avons eu l'occasion de visiter un bâtiment important, Gasr Stillu, situé au nord-ouest d'Apollonia dans la plaine littorale, qui se rapporte à ce type de grande demeure fortifiée[145]. La structure semble s'être développée à partir d'un monument plus ancien, conservé au centre du côté ouest du bâtiment. Il s'agit d'un mausolée de plan quadrangulaire d'époque hellénistique dont la fonction initiale a été détournée afin d'être utilisée comme un *pyrgos*, c'est-à-dire comme une tour fortifiée. La hauteur de la tour permettait d'avoir une vue imprenable sur la plaine. Des traces de parcellaires antiques, accueillant encore aujourd'hui des cultures, la présence d'une source, d'un vaste hypogée, d'une carrière et d'un petit habitat modeste sont perceptibles autour de la structure. Au nord, de nombreux aménagements taillés dans la roche correspondent à des bassins de diverses dimensions, parfois recouverts par une série de blocs rectangulaires accolés les uns aux autres. Il pourrait s'agir de réservoirs d'eau, mais seule une étude approfondie de ce site pourrait venir le confirmer. Cette propriété rurale semble être tardive et la demeure fortifiée pourrait remonter à l'époque des raids barbares du début du V^e^ s. ap. J.-C.

Les *kômai* s'étaient développées à l'abri de ces « châteaux ». Mais il existait également de nombreux *pyrgoi*, plus petits, isolés au milieu des terres ou n'accueillant dans leur proximité qu'un habitat dispersé. Dans ces deux cas, ils étaient toujours installés près d'une source. Souvent, ils étaient placés en des endroits stratégiques, sur des promontoires, comme dans le cas du gasr Raqayyik, situé sur le versant marquant l'extrémité nord du haut plateau sur la route reliant Lamluda (antique Limnias) aux mausolées hellénistiques de Suani el-Abiad, qui contrôlait le gradin intermédiaire[146].

Les *pyrgoi* remplissaient diverses fonctions. Ils pouvaient servir de protection et de refuge[147] pour les habitants et les paysans travaillant sur les domaines agricoles en cas d'incursions des grandes tribus du sud[148] et, dans des cas plus rares, certes, pour les aristocrates voulant échapper à la fureur d'Arcésilas III. Ces monuments pouvaient être utilisés comme tour de guet, afin de prévenir les assauts des pillards. Il semble que ce soit cette fonction qu'aient rempli les quelques *pyrgoi* établis dans la zone de culture extensive du haut plateau cyrénéen[149], comme les monuments situés sur les hauteurs entre Faidia et Slonta

---

p. 336.

[144] Chamoux, Fr., « Une épigramme de Théaitètos de Cyrène », *op. cit.* (n. 77), p. 39.

[145] Pour l'étude du monument, cf. Purcaro, V., « Tomba ellenistica e fattoria bizantina nella campagna di Cirene », *QAL*, 6, 1971, p. 35-41.

[146] Laronde, *Libikai Historiai*, p. 302 et p. 305, fig. 102.

[147] Cf. Chamoux, *Cyrène*, p. 221 ; Laronde, *Libikai Historiai*, p. 131.

[148] Sur les razzias perpétrées par les nomades libyens du sud, cf. *infra*, p. 632-637.

[149] Cf. Laronde, *Libikai Historiai*, p. 311.

et jusqu'à Buerat[150]. Tous ces *pyrgoi* ne correspondaient pas toujours au lieu de résidence d'une aristocratie rurale. Les bâtiments assumant une fonction de surveillance devaient requérir la présence d'un gardien chargé de veiller sur les champs et les cultures de son maître résidant sans doute en ville. Mais il s'agissait également de protéger les récoltes emmagasinées à l'intérieur de l'édifice, car la fonction première des *pyrgoi* était liée au stockage des récoltes. À la fin du I^er^ s. av. J.-C., la *komé* de Mgernès honora l'un de ses bienfaiteur pour sa φιλοτιμία par un décret lui donnant le droit de composer l'inscription de son choix sur le σιτών[151]. Selon P. Roussel, ce terme désignerait un grenier à blé, et d'après A. Laronde, il pourrait tout à fait convenir à un *pyrgos* offert à la *komé* par cet évergète[152]. Il ne serait en effet pas surprenant de trouver dans cette *komé* un tel bâtiment servant au stockage des récoltes comme à la défense. Mgernès était établie sur un excellent site agricole, présentant d'ailleurs des analogies avec celui de Messa à l'ouest de Cyrène. Elle possédait également une valeur stratégique indéniable. Située à 12,5 km à l'est de Cyrène, elle constituait une étape importante sur la route de Derna et permettait de contrôler la partie orientale du haut plateau[153].

À l'issue de ce panorama de la *chôra* cyrénéenne se dessinent deux types de propriétaires fonciers. Les premiers correspondaient à une aristocratie rurale installée dans des « manoirs ruraux » que les sources appellent le plus souvent *pyrgoi*, et entourée de ses clients. Cette clientèle était plus ou moins importante en fonction de l'étendue des domaines cultivés. Les seconds ne vivaient pas sur leurs terres mais résidaient en ville. Ils possédaient également des *pyrgoi* installés sur leurs domaines, mais ceux-ci n'avait rien à voir avec les « manoirs ruraux » de leurs congénères, excepté qu'ils possédaient également une tour à étages. Des intendants devaient être chargés de protéger les récoltes contre les actes de pillage des grandes tribus du sud, mais surtout de surveiller la main d'œuvre travaillant dans les champs afin d'éviter « les détournements, les fraudes, voire le sabotage »[154].

1.2.2. La main d'œuvre : des Libyens agriculteurs ?

Connaître la composante de la main d'œuvre utilisée pour l'exploitation des domaines privés, publics ou sacrés ainsi que le statut juridique qu'elle revêtait a toujours posé problème[155]. Comme l'affirme G. Vallet à propos des cités de Grande Grèce et de Sicile « il est évident que l'étude des types d'habitats et des modes de culture reste à un niveau superficiel tant qu'on ne peut résoudre le problème fondamental de la main d'œuvre »[156]. Cela pose, dans le cas de la Cyrénaïque, le problème des relations entre Grecs et Libyens, mais aussi la question du degré d'assimilation des indigènes, de leur soumission aux colonisateurs et du rôle qui leur était assigné au sein du système agricole de la colonie. Si les Libyens devaient constituer la majorité des paysans employés par les propriétaires fonciers sur leurs domaines, il est possible également que certains d'entre eux aient été des petits

[150] Cf. *Ibid.*, p. 273-274.
[151] *SEG*, 9, 354. Cf. Laronde, *Libykai Historiai*, p. 334-336 (traduction et commentaire).
[152] Roussel, P., « ΣΙΤΩΝ », Mélanges Navarre, Toulouse, 1935, p. 375-381 ; Laronde, *Libykai Historiai*, p. 335.
[153] Laronde, *Libykai Historiai*, p. 299.
[154] Bresson, A., *L'Économie de la Grèce des cités, tome I : les structures et la production*, Paris, 2007, p. 164.
[155] Sur les différentes catégories de main d'œuvre rurale, cf. Amouretti, M.-C., « Le pain et l'huile dans la Grèce antique. De l'araire au moulin », Centre de recherche d'Histoire Ancienne, vol. 67, *Annales littéraires de l'Université de Besançon*, 328, Paris, 1986, p. 208-216.
[156] Vallet, G., « La cité et son territoire dans les colonies grecques d'Occident », dans *La città e il suo territorio. Atti del VII Convegno di studi sulla Magna Grecia (1967)*, Tarente, 1968, p. 102.

paysans libres, propriétaires ou tenanciers. Cependant, nous sommes très mal informés sur les statuts des agriculteurs et sur les formes de dépendance dans le monde rural en Cyrénaïque. La connaissance de la main d'œuvre agricole est très limitée pour la colonie de Cyrène et l'absence d'informations circonstanciées sur cette population, sans doute très nombreuse, censée mettre en valeur ces terres d'une richesse exceptionnelle, conduit inévitablement à l'étudier de manière conjecturale. Il convient tout d'abord de se pencher sur les témoignages littéraires se rapportant au mode de vie des tribus libyennes vivant dans le voisinage des cités grecques afin de savoir à quel degré elles avaient pu contribuer à l'exploitation des terres agricoles.

Selon Hérodote les Libyens appartiennent à deux grandes catégories : les Libyens cultivateurs (ἀροτῆρες)[157] et les Libyens nomades (νομάδες)[158]. Sont sédentaires les tribus habitant à l'ouest du lac Triton dans la Petite Syrte et Hérodote cite les Maxyes « chez qui la coutume est d'avoir des maisons » comme étant le premier des peuples cultivateurs. Puis, à l'est du lac Triton commence l'aire de nomadisme des tribus, avec en premier celle des Auses. L'historien considérait alors tous les Libyens dont le territoire s'étendait depuis l'Égypte jusqu'à l'est du fleuve Triton comme étant des nomades (νομάδες). Ce terme νομάδες, qui désignerait plutôt une manière de vivre selon St. Gsell[159], se rencontre chez les auteurs antérieurs, comme Pindare, qui qualifiait les Libyens de la région d'Irasa en Marmarique de cavaliers nomades : ἱππευτᾶν νομάδων [160]. Les Libyens nomades cités par Hérodote formaient des tribus occupant des territoires précis et il semble que leurs déplacements aient eu lieu en général dans les limites de ces territoires où ils devaient disposer de pâturages en hiver comme en été. Cependant, la division établie par Hérodote entre nomades et cultivateurs semble, au dire de St. Gsell, être « une distinction trop tranchée »[161]. En effet, il serait surprenant que les Libyens appartenant à des tribus qui disposaient de territoires fertiles et qui, selon Hérodote, avaient adopté les mœurs des Égyptiens ou des Grecs, n'aient pas eu recours à la pratique de l'agriculture.

Diodore de Sicile au I^er^ s. av. J.-C. et Pomponius Méla au I^er^ s. ap. J.-C. divisent les activités des Libyens cette fois en trois catégories : agriculteurs, pasteurs nomades et guerriers[162]. Diodore ne cite seulement que quatre tribus : les Nasamons, les *Auschisai* (Auschises), les Marmarides et les *Makai* (Maces). Leurs trois types de vie correspondent à l'agriculture, au nomadisme pastoral et au pillage. Selon lui il n'y a donc pas de superposition entre l'appartenance à une ethnie et le type d'activités pratiquées. Pomponius Méla[163], quant à lui, se réfère uniquement à la province de Cyrénaïque et privilégie une différenciation des activités selon la localisation des tribus libyennes. Les peuples libyens habitant la côte méditerranéenne vivent de l'agriculture : « les côtes sont habitées par des agriculteurs qui ont des mœurs conformes en gros à notre usage, si ce n'est que certains sont différents par leur langage et par le culte des dieux ». Et chez ceux qui les suivent immédiatement à l'intérieur : « chez leurs plus proches voisins, pas une seule ville n'est établie, mais il y a des habitations

[157] Hérodote, IV, 191.
[158] Hérodote, IV, 181, 186, 187, 188, 190, 191, 192, 199.
[159] Gsell, St., *Hérodote*, *Studia Historica* 85, Alger, 1915 (rééd. Rome, 1971), p. 167 (ci-après *Hérodote*).
[160] Pindare, *Pyth.*, IX, 123.
[161] Gsell, *Hérodote*, p. 169.
[162] Diodore, III, 49 ; Pomp. Méla, *Chor.*, I, 8, 41-42. Ce parallélisme entre les témoignages de Diodore de Sicile et de Pomponius Méla fait soupçonner, comme source commune, Poseidonios.
[163] Pomp. Méla, *Chor.*, I, 8, 41-2.

qui sont appellées *mapalia* […] ils épargnent autant qu'ils peuvent les troupeaux, parce que chez eux cela seul à de la valeur »[164]. Enfin, « les habitants de l'intérieur (c'est-à-dire en Cyrénaïque les habitants du désert et de ses abords) », qui, « d'une façon encore plus sauvage », mènent une vie de nomade, en étant « dispersés en *familiae* dans le désordre et sans loi »[165]. Ces derniers sont des nomades vivant essentiellement de leur activité guerrière. Cependant, ces trois activités auraient très bien pu se combiner pour certains et, pour d'autres, ils auraient pu en changer.

Selon Diodore de Sicile les Libyens « qui possèdent des terres propres à produire des fruits, se livrent à l'agriculture »[166]. L'auteur ne nous donne aucun détail supplémentaire sur l'identité de ces Libyens et précise seulement qu'ils avaient des mœurs civilisées et qu'ils obéissaient à des rois, tout comme la deuxième catégorie de Libyens, celle des nomades. Ces rois, ou plutôt ces chefs coutumiers, n'apparaissent que très rarement dans la littérature antique. Hérodote mentionne le roi des Libyens vivant dans le voisinage de Cyrène, c'est-à-dire des Asbystes, sous le nom d'Adicran (Ἀδικράν)[167]. Dans un autre passage il relate les propos tenus par le roi des Ammoniens, Étéarchos, à des Cyrénéens venus en visite à l'oasis d'Ammon. Étearchos avait reçu des Nasamons qui lui apprirent que cinq fils de chefs Nasamons étaient partis explorer les déserts de la Libye. Ces cinq fils de chefs nasamons avaient été tirés au sort parmi tous les fils de chefs pour faire partie de l'expédition. Ce peuple était donc divisé en plusieurs clans régis par des chefs. Pline, rapportant les propos d'Agatharchide de Cnide, déclarait que la tribu des Psylles tirait son nom du roi Psylle dont le tombeau se trouvait dans la Grande Syrte[168].

Pomponius Méla précise également que ces Libyens agriculteurs avaient des mœurs civilisées, mais il va plus loin en les localisant sur la côte méditerranéenne [169].

Il faut ajouter à cela le témoignage d'Hérodote qui fut le premier et le seul à identifier ces tribus ayant des mœurs civilisées. Il s'agit de la tribu des Asbystes qui « s'appliquent à imiter la plupart des usages des Cyrénéens » et la tribu des Bakales, vivant dans les environs de Barcé et Taucheira, qui ont les mêmes mœurs que ceux qui habitent au-dessus de Cyrène (les Asbystes)[170]. Alors quel crédit peut-on apporter au témoignage de Pomponius Méla qui situait ces tribus sur le littoral ? En effet, seuls les Bakales pourraient venir confirmer cette affirmation car ils possédaient une portion de territoire touchant à la côte près de Taucheira[171]. Quant aux Asbystes, ils avaient été refoulés au sud de Cyrène par les Grecs. Mais il est possible que les Asbystes aient gardé des terres sur le littoral cyrénéen et dans les environs de Cyrène qu'ils habitaient à l'origine[172]. Vivant au contact direct des Grecs, ces deux tribus avaient été, dans une certaine mesure, hellénisées.

Les autres populations d'agriculteurs devaient se trouver dans les vallées des oueds et dans la zone intérieure steppique et subdésertique où ils cultivaient des céréales, des oliviers

[164] Pomp. Méla, *Chor.*, I, 8, 41.
[165] Pomp. Méla, *Chor.*, I, 8, 42.
[166] Diod.ore, III, 49.
[167] Hérodote, IV, 159.
[168] Pline, *H. N.*, VII, 14.
[169] Pomp. Méla, *Chor.*, I, 8, 41
[170] Hérodote, IV, 170 et 171.
[171] Cf. *supra*, « Bakales », p. 37-39.
[172] Cf. *supra*, « Asbystes », p. 36-37.

et de la vigne[173]. Hérodote qualifiait de nomades les Libyens habitant la région s'étendant entre le grand Katabathmos et la Petite Syrte : « La partie orientale de la Libye, celle qu'habitent les nomades, est en effet basse et sablonneuse jusqu'au fleuve Triton » et « au pays de Cyrène, qui est le plus élevé de cette partie de la Libye où habitent les nomades, il y a, chose remarquable, trois saisons de récoltes »[174]. Il est alors probable que ces Libyens, qu'Hérodote qualifie un peu trop catégoriquement de « nomades » (νομάδες), pratiquaient l'agriculture. Cependant, comme le soulignait A. Laronde, l'activité agricole ne doit pas être assimilée forcément à la sédentarité. Les habitats et les installations agricoles pouvaient n'être utilisés que de manière saisonnière[175].

Les rapports entretenus entre les Asbystes et les Grecs sur le territoire de Cyrène sous les premiers Battiades peuvent nous éclairer sur les statuts de ces populations indigènes. Les Asbystes s'étaient tout d'abord révoltés contre l'expropriation dont ils furent victimes lorsque Battos II eut recours à une immigration massive qui eut pour conséquence de les avoir « amputés d'une bonne part du territoire »[176]. Ils avaient alors fait appel à l'armée égyptienne du pharaon Apriès. Comme nous l'avons vu précédemment, ce premier conflit fut remporté par les Grecs à Irasa vers 570 av. J.-C., tandis que le second marqua la victoire des Libyens à Leukôn sous le règne d'Arcésilas II (après 570)[177]. Les sources ne font plus alors état de conflits entre les Asbystes et les colonisateurs. Les Grecs avaient dû saisir l'importance de se concilier ces populations en leur laissant une certaine part d'autonomie afin de ne pas risquer de nouveaux soulèvements. Ils avaient sans doute dû établir un « modus vivendi pacifique », selon les mots de Fr. Chamoux[178], profitable aux deux parties. Les Libyens devaient continuer à disposer de leurs propres terres pour y pratiquer l'agriculture, indépendamment de celles qui étaient rattachées aux cités grecques. Cependant, ils ne pouvaient pas échapper à l'autorité du souverain lagide, ou de son représentant, et devaient certainement s'acquitter d'un tribut ou de redevances en nature. Ainsi il existait sans doute des Libyens propriétaires de leurs terres mais qui devaient tout de même s'acquitter du versement d'une partie de leurs récoltes.

Outre ces Libyens propriétaires, il devait exister également toute une population indigène travaillant sur des *cléroi* qui ne leur appartenaient pas. Cette paysannerie indigène était-elle réduite à la condition de dépendance ou de semi-liberté ? Peut-on considérer cette main d'œuvre comme des paysans dépendants, des πελάται, qui travaillaient la terre en échange du versement au maître du *cléros* d'une partie de la récolte ? Était-elle similaire aux hilotes de Sparte et aux pénestes de Thessalie qui bénéficiaient d'une liberté limitée ?

Nous avons vu précédemment que les Libyens avaient apporté leur aide aux Cyrénéens à deux reprises[179]. À la fin du VI^e^ s. av. J.-C., les Libyens des environs de Cyrène, sans doute des Asbystes, avaient mis en déroute les Perses du général Aryandès qui, après avoir châtié les meurtriers d'Arcésilas III réfugiés à Barcé, avaient tenté de s'emparer de Cyrène. Vers 323 av. J.-C., lors de la guerre qui opposa les Cyrénéens à l'envahisseur Thibron, les Libyens asbystes et bakales avaient prêté main forte aux Grecs et furent d'ailleurs à l'origine de la

[173] Laronde, « la vie agricole en Libye », p. 131-132.
[174] Hérodote, IV, 199.
[175] Laronde, « la vie agricole en Libye », p. 128
[176] Hérodote, IV, 159.
[177] Cf. *supra*, p. 161-164.
[178] Chamoux, « Diodore de Sicile et la Libye », p. 61.
[179] Cf. *supra*, p. 164-167.

capture du mercenaire spartiate. Ainsi, l'appui massif que ces tribus fournirent aux Grecs, semble l'attitude d'une population indigène dépendante, mais bénéficiant d'une certaine forme de liberté. Ces Libyens paraissent avoir en effet joui d'une liberté plus importante que les hilotes ou les pénestes qui avaient à peine le droit de servir dans l'armée. L'utilisation par les Bakales et les Asbystes du char, qu'ils savaient manier à merveille[180], avait été d'un grand secours pour les Grecs lors de la guerre de Thibron mais également lors des assauts fréquents des grandes tribus du sud qui se livraient au pillage des campagnes[181]. Il est alors possible que la main d'œuvre libyenne employée sur les domaines agricoles ait bénéficié d'un certain régime de liberté. Cela expliquerait d'ailleurs que les sources n'évoquent pas de révoltes liées à un assujettissement jugé trop sévère.

Mais bien qu'il ait dû exister des statuts forts divers de dépendance parmi les paysans, il est difficile de croire que les plus pauvres aient été réduits à la condition d'esclave. D'ailleurs, l'évocation de l'existence d'une population servile à la campagne dans le poème de Théétète que nous avons mentionné plus haut, et qui constitue l'un des très rares documents à relater leur présence, semble plutôt se rapporter à des serviteurs domestiques qu'à des paysans[182].

Quoi qu'il en soit, l'ensemble de la masse paysanne composée aussi bien de Grecs que de Libyens faisait partie de la deuxième catégorie citée par Strabon au I^er^ s. av. J.-C., celle des γεωργοί. Comme nous l'avons vu au deuxième chapitre, ces paysans ou agriculteurs vivant sur le territoire des cités grecques, qualifiés par Strabon de γεωργοί et par les sources épigraphiques de λαοί, ὄκλοι ou τὰ κατὰ τὰν χώραν ἔθνεα , étaient probablement dépourvus de droits civiques et revêtaient des statuts différents qu'il est difficile de déterminer avec exactitude[183].

La mise en valeur agricole de la *chôra* cyrénéenne avait été particulièrement intense dans l'Antiquité. Cultures céréalière, fruitière et légumineuse étaient les composantes essentielles de ce paysage agricole. La richesse de Cyrène avait été avant tout foncière. Les acteurs de cette prospérité étaient les communautés villageoises installées sur le territoire de la cité en habitats groupés dans les *komai* du haut plateau à l'ombre des *pyrgoi* de l'aristocratie rurale ou en habitats dispersés à proximité des champs cultivés. Grecs et Libyens travaillaient de concert afin d'apporter à la cité les ressources nécessaires à sa prospérité. Mais la fortune de Cyrène tenait également aux ressources complémentaires comme l'élevage, la chasse, la pêche et la récolte du silphion.

[180] Cf. *supra*, p. 210.
[181] Cf. *infra*, p. 632 sq.
[182] Laronde, *Libikai Historiai*, p. 338.
[183] Cf. *supra*, p. 157-160.

2. Les activités complémentaires

Les Grecs avaient su tirer profit de la biodiversité de leur écosystème et du savoir-faire des populations libyennes. Il est tout d'abord question de l'élevage bovin, ovin et caprin pratiqué dans les vastes prairies du haut plateau, mais également dans la plaine côtière ainsi que dans la zone subdésertique. La chasse et la pêche constituaient des ressources non négligeables pour les habitants de Cyrénaïque qui appréciaient tout particulièrement la viande de gibier et le poisson. Mais chasse et pêche étaient considérées comme des activités antinomiques du point de vue social. La chasse était prisée par les aristocrates qui aimaient à se divertir, tandis que la pêche était une activité avilissante. La dernière activité complémentaire, et non la moindre, était la cueillette du silphion, apanage exclusif des tribus libyennes qui récoltaient le suc de la plante et devaient le livrer au roi qui en avait le monopole. Finalement, l'agriculture, et notamment la culture et l'élevage, fournissait des rendements irréguliers selon les menaces que faisaient peser les risques climatiques.

2.1. L'élevage : une tradition chez les nomades libyens ?

La Libye grecque était une région réputée pour ses grasses prairies où évoluaient librement les troupeaux, et ce déjà depuis l'époque d'Homère qui la qualifiait de μηλοτρόφος (qui nourrit des brebis ou des troupeaux)[184]. S'adressant à deux reprises à Battos, le futur Archégète, et à ses compagnons, c'est avec ce même qualificatif que la Pythie leur désigna ce territoire : « […] le seigneur Phébus Apollon t'envoie fonder une colonie dans la Libye nourricière de brebis » et « si tu connais mieux que moi la Libye nourricière de brebis »[185]. Au V^e^ s. av. J.-C., la région était décrite par Pindare comme πολύμηλος (riche en moutons, en troupeaux) et εὐρυλείμων (aux vastes prairies)[186] et cette richesse n'avait pas échappé à Arrien qui, au II^e^ s. ap. J.-C., déclarait dans l'*Indica* que les prairies du plateau de Libye étaient propices à l'élevage du gros bétail[187]. Synésios rappelait encore à son époque que la terre d'Ammon était avant tout « nourricière de brebis »[188].

Les tribus libyennes vivant dans le voisinage des cités grecques devaient posséder de petits troupeaux de chèvres et de moutons qui évoluaient dans le fond des vallées tant que l'herbe y était présente : « Les Libyens nomades sont des mangeurs de viande et des buveurs de lait »[189]. Néanmoins, il semble que les Libyens du djebel al-Akhdar, comme l'affirme St. Gsell[190], se soient abstenus du lait de vache. Synésios[191], écrivant huit siècles après Hérodote, indiquait que les habitants de la Cyrénaïque ne trayaient pas ces animaux. Le gros élevage bovin devait être alors un élevage avant tout grec[192]. En effet, seuls les Grecs consommaient cette viande, car elle était considérée comme impure pour les Libyens, qui s'en abstenaient par égard pour Isis selon les dires d'Hérodote[193]. Les animaux d'élevage ne sont

[184] Homère, *Odyssée*, IV, 85 sq. Cf. Chamoux, *Cyrène*, p. 234.
[185] Hérodote, IV, 155 et 157.
[186] Pindare, *Pyth.*, IX, 6 et 55.
[187] Arrien, *Ind.*, XLIII, 13.
[188] Synésios, *Epist.*, 5, 277 sq.
[189] Hérodote, IV, 186. Cf. Pomp. Méla, *Chor.*, I, 8, 41 : Il ajoute qu'ils buvaient aussi le jus des baies.
[190] Gsell, *Hérodote*, p. 176.
[191] Synésios, *Epist.*, 148, 77-78.
[192] Laronde, *Libykai Historiai*, p. 331.
[193] Hérodote, IV, 186. Sur le tabou libyen de la viande de vache et du porc, cf. *supra*, p. 440-443.

pas mentionnés dans les comptes des démiurges. Mais si les comptes n'ont pas retenu le prix du bétail, ils nous fournissent des renseignements essentiels sur les frais nécessités chaque année par la *bouthysia*[194]. Ils indiquent le prix payé pour les cuisses de chaque bœuf, à raison de treize statères, soit une somme de 52 drachmes, car les cuisses correspondaient à la partie de l'animal qui intéressait le plus les sacrificateurs[195]. Cette seule mention dans les comptes des démiurges signifie que du gros bétail était élevé sur les domaines d'Apollon[196]. Les bovins étaient destinés en priorité aux grands sacrifices en l'honneur des dieux. Cet élevage devait être particulièrement important pour que l'on se permette de faire des hécatombes lors des *Carneia* « où, chaque an, les taureaux en masse s'écrasent sur le flanc » [197] et lors des *Artamitia*, dont Hermésandros, fils de Philon, rappelle dans une inscription du III^e^ s. av. J.-C. son offrande de cent vingt bœufs (βοῦς) [198]. Mais l'élevage bovin servait également à rémunérer certains participants, tels les membres des trois chœurs tragiques et d'un chœur dithyrambique qui, dans l'inscription *SEG*, 9, 13, reçoivent chacun un bœuf aux lignes 14-15. Ainsi, cet élevage, exclusivement grec, permettait d'utiliser la viande sur place, tandis que les peaux devaient être exportées[199]. Cependant, nous ignorons si elles étaient exportées à l'état brut ou si elles étaient transformées au préalable sur place dans des tanneries pour l'obtention de cuir. En effet, nous ne connaissons à ce jour aucun atelier destiné au traitement du cuir (*tinctoria*) ni même à celui de la laine (*fullonica*) en Cyrénaïque.

C'est alors vers les inscriptions religieuses, qui contiennent les prescriptions relatives aux sacrifices de certaines divinités, qu'il faut se tourner afin de connaître la composition du cheptel cyrénéen. Dans la grande loi sacrée du IV^e^ s. av. J.-C.[200], nous trouvons la mention d'ovin ou de caprin sous le vocable βοτόν, et dans une loi sacrée du II^e^ s. av. J.-C.[201], les espèces qu'il est recommandé de sacrifier sont des caprins (αἶξ), des ovins (οἶς) et des porcs (ὗς). Les porcs étaient peut-être élevés autant par les Grecs que par les Libyens, mais à la différence près que les Libyens, qui respectaient le tabou de la viande de porc[202], devaient réserver cet animal aux sacrifices destinés à une divinité chthonienne, peut-être assimilée à Déméter, comme nous l'avons vu dans l'étude du sanctuaire de Slonta[203].

Alors si les Libyens ne se nourrissaient ni de la viande de porc ni de la viande bovine, peut-être aimaient-ils mieux se nourrir de venaison. C'est ce que suggère, en effet, Pomponius Méla lorsqu'il déclare que les Libyens préféraient manger la chair du gibier afin de préserver leurs troupeaux[204].

Ces troupeaux, composés d'ovins et de caprins, étaient essentiels pour les Libyens qui en tiraient les ressources nécessaires pour s'alimenter et pour se vêtir. Selon Hérodote, les

[194] Laronde, *Libykai Historiai*, p. 330 sq. ; *SEG*, 9, 11, l. 17 ; 13, l. 19-20 ; 16, l. 2 ; 17, l. 5.
[195] Chamoux, « Les comptes des démiurges », p. 153-154.
[196] Laronde, *Libykai Historiai*, p. 331.
[197] Callimaque, *Hymnes*, II, 78-79.
[198] *SECir*, 161 et 162.
[199] Hermippos, φορνοφόροι, fr. 63 Kassel-Austin, cité par Athénée, I, 27 e ; Laronde, *Libykai Historiai*, p. 331.
[200] *SECir*, 158.
[201] *SEG*, 9, 72. Sur la victime offerte à Apollon Apotropaios, un caprin mâle et de l'année, cf. Dobias-Lalou, « Le vocabulaire des produits agricoles », p. 180.
[202] Les Phéniciens aussi s'abstenaient de manger du porc : cf. Gsell, St., *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord.* Tome I, *Les conditions du développement historique, les temps primitifs, la colonisation phénicienne et l'empire de carthage*, Paris, 1913, p. 223 ; Porphyre, *De abstinentia ab esu animalium*, I, 14 ; Slius Italicus, III, 22-23.
[203] Cf. *supra*, p. 569.
[204] Pomp. Méla, *Chor.*, I, 8, 41.

Libyennes jetaient « par-dessus leur vêtement des égées (peaux de chèvres) épilées, garnies de franges, enduites de garance »[205]. Nous avons vu précédemment que ces « égées » devaient correspondre à la cape libyenne représentée sur quelques figurines féminines en terre cuite et portées par les sujets féminins des bas-reliefs de la *chôra* cyrénéenne[206]. Par ailleurs, Sulpice Sévère mentionnait la rencontre dans le désert syrtique de son ami Postumianus avec un moine, vêtu d'une peau (*in veste pellicia*), qui disposa sur le sol de sa cahute au moment du repas des peaux de moutons (*vervecum pellibus*)[207]. De plus, lorsque Synésios et ses compagnons accostèrent en un lieu abrité, Azarion[208], sur le littoral de Marmarique, des Libyennes vinrent leur apporter entre autres mets des fromages et des viandes d'agneau[209]. Les chèvres fournissaient le lait que les femmes recueillaient dans des bols, comme on peut le voir dans la scène de traite du bas-relief n° 13, et qui pouvait être utilisé pour la fabrication des fromages. Il est d'ailleurs intéressant de relever la présence dans ce bas-relief de deux registres distincts mettant en scène dans le registre supérieur un troupeau de caprins en arrière-plan et une scène de traite de brebis au premier plan, tandis que le registre inférieur accueille un troupeau de bovins à l'arrière-plan et une scène de traite de vache au premier plan. Comme le soulignait encore à son époque Synésios dans la lettre 148, les paysans, vraisemblablement libyens, de la région des actuels villages de Faidia et de Slonta n'avaient pas l'habitude de traire les vaches[210]. Aussi les scènes de traite présentes sur le bas-relief n° 13 représentaient-elles peut-être une activité effectuée aussi bien par des Grecques que des Libyennes.

Les tribus nomades du djebel al-Akhdar alliaient l'agriculture et l'élevage, activités complémentaires et essentielles à leur mode de vie. Dans le cadre de cette économie agro-pastorale, ils devaient se déplacer sur de grandes distances. A. Laronde, confirmant les propos de Barker et Jones[211], précise que l'activité pastorale devait être complétée par la transhumance vers le sud entre Novembre et Mars, et vers le nord entre Mai et Octobre. Ainsi, les nomades se déplaçaient vers le sud en hiver lorsque l'agriculture et le pâturage des troupeaux étaient rendus impossibles par le climat particulièrement rigoureux en cette saison dans le djebel al-Akhdar. Il est possible que le genre de vie de ces nomades se soit opposé à celui des Asbystes, des Auschises et des Bakales qui, selon Hérodote[212], avaient adopté les coutumes des Cyrénéens, signifiant sans doute par là qu'ils étaient sédentaires. En effet, nous devons rester vigilants quant aux propos d'Hérodote, qualifiant de nomades l'ensemble des Libyens de Cyrénaïque, et de Pomponius Méla, pour qui sont nomades tous ceux qui n'habitent pas les côtes. Le témoignage de Diodore paraît être le plus clair. Il rapproche les deux premiers groupes composés d'agriculteurs, sans doute des sédentaires, et de nomades, qu'il considère à tort comme des pasteurs seulement, par « un genre de vie qui n'est pas totalement sauvage ni étranger à celui d'un homme civilisé ». Ainsi, comme l'affirme

[205] Hérodote, IV, 189. Voir aussi Diodore, III, 49, 3 et Élien, *Hist. Anim.*, XIV, 16.
[206] Cf. *supra*, p. 325-364.
[207] Sulpice Sévère, *Dial.*, I, 4, 1 et 3. Cf. Roques, *Synésios*, p. 423.
[208] Azarion devait se situer dans les environs de ras et-Tin (à 150 stades de Darnis, soit 26,5 km) : cf. Stucchi, S., « Appunti di topografia e di archeologia cirenaica su alcuni passi di Sinesio », Colloque sur Synésios de Cyrène (1979), actes non publiés. Selon J. Reynolds et M. Fadel Ali (« Inscriptions recently discovered in Cyrenaica », *Africa Romana*, 11, 1994, p. 1325, n. 9) il pourrait s'agir d'Aziris.
[209] Synésios, *Epist.*, 5, 254-255.
[210] Synésios, *Epist.*, 148, 77-78.
[211] Cf. Barker, G., Jones, B., « The UNESCO Libyan Valleys Survey 1980 », *LibStud*, 12, 1981, p. 35.
[212] Hérodote, IV, 170-171.

A. Laronde « l'opposition ne s'établit pas tant entre Grecs et non-Grecs, entre agriculteurs et pasteurs, mais bien entre sédentaires et nomades. Les uns et les autres ont besoin des mêmes bonnes terres, mais un équilibre peut s'établir entre eux »[213].

Les terrains de parcours des nomades sont encore en partie visibles dans le paysage cyrénéen. Ils s'illustrent par des espaces laissés libres entre les espaces cultivés du haut plateau. Ces zones, pourtant constituées de bonnes terres, apparaissent démunies d'installations agricoles sédentaires. Certaines débouchaient d'ailleurs au plus près de Cyrène, comme le montre l'épisode d'Arétaphila qui rencontra à plusieurs reprises le chef libyen Anabous en un lieu qui devait se situer selon A. Laronde au sud-est de Cyrène[214]. Caractérisé par l'absence de vestiges, cet espace fertile aurait pu correspondre à un point d'aboutissement de terrains de parcours concédés par les Grecs aux nomades. D'ailleurs, jusqu'à récemment, les nomades cultivaient des terres une partie de l'année dans cette région sise au sud-est de Cyrène[215]. Notons également que la série de *kômai* proches les unes des autres sur le haut du plateau cyrénéen, Mgernès, Ghabou Diounis, Tert (probablement la Thintis de Ptolémée) et Lamluda (Limnias ?), se trouvent intercalées avec des zones pratiquement vides[216]. Par ailleurs, la densité des installations antiques devient très faible dans la région pourtant fertile de Faidia et d'el-Ghegab, située à plus d'une vingtaine de kilomètres au sud-est de Cyrène[217]. Ainsi, la rareté, voire l'absence des vestiges retrouvés dans ces zones pourrait constituer un indice important de la présence de terrains de parcours laissés aux tribus nomades. Cet équilibre entre les activités agricoles et pastorales transhumantes caractérisait l'économie de la Cyrénaïque antique et était essentiel aux bonnes relations entre sédentaires et nomades dont les domaines s'interpénétraient.

Hormis le gros élevage bovin et les petits élevages d'ovins et de caprins, il existait des élevages de chiots et d'oiseaux. Ces élevages nous sont connus grâce à deux inscriptions en l'honneur d'Artémis datées du IV^{e} s. av. J.-C.[218], mais elles ne précisent pas de quelle espèce d'oiseaux il s'agissait. L'élevage des volailles était répandu en Marmarique selon le témoignage de Synésios. Il précise que les Libyennes leur avaient apporté, à lui et ses compagnons, des « poules » et des « œufs de poules »[219]. Il existait également un élevage de colombes comme l'indique un *graffito* inscrit sur une colonne située à l'entrée sud des thermes byzantins du sanctuaire d'Apollon à Cyrène : « Seigneur soit favorable à Anastase, l'homme qui a les colombes »[220].

D'autre part, dans le paysage archéologique cyrénéen, nous ne connaissons pour le moment qu'un monument faisant référence à l'élevage d'oiseaux. Il s'agit du grand pigeonnier d'époque hellénistique construit en pierre de taille situé à environ sept kilomètres à l'ouest d'Apollonia, au lieu-dit Gasr as-Suwayrah. Cet édifice, étudié par Fr. Chamoux et

---

[213] Laronde, A., « Grecs et Libyens à l'époque classique et hellénistique », *Mélanges Pierre Lévêque*, 7, 1993, p. 177.
[214] Cf. *supra*, p. 74.
[215] Laronde, A., « Grecs et Libyens », *op. cit.*, p. 176.
[216] Cf. *supra*, p. 95-96 et p. 97, fig. 26.
[217] Cf. *supra*, p. 98.
[218] *SEG*, 9, 123 (vers 350 av. J.-C.) et 124 (IV^{e} s. av. J.-C.). Cf. Dobias-Lalou, « Le vocabulaire des produits agricoles », p. 181.
[219] Synésios, *Epist.,* 5, 255-256.
[220] *SEG*, 9, 187-188. Cf. Reynolds, J., « The Christian Inscriptions of Cyrenaica », *Journal of Theological Studies*, 11, 2, 1960, p. 286 ; id., *Aphrodisias and Rome*, Londres, 1982, p. 172 ; Robert, L., « Les colombes d'Anastase et autres volatiles », *Journal des Savants*, 1971, 2, p. 81 sq.

G. Hallier[221], se trouve dans la plaine littorale, au pied du gradin intermédiaire, au milieu de champs cultivés et non loin d'une ferme antique et d'installations agricoles. Il s'est en partie écroulé, sans doute sous le coup d'une violente secousse sismique, et les blocs gisant à terre ont permis à G. Hallier de restituer l'élévation du monument et de reconstituer le dispositif intérieur avec beaucoup de vraisemblance (fig. 184).



Fig. 184 : Colombier, Eluet Baya, Cyrénaïque. Élévation extérieure et intérieure (Chamoux, Fr., Hallier, G., « Un colombier en pierre de taille près d'Apollonia », *LibStud*, 25, 1994, p. 121-122, fig. 1-2).

Il s'agit d'une tour parfaitement cylindrique, d'une hauteur totale d'environ 8 m, dont la première assise a été fondée directement sur le rocher. Le diamètre de la circonférence extérieure mesure 9,40 m, soit 18 coudées ptolémaïques de 0,525 m. L'assise inférieure, jouant le rôle d'orthostates, était surmontée par six assises courantes, composées de blocs de même dimension qui présentent tous sur leur face interne concave deux rangées superposées de quatre petites cavités quadrangulaires, de 16-17 cm de côté et de 24-25 cm de profondeur, disposées de manière parfaitement symétrique. La disposition de ces alvéoles (boulins), qui fonctionnent par paire, a permis d'identifier le monument avec un colombier. Au total, environ 1200 alvéoles ont été réalisées à l'intérieur de la tour. L'édifice pouvait alors héberger environ 600 couples d'oiseaux. Les fientes accumulées par ces spécimens devaient fournir une grande quantité de guano, engrais très précieux pour l'agriculture. Au-dessus des assises courantes, trois autres assises possédant de petites ouvertures pour permettre aux pigeons d'entrer et de sortir, formaient la partie supérieure de l'édifice. Celle-ci était couronnée par un toit conique ou pyramidal reposant sur une charpente dont le centre devait être soutenu par un pilier central. La porte qui surplombait à cet endroit la falaise rocheuse, s'ouvrait sur le côté nord, face à la mer. L'accès ne pouvait s'effectuer que grâce à la présence d'une échelle. Ce dispositif d'entrée, qui permettait de protéger les oiseaux des prédateurs terrestres aussi

[221] Chamoux, Fr., Hallier, G., « Un colombier en pierre de taille près d'Apollonia », dans *Cyrenaican Archaeology*, p. 119-124 ; id., « Le colombier d'Apollonia », dans L. Bacchielli, M. Bonanno Aravantinos (éds.), *Scritti di antichità in memoria di Sandro Stucchi, 1. La Cirenaica. La Grecia e l'Oriente mediterraneo*, *Studi Miscellanei*, 29, Rome, 1996, p. 51-60.

bien que des mauvaises intentions humaines, présente de fortes similitudes avec celui des *pyrgoi* qui, comme nous l'avons vu plus haut, possédaient une entrée surélevée[222].

Le soin qui a été apporté à cette construction unique en Cyrénaïque soulève de nombreuses interrogations quant à une éventuelle fonction religieuse du monument qui aurait pu être dédié à une divinité et faire partie d'un sanctuaire. La présence d'araires gravés *a posteriori* sur la face externe de certains blocs ne fait d'ailleurs que renforcer cette hypothèse[223]. Comme l'affirmait Fr. Chamoux, « les oiseaux qu'il abritait étaient beaucoup plus richement logés que les hommes qui habitaient la ferme voisine »[224].

En ce qui concerne l'élevage des chiens, il avait surtout pour finalité la chasse comme nous le verrons plus loin. Le cheptel était constitué également de chevaux. Nous avons déjà étudié l'élevage des chevaux au chapitre 3 et leur utilisation ancienne par les Libyens du nord qui pratiquaient la charrerie et la cavalerie bien avant la colonisation grecque[225]. Les Libyens s'étaient sans doute spécialisés dans le dressage des chevaux à l'attelage. Il est d'ailleurs très probable que les grands propriétaires terriens possédant des chevaux sur leurs domaines aient eu recours à des Libyens pour le dressage de ces derniers. Nous ne reviendrons pas sur ce point que nous avons déjà bien mis en évidence et nous nous contenterons seulement de souligner la permanence de cet élevage et de l'utilisation du cheval jusqu'au Bas-Empire. Synésios constitue notre meilleur témoin sur l'omniprésence du cheval dans la vie des Pentapolitains. Dans sa *Lettre* 37 il insiste sur les vertus du cheval libyen qui pouvait être utilisé dans les courses de vitesse, à la chasse, à la guerre et dans les processions[226]. Synésios était lui-même un bon cavalier et vouait une passion depuis l'enfance aux chevaux[227]. Le cheval libyen, monture rapide et nerveuse, était le mieux adapté en période de guerre lorsque les grandes tribus du sud déferlaient à cheval afin de se livrer à des incursions contre les campagnes et les cités de Pentapole[228]. Ce constat avait d'ailleurs amené Synésios à déclarer à son frère Euoptios : « Dans de telles circonstances posséder un cheval n'est pas inutile »[229]. L'utilisation du cheval Barbe n'avait alors pas beaucoup évolué depuis l'époque des Battiades[230]. Il était resté « l'animal noble, réservé aux fonctions aristocratiques de la lutte (course, chasse, guerre) »[231], même s'il semble qu'à l'époque de Synésios, l'utilisation du cheval à la guerre ait été une donnée fréquente dans la province de Pentapole alors plus que jamais en proie aux assauts des pillards venus du sud[232].

D'autre part, depuis au moins l'époque augustéenne, la Cyrénaïque connaissait l'élevage des chameaux[233]. La brillante démonstration entreprise par D. Roques sur la présence du chameau dans la Cyrénaïque de l'Empire romain a conduit à remettre en cause la théorie

---

[222] Cf. *supra*, p. 602.
[223] Cf. *supra*, p. 483-484.
[224] Chamoux, Fr., Hallier, G., « Un colombier en pierre de taille », *op. cit.*, p. 120.
[225] Cf. *supra*, p. 204 sq.
[226] Synésios, *Epist.*, 37.
[227] Synésios, *Epist.*, 105, 114.
[228] Roques, *Synésios*, p. 425.
[229] Synésios, *Epist.*, 132, 38-39.
[230] Roques, *Synésios*, p. 426.
[231] *Ibid.*, p. 425.
[232] Cf. *infra*, p. 636.
[233] Un dromadaire est figuré sur les monnaies de Cyrène frappées par L. Lollius, lieutenant de Pompée, cf. Müller, L., *Numismatique de l'ancienne Afrique*, I, *Les monnaies de la Cyrénaïque*, Copenhague, 1860, n^os^ 391-394, p. 154.

ancienne d'E. F. Gauthier sur l'introduction de cet animal en Afrique du Nord grâce à la progression des grands nomades chameliers de la fin du III^e^ ou du IV^e^ s. ap. J.-C.[234]. En se fondant sur les témoignages littéraires de la *Correspondance* de Synésios et d'un passage d'Ammien, ainsi que sur les événements intervenus en Tripolitaine et en Pentapole vers 360-420, D. Roques est parvenu à démentir la théorie des nomades chameliers[235]. De plus, il insiste sur l'emploi de cet animal autant par les sédentaires que par les nomades. Il précise qu'il était surtout dans le milieu pastoral en Cyrénaïque utilisé par les agriculteurs en tant qu'animal de portage pour les récoltes, en particulier lors des moissons, ainsi que pour les travaux des champs où il participait aux labours. La *Correspondance* de Synésios constitue sur ce point un témoignage essentiel permettant de récuser l'idée reçue selon laquelle le chameau était « la propriété exclusive du nomade ». En effet, dans la lettre 130, Synésios indique que les chameaux faisaient partie du cheptel des sédentaires et qu'ils représentaient un des éléments de la richesse des Cyrénéens[236]. Outre son utilisation importante comme bête de somme et de trait, le chameau était un grand producteur de viande et de lait. Ainsi, grâce à l'utilisation agricole du chameau, la Cyrénaïque romaine jouissait « d'un avantage primordial sur celle des Battiades ou des Lagides »[237].

Enfin, la pratique de l'apiculture avait dû être une activité répandue dans la région depuis les premiers siècles de la colonisation, bien qu'elle n'apparaisse ni dans les sources épigraphiques ni chez les auteurs anciens, à l'exception du témoignage de Synésios. Décrivant la région de Faidia et de Slonta, à environ trente kilomètres au sud de Cyrène, Synésios évoquait « le bourdonnement des abeilles » qui retentissait dans la campagne « aux premiers rayons du soleil » parmi les hennissements des chevaux, les bêlements des chèvres, les cris du petit bétail et les mugissements des taureaux[238]. Les « rayons de miel d'abeille » faisaient partie de la table des paysans de l'arrière-pays cyrénéen[239]. Il s'agissait d'un miel épais jugé par Synésios comme inférieur à celui de l'Hymette qui, cependant, rendait « inutile le besoin d'un arôme étranger »[240]. Comme le suggère D. Roques, il est possible que ce miel n'ait pas retenu l'attention des auteurs antiques car il était de qualité moyenne et n'était consommé que localement[241]. Il devait alors participer à l'alimentation des habitants de Cyrénaïque et était peut-être également utilisé en parfumerie et en médecine.

2.2. Chasse et pêche

La chasse faisait partie de la vieille éducation aristocratique remontant aux temps homériques. Elle constituait un complément indispensable à l'éducation platonicienne car elle préparait les hommes à l'effort et à la guerre : « la seule chasse qui reste pour tous et qui est la meilleure est celle des quadrupèdes qui se pratique avec des chevaux et des chiens, où le chasseur paye de sa personne, où ceux qui ont à cœur de déployer un courage divin ne domptent le gibier que par la course, les coups et les traits lancés de leurs propres mains »[242].

---

[234] Roques, *Synésios*, p. 426-430. Cf. Camps, G., « D93. Dromadaire », *Enc. Berb.*, XVII, 1996, p. 2541-2546.
[235] Voir en particulier Roques, *Synésios*, p. 426-428.
[236] Synésios, *Epist.*, 130, 25-26.
[237] Roques, *Synésios*, p. 430.
[238] Synésios, *Epist.*, 148, 60-63.
[239] Synésios, *Epist.*, 148, 77.
[240] Synésios, *Epist.*, 148, 97-99.
[241] Roques, *Synésios*, p. 423.
[242] Platon, *Lois*, VII, 824a.

Comme le souligne A. Laronde, l'éducation platonicienne des *Lois* qui appartenait à un passé révolu dans le monde grec classique, était au contraire restée très vivante à Cyrène[243]. La chasse était une activité très prisée des Cyrénéens et si elle participait à l'éducation, elle procurait également beaucoup de plaisir à ceux qui la pratiquaient. La faune sauvage de Cyrénaïque offrait une diversité d'espèces convoitées autant par les Grecs que par les Libyens. Les gazelles, les antilopes, les autruches, les outardes, les sangliers, les renards, les lièvres, les mouflons, pour ne citer que les principaux animaux sauvages, devaient être nombreux dans le djebel al-Akhdar, comme on peut encore le voir sur les gravures rupestres. D'ailleurs Hérodote, au chapitre 192 du livre IV de ses *Histoires*, énumérait dans une longue liste les animaux vivant dans la contrée des Libyens nomades[244].

Dans l'*Épigramme* 31, Callimaque comparait l'amour à une chasse : « Le chasseur, Epikydès, cherche à la trace dans les montagnes tous les lièvres et toutes les gazelles, le teint avivé par la gelée et la neige ; mais qu'on lui dise : « Tiens, voici une bête abattue ! », jamais il ne la prend. Tel est mon amour : ce qui fuit, il sait le poursuivre ; mais ce qui est à portée de tout le monde, il passe à côté »[245]. L'évocation de la chasse aux lièvres et aux gazelles et la mention des montagnes et de la neige convient tout à fait à ce que l'on connaît du climat et de la géographie de la Cyrénaïque. Aussi cette épigramme pourrait-elle dater de la jeunesse de Callimaque, avant son départ pour Alexandrie, comme le pensait avec raison Fr. Chamoux[246]. Le poète se serait inspiré du paysage cyrénéen pour la composer, et plus précisément du second gradin où les chutes de neige en hiver, bien que peu fréquentes, ne sont pas non plus exceptionnelles[247]. Cl. Meillier pense que si l'épigramme a bien été écrite à Cyrène, le terme δορκαλὶς se rapporterait à la gazelle plutôt qu'au chevreuil, le mot δορκάς revêtant cette double valeur[248]. Nous penchons plus volontiers pour cette interprétation[249], les gazelles dorcas étant abondamment représentées dans l'iconographie de la région à cette époque. Attribut régional par excellence de la « divinité épichorique », la gazelle constituait l'animal symbolique de la contrée cyrénéenne que l'on aimait représenter sur les monnaies[250]. Ainsi, Epikydès, nom inconnu des inscriptions cyrénéennes mais fréquemment porté par les aristocrates dans le Péloponnèse[251], pratiquait la chasse aux lièvres et aux gazelles sur le haut plateau cyrénéen.

Ces deux espèces d'animaux étaient appréciées pour leur chair par les riches propriétaires terriens. Un hypogée romain tardif situé à Zauiet Asgafa, à 7 km au nord d'el-Abiar et à environ 40 km au sud-ouest de Barcé, comporte des scènes picturales datées par L. Bacchielli

[243] Laronde, *Libykai Historiai*, p. 130.
[244] Hérodote, IV, 192 ; cf. Gsell, *Hérodote*, p. 96-99 ; id., *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, I, *op. cit.* (n. 202), p. 112 sq.
[245] Callimaque, Épigramme 31, Pfeiffer, p. 89 (traduction de Meillier, Cl., *Callimaque et son temps. Recherches sur la carrière et la condition d'un écrivain à l'époque des premiers Lagides*, Lille, 1979, p. 121).
[246] Chamoux, Fr., « Épigramme de Cyrène en l'honneur du roi Magas », *BCH*, 82, 1958, p. 587, n. 3 ; id., « Callimaque et Cyrène », *REG*, 73, 1960, p. XXXIV ; id., « Chiens cyrénéens », *CRAI*, 2001, p. 1307-1308 (ci-après « Chiens cyrénéens »).
[247] Laronde, *Libykai Historiai*, p. 338.
[248] Meillier, Cl., *Callimaque et son temps*, *op. cit.*, p. 289, n. 26.
[249] A. Laronde (*Libykai Historiai*, p. 338) préférait reconnaître le chevreuil sous cette appellation et précisait d'ailleurs que cet animal « reparaît sur les mosaïques byzantines, en particulier dans l'église de Gasr el-Libia ».
[250] Cf. *supra*, p. 260-261, fig. 50 a et p. 330, fig. 78.
[251] Meillier, Cl., *Callimaque et son temps*, *op. cit.*, p. 122.

du IV^e^ s. ap. J.-C., parmi lesquelles se trouve une scène de banquet[252]. Le propriétaire d'un domaine et son épouse reçoivent de leurs serviteurs des céréales, du vin, des lièvres et des gazelles.

Diodore, décrivant les étendues arides et steppiques de l'extrémité méridionale du haut plateau cyrénéen, précisait que les gazelles et les bœufs (sans doute sauvage) étaient les seuls quadrupèdes à évoluer dans cette région hostile[253].

Par ailleurs, les Libyens pratiquaient sans doute depuis la période protohistorique la chasse à l'antilope. La série de gravures de kaf Tahr se rapportant à cette époque montre deux antilopes au galop poursuivies par deux petits quadrupèdes (renard et/ou chacal ? ; voir Annexes, pl. LXXIII b). La scène, encadrée par un homme armé d'une épée et d'un bouclier à gauche et deux chevaux sellés et bridés à droite, pourrait être une chasse[254].

Celle-ci, telle qu'elle était pratiquée par l'aristocratie rurale, se faisait à l'aide de chiens. D'ailleurs, le terme servant à désigner le chasseur, κυνηγέτης, signifie « celui qui mène les chiens »[255]. Les chiens utilisés à la chasse en Cyrénaïque correspondraient à des Sloughi, grands lévriers typiques de l'Afrique particulièrement rapides et réputés pour la course aux lièvres ou à la gazelle[256]. C'est en effet ce type de chien que J. R. Pacho avait relevé dans une scène peinte d'une tombe appartenant à la nécropole est de Cyrène[257]. Le chien figurant en compagnie du cavalier lançant sa monture au galop sur la mosaïque byzantine de l'église centrale de Cyrène (fig. 183) appartient peut-être aussi à cette espèce canine. Mais la scène, très stylisée, ne permet pas de l'identifier avec certitude, tout comme l'animal qui se lance à leur poursuite afin de récupérer sa progéniture. Il aurait pu s'agir d'une lionne, mais cette espèce n'est pas présente en Cyrénaïque. Nous pensons alors plutôt à une hyène, animal caractéristique de la région et redouté des chasseurs dans l'antiquité, mais aussi des habitants actuels. La hyène et le loup[258] faisaient partie des animaux nuisibles à éliminer lors des parties de chasse afin de protéger les hommes et leur bétail. Synésios, grand passionné de chasse[259], avec les paysans du haut plateau au sud de Cyrène, faisait l'éloge du « chien à la queue écourtée » pour ne pas avoir tremblé devant les hyènes et d'avoir sauté à la gorge des loups[260].

Le rapport qu'entretenaient les maîtres avec leurs chiens peut être illustré par deux stèles funéraires inscrites découvertes à Cyrène et dans sa *chôra*. La première, provenant de Faidia, à 17 km au sud de Cyrène, appartient au chien Τύραννος κύων. Sa silhouette a été sommairement gravée et l'inscription indique : « je repose ici sous la terre, ô mon maître,

---

[252] Laronde, *Libykai Historiai*, p. 201-202. Pour l'étude de ces peintures murales, cf. Bacchielli, L., « Pittura funeraria antica in Cirenaica », *LibStud*, 24, 1993, p. 77-116.

[253] Diodore, III, 50, 2.

[254] Cf. Marini, S., de Faucamberge, E., Nasser Katab, M., « Découverte d'un site d'art rupestre en Cyrénaïque (Libye) : Kaf Tahr », *L'anthropologie*, 114, 2010, p. 282-286, fig. 10, 13 et 14 (ci-après « Kaf Tahr »). Cf. *supra*, p. 206, fig. 34.

[255] Chamoux, « Chiens cyrénéens », p. 1308. Cf. Liddell, H. G., Scott, R. *et al.*, *A Greek-English Lexicon*, Oxford, 1843 (rééd. 1996), *s. v.* κυνηγέτης.

[256] Sur la présence de gazelles en Cyrénaïque, cf. Annexes, pl. LXXII a et LXXIV.

[257] Pacho, *Relation d'un voyage*, p. 61-62 et pl. 52, 1-2.

[258] Sur les loups de Libye, cf. Aristote, *Hist. Anim.*, VIII, 28, 607 a 2.

[259] Synésios avait écrit un ouvrage s'y rapportant (*Cynégétiques*) qui ne nous a malheureusement pas été conservé. Cf. Roques, *Synésios*, p. 411.

[260] Synésios, *Epist.*, 148, 120-122. Cf. Roques, *Synésios*, p. 412. La description du chien donnée par Synésios pourrait suggérer qu'il s'agisse d'un molosse.

après de rudes travaux »[261]. D'après Fr. Chamoux, ce chien de chasse portait un nom caractérisant son acharnement à pister le gibier mais qui était peut-être aussi lié à son autorité sur la meute[262]. Son caractère valeureux lui avait valu d'être enterré comme un humain sur le domaine agricole de son maître. La deuxième stèle funéraire, remontant sans doute à la deuxième moitié du III^e^ s. ap. J.-C., représente l'athlète Antônianos d'Éphèse en compagnie de son chien ou de sa chienne Παρηγορίς[263]. Il ne devait pas s'agir dans ce cas d'un chien de chasse, mais d'un fidèle compagnon ayant accompagné son maître dans sa rude vie d'athlète.

Deux autres types de chasse pouvaient être pratiqués sans l'aide de chiens. Il s'agit de la chasse à l'outarde et de la chasse à l'autruche qui devaient se dérouler dans les régions steppiques où ces animaux évoluaient. Il semble que les Libyens se soient plus fréquemment adonnés à ce type de chasse que les Grecs. D'après la lettre 5 de Synésios, parmi la nourriture apportée par les Libyennes de Marmarique au Cyrénéen et à ses compagnons d'infortunes figurait une outarde, un « oiseau extraordinairement agréable » selon les dires de Synésios[264]. Ce dernier ajoutait « A le voir, on songerait pour peu qu'on fût rustaud, à un paon »[265]. Cela pourrait signifier non pas que cet animal n'était pas répandu en Cyrénaïque, mais plutôt qu'il était peu connu de ceux qui n'habitaient pas les steppes. L'outarde, qui possédait un vol court et lourd, s'était acclimatée aux grandes étendues steppiques dans lesquelles elles pouvaient fuir facilement le danger. Les Libyens nomades devaient alors souvent côtoyer cet oiseau, et ce depuis des temps reculés, comme le montre la représentation d'un couple d'outardes dans les gravures préhistoriques de kaf Tahr au sud-ouest de l'actuelle Tocra (voir Annexes, pl. LXXII, b)[266].

Dans cette même série de gravures préhistoriques, à l'extrémité gauche, se trouve la représentation d'une autruche atteignant près de deux mètres de hauteur (voir Annexes, pl. LXXI b)[267]. Cet oiseau est signalé par Théophraste dans le désert libyque[268]. Mais compte tenu du régime alimentaire de l'autruche et de son grand besoin d'eau, elle devait évoluer de préférence dans les régions steppiques situées aux marges du désert, comme en Marmarique, au sud du haut plateau cyrénéen et dans le désert de Syrtique. Les Libyens connaissaient bien cet animal. Il était recherché pour ses œufs, ses plumes, sa chair et sa graisse[269]. Selon Hérodote, les Maces, localisés à l'ouest du golfe de la Grande Syrte, portaient à la guerre des peaux d'autruche afin de se protéger[270]. Des fragments d'œufs d'autruches ont été découverts parmi des fragments d'urnes funéraires en verre dans l'un des mausolées du plateau d'el-Ahrdam en Marmarique[271]. D'autres fragments d'œufs proviennent de l'*Artémision*[272] et du *Dioskourion* de Cyrène[273]. La chasse à l'autruche n'était pas l'unique

[261] Chamoux, « Chiens cyrénéens », p. 1308 et 1310, fig. 2. Cf. Dobias-Lalou, C., Gwaider, R. A., « From the cemeteries of Cyrene », *LibAnt*, n. s. 3, 1997, p. 28-29, pl. II, c.
[262] Chamoux, « Chiens cyrénéens », p. 1310.
[263] *Ibid.*, p. 1311 et 1312, fig. 3.
[264] Synésios, *Epist.*, 5, 256-257. Cf. Xénophon, *Anab.*, I, 5, 3.
[265] Synésios, *Epist.*, 5, 256-257.
[266] Cf. Marini, de Faucamberge, Nasser Katab, « Kaf Tahr », p. 282, fig. 9, gravures n° 11 et n° 12.
[267] *Ibid.*, p. 279, fig. 4.
[268] Théophraste, *H. P.*, IV, 4, 5.
[269] Camps-Fabrer, H., « A328. Autruche », *Enc. Berb.*, VIII, 1990, p. 1176.
[270] Hérodote, IV, 175.
[271] Cf. Marini, Nadalini, « Rapport préliminaire ».
[272] Pernier, L., « L'Artemision de Cirene », *AfrIt*, IV, n. 1-2, 1931, p. 204 et 214.
[273] Luni, M., « Le *Dioskourion* de Battos découvert à Cyrène dans le quartier de l'agora », dans A. Laronde, J. Leclant (éds.), *Journée d'hommage à François Chamoux*, Académie des Inscriptions et Belles Lettres,

apanage des Libyens nomades habitant les steppes. Synésios écrivait dans les premières années du V^e^ siècle : « Nous avions de grandes autruches capturées dans les chasses avant la guerre, mais il n'était pas prudent de les livrer à la mer, puisque le quai est infesté par les armes des ennemis »[274]. Ces animaux devaient sans doute être destinés aux *venationes* impériales[275]. D'après les peintures rupestres du III^e^ s. ap. J.-C. de la tombe du vétéran Ammonius de la nécropole nord de Cyrène, il semble que les Romains aient pris part à la capture de ces animaux. Des scènes de chasse aux félins et aux autruches ont été représentées sur la paroi gauche située à l'entrée de la tombe[276]. Cependant, il est difficile de savoir si ces représentations étaient inspirées de faits réels ou symboliques, étant donné qu'elles se rapprochent fortement des sujets représentés sur les mosaïques de pavement d'Afrique du Nord.

À la différence de la chasse, activité noble par excellence, la pêche était considérée comme l'activité des humbles. Dans le *Rudens* de Plaute, issu de l'original grec de Diphile de la fin du IV^e^ ou du début du III^e^ s. av. J.-C., il est question d'une troupe de pêcheurs du port de Cyrène qui s'adonnent à la pêche des coquillages, à la pêche à la ligne et aux filets[277]. Il devait alors exister de petites embarcations de pêche, comme la barque dont se servait Gripus (v. 1020). Ces pêcheurs qui « crèvent de faim, de soif et de désespoir » étaient sans doute des esclaves agissant pour le compte de maîtres qui pouvaient être des propriétaires terriens à l'exemple du maître de Gripus[278]. Le littoral de la Cyrénaïque était le domaine des pauvres, esclaves ou hommes libres, qui devaient leur survie aux ressources maritimes[279]. À l'époque de Synésios, cette population tournée vers la mer s'opposait aux habitants de l'intérieur du pays qui vivaient essentiellement des ressources de la terre et qui ne côtoyaient jamais les parages marins[280]. Lorsque Synésios évoquait les paysans vivant dans l'arrière-pays de Cyrène, il indiquait que ces gens ne voulaient pas le croire à propos de l'existence d'êtres vivants dans la mer. Le plus vieux et le plus instruit d'entre eux dit éprouver « de réelles difficultés à croire que l'eau salée pût nourrir là-bas des aliments bons et comestibles puisque les eaux de source, bonnes et potables, ne produisaient que des grenouilles et des sangsues, dont personne, fût-il fou, ne goûterait »[281]. Aussi quand il leur montra les poissons salés (sans doute des anguilles) qu'il avait ramenés d'Égypte, les paysans prirent-ils la fuite en prétendant

---

Paris, 2010, p. 117.

[274] Synésios, *Epist.*, 134, 27-31.

[275] Roques, *Synésios*, p. 414.

[276] Santucci, A., « Thèmes mythologiques dans les peintures funéraires de Cyrène et de Cyrénaïque : de la collection d'images à la rhétorique de la laudatio funebris », dans E. Prioux, A. Rouveret (éds.), *Métamorphoses du regard ancien*, 2010, p. 205-220.

[277] Plaute, *Rudens*, v. 290-305. Il est possible que certaines « ancres » de pierre découvertes dans le port d'Apollonia correspondent plutôt à des pesons utilisés pour lester les filets de pêche. Il aurait pu s'agir de palangres trainants ou encore de machagues.

[278] Roques, *Synésios*, p. 410.

[279] D'ailleurs, les Nasamons qui habitaient le littoral oriental de la Grande Syrte, étaient qualifiés par Lucain (*Pharsale*, IV, 670) d'*inopes* (indigents).

[280] Signalons que les hommes préhistoriques qui se déplaçaient sur de longues distances connaissaient la mer et ses habitants, comme le montrent les gravures préhistoriques de kaf Tahr représentant deux poissons, dont l'un pourrait correspondre à une raie : Cf. Marini, de Faucamberge, Nasser Katab, « Kaf Tahr », p. 280, fig. 6 (voir Annexes, pl. LXXIII a). Par ailleurs, au Néolithique, les hommes ramassaient des crabes et des coquillages pour se nourrir, mais également pour être utilisés comme dégraissant de céramique ou comme parure : cf. de Faucamberge, E., *Abou Tamsa : étude d'un nouveau site néolithique en Cyrénaïque (Libye)*, thèse de 3^e^ cycle, Université Paris I Sorbonne, 2010, 351 p., voir en particulier p. 215-217, 251-253, 283-285.

[281] Synésios, *Epist.*, 148, 52-57.

qu'il s'agissait de serpents venimeux. Cette anecdote est caractéristique du repli de la région sur elle-même et de la tendance à l'autarcie des communautés rurales à cette époque.

Si la pêche n'était pas considérée comme une activité noble pour les grands propriétaires terriens à l'exemple de Synésios qui ne la voyait que comme un plaisir et non comme un moyen de subsistance, les produits de la pêche étaient appréciés des Cyrénéens. Dans un passage des Mémoires de Ptolémée VIII Évergète II, conservé par Athénée, il est question d'un banquet offert par le roi lors des *Artamitia* aux prêtres d'Apollon dans lequel, outre le gibier et la viande de venaison, « il y avait beaucoup d'espèces de poissons de mer et de poisson venu de l'étranger et séché »[282]. Dans un autre passage, Ptolémée le Jeune indiquait que des anguilles, une fois et demi plus grandes que celles de Macédoine et du lac Copaïs, étaient pêchées dans le « fleuve aux anguilles », sans doute la rivière du Lethon, près de Bérénikè[283]. Par ailleurs, lorsque Synésios et ses compagnons avaient accosté sur le littoral de Marmarique, près du petit port d'Azarion, ils s'étaient trouvés sans ressources et avant que les Libyennes ne leur apportent de grandes quantités de nourriture, ils avaient dû recourir pendant six jours à la pêche comme moyen de subsistance. Parmi les poissons, les coquillages et les crustacés qu'ils étaient arrivé à attraper figuraient des murènes, des langoustes, des gobies, des girelles et des patelles[284]. Dans une autre lettre, Synésios ironisait sur l'ancienne activité du gouverneur civil Andronikos qui avait pratiqué la pêche au thon[285]. Comme l'écrit D. Roques, la pêche au thon, qui devait être particulièrement lucrative comparée aux autres, avait sans doute permis à Andronikos de s'enrichir et d'accéder à la charge de gouverneur[286].

2.3. La cueillette du silphion par les Libyens

Sept ans avant la fondation de Cyrène, les Théréens découvrirent une plante tout à fait originale qu'ils appelèrent σίλφιον (silphion)[287], terme provenant sans doute d'un vocable indigène hellénisé. Selon Théophraste, les Cyrénéens prétendaient que le silphion avait fait son apparition à cette époque et Pline ajoutait que cette apparition était due à un épisode de pluie « poisseuse » (*imbre piceo*)[288]. La date de l'apparition du silphion est à mettre en relation avec la présence des colons théréens à Platéa dans le golfe de Bomba, région où précisément commence l'aire du silphion. Ainsi, comme l'a démontré Fr. Chamoux, il s'agissait non pas de l'apparition de cette plante, mais de sa découverte par les Grecs à la suite d'un orage qui aurait favorisé un regain temporaire de végétation[289]. En s'attribuant la découverte du silphion, les Grecs avaient sans doute voulu créer une légitimité historique et mythologique afin d'affirmer leurs droits sur la possession de cette plante, mais également sur la zone où celle-ci poussait.

---

[282] Athénée, XII, 549 f. Cf. Laronde, *Libykai Historiai*, p. 442.
[283] Athénée, II, 71 b-c.
[284] Synésios, *Epist.*, 5, 242-248.
[285] Synésios, *Epist.*, 41, 237-246.
[286] Roques, *Synésios*, p. 411.
[287] Cette plante a probablement aujourd'hui disparue. Pourtant les voyageurs, les botanistes et les érudits sont nombreux à avoir essayé de l'identifier. S. Amigues a récemment pris partie pour la *Margotia gummifera* qui correspondrait à l'espèce actuelle se rapprochant le plus du silphion des Cyrénéens : cf. Amigues, S., « Le silphium – État de la question », *Journal des savants*, 2004, 2, p. 217-226.
[288] Théophraste, *H. P.*, VI, 3, 3 ; Pline, *H. N.*, XIX, 41.
[289] Chamoux, *Cyrène*, p. 248-249.

En effet, le silphion, dont le domaine s'étendait dans la zone sub-désertique, depuis le golfe de Bomba jusqu'au golfe de la Grande Syrte, se trouvait en dehors du territoire colonisé par les Grecs, soit immédiatement au sud de la frontière politique de la Libye grecque[290]. Cependant, toute cette aire, qui représentait plus de 4000 stades d'après Théophraste, était considérée par les Grecs comme une zone de protectorat dans laquelle ils pouvaient exercer leur autorité politique et économique. Ainsi, la constitution d'un protectorat dans cette zone était un moyen de domination sur les populations indigènes qui pratiquaient la récolte du silphion pour le compte de l'autorité en place.

Théophraste indique en effet que ce sont les Libyens qui étaient attachés à la récolte du silphion qui poussait à l'état sauvage sur leur territoire[291]. Il apporte d'ailleurs une précision essentielle sur la connaissance de cette plante par les Libyens : « Quant à l'époque de l'incision, les Libyens la connaissent, car ce sont eux les collecteurs de *silphium* ». Les Libyens connaissaient parfaitement le cycle végétatif de la plante. Mais doit-on conclure de ce passage que l'incision de la plante était pratiquée par les Libyens eux-mêmes ?

Selon les descriptions de Théophraste, et dans une moindre mesure de Pline l'Ancien, nous avons une bonne idée de l'aspect de cette plante qui était utilisée comme fourrage pour les animaux lorsqu'elle était fraîche, comme condiment dans les préparations culinaires ou comme médicament dans le domaine thérapeutique. Elle appartenait aux ombellifères du type Ferula, τὰ ναρθηκώδη[292] et était annuelle, ἐπετειόκαυλος.

La racine, volumineuse, grosse et atteignant au moins une coudée de long, était recouverte d'une écorce noire. Une fois que cette écorce était enlevée, la racine était comestible. On pouvait la manger coupée en tranches fraîches et confites au vinaigre. Elle possédait une protubérance qui dépassait presque le niveau du sol. C'est sur celle-ci que l'on pratiquait des incisions afin de recueillir le suc appelé γάλα, « lait ». Il s'agissait d'une gomme-résine translucide qui avait tendance à se coaguler au contact de l'air et du soleil[293]. Il fallait alors traiter immédiatement ce suc afin qu'il ne s'altère pas. Pour le conserver on le mélangeait dans des récipients avec de la farine jusqu'à ce qu'il prenne une couleur rouge clair selon Pline[294]. Il pouvait alors être destiné à l'exportation.

Les feuilles, τὸ μάσπετον, poussaient de la racine au printemps. Ce terme *maspéton* pourrait être un emprunt à la langue des Libyens nomades[295]. Elles fournissaient un fourrage riche en principes aromatiques dont les moutons étaient particulièrement friands et avaient une action dépurative pour le bétail[296].

La tige, καυλός, qui poussait après les feuilles, était comestible et se mangeait bouillie ou grillée. Elle était séchée avant d'être exportée vers la Grèce[297]. Elle avait également des vertus dépuratives ou purgatives en cas de consommation prolongée. La tige était épaisse, cannelée

---

[290] Cf. *supra*, p. 588.
[291] Théophraste, *H. P.*, IX, 1, 7 ; cf. Aristote *apud* schol. ad Aristoph., *Plout.*, 925 (*FHG*, II, p. 166, F 206 ; Chantry, IV a, p. 152 = *Libyca* 4 F1).
[292] Théophraste, *H. P.*, VI, 3, 1.
[293] Chamoux, Fr., « Du silphion », dans *Cyrenaica in Antiquity*, p. 166 (ci-après « Du silphion ») ; Amigues, S., « Le silphium – État de la question », *op. cit.*, p. 204.
[294] Pline, *H. N.*, XIX, 15-16.
[295] Commentaire de S. Amigues, Théophraste, *H. P.*, V-VI, p. 141.
[296] Amigues, S., « Le silphium – État de la question », *op. cit.*, p. 205.
[297] Antiphane, fr. 216, 13 Kassel-Austin ; Photius, *s. v.* σίλφιον.

et creuse à l'intérieur. À partir de la tige prenaient naissance plusieurs étages de feuilles (caulinaires) sans pédoncule desquelles partait une tige portant un bouquet de petites fleurs rondes formant une ombelle et le dernier étage de la tige principale se terminait par une grosse ombelle, comme on peut le voir sur les types monétaires cyrénéens les plus anciens et les plus soignés où la plante avec les feuilles et les rameaux axillaires alternes est représentée (fig. 185 et 186)[298]. Au terme de la croissance de la tige, les fleurs produisaient une semence qui avait l'aspect d'« une graine aplatie, pour ainsi dire foliacée, qui porte le nom de "feuille" » et qui possédait « une couleur jaune d'or »[299]. Les graines étaient séchées sous l'action de la canicule qui précède toujours encore le vent du sud, le ghibli, puis se dispersaient sous l'action de ce vent chaud propageant ainsi la plante.



Fig. 185 : Tétradrachme de Cyrène.
v. 500 av. J.-C.
Au droit, plant de silphion ;
Au revers, Héraclès et une Hespérides
de part et d'autre
de l'arbre aux pommes d'or
(*BMC Cyrenaica*, p. XXXIV, pl. II, 19).



Fig. 186 : Tétradrachme attique en argent de Cyrène.
VI^{e} s. av. J.-C.
Au droit, feuille et fruit du silphion ;
Au revers, rectangle incus.
Paris, cabinet des Médailles
(Laronde, « Le silphium sur les monnaies
de Cyrène », p. 158, fig. 1 a, b).

Les monnaies archaïques de Cyrène ont conservé l'image des fruits du silphion. L'une des oboles de Cyrène porte d'ailleurs au revers le « fruit vu de profil » comme le suggérait E. S. G. Robinson, tandis que le droit accueillait l'image traditionnelle du fruit (fig. 187)[300]. L'analyse de S. Amigues a permis de confirmer cette interprétation : « Cet objet insolite en forme de triangle de faible hauteur correspondrait bien au profil longitudinal et encore mieux à la coupe transversale d'un seul méricarpe, avec sa face commissurale plane et sa face externe bombée au milieu, presque horizontale aux extrémités (emplacements respectifs de la graine et des ailes) »[301].

[298] Voir par exemple *BMC Cyrenaica*, pl. II, 19. Il est possible de voir sur cette monnaie le haut de la protubérance de la racine. Sur les représentations du silphion dans les monnaies, cf. Laronde, A., « Le silphium sur les monnaies de Cyrène », dans L. Bacchielli, M. Bonanno Aravantinos (éds.), *Scritti di antichità in memoria di Sandro Stucchi, 1. La Cirenaica. La Grecia e l'Oriente mediterraneo*, *Studi Miscellanei*, 29, Rome, 1996, p. 157-168 (ci-après « Le silphium sur les monnaies de Cyrène »).
[299] Théophraste, *H. P.*, VI, 3, 1 et 5.
[300] *BMC Cyrenaica*, pl. IV, 30 et p. xxx.
[301] Commentaire de S. Amigues, Théophraste, *H. P.*, V-VI, p. 142.



Fig. 187 : obole de Cyrène.
Au droit, fruit du silphion ;
Au revers, fruit du silphion vu de profil
(*BMC Cyrenaica*, pl. IV, 30).

L'élément le plus apprécié de la plante et qui avait sans nul doute fait sa renommée dans le monde grec était le suc (ὀπός), que l'on extrayait soit de la racine, soit de la tige[302]. Le premier, appelé *rhizias* (radiculaire), « pur, translucide et moins liquide », était d'une qualité supérieure au second, *caulias* (caulinaire), « plus fluide »[303]. Quelle était la technique d'extraction de ce suc ?

Selon S. Amigues, le procédé utilisé devait correspondre à ce que les récits des voyageurs relatent à propos de l'exploitation de l'*asa foetida* en Perse[304]. Dans un premier temps on commençait par déchausser la racine en binant toute la terre qui l'entoure. La terre, ameublie, était répartie tout autour du pivot afin que les tissus gorgés de sève se gonflent librement. Afin d'enrichir cette terre, on la recouvrait des feuilles et des hampes que l'on avait coupées pour mieux faire respirer la plante. Dans un deuxième temps on pratiquait des incisions destinées à récolter le suc de la plante. Comme nous l'avons vu précédemment, le suc du silphion correspondait plutôt à une sève épaisse d'aspect laiteux : « ce qu'on appelle le suc (ὀπός) du silphium est une sève en larme (δάκρυον) »[305]. Ainsi, dès que l'incision était pratiquée, la sève au contact de l'air avait tendance à se coaguler et prenait alors l'aspect de gouttes. On raclait ce suc que l'on plaçait dans des récipients. L'opération était répétée une nouvelle fois. Puis lorsque les racines de cette saison étaient épuisées, elles étaient abandonnées et se putréfiaient.

En ce qui concerne le silphion, les incisions portaient d'abord sur la tige, puis, une fois la plante extraite du sol on les pratiquait sur la racine. Mais à la différence de l'*asa foetida*, les racines du silphion étaient conservées. Cette méthode de récolte de la sève trouve écho chez Théophraste qui, relatant une des traditions ayant trait à la culture du silphion, écrit : « Ce qui est singulier et en désaccord avec les indications précédentes, c'est qu'il faut, paraît-il, déchausser le silphium chaque année ; faute de quoi, il forme sa graine et sa tige, mais celles-ci se développent moins bien, et la racine également ; si au contraire les souches sont déchaussées, elles deviennent plus belles parce que la terre est remuée »[306]. Théophraste s'étonnait d'ailleurs des soins que l'on apportait au silphion qu'il considérait comme une plante sauvage. Mais le recours à cette méthode, comme nous l'avons vu, était essentiel à la

[302] Pline le désignait souvent par le terme *laser*, par abréviation de *laserpicium*. Ce mot provient de *lac serpicium* (ou *lac sirpicum*), *sirpe* étant le correspondant latin du grec σίλφιον. Voir le commentaire de J. Desanges, Pline, *H. N.*, V-1re partie, l'Afrique du Nord, p. 372.
[303] Théophraste, *H. P.*, VI, 3, 2 et IX, 1, 7.
[304] Cette plante qui est toujours utilisée au Moyen-Orient et en Inde (Hing) pourrait correspondre au silphion d'Asie mentionné par Pline, *H. N.*, XIX, 38-45 ; V, 33 ; XXIII, 48 sq. ; XXVII, 204. Cf. Chamoux, *Cyrène*, p. 252-253.
[305] Théophraste, *H. P.*, IX, 1, 4.
[306] Théophraste, *H. P.*, VI, 3, 5.

bonne croissance de la plante et à la concentration de la sève dans la tige et la racine. Si cette plante demeurait sauvage, elle n'en était pas moins traitée avec attention.

Ainsi cette opération était effectuée sur la plante vivante. La collecte de l'ὀπὸς κυρηναϊκός était donc bien accomplie par les Libyens eux-mêmes comme l'a souligné S. Amigues[307]. Le suc des racines et des tiges de silphion, ainsi que les racines, étaient acheminées vers Cyrène par les Libyens. Ce travail laborieux, qui n'avait lieu qu'une fois par an, représentait sans doute le tribut dont devaient s'acquitter les Libyens nomades[308]. La récolte, centralisée entre les mains du roi, devait être réglementée strictement afin d'éviter tout risque de gaspillage : « Il y a dans le pays comme des limites (μέτρα et non plus μέταλλα) au sectionnement des racines, qui permettent de réserver la part jugée utile pour les coupes <futures> et de couper juste ce dont on peut disposer ; il n'est pas permis en effet de couper à tort et à travers, ni plus que la quantité fixée, car le produit brut s'altère et se gâte si on le laisse vieillir »[309]. D'après cette traduction, il semble que le silphion recevait de nouveaux traitements dans les entrepôts du roi.

Il faut alors se tourner vers la célèbre coupe laconienne d'Arcésilas qui constitue un document riche en informations sur la finalité du produit destiné à l'exportation (fig. 188). Il convient non pas de remettre en cause la brillante description qu'en a faite Fr. Chamoux, mais seulement de mettre en lumière certains éléments longtemps négligés.



Fig. 188 : Scène de pesée et d'emmagasinage du silphion.
Coupe laconienne à figures noires, dite « coupe d'Arcésilas ».
Paris, Cabinet des Médailles (réf. 4899, n° 189).

[307] De même les Gétules Autololes recueillaient eux-mêmes le latex de l'euphorbe dans l'Atlas marocain. Pline (et les Romains) reprochaient aux Gétules, las de ce travail dangereux (l'euphorbe est vésicant), d'adultérer le produit en y mélangeant du lait. Cf. Pline, *H. N.*, XXV, 79 ; Desanges, J., « Histoire de l'Afrique dans le monde gréco-romain », EPHE, Livret-Annuaire 16, 2000-2001, p. 112-113.
[308] Chamoux, *Cyrène*, p. 249 ; id., « Du silphion », p. 168.
[309] Théophraste, *H. P.*, VI, 3, 2. Cf. Commentaire de S. Amigues, Théophraste, *H. P.*, V-VI, p. 148.

La scène représentée sur cette kylix réalisée vers 560 av. J.-C. est divisée en deux registres. Dans le registre supérieur, le roi Arcésilas II assis à gauche sur un tabouret surveille la pesée d'objets blanchâtres manipulés par cinq personnages s'affairant autour d'une grande balance. Cette scène se déroule vraisemblablement à l'extérieur, non sur le pont d'un bateau comme l'a démontré Fr. Chamoux, mais plutôt sur l'agora ou devant le palais royal où l'on a tendu un *velum* afin de protéger le roi[310]. Le registre inférieur présente un magasin situé en sous-sol, sans doute les entrepôts royaux[311], où des portefaix, sous le regard vigilant d'un gardien désigné comme φυλακός, entreposent des couffins en vannerie pleins et soigneusement fermés.

L'identification des objets blanchâtres a fait couler beaucoup d'encre, mais depuis l'interprétation de Fr. Chamoux on s'accorde à reconnaître le silphion. Ce dernier affirmait qu'il s'agissait des racines ou des tubercules de silphion[312]. S. Amigues a confirmé cette interprétation. Mais elle distingue cependant dans cette scène l'existence d'objets blanchâtres plus ou moins biscornus d'autres ayant une forme régulièrement oblongue[313]. Les premiers, qui correspondraient à des racines bifurquées, écorcées et séchées sont visibles entre les jambes du personnage central, le préposé à la balance appelé [στ]αθμός, mais également dans la main du personnage surnommé le « manipulateur du silphion », Σλιφόμαχος. Les seconds se trouvent disposés sur le plateau de la balance et au-dessous. Ils correspondraient à la pâte obtenue à partir du mélange du suc du silphion avec de la farine qui aurait été façonnée en pains avant qu'elle ne durcisse (à la manière de l'opium brut)[314].

Cette hypothèse, tout à fait vraisemblable, pourrait trouver confirmation chez Pline lorsqu'il écrit que le vrai silphion « se reconnaît d'abord à la couleur légèrement rousse, blanche à l'intérieur quand on le casse, donnant une larme translucide qui se liquéfie très vite dans la salive »[315]. Ainsi il se pourrait que le suc apporté par les Libyens dans des récipients soit ensuite transformé dans les ateliers du roi. D'ailleurs, le nom attribué à l'un des personnages de la coupe, Σλιφόμαχος, pourrait signifier le « Malaxeur de Silphion » plutôt que le « Manipulateur du silphion » si le second terme du composé est à rapprocher du verbe μάττειν, « pétrir »[316]. Cependant, comme l'avait déjà souligné Fr. Chamoux à la suite de l'hypothèse évoquée par E. Simon, comment expliquer que les objets oblongs, s'ils résultaient bien du mélange sève-farine, soient de couleur blanche et non légèrement rouge ainsi que l'indiquait Pline ? Si l'on considère que les objets représentés sur la coupe d'Arcésilas se rapportent au produit fini, c'est-à-dire au produit d'exportation qui, une fois pesé, était emballé dans des sacs en vannerie, puis entreposé dans des caves et prêt à être chargé sur les navires, il est possible que les pains de silphion aient été déjà emballés au préalable. Ainsi,

---

[310] Chamoux, *Cyrène*, p. 259-260.

[311] Ces entrepôts ou ateliers n'ont jamais été découverts et l'hypothèse de S. Ensoli (« Cirene 1998-2008 », *LibAnt*, n. s. 5, 2010, p. 118-120) de vouloir les identifier avec des abris troglodytes situés au nord-est de Cyrène ne repose sur aucune certitude. Dans le même sens, voir aussi Campaniolo, M., « La "Fabbrica Officinale del Silfio" », dans S. Ensoli (éd.), *For the Preservation of the Cultural Heritage in Libya. A Dialogue among Institutions, Proceedings of Conference (Monumental Complex of Belvedere, San Leucio, Caserta, 1-2 july 2011), KYPANA, Libya in the Ancient World*, 1, Pise-Rome, 2012, p. 201-202.

[312] Chamoux, *Cyrène*, p. 261 ; id., « Du silphion », p. 168.

[313] Commentaire de S. Amigues, Théophraste, *H. P.*, V-VI, p. 146-147.

[314] D'ailleurs, l'*Édit de Dioclétien* 34, 105 (nov.-déc. 301) parle d'*opium Cyrenaicum*, pour évoquer le suc de silphion. Cf. Roques, *Synésios*, p. 420.

[315] Pline, *H. N.*, XIX, 16.

[316] Commentaire de S. Amigues, Théophraste, *H. P.*, V-VI, p. 147.

nous pourrions en déduire que les deux sortes de suc de silphion (caulinaire et radiculaire) et les racines étaient transportées à l'état brut par les Libyens dans les ateliers royaux où elles subissaient alors différents traitements en vue de leur commercialisation. D'ailleurs l'un des personnages représentés sur la coupe d'Arcésilas surnommé le « Déterreur » ou plutôt le « Déchausseur », Ὀρυξό[ς], pourrait correspondre à l'un de ces Libyens qui se livraient à la récolte du silphion. Il est intéressant de souligner la participation éventuelle de ce Libyen à la pesée du silphion. Mais cela est-il vraiment surprenant, sachant que les Libyens connaissaient mieux que quiconque cette plante et les étapes de sa transformation ?

Le silphion était un monopole royal. En 388, dans un passage de sa comédie *La Richesse*, Aristophane faisait prononcer à l'un de ses personnages : « Non, [je ne voudrais pas changer d'avis] même si tu me donnais la Richesse elle-même et le silphion de Battos »[317]. Le scholiaste d'Aristophane, commentant ce passage, précisait que les Libyens avaient accordé à Battos le fondateur le privilège du silphion[318]. Ainsi la récolte du silphion pratiquée par les Libyens au profit du roi constituait-elle peut-être plutôt qu'un tribut, une monnaie d'échange.

L'expression « le silphion de Battos » a été reprise dans de nombreux recueils de proverbes antiques de la fin de l'Antiquité et dans des lexiques byzantins[319]. Afin d'éclairer cette expression, il convient d'avoir recours à l'évolution du monnayage de Cyrène représentant le type du silphion. Comme l'a montré A. Laronde dans sa précieuse étude intitulée « Le silphium sur les monnaies de Cyrène »[320], dès les premières émissions monétaires du début de la monarchie des Battiades, le silphion devient un type de représentation récurrent. Le fruit ou la plante sont figurés parfois de manière très stylisée et il n'y a alors pas de type imposé du silphion lors de la première période du monnayage cyrénéen. Ce n'est qu'avec la deuxième période (480-435) des monnayages de Cyrène et désormais de Barcé que la plante associée à la tête d'Ammon devient le symbole de la région entière. Ce phénomène trouve sa pleine expression lors de la troisième période du monnayage (435-308) datée entre la fondation de la république et l'arrivée de Thibron. Mais cette longue période ne vaut que pour Cyrène, car le monnayage de Barcé s'était interrompu vers 360[321]. Lorsque Cyrène fit son entrée dans l'orbite lagide, ses monnaies ne firent plus qu'une place réduite au silphion et le symbole poliade qu'il représentait à l'époque républicaine se mua en un simple signe de provenance géographique, soit comme une marque d'atelier[322]. Finalement, dans le dernier quart du III^{e} s. av. J.-C., alors que l'autorité royale en Libye s'était renforcée encore davantage, le type du silphion disparut du monnayage, pour ne plus

[317] Aristophane, *Ploutos*, v. 925.

[318] Aristote *apud* schol. ad Aristoph., *Plout.*, 925 (*FHG*, II, p. 166, F 206 ; Chantry, IV a, p. 152 = *Libyca* 4 F1). La *Souda* (*s. v.* Σίλφιος ; *FHG*, II, p. 166, F 206 ; éd. Adler, IV, p. 359, n. 422 ; *Libyca* 4 F1 e) indiquait par ailleurs que c'étaient « les Cyrénéens » qui avaient accordé à « l'un des Battiades » le privilège du silphion. D'après C. Dobias-Lalou (« Le silphion de Battos comme thème littéraire grec », rapport au *Colloque du silphion*, Tripoli, 1989, version polycopiée (11 pages), actes non publiés), « Cyrénéens » serait plutôt à traduire ici par « Libyens » selon un glissement de sens inverse de celui qui fait de Λιβύς en Grèce propre un « Grec de Libye ».

[319] Hésychius, *s. v.* Βάττου σίλφιον (Latte, B 350 ; *Libyca* 4 F1 b) ; *Souda*, *s. v.* Σίλφιος (*FHG*, II, p. 166, F 206 ; éd. Adler, IV, p. 359, n. 422 ; *Libyca* 4 F1 e) ; Bekker, I., *Anecdota graeca*, Berlin, 1814, p. 224, 30 ; Cf. Arrien, *Anab.*, III, 28, 7.

[320] Laronde, « Le silphium sur les monnaies de Cyrène », p. 157-168.

[321] Cf. Laronde, *Libykai Historiai*, p. 162.

[322] Laronde, « Le silphium sur les monnaies de Cyrène », p. 164.

réapparaître[323]. Ainsi, tout porte à croire que la représentation du silphion en tant qu'emblème de la cité était liée à l'affirmation même de son indépendance : « Symbole d'une cité autonome, le silphium est aussi l'affirmation de la prééminence de Cyrène sur l'ensemble de la région, qu'il s'agisse des zones de sédentarité, peuplées de Grecs ou de Libyens, ou des zones de nomadisme, peuplées de Libyens exclusivement »[324].

Le silphion, emblème aristocratique par excellence depuis les premiers Battiades jusqu'à l'affirmation de la puissance lagide sur le territoire cyrénéen, symbole de l'hégémonie de Cyrène sur le plateau libyen et de son attachement à son particularisme identitaire, n'avait alors plus raison d'être. Monopole royal des Ptolémées, le silphion devint à la mort d'Apion la possession des Romains qui imposèrent à Cyrène le versement d'un tribut à raison de 30 livres de silphion par an[325]. Les publicains, représentants des intérêts de Rome, en géraient alors la perception avec intransigeance[326]. Si l'on admet qu'auparavant le silphion était récolté par les Libyens au titre de monnaie d'échange, l'imposition de ce lourd tribut par les Romains pourrait à lui seul expliquer le témoignage de Strabon qui déclarait que « cette plante avait failli disparaître lorsque survinrent des barbares mus par quelque haine, qui en détruisirent les racines – il s'agit de nomades »[327]. Ces « barbares mus par quelque haine » auraient pu correspondre aux Libyens pillards venus du sud[328]. D'ailleurs Solin[329], au III^{e} s. ap. J.-C., les désigne ouvertement comme ayant pris part à ces destructions. Mais il ajoute que les habitants s'étaient également livrés à la destruction des graines de silphion afin d'échapper à l'excès insupportable de l'impôt. Il aurait pu alors s'agir également des nomades qui pratiquaient la récolte du silphion et qui avaient sans doute voulu marquer leur désapprobation quant à une gestion intrusive des publicains.

Face à cette pression des envoyés de Rome, un marché noir s'était d'ailleurs développé près du comptoir commercial de Charax[330], situé au fond du golfe de la Grande Syrte, près de la frontière des zones d'influence grecque et carthaginoise : « … Charax qui servait aux Carthaginois de comptoir [emporion] pour y apporter du vin et importer en échange du suc et des plants de silphium qu'on leur faisait parvenir en cachette de Cyrène »[331]. Si le lourd tribut imposé aux Libyens sur la récolte du silphion avait entraîné la raréfaction de la plante, il est possible également que celle-ci ait tenu à la gestion moins soucieuse des publicains qui n'avaient pas su maintenir l'équilibre autrefois mis en place par les rois, consistant en une limitation de l'élevage dans cette zone[332]. Les troupeaux, qui appréciaient particulièrement

[323] *Ibid.*, p. 166.
[324] *Ibid.*, p. 168. Cf. Chamoux, *Cyrène*, p. 250.
[325] Cf. *supra*, p. 599.
[326] Pline, *H. N.*, XIX, 39.
[327] Strabon, XVII, 3, 22 (traduction provisoire de B. Laudenbach, revue par J. Desanges, en vue de l'édition de la CUF).
[328] Sur ces brigands, cf. p. 632 sq.
[329] Solin, *Collectanea rerum memorabilium*, XXVII, 48-49.
[330] La localisation exacte de l'antique Charax pose aujourd'hui encore problème. R. G. Goodchild (« Medina Sultan (Charax-Iscina-Sort) », *LibAnt*, 1, 1964, p. 101) voulait la confondre avec le site de Medina Sultan (Surt), tandis que V. Purcaro Pagano (« Le rotte antiche tra la Grecia e la Cirenaica e gli itinerari marittimi e terrestri lungo le coste cirenaiche e della Grande Syrte », *QAL*, 8, 1976, p. 298, 300 et 301) la localisait plus à l'est, à Naim.
[331] Strabon, XVII, 3, 20 (traduction provisoire de B. Laudenbach, revue par J. Desanges, en vue de l'édition de la CUF).
[332] Cf. Laronde, *Libykai Historiai*, p. 423.

cette plante, auraient pu constituer un autre facteur de la quasi-disparition de la plante[333]. Les auteurs affirment que sous les Julio-Claudiens le silphion avait presque totalement disparu et qu'à l'époque de Pline, un seul pied avait pu être envoyé à l'empereur Néron[334]. Selon Pline, une autre plante aux vertus à peu près similaires, de moins bonne qualité mais moins chère et plus abondante, le *laser* persique (*asa foetida*) se substitua peu à peu au silphion de Cyrénaïque[335]. Il est probable que depuis que Cyrène avait perdu le monopole du silphion au profit des Lagides, puis des Romains, l'intérêt porté à la plante s'était essoufflé. Le pacte passé à l'origine entre les Grecs et les Libyens qui la récoltaient avait été définitivement rompu.

Ainsi, selon les dires des auteurs anciens le silphion avait disparu ou presque dès le I^er^ s. ap. J.-C. Mais cette disparition semble plutôt devoir être comprise comme une disparition momentanée du marché méditerranéen et non comme une extinction de l'espèce[336]. En effet, le silphion de Cyrénaïque continuait à exister au V^e^ s. ap. J.-C., soit bien après l'époque de Strabon, Pline et Solin. Le frère de Synésios, Euoptios, le cultivait dans son jardin à Phycous et en avait fait parvenir un plant à Synésios, et Synésios lui-même annonçait à un ami de Constantinople qu'il lui enverrait « beaucoup de suc de silphion (celui de Battos dont tu as, je présume, toi aussi entendu parler) »[337]. Le fait qu'Euoptios cultivait du silphion dans son jardin montre que la plante avait été depuis domestiquée. De plus, l'*Édit de Dioclétien* (nov.-déc. 301) évaluait à 1250 deniers le prix d'une livre d'*opium Cyrenaicum*, à comprendre comme correspondant au suc du silphion[338]. Par ailleurs, D. Roques a ajouté à ces témoignages celui du médecin Oribase de la deuxième moitié du IV^e^ s. ap. J.-C.[339]. Il ressort de l'œuvre de ce dernier que le silphion de Cyrénaïque, en plus de continuer à exister à cette époque, était facile à trouver et représentait une importance réelle dans la pharmacopée et la thérapeutique de la fin du IV^e^ siècle de notre ère. Cela supposait alors des exportations de silphion à destination du bassin méditerranéen oriental.

2.4. Les aléas climatiques

Les cultures et l'élevage, qui étaient soumis aux lois de la nature, devaient fournir des rendements assez variés d'une année à l'autre. Ainsi la faiblesse des entrées enregistrées par certains comptes des démiurges, comme les entrées comptabilisées dans *SEG*, 9, 39 et 41, deux comptes assez proches dans le temps, pourrait s'expliquer par une série de mauvaises récoltes[340].

---

[333] Pline, *H. N.*, XIX, 39.

[334] Scribonius Largus, *Compositiones*, 67 (éd. G. Helmreich, Leipzig, 1887, p. 29) ; Pline, *H. N.*, XIX, 39. Sur un fragment de stèle provenant probablement de Kwemet, situé à 30 km au sud de Slonta, qui appartiendrait à une borne érigée par le sénateur romain L. Acilius Strabo, venu sur la demande de l'empereur Claude, puis de Néron, afin de se réapproprier les terres héritées par le peuple romain en 96 av. J.-C. : cf. Fadel Ali, M., Reynolds, J., « Inscriptions recently discovered in Cyrenaica », *Africa Romana*, 11, 1994, p. 1326-1327.

[335] Pline, *H. N.*, XIX, 40 et 45. Cf. Chamoux, *Cyrène*, p. 247.

[336] Voir à ce sujet la fréquence des mentions du silphion dans les témoignages littéraires, essentiellement médicaux, de l'époque romaine : Roques, D., « Synésios de Cyrène et le silphion de Cyrénaïque », *REG*, 97, 1984, p. 224-226.

[337] Synésios, *Epist.*, 106 et 134, 41-42. Cf. Roques, *Synésios*, p. 418 ; id., « Synésios de Cyrène et le silphion », *op. cit.*, p. 222-224.

[338] Roques, *Synésios*, p. 420 ; id., « Synésios de Cyrène et le silphion », *op. cit.*, p. 230.

[339] Roques, D., « Médecine et botanique : le silphion dans l'œuvre d'Oribase », *REG*, 106, 1993, p. 380-399.

[340] Laronde, *Libykai Historiai*, p. 333.

En effet, l'agriculture était soumise au climat, mais le fléau le plus redouté par les Anciens était les invasions de sauterelles. Ces insectes constituaient l'une des préoccupations majeures depuis la plus haute antiquité. Ces redoutables dévoreurs de culture voient leur population s'accroître à un rythme alarmant, tandis que les sols se dégradent pour aboutir parfois à la stérilité. Voici comment Gilbert Bouriquet décrit les invasions de criquets pèlerins qui sévirent en Afrique du nord au début du XX^{e} siècle : « Lorsque l'insecte pourra voler, il formera des essaims. Un essaim de ces insectes de densité moyenne peut comporter cent millions d'individus au kilomètre carré et peser 300 tonnes ; or les essaims d'une seule invasion sont très nombreux et ceux-ci peuvent couvrir plusieurs kilomètres carrés. Une sauterelle consomme chaque jour une quantité de nourriture égale à son poids (2 g. environ). On conçoit facilement les dégâts qu'elles peuvent faire subir aux récoltes, aux graminées de préférence, et aux pâturages » [341]. À la fin du XIX^{e} siècle, Ed. Bertrand notait que les invasions de sauterelles avaient détruit tout le pâturage de Cyrénaïque, entraînant la mortalité de plus de 60 % du cheptel bovin[342]. Ainsi, cultures et cheptels étaient touchés épisodiquement par ces invasions au siècle dernier comme dans l'Antiquité[343].

Afin d'éviter la formation des vols, il fallait intervenir préventivement. Pline l'ancien a exposé les précautions prises par les Cyrénéens pour lutter contre ce fléau : « Dans la Cyrénaïque, une loi même ordonne de leur faire la guerre trois fois par an, en écrasant d'abord les œufs, puis les jeunes, enfin les adultes ; celui qui s'y dérobe est puni comme un déserteur »[344]. Cette loi se comprend d'autant mieux que la Cyrénaïque, ainsi que la côte de Carthage et d'Utique et la Numidie, avait été durement touchée en 125 av. J.-C. sous le consulat de M. Plautius Hypsaeus et de M. Fulvius Flaccus[345]. D'après le témoignage de Julius Obsequens, le pourrissement d'un nuage de sauterelles qui s'est abîmé en mer a provoqué une terrible épidémie, causant la mort de 800 000 hommes[346]. D'autres auteurs ont mentionné cette tragédie qui s'est étendue aux côtes de Carthage et d'Utique et en Numidie[347]. De plus, une inscription des portes de Thugga, datée de 48-49 ap. J.-C., mentionnait le titre d'une charge importante dans l'ancien territoire de Carthage, celle d'un curateur de la sauterelle (*curator lucustae*), existant sans doute depuis un certain nombre d'années, qui consistait à prendre les mesures nécessaires contre ce fléau acridien[348].

Au I^{er} s. ap. J.-C., Pline l'Ancien, citant Varron, déclarait que « certains Africains avaient dû abandonner le territoire qu'ils occupaient après les ravages des sauterelles »[349]. Ces

[341] Bouriquet, G., « L'invasion des sauterelles », *Atlas*, 20, 1968, p. 34-43, en particulier p. 37.

[342] Bertrand, Ed., *Lettre au Ministre des Affaires Étrangères en date du 19 mai 1891*, Paris, Arch. Aff. Étr., Corresp. Comm., Benghazi, t. 2, fol. 105. Cf. Laronde, *Libykai Historiai*, p. 331.

[343] Sur le nom cyrénéen de la sauterelle évoquée par Hésychius, *s. v.* βρίκον · ὄνον, qui aurait fourni des sobriquets à Cyrène comme Βρουκος (*SEG*, 9, 46, ll. 8 et 35), cf. Dobias-Lalou, « Le vocabulaire des produits agricoles », p. 181.

[344] Pline, *H. N.*, XI, 35 (traduction A. Ernout et R. Pépin).

[345] Laronde, *Libykai Historiai*, p. 331.

[346] Julius Obsequens, *De Prodig.*, 40. Le chiffre de 800 000 morts avancé par l'auteur est certainement exagéré.

[347] Liv., *Epit.*, LX ; Orose, *Adversum Paganos*, V, 11, relate la mort de 80 000 personnes en Numidie et de 200 000 sur les côtes d'Utique et de Carthage ; Saint Augustin, *La cité de Dieu*, III, 31, note également la mort de 30 000 soldats en Utique.

[348] Cf. *CIL*, VIII, 26517 ; Desanges, J., « Un curateur de la sauterelle sur la *pertica* de Carthage en 48/49 de n. ère », *BACTHS*, n. s. 10-11, 1974-75, p. 135-140. Pour les références complètes sur cette inscription, voir Fareh, H., « L'Afrique face aux catastrophes naturelles : l'apport de la documentation », dans A. Mrabet, J. Remesal Rodriguez (éds.), *Africa et in Hispania : études sur l'huile africaine* (Instrumenta 25), Barcelone, 2007, p. 160, n°16.

[349] Pline, *H. N.*, VIII, 104. Sur les témoignages de ce fléau dans l'Antiquité, voir Desanges, J., « Témoignages

invasions de sauterelles étaient liées à des épisodes de sécheresse comme Strabon, citant le témoignage de Poseidonios, le souligne. Il indique que la rareté des pluies dans le nord de la Libye peut provoquer une sécheresse extrême engendrant des épidémies et l'envasement des lacs « qui fait pulluler les sauterelles »[350]. Par ailleurs, il semble que l'hiver 410-411 ait été très peu pluvieux en Cyrénaïque entraînant un épisode de sécheresse relayé par une invasion de sauterelles responsable de la destruction de cultures selon la *Catastase* II (juin 411) et la lettre 41 (février 412) de Synésios[351].

Les sauterelles pouvaient constituer une partie de l'alimentation des tribus libyennes, comme celle des Nasamons qui, d'après Hérodote (IV, 172), pratiquaient la chasse à la sauterelle : « quand ils en ont pris, ils les font sécher au soleil, les réduisent en poudre ; ils répandent ensuite cette poudre sur du lait, et le boivent ». Dioscoride fournit de plus amples informations sur ces insectes que les Libyens des environs de Lepcis mangeaient afin de soigner certains maux, comme les mictions difficiles ou les piqûres de scorpions : « La sauterelle dite « la brouteuse » ou « l'ânesse » - elle est sans ailes avec de longues pattes »[352]. La description de cet insecte convient mieux au criquet pèlerin qui se nourrit de végétaux, à la différence de la sauterelle qui est omnivore, et qui possède de longues pattes animées par des muscles puissants lui permettant de faire des bonds de 70 cm. Aussi, ces insectes ravageurs de cultures, dont certains Libyens se nourrissaient, correspondent-ils non à des sauterelles mais aux criquets pèlerins encore bien connus dans le nord de l'Afrique.

Dans l'Antiquité comme encore de nos jours le régime des pluies était soumis à des variations saisonnières et l'insuffisance de précipitations pouvait avoir de graves conséquences pour les terres qui répondaient à une agriculture du type du « dry farming » ainsi que pour le cheptel et les humains. La sécheresse, outre des invasions de criquets pèlerins, pouvait causer des incendies, en particulier dans les régions forestières mais également dans les zones de culture lors des saisons de moisson. Cette sécheresse pouvait intervenir aussi de manière momentanée sous l'effet du ghibli, ce « fort vent chaud soufflant du Sahara, chargé de grandes quantités de sable, et qui dessèche tout sur son passage »[353]. Les épisodes de ghibli les plus forts se produisent au printemps et à l'automne, et leur durée dépasse rarement la semaine (sept jours), comme le mistral en Provence.

L'agriculture était soumise a bien d'autres fléaux, comme la grêle, qui peut entraîner des dommages et faire avorter les récoltes, notamment en ce qui concerne les céréales et les fruits, et les maladies des plantes (les épiphyties), telle la rouille[354].

En définitive, les Cyrénéens tiraient l'essentiel de leurs ressources des cultures mais aussi de l'élevage qui avait pu se développer grâce aux possibilités du haut pays qui offrait de bons pâturages. L'élevage bovin des Grecs venait compléter le petit élevage d'ovins et de caprins des Libyens nomades. Mais d'autres sortes d'élevage existaient comme celui des abeilles, des chevaux, des chiens, des oiseaux et plus tard des chameaux. Bovins, équidés et chameaux offraient de plus une utilisation comme bête de somme et de trait pour les travaux agricoles.

---

antiques sur le fléau acridien », dans J. Jouanna, J. Leclant, M. Zink (éds.), *L'Homme face aux calamités naturelles dans l'Antiquité et au Moyen Age*, Cahiers de la Villa « Kérylos », 17, Paris, 2006, p. 221-235.

[350] Strabon, XVII, 3, 10.

[351] Roques, *Synésios*, p. 34-37, 394, 401 et 415.

[352] Dioscoride, *De Materia Medica*, II, 52 (éd. M. Wellmann, Berlin, 1907, I, p. 137).

[353] Laronde, *Libykai Historiai*, p. 260.

[354] Cf. Farch, H., « L'Afrique face aux catastrophes naturelles », *op. cit.*, p. 154-158.

S’ajoutaient à cela les ressources maritimes et les produits de la chasse que l’on retrouvait régulièrement parmi les mets des plus grands festins. Cependant, la plus précieuse des denrées que fournissait la région était certainement le silphion. Malgré les aléas climatiques qui pouvaient parfois nuire aux rendements de l’agriculture, la Cyrénaïque bénéficiait d’une aisance économique certaine qui lui permettait de ne pas dépendre de l’extérieur et de vivre en auto-suffisance. Toutefois, seules les razzias des nomades libyens venus du sud pouvaient venir remettre en cause cet équilibre.

3. La vie économique dans les zones aride et désertique

La zone désertique à proprement parler concerne le désert de Libye à l'extrême sud de la Cyrénaïque, mais également les déserts de Syrtique et de Marmarique, là où les précipitations chutent sous la barre des 200 mm par an. Ces déserts étaient parcourus par les tribus libyennes dans la limite de leurs territoires respectifs. Pourtant, certains membres de ces tribus ne respectaient pas ces limites et outrepassaient leurs droits en menant des expéditions de razzias à destination des territoires des populations grecques et libyennes du nord. L'identité de ces Libyens pillards est mal aisée à définir. En revanche, nous savons que le peuple qui se livrait à de tels actes de brigandage envers la cité d'Euhespérides et qui pillait les épaves de navires échoués dans le golfe de la Grande Syrte était celui des Nasamons. Le désert était peu propice à la vie et les seuls écrins de verdure étaient constitués par les oasis qui regroupaient l'essentiel des populations. L'activité économique de ces dernières était basée essentiellement sur l'agriculture. Mais tandis que certains peuples sont parvenus à développer de brillantes civilisations, comme les Garamantes, d'autres n'ont laissé que d'infimes traces de leur passage. Il convient alors de se demander quelle fut l'importance d'un commerce transsaharien dans l'Antiquité et quels en furent les principaux bénéficiaires.

3.1. Le brigandage

3.1.1. Les razzias des grandes tribus du sud

Lorsque Diodore, écrivant dans le troisième quart du I^er^ s. av. J.-C., commence sa description de la Libye, il énumère quatre peuples habitant « la région de Cyrène et les Syrtes, mais aussi l'intérieur de ces contrées ». Diodore les énumère dans le sens qui suit : les Nasamons au sud, les Auschises à l'ouest (Cyrénaïque occidentale), les Marmarides entre l'Égypte et Cyrène et les Maces, les plus nombreux, au bord de la Syrte. Il continue sa description en affirmant que « parmi les Libyens dont il vient d'être question » se trouvaient des Libyens agriculteurs et des pasteurs nomades régis par des rois, tandis que le troisième groupe de Libyens était soumis à des chefs habitant des forts (*pyrgoi*) situés près de points d'eau qui servaient à protéger leur butin. Ce dernier groupe, qui correspond aux Libyens pillards du désert, a fortement marqué l'esprit de l'auteur de la *Bibliothèque Historique* qui lui consacre un commentaire bien plus long qu'il ne l'avait fait pour les deux catégories précédentes. Nous reprenons ici la traduction par Fr. Chamoux[355] du livre III, chapitre 49, 2-4, de Diodore :

« Ils n'obéissent pas à un roi et ne font aucun cas du droit des gens, dont ils n'ont pas même l'idée ; ils vivent d'un brigandage perpétuel. Surgissant du désert, ils se jettent à l'improviste sur leurs victimes, raflent tout ce qu'ils trouvent et regagnent aussitôt leur repaire. Tous ces Libyens vivent comme des bêtes fauves (θηριώδη βίον), toujours en plein air, fidèles à leurs mœurs sauvages. Ils ignorent la civilisation et les vêtements, car ils ne s'habillent que de peaux de chèvres. Leurs chefs n'ont pour résidence rien qui ressemble à des villes, mais seulement des forts (πύργοι), situés près des points d'eau, où ils déposent le surplus de leur butin. Aux peuplades (λαούς), qui leurs sont soumises ils imposent un serment d'obéissance renouvelé chaque année ; si elles se montrent dociles, ils les traitent en alliées ; si elles se rebiffent, ils les condamnent à mort et partent en guerre contre elles comme contre des

[355] Chamoux, « Diodore de Sicile et la Libye », p. 61-62.

brigands. Leur armement convient à leur pays et à leurs mœurs : comme ils sont légers et agiles et que le pays qu'ils habitent est presque partout un pays de plaine, ils vont au combat avec trois javelots et un sac de cuir rempli de pierres. Ils ne portent ni glaive ni casque, ni aucune pièce d'armement, comptant sur leur rapidité de mouvement pour l'emporter tant dans la poursuite que dans la retraite. Aussi sont-ils particulièrement aptes à la course et aux jets de pierres, car ils développent par un exercice leurs dons naturels. En somme, ils ne respectent à l'égard des autres peuples ni le droit des gens, ni la bonne foi ».

Le témoignage de Diodore corrobore celui de Pomponius Méla selon qui les nomades du désert libyque sont « dispersés en *familiae* dans le désordre et sans loi »[356]. Il convient de se demander qui étaient ces Libyens et où se trouvait leur territoire. Diodore nous donne à ce sujet quelques indications.

Tout d'abord, ces Libyens ignorent les vêtements, s'habillent de « peaux de chèvres » et portent des sacs « de cuir », ce qui peut signifier qu'ils élevaient des chèvres et que le travail du maroquin ne leur était pas inconnu. Il pouvait alors s'agir de n'importe quelle tribu libyenne. Cependant, selon le témoignage de Silius Italicus de la fin du I[er] s. ap. J.-C., seuls les Maces étaient connus pour se couvrir d'une peau de bouc velue[357]. Mais ce peuple, dont le territoire se situait dans la zone d'influence carthaginoise, était trop éloigné des cités de Cyrénaïque pour pouvoir prendre part à de tels actes de brigandage. En revanche, leurs voisins orientaux, les Nasamons, auraient pu faire partie de ces peuples de pillards. Comme nous l'avons vu, ils lançaient des assauts fréquents à l'encontre de la cité d'Euhespérides, comme le siège qu'ils lui infligèrent en 413 av. J.-C.[358].

De plus, selon Diodore, ces Libyens pillards habitent un pays de « plaine » jalonné par des fortins. Ils n'ont pas de villes et donc ils « ignorent la civilisation ». Il nous faut alors chercher du côté des zones steppiques caractérisées par de grandes plaines semi-arides où dominent des formations d'herbacées basses. D'après Pomponius Méla il s'agit des « habitants de l'intérieur » qui font suite aux nomades du haut-plateau cyrénéen. Il désigne donc la zone située au sud du djebel al-Akhdar, tout comme Strabon qui évoque les « barbares des régions supérieures »[359]. Ces brigands devaient habiter une région semi-aride, peu propice à l'habitat et dont les Grecs n'avaient pas voulu. Cela pourrait correspondre à la zone située au sud d'une ligne Maraua-Chaulan-Derna, où l'on passe presque sans transition du maquis à la steppe subtropicale, puis à la steppe semi-aride et au désert (fig. 189)[360]. C'est la Cyrénaïque désertique et stérile, par opposition à la Cyrénaïque verte.

[356] Pomp. Méla, *Chor.*, I, 8, 42. Cf. *supra*, p. 606.
[357] Silius Italicus, III, 276-277. Ce témoignage s'oppose à celui d'Hérodote (IV, 175) selon qui les Maces revêtaient des peaux d'autruche.
[358] Cf. *supra*, p. 168-169.
[359] Strabon, XVII, 3, 21.
[360] Moret, L., « La Cyrénaïque, Esquisse géologique et géographique », *Revue de géographie alpine*, 24-3, 1936, p. 32-33.

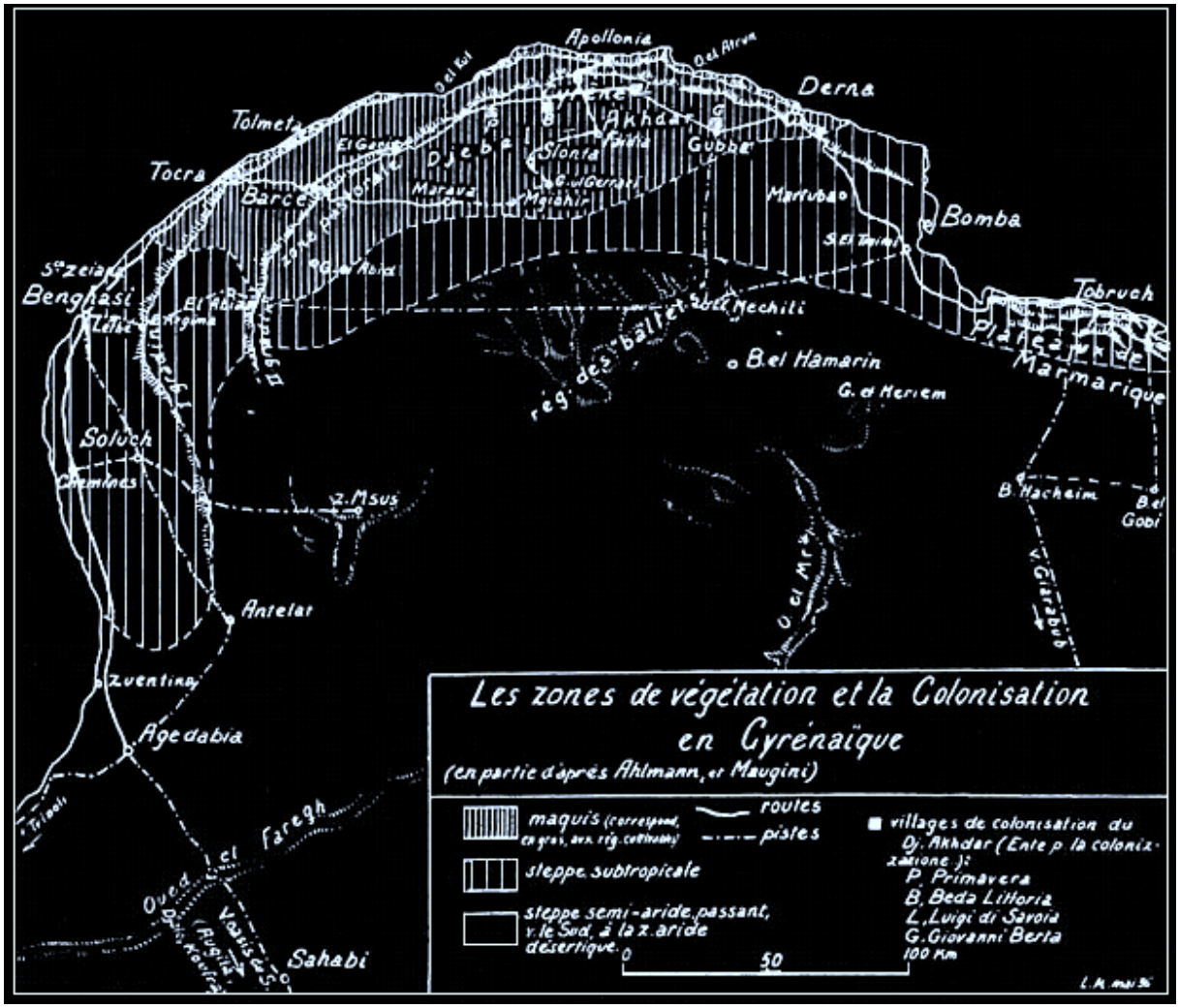


Fig. 189 : Les zones de végétation et la colonisation en Cyrénaïque
(Moret, L., « La Cyrénaïque, Esquisse géologique et géographique »,
Revue de géographie alpine, 24-3, 1936, p. 30).

Cette zone est caractérisée par les terrains de parcours des Marmarides qui, d'après le pseudo-Scylax et Pline l'Ancien, possédaient un territoire compris entre les environs de Paraitonion (actuelle Marsa Matrouh) et la Grande Syrte, qui touchait donc le territoire occupé par les Nasamons[361]. La région sise au sud du haut plateau cyrénéen et la Marmarique, constituée en grande partie par une steppe subtropicale et semi-aride monotone, se prêtent bien à l'élevage transhumant ainsi qu'aux cultures ambulantes de céréales. Lors d'une campagne de prospection au mois de mai 2010 dans la région de Martuba[362], nous avons pu reconnaître des installations du même type que celles décrites par Diodore. De nombreux fortins, ou gasr, ont été établis près de points d'eau, dans les plaines où la visibilité est très bonne ou dominant des oueds. Ils n'appartiennent en aucun cas à un hypothétique *limes*, absent dans cette région. Le fait que nous n'ayons retrouvé aucun habitat grec ni romain à proximité nous amène à penser que ces fortins pourraient être l'œuvre de Libyens. Les structures sont en général de plan quadrangulaire et ont été réalisées dans un appareil irrégulier. En contrebas se trouvent souvent des tombes rupestres ainsi que de grandes citernes

[361] Cf. *supra*, p. 28.
[362] Cf. Marini, Nadalini, de Faucamberge, « Prospection archéologique au Sud de Derna » ; Marini, Nadalini, « Rapport préliminaire ».

et parfois des habitats plus ou moins denses, dont le type de structures le plus fréquent est la ferme à cour[363]. Grâce à la céramique collectée en surface, nous avons pu dater la majorité de ces structures entre l'époque hellénistique et l'époque byzantine. Par ailleurs, lorsque Diodore mentionne la présence de ces forts en forme de tour (πύργοι), il indique qu'ils servent aux Libyens à déposer le surplus de leur butin. Ce témoignage supplémentaire pourrait peut-être nous permettre de comprendre la fonction de ces fortins, bien qu'ils n'aient pas l'apparence de tours.

D'autre part, les inscriptions et les textes ont révélé l'existence de conflits entre les Marmarides et les Cyrénéens. Comme nous l'avons vu précédemment, ces guerres « marmariques », n'avaient lieu que lorsque la région était en proie à des phases d'instabilité politique[364]. Il nous semble alors douteux que les Marmarides, dont les insurrections n'avaient pour but que la volonté de se soustraire à l'autorité en place, aient correspondu aux pillards du désert. De plus, la route du littoral qui reliait les cités grecques entre elles de Darnis à Antipyrgos puis au grand Katabathmos, cette même route qui était empruntée par les Grecs pour se rendre en pèlerinage à l'oasis d'Ammon (Siwa), se trouvait en partie sur le territoire des Marmarides. Selon Diodore, les Marmarides, situés entre Cyrène et l'Égypte, possédaient « une partie de la côte »[365]. Si les Marmarides étaient bel et bien ces cruels pillards du désert ils n'auraient pas permis aux voyageurs d'emprunter cette route, et l'absence de document sur d'éventuels litiges de droit de passage va dans ce sens[366].

Alors, ne faudrait-il pas plutôt se tourner du côté des oasis du désert libyque ? Les « points d'eau » dont parle Diodore conviendraient d'ailleurs bien mieux aux oasis, qu'à de simples citernes. Les oasis devaient constituer d'excellents lieux de refuge pour ces brigands. D'ailleurs, comme le souligne Fr. Chamoux, « aucune colonne militaire grecque ne se rendit jamais à Augila (à 400 km de Bérénicé), ni à plus forte raison à Koufra »[367]. Ces Libyens pillards n'étaient pas faciles à combattre, ni même à poursuivre lorsqu'ils regagnaient les solitudes du désert. Munis d'un armement propre à leur pays, constitué de trois javelots et de pierres, ils étaient « aptes à la course et aux jets de pierres » et comptaient sur leur « rapidité de mouvement pour l'emporter tant dans la poursuite que dans la retraite »[368]. Pourtant les Cyrénéens disposaient dans leur armée d'unités de chars destinés à contrer ces brigands. Il s'agit des célèbres quadriges cyrénéens que leur double timon rendait particulièrement solides et efficaces, et qui étaient bien adaptés aux interventions rapides dans l'arrière-pays[369]. Ils les avaient conservés à la différence des autres cités grecques, ce qui sous-entend que la riche région de Cyrène attirait davantage les convoitises.

En définitive, il est difficile de connaître l'origine de ces pillards. Peuples des oasis ou minorités belliqueuses des Marmarides alliées aux Nasamons ? Nous penchons plutôt vers la deuxième hypothèse. Si l'on se fie au témoignage de Diodore, seules les quatre tribus qu'il

[363] Les fermes non fortifiées (open farms) se déclinent en « fermes à cour » (courtyard farms) et en « fermes à enclos » (enclosure farms) : les « fermes à cour » se composent d'un enclos qui a un effet structurant et qui fait partie intégrale de l'édifice alors que pour les « fermes à enclos » l'enclos n'est qu'un appendice au corps de bâtiment. Ce type d'habitat était particulièrement répandu chez les populations libyennes de la Marmarique et de la Syrtique.
[364] Cf. *supra*, p. 171-180.
[365] Diodore, III, 49, 1.
[366] Cf. Chamoux, « Diodore de Sicile et la Libye », p. 62 et Laronde, *Libykai Historiai*, p. 226.
[367] Chamoux, « Diodore de Sicile et la Libye », p. 63.
[368] Diodore, III, 49, 1.
[369] Sur les chars cyrénéens, cf. *supra*, p. 215-220.

énumère, Nasamons, Auschises, Marmarides et Maces, auraient été susceptibles de fournir des factions de pillards. Or, les Auschises, dont le territoire se trouvait dans l'arrière-pays de Barcé et qui vivaient au contact des Bakales aux mœurs civilisées, ne devaient sans doute pas en faire partie, comme d'ailleurs les Maces, situés dans la sphère d'influence carthaginoise.

Selon Diodore, les peuplades (λαούς) devaient prêter un serment d'obéissance chaque année aux pillards, ce qui, selon Fr. Chamoux, correspondait sûrement à leur verser annuellement un tribut[370]. Le terme de λαούς utilisé par Diodore, devait désigner de façon vague les habitants de la campagne aussi bien grecs que libyens[371]. Si ces populations qui habitaient les *chôrai* des cités grecques refusaient ces arrangements, les pillards du désert procédaient à de véritables razzias ainsi qu'à des massacres. Les escadrons de quadriges cyrénéens devaient alors intervenir afin de faire fuir ces cohortes de brigands.

Au I^er^ s. av. J.-C., le décret de Bérénike nous apprend qu'Apollodore avait pris la tête du commandement des *néaniskoi* face aux « graves assauts conduits par les brigands (κακοῦργοι) contre le territoire à la faveur de l'absence de gouvernement »[372]. La cité, démunie de remparts, ne pouvait alors plus servir de refuge aux habitants de la *chôra* touchés par les assauts des brigands. Nous avons vu au chapitre deux qu'il devait sans doute s'agir d'attaques perpétrées par les Nasamons[373]. Deux autres documents épigraphiques font état d'incursions de pillards dans le nord de la Libye. Le décret honorifique de Taucheira-Arsinoé des II^e^/I^er^ s. av. J.-C. vante les mérites d'Aleximachos qui avait assuré le ravitaillement en céréales des ὄκλοι « dans la guerre contre les Libyens » (l. 32-33)[374]. Et, en 155 av. J.-C., dans son testament, Ptolémée Physcon, face aux menaces qui l'entouraient, avait prévu que « si certains viennent à attaquer les cités ou les campagnes » il devrait confier la Cyrénaïque à de puissants protecteurs, les Romains[375]. Ces attaques de brigands semblent avoir été particulièrement fréquentes entre la fin de la domination lagide et le début de l'installation du pouvoir romain. Les périodes troublées traversées par les cités et leurs territoires étaient en grande partie dues à l'absence de garnisons militaires suffisamment nombreuses en raison de la défaillance de l'autorité politique. De même, la fréquence des incursions de pillards à l'époque de Synésios avait rendu la province incertaine. Synésios en avait d'ailleurs été réduit à patrouiller lui-même à cheval, pour remédier aux insuffisances de l'armée[376]. Combattre l'ennemi à cheval était une donnée essentielle selon le Cyrénéen car il utilisait lui aussi les chevaux dans ses agressions contre les campagnes et les cités de Cyrénaïque[377]. En 405, Synésios déplorait l'absence des récoltes de céréales qui avaient été ravagées par le feu déclenché par les brigands[378]. Le Cyrénéen nous apprend également que le vol des chevaux et des chameaux était répandu et que les éleveurs du petit bétail de l'arrière-pays cyrénéen

[370] Chamoux, « Diodore de Sicile et la Libye », p. 63.
[371] Les *laoi* apparaissent dans une épigramme dédiée par Eupolémos en l'honneur du roi Magas, cf. *supra*, p. 158.
[372] *SEG*, 28, 1540. Cf. Dobias-Lalou, C., « *Polis* et *chôra* en Cyrénaïque : le dossier épigraphique », *dans Cités, ports et campagnes*, p.143-144.
[373] Cf. *supra*, p. 174.
[374] *SEG*, 26, 1817. cf. *supra*, p. 159.
[375] *SEG*, 9, 7, ll. 19-20. Cf. Dobias-Lalou, C., « *Polis* et *chôra* en Cyrénaïque », *op. cit.*, p. 144.
[376] Roques, *Synésios*, p. 425.
[377] Synésios, *Epist.*, 104 ; 130 ; id., *Catastase* I, p. 283, l. 19 ; id., *Catastase* II, p. 287, l. 7 et 14 (Terzaghi). Cf. Roques, *Synésios*, p. 425 et 428.
[378] Synésios, *Epist.*, 130, 23-25. Cf. Roques, *Synésios*, p. 415.

devaient cacher leurs brebis dans les gorges du massif lorsque la venue des Barbares était imminente[379].

La Cyrénaïque avait connu les pillards du désert organisés en bande qui, poussés par la faim et attirés par la soif des richesses, venaient razzier le territoire des cités. Ces attaques, que nous pouvons qualifier de « guerres libyques », semblent avoir été monnaie courante dans le pays comme l'indiquait déjà un passage du *diagramma* contenant une allusion à cette forme de conflit[380]. Ainsi, les grandes tribus du sud avaient été les adversaires irréductibles des Grecs et des Libyens du nord. Comme Diodore l'avait bien vu, le véritable clivage ne correspondait pas à l'opposition entre nomades et sédentaires, mais entre ces barbares venus du sud et les populations libyennes du nord composées d'agriculteurs et de pasteurs nomades. L'insécurité était donc grande sur les marges méridionales du haut plateau cyrénéen faisant face à l'immensité désertique où régnaient ces brigands.

3.1.2. Les Nasamons, pilleurs d'épaves

Les Nasamons occupaient les rivages de la Grande Syrte et avaient étendu leur territoire vers le sud après avoir éliminé les Psylles qui s'y trouvaient à l'origine[381]. Ils vivaient de l'élevage, de la chasse aux sauterelles et de la récolte des dattes. Afin de compléter ces maigres revenus ils avaient recours au pillage des épaves de navires venus s'échouer près des côtes de leur territoire. Cette activité avait dû faire leur réputation car ils sont caractérisés à plusieurs reprises par les auteurs antiques en tant que pillards d'épaves.

Silius Italicus[382], relatant la traversée des Alpes en 218 av. J.-C. par le carthaginois Hannibal lors de la deuxième guerre punique, mentionne un combat se déroulant au sommet des Alpes. Les Romains sont alors assiégés par l'armée carthaginoise. Murrus, un jeune et vaillant guerrier romain, prend les devants et massacre sauvagement sur son passage une dizaine de Carthaginois : « tous, ils tombent sous les coups rageurs d'une seule main qui les abat ». Ces derniers étaient en majorité d'origine étrangère. En effet, l'armée carthaginoise était composée de larges contingents de mercenaires : gaulois, celtibères, numides, baléares et libyens. Les Libyens faisaient partie en général de l'infanterie lourde. Parmi les dix hommes tués par l'intrépide Murrus figurait trois Libyens, un Garamante, Iarbas, un Psylle, Athyr, et un Nasamon : « Hiempsal, le Nasamon pirate du désert des Syrtes, qui n'a pas peur d'aller dans les vagues piller les épaves »[383]. Silius Italicus souligne le courage de Hiempsal et sa détermination à affronter la mer par mauvais temps afin d'atteindre les navires échoués. Ces actes de banditisme étaient entrepris par le peuple des Nasamons dans son ensemble d'après Lucain : « ces pillards guettent des sables de leur rivage, et, sans qu'un navire n'arrive jamais au port, ils connaissent des ressources ; c'est ainsi que, par les naufrages, les Nasamons sont en commerce avec le monde entier »[384]. Cette activité des Nasamons devait constituer l'essentiel de leurs ressources.

---

[379] Roques, *Synésios*, p. 424-426.
[380] Cf. *supra*, p. 170-171.
[381] cf. *supra*, « psylles », p. 43-44.
[382] Silius Italicus, I, 375-420.
[383] Silius Italicus, I, 408-9 ; Hiempsal est aussi le nom de deux rois numides : cf. Camps, G., « H50. Hiempsal », *Enc. Berb.*, XXIII, 2000, p. 3463-4.
[384] Lucain, *Pharsale*, IX, 434-444.

Ce témoignage suppose l'existence d'une route maritime reliant Carthage à Alexandrie et qui devait indubitablement passer par la Grande Syrte. Mais quel était l'itinéraire emprunté par les navires de commerce ? La traversée de la Grande Syrte s'effectuait-elle par cabotage le long des côtes ? Si le cabotage était de rigueur nous devrions relever des étapes côtières. Cependant, la présence grecque au fond de la Grande Syrte ne se manifeste pas avant le milieu du IV^e^ siècle av. J.-C. car, comme le souligne A. Laronde[385], aucun récit antérieur à cette date ne nous en parle. D'ailleurs Hérodote, particulièrement précis dans ses descriptions, ne souffle mot d'une quelconque activité de piraterie entreprise par les Nasamons. Nous pouvons alors émettre l'hypothèse qu'un itinéraire maritime reliant la Tripolitaine à la Cyrénaïque et passant par le fond de la Grande Syrte n'ait vu le jour qu'à partir de l'établissement de ports le long du littoral oriental du golfe (fig. 190)[386]. Les Nasamons se seraient alors enrichis grâce en partie au développement du commerce maritime.

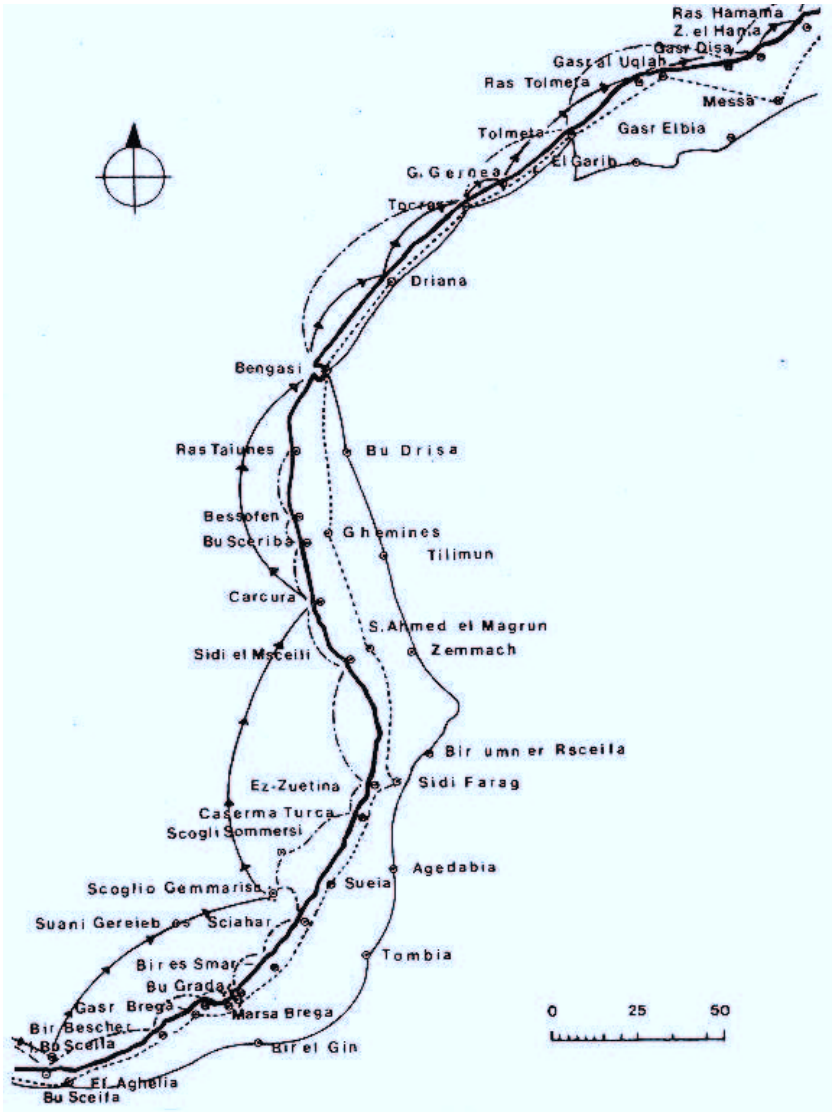


Fig. 190 : Le littoral oriental de la Grande Syrte et les étapes côtières
(Purcaro Pagano, V., « Le rotte antiche tra la Grecia e la Cirenaica e gli itinerari marittimi e terrestri lungo le coste cirenaiche e della Grande Syrte », *QAL*, 8, 1976, p. 290, fig. 3).

[385] Laronde, *Libykai Historiai*, p. 200.
[386] Marsa Brega devait constituer une escale de premier ordre grâce à sa situation au fond du golfe : cf. Preece, Chr., « Marsa el-Brega : a Fatal Port of Call. Evidence for Shipwreck, Anchorage and Trade in Antiquity in the Gulf of Sirte », *LibStud*, 31, 2000, p. 29-57.

Cependant, il est difficile d'admettre qu'il n'existait que cet itinéraire maritime, s'effectuant par cabotage le long du golfe de Syrte. En effet, ce golfe était réputé extrêmement dangereux pour la navigation, et ce, depuis l'époque d'Homère. Aujourd'hui encore, les livres d'instruction nautique déconseillent cette traversée[387]. Le nom commun de « Syrte » rappelle étymologiquement le *surtis* grec des bancs de sables mouvants, lieu du *surein*, de la dérive et du détournement, du déplacement erratique par excellence. La traversée du golfe avait dû dissuader un grand nombre de voyageurs. Strabon, décrivant les conditions de navigation à l'intérieur du golfe, conseillait aux marins de rester à une bonne distance de la côte : « La Grande Syrte a quelque chose comme [4]900 stades de tour, son plus grand diamètre mesure [2]500 stades, ce qui est aussi à peu de chose près la largeur de l'entrée du golfe. Ce qui rend la navigation de la Grande, comme de la Petite Syrte, particulièrement difficile, c'est le peu de profondeur d'eau qui s'y trouve en maint endroit, de sorte qu'on risque, lors du flux ou du reflux, d'être jeté sur des bancs de sable et d'y demeurer échoué, auquel cas il est bien rare que le bâtiment en réchappe. Les marins le savent et ils ont soin à cause de cela, lorsqu'ils passent devant cette côte, de se tenir toujours assez loin de terre dans la crainte d'être surpris par les vents et entraînés dans l'intérieur des golfes »[388]. Il est vrai que le littoral syrtique comprend de nombreux bancs de sable ainsi que des hauts-fonds qui rendent la navigation périlleuse, et ce même pour les marins les plus aguerris. D'ailleurs, selon Sulpice Sévère, lorsque Postumianius et son équipage, partis de Carthage afin de rejoindre Alexandrie, furent à la hauteur du golfe de la Grande Syrte, ils rencontrèrent des vents contraires qui faillirent faire échouer leur navire. Les marins furent alors obligés de mouiller dans le golfe et les hommes purent gagner la terre ferme à l'aide de barques[389].

Effectivement, la dangerosité des fonds combinée à des vents contraires entraînant de forts courants devait aboutir très souvent à des naufrages. C'est alors que les Nasamons, observant les navires du rivage, devaient intervenir.

Compte tenu de la difficulté du cabotage sur le littoral syrtique, il est très probable que la plupart des marins aient préféré emprunter un itinéraire plus rapide et sûrement bien moins dangereux en reliant directement les ports de Lepcis Magna et de Bérénike. Cependant, la direction générale du vent dominant de quart nord-ouest rend la navigation le long des côtes nord-africaines difficile dans les deux directions[390]. De plus, la traversée devait durer plusieurs jours selon les indications du pseudo-Scylax, même si l'on constate une contradiction dans l'évaluation de la largeur de la Grande Syrte. Au début du paragraphe 109, le pseudo-Scylax évalue la distance Hespérides-Néapolis (Lepcis Magna) à trois jours et trois nuits de navigation, soit approximativement 3000 stades. Mais à la fin du même développement il compte entre le Cinyps (oued Caam), à une vingtaine de kilomètres à l'est de Lepcis Magna, et les îles Leukai, au fond de la Syrte et sur un méridien un peu plus occidental que celui d'Hespérides, quatre jours et quatre nuits de navigation, soit 4000 stades. En réalité, cette dernière distance ne dépasse guère 3000 stades, elle n'atteint pas en tout cas 600 km[391].

---

[387] *Mediterranean pilot*, vol. 5, *The coasts of Libya, Egypt, Syria, Lebanon and Israel ; the southern coast of Turkey and the island of Cyprus*, Taunton : Hydrographer of the Navy, 1976 (6e édition).
[388] Strabon, XVII, 3, 20 (traduction d'A. Tardieu).
[389] Sulpice Sévère, *Dial.*, I, 3.
[390] Fulford, M. G., « To east and west : the mediterranean trade of Cyrenaica and Tripolitania in Antiquity », *LibStud*, 20, 1989, p. 171.
[391] Desanges, *Recherches sur l'activité des Méditerranéens*, p. 100.

3.2. Activités économiques dans les oasis du désert libyque

3.2.1. Des agriculteurs sédentaires ?

Si l'agriculture n'était probablement pas inconnue des Libyens qu'Hérodote qualifiait de nomades, comme nous l'avons vu précédemment, elle avait pénétré jusque dans les oasis sahariennes. D'après Hérodote[392], ces oasis se trouvent le long d'un « bourrelet sablonneux » s'étendant d'est en ouest « de Thèbes d'Égypte jusqu'aux colonnes d'Héraclès » et se situant au sud de « la Libye des bêtes sauvages », dont le nom suggère qu'il s'agissait d'une zone inconnue des Grecs. Ces derniers ne s'étaient donc jamais rendus dans les oasis. Hérodote avait dû alors se renseigner auprès de Libyens ayant déjà parcouru le désert pour formuler les propos qui suivent : « Sur ce bourrelet, à des intervalles d'environ dix jours de marche, on trouve, couvrant des tertres, des blocs de sel aggloméré en gros morceaux ; au sommet de chacun de ces tertres jaillit avec force, du milieu du sel, une eau fraîche et douce ; et autour habitent des hommes, qui sont les derniers du côté du désert, au-delà de la région des bêtes sauvages ».

Depuis Thèbes, Hérodote énumère successivement les tertres de sel des Ammoniens, d'Augila, des Garamantes, des Atarantes et des Atlantes, puis il dit ne pouvoir nommer ceux qui vivent sur le bourrelet de sable au-delà des Atlantes. Parfois ces oasis sont un peu plus que de simples haltes pour les caravanes, c'est-à-dire une source entourée de palmiers et de quelques zones d'herbage. Certaines, comme l'oasis de Kharga, sont vastes, très peuplées et peuvent accueillir des hordes de nomades avec leur bétail. Et d'autres forment des provinces entières ou des royaumes, telle la région du Fezzan où vivait le peuple des Garamantes.

Cependant, une caractéristique géologique est commune à toutes ces oasis. Ce ne sont pas des élévations de la plaine, mais les dépressions de sa base calcaire qui sont les vestiges d'anciennes vallées sahariennes. Dans ces cavités, qui sont composées de calcaire et d'argile, l'eau y est un héritage qu'exprime l'artésianisme, c'est-à-dire que l'eau jaillit spontanément du sous-sol, et, combinée aux pluies périodiques, elle permet la croissance d'une végétation riche et diverse. Ainsi, dans ces oasis, qualifiées par Hérodote de « tertre de sel », le sel était présent dans les lacs salés temporaires, autrement dit dans les sebkhas, qui étaient en eau en hiver. Lorsque cette eau s'évaporait, seul le sel subsistait qui, sous l'action de la force éolienne, durcissait, laissant apparaître une croûte épaisse recouverte peu à peu par le sable et la terre transportés par le vent du désert[393]. La formation de ce sel liée au phénomène des sebkhas (lac d'eau salé) n'était pas l'unique apanage des oasis sahariennes. On pouvait en retrouver dans les sebkhas du littoral de Cyrénaïque, comme à Benghazi, mais aussi dans l'arrière-pays de Cyrène, dans une zone de lacs surnommée le Balta[394]. Comme le soulignait D. Roques, les « sels continentaux » qui, selon Synésios de Cyrène, « se trouvent moins éloignés au sud que la mer ne l'est au nord » et qui étaient qualifiés de « sels d'Ammon », ne désignaient pas le sel collecté dans l'oasis de Siwa mais celui qui provenait de la zone

[392] Hérodote, IV, 181.
[393] Roques, *Synésios*, p. 420-421.
[394] Johnson, D. L., *Djebel Akhdar Cyrenaica*, Chicago, 1973, p. 7-8 et fig. 3, p. 5. Voir aussi la localité de Siret el Mlhiatc, située à environ 15 km au sud-ouest de Cyrène, dont le nom signifie en arabe « la colline du sel » : Menozzi, O., « New technologies and traditional approaches in reconstructing the ancient landscape assessment », dans O. Menozzi, M. L. Di Marzio, D. Fossataro (éds.), *SOMA* 2005, *Proceedings of the IX Symposium on Mediterranean Archaeology, Chieti (Italy), 24-26 February 2005*, Oxford, 2008, p. 44.

du Balta[395]. Cependant, cette expression de « sels d'Ammon », qui se trouve également chez Dioscoride, Arrien et Pline[396], suggère l'importance de la production de sel dans l'oasis de l'oracle et la réputation que devait revêtir ce sel ammoniac, destiné en particulier aux sacrifices selon Arrien, chez les Grecs de Cyrénaïque[397].

Par ailleurs, il est intéressant de constater qu'Hérodote n'utilise pas le terme d'ὄασις pour désigner ces lieux de rassemblement humain. Ce terme grec signifiant lieu habité, issu du mot égyptien *ouhat*, dont la signification généralement retenue revêt le sens de « chaudron », n'avait été utilisé à l'origine que pour désigner la Grande Oasis (Kharga)[398]. Concernant les oasis de l'ouest égyptien, les Anciens différenciaient les oasis du sud (Kharga, Dakhla, Farafra et Aïn el-Dalla) des oasis du nord (Bahariya, le wadi Natroun et Siwa). Kharga et Dakhla étaient souvent qualifiées de « grande oasis » par opposition à Bahariya qui était la « petite oasis ». Le géographe Strabon, au I^er^ siècle avant notre ère, s'intéressa également à ces oasis : « sous le nom d'Oasis, les Égyptiens désignent des lieux habités, entourés par de vastes déserts, pareils à des îles en haute mer. Les oasis sont nombreuses en Libye, et trois d'entre elles se trouvent dans le voisinage immédiat de l'Égypte et sont rangées sous sa domination […] À la hauteur d'Abydos se trouve la première des trois oasis de Libye (Kharga-Dakhla) que j'ai mentionnées plus haut ; la distance à partir d'Abydos est de sept jours de marche à travers le désert. C'est un lieu habité qui abonde en eau et en vin et produit en quantité suffisante les autres denrées. La deuxième oasis (Bahariya) est située dans les environs du lac Moeris […] et la troisième dans les environs de l'oracle d'Amon […] (Siwa) ce sont aussi des établissements remarquables »[399].

Il faut cependant faire une distinction entre les oasis du wadi Natrun, de Bahariya, Farafra, Kharga, Dakhla et celle de Siwa. Les premières étaient connues des anciens Égyptiens depuis au moins la fin de l'Ancien Empire, et ont été visitées par des patrouilles égyptiennes dès le Moyen Empire. Elles furent alors complètement égyptianisées et passèrent sous le gouvernement direct des officiers égyptiens. À Siwa il n'en fut pas de même. En effet, aucun monument de l'Ancien ou du Moyen Empire, ou même du Nouvel Empire, n'y a été retrouvé. Le plus ancien monument de cette oasis date du règne du roi Amasis, durant la XXVI^e^ dynastie. Cette oasis fait donc figure à part et, pour reprendre les mots d'Ahmed Fakhry, Siwa « lies much further to the west than any other oasis »[400]. Cependant, l'oasis fut complètement isolée et repliée sur elle-même jusqu'au premier millénaire. Cela lui permit de conserver une identité originale en ne subissant pas les influences extérieures et en renforçant davantage les racines libyco-berbères de la population. Difficilement accessible, « Siwa n'a rien eu à craindre ni du sud, ni du nord, ni de l'ouest, jusqu'au moment où les Grecs firent de la Libye la limite de leur influence », ainsi que l'écrivait P. Grimal[401]. Par conséquent, nous laisserons

[395] Synésios, *Epist.*, 148, 16-24 ; Roques, *Synésios*, p. 421.
[396] Pline (*H. N.*, XXXI, 39, 79) évoquait la Cyrénaïque comme une région réputée pour le sel ammoniac que l'on récoltait sous le sable et qui était utilisé en médecine.
[397] Dioscoride, *De Materia Medica*, V, 109 ; Arrien, *Anab.*, III, 4, 3-4. Cf. Pietschmann, R., *s. v.* Ammoneion, *Re*, I, 2, 1894, p. 1860 ; Blümner, *Re*, IA, 2, 1920, *s. v.* Salz, p. 2087.
[398] Hérodote, III, 26. Cf. Wagner, G., *Les oasis d'Égypte à l'époque grecque, romaine et byzantine d'après les documents grecs (recherches de papyrologie et d'épigraphie grecques)*, *BdE*, 100, IFAO, Le Caire, 1987, p. 121-124 (ci-après *Les oasis*) ; Leclant, J., « *Oasis*. Histoire d'un mot », dans *À la croisée des études libyco-berbère. Mélanges offerts à Paulette Galand-Pernet et Lionel Galand*, Paris, 1993, p. 55-60.
[399] Strabon, XVII, 1, 42 (traduction d'A. Tardieu).
[400] Fakhry, A., *Siwa oasis*, The American University in Cairo press, 1973, p. 77.
[401] Grimal, N., « Les oasis du désert libyque : l'eau, la terre et le sable », *CRAI*, 144, 2, 2000, p. 937-938.

de côté les autres oasis égyptiennes afin de nous concentrer davantage sur celle de Siwa et les oasis situées au sud de la Libye grecque.

L'oasis des Ammoniens, siège de l'oracle d'Ammon, est la plus septentrionale des oasis de l'ouest égyptien, et c'est la première oasis qu'Hérodote mentionne[402]. Il nous apprend tout d'abord que les habitants de l'oasis formaient une population mixte d'Égyptiens et d'Éthiopiens : … Ἀμμώνιοι, ἐόντες Αἰγυπτίων τε καὶ Αἰθιόπων ἄποικοι καὶ φωνὴν μεταξὺ ἀμφοτέρων νομίζοντες[403]. Lorsqu'Hérodote se rendit à l'oasis d'Ammon au courant du V^e^ s. av. J.-C., l'oasis devait être sous contrôle égyptien. Comme nous l'avons déjà signalé, St. Gsell avait émis l'hypothèse que les Éthiopiens auraient pu constituer la population primitive de l'oasis[404]. Puis, à cette population se seraient ajoutés les colons égyptiens lors de la conquête. Plus tard, à une date que nous ignorons, l'oasis fut rattachée à l'empire des Perses, et l'on sait d'ailleurs, grâce à Athénée[405], que les Ammoniens envoyaient un tribut au grand Roi. L'oasis, soumise à l'autorité des rois égyptiens, était administrée par un gouverneur. Nous connaissons le nom d'un de ces gouverneurs grâce à Hérodote qui mentionne Étéarchos[406] comme étant le « roi des Ammoniens ». Cela sous-entend que le gouverneur était considéré comme le roi local de l'oasis, et que celle-ci constituait un véritable petit royaume. Bien que ce royaume ait dépendu des dirigeants égyptiens, leur lointaine présence devait permettre une certaine autonomie de l'oasis.

Dans l'oasis d'Ammon, les croyances libyennes liées à l'astrolâtrie et la litholâtrie étaient fort vivaces. Pomponius Méla et Pline connaissaient une roche sacrée qui, si elle était touchée par la main de l'homme, pouvait déchaîner le vent du sud[407]. On trouvait également une source appelée par de nombreux auteurs « source du Soleil »[408], dont la température variait selon les heures de la journée, et que les hommes utilisaient, selon les dires d'Hérodote, pour arroser leurs jardins[409]. Mais Siwa comprenait encore bien d'autres sources, douces ou salées[410]. La source du Soleil devait se situer à proximité du second temple d'Ammon, à Oum Beïda, et pourrait correspondre à la source dite Aïn el Hammam[411]. Les Ammoniens possédaient donc des jardins qu'il fallait entretenir quotidiennement et cela suppose qu'ils devaient disposer d'habitats sédentaires. Il faut alors se tourner vers le témoignage de Diodore : « Les Ammoniens habitent par villages, mais au centre de leur oasis se trouve une citadelle fortifiée par une triple muraille. La première enceinte contient le palais des anciens souverains ; la seconde contient la cour du gynécée, les habitations des enfants, des femmes et des parents, ainsi que le corps de garde des surveillants du gynécée ; on y trouve également l'enceinte sacrée du dieu et la fontaine sacrée où sont purifiées les offrandes apportées au

[402] Hérodote, IV, 181.
[403] Hérodote, II, 42.
[404] Cf. *supra*, « Ammoniens », p.25.
[405] Gsell, *Hérodote*, p. 146 et n. 1 : Athénée, II, 74 b.
[406] Sur ce nom grec porté par un indigène, cf. *supra*, « Ammoniens », p. 25.
[407] Pomp. Méla, *Chor.*, I, 8, 39 ; Pline, *H. N.*, II, 115.
[408] Sur le Soleil assimilé à Ammon et au bélier dans la religion des Libyens, cf. *supra*, p. 375-376.
[409] Hérodote, IV, 181 ; voir aussi Lucrèce, VI, 841 sq. ; Diodore, XVII, 50, 4 ; Ovide, *Métam.*, XV, 309-10 ; Pline, *H. N.*, II, 228 et V, 31 ; Quinte-Curce, IV, 7, 22 ; Pomp. Méla, *Chor.*, I, 8, 39 ; Arrien, *Anab.*, III, 4, 2 ; Vibius Sequester (*GLM*, p. 153). Sur les cultures et l'élevage pratiqués par les Ammoniens dans l'Antiquité, cf. Wagner, *Les oasis*, p. 284-304.
[410] Cf. Gsell, *Hérodote*, p. 106 et n. 1 qui cite : Diodore, XVII, 50 ; Quinte-Curce, IV, 7, 16 ; *Itinerarium Alexandri*, 52 (éd. Volkmann, 1871, p. 28).
[411] Gsell, *Hérodote*, p. 106.

dieu. La troisième enceinte contient les cantonnements de la garde princière et le bâtiment où veille la garde »[412]. Les villages dont parle Diodore devaient rayonner à partir d'un point central constitué par la citadelle comprenant le temple de l'oracle d'Ammon, le palais du gouverneur et ses dépendances. Diodore fait une distinction très nette entre l'habitat des Ammoniens et celui de la famille royale. Cette différenciation est aussi présente chez Quinte-Curce : « On appelle Hammoniens les habitants de la forêt ; ils logent dans des cabanes disséminées : le centre du bois constitue une sorte de citadelle et il est entouré par un mur triple… »[413].

Hérodote poursuit sa description des lieux habités sur le bourrelet de sable avec l'oasis d'Augila. Située à dix jours de marche de Siwa vers l'ouest[414], et à quatre jours de la localité littorale de Boreum (Boréion)[415], au sud-est du golfe de la Grande Syrte, l'antique Augila se compose en fait de plusieurs oasis ainsi que l'avait bien vu Procope lorsqu'il distinguait deux villes portant le même nom[416]. L'actuelle Aoudjila correspond à la plus occidentale des oasis qui, avec l'oasis de Djalo (Jalo ou Gialo), à 24 km au sud-est, et la petite palmeraie de Djikerra, forme un groupe de trois oasis[417]. Hérodote ne mentionne pas le nom des habitants, mais il signale que les Nasamons, peuple occupant le littoral oriental et méridional de la Grande Syrte, venaient y faire des provisions de dattes en été[418]. Il fallut attendre l'époque romaine et les témoignages de Pomponius Méla, Pline et Ptolémée pour connaître les habitants de l'oasis sous le nom d'Augiles[419]. Nous manquons cruellement d'indications chez les auteurs antiques de ce qui avait pu être le mode de vie des Augiles, et des prospections archéologiques seraient les bienvenues. Toutefois, Strabon indiquait qu'Augila rappelait l'oasis de Siwa par « son aspect, ses plantations de palmiers et l'abondance de ses eaux »[420]. Actuellement l'oasis comprend d'importantes palmeraies et produit des cultures de céréales, de légumes, d'oignons, de fèves, de luzerne et de fruits comme les figues et les grenades[421].

Le troisième lieu mentionné par Hérodote[422] à dix jours de marche d'Augila sur le bourrelet de sable correspond au territoire des Garamantes[423]. Ce « peuple fort nombreux », d'après le témoignage d'Hérodote, occupait la région du Fezzan actuel où le nom de Germa (Jarma), antique Garama capitale des Garamantes, conserve leur souvenir. Germa se situe au cœur du Fezzan, à 170 km au sud-ouest de la capitale régionale actuelle Sebha (Sabha) dans le couloir d'oasis du wadi al-Ajal qui correspond à l'une des principales zones de mise en culture. Les travaux conduits par Ch. M. Daniels entre 1958 et 1977 ont été repris dans le cadre du *Fazzān Project* dirigé par D. J. Mattingly entre 1997 et 2001. Ce projet a abouti à la publication d'un ouvrage désormais essentiel en quatre volumes intitulé *The Archaeology of Fazzān*. Ce dernier nous éclaire sur les différents aspects de la civilisation des Garamantes,

[412] Diodore, XVII, 50, 3 (traduction de P. Goukowsky).
[413] Quinte-Curce, IV, 7.
[414] Hérodote, IV, 182.
[415] Procope, *De aedif.*, VI, 2, 15.
[416] Procope, *De aedif.*, VI, 2, 14 ; cf. *supra*, p. 385.
[417] Vycichl, W., « A318. Augila », *Enc. Berb.*, VII, 1989, p. 1050-1051.
[418] Cf. *supra*, « Nasamons », p. 42.
[419] Ptolémée, IV, 5, 13 (éd. C. Müller, p. 696) ; Pomp. Méla, *Chor.*, I, 8, 46 ; Pline, *H. N.*, V, 27. Cf. *supra*, « Augiles », p. 43.
[420] Strabon, XVII, 23.
[421] Vycichl, W., « A318. Augila », *op. cit.*, p. 1051.
[422] Hérodote, IV, 183.
[423] Sur les Garamantes, cf. *supra*, p. 53-56.

comme l'agriculture, les systèmes d'irrigation, l'urbanisation, les fortifications, les structures religieuses et funéraires, les gravures rupestres et les inscriptions[424].

Plusieurs sites d'habitations et de sépultures dans le wadi al-Ajal attestent une occupation longue et intense dans le Fezzan depuis 900 av. J.-C. (C 14) jusqu'au 7e s. ap. J.-C. (fig. 191)[425]. En effet, sur une superficie totale de 35 hectares, au moins 300 habitations ont été reconnues, avec une concentration particulière sur le flanc nord et au sommet de l'éperon de Zinkekra, où l'on a identifié de nombreux niveaux stratigraphiques comportant un enchevêtrement d'habitats pour les hommes et d'enclos pour les animaux[426]. Les sites d'habitation comprennent des installations nomades sous la forme de camps saisonniers et des installations agricoles pour des fermiers sédentaires.

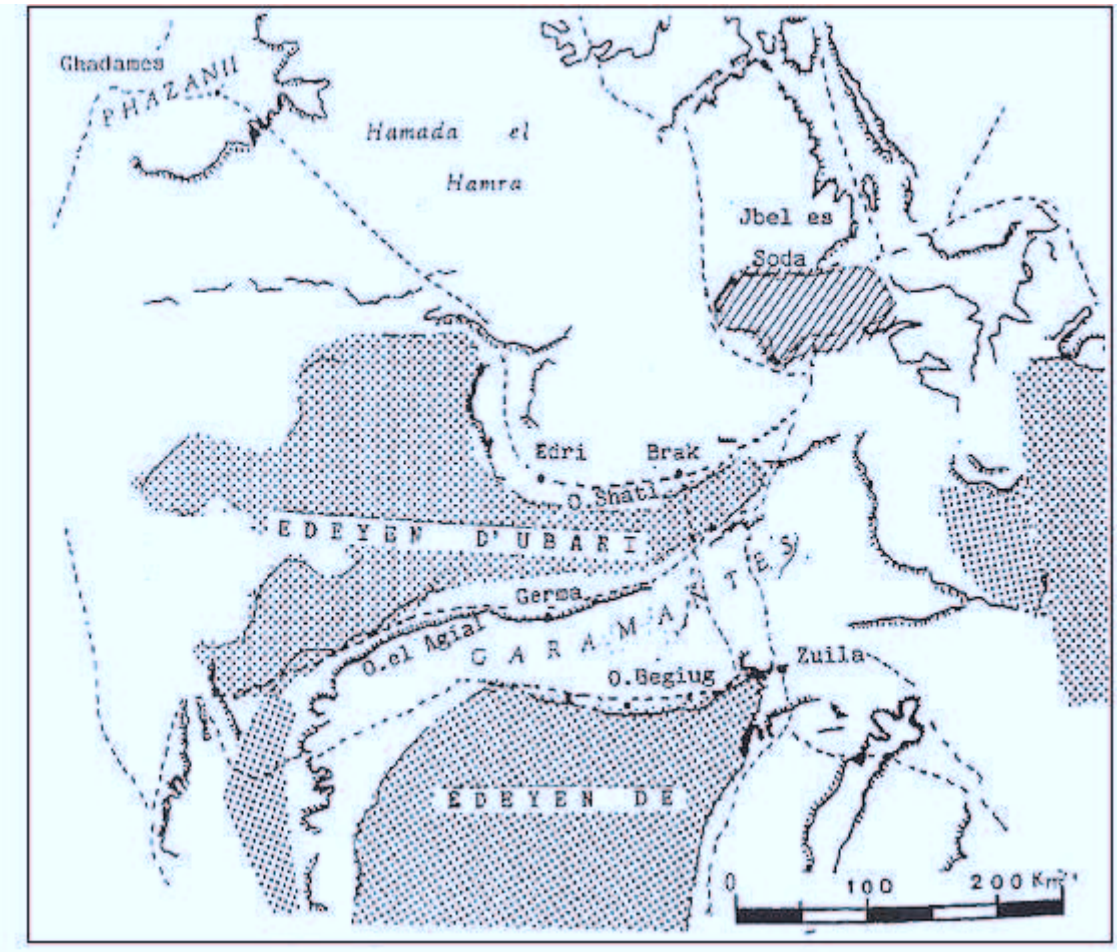


Fig. 191 : Le pays des Garamantes et les pistes sahariennes
(dans Trousset, P. *et al.*, « F21. Fezzân », *Enc. Berb.*, XVIII, 1997, p. 2778).

[424] D. J. Mattingly *et al.* (éds.), *The Archaeology of Fazzān*, I, *Synthesis*, Londres (Society for Libyan Studies), 2003 (ci-après *The Archaeology of Fazzān* I) ; id., II, *Gazetteer, Pottery and Other Finds*, Londres (Society for Libyan Studies), 2007 ; id., III, *Excavations of C. M. Daniels*, Londres (Society for Libyan Studies), 2010 ; id., IV, *Survey and Excavations at Old Jarma (Ancient Garama) carried out by C. M. Daniels (1962-1969) and the Fazzān Project (1997-2001)*, Londres (Society for Libyan Studies), 2013.

[425] Colin, Fr., *Les peuples libyens de la Cyrénaïque à l'Égypte d'après les sources de l'Antiquité classique*, Bruxelles, 2000, p. 116 (ci-après *Les peuples libyens*); cf. Daniels, C. M., « Excavations and Fieldwork amongst the Garamantes », *LibStud*, 20, 1989, p. 48-58 et Van Der Veen, M., « Garamantian Agriculture : The Plant Remains from Zinchecra, Fezzan », *LibStud*, 23, 1992, p. 12-13.

[426] Trousset, P., « G11. Garama (Germa) », *Enc. Berb.*, XIX, 1997, p. 2966.

Ainsi, l'archéologie a permis de prouver que dans le wadi al-Ajal au Fezzan les Garamantes pratiquaient l'agriculture dès la première moitié du I^er^ millénaire av. J.-C.[427]. Les chercheurs y ont prélevé des échantillons de botanique pour analyse et ont ainsi identifié plusieurs produits de consommation cultivés tels que le blé, l'orge, les dattes, la vigne, les figues, le céleri et le pourpier[428]. Ces cultures doivent en grande partie leur existence à l'installation d'un réseau très dense de canaux souterrains (foggaras)[429]. Le sud du wadi al-Ajal a conservé les vestiges de centaines de foggaras (un minimum de 550 chenaux principaux a été estimé) répartis sur environ 160 km à partir d'al-Abyad à l'est jusqu'à Tin Abunda près d'Ubari à l'ouest appartenant à l'époque des Garamantes[430]. Ces systèmes d'adduction d'eau souterrains étaient répandus dans les pays arides et le terme de foggara sert à désigner ces réseaux d'irrigation en Syrie, en Palestine et dans le nord de l'Afrique, incluant la Libye. Dans l'oasis de Kharga, les archéologues ont préféré utiliser le terme de qanāṭ employé usuellement en Iran[431]. Cependant, cela ne signifie pas pour autant que ces techniques de maîtrise de l'eau ont été importées d'Iran par des ingénieurs perses dans la Grande Oasis de l'ouest égyptien à l'époque achéménide comme on l'a souvent écrit[432]. Dans un récent article, M. Reddé est revenu sur le problème de l'origine de ces techniques de forage et de canalisations souterraines[433]. Il soutient que la théorie de la « diffusion d'est en ouest depuis l'Iran vers l'Égypte, puis vers le Fezzan, via les pistes désertiques, puis vers l'Afrique du nord de la technique des galeries drainantes ne paraît pas une hypothèse des plus certaines, même si on ne peut l'exclure complètement »[434]. Il est alors possible que ces ouvrages résultent d'un phénomène de convergence, plutôt que d'influence, qui aurait pu être le fruit de réponses locales dans les milieux de marges arides et hyperarides.

Les travaux du *Fazzān Project* ont montré que les systèmes de foggaras ont été introduits en Afrique du Nord à une date plus tardive qu'ils ne le furent au Fezzan. Il semble d'ailleurs que ce soit à partir du Fezzan que la technique des foggaras se soit répandue dans le Sahara algérien[435]. Selon A. I. Wilson et D. J. Mattingly, les foggaras auraient pu être introduites au

---

[427] Wilson, A. I., Mattingly, D. J., « Irrigation technologies : foggaras, wells and field systems », dans *The Archaeology of Fazzān* I, p. 353-354.

[428] Van Der Veen, M., « Garamantian Agriculture », *op. cit.*, p. 37 ; cf. Colin, *Les peuples libyens*, p. 116-7.

[429] Desanges, J., « G12. Garamantes », *Enc. Berb.*, XIX, 1998, p. 2971 ; Mattingly, D. J. et *al.*, « The Fezzan Project 1997 : methodologies and results of the first season », *LibStud*, 28, 1997, p. 20-22 ; id., « The Fezzan Project 1998 : preliminary report on the second season of work », *LibStud*, 29, 1998, p. 137-142 ; Liverani, M., « The Garamantes : a fresh approach », *LibStud*, 31, 2000, p. 23.

[430] Wilson, A. I., Mattingly, D. J., dans *The Archaeology of Fazzān* I, p. 235-278, en particulier p. 238 et fig. 7.3 (carte générale de la distribution des foggaras et des sources dans le Fezzan), p. 239, et p. 241-265, fig. 7.6-7.7, 7.9, 7.10, p. 242-243, 245-246 (foggaras du wādī al-Ajāl).

[431] Cf. Briant, P., *Irrigation et drainage dans l'Antiquité : "qanats" et canalisations souterraines en Iran en Égypte*, Paris, 2001.

[432] Cf. Goblot, H., *Les qanāts : une technique d'acquisition de l'eau*, Paris-La Haye-New York, 1979 ; Wuttmann, M., Gonon, Th., Thiers, Chr., « The Qanats of 'Ayn-Manâwîr (Kharga Oasis, Egypt) », *Journal of Achaemenid Studies and Researches*, 1 (1), 2000 ; Grimal, N., « Les oasis du désert libyque », *op. cit.* (n. 401), p. 921 et p. 931-934, fig. 12-15.

[433] Reddé, M., « Entre Afrique et Égypte. Les installations hydrauliques dans le désert et le prédésert à l'époque romaine », dans St. Guédon (éd.), *Entre Afrique et Égypte : relations et échanges entre les espaces au sud de la Méditerranée à l'époque romaine*, Bordeaux, 2012, p. 145-156.

[434] Reddé, M., « Entre Afrique et Égypte », *op. cit.*, p. 148.

[435] Wilson, A. I., Mattingly, D. J., dans *The Archaeology of Fazzān* I, p. 236. Cf. Wilson, A. I., « The spread of foggara-based irrigation in the ancient Sahara », dans D. J. Mattingly et *al.* (éd.), *The Libyan Desert. Natural resources and cultural heritage*, Londres (Society for Libyan Studies), 2006, p. 205-216.

Fezzan depuis l'Égypte durant la seconde moitié du I^er^ millénaire av. J.-C.[436]. Toutefois, nous avons vu précédemment que cette hypothèse est contestable. Quoi qu'il en soit, dans le sud du wadi al-Ajal, cette technique de captation de l'eau souterraine, qui s'effectue au moyen de longs chenaux souterrains creusés pour la majorité sur une longueur comprise entre 0,5 et 4,5 km, parfois maçonnés et couverts artificiellement et disposant d'un système de barrages successifs pour réguler le flots des eaux, a permis d'exploiter plus intensivement les ressources en eau accessibles[437]. Finalement, grâce à cette eau parvenant directement au parcellaire situé en contrebas ou aboutissant peut-être dans un bassin d'abreuvoir qui n'a pas encore été mis en évidence au Fezzan, de nouvelles terres ont pu être mises en culture. Mais il semble que la surface de terrain irriguée par chaque foggara ait été relativement réduite. Grâce à l'introduction de cette technologie avancée qui a permis de développer de manière intensive une agriculture irriguée, les sites d'habitations des Garamantes ont pu se multiplier et il est probable que les foggaras ont été un facteur important dans l'émergence d'un État Garamante unifié[438].

Nous savons, grâce à Hérodote, que les Garamantes, outre qu'ils s'adonnaient à la pratique de l'agriculture, possédaient des troupeaux de boeufs « qui paissent à reculons » car « ils ont les cornes inclinées en avant ; cela les oblige à paître en reculant ; ils ne peuvent en effet paître en avançant, parce que leurs cornes s'enfonceraient devant eux dans la terre ; ils ne diffèrent des autres boeufs que par ce trait et par la qualité de leur cuir tant au point de vue de l'épaisseur que de la solidité »[439]. Ce témoignage d'Hérodote ne semble pas être erroné, bien qu'il exagère sûrement lorsqu'il affirme que l'inclinaison prononcée des cornes des boeufs les empêchait de paître en avançant. En effet, nous possédons des ossements et des gravures rupestres retrouvés dans des stations néolithiques ainsi que du début de l'âge des métaux et jusqu'en pleine période caballine, en particulier dans le Tassili n'Ajjer, qui viennent confirmer cette assertion. Certaines gravures rupestres (fig. 192) représentent des boeufs, peut-être domestiques, dont les cornes montrent cette même courbure[440]. Selon G. Camps[441], il s'agirait du "Bos africanus". Les femelles possédaient des cornes longues, effilées et lyrées tandis que chez les mâles elles étaient plus courtes, plus épaisses et pointaient vers l'avant. Certaines gravures montrent ces animaux dépourvus de cornes et parfois avec des cornes « flottantes » ou « ballantes », comme dans la fresque de Jabbaren au Tassili n'Ajjer. L'explication la plus probable à ce « flottement » de la corne correspondrait à la phase précédant « la chute et la disparition de celle-ci ».

[436] Wilson, A. I., Mattingly, D. J., dans *The Archaeology of Fazzān* I, p. 265.
[437] *Ibid.*, p. 249-256.
[438] *Ibid.*, p. 275.
[439] Hérodote, IV, 183.
[440] Sur le caractère sacré que revêt la représentation des cornes au Fezzan sur les stèles funéraires de la période néolithique à l'époque romaine : cf. El-Rashdy, F., « Garamantian burial customs : their relation to those of other peoples of North Africa », *Symposium on Libya antiqua (Paris, 16-18 janvier 1984)*, *LibAnt* (Paris, UNESCO), 1986, p. 89-91 et fig. 18.
[441] Camps, G., « Le bestiaire libyque d'Hérodote », *BACTHS*, n. s. 20-21, *Afrique du Nord*, 1984-1985 (1989), p. 25-27 et fig. 3, p. 26

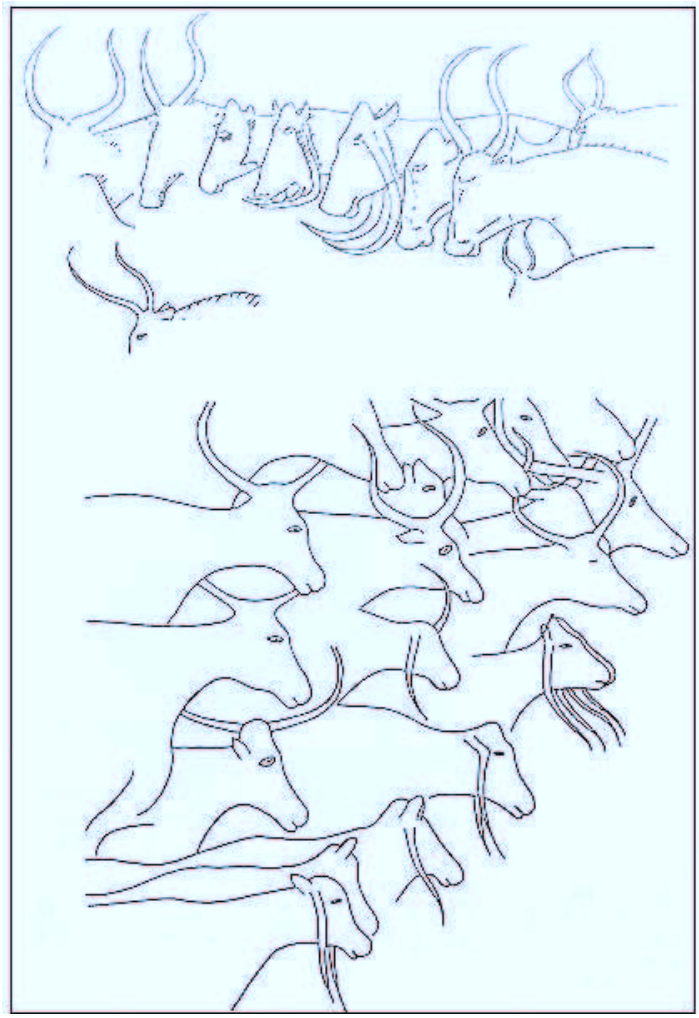


Fig. 192 : Peintures rupestres de bovidés du Tassili n'Ajjer.
Station de Jabbaren en haut ; Oued Derbaouen en bas
(Camps, G., « Le bestiaire libyque d'Hérodote », *BACTHS*,
n. s. 20-21, *Afrique du Nord*, 1984-1985 (1989), p. 26, fig. 3).

Selon St. Gsell[442], aujourd'hui encore nous pouvons trouver des animaux similaires appartenant à la race dite de Guelma en Algérie. Ces bovins sont de petite taille et présentent une résistance extraordinaire.

Les Garamantes devaient également posséder de petits troupeaux de moutons et de chèvres et s'adonner à l'élevage des porcs. Ils formaient donc un peuple d'agriculteurs et d'éleveurs sédentaires, tout comme les autres habitants des oasis du désert de Libye. Mais ils pouvaient également se déplacer en utilisant des itinéraires transsahariens dont ils avaient seuls la connaissance.

3.2.2. Le commerce transsaharien

Nous avons vu au premier chapitre que certaines tribus de Cyrénaïque nomadisaient dans un territoire bien déterminé. Cependant, quelques-unes de ces tribus pouvaient parfois se déplacer sur de longues distances afin de compléter leurs revenus dans les oasis du désert de Libye. Il convient de se demander si ces oasis étaient reliées entre elles par des pistes transsahariennes dans l'Antiquité. Ces itinéraires, qui au départ de la Cyrénaïque et de la

[442] Gsell, *Hérodote*, p. 170-1.

Tripolitaine permettaient d'atteindre l'Afrique profonde, étaient-ils plus anciens que les traces historiques qu'ils ont laissées ? Leur identification reste difficile à apprécier car rares sont les sources antiques qui traitent de ce sujet. Il nous faut alors « résister à la tentation » comme l'annonçait J. Desanges[443], « de projeter rétrospectivement dans cette période des faits établis pour la période islamique » afin de parvenir à déceler une éventuelle permanence de ces itinéraires depuis l'Antiquité.

Par ailleurs, nous ne traiterons pas ici des expéditions occasionnelles entreprises par les Romains en direction du sud[444].

3.2.2.1. Hérodote, les déserts de Libye et l'interprétation des Modernes

Hérodote, aux chapitres 181-185, décrit des tertres de sel qui ponctuent, à des intervalles de dix jours de marche, un bourrelet sablonneux s'étendant depuis Thèbes d'Égypte à l'est jusqu'aux colonnes d'Héraclès à l'ouest. Cette longue élévation sablonneuse située au sud de la région des bêtes sauvages compte « les derniers humains qu'on rencontre du côté du désert ». En voici les principales étapes :

« au-dessus de la Libye des bêtes féroces, et venant jusqu'à elle, s'étend tout du long, de Thèbes d'Égypte jusqu'aux colonnes d'Héraclès, un bourrelet sablonneux. Sur ce bourrelet, à des intervalles d'environ dix journées de marche, on trouve, couvrant des tertres, des blocs de sel aggloméré en gros morceaux ; au sommet de chacun de ces tertres jaillit avec force, du milieu du sel, une eau fraiche et douce ; et autour habitent des hommes, qui sont les derniers du côté du désert, au-delà de la région des bêtes sauvages. En premier lieu, à partir de Thèbes, à dix jours de marche de distance, ce sont les Ammoniens (181) […]

Après les Ammoniens, en suivant le bourrelet de sable, à une distance de dix autres journées de chemin, il y a un tertre de sel pareil à celui des Ammoniens, avec de l'eau ; et autour de ce tertre habitent des hommes ; ce lieu a nom Augila (182) […]

En partant d'Augila, à une distance de dix autres jours de chemin, il y a un tertre de sel, avec de l'eau et beaucoup de dattiers qui portent des fruits, comme dans les autres stations ; et là habitent des hommes qui ont nom Garamantes (183) […]

À partir des Garamantes, à la distance de dix autres journées de chemin, se trouve un autre tertre de sel avec de l'eau, et autour de ce tertre habitent des hommes qui ont nom Atarantes (184) […]

Après eux, à la distance de dix autres jours de chemin, se trouve un autre tertre de sel avec de l'eau, et autour habitent des hommes. […] on les appelle effectivement Atlantes. […]

---

[443] Desanges, J., « Le Sahara dans l'Antiquité : lien, obstacle ou barrière ? », dans M. H. Fantar (éd.), *Le Sahara, lien entre les peuples et les cultures*, Actes du colloque organisé à Douz du 19 au 22 décembre 2002, Tunis, 2003, p. 49 (ci-après « Le Sahara dans l'Antiquité »).

[444] Il s'agit notamment de l'expédition de Cornelius Balbus. Sur ce point, cf. Pline, *H. N.*, V, 5, 36 ; Lhote, H., « L'expédition de Cornelius Balbus au Sahara », *Revue africaine*, 98, Alger, 1954, p. 41-83 ; Desanges, J., « Le triomphe de Cornelius Balbus (19 av. J.C.) », *Revue africaine*, 101, Alger, 1957, n^{os} 450-451, p. 5-43 ; Lefranc, J.-Ph., « La géologie, Pline l'Ancien et l'itinéraire de Cornelius Balbus (20 avant Jésus-Christ). Nouvelles identifications », *Histoire et archéologie de l'Afrique du Nord, III^{e} colloque international (Montpellier, 1985)*, Paris, 1986, p. 303-316. Il faut toutefois rester prudent sur certaines des identifications que livrent le géologue, et notamment sur celle de *caput saxi* qui signifie « la tête (le « sommet ») du rocher » et non « la tête en pierre du rocher » car, selon J. Desanges, il faudrait avoir l'adjectif *saxeus*.

Jusqu'à ces Atlantes, je puis donc énumérer les noms de ceux qui habitent sur le bourrelet ; au-delà, je ne le peux plus. Toujours est-il que ce bourrelet s'étend jusqu'aux colonnes d'Héraclès et même en dehors d'elles, et qu'il s'y trouve, de dix jours en dix jours de chemin, une mine de sel et des habitants » (185)[445].

Cette liste des habitants des tertres de sel a souvent été considérée comme correspondant à la description des différentes stations d'un itinéraire caravanier selon les renseignements que l'historien d'Halicarnasse aurait glanés à des informateurs locaux. Hérodote, écrivant au V^e^ s. av. J.-C., avait probablement dû se renseigner auprès de Libyens qui connaissaient l'existence de ces oasis. Il est nécessaire de rappeler que l'historien, bien qu'il ait effectué deux voyages, l'un en Égypte et l'autre à Cyrène, ne s'était jamais rendu dans les oasis, ni même dans celui de l'oracle d'Ammon[446]. Alors l'historien avait-il directement interrogé des Nasamons ou des Garamantes comme le suppose Mario Liverani ? Ce dernier croit d'ailleurs en la présence d'un trafic caravanier dans l'Antiquité qui aurait été aux mains des Libyens : « trade was in the hands of Libyans (mainly Garamantian) chiefdoms clustered in the Fezzan area, and possibly of other chiefdoms clustered along the middle and/or upper Niger »[447].

Cependant, si l'historien était conscient de la présence d'un vaste désert jalonné par un habitat dispersé à la périphérie de l'*oikouménè*, rien ne laisse supposer que les différentes stations énumérées étaient reliées entre elles par un réseau de pistes caravanières dans l'Antiquité. De plus, à ce stade nous ne pouvons trancher entre tels et tels informateurs, qui auraient pu être Grecs (Cyrénéens) aussi bien qu'Égyptiens ou même Libyens. D'ailleurs, il ne semble pas qu'il faille négliger les informations provenant des Cyrénéens. L'épisode de l'expédition entreprise par de jeunes Nasamons pour se rendre à l'oasis d'Ammon a été rapporté à Hérodote par des Cyrénéens, et ce n'est pas un récit de moindre importance :

« Voici toutefois ce que j'ai entendu de la bouche de Cyrénéens ; ils s'étaient rendus, disaient-ils, à l'oracle d'Ammon, et étaient entrés en conversation avec Étéarchos, le roi des Ammoniens ; après avoir parlé d'autres sujets, on en était venu à s'entretenir du Nil, à dire que personne n'en connaissait les sources. Étéarchos raconta qu'il avait eu un jour la visite de Nasamons (c'est un peuple libyen qui habite les bords de la Syrte et le territoire situé à l'est, sur une petite étendue) ; il avait demandé à ces visiteurs Nasamons s'ils pouvaient lui en dire plus qu'il n'en savait sur les déserts de Libye ; et ils avaient répondu qu'il y avait eu chez eux de jeunes fous, fils de grands personnages, qui, parvenus à l'âge d'homme, avaient imaginé entre autres extravagances de tirer au sort cinq d'entre eux pour aller voir les déserts de Libye et tâcher de pousser leur inspection plus avant que ceux qui étaient allés le plus loin »[448].

Arrêtons-nous un instant sur ce passage. La visite des Nasamons à l'oasis d'Ammon ne paraît pas exceptionnelle comparée au récit qu'ils feront au roi des Ammoniens Étéarchos des aventures des cinq jeunes Nasamons qui parcoururent « les déserts de Libye ». Le roi d'ailleurs ne les questionne pas sur le voyage qu'ils viennent d'effectuer des bords de la Grande Syrte jusqu'à l'oasis d'Ammon et cette traversée apparaît alors assez banale.

[445] Hérodote, IV, 181-185.
[446] Gsell, *Hérodote*, p. 63 ; Carpenter, Rh., « A Trans-Saharan Caravan Route in Herodotus », *AJA*, 60 n. 3, 1956, p. 232 (ci-après « A Trans-Saharan Caravan Route ») ; Liverani, M., « The Libyan Caravan Road in Herodotus IV. 181-185 », *Journal of the Economics and Social History of the Orient*, 43, 2000, p. 496, n. 3 (ci-après « The Libyan Caravan Road »).
[447] Liverani, « The Libyan Caravan Road », p. 512.
[448] Hérodote, II, 32 (traduction Ph.-E. Legrand).

Les Nasamons, partis sans doute de la région d'Agedabia, avaient dû emprunter l'itinéraire caravanier à partir de l'oasis d'Augila qu'ils connaissaient bien pour y aller occasionnellement cueillir des dattes[449]. De cette oasis ils avaient dû marcher pendant dix jours, selon le témoignage d'Hérodote, afin de rejoindre l'oasis de l'oracle. Les géographes médiévaux Al-Bakri (XI^{e} siècle) et Edrisi (XII^{e} siècle) confirment cette distance de dix jours qui sépare Augila de Siwa[450]. D'après M. Liverani, une caravane couvre à peu près 45-50 km par jour, s'arrêtant la nuit dans des campements occasionnels[451]. La distance séparant Siwa d'Augila est d'environ 460 km[452], ce qui correspond tout à fait à une traversée de dix jours. Le long de cette piste ils avaient peut-être rencontré des membres de la tribu des Marmarides qui, selon la plupart des auteurs antiques (hormis Hérodote), parcourait toute la partie orientale du désert libyen, entre l'Égypte et les Nasamons[453]. Il est également très probable qu'ils aient fait une halte dans les oasis de Jaghbub[454], situés à environ 100 km à l'ouest de Siwa. Ces petites oasis placées le long des routes transsahariennes constituaient des points de contrôle importants du trafic caravanier. Dans l'Antiquité, les populations de Jaghbub avaient installé à l'extérieur des oasis un point d'eau alimenté par une grande citerne taillée dans le roc afin de fournir de l'eau aux caravanes et aux pèlerins se rendant au temple de Zeus Ammon à Siwa sans qu'ils aient à pénétrer à l'intérieur des oasis[455]. L'itinéraire de cette route caravanière reliant Augila à Siwa et passant par Jaghbub a été reconnu après la conquête islamique. Plus tard, les Ottomans y établirent une station afin de contrôler le commerce de la région et en 1925 les Italiens y installèrent une garnison importante[456]. Il semble bien alors que Jaghbub ait été une étape non négligeable pour les personnes qui empruntaient ce trajet, et ce sans doute depuis l'antiquité jusqu'à l'époque contemporaine.

Laissons de côté pour un instant ce récit des Nasamons et interrogeons-nous à présent sur la description du bourrelet sablonneux d'Hérodote. Cet escarpement de sable semble s'accorder avec les données géographiques réellement observables sur le terrain. D'après Fr. Colin nous le retrouvons « à l'intérieur des terres, plus ou moins parallèlement à la côte, depuis l'Égypte jusqu'aux confins occidentaux de la Cyrénaïque » et « sur la bordure nord de cet escarpement sont situées les oasis de Siwa, Djaraboub (Jaghbub), Djalo et Aoudjila, habitées et reliées par une piste »[457]. Nous avons déjà évoqué cette piste reliant Siwa à Augila. Dès lors il nous faut éclairer les propos d'Hérodote sur le point de départ de cette piste ainsi que sur son aboutissement.

La première étape relevée par Hérodote à partir de la vallée du Nil correspond à l'oasis de Siwa. Il est possible que pour cette description l'historien ait eu recours aux témoignages

---

[449] Cf. *supra*, « Nasamons », p. 42.
[450] Al-Bakri, *Description de l'Afrique septentrionale*, traduction par Mac Guckin de Slane, Alger, 1913, p. 35 ; Jaubert, P. A., *Géographie d'Edrisi*, I, Paris, 1836, p. 125 ; Carpenter, « A Trans-Saharan Caravan Route », p. 233 ; Laronde, *Libykai Historiai*, p. 203 : le voyageur allemand Fr. Hornemann confirme aussi le témoignage d'Hérodote (*Voyage de F. Hornemann dans l'Afrique septentrionale depuis le Caire jusqu'à Mourzouk*, I, Paris, 1803, p. 66-68) ; Liverani, « The Libyan Caravan Road », p. 500.
[451] Liverani, « The Libyan Caravan Road », p. 499 ; cf. Laronde, *Libykai Historiai*, p. 205 et Rebuffat, R., « Routes d'Égypte de la Libye intérieure », *Studi Magrebini*, 3, 1970, p. 10.
[452] Liverani, « The Libyan Caravan Road », p. 500.
[453] Cf. *supra.*, « Marmarides », p. 28.
[454] Fadel Ali, M., « El Jaghbub », dans *Cyrenaica in antiquity*, p. 265.
[455] *Ibid.*, p. 269.
[456] *Ibid.*, p. 272.
[457] Colin, *Les peuples libyens*, p. 54.

d'Égyptiens ayant déjà emprunté cette piste. L'oasis de Siwa se trouve à environ 560 km à l'ouest du Nil en passant par l'oasis de Bahariya, elle-même située à 10 jours de Siwa, ce qui correspond à peu près à 12 ou 14 jours de marche[458]. Nous ne sommes donc pas très éloignés des 10 jours évoqués par Hérodote. D'ailleurs ces 10 jours auraient pu représenter la distance standard que l'on s'accordait à donner[459]. Cependant, Hérodote donne comme point de départ à cette piste la ville de Thèbes, qui se trouve éloignée d'encore dix jours du sud-est de l'oasis de Bahariya. Cette erreur commise par Hérodote ne remet absolument pas en question le début de l'itinéraire caravanier. D'après Rhys Carpenter, il est possible que l'informateur de l'historien lui ait confié que pour rejoindre l'oasis d'Ammon à partir de l'Égypte il fallait compter 10 jours. Hérodote se serait alors rappelé que l'expédition menée par Cambyse pour attaquer les Ammoniens était partie de Thèbes (III, 26) et que le sanctuaire d'Ammon à Siwa était une filiale de celui de l'Amon thébain.

La troisième station décrite par Hérodote comme étant située à 10 jours de marche d'Augila correspond à la région habitée par les Garamantes (nous reviendrons sur la deuxième station un peu plus loin). Nous avons vu plus haut que le royaume des Garamantes, dont la capitale est Garama (actuelle Germa ou Jarma), occupait dans le Fezzan une région fort étendue. D'après M. Liverani, la piste reliant Augila aux Garamantes devait passer près du djebel Sawda (djebel es-Soda) et gagner la région des oasis quelque part à l'est de Sebha. Les plus importantes oasis que l'on devait alors rencontrer sont Zella[460] et Fuqaha[461]. La distance entre Augila et Zella est de 400 km et peut donc être facilement parcourue en 10 jours[462], alors qu'entre Augila et Fuqaha la distance est de 520 km dans des conditions difficiles car il fallait traverser l'aride Hamada el-Homra. Cependant, cette dernière piste semble avoir été la plus prisée des caravaniers et il est possible que Pline[463], lorsqu'il écrivait que la distance entre Augila et les Garamantes était de 12 jours de marche, y ait fait référence. Mais, d'après M. Liverani il y a peu de doute qu'une caravane en provenance d'Augila s'arrêtait dans la première oasis rencontrée, et non dans le cœur du royaume des Garamantes constitué par le wadi el-Agial qui supposait deux jours de marche supplémentaire.

Il apparaît clair chez Hérodote que les oasis du Fezzan formaient un point de jonction entre deux routes caravanières, l'une en provenance du Nil et passant par Augila, l'autre en provenance de la côte méditerranéenne[464]. Cette dernière est expressément évoquée par l'historien : « La route la plus directe … aboutit chez les Lotophages ; de là à leur pays il y a trente journées de chemin »[465]. D'après Hérodote, le territoire des Lotophages se situait sur le littoral immédiatement à l'ouest de Lepcis Magna (Neapolis), au nord des Gindanes et à l'est des Machlyes[466]. Par ailleurs, au II^e^ s. ap. J.-C., Ptolémée[467] précise qu'il existait deux routes

[458] Liverani, « The Libyan Caravan Road », p. 499-500.
[459] *Ibid.*, p. 500.
[460] *Ibid.*, p. 501 : Zella était la station la plus importante à l'époque médiévale. Cf. Thiry, J., « Le Sahara libyen dans l'Afrique du Nord médiévale », *OLA*, 72, 1995, p. 346-8.
[461] Liverani, « The Libyan Caravan Road », p. 501 ; cf. Thiry, J., « Le Sahara libyen », *op. cit.*, p. 355.
[462] Selon l'opinion d'Al-Bakri (*Description de l'Afrique septentrionale*, *op. cit.*, p. 30) et d'Idrisi (Jaubert, P. A., *Géographie d'Edrisi*, I, *op. cit.*, p. 288 ; cf. Thiry, J., « Le Sahara libyen », *op. cit.*, p. 435) ; cf. Liverani, « The Libyan Caravan Road », p. 501 ; Gsell, *Hérodote*, p. 148.
[463] Pline, *H. N.*, V, 26.
[464] Carpenter, « A Trans-Saharan Caravan Route », p. 234.
[465] Hérodote, IV, 183. Cf. *supra*, « Garamantes », p. 54 et p. 45, fig. 10.
[466] Cf. *supra*, « Lotophages », p. 51-52.
[467] Ptolémée, I, 10, 2 (éd. Müller, p. 26).

en partance de Lepcis Magna et à destination de Garama, l'une nécessitant 30 jours de marche et l'autre seulement 20 jours. D'après St. Gsell[468], il est probable que la route la plus courte était celle que Pline[469] appelle *Praeter Caput Saxi*, et qui aurait été connue des Romains seulement sous Vespasien, en 70 ap. J.-C., lors d'une expédition contre les Garamantes. On peut alors supposer qu'au temps d'Hérodote cette route n'existait pas encore et que l'on devait donc emprunter l'itinéraire des 30 jours. Il est probable que cet itinéraire corresponde à la route moderne qui fait un grand détour vers l'est pour éviter le plateau rouge (Hamada el-Homra), et qui passe par Bu Njem et Sokna, puis traverse la montagne noire, le djebel es-Soda (fig. 193)[470].

À partir du pays des Garamantes, la description d'Hérodote diffère de la réalité géographique car le bourrelet sablonneux ne continue pas jusqu'à l'Atlantique[471]. De plus, il semble qu'Hérodote opère un changement de direction après les Garamantes, sans toutefois le préciser. La suite de sa description comporte alors une très grande part d'hypothèse et les interprétations sont nombreuses. En effet, la plupart des auteurs s'accordent à reconnaître un changement de direction vers le sud, vers le Tibesti et le bassin du Tchad[472]. Quant à M. Liverani, il préfère proposer une direction ouest-sud-ouest à partir de l'extrémité méridionale du Fezzan. À 500 km dans cette direction on atteint alors l'oasis de Ghat qui pourrait être une localisation idéale pour les Atarantes d'Hérodote[473]. Il précise qu'aux époques médiévale et moderne, époques pour lesquelles nous sommes le mieux documentés, Ghat occupait une place centrale dans les itinéraires caravaniers car « it is the south-western gate of the Fezzan and of the Garamantian area at large ». Nous pensons qu'il est toutefois difficile de se fier à cette démarche *a posteriori* car elle présente de grands risques méthodologiques. Les travaux de Mario Liverani à Ghat ont posé le problème de la présence de Garamantes dans l'oasis avec notamment l'existence de la citadelle garamante d'Aghram Nadharif qui devait revêtir une fonction de contrôle de la circulation des caravanes en provenance du Fezzan[474]. D'autre part, le savant a proposé d'identifier Ghat avec l'ancienne Rapsa mentionnée dans les places conquises par Cornelius Balbus en 20 av. J.-C. Il se base sur la similarité linguistique entre le nom Rapsa et la tribu berbère des Kel Ghafsa qui habite la région de Ghat[475].

M. Liverani propose deux itinéraires reliant Zella à Ghat. Le premier suivrait une route Zella-Fuqaha-Zawila-Murzuk-wadi Barjuj-Ghat, soit 540 km entre Zawila et Ghat. Le fait qu'il faille compter 10 jours de marche supplémentaires entre Zella et Zawila[476] nous laisse à penser que les informateurs d'Hérodote n'avaient pas tenu compte de cette distance car on se

[468] Gsell, *Hérodote*, p. 149.
[469] Pline, *H. N.*, V, 38.
[470] Gsell, *Hérodote*, p. 149-150.
[471] Colin, *Les peuples libyens*, p. 55.
[472] Liverani, « The Libyan Caravan Road », p. 501, n. 33 : il cite les auteurs qui ont reconnu un changement de direction vers le sud. Fr. Colin (*Les peuples libyens*, p. 55), comme M. Liverani, n'est pas d'accord avec un itinéraire en direction du sud proposé par Rhys Carpenter, et il est bientôt suivi par de nombreux autres auteurs, car la solution adoptée par Rhys Carpenter « fait subir au texte (d'Hérodote) une trop grande distorsion ».
[473] Liverani, « The Libyan Caravan Road », p. 502.
[474] *Ibid.*, p. 506.
[475] *Ibid.*, p. 505 : il ajoute que cette hypothèse, reposant uniquement sur un argument d'ordre linguistique, demeure fragile.
[476] Al-Bakri, *Description de l'Afrique septentrionale*, *op. cit.* (n. 450), p. 30 ; Jaubert, P. A., *Géographie d'Edrisi*, I, *op. cit.*, p. 120 et 288. Cf. Thiry, J., « Le Sahara libyen », *op. cit.*, p. 436.

trouvait encore dans la région des Garamantes[477]. Le second emprunterait une route Zella-Fuqaha-Sebha-Germa-Serdeles-Ghat, soit une distance de 440 km entre Germa et Ghat. M. Liverani penche en faveur du premier itinéraire qui traverse les montagnes du Tadrart-Akakus. Sur cet itinéraire, au nord de l'Akakus, le savant a repéré une inscription en vieux libyque sur laquelle figurent des représentations de cavaliers à cheval en train d'attaquer des caravanes de dromadaires[478]. Au regard de cet important document, l'hypothèse de M. Liverani selon laquelle cette route devait déjà être utilisée à l'époque des Garamantes pourrait alors prendre tout son sens. Par ailleurs, l'archéologue italien souligne qu'il ne faut pas confondre ce document avec les gravures rupestres de chars présentes dans tout le Sahara partout où l'on pouvait disposer d'un support rocheux. Certains chercheurs ont tenté de reconstituer une antique « route des chars » en reliant les stations qui comportaient des gravures et des peintures. Cette démarche avait été catégoriquement rejetée par G. Camps[479]. Ce dernier dispose d'un argument tout à fait convaincant. Parmi la multitude de représentations de chars, on trouve des chars dédiés à la guerre, à la chasse, à la course et au transport de personnes, mais en aucun cas des chars utilisés pour le transport de marchandises[480].

La cinquième station citée par Hérodote appartient au peuple des Atlantes et se situe à dix jours de marche des Atarantes. L'historien nous fournit alors quelques renseignements sur le lieu habité par les Atlantes :

« Voisine de ce sel est une montagne, qui s'appelle l'Atlas ; elle est étroite, ronde de toutes parts, et si haute, dit-on, qu'il est impossible d'en voir les cimes ; car jamais elles ne sont libres de nuages, ni en été ni en hiver ; cette montagne aux dires des gens du pays, serait la colonne du ciel »[481].

M. Liverani suppose alors qu'il s'agisse du massif du Hoggar, la plus haute montagne de tout le Sahara central (2918 m) : « The location of the Atlantes around the Hoggar mountain is quite convincing, and the area is not devoid of archaeological remains »[482]. D'ailleurs, parmi ces vestiges se trouve un fort garamante du III^{e} s. ap. J.-C., réutilisé un siècle plus tard comme tombe, le monument de Ti-n-Hinan près d'Abalessa. Selon M. Liverani, la route la plus courte entre Ghat et le Hoggar devait aboutir à Ideles et faire environ 570 km[483]. Cependant, l'identification de la montagne dont parle Hérodote avec le massif du Hoggar reste hautement hypothétique du fait que la littérature ethno-géographique des Grecs anciens comporte une large part de banalités[484].

Après avoir mentionné les Atlantes, Hérodote dit ne plus pouvoir citer les noms des peuples qui occupent les autres tertres de sel toujours distants les uns des autres de dix jours.

---

[477] Liverani, « The Libyan Caravan Road », p. 502.
[478] *Ibid.*, p. 502, n. 41.
[479] Camps, G., « Les chars sahariens, Images d'une société aristocratique », *AntAfr*, 25, 1989, p. 29-30. Cf. Colin, *Les peuples libyens*, p. 49.
[480] Camps, G., « Les chars sahariens », *op. cit.*, p. 40. Cf. Colin, *Les peuples libyens*, p. 49.
[481] Hérodote, IV, 184.
[482] Liverani, « The Libyan Caravan Road », p. 503.
[483] *Ibid.*, p. 503-504.
[484] Voir par exemple le Périple d'Hannon : Desanges, *Recherches sur l'activité des Méditerranéens*, p. 39-85.

Malgré cette affirmation d'Hérodote, M. Liverani veut reconnaître un itinéraire antique reliant le Hoggar au fleuve Niger, *via* Tassalit dans l'Adrar des Ifoghas[485]. Ainsi, grâce à la présence d'une route quasi similaire utilisée à l'époque médiévale reliant Le Caire à Tombouctou[486], il propose de reconnaître dans les stations énumérées par Hérodote un itinéraire reliant la vallée du Nil à la boucle du Niger. Mais ce raisonnement est difficile à prendre en compte et ne relève que d'une conception de l'esprit étant donné qu'il n'est pas de bonne méthode de rapporter à l'époque antique des faits établis pour l'époque islamique.

Revenons-en maintenant au récit conté par les Nasamons au roi des Ammoniens Étéarchos. Cinq Nasamons avaient été tirés au sort pour aller explorer les déserts de Libye. Hérodote souligne le caractère exceptionnel et déraisonné de cette expédition en qualifiant les Nasamons de παῖδας ὑβριστάς. Bien que ce périple soit présenté comme une entreprise extraordinaire, ces jeunes Nasamons n'avaient pas été les premiers de leur tribu à tenter l'aventure car ils se devaient de « pousser leur inspection plus avant que ceux qui étaient allés le plus loin ». Le courage et la curiosité des Nasamons les ont conduits à dépasser la zone habitée, puis celle des bêtes sauvages pour gagner la zone désertique où, précise Hérodote, ils marchaient « face au zéphyr », c'est-à-dire à l'ouest. L'historien semble commettre une erreur d'orientation, car si les Nasamons avaient bel et bien traversé le désert, ils devaient alors se diriger vers le sud-ouest ou le sud[487]. C'est alors qu'après de nombreux jours de marche les cinq explorateurs Nasamons atteignirent une plaine où poussaient des arbres fruitiers et, alors qu'ils étaient en train de cueillir des fruits, ils furent capturés par de petits hommes à la peau noire. Ces derniers leur firent traverser des marécages jusqu'à une ville sise au bord d'un grand fleuve peuplé de crocodiles, dont le cours était dirigé d'est en ouest. Toutes ces informations nous portent à croire que les Nasamons avaient atteint la boucle du Niger et la ville dont il est question pourrait correspondre à la région de Djenné, ou plus probablement à celle de Tombouctou ou de Gao[488]. Mais cette hypothèse est difficilement vérifiable et l'expédition des Nasamons ne prouve en aucun cas l'existence d'une piste caravanière reliant la région d'Augila à la boucle du Niger dans l'Antiquité. Ce récit sur l'exploration des déserts de Libye par les Nasamons indique toutefois que les peuples libyens pouvaient parcourir de très longues distances et souligne d'autant plus l'esprit d'entreprise des Nasamons.

Cependant, les auteurs modernes, se basant sur les récits de voyageurs[489], ont longtemps voulu croire à l'existence de deux grands itinéraires de pénétration antique vers le cœur de l'Afrique à travers le Sahara ayant comme point de départ l'oasis d'Augila en Cyrénaïque. A. Laronde écrivait d'ailleurs que « le territoire des Nasamons jouait un rôle considérable sur

---

[485] Liverani, « The Libyan Caravan Road », p. 503-504.

[486] *Ibid.*, p. 504 ; cf. Mauny, R., *Tableau géographique de l'Ouest africain au Moyen Age d'après les sources écrites, la tradition et l'archéologie*, IFAN, Dakar, 1961 (repr. 1975, Amsterdam), p. 426-441.

[487] Pour la contradiction interne que comporte le récit d'Hérodote sur l'expédition des Nasamons : cf. Gsell, *Hérodote*, p. 204 sq.

[488] Ce passage d'Hérodote a suscité de nombreuses interprétations sur lesquelles les auteurs ne s'accordent guère : cf. Gsell, *Hérodote*, p. 203-207 ; Carpenter, « A Trans-Saharan Caravan Route », p. 238-241 ; Desanges, *Recherches sur l'activité des Méditerranéens*, p. 178-182 ; Luni, M., « Apporti nuovi nel quadro della viabilita antica della Cirenaica interna », *QAL*, 11, 1980, p. 136-137 ; Colin, *Les peuples libyens*, p. 56-7 ; Liverani, « The Libyan Caravan Road », p. 511-512. Il semble cependant que l'identification avec le fleuve Niger soit la plus pertinente.

[489] Nous citons d'après A. Laronde (*Libykai Historiai*, p. 204 et note 79) les récits du français Bruneau de Laborie et de l'Égyptien Hassanein Bey en 1923 et celui de G. Rohlfs en 1879.

ce vieil itinéraire caravanier, et il est évident qu'on ne pouvait éviter Augila » et ajoutait que « pour qui tenait cette plaque tournante des communications africaines, c'était la possibilité de lever de fructueux droits de péage et d'accéder aux fabuleux produits du Soudan »[490]. À la suite de l'étude menée par R. Rebuffat sur « Zella et les routes d'Égypte »[491], A. Laronde a voulu à son tour démontrer la permanence d'itinéraires qui, en partance d'Augila, devaient gagner l'Afrique profonde (fig. 193)[492].

[490] Laronde, *Libykai Historiai*, p. 205.
[491] Rebuffat, R., « Zella et les routes d'Égypte », *LibAnt*, 6-7, 1969-70, p. 181-187.
[492] Laronde, *Libykai Historiai*, p. 203-205.

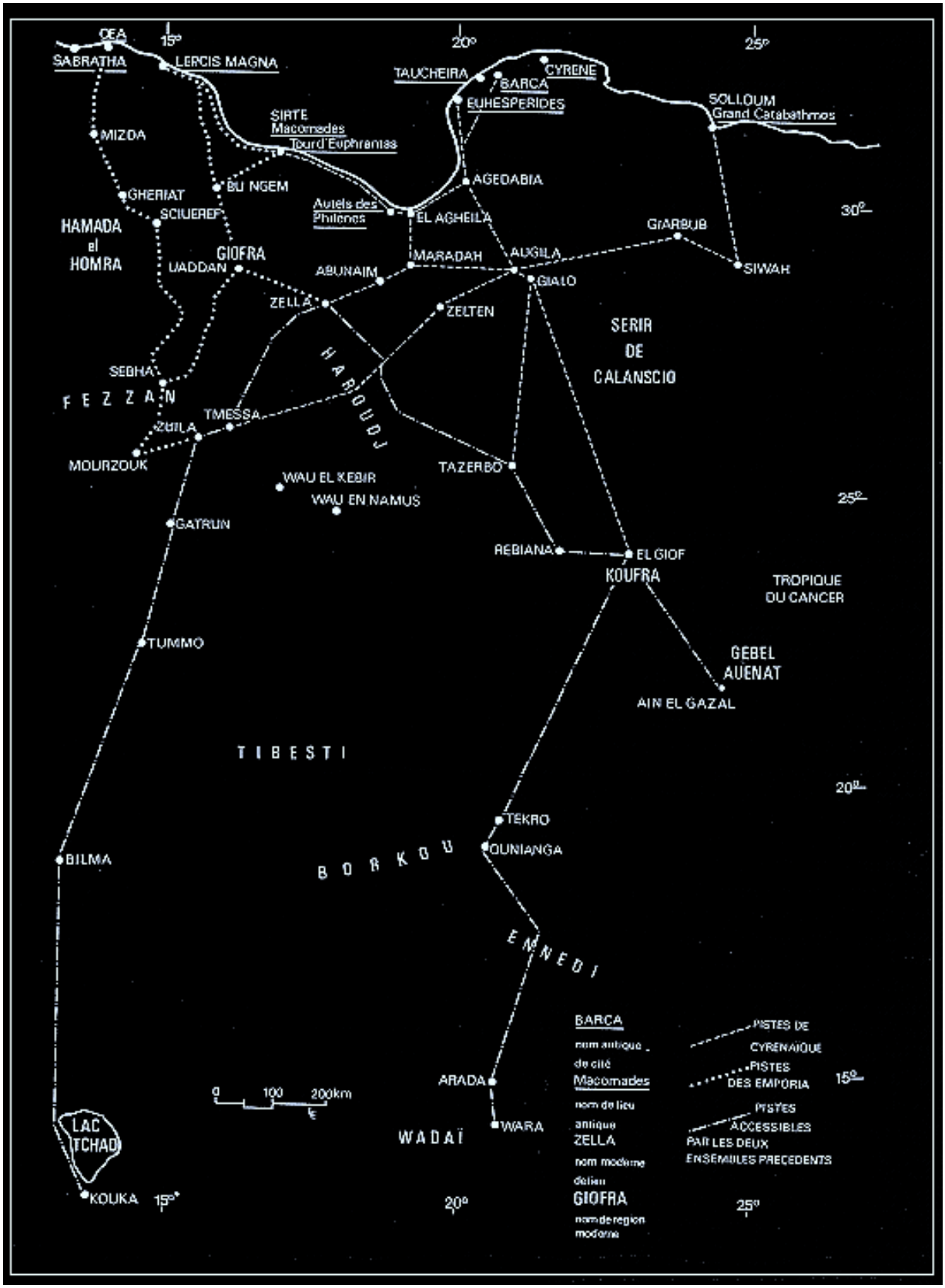


Fig. 193 : Les itinéraires de l'Afrique profonde.
(Laronde, *Libykai Historiai*, p. 212, fig. 60).

Le premier itinéraire devait relier l'oasis d'Augila à celui de Koufra au sud. À 24 km au sud-est d'Augila, il conduisait à Djalo. À partir de là deux routes semblent se dessiner. L'une partait en direction de Tazerbo à 8 jours de marche dont sept sans eau de Djalo. Puis, il fallait encore quatre nouveaux jours de marche jusqu'à Koufra. L'autre traversait le désert de Calanscio et atteignait le plus important des puits du wadi Zighen, le bir el-Harasc, situé à 510 km d'Augila. Ensuite la piste traversait le Gebel el-Gardaba, puis le Gebel el-Hauaisc afin d'atteindre l'oasis d'el-Haueuiri, la première du groupe des oasis de Koufra, située à 207 km du dernier puits. Cette dernière piste était longue de 717 km. La piste continuait en direction du sud et devait gagner le Wadaï, l'ancien royaume africain situé à l'est du lac Tchad (actuelle région de Ouaddaï). Plusieurs témoignages viennent confirmer son existence, comme celui du consul de France à Djeddah, F. Fresnel[493], ou celui du vice-consul de France à Benghazi, Ed. Bertrand[494]. La piste conduisait alors à Ounianga, à 18 jours de Koufra, dont 9 sans eau, puis à Aradha, distant d'Ounianga de 16 jours de marche, et enfin gagnait Wara, à 3 jours de marche de la dernière station. Il fallait aux voyageurs partis de l'oasis d'Augila 50 jours de marche jusqu'à Wara.

Le deuxième itinéraire qui, à partir d'Augila, partait en direction du sud-ouest, était déjà bien attesté par Edrisi au XII^{e} siècle. Il devait rejoindre le pays des Garamantes dans les environs de Mourzouk, en passant par l'oasis de Zella, située à 10 journées d'Augila. Le début de cette piste reliant Augila à Zella aurait pu correspondre à l'itinéraire fourni par Hérodote entre la deuxième et la troisième station (cf. *supra*). Mais tandis que les informations d'Hérodote nous conduisent par la suite en direction du sud-ouest à travers le Fezzan, le territoire des Garamantes, l'itinéraire des Modernes prend une direction un peu plus méridionale pour atteindre le sud du Fezzan. L'oasis de Zella apparaît alors comme étant une étape essentielle dans les itinéraires caravaniers, d'autant plus qu'elle marquait un point de jonction important entre les pistes provenant de Tripolitaine[495] et de Cyrénaïque. L'itinéraire devait ensuite parvenir à l'oasis de Zuila, à 10 jours de Zella, pour se diriger vers le sud en marquant des étapes à Gatroun[496] et Toummo et en passant entre les massifs montagneux de l'Ahaggar et du Tassili n'Ajjer à l'ouest et le Tibesti à l'est, afin de gagner les abords du lac Tchad, le pays de Kouar, chapelet d'oasis dont la principale est celle de Bilma, et Koukou (ou Kouka) la capitale du Bornou.

En définitive, de sérieux doutes demeurent sur l'existence de ces pistes caravanières au temps d'Hérodote. Et tant que l'on ne saura pas à quand remonte l'utilisation du dromadaire[497] dans le transport de marchandises le long des routes transsahariennes, nous ne pourrons pas confirmer l'existence de ces itinéraires pendant l'Antiquité. Quant au cheval[498],

---

[493] Fresnel, F., « Mémoire sur le Wadaj », *Bull. Soc. Géo.*, 15, Paris, 1849.

[494] *Arch. Aff. Étr., corresp. comm. Benghazi*, vol. 2, 1873-1901, fol. 155 sq. ; cf. Laronde, *Libykai Historiai*, p. 204 et 215 n. 86.

[495] Rebuffat, R., « Zella et les routes d'Égypte », *op. cit.* (n. 491), p. 181-187.

[496] Cf. Milburn, M., « The Identity of some Structures on the Trans-Saharan "Bornu Route" in southern Libya », dans *Cyrenaica in Antiquity*, p. 279-280 : il y est fait mention de plusieurs vestiges de forts repérés au XIX^{e} siècle dans les environs du point d'eau d'el Bakhi (60 km au sud de Gatroun).

[497] Sur l'introduction du dromadaire : cf. Lhote, H., *Chameau et dromadaire en Afrique du nord et au Sahara*, Alger, 1987 ; Clutton-Brock, J., « The spread of domestics animals in Africa », dans Th. Shaw, P. Sinclair, B. Andah *et al.* (éds.), *The Archaeology of Africa. Foods, Metals and Towns*, Londres, 1993, p. 61-70 ; Camps, G., « D93. Dromadaire », *Enc. Berb.*, XVII, 1996, p. 2541-2546.

[498] Sur la théorie de « l'introduction du cheval » en Afrique du Nord : cf. Law, R., *The Horse in African History*, Oxford, 1980 ; Spruytte, J., « Le cheval de l'Afrique ancienne », *Le Saharien*, 48, 1963, p. 32-42 ; id., *Attelages antiques libyens, Archéologie saharienne expérimentale*, Paris, 1996 ; Camps, G., « C51.

il nous paraît difficile de croire qu'il ait pu servir au transport de marchandises sur d'aussi longues distances, étant donné l'entretien que requiert un tel animal. De plus, les indices les plus nombreux que nous possédions sur sa présence dans le Sahara sont les gravures de chars[499] qui, comme nous l'avons vu plus haut, n'étaient pas destinés au transport de marchandises. De plus, nous ne pouvons que difficilement imaginer que ces chars aient pu traverser des dunes de sable ou bien même des régions montagneuses. Il est bien plus probable que ces chevaux et ces chars aient été utilisés seulement à l'intérieur des oasis[500]. Mais ces caravanes auraient pu être également constituées par des ânes ou des mulets comme en Nubie à l'époque pharaonique[501].

Par ailleurs, sans nier le moins du monde l'existence d'itinéraires dans le Sahara empruntés par les nomades, de proche en proche, dans l'Antiquité, nous pouvons nous demander si ceux-ci avaient une signification pour l'économie des échanges et la connaissance de l'Afrique profonde chez les Méditerranéens.

3.2.2.2. Les réalités historiques

Il convient alors de s'interroger sur la perception qu'avaient les Romains du désert. Bien que le progrès des connaissances sous le Haut-Empire soit certain, il n'en demeure pas moins que le vocabulaire utilisé par les Anciens pour qualifier l'Afrique profonde relève de « la relativité de la perception » qu'ils en avaient[502]. Comme l'a démontré J. Desanges, le désert apparaissait dans leur esprit comme une étendue discontinue, inhospitalière et privée de tous liens avec la collectivité humaine. Si Ptolémée[503] se représentait la « Libye intérieure » comme peuplée par des tribus qu'il rattachait à des montagnes, des fleuves ou des lacs, jamais il ne mentionne les déserts qui les séparent. Selon J. Desanges, les fleuves qu'il évoque, correspondant au Geir et au Nigeir, ne sont que le fruit d'une croyance ancienne « en des pertes et résurgences d'un Nil issu des abords de la Maurétanie océanique » et leurs noms proviennent d'une racine libyco-berbère signifiant l'eau courante : ils ne sont alors en aucun cas à confondre avec le fleuve Niger de l'Afrique profonde[504]. Par ailleurs, l'écrivain Dion Chrysostome (40 à 120 ap. J.-C.) rapportait une légende sur des théores hellènes accompagnés de cavaliers et d'archers ainsi que de guides libyens qui, en chemin vers l'oasis d'Ammon, rencontrèrent un monstre ayant l'apparence d'une femme vêtue à la libyenne[505]. Ce récit, influencé par les légendes grecques et hellénistiques, les légendes issues du folklore libyen et l'horreur des Égyptiens pour les démons du désert, montre à quel point les Anciens étaient effrayés par les pistes du désert.

Le cheval », *Enc. Berb.*, XII, 1993, p. 1907-1911. Cf. *supra*, p. 204.

[499] Sur la datation des gravures de chars à Iwelen, cf. Roset, J.-P., « *Iwelen, site archéologique de l'époque des chars dans l'Aïr septentrional (Niger)* », UNESCO (éd.), *LibAnt*, *Histoire générale de l'Afrique. Études et documents*, 11 (Actes du Colloque organisé à l'UNESCO, Paris 16-18 janvier 1984), Paris, 1986, p. 121-155.

[500] Liverani, « The Libyan Caravan Road », p. 510, n. 76.

[501] Desanges, « Le Sahara dans l'Antiquité », p. 53.

[502] Sur ce point, voir Desanges, « Le Sahara dans l'Antiquité », p. 51-52.

[503] Ptolémée, IV, 6 (éd. C. Müller, p. 729-754).

[504] Desanges, « Le Sahara dans l'Antiquité », p. 50. C'est d'ailleurs à cette croyance sur les sources du Nil qu'Hérodote rattachait le récit des Nasamons fait à Étéarchos.

[505] Dion Chrysostome, *Orat.*, V, 24-27 ; Leclant, J., « Per Africae sitientia, Témoignages des sources classiques sur les pistes menant à l'oasis d'Ammon », *BIFAO*, 49, 1950, p. 224-225 et n. 1 (ci-après « Per Africae sitientia »).

Ainsi, il est peu probable que les Romains aient pris part à un commerce caravanier avec l'Afrique profonde. Les itinéraires transsahariens que nous avons mis en évidence grâce aux récits de voyageurs et dont les pistes aboutissaient dans la région du fleuve Niger, dans la région actuelle du Ouaddaï à l'est du lac Tchad et aux abords du lac Tchad, ne semblent avoir été empruntés qu'à partir de l'époque islamique. En effet, rien ne nous laisse penser qu'un commerce caravanier aurait été contrôlé par les tribus libyennes dans l'Antiquité. Les Nasamons et leurs voisins occidentaux les Maces ont été continuellement dépeints dans la littérature gréco-romaine comme ayant un mode vie fort modeste. Le « pauvre Nasamon », comme le surnommait Lucain[506], évoluait sur un territoire stérile où il vivait essentiellement de l'élevage, de la chasse aux sauterelles, du pillage des épaves, des razzias à l'encontre de la cité d'Euhespérides et de la récolte des dattes à Augila. Nous avons vu qu'il était d'ailleurs possible que les Nasamons aient contrôlé cette oasis. Alors si Augila constituait l'un des carrefours du trafic caravanier avec l'oasis de Zella, sa voisine à l'occident, durant l'Antiquité, comment expliquer que toutes ces richesses n'aient pas au moins un peu paré les Nasamons de prestige aux yeux des auteurs de l'Antiquité ? Ce constat avait d'ailleurs amené A. Laronde à déclarer que « Tout se passe comme si d'autres tribus s'étaient servies d'eux et de leurs oasis, et d'abord leurs voisins occidentaux, les Maques »[507]. Cependant, les Maces, vêtus de peaux de boucs, n'apparaissent pas non plus dans les sources comme une tribu ayant tiré profit du commerce caravanier. Du reste, ces deux tribus n'ont pas laissé derrière elles les vestiges d'une civilisation avancée à l'instar des Garamantes.

3.2.2.3. Les habitations des peuples de la Grande Syrte

L'étude de l'habitat des tribus concernées est de nature à confirmer notre scepticisme sur le rôle qu'elles auraient pu jouer dans le commerce caravanier. Ainsi les *mapalia*, que Sulpice Sévère mentionne encore le long de la Grande Syrte aux IV^e^/V^e^ siècles de notre ère[508], apparaissent particulièrement caractéristiques des conditions de vie très simples des Maces et des Nasamons.

L'étymologie du terme de *mapalia* est difficile à établir. Il pourrait s'agir de la transcription latine d'un mot punique, peut-être *mappa*, signifiant « serviette » ou « étoffe », et qui renverrait alors à des habitations démontables faite d'une matière textile, comme des tentes[509]. Mais une étymologie libyque est également à envisager, bien que l'on ne possède aucune certitude en la matière[510]. En effet, les auteurs semblent unanimes sur la constitution de ces habitations de nomades faites de diverses matières végétales comme les roseaux, les joncs et les tiges d'asphodèles[511]. Il ne s'agissait donc pas de tentes mais de huttes portatives comme le soulignait déjà Hérodote à son époque. Selon lui, les habitations des nomades étaient portatives et étaient faites d'asphodèles entrelacés de joncs[512]. Cette information est

[506] Lucain, *Pharsale*, IX, 458.
[507] Laronde, *Libykai Historiai*, p. 206.
[508] Sulpice Sévère, *Dial.*, I, 3-4.
[509] Lassère, J.-M., « M35a. Mappalia », *Enc. Berb.*, XXX, 2010, p. 4569.
[510] Chaker, S., « M35b. Mappalia : note linguistique complémentaire », *Enc. Berb.*, XXX, 2010, p. 4573-4576. Cf. Gsell, *Hérodote*, p. 178.
[511] Cf. Polybe, XIV, 1 a, 7 (cabanes en chaume) ; Diodore, XX, 65 (en roseaux et en paille) ; Tite-Live, *Hist. Rom.*, XXX, 3, 9 (en jonc et en nattes) ; Pline, *H. N.*, XVI, 178 (en jonc) ; Silius Italicus, XVII, 88-89 et Corippe, *Joh.*, II, 16 ; VII, 65 et 264 ; VIII, 44 et 124 (en roseau).
[512] Hérodote, IV, 190 ; cf. *Souda*, *s. v.* ἀνθέρικες (éd. Adler, p. 110) : Ἡρόδοτος δὲ τοὺς καυλές φησι τῶν ἀσφοδέλων.

également présente dans un fragment d'Hellanicos de Mytilène conservé par Athénée[513]. Cependant, cet auteur, qui vécut à l'époque d'Hérodote, aurait copié l'historien d'Halicarnasse. En effet, comme le souligne St. Gsell, « la concordance, presque littérale, n'est certainement pas fortuite »[514].

Hérodote s'était rendu à Cyrène et avait peut-être visité les alentours de la cité[515]. Il avait dû recueillir des informations de la bouche de Cyrénéens, aussi bien des Grecs que des Libyens[516]. Les demeures des nomades étaient donc des huttes mobiles, facilement transportables sur de longues distances, faites en matières végétales. Selon Hérodote, ils utilisaient les tiges des asphodèles et des joncs. Les asphodèles, qui poussent en milieu calcaire, étaient connus des Grecs, car ils les avaient souvent utilisés pour fleurir la tombe des morts[517]. De plus, l'asphodèle était fortement répandu à Cyrène et dans les environs. Hérodote devait donc connaître cette plante, ce qui donne de la valeur à son témoignage. Ces plantes étaient entremêlées de joncs, dont les tiges droites et flexibles permettaient de rendre l'ensemble suffisamment solide.

Pomponius Méla, au I^er^ s. ap. J.-C., mentionne des pasteurs nomades habitant au sud des sédentaires libyens qui occupent les côtes : « chez leurs plus proches voisins, pas une seule ville n'est établie, mais il y a des habitations qui sont appellées *mapalia* […] ils épargnent autant qu'ils peuvent les troupeaux, parce que chez eux cela seul à de la valeur »[518].

Les huttes mobiles devaient être légères pour faciliter le transport. Selon Pline l'ancien, elles étaient chargées sur des chariots (*plaustris*) : « *mapalia sua, hoc est domos, plaustris circumferentes* »[519]. Silius Italicus corrobore les propos de Pline lorsqu'il mentionne le mode de vie des Gétules, peuplades habitant la partie nord du Sahara : « *Nulla domus / plaustris habitant / migrare per arua mos atque errantes circumuectare penates* »[520]. Mais les textes n'indiquent pas comment les chariots étaient traînés. Peut-être l'étaient-ils par des ânes ou par les hommes eux-mêmes comme le suggérait St. Gsell[521], ou bien encore par des chevaux.

Lucain précisait qu'on se servait du chaume pour la couverture[522] de ces cabanes et Sulpice Sévère parlait d'épaisses planches de bois pour le plancher et de branches entrelacées

[513] Athénée, XI, 6 (*FHG*, I, p. 57, F 93).
[514] Gsell, *Hérodote*, p. 61.
[515] Gsell, *Hérodote*, p. 63.
[516] Lorsqu'Hérodote relate des propos que lui ont tenus des indigènes, il le fait remarquer : « Je dis ce que disent les Libyens » (IV, 187), « d'après ce que disent les Libyens », etc.
[517] Dans la mythologie grecque, le Pré de l'Asphodèle (ou Plaine des Asphodèles) est un lieu des Enfers : cf. Homère, *Odyssée*, XI.
[518] Pomp. Méla, *Chor.*, I, 8, 41. Les auteurs latins sont nombreux à faire référence aux *mapalia* : voir par exemple Salluste, *Jug.*, 46, 5 ; Tite-Live, *Hist. Rom.*, XXIX, 31, 8 ; Silius Italicus, III, 287. Virgile (*En.*, I, 421) appelle ces habitations *magalia*.
[519] Pline, *H. N.*, V, 22.
[520] Silius Italicus, III, 290 : « Ils n'ont pas de maisons ; ils logent dans leurs chariots ; ils ont coutume de parcourir les plaines en transportant partout leurs pénates errantes ».
[521] Gsell, *Hérodote*, p. 179.
[522] Lucain, *Pharsale*, IX, 945.

pour l'armature[523]. Les huttes pouvaient être maintenues par des pieux enfoncés dans le sol[524] et étaient tantôt rondes[525], tantôt de forme allongée[526].

Toutefois, le terme de *mapalia*, comme le précisait St. Gsell, aurait pu aussi s'appliquer à des cabanes fixes[527]. Il avait suggéré que l'emploi de végétaux aurait pu servir à couvrir des habitations en pierres. Ainsi ce terme aurait pu s'étendre à des constructions de plus grande envergure. D'ailleurs Caton dans un passage des *Origines*, conservé par Festus, indiquait que les *mapalia* ressemblaient à des enclos (*cohortes*) arrondis protégeant la maison traditionnelle et le bétail qu'on y mettait pour la nuit[528]. Cette description pourrait convenir aux structures indigènes que l'on qualifie de « ferme à cour » ou « ferme à enclos », qui étaient d'ailleurs particulièrement répandues chez les peuples libyens de Marmarique et de l'arrière-pays syrtique.

Ainsi, d'après les témoignages des auteurs anciens les *mapalia* étaient liées à une culture pastorale et nomade répandue dans tout le monde libyco-berbère des Maures aux indigènes de Cyrénaïque et de Marmarique, en passant par les tribus de la Grande Syrte[529]. Ces habitations, mobiles ou fixes, étaient fort modestes et reflètent parfaitement le mode de vie et les mœurs des peuples de la Syrtique. Aux IVe/V^{e} siècles de notre ère, Postumianus, faisant à Sulpice Sévère le récit de son périple marin de Carthage à Alexandrie, lui narra son excursion dans la région de la Grande Syrte. Il termina son récit de cette manière : « En faisant mon enquête sur les mœurs des habitants, je notai ce fait remarquable, qu'ils n'achètent ni ne vendent rien. Ils ignorent ce qu'est la fraude ou le larcin. Ils dédaignent l'or et l'argent, biens suprêmes aux yeux des autres hommes : ils n'en ont pas et ne désirent pas en avoir. »[530]

3.2.2.4. Les prospections archéologiques des vallées de la Syrtique

Les prospections effectuées dans les vallées de la Syrtique ont révélé une économie basée essentiellement sur l'agro-pastoralisme. Les premières prospections systématiques ont débuté en 1978 et se sont poursuivies jusqu'en 1980 à l'initiative du Département des Antiquités de Libye dans la région des oueds tripolitains, soit juste à l'est du Cinyps. Une équipe libyo-anglaise[531] a travaillé dans les vallées du wadi Zem Zem et du wadi Sofeggine, tandis que l'équipe libyo-française[532] s'est attachée à la vallée du wadi Kebir et à la Syrte. Plus tard, une

---

[523] Sulpice Sévère, *Dial.*, I, 3, 3 et I, 5, 4 (« Simplement tressée de vulgaires arbrisseaux, elle (l'église) n'était guère plus imposante que la cabane de notre hôte, dans laquelle il ne pouvait se tenir debout qu'en baissant la tête »).

[524] Tite-Live, *Hist. Rom.*, XXX, 3, 9.

[525] Caton, *Orig.*, IV, dans Festus, 132, 8, *s. v. Mapalia*.

[526] Salluste, *Jug.*, XVIII, 7-8 : le toit, qui touchait le sol, ressemblait à la carène d'un navire.

[527] Gsell, *Hérodote*, p. 178.

[528] Caton, *Orig.*, IV, dans Festus, 132, 8, *s. v.* Mapalia. Voir aussi Servius, *In Aen.*, I, 421. Cf. Lassère, J.-M., « Mappalia », *op. cit.* (n. 509), p. 4570.

[529] Concernant les possibles représentations figurées de *mapalia* et les occurrences de ce terme dans l'épigraphie, la toponymie et l'anthroponymie, voir le commentaire de J. Desanges, Pline, *H. N.*, V, 1ère partie, l'Afrique du Nord, p. 190, n. 6 et Lassère, J.-M., « Mappalia », *op. cit.* (n. 509), p. 4570-4573.

[530] Sulpice Sévère, *Dial.*, I, 5.

[531] Les résultats de l'équipe anglaise ont été régulièrement publiés depuis 1980 dans les *LibStud* et rassemblés dans : G. Barker *et al.* (éd.), *Farming the desert. The UNESCO Libyan Valleys Archaeological Survey. I, Synthesis*, UNESCO (Paris), Department of Antiquities (Tripoli), Society for Libyan Studies (Londres), 1996.

[532] Rebuffat, R., « Recherches dans le désert de Libye », *CRAI*, 126, 2, 1982, p. 188-199 (ci-après « Recherches ») ; id., « Les fermiers du désert », *Africa Romana*, V, 1987, p. 33-68 (ci-après « Les fermiers

étude géomorphologique des bassins-versants du Harrawah et du Hamar a été menée par B. Bousquet dans le cadre de la Mission archéologique Française en Libye sous la direction d'A. Laronde et sous l'égide de l'UNESCO entre 1993 et 1998[533]. Finalement, entre 2007 et 2009, la mission anglo-libyenne dirigée par Ch. Lequesne s'est concentrée sur l'étude de la zone comprise entre le wadi Ben Jawwad à l'ouest jusqu'à Agedabia à l'est et au djebel Zelten au sud[534].

Les recherches conduites en 1978-1979 dans l'arrière-pays syrtique depuis le bassin de l'oued Kebir à l'ouest jusqu'à l'autel des Philènes à l'est ont révélé l'établissement d'une civilisation sédentaire ou semi-sédentaire aux I^er^ et II^e^ siècle de notre ère, correspondant à une période de paix romaine pendant laquelle les emporia de Tripolitaine connaissent une croissante importante. Il semble que la contrée soit entrée dans le cadre d'un État organisé et qu'elle ait développé une agriculture structurée dont les surplus de production étaient destinés aux établissements romains du prédésert et du littoral tripolitain.

Dans la vallée de l'oued Kebir, l'agriculture était pratiquée de façon moins intense et moins variée que dans les bassins du Sofeggine et du Zem Zem[535]. Dans ces derniers, les « cross-wadis walls », barrages répétés délimitant des champs dans le lit d'un oued, ont été relevés en quantité importante par l'équipe libyo-anglaise, alors qu'ils n'existent pas dans le bassin du Kebir et dans la Syrte. D'après l'analyse des cultures qui étaient pratiquées dans le bassin du wadi Zem Zem, la culture de l'orge paraît être plus répandue que celle du blé. Ce constat est d'ailleurs confirmé par Sulpice Sévère qui mentionnait l'importance de la culture de l'orge le long de la Grande Syrte[536]. Et, parmi les arbres fruitiers, c'est le figuier qui l'emportait. Les autres cultures concernent l'olivier, la vigne, les palmiers dattiers, mais aussi les lentilles et autres légumineuses, et enfin les melons d'eau qui ont une grande capacité de résistance à la sécheresse[537].

Cependant, les surplus agricoles devaient avoir la même finalité. Ils étaient convoyés dans les établissements romains côtiers. R. Rebuffat a établi un lien tout à fait pertinent entre sédentarité, surplus agricoles et élevage : « Il nous paraît évident que le développement de la sédentarisation des oueds ne s'explique que par la possibilité d'écouler les surplus de

---

du désert ») ; Reddé, M., *Prospections des vallées du nord de la Libye (1979-1980). La région de Syrte à l'époque romaine.* L'armée romaine et les provinces, 4, Paris, 1988.

533 Ces travaux ont été très irrégulièrement publiés, mais nous disposons des rapports inédits de B. Bousquet : cf. Bousquet, B., *Rapport Mission-Libye 1993. Prospection des oueds de la Syrtique. Géomorphologie et paysage des vallées*, 1993, inédit, 14 p., 1 fig., et pl. photos ; id., *Rapport Mission-Libye 1995. Prospection des oueds de la Syrtique. Géomorphologie, paysage et aménagements des vallées*, 1995, inédit, 52 p., 3 figs., et pl. photos ; id., *Rapport Mission-Libye 1996. Prospection des oueds de la Syrtique. Evolution géomorphologique, anthropisation et détritisme des vallées. Paysage de la steppe et son évolution*, 1996, inédit, 26 p. ; id., *Atlas de l'évolution du paysage des vallées de la Syrtique*, 1998, non publié. Voir aussi Longerstay, M., « Prospection archéologique dans cinq vallées de la région syrtique (Libye) et fouilles d'un bâtiment antique de la vallée du wadi Harrawah : rapport préliminaire », *BACTHS*, *Afrique du Nord*, n. s. 25 (1996-1998), 1999, p. 53-68 ; id., « Les vestiges de la vie aux confins du désert : les vallées syrtiques dans l'Antiquité », *BSNAF*, 2003, p. 205-207.

534 Lequesne, Ch. *et al.*, « Archaeology in the Sirte Basin : Preliminary Results of Mitigation Surveys carried out for Shell 2007-2009 », *LibStud*, 41, 2010, p. 7-32. Cependant, seulement certains secteurs ont été pris en compte afin de fournir à l'entreprise Shell une carte des risques des zones susceptibles d'être convoitées (8 zones prospectées : 89 ; NC211A ; NC211B ; NC211C ; NC 212 ; NC213 ; NC214 ; NC215).

535 Rebuffat, « Les fermiers du désert », p. 56.

536 Sulpice Sévère, *Dial.*, I, 3-4.

537 Sur les productions agricoles et l'élevage, cf. G. Barker *et al.* (éd.), *Farming the Desert, The UNESCO Libyan Valleys, Archaeology Survey*, I, *op. cit.*, p. 227-263.

l'agriculture, les animaux élevés ou leurs sous-produits, probablement des bêtes sauvages vivantes ou des sous-produits (peaux, plumes, œufs d'autruches). Sans l'écoulement de ces surplus, l'arrivée dans le prédésert d'une bonne quantité de céramique fine serait inexplicable »[538]. La sédentarisation au moins partielle des Maces se combine avec l'équipement des pistes caravanières, le tout s'inscrivant dans un contexte économique plus général[539]. Les Maces paraissent alors avoir été un peuple pacifique et favorable à Rome. D'après les *ostraca* retrouvés sur le site de la forteresse de Bu Njem (Gholaia), établissement du *limes* tripolitain, les charges de blé et d'orge provenant de l'arrière-pays continuaient à affluer en 258-259. Elles étaient transportées par des chameliers indigènes, tels que Macargus ou Iaremaban qui convoyaient plusieurs centaines de litres de blé à destination de Gholaia, ou par des Garamantes avec des ânes[540]. Les reliefs de Ghirza sont sur ce point très explicites. Sur deux d'entre eux on peut voir des caravanes de chameaux chargés ou non[541]. Le fort de Bu Njem était situé sur l'itinéraire caravanier reliant la côte tripolitaine et les *emporia* puniques aux oasis de la Giofra et à Zella[542]. À l'extérieur de Gholaia se trouvent des enclos à animaux qui auraient pu permettre, d'après R. Rebuffat, à des caravanes de s'abriter sous les murs de la ville. Les prospections de la région ont également conduit à identifier des caravansérails ou enceintes de marchés situés aux principales étapes des routes caravanières. De grandes citernes sont aussi parfois présentes.

Bien que les *ostraca* de Gholaia supposent une continuité dans les apports de produits agricoles, le prédésert semble connaître une crise au III^e^ siècle, et l'établissement du fort de Bu Njem le 24 janvier 201 pourrait d'ailleurs être la réponse à une menace précise. Les importations de céramiques fines à destination des fermes semblent s'arrêter brutalement au III^e^ siècle alors qu'elles étaient nombreuses aux I^er^ et II^e^ siècle[543]. Les exploitations agricoles sont alors désertées et cet abandon pourrait être postérieur aux années 258-259 qui voient encore affluer des marchandises provenant de l'arrière-pays syrtique et à destination de Bu Njem. L'intérieur de la Syrte et le bassin du Kebir semblent donc ne plus être guère occupés dans le dernier tiers du III^e^ siècle contrairement aux wadis Zem Zem et Sofeggine qui sont encore prospères au IV^e^ siècle[544]. Les Maces pourraient alors être redevenus nomades dans cette région de la Syrtique.

Les résultats de l'étude géomorphologique qui s'est déroulée de 1993 à 1998 présentent des analogies avec ceux de la mission libyo-française dirigée par R. Rebuffat. Certains sites d'habitats identifiés dans les bassins-versants du Harrawah et du Hamar correspondent aux « open farms » soit des fermes non fortifiées du type « fermes à cour » et « fermes à enclos ». De plus, la fréquentation des sites d'habitats remonterait aux tout premiers siècles de notre ère d'après les fragments de céramiques retrouvés *in situ*. D'après B. Bousquet nous aurions affaire à une société de pasteurs qui s'est fixée pendant une période relativement courte au début de notre ère, puis qui a brusquement abandonné les sites qui furent réoccupés plus tard

[538] Rebuffat, « Les fermiers du désert », p. 58.
[539] Rebuffat, « Recherches », p. 199.
[540] Rebuffat, « Les fermiers du désert », p. 56 et Annexes, p. 66-67.
[541] *Ibid.*, p. 58 ; Brogan, O., Smith D. J., *Ghirza, A Libyan Settlement in the Roman Period*, Tripoli, 1984, p. 220, pl. 67b et p. 21 et 138 (chameaux chargés), pl. 110b et p. 23 et 191 (chameaux non chargés).
[542] cf. *supra*, p. 656, fig. 192.
[543] Rebuffat, « Les fermiers du désert », p. 60-1.
[544] *Ibid.*, p. 64.

épisodiquement par des groupes plus nomades[545]. Jusque-là les données des deux missions s'accordent. Un point cependant diffère : la cause de cet abandon. Cela peut s'expliquer par les différences d'approche de chacune des missions d'étude. Les géomorphologues ont avancé que l'abandon des sites d'habitat était lié à une dégradation du milieu due notamment à une anthropisation excessive des fonds de vallées et à une transformation de l'environnement suite à une période de désertification et d'aridification. Les archéologues et historiens ont quant à eux suggéré que cet abandon était lié à une menace non identifiée, mais bien réelle, qui planait sur le prédésert à la fin du III^e^ siècle de notre ère. Peut-être ces deux facteurs étaient-ils entrés en jeu. Les Maces, alors simples pasteurs transhumants, se sont sédentarisés à un moment de leur histoire, puis à cause de facteurs climatiques et humains sont retournés vers leur ancien mode de vie, le nomadisme.

En définitive, à la lumière de ces prospections nous constatons que les tribus libyennes de la Grande Syrte vivaient essentiellement de l'élevage et de l'agriculture dont elles exportaient les surplus peut-être en échange de denrées rares et de céramiques fines. Ainsi, les Maces et les Nasamons possédaient une économie tournée vers l'agro-pastoralisme et ne semblent pas avoir pris part à un commerce caravanier sur de longues distances avec l'Afrique profonde. Peut-être, tout au plus, disposaient-ils de certains produits provenant des Garamantes, comme la céramique[546].

3.2.2.5. Le commerce caravanier dans l'Antiquité : mythe ou réalité ?

L'oasis d'Augila, visitée fréquemment par les Nasamons, et peut-être dans une moindre mesure par les Maces, n'était alors vraisemblablement pas encore impliquée dans un trafic caravanier de quelque ampleur. Ce ne fut qu'à partir de l'époque islamique que cette oasis constitua l'un des carrefours du trafic caravanier avec l'oasis de Zella, sa voisine à l'occident.

Il ne reste alors que les Garamantes qui auraient pu s'enrichir d'un commerce transsaharien, bien que ce commerce semble n'avoir eu qu'un impact très restreint. Si le nom des Garamantes a été parfois associé aux pierres précieuses, il ne l'a jamais été à l'or[547]. Un commerce transsaharien de l'or en provenance de l'Afrique profonde semble avoir été très peu important dans les trois ou quatre premiers siècles de notre ère comme le souligne J. Desanges à la suite de J.-T. Swanson[548]. Les objets en or découverts à Jarma (ancienne Garama) sont d'ailleurs peu nombreux[549].

Comme l'or, le commerce des esclaves n'aurait pris de réelle consistance qu'à partir de la période islamique. Dans les provinces d'Afrique du Nord, comme en Cyrénaïque, l'esclavage ne semble pas avoir été très répandu. Les attestations de la présence d'esclaves dans la

---

[545] Bousquet, B., *Rapport Mission-Libye 1995*, *op. cit.* (n. 533), p. 35.

[546] Sur la céramique retrouvée dans les zones 89 et 212 et les parallèles qu'elle présente avec les productions des Garamantes du Fezzan : cf. Lequesne, Ch. *et al.*, « Archaeology in the Sirte Basin », *op. cit.* (n. 534), p. 16 et p. 17, fig. 10.

[547] Desanges, « Le Sahara dans l'Antiquité », p. 54. Cf. Monod, Th., « Le mythe de l'émeraude des Garamantes », *AntAfr*, VIII, 1974, p. 51-66 ; D. J. Mattingly *et al.* (éds.), *The Archaeology of Fazzān* I, p. 356-358.

[548] Swanson, J.-T., « The Myth of Trans-Saharan Trade during the Roman Era », *Intern. Journ. of Afric. hist. Studies*, VIII, 1975, p. 582-600. Cf. Desanges, « Le Sahara dans l'Antiquité », p. 54.

[549] Ayoub, M. S., *Excavations at Germa 1962-1966*, Tripoli, 1967, p. 28-29 et 37. Cf. D. J. Mattingly *et al.* (éds.), *The Archaeology of Fazzān* I, p. 360.

Cyrénaïque grecque puis romaine sont très peu nombreuses et se rapportent essentiellement à une forme d'esclavage domestique[550].

Alors si les Garamantes auraient pu constituer le peuple de « passeurs du désert » par excellence dans l'Antiquité comme l'écrivait J. Desanges, il devait être à la tête d'un trafic assez réduit en provenance du sud qui devait aboutir principalement aux emporia de Tripolitaine. En ce qui concerne le commerce des esclaves par les Garamantes, il semble avoir été peu important. Pourtant, les sources classiques relatent les chasses aux Troglodytes et aux Éthiopiens que les Garamantes entreprenaient sur de longues distances[551]. Mais ces hommes ainsi capturés devaient probablement être employés en majorité par les Garamantes comme main d'œuvre servile pour l'agriculture et en particulier pour la construction des foggaras[552]. Aussi les Garamantes, dès le milieu du V^e^ s. av. J.-C. selon le témoignage d'Hérodote, pratiquaient-ils des razzias parmi les populations du sud du Fezzan qui étaient destinées en particulier à être utilisées comme esclave sur leur propre territoire et dans une moindre mesure à un commerce transsaharien vers le nord en échange de produits comme de l'huile d'olive, du vin, du verre et de la céramique. Ce commerce concernait notamment les villes de Tripolitaine avec lesquelles le Fezzan était bien relié grâce aux pistes caravanières comme nous l'avons déjà évoqué.

En effet, les Garamantes étaient bien trop occidentaux par rapport à la Cyrénaïque pour avoir pu développer des échanges avec elle. Pourtant l'hypothèse soutenue par A. Laronde selon laquelle l'or, l'ivoire et les œufs d'autruche présents dans les cités grecques de Libye proviendraient d'un commerce caravanier avec l'Afrique centrale n'a pas été remise en cause[553]. Il soutient que l'arrivée des produits du commerce saharien se serait faite par petites quantités peu après la fondation de Cyrène.

En ce qui concerne les fragments d'œufs d'autruche découverts dans l'*Artémision*, dans le *Dioskourion* et dans les fondations du second *Apollonion*, il n'est pas nécessaire de penser immédiatement qu'ils aient procédé d'un commerce sur de longues distances. Les autruches étaient des animaux familiers dans le nord de l'Afrique durant l'Antiquité et les Cyrénéens pratiquaient d'ailleurs la chasse à l'autruche comme nous l'avons vu précédemment[554].

Par ailleurs, la présence de fragments d'ivoire découverts dans le « trésor » de l'*Artémision* daté de la seconde moitié du V^e^ s. av. J.-C.[555] et dans le *Dioskourion* de Cyrène[556], et le témoignage d'Hermippos[557] sur les exportations d'ivoire de Cyrène vers Athènes à la même époque, posent également le problème de la provenance de cette denrée. Nous savons qu'il existait des éléphants de la Petite Syrte au Rif marocain, c'est-à-dire dans tout le Maghreb, au moins jusqu'au règne des Antonins selon un passage de Lucien[558] (v. 120-180 ap. J.-C.) qui constitue le témoignage le plus tardif sur leur présence en Afrique du

[550] Cf. *supra*, p. 593, 599, 602 et 608.
[551] Hérodote, IV, 183 ; Tacite, *Hist.*, IV, 50. Cf. *supra*, « Garamante », p. 53-56.
[552] D. J. Mattingly *et al.* (éds.), *The Archaeology of Fazzān* I, p. 275-277 et 360.
[553] Laronde, *Libykai Historiai*, p. 208-211.
[554] Cf. *supra*, p. 618-619.
[555] Pernier, L., « L'Artemision di Cirene », *AfrIt*, IV, n. 1-2, 1931, p. 202 et 210 ; Chamoux, *Cyrène*, p. 312.
[556] Luni, M., « Le *Dioskourion* de Battos découvert à Cyrène dans le quartier de l'agora », dans A. Laronde, J. Leclant (éds.), *Journée d'hommage à François Chamoux*, Académie des Inscriptions et Belles Lettres, Paris, 2010, p. 117.
[557] Hermippos *apud* Hesychius (fragment extrait des φορνοφόροι datés entre 431 et 423).
[558] Lucien, *H. conscr.*, 28.

Nord. Mais il se peut également que des éléphants aient vécu dans d'autres régions plus éloignées, non connues des Romains. Pour la Cyrénaïque, nous ne possédons aucune preuve sur l'existence d'éléphants. Aussi l'ivoire devait-il sans doute provenir des régions de l'ouest africain.

Quant au monnayage cyrénéen en or, particulièrement abondant au IV^e^ s. av. J.-C. et notamment dans les décennies 331-322, A. Laronde a tout d'abord suggéré que cet afflux soudain était à mettre en parallèle avec l'entrée en relation des Cyrénéens avec Alexandre le Grand. Puis, après une longue démonstration il en est venu à réfuter cette hypothèse. Son principal argument est que la Cyrénaïque n'a fourni qu'une maigre quantité de monnaies en or frappées à l'effigie de Philippe et de son fils et ne provenant pas du monnayage local. De plus, les émissions en or ont débuté avant 331 et se sont prolongées jusqu'à la fin du IV^e^ s. av. J.-C., soit au-delà de la dislocation de l'empire d'Alexandre. Ainsi il conclut que « cet or que Cyrène ne s'est manifestement pas procuré par le commerce méditerranéen ne peut donc provenir que de l'Afrique profonde, à la faveur des victoires remportées sur les Maques et les Nasamons ».

Cependant, nous ne pensons pas que le motif de la bataille entre les Cyrénéens et les tribus des Maces et des Nasamons dans le troisième quart du IV^e^ s. av. J.-C. ait été la volonté de s'emparer des points d'aboutissement d'un trafic caravanier en provenance d'Afrique centrale qui, nous l'avons vu, avait peu de chances de concerner ces tribus à cette époque. Nous pensons au contraire y voir une volonté purement stratégique de Ptolémée I^er^ de s'emparer de points de contrôle importants dans le fond de la Grande Syrte afin d'établir une frontière reconnue par tous et de pouvoir au mieux protéger sa possession contre les Puniques[559]. Pour ce faire, il fallait mettre la main sur les tribus indigènes et en faire des alliés. D'ailleurs le *diagramma* stipule bien que seront citoyens les fils issus de l'union entre les Grecs et les Libyennes appartenant à un territoire compris entre le grand Katabathmos et Authamalax. Ainsi, l'abondance du monnayage en or cyrénéen au IV^e^ siècle ne peut s'expliquer que par les liens entretenus par Cyrène avec le Macédonien. Et bien qu'A. Laronde n'ait pas considéré que toutes les pièces en provenance de l'empire d'Alexandre aient pu être refondues, nous ne voyons pas d'autre explication à la faible représentation d'Alexandre et de son père. Toutefois, il est possible que la solution se trouve dans les échanges pratiqués par les Cyrénéens avec l'oasis de Siwa.

Depuis l'avènement du pharaon Amasis en 570 av. J.-C., l'Égypte avait développé de bonnes relations avec Cyrène. Comme nous l'avons vu précédemment, Amasis avait conclu « amitié et alliance » avec les Cyrénéens[560]. Il est alors possible que dès cette époque Cyrène ait procédé à des échanges économiques avec l'Égypte. Puis, la fondation de l'oracle d'Ammon à Siwa vers le milieu du VI^e^ s. av. J.-C., la conquête de l'Égypte par les Perses de Cambyse en 525 et l'intégration de Cyrène à l'empire perse avaient dû renforcer les rapports entre les Cyrénéens et l'oasis de Siwa. C'est en effet entre 520 et 490 que l'on situe les contacts significatifs entre Cyrène et Siwa. L'apparition soudaine et le développement rapide du culte d'Ammon à Cyrène à la fin du VI^e^ siècle furent sans doute la conséquence des relations commerciales entre l'oasis de Siwa et Cyrène[561]. Selon S. Aufrère, J.-C. Golvin et

[559] Ptolémée I^er^ est d'ailleurs peut-être à l'origine de l'aire d'extension maximale de la zone d'influence cyrénéenne vers l'ouest. Cf. *supra*, p. 91.
[560] Cf. *supra*, p. 380.
[561] Chamoux, *Cyrène*, p. 167, 339.

J.-C. Goyon, l'expédition menée par Cambyse contre les oasis avait pour but de « faire échec à Cyrène sur le plan commercial »[562]. Bien que cette hypothèse soit envisageable, les intentions de Cambyse étaient avant tout de constituer avec l'Égypte pour base un vaste empire africain en atteignant d'une part le royaume de Méroé et en s'emparant d'autre part des positions stratégiques des oasis de l'ouest égyptien, « boulevard extérieur de l'Égypte et porte du continent africain »[563]. Comme l'écrit P. Briant, Cambyse voulait perpétuer la politique des Saïtes « qui, depuis Psammétique I^er^, n'avaient cessé de mener des expéditions vers le Sud, afin de faire disparaître la menace kushite, et d'y installer solidement leur domination »[564]. Cependant, comme l'affirmait E. F. Gautier, cité par J. Leclant, « les Perses qui étaient des nomades ont porté à la porte du désert un intérêt que les Pharaons sédentaires n'avaient pas ressenti »[565].

Par ailleurs, les échanges pratiqués par les Cyrénéens avec l'oasis de Siwa avaient dû être facilités par le rattachement de la Cyrénaïque au nome égyptien sous Darius. Selon Hérodote, la sixième satrapie de l'empire achéménide comprenait, l'Égypte, les Libyens voisins de l'Égypte, Cyrène et Barcé[566]. Cependant, comme le souligne P. Briant, la terminologie employée par Hérodote lorsqu'il relatait que les Cyrénéens, les Barkéens et les Libyens « se soumirent d'eux-mêmes sans combat, s'imposèrent un tribut et envoyèrent des dons » lors de l'arrivée au pouvoir de Cambyse en 525, suggère que déjà à cette époque ils étaient considérés comme des peuples tributaires et qu'ils devaient envoyer des dons à l'empire perse[567].

Nous avons vu que lorsque Darius prit le pouvoir en 522, il réorganisa et sécurisa le commerce caravanier[568]. L'oasis de Siwa, soumise au Grand Roi, devait lui livrer à titre de tribut du sel d'Ammon. Il semble alors que dès cette époque l'oasis de l'oracle ne vivait plus repliée sur elle-même. Elle avait dû s'ouvrir sur l'extérieur et peut-être participait-elle à des échanges avec le Soudan *via* les autres oasis de l'ouest égyptien[569]. Les témoignages littéraires du I^er^ siècle de notre ère montrent l'oasis commerçant avec le bassin méditerranéen. Selon Arrien, le sel produit dans l'oasis pouvait être envoyé comme présent au roi, mais pouvait également être expédié à d'autres destinataires[570]. Le témoignage de Dioscoride apporte d'autres éléments sur le commerce du sel dans le bassin méditerranéen[571]. Pline l'Ancien déclarait que le sel du désert d'Amon était falsifié par des sels de Sicile[572]. Cela pourrait indiquer que ce sel était si demandé que l'on était obligé de recourir à des sels falsifiés afin de les vendre sur le marché[573]. Il ne fait alors guère de doute que le sel

---

[562] Aufrère, S., Golvin, J.-C., Goyon, J.-C., *L'Égypte restituée. II : Sites et Temples des déserts*, Paris, 1994, p. 148.
[563] Leclant, « Per Africae sitientia », p. 215.
[564] Briant, P., *Histoire de l'empire perse. De Cyrus à Alexandre*, Paris, 1996, p. 65 et p. 914-915 (bibliographie sur les campagnes saïtes et celle de Cambyse vers le sud).
[565] Leclant, « Per Africae sitientia », p. 215, n. 1.
[566] Hérodote, III, 91.
[567] Hérodote, III, 13 ; cf. IV, 165 ; Briant, P., *Histoire de l'empire perse*, *op. cit.*, p. 407.
[568] Cf. *supra*, p. 382.
[569] Toutefois, pour l'Antiquité, nous ne savons rien des pistes qui, à partir des oasis de l'ouest égyptien, partaient vers le sud. Cf. Wagner, *Les oasis*, p. 145.
[570] Arrien, *Anab.*, III, 4, 3.
[571] Dioscoride, *De Materia Medica*, V, 109.
[572] Pline, *H. N.*, XXXI, 79-80.
[573] Carusi, Cr., « Le sel chez les auteurs grecs et latins », dans O. Weller, A. Dufraisse, P. Pétrequin (éds.), *Sel, eau et forêt d'hier à aujourd'hui*, Collection « les Cahiers de la MSHE Ledoux », n° 12, Série « Homme et

d'Ammon, particulièrement réputé, ait fait partie des produits de l'oasis importés par les Cyrénéens dès qu'ils rentrèrent en contact avec Siwa. L'opulence que connut Cyrène pendant la domination perse doit être mise en rapport non seulement avec le développement sans précédent du commerce maritime en mer Égée et en Méditerranée orientale, mais aussi avec les relations qu'elle entretint avec l'oasis de Siwa. L'intérêt que porta Darius aux oasis du désert libyque et l'intensification du trafic caravanier qui s'en suivit ont sans doute contribué à l'enrichissement de Siwa. Ainsi il est possible que ce soit par le biais de Siwa que Cyrène ait eu accès à certains produits du commerce transsaharien comme l'or.

Les cités de Libye et leurs territoires furent de tout temps en proie aux assauts des Libyens pillards venus du sud. Ces « guerres libyques » opposant sans doute certaines fractions dissidentes des Nasamons et des Marmarides aux populations grecques et libyennes du nord n'avaient lieu que lorsque les cités traversaient des périodes troublées. Et bien qu'elles ne fussent que passagères, elles suffisaient parfois à faire trembler la région entière. Ces assauts qui furent une donnée constante de l'histoire de la Cyrénaïque suggèrent que ces populations belliqueuses étaient dénuées de ressources. D'ailleurs le mode de vie et l'habitat des Nasamons, comme des Maces, qui ressemble fortement à celui des Marmarides, sont ceux de populations modestes, voire parfois indigentes[574]. Il est alors difficile de croire qu'elles aient pris part à un commerce caravanier dans l'Antiquité. Seuls les Garamantes auraient pu être les « passeurs du désert ». Mais ils sont bien trop occidentaux par rapport à la Cyrénaïque pour avoir eu des contacts importants et suivis avec elle. Dans ces conditions les richesses de Cyrène ne peuvent trouver d'explication que dans les relations entretenus par les Cyrénéens avec Alexandre le Grand, mais également les échanges économiques entre la cité et l'oasis d'Ammon.

*

* *

Environnement », n° 1, Paris, 2008, p. 375.

[574] Les Nasamons sont décrits dans les sources littéraires comme « indigents » (*inopes*) et pilleurs d'épaves.

Les conditions économiques de la Cyrénaïque traduisent une évidente vitalité de la région ainsi qu'une permanence depuis l'époque des Battiades jusqu'au Bas-Empire.

La prospérité des cités de Cyrénaïque était due en grande partie à la vocation agricole de la contrée qui tirait ses ressources nécessaires de terroirs particulièrement fertiles qui produisaient des espèces cultivées variées. La trilogie méditerranéenne dominait avec les céréales, la vigne et les oliviers, auxquelles s'ajoutaient les cultures légumineuses et les cultures fruitières plus délicates. Au petit élevage de caprins et d'ovins pratiqué par les populations libyennes depuis des temps reculés, les Grecs joignirent l'élevage bovin. Mais il existait d'autres sortes d'élevage comme celui des abeilles, des chiots, des oiseaux, des chevaux et plus tard des chameaux. Grâce à une masse paysanne nombreuse, composée de petits agriculteurs grecs et libyens travaillant sur les grands domaines fonciers détenus par le roi ou par l'aristocratie terrienne, le pays ne dépendait pas de l'extérieur.

La Cyrénaïque possédait un système économique complet qui reposait sur des communications étroites entre les cités et l'arrière-pays. Ce système est inhérent à la compréhension de la richesse de la région, dont l'essentiel des ressources provenait des cultures, de l'élevage et du silphion.

Lorsque la Cyrénaïque fut rattachée à l'empire perse à la fin du VI^{e} siècle, les cités de Libye connurent une période faste et l'afflux de denrées rares comme l'ivoire. Les relations commerciales avec les îles de la mer Égée et la Méditerranée orientale ainsi que les échanges sans doute pratiqués avec les autres régions d'Afrique du Nord et l'oasis de Siwa firent la fortune de Cyrène et des autres cités de la Libye grecque. Le IV^{e} siècle fut tout autant une période de grande prospérité pour Cyrène qui développa de bonnes relations avec Alexandre le Grand et qui vit apparaître dans son monnayage la frappe de monnaies en or.

Dès les premiers siècles de notre ère, l'autorité romaine avait initié un mouvement en faveur des campagnes qui se concrétisait par la mise en valeur agricole des fonds de vallées, comme celle du wadi Senab dans le wadi el-Kuf. Le contrôle des populations rurales s'était particulièrement accru sous l'action des publicains qui représentaient les intérêts de l'État romain. Il en allait de même avec le tribut imposé à Cyrène sur la récolte du silphion pratiquée par les Libyens de l'arrière-pays. Le lien de confiance établi dès les origines entre les Libyens qui pratiquaient la récolte du silphion et le roi qui en possédait le monopole, avait été négligé par les Romains. Mais si la fameuse plante avait failli disparaître à l'époque de Pline l'Ancien, elle n'en demeurait pas moins encore cultivée dans les jardins des particuliers au V^{e} siècle.

L'auto-suffisance de la région s'était accentuée à l'époque de Synésios alors que les échanges économiques avec l'extérieur s'étaient particulièrement amoindris par rapport aux époques précédentes. Ce repli de la région sur elle-même était « loin de concrétiser une décadence » comme l'écrivait D. Roques, et correspondait plutôt « à la volonté des

provinciaux de conserver jalousement la réelle prospérité qu'ils connaissaient »[575]. Pourtant cette situation idyllique était souvent mise à mal par les aléas climatiques et humains. Sécheresse, invasions de sauterelles et guerres libyques demeuraient les fléaux des populations rurales.

[575] Roques, *Synésios*, p. 434.

CONCLUSION

Au terme de cette étude sur les interactions entre les Gréco-Romains et les populations libyennes, nous sommes parvenue à démontrer que la part que l'on allouait d'ordinaire aux Libyens devait être révisée. Nous pouvons dorénavant rejeter avec force l'assertion de Fr. Chamoux qui, en 1953, déclarait que « les Libyens, dont nous ne savons rien, sinon qu'ils étaient des sauvages, n'ont exercé sur la civilisation de Cyrène aucune influence appréciable »[1]. Ainsi, soixante ans après l'étude magistrale de Fr. Chamoux sur *Cyrène et la monarchie des Battiades*, les conclusions de notre travail ont permis de contredire les opinions généralement admises sur les populations indigènes de la Libye.

Longtemps relégués à un rôle secondaire dans les études consacrées à la Cyrénaïque antique, les autochtones et les relations qu'ils entretenaient avec les colons n'avaient été envisagés que sous le prisme de l'hellénisation ou de la romanisation. L'acculturation (terme qu'il faut préférer à celui d'hellénisation) de ces populations ne peut-être appréciée à sa juste valeur si l'on ne prend pas en compte le phénomène inverse, c'est-à-dire celui de l'influence des traditions libyennes chez les Grecs. Ainsi, en s'inscrivant dans le cadre de l'évolution historiographique qui, dans les dernières décennies, s'est consacrée davantage à prendre en considération les deux acteurs de l'interaction, plutôt que de ne traiter que des phénomènes d'acculturation, notre volonté était de rendre aux Libyens la place qui leur était due.

La tâche s'est avérée particulièrement délicate en raison de notre méconnaissance de la culture libyenne. Le fait que nous soyons encore à ce jour très peu informés sur les populations libyennes, nous a contrainte à puiser dans la civilisation des Gréco-Romains des données se rapportant aux Libyens. Nous avons alors tenté de mettre en évidence certaines caractéristiques attribuables aux croyances et à la culture matérielle des Libyens au sein de la société cyrénéenne. Cette démarche s'est avérée fructueuse, et notamment en ce qui concerne les influences réciproques qui se sont opérées dans le domaine religieux.

L'évolution des relations entre Libyens et colons depuis les origines jusqu'à la fin du paganisme a été mal aisée à définir à cause de la coexistence prolongée qui n'a fait que rendre plus difficile la distinction entre ces deux groupes. Insister davantage sur les origines de la colonie a permis de comprendre la mise en place des mécanismes relationnels entre Grecs et non-Grecs. Et dans une colonie agricole comme Cyrène, ces derniers ne devaient que s'en trouver renforcés. La volonté d'intégration de la composante indigène a donné lieu sur le long terme à une assimilation en profondeur des Libyens qui s'est traduite par l'adoption et l'adaptation des pratiques grecques.

[1] Chamoux, *Cyrène*, p. 387.

La culture hellène a pénétré en profondeur le territoire des cités grecques et a exercé un attrait indéniable sur les Libyens. Il en résulte que les documents relatifs aux Libyens sont difficilement perceptibles. Cependant, la pauvreté des renseignements matériels que nous possédons sur ces populations et leur adoption relativement spontanée de la langue grecque et des objets du quotidien nécessitent une explication différente. L'absence d'inscriptions libyques en Libye orientale, et par là-même d'alphabet libyque, mais également l'absence de villages libyens remontant aux premiers siècles de la colonisation, tendent à démontrer que les tribus libyennes de Cyrénaïque étaient des populations nomades dont les traditions se transmettaient oralement. L'arrivée des Grecs et de leur mode vie sédentaire a profondément marqué la culture matérielle des Libyens. Au I^er^ siècle de notre ère, Pomponius Méla déclarait d'ailleurs que certains Libyens « se distinguent par la langue et le culte rendu aux dieux qu'ils tiennent de leurs pères et vénèrent selon l'usage de leurs pères »[2]. Cette affirmation témoigne de l'acculturation et de ses limites. Mais elle est encore bien trop réductrice quant à la réalité de la conservation d'une culture proprement libyenne. Si l'acculturation a été profonde dans le domaine de la langue, de l'onomastique, de l'architecture ou de l'alimentation, elle s'est traduite par une assimilation plus ou moins partielle en fonction de l'implantation géographique des Libyens, de leur appartenance ou non aux élites sociales, de leur intégration ou non aux composantes de la société cyrénéenne.

Dès lors ce sont toutes ces catégories de Libyens qu'il a fallu prendre en compte de manière objective en confrontant les témoignages littéraires aux réalités archéologiques. Nous nous sommes efforcée de mettre en évidence la complexité des rapports entretenus entre les populations gréco-romaines et libyennes. L'étude des modes de contacts relève avant tout d'une bonne compréhension des groupes en présence. Longtemps considérés par les Modernes comme une menace pour les populations gréco-romaines, les Libyens participèrent grandement à la richesse de la Cyrénaïque, et en premier lieu à la prospérité agricole de la région. Le premier constat que nous désirons mettre en avant est que l'acculturation n'a pas été uniforme. Les transferts culturels ont été inégaux selon l'origine sociale et géographique des populations libyennes. Ainsi, l'assimilation des populations libyennes a connu plusieurs vitesses : une assimilation poussée, voire presque complète pour les Libyens des cités grecques (mixhellènes) et à l'inverse une assimilation partielle, imparfaite, pour les Libyens de la *chôra*, voire parfois une assimilation de façade sous laquelle les traditions locales sont demeurées presque intactes. Entre ces deux situations se dessinent plusieurs degrés de rencontres plus ou moins abouties.

En acceptant l'introduction de femmes autochtones au sein des cités, la société cyrénéenne a donné naissance au fil des siècles à une composante de la population particulière, dont la physionomie de certains sujets comporte des traits berbères, comme on peut le voir sur les bustes funéraires d'époque romaine. À l'issue de ces mariages mixtes, l'élément non-grec est parvenu à rendre sa présence imperceptible, voire indissociable de l'élément purement hellène. Le *diagramma* de Ptolémée I^er^, en promettant la citoyenneté aux fils de Grecs et de Libyennes appartenant à un territoire compris entre Authamalax et le Grand Katabathmos, n'a fait que renforcer cette tendance à l'invisibilité. En accédant à la citoyenneté, les fils issus de ces mariages pouvaient être considérés comme des Grecs à part entière.

[2] Pomponius Méla, I, 41 (trad. A. Silberman).

La situation des Libyens de la *chôra* est plus complexe à appréhender. Ces derniers peuvent être divisés en deux catégories selon leur mode de vie. En ce qui concerne les Libyens de statut inférieur qui vivaient en étroite relation avec les Grecs au point qu'il soit parfois difficile de les en distinguer, on peut les considérer comme des mixhellènes, c'est-à-dire des non-Grecs possédant des caractéristiques grecques. Mais si ces petits agriculteurs employés sur les domaines des grands propriétaires terriens comme main d'œuvre ont pu être pour certains gagnés par la sédentarité, d'autres ont peut-être conservé leur ancien mode de vie alternant entre activités agricoles saisonnières et pastoralisme.

Quant aux Libyens de la zone subdésertique situés sur les marges des cités grecques, immédiatement au-delà de la zone des *eschatiai*, ils semblent avoir conservé pleinement leur mode de vie semi-nomade alliant activités agricoles dans le fond des oueds et pastoralisme. Mais en contre-partie ils devaient participer à la récolte du silphion pour le compte du pouvoir monarchique qui en avait le monopole. Ils possédaient sans doute également un rôle important dans le contrôle des frontières afin de prévenir les attaques des pillards venus du sud. Toutefois, en ce qui concerne les tribus de Marmarique, elles semblent avoir gardé pour certaines un mode de vie semi-nomade, tandis que d'autre paraissent s'être sédentarisées dès l'époque hellénistique. Les élites ont été fortement attirées par la culture grecque comme l'indique la réalisation des mausolées d'el-Ahrdam et les nombreux documents archéologiques découverts dans la région de Martuba, qui témoignent de l'adoption des pratiques gréco-romaines. Pour ce qui est des « brigands » décrits dans la littérature antique comme des barbares « sans foi ni loi » qui venaient razzier le territoire des cités grecques dès que l'occasion se présentait, ils correspondaient sans doute à des factions dissidentes des peuples de la Marmarique et de la Grande Syrte. Le fait qu'ils ne possèdent pas de mœurs civilisées d'après les descriptions qu'en donnent les auteurs anciens, indique qu'ils sont restés à l'écart de la civilisation hellène.

Les premiers contacts entre les Grecs et les populations autochtones avaient été pacifiques. Des relations de bon voisinage s'étaient installées dès les origines grâce à un *modus vivendi* reposant sur un partage équitable des terres. Ce compromis avait contribué au développement de rapports entre ces deux groupes ethniques de cultures différentes dans les domaines socio-politique, culturel, religieux et économique, à l'issue desquels des influences réciproques s'établirent.

Sur le plan de la géographie humaine, on remarque une relative stabilité du peuplement qui, de la Petite Syrte au golfe de Plinthinète, n'a guère évolué à l'époque gréco-romaine. Le contexte ainsi défini a permis de mieux comprendre comment les Grecs puis les Romains se sont intégrés au territoire de la Cyrénaïque pour y créer une nouvelle géographie politique. Les limites géographiques de la zone d'influence grecque, comprise entre les territoires des Carthaginois à l'ouest et des Égyptiens à l'est, ont été très tôt définies en fonction des territoires occupés par les tribus libyennes. Cela ressort notamment du *diagramma* de Ptolémée I^{er} qui fixait ces limites à Authamalax (actuelle Bu Sceefa) dans le fond du golfe de Syrte à l'ouest et au Grand Katabathmos (actuelle Solloum) à l'est. Ainsi, la limite politique occidentale correspondait à la limite ethnologique du territoire des Nasamons, et la limite politique orientale à celle du territoire des Marmarides. Quant à l'implantation des cités grecques et de leur territoire, elle ne s'est pas faite au détriment des tribus libyennes. Bien qu'Hérodote insiste sur le fait que les Asbystes et les Bakales aient été repoussés vers le sud,

les réalités archéologiques montrent au contraire que ces tribus continuaient à posséder des terrains de parcours au cœur des territoires des cités grecques. Grâce à cette coexistence entre deux formes de mode de vie, l'un sédentaire, l'autre nomade, des interactions, des échanges ont pu s'opérer dès les origines.

Sur le plan social et politique, les cités sont restées profondément réfractaires à l'introduction d'éléments Libyens dans le corps civique et dans le corps politique, ce qui explique sans doute la remarquable stabilité de la société cyrénéenne. L'identification de Libyens hellénisés au sein des cités grecques s'est révélée particulièrement ardue, l'onomastique libyque pouvant relever de familles de souche libyenne aussi bien que de familles d'origine grecque ayant tissé des liens particuliers avec les autochtones. Mais à aucun moment les Cyrénéens n'ont accordé le droit de cité à toute une catégorie de Libyens. Seuls les fils de Cyrénéens et de femmes libyennes étaient admis dans le corps civique. Par ailleurs, il semble que les Libyens de la *chôra*, qui ne sont pas à confondre avec les périèques qui formaient la première tribu établie par Démonax de Mantinée aux côtés des Théréens de la première heure, étaient dépourvus de droits civiques et aient correspondu aux γεωργοί de Strabon. À la différence de la situation égyptienne, ils formaient avec les petits cultivateurs Grecs de la campagne le groupe des λαοί. En outre, les rapports entre Grecs et non-Grecs ont été pacifiques si nous excluons les deux soulèvements intervenus à la fin du VI^{e} siècle, conséquence de la spoliation dont furent victimes les Libyens au profit des nouveaux immigrants hellènes à qui l'on avait promis des lots de terre pris sur les domaines réservés aux Libyens. En revanche, les adversaires irréductibles des Grecs et des populations libyennes du nord étaient sans aucun doute les peuples libyens installés dans les confins du territoire politique de Cyrénaïque, les Marmarides et les Nasamons. Ainsi l'expression générale de « guerre libyque » concernait les rapports conflictuels que ces deux peuples entretenaient avec l'autorité en place.

Sur le plan culturel, l'élaboration d'une société résolument conservatrice n'a pas empêché les Grecs de Libye d'être influencés par certaines traditions locales qu'ils avaient en commun avec les tribus libyennes du voisinage. Ainsi, ils partagèrent avec elles un régime politique fort tendant vers la tyrannie, ainsi que la pratique de la charrerie. La longévité exceptionnelle de la monarchie des Battiades et l'utilisation de la charrerie qui se maintint jusqu'à l'époque impériale dénotent l'importance des rapports entretenus entre les Grecs et les non-Grecs. La connaissance des Libyens en matière d'hippotrophie et de charrerie a pu être confirmée grâce à la découverte des gravures protohistoriques de Kaf Tahr, au sud-ouest de Taucheira. Ces gravures ont permis de fournir des éléments essentiels sur la culture matérielle des Libyens du nord de la Cyrénaïque qui ont longtemps échappé à notre attention. Les représentations d'un personnage armé d'une épée et d'un bouclier, de chevaux attelés et sellés ainsi que d'un char constituent autant de témoignages sur des pratiques restées jusqu'à présent inaperçues. L'usage de la métallurgie, de la charrerie et de l'hippotrophie par les tribus du djebel al-Akhdar témoignent d'une culture précoce. Les Libyens sont certainement encore loin de nous avoir révélé toutes leurs particularités. Aussi les recherches à venir devraient-elles se concentrer davantage sur ces lieux proprement libyens qui jalonnent le djebel al-Akhdar. Quant au phénomène inverse, celui de l'acculturation des populations libyennes, nous avons vu précédemment qu'il s'est exercé de manière hétérogène selon leur implantation géographique et leur appartenance ou non aux élites locales.

Sur le plan religieux, les croyances locales se sont mêlées à celles des Grecs et ont contribué à modifier durablement le panthéon cyrénéen. Nous avons tenté dans un premier temps de faire une mise au point sur le phénomène de « régionalisation » des divinités populaires qui fut particulièrement intense dans les sanctuaires rupestres de la seconde ceinture sacrée. L'emprunt de caractères proprement régionaux, comme la cape libyenne souvent évoquée par les auteurs antiques, le bol, le silphion et la gazelle, doit être compris comme un processus d'intégration sociale par le biais des rites de la composante libyenne. Et ce vernis régional dont on aimait parer les divinités à l'époque classique et hellénistique n'est pas à confondre avec l'adoption de présumées divinités libyennes dans le panthéon cyrénéen comme on l'a souvent écrit. La « divinité épichorique » résume parfaitement à elle seule la symbiose opérée par les Grecs entre les grandes divinités féminines du panthéon cyrénéen et les éléments caractéristiques locaux. Cette appellation de « divinité épichorique » convient mieux que celle de « divinité au silphion » trop réductrice et celle de « Nymphe chthonienne » impropre. Comme nous avons essayé de le montrer, les tribus libyennes de Cyrénaïque ne possédaient pas de divinités au contour bien défini. Aucun nom de divinité libyenne ne transparaît dans nos sources, à l'exception peut-être du nom *Gobba* suivi de *théos* inscrit dans la grotte de Kaf Atjur. Ainsi les croyances des Libyens de Cyrénaïque ne sont aucunement à confondre avec celles des autres tribus libyennes d'Afrique du Nord qui comptaient les *Dii Mauri* dans leur panthéon local. Les croyances religieuses des Libyens correspondaient à des pratiques de type animiste (litholâtrie, zoolâtrie et astrolâtrie) et à un culte développé des morts qui influença vraisemblablement la religion funéraire grecque. Elles comprenaient également des tabous alimentaires, influencés par les rituels égyptiens en l'honneur d'Isis-Hathor, des rites agraires, catachthoniens et peut-être même divinatoires.

Ainsi, en revêtant la religion populaire d'un vernis de couleur locale afin de faciliter l'intégration de l'élément libyen par sa participation aux rites, les Grecs ont favorisé la pénétration des croyances religieuses libyennes au sein des cultes cyrénéens. Le succès des cultes agraires et chthoniens était dû en grande partie à l'assimilation des croyances religieuses libyennes de type pastoral et naturaliste, caractérisées par leurs rites funéraires et de fécondité bien marqués. La religion s'est orientée vers des divinités agraires et chthoniennes dans la prédominance d'Apollon, de Zeus et des divinités recouvrant les déesses-mères comme Déméter. Mais si les cultes chthoniens et funéraires occupent une place prépondérante dans le panthéon cyrénéen, l'infléchissement des personnalités divines n'a pas conduit à une « indigénisation » des cultes grecs. Au contraire, ces derniers sont restés profondément hellènes, et seule la pratique funéraire des demi-figures aniconiques traduit l'adoption d'un tabou local. En revanche, les croyances religieuses libyennes ont évolué au contact de la religion cyrénéenne. Les divinités locales, qui ne possédaient alors pas encore de contours bien définis, se sont peu à peu concrétisées grâce à l'adoption d'actes de dévotion grecs ainsi que de lieux de culte aménagés sur le modèle grec. Il semble que la fin de l'époque romaine ait marqué le paroxysme de ce processus d'élaboration religieuse, qui au terme de longs siècles de coexistence avec la religion des colons, s'est traduit par l'émergence du substrat religieux indigène dans la sculpture. Cependant, bien que les emprunts à la religion grecque soient manifestes, les croyances libyennes paraissent n'avoir été que peu touchées par cette hellénisation de façade.

Sur le plan économique, la Cyrénaïque fut une région agricole très prospère depuis l'époque des Battiades jusqu'au Bas-Empire. A. Laronde avait estimé à environ 200 000 le

nombre des habitants de la *chôra* cyrénéenne à l'époque hellénistique, soit près des deux tiers de la population de Cyrène (*chôra* et *asty* compris). Ce chiffre particulièrement élevé rend compte de l'importance de la main d'œuvre paysanne alors disponible pour travailler sur les grands domaines fonciers détenus par le roi ou par l'aristocratie terrienne. Cette main d'œuvre se composait de paysans grecs et libyens qui vivaient alors en symbiose et participaient activement à la vie économique de la région. Une seule ombre à ce tableau : les incursions des grandes tribus du sud qui, lorsque l'occasion se présentait, venaient razzier les campagnes. Par ailleurs, nous avons tenté de démontrer que la prospérité de la Libye grecque à l'époque classique était due non pas à un commerce caravanier de quelque ampleur auxquels les Cyrénéens auraient pris part, mais aux relations entretenues par les Cyrénéens avec les dynastes perses, et plus tard avec Alexandre le Grand et ses successeurs.

En apportant notre pierre à l'édifice des relations entre les Gréco-Romains et les Libyens, nous avons tenté d'orienter les recherches à venir sur les lieux d'échanges et de contacts de ces deux groupes ethniques et de susciter un débat trop longtemps négligé.

TABLE DES MATIÈRES

Tome I

Remerciements 1

Dédicace 3

Introduction 5

Chapitre 1 : La géographie 17

1. Les tribus libyennes 19

1.1. Le cadre géographique : les tribus libyennes du golfe de Plinthinète à la Petite Syrte 19

1.1.1. Les tribus libyennes du golfe de Plinthinète au Grand Katabathmos et dans les environs de l'oasis d'Ammon 22

1.1.1.1. Les tribus libyennes selon Hérodote, Thucydide, le pseudo-Scylax, Pline et Silius Italicus 22

1.1.1.2. Les tribus libyennes selon Claude Ptolémée 26

1.1.2. Les tribus libyennes de Marmarique 28

1.1.2.1. Les Marmarides selon le pseudo-Scylax, Diodore, Strabon et Pline l'ancien 28

1.1.2.2. La Marmarique vue par le géographe Claude Ptolémée 29

1.1.3. Les tribus libyennes de la zone d'influence cyrénéenne : du Grand Katabathmos à Authamalax 34

1.1.4. Les tribus libyennes d'Authamalax à la Petite Syrte 45

1.1.4.1. Les tribus libyennes de Tripolitaine 46

1.1.4.2. Les peuples de Libye intérieure 53

1.1.4.3. Les tribus de la Petite Syrte 58

1.2. Des Libyens sédentaires avant même la colonisation grecque ? 68

1.3. Territoires, aires de nomadisme et habitats des peuples de la zone d'influence cyrénéenne : d'Authamalax au Grand Katabathmos 69

1.3.1. Les peuples du littoral de la Grande Syrte : les Maces et les Nasamons 70

1.3.2. Les peuples jouxtant les territoires d'Euhespérides et de Barcé : les Auschises et les Bakales 71

1.3.3. Le littoral compris entre Ptolémaïs et Apollonia : les *Ausigditai* 72

1.3.4. Cyrène et son arrière-pays : les Asbystes 74

1.3.5. La plaine de Barcé et le wadi el-Kuf : les Troglodytes (*Lasaniki*) 75

1.3.6. De Cyrène à Derna et la Marmarique : les *Araraukeles/Acrauceles* et les Marmarides 85

2. Les Grecs et la géographie politique 87

2.1. Les limites géographiques de la zone d'influence grecque : l'évolution du cadre administratif (zones de protectorat) 88

2.2. Les cités grecques et leur territoire 92

2.2.1. Cyrène et son territoire 93

2.2.2. Taucheira et Barcé, une lutte d'influence 99

2.2.3. Euhespérides 102

2.2.4. Évolution du statut des cités 103

2.3. Les communications terrestres 105

Chapitre 2 : Les interactions sociopolitiques 115
1. Le modèle politique de Cyrène 117
1.1. Les structures du corps civique et l'action réformatrice de Démonax de Mantinée 117
1.2. La "stèle des fondateurs" 120
1.3. Le *diagramma* de Ptolémée I^er^ 122
2. La population des cités grecques 126
2.1. Les Libyens hellénisés (onomastique) 126
2.1.1. Les mariages mixtes entre Grecs et Libyennes d'après les sources littéraires et épigraphiques 126
2.1.2. Onomastique libyenne 128
2.1.2.1. Anthroponymie libyque dans les sources littéraires et épigraphiques 128
a) Les noms masculins à finale –an, –as, –is et –r 129
b) Les ethniques employés comme noms d'homme (« Λίβυς », « Βάκαλ», « Μασκυξ », « Nasamon », « Asbyte », « Garamas » et « Psyllos ») 137
c) Les noms féminins 141
2.1.2.2. Les noms théophores 142
2.1.2.3. Pourcentages de noms libyens dans quelques inscriptions de Cyrénaïque 143
2.1.2.4. Fonctions exercées par les personnages portant un nom libyque 146
2.1.2.5. Une tradition onomastique libyenne ? 150
2.2. Des cités cosmopolites 153
2.2.1. Principales composantes de la population des cités grecques 154
2.2.2. Les catégories juridiques 157
3. Les rapports politiques entre les Gréco-Romains et les Libyens 161
3.1. Les conflits à l'époque classique et hellénistique 161
3.1.1. Conflits entre Grecs et Libyens du voisinage : revendications territoriales 161
3.1.1.1. Bataille d'Irasa (vers 570) 161
3.1.1.2. Bataille de Leukôn (sous Arcésilas II, 570- ?) 163
3.1.1.3. Expédition contre Barcé (vers 519 av. J.-C.) 164
3.1.1.4. Alliance gréco-libyenne face à l'envahisseur Thibron (seconde moitié du IV^e^ s. av. J.-C.) 166
3.1.2. Conflits entre Grecs et Libyens des zones marginales : brigandages et revendications politiques 167
3.1.2.1. Siège d'Euhespérides par les Libyens (413) 168
3.1.2.2. Victoire grecque sur les Maces et les Nasamons (vers 330 av. J.-C.) 169
3.1.2.3. Guerre marmarique à l'époque de Magas (279-274) 171
3.2. Évolution des rapports politiques à l'époque romaine 173
3.2.1. Attaques des tribus nomades au début du principat augustéen 173
3.2.2. Insécurité grandissante au III^e^ siècle : les guerres marmariques 177

Chapitre 3 : les interactions culturelles 183
1. Cyrène, un modèle de l'hellénisme 185
1.1. Une société conservatrice 185
1.2. Les vecteurs de l'hellénisme : institutions gymnasiale et théâtrale 187
1.2.1. Le gymnase 188
1.2.2. Le théâtre 190
1.3. Les acteurs de l'hellénisme : athlètes et intellectuels 194
2. Les apports culturels libyens 201
2.1. Pérennité de certaines coutumes chez les Grecs de Libye 201
2.1.1. La βασιλεία cyrénéene 201
2.1.2. Charrerie et hippotrophie 204
2.1.2.1. Les gravures proto-historiques de Kaf Tahr 206
2.1.2.2. Qui sont les Libyens qui utilisaient le char ? 209
2.1.2.3. La « spécialisation libyenne » 211
2.1.2.4. Adoption par les Cyrénéens de la technique d'attelage libyenne 215
2.1.2.5. Les différents emplois du quadrige cyrénéen 217
2.2. Renommée des Psylles comme charmeurs de serpents 220
3. L'hellénisation des Libyens 226
3.1. Adoption de la langue grecque 226
3.2. Adoption des goûts des colons 230

Chapitre 4 : les cultes grecs et les influences régionales 243
1. L'élaboration d'un paysage religieux et mythique 246
1.1. Les Héros locaux et l'appropriation du territoire 246
1.1.1. Les mythes annonciateurs de l'implantation en Libye 246
1.1.1.1. Le cycle des Argonautes : Euphémos, Eurypylos et le mythe de la motte de terre 246
1.1.1.2. Le cycle troyen : les Anténorides, Ménélas en Libye 250
1.1.1.3. Le mythe d'Antée et le mythe des Hespérides : Héraclès, héros culturel 253
1.1.2. Les figures légendaires à forte connotation régionale 259
1.1.2.1. La déesse Libye 259
1.1.2.2. La Nymphe Cyrène et Aristée 263
1.2. La mise en place du panthéon cyrénéen : topographie religieuse et première ceinture sacrée 270
1.2.1. Culte du héros-fondateur Battos 271
1.2.2. Le sanctuaire d'Apollon 274
1.2.2.1. Apollon Archégète, dieu de la fondation et de l'implantation 274
1.2.2.2. Apollon Carnéios et les fêtes des *Carneia* 277
1.2.2.3. Apollon Myrtôos et le « jardin d'Aphrodite » 280
1.2.2.4. Artémis et les *Artamitia* 286
1.2.3. Le sanctuaire de Zeus 291
1.2.4. Le sanctuaire de Déméter et Koré 296

2. Croyances populaires et influences territoriales 306
2.1. Des sanctuaires médiateurs entre la *polis* et la *chôra* : les sanctuaires rupestres de la seconde ceinture sacrée 306
2.1.1. Les sanctuaires situés hors de la nécropole : le « sanctuaire des Nymphes chtoniennes » et le sanctuaire de Budarag 307
2.1.2. Les sanctuaires compris dans la zone de nécropole 312
2.1.2.1. Nécropole méridionale et occidentale 312
2.1.2.2. Nécropole orientale 319
2.2. Les dépôts votifs de figurines en terre cuite à forte connotation régionale 325
2.3. Les croyances populaires dans la *chôra* : les bas-reliefs à double registre 339

Chapitre 5 : interactions religieuses : emprunts et syncrétismes religieux 369

1. Assimilation des croyances libyennes 371
1.1. Adoption et adaptation du culte d'Ammon en Libye 371
1.1.1. Astrolâtrie et zoolâtrie chez les Libyens 371
1.1.1.1. Cultes rendus au soleil et à la lune par les peuples originels d'Afrique du Nord 371
1.1.1.2. Le bélier, animal sacré chez les Libyens 374
1.1.2. Culte des dieux cornus : Ammon et les divinités *perinaoi* 377
1.1.2.1. Origines du culte d'Amon à Siwa 377
1.1.2.2. Diffusion et adoption du culte de l'Amon de Siwa par les Cyrénéens 380
1.1.2.3. Ammon, dieu national des Cyrénéens 383
1.1.2.4. Le culte d'Ammon en Libye : culte officiel ou culte populaire ? 389
a) Culte officiel d'Ammon 389
b) Culte populaire d'Ammon 405
1.2. Identification de divinités grecques à des « divinités » libyennes 411
1.2.1. Culte du Héros guérisseur Asclépios invoqué sous le nom d'Iatros 411
1.2.2. Identification de Castor avec un dieu ou un héros cavalier libyen ? 417
1.2.3. Assimilation d'Athéna à une divinité indigène 425
1.2.3.1. Origine libyenne d'Athéna Tritogeneia 425
1.2.3.2. Cultes rendus à Athéna par les Libyens de la Petite Syrte 429
1.3. Les épiclèses divines en relation avec la Libye 435
1.3.1. Déméter Libyssa 435
1.3.2. Aphrodite Libyssa 438
2. L'influence des pratiques libyennes sur les cultes grecs 440
2.1. Pratiques cultuelles libyennes et culte d'Isis 440
2.1.1. Pratiques cultuelles libyennes : le tabou du porc et de la viande de vache chez les Libyens orientaux 440
2.1.2. Le culte d'Isis à Cyrène et chez les Libyens orientaux 443
2.1.2.1. Le culte d'Isis à Cyrène 443
2.1.2.2. L' « Isis libyenne » ou la « divinité aux serpents » 455
2.2. Les cultes funéraires 460
2.2.1. Le culte des défunts héroïsés à Cyrène 460
2.2.2. Les bustes aniconiques : une représentation de Perséphone ? 466

3. Évolution des pratiques religieuses libyennes au contact des Grecs 474
3.1. Aménagement des sanctuaires libyens 474
3.1.1. Le “sanctuaire des araires”, Hagfa el-Khasaliya 474
3.1.2. Le sanctuaire de Slonta 476
3.1.3. Kaf Tahr 478
3.2. Actes de dévotion 479
3.2.1. Les araires 479
3.2.2. Les *graffiti* de Kaf Atjur 484

Chapitre 6 : Évolution des pratiques religieuses à l’époque romaine (jusqu’à la fin du paganisme) 491
1. Affirmation renouvelée de l’hellénisme de la Cyrénaïque 493
1.1. Agrandissements et embellissements des lieux de culte à l’époque romaine : les empereurs perpétuent la politique des Lagides 493
1.1.1. L’œuvre d’Auguste et de ses proches successeurs 493
1.1.2. La reconstruction programmée par Hadrien et ses successeurs après la révolte juive de 115 497
1.1.3. Renouveau d’intérêt à l’époque des Sévères 500
1.2. Glorifier le passé prestigieux de Cyrène afin de consolider une vie civique de plus en plus fragile 502
1.2.1. Essor des représentations des figures légendaires de la Libye (Libye, Cyrène et Aristée) 502
1.2.2. Regain d’intérêt pour le culte du héros fondateur Battos ? 512
1.3. Méfiance vis-à-vis des cultes étrangers 515
1.3.1. Faible diffusion des cultes orientaux, à l’exception de ceux de Cybèle et d’Isis 515
1.3.2. Des cultes romains très effacés en Cyrénaïque 519
2. Décadence de la religion traditionnelle 522
2.1. Progressif dépérissement du paganisme 522
2.1.1. Déclin des cultes et des charges sacerdotales 522
2.1.2. Épuisement de la religion grecque 528
2.2. Coexistence du christianisme et du paganisme 531
2.2.1. Le développement du christianisme au III^{e} siècle 531
2.2.2. Le déclin de la religion officielle 533
2.3. La victoire du christianisme sur le paganisme 536
2.3.1. Changement d’affectation des monuments païens 537
2.3.2. Réactions iconoclastes 541
3. Croyances et pratiques religieuses dans les campagnes à l’époque romaine 545
3.1. Évolution des pratiques religieuses et funéraires 545
3.1.1. Fréquentation des sanctuaires ruraux 545
3.1.2. Pratiques funéraires : bustes-portraits et stèles anthropomorphes 548
3.2. Dernières survivances du paganisme 565
3.2.1.Émergence du substrat religieux indigène dans la sculpture 566
3.2.2. Foyers de résistance 575

Chapitre 7 : Les interactions économiques 581
1. Les cultures dans la zone côtière 583
1.1. Les productions agricoles de la *chôra* cyrénéenne 583
1.1.1. Le paysage agricole cyrénéen 583
1.1.2. Mise en valeur des terroirs agricoles et espèces cultivées 589
1.2. Exploitants et main d'œuvre 596
1.2.1. Les grands propriétaires fonciers 596
1.2.1.1. Les domaines royaux (*agri regii*) et les terres royales 597
1.2.1.2. Domaines privés des grands propriétaires terriens 600
1.2.2. La main d'œuvre : des Libyens agriculteurs ? 604
2. Les activités complémentaires 609
2.1. L'élevage : une tradition chez les nomades libyens ? 609
2.2. Chasse et pêche 615
2.3. La cueillette du silphion par les Libyens 620
2.4. Les aléas climatiques 628
3. La vie économique dans les zones aride et désertique 632
3.1. Le brigandage 632
3.1.1. Les razzias des grandes tribus du sud 632
3.1.2. Les Nasamons, pilleurs d'épaves 637
3.2. Activités économiques dans les oasis du désert libyque 640
3.2.1. Des agriculteurs sédentaires ? 640
3.2.2. Le commerce transsaharien 647
3.2.2.1. Hérodote, les déserts de Libye et l'interprétation des Modernes 648
3.2.2.2. Les réalités historiques 658
3.2.2.3. Les habitations des peuples de la Grande Syrte 659
3.2.2.4. Les prospections archéologiques des vallées de la Syrtique 661
3.2.2.5. Le commerce caravanier dans l'Antiquité : mythe ou réalité ? 664

Conclusion 673

Tome II

Abréviations 679
Sources littéraires antiques 683
Sources épigraphiques 701
Bibliographie générale 705
Table des figures 749
Tables des annexes 761
Annexes 773

Impression : jean-marc.finet@wanadoo.fr - Crédits photos : Droits Réservés

Longtemps relégués à un rôle secondaire dans les études consacrées à la Cyrénaïque antique, les Libyens et les relations qu'ils ont entretenues avec les Grecs, puis les Romains, n'avaient été envisagés que sous le prisme de l'hellénisation et de la romanisation. En s'inscrivant dans le cadre de l'évolution historiographique qui, dans ces dernières décennies, s'est consacrée davantage à prendre en considération les deux acteurs de l'interaction, l'objectif de cette thèse est de comprendre comment la rencontre de deux milieux hétérogènes, restés en contact pendant plusieurs siècles, a donné lieu à des influences réciproques et dans quels domaines celles-ci sont apparues.

Notre étude se limite aux frontières politiques de la zone d'influence grecque fixées par le diagramma de Ptolémée Ier à Authamalax (actuelle Bu Sceefa) à l'ouest et au Katabathmos Megas (actuelle Solloum) à l'est. Les limites chronologiques quant à elles, sont comprises entre la fondation de Cyrène vers 631 av. J.-C. et le déclin du paganisme au IV^{e} ap. J.-C. Organisé en sept chapitres thématiques, le présent travail propose de mettre en perspective les influences réciproques qui se sont opérées entre les Gréco-Romains et les Libyens dans les domaines sociopolitique, culturel, religieux et économique à partir des données archéologiques et historiques.

Mots-clés : Libye ; Cyrénaïque antique ; Grecs ; Romains ; Libyens ; interactions.

Greeks and Romans in front of Libyan People.

From the Beginning to the End of Paganism (7th century B.C. – 4th century A.D.).

For a long time relegated to a secondary role in the studies of ancient Cyrenaica, Libyans and the relationships they had with Greeks, then Romans, had been considered only through the prism of hellenization and romanization. In joining the framework of the historiographical evolution, which in recent decades has devoted more to consider both interaction's actors, the objective of this thesis is to understand how the meeting of two heterogeneous circles, kept in touch for several centuries, has resulted in reciprocal influences and in which domains they appeared.

Our study is limited to the political boundaries of the greek influence's area set by the diagramma of Ptolemy I to Authamalax (current Bu Sceefa) to the west and in Katabathmos Megas (current Sollum) to the east. As for the chronological limits, they are included between the foundation of Cyrene towards 631 B.C. and the paganism's decline in the fourth century A.D. Organized into seven thematic chapters, the present work proposes to put into perspective the reciprocal influences that have occurred between Graeco-Romans and Libyans in the socio-political, cultural, religious and economic spheres from the archaeological and historical data.

Key-words : Libya ; ancient Cyrenaica ; Greeks ; Romans ; Libyans ; interactions.

Discipline : Histoire ancienne

Centre d'Études et de Recherches sur la Libye Antique
(CERLA-UMR 8167)
1, rue Victor-Cousin, 75230 Paris.

UNIVERSITÉ PARIS-SORBONNE
PARIS-IV

ÉCOLE DOCTORALE 1 – MONDES ANCIENS ET MÉDIÉVAUX
Laboratoire de recherche CERLA (UMR 8167)

T H È S E

pour l'obtention du grade de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ PARIS-SORBONNE
Discipline / Spécialité : Histoire ancienne

Présentée et soutenue par :

Sophie MARINI

le 23 novembre 2013

Grecs et Romains face aux populations libyennes.
Des origines à la fin du paganisme (VII^e s. av. J.-C. - IV^e s. ap. J.-C.).
Tome II

Sous la direction de :

M. François LEFÈVRE Professeur, Paris-IV Sorbonne

JURY :

M. Jehan DESANGES	Professeur, Membre de l'Institut, Académie des Inscriptions et Belles Lettres *(Président du Jury)*
M. Mario LUNI	Professeur, Université d'Urbino (Italie) *(Rapporteur)*
M^me Pascale BALLET	Professeure, Université de Poitiers

UNIVERSITÉ PARIS-SORBONNE
PARIS-IV

ÉCOLE DOCTORALE 1 – MONDES ANCIENS ET MÉDIÉVAUX
Laboratoire de recherche CERLA (UMR 8167)

T H È S E

pour l'obtention du grade de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ PARIS-SORBONNE
Discipline / Spécialité : Histoire ancienne

Présentée et soutenue par :

Sophie MARINI

le 23 novembre 2013

Grecs et Romains face aux populations libyennes.
Des origines à la fin du paganisme (VII^e s. av. J.-C. - IV^e s. ap. J.-C.).
Tome II

Sous la direction de :

M. François LEFÈVRE Professeur, Paris-IV Sorbonne

JURY :

M. Jehan DESANGES	Professeur, Membre de l'Institut, Académie des Inscriptions et Belles Lettres *(Président du Jury)*
M. Mario LUNI	Professeur, Université d'Urbino (Italie) *(Rapporteur)*
M^me Pascale BALLET	Professeure, Université de Poitiers

ABRÉVIATIONS

(Pour les abréviations les plus courantes, nous avons repris la liste fournie dans *L'Année Philologique*)

AA	*Archäologischer Anzeiger. Jahrb. des deutsch. archäol. Inst.* (Berlin).
Adler	*Suidae Lexicon* I-V (*Lexicographi Graeci* I), A. Adler (éd.), Stuttgart, 1928-1938.
AE	l'*Année épigraphique*, Paris, 1888-
AfrIt	*Africa Italiana. Rivista a cura del Ministero delle Coloni.* Bergame, 1927-
AJA	*American Journal of Archaeology : the journal of the Archaeological Institute of America.* Boston (Mass.) : Boston University, Archaeological Institute of America.
AntAfr	*Antiquités africaines.* Paris : CNRS éd.
ASAA	*Annuario della Scuola Archeologica di Atene e delle Missioni Italiane in Oriente*. Atene : Scuola Archeologica Italiana di Atene ; Rome : G. Bretschneider.
ASAE	*Annales du Service des Antiquités de l'Égypte.* Le Caire : Organisation des antiquités égyptiennes.
BACTHS	*Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques.* Afrique du Nord. Paris : Éd. du C.T.H.S.
BCH	*Bulletin de Correspondance Hellénique.* Athènes : École française d'Athènes ; Paris : de Boccard.
BdE	*Bibliothèque d'Etude.* Inst. franç. d'archéol. orient. (Le Caire).
BE	*Bulletin épigraphique*
BIFAO	*Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale* (Le Caire)
BM, Smith	Pryce, F. N., Smith, A. H., *Catalogue of Greek Sculpture in the British Museum*, I-III, London, BMP, 1892.
BMC Cyrenaica	Robinson, E. S. G., *A Catalogue of the Greek Coins in the British Museum*, vol. 29, Londres, 1927, réed. Bologne, 1975.
BSAA	*Bulletin de la Société Royale d'Archéologie d'Alexandrie* (Alexandrie)
BSNAF	*Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France.* Paris : de Boccard.
Chantry	*Scholia in Aristophanem*. Pars III : *Scholia in Thesmophoriazusas* ; *Ranas Ecclesiazusas et Plutum*, M. Chantry (éd.), Gröningen, 1994-1996.
CIG	*Corpus Inscriptionum Graecarum* (A. Böckh). Vol. III - Berolini, 1853.
CIL	*Corpus Inscriptionum Latinarum*, 7 vol., Berlin, 1879-1942.
Cirenaica : studi, scavi e scoperte	E. Fabbricotti, O. Menozzi (éds.), *Cirenaica : studi, scavi e scoperte. Parte I : nuovi dati da città e territorio*, *Atti del X Convegno di Archeologia Cirenaica (Chieti, 24-26 novembre 2003)*, BAR International Series 1488, Oxford, 2006.

Cirene "Atene d'Africa" I	M. Luni (éd.), *Cirene "Atene d'Africa"*, *Monografie di Archeologia Libica*, XXVIII, Rome, 2006.
Cirene "Atene d'Africa" II	M. Luni (éd.), *Cirene "Atene d'Africa"* II, *Cirene nell'antichità*, *Monografie di Archeologia Libica*, XXIX, Rome, 2010.
Cirene "Atene d'Africa" III	M. Luni (éd.), *Cirene "Atene d'Africa"* III, Cirene e la Cirenaica nell'antichità, *Monografie di Archeologia Libica*, XXX, Rome, 2010.
Cirene	N. Bonacasa, S. Ensoli (éds.), Cirene, Milan, 2000.
Cités, ports et campagnes	A. Laronde, J.-J. Maffre (éds.), *Cités, ports et campagnes de la Cyrénaïque gréco-romaine, Actes de la journée d'étude sur la Cyrénaïque (Paris, 21 novembre 1992)*, *Karthago*, XXIV, Paris, 1999.
CRAI	*Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres.* Paris : de Boccard.
Cuntz	*Itineraria romana*, éd. O. Cuntz, Leipzig, 1929.
Cyrenaica in Antiquity	Gr. Barker, J. Lloyd, J. Reynolds (éds.), *Cyrenaica in Antiquity*, Londres, 1985 (Society for Libyan Studies Occasional Papers 1, BAR International Series 236).
Cyrenaican Archaeology	J. Reynolds (éd.), *Cyrenaican Archaeology, an International Colloquium (Cambridge 1993*), *LibStud*, 25, 1994.
DAI	G. Oliverio, *Documenti antichi dell'Africa Italiana* ; Cirenaica, 2 vol. / 4 fasc., Bergame, 1932-1936.
DHA	*Dialogue d'histoire ancienne.* Besançon : Pr. Universitaires de Franche-Comté ; Paris : Les Belles Lettres.
Dindorf	*Lexicon in decem oratores Atticos*, Dindorf (éd.), Oxonii, 1853
DPhA I	*Dictionnaire des philosophes antiques*, R. Goulet (éd.), 1989.
Drachmann, II	*Scholia vetera in Pindari carmina*, vol. II, *scholia in Pythionicas*, éd. A.B. Drachmann, Stuttgart-Leipzig, Teubner, 1997 (1ère édition : 1910).
EA	*Epigraphica Anatolica : Zeitschrift für Epigraphik und historische Geographie Anatoliens*. Bonn : Habelt.
Extramural Sanctuary I	D. White (éd.), *The Extramural Sanctuary of Demeter and Persephone at Cyrene, Libya. Final Reports*, I. *Background and Introduction to the Excavations*, Philadelphie, 1984.
Extramural Sanctuary III	S. Lowenstam (éd.), *The Extramural Sanctuary of Demeter and Persephone at Cyrene, Libya. Final Reports*, III. *Scarabs, Inscribed Gems, and Engraved Finger Rings ; Attic Black Figure and Black Glaze Pottery ; Hellenistic and Roman Fine Wares ; Conservation of Objects*, Philadelphie, 1987.
Extramural Sanctuary IV	P. G. Warden (éd.), *The Small Finds, Glass, Faunal and Human Skeletal Remains*, Philadelphie, 1990.
Extramural Sanctuary V	D. White (éd.), *The Extramural Sanctuary of Demeter and Persephone at Cyrene, Libya. Final Reports*, V. *The Site's Architecture. First Six Hundred Years of Development*, Philadelphie, 1993.
Extramural Sanctuary VIII	D. White (éd.), *The Extramural Sanctuary of Demeter and Persephone at Cyrene, Libya. Final Reports*, VIII. *The Sanctuary's Imperial Architectural Development, Conflict with Christianity, and Final Days*, University of Pennsylvania Press, 2012.
FGrHist	*Die Fragmente der griechischen Historiker*, F. Jacoby, Ch. W. Fornara (éds.), Berlin-Leyde, 1923-1994.

FHG	*Fragmenta Historicorum Graecorum*, I-V, éd. C. Müller - Th. Müller (V. Langlois), Paris, 1841-1884.
GGM	*Geographi Graeci minores*, I-III, éd. C. Müller, Paris, 1855-1861.
GLM	*Geographi Latini minores*, I-II, éd. A. Riese, Heilbronn, 1878.
Hellenica, II	Hellenica, Recueil d'épigraphie, de numismatique et d'antiquités grecques publié par L. Robert, Vol. II, Paris, 1946.
HGM	*Historici Graeci Minores*, I-II, L. Dindorff (éd.), Leipzig, 1870.
IG	*Inscriptiones Graecae*, Academiae litteratrum regiae Borussicae editae, Berolini, 1873-1927.
JDAI	*Jahrbuch des Deutschen Archäologischen Instituts.* Berlin : de Gruyter.
JHS	*The Journal of Hellenic Studies.* Londres : Society for the Promotion of Hellenic Studies.
JRA	*Journal of Roman Archaeology : an International Journal.* Portsmouth (R.I) : Journal of Roman Archaeology.
JRS	*Journal of Roman Studies.* Londres : Society for the Promotion of Roman Studies.
JSav	*Journal des Savants*, Académie des inscriptions et belles lettres, Paris.
Kassel-Austin	*Poetae Comici Graeci*, R. Kassel et C. Austin (éds.), Berlin et New York, Walter de Gruyter, 1983-2001.
La Cirenaica in età antica	Gasperini, L., S. M. Marengo (éds.), *La Cirenaica in età antica*, *Atti del convegno internazionale di studi (Macerata, 18-20 mai 1995)*, 1998
Latte	*Hesychii Alexandrini Lexicon*, I-II, K. Latte (éd.), Hauniae, 1953-1966.
Lentz	*Herodiani Technici reliquiae*, I-II, A. Lentz (éd.), Leipzig, 1867-1870.
*LGPN*I	*A Lexicon of Greek Personal Names*, vol. I, *the Aegean Islands, Cyprus, Cyrenaica*, P. M. Fraser, E. Matthews (éds.), Oxford, 1987.
LibAnt	*Libya Antiqua : Annual of the Department of Antiquities of Libya.* Rome.: L'Erma di Bretschneider.
LibStud	*Libyan Studies.* Londres : University College London, Institute of Archaeology, Society for Libyan Studies.
Libyca	Ottone, G., *Libyca. Ttestimonianze e frammenti*, Tivoli, 2002 (I frammenti degli storici greci, 1).
LIMC	*Lexicon iconographicum mythologiae classicae* (Zürich, Munich)
MAL	*Monografie di Archeologia Libica*
MDAIR	*Mitteilungen des Deutschen Archaologischen Instituts Rom.*
MEFRA	*Mélanges de l'École française de Rome*. Antiquité. Rome : École française de Rome ; Paris : de Boccard.

Meineke	Stéphane de Byzance, *Ethnikon*, éd. Meineke, Berlin, 1849.
MGH	*Monumenta Germaniae Historica*
MGR	*Miscellanea greca e romana*
Müller	Müller, C., *Claudii Ptolomaei Geographia*, I, 2, Paris, 1901.
Not. Arch.	*Notiziario Archeologico. Ministero delle Colonie*. Vol. I-IV - Rome, 1915-1927.
OGS	Masson, O., *Onomastica graeca selecta*, 2 tomes, Paris-Nanterre, 1990.
OLA	*Orientalia Lovaniensia Analecta*
OMS	*Opera Minora Selecta* (1969-1990)
P. Vat. gr. Inv. 11	M. Norsa, G. Vitelli, *Il Papiro vaticano greco 11. 2. Registri fondiari della Marmarica*, Cité du Vatican (Studi e testi, 53), 1931.
PBSR	*Papers of the British School at Rome.* Londres : British School at Rome.
Pfeiffer	*Callimachus*. I. *Fragmenta* ; II. *Hymni et epigrammata (cum scholiis)*, éd. R. Pfeiffer, Oxonii, 1949-1953.
Pinder-Parthey	*Ravennatis anonymi Cosmographia et Guidonis Geographica*, ex libris manu scriptis, éd. M. Pinder et G. Parthey, Berolini, 1860.
QAL	*Quaderni di archeologia della Libia*, Rome : L'Erma di Bretschneider.
Questions de religion cyrénéenne	C. Dobias-Lalou (éd.), *Karthago*, XXVII, *Questions de religion cyrénéenne*, *Actes du colloque de Dijon (21-23 mars 2002)*, Paris, 2007
RA	*Revue archéologique.* Paris : Pr. Universitaires de France.
Re	Pauly, Wissowa (G.) (Kroll, Mittelhaus), *Real-Encyclopädie der classischen Altertumswissenschaft*, Stuttgart, Munich.
RE	*Revue épigraphique*
REG	*Revue des Études Grecques.* Paris : Les Belles Lettres.
RIL	*Chabot, J.-B.,* Recueil des Inscriptions Libyques, Paris, 1940.
Schwyser	Éd. Schwyser, Dialectorum Graecarum exempla epigraphica potiora, 1923.
SCO	*Studi Classici e Orientali.* Istituti editoriali e poligrafici internazionali, Pise-Rome.
SECir	G. Oliverio, G. Pugliese Carratelli, D. Morelli, "Supplemento epigrafico cirenaico", *ASAA*, 39-40, 1961-62, p. 219-375.
SEG	*Supplementum epigraphicum graecum*
SGDI	H. Collitz, F. Bechtel (éds.), *Sammlung der griechischen Dialekt-Inschriften,* Göttingen, 4 t. en 7 vol., 1884-1915.
ZDMG	*Zeitschrift der Morgenländischen Gesellschaft*
ZPE	*Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik*

Sources littéraires antiques

Actes des Apôtres : *Les Actes des Apôtres*, (1-12), Commentaire du nouveau testament Va, 2e série, D. Marguerat, Genève, Labor et Fides, 2007.

Actes des Apôtres, 2, 10
Actes des Apôtres, 6, 9 et 13, 1

Agroitas *apud* Hérodien : *Herodiani Technici reliquiae*, I-II, A. Lentz (éd.), Leipzig, 1867-1870.

Agroitas *apud* Hérodien, « *Peri monêrous lexeôs* », éd. Lentz, II, 2, p. 918, l. 4-6

Akésandros : *Fragmenta Historicorum Graecorum*, I-V, éd. C. Müller - Th. Müller (V. Langlois), Paris, 1841-1884.

Akésandros : *FHG*, I, p. 337 et IV, p. 285
Akésandros *apud* schol. Pind., *Pyth.*, IV, inscr. b : *FHG*, IV, p. 286
Akésandros *apud* schol. Apoll. Rhod., *Arg.*, II, 498 : *FHG*, IV, p. 285

Ammonius d'Alexandrie : Ammonius d'Alexandrie, *De adfinium vocabulorum differentia*, édité par K. Nickau, Leipzig, Teubner, 1966.

Ammonius d'Alexandrie, *De adfinium vocabulorum differentia*, 117 (éd. J. Nickau, p. 30)

Anonyme : *Geographi Graeci minores*, I, éd. C. Müller, Paris, 1855.

Anonyme : *GGM*, I, p. 42, et p. 444

***Anthologie Palatine* :** *Anthologie grecque*, 1ère partie, *Anthologie Palatine*, tome III, livre VI, texte établi et traduit par P. Waltz, Paris, Les Belles Lettres, 1960 (2e édition).

Anthologie Palatine, VI, 25
Anthologie Palatine, VI, 225
Anthologie Palatine, VII, 444
Anthologie Palatine, VII, 687

Antiphane : *Poetae Comici Graeci*, R. Kassel et C. Austin (éds.), tome II, Berolini-Novi Eboraci, Agathenor - Aristonymus, Berlin et New York, Walter de Gruyter, 1991.

Antiphane, fr. 216, 13 Kassel-Austin

Apicius , *De re coquinaria* : Apicius, *L'Art culinaire*, texte établi, traduit et annoté par J. André, Paris, Les Belles Lettres, 1974.

Apicius, *De re coquinaria*, III, 105.

Apollodore, *Bibl.* : Apollodore, *La bibliothèque d'Apollodore*, traduction, annotation et commentaire par J.-C. Carrière et B. Massonie, Paris, Les Belles Lettres, 1991.

Apollodore, *Bibl.*, I, 1, 6-7
Apollodore, *Bibl.*, I, 3, 6
Apollodore, *Bibl.*, III, 12, 3

Apollonios de Rhodes, *Arg.*, I : Apollonios de Rhodes, *Argonautiques*, t. I, chant I-II, texte établi et commenté par Fr. Vian, traduit par E. Delage, Paris, Les Belles Lettres, 1974.

Apollonios de Rhodes, *Arg.*, I, 109
Apollonios de Rhodes, *Arg.*, I, 179-184

Apollonios de Rhodes, *Arg.*, II : Apollonios de Rhodes, *Argonautiques*, t. II, chant III, texte établi et commenté par Fr. Vian, traduit par E. Delage, Paris, Les Belles Lettres, 1993 (2e édition revue et augmentée).

Apollonios de Rhodes, *Arg.*, II, 500-517

Apollonios de Rhodes, *Arg.*, IV : Apollonios de Rhodes, *Argonautiques*, t. III, chant IV, texte établi et commenté par Fr. Vian, traduit par E. Delage et Fr. Vian, Paris, Les Belles Lettres, 1996 (2e édition revue et augmentée).

Apollonios de Rhodes, *Arg.*, IV, 1309-1311
Apollonios de Rhodes, *Arg.*, IV, 1322-1323
Apollonios de Rhodes, *Arg.*, IV, 1347-1350
Apollonios de Rhodes, *Arg.*, IV, 1358
Apollonios de Rhodes, *Arg.*, IV, 1444
Apollonios de Rhodes, *Arg.*, IV, 1488-1500
Apollonios de Rhodes, *Arg.*, IV, 1547-1549
Apollonios de Rhodes, *Arg.*, IV, 1551-1553
Apollonios de Rhodes, *Arg.*, IV, 1561
Apollonios de Rhodes, *Arg.*, IV, 1593-1594
Apollonios de Rhodes, *Arg.*, IV, 1602-1622
Apollonios de Rhodes, *Arg.*, IV, 1736-1737
Apollonios de Rhodes, *Arg.*, IV, 1751-1753

Apulée, *Métamorphoses* : Apulée, *Les Métamorphoses*, tome III, livres VII-XI, texte établi par D. s. Robertson, traduit par P. Valette, Paris, Les Belles Lettres, 1945.

Apulée, *Métamorphoses*, XI, 3, 5
Apulée, *Métamorphoses*, XI, 3-4

Aristophane, *Ploutos* : Aristophane, *Ploutos*, texte établi par V. Coulon, traduit par H. Van Daele, introduction et notes par S. Milanezi, Paris, Les Belles Lettres, 2008.

Aristophane, *Ploutos*, v. 925

Aristote *apud* schol. ad Aristoph. : *Scholia in Aristophanem*. Pars III : *Scholia in Thesmophoriazusas* ; *Ranas* ; *Ecclesiazusas et Plutum*, M. Chantry (éd.), Gröningen, 1994-1996.

Aristote *apud* schol. ad Aristoph., *Plout.*, 925 : Chantry, IV a, p. 152

Aristote, *Polit.*, III : Aristote, *Politique*, tome II, 1ère partie, livres III-IV, texte établi et traduit par J. Aubonnet, Paris, Les Belles Lettres, 1971.

Aristote, *Polit.*, III, 1285 a

Aristote, *Polit.*, VI : Aristote, *Politique*, tome II, 2e partie, livres V-VI, texte établi et traduit par J. Aubonnet, Paris, Les Belles Lettres, 1973.

Aristote, *Polit.*, VI, 4, 1319 b

Aristote, *Polit.*, VII : Aristote, *Politique*, tome III, 1ère partie, livre VII, texte établi et traduit par J. Aubonnet, Paris, Les Belles Lettres, 1986.

Aristote, *Polit.*, VII, 2, 10-11
Aristote, *Polit.*, VII, 1330 a, 9-23

Aristote, *Hist. Anim.*, V : Aristote, *Histoire des animaux*, tome II, livres V-VII, texte établi et traduit par P. Louis, Paris, Les Belles Lettres, 1968.

Aristote, *Hist. Anim.*, V, 30

Aristote, *Hist. Anim.*, VIII : Aristote, *Histoire des animaux*, tome III, livres VIII-X, texte établi et traduit par P. Louis, Paris, Les Belles Lettres, 1969.

Aristote, *Hist. Anim.*, VIII, 28, 607 a 2

Aristote *apud*. Hésychius : *Fragmenta Historicorum Graecorum*, II, éd. C. Müller - Th. Müller (V. Langlois), Paris, 1848.

Aristote *apud*. Hésychius, *s. v.* Ἄμμους : *FHG*, II, p. 166 (= *Libyca* 4 F3).

Arnobe, *Contre les paiens* : Arnobe, *Adversus nationes*, éd./trad. H. Le Bonniec, *CUF*, Paris, 1982.

Arnobe, *Contre les païens*, II, 32.

Arrien, *Anab.*, III : Arrien, *Anabasis Alexandri*, livres I-IV, vol. 1, traduction de E. Iliff Robson, Londres, 1961.

Arrien, *Anab.*, III, 4, 2
Arrien, *Anab.*, III, 4, 3-4
Arrien, *Anab.*, III, 28, 7.

Arrien, *Anabase*, VII : Arrien, *Anabasis Alexandri*, livres V-VII, vol. 2, traduction de E. Iliff Robson, Londres, 1929-1933.

Arrien, *Anabase*, VII, 9.

Arrien, *Inde* : Arrien, *L'Inde*, texte établi et traduit par P. Chantraine, 2002 (4e tirage).

Arrien, *Inde*, XLIII, 13.

Athénée : Athénée, *I Deipnosofisti*, I dotti a banchetto, traduction italienne commentée de L. Canfora, introduction de Chr. Jacob, 4 volumes, Rome, 2001.

Athénée, II, 71 b-c
Athénée, II, 74 b
Athénée, IV, 141 e-f (d'après Démétrios de Skepsis)
Athénée, VI, 15
Athénée, IX, 394f-395a
Athénée, XI, 6
Athénée, XI, 59
Athénée, XII, 510 a
Athénée, XII, 549 e
Athénée, XII, 549 f
Athénée, XV, 669 d

Aulu-Gelle, *Nuits Attiques* : Aulu-Gelle, *Les Nuits Attiques*, tome IV, livres XVI-XX, texte établi et traduit par Y. Julien, Paris, Les Belles Lettres, 1998**.**

Aulu-Gelle, *Nuits Attiques*, XVII, 21, 41

Callimaque, Épigrammes et *Hymnes* : Callimachus, I. *Fragmenta* ; II. *Hymni et epigrammata (cum scholiis)*, éd. R. Pfeiffer, Oxonii, 1949-1953 ; Callimaque, *Les origines, réponse aux telchines, Élégies, Épigrammes, Iambes et pièces lyriques, Hécalé, Hymnes*, texte établi et traduit par E. Cahen, Paris, Les Belles Lettres, 1948 (3e édition revue et corrigée) ; Callimaque, *Fragments poètiques*, Origines, Iambes, Hécalè, fragments de poèmes épiques et élégiaques, fragments de place incertaine, texte établi, traduit et commenté par Y. Durbec, Paris, Les Belles Lettres, 2006.

Callimaque, Épigramme 31

Callimaque, Épigramme 37
Callimaque, Épigramme 54
Callimaque, fr. 484 Pfeiffer
Callimaque, fr. 602 Pfeiffer
Callimaque, *Victoire de Sôsibios*, fr. 384 Pfeiffer
Callimaque, *Hymnes*, I, 1
Callimaque, *Hymnes*, I, 51
Callimaque, *Hymnes*, I, 79
Callimaque, *Hymnes*, II, 110-112
Callimaque, *Hymnes*, II, 206-208
Callimaque, *Hymnes*, II, 52 sq.
Callimaque, *Hymnes*, II, 65-68
Callimaque, *Hymnes*, II, 71
Callimaque, *Hymnes*, II, 72-76
Callimaque, *Hymnes*, II, 78-79
Callimaque, *Hymnes*, II, 83.
Callimaque, *Hymnes*, II, 85-87
Callimaque, *Hymnes*, II, 88
Callimaque, *Hymnes*, II, 90-93
Callimaque, *Hymnes*, IV, 74-79
Callimaque, *Hymnes*, VI, 3-6
Callimaque, *Hymnes*, VI, 7
Callimaque, *Hymnes*, VI, 70-71
Callimaque, *Hymnes*, VI, 128
Callimaque, *Hymnes*, VI, 129-132
Callimaque, *Hymnes*, VI, 134-138

Callimaque *apud*. schol. Pind. : *Scholia vetera in Pindari carmina*, vol. II, *scholia in Pythionicas*, éd. A.B. Drachmann, Stuttgart-Leipzig, Teubner, 1997 (1ère édition : 1910).

Callimaque *apud*. schol. Pind., *Pyth.*, V, 31

Caton, *Orig.* : Festus, *De verborum significatu*, éd. W. R. Lindsay, Paris, 1930.

Caton, *Orig.*, IV, dans Festus, 132, 8, *s. v.* Mapalia.

Catulle : Catulle, *Poésies*, texte établi et traduit par G. Lafaye, Paris, Les belles Lettres, 1992 (12e tirage revu et corrigé par S. Viarre).

Catulle, VII, 3-6.

***Chr. Alex.* :** *Chronique Alexandrine*, éd. Mommsen, dans *MGH, a.a.*, t. IX, Berlin, 1892, p. 91-115.

Chr. Alex., 182, *MGH a. a.*, t. IX, p. 109

***Chr. Pasch.* :** *Chronicon Paschale*, éd. Niebuhr, Bonn, 1832 ; trad. M. et M. Whitby, Liverpool, 1989.

Chr. Pasch., I, p. 59.

Chronique d'Eusèbe : Chronique d'Eusèbe relatée par le texte latin de St. Jérôme, éd. R. Helm, *Eusebius Werke, Die Griechischen christichen Schriftsteller der ersten drei jahrhunderte*, VII, Leipzig, 1913.

Chronique d'Eusèbe, VII, 1

Chrysippe : Chrysippe, *Œuvre philosophique*, tomes I-II, textes traduits et commentés par R. Dufour, Paris, Les belles Lettres, 2004.

Chrysippe, fr. 908

Cicéron, *De lege agraria* : M. Nisard, *Œuvres complètes de Cicéron*, Paris, 1840.

Cicéron, *De lege agraria*, II, 19, 51

Cicéron, *Rép.* : Cicéron, *La République*, tome II, livres II-VI, texte établi et traduit par E. Bréguet, Paris, Les belles Lettres, 1921.

Cicéron, *Rép.*, VI, 4.

Claudien, *Éloge de Stilichon* : Claudien, *Œuvres complètes*, 2, texte édité et traduit par A. Trognon et Ch. Héguin de Guerle, Paris, Panckoucke, 1833.

Claudien, *Éloge de Stilichon*, I, 258

Clément d'Alexandrie, *Protreptique* : Clément d'Alexandrie, *Le Protreptique*, introduction, traduction et notes de Cl. Mondésert, avec la collaboration d'A. Plassart, Paris, Éditions du Cerf, 1949.

Clément d'Alexandrie, *Protreptique*, II, 28, 3.

Clément d'Alexandrie, *Stromates* : Clément d'Alexandrie, *Stromates*, livres I-V, traduction de P. Voulet, Paris, Éditions du Cerf, 1981.

Clément d'Alexandrie, *Stromates*, I, 144

***Codex Theodos.* :** *Code Théodosien*, éd. T. Mommsen et P. Meyer, Berlin, 1905.

Codex Theodos., XVI, 10, 25

Coripe, *Joh.* : Coripe, la *Johannide ou sur les guerres de Libye*, introduction et commentaires par C. Teurfs, traduction par J.-C. Didderen, Paris, Errance, 2007.

Coripe, *Joh.*, II, 16
Coripe, *Joh.*, II, 75
Coripe, *Joh.*, II, 109-111
Coripe, *Joh.*, II, 116
Coripe, *Joh.*, II, 123
Coripe, *Joh.*, II, 210
Coripe, *Joh.*, II, 404-406
Coripe, *Joh.*, III, 81-85

Coripe, *Joh.*, IV, 506.
Coripe, *Joh.*, IV, 631
Coripe, *Joh.*, V, 22-26.
Coripe, *Joh.*, V, 283.
Coripe, *Joh.*, V, 311.
Coripe, *Joh.*, VI, 147-180
Coripe, *Joh.*, VI, 198-199.
Coripe, *Joh.*, VI, 391, 404, 431, 454 et 464
Coripe, *Joh.*, VII, 65 et 264
Coripe, *Joh.*, VIII, 44 et 124

Denys le Périégète : *Geographi Graeci minores*, II, éd. C. Müller, Paris, 1861.

Denys le Périégète, 206
Denys le Périégète, 211

Dinon *apud* Athénée : *Fragmenta Historicorum Graecorum*, II, éd. C. Müller - Th. Müller (V. Langlois), Paris, 1848.

Dinon *apud* Athénée (*FHG*, II, p. 92 F 15)

Diodore, I : Diodore de Sicile, *Bibliothèque Historique*, livre I, texte établi par P. Bertrac et traduit par Y. Vernière, Paris, Les Belles Lettres, 1993.

Diodore, I, 13 fin.
Diodore, I, 68, 2-5.

Diodore, II : Diodore de Sicile, *Bibliothèque Historique*, tome II, livre II, texte établi et traduit par B. Eck, Paris, Les Belles Lettres, 2003.

Diodore, II, 50, 1

Diodore, III : Diodore de Sicile, *Bibliothèque Historique*, livre III, texte établi et traduit par B. Bommelaer, Paris, Les Belles Lettres, 1989.

Diodore, III, 49
Diodore, III, 50, 1 et 2
Diodore, III, 57
Diodore, III, 68, 1

Diodore, V : Diodore de Sicile, *Bibliothèque Historique*, livre V, texte traduit par C. H. Oldfather, Londres, Harward Univ. Press, 1970.

Diodore, V, 72, 3.

Diodore, XIV : Diodore de Sicile, *Bibliothèque Historique*, tome IX, livre XIV, texte établi et traduit par M. Bonnet et E. R. Benett, sous la direction de Fr. Chamoux, Paris, Les Belles Lettres, 1997.

Diodore, XIV, 13, 6.
Diodore, XIV, 34

Diodore, XVII : Diodore de Sicile, *Bibliothèque Historique*, livre XVII, texte établi et traduit par P. Goukowsky, Paris, Les Belles Lettres, 1976.

Diodore, XVII, 49, 2-3
Diodore, XVII, 50
Diodore, XVII, 51
Diodore, XVII, 113, 2.

Diodore de Sicile :
Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, éd. C. H. Oldfather, *coll. Loeb*, Londres, 1953 ; Diodore de Sicile, *Bibliothèque Historique*, *Fragments*, tome I, livres VI-X, texte établi, traduit et commenté par A. Cohen-Skalli, Paris, Les Belles Lettres, 2012.

Diodore, IV, 56
Diodore, IV, 81, 1-3
Diodore, IV, 83, 1-7
Diodore, VIII, 30
Diodore, XIII, 68, 1
Diodore, XVI, 53, 1
Diodore, XVIII, 20, 3
Diodore, XVIII, 20, 7
Diodore, XVIII, 21, 4
Diodore, XVIII, 21, 6-7
Diodore, XVIII, 21, 9
Diodore, XX, 38, 2
Diodore, XX, 40, 5-6
Diodore, XX, 41, 1
Diodore, XX, 42
Diodore, XX, 55, 4
Diodore, XX, 57
Diodore, XX, 65

Diogène Laërce : Diogène Laërce, *Vies et doctrines des philosophes illustres*, traduction française de M.-O. Goulet-Cazé, introductions, traductions et notes de J.-F. Balaudé, L. Brisson, J. Brunschwig, T. Dorandi, M.-O. Goulet-Cazé, R. Goulet et M. Narcy, avec la collaboration de M. Patillon, Le livre de poche, 1999.

Diogène Laërce, II, 103
Diogène Laërce, II, 111
Diogène Laërce, III, 6
Diogène Laërce, III, 14
Diogène Laërce, III, 20

Dion Cassius, LI : Dion Cassius, *Histoire romaine*, livres 50-51, texte établi, traduit et commenté par M.-L. Freyburger et J.-M. Roddaz, Paris, Les Belles Lettres, 1991.

Dion Cassius, LI, 14, 3
Dion Cassius, LI, 14, 4-5

Dion Cassius, LV : Dion Cassius, *Roman History*, traduit par U. P. Boissevain, Weidmannos, 1895-1931.

Dion Cassius, LV, 10 a, 1
Dion Cassius, LV, 28, 3-4

Dion Chrysostome, *Orat.* : Dion Chrysostome, *Discours*, éd. J. W. Cohoon, *coll. Loeb*, Londres, 1951.

Dion Chrysostome, *Orat.*, V, 24-27

Dion. Skytobrachion : *Die Fragmente der griechischen Historiker*, F. Jacoby, Ch. W. Fornara (éds.), Berlin-Leyde, 1923-1994.

Dion. Skytobrachion, dans *FGrHist*, 32 F 8

Dioscoride, *De Materia Medica* : Dioscoride, *Pedanii Dioscuridis Anazarbei, De* "*Materia Medica*" *Libri quinque*, édité par M. Wellmann, 3 vol., Berlin, Weidmann, 1906-1914.

Dioscoride, *De Materia Medica*, II, 52
Dioscoride, *De Materia Medica*, V, 109
Dioscoride, *De Materia Medica*, II, 169 RV

Élien, *Hist. Anim.* : Élien, *La personnalité des animaux*, tome I-II, livres I-XVII, texte traduit et commenté par A. Zucker, Paris, Les Belles Lettres, 2001-2002.

Élien, *Hist. Anim.*, IV, 2
Élien, *Hist. Anim.*, XIV, 16
Élien, *Hist. Anim.*, XVI, 27
Élien, *Hist. Anim.*, XVI, 28

Élien, *Var. Hist.* : Élien, *Histoire variée*, texte traduit par A. Lukinovich et A.-F. Morand, Paris, Les Belles Lettres, 1991.

Élien, *Var. Hist.*, II, 27
Élien, *Var. Hist.*, X, 2

Énée le Tacticien : Énée le Tacticien, *Poliorcétique*, texte établi par A. Dain, traduit et annoté par A. M. Bon, Paris, Les Belles Lettres, 1967.

Énée le Tacticien, *Poliorcétique*, 16

Éphore de Cymé : *Geographi Graeci minores*, I, éd. C. Müller, Paris, 1855.

Éphore de Cymé, cité par « Scymnos de Chios », 196 : *GGM*, I, p. 203.

Épiphane : Épiphane, *The Panarion of Epiphanius of Salamis*, III, texte traduit par F. Williams, Leyde, E. J. Brill, 1994.

Épiphane, *Panarion*, III, 73, 26.

Eschyle : Eschyle, *Tragédies*, tomes I-II, texte établi et traduit par P. Mazon, Paris, Les Belles Lettres, 1920-1925.

Eschyle, *Eum.*, 292-295
Eschyle, *Perses*, 47
Eschyle, *Suppl.*, 314-323

Euripide, *Alc.* : Euripide, tome I, *Le Cyclope, Alceste, Médée, les Héraclides*, texte établi et traduit par L. Méridier (4e édition revue et corrigée), Paris, Les Belles Lettres, 1956.

Euripide, *Alc.*, 116.

Euripide, *El.* : Euripide, tome IV, *Les Troyennes, Iphigénie en Tauride, Electre*, texte établi et traduit par L. Parmentier et H. Gregoire, Paris, Les Belles Lettres, 1925.

Euripide, *El.*, 734.

Eusèbe : Eusèbe, *Histoire ecclésiastique*, traduit par G. Bardy, revu et corrigé par L. Neyraud, Paris, éditions du Cerf, 2003.

Eusèbe, *Histoire Ecclésiatique*, VII, 6 et 26.

Eustathe : *Geographi Graeci minores*, II, éd. C. Müller, 1861 ; éd. Jacobitz, Leipzig, 1836-1841 ; *Commentarii ad Homeri Iliadem et Odysseam*, éd. G. Olms, Hildesheim, 1970

Eustathe, *Commentaire à la Périégèse de Denys* : *GGM*, II, p. 253, F 209-210.
Eusthate, *Commentaire à la Périégèse de Denys* : *GGM*, II, p. 254-255, F 217.
Eusthate, 1148 (scholies de Lucien, éd. Jacobitz, IV, p. 253)
Eustathe, *Ad Iliadem*, VIII, 518

***Exerpta Barbari* :** *Chronica minora*, I, éd. C. Frick, Leipzig, 1892.

Exerpta Barbari, éd. Frick, p. 202

Festus : Festus, *De verborum significatu*, éd. W. R. Lindsay, Paris, 1930.

Festus, *s. v.* Libycus

Flavius Josèphe, *Bell. Jud.* : Flavius Josèphe, *La Guerre des Juifs*, traduit par A. Pelletier, Paris, Les Belles Lettres, 1975-1982

Flavius Josèphe, *Bell. Jud.*, II, 16, 4

Flavius Josèphe, *Bell. Jud.*, VII, 11, 2, 445

Flavius Josèphe, *Contre Apion* : Flavius Josèphe, *Contre Apion*, texte établi et annoté par Th. Reinach, traduit par L. Blum, Paris, Les Belles Lettres, 1930 (rééd. 1972).

Flavius Josèphe, *Contre Apion*, II, 44

Flavius Josèphe, *Ant. Jud.* : Flavius Josèphe, *Antiquités juives*, texte traduit par H. St. J. Thackeray, Londres, Loeb, 1998.

Flavius Josèphe, *Ant. Jud.*, XIV, 7, 2 (115)
Flavius Josèphe, *Ant. Jud.*, XVI, 6, 1 (160 et 161)

Florus : Florus, *Œuvres*, tome I-II, livre I-II, texte établi et traduit par P. Jal, Paris, Les Belles Lettres, 1967-1968.

Florus, I, 41
Florus, II, 31

***Geoponica* :** *Geoponica sive Cassiani Bassi scholastici de re rustica eclogae*, édité par H. Beckh, Leipzig, Teubner, 1895.

Geoponica, VI, 2, 3-4

Guido, *Geographica* : *Ravennatis anonymi Cosmographia et Guidonis Geographica*, ex libris manu scriptis, éd. M. Pinder et G. Parthey, Berolini, 1860.

Guido, *Geographica*, 92

Hécatée *apud* Stéphane de Byzance : *Geographi Graeci minores*, I, éd. C. Müller, Paris, 1855 ; Stephanos Byzantinii, ΕΘΝΙΚΩΝ, édité par A. Meineke, Berlin, 1849.

Hécatée *apud.* Stéph. de Byz., *s. v.* Ausigda
Hécatée *apud.* Stéph. de Byz., *s. v.* Psylloi
Hécatée *apud.* Stéph. de Byz., *s. v.* Mazues
Hécatée *apud.* Stéph. de Byz., *s. v.* Zugantis
Hécatée *apud.* Stéph. de Byz., *s. v.* Zauèkes
Hécatée *apud.* Stéph. de Byz., *s. v.* Μαρμακες

Héraclide du Pont : *Fragmenta Historicorum Graecorum*, II, éd. C. Müller - Th. Müller (V. Langlois), Paris, 1848.

Héraclide du Pont dans *FHG*, II, p. 212

Hermippos : *Poetae Comici Graeci*, R. Kassel et C. Austin (éds.), Berlin et New York, Walter de Gruyter, 1983-2001.

Hermippos, φορνοφόροι, fr. 63 Kassel-Austin

Hérodote : Hérodote, *Histoires*, tome I-VII, livres I-VII, texte établi et traduit par Ph.-E. Legrand, Paris, Les Belles Lettres, 1930-1951.

Hérodote, I, 46
Hérodote, I, 146
Hérodote, I, 177
Hérodote, II, 18-19
Hérodote, II, 28
Hérodote, II, 32
Hérodote, II, 42
Hérodote, II, 47
Hérodote, II, 50
Hérodote, II, 54-57
Hérodote, II, 59
Hérodote, II, 63
Hérodote, II, 83
Hérodote, II, 96
Hérodote, II, 123
Hérodote, II, 156
Hérodote, II, 169-171
Hérodote, II, 175
Hérodote, II, 181-182
Hérodote, III, 13
Hérodote, III, 15
Hérodote, III, 26
Hérodote, III, 91
Hérodote, III, 131
Hérodote, IV, 45
Hérodote, IV, 72
Hérodote, IV, 145 sq.
Hérodote, IV, 150-151
Hérodote, IV, 154-155
Hérodote, IV, 157-162
Hérodote, IV, 164-165
Hérodote, IV, 167-195
Hérodote, IV, 198-200
Hérodote, IV, 203
Hérodote, IV, 205
Hérodote, V, 42
Hérodote, VII, 86
Hérodote, VII, 184

Hésiode : *Fragmenta Hesiodea*, édité par R. Merkelbach et M. L. West, Oxonii, 1967 ; Hésiode, *Théogonie*, traduit par A. Bonnafé, Rivages, 1993.

Hésiode, *Ehoiai*, frag. 215 Merkelbach/West
Hésiode, *Ehoiai*, frag. 253 Merkelbach/West
Hésiode, *Théog.* 886 et 895-6.

Hésychius : *Hesychii Alexandrini Lexicon* I-II, K. Latte (éd.), Hauniae, 1953-1966.

Hésychius, *s. v.* Ἀδμήτου κόρη
Hésychius, *s. v.* Βαρκαίοις ὄχοις

Hésychius, *s. v.* Βάττου σίλφιον
Hésychius, *s. v.* Βένδις
Hésychius, *s. v.* βρίκον · ὄνον
Hésychius, *s. v.* δίλογχον
Hesychius, *s. v. Elinyménos*
Hésychius, *s. v.* καρνεᾶται
Hésychius, *s. v.* κυβήκη (κυβήβη)
Hésychius, *s. v.* Τριακάτιοι

***Histoire Auguste* :** *Histoire Auguste*, tome IV, 2e partie, *Vies des deux Valériens et des deux Galliens*, tome V, 2e partie, *Vies de Probus, Firmus, Saturnin, Proclus et Bonose, Carus Numérien et Carin*, texte établi, traduit et commenté par F. Paschoud, Paris, Les Belles Lettres, 2000-2001.

Histoire Auguste, *Vie des deux Galliens*, V, 2-6
Histoire Auguste, *Probus*, XXVIII, 9, 1 et 12, 3

Homère, *Il.* : Homère, *Iliade*, 3 volumes, texte édité et traduit par P. Mazon, annoté par H. Monsacré, préface de J.-P. Vernant, Paris, 2005.

Homère, *Il.*, II, 220-232
Homère, *Il.*, III, 196
Homère, *Il.*, XIII, 492

Homère, *Od.* : Homère, *Odyssée*, 3 volumes, texte édité et traduit par V. Bérard, annoté par S. Milanezi, introduction de E. Cantarella, Paris, 2005.

Homère, *Od.*, IV, 84-91
Homère, *Od.*, IX, 80-104
Homère, *Od.*, XI
Homère, *Od.*, XIV, 295

Hygin : Hygin, *Fables*, texte établi et traduit par J.-Y. Boriaud, Paris, Les Belles Lettres, 1997 ; Hygin, *De condic. Agr., Gromatici veteres*, éd. K. Lachmann, Berlin, 1848.

Hygin, *Fables*, XIV, 15.
Hygin, *De cond. Agr.*, éd. Lachmann, I, p. 122.

***Hymne homérique* :** Homère, *Hymnes*, texte établi et traduit par Jean Humbert, Paris, Les Belles Lettres, 1938.

Hymne homérique à Déméter, 231 sq.

***Livre II Maccabées* :** D. Barsotti, *Le second livre des Maccabées*, Téqui, 1984.

II Maccabées, 4, 13

Irénée : Irénée de Lyon, *Contre les hérésies*, traduit par A. Rousseau, préface du cardinal A. Decourtray, éd. du Cerf, 1984.

Irénée, *Contre les Hérésies*, I, 10, 2 (SC 264).

Itinéraire d'Antonin : *Itineraria romana*, éd. O. Cuntz, Leipzig, 1929.

Itinéraire d'Antonin, 65, 7
Itinéraire d'Antonin, 67, 6
Itinéraire d'Antonin, 68, 2
Itinéraire d'Antonin, 69, 1
Itinéraire d'Antonin, 70, 4
Itinéraire d'Antonin, 70, 5
Itinéraire d'Antonin, 71, 4
Itinéraire d'Antonin, 72, 2

***Itinerarium Alexandri* :** *Itinerarium Alexandri*, éd. D. Volkmann (Einladungs-Progr., K. Landessch. Pforta), Nuremberg, 1871.

Itinerarium Alexandri, 52 (éd. Volkmann, p. 28)

Jean de Biclar : éd. Mommsen, dans *MGH, a.a.*, t. IX, Berlin, 1892.

Jean de Biclar, a. 569, *MGH a. a.*, t. XI, p. 212

Julius Africanus : *Eusebi Chronicorum liber I*, éd. Alfred Schoene, Berlin, Weidmann, 1875.

Julius Africanus, Ὀλυμπιάδων ἀναγραφή, ap. Eusèbe, *Chronicorum liber I*, p. 204, l. 31
Julius Africanus, *op. cit.*, p. 206, l. 17
Julius Africanus, *op. cit.*, p. 206, l. 10

Julius Obsequens : Giulio Ossequente, *Il Libro dei prodigi*, éd. Solas Boncompagni, Rome, Edizioni Mediterranee, 1992.

Julius Obsequens, *De Prodig.*, 40

Justin : Marcus Junianus Justinus, *Abrégé des Histoires Philippiques de Trogue Pompée*, texte établi et traduit par M.-P. Arnaut-Lindet, 2003.

Justin, XIII, 7

Kallias de Syracuse : *Die Fragmente der griechischen Historiker*, F. Jacoby, Ch. W. Fornara (éds.), Berlin-Leyde, 1923-1994.

Kallias de Syracuse, *apud* Élien, *Nat. Anim.*, XVI, 28 : *FGrHist*, III B, 564 F 3 (3)

L. Ampelius : L. Ampelius, *Aide Mémoire*

(Liber Memorialis), texte établi et traduit par M.-P. Arnaud-Lindet, Les Belles Lettres, Paris, 1993.

L. Ampelius, *Aide Mémoire (Liber Memorialis)*, 9, 6

***Lib. gen.*:** *Liber Generationis*, éd. Mommsen, dans *MGH, a.a.*, t. IX, Berlin, 1892.

Lib. gen., A, 211, *MGH a. a.*, t. IX, p. 109

Lucain : Lucain, *La Guerre Civile, La Pharsale*, t. I-II, livres I-X, texte établi et traduit par A. Bourgery et M. Ponchont, Les Belles Lettres, Paris, 1927-1930.

Lucain, *Pharsale*, IV, 173
Lucain, *Pharsale*, IV, 333-334
Lucain, *Pharsale*, IV, 580 sq.
Lucain, *Pharsale*, IV, 670
Lucain, *Pharsale*, IV, 679
Lucain, *Pharsale*, IX, 36
Lucain, *Pharsale*, IX, 347-355
Lucain, *Pharsale*, IX, 370
Lucain, *Pharsale*, IX, 434-444
Lucain, *Pharsale*, IX, 458-461
Lucain, *Pharsale*, IX, 511-527
Lucain, *Pharsale*, IX, 550-553
Lucain, *Pharsale*, IX, 575 sq.
Lucain, *Pharsale*, IX, 585 sq.
Lucain, *Pharsale*, IX, 900
Lucain, *Pharsale*, IX, 945
Lucain, *Pharsale*, X, 38
Lucain, *Pharsale*, X, 129

Lucien : Lucien de Samosate, *Œuvres*, texte établi et traduit par J. Bompaire, Paris, Les Belles Lettres, 2003.

Lucien, *Dem. Enc.*, 23
Lucien, *H. conscr.*, 28

Lucrèce : Lucrèce, *De la nature*, livres I-VI, texte établi, traduit et annoté par A. Ernout, introduction et notes par E. de Fontenay, Paris, 2009.

Lucrèce, VI, 841 sq.

Lycophron : Lycophron, *Alexandra*, texte établi, traduit et annoté par A. Hurst, en collaboration avec A. Kolde, Paris, Les Belles Lettres, 2008.

Lycophron, *Alex.*, 848
Lycophron, *Alex.*, 886 sq.
Lycophron, *Alex.*, 895

Lysimaque *apud* schol. Pind. : *Scholia vetera in Pindari carmina*, vol. II, *scholia in Pythionicas*, éd. A.B. Drachmann, Stuttgart-Leipzig, Teubner, 1997 (1ère édition : 1910).

Lysimaque *apud* schol. Pind., *Pyth.* V, 110

Macrobe, *Sat.* : Macrobe, *Les Saturnales*, livres I-III, traduction de H. Bornecque, Paris, 1937.

Macrobe, *Sat.*, I, 18-19
Macrobe, *Sat.*, I, 7, 25.

Nicolas de Damas : *Fragmenta Historicorum Graecorum*, III, coll. C. Müller - Th. Müller (V. Langlois), Paris, 1849.

Nicolas de Damas : *FHG*, III, p. 463, F 140
Nicolas de Damas : *FHG*, III, p. 462-3 F 136

Nigidius Figulus : Antonius Swoboda, *P. Nigidii Figuli operum reliquiae*, Prague et Leipzig, 1889.

Nigidius Figulus, dans Schol. Germ., *Arat.*, p. 154, 13

Nonnos, *Dionys.*, III : Nonnos de Panopolis, *Les Dionysiaques*, tome II, Chants III-V, sous la direction de Fr. Vian, texte établi et traduit par P. Chuvin, Paris, Les Belles Lettres, 1976.

Nonnos, *Dionys.*, III, 284-294
Nonnos, *Dionys.*, III, 376

Nonnos, *Dionys.*, XIII : Nonnos de Panopolis, *Les Dionysiaques*, tome V, Chants XI-XIII, sous la direction de Fr. Vian, texte établi et traduit par Fr. Vian, Paris, Les Belles Lettres, 1995.
Nonnos, *Dionys.*, XIII, 370
Nonnos, *Dionys.*, XIII, 376

Orose : Orose, *Histoires contre les païens*, tomes I-III, livres I-VII, texte établi et traduit par M.-P. Arnaud-Lindet, Paris, Les Belles Lettres, 1990-1991.

Orose, I, 2, 90
Orose, V, 11
Orose, VI, 19, 18
Orose, VII, 12, 6

Ovide : Ovide, *Les Métamorphoses*, tome III, livres XI-XV, texte établi et traduit par G. Lafaye, Paris, Les Belles, Lettres, 1966 (4e tirage).

Ovide, *Métam.*, XV, 309-10

Pausanias, I : Pausanias, *Description de la Grèce*, tome I, livre I, *L'Attique*, texte établi

par M. Casevitz, traduit par J. Pouilloux et commenté par Fr. Chamoux, Paris, Les Belles Lettres, 1992 (4e tirage 2009).

Pausanias, I, 7, 1
Pausanias, I, 7, 2
Pausanias, I, 14

Pausanias, II et III : Pausanias, *Description de la Grèce*, tomes I-II, livres I à V, texte traduit par W. H. S. Jones, Londres, 1973.

Pausanias, II, 26, 9
Pausanias, III, 16, 2-3
Pausanias, III, 18, 3
Pausanias, III, 21, 8

Pausanias, IV : Pausanias, *Description de la Grèce*, tome IV, livre IV, *La Messénie*, texte établi par M. Casevitz, traduit et commenté par J. Auberger, Paris, Les Belles Lettres, 2005.

Pausanias, IV, 23, 10
Pausanias, IV, 26

Pausanias, V et VI : Pausanias, *Description de la Grèce*, tomes V-VI, livres V-VI, *L'Elide*, texte établi par M. Casevitz, traduit par J. Pouilloux et commenté par A. Jacquemin, Paris, Les Belles Lettres, 1999-2000.

Pausanias, V, 15, 11
Pausanias, VI, 4, 2
Pausanias, VI, 8, 3
Pausanias, VI, 12, 7
Pausanias, VI, 18, 1
Pausanias, VI, 19, 10

Pausanias, VII : Pausanias, *Description de la Grèce*, tome VII, livre VII, *L'Achaïe*, texte établi par M. Casevitz, traduit et commenté par Y. Lafond, Paris, Les Belles Lettres, 2002 (2e tirage).

Pausanias, VII, 3, 1

Pausanias, VIII : Pausanias, *Description de la Grèce*, tome VIII, livre VIII, *L'Arcadie*, texte traduit et commenté par M. Jost, avec la collaboration de J. Marcadé, Paris, Les Belles Lettres, 1998 (2e tirage).

Pausanias, VIII, 24, 6

Pausanias, IX : Pausanias, *Description de la Grèce*, tome IV, livres VIII-X, texte traduit par W. H. S. Jones, Londres, 1979.

Pausanias, IX, 16, 1
Pausanias, IX, 28, 1
Pausanias, X, 2, 3
Pausanias, X, 3, 1
Pausanias, X, 13, 5
Pausanias, X, 15, 6

***Périple d'Hannon* :** *Geographi Graeci minores*, I, éd. C. Müller, Paris, 1855.

Périple d'Hannon, I : *GGM*, I, p. 1

Phérécyde : *Die Fragmente der griechischen Historiker*, F. Jacoby, Ch. W. Fornara (éds.), Berlin-Leyde, 1923-1994.

Phérécyde : *FGrHist*, 3 F 16-17

Philistos *apud* Steph. de Byz. : Stephanos Byzantinii, ΕΘΝΙΚΩΝ, édité par A. Meineke, Berlin, 1849.

Philistos *apud* Steph. de Byz., *s. v.* Ἐρεβίδαι

Philon, *Quaest. in Gen.* : Philon d'Alexandrie, *Quaestiones in Genesim et in Exodum, Fragmenta graeca*, introduction, texte critique et notes par Fr. Petit, CNRS, Paris, 1978.

Philon, *Quaest. in Gen.*, 9, 20, 67

Photius : Photius, *Bibliothèque*, édité et traduit par R. Henry, 8 tomes, Paris, 1959-1977.
Photius, *s. v.* σίλφιον.

Pindare : Pindare, tome IV, *Isthmiques et fragments*, texte établi et traduit par A. Puech, Paris, 2003 (4e tirage).

Pindare, *Isthm.*, IV, 5
Pindare, *Isthm.*, IV, 52-55

Pindare : Pindare, tome II, *Pythiques*, texte établi et traduit par A. Puech, Pindare, Paris, 2003 (8e triage) ; Pindare, *Pythiques*, IX, texte établi, traduit et commenté par Gauthier Liberman, éd. Calepinus, 2004.

Pindare, *Pyth.*, IV, 2 et 7
Pindare, *Pyth.*, IV, 14-16
Pindare, *Pyth.*, IV, 38
Pindare, *Pyth.*, IV, 43
Pindare, *Pyth.*, IV, 46
Pindare, *Pyth.*, IV, 63
Pindare, *Pyth.*, IV, 259
Pindare, *Pyth.*, IV, 270-276
Pindare, *Pyth.*, V, 9-11
Pindare, *Pyth.*, V, 20-22
Pindare, *Pyth.*, V, 24
Pindare, *Pyth.*, V, 26 sq.
Pindare, *Pyth.*, V, 39-43
Pindare, *Pyth.*, V, 55-57
Pindare, *Pyth.*, V, 57 sq.

Pindare, *Pyth.*, V, 60
Pindare, *Pyth.*, V, 63-64
Pindare, *Pyth.*, V, 72-93
Pindare, *Pyth.*, V, 124
Pindare, *Pyth.*, IX, 4 -70
Pindare, *Pyth.*, IX, 97-103
Pindare, *Pyth.*, IX, 105-106
Pindare, *Pyth.*, IX, 117-123

Platon, *Lois* : Platon, *Œuvres complètes*, tome XI, 2e partie, *Les Lois*, livres III-VI, texte établi et traduit par A. Diès, Paris Les Belles Lettres, 1994 (4e tirage revu et corrigé) ; Platon, *Œuvres complètes*, tome XII, 1ère partie, *Les Lois*, livres VII-X, texte établi et traduit par E. des Places, Paris Les Belles Lettres, 1994 (3e tirage revu et corrigé).

Platon, *Lois*, V, 738 d
Platon, *Lois*, V, 745 c, d
Platon, *Lois*, VII, 824a

Platon, Polit. : Platon, *Œuvres complètes*, tome IX, 1ère partie, *Le politique*, texte établi et traduit par A. Diès, Paris, 1950.

Platon, *Polit.*, 257 b

Platon, *Théétète* : Platon, *Œuvres complètes*, tome VIII, 2e partie, *Théétète*, texte établi et traduit par A. Diès, Paris, Les Belles Lettres, 1976 (7e tirage).

Platon, *Théétète*, 143 c
Platon, *Théétète*, 143 d
Platon, *Théétète*, 145 a, c, d
Platon, *Théétète*, 161 b et 162 a

Platon, *Tim.* : Platon, *Œuvres complètes*, tome X, *Timée-Critias*, texte établi et traduit par A. Rivaud, Paris Les Belles Lettres, 1963 (4e tirage).

Platon, *Tim.*, 21 e

Plaute : Plaute, *Comédies*, tome VI, *Pseudolus, Rudens, Stichus*, texte établi et traduit par A. Ernout, Paris, Les Belles Lettres, 1938.

Plaute, *Rudens*, v. 61
Plaute, *Rudens*, v. 91
Plaute, *Rudens*, v. 131
Plaute, *Rudens*, v. 205-214
Plaute, *Rudens*, v. 283-284
Plaute, *Rudens*, v. 290-305
Plaute, *Rudens*, v. 403
Plaute, *Rudens*, v. 764

Pline, *H. N.*, II : Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, livre II, texte établi, traduit et commenté par J. Beaujeu et R. Pépin, Paris, Les Belles Lettres, 1950.

Pline, *H. N.*, II, 115
Pline, *H. N.*, II, 228

Pline, *H. N.*, V : Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, livre V, 1ère partie, 1-46, *L'Afrique du Nord*, texte établi, traduit et commenté par J. Desanges, Paris, Les Belles Lettres, 2003 (2e tirage).

Pline, *H. N.*, V, 22
Pline, *H. N.*, V, 24
Pline, *H. N.*, V, 26-28
Pline, *H. N.*, V, 30-36
Pline, *H. N.*, V, 38-39
Pline, *H. N.*, V, 43
Pline, *H. N.*, V, 45

Pline, *H. N.*, VI : Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, livre VI, 4e partie, *Les dimensions et les climats du monde*, texte établi, traduit et commenté par J. Desanges, Paris, Les Belles Lettres, 2008.

Pline, *H. N.*, VI, 194

Pline, *H. N.*, VII : Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, livre VII, *De l'homme*, texte établi, traduit et commenté par R. Schilling, Paris, Les Belles Lettres, 1977.

Pline, *H. N.*, VII, 14-15

Pline, *H. N.*, VIII : Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, livre XXV, *Des animaux terrestres*, texte établi, traduit et commenté par A. Ernout, Paris, Les Belles Lettres, 1952.

Pline, *H. N.*, VIII, 104

Pline, *H. N.*, XI : Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, livre XI, texte établi, traduit et commenté par A. Ernout et R. Pépin, Paris, Les Belles Lettres, 1947.

Pline, *H. N.*, XI, 35
Pline, *H. N.*, XI, 89

Pline, *H. N.*, XIII : Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, livre XXV, *Des plantes exotiques*, texte établi, traduit et commenté par A. Ernout, Paris, Les Belles Lettres, 1956.

Pline, *H. N.*, XIII, 104

Pline, *H. N.*, XIX : Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, livre XIX, *Nature du lin et faits*

merveilleux, texte établi, traduit et commenté par J. André, Paris, Les Belles Lettres, 1964.

Pline, *H. N.*, XIX, 15-16
Pline, *H. N.*, XIX, 38-45

Pline, *H. N.*, XVI : Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, livre XVI, *Caractères des arbres sauvages*, texte établi, traduit et commenté par J. André, Paris, Les Belles Lettres, 1962.

Pline, *H. N.*, XVI, 178

Pline, *H. N.*, XXI : Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, livre XXI, *Nature des fleurs et des guirlandes*, texte établi, traduit et commenté par J. André, Paris, Les Belles Lettres, 1969.

Pline, *H. N.*, XXI, 10, 19

Pline, *H. N.*, XXIII : Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, livre XXIII, *Nature des métaux*, texte établi, traduit et commenté par H. Zehnacker, Paris, Les Belles Lettres, 1983.

Pline, *H. N.*, XXIII, 48 sq.

Pline, *H. N.*, XXV : Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, livre XXV, *Nature des plantes*, texte établi, traduit et commenté par J. André, Paris, Les Belles Lettres, 1974.

Pline, *H. N.*, XXV, 79
Pline, *H. N.*, XXV, 123

Pline, *H. N.*, XXVII : Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, livre XXVII, *Remèdes par espèces*, texte établi, traduit et commenté par A. Ernout, Paris, Les Belles Lettres, 1959.

Pline, *H. N.*, XXVII, 204

Pline, *H. N.*, XXXI : Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, livre XXXI, *Remèdes tirés des eaux*, texte établi, traduit et commenté par G. Serbat, Paris, Les Belles Lettres, 1972.

Pline, *H. N.*, XXXI, 39
Pline, *H. N.*, XXXI, 79-80

Pline, *H. N.*, XXXVII : Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, livre XXXVII, *Des pierres*, texte établi, traduit et commenté par E. de Saint-Denis, Paris, Les Belles Lettres, 1972.

Pline, *H. N.*, XXXVII, 7

Plutarque, *Moralia* : Plutarque, *Œuvres Morales*, tome III, texte établi et traduit par F. Fuhrmann, Paris, Les Belles Lettres, 1988.

Plutarque, *Moralia*, III, 257

Plutarque, *Vertus de femmes* : Plutarque, *Œuvres Morales*, tome IV, Conduites méritoires de femmes, étiologies romaines, étiologies grecques, parallèles mineurs, texte établi et traduit par J. Boulogne, Paris, Les Belles Lettres, 2002.

Plutarque, *Vertus de femmes*, 19 (257 A)
Plutarque, *Vertus de femmes*, 25 (260D-261D)

Plutarque, *Isis et Osiris* : Plutarque, *Œuvres Morales*, tome V, 2e partie, *Isis et Osiris*, texte établi et traduit par Chr. Froidefond, Paris, Les Belles Lettres, 1988.

Plutarque, *Isis et Osiris,* 353, 8
Plutarque, *Isis et Osiris*, 357, 16
Plutarque, *Isis et Osiris*, 361, 27

Plutarque, *De Pythiae oraculis* et *De defectione oraculorum* : Plutarque, *Œuvres Morales*, tome VI, *Dialogues pythiques*, texte établi et traduit par R. Flacelière, Paris, Les Belles Lettres, 1974.

Plutarque, *De Pythiae oraculis*, 22 (405 b)
Plutarque, *De Pythiae oraculis*, 22 (405 d) et 27 (408 a)
Plutarque, *De defectione oraculorum*, 2 (410 b)

Plutarque, *Quaest. conviv.* : Plutarque, *Quaestiones convivales*, éd. C. Hubert, Leipzig, Teubner, 1971

Plutarque, *Quaest. conviv.*, VIII, 2

Plutarque, *Vies* : Plutarque, *Vies*, tomes VI-IX, texte établi et traduit par R. Flacelière et E. Chambry, Paris, Les Belles Lettres, 1971-1975.

Plutarque, *Vies*, *Alex.*, 3
Plutarque, *Vies*, *Alex.*, 27, 5-8
Plutarque, *Vies*, *Cimon*
Plutarque, *Vies*, *Lucullus*, 2, 4-5
Plutarque, *Vies*, *Sertorius*, 9
Plutarque, *Vies*, *Lysandre*, 25

Polémon : *Lexicon in decem oratores Atticos*, Dindorf (éd.), Oxonii, 1853.

Polémon *apud* schol. Aristid., *Panath.*, 188, III, p. 321 sq.

Polybe, I : Polybe, *Histoires*, tome I, livre I, texte établi et traduit par P. Pédech, Paris, Les Belles Lettres, 1969.

Polybe, I, 39, 2

Polybe, III : Polybe, *Histoires*, tome III, livre III, texte établi par J. de Foucault, revu et traduit par M. Molin, Paris, Les Belles Lettres, 1971.

Polybe, III, 23, 2.
Polybe, III, 33, 15
Polybe, III, 39, 2

Polybe, VII : Polybe, *Histoires*, tome VII, livres VII-IX, texte établi et traduit par R. Weil, Paris, Les Belles Lettres, 1982.

Polybe, VII, 9, 2-3

Polybe, XII : Polybe, *Histoires*, tome IX, livre XII, texte établi et traduit par P. Pédech, Paris, Les Belles Lettres, 1961.

Polybe, XII, 1, 1

Polybe, XIV : Polybe, *Histoires*, tome X, livre XIII-XVI, texte établi par R. Foulon, traduit par R. Weil, avec la collaboration de P. Cauderlieret, Paris, Les Belles Lettres, 1995.

Polybe, XIV, 1 a, 7

Polybe, XXXIV : Polybe, *Histoire*, édition et traduction par D. Roussel, nouvelle édition dirigée par Fr. Hartog, Paris, Gallimard, 2003.

Polybe, XXXIV, 3, 12

Polyen : Polyen, ruses diplomatiques et stratagèmes politiques, texte traduit par G.-A. Lobineau, revu par B. Clay, Paris, Mille et une Nuits, 2011.

Polyen, *Strateg.*, II, 28
Polyen, *Strateg.*, V, 3, 4
Polyen, *Strateg.*, VII, 34
Polyen, *Strateg.*, VIII, 41
Polyen, *Strateg.*, VIII, 47

Pomp. Méla, *Chor.* : Pomponius Méla, *Chorographie*, texte établi, traduit et annoté par A. Silberman, Paris, Les Belles Lettres, 1988.

Pomp. Méla, *Chor.*, I, 5
Pomp. Méla, *Chor.*, I, 8
Pomp. Méla, *Chor.*, I, 23
Pomp. Méla, *Chor.*, I, 36-37
Pomp. Méla, *Chor.*, I, 40-41
Pomp. Méla, *Chor.*, I, 44-47

Porphyre : Porphyre, *De l'abstinence*, tome I, introduction et livre I, texte établi et traduit par J. Bouffartigue et L. Patillon, Paris, Les Belles Lettres, 1977.

Porphyre, *De abstinentia ab esu animalium*, I, 14

Priscien, *Périégèse* : *Geographi Graeci minores*, II, éd. C. Müller, Paris, 1861.

Priscien, *Périégèse* : *GGM*, II, p. 191, F 197

Proclus : *Historici Graeci Minores*, I, éd. L. Dindorff, Leipzig, 1870.

Proclus : *HGM*, I, p. 148-50

Procope : *Procopii Caesariensis opera omnia*, 3 volumes, éd. J. Havry et G. Wirth, Teubner, Leipzig, 1962-1964.

Procope, *De Aed.*, VI, 2-3
Procope, *De bello Vandalico*, II, 13, 29

Pseudo-Scylax, *Périple* : *Geographi Graeci minores*, I, éd. C. Müller, Paris, 1855.

Pseudo-Scylax, *Périple* : *GGM*, I, p. 81-82, F 107
Pseudo-Scylax, *Périple* : *GGM*, I, p. 82-84, F 108
Pseudo-Scylax, *Périple* : *GGM*, I, p. 84-85, F 109
Pseudo-Scylax, *Périple* : *GGM*, I, p. 87-88, F 110

Pseudo-Scymnos : *Les Géographes grecs*, tome I, Introduction générale, Pseudo-Scymnos, Circuit de la terre, texte établi et traduit par D. Marcotte, Paris, Les Belles Lettres, 2000.

Pseudo-Scymnos, *Circuit de la terre*, v. 197

Ptolémée VIII Évergète II : *Die Fragmente der griechischen Historiker*, F. Jacoby, Ch. W. Fornara (éds.), Berlin-Leyde, 1923-1994.

Ptolémée VIII Évergète II : *FGrHist*, 234

Ptolémée : *Claudii Ptolomaei Geographia*, éd. C. Müller, I, 2, Paris, 1901.

Ptolémée, I, 8, 4, d'après Martin de Tyr
Ptolémée, I, 10, 2
Ptolémée, IV, 3, 3-4
Ptolémée, IV, 3, 6
Ptolémée, IV, 3, 11-12
Ptolémée, IV, 4, 2-3
Ptolémée, IV, 4, 5-8
Ptolémée, IV, 5, 2-3
Ptolémée, IV, 5, 10
Ptolémée, IV, 5, 12-13
Ptolémée, IV, 5, 15
Ptolémée, IV, 5, 28
Ptolémée, IV, 6
Ptolémée, IV, 7, 10
Ptolémée, V, 5, 12

Quinte-Curce : Quinte-Curce, *Histoires*, tome I, livres III-VI, texte établi et traduit par H. Bardon, Paris, Les Belles Lettres, 1947.

Quinte-Curce, IV, 7-8

Géographe de Ravenne : *Ravennatis anonymi Cosmographia et Guidonis Geographica*, ex libris manu scriptis, éd. M. Pinder et G. Parthey, Berolini, 1860.

Géographe de Ravenne, III, 2-3
Géographe de Ravenne, III, 5
Géographe de Ravenne, V, 7

Saint Augustin, *La cité de Dieu* : Saint Augustin, *La cité de Dieu*, volume I, livre I à X, traduction de L. Moreau (1846), revue par J.-Cl. Eslin, Paris, Seuil, coll. Sagesses, 1994.

Saint Augustin, *La cité de Dieu*, III, 31

Saint Augustin, *De doctrina christiana* : Saint Augustin, *De doctrina christiana*, édité et traduit en anglais par R. P. H. Green, Oxford, Clarendon Press, 1996.

Saint Augustin, *De doctrina christiana*, IV, 24, 53

Saint Basile : Basile de Césarée, *Correspondance*, Tome 2, Lettres CI-CCXVIII, édition et traduction d'Y. Courtonne, Paris, les Belles Lettres, 1961.

Saint Basile, 207, 1

Saint Hippolyte : Saint Hippolyte, *Chronique*, éd. Bauer, *Die Chronik des Hippolytos im Matritensis 121*, Leipzig, 1905.

Saint Hippolyte, *Chronique*, éd. Bauer, p. 78, § 145.

Salluste, *Jug.* : Salluste, *La guerre de Jugurtha*, texte établi et traduit par A. Ernout, introduction et notes par J.-F. Cottier, 2000.

Salluste, *Jug.*, XVIII, 7-8
Salluste, *Jug.*, XLVI, 5
Salluste, *Jug.*, LXXIX

Schol. Apoll. Rhod. : *Scholies à Apollonios de Rhodes*, textes traduits et commentés par G. Lachenaud, Paris, Les Belles Lettres, 2010.

Schol. Apoll. Rhod., *Arg.*, II, 498
Schol. Apoll. Rhod., *Arg.*, II, 512
Schol. Apoll. Rhod., *Arg.*, IV, 1322
Schol. Apoll. Rhod., *Arg.*, IV, 1750

Schol. Aristoph. : *Scholia in Aristophanem*. Pars III : *Scholia in Thesmophoriazusas* ; *Ranas* ; *Ecclesiazusas et Plutum*, M. Chantry (éd.), Gröningen, 1994-1996.

Schol. Aristoph., *Equ.*, 894.
Schol. Aristoph., *Plutus*, 925 b

Schol. Lycophron : Scholia vetera et recentiora partim Isaac et Joannis Tzetzae, éd. Scheer, 1908 ; Scholia vetera et paraphrases in Lycophronis Alexandram, éd. Leone, 2002.

Schol. Lycophron, *ad. Cassand.*, v. 873

Schol. Pind. : *Scholia vetera in Pindari carmina*, vol. II, *scholia in Pythionicas*, éd. A.B. Drachmann, Stuttgart-Leipzig, Teubner, 1997 (1ère édition : 1910).

Schol. Pind., *Pyth.*, IV, *inscr.* a, b
Schol. Pind., *Pyth*, IV, 1 a
Schol. Pind., *Pyth.*, IV, 4
Schol. Pind., *Pyth.*, IV, 24-25
Schol. Pind., *Pyth.*, IV, 28
Schol. Pind., *Pyth.*, IV, 57
Schol. Pind., *Pyth.*, IV, 61
Schol. Pind., *Pyth.*, IV, 79b
Schol. Pind., *Pyth.*, V, 10 a
Schol. Pind., *Pyth.*, V, 34
Schol. Pind., *Pyth.*, V, 108
Schol. Pind., *Pyth.*, V, 124 a
Schol. Pind., *Pyth.*, V, 124 c
Schol. Pind., *Pyth.*, V, 124 f et g
Schol. Pind., *Pyth.*, V, 126
Schol. Pind., *Pyth.*, V, 127 a
Schol. Pind., *Pyth.*, V, 129
Schol. Pind., *Pyth.*, IX, 90 b, c et d
Schol. Pind., *Pyth.*, IX, 185a

Schol. Théocrite : *Scholia Graeca in Aristophanem*, éd. Fr. Dübner, Parisiis, 1877.

Schol. Théocrite, *Idyll.*, V, 83

Scribonius Largus : Scribonius Largus, *Compositiones*, éd. G. Helmreich, Leipzig, 1887.

Scribonius Largus, *Compositiones*, 67

Servius : Servii grammatici qui feruntur in Vergilii carmina commentarii, vol. I-II, éd. G. Thilo, H. Hagen, Leipzig, Teubner, 1881-1884.

Servius, *Ad Aen.*, I, 421
Servius, *Ad Aen.*, III, 399
Servius, *Ad Aen.*, XI, 265

Sextus Empiricus : Sextus Empiricus, *Esquisses Pyrrhoniennes*, introduction, traduction et commentaire de P. Pellegrin, 1997.

Sextus Empiricus, III, 24 [224]

Sil. Ital., *Pun.*, I à III : Silius Italicus, *La guerre punique*, tome I, livres I-IV, texte établi et traduit par P. Miniconi et G. Devallet, Les Belles Lettres, Paris, 1979 (2e tirage 2003).

Sil. Ital., *Pun.*, I, 375-420
Sil. Ital., *Pun.*, II, 58-60
Sil. Ital., *Pun.*, II, 82
Sil. Ital., *Pun.*, II, 166
Sil. Ital., *Pun.*, II, 172
Sil. Ital., *Pun.*, II, 205
Sil. Ital., *Pun.*, III, 22-23
Sil. Ital., *Pun.*, III, 274-281
Sil. Ital., *Pun.*, III, 287
Sil. Ital., *Pun.*, III, 290
Sil. Ital., *Pun.*, III, 322-325
Sil. Ital., *Pun.*, III, 665

Sil. Ital., *Pun.*, V et VIII : Sil. Ital., *La guerre punique*, tome II, livres V-VIII, livre V : texte établi et traduit par J. Volpilhac-Lenthéric, livres VI-VIII : texte établi et traduit par P. Miniconi et G. Devallet, Les Belles Lettres, Paris, 1981.

Sil. Ital., *Pun.*, V, 194
Sil. Ital., *Pun.*, VIII, 57

Sil. Ital., *Pun.*, IX et XIII : Sil. Ital., *La guerre punique*, tome III, livres IX-XIII, livre IX : texte établi et traduit par J. Volpilhac-Lenthéric, livre XIII : texte établi et traduit par P. Miniconi et G. Devallet, Les Belles Lettres, Paris, 1984.

Sil. Ital., *Pun.*, IX, 11
Sil. Ital., *Pun.*, IX, 89
Sil. Ital., *Pun.*, IX, 222-225
Sil. Ital., *Pun.*, XIII, 479-481

Sil. Ital., *Pun.*, XV et XVII : Sil. Ital., *La guerre punique*, tome IV, livres XIV-XVII, livres XV : texte établi et traduit par M. Martin, livre XVII : texte établi et traduit par G. Devallet, Paris, Les Belles Lettres, 1992.

Sil. Ital., *Pun.*, XV, 670
Sil. Ital., *Pun.*, XVII, 88-89

Solin : C. Julius Solin, *Polyhistor*, édité par C. L. F. Panckoucke, traduit par M. A. Agnant, Paris, 1847.

Solin, *Polyhistor*, XXVII, 48-49.
Solin, *Polyhistor*, XXVII, 54.
Solin, *Polyhistor*, XXVIII.

Sophocle : Sophocle, *Tragédies*, tome II, *Ajax, Œdipe Roi, Électre*, texte établi par A. Dain, traduit par P. Mazon, Paris, Les Belles Lettres, 1958.

Sophocle, *Électre*, 698-756

***Souda* :** *Suidae Lexicon* I-V (*Lexicographi Graeci* I), A. Adler (éd.), Stuttgart, 1928-1938.

Souda, *s. v.* ἀνθέρικες
Souda, *s. v.* Ἐρατοσθένης
Souda, *s. v.* Θεσμοφόρος
Souda, *s. v.* Καλλίμακος
Souda, *s. v.* Σίλφιος
Souda, *s. v. Sphaktriai*
Souda, *s. v. Phormiôn*
Souda, *s. v.* Τριτογένεια

Saint Athanase, *Contra gentes* : Athanase d'Alexandrie, *Contre les païens*, texte grec, introduction, traduction et notes par P.-Th. Camelot, Sources chrétiennes, éd. du Cerf, 1946.

Saint Athanase, *Contra gentes*, 9, 20b ; 16, 6 ; 46, 1.

Stace : Stace, *Silves*, tome I, livres I-III, texte établi par H. Frère, traduit par H. J. Izaac, Paris, Les Belles Lettres, 1943.

Stace, *Silves*, II, 6, v. 58-70.

***Stadiasmus maris Magni* :** *Geographi Graeci minores*, I, édité par C. Müller, Paris, 1855.

Stadiasmus Maris Magni : *GGM*, I, p. 435-436, F 21-22
Stadiasmus Maris Magni : *GGM*, I, p. 437, F 26-29
Stadiasmus Maris Magni : *GGM*, I, p. 439-440, F 33-34
Stadiasmus Maris Magni : *GGM*, I, p. 441, F 38
Stadiasmus Maris Magni : *GGM*, I, p. 445, F 49
Stadiasmus Maris Magni : *GGM*, I, p. 447-448, F 54-56
Stadiasmus Maris Magni : *GGM*, I, p. 452-453, F 66-67
Stadiasmus Maris Magni : *GGM*, I, p. 453, F 69
Stadiasmus Maris Magni : *GGM*, I, p. 455-456, F 82-83

Stadiasmus Maris Magni : *GGM*, I, p. 459, F 88-89
Stadiasmus Maris Magni : *GGM*, I, p. 463-464, F 98-99
Stadiasmus Maris Magni : *GGM*, I, p. 467, F 105

Stéph. de Byz. : Stephanos Byzantinii, ΕΘΝΙΚΩΝ, édité par A. Meineke, Berlin, 1849.

Stéph. de Byz., *s. v.* Ἀσβύστα
Stéph. de Byz., *s. v.* Αυσείς
Stéph. de Byz., *s. v.* Αὔσιγδα
Stéph. de Byz., *s. v.* Αὐσχῖται
Stéph. de Byz., *s. v.* Ἀφροδισιὰς
Stéph. de Byz., *s. v.* Βᾶλις
Stéph. de Byz., *s. v.* Βάρκη
Stéph. de Byz., *s. v.* Βύζαντες
Stéph. de Byz., *s. v.* Γαράμαντες
Stéph. de Byz., *s. v.* Γιλιγάμαι
Stéph. de Byz., *s. v.* Γινδᾶνες
Stéph. de Byz., *s. v.* Γύζαντες
Stéph. de Byz., *s. v.* Εὐδείπνη
Stéph. de Byz., *s. v.* Εὔφραντα
Stéph. de Byz., *s. v.* Θέστις
Stéph. de Byz., *s. v.* Κανθήλη
Stéph. de Byz., *s. v.* Λιβύη
Steph. de Byz., *s. v.* Μάκρυες
Stéph. de Byz., *s. v.* Ψύλλοι

Strabon, I et II : Strabon, *Géographie*, tome I, livres I et II, texte établi et traduit par G. Aujac, Paris, Les Belles Lettres, 1969.

Strabon, I, 3, 4
Strabon, II, 5, 33

Strabon, III et VI : Strabon, *Géographie*, tome II-III, livres III-VI, texte établi et traduit par F. Lassere, Paris, Les Belles Lettres, 1966-1967.

Strabon, III, 4, 3
Strabon, VI, 2, 6

Strabon, IX : Strabon, *Géographie*, tome VI, livre IX (Grèce), texte établi et traduit par R. Baladié, Paris, Les Belles Lettres, 1996.

Strabon, IX, 5, 17.

Strabon, XVII : Strabon, *Géographie*, livre XVII, éd. H. L. Jones, *coll. Loeb*, Londres, 1961 ; Strabon, *Géographie*, livre XVII, 3, 20-22, traduction provisoire de B. Laudenbach, revue par J. Desanges, en vue de l'édition de la CUF.

Strabon, XVII, 1, 12-13
Strabon, XVII, 1, 42-44
Strabon, XVII, 3, 7
Strabon, XVII, 3, 10
Strabon, XVII, 3, 17
Strabon, XVII, 3, 19-23
Strabon, XVII, 3, 32
Strabon, XVII, 20, 7
Strabon, XVII, 23
Strabon, XVII, 43

Suétone : Suétone, *Vie des douze Césars*, tome I, *César – Auguste*, texte établi et traduit par H. Ailloud, Paris, Les Belles Lettres, 1931.

Suétone, *Aug.*, 17

Sulpice Sévère, *Dial.* : Sulpice Sévère, *Dialogue sur les « vertus » de Saint Martin*, introduction, texte critique, traduction et notes par J. Fontaine, avec la collaboration de N. Dupré, éd. du Cerf, Paris, 2006.

Sulpice Sévère, *Dial.*, I, 3
Sulpice Sévère, *Dial.*, I, 4, 1 et 3
Sulpice Sévère, *Dial.*, I, 5

Synésios, *Epist.* : Synésios de Cyrène, *Correspondance*, tome II, lettres I-LXIII et tome III, lettres LXIV-CLVI, texte établi par A. Garzya, traduit et commenté par D. Roques, Paris, Les Belles Lettres, 2000.

Synésios, *Epist.*, 5, 242-248
Synésios, *Epist.*, 5, 254-257
Synésios, *Epist.*, 5, 277 sq.
Synésios, *Epist.*, 5, 285
Synésios, *Epist.*, 37
Synésios, *Epist.*, 38
Synésios, *Epist.*, 41, 237-246
Synésios, *Epist.*, 42, 6-7
Synésios, *Epist.*, 66
Synésios, *Epist.*, 104 ; 130
Synésios, *Epist.*, 105, 114
Synésios, *Epist.*, 106
Synésios, *Epist.*, 113
Synésios, *Epist.*, 114
Synésios, *Epist.*, 122
Synésios, *Epist.*, 130, 19
Synésios, *Epist.*, 130, 23-26
Synésios, *Epist.*, 132, 38-39
Synésios, *Epist.*, 134, 27-31
Synésios, *Epist.*, 134, 41-43
Synésios, *Epist.*, 148

Synésios, Catastase : Synesii Cyrenensis opuscula, édité par N. Terzaghi, Rome, 1944.

Synésios, *Catastase* I, p. 283, l. 19

Synésios, *Catastase* II, p. 287, l. 7 et 14
Synésios, *Catastase* II, p. 290, l. 7

***Table de Peutinger* :** *Table de Peutinger*, éd. K. Miller, Stuttgart, 1916.

Table de Peutinger, segm. VII
Table de Peutinger, segm. VIII, 1-4
Table de Peutinger, segm. IX, 1

Tacite, *Annales* : Tacite, *Annales*, traduit par P. Wuilleumier, Paris, Les Belles Lettres, 1923-1975.

Tacite, *Annales*, II, 52
Tacite, *Annales*, III, 74
Tacite, *Annales*, IV, 23
Tacite, *Annales,* IV, 43, 4
Tacite, *Annales*, XIV, 18

Tacite, *Histoires* : Tacite, *Histoires*, tome III, livres IV et V, texte établi et traduit par H. Le Bonniec, annoté par J. Hellegouarc'h, Paris, Les Belles Lettres, 1992.

Tacite, *Histoires*, IV, 49-50

Théochrestos : *Fragmenta Historicorum Graecorum*, II, éd. C. Müller - Th. Müller (V. Langlois), Paris, 1848.

Théochrestos, *Libyca* : *FHG*, II, p. 87

Théophraste, *H. P.* : Théophraste, *Recherches sur les plantes*, tome II, III et V, livres III-IV, V-VI et IX, texte établi et traduit par S. Amigues, Paris, Les Belles Lettres, 1993-2006.

Théophraste, *H. P.*, IV, 3, 1
Théophraste, *H. P.*, IV, 3, 4
Théophraste, *H. P.*, IV, 4, 5
Théophraste, *H. P.*, V, 3, 7
Théophraste, *H. P.*, VI, 3, 5
Théophraste, *H. P.*, VI, 6
Théophraste, *H. P.*, VI, 3, 1-3
Théophraste, *H. P.*, VI, 3, 5
Théophraste, *H. P.*, IX, 1, 4
Théophraste, *H. P.*, IX, 1, 7

Thucydide, I-II : Thucydide, *Guerre du Péloponnèse*, tome I, livres I et II, texte établi et traduit par J. de Romilly, introduction et notes de Cl. Mossé, Paris, 2009.

Thucydide, I, 104, 1
Thucydide, II, 68, 5

Thucydide VI-VII : Thucydide, *Guerre du Péloponnèse*, tome III, livres VI-VIII, texte établi et traduit par J. de Romilly, L. Bodin et R. Weil, introduction et notes de Cl. Mossé, Paris, 2009.

Thucydide, VI, 17, 2
Thucydide, VI, 46, 3
Thucydide, VII, 50

Tite-Live, XXI : Tite-Live, *Histoire romaine*, tome XI, livre XXI, texte établi et traduit par P. Jal, Paris, Les Belles Lettres, 1988.

Tite-Live, XXI, 22, 3

Tite-Live, XXIX et XXX : Tite-Live, *Histoire romaine*, tome 2, livres XXVI à XXX, *La seconde guerre punique*, texte établi et traduit par A. Flobert, Paris, Flammarion, 1999.

Tite-Live, *Hist. Rom.*, XXIX, 31, 8
Tite-Live, *Hist. Rom.*, XXX, 3, 9

Tite-Live, LXX : Tite-Live, *Histoire romaine*, intégrale, traduction de D. Nisart, Paris, 1864.

Tite-Live, *Hist. Rom.*, LXX

Valerius Flaccus, *Arg.* : *The Voyage of the Argo, The Argonautica of Gaius Valerius Flaccus*, traduit par D. R. Slavitt, John Hopkins University Press, 1999.

Valerius Flaccus, *Arg.*, I, 365

Vibius Sequester : *Geographi Latini minores*, I-II, éd. A. Riese, Heilbronn, 1878.

Vibius Sequester : *GLM*, p. 153
Vibius Sequester : *GLM*, p. 157

Virgile, *Aen.* : Virgile, *Énéide*, tome I, livres I-IV, texte établi et traduit par J. Perret, Paris, Les Belles Lettres, 1977.

Virgile, *Aen.*, I, 16-17
Virgile, *Aen.*, I, 421
Virgile, *Aen.*, IV, 42-43
Virgile, *Aen.*, IV, 118 sq.
Virgile, *Aen.*, IV, 198-200

Vivien de Saint-Martin : Vivien de Saint-Martin, L., *Le Nord de l'Afrique dans l'antiquité grecque et romaine: Étude historique et géographique*, Paris, Imprimerie Impériale, 1863.

Vivien de Saint-Martin : p. 463

Xénophon, *Anab.* : Xénophon, *Anabase*, livres I-II, texte établi et traduit par P. Masqueray, introduction et notes de

S. Milanezi, Paris, Les Belles Lettres, 2000.

Xénophon, *Anab.*, I, 5, 3

Xénophon, *Cyropédie* : Xénophon, *Cyropédie*, tome III, livres I-III, texte établi et traduit par J. Hatzfeld, Paris, Les Belles Lettres, 2003 (7e tirage).

Xénophon, *Cyropédie*, VI, 1, 27
Xénophon, *Cyropédie*, VI, 1, 29

Xénophon, *Hell.* : Xénophon, *Helléniques*, tome I, livres VI-VIII, texte établi et traduit par E. Delebecque, Paris, Les Belles Lettres, 1978.

Xénophon, *Hell.*, I, 2, 1

Xénophon, *De l'art équestre* : Xénophon, *De l'art équestre*, texte établi, traduit et commenté par E. Delebecque, Paris, Les Belles Lettres, 1950.

Xénophon, *De l'art équestre*, II, 1-5

Zonaras : Ioannis Zonarae. *Epitome Historiarum*, vol. I, Cum Caroli Ducangii suisque annotaionibus edidit Ludovicus Dindorfus, Teubner, 1868.

Zonaras, XI, 19

Zozime : Zozime, *Histoire nouvelle*, tome I, livres I-II, texte établi et traduit par Fr. Paschoud, Paris, Les Belles Lettres, 2000.

Zosime, I, 41-46.

Sources épigraphiques

- *L'Année Épigraphique*, Paris, 1888-.

AE, 1928, 2
AE, 1929, 8-9
AE, 1934, 257
AE, 1939, 278
AE, 1954, 122
AE, 1960, 261-263
AE, 1960, 265
AE, 1968, 446
AE, 1968, 532-534
AE, 1968, 537
AE, 1969-70, 636-638
AE, 1969-70, 640
AE, 1974, 669-670
AE, 1974, 672-673
AE, 1974, 681
AE, 1981, 858
AE, 1982, 916
AE, 1985, 844
AE, 1994, 1820b

- *Äegyptische Urkunden aus den Königlichen (Staatlichen) Museen zu Berlin, Griechische Urkunden*, Berlin, 1895-.

BGU, III, 935.

- *Corpus Inscriptionum Graecarum* (A. Böckh), vol. III, Berolini, Berlin, 1853.

CIG, 5130
CIG, 5138-5143
CIG, 5147
CIG, 5202, 12
CIG, 5229
CIG, 5262
CIG, 5330

- *Corpus Inscriptionum Latinarum*, 7 vol., Berlin, 1879-1942.

CIL, III, 14429
CIL, V, 8185
CIL, VIII, 5673
CIL, VIII, 10.500
CIL, VIII, 22.660
CIL, VIII, 22.729
CIL, VIII, 22.786 e
CIL, VIII, 22.787
CIL, VIII, 22.788 f
CIL, VIII, 26.517
CIL, XVI, 39
CIL, XVI, 46

- *Epigraphica*, I, Faenza : Fratelli Lega Editori, 1939.

Epigraphica, I, 1939, p. 111-118

- *Ancient Greek Inscriptions in the British Museum*, 5 vol., 1874-1916.

GIBM, IV, 1057
GIBM, IV, 1061

- M. Guarducci, *Inscriptiones Creticae I-IV*, Rome, 1935-1950.

IC, IV, 1950, n° 211

- *Inscriptiones Graecae*, Academiae litteratrum regiae Borussicae editae, Berolini, 1873-1927.

IG, II, 3306
IG, II² 2/3, 2313, l. 59-60
IG, II², 1428, l. 73 sq.
IG, III, suppl. 1324
IG, XII, 3, 350
IG, XII, 3, 354-355
IG, XII, 3, 359
IG, XII, 3, 371
IG, XII, 3, 812
IG, XIV, 1122

- R. Cagnat, *Inscriptiones Graecae ad res Romanas pertinentes*, I-III, Paris, 1911-1927.

IGR, I, 1034

- H. Dessau, *Inscriptiones latinae selectae*, 1892-1916.

ILS, 897

- Merlin, *Inscriptions latines de la Tunisie*, 1944.

ILTun, 283

- J. M. Reynolds, J. B. Ward Perkins et al., *The Inscriptions of Roman Tripolitania*, Rome, 1952.

IRT, 854
IRT, 886
IRT, 898

- *Orientis Graeci inscriptiones selectae* I-III, éd. W. Dittenberger, Leipzig, 1903-1905.

OGIS, 767

- J. E. Powell, *The Rendel Harris Papyri of Woodbrooke College, Birmingham*, Cambridge, 1936, n^os^ 1-165.

Pap. Harris, I, 77, 3

- B. P. Grenfell, *Revenue Laws of Ptolemy Philadelphus*, Oxford, 1896, réed. J. Bingen in *SB* Beiheft 1, 1952.

Pap. Rev. Laws, 42, l. 11-16

- G. Plaumann, *Griechische Papyri der Sammlung Gradenwitz*, Heidelberg, 1914.

P. Grad., 5, l. 21 (= *SB* III, 6278, l. 24)

- H. Cuvigny, *Papyrus Graux*, II, Hautes Études du Monde Gréco-Romain 19, Droz, Genève, 1995, n^os^ 9-29.

P. Graux, II, 27, 3 ; 7 ; 15 ; 20

- B. P. Grenfell, A. S. Hunt, *The Hibeh Papyri*, Egypt Exploration Society, Graeco-Roman Memoirs 7, Londres, 1906, n^os^ 1-171.

P. Hibeh, I, 96, ll. 13 et 30

- J. R. Rea, *The Oxyrhynchus Papyri*, XLVI, Oxford, 1978.

P. Oxy, XLVI, 3292

- P. Parson, J. Rea, E. G. Turner, *The Oxyrhynchus papyri*, XXXIII, Oxford, 1968.

P. Oxy, XXXIII, 2681

- M. Norsa, G. Vitelli, *Papiri greci e latini*, Pubblicazioni della Società Italiana per la ricerca dei papiri greci e latini in Egitto, Florence, IV, 1917, n^os^ 280-445.

PSI, IV, 380, l. 5.

- M. Norsa, G. Vitelli, *Il Papiro vaticano greco 11. 2. Registri fondiari della Marmarica*, Cité du Vatican (Studi e testi, 53), 1931.

P. Vat. gr. Inv. 11, I, 14-16
P. Vat. gr. Inv. 11, II, 4
P. Vat. gr. Inv. 11, III, 37
P. Vat. gr. Inv. 11, III, 39
P. Vat. gr. Inv. 11, IV, 12-14
P. Vat. gr. Inv. 11, IV, 31
P. Vat. gr. Inv. 11, V, 5
P. Vat. gr. Inv. 11, V, 13
P. Vat. gr. Inv. 11, V, 18
P. Vat. gr. Inv. 11, V, 24-26
P. Vat. gr. Inv. 11, V, 28
P. Vat. gr. Inv. 11, VI, 25
P. Vat. gr. Inv. 11, VI, 29
P. Vat. gr. Inv. 11, VI, 34
P. Vat. gr. Inv. 11, VI, 42
P. Vat. gr. Inv. 11, VI, 44-45
P. Vat. gr. Inv. 11, VII, 1
P. Vat. gr. Inv. 11, VII, 7-8
P. Vat. gr. Inv. 11, VII, 24
P. Vat. gr. Inv. 11, VII, 33
P. Vat. gr. Inv. 11, VII, 46
P. Vat. gr. Inv. 11, VIII, 6
P. Vat. gr. Inv. 11, VIII, 41
P. Vat. gr. Inv. 11, IX, 3-4
P. Vat. gr. Inv. 11, IX, 31
P. Vat. gr. Inv. 11, IX, 35
P. Vat. gr. Inv. 11, X, 2
P. Vat. gr. Inv. 11, X, 44
P. Vat. gr. Inv. 11, XI, 11

- Chabot, J.-B., *Recueil des Inscriptions libyques (RIL)*, Paris, 1940.

RIL, 810
RIL, 100
RIL, 203-207
RIL, 443
RIL, 691
RIL, 923

- G. Oliverio, G. Pugliese Carratelli, D. Morelli, « Supplemento epigrafico cirenaico », *ASAA*, 39-40, 1961-62, p. 219-375. La référence est donnée par le numéro de l'inscription.

SECir, 3, l. 5-6
SECir, 9 b
SECir, 11
SECir, 23
SECir, 43
SECir, 44-48
SECir, 51
SECir, 55
SECir, 59
SECir, 68
SECir, 70-70 bis
SECir, 72-73
SECir, 78-80
SECir, 103, l. 33
SECir, 104
SECir, 111-112
SECir, 114
SECir, 119
SECir, 123-124

SECir, 132 b
SECir, 145
SECir, 147
SECir, 153-155
SECir, 156, l. 1-5
SECir, 158-159
SECir, 161-162
SECir, 164, l. 9
SECir, 165-166
SECir, 176
SECir, 209
SECir, 211, l. 9-10
SECir, 211 *bis*, 9
SECir, 213
SECir, 215-216
SECir, 220
SECir, 222
SECir, 225-229
SECir, 231-232
SECir, 241-242
SECir, 245
SECir, 253
SECir, 268
SECir, 272
SECir, 297, l. 7

- *Supplementum epigraphicum graecum*, Leyde (puis Amsterdam), 1923-.

SEG, 9, 1-4
SEG, 9, 7-9
SEG, 9, 11-44
SEG, 9, 45, l. 28
SEG, 9, 46, ll. 8, 35 et 59
SEG, 9, 50-51
SEG, 9, 63-64
SEG, 9, 72
SEG, 9, 74-77
SEG, 9, 85-86
SEG, 9, 89
SEG, 9, 92
SEG, 9, 98-99
SEG, 9, 101-102
SEG, 9, 104-110
SEG, 9, 112
SEG, 9, 115-116
SEG, 9, 120-128
SEG, 9, 132
SEG, 9, 133, l. 14
SEG, 9, 136
SEG, 9, 142
SEG, 9, 146
SEG, 9, 163-164
SEG, 9, 168-169
SEG, 9, 171-177
SEG, 9, 181-182
SEG, 9, 187-190
SEG, 9, 192-193
SEG, 9, 254-301
SEG, 9, 319
SEG, 9, 325-345
SEG, 9, 348
SEG, 9, 354
SEG, 9, 356
SEG, 9, 378-390
SEG, 9, 401-402
SEG, 9, 414
SEG, 9, 417
SEG, 9, 419-556
SEG, 9, 573
SEG, 9, 587-588
SEG, 9, 647
SEG, 9, 650a
SEG, 9, 651
SEG, 9, 654
SEG, 9, 656-657
SEG, 9, 726-766
SEG, 9, 739-740
SEG, 9, 769-770
SEG, 9, 773-795
SEG, 13, 620
SEG, 16, 895
SEG, 17, 584
SEG, 17, 799-800
SEG, 17, 802-804
SEG, 17, 807-809
SEG, 17, 814
SEG, 17, 817
SEG, 18, 743
SEG, 20, 671
SEG, 20, 718-719
SEG, 20, 721 b
SEG, 20, 727
SEG, 20, 729
SEG, 20, 735-736
SEG, 20, 737, ll. 8 et 14
SEG, 20, 739
SEG, 20, 740 a, II, l. 9 et III, l. 12.
SEG, 20, 741
SEG, 20, 742, I, l. 48
SEG, 20, 756-757 (= 760)
SEG, 20, 759
SEG, 20, 766
SEG, 21, 241, ll. 36-72
SEG, 25, 924
SEG, 26, 1817-1818
SEG, 26, 1825-1827
SEG, 26, 1833-1835
SEG, 26, 1839-1850
SEG, 27, 1127
SEG, 27, 1144
SEG, 27, 1150
SEG, 28, 1540
SEG, 28, 1553-1555
SEG, 28, 1561

SEG, 28, 1566
SEG, 30, 1788
SEG, 31, 1575-1576
SEG, 34, 1646
SEG, 35, 1716
SEG, 37, 1675
SEG, 40, 823, l. 6
SEG, 44, 1538
SEG, 46, 2198
SEG, 48, 2051-2053
SEG, 48, 2055
SEG, 50, 1638
SEG, 50, 1641
SEG, 56, 2032
SEG, 57, 2004-2016

- H. Collitz, F. Bechtel (éds.), *Sammlung der griechischen Dialekt-Inschriften,* Göttingen, 4 tomes en 7 vol., 1884-1915.

SGDI 4364, 6 b
SGDI 4835, 17
SGDI, 4836 b, 1
SGDI, 4848
SGDI, 4859

- K. Wessely, *Catalogus papyrorum Raineri. Series graeca*, *Studien zur Palaegraphie und Papyruskunde* XX, Leipzig, 1921.

Stud. Pal., XX, n. 45, 1-4

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

A Lexicon of Greek Personal Names, vol. I, *the Aegean Islands, Cyprus, Cyrenaica*, P. M. Fraser, E. Matthews (éds.), Oxford, 1987.

ABDUSSAÏD, A., « Beit Tamer, la *Palaibiska* di Sinesio », dans L. Bacchielli, M. Bonanno Aravantinos (éds.), *Scritti di antichità in memoria di Sandro Stucchi, 1. La Cirenaica. La Grecia e l'Oriente mediterraneo*, *Studi Miscellanei*, 29, Rome, 1996, p. 3-6.

ABDUSSALEM, M., ABDULHAMID, A., REYNOLDS, J., « Partridges, Gazelles and Greek Inscriptions : a Report on Visits to the Cave of the Birds in Wadi Zaza », *LibAnt*, n. s. 3, 1997, p. 47-50.

AL-BAKRI, *Description de l'Afrique septentrionale*, traduction par Mac Guckin de Slane, Alger, 1913.

AMIGUES, S., Théophraste, *Recherches sur les plantes*, T. III, livres V-VI, texte établi, traduit et commenté, Paris, les Belles Lettres, 1996.

——, « Le silphium – État de la question », *Journal des savants*, 2004, 2, p. 191-226.

AMOURETTI, M.-C., *Le pain et l'huile dans la Grèce antique. De l'araire au moulin*, Centre de recherche d'Histoire Ancienne, vol. 67, *Annales littéraires de l'Université de Besançon*, 328, Paris, 1986.

ANTI, C., « Archeologia d'Oltremare II : campagna 1929 », *Atti del Reale Istituto Veneto di Scienze, Lettere ed Arti*, 89, 2, Venise, 1930, p. 731-756.

——, *Teatri greci arcaici da Minosse a Pericle*, Padoue, 1947.

APPLEBAUM, S., « Jewish Status at Cyrene in the Roman Period », *La Parola del Passato*, 19, 1964, p. 291-303.

——, *Jews and Greeks in Ancient Cyrene*, Leyde, 1979.

Arch. Aff. Étr., corresp. comm. Benghazi, vol. 2, 1873-1901, fol. 155 sq.

ARSLAN, A., *Iside, il mito, il mistero, la magia*, Milan, 1997.

ATTIYA, B., « Prima escursione nello Uadi Senab e nel Got Giaras. La Scoperta.», *LibAnt.*, 11-12, 1974-1975, p. 251-252.

——, « L'Useita, la piana tra Cirene e il mare », dans S. Stucchi (éd.), *Giornata Lincea sulla archeologia cirenaica (Rome, 3 novembre 1987)*, Rome, 1990 (Atti dei convegni Lincei 87), p. 83-86.

ATTIYAH EL JITEILY, H. B., LARONDE, A., « L'Useita : la route de Cyrène à Phycous et la campagne avoisinante », dans A. Laronde, J.-J. Maffre (éds.), *Cités, ports et campagnes de la Cyrénaïque gréco-romaine, Actes de la journée d'étude sur la Cyrénaïque (Paris, 21 novembre 1992)*, *Karthago*, XXIV, Paris, 1999, p. 125-133.

AUFRERE, S., GOLVIN, J.-C., GOYON, J.-C., *L'Égypte restituée. II : Sites et Temples des déserts*, Paris, 1994.

AUJAC, G., *Ératosthène de Cyrène, le pionnier de la géographie. Sa mesure de la circonférence terrestre*, Paris, 2001.

AUMASSIP, G., KADRI, A., « Propos sur le cheval de la steppe algérienne », *Ithyphalliques, Traditions orales, Monuments lithiques et Art rupestre au Sahara, Hommages à Henri Lhote*, *Les Cahiers de l'AARS*, 7, 2002, p. 29-53.

AUMONT, J., « Caton en Libye (Lucain, *Pharsale*, IX, 249-949) », *REA*, 70, 1968, p. 304-320.

AURIGEMMA, S., « Frederico Halbherr e la missione archeologica italiane in Cirenaica e in Tripolitania », *AfrIt*, III, n. 3-4, 1930, p. 237-250.

AVIGAD, N., « A depositary of inscribed ossuaries in the Kidron Valley », *Israel Exploration Journal*, 12, 1, 1962, p. 1-12.

AYOUB, M. S., *Excavations in Germa between 1962 and 1966*, Tripoli, 1967.

BACCHIELLI, L., « La sistemazione agraria e gli insediamenti umani », *LibAnt*, 11-12, 1974-1975, p. 254-265.

——, « Un ritratto cirenaico in gesso nel Museo greco-romano di Alessandria », *QAL* 9, 1977, p. 97-110.

——, « Un ritratto cireneo nel Muzeo Nazionale Romano e alcune osservazioni sui busti funerari per nicchia », *QAL*, 9, 1977, p. 77-92.

——, « Due note su alcuni ritratti romani della Cirenaica », *ArchClass*, 31, 1979, p. 158-166.

——, *L'Agorà di Cirene*, II 1, *L'area settentrionale del lato Ovest della platea inferiore*, *MAL*, 15, Rome, 1981.

——, « Uno scolio pindarico ed un'ipotesi sul Dioskourion di età ellenistica a Cirene », dans N. Bonacasa, A. Di Vita (éds.), *Alessandria e il mondo ellenistico-romano. Studi in onore di Achille Adriani*, III, *Studi e materiali* 6, Rome, 1984, p. 845-850.

——, « La scultura *libya* in Cyrenaica e la variabilità delle riposte al contatto culturale greco-romano », *QAL*, 12, 1987, p. 459-488.

——, « Il ritratto funerario in Cirenaica : produzione urbana e produzione della chora a confronto », dans S. Stucchi (éd.), *Giornata Lincea sulla archeologia cirenaica (Rome, 3 novembre 1987)*, Rome, 1990 (Atti dei convegni Lincei 87), p. 55-64.

——, « Pittura funeraria antica in Cirenaica », *LibStud*, 24, 1993, p. 77-116.

——, « Un santuario di frontiera, fra polis e chora », dans J. Reynolds (éd.), *Cyrenaican Archaeology, an International Colloquium (Cambridge 1993*), *LibStud*, 25, 1994, p. 45-59.

——, « Il santuario di Demetra e Kore nell'Agorà di Cirene durante l'età tolemaica », dans N. Bonacasa *et al.* (éds.), *Alessandria e il mondo ellenistico-romano. I Centenario del Museo greco-romano, Atti del II Congresso Internazionale Italo-Egiziano (Alessandria, 23-27 novembre 1992)*, Rome 1995, p. 128-135.

——, « Apollonio Rodio e il santuario cireneo delle *nymphai chthoniai* », *QuadUrbin.*, n. s. 51, 3, 1995, p. 133-137.

——, « Il tempio di Zeus Olimpio a Cirene : storia e programma degli scavi e dei restauri », dans E. Catani, S. M. Marengo (éds.), *La Cirenaica in età antica, Atti del convegno internazionale di studi (Macerata, 18-20 maggio 1995)*, Pise-Rome, 1998, p. 23-34.

——, *Parole d'Oltremare e altre scritti di archeologia*, Urbino, 2002.

BACCHIELLI, L., REYNOLDS, J., « Catalogo delle stele funerarie antropomorfe », *QAL*, 12, 1987, p. 489-522.

BADOUD, N., « Les colosses de Rhodes », *CRAI*, 2011, 1, p. 111-152.

BALDASSARE, I., « Tracce dell'abitato prebattiaco ad Ovest dell'Agorà di Cirene », *QAL*, 12, 1987, p. 17-24.

BARGUET, P., « Parallèle égyptien à la légende d'Antée », *Revue de l'histoire des religions*, 165-1, 1964, p. 1-12.

BARKER, G., JONES, B., « The UNESCO Libyan Valleys Survey 1980 », *LibStud*, 12, 1981, p. 9-48.

BARKER, G. *et al.* (éds.), *Farming the desert. The UNESCO Libyan Valleys Archaeological Survey. I, Synthesis*, UNESCO (Paris), Department of Antiquities (Tripoli), Society for Libyan Studies (Londres), 1996.

BASSET, B., *Le dialecte de Syouah*, Paris, 1890.

BASTIANINI, G., « Il prefetto d'Egitto (30 a.C. - 297 d.C.) : Addenda (1973-1985) », *ANRW*, II, 10, 1, 1988, p. 503-517.

BATES, O., *The Eastern Libyans*, Londres, 1914.

——, *Excavations at Marsa Matruh*, Harvard African Studies, 8, 1927, p. 123-197.

BEKKER, I., *Anecdota graeca*, Berlin, 1814.

BÉNABOU, M., *La résistance africaine à la romanisation*, Paris, 1975.

BENOÎT, F., *L'art primitif méditerranéen de la vallée du Rhône : la sculpture*, Paris, 1945.

BENTAHER, F. H., *Recherche sur les monuments et l'urbanisme de Taucheira-Tokra en Libye*, Thèse de 3e cycle, Université de Paris-IV Sorbonne, 1997.

BENTZ, M., *Panathenäische Preisamphoren: Eine athenische Vasengattung und ihre Funktion vom 6.-4. Jahrhundert v. Chr.*, Bâle, 1998.

BERLANDINI, J., « La déesse bucéphale : une iconographie particulière de l'Hathor memphite », *BIFAO*, 83, Le Caire, 1983, p. 33-49.

BERTARELLI, L. V., *Libia*, Milan (Guida d'Italia del Touring Club Italiano), 1937.

BERTHELOT, H., « La "stèle des céréales" de Cyrène », *Camenulae*, 8, janvier 2012.

BERTOLDI, V., « Κυρήνη », *Mélanges Boisacq*, I, Bruxelles, 1937, p. 47-63

BERTRAND, Ed., *Lettre au Ministre des Affaires Étrangères en date du 19 mai 1891*, Paris, Arch. Aff. Étr., Corresp. Comm., Benghazi, t. 2, fol. 105.

BERTRAND, J.-M., *Inscriptions historiques grecques* (traduites et commentées), Paris, 1992.

BESCHI, L., *Divinità funerarie cirenaiche. Storia delle ricerche*, *ASAA*, 47-48 (n. s. 31-32), 1969-70.

——, « Un supplemente "cretese" ai ritratti funerari romani della Cirenaica », *QAL*, 8, 1976, p. 385-397.

BESQUES, S., *Catalogue raisonné des figurines et reliefs en terre cuite grecs, étrusques et romains.* IV, 2, *Époques hellénistique et romaine. Cyrénaïque, Égypte ptolémaïque et romaine, Afrique du Nord et Proche-Orient*, Paris, 1992.

——, « La collection de figurines en terre cuite de Cyrène au Musée du Louvre : quelques notes sur l'aspect religieux de ces terres cuites », *QAL*, 16, 2002, p. 75-85.

BIANCHI, R. S., « Images of Isis and her cultic shrines reconsidered : towards an Egyptian understanding of the *interpretatio graeca* », dans L. Bricault, M. J. Versluys et P. G. Meyboom (éds.), *Nile into Tiber. Egypt in the Roman World. Proceedings of the 3rd International Conference of Isis Studies, Leyde, 11-14 mai 2005*, Leyde, 2006, p. 470-505.

BIANCHI, U., « Disegno storico del culto Capitolino nell'Italia romana e nelle province dell'Impero », *Mem. Acc. Linc.*, sér. VIII, vol. 2, fasc. 7, 1950, p. 349-415.

BIGI, F., DI VITA EVRARD, G., FONTANA, S. *et al.*, « The Mausoleum of Gasr Doga », *LibStud*, 40, 2009, p. 25-46.

BILLERBECK, M. et coll., *Stephani Byzantii Ethnica*, I, Berlin-New York, 2006.

BISI INGRASSIA, A. M., « Note ad alcuni toponimi punici e libici della Cirenaica », *QAL*, 9, 1977, p. 125-134.

BISI, A. M., « Origine e diffusione del culto cirenaico di Zeus Ammon », dans Gr. Barker, J. Lloyd, J. Reynolds (éds.), *Cyrenaica in Antiquity*, Londres, 1985 (Society for Libyan Studies Occasional Papers 1, BAR International Series 236), p. 307-317.

BLINKENBERG, Chr., *La Chronique du Temple lindien*, Copenhague, 1912.

——, *Die lindische Tempelchronik*, Bonn, 1915.

——, *Lindos. Fouilles de l'Acropole 1902-1914*, II, *Les Inscriptions*, Berlin / Copenhague, 1941.

BLÜMNER, *Re*, IA, 2, 1920, *s. v.* Salz, p. 2087.

BOARDMAN, J., « Evidence for the Dating of Greek Settlements in Cyrenaica », *Annual of the British School at Athens*, 61, 1966, p. 149-156.

——, *s. v.* Pan, *LIMC*, VIII, 1997, p. 923-941.

BOARDMAN, J., HAMMOND, N. G. L., *The Cambridge Ancient History*, III, 3. *The Expansion of the Greek World. Eighth to Sixth Cent. B.C.*, Cambridge, 1982 (2e édition).

BOARDMAN, J., HAYES, J., *Excavations at Tocra, 1963-1965, The Archaic Deposits I* (*BSAA*, suppl. 4), Londres, 1966.

——, *Excavations at Tocra, 1963-1965, The Archaic Deposits II and Later Deposits* (*BSAA*, suppl. 10), Londres, 1973.

BODIOU, L., FRERE, D., MEHL, V. (éds.), *Parfums et odeurs dans l'antiquité*, Rennes, 2008.

BONACASA, N., « I culti della collina di Zeus a Cirene », dans C. Dobias-Lalou (éd.), *Karthago*, XXVII, *Questions de religion cyrénéenne*, *Actes du colloque de Dijon (21-23 mars 2002)*, Paris, 2007, p. 233-243.

BONACASA, N., ENSOLI, S. (éds.), *Cirene*, Milan, 2000 (auteurs des textes, p. 223).

BONANNO, A., *Excavations at Sidi Khrebish, Benghazi (Berenice)*, II, *Sculpture and terracottas*, Tripoli, 1979.

BOUCHARLAT, R., WUTTMANN, M., GONON, Th., THIERS, Chr., « The Qanats of 'Ayn-Manâwîr (Kharga Oasis, Egypt) », dans *Papers read at the International Symposium on Qanat (Yazd, May 2000)* : http://www.achemenet.com/recherche/sites/aynmanawir/aynmanawir.htm. », *Abstracta Iranica* [En ligne], Volume 23 | 2000, document 86, mis en ligne le 08 février 2010, consulté le 01 février 2013. URL : http://abstractairanica.revues.org/35292.

BOURIQUET, G., « L'invasion des sauterelles », *Atlas*, 20, 1968, p. 34-43.

BOUSQUET, B., *Rapport Mission-Libye 1993. Prospection des oueds de la Syrtique. Géomorphologie et paysage des vallées*, 1993, inédit, 14 p., 1 fig., et pl. photos.

——, *Rapport Mission-Libye 1995. Prospection des oueds de la Syrtique. Géomorphologie, paysage et aménagements des vallées*, 1995, inédit, 52 p., 3 figs., et pl. photos.

——, *Rapport Mission-Libye 1996. Prospection des oueds de la Syrtique. Evolution*

géomorphologique, anthropisation et détritisme des vallées. Paysage de la steppe et son évolution, 1996, inédit, 26 p.

——, *Atlas de l'évolution du paysage des vallées de la Syrtique*, 1998, non publié.

BOUSQUET, J., *Le trésor de Cyrène à Delphes*, Paris, 1952.

BRANDS, G., RIEGER, A.-K., VETTER, Th. *et al.*, « Bauer, Städter, Hirtennomaden am Rande der Ökumene. Siedlungs- und Lebensformen in der antiken Marmarica (Nordwestägypten) », *AW*, 37, 3, 2006, p. 89-96.

BRAUN, J., *De Theraeorum rebus sacris*, Halle, 1932.

BREASTED, J. H., *A History of Egypt from the Earliest Times to the Persian Conquest*, New York, 1905 (2e éd. 1911).

——, *Ancient Records of Egypt. Historical Documents from the Earliest Times to the Persian Conquest*, IV, Chicago, 1906 (rééd. 1962).

BRECCIA, E., *Rapport sur la marche du service du musée d'Alexandrie 1910-11*, Alexandrie, 1911.

BRELICH, A., *Paides et Parthenoi*, Rome, 1969.

BRESSON, A., *L'Économie de la Grèce des cités, tome I : les structures et la production*, Paris, 2007.

BRIANT, P., *Histoire de l'empire perse. De Cyrus à Alexandre*, Paris, 1996.

——, *Irrigation et drainage dans l'Antiquité : "qanats" et canalisations souterraines en Iran, en Égypte*, Paris, 2001.

BRICAUT, L., « Isis Myrionyme », dans *Hommages à J. Leclant*, vol. 3, *Études isiaques*, *IFAO*, Le Caire, 1994, p. 67-86.

——, *Atlas de la diffusion des cultes isiaques (IVe siècle avant J-C - IVe siècle après J-C)*, Paris, 2001.

BRINTON, J. Y., « Some Recent Discoveries at el-Alamein », *BSAA*, 35, n. s. XI, 2, 1942, p. 78-81.

BROGAN, O., SMITH, D. J., *Ghirza, A Libyan Settlement in the Roman Period*, Tripoli, 1984.

BROUQUIER-REDDÉ, V., *Cultes et lieux de culte en Libye antique*, thèse de 3e cycle, Paris IV Sorbonne, 1984.

——, V., *Temples et Cultes de Tripolitaine*, Études d'antiquité africaine, Paris, 1992.

BRUN, P., « La stèle des céréales de Cyrène et le commerce du grain en Égée au IVe s. av. J.-C. », *ZPE*, 99, 1993, p. 185-196.

BRUNEAU, Ph., *Recherches sur les cultes de Délos à l'époque hellénistique et à l'époque impériale* (BEFAR, 217), Paris, 1970.

BURETH, P., « Le préfet d'Égypte (30 av. J.-C.-297 ap. J.-C.) : État présent de la documentation en 1973 », *ANRW*, II, 10, 1, 1988, p. 472-502.

BUSOLT, G., *Griechische Geschichte bis zur Schlacht bei Chaeroneia*, I, 2e éd., Gotha, 1893.

CABROL, A., *Les voies processionnelles de Thèbes*, *OLA*, 97, Louvain, 2001.

CADOTTE, A., *La romanisation des dieux : l'interpretatio romana en Afrique du Nord sous le Haut-Empire*, Leyde, 2007.

CAGNAT, R., « Les Νυγβηνοί de Ptolémée », *CRAI*, 1909, p. 568-579.

CAHEN, E., *s. v. Proserpina*, dans Ch. Daremberg, Edm. Saglio (éds.), *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines d'après les textes et les monuments*, Paris, 1877-1919, p. 701.

CAILLOU, J.-S., « La zone sacrée de Kallicrateia à Apollonia de Cyrénaïque », dans M. Luni (éd.), *Cirene "Atene d'Africa"* III, *Cirene e la Cirenaica nell'antichità*, *MAL*, 30, Rome, 2010, p. 175-185.

——, « Un nouveau lot de figurines grecques découvert à Apollonia de Cyrénaïque », dans E. Lafli, A. Muller (éds.), *Figurines de terre cuite en Méditerranée orientale grecque et romaine. Production et diffusion, Iconographie et Fonction* (Colloque international, 2-6 juin 2007, Izmir, Turquie), EFA, *BCH* suppl., 2012, à paraître.

CALAME, Cl., *Mythe et histoire dans l'Antiquité grecque. La création symbolique d'une colonie*, Lausanne, 1996.

——, *Masques d'autorité. Fiction et pragmatique dans la poétique grecque antique*, Paris, 2005.

——, « Récit héroïque et pratique religieuse. Le passé poétique des cités grecques classiques », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 61, 3, 2006, p. 527-551.

CALDERINI, A., « Ancora del Papiro vaticano greco 11 », *Rendiconti della pontificia accademia romana di archeologia*, 15, Cité du Vatican, 1939, p. 57-71.

——, « L'interesse geographico del Pap. Vat. Gr. 11 », *Miscellanea Gregoriana*, 1941, p. 39-50.

——, *Dizionario dei nomi geografici e topografici dell' Egitto greco-romano*, I, 2, Madrid, 1966.

——, *Dizionario dei nomi geografici e topografici dell' Egitto greco-romano*, II, Milan, 1973.

CALLOT, J.-J., *Recherches sur les cultes en Cyrénaïque durant le Haut-Empire romain*, *Études d'Archéologie Classique* X, Paris, 1999.

CAMERON, A., « Synésios and Late Roman Cyrenaica », *JRA*, 5, 1992, p. 419-430.

CAMPANIOLO, M., « La "Fabbrica Officinale del Silfio" », dans S. Ensoli (éd.), *For the Preservation of the Cultural Heritage in Libya. A Dialogue among Institutions, Proceedings of Conference (Monumental Complex of Belvedere, San Leucio, Caserta, 1-2 july 2011), KYPANA, Libya in the Ancient World*, 1, Pise-Rome, 2012, p. 201-202.

CAMPS, G., « La céramique des sépultures berbères de Tiddis », *Libyca*, 4, 1956, p. 155-203.

——, *Aux origines de la Berbérie, monuments et rites funéraires protohistoriques*, Paris, 1961.

——, « A254. Araire », *Enc. Berb.*, VI, 1987, p. 844-848.

——, « A232. Antée », *Enc. Berb.*, V, 1988, p. 708-710.

——, « Le bestiaire libyque d'Hérodote », *BACTHS*, n. s. 20-21, *Afrique du Nord*, 1984-1985 (1989), p. 17-27.

——, « Les chars sahariens. Images d'une société aristocratique », *AntAfr.*, 25, 1989, p. 11-40.

——, « B54. Le bélier à sphéroïde (gravures rupestres de l'Afrique du Nord) », *Enc. Berb.*, IX, 1991, p. 1417-1433.

——, « C44. Chars (art rupestre) », *Enc. Berb.*, XII, 1993, p. 1877-1892.

——, « C51. Le cheval », *Enc. Berb.*, XII, 1993, p. 1907-1911.

——, « D93. Dromadaire », *Enc. Berb.*, XVII, 1996, p. 2541-2554.

——, « G90.Gurzil », *Enc. Berb.*, XXI, 1999, p. 3258-3259.

——, « H46. Hiarbas », *Enc. Berb.*, XXII, 2000, p. 3455-3456.

——, « H50. Hiempsal (Iemsal) », *Enc. Berb.*, XXIII, 2000, p. 3463-3464.

——, « Liste onomastique libyque. Nouvelle édition », par X. Dupuis et R. Rebuffat, *AntAfr*, 38-39, 2002-2003, p. 212-257.

CAMPS, G., CHAKER, S., « I26. Ieru », *Enc. Berb.*, XXIV, 2001, p. 3641-3642.

CAMPS-FABRER, H., « A328. Autruche », *Enc. Berb.*, VIII, 1990, p. 1176-1187.

CANDOLLE, A. de, *Origine des plantes cultivées*, 3e éd., Paris, 1886.

CAPDEROU, M., SOLEILHAVOUP, F., « Deux stations rupestres de l'Atlas saharien : Lahsi et Oued Dermel. Une association originale de l'homme et du bélier », *Bulletin de la Société préhistorique française*, 94, n. 4, 1997, p. 609-618.

CAPUTO, G., « Note sugli edifici teatrali della Cirenaica », dans *Anthemon. Scritti di archeologia e di antichità classiche in onore di Carlo Anti*, Florence, 1955, p. 281-291.

CAQUOT, A., LECLANT, J., « Éthiopie et Cyrénaïque ? À propos d'un texte de Synésius », dans *Annales d'Éthiopie*, 3, 1959, p. 173-177.

CARDINALI, Cl., « Terrecotte figurate da Cirene », dans M. Luni (éd.), *Cirene "Atene d'Africa"* I, *MAL*, 28, Rome, 2006, p. 125-132.

CARLIER, P., *La royauté en Grèce avant Alexandre*, Strasbourg, 1984.

——, « La double face du pouvoir royal dans le monde mycénien », dans C. Nicolet (éd.), *Du pouvoir dans l'antiquité : mots et réalités*, EPHE, IVe section, III, Hautes études du monde gréco-romain, 16, Cahiers du centre Glotz, I, Paris-Genève, 1990, p. 37-52.

CARPENTER, Rh., « A Trans-Saharan Caravan Route in Herodotus », *AJA*, 60 n. 3, 1956, p. 231-242.

CARTON, L., « Nybgenii et Nefzaoua », *Rev. tun.*, 21, 1914, p. 207-216.

——, « Nybgenii et Nefzaoua », *Rev. tun.*, 22, 1915, p. 35-47.

CARUSI, Cr., « Le sel chez les auteurs grecs et latins », dans O. Weller, A. Dufraisse, P. Pétrequin (éds.), *Sel, eau et forêt d'hier à aujourd'hui*, Collection « les Cahiers de la MSHE Ledoux », n° 12, Série « Homme et Environnement », n° 1, Paris, 2008, p. 353-364.

CASEVITZ, M., *Le vocabulaire de la colonisation en grec ancien. Étude lexicologique*, Paris, 1985.

CASSELS, J., « The Cemeteries of Cyrene », *PBSR*, 23, 1955, p. 1-43.

CATANI, E., « La coltura della vite e la produzione di vino della Cirenaica greca e romana : le fonti storiche e l'arte figurativa antica », dans Gr. Barker, J. Lloyd, J. Reynolds (éds.), *Cyrenaica in Antiquity*, Londres, 1985 (Society for Libyan Studies Occasional Papers 1, BAR International Series 236), p. 145-164.

——, « Per un'iconografia di Libya in età romana », *QAL*, 12, 1987, p. 385-402.

——, « Les objets sacrés du sanctuaire d'Apollon à Cyrène dans les journaux de fouille de Luigi Pernier tenus de 1925 à 1936 », dans C. Dobias-Lalou (éd.), *Karthago*, XXVII, *Questions de religion cyrénéenne*, *Actes du colloque de Dijon (21-23 mars 2002)*, Paris, 2007, p. 103-129.

——, « Ricerche e ricognizioni archeologiche nell'area di Suani el Abiad e Siret el Bab », M. Luni (éd.), *Cirene "Atene d'Africa"* III, *Cirene e la Cirenaica nell'antichità*, *MAL*, 30, Rome, 2010, p. 59-71.

CAVAZZA, F., « Notizie preistoriche e storiche sugli animali domestici della Libya », *Rivisata delle Colonie*, X, 1936, p. 522-545.

CHABOT, J.-B., *Recueil des inscriptions libyques* (*RIL*), Paris, 1940.

CHAKER, S., « L33b. Lune : compléments linguistiques et ethnologiques (Berbères Nord) », *Enc. Berb.*, XXVIII-XXIX, 2008, p. 4444-4447.

——, « M06b. MACES et autres noms propres anciens : mise au point linguistique complémentaire », *Enc. Berb.*, XXX, 2010, p. 4463-4465.

——, « M35b. Mappalia : note linguistique complémentaire », *Enc. Berb.*, XXX, 2010, p. 4573-4576.

CHAMOUX, Fr., « Les Anténorides à Cyrène », dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire offerts à Ch. Picard à l'occasion de son 65e anniversaire*, Paris, 1949 (= *REG*, 29, 1948), p. 154-161.

——, *Cyrène sous la monarchie des Battiades*, Paris, 1953.

——, « Le roi Magas », *Revue Historique*, 216, 1956, p. 18-34.

——, « Épigramme de Cyrène en l'honneur du roi Magas », *BCH*, 82, 1958, p. 571-587.

——, « Hermès Parammon », *Ét. Arch. class.*, 2, 1959, p. 31-39.

——, « L'île de Thasos et son histoire », *REG*, 72, 1959, p. 348-369.

——, « Callimaque et Cyrène », *REG*, 73, 1960, p. XXXIII-XXXIV.

——, « Sur une épigramme de Callimaque », *REG*, 80, 1967, p. 258-263.

——, « L'épigramme d'Hermésandros à Cyrène », *Ziva Antika*, 25, 1975, p. 272-274.

——, « Triges chypriotes », *Report of the department of Antiquities Cyprus*, 1975, p. 93-95.

——, « La dédicace de L. Orbius à Cyrène », *Recueil Plassart*, 1976, p. 47-57.

——, « Une épigramme de Théaitètos de Cyrène (AP VII, 444) », *Mélanges offerts à Léopold Sédar Senghor. Langues, littérature, histoire anciennes*, Dakar, 1977, p. 37-41.

——, « Autour d'un trige en terre cuite du musée de Mariemont », *Rayonnement grec*, *Hommages à Charles Delvoye*, Bruxelles, 1982, p. 161-166.

——, *La civilisation grecque à l'époque archaïque et classique*, Paris, 1983.

——, « Du Silphion », dans Gr. Barker, J. Lloyd, J. Reynolds (éds.), *Cyrenaica in Antiquity*, Londres, 1985 (Society for Libyan Studies Occasional Papers 1, BAR International Series 236), p. 165-172.

——, « Diodore de Sicile et la Libye », *QAL*, 12, 1987, p. 57-66.

——, « Les comptes des démiurges à Cyrène », dans D. Knoepfler (éd.), *Comptes et inventaires dans la cité grecque, Actes du colloque international d'épigraphie en l'honneur de J. Tréheux (Neuchâtel, 23-26 septembre 1986)*, Genève, 1988, p. 143-154.

——, « La Cyrénaïque des origines à 321 a.C., d'après les fouilles et les travaux récents », *LibStud*, 20, Londres, 1989, p. 63-70.

——, « Chars cyrénéens », dans S. Stucchi (éd.), *Giornata Lincea sulla archeologia cirenaica (Rome, 3 novembre 1987)*, Rome, 1990 (Atti dei convegni Lincei 87), p. 7-16.

——, « Le poète Callimaque et le rayonnement culturel d'Alexandrie », dans J. Leclant (éd.), *Alexandrie : une mégapole cosmopolite*, *Actes du 9e colloque de la villa Kérylos à Beaulieu-sur-mer (2-3 octobre 1998)*, Paris, 1999, p. 79-89.

——, « Chiens cyrénéens », *CRAI*, 145, 3, 2001, p. 1307-1313.

——, « L'hymne II de Callimaque et le culte d'Apollon à Cyrène », dans C. Dobias-Lalou (éd.), *Karthago*, XXVII, *Questions de religion cyrénéenne, Actes du colloque de Dijon (21-23 mars 2002)*, Paris, 2007, p. 195-203.

CHAMOUX, FR., HALLIER, G., « Un colombier en pierre de taille près d'Apollonia », dans J. Reynolds (éd.), *Cyrenaican Archaeology, an International Colloquium (Cambridge 1993*), *LibStud*, 25, 1994, p. 119-124.

——, « Le colombier d'Apollonia », dans L. Bacchielli, M. Bonanno Aravantinos (éds.), *Scritti di antichità in memoria di Sandro Stucchi, 1. La Cirenaica. La Grecia e l'Oriente mediterraneo*, *Studi Miscellanei*, 29, Rome, 1996, p. 51-60.

CHANTRAINE, P., *Dictionnaire étymologique de la langue grecque. Histoire des mots*, II (E-K), Paris, 1970.

——, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque. Histoire des mots*, IV-1 (P-Y), Paris, 1977 (rééd. 1977).

CHARBONNEAUX, J., MARTIN, R., VILLARD, F., *Grèce classique : 480-330 avant J.-C.*, Paris, 1969.

CHARLET, J.-L., « C96. Coripe », *Enc. Berb.*, XIV, 1994, p. 2104-21010.

CHASSINAT, E., « Sur quelques textes provenant de Gaou el-Kébir (Antaeopolis) », *BIFAO*, I, 1901, p. 103-107.

CHAUVEAU, M., « Inarôs, prince des rebelles », dans Fr. Hoffmann, H.-J. Thissen (éds.), *Res Severa Verum Gaudium. Festschrift für Karl-Theodor Zauzich zum 65. Geburstag am 8 Juni 2004*, *Studia Demotica*, 6, Louvain, 2004, p. 39-46

CHECCHI, S., *Attraverso la Cirenaica*, Rome, 1912.

CHERPION, N., CORTEGGIANI, J.-P., GOUT, J.-Fr., *Le tombeau de Pétosiris à Touna el-Gebel, relevé photographique*, IFAO, Le Caire, 2007.

CHERSTICH, L., « S4 : la tomba di Klearchos di Cirene », dans E. Fabbricotti, O. Menozzi (éds.), *Cirenaica : studi, scavi e scoperte. Parte I : Nuovi Dati da Città e Territorio*, *Atti del X Convegno di Archeologia Cirenaica (Chieti, 24-26 novembre 2003)*, BAR International Series 1488, Oxford, 2006, p. 103-120.

CLUTTON-BROCK, J., « The spread of domestics animals in Africa », dans Th. Shaw, P. Sinclair, B. Andah *et al.* (éds.), *The Archaeology of Africa. Foods, Metals and Towns*, Londres, 1993, p. 61-70.

COHEN, G., *The Hellenistic Settlements in Syria, the Red Sea Basin, and North Africa*, Londres, 2006.

COLIN, Fr., « De la signification du nom Παράμμων », *ZPE*, 107, 1995, p. 213-216.

——, *Les Libyens en Égypte (XV^e siècle a.C.-II^e siècle p.C.). Onomastique et Histoire*, vol. 1, Thèse de 3^e cycle, Université Libre de Bruxelles, Faculté de Philosophie et Lettres, Bruxelles, 1996.

——, « Ammon, Parammon, Poséidon, Héra et Libye à Siwa », *BIFAO*, 97, 1997, p. 97-108.

——, « Les fondateurs du sanctuaire d'Amon à Siwa (Désert Libyque). Autour d'un bronze de donation inédit », dans *Egyptian Religion of the Last Thousand Years. Studies Dedicated to the Memory of J. Quaegebeur* I, *OLA* 84, 1998, p. 329-355.

——, « Le vieux libyque dans les sources égyptiennes (du Nouvel Empire à l'époque romaine) et l'histoire des peuples libycophones dans le nord de l'Afrique », *BACTHS*, n. s., Afrique du Nord, fasc. 25, 1996-1998, Paris, 1999, p. 13-18.

——, *Les peuples libyens de la Cyrénaïque à l'Egypte d'après les sources de l'Antiquité classique*, Bruxelles, 2000.

COMPARETTI, D., « Iscrizione cristiana di Cirene », *ASAA*, 1, 1914, p. 161-167.

COOK, B. F., *s. v.* « Aristaios I », *LIMC*, II, 1, 1984.

CORCORAN, L. H., *Portrait mummies from Roman Egypt (I-IV centuries A.D.)*, Chicago, 1995.

CORVISIER, J.-N., SUDER, W., *La population de l'antiquité classique*, Paris, 2000.

COUNILLON, P., *Pseudo-Scylax : le Périple du Pont-Euxin, Texte, traduction, commentaire philologique et historique*, Bordeaux, 2004.

COURTOIS, Chr., *Les Vandales et l'Afrique*, Paris, 1955.

CRAIK, E. M., *Dorian Aegean*, Londres, 1980.

CUMONT, F., « Soldats Syriens dans l'armée romaine de Cyrénaïque », *Syria*, 8, 1, 1927, p. 84.

CURTIS, Ch. D., « Objects of terra cotta found at Cyrene », *Bull. of the archaeological Institute of America*, 2, 1911, p. 166-168.

CURTY, O., *Les parentés légendaires entre cités grecques : catalogue raisonné des inscriptions contenant le terme συγγένεια et analyse critique* (*Hautes études du monde gréco-romain*, 20), Genève, 1995.

CUSSET, Chr., FRANGOULIS, H., *Ératosthène : un athlète du savoir*, Journée d'étude du vendredi 2 juin 2006, Université de Saint-Étienne, 2008.

DAIN, A., Énée le Tacticien, *Poliorcétique*, Paris, CUF, 1967.

DANIELS, C. M., « Excavations and Fieldwork amongst the Garamantes », *LibStud*, 20, 1989, p. 45-62.

DARESSY, G., « Un sarcophage de Gaou », *ASAE*, IV, 1903, p. 120-121.

DASZEWSKI, W. A., « The Gods of the North-West Coast of Egypt in the Graeco-Roman Period », *MEFRA*, 103-1, 1991, p. 91-104.

DAUX, G., « Deux anthroponymes grecs méconnus : Guenon et Puce », *REG*, 85, 1972, p. 75-82.

DAVESNE, A., « La divinité cyrénéenne au silphion », dans L. Khalil, C. Augé, P. Linant de Bellefonds (éds.), *Iconographie classique et identités régionales*, *BCH*, suppl. XIV, Paris, 1986, p. 195-206.

DAVESNE, A., GARLAN, Y., « Découverte d'un lot de figurines grecques en terre suite à Apollonia de Cyrénaïque », *LibAnt*, 15-16, 1978-1979, p. 199-226.

DE FAUCAMBERGE, E., *Abou Tamsa : étude d'un nouveau site néolithique en Cyrénaïque (Libye)*, thèse de 3e cycle, Université Paris I Sorbonne, 2010, 351 p.

DE FOUCAULD, Ch., *Textes touaregs en prose*, Aix-en-Provence, 1984.

DE POLIGNAC, Fr., *La naissance de la cité grecque. Cultes, espaces et sociétés, VIIIe-VIIe siècles*, Paris, 1995.

——, « Divinités régionales et divinités communautaires dans les cités archaïques », dans V. Pirenne-Delforge (éd.), *Les Panthéons des cités des origines à la Périégèse de Pausanias*, *Kernos*, suppl. 8, Liège, 1998, p. 23-34.

DE VISSCHER, F., *Les édits d'Auguste découverts à Cyrène*, Louvain, 1940 (rééd. anastatique 1965).

DE VOS, M., *Dionysus, Hylas e Isis sui monti di Roma : tre monumenti con decorazione parietale in Roma antica (Palatino, Quirinale, Oppio)*, Rome, 1997.

DELORME, J., *Gymnasion, Étude sur les monuments consacrés à l'éducation en Grèce (des origines à l'Empire romain)*, Paris, 1960.

DEMARGNE, P., « Athéna », *LIMC*, II, 1, 1984.

DENT, J. S., LLOYD, J. A., REILLY, J. A., « Some Hellenistic and Early Roman Tombs from Benghazi », *LibAnt*, 13-14, 1976-1977, p. 131-212.

DESANGES, J., « Le triomphe de Cornelius Balbus (19 av. J.C.) », *Revue africaine*, 101, Alger, 1957, p. 5-43.

——, *Catalogue des tribus africaines de l'antiquité classique à l'ouest du Nil*, Université de Dakar, Dakar, 1962.

——, « Les territoires Gétules de Juba II », *REA*, 66, 1964, p. 33-47.

——, « Note sur la datation de l'expédition de Iulius Maternus au pays d'Agisymba », *Latomus*, 23, 4, 1964, p. 713-725.

——, « Un drame africain sous Auguste, le meurtre du proconsul L. Cornelius Lentulus par les Nasamons », *Mélanges Renard*, II, Coll. Latomus 102, Bruxelles, 1969, p. 197-213.

——, « Un curateur de la sauterelle sur la *pertica* de Carthage en 48/49 de n. ère », *BACTHS*, n. s. 10-11, 1974-75, p. 135-140.

——, « Philologica quaedam necnon Aethiopica », dans *Mélanges offerts à Léopold Sédar Senghor*, Dakar, 1977, p. 107-120.

——, *Recherches sur l'activité des Méditerranéens aux confins de l'Afrique (VI^e siècle avant J.-C. - IV^e siècle après J.-C.)*, EFR, 38, Rome, 1978.

——, « Les protoberbères », *Histoire générale de l'Afrique, II : Afrique ancienne*, Paris, 1980 (réimpression 1984), p. 453-473.

——, *Pline l'Ancien*, *H. N.*, V, 1-46, 1ère partie (l'Afrique du Nord), texte établi, traduit et commenté, Belles Lettres, Paris, 1980 (rééd. 2003).

——, « A66. Adurmakhidae », *Enc. Berb.*, II, 1985, p. 156-157.

——, « A72. Aezari », *Enc. Berb.*, II, 1985, p. 181-182.

——, « A97. Agisymba », *Enc. Berb.*, II, 1985, p. 259-261.

——, J., « A143. Akhaemeneis », *Enc. Berb.*, III, 1986, p. 415.

——, « A197 Ammonii », *Enc. Berb.*, IV, 1987, p. 599-600.

——, « A208. Anagombri », *Enc. Berb.*, V, 1988, p. 631.

——, « A219. Aneiritae ou Aneritae », *Enc. Berb.*, V, 1988, p. 657.

——, « A246. Apotomitae », *Enc. Berb.*, VI, 1989, p. 811.

——, « A257. Araraukeles ou Acrauceles », *Enc. Berb.*, VI, 1989, p. 850.

——, « A 286. Asbystae / Asbytae », *Enc. Berb.*, VII, 1990, p. 953.

——, « A302. Astakoures / Astakouri », *Enc. Berb.*, VII, 1990, p. 1004.

——, « A303. Astrices », *Enc. Berb.*, VII, 1990, p. 1005.

——, « A323. Ausees », *Enc. Berb.*, VIII, 1990, p. 1169.

——, « A324. Auskhisae / Auskhitae », *Enc. Berb.*, VIII, 1990, p. 1169.

——, « A325. Austoriani / Austur », *Enc. Berb.*, VIII, 1990, p. 1170.

——, « B17. Bakales », *Enc. Berb.*, IX, 1991, p. 1316-1317.

——, « B18. Bakatae », *Enc. Berb.*, IX, 1991, p. 1317.

——, « B38. Barcaei/Barkitae », *Enc. Berb.*, IX, 1991, p. 1360.

——, « B43. Bassakhitae », *Enc. Berb.*, IX, 1991, p. 1378.

——, « B102. Bouzeis », *Enc. Berb.*, X, 1991, p. 1601.

——, « B117. Buzakii », *Enc. Berb.*, XI, 1992, p. 1670.

——, « C66. Cinithi(i) », *Enc. Berb.*, XIII, 1994, p. 1958.

——, « C68. Cinyphii », *Enc. Berb.*, XIII, 1994, p. 1960-1961.

——, « C72. Cisippades », *Enc. Berb.*, XIII, 1994, p. 1977.

——, « D84. Dolopes », *Enc. Berb.*, XVI, 1995, p. 2509-2510.

——, « E10. Elaeōnes », *Enc. Berb.*, XVII, 1996, p. 2595-2596.

——, « E36. Erebidae », *Enc. Berb.*, XVII, 1996, p. 2677.

——, « G07. Gamphasantes », *Enc. Berb.*, XIX, 1997, p. 2961-2962.

——, « G12. Garamantes », *Enc. Berb.*, XIX, 1998, p. 2969-2971.

——, « G33. Gépheis », *Enc. Berb.*, XX, 1998, p. 3063.

——, « G50. Giligamae », *Enc. Berb.*, XX, 1998, p. 3137.

——, « G51. Gindanes », *Enc. Berb.*, XX, 1998, p. 3137.

——, « G61. Gōniōtae », *Enc. Berb.*, XXI, 1999, p. 3167.

——, « G91. Guzantes », *Enc. Berb.*, XXI, 1999, p. 3259.

——, « Histoire de l'Afrique dans le monde gréco-romain », EPHE, Livret-Annuaire 16, 2000-2001, p. 112-113.

——, « De la Marmarique à la Maurétanie. Nouvelles données en matière de mouvements de population », *AntAfr*, 37, 2001, p. 81-91.

——, « Le Sahara dans l'Antiquité : lien, obstacle ou barrière ? », dans M. H. Fantar (éd.), *Le Sahara, lien entre les peuples et les cultures*, Actes du colloque organisé à Douz du 19 au 22 décembre 2002, Tunis, 2003, p. 49-57.

——, « La documentation africaine du ΣΤΑΔΙΑΣΜΟΣ ΤΗΣ ΜΕΓΑΛΗΣ ΘΑΛΑΣΣΗΣ : un problème de datation », *Graeco-Arabica*, IX-X, 2004, p. 105-120.

——, « K54. Khattani », *Enc. Berb.*, XXVII, 2005, p. 4233.

——, « Témoignages antiques sur le fléau acridien », dans J. Jouanna, J. Leclant, M. Zink (éds.), *L'Homme face aux calamités naturelles dans l'Antiquité et au Moyen Age*, Cahiers de la Villa « Kérylos », 17, Paris, 2006, p. 221-235.

——, « L10. Lasanikes », *Enc. Berb.*, XXVIII, 2008, p. 4361.

——, « L23. Libyphéniciens », *Enc. Berb.*, XXVIII, 2008, p. 4394-4395.

——, « L32. Lotophages », *Enc. Berb.*, XXVIII, 2008, p. 4440-4441.

——, « M18. Makatoutae », *Enc. Berb.*, XXX, 2010, p. 4531.

——, « M19. Maketae », *Enc. Berb.*, XXX, 2010, p. 4531-4532.

——, « M20. Makhlues/Makhrues », *Enc. Berb.*, XXX, 2010, p. 4532-4533.

——, « M23. Makhuni », *Enc. Berb.*, XXX, 2010, p. 4534.

——, « M24. Makkoi », *Enc. Berb.*, XXX, 2010, p. 4534-4535.

——, « M42. Marmaridae / Marmarides », *Enc. Berb.*, XXX, 2010, p. 4626-4627.

——, « M75. Maxues », *Enc. Berb.*, XXXI, 2010, p. 4799.

——, « M118. Mimakes », *Enc. Berb.*, XXXII, 2010, p. 5029-5030.

——, « M133. Moukhthousii », *Enc. Berb.*, XXXII, 2010, p. 5090-5091.

——, « M137. Moutourgoures », *Enc. Berb.*, XXXII, 2010, p. 5099.

——, « L'Afrique dans les *Ethnika* de Stéphane de Byzance », *Visions de l'Occident romain, Hommages à Yann Le Bohec*, I, Paris, 2012, p. 153-165.

——, « N13. Nasamons », *Enc. Berb.*, XXXIII, 2012, p. 5252-5256.

DESCHODT, G., « Images et mariage, une question de méthode : le geste d'*anakalypsis* », *Cahiers "Mondes anciens"*, [En ligne], 2 | 2011, mis en ligne le 20 juillet 2011, consulté le 11 juillet 2012. URL : http://mondesanciens.revues.org/370.

DI FILIPPO BALESTRAZZI, E., GASPERINI, L., BALESTRAZZI, M., « L'emiciclo di Pratomedes a Cirene : la testimonianza di un culto aniconico di tradizione dorica », *QAL*, 8, 1976, p. 109-191.

DI VITA, A., « Influences grecques et tradition orientale dans l'art punique de Tripolitaine », *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, 80, 1968, p. 7-84.

DIEZ DE VELASCO, F., « Marge, axe et centre : iconographie d'Héraclès, Atlas et l'arbre des Hespérides », dans V. Pirenne-Delforge et E. Suarez de la Torre (éd.), *Héros et héroïnes dans les mythes et les cultes grecs, Actes du Colloque organisé à l'Université de Valladolid (26-29 mai 1999)*, *Kernos*, suppl. 10, Liège, 2000, p. 197-216.

DOBIAS-LALOU, C., « Pour une chronologie des inscriptions archaïques de Cyrène », *Rev. Philologie*, 44, 1970, p. 228-256.

——, « À propos d'attelages chez le comique Alexis », *Revue de Philologie de littérature et d'histoire anciennes*, 55, 2, 1981, p. 309-311.

——, « Le vocabulaire des produits agricoles en Cyrénaïque », dans Gr. Barker, J. Lloyd, J. Reynolds (éds.), *Cyrenaica in Antiquity*, Londres, 1985 (Society for Libyan Studies Occasional Papers 1, BAR International Series 236), p. 173-182.

——, « Le Dioscure Cyrénéen », *REG*, 99, 1986, p. XII.

——, « Noyau grec et éléments indigènes dans le dialecte cyrénéen », *QAL* 12, 1987, p. 85-91.

——, *BE*, 1989, 823.

——, « Le silphion de Battos comme thème littéraire grec », rapport au *Colloque du silphion*, Tripoli, 1989, version polycopiée (11 pages), actes non publiés.

——, « Les dépenses engagées par les démiurges de Cyrène pour les cultes », *REG*, 106, 1993, p. 24-38.

——, « *SEG* IX 3 : un document composite ou inclassable ? », *Verbum*, 17, 1993, p. 243-256.

——, « Le cinquième commandement de la loi sacrée de Cyrène », dans L. Bacchielli, M. Bonanno Aravantinos (éds.), *Scritti di antichità in memoria di Sandro Stucchi, 1. La Cirenaica. La Grecia e l'Oriente mediterraneo*, *Studi Miscellanei*, 29, Rome, 1996, p. 73-78.

——, « Suppléments aux listes de souscripteurs de Cyrène », dans E. Catani, S. M. Marengo (éds.), *La Cirenaica in età antica, Atti del convegno internazionale di studi (Macerata, 18-20 maggio 1995)*, Pise-Rome, 1998, p. 207-217.

——, « Anthroponymes grecs en –ΑΣ en Cyrénaïque », dans *Des dialectes grecs aux* lois *de Gortyne*, Paris 1999, p. 23-32.

——, « *Polis* et *chôra* en Cyrénaïque : le dossier épigraphique », dans A. Laronde, J.-J. Maffre (éds.), *Cités, ports et campagnes de la Cyrénaïque gréco-romaine, Actes de la journée d'étude sur la Cyrénaïque (Paris, 21 novembre 1992)*, *Karthago*, XXIV, Paris, 1999, p. 141-146.

——, *Le dialecte des inscriptions grecques de Cyrène*, *Karthago*, XXV, Paris, 2000.

——, « Notes sur le supplemento epigrafico cirenaico », *QAL*, 18, 2003, p. 211-221.

——, « Le héros Dioscure à Apollonia de Cyrénaïque », dans E. Fabbricotti, O. Menozzi (éds.), *Cirenaica : studi, scavi e scoperte. Parte I : Nuovi Dati da Città e Territorio*, *Atti del X Convegno di Archeologia Cirenaica (Chieti, 24-26 novembre 2003)*, BAR International Series 1488, Oxford, 2006, p. 85-96.

——, *BE*, 2007, 562.

DOBIAS-LALOU, C., DUBOIS, L., « La réintégration du citoyen coupable à Sélinonte et à Cyrène », dans C. Dobias-Lalou (éd.), *Questions de religion cyrénéenne, Actes du colloque de Dijon (21-23 mars 2002)*, *Karthago*, XXVII, Paris, 2007, p. 145-158.

DOBIAS-LALOU, C., GWAIDER, R. A., « From the cemeteries of Cyrene », *LibAnt*, n. s. 3, 1997, p. 25-30.

DODGE, H., *LibStud*, 19, 1988, p. 154-155.

DONTAS, G., « ΜΕΤΑΠΟΛΕΜΙΚΑ ΤΙΝΑ ΓΛΥΠΤΙΚΑ ΠΡΟΣΚΤΗΜΑΤΑ ΤΩΝ ΜΟΥΣΕΙΩΝ ΡΟΔΟΥ ΚΑΙ ΚΩ », *Arch. Deltion*, 21, Meros A' – Meletai, 1966, p. 93 sq.

DORE, J. N., ROWAN, J. S., DAVISON, J. P., « Fieldwork at El Merj (Ancient Barca) : a First Report on the 1992 Season », *LibStud*, 24, 1993, p. 117-120.

DOUTTÉ, Ed., *Merrâkech*, Paris, 1905.

——, *Magie et Religion dans l'Afrique du Nord*, Alger, 1909.

DUCAT, J., « Fonctions de la statue dans la Grèce archaïque : *kouros* et *kolossos* », *BCH*, 100, 1976, p. 239-251.

DUNAND, Fr., *Le culte d'Isis dans le bassin oriental de la Méditerranée*. II, *Le culte d'Isis en Grèce*, EPRO 26, Leyde, 1973.

——, *Le culte d'Isis dans le bassin oriental de la Méditerranée*. III, *Le culte d'Isis en Asie Mineure : clergé et rituel des sanctuaires isiaques*, EPRO 26, Leyde, 1973.

——, *Religion populaire en Égypte romaine : les terres cuites isiaques du Musée du Caire*, Leyde, 1979.

——, *Terres cuites gréco-romaines d'Égypte*, Musée du Louvre, Département des Antiquités égyptiennes, Paris, 1990.

DUNST, G., « Archaische Inschriften und Dokumente der Pentekontaetie aus Samos », *MDAIA*, 87, 1972, p. 99-163.

DUPUY, Chr., « Quel peuplement dans l'Adrar des Iforas (Mali) et dans l'Aïr (Niger) depuis l'apparition des chars ? », *Bulletin de la société d'études et de recherches préhistoriques des Eyzies*, 60, 2011, p. 25-48.

DUVAL, N et Y., « Fausses basiliques (et faux martyrs) : quelques « bâtiments à auges » d'Afrique », *MEFRA*, 84, 1972, p. 675-719.

DUVAL, N., GOLVIN, J.-C., « Haïdra à l'époque chrétienne, IV ; le monument à auges et les bâtiments similaires », *CRAI*, 116, 1, 1972, p. 133-172.

DUVEYRIER, Les *Touareg du Nord : exploration du Sahara*, Paris, 1864.

EISELE, *s. v.* Parammon, dans W. H. Roscher, *Ausführliches Lexikon der griechischen und römischen Mythologie*, III, Leipzig, 1897-1902, col. 1567-1568.

EITREM, S., *s. v.* Hermes, *Re*, VIII, 1, 1912, p. 756.

EL HAMARI, J. H., *Greek Terracottas figurines from the Demeter Sanctuary*, Cyrene 1969-1977, Diss. Un. Pennsylvania, Ann Arbor, 1980.

ELLINGER, P., *s. v.* Artémis, *Dictionnaire des mythologies*, dir. Y. Bonnefoy, I, 1981.

ELMAYER, F., « The Libyan God Gurzil in a Neo-Punic Inscription from Tripolitania », *LibStud*, 13, 1982, p. 49-50.

EL-RASHDY, F., « Garamantian burial customs : their relation to those of other peoples of North Africa », UNESCO (éd.), *LibAnt*, *Histoire générale de l'Afrique. Études et documents*, 11 (Actes du Colloque organisé à l'UNESCO, Paris 16-18 janvier 1984), Paris, 1986, p. 77-105.

ENSOLI VITOZZI, S., « Indagini sul culto di Iside a Cirene », *L'Africa Romana, Atti del IX convegno di studio (Nuoro, 13-15 dic. 1991)*, Sassari, 1992, p. 167-250.

——, « L'iconografia e il culto di Aristeo a Cirene in età greca », dans J. Reynolds (éd.), *Cyrenaican Archaeology, an International Colloquium (Cambridge 1993*), *LibStud*, 25, 1994, p. 61-84.

ENSOLI, S., « Il Santuario di Iside e Serapide sull'Acropoli. I. La fase greca del culto isiaco a Cirene », dans N. Bonacasa, A. M. Donadoni Roveri *et al.* (éds.), *Faraoni come dei, Tolemei come faraoni. Atti del V Congresso Internazionale Italo-Egiziano (Turin, 8-12 déc. 2001)*, Turin-Palerme, 2003, p. 246-257.

——, « La Terrazza Superiore dell'*Agorà* di Cirene. Il Tempio di Zeus et l'Arco Occidentale della *Skyrotà* », *QAL*, 18, 2003, p. 47-91.

——, « Il Santuario di Iside e Serapide sull'Acropoli. III. La fase tardoantica del culto isiaco a Cirene », dans L. Bricaut (éd.), *Isis en Occident. Actes du II*ème *Colloque international sur les études isiaques (Lyon III, 16-17 mai 2002)*, Leyde-Boston, 2004, p. 193-219.

——, « L'Egitto, la Libia e la più antica diaspora del culto isiaco nel bacino del Mediterraneo : il Santuario di Iside e Serapide sull'Acropoli di Cirene », dans A. Hoffman (éd.), *Ägyptische Kulte und ihre Heiligtümer im Osten des Römischen Reiches, Internationales Kolloquium (Bergame, Turquie, 5-6 sept. 2003)*, *Byzas*, 1, Istambul, 2005, p. 181-196.

——, « Studi, scavi e scoperte dal 1996 al 2003 : nuovi elementi per servire alla storia della religione e dei complessi monumentali di Cirene », dans E. Fabbricotti, O. Menozzi (éds.), *Cirenaica : studi, scavi e scoperte. Parte I : nuovi dati da città e territorio*, *Atti del X Convegno di Archeologia Cirenaica (Chieti, 24-26 novembre 2003)*, BAR International Series 1488, Oxford, 2006, p. 17-34.

——, « Il santuario di Iside e Serapide sull'Acropoli di Cirene. I risultati delle indagini condotte nei primi tre anni di scavo (2000-2002) », dans E. Catani, A. Di Vita (éds.), *Archeologia italiana in Libya : esperienze a confronto, Atti dell'incontro di studio (Macerata-Fermo, 28-30 mars 2003)*, Macerata, 2007, p. 113-121.

——, « Il Santuario di Iside e Serapide sull'Acropoli. II. La fase romana del culto isiaco a Cirene », dans C. Dobias-Lalou (éd.), *Questions de religion cyrénéenne. Actes du colloque de Dijon (Dijon, 21-23 mars 2002)*, *Karthago*, XXVII, Paris, 2007, p. 13-29.

——, « Cirene 1998-2008 », *LibAnt*, n. s. 5, 2010, p. 118-120.

——, « Il teatro-anfiteatro del santuario di Apollo a Cirene », dans M. Luni (éd.), *Cirene "Atene d'Africa"* III, *Cirene e la Cirenaica nell'antichità*, *MAL*, 30, Rome, 2010, p. 117-145.

ERMETI, A. L., « Lo scavo di un deposito votivo nel tempio di Demetra : le ceramiche », dans M. Luni (éd.), *Cirene "Atene d'Africa"* I, *MAL*, 28, Rome, 2006, p. 167-170.

EVETTS, B., *History of the Patriarchs of the Coptic church of Alexandria (S. Mark to Benjamin I)*, Patrologie Orientale, I, 2, Paris, 1904.

Excavations at Sidi Khrebish, Benghazi (Berenice), dans *LibAnt*, suppl. 5, I-IV, Tripoli, 1977-1998.

FABBRICOTTI, E., « Divinità greche e divinità libie in rilievi di età ellenistica », *QAL*, 12, 1987, p. 221-244.

——, « Statuette in calcare da Bu Senab », dans J. Reynolds (éd.), *Cyrenaican Archaeology, an International Colloquium (Cambridge 1993*), *LibStud*, 25, 1994, p. 219-230.

——, « Divinità funerarie da Barce e Tolemaide », dans L. Bacchielli, M. Bonanno Aravantinos (éds.), *Scritti di antichità in memoria di Sandro Stucchi, 1. La Cirenaica. La Grecia e l'Oriente mediterrane*o, *Studi Miscellanei*, 29, Rome, 1996, p. 117-126.

——, « Lastra pastorale dal territorio di Cirene », *LibAnt*, n. s. 2, 1996, p. 23-25.

——, « Rilievi cultuali del mondo pastorale cirenaico », *LibAnt,* n. s. 3, 1997, p. 75-81.

——, « Ancora su Bu Semah », *LibAnt*, n. s. 4, 1998, p. 21-26.

——, « Problemi di scultura cirenaica », *QAL*, 16, 2002, p. 49-54.

——, « Le statue greche in marmo di età arcaica a Cirene. I kouroi, le korai e la sfinge di Cirene », *RendLinc.*, 14, 2003, p. 403-423.

——, « Ancora sulle lastre bronze. Intervento di approfondimento », dans E. Fabbricotti, O. Menozzi (éds.), *Cirenaica : studi, scavi e scoperte. Parte I : Nuovi Dati da Città e Territorio*, *Atti del X Convegno di Archeologia Cirenaica (Chieti, 24-26 novembre 2003)*, BAR International Series 1488, Oxford, 2006, p. 217-220.

——, « arulette di Cirene », dans L. Gasperini, S. M. Marengo (éds.), *Cirene e la Cirenaica nell'antichità, Atti del Convegno internazionale di studi (Roma-Frascati, 18-21 dic. 1996)*, Tivoli, 2007, p. 267-302.

——, « Il santuario di Ain Hofra », dans C. Dobias-Lalou (éd.), *Karthago*, XXVII, *Questions de religion cyrénéenne*, *Actes du colloque de Dijon (21-23 mars 2002)*, Paris, 2007, p. 93-100.

——, « Venticinque anni di attività della Cattedra di Archeologia Classica e Numismatica Antica. Lo scavo e la Missione in Libya », dans O. Menozzi, M. L. Di Marzio, D. Fossataro (éds.), *SOMA* 2005, *Proceedings of the IX Symposium on Mediterranean Archaeology, Chieti (Italy), 24-26 February 2005*, Oxford, 2008, p. 11-20.

——, « Recenti ricognizioni nel territorio di Cirene », dans M. Luni (éd.), *Cirene "Atene d'Africa"* III, *Cirene e la Cirenaica nell'antichità*, *MAL*, 30, Rome, 2010, p. 37-46.

FADEL ALI, M., « El Jaghbub », dans Gr. Barker, J. Lloyd, J. Reynolds (éds.), *Cyrenaica in Antiquity*, Londres, 1985 (Society for Libyan Studies Occasional Papers 1, BAR International Series 236), p. 263-272.

——, « Notes sur deux découvertes récentes », dans A. Laronde, J.-J. Maffre (éds.), *Cités, ports et campagnes de la Cyrénaïque gréco-romaine, Actes de la journée d'étude sur la Cyrénaïque (Paris, 21 novembre 1992)*, *Karthago*, XXIV, Paris, 1999, p. 163-164.

FADEL ALI, M., REYNOLDS, J., « Some New Inscriptions from Cyrenaica », *Africa Romana*, 9, 1992, p. 115-122.

——, « An Inscribed Stone from the Sanctuary of Demeter and Kore at Cyrene: Cult, Corn and Roman

Revenues », dans J. Reynolds (éd.), *Cyrenaican Archaeology, an International Colloquium (Cambridge 1993)*, *LibStud*, 25, 1994, p. 211-218.

——, « Inscriptions recently discovered in Cyrenaica », *Africa Romana*, 11, 1994, p. 1321-1327.

——, « New Discoveries in the Land of the Giligamae », *Africa Romana*, 12, 1996, p. 135-142.

FADEL ALI, M., REYNOLDS, J., DOBIAS-LALOU, C., « Recently discovered inscriptions at Cyrene », dans L. Gasperini, S. M. Marengo (éds.), *Cirene e la Cirenaica nell'antichità, Atti del Convegno internazionale di studi (Roma-Frascati, 18-21 dic. 1996)*, Tivoli, 2007, p. 17-48.

FAKHRY, A., « Recent Excavations at the Temple of the Oracle at Siwa Oasis », dans *Festschrift für H. Ricke*, *BÄBA* 12, 1971, p. 17-33.

——, *The Oasis of Egypt I. Siwa Oasis*, The American University in Cairo press, 1973.

FAREH, H., « L'Afrique face aux catastrophes naturelles : l'apport de la documentation », dans A. Mrabet, J. Remesal Rodriguez (éds.), *Africa et in Hispania : études sur l'huile africaine* (Instrumenta 25), Barcelone, 2007, p. 145-166.

FARNELL, L. R., *Greek Hero Cults and Ideas of Immortality*, Oxford, 1921.

FERRI, S., « Il santuario di Budrasc », *Not. Arch.*, III, 1922, p. 95-99.

——, « Un sacello rupestre (mitriaco ?) nella necropoli di Cirene », *Boll. di Studi Storico-Religiosi*, II, 1922, p. 28-32.

——, *Contributi di Cirene alla storia della religione greca*, Rome, 1923.

——, « Alcuni iscrizioni di Cirene », *Abhandl. Preuss. Akad. Philol. hist. Klasse*, 5, 1925, n° 1, p. 4-8.

——, « Il Telestrio Isiaco di Cirene », *Studi e materiali di storia delle religioni*, III, Rome, 1927, p. 233-246.

——, « L'Apollo Pitio di Cirene. Un nuovo esemplare di "Pre-Omphalos" », *AfrIt*, I, n. 2, 1927, p. 116-122.

——, *Divinità ignote, nuovi documenti di arte e di culto funerario nelle colonie greche*, Florence, 1929.

——, « Il Telesterio Isiaco di Cirene », *Studi classici e orientali*, 12, 1963, p. 5-15.

FORBES, K., « Some Cyrenean Dedications », *Philologus*, 100, 1956, p. 235-252.

FORTIA D'URBAN, A., *Recueil des itinéraires anciens*, Paris, 1845.

FOUCART, P., *Le culte des héros chez les Grecs*, Paris, 1898.

FRASER, P. M., « Hadrian and Cyrene », *JRS*, 40, 1950, p. 77-90

——, « Inscriptions from Cyrene », *Berytus*, 12, 1958, p. 104-127.

——, *Ptolemaic Alexandria*, I-II, Oxford, 1972.

FRESNEL, F., « Mémoire sur le Wadaj », *Bull. Soc. Géo.*, 15, Paris, 1849.

FRIGERIO, Cl., « Un esempio di architettura ellenistica funeraria a Cirene : la tomba S 388 », *LibAnt*, n. s. 3, 1997, p. 51-73.

FRITZ, K. von, *s. v. Theodorus* n° 31, *RE*, V A, 1934, p. 1811.

FULFORD, M. G., « To east and west : the mediterranean trade of Cyrenaica and Tripolitania in Antiquity », *LibStud*, 20, 1989, p. 169-192.

FUSTEL DE COULANGES, *La cité antique*, Paris, 1864 (réedition 1969).

GAEBEL, R. E., *Cavalry Operations in the Ancient Greek World*, Oklahoma, 2002.

GAIFMAN, M., *Aniconism in Greek Antiquity*, Oxford, 2012.

GALAND, L., « Pline et le nom des Nasamons », *Mélanges Leclant*, BdE 106/4, Le Caire, 1993, p. 73-80.

GALLO, P., « Ounamon, roi de l'oasis d'Ighespep (El-Bahreïn) sous la XXX^e^ dynastie », *Bulletin de la société française d'égyptologie*, 166, 2006, p. 11-30.

GAMBINI, W., « Due impianti per frantoi », *LibAnt*, 11-12, 1974-1975, p. 277-286.

GARLAN, Y., « La défense du territoire à l'époque classique », dans M. I. Finley (éd.), *Problème de la terre en Grèce ancienne*, Paris-La Haye, 1973, p. 149-160.

——, « L'enceinte fortifiée d'Apollonia de Cyrénaïque », *CRAI*, 129, 2, 1985, p. 362-378.

GASPARRI, C., *s. v.* Dionysos, *LIMC*, III, 1, 1986.

GASPERINI, L., « Le iscrizione del Cesareo e della Basilica di Cirene », *QAL*, 6, 1971, p. 3-22.

——, « Echi della componente autoctona nella produzione epigrafica cirenaica », *QAL*, 12, 1987, p. 403-413.

——, « Culti di eroi fondatori : Battos in oriente, Taras in occidente », *MGR*, 21, 1997, p. 1-15 (= « Cultos de héroes fundadores : Battos en Oriente, Taras en Occidente », *Gerion*, 16, 1998).

——, « La rivolta giudaica a Cirene sotto Traiano : conferme epigrafiche ed archeologiche », dans L. Gasperini, S. M. Marengo (éds.), *Cirene e la Cirenaica nell'antichità, Atti del Convegno internazionale di studi (Roma-Frascati, 18-21 dic. 1996)*, Tivoli, 2007, p. 325-342.

GAUTIER, E.-F., *La conquête du Sahara, Essai de psychologie politique*, Paris, 1925.

GAWANTKA, W., *Isopolitie. Ein Beitrag zur Geschichte der zwischenstaatlichen Beziehungen in der griechische Antike*, Munich, 1975.

GELZER, H. *et al.*, *Patrum Nicaenorum nomina Latine Graece Coptice Syriace Arabice Armeniace*, Stuttgart-Leipzig, 1995.

GEUS, K., *Eratosthènes von Kyrene. Studien zur hellenistichen Kultur und Wissenschaftsgeschichte*, Munich, 2002.

GHAZAL, A. H., « New lights on the distinction between Ammon of Libya and Zeus of Cyrene », UNESCO (éd.), *LibAnt*, *Histoire générale de l'Afrique. Études et documents*, 11 (Actes du Colloque organisé à l'UNESCO, Paris 16-18 janvier 1984), Paris, 1986, p. 173-177.

GHISLANZONI, E., « Notizie archeologiche sulla Cirenaica », *Not. Arch.*, I, 1915, p. 65-240.

——, « Rilievo policromo di Bengasi », *AfrIt*, I, n. 2, 1927, p. 101-115.

——, « Rassegna bibliografica », *AfrIt*, I, n. 3, 1927, p. 249.

——, « Il Santuario delle divinità alessandrine », *Not. Arch.*, IV, 1927, p. 147-206.

GIANNINI, P., « Cirene nella poesia greca : tra mito e storia », dans B. Gentili (éd.), *Cirene : storia, mito, letteratura*, *Atti del Convegno della S.I.S.A.C. (Urbino, 3 luglio 1988)*, Urbino, 1990, p. 51-95.

GINOUVÈS, R., *Dictionnaire méthodique de l'Architecture grecque et romaine*, T. 3, *Espaces architecturaux, bâtiments et ensembles*, Rome, 1998.

GIOVANNINI, V., « Relievi cultuali di età ellenistica da Cirene. Nuove osservazioni », dans M. Luni (éd.), *Cirene "Atene d'Africa"* II, *Cirene nell'antichità*, *MAL*, 29, Rome, 2010, p. 193-206.

GLOTZ, G., *s. v. perioikoi*, dans Ch. Daremberg, Edm. Saglio (éds.), *Dictionnaire des antiquités*

grecques et romaines d'après les textes et les monuments, Paris, 1877-1919, p. 396.

——, *Histoire grecque, des origines aux guerres médiques*, Paris, 1925.

GOBLOT, H., *Les qanāts : une technique d'acquisition de l'eau*, Paris-La Haye-New York, 1979.

GOCEVA, Z., POPOV, D., *s. v.* Bendis, *LIMC*, III, 1, 1986.

GOLDENBERG, A., *Bestiaire de la culture populaire musulmane et juive au Maroc*, Aix-en-Provence, 2000.

GOODCHILD, R. G., « Roman Milestones in Cyrenaica », *PBSR*, 18, 1950, p. 83-91.

——, *Tabula Imperii Romani, Map of the Roman Empire, Cyrene*, Oxford, 1954.

——, « Medina Sultan (Charax-Iscina-Sort) », *LibAnt*, 1, 1964, p. 99-106.

——, « Earthquakes in Ancient Cyrenaica », F. T. Barr (éd.), *Geology and Archaeology of Northern Cyrenaica, Libya, Petrolium Exploration Society of Libya, Trenth Annual Field Conference*, Amsterdam, 1968, p. 41-44

——, *Kyrene und Apollonia*, Zürich, 1971.

——, « The Roman Roads of Libya and their Milestones », *Libya in History, Historical Conference 16-23 march 1968*, Benghazi, 1968 (1971), p. 155-171.

——, « Arae Philaenorum and Automalax », dans J. Reynolds (éd.), *LibStud, Select papers of the late R. G. Goodchild*, Londres, 1976, p. 155-172 (= *PBSR*, 20, 1952, p. 94-110).

——, « Mapping Roman Libya », dans J. Reynolds (éd.), *LibStud, Select Papers of the Late R. G. Goodchild*, Londres, 1976, p. 145-154 (= *The Geographical Journal*, 118, 1952, p. 142-152).

——, « The Roman and Byzantine Limes in Cyrenaica », dans J. Reynolds (éd.), *LibStud, Select papers of the late R. G. Goodchild*, Londres, 1976, p. 195-209 (= *JRS*, 43, 1953, p. 65-76).

——, « The Decline of Cyrene and Rise of Ptolemais : two new Inscriptions », dans J. Reynolds (éd.), *LibStud, Select papers of the late R. G. Goodchild*, Londres, 1976, p. 216-228 (= *QAL*, 4, 1961, p. 83-95).

——, « A Coin-Hoard from "Balagrae" (El-Beida), and the Earthquake of A.D. 365 », dans J. Reynolds (éd.), *LibStud, Select Papers of the Late R. G. Goodchild*, Londres, 1976, p. 229-238 (= *LibAnt*, 3-4, 1966-1967, p. 203-211).

GOODCHILD, R. G., PEDLEY, J. G., WHITE, D., « Recent Discoveries of Archaic Sculpture at Cyrene », *LibAnt*, 3-4, 1966-1967, p. 179-198.

——, *Apollonia, The Port of Cyrene, Excavations by the University of Michigan 1965-1967*, *LibAnt*, suppl. 4, Tripoli, 1976.

GOODCHILD, R. G., REYNOLDS, J., « Some Military Inscriptions from Cyrenaica », *PBSR*, 30, 1962, p. 37-46.

GOODCHILD, R. G., REYNOLDS, J., HERINGTON, C. J., « The Temple of Zeus at Cyrene », *PBSR*, 26, 1958, p. 30-62.

GORDON, R. L., « A Note on the 'Mithraeum' of Cyrene », *Journal of Mithraic Studies*, I, 2, 1976, p. 210-221.

GOULET, R., « Annicéris de Cyrène » A 185, *DPhA* I, 1989, p. 204-205.

GOURAUD, J.-L., *L'Afrique par monts et par chevaux*, Paris, 2002.

GRAHAM, A. J., *Colony and Mother city in ancient Greece,* university press, Manchester, 1964.

GRAINDOR, P., *Bustes et Statues-Portaits d'Égypte romaine*, Le Caire, 1937.

GRANDJEAN, C. *et al.*, *Le monde hellénistique*, Paris, 2008.

GRIAULE, M., *Dieu d'eau. Entretiens avec Ogotemmêli*, Paris, 1948.

GRIMAL, N., *Histoire de l'Égypte ancienne*, Paris, 1988.

——, « Les oasis du désert libyque : l'eau, la terre et le sable », *CRAI*, 144, 2, 2000, p. 909-940.

GROSJEAN-AGNES, S., *Le culte de Déméter et de Koré à Cyrène*, Thèse de 3e cycle, Paris IV Sorbonne, 2009.

GRUPPE, O., *Griechische Mythologie und Religionsgeschichte*, II, Munich, 1906.

GSELL, St., *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*. I, *Les conditions du développement historique. Les temps primitifs. La colonisation phénicienne et l'Empire de Carthage*, Paris, 1913.

——, *Hérodote*, *Studia Historica* 85, Alger, 1915 (rééd. Rome, 1971).

——, *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord.* IV, *La civilisation carthaginoise*, Paris, 1920.

——, *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord.* VI, *les royaumes indigènes, vie matérielle, intellectuelle et morale*, Paris, 1927.

——, *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord.* VII, *La république romaine et les rois indigènes*, Paris, 1928.

——, *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord.* VIII, *Jules César et l'Afrique, fin des royaumes indigènes*, Paris, 1928.

GUALANDI, G., « Sculture di Rodi », *ASAA*, 54, n. s. 38, 1976, p. 91.

GUARDUCCI, M., *Inscriptiones creticae, opera et consilio Friderici Halbherr collectae*, I, Rome, 1935.

——, *Inscriptiones creticae*, IV : *Tituli Gortynii*, Rome, 1950.

GUERMEUR, I., L*es cultes d'Amon hors de Thèbes. Recherches de géographie religieuse*, Turnhout, 2005.

HAIMANN, G., *Da Bengasi a Derna*, L'Esploratore, V, 1881.

——, *Cirenaica*, Milan, 1886.

HALM-TISSERANT, M., SIEBERT, G., *s. v.* Nympha, *LIMC*, VIII, 1997.

HAMMOND, N. G. L., *A History of Greece to 322 B.C.*, Oxford, 1959.

HANSEN, M. H., *La démocratie athénienne à l'époque de Démosthène*, Paris, 1993.

HANSLIK, *s. v.* Menekles n° 1, *Re*, XV, 1, 1931, p. 796.

HAUDRICOURT, A. G., JEAN-BRUNHES-DELAMARRE, M., *L'homme et la charrue à travers le monde*, Coll. Géographie humaine, n° 25, Paris, 1955.

HAWKINS, E. (éd.), *Select Papyri in the Hieratic Character from the Collections of the British Museum* III, Londres, 1860.

HELLMANN, M.-C., *Recherches sur le vocabulaire de l'architecture grecque*, Paris, 1992.

HERMARY, A., « Dioskouroi », *LIMC*, III, Zurich et Munich, 1986.

HIGGINS, R. A., *Catalogue of the Terracottas in the Departement of Greek and Roman Antiquities, British Museum*, I, Londres, 1954.

HILLER VON GAERTRINGEN, F., *Thera. Untersuchungen, Vermessungen und Ausgrabungen in den jahren 1895-1898*, vol. 1, Berlin, 1899.

——, *Thera : Untersuchungen, Vermessungen und Ausgrabungen in den Jahren 1895-1902*, Berlin, 1899-1909.

HÖLSCHER, W., *Libyer und Aegypter*, Glückstadt-Hambourg-New York, 1955.

HOLTZMANN, B., « Asklepios », *LIMC*, II, 1, 1984.

HONIGMANN, E., *s. v.* Libye, *Re*, XIII, 1, 1926, p. 151.

HORN, R., « Kyrene »*, Die Antike*, 19, 1943, p. 163-213.

HORNEMANN, Fr., *Voyage de F. Hornemann dans l'Afrique septentrionale depuis le Caire jusqu'à Mourzouk*, I, Paris, 1803.

HORNUNG, E., *The Tomb of Seti I photographed by Harry Burton (The Metropolitan Museum of Art), with a contribution by Marsha Hill*, New York, 1991.

HOWARD CARTER, Th., « Reconnaissance in Cyrenaica », *Expedition*, V, n° 3, 1963, p. 18-27.

HULIN, L., « Marsa Matruh 1987, Preliminary Ceramic Report », *JARCE*, 26, 1989, p. 115-126.

——, « Marmaric Wares : some preliminary remarks », *LibStud*, 20, 1999, p. 11-16.

——, « Marmaric Wares : New Kingdom and later examples », *LibStud*, 32, 2001, p. 67-78.

——, « Western Marmarica Coastal Survey 2008 : a preliminary report », *LibStud*, 39, 2008, p. 299-314.

HULIN, L. *et al.*, « The Western Marmarica Coastal Survey 2009 : preliminary report », *LibStud*, 40, 2009, p. 179-188.

——, « Western Marmarica Coastal Survey 2010 : preliminary report », *LibStud*, 41, 2010, p. 155-162.

HUSKINSON, J., *Roman Sculpture from Cyrenaica in the British Museum*, Londres, 1975.

HUSSON, G., VALBELLE, D., « Les questions oraculaires d'Égypte. Histoire de la recherche, nouveautés et perspectives », dans W. Clarisse, A. Schoors, H. Willems (éds.), *Egyptian Religion, The Last Thousand Years. Studies Dedicated to the Memory of Jan Quaegebeur*, *OLA* 85/2, Louvain, 1998, p. 1055-1071.

HYSLOP, C. G. C., *Cyrene and ancient Cyrenaica. A Guide Book*, Tripoli, 1945.

IBN KHALDOUN, *Histoire des Berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique Septentrionale*, trad. de Slane, I, Alger, 1852.

JACOB, Chr., « Un athlète du savoir : Ératosthène », dans Chr. Jacob, Fr. de Polignac (éds.), *Alexandrie III^e s. av. J.-C.*, Paris, 1992, p. 113-127.

JACOBY, F., *s. v.* « Herodotos », dans *Re*, s*uppl.* II, 1913, p. 252 et 278.

JASTRZEBOWSKA, E., « Les monuments à auges en Cyrénaïque (Ptolémaïs et Cyrène) », *Antiquité Tardive*, 17, 2009, p. 383-388.

JAUBERT, P. A., *Géographie d'Edrisi*, I, Paris, 1836.

JEFFERY, L. H., « The Pact of the First Settlers at Cyrene », *Historia*, 10, 1961, p. 139-147.

JELINEK, J., « Caf Atjur, the Cave of the Birds in Cyrenaica and its Engravings », *Anthropologie*, 20, 1982, p. 45-56.

——, *Sahara, histoire de l'art rupestre libyen : découvertes et analyses*, Grenoble, 2004.

JERRARY, M. T., « Some observations about local influence on greek sculpture in Cyrene», *QAL*, 12, 1987, p. 41-55.

JOHNSON, D. L., *Jabal al-Akhdar, Cyrenaica : an historical geography of settlement and livehood*, University of Chicago, Chicago, 1973.

JONES, G. D. B., LITTLE, J. H., « Coastal settlement in Cyrenaica », *JRS*, 61, 1971, p. 64-79.

——, « Hadrianapolis », *LibAnt*, 8, 1971, p. 53-67.

JONES, N. F., « Public Organization in Ancient Greece : A Documentary Study », *Memoirs of the American Philosophical Society*, 176, Philadelphie, 1987, p. 216-219.

JOST, M., « Nouveau regard sur les grandes déesses de Mégalopolis : influences, emprunts et syncrétismes religieux », *Kernos*, 7, 1994, p. 119-129.

KANE, S., « Sculpture from the Cyrene Demeter Sanctuary in its Mediterranean Context », dans Gr. Barker, J. Lloyd, J. Reynolds (éds.), *Cyrenaica in Antiquity*, Londres, 1985 (Society for Libyan Studies Occasional Papers 1, BAR International Series 236), p. 237-247.

——, « "Kore's Return", Gifts to the Godesses : Cyrene's Sanctuary of Demeter and Persephone », *Expedition*, 34, n^{os} 1-2, 1992, p. 67-75.

——, « Dedications in the Sanctuary of Demeter and Kore at Cyrene », dans J. Reynolds (éd.), *Cyrenaican Archaeology, an International Colloquium (Cambridge 1993*), *LibStud*, 25, 1994, p. 159-165.

——, « Heroized Riders from the Wadi Bel Gadir Sanctuary of Demeter and Persephone at Cyrene », *QAL*, 18, 2003, p. 27-34.

——, « Bronze Plaques from the Archaic Favissa at Cyrene », dans E. Fabbricotti, O. Menozzi (éds.), *Cirenaica : studi, scavi e scoperte. Parte I : Nuovi Dati da Città e Territorio*, *Atti del X Convegno di Archeologia Cirenaica (Chieti, 24-26 novembre 2003)*, BAR International Series 1488, Oxford, 2006, p. 205-216.

KARAGEORGHIS, V., « Deux peintres de vases « mycéniens » », *Syria*, 34, 1957, p. 81-92.

KHERBOUCHE, F., « M57a. Mastanabal », *Enc. Berb.*, XXX, 2010, p. 4664-4667.

KITCHEN, K.A. (éd.), *Ramesside Inscriptions. Historical and Biographical*, II, Oxford, 1979.

KOTULA, T., PEYRAS, J., « A78. Afri », *Enc. Berb.*, II, 1985, p. 208-215.

KRAELING, C. H. (éd.), *Ptolemais, City of the Libyan Pentapolis*, Chicago, 1962.

KRON, U., « Frauenfeste in Demeterheiligtümern : das Thesmophorion von Bitalemi : eine archäologische Fallstudie », *AA*, 4, 1992, p. 611-650.

KRUSE, B. gr., *s. v.* Parammon, *Re*, XVIII, 3, 1983, p. 1212.

KUHLMANN, K., *Das Ammoneion. Archäologie, Geschichte und Kultpraxis des Orakels von Siwa*, Mainz, 1988.

LAOUST, E., *Siwa. Son parler*, Paris, 1932.

LAPORTE, J.-P., « Massanissa et Ptolémée VIII Evergète II ou : "De la gastronomie à la politique internationale" », dans St. Guédon (éd.), *Entre Afrique et Égypte : relations et échanges entre les espaces au sud de la Méditerranée à l'époque romaine*, Bordeaux, 2012, p. 213-219.

LAQUEUR, R., *s. v.* Theochrestos 3, *Re*, V A, 1934, p. 1704.

——, *s. v.* Mnaseas, *Re*, XV, 2, 1980, p. 2250 sq.

LARONDE, A., « Observations sur la politique d'Ophellas à Cyrène », *Revue Historique*, 498, 1971, p. 297-306.

——, « Néron, Apollon et Cyrène », *Mélanges Senghor*, Dakar, 1977, p. 201-213.

——, « Première reconnaissance de la route grecque entre Cyrène et son port, Apollonia », *LibAnt*, 15-16, 1978-79, p. 187-198.

——, « Kainopolis de Cyrénaïque et la géographie historique », *CRAI*, 127, 1, 1983, p. 67-85.

——, « Septime Sévère et Cyrène », *BSNAF*, 1983, p. 59-70.

——, « Connaissance géographique et exploitation rurale de la *chôra* cyrénéenne pendant l'antiquité classique », *Bull. Assoc. Géogr. Franç.*, 499, 1984, p. 33-39.

——, « Aspects de l'exploitation de la chôra cyrénéenne », Gr. Barker, J. Lloyd, J. Reynolds (éds.), *Cyrenaica in Antiquity*, Londres, 1985 (Society for Libyan Studies Occasional Papers 1, BAR International Series 236), p. 183-191.

——, « De Cyrène à Timgad : P. Flavius Pudens Pomponianus et sa famille », *Annali della facoltà di lettere e filosofia*, 18, Università di Macerata, 1985, p. 49-69.

——, *Cyrène et la Libye hellénistique, Libykai Historiai, de l'époque républicaine au principat d'Auguste*, études d'antiquités africaines, Paris, 1987.

——, « Prêtres d'Apollon à Cyrène au I^er^ siècle ap. J.-C. », *Africa Romana, Atti del IV convegno di studio (Sassari, 12-14 décembre 1986)*, Sassari, 1987, p. 469-484.

——, « La Cyrénaïque romaine, des origines à la fin des Sévères (96 av. J.-C. – 235 ap. J.-C.) », *ANRW*, II, 10, 1, 1988, p. 1006-1064.

——, « Prêtresses d'Héra à Cyrène », *Africa Romana, Atti del V convegno di studio (Sassari, 11-13 décembre 1987)*, Sassari, 1988, p. 279-286.

——, « La vie agricole en Libye jusqu'à l'arrivée des Arabes », *LibStud*, 20, 1989, p. 127-134.

——, « Cyrène sous les derniers Battiades », *Cirene, Storia, mito, letteratura, Atti del Convegno della S.I.S.A.C. (Urbino, 3 luglio 1988)*, Urbino, 1990, p. 35-50.

——, « Greeks and Libyans in Cyrenaica », dans J. P. Descoeudres (éd.), *Greek Colonists and Native Populations. Proceedings of the First Australian Congress of Classical Archaeology (Sydney 9-14 July 1985)*, Oxford University Press, Oxford, 1990, p. 169-180.

——, « Grecs et Libyens à l'époque classique et hellénistique », dans *Mélanges Pierre Lévêque, 7. Anthropologie et société (Centre de Recherches d'Histoire Ancienne, 121)*, Paris-Besançon, 1993, p. 169-182.

——, « Les Cyrénéens dans les Cyclades du IV^ème^ au I^er^ s. av. J.-C. », dans E. Lanzillotta, D. Schilardi (éds.), *Le Cicladi ed il mondo egeo. Atti del Seminario internazionale di studi (Roma 19-21 nov. 1992)*, Rome, 1993, p. 113-119.

——, « Le territoire de Taucheira », dans J. Reynolds (éd.), *Cyrenaican Archaeology, an International Colloquium (Cambridge 1993*), *LibStud*, 25, 1994, p. 23-29.

——, « Zeus Ammon en Libye », dans *Hommages à Jean Leclant*, 3, *Etudes isiaques*, *BdE* 106/3, 1994, p. 331-338.

——, « Élément Grec et élément Libyen dans la société et le droit à Cyrène », *Sources Travaux Historiques*, 36-37, 1995, p. 77-84.

——, « L'exploitation de la *chôra* cyrénéenne à l'époque classique et hellénistique », *CRAI*, 140, 2, 1996, p. 503-527.

——, « Le silphium sur les monnaies de Cyrène », dans L. Bacchielli, M. Bonanno Aravantinos (éds.), *Scritti di antichità in memoria di Sandro Stucchi, 1. La Cirenaica. La Grecia e l'Oriente mediterrane*o, *Studi Miscellanei*, 29, Rome, 1996, p. 157-168.

——, « Claude et l'extension de la cité romaine à Cyrène », dans Y. Burnand, Y. Le Bohec *et al.* (éds.), *Claude de Lyon, empereur romain*, Actes du colloque Paris-Nancy-Lyon (nov. 1992), Paris, 1998, p. 333-339.

——, « À propos de la population et des familles cyrénéennes », dans J.-N. Corvisier, M. Bellancourt-Valdher (éds.), *Cahiers scientifiques de l'Université d'Artois*, 11, Arras, 1999, p. 81-90.

——, « La guerre à Cyrène au IV^e^ s. av. J.-C. », dans *ΠΟΙΚΙΛΜΑ, Studi in onore di Michele R. Cataudella in occasione del 60° compleano*, La Spezia, 2001, p. 641-650.

——, « L'apparition de la vie urbaine en Libye dans l'Antiquité », dans Reddé, M., Dubois, L., Briquel, D. *et al.* (éds.), *la Naissance de la ville dans l'Antiquité*, Paris, 2003, p. 109-120.

——, « L'Afrique romaine (I^er^ siècle av. J.-C. - IV^e^ siècle ap. J.-C.) », *Pallas*, 68, 2005, p. 11-15.

——, « Les débuts du culte royal à Cyrène au III^e^ s. av. J.-C. », dans C. Dobias-Lalou (éd.), *Karthago*, XXVII, *Questions de religion cyrénéenne, Actes du colloque de Dijon (21-23 mars 2002)*, Paris, 2007, p. 285-288.

——, « Construction des églises et christianisation de la Cyrénaïque », dans D. Kreikenbom, K.-U. Mahler *et al.* (éds.), *Krise und Kult. Vorderer Orient und Nordafrika von Aurelian bis Justinian (Millennium Studien 28)*, Berlin – New York, 2010, p. 255-277.

——, « Un passage méconnu de Stace et la propriété rurale à Cyrène à la fin du I^er^ s. ap. J.-C. », dans M. Luni (éd.), *Cirene "Atene d'Africa"* III, *Cirene e la Cirenaica nell'antichità*, *MAL*, 30, Rome, 2010, p. 21-24.

——, « Aristée à Cyrène », *Journal des Savants*, janv.-juin, 2011, p. 3-20.

——, *Prosopographia Cyrenaica*, sous presse.

LARONDE, A., BURGAT, F., *La Libye*, Que sais-je ?, Paris, 2003 (3^e^ édition).

LASSERE, J.-M., « M35a. Mappalia », *Enc. Berb.*, XXX, 2010, p. 4568-4573.

LAUER, J.-Ph., « L'enceinte d'Apollonia à Mersa-Souza (Cyrénaïque) », *RA*, 1963, I, p. 129-153.

LAUMONIER, A., *Catalogue des terres cuites du musée archéologique de Madrid*, Paris, 1921.

LAUNEY, M., *Recherches sur les armées hellénistiques*, t. II (BEFAR, 169), Paris, 1950.

LAVIER, M.-Chr., « Les fêtes d'Osiris à Abydos au Moyen Empire et au Nouvel Empire », *Égypte*, 10, 1998, p. 27-33.

LAW, R. G. C., « The Garamantes and transaharian Entreprise in classical times », *Journal of African History*, VIII, 1867, p. 181-200.

LAW, R., *The Horse in African History*, Oxford, 1980.

LAZZARINI, M. L., « Libyi nell'esercito di Cirene », *QAL*, 12, 1987, p. 171-174.

——, « SEG, IX, 50 : una revisione alla luce di vecchi e nuovi frammenti », dans L. Bacchielli, M. Bonanno Aravantinos (éds.), *Scritti di antichità in memoria di Sandro Stucchi, 1. La Cirenaica. La Grecia e l'Oriente mediterraneo*, *Studi Miscellanei*, 29, Rome, 1996, p. 175-192.

——, « Zeus Melichios e le Eumenidi. Alcune considerazioni », dans E. Catani, S. M. Marengo (éds.), *La Cirenaica in età antica, Atti del convegno internazionale di studi (Macerata, 18-20 maggio 1995)*, Pise-Rome, 1998, p. 311-317.

LE CORSU, Fr., *Isis. Mythe et mystères*, Paris, 1977.

LE GALL, J., LE GLAY, M., *L'Empire romain*, 1, *Le Haut-Empire de la bataille d'Actium à la mort de Sévère Alexandre (31 av.-235 ap. J.-C.)*, Paris, 1987.

LE GLAY, M., « La ΔΕΞΙΩΣΙΣ dans les mystères de Mythra », dans J. Duchesne-Guillemin (éd.), *Études mithriaques, Actes du 2^e^ congrès international (Téhéran, sept. 1975)*, Leyde, 1978, p. 279-303.

LEAHY, A., « The Earliest Dated Monument of Amasis and the End of the Reign of Apries », *Journal of Egyptian Archaeology*, 74, 1988, p. 183-199.

LECLANT, J., « "*Per Africae Sitientia*". Témoignages des sources classiques sur les pistes menant à l'oasis d'Ammon », *BIFAO*, 49, 1950, p. 193-253.

——, « Objets égyptiens et égyptisants trouvés hors d'Égypte », *Orientalia*, 23, 1954, p. 76-79.

——, « Découvertes d'objets égyptiens et égyptisants hors d'Égypte », *Orientalia*, 25, 1956, p. 263-268.

——, « Découvertes d'objets égyptiens ou égyptisants hors d'Égypte », *Orientalia*, 27, 1958, p. 91-101.

——, « Isis déesse universelle et divinité local dans le monde gréco-romain », dans *Iconographie classique et identités régionales, Actes du colloque international (Paris, mai 1983), BCH Suppl. XIV*, 1986, p. 341-353.

——, « *Oasis*. Histoire d'un mot », dans *À la croisée des études libyco-berbère. Mélanges offerts à Paulette Galand-Pernet et Lionel Galand*, Paris, 1993, p. 55-60.

LECLANT, J., CLERC, G., « Ammon », *LIMC*, I, 1, Zurich-Munich, 1981.

——, Inv. bibl. Isiaca, *EPRO*, 18, Leyde, 1972-1985.

LEFEBVRE, G., *Le tombeau de Pétosiris*, I-III, IFAO, Le Caire, 1923-1924 (réédition anastatique 2007).

LEFRANC, J.-Ph., « La géologie, Pline l'Ancien et l'itinéraire de Cornelius Balbus (20 avant Jésus-Christ). Nouvelles identifications », *Histoire et archéologie de l'Afrique du Nord, III^e colloque international (Montpellier, 1985)*, Paris, 1986, p. 303-316.

LEGLAY, M., *Saturne africain. Histoire*, Paris, 1966.

LEGRAS, B., Néotês. *Recherches sur les jeunes Grecs dans l'Égypte ptolémaïque et romaine*, collection Hautes Études du Monde gréco-romain, 26, EPHE, IV^e Section, Genève, 1999.

LEQUESNE, Ch. *et al.*, « Archaeology in the Sirte Basin : Preliminary Results of Mitigation Surveys carried out for Shell 2007-2009 », *LibStud*, 41, 2010, p. 7-32.

LEVEAU, Ph., « La question du territoire et les sciences de l'Antiquité : la géographie historique, son évolution de la topographie à l'analyse de l'espace », *REA*, 86,1984, p. 85-103.

LÉVÊQUE, P., « Colonisation grecque et syncrétisme », dans *Les syncrétismes dans les religions grecques et romaines, colloque de Strasbourg (9-11 juin 1971)*, Paris, 1973, p. 43-66.

LEVI, D., « Mors voluntaria : Mystery Cults on Mosaics from Antioch », *Berytus*, 7, 1942, p. 19-55.

LHOTE, H., « L'expédition de Cornelius Balbus au Sahara », *Revue africaine*, 98, Alger, 1954, p. 41-83.

——, « La station de chars gravés de l'Oued Lar'ar (Sud Oranais) », *Libyca*, IX-X, 1961-1962, p. 131-169.

——, *Les chars rupestres sahariens, des Syrtes au Niger par le pays des Garamantes et des Atlantes*, Toulouse, 1982.

——, *Chameau et dromadaire en Afrique du nord et au Sahara*, Alger, 1987.

LIDDELL, H. G., SCOTT, R. *et al.*, *A Greek-English Lexicon*, Oxford, 1843 (rééd. 1996).

LIPPOLD, G., « Tritopatreis », *Athenische Mitteilungen*, 36, 1911, p. 105-109.

LIVERANI, M., « The Garamantes : a fresh approach », *LibStud*, 31, 2000, p. 17-28.

——, « The libyan caravan road in Herodotus IV. 181-185 », *Journal of the Economics and Social History of the Orient*, 43, 2000, p. 496-520.

LIVREA, E., « L'episodio libyco nel quarto libro della "Argonautiche" di Apollonio Rodio », *QAL*, 12, 1987, p. 175-190.

LLOYD, J. A. (éd.), *Excavations at Sidi Khrebish, Benghazi (Berenice)*, I, *Buildings, Coins, Inscriptions, Architectural Decoration* (*LibAnt*, suppl. 5), Tripoli, 1977.

LLOYD, J. A., « The Cities of Cyrenaica in the Third Century AD », dans S. Stucchi (éd.), *Giornata Lincea sulla archeologia cirenaica (Rome, 3 novembre 1987)*, Rome, 1990 (Atti dei convegni Lincei 87), p. 41-53.

LONGARINI, C., « Cibele a Cirene », dans M. Luni (éd.), *Cirene "Atene d'Africa"* I, *MAL*, 28, Rome, 2006, p. 70-74.

——, « Statue di Demetra a Cirene e peculiarità del culto », dans M. Luni (éd.), *Cirene "Atene d'Africa"* II, *Cirene nell'antichità*, *MAL*, 29, Rome, 2010, p. 91-100.

LONGERSTAY, M., « Prospection archéologique dans cinq vallées de la région syrtique (Libye) et fouilles d'un bâtiment antique de la vallée du wadi Harrawah : rapport préliminaire », *BACTHS*, *Afrique du Nord*, n. s. 25 (1996-1998), 1999, p. 53-68.

——, « Les vestiges de la vie aux confins du désert : les vallées syrtiques dans l'Antiquité », *BSNAF*, 2003, p. 205-207.

LONIS, R., *Guerre et religion en Grèce à l'époque classique. Recherches sur les rites, les dieux, l'idéologie de la victoire*, Paris, 1979.

LOWENSTAM, St. (éd.), *The Extramural Sanctuary of Demeter and Persephone at Cyrene, Libya. Final Reports*, III. *Scarabs, Inscribed Gems, and Engraved Finger Rings ; Attic Black Figure and Black Glaze Pottery ; Hellenistic and Roman Fine Wares ; Conservation of Objects*, Philadelphie, 1987.

LUCAS, P., *Voyage du sieur Paul Lucas fait par ordre du Roi dans la Grèce, l'Asie Mineure, la Macédoine et l'Afrique*, II, Paris, 1712.

LUNI, M., « Le terme bizantine », *LibAnt*, 11-12, 1974-1975, p. 266-276.

——, « Documenti per la storia della istituzione ginnasiale e dell'attività atletica in Cirenaica, in rapporto a quelle della Grecia », *QAL*, 8, 1976, p. 223-284.

——, « Apporti nuovi nel quadro della viabilita antica della Cirenaica interna », *QAL*, 11, 1980, p. 119-137.

——, « Il Ginnasio-Cesareo nel quartiere monumentale dell'Agorà », dans S. Stucchi (éd.), *Da Batto Aristotele a Ibn el-Ȃs. Introduzione alla Mostra*, Rome, 1987, p. 41-46.

——, « Il santuario libyo della grotta "delle figure" a Slonta presso Cirene », dans S. Stucchi (éd.), *Da Batto Aristotele a Ibn el-Ȃs. Introduzione alla mostra*, Rome, 1987, p. 53-56.

——, « Il santuario rupestre libyo "delle immagini" a Slonta. Testimonianza della cultura libya in ambiente greco-romano : originalità e dipendenza », *QAL*, 12, 1987, p. 415-458.

——, « Il Foro di Cirene tra secondo e terzo secolo », *L'Africa Romana, Atti del V Convegno di studio (Sassari, 11-13 décembre 1987)*, Sassari, 1988, p. 271-277.

——, « Il Ginnasio-Caesareum di Cirene nel contesto del rinnovamento urbanistico della media età ellenistica e della prima età imperiale », dans S. Stucchi (éd.), *Giornata Lincea sulla archeologia cirenaica (Rome, 3 novembre 1987)*, Rome, 1990 (Atti dei convegni Lincei 87), p. 87-120.

——, « Le temple dorique hexastyle dans le sanctuaire découvert hors de la porte sud à Cyrène », *CRAI*, 2001, 4, p. 1533-1552.

——, « Le nouveau sanctuaire de Déméter à Cyrène et découvertes récentes », *CRAI*, Paris, 2005, 1, p. 61-86.

——, « Il nuovo santuario extraurbano di Demetra », dans M. Luni (éd.), *Cirene "Atene d'Africa"* I, *MAL*, 28, Rome, 2006, p. 147-170.

——, « Il santuario libyo a Slonta », dans M. Luni (éd.), *Cirene "Atene d'Africa"* I, *MAL*, 28, Rome, 2006, p. 193-200.

——, « Un demi-siècle de recherches archéologiques à Cyrène », *CRAI*, 2006, 4, p. 2173-2201.

——, « La Basilica nel Foro di Cirene », dans L. Gasperini, S. M. Marengo (éds.), *Cirene e la Cirenaica nell'antichità, Atti del Convegno internazionale di studi (Roma-Frascati, 18-21 dic. 1996)*, Tivoli, 2007, p. 377-400.

——, « Le *Dioskourion* de Battos découvert à Cyrène dans le quartier de l'agora », dans A. Laronde, J. Leclant (éds.), *Journée d'hommage à François Chamoux*, Académie des Inscriptions et Belles Lettres, Paris, 2010, p. 105-127.

——, « Ricerche, scoperte e studi a Cirene in cinquanta anni di attività della Missione Archeologica Italiana », dans M. Luni (éd.), *Cirene "Atene d'Africa"* II, *Cirene nell'antichità*, *MAL*, 29, Rome, 2010, p. 21-74.

——, « Le nouveau sanctuaire de Déméter et la "ceinture sacrée" à Cyrène à l'époque royale », *CRAI*, 2011, 1, p. 221-287.

LUNI, M., CELLINI, G., « L'abside della Basilica nel Foro di Cirene ed i gruppi di sculture », dans A. Laronde, J.-J. Maffre (éds.), *Cités, ports et campagnes de la Cyrénaïque gréco-romaine, Actes de la journée d'étude sur la Cyrénaïque (Paris, 21 novembre 1992)*, *Karthago*, XXIV, Paris, 1999, p. 27-74.

LUNI, M., MEI, O., « Ceramica attica e cultura libya di frontiera nel Santuario di Slonta (Cirene) », dans F. Giudice, R. Panini (éds.), *Il Greco, il barbaro e la ceramica attica*, *Immaginario del diverso, processi di scambio e autorappresentazione degli indigeni*, 2, Rome, 2003, p. 203-211.

——, « L'area sacra a divinità della fecondità nel quartiere dell'Agorà », dans M. Luni (éd.), *Cirene "Atene d'Africa"* I, *MAL*, 28, Rome, 2006, p. 57-74.

——, « Il tempio con arco siriaco « delle Muse » presso l'*agorà* di Cirene », dans C. Dobias-Lalou (éd.), *Questions de religion cyrénéenne. Actes du colloque de Dijon (Dijon, 21-23 mars 2002)*, *Karthago*, XXVII, Paris, 2007, p. 31-77.

MAC ALEER, J. P., *A Catalogue of Sculpture from Apollonia*, *LibAnt*, Suppl. 6, Tripoli, 1978.

MACHU, J., « Cyrène : la cité et le souverain à l'époque hellénistique », *Revue Historique*, 1, 1951, p. 41-55.

MADDOLI, G., « Le cretule del Nomophilakion di Cirene », *ASAA*, 41-42 (n. s. 25-26), 1963-1964, p. 39-145.

MAFFRE, J.-J., « Amphores panathénaïques découvertes en Cyrénaïque », dans M. Bentz, N. Eschbach (éds.), *Panathenaïka, Symposium zu den Panathenaïschen Preisamphoren (Rauischholzhausen, 25.11-29.11.1998)*, Mainz, 2001, p. 25-32.

——, « Céramique attique récemment découverte à Apollonia de Cyrénaïque (information) », *CRAI*, Paris, 2001, p. 1065-1079.

——, « La dévotion à Apollon d'après des graffiti inscrits sur des fragments de céramique grecque trouvés à Cyrène », dans C. Dobias-Lalou (éd.), *Questions de religion cyrénéenne*, *Actes du colloque de Dijon (21-23 mars 2002)*, *Karthago*, XXVII, Paris, 2007, p. 167-183.

MAIOLETTI, B., « La Basilica cristiana di Apollonia in Cirenaica », *Rivista delle Colonie Italiane*, IV, 2, 1930, p. 983-988

MALKIN, I., « Territorialisation mythologique : les "autels des Philènes" en Cyrénaïque », *DHA*, 16, 1, 1990, p. 219-229.

——, *La Méditerranée spartiate : Mythes et territoire*, traduit par O. Meslier, Paris, 1999 [rééd. de *Myth and Territory in the spartan Mediterranean*, Cambridge university press, 1994].

MALLET, D., *Le culte de Neit à Saïs*, Paris, 1888.

MARASCO, G., *Economia e storia*, Viterbe, 1992.

MARCHIANDI, D., *I periboli funerari nell'Attica classica : lo specchio di una « borghesia »*, Studi di archeologia e di topografia di Atene e dell'Attica, 3, Paestum-Athènes, 2011.

MARCOTTE, D., *Les géographes grecs*, 1, *Introduction générale : Pseudo-Scymnos, circuit de la terre*, Paris, 2000.

MARENGO, S. M., *Lessico delle iscrizioni greche della Cirenaica*, Rome, 1991.

——, « Per un'interpretazione delle liste sacerdotali di Cirene », dans L. Bacchielli, M. Bonanno Aravantinos (éds.), *Scritti di antichità in memoria di Sandro Stucchi, 1. La Cirenaica. La Grecia e l'Oriente mediterraneo*, *Studi Miscellanei*, 29, Rome, 1996, p. 219-226.

——, « Sacerdotesse di Artemide a Cirene. Note epigrafiche », dans L. Gasperini, S. M. Marengo (éds.), *Cirene e la Cirenaica nell'antichità, Atti del convegno internazionale di studi (Roma-Frascati, 18-21 dic. 1996)*, Tivoli, 2007, p. 401-410.

MARENGO, S. M., PACI, G., « Nuovi frammenti dei conti dei damiurghi », dans E. Catani, S. M. Marengo (éds.), *La Cirenaica in età antica, Atti del convegno internazionale di studi (Macerata, 18-20 maggio 1995)*, Pise-Rome, 1998, p. 373-392.

MARICHAL, R., « Les ostraca de Bu Njem », *CRAI*, 123, 3, 1979, p. 436-452.

——, *Les ostraca de Bu Njem*, *LibAnt*, suppl. 7, Tripoli, 1992.

MARINI, S., « Les bustes funéraires en Cyrénaïque à l'époque romaine : un exemple d'influence de l'art funéraire égyptien sur celui des Cyrénéens ? », dans St. Guédon (éd.), *Entre Afrique et Égypte : relations et échanges entre les espaces au sud de la Méditerranée à l'époque romaine*, Bordeaux, 2012, p. 173-186.

MARINI, S., DE FAUCAMBERGE, E., NASSER KATAB, M., « Découverte d'un site d'art rupestre en Cyrénaïque (Libye) : Kaf Tahr », *L'anthropologie*, 114, 2010, p. 275-287.

MARINI, S., NADALINI, G., DE FAUCAMBERGE, E., « Rapport préliminaire de la prospection réalisée au Sud de Derna (Libye) en mai 2010 », *2e journée d'étude sur la Libye antique et médiévale. Histoire et archéologie (Poitiers, 3 février 2011)*, EPHE, Paris-Sorbonne, Université de Poitiers, à paraître.

MARINI, S., NADALINI, G., « Rapport préliminaire de la prospection réalisée au Sud de Derna (Libye) en mai 2010 : l'extrémité occidentale de la Marmarique aux époques gréco-romaine et byzantine », *3e journée sur la Libye antique et médiévale. Histoire et archéologie (Compiègne, 13 janvier 2012)*, EPHE, Paris-Sorbonne, Université de Picardie, à paraître.

MARQUAILLE, C., « The Ptolemaic ruler as a religious figure in Cyrenaica », *LibStud*, 34, 2003, p. 25-42.

MARSHALL, E., « Ideology and Reception : Reading Symbols of Roman Cyrene », dans H. M. Parkins (éd.), *Roman Urbanism. Beyond the Consumer City*, Londres, 1997, p. 173-209.

MASSON, O., « Remarques sur deux inscriptions de Cyrène et de Théra », *R. Phil.*, 41, 2, 1967, p. 225-231.

——, « Les noms des esclaves dans la Grèce antique », Actes du colloque 1971 sur l'esclavage, Paris, 1972, p. 9-23 (= *OGS* I, p. 147-161).

——, « L'inscription généalogique de Cyrène (*SGDI* 4859) », *BCH*, 98, 1, 1974, p. 263-270 (= *OGS* I, p. 211-218).

—–, « Libyca », *Semitica*, XXV, 1975, p. 75-85.

——, « Quelques noms de Cyrénéens dans l'Égypte ptolémaïque », dans *le monde grec : Hommages à Claire Préaux*, 1975, p. 709-715 (= *OGS* I, p. 233-239).

——, « Vocabulaire grec et anthroponymie : Hésychius σήραμβος « escarbot » et le nom d'homme Σήραμβος », *Rev. Phil.*, 49, 1975, p. 13-18 (= *OGS* I, p. 219-224).

——, « Le nom de Battos, fondateur de Cyrène, et un groupe de mots grecs apparentés », *Glotta*, 54, 1976, p. 84-98 (= *OGS*, p. 269-283).

——, « Grecs et Libyens en Cyrénaïque, d'après le témoignage de l'épigraphie », *AntAfr*, 10, 1976, p. 49-62 (= *OGS* I, p. 285-298).

——, « Cretica », *BCH*, 103, 1979, p. 57-82 (= *OGS* I, p. 326-351).

——, « En marge d'Hérodote : deux peuplades mal connues, les Bacales et les Cabaléens », *Museum Helveticum*, 41, 1984, p. 139-142.

——, « Remarques d'onomastique cyrénéenne : quelques noms masculins en –is », *QAL*, 12, 1987, p. 245-248 (= *OGS* II p. 613-616).

——, *Onomastica graeca selecta*, T. 1, Paris-Nanterre, 1990.

MASSON, O., YOYOTTE, J., « Une inscription ionienne mentionnant Psammétique I^er^ », *EA*, 11, 1988, p. 171-180.

MATTINGLY, D. J. et *al.*, « The Fezzan Project 1997 : methodologies and results of the first season », *LibStud*, 28, 1997, p. 11-26.

——, « The Fezzan Project 1998 : preliminary report on the second season of work », *LibStud*, 29, 1998, p. 115-144.

MATTINGLY, D. J. *et al.* (éds.), *The Archaeology of Fazzān*, I, *Synthesis*, Londres (Society for Libyan Studies), 2003.

——, *The Archaeology of Fazzān*, II, *Gazetteer, Pottery and Other Finds*, Londres (Society for Libyan Studies), 2007.

——, *The Archaeology of Fazzān*, III, *Excavations of C. M. Daniels*, Londres (Society for Libyan Studies), 2010

——, *The Archaeology of Fazzān*, IV, *Survey and Excavations at Old Jarma (Ancient Garama) carried out by C. M. Daniels (1962-1969) and the Fazzān Project (1997-2001)*, Londres (Society for Libyan Studies), 2013.

MATTINGLY, D. J., HITCHNER, R. B., « Roman Africa : an Archaeological Review », *JRS*, 85, 1995, p. 165-213.

MATTINGLY, E., *Coins of the Roman Empire in the British Museum*, III, Londres, 1936.

MAUNY, R., *Tableau géographique de l'Ouest africain au Moyen Age d'après les sources écrites, la tradition et l'archéologie*, IFAN, Dakar, 1961 (repr. 1975, Amsterdam).

Medinet Habu (The Epigraphic Survey of the Great Temple of), vol. 1 : *Earlier historical Records of Ramses III*, (The University of Chicago, Oriental Institute Publications), Chicago, 1930.

Mediterranean pilot, vol. 5, *The coasts of Libya, Egypt, Syria, Lebanon and Israel ; the southern coast of Turkey and the island of Cyprus*, Taunton : Hydrographer of the Navy, 1976 (6e édition).

MEILLIER, Cl., *Callimaque et son temps. Recherches sur la carrière et la condition d'un écrivain à l'époque des premiers Lagides*, Lille, 1979.

MÉLÈZE-MODRZEJEWSKI, J., *Les juifs d'Égypte de Ramès II à Hadrien*, Paris, 1991.

MENOZZI, O., « Per una lettura della chora cirenea attraverso lo studio di santuari rupestri e di aree marginali della necropoli di Cirene », dans E. Fabbricotti, O. Menozzi (éds.), *Cirenaica : studi, scavi e scoperte. Parte I : Nuovi Dati da Città e Territorio*, *Atti del X Convegno di Archeologia Cirenaica (Chieti, 24-26 novembre 2003)*, BAR International Series 1488, Oxford, 2006, 61-84.

——, « Santuari agresti nella *chora* di Cirene », dans C. Dobias-Lalou (éd.), *Karthago*, XXVII, *Questions de religion cyrénéenne*, *Actes du colloque de Dijon (21-23 mars 2002)*, Paris, 2007, p. 79-91.

——, « New technologies and traditional approaches in reconstructing the ancient landscape assessment », dans O. Menozzi, M. L. Di Marzio, D. Fossataro (éds.), *SOMA* 2005, *Proceedings of the IX Symposium on Mediterranean Archaeology, Chieti (Italy), 24-26 February 2005*, Oxford, 2008, p. 39-62.

MERCIER, G., *Les divinités libyques*, recueil des notices et mémoires de la société archéologique de la province de Constantine, 34, 1900.

MERLIN, A., « Divinités indigènes sur un bas-relief romain de la Tunisie », *CRAI*, 91, 2, 1947, p. 355-371.

MICHEL, V., « La christianisation de l'espace urbain dans la Pentapole (Cyrénaïque, Libye) », dans J.-Chr. Couvenhes (éd.), *L'Hellénisme d'une rive à l'autre de la Méditerranée, Mélanges offerts à André Laronde*, Paris, 2012, p. 263-309.

MICHELI, M. E., SANTUCCI, A. *et al.*, *Il santuario delle Nymphai Chthoniai a Cirene, Il sito e le terrecotte*, *MAL*, 25, Rome, 2000.

MIKOCKI, T., « Le campagne di scavo della missione archeologica polacca a Tolemaide (Ptolemais) condotte tra il 2004 e il 2005 », dans M. Luni (éd.), *Cirene "Atene d'Africa"* III, *Cirene e la Cirenaica nell'antichità*, *MAL*, 30, Rome, 2010, p. 187-195.

MILBURN, M., « Enigmatic Inscriptions at Benghazi (Cyrenaica) and Er-Roui (NE Niger) », *Club Newsletter*, Londres, 17, oct. 1983, p. 8-11.

——, « Sur quelques inscriptions énigmatiques des confins nigério-fezzanais », *Le Saharien*, n° 91, déc. 1984, p. 22-25.

——, « The Identity of some Structures on the Trans-Saharan "Bornu Route" in southern Libya », dans Gr. Barker, J. Lloyd, J. Reynolds (éds.), *Cyrenaica in Antiquity*, Londres, 1985 (Society for Libyan Studies Occasional Papers 1, BAR International Series 236), p. 277-286.

——, « Some Unidentified Inscriptions of Libya and Northern Niger », *Discussions in Egyptology*, Oxford, 3, 1985, p. 31-37.

MILLER, K., *Itineraria Romana*, Stuttgart, 1916.

MINGAZZINI, P., « Sulla vera denominazione del cosidetto Capitolum di Cirene », *QAL*, 4, 1961, p. 101-103.

——, *L'insula di Giasone Magno a Cirene*, *MAL*, 8, Rome, 1966.

MITCHELL, B. M., « Cyrene and Persia », *JHS*, 86, 1966, p. 99-113.

MODÉRAN, Y., *Les Maures et l'Afrique romaine (IV^e^-VII^e^ siècle)*, Rome, 2003.

——, « Des Maures aux Berbères : identité et ethnicité en Afrique du Nord dans l'Antiquité tardive », dans P. Bauduin, V. Gazeau, Y. Modéran (éds.), *Identité et Ethnicité. Concepts, débats historiographiques, exemples (III^e^-XII^e^ siècle)*, Actes de la table ronde de Caen, CRAHM, Caen, 2008, p. 91-134.

——, « L03b. Les Laguatan : le problème des migrations "néo-Berbères" », *Enc. Berb.*, XXVIII, 2008, p. 4318-4321.

——, « M152a. Mythes d'origine des Berbères (Antiquité et Moyen-Âge) », *Enc. Berb.*, XXXII, 2010, p. 5157-5169.

MÖLLER, G., « Die Ägypter und ihre libyschen Nachbarn », *ZDMG*, 78 (N.F. III), 1924, p. 36-60.

MONOD, Th., « Le mythe de l'émeraude des Garamantes », *AntAfr*, VIII, 1974, p. 51-66

MONTANARI, M., « Il culto di *Zeus Ammon* a Cirene e in Cirenaica », *Ocnus*, 19, 2011, p. 111-120.

MORET, L., « La Cyrénaïque, Esquisse géologique et géographique », *Revue de géographie alpine*, 24-3, 1936, p. 539-578.

MORETTI, L., *Olimpionikai, I vincitori negli antichi agoni olimpici*, *Atti dell'accademia nazionale dei Lincei, Memorie della classe di scenze morali, storiche e filologiche*, 8, 2, 1957.

——, « Un decreto di Arsinoe in Cirenaica », *Rivista di Filologia e di Istruzione Classica*, 104, 1976, p. 385-398.

MOSSÉ, Cl., *La colonisation dans l'Antiquité*, Paris, 1970.

MOTTE, A., PIRENNE-DELFORGE, V., « Du « bon usage » de la notion de syncrétisme », *Kernos*, 7, 1994, p. 11-27.

MOVERS, F. C., *Die Phoenizier*, II, 2, Berlin, 1850.

MÜLLER, C., *Claudii Ptolomaei Geographia*, I, 2, Paris, 1901.

MÜLLER, L., *Numismatique de l'ancienne Afrique*, I, *Les monnaies de la Cyrénaïque*, Copenhague, 1860.

MULLER, R., *Les Mégariques, fragments et témoignages*, Paris, 1985.

——, « Apollonios de Cyrène » A 276, *DPhA* I, 1989, p. 288.

MURRAY, O., *La Grèce à l'époque archaïque*, Toulouse, 2011 (traduction de *Early Greece*, Londres, 1978, 2^e^ éd., 1993).

MUSZYŃSKA-MIKOCKA, M., MIKOCKI, T., « A recently discovered votive relief from Ptolemais, Libya », dans I. Skupińska-Løvset (éd.), *Papers on Values and Interrelations Between Europe and the Near East in Antiquity*, *Folia Archaeologica* 26, Wydawnictwo Uniwersytetu Lodzkiego, Lodz, 2009, p. 177-187.

MYLONAS, G. E., *Eleusis and the Eleusinian Mysteries*, Princeton, 1961.

NAVILLE, L., *Les monnaies d'or de la Cyrénaïque de 450 à 250 avant J.-C. : contribution à l'étude des monnaies grecques antiques*, Genève, 1951.

NILSSON, M. P., *Geschichte der grieschischen Religion*, I, Munich, 1955.

NOLAN, L. E., *Cavalry : Its History and Tactics*, Londres, 1860.

NORSA, M., VITELLI, G., *Il Papiro Vaticano Greco 11.2. Registri fondiarii della Marmarica*, Cité du Vatican (Studi e testi, 53), 1931.

NORTON, R., « The Excavations at Cyrene : First Campaign, 1910-11 », *Bull. Arch. Inst. Amer.*, 2, 1911, p. 141-163.

NOWICKA, M., *Les maisons à tour dans le monde grec*, Wroclaw, 1975.

OLIVERIO, G., « Due frammenti di inni ad Iside », *Not. Arch.*, IV, 1927, p. 207-212.

——, « Campagna di scavi a Cirene nell'estate del 1926. II. I, principali documenti epigraphici », *AfrIt*, I, n. 4, 1928, p. 317-336.

——, « Campagna di scavi a Cirene nell'estate del 1928 », *AfrIt*, III, n. 3-4, 1930, p. 141-229.

——, « Frederico Halbherr in Cirenaica (Luglio 1910-Aprile 1911) », *AfrIt*, IV, n. 1-2, 1931, p. 229-290.

——, *Documenti antichi dell'Africa Italiana*, I, *Cirenaica*, 1, *La stele di Tolemeo Neoteros re di Cirene*, Bergame, 1932.

——, *Documenti antichi dell'Africa Italiana*, I, *Cirenaica*, 2, *I Conti dei Demiurgi*, Bergame, 1933.

——, *Documenti antichi dell'Africa italiana*, II, *Cirenaica*, 1, *La stele dei nuovi comandamenti e dei cereali*, Bergame, 1933.

——, *Documenti antichi dell'Africa Italiana*, II, *Cirenaica*, 2, *Il decreto di Anastasio I su l'ordinamento politico-militare della Cirenaica*, Bergame, 1936.

——, « Iscrizioni Cirenaiche », *QAL*, 4, Rome, 1961, p. 3-54.

OLIVERIO, G., PUGLIESE CARRATELLI, G., MORELLI, D., « Supplemento epigrafico cirenaico », *ASAA*, 39-40, 1961-1962, p. 219-375.

OLIVIER, J. H., *Marcus Aurelius. Aspects of Civic and Cultural Policy in the East*, *Hesperia*, suppl. 13, Princeton, 1970.

OMONT, H., *Missions archéologiques françaises en Orient aux XVII^e et XVIII^e s.*, Paris, 1902.

OOST, S. I., « Cyrene 96-74 B.C. », *Classical Philology*, 58, 1963, p. 11-25.

OPPERMANN, M., « Heros equitans », *LIMC*, VI, 1, 1992.

——, *Der thrakische Reiter des Ostbalkanraumes im Spannungsfeld von Graecitas, Romanitas und lokalen Traditionen*, Langenweissbach, 2006.

OSING, J., « Libyen, Libyer », dans *Lexikon der Ägyptologie* III, 1980, col. 1021 et 1031, n. 125

OTTONE, G., *Libyca. Ttestimonianze e frammenti*, Tivoli, 2002 (I frammenti degli storici greci, 1).

PACE, B., « Statua isiaca della Libia nel museo di Costantinopoli », *AfrIt*, I, n. 2, 1927, p. 123-125.

PACHO, J. R., *Relation d'un voyage dans la Marmarique, la Cyrénaïque et les oasis d'Audjelah et de Maradèh*, Paris, 1827 (réédition Fr. Chamoux, Marseille 1979).

PACI, G., « La grande stele delle sacerdotesse di Era dall'agorà di Cirene », Annali Facoltà Lettere Macerata (*AFLM*), 33, 2000, p. 155-173.

PAGANO, M., « Un ciclo delle imprese di Ercole con iscrizioni greche ad Ercolano », *MDAIR*, 97, 1990, p. 153-161.

PANDO, J. C., *The Life and Times of Synesius of Cyrene as Revealed in his Works*, Washington, 1940.

PANDOLFI, L., « Rilievi eroici di Cirene », dans E. Catani, S. M. Marengo (éds.), *La Cirenaica in età antica, Atti del convegno internazionale di studi (Macerata, 18-20 maggio 1995)*, Pise-Rome, 1998, p. 449-456.

PANICO, C., « Lo scavo di un deposito votivo nel tempio di Demetra : le lucerne », dans M. Luni (éd.), *Cirene "Atene d'Africa"* I, *MAL*, 28, Rome, 2006, p. 165-166.

PAOLO DELLA CELLA, *Viaggio da Tripoli di Barberia alle frontiere occidentali dell'Egitto fatto nel 1817,* Gênes, 1819 (3e éd., Città di Castello, 1912).

PARIBENI, E., *Catalogo delle sculture di Cirene, Statue e rilievi di carattere religioso*, *MAL*, 5, Rome, 1959.

PARIDISI, U. « Prehistoric Art in the Gebel el-Akhdar (Cyrenaica) », *Antiquity*, XXXIX, 1965, p. 95-101.

PARISI-PRESICCE, C., « La funzione delle aree sacre nell'organizzazione urbanistica primmitiva delle colonie greche », *Arch. Class.*, 36, 1984, p. 19-132.

——, « La dea con il silfio e l'iconografia di Panakeia a Cirene », dans J. Reynolds (éd.), *Cyrenaican Archaeology, an International Colloquium (Cambridge 1993*), *LibStud*, 25, 1994, p. 85-100.

——, « Le raffigurazioni della ninfa Kyrana e l'identità etnica della comunità cirenea », dans L. Bacchielli, M. Bonanno Aravantinos (éds.), *Scritti di antichità in memoria di Sandro Stucchi, 1. La Cirenaica. La Grecia e l'Oriente mediterrane*o, *Studi Miscellanei*, 29, Rome, 1996, p. 247-258.

——, « Sanctuary of Apollo. Sacred area west of the Strategheion », *LibAnt*, n. s. 3, 1997, p. 234-235.

——, « La casa di Battos, il culto dell'eroe fondatore e il regime democratico a Cirene », dans C. Dobias-Lalou (éd.), *Karthago*, XXVII, *Questions de religion cyrénéenne, Actes du colloque de Dijon (21-23 mars 2002)*, Paris, 2007, p. 245-264.

——, « L'area dell' 'Agorà degli Dei' nel santuario di Apollo a Cirene. Resoconto sommario di un decennio di scavi (1995-2005) », dans E. Catani, A. Di Vita (éds.), *Incontro di studio "Archeologia italiana in Libia : esperienze a confronto" (Macerata-Fermo 28-30 mars 2003)*, Macerata, 2007, p. 195-210.

PARKE, H. W., *The Oracles of Zeus. Dodona. Olympia. Ammon*, Oxford, 1967.

PARLASCA, K., *Mumienporträts und verwandte Denkmäler*, Wiesbaden, 1966.

——, *Reperterio d'arte dell'Egitto greco-romano, A cura di A. Adriani*, Serie B, vol. 1, *Ritratti di Mummie*, Rome, 1980.

Pečírka, J., « Homestead farms in classical and hellenistic Hellas », dans M. I. Finley (éd.), *Problème de la terre en Grèce ancienne*, Paris-La Haye, 1973, p. 113-147.

PEDLEY, J. G., « The Archaic Favissa at Cyrene », *AJA*, 75, 1, 1971, p. 39-46.

PEMBERTON, E. G., « The Gods of the East Frieze of the Parthenon », *AJA*, 80, 1976, p. 113-124.

PENSABENE, P., « Statuine fittili votive dalla χώρα cirenea », *QAL*, 12, 1987, p. 93-169.

PERNIER, L., « Campagna di scavi a Cirene nel 1925. I. Monumenti del santuario di Apollo », *AfrIt*, I, n. 2, 1927, p. 126-155.

——, « L'Artemision de Cirene », *AfrIt*, IV, n. 1-2, 1931, p. 173-228.

——, *Il tempio e l'altare di Apollo a Cirene*, Bergame, 1935.

PERPILLOU, J. L., *Les substantifs grecs en –εύς*, Paris, Klincksieck, 1973.

PESCE, G., « Divinità orientali di epocà romana nel Museo di Antichità di Torino », *BSAA*, 33, 1939, p. 221-280.

——, « Il "Gran Tempio" in Cirene », *BCH*, 71-72, 1947-1948, p. 307-358.

——, « La documentazione epigrafica e la suppellettile votiva del “Gran Tempio” di Cirene », *BSAA*, 39, 1951, p. 83-129.

PESCHLOW-BINDOKAT, A., « Demeter und Persephone in der Attischen Kunst des 6. bis 4. Jhs. », *JDAI*, 87, 1972, p. 60-151.

PETIT, Th., *Satrapes et satrapies dans l'empire achéménide de Cyrus le Grand à Xerxès I^er^*, Paris, 1990.

PETITMENGIN, P., « Inscriptions de la région de Milev », *MEFRA*, 79, 1, 1967, p. 165-205.

PETZL, G., « Zwei neue Inschriften aus Siwah », dans A. Fakhry, « Recent Excavations at the Temple of the Oracle at Siwa Oasis », dans *Festschrift für H. Ricke*, *BÄBA* 12, 1971, p. 30-32.

——, « Eine Weihinschrift aus der Oase Siwa (Ammonion) », *ZPE* 9, 1972, p. 68-71.

——, « Die griechischen Inschriften », dans G. Hellenkemper-Salies (éd.), *Das Wrack. Der antike Schiffsfund von Mahdia* I, Cologne, 1994, p. 381-397.

PEYSSONNEL, J. A. (de), DESFONTAINES, R. L., *Voyage dans les Régences de Tunis et d'Alger*, M. Dureau de La Malle (éd.), II, Paris, 1838.

PICARD, G.-Ch., *Éphèse et Claros*, Paris, 1922, p. 676-680.

——, *Manuel d'archéologie grecque, la sculpture*, I, *période archaïque*, Paris, 1935.

——, *Les religions de l'Afrique antique*, Paris, 1954.

——, « Civitas Mactaritana », *Karthago*, VIII, 1957.

PIETSCHMANN, R., *s. v.* Ammoneion, dans *Re*, I, 2, 1894, p. 1860.

——, *s. v.* « Automala », dans *Re*, II, 2, 1896, p. 2603.

PILLOT, W., *Ilion en Troade, de la colonisation éolienne à la domination romaine*, thèse de 3^e^ cycle, en préparation.

PIRONTI, G., « Sous le ciel d'Éryx. À propos d'Élien, Sur la nature des animaux, X, 50 », dans M. Cartry, J.-L. Durand, R. Koch Piettre (éds.), *Architecturer l'invisible. Autels, ligatures, écritures*, Bibl. de l'École des Hautes Études, Sciences religieuses, 138, Turnhout, 2009, p. 221-229.

POPOV, D., « Essence, origine et propagation du culte de la déesse thrace Bendis », *DHA*, 2, 1976, p. 289-303.

POSENER, G., « Sur l'orientation et l'ordre des points cardinaux chez les Égyptiens », *Nachrichten der Akademie des Wissenschaft in Göttingen*, I, *Philologisch-historische Klasse*, 1965, p. 69-78.

PREECE, Chr., « Marsa el-Brega : a Fatal Port of Call. Evidence for Shipwreck, Anchorage and Trade in Antiquity in the Gulf of Sirte », *LibStud*, 31, 2000, p. 29-57.

PRICE, T. H., « Double and Multiple Representation in Greek Art and Religious Thought », *JHS*, 91, 1971, p. 48-69.

PRYCE, F. N., SMITH, A. H., *Catalogue of Greek Sculpture in the British Museum*, I-III, London, BMP, 1892.

PUGLIESE CARRATELLI, G., « Legge sacra di Cirene », *La Parola del Passato*, 15, 1960, p. 294-297.

——, « Nuovi documenti del culto privato ellenistico », dans *Miscellanea di studi alessandrini in onore di Augusto Rostagni*, Turin, 1963, p. 162-165.

——, *Scritti sul mondo antico*, Naples, 1976.

——, « KYPHNAIKA », *QAL*, 12, Rome, 1987, p. 25-32.

PURCARO PAGANO, V., « Le rotte antiche tra la Grecia e la Cirenaica e gli itinerari marittimi e terrestri lungo le coste cirenaiche e della Grande Syrte », *Cirene e la Grecia*, *QAL*, 8, 1976, p. 285-352.

PURCARO, V., « Tomba ellenistica e fattoria bizantina nella campagna di Cirene », *QAL*, 6, 1971, p. 35-41.

——, « Il santuario degli aratri di Hagfa el Khasaliya », *LibAnt*, 11-12, 1974-1975, p. 287-294.

——, *L'Agorà di Cirene*, II, 3, *L'area meridionale del lato ovest dell'Agorà*, *MAL*, 24, Rome, 2001.

——, « L'urbanistica arcaica della zona dell'agorà di Cirene », dans L. Gasperini, S. M. Marengo (éds.), *Cirene e la Cirenaica nella antichità*, *Atti del Convegno internazionale di studi (Roma-Frascati, 18-21 dec. 1996)*, Tivoli, 2007, p. 629-636.

——, « Rilievo marmoreo di età ellenistica dal cosidetto tempio di Cibele a Cirene », dans M. Luni (éd.), *Cirene "Atene d'Africa"* II, *Cirene nell'antichità*, *MAL*, 29, Rome, 2010, p. 187-191.

QUAEGEBEUR, J., CLARYSSE, W., VAN MAELE, B., « Athena, Neith and Thocris in Greek Documents », *ZPE*, 60, 1985, p. 217-236.

REBUFFAT, R., « Zella et les routes d'Égypte », *LibAnt*, 6-7, 1969-1970, Tripoli, p. 181-188.

——, « Routes d'Égypte de la Libye intérieure », *Studi Magrebini*, 3, 1970, p. 1-20.

——, « Maisons à péristyle d'Afrique du Nord. Répertoire des plans publiés (II) », *MEFRA*, 86, 1974, p. 445-449.

——, « Cuicul le 21 juillet 365 », *AntAfr*, 15, 1980, p. 309-328.

——, « Recherches dans le désert de Libye », *CRAI*, 126, 2, 1982, p. 188-199.

——, « Les fermiers du desert », *Africa Romana*, V, *Atti del convegno di studio (Sassari, 11-13 dicembre 1987)*, Sassari, 1988, p. 33-68.

——, « B109. Bu Njem », *Enc. Berb.*, XI, 1992, p. 1626-1642.

——, « Notes d'onomastique ethnique. Les *Maces* », *Africa Romana*, 16, Rome, 2006, p. 403-444.

——, « M06a. Maces », *Enc. Berb.*, XXX, 2010, p. 4460-4463.

REBUFFAT, E. B. et R., « C75. Citernes », *Enc. Berb.*, XIII, 1994, p. 2014-2027.

REDDÉ, M., *Prospections des vallées du nord de la Libye (1979-1980). La région de Syrte à l'époque romaine. L'armée romaine et les provinces*, 4, Paris, 1988.

——, « Entre Afrique et Égypte. Les installations hydrauliques dans le désert et le prédésert à l'époque romaine », dans St. Guédon (éd.), Entre Afrique et Égypte : relations et échanges entre les espaces au sud de la Méditerranée à l'époque romaine, Bordeaux, 2012, p. 145-156.

RENAUT, L., *Marquage corporel et signation religieuse dans l'Antiquité*, Thèse de 3e cycle, EPHE, section des sciences religieuses, 2004.

REYNOLDS, J., « Four Inscriptions from Roman Cyrene », *JRS*, 49, 1959, p. 95-101.

——, « The Christian Inscriptions of Cyrenaica », *Journal of Theological Studies*, 11, 2, 1960, p. 284-294.

——, « Cyrenaica, Pompey and Cn. Cornelius Lentulus Marcellinus », *JRS*, 52, 1962, p. 97-103.

——, « Vota pro Salute Principis », *PBSR*, XXX, 1962, p. 33-36.

——, « Inscriptions of Roman Cyrenaica », *Libya in History, Historical Conference 16-23 march 1968*, Benghazi, 1968 (1971), p. 181-189.

——, « Two equites romani at Balagrae in Cyrenaica », *LibAnt*, 8, 1971, p. 43-45.

——, « Zawiet Msus », *LibAnt*, 8, 1971, p. 39-42.

——, « A Civic Decree from Tocra in Cyrenaica », *Archeologia classica*, 25-26, 1973-1974, p. 622-630.

——, « Inscriptions of Berenike », dans J. A. Lloyd, *Excavations at Sidi Khrebish, Benghazi (Berenice)*, I, *Buildings, Coins, Inscriptions, Architectural Decoration* (*LibAnt*, suppl. 5), Tripoli, 1977.

——, « The Cities of Cyrenaica in Decline », dans P. M. Duval, Éd. Frézouls (éds.), Thèmes *de recherches sur les villes antiques d'occident (Strasbourg, 1-4 octobre 1971)*, Paris, 1977, p. 53-58.

——, « Hadrian, Antoninus Pius and the Cyrenaican Cities », *JRS*, 68, 1978, p. 111-121.

——, dans R. G. Goodchild, J. G. Pedley, D. White (éds.), *Apollonia the Port of Cyrene. Excavations by the University of Michigan 1965-1967*, *LibAnt*, suppl. 4, Tripoli, 1978.

——, « Military Inscriptions of Roman Cyrenaica », dans D. M. Pippidi (éd.), *Actes du VII^e Congrès International d'Épigraphie Grecque et Latine (Costantza, 9-15 septembre 1977)*, Paris, 1979, p. 458-460.

——, *Aphrodisias and Rome*, Londres, 1982.

——, « Libyans and Greeks in Rural Cyrenaica », *QAL*, 12, 1987, p. 379-383.

——, « Inscriptions from the Cyrenaican *limes* », *L'Africa Romana, Atti del V Convegno di studio (Sassari, 11-13 décembre 1987)*, Sassari, 1988, p. 167-172.

REYNOLDS, J., BACCHIELLI, L., « Catalogo delle stele funerarie antropomorfe », *QAL*, 12, 1987, p. 489-522.

REYNOLDS, J., FADEL ALI, M., « Inscriptions recently discovered in Cyrenaica », *Africa Romana*, 11, 1994, p. 1321-1327.

——, « Numisius Marcellianus, proconsul of Crete and Cyrene », dans L. Bacchielli, M. Bonanno Aravantinos (éds.), *Scritti di antichità in memoria di Sandro Stucchi, 1. La Cirenaica. La Grecia e l'Oriente mediterraneo*, *Studi Miscellanei*, 29, Rome, 1996, p. 259-264.

REYNOLDS, J., MASSON, O., « Une inscription éphébique de Ptolémaïs (Cyrénaïque) », *ZPE*, 20, 1976, p. 87-100 (= *OGS* I, p. 243-256)

RIEGER, A.-K., « Archäologie eines ariden Raumes: die Strukturierung einer ressourcenarmen Landschaft durch den Menschen am Beispiel der antiken Marmarica (Nordwestägypten) », dans R. Kath, A.-K. Rieger (éds.), *Raum – Landschaft – Territorium. Zur Konstruktion physischer Räume als nomadischer und sesshafter Lebensraum. Nomaden und Sesshafte* 11, Wiesbaden, 2009, p. 71-99.

RIEGER, A.-K., MÖLLER, H., « Kilns, commodities and consumers - greco-roman pottery production in Eastern Marmarica (Northwestern Egypt) », *AA*, 2011, 1, p. 141-170.

——, « Northern Libyan Desert Ware - news on shell tempered ware and other handmade pottery from the Eastern Marmarica (NW-Egypt) », *LibStud*, 43, 2012, p. 11-31.

RIEGER, A.-K., MÖLLER, H., VETTER, Th., « The Desert Dwellers of Marmarica, Western Desert. Second Millenium BCE to First Millenium CE », dans H. Barnard, K. Duistermaat (éds.), *The History of the Peoples of the Eastern Desert* (Conférence tenue au Caire en novembre 2008), Cotsen Institute of Archaeology, Monograph 73, Los Angeles, 2012, p. 156-177.

RITTER, H. W., « Iranische Tradition im Numidien », *Chiron*, VIII, 1978, p. 313-317.

ROBERT, L., *Hellenica*, I, 1940, p. 7-17 et II, 1946, p. 142-145 (Addenda).

——, *Hellenica*, X, 1955, p. 63-66 et 295-296.

——, « Recherches épigraphiques », *REA*, 62, 1960, p. 276-361 (= *OMS*, II, 1969, p. 792-877).

——, « Sur un décret des Korésiens au Musée de Smyrne », *Hellenica*, XI-XII, 1960, p. 132-176.

——, *Annuaire du Collège de France*, 62e année, 1962-1963, p. 346.

——, « Enterrements et épitaphes », *L'Antiquité Classique*, 37, 2, 1968, p. 406-448.

——, « Les colombes d'Anastase et autres volatiles », *Journal des Savants*, 1971, 2, p. 81-105.

ROBINSON, D. M., « Inscriptions from the Cyrenaica », *AJA*, 17, 1913, p. 157-200.

ROBINSON, E. S. G., *A Catalogue of the Greek Coins in the British Museum*, vol. 29, Londres, 1927 (rééd. 1975, Bologne).

ROLLER, D. W., « Note on the Berber Head in London », *JHS*, 122, 2002, p. 144-146.

ROMANELLI, P., « Il confine orientale della provincia romana di Cirene », *Rend. Pont. Acc. Arch.*, 16, 1940, p. 215-223.

——, *La Cirenaica Romana (96 a. C. – 642 d. C.)*, Verbania, 1943.

——, « Un nuovo governatore della provincia di Creta e Cirene: P. Pomponio Secondo », *QAL*, 4, 1961, p. 97-100.

ROMION, J., « Des Égyptiens portant un baudrier libyen ? », *ENIM*, 4, 2011, p. 91-102.

ROQUES, D., *Le système portuaire de Cyrène : Phycous et Apollonia*, Thèse de 3e cycle, Université de Paris-IV Sorbonne, 1975.

——, « Synésios de Cyrène et le silphion de Cyrénaïque », *REG*, 97, 1984, p. 218-231.

——, *Synésios de Cyrène et la Cyrénaïque du Bas-Empire*, Paris, 1987.

——, « Médecine et botanique : le silphion dans l'œuvre d'Oribase », *REG*, 106, 1993, p. 380-399.

——, « Phycous de Cyrénaïque, baie, cap, port et bourgade », dans L. Bacchielli, M. Bonanno Aravantinos (éds.), *Scritti di antichità in memoria di Sandro Stucchi, 1. La Cirenaica. La Grecia e l'Oriente mediterraneo*, *Studi Miscellanei*, 29, Rome, 1996, p. 269-276.

——, « Ports et campagnes de Cyrène : d'Apollonia à Phycous », dans A. Laronde, J.-J. Maffre (éds.), *Cités, ports et campagnes de la Cyrénaïque gréco-romaine, Actes de la journée d'étude sur la Cyrénaïque (Paris, 21 novembre 1992)*, *Karthago*, XXIV, Paris, 1999, p. 187-195.

——, « La Cyrénaïque du 4ème s. ap. J.C. », dans U. Criscuolo (éd.), *Da Constantino a Teodosio il Grande, cultura, società, diritto*, *Atti del Convegno internazionale (Napoli 26-28 aprile 2001)*, 2003, p. 339-394.

——, « Les religions de la Cyrénaïque tardive et protobyzantine (IVe-VIIe s.) », dans C. Dobias-Lalou (éd.), *Karthago*, XXVII, *Questions de religion cyrénéenne*, *Actes du colloque de Dijon (21-23 mars 2002)*, Paris, 2007, p. 289-301.

ROSENBAUM, E., *A Catalogue of Cyrenaican Portrait Sculpture*, Londres, 1960.

ROSET, J.-P., « *Iwelen, site archéologique de l'époque des chars dans l'Aïr septentrional (Niger)* », UNESCO (éd.), *LibAnt*, *Histoire générale de l'Afrique. Études et documents*, 11 (Actes du Colloque organisé à l'UNESCO, Paris 16-18 janvier 1984), Paris, 1986, p. 121-155.

ROUSSEL, P., « Un nouvel hymne à Isis », *REG*, 42, 1929, p. 137-168.

——, « ΣΙΤΩΝ », Mélanges Navarre, Toulouse, 1935, p. 375-381.

ROUSSET, D., « Les frontières des cités grecques. Premières réflexions à partir du recueil des documents épigraphiques », *Cahiers du Centre G. Glotz*, 5, 1994, p. 97-126.

——, « Centre urbain, frontière et espace rural dans les cités de Grèce centrale », dans M. Brunet (éd.), *Territoire des cités grecques*, *BCH*, suppl. 34, 1999, p. 35-77.

——, « Terres sacrées, terres publiques et terres privées à Delphes », *CRAI*, 146, 1, 2002, p. 215-241.

ROVIK, P. W., « A Libyan Athena with Ancient Greek Inscriptions », *Mediterranean Archaeology*, 15, 2002, p. 81-94.

SAAD, M., *L'approvisionnement en eau de la Cyrénaïque à l'époque romaine*, thèse de 3e cycle, Paris IV Sorbonne, 2006.

SALVIAT, FR., MARCADE, J., « Le relief d'Aubergue et les têtes coupées d'Entremont », *Rev. arch. de Narbonnaise*, 9, 1976, p. 81-87.

SAMB, A., « Les systèmes de divination en Afrique noire », *Éthiopiques*, 15, Ifan, 1978, p. 24-35.

SAMB, A., « Les systèmes de divination en Afrique noire, l'exemple du Sénégal », *Notes africaines*, 184, 1989, p. 73-80.

SANDERS, G., « Kybele und Attis », dans M. J. Vermaseren (éd.), *Die orientalischen Religionen im Römerreich* (*OrRR*) (EPRO 93), Leyde, 1981, p. 279-289.

SANTUCCI, A., « Il santuario dell'Anax nell'agorà di Cirene », dans E. Catani, S. M. Marengo (éds.), *La Cirenaica in età antica, Atti del convegno internazionale di studi (Macerata, 18-20 maggio 1995)*, Pise-Rome, 1998, p. 523-535.

——, « Un deposito votivo nell'agorà di Cirene », dans L. Gasperini, S. M. Marengo (éds.), *Cirene e la Cirenaica nell'antichità, Atti del Convegno internazionale di studi (Roma-Frascati, 18-21 dic. 1996)*, Tivoli, 2007, p. 691-718.

——, « Thèmes mythologiques dans les peintures funéraires de Cyrène et de Cyrénaïque : de la collection d'images à la rhétorique de la laudatio funebris », dans E. Prioux, A. Rouveret (éds.), *Métamorphoses du regard ancien*, 2010, p. 205-220.

SBORDONE, F., *Le origine di Cirene nella tradizione letteraria dei Greci,* Naples, 1937.

SCHMIDT, J., *s. v.* « Anabucis », dans *Re,* I, 2, 1894, p. 2016.

SCHMIDT, St., *Grabreliefs im griechisch-römischen museum von Alexandria*, Berlin, 2003.

SCHOCH, P., *s. v.* « Irasa », dans *Re*, suppl. IV, 1924, p. 798.

SCHWENTZEL, G., « Les boucles d'Isis. ΙΣΙΔΟΣ ΠΛΟΚΑΜΟΙ», dans L. Bricault (éd.), *De Memphis à Rome*, *Actes du premier colloque international sur les études isiaques (Poitiers-Futuroscope, 8-10 avril 1999)*, Leyde-Boston-Cologne, 2000, p. 21-33.

SÉCHAN, L., LÉVÊQUE, P., *Les grandes divinités de la Grèce*, Paris, 1966.

SEIF EL-DIN, M., « Deux bustes portraits funéraires en plâtre découverts dans la tombe B17 Secteur 1 de la fouille du pont de Gabbari », dans J.-Y. Empereur, M.-D. Nenna (éds.), *Nécropolis 2*, Études alexandrines 7, IFAO, Le Caire, 2003, p. 631-638.

SICHTERMANN, H., « Funde und Vorschungen in der Kyrenaica 1942-1958 », *Arch. Anzeiger*, 74, 1959, p. 334.

——, « Archäologische Funde und Forschungen in der Kyrenaica 1942 bis 1958 », *JDAI* (*AA*), 74 (1959), Berlin, 1960, p. 326-335.

SICILIANO, F., « Divinità Funerarie Cirenaiche. Alcuni recenti rinvenimenti », dans E. Fabbricotti, O. Menozzi (éds.), *Cirenaica : studi, scavi e scoperte. Parte I : Nuovi Dati da Città e Territorio*, *Atti del X Convegno di Archeologia Cirenaica (Chieti, 24-26 novembre 2003)*, BAR International Series 1488, Oxford, 2006, p. 409-422.

SINEUX, P., *Recherches sur les sanctuaires et le culte d'Asclépios dans le Péloponnèse de la fin de l'époque archaïque à la fin de l'époque hellénistique*, Thèse de 3e cycle, Paris IV Sorbonne, 1994.

SMITH, R. M., PORCHER, E. A., *A History of the Recent Discoveries at Cyrene*, Londres, 1864.

SNAPE, St., « The Emergence of Libya on the Horizon of Egypt », dans D. O'Connor, St. Quirke (éds.), *Mysterious Lands*, Londres, 2003, p. 93-106.

SPRUYTTE, J., « Le cheval de l'Afrique ancienne », *Le Saharien*, 48, 1963, p. 32-42

——, *Études expérimentales sur l'attelage. Contribution à l'histoire du cheval*, Paris, 1977.

——, *Attelages antiques libyens, Archéologie saharienne expérimentale*, Paris, 1996.

STRONG, D. E., « Septimius Severus at Lepcis Magna and Cyrene », *LibStud*, 4, 1972-1973, p. 27-35.

STUCCHI, S., « Le fasi costruttive dell'Apollonion di Cirene », *QAL*, 4, 1961, p. 55-81.

——, *L'Agorà di Cirene. I. I Lati Nord ed Est della platea inferiore*, *MAL*, 7, Rome, 1965 (avec les contributions de L. Gasperini et L. Pandolfi).

——, *Cirene 1957-66. Un decennio di attività della Missione Archeologica Italiana a Cirene*, Tripoli, 1967 (avec les contributions de L. Gasperini et L. Pandolfi).

——, « First Outline for a History of the Cyrenaican Architecture during the Roman Period », Libya in History, Historical Conference 16-23 march 1968, Benghazi, 1968 (1971), p. 223-232.

——, *Architettura Cirenaica*, *MAL*, 9, Rome, 1975.

——, « Appunti di topografia e di archeologia cirenaica su alcuni passi di Sinesio », Colloque sur Synésios de Cyrène (1979), actes non publiés.

——, « Di un mitreo e di un oracolo a Cirene », *Divagazioni archeologiche*, I, Rome, 1981, p. 87-fin.

——, *Divagazioni archeologiche*, I, Rome, 1981.

——, « Gli approcci al santuario cireneo di Apollo in età greca », dans Gr. Barker, J. Lloyd, J. Reynolds (éds.), *Cyrenaica in Antiquity*, Londres, 1985 (Society for Libyan Studies Occasional Papers 1, BAR International Series 236), p. 67-75.

——, « Il fregio del Propileo Severiano e la presa di Seleucia nel 198 D.C. », dans *Da Batto Aristotele a Ibn El-Âs. Introduzione alla Mostra*, Rome, 1987, p. 47-52.

——, « Il Naiskos "di Lysanias" riconsiderato », *QAL*, 12, 1987, p. 191-220.

STUCCHI, S., BACCHIELLI, L., *L'Agorà di Cirene. II, 4. Il lato Sud della platea inferiore e il lato Nord della terrazza superiore*, *MAL*, 17, Rome, 1983.

STUDNICZKA, Fr., *Kyrene*, Leipzig, 1890.

SWANSON, J.-T., « The Myth of Trans-Saharan Trade during the Roman Era », *Intern. Journ. of Afric. hist. Studies*, VIII, 1975, p. 582-600.

SWINNEN, W., « Philammon, chantre légendaire et les noms gréco-égyptiens en -ammôn », *Antidorum W. Peremans sexagenario ab alumnis oblatum*, Louvain, 1968, p. 237-262.

SWOBODA, H., *s. v.* « Komè », dans *Re*, suppl. IV, 1924, p. 951.

TAILLARDAT, J., « sens et étymologie de Τριτογένεια », *REG*, 100, 1987, p. XII.

——, « ΤΡΙΤΟΓΕΝΕΙΑ, ΤΡΙΤΟΓΕΝΗΣ (L'enfant premier-né) », *Rev. de Philologie*, 69, 2, 1995, p. 283-288.

TALBERT, R. J. A. et collab. (éds.), *Barrington Atlas of the Greek and Roman World*, Princeton University Press, 2000.

TAUVERON, M., *La Tadrart. Paysage de la Préhistoire algérienne*, Cahier de l'exposition labellisée Djazaïr (une année de l'Algérie en France), Alger, 2003.

THIRY, J., *Le Sahara libyen dans l'Afrique du Nord médiévale*, *OLA*, 72, 1995.

THOMPSON, D. L., *The classes and hands of painted funerary portraits from Antinoopolis*, Ph.D. diss. University of North Carolina at Chapel Hill, 1972.

THORN, D., « ΑΡΧΙΠΠΑ : A Lost Statue Rediscovered », *LibStud*, 30, 1999, p. 69-76.

THORN, J. C., *The Necropolis of Cyrene : two hundred years of exploration*, *MAL*, 26, Rome, 2005.

THORN, J., « Warrington's 1827 Discoveries in the Apollo Sanctuary at Cyrene », *LibStud*, 24, 1993, p. 57-76.

THRIGE, J. P., *Res Cyrenensium*, Copenhague, 1828 (reed. S. Ferri, Verbania 1940).

TISSOT, Ch. J., *Géographie comparée de la province romaine d'Afrique*, I-II, Paris, 1884-1888.

TOUTAIN, J., *Les cultes païens dans l'Empire Romain*, 1ère partie, T.III, 1er fasc., *Les cultes africains*, Paris, 1917.

TREIDLER, H., *s. v.* « Plynos », dans *Re*, XXI, 1, 1951, p. 1053-1060.

TROTTER, A., *Flora economica della Libia*, Manuali coloniali, a cura del Ministero della Colonie, Rome, 1915.

TROUSSET, P., « C69. Cinyps (Kinups) », *Enc. Berb.*, XIII, 1994, p. 1961-1962.

——, « G11. Garama (Germa) », *Enc. Berb.*, XIX, 1997, p. 2964-2969.

TROUSSET, P., PEYRAS, J., « Le lac *Tritonis* et les noms anciens du chott el Jerid », *AntAfr*, 24, 1988, p. 149-204.

UHLENBROCK, J. P., « Terracotta Figurines from the Demeter Sanctuary at Cyrene : Models for Trade », dans Gr. Barker, J. Lloyd, J. Reynolds (éds.), *Cyrenaica in Antiquity*, Londres, 1985 (Society for Libyan Studies Occasional Papers 1, BAR International Series 236), p. 297-304.

——, « History, Trade, and the Terracottas », dans D. White (éd.), Gifts to the Godesses : Cyrene's Sanctuary of Demeter and Persephone, *Expedition*, 34, 1-2, 1994, p. 16-23.

——, « The Ugly Family from Sicily : a Coroplastic Conundrum at Cyrene », *QAL*, 18, 2004, p. 15-26.

——, « Influssi stranieri nella coroplastica cirenaica », dans L. Gasperini, S. M. Marengo (éds.), *Cirene e la Cirenaica nell'antichità, Atti del Convegno internazionale di studi (Roma-Frascati, 18-21 dic. 1996)*, Tivoli, 2007, p. 719-742.

——, « Terracotta Types of Enthroned Females from the Extramural Sanctuary of Demeter and Persephone at Cyrene », dans M. Luni (éd.), *Cirene "Atene d'Africa"* III, *Cirene e la Cirenaica nell'antichità*, *MAL*, 30, Rome, 2010, p. 85-100.

——, « A New Herakles Type and Archaic, East Greek Terracottas at the Extramural Sanctuary of Demeter and Persephone at Cyrene », dans E. Lafli, A. Muller (éds.), *Figurines de terre cuite en Méditerranée orientale grecque et romaine. Production et diffusion, Iconographie et Fonction* (Colloque international, 2-6 juin 2007, Izmir, Turquie), EFA, *BCH* suppl., 2012, à paraître.

VALLET, G., « La cité et son territoire dans les colonies grecques d'Occident », dans *La città e il suo territorio. Atti del VII Convegno di studi sulla Magna Grecia (1967)*, Tarente, 1968, p. 67-142.

VAN DER VEEN, M., « Garamantian Agriculture : The Plant Remains from Zinchecra, Fezzan », *LibStud*, 23, 1992, p. 7-40.

VANDIER, J., *Le Papyrus Jumilhac*, Paris, 1961.

VERCOUTTER, J., *Les objets égyptiens et égyptisants du mobilier funéraire carthaginois*, Bibliothèque archéologique et historique, XL, Paris, 1945.

VERMASEREN, M. J., *Corpus cultus Cybelae attidisque (CCCA). V. Aegyptus, Africa, Hispania, Gallia et Britannia* (EPRO 50), Leyde, 1986.

VETTER, Th., RIEGER, A.-K., KLAMMER, O. *et al.*, « Spätholozäne Abfluss- und Sedimentdydnamik im semiariden Nordwest-Ägypten und ihre anthropogene Modifikation », *Zentralblatt für Geologie und Paläontologie*, 2009, 1, p. 171-187.

VETTER, Th., RIEGER, A.-K., NICOLAY, A., « Ancient rainwater harvesting system in the north-eastern Marmarica (north-western Egypt) », *LibStud*, 40, 2009, p. 9-23.

VIAN, Fr., « Les Anténorides de Cyrène et les Carneia », *REG*, 68, 1955, p. 307-311.

VICKERS, M., REYNOLDS, J., « Cyrenaica, 1962-72 », *Archaeological Reports*, 18, Londres, 1971-1972, p. 27-47.

VITALI, L., « Una divinità della Cirenaica : Aristeo », *AfrIt*, II, n. 1, 1928, p. 17-29.

——, *Fonti per la storia della religione cyrenaica. Raccolte e commentate*, Padoue, 1932.

VOLKMANN, H., *s. v.* Ptolemaios n° 27, *Re*, XXIII, 2, 1959, p. 1736.

VYCICHL, W., « Rezension zu Zibelius, Karola : Africanische Orts- und Völkernamen in hieroglyphischen und hieratischen Texten », dans *Bibliotheca Orientalis*, 34, 1977, p. 42-45.

VYCICHL, W., PRASSE, K.-G., « A318. Augila », *Enc. Berb.*, VII, 1989, p. 1050-1055.

WAGNER, G., *Les oasis d'Égypte à l'époque grecque, romaine et byzantine d'après les documents grecs (recherches de papyrologie et d'épigraphie grecques)*, *BdE*, 100, IFAO, Le Caire, 1987.

WALKER, W. Seymour, *The Siwi Language*, Londres, 1921.

WANIS, S., « Under Life Size Bust of Sarapis », *QAL*, 10, 1979, p. 99-102.

——, « A new relief from Cyrene with a libyan scene », *LibStud*, 23, 1992, p. 41-44.

WARDEN, P. G. (éd.), *The Extramural Sanctuary of Demeter and Persephone at Cyrene, Libya. Final Reports*, IV. *The Small Finds, Glass, Faunal and Human Skeletal Remains*, Philadelphie, 1990.

WARD-PERKINS, J. B., GIBSON, S., « The Market-Theatre at Cyrene », *LibAnt*, 13-14, 1976-1977, p. 331-376.

——, « The "Market Theater" Complex and Associated Structures, Cyrene », *LibStud*, 18, 1987, p. 43-72.

WESSELY, C., « Ptolémée, *Géographie* IV, 5, 24 et le *Papyrus Rainer* n. 259 », *REG*, 32, 1919, p. 505-506 C.

——, *Catalogus papyrorum Raineri. Series graeca*, *Studien zur Palaegraphie und Papyruskunde* XX, Leipzig, 1921.

WHITE, D., « Excavations of the Demeter Sanctuary at Cyrene 1969. A Preliminary Report », *LibAnt*, 8, 1971, p. 85-104.

——, « Excavation in the Demeter Sanctuary at Cyrene 1971. Second Preliminary Report », *LibAnt*, 9-10, 1972-1973, p. 171-196.

——, « Excavations in the Sanctuary of Demeter and Persephone at Cyrene. Fifth Preliminary Report », *LibAnt*, 13-14, 1976-1977, p. 289-330.

——, « Wadi Bel Gadir Sanctuary of Demeter and Persephone, Cyrene », *LibStud*, 9, 1977-1978, p. 31-41.

——, « Excavations in the Sanctuary of Demeter and Persephone at Cyrene. Sixth Preliminary Report », *LibAnt*, 15-16, 1978-1979, p. 153-185.

——, « Cyrene's Sanctuary of Demeter and Persephone : A Summary of a Decade of Excavation », *AJA*, 85, 1, 1981, p. 13-30.

——, « Cyrene's Suburban Expansion South of its Ramparts », dans Gr. Barker, J. Lloyd, J. Reynolds (éds.), *Cyrenaica in Antiquity*, Londres, 1985 (Society for Libyan Studies Occasional Papers 1, BAR International Series 236), p. 105-120.

——, « Demeter Libyssa, her Cyrenean Cult in Light of the Recent Excavations », *QAL*, 12, 1987, p. 67-84.

——, « 1987 Excavations on Bate's Island, Marsa Matruh : Second Preliminary Report », *JARCE*, 26, 1989, p. 87-114.

——, « Statue Breakers and Spirit Exorcists. The Earthquake Destruction and its Aftereffects », *Expedition*, 34, 1-2, 1992, p. 76-85.

——, « Fresh Reverberations from Cyrene's later antique Earthquakes », dans L. Bacchielli, M. Bonanno Aravantinos (éds.), *Scritti di antichità in memoria di Sandro Stucchi, 1. La Cirenaica. La Grecia e l'Oriente mediterrane*o, *Studi Miscellanei*, 29, Rome, 1996, p. 317-325.

——, « Le sanctuaire extra-muros de Déméter et Perséphone à Cyrène: sa situation dans l'architecture sacrée grecque », dans A. Laronde, J.-J. Maffre (éds.), *Cités, ports et campagnes de la Cyrénaïque gréco-romaine, Actes de la journée d'étude sur la Cyrénaïque, Paris, 21 novembre 1992*, Paris, 1999 (*Karthago* XXIV), p. 117-123.

——, « The Multiple Stages in the Placement and Usage of Votives in Cyrene's Extramural Demeter and Persephone Sanctuary », dans C. Dobias-Lalou (éd.), *Karthago*, XXVII, *Questions de religion cyrénéenne*, *Actes du colloque de Dijon (21-23 mars 2002)*, Paris, 2007, p. 265-284.

WHITE, D. *et al.*, *Marsa Matruh : the University of Pennsylvania Museum of Archaeology and Anthropology's excavations on Bates's Island, Marsa Matruh, Egypt, 1985-1989*, [Prehistory Monographs 1-2], Institute for Aegean Prehistory Academic Press, Philadelphie, 2002 (avec les contributions de Rita Gardner et de Linda Hulin).

WHITE, D. *et al.*, *The Extramural Sanctuary of Demeter and Persephone at Cyrene, Libya*, I-VIII, Philadelphie, 1984-2012 (voir la liste d'abréviations pour le detail des volumes cités).

WHITE, D., WHITE, A. P., « Coastal Sites of Northeast Africa : The Case Against Bronze Age Ports », *JARCE* 33, 1996, p. 11-30.

WILAMOWITZ-MOELLENDORFF, U. (von), « Lesefrüchte », *Hermes*, LXV, 1930, p. 241-258.

WILCKEN, U., « Papyrus-Urkunden », *APF*, 7, 1924, p. 67-114.

WILL, Éd., *Le monde grec et l'Orient*, 1, *le V^e siècle (510-403)*, Paris, 1972.

——, *Le monde grec et l'Orient*, 2, *Le IV^e siècle et l'époque hellénistique*, Paris, 1975 (3^e éd. 1990).

WILSON, A., « Une cité grecque de Libye : fouilles d'Euhespéridès (Benghazi) », *CRAI*, 147, 4, 2003, p. 1647-1675.

WILSON, A. I., « The spread of foggara-based irrigation in the ancient Sahara », dans D. J. Mattingly et *al.* (éds.), *The Libyan Desert. Natural resources and cultural heritage*, Londres (Society for Libyan Studies), 2006, p. 205-216.

WINDBERG, F., *s. v.* « Philaenorum Arae », dans *Re*, XIX, 2, 1938, p. 2098-2101.

WINNICKI, J. Kr., « Der libische Stamm der Bakaler im pharaonischen, persichen und ptolemaïschen Ägypten », *Ancient Society*, 36, 2006, p. 135-142.

WITT, R., *Isis in the Graeco-Roman World*, Londres, 1971.

WORLEY, L., *Hippeis : The Cavalry of Ancient Greece*, Oxford, 1994.

WUTTMANN, M. *et al.*, « Premier rapport préliminaire des travaux sur le site de Áyn Manawir (oasis de Kharga) », *BIFAO*, 96, 1996, p. 385-451.

——, « Áyn Manawir (oasis de Kharga). Deuxième rapport préliminaire », *BIFAO*, 98, 1998, p. 367-462.

YARDLEY, J., *Justin and Pompeius Trogus. A Study of the Language of Justin's Epitome of Trogus*, University of Toronto Press, 2003.

YOYOTTE, J., « Un document relatif aux rapports de la Libye et de la Nubie », *Bulletin de la Société Française d'Égyptologie*, 6, 1951, p. 9-14.

——, *Les principautés du delta au temps de l'anarchie libyenne*, IFAO, Le Caire, 2012 (2^e édition revue et augmentée de *Mélanges Maspero*, I, 4, 1961).

ZAGDOUN, M.-A., *s. v.* « Kyréné », *LIMC*, VI, 1, 1992.

——, *s. v.* « Libye », *LIMC*, VI, 1, 1992.

——, « Les sculptures de la Libye antique au musée du Louvre », *Journal des savants*, 2004, 1, p. 61-128.

ZIBELIUS, K., *Afrikanische Orts- und Völkernamen in hieroglyphischen und hieratischen Texten*, Wiesbaden, 1972.

ZIMMERMANN, K., « L11. Lebou/Libou (Lebu/Libu) », *Enc. Berb.*, XXVIII, 2008, p. 4361-4363.

——, « L18. Libye (antique) », *Enc. Berb.*, XXVIII, 2008, p. 4375-4387.

——, « L19. Libyens », *Enc. Berb.*, XXVIII, 2008, p. 4387-4389.

TABLE DES FIGURES

Fig. 1 : La Libye septentrionale selon Hérodote (Gsell, *Hérodote*, p. 254) 20

Fig. 2 : Carte générale des tribus libyennes entre le golfe de Plinthinète et la Petite Syrte 22

Fig. 3 : Carte 1 : Les tribus libyennes du golfe de Plinthinète au Grand Katabathmos selon Hérodote 22

Fig. 4 : Carte 1 bis : Les tribus libyennes du golfe de Plinthinète au Grand Katabathmos selon le pseudo-Scylax. 22

Fig. 5 : Carte 1 ter : Les tribus libyennes du golfe de Plinthinète au Grand Katabathmos d'après Claude Ptolémée. 26

Fig. 6 : Localisation des Marmarides selon le pseudo-Scylax et Pline l'ancien. 28

Fig. 7 : Carte 2 : Les tribus de Marmarique selon Ptolémée (D'après Laronde, *Libykai Historiai*, p. 227). 30

Fig. 8 : Carte 3 : Les tribus libyennes du Grand Katabathmos à Authamalax. 34

Fig. 9 : Localisation de Slonta-Lasamices (d'après Laronde, *Libykai Historiai*, p. 286, fig. 87)..... 41

Fig. 10 : Carte 4 : Tribus libyennes d'Authamalax à la Petite Syrte à l'époque grecque. (Carte établie d'après Desanges, *Catal.*, carte n° 4). 45

Fig. 11 : Carte 4 bis : Tribus libyennes d'Authamalax au fleuve Cinyps aux II^{e} et III^{e} s. (Carte établie d'après Desanges, *Catal.*, carte n° 5). 45

Fig. 12 : Carte 4 ter : Tribus libyennes d'Authamalax à la Petite Syrte au début de l'ère chrétienne (Carte établie d'après Desanges, *Catal.*, carte n° 5)..... 46

Fig. 13 : Carte 5 : Les tribus de la Petite Syrte à l'époque grecque (Carte établie d'après J. Desanges, *Catal.*, carte n° 6)..... 59

Fig. 14 : Carte 5 bis : Les tribus de la Petite Syrte au début de l'ère chrétienne. (Carte établie d'après Desanges, *Catal.*, carte n°5). 62

Fig. 15 : Carte 5 ter : Les tribus de la Petite Syrte aux II^{e} et III^{e} siècles. (Carte établie d'après Desanges, *Catal.*, carte n°6). 62

Fig. 16 : Localisation du site d'Ausigda (Laronde, A., « Kainopolis de Cyrénaïque et la géographie historique », *CRAI*, Paris, 1983, p. 69). 73

Fig. 17 : Vue satellite du site de Slonta. Le sanctuaire est indiqué par une flèche et les habitats troglodytes par des points. (Luni, M., *Cirene nell'antichità*, II, 2010, p. 73, fig. 78). 75

Fig. 18 : Localisation des implantations humaines dans le wadi Senab (Bacchielli, L., « La systemazione agraria e gli insediamenti umani », *LibAnt*, 11-12, 1974-5, p. 255, fig. 2). 77

Fig. 19 : Habitations troglodytes près de Kaf el-Hasin, wadi Senab (Cliché de l'auteur). 78

Fig. 20 : Détails de l'intérieur d'une habitation troglodyte comprenant deux pièces, près de Kaf el-Hasin, wadi Senab (Clichés de l'auteur). 78

Fig. 21 : 5e et 6e étapes de l'itinéraire suivi par Frederico Halbherr en 1910 reliant el-Merg à Shariz. (Oliverio, G., « Frederico Halbherr in Cirenaica (Luglio 1910-Aprile 1911) », *AfrIt*, IV, n. 1-2, 1931, foglio 3)..... 80

Fig. 22 : Plan de Shariz (Oliverio, « Frederico Halbherr », p. 265, plan C). 82

Fig. 23 : 7e, 8e et 9e étapes de l'itinéraire suivi par Frederico Halbherr en 1910 (Oliverio, « Frederico Halbherr », foglio 3). 83

Fig. 24 : Plan de la zone frontalière occidentale de la Cyrénaïque (Plan établi d'après Goodchild, R. G., « Arae Philaenorum and Automalax », dans J. Reynolds (éd.), *LibStud, Select papers of the late R. G. Goodchild*, Londres, 1976, p. 157, fig. 45).... 90

Fig. 25 : La *chôra* de Cyrène (Carte établie d'après A. Laronde, *Libykai Historiai*, p. 286, fig. 87). 95

Fig. 26 : Les zones d'occupation de la *chôra* cyrénéenne dans l'Antiquité (Laronde, *Libykai Historiai*, p. 309, fig. 106). 97

Fig. 27 : Les zones de mise en valeur de la *chôra* cyrénéenne dans l'Antiquité (Laronde, *Libykai Historiai*, p. 310, fig. 107). 97

Fig. 28 : Le territoire de Taucheira (Laronde, « Le territoire de Taucheira », p. 24). 100

Fig. 29 : Le réseau routier de la Cyrénaïque à l'époque gréco-romaine. 107

Fig. 30 : *Stemma* des Artaphan. 151

Fig. 31 : *Stemma* d'Annikéris (Laronde, A., *Libykai Historiai*, p. 118, n. 3). 152

Fig. 32 : Vue aérienne du sanctuaire d'Apollon et du théâtre-amphithéâtre de Cyrène (Ensoli, S., « Il teatro-anfiteatro del santuario di Apollo a Cirene », dans *Cirene "Atene d'Africa"* III, p. 119, fig. 3). 191

Fig. 33 : Liste des olympioniques cyrénéens (d'après Laronde, *Libykai Historiai*, p. 146). 199

Fig. 34 : Kaf Tahr. Vue d'ensemble des gravures proto-historiques. Le personnage et les chevaux sont encadrés en rouge. (Cliché de l'auteur). 206

Fig. 35 : Gravure d'un cheval bridé et sellé (Cliché de l'auteur). 207

Fig. 36 : Gravures d'un zoomorphe et d'un char dételé (Cliché de l'auteur). 208

Fig. 37 : Char schématique à plateforme rectangulaire et timon central. Oued Lar'ar (Lhote, H., « La station de chars gravés de l'Oued Lar'ar (Sud Oranais) », *Libyca*, IX-X, 1961-2, p. 156, fig. 174). 209

Fig. 38 : Région de Cyrène. Libyen et cheval barbe (Cliché de l'auteur). 214

Fig. 39 : Monnaies d'or de Cyrène (Paris, Cabinet des Médailles). À gauche, Niké conduisant un quadrige (dernier tiers du IVe s. av. J.-C.) ; à droite, Niké conduisant un quadrige à trois timons (époque d'Alexandre) (Chamoux, « Chars cyrénéens », p. 11, fig. 1 et p. 15, fig. 6). 216

Fig. 40 : Inscriptions de Sidi Khrebish (Benghazi, Libye). (Reynolds, J., dans J. Lloyd *et al.* (éd.), *Excavations at Sidi Khrebish, Benghazi (Berenice)*, I, *LibAnt*, suppl. 5, Tripoli, 1977, p. 241). 227

Fig. 41 : Stèle funéraire anthropomorphe iconique Cyrène, réserve du musée, n. inv. 3640, inédit (Cliché de l'auteur). 229

Fig. 42 : Kaf Atjur. *Graffito* : « Gobba le dieu » (Abdussalem *et al.*, « Patridges, Gazelles and Greek Inscriptions », pl. XI). 230

Fig. 43 : Partie nord du bloc 42.2 - 42.4. Localisation des sites libyens ayant fourni du matériel d'importation gréco-romaine (Carte réalisée par l'auteur d'après Google Earth). 232

Fig. 44 : Localisation des cinq tombes. Plateau d'el-Ahrdam (Marmarique). (Carte réalisée par l'auteur d'après Google Earth). 234

Fig. 45 : Stèle « de la victoire au quadrige », el-Ahrdam, Marmarique (Cliché de l'auteur). 235

Fig. 46 : Tombe B5, el-Ahrdam, Cyrénaïque (Cliché de l'auteur). 236

Fig. 47 : Tombe B4, el-Ahrdam, Cyrénaïque (Cliché de l'auteur). 238

Fig. 48 : Détail du cratère en calice attique à figures rouges dit « Cratère d'Antée ». Fin du VI^{e} s. av. J.-C. Musée du Louvre. 254

Fig. 49 : Tétradrachme de Cyrène. v. 500 av. J.-C. (*BMC Cyrenaica*, p. XXXIV, pl. II, 19). 258

Fig. 50 a, b : Petits bronzes, Cyrène. a. au droit, tête de Libye ; au revers, gazelle ; b. au droit, tête de Libye ; au revers, silphion (Laronde, *Libykai Historiai*, p. 359, fig. 122 et p. 367, fig. 131). 261

Fig. 51 : Moyen bronze, Cyrène. Au droit, Ptolémée I^{er} Sôter (ou Magas ?) ; Au revers, Libye (Laronde, *Libykai Historiai*, p. 368, fig. 132). 261

Fig. 12 : Détail de la tête de la statue d'Isis-Libye-Déméter vue de profil. I^{er} s. av. J.-C. Musée de Cyrène (Cliché de l'auteur). 262

Fig. 53 : Fragment de relief conservé du *naiskos* de Lysanias (Stucchi, S., « Il Naiskos "di Lysanias" riconsiderato », *QAL*, 12, 1987, pl. I, a). 265

Fig. 54 : Détail du bas relief n° 12 (Luni, *CRAI*, 2006, p. 2194, fig. 14). 266

Fig. 55 : Figure féminine en argent doré, Artémision, sanctuaire d'Apollon, Cyrène (Pernier, « L'Artemision di Cirene », p. 190, fig. 15a). 268

Fig. 56 : Reconstruction idéale de l'unité d'habitation et de la tombe à tumulus de Battos (Stucchi, *Arch. Cir.*, p. 8, fig. 3). 273

Fig. 57 : Temple d'Apollon ; à droite, temple d'Artémis. Sanctuaire d'Apollon, Cyrène (Cliché de l'auteur). 277

Fig. 58 : Terrasse de la source d'Apollon et aire de rassemblement des processions (Stucchi, *Arch. Cir.*, pl. I et Laronde, *Libykai Historiai*, p. 184, fig. 53). 282

Fig. 59 : Le sanctuaire d'Apollon à la fin du IV^{e} s. av. J.-C. (d'après Laronde, *Libykai Historiai*, p. 184, fig. 54). 284

Fig. 60 : Temple d'Artémis. Sanctuaire d'Apollon, Cyrène (Cliché de l'auteur). 286

Fig. 61 : Esplanade donnant sur le Nymphée d'Artémis. Est du sanctuaire d'Apollon, Cyrène (Cliché de l'auteur). 288

Fig. 62 : Temple de Zeus. Vue de la façade orientale. Cyrène (Cliché de l'auteur). 291

Fig. 63 : Quartier de l'*Olympieion* : n° 47 : temple de la colline de l'observatoire météorologique ; n° 48 : temple de la colline d'Eluet Gassam ; n°49 : hippodrome ; n° 50 : temple de Zeus ; n° 51 : temple d'Héra ? (N. Bonacasa, S. Ensoli (éds.), *Cirene*, Milan, 2000, p. 147). 294

Fig. 64 : Itinéraire des processions reliant l'agora au *téménos* de Déméter : 1. *Tholos* de Déméter et Koré ; 2. Propylées ; 3. *Stoa* ; 4. Autel de Déméter ; 5. Temple de Déméter ; 6. Théâtre de Dionysos ; 7. Aire de dépôt sacré (d'après Luni, *Cirene "Atene d'Africa"* I, 2006). 297

Fig. 65 : Photo et plan de la partie orientale du sanctuaire extra-urbain de Déméter et Koré. 1. Autel et temple de Déméter ; 2. *Apotropaion* ; 3. Nouveau temple dorique périptère ; 4. Propylées (Luni, *CRAI*, 2011, p. 227, fig. 4). 301

Fig. 66 : Vue générale du sanctuaire des « Nymphes chthoniennes » (Norton, « The Excavations at Cyrene », pl. LXIV). 307

Fig. 67 : Sanctuaire de Budarag avec divisions en deux lieux de culte (d'après Ferri, « Il santuario di Budrasc », fig. 2). 310

Fig. 68 : *Hérôon* de Kotys, fils d'Aristoklidas (sanctuaire B). Budarag (Cliché de l'auteur)..... 312

Fig. 69 : Façade et intérieur de l'hypogée (Maioletti, B., « La Basilica cristiana di Apollonia in Cirenaica », *Rivista delle Colonie Italiane*, IV, 2, 1930, fig. 17). 314

Fig. 70 : Région d'Ain Bueda (Carte réalisée d'après Google Earth par l'auteur). 315

Fig. 71 : Autels rupestres. Ain Bueda (Cliché de l'auteur). 316

Fig. 72 : Sanctuaire dionysiaque. Région d'Ain Bueda. Cyrène, nécropole ouest (Cliché de l'auteur)..... 317

Fig. 73 : Région d'Ain Bueda. Cyrène, nécropole ouest. Péribole funéraire délimitant un hypogée familial. Le sanctuaire de Dionysos se trouve en bas à gauche de la photo (Cliché de l'auteur). 318

Fig. 74 : Zone d'Ain Hofra. Plan réalisé par la Mission italienne de Chieti d'après le plan de J. Cassels (Fabbricotti, « Il santuario di Ain Hofra », p. 97, fig. 5). 319

Fig. 75 : Sanctuaire d'Ain Hofra. Tombe *herôon* (Cliché de l'auteur). 320

Fig. 76 : Autels rupestres inscrits. IV^e^ s. av. J.-C. Région de Cyrène (Oliverio, « Iscrizioni Cirenaiche », p. 29, n. 9, fig. 18). 324

Fig. 77 : Figurine en terre cuite de la divinité épichorique tenant un bol dans la main gauche et un pied de silphion dans la main droite. Musée d'Apollonia, Cyrénaïque (mission archéologique française en Libye). 328

Fig. 78 : Tétradrachme de Cyrène en argent. Revers. Paris, Cabinet des Médailles, Cyrénaïque n° 20 (Davesne, « La divinité cyrénéenne au silphion », p. 202, fig. 8). 330

Fig. 79 : Statuette en calcaire. Cyrène, magasin du musée de Cyrène (n. inv. MIC 1991) (Micheli, Santucci, *Nymphai Chthoniai*, tav. VI, n. 3)..... 332

Fig. 80 a, b : Terres cuites. Sanctuaire des « Nymphes chthoniennes ». Cyrénaïque. a. Fin V^e^/début IV^e^ s. av. J.-C., b. Première moitié du IV^e^ s. av. J.-C. (Micheli, Santucci, *Nymphai Chthoniai*, p. 48, fig. 3, n°138 et p. 52, fig. 4, n°216).... 334

Fig. 81 a, b : Terres cuites, el-Gubba, Cyrénaïque (n. inv. 2405). Artémis Bendis (?). III^e^ s. av. J.-C. (Pensabene, « Statuine fittili votive », n° 37-38, p. 134-135). 334

Fig. 82 : Terre cuite d'Artémis Bendis. Grèce. IV^e^ s. av. J.-C. Museum of fine Arts, Boston (01.7905). 335

Fig. 83 : Détail du relief de Benghazi. Nymphe Cyrène (?). v. IV^e s. av. J.-C. (Paribeni, *Catalogo*, n° 50, pl. 49). 335

Fig. 84 : Détail du relief de Brauron. Artémis Bendis. v. 400-375 av. J.-C. British Museum (Cat. Sculpture 2155). 335

Fig. 85 : Dessin d'une monnaie cyrénéenne. Droit. 525-480 av. J.-C. (Micheli, Santucci, *Nymphai Chthoniai*, p. 70, fig. 9). 337

Fig. 86 : Tétradrachme de Cyrène en argent. Droit. 525-480 av. J.-C. Paris, Cabinet des Médailles, Cyrénaïque n° 31 (Davesne, « La divinité cyrénéenne au silphion », p. 201, fig. 6)..... 337

Fig. 87 : Détail des niches rectangulaires de la paroi sud du sanctuaire A des déesses mères à Budarag (Cliché de l'auteur). 340

Fig. 88 : Bas-relief, environs de Béja, III^e s. ap. J.-C. Musée du Bardo, Tunis (site internet de l'Institut National du Patrimoine de Tunisie). 341

Fig. 89 : Détail du bas-relief 3. Zeus Ammon et Apollon oraculaire. Cyrène, musée de Cyrène, n. inv. 2059 (Cliché G. Mermet). 343

Fig. 90 : Détail du bas-relief 3. Déméter et Koré. Cyrène, musée de Cyrène, n. inv. 2059 (Cliché G. Mermet). 345

Fig. 91 : Détail du bas-relief 5. Cybèle. Cyrène, musée de Cyrène, n. inv. 2548 (Cliché de l'auteur)..... 346

Fig. 92 a, b, c : Détails des bas-reliefs 3,10 et 21. Divinité *kourotrophos*. a : Cyrène, musée de Cyrène, n. inv. 2059 (Cliché G. Mermet) ; b : Musée de Cyrène, pas de n. d'inv. (Cliché de l'auteur) ; c : magasin du musée de Cyrène, pas de n. d'inv. (Giovannini, V., « Relievi cultuali di età ellenistica da Cirene. Nuove osservazioni », dans *Cirene "Atene d'Africa"* II, p. 195, fig. 4, relief B).... 347

Fig. 93 : Statuette en calcaire. Cyrène, magasin du musée de Cyrène, n. inv. 7692 (Micheli, Santucci, *Nymphai Chthoniai*, tav. VIII, n. 2). 348

Fig. 94 : Terre cuite. Paris, musée du Louvre, n. inv. CA 423 (Davesne, « La divinité cyrénéenne au silphion », p. 203, fig. 9-10). 348

Fig. 95 : Détail du bas-relief 8. Aristée et Asclépios. Cyrène, magasin du musée de Cyrène, sans n. d'inv. (Cliché de l'auteur). 349

Fig. 96 a, b : a. Statue d'Asclépios (n. 210), b. Statue d'Asclépios ou d'Aristée ? (n. 202) (Paribeni, *Catalogo*, n. 202, p. 83, pl. 114 et n. 210, p. 85, pl. 112)..... 349

Fig. 97 : Bas-relief 4. Magasin du musée de Cyrène, n. inv. 2548 (Cliché de G. Mermet). 351

Fig. 98 : Statue de Podaleiros. Sanctuaire d'Asclépios à Dion. II^e s. ap. J.-C. Musée archéologique de Dion. 351

Fig. 99 : Bas-relief 22. Magasin du musée de Cyrène, n. inv. 516 (Giovannini, « Rilievi cultuali », p. 196, fig. 6 ; relief D). 352

Fig. 100 a, b : Détail des bas-reliefs 5 et 12. Femme tenant un rouleau a : Cyrène, musée de Cyrène, n. inv. 2543 (Cliché de l'auteur) ; b : Temple de Cybèle, quartier oriental de Cyrène, sans n. d'inv. (Purcaro, « Rilievo marmoreo », p. 188, fig. 1)..... 353

Fig. 101 a, b : Détails des bas-reliefs 5 et 12. Hécate-Bendis et Artémis-Bendis. a : Cyrène, musée de Cyrène, n. inv. 2543 (Cliché de l'auteur) ; b : Temple de Cybèle, quartier oriental de Cyrène, sans n. d'inv.(Purcaro, « Rilievo marmoreo », p. 188, fig. 1)..... 354

Fig. 102 a, b, c : Détails des bas-reliefs 3, 8 et 5. Hécate ? a : Cyrène, musée de Cyrène, n. inv. 2059 (Cliché G. Mermet) ; b : Cyrène, musée de Cyrène, pas de. n. d'inv. (Cliché de l'auteur) ; c : Cyrène, musée de Cyrène, n. inv. 2543 (Cliché de l'auteur)..... 355

Fig. 103 a, b : .Détails des bas-reliefs 1, 8. Eurypylos. a : Cyrène, musée de Cyrène, n. inv. 2540 (Cliché de l'auteur) ; b : Cyrène, musée de Cyrène, sans n. d'inv. (Cliché de l'auteur)..... 356

Fig. 104 a, b : Détails des bas-reliefs 6 et 12. a : Cyrène, musée de Cyrène, sans n. d'inv. (Cliché G. Mermet) ; b : Temple de Cybèle, quartier oriental de Cyrène, sans n. d'inv. (Purcaro, « Rilievo marmoreo »). 357

Fig. 105 : Détail du bas-relief 6. Cyrène, musée de Cyrène, sans n. d'inv. (Cliché G. Mermet). 359

Fig. 106 : *Naiskos* votif. Cyrène, magasin du musée de Cyrène, n. inv. 2026 (Micheli, Santucci, *Nymphai Chthoniai*, tav. VI, n. 2)..... 360

Fig. 107 : Détail du bas-relief 12. Temple de Cybèle, quartier oriental de Cyrène, sans n. d'inv. (Purcaro, « Rilievo marmoreo », p. 188, fig. 1). 361

Fig. 108 : Tétradrachme attique de Cyrène. v. 520 av. J.-C. Au droit, figure féminine assise sur un trône, tournée vers la gauche, face à un pied de silphion. Derrière elle, le fruit du silphion. Au revers, tête d'Ammon de profil à droite (Laronde, A., « Le silphium sur les monnaies de Cyrène », S*critti di antichità in memoria di Sandro Stucchi, 1. La Cirenaica. La Grecia e l'Oriente mediterraneo*, *Studi Miscellanei*, 29, Rome, 1996, p. 161, fig. 7 a, b)..... 382

Fig. 109 : Monnaie de Cyrène. Vers 480 av. J.-C. Au droit, silphion ; Au revers tête d'Ammon de profil à droite (*BMC Cyrenaica*, pl. V, 13). 390

Fig. 110 : Monnaie de Cyrène. Vers 450 av. J.-C. Au droit, silphion ; au revers tête d'Ammon de profil à droite (*BMC Cyrenaica*, pl. V, 16). 390

Fig. 111 : Monnaie de Cyrène. 435-308 av. J.-C. Au droit, tête d'Ammon de profil à droite ; au revers, silphion (*BMC Cyrenaica*, pl. XI, 5)..... 390

Fig. 112 : Monnaie de Cyrène. 435-308 av. J.-C. Au droit, tête d'Ammon de trois-quarts ; au revers, silphion (*BMC Cyrenaica*, pl. IX, 9)..... 390

Fig. 113 : Monnaie de Cyrène. Fin du IV^{e} s. av. J.-C. Au droit, quadrige ; au revers, Ammon (*BMC Cyrenaica*, pl. XIII, 9). 392

Fig. 114 : Statère en or. Fin du IV^{e} s. av. J.-C. Au droit, quadrige ; au revers, Ammon (Naville, L., *Les monnaies d'or de la Cyrénaïque de 450 à 250 av. J.-C. Contribution à l'étude des monnaies grecques antiques*, Genève, 1951, 20d)..... 392

Fig. 115 : Sesterce de Cyrène. 103 ap. J.-C. Au droit, buste drapé de Trajan. Légende AYTOKR(ATOR) KAIC(AR) NEP(BA) TRAIANOC CEB(ACTOC) ΓERM(ANIKOC) ΔAK(IKOC) ; Au revers, tête d'Ammon de profil à droite. Légende HMARX(IKHC) E (OUCIAC) Y AT(OC) · E (Laronde, A., « Le silphium sur les monnaies de Cyrène », *Scritti di antichità in memoria di Sandro Stucchi, 1. La Cirenaica. La Grecia e l'Oriente mediterraneo*, *Studi Miscellanei*, 29, Rome, 1996, p. 167, fig. 17 a, b)..... 392

Fig. 116 : Statue de Zeus Ammon, Cyrène, *Apollonion*. Londres, British Museum (*BM, Smith*, n° 1385). 396

Fig. 117 : Statue d'un personnage assimilé à Zeus Ammon, Cyrène, *Apollonion*. Londres, British Museum (*BM, Smith*, n° 1386). 397

Fig. 118 : Statère en or. Cyrène. Vers 331-322 av. J.-C. Au droit, tête d'Hermès Parammon ; au revers, tête féminine (Naville, *Les monnaies d'or de la Cyrénaïque*, 52). 403

Fig. 119 : Fragment de bas-relief en marbre. Ammon assis sur le bélier. Wadi el-Aish, Cyrène. Magasin du musée de Cyrène (Montanari, « Il culto di *Zeus Ammon* », p. 116, fig. 2). 406

Fig. 120 a, b : Sculptures de béliers provenant de Martuba. Musée de Cyrène (Bacchielli, « La scultura *libya* », p. 477). 407

Fig. 121 : Sculpture de bélier provenant de Cyrène. Magasin du musée de Cyrène (Montanari, « Il culto di *Zeus Ammon* », p. 118, fig. 6, en haut). 408

Fig. 122 : Statuette de bélier en marbre provenant de Bab el-Medinah (Rohlfs, G., *Von Tripolis nach Alexandrien*, II, Brême, 1871, photo en couverture). 409

Fig. 123 : Bélier et hermès double. Musée de Cyrène (Paribeni, *Catalogo*, pl. 181, n° 416). 410

Fig. 124 : Plan du sanctuaire d'Asclépios/Iatros à Balagrai (Stucchi, *Arch. Cir.*, p. 264, fig. 259). 415

Fig. 125 : Aire sacrée au sud du *Ptolemaion* de Cyrène (Luni, M., Marengo, S. M., « Le *Dioskourion* de Battos découvert à Cyrène dans le quartier de l'agora », dans A. Laronde et J. Leclant (éds.), *Journée d'hommage à François Chamoux*, Paris, 2010, p. 108, fig. 2). 420

Fig. 126 : Bas-relief inédit. Musée de Cyrène (Cliché de l'auteur). 422

Fig. 127 a, b : Stèles aux serpents. Magasin du musée de Cyrène (Dobias-Lalou, « Le héros Dioscure », p. 96, fig. 5 et 6). 424

Fig. 128 : Statue d'Isis portant Horus. Cyrène, sanctuaire d'Apollon. Musée de Cyrène (Cliché de l'auteur). 444

Fig. 129 : Monnaie d'argent de Cyrène. 308-277 av. J.-C. Isis au droit, silphion au revers (*BMC Cyrenaica*, pl. XXV, 4). 445

Fig. 130 : Statue polychrome d'Isis. Sanctuaire des divinités alexandrines de Cyrène. Musée de Cyrène. (Cliché G. Mermet). 449

Fig. 131 : Statue d'Isis-Libye-Déméter. Cyrène, sanctuaire des divinités alexandrines. Musée de Cyrène (Cliché G. Mermet). 452

Fig. 132 : Buste en marbre d'une divinité tenant une grenade et couronnée d'*uraei*. Seconde moitié du V^{e} s. av. J.-C. Nécropole de Cyrène. Magasin du musée de Cyrène (Paribeni, *Catalogo*, pl. 36, n° 30). 454

Fig. 133 : Terre cuite d'une divinité couronnée d'*uraei*. Fin du V^{e} s. av. J.-C. Sanctuaire de Déméter à Taucheira. Londres, British Museum (Site du British Museum, collection online). 454

Fig. 134 a, b : Statuettes provenant de Martuba, Cyrénaïque. Musée de Tripoli (Clichés de l'auteur). 456

Fig. 135 a, b : Statues d'Osiris. a. Provenance inconnue, Rome, Musée National Romain, v. la fin du II^e s. ap. J.-C. ; b. Provenance inconnue, Musée archéologique, Turin, III^e/IV^e s. ap. J.-C. (Arslan, A., *Iside, il mito, il mistero, la magia*, Milan, 1997, p. 231, cat. IV.227 et p. 234, cat. IV.231). 458

Fig. 136 : Relief de cavalier héroïsé. Villa avec vue, Ptolémaïs. III^e s. av. J.-C. (Mikocki, T., « Le campagne di scavo della missione archeologica polacca a Tolemaide (Ptolemais) condotte tra il 2004 e il 2005 », dans *Cirene "Atene d'Africa"* III, p. 194, fig. 24). 464

Fig. 137 : Relief aux Dioscures. Musée de Cyrène (Cliché de l'auteur). 464

Fig. 138 : Relief de jeune cavalier héroïsé. Musée de Cyrène (Cliché de l'auteur)..... 465

Fig. 139 : Relief de jeune cavalier héroïsé. II^e s. ap. J.-C. Musée archéologique de Thessalonique (Oppermann, « Heros equitans », p. 686, n° 238). 465

Fig. 140 : Nécropole Nord de Cyrène. Tombe N.17. Vue générale de la tombe et détail du buste aniconique (Clichés de l'auteur). 467

Fig. 141 : Terre cuite de Perséphone au *polos* et au pectoral. Benghazi, Cyrénaïque. Londres, British Museum (Site internet du British Museum, collection online)..... 470

Fig. 142 : Statuette votive en calcaire, Benghazi. Magasin du musée de Cyrène, n. inv. 11020 (Bacchielli, « La scultura *libya* in Cirenaica », p. 476, fig. 20)..... 471

Fig. 143 : Statuette votive en calcaire, Benghazi. Magasin du musée de Cyrène, n. inv. 11019, H. 55 cm, larg. 20 cm (Bacchielli, « La scultura *libya* in Cirenaica », p. 475, fig. 19). 471

Fig. 144 : Buste funéraire aniconique inédit. Fin de l'époque hellénistique Réserve du musée d'Apollonia (Clichés de l'auteur). 472

Fig. 145 : Sanctuaire d'Hagfa el Khasaliya, wadi Senab, Cyrénaïque (Purcaro, V., « Il santuario degli aratri di Hagfa el Khasaliya », *LibAnt*, 11-12, 1974-5, p. 288, fig. 1). 475

Fig. 146 : Vue en perspective du sanctuaire de Slonta (Luni, « Il santuario rupestre libyo "delle immagini" a Slonta », pl. I)..... 477

Fig. 147 : Particularités des gravures d'araires. Hagfa el-Khasaliya, wadi Senab, Cyrénaïque (Clichés de l'auteur). 480

Fig. 148 : Araire et caractères libyques. Sanctuaire A de Budarag, Cyrénaïque (Ferri, S., « Il santuario di Budrasc », *Not. Arch.*, III, 1927, fig. 16, f)..... 481

Fig. 149 : Araires. *Oikos* à l'ouest du théâtre du sanctuaire extra-urbain de Déméter et Koré à Cyrène (Luni, M., *Cirene "Atene d'Africa"* II, p. 48, fig. 41)..... 482

Fig. 150 : Gravures d'araires et d'une faucille sur l'un des blocs écroulés du pigeonnier à l'ouest d'Apollonia (Clichés de l'auteur). 484

Fig. 151 : Inscription n. 4, "Gobba le dieu", Kaf Atjur (Abdussalem, M., Abdulhamid, A., Reynolds, J., *op. cit.*, pl. XI)..... 485

Fig. 152 : Relief en marbre de Karpos. Couronnement de Cyrène par Libye. Époque des Antonins. Cyrène, temple d'Aphrodite, British Museum (*BM, Smith*, n° 790). ... 505

Fig. 153 : Statue de la Nymphe Cyrène étranglant le lion. Cyrène, temple d'Apollon (Huskinson, *Roman Sculpture*, n° 61, pl. 25)..... 507

Fig. 154 : Statue en marbre d'Aristée (65,5 cm avec la plinthe). Cyrène, British Museum, Londres (Huskinson, *Roman Sculpture*, p. 11, n° 19, pl. 7)..... 510

Fig. 155 : Statue identifiée à Apollon Pythien. Grands thermes de Cyrène, Musée de Cyrène (Cliché de l'auteur). 511

Fig. 156 : Cyrène. Chapiteau du péristyle de la maison de Jason de Magnus (palais officiel) avec protomé du roi Battos, Cyrène (Blas de Roblès, J. M., *Libye grecque, romaine et byzantine*, Aix-en-Provence, 1999, p. 140)..... 514

Fig. 157 : Tombe hellénistique réutilisée à l'époque romaine. Nécropole de Zauiet el-Marazigh, Cyrénaïque (Cliché de l'auteur)..... 549

Fig. 158 a, b, c : a. Buste funéraire féminin, début de l'époque antonine, Cyrénaïque, réserve du musée de Cyrène (cliché de l'auteur) ; b. Portrait de momie, v. 160 ap. J.-C., encaustique sur bois, er-Rubayat, Staatliche Museen, Berlin (Parlasca, K., *Reperterio d'arte dell'Egitto greco-romano, A cura di A. Adriani*, Serie B, vol. 1, *Ritratti di Mummie*, Rome, 1980, n° 240, pl. 59, 1) ; c. Fragment de visage d'un buste en plâtre, tombe B 17, nécropole de Gabbari, Alexandrie (Seif el-Din, M., « Deux bustes portraits funéraires en plâtre découverts dans la tombe B17 Secteur 1 de la fouille du pont de Gabbari », dans J.-Y. Empereur, M.-D. Nenna (éds.), *Nécropolis 2*, Études alexandrines 7, IFAO, Le Caire, 2003, p. 635, fig. 1). 551

Fig. 159 : Portrait en bronze de Mastanabal. Temple d'Apollon à Cyrène. II^{e} s. av. J.-C. Londres, British Museum (Site internet du British Museum, collection online)..... 552

Fig. 160 : Buste en plâtre d'un homme présentant des caractéristiques libyennes, Cyrénaïque. Époque Julio-claudienne. Musée de Taba, Égypte. (Graindor, *Bustes et statues portraits*, pl. 32, a). 553

Fig. 161 a, b : Bustes funéraires masculins a. Buste funéraire masculin. Époque sévérienne. Cyrénaïque, Musée Rodin, Paris, n. inv. 120 (Beschi, L., « *Un supplemente* "cretese" », p. 395, fig. 10) ; b. Buste funéraire masculin en marbre. Époque impériale. Cyrénaïque, Magasin du musée de Cyrène, n. inv. 73-1288 (White, D., « Demeter Libyssa, her Cyrenean Cult in Light of the Recent Excavations », *QAL*, 12, 1987, p. 80, fig. 9). 554

Fig. 162 a, b : Bustes funéraires féminins. Fin de l'époque antonine. Réserve du Musée de Cyrène. (Clichés de l'auteur)..... 554

Fig. 163 : Stèle funéraire anthropomorphe iconique. Calcaire ; H. 41 cm, L. 31 cm. Lamluda, magasin du musée de Cyrène (n. inv. 2023). (Bacchielli, L., Reynolds, J., « Catalogo delle stele funerarie antropomorfe », *QAL*, 12, 1987, p. 501, n° 14, fig. 51)..... 555

Fig. 164 : Stèle funéraire anthropomorphe aniconique. Stèle de Ἰουλία. Calcaire ; H. 66 cm, L. 19 cm. Elvet Ait el-Gazali (environs de Tocra), magasin du musée de Tocra, sans n. d'inv. (Bacchielli, L., Reynolds, J., « Catalogo delle stele funerarie antropomorfe », *QAL*, 12, 1987, p. 520, n° 45, fig. 79)..... 555

Fig. 165 : Bir Tellis (nord de Cyrène). Tombe rupestre. Stèles funéraires anthropomorphes iconiques et anépigraphes. (Cliché de l'auteur)..... 557

Fig. 166 : Stèle de Θευτίμα. Alentours de Tert. Magasin du musée de Cyrène. I^{er} s. ap. J.-C. (Bacchielli, Reynolds, « Catalogo delle stele », p. 496, fig. 44). 559

Fig. 167 : Stèle funéraire anthropomorphe. Probablement de Lamluda. Musée de Derna. Dédicace : « Ἰουλις ετῶν νε ' ». I^{er} s. ap. J.-C. (Cliché de l'auteur)..... 559

Fig. 168 : Tombe sculptée de Ralles (ouest de Phycous), Cyrénaïque (Bacchielli, Reynolds, « Catalogo delle stele », p. 491, fig. 38). 560

Fig. 169 : Stèle de Λύκα, fille de Πρῶρος. Environs de Ptolémaïs. Magasin du Musée de Ptolémaïs. I^er s. ap. J.-C. (Bacchielli, « La scultura *libya* », p. 465, fig. 7). 562

Fig. 170 : Stèle punique du tophet de Gheran. III^e s. av. J.-C. (Di Vita, A., « Influences grecques et tradition orientale dans l'art punique de Tripolitaine », *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, 80, 1968, p. 34, fig. 1). 562

Fig. 171 : Fragment de stèle (n. catal. 29). Apollonia. Perdue. 610-642 ap. J.-C. (Bacchielli, Reynolds, « Catalogo delle stele », p. 510, fig. 64). 565

Fig. 172 : Stèle funéraire. Musée de Surt (Sultan). Époque islamique. (Cliché J.-M. Mouton). 565

Fig. 173 : Stèle funéraire. Département des antiquités de Cyrène. Époque islamique. (Cliché de l'auteur). 565

Fig. 174 : Vue en perspective du sanctuaire de Slonta et de ses reliefs (Luni, « Il santuario rupestre libyo "delle immagini" a Slonta », pl. I). 566

Fig. 175 a, b : Slonta. Reliefs taillés dans la petite cavité naturelle située sous l'autel (Luni, « Il santuario rupestre libyo "delle immagini" a Slonta », pl. VI). 567

Fig. 176 : Sculpture de serpent. Martuba. Musée de Cyrène (n. inv. 406). (Bacchielli, « La scultura *Libya* », p. 481, fig. 29). 571

Fig. 177 : Sculpture fragmentaire d'un homme et de deux serpents. Martuba. Musée de Cyrène (n. inv. 409). (Bacchielli, « La scultura *libya* », p. 482, fig. 30). 571

Fig. 178 : Détail du groupe n° 1 situé à l'entrée du sanctuaire de Slonta (d'après Luni, M., « Il santuario libyo a Slonta », dans *Cirene "Atene d'Africa"* I, p. 198, fig. 11). 572

Fig. 179 : Stèle funéraire d'Hadra, Musée d'Alexandrie. Époque hellénistique ? (Schmidt, St., *Grabreliefs*, n° 50). 572

Fig. 180 : Double hermès, Bu Semah, Cyrénaïque : à gauche, Zeus Ammon ; à droite, Isis-Libye (Fabbricotti, E., « Ancora su Bu Semah », *LibAnt*, n. s. 4, 1998, pl. IV, a-b) 573

Fig. 181 : Les zones de mise en valeur de la *chôra* cyrénéenne dans l'Antiquité (d'après A. Laronde, *Libykai Historiai*, p. 310, fig. 107). 587

Fig. 182 : Installation agricole aménagée dans un ancien hypogée. Wadi Senab, Cyrénaïque (Clichés de l'auteur). 595

Fig. 183 : Scène de chasse à cheval dans la *chôra* cyrénéenne. Mosaïque du VI^e s. ap. J.-C. Église centrale de Cyrène. Musée de Cyrène. (Cliché de l'auteur). 602

Fig. 184 : Colombier, Eluet Baya, Cyrénaïque. Élévation extérieure et intérieure (Chamoux, Fr., Hallier, G., « Un colombier en pierre de taille près d'Apollonia », *LibStud*, 25, 1994, p. 121-122, fig. 1-2). 613

Fig. 185 : Tétradrachme de Cyrène. v. 500 av. J.-C. Au droit, plant de silphion ; au revers, Héraclès et une Hespérides de part et d'autre de l'arbre aux pommes d'or (*BMC Cyrenaica*, p. XXXIV, pl. II, 19). 622

Fig. 186 : Tétradrachme attique en argent de Cyrène. VI^e s. av. J.-C. Au droit, feuille et fruit du silphion ; Au revers, rectangle incus. Paris, cabinet des Médailles (Laronde, « Le silphium sur les monnaies de Cyrène », p. 158, fig. 1 a, b). 622

Fig. 187 : Obole de Cyrène. Au droit, fruit du silphion ; au revers, fruit du silphion vu de profil (*BMC Cyrenaica*, pl. IV, 30). 623

Fig. 188 : Scène de pesée et d'emmagasinage du silphion. Coupe laconienne à figures noires, dite « coupe d'Arcésilas ». Paris, Cabinet des Médailles (réf. 4899, n° 189). 624

Fig. 189 : Les zones de végétation et la colonisation en Cyrénaïque (Moret, L., « La Cyrénaïque, Esquisse géologique et géographique », *Revue de géographie alpine*, 24-3, 1936, p. 30)..... 634

Fig. 190 : Le littoral oriental de la Grande Syrte et les étapes côtières (Purcaro Pagano, V., « Le rotte antiche tra la Grecia e la Cirenaica e gli itinerari marittimi e terrestri lungo le coste cirenaiche e della Grande Syrte », *QAL*, 8, 1976, p. 290, fig. 3). 638

Fig. 191 : Le pays des Garamantes et les pistes sahariennes (dans Trousset, P. *et al.*, « F21. Fezzân », *Enc. Berb.*, XVIII, 1997, p. 2778)..... 644

Fig. 192 : Peintures rupestres de bovidés du Tassili n'Ajjer. Station de Jabbaren en haut ; Oued Derbaouen en bas (Camps, G., « Le bestiaire libyque d'Hérodote », *BACTHS*, n. s. 20-21, Afrique du Nord, 1984-1985 (1989), p. 26, fig. 3). 647

Fig. 193 : Les itinéraires de l'Afrique profonde. (Laronde, *Libykai Historiai*, p. 212, fig. 60)..... 656

TABLE DES ANNEXES

Planche I

La Cyrénaïque antique (d'après Laronde, A., « La Cyrénaïque romaine, des origines à la fin des Sévères (96 av. J.-C. – 235 ap. J.-C.) », *ANRW*, *Rise and Decline of the Roman World*, II, 1988, p. 1019, fig. 1).

Planche II

La Cyrénaïque avec les noms des tribus libyennes mentionnées par Hérodote (carte établie d'après Chamoux, Fr., « Cinquante ans de recherches archéologiques françaises sur la Libye grecque », *CRAI*, 145, 2, 2001, p. 1083, fig. 1).

Planche III

La pluviométrie de la Cyrénaïque (carte établie d'après Roques, D., Synésios de Cyrène et la Cyrénaïque du Bas-Empire, p. 402, fig. 15).

Planche IV

Zones de végétation de la région de Cyrène (Laronde, A., « L'exploitation de la *chôra* cyrénéenne à l'époque classique et hellénistique », *CRAI*, 140, 2, 1996, p.506, fig. 2).

Planche V

L'Useita, région centrale des *bounoi* dans l'Antiquité (Laronde, A., « L'exploitation de la chôra cyrénéenne à l'époque classique et hellénistique », *CRAI*, 140, 2, 1996, p.512, fig.7).

Planche VI

Plan de Cyrène : en rouge, la cité à l'époque archaïque ; en jaune, la cité à l'intérieur des remparts d'époque hellénistique. Sanctuaire de Déméter et Koré (1), sanctuaire d'Apollon (2), temple dorique d'époque archaïque (3), sanctuaire de Zeus (4). (plan établi d'après S. Stucchi, M. Luni et O. Gessaroli : Luni, M., « Le nouveau sanctuaire de Déméter et la « ceinture sacrée » à Cyrène à l'époque royale », *CRAI*, 2011, 1, p. 246, fig. 10).

Planche VII

Emplacement du temple d'Isis et du sanctuaire des divinités alexandrines (d'après Stucchi, S., Architettura Cirenaica, 1975, pl. I).

Planche VIII

Les sanctuaires libyens de Cyrénaïque mentionnés dans le texte (d'après la carte de l'Institut Géographique Militaire, échelle 1 : 400 000).

Planche IX

Les sanctuaires ruraux de la seconde ceinture sacrée cyrénéenne (carte établie d'après Stucchi, S., « Gli approcci al santuario cireneo di Apollo in età greca », dans *Cyrenaica in Antiquity*, p. 68, fig. 6.1).

Planche X

Carte de la Cyrénaïque d'après Claude Ptolémée. (Laronde, A., *Libykai Historiai*, p.280, fig.83)

Planche XI

Arbre généalogique et chronologie des Battiades (d'après Fr. Chamoux, Cyrène, p. 210 et G. Ottone, Libyca, pl. I).

Planche XII

Situation du gymnase et du *xystos* de Cyrène (plan établi d'après Stucchi, S., Cirene 1957-1966, Tripoli, 1967, pl. IX).

Planche XIII

Citerne effondrée. Site de Gasr el-Bagar (B3 a), Marmarique occidentale (mission archéologique française en Libye, cliché de l'auteur).

Signes libyques. Site de Gasr el-Bagar (B3 a), Marmarique occidentale (mission archéologique française en Libye, cliché de l'auteur).

Planche XIV

Signes libyques. Site de Gasr el-Bagar (B3 a), Marmarique occidentale (mission archéologique française en Libye, cliché de l'auteur).

Signes libyques. Site de Gasr el-Bagar (B3 a), Marmarique occidentale (mission archéologique française en Libye, cliché de l'auteur).

Planche XV

Citerne effondrée. Site de Gasr Saadi (B23), Marmarique occidentale (mission archéologique française en Libye, cliché de l'auteur).

Signes libyques. Site de Gasr Saadi (B23), Marmarique occidentale (mission archéologique française en Libye, cliché de l'auteur).

Planche XVI

Signes libyques. Site de Gasr Saadi (B23), Marmarique occidentale (mission archéologique française en Libye, cliché de l'auteur).

Signes libyques (patte d'oiseau). Environ du wadi Derna, Marmarique occidentale (mission archéologique française en Libye, cliché de l'auteur).

Planche XVII

a. Fragments de céramique à vernis noir (en bas, au milieu, fragment de céramique du style de Gnathia provenant du site B17a). Marmarique occidentale (mission archéologique française en Libye).

b. Fragments de sigillée récoltés sur les sites B17 b et B36 (les quatre fragments en bas à droite présentent des estampilles). Marmarique occidentale (mission archéologique française en Libye).

Planche XVIII

a. Fragments d'une urne en verre découverte près de la tombe B36 b. Marmarique occidentale (mission archéologique française en Libye).

b. Monnaies (de gauche à droite et de haut en bas : bronze de petit module, II^{e} s. av. J.-C., Ptolémée I^{er} au droit, Libye au revers (B10 b) ; bronze de moyen module, IV^{e} s. ap. J.-C., (B34) ; bronze de grand module, Dupondius ? ; bronze de moyen module, époque incertaine (B35)). Marmarique occidentale. (mission archéologique française en Libye).

Planche XIX

a. Tombe d'el-Ahrdam B36 a. Marmarique occidentale (mission archéologique française en Libye).

b. Tombe d'el-Ahrdam B36 b. Vue du côté est. Marmarique occidentale (mission archéologique française en Libye).

Planche XX

a. Tombe d'el-Ahrdam B36 b. Vue du côté sud-est. Marmarique occidentale (mission archéologique française en Libye).

b. Tombe d'el-Ahrdam B36 b. Vue du côté ouest. Marmarique occidentale (mission archéologique française en Libye).

Planche XXI

a. Tombe d'el-Ahrdam (B4). Corniche avec protomé de lion. Marmarique occidentale (mission archéologique française en Libye).

b. Tombe d'el-Ahrdam (B6). Bouclier en relief. Marmarique occidentale (mission archéologique française en Libye).

Planche XXII

a. Nécropole nord de Cyrène. Tombe N13 avec bouclier au-dessus de l'entrée (Cliché de l'auteur).

b. Tombe en forme d'*hérôon*, Ain Bueda (Cliché de l'auteur).

Planche XXIIII

a. Base monumentale située en avant du portique nord de l'agora de Cyrène, 275 av. J.-C. (Cliché de l'auteur).

b. *Tholos* de Déméter et Koré, agora de Cyrène (Cliché de l'auteur).

Planche XXIV

Agora de Cyrène, V^{e} s. av. J.-C. (N. Bonacasa, S. Ensoli (éds.), *Cirene*, Milan, 2000, p. 63).

Planche XXV

Agora de Cyrène, époque hellénistique. En noir, l'agencement de la place à la fin du III^{e} s. av. J.-C. En rouge, les édifices construits au II^{e} s. av. J.-C. Les hachures noires désignent les espaces occupés successivement (Ensoli, S., « La Terrazza Superiore dell'*Agorà* di Cirene. Il Tempio di Zeus et l'Arco Occidentale della *Skyrotà* », *QAL*, 18, p. 50, fig. 3).

Planche XXVI

Agora de Cyrène, début du III^e^ s. ap. J.-C. (Ensoli, S., « La Terrazza Superiore dell'*Agorà* di Cirene. Il Tempio di Zeus et l'Arco Occidentale della *Skyrotà* », *QAL*, 18, p. 57, fig. 10).

Planche XXVII

Agora de Cyrène, époque tardive (Stucchi, S., Bacchielli, L., *L'Agorà di Cirene. II, 4. Il lato Sud della platea inferiore e il lato Nord della terrazza superiore*, *MAL*, 17, Rome, 1983, fig. 80).

Planche XXVIII

a. Inscription d'Annikéris. Flanc nord de l'autel d'Apollon, sanctuaire d'Apollon, Cyrène (Cliché de l'auteur).

b. Fontaine d'Apollon, sanctuaire d'Apollon, Cyrène (Cliché de l'auteur).

Planche XXIX

a. Vue du sanctuaire de Budarag et du wadi Bu Nabeh (Cliché de l'auteur).

b. Vue du wadi Bu Nabeh (Cliché de l'auteur).

Planche XXX

a. Entrée du sanctuaire A des déesses mères de Budarag (Cliché de l'auteur).

b. Sanctuaire A des déesses mères de Budarag Paroi du fond avec l'autel et les trois niches principales (Cliché de l'auteur).

Planche XXXI

a. Budarag, salle F (Cliché de l'auteur).

b. Budarag, salle F. Recette et maie de pressoir taillée dans la banquette du fond (Cliché de l'auteur).

Planche XXXII

Sanctuaire B de Budarag, inscription aux dieux (Τοῖς Θεοῖς) à gauche de l'autel (Cliché de l'auteur).

Planche XXXIII

a. Source d'Ain Bueda (Cliché de l'auteur).

b. Ain Bueda, tombe en forme d'*hérôon* réoccupée (Cliché de l'auteur).

Planche XXIV

Inscription de la grotte artificielle d'Ain Hofra IV^e^ s. av. J.-C. et I^er^ s. av. J.-C. ou I^er^ s. ap. J.-C. (Cliché de l'auteur).

Reproduction de l'inscription de la grotte artificielle d'Ain Hofra (Ferri, S., *Contributi di Cirene alla storia della religione greca*, Rome, 1923, fig. 10, n°19)

Planche XXXV

Bas-relief n° 1 : Cyrène. Relief en calcaire avec divinités. Long. 57 cm ; H. 30 cm ; ép. 9 cm. Musée de Cyrène, n. inv. 2540 (Cliché de l'auteur).

Bas-relief n° 2 : Cyrène. Relief en calcaire avec divinités. Long. 91 cm ; H. 50,5 cm ; ép. 16 cm. Magasin du musée de Cyrène, n. inv. 1574 (Giovannini, V., « Relievi cultuali di età ellenistica da Cirene. Nuove osservazioni », dans *Cirene "Atene d'Africa"* II, p. 203, fig. 12).

Planche XXXVI

Bas-relief n° 3 : Cyrène. Relief en calcaire avec divinités. Long. 95 cm ; H. 42 cm ; ép. 9,5 cm. Musée de Cyrène, n. inv. 2059 (Cliché G. Mermet).

Bas-relief n° 4 : Cyrène. Fragment de relief en calcaire avec divinités. Long. 43 cm ; H. 51 cm ; ép. 8 cm. Musée de Cyrène, n. inv. 2548 (Cliché G. Mermet).

Planche XXXVII

Bas-relief n° 5 : Cyrène. Fragment de relief en calcaire avec divinités. Long. 45 cm ; H. 52 cm ; ép. 12 cm. Musée de Cyrène, n. inv. 2543 (Cliché de l'auteur).

Planche XXXVIII

Bas-relief n° 6 : Cyrène. Relief en calcaire avec divinités. Long. 74,5 cm ; H. 41 cm ; ép. 9,5 cm. Musée de Cyrène, sans n. d'inv. (Cliché G. Mermet).

Bas-relief n° 7 : Cyrène. Relief fragmentaire en marbre avec divinités. Long. 79 cm ; H. 54 cm. Musée de Cyrène, n. inv. 15.015 (Cliché de l'auteur).

Planche XXXIX

Bas-relief n° 8 : Cyrène. Relief en marbre avec divinités. Long. 133 cm ; H. 35 cm ; ép. 18,5 cm. Musée de Cyrène, sans. n. d'inv. (Cliché de l'auteur).

Planche XL

Bas-relief n° 9 : El-Abragh, Cyrénaïque. Fragment de relief en calcaire avec divinités. Long. 54 cm ; H. 25 cm ; ép. max. 6,7 cm. Magasin du musée de Cyrène, n. inv. 2254 (Fabbricotti, E., « Divinità greche e divinità libie in rilievi di età ellenistica », *QAL*, 12, 1987, p. 227, fig. 6).

Bas-relief n° 10 : Fragment de relief en marbre avec divinités. Long. 51 cm ; H. 46 cm ; ép. 11 cm. Musée de Cyrène, sans n. d'inv. (Cliché de l'auteur).

Planche XLI

Bas-relief n° 11. Relief en marbre avec divinités. Long. 64 cm ; H. 33 cm ; ép. 13 cm. Musée de Cyrène, sans n. d'inv. (Cliché de l'auteur).

Bas-relief n° 12 : Temple de Cybèle, quartier oriental de Cyrène. Relief en marbre avec divinités. Long. 82 cm ; Larg. 39 cm. Magasin du musée de Cyrène, sans n. d'inv. (Purcaro, V., « Rilievo marmoreo di età ellenistica dal cosidetto tempio di Cibele a Cirene », dans *Cirene "Atene d'Africa"* II, p. 188, fig. 1).

Planche XLII

Bas-relief n° 13 : Fragment de relief en calcaire avec divinités. Magasin du musée de Cyrène, n. inv. 3482 (Wanis, S., « A new relief from Cyrene with a libyan scene », *LibStud*, 23, 1992, fig. 1).

Bas-relief n° 14 : Fragment de relief en calcaire avec divinités. Long. 34 cm ; H. 28 cm ; ép. 9. Magasin du muse de Cyrène, n. inv. 2521 (Fabbricotti, E., « Nuovi lastra pastorale dal territorio di Cirene », *LibAnt*, n. s. 3, 1997, pl. XXXII b).

Planche XLIII

Bas-Relief n° 15. Fragment de relief en calcaire avec divinités. Long. 11 cm ; H. 15 cm. Magasin du muse de Cyrène (n. inv. 2500) (Fabbricotti, E., « Nuovi lastra pastorale dal territorio di Cirene », *LibAnt*, n. s. 3, 1997, pl. XXXIII a).

Bas-relief n° 16 : Fragment de relief en calcaire avec divinités. Long. 40 cm ; H. 44 cm ; ép. 6,5 cm. Magasin du muse de Cyrène, sans n. d'inv. (Fabbricotti, E., « Nuovi lastra pastorale dal territorio di Cirene », *LibAnt*, n. s. 3, 1997, pl. XXXII c).

Planche XLIV

Bas-relief n° 17 : Fragment de relief en calcaire avec divinités. Magasin du muse de Cyrène, sans n. d'inv. (Fabbricotti, E., « Nuovi lastra pastorale dal territorio di Cirene », *LibAnt*, n. s. 3, 1997, pl. XXXII d).

Bas-relief n° 18 : Fragment de relief en calcaire avec divinités. Magasin du muse de Cyrène, sans n. d'inv. (Fabbricotti, E., « Nuovi lastra pastorale dal territorio di Cirene », *LibAnt*, n. s. 3, 1997, pl. XXXIII b).

Planche XLV

Bas-relief n° 19 : Fragment de relief en calcaire avec divinités. Magasin du musée de Cyrène, sans n. d'inv. (Fabbricotti, E., « Nuovi lastra pastorale dal territorio di Cirene », *LibAnt*, n. s. 3, 1997, pl. XXXIII c).

Bas-relief n° 20 : Fragment de relief en calcaire avec divinités. Magasin du musée de Cyrène, sans n. d'inv. (Fabbricotti, E., « Nuovi lastra pastorale dal territorio di Cirene », *LibAnt*, n. s. 3, 1997, pl. XXXIII d).

Planche XLVI

Bas-relief n° 21. Fragment de relief en marbre avec divinités. Long. 46 cm ; H. 60 cm ; ép. 17 cm. Magasin du musée de Cyrène, sans n. d'inv. (Giovannini, V., « Relievi cultuali di età ellenistica da Cirene. Nuove osservazioni », dans *Cirene "Atene d'Africa"* II, p. 195, fig. 4, relief B).

Bas-relief n° 22.: Fragment de relief en marbre avec divinités. Magasin du musée de Cyrène, n. inv. 516 (Giovannini, V, « Relievi cultuali di età ellenistica da Cirene. Nuove osservazioni », dans *Cirene "Atene d'Africa"* II, p. 196, fig. 6, relief D).

Planche XLVII

Bas-relief n° 23 : Relief en marbre avec divinités. Magasin du musée de Cyrène. (Menozzi, O., « Santuari agresti nella *chora* di Cirene », dans C. Dobias-Lalou (éd.), *Karthago*, XXVII, *Questions de religion cyrénéenne*, *Actes du colloque de Dijon (21-23 mars 2002)*, Paris, 2007, p. 85, fig. 6).

Bas-relief n° 23 a : Fragment de gauche : Long. 33 cm ; H. 32,5 cm. ; ép. 6 cm. Magasin du musée de Cyrène, n. inv. 3467 (Giovannini, V., « Relievi cultuali di età ellenistica da Cirene. Nuove osservazioni », dans *Cirene "Atene d'Africa"* II, p. 197, fig. 7, relief E).

Planche XLVIII

Bas-relief n° 23 b : Fragment du milieu : Long. 28 cm ; H. 33 cm ; ép. 11 cm.Magasin du musée de Cyrène, sans n. d'inv. (Giovannini, V., « Relievi cultuali di età ellenistica da Cirene. Nuove osservazioni », dans *Cirene "Atene d'Africa"* II, p. 197, fig. 8, relief F).

Bas-relief n° 24 : Relief en marbre avec divinités. Long. 66, 5 cm ; H. 38 cm ; ép. 12 cm. Magasin du musée de Cyrène, sans n. d'inv. (Giovannini, V., « Relievi cultuali di età ellenistica da Cirene. Nuove osservazioni », dans *Cirene "Atene d'Africa"* II, p. 198, fig. 9, relief G).

Planche XLIX

Bas-relief n° 25 : Cyrène. Fragment de relief en marbre avec divinités. Long. 52 cm ; H. 34 cm ; ép. 11 cm. Magasin du musée de Cyrène, sans n. d'inv. (Giovannini, V., « Relievi cultuali di età ellenistica da Cirene. Nuove osservazioni », dans *Cirene "Atene d'Africa"* II, p. 201, fig. 10, relief H).

Figurine en terre cuite, Cyrène. Vers 300 av. J.-C. H. 12,5 cm. Musée du Louvre, n. inv. CA 422 (aile Sully, 1er étage, section 37, Antiquités grecques, vitrine V07a), collection Gréau, 1891.

Planche L

a. Tête en marbre d'Ammon, wadi el-Aish, Cyrène (Montanari, « Il culto di *Zeus Ammon* », p. 116, fig. 3).

b. Têtes d'Ammon, wadi el-Aish, Cyrène (Menozzi, O., « Santuari agresti nella chora di Cirene », *Karthago*, 27, 2007, p. 88, fig. 9 et 10).

Planche LI

a. Tombes rupestres situées au sud de la ville moderne de Martuba (Cliché de l'auteur).

b. Sanctuaire de l'Anax, agora de Cyrène (Santucci, A., « Il santuario dell'Anax », dans N. Bonacasa, S. Ensoli, *Cirene*, Milan, 2000, p. 83).

Planche LII

a. Autels en pierre locale à Luna et à Mars, temple d'Isis, sanctuaire d'Apollon, Cyrène. Ier s. ap. J.-C. (Cliché de l'auteur).

b. Sanctuaire d'Asclépios, Balagrai. Chapiteaux ioniques du péristyle ornés du silphion (Cliché de l'auteur).

Planche LIII

a. Statuette funéraire de cavalier héroïsé (Kane, S. E., « Heroized Riders from the Wadi Bel Gadir Sanctuary of Demeter and Persephone at Cyrene », *QAL*, 18, 2003, p. 29, fig. 1).

b. Statue d'Isis-Libye-Déméter avec la double plume (Paribeni, E., *Catalogo delle sculture di Cirene, Statue e rilievi di carattere religioso*, *MAL*, 5, Rome, 1959, n. 78 ; pl. 62).

Planche LIV

Buste d'Isis, temple d'Aphrodite, sanctuaire d'Apollon, Cyrène. Époque antonine. H. 29,2 cm ; larg. 23,8 cm. Londres, British Museum (Huskinson, J., *Roman Sculpture from Cyrenaica in the British Museum*, Londres, 1975, n° 46, pl. 19).

PLANCHE LV

a. Terre cuite d'une divinité portant le *basileion* et tenant un cochon et un panier de grenades. Milieu du V^e^ s. av. J.-C. H. 45 cm. Benghazi.Londres, British Museum (Site du British Museum, collection online).

b. Terre cuite d'Isis égyptienne avec l'*uraeus* se dressant à ses pieds. H. 0,185 cm. Musée du Caire (Dunand, Fr., *Religion populaire en Égypte romaine : les terres cuites isiaques du Musée du Caire*, Leyde, 1979, n. 39, pl. XXV).

PLANCHE LVI

Autel isiaque, Martuba. Musée de Tripoli, n. inv. 411 (Clichés de l'auteur et Bacchielli, L., « La scultura *libya* in Cyrenaica e la variabilità delle riposte al contatto culturale greco-romano », *QAL*, 12, 1987, p. 480, fig. 26).

PLANCHE LVII

Autel isiaque d'époque romaine. Magasin du musée de Cyrène, n. inv. 604 (Fabbricotti, E., « arulette di Cirene », dans L. Gasperini, S. M. Marengo, *Cirene e la Cirenaica nell'antichità, Atti del Convegno internazionale di studi (Rome-Frascati, 18-21 déc. 1996)*, Macerata, 2007, p. 271, fig. 1, a-d).

PLANCHE LVIII

a. Tombe S.388, nécropole Sud de Cyrène, reconstitution de la façade (Frigerio, Cl., « Un esempio di architettura ellenistica funeraria a Cirene : la tomba S 388 », *LibAnt.*, n. s. III, 1997, p. 55, fig. 4).

b. Nécropole Nord de Cyrène (Cliché de l'auteur).

PLANCHE LIX

Tombe N.8. Nécropole Nord de Cyrène. Fronton comportant une niche pour un buste funéraire (Cliché de l'auteur).

PLANCHE LX

a. Buste aniconique en marbre (Beschi, 1), nécropole Est de Cyrène. Fin du VI^{e}/début du V^{e} s. av. J.-C. H. 41,2 cm ; Larg. max. 34,5 cm. Musée de Cyrène, n. inv. 11.136 (Cliché G. Mermet).

b. Buste aniconique acéphale en marbre, Cyrène. Première moitié du V^{e} s. av. J.-C. Musée de Derna (Cliché de l'auteur).

PLANCHE LXI

a. Buste funéraire acéphale en calcaire (Beschi, 10), Barcé. Premier quart du V^{e} s. av. J.-C. H. 126 cm ; larg. max. 60 cm. Musée de Cyrène (cour), n. inv. 11.088 (Cliché G. Mermet).

b. Buste aniconique en calcaire (Beschi, 15), nécropole Nord de Cyrène (N.81). Seconde moitié du V^{e} s. av. J.-C. H. 88 cm ; larg. max. 56 cm. Musée de Cyrène, n. inv. 11.002 (Cliché de l'auteur).

PLANCHE LXII

Buste funéraire en marbre, Cyrène. IV^{e} siècle av. J.-C. Musée de Cyrène (Cliché G. Mermet).

PLANCHE LXIII

a. Buste funéraire aniconique en marbre (Beschi, 24), nécropole Est de Cyrène (tombe E.10). III^{e} s. av. J.-C. H. 89 cm ; larg. max. 56 cm. Cour du musée de Cyrène (Cliché de l'auteur).

b. Buste funéraire acéphale en marbre(Beschi, 124), nécropole Sud de Cyrène (tombe S.316). 1ère moitié du II^{e} s. av. J.-C. H. 66 cm ; larg. max. 42 cm. Musée de Derna, n. inv. 11.148 (Cliché de l'auteur).

c. Buste funéraire acéphale en marbre (Beschi, 96). Fin de l'époque hellénistique. H. 68 cm ; larg. max. 33 cm. Musée de Derna, n. inv. 11.092 (Cliché de l'auteur).

PLANCHE LXIV

a. Buste funéraire aniconique (Beschi, 106), nécropole Est de Cyrène (tombe E.203). Fin de l'époque hellénistique. H. 98 cm ; larg. max. 55 cm. Musée de Cyrène (Cliché de l'auteur).

b. Buste funéraire en marbre(Beschi, 26), tombe des Mnésarques. Début du I^{er} s. av. J.-C. H. 128 cm ; larg. max. 62 cm. Musée de Cyrène, n. inv. 11.135 (Cliché de l'auteur).

c. Buste funéraire aniconique en marbre (Beschi, 112), Cyrène. Début de l'époque impériale. H. 116 cm ; larg. max. 61 cm. Musée de Tripoli, n. inv. 11.118 (Cliché de l'auteur).

PLANCHE LXV

a. Statuettes votives en calcaire. Prêtresses de Déméter. Musée d'Apollonia (Clichés de l'auteur).

b. Scène de l'*anodos* de Perséphone, vase attique peint (Cahen, E., *s. v. Proserpina*, dans Ch. Daremberg, Edm. Saglio (éds.), *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines d'après les textes et les monuments*, Paris, 1877-1919, p. 701, fig. 5825).

PLANCHE LXVI

a. Scène de l'*anodos* de Perséphone, vase attique peint de Dresde (Cahen, E., *s. v. Proserpina*, dans Ch. Daremberg, Edm. Saglio (éds.), *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines d'après les textes et les monuments*, Paris, 1877-1919, p. 701, fig. 5826).

b. Vue du sanctuaire d'Hagfa el-Khasaliya, wadi Senab (Cliché de l'auteur).

PLANCHE LXVII

a. Vallée du Wadi Senab. Photo prise depuis le sanctuaire d'Hagfa el-Khasaliya (Cliché de l'auteur).

b. Sanctuaire d'Hagfa el-Khasaliya, premier lieu de culte (Cliché de l'auteur).

PLANCHE LXVIII :

Sanctuaire d'Hagfa el-Khasaliya, intérieur de la grotte artificielle (Cliché de l'auteur).

PLANCHE LXIX

Sanctuaire de Slonta. Reconstruction graphique de la couverture originelle de la grotte et des deux salles taillées dans la roche (Luni, M., « Il santuario libyo a Slonta » dans *Cirene "Atene d'Africa"* I, p. 199, fig. 13).

PLANCHE LXX

a. Vue de Kaf Tahr, versant oust du wadi Zaaza (Cliché de l'auteur).

b. Kaf Tahr. Ensemble des gravures : en noir, la série de gravure d'époque préhistorique ; en bleu, la série de gravures d'époque protohistorique (Cliché de l'auteur).

PLANCHE LXXI

a. Kaf Tahr. Aménagements rupestres de la grotte (Cliché E. de Faucamberge).

b. Kaf Tahr. Gravure n° 1, autruche (Cliché de l'auteur).

PLANCHE LXXII

a. Kaf Tahr. Gravure n° 2, gazelle (Cliché de l'auteur).

b. Kaf Tahr. Gravures n^{os} 11 et 12, outardes ? (Cliché de l'auteur).

PLANCHE LXXIII

a. Kaf Tahr. Gravures n^{os} 3 et 4, poissons (Cliché de l'auteur).

b. Kaf Tahr. Gravures n^{os} 16 à 19, scène de chasse (Cliché de l'auteur).

PLANCHE LXXIV

Kaf Tahr. Gravures nos 6 à 10, groupe de gazelles et quadrupède (Cliché de l'auteur).

PLANCHE LXXV

Les différentes parties de l'araire antique d'après la coupe de Nikosthénès et le texte d'Hésiode (Amouretti, M.-C., *Le pain et l'huile dans la Grèce antique. De l'araire au moulin*, Centre de recherche d'Histoire Ancienne, vol. 67, *Annales littéraires de l'Université de Besançon*, 328, Paris, 1986, p. 84, fig. 10).

PLANCHE LXXVI

Sculpture en marbre blanc de la Nymphe Cyrène dans l'attitude d'une Victoire, Cyrène. Fin II^{e} ou début III^{e} s. ap. J.-C. Paris, musée du Louvre (Zagdoun, M.-A., « Les sculptures de la Libye antique au musée du Louvre », *Journal des savants*, 2004, p. 64, fig. 1)

PLANCHE LXXVII

a. Relief architectonique non fini en marbre, agora de Cyrène, n. inv. 15.020.
De gauche à droite : Zeus et Héra, Apollon et Artémis, Aristée. ? (Paribeni, Catalogo, n. 64, p. 42-43, pl. 57).

b. Inscription mentionnant Sérapis. I^{er}-II^{e} s. ap. J.-C. Musée de Derna, Cyrénaïque (Cliché de l'auteur).

PLANCHE LXXVIII

a. Tombe rupestre comprenant des stèles anthropomorphes iconiques sculptées à l'entrée. Nécropole de Beit Tamer (Bacchielli, L., Reynolds, J., « Catalogo delle stele funerarie antropomorfe », *QAL*, 12, 1987, p. 490, fig. 37).

b. Tombe rupestre comprenant des stèles anthropomorphes iconiques sculptées sur la façade. Nécropole de Zauia Morazigh (Cliché de l'auteur).

PLANCHE LXXIX

a. Façade d'une tombe rupestre avec une niche (à gauche) pour une stèle funéraire anthropomorphe. Cyrène, nécropole Nord (Cliché de l'auteur).

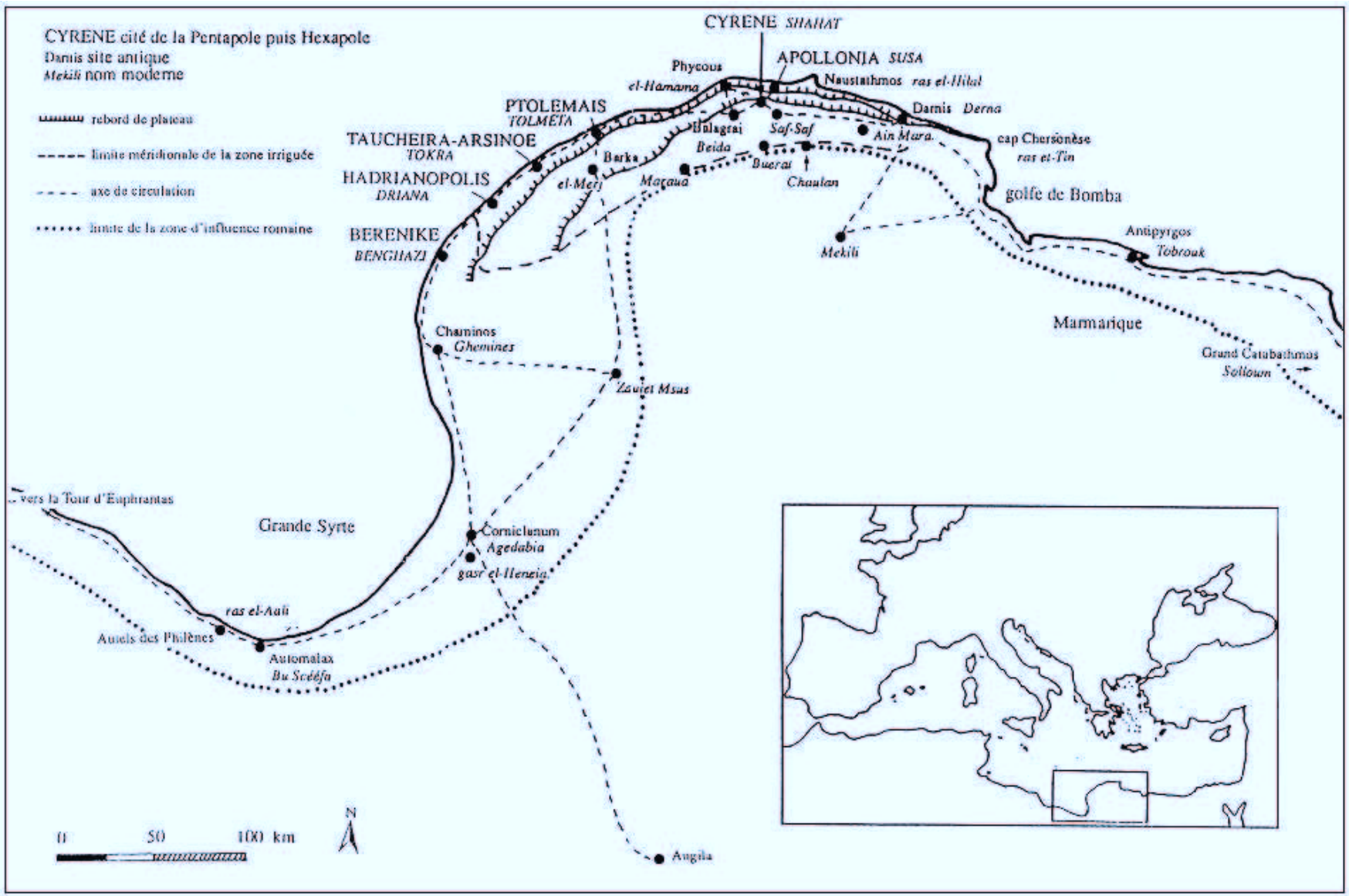
b. Stèle funéraire anthropomorphe en calcaire de Μνᾶσις. Lamluda. I^{er} ou II^{e} s. ap. J.-C. H. 45 cm ; larg. 26 cm. Magasin de la Casa Parisi, Cyrène, n. inv. 1517 (Bacchielli, L., Reynolds, J., « Catalogo delle stele funerarie antropomorfe », *QAL*, 12, 1987, p. 503, fig. 54).

PLANCHE LXXX

a. Face sud de l'autel du sanctuaire de Slonta (Luni, M., « Il santuario rupestre libyo "delle immagini" a Slonta. Testimonianza della cultura libya in ambiente greco-romano : originalità e dipendenza », *QAL*, 12, 1987, pl. III).

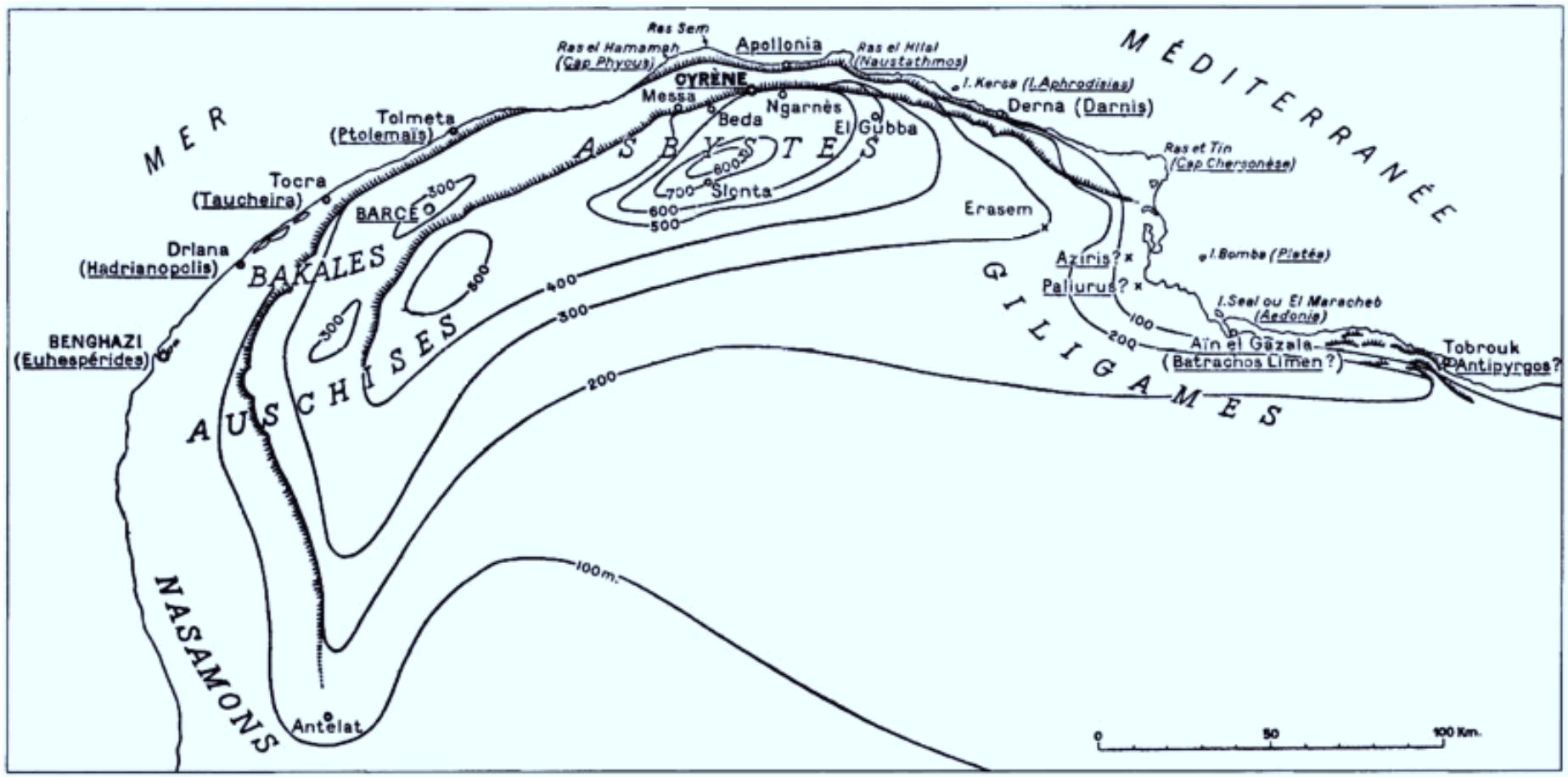
b. Stèle funéraire anthropomorphe en calcaire de Νομοσία., Lamluda. I^{er} s. ap. J.-C. H. 42 cm ; larg. 27,5 cm. Magasin du musée de Cyrène, n. inv. 2021 (Bacchielli, L., « La scultura *libya* in Cyrenaica e la variabilità delle riposte al contatto culturale greco-romano », *QAL*, 12, 1987, p. 463, fig. 4).

ANNEXES



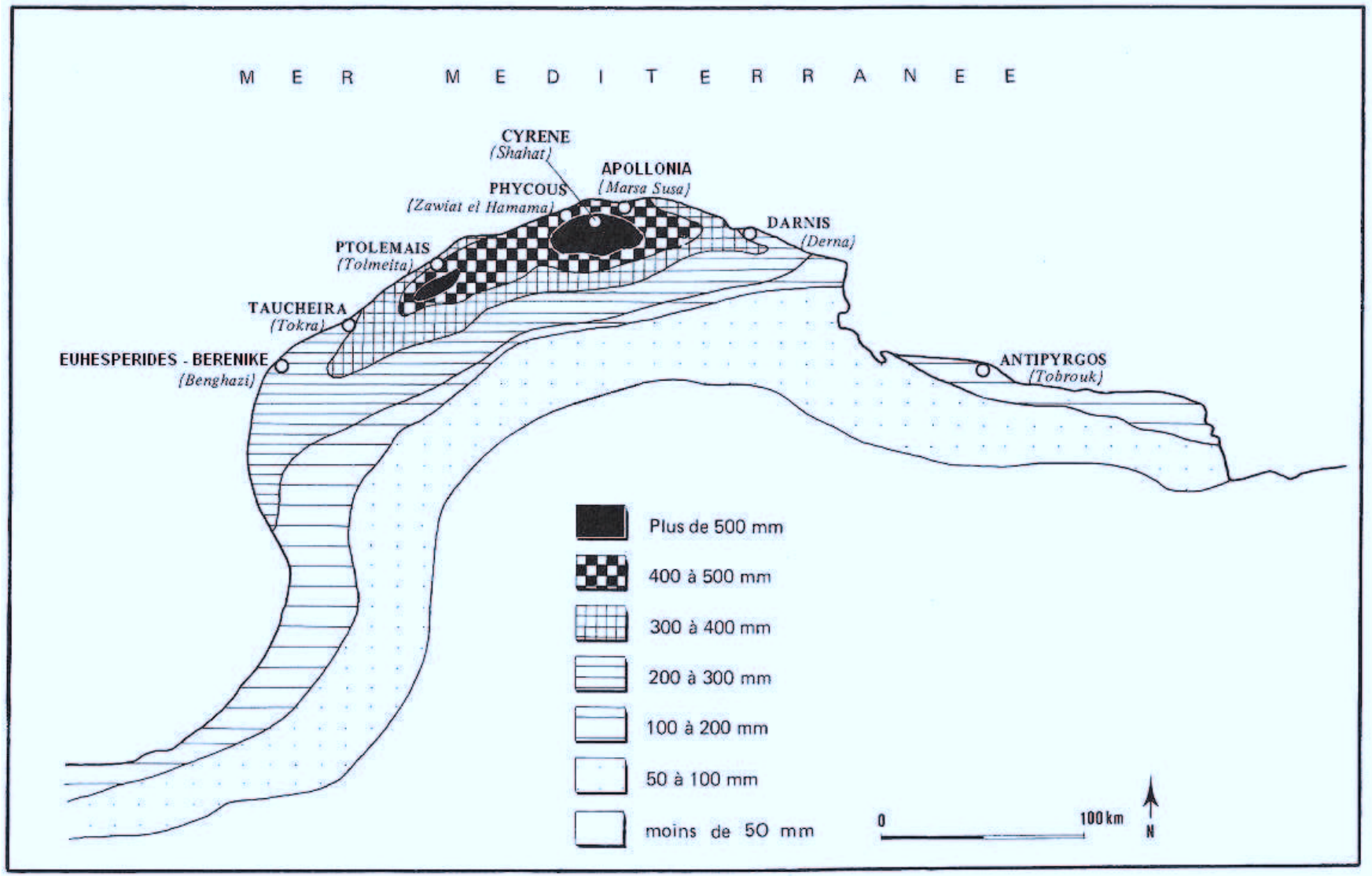
La Cyrénaïque antique
(d'après Laronde, A., « La Cyrénaïque romaine, des origines à la fin des Sévères (96 av. J.-C. – 235 ap. J.-C.) », *ANRW*, *Rise and Decline of the Roman World*, II, 1988, p. 1019, fig. 1).

PLANCHE I



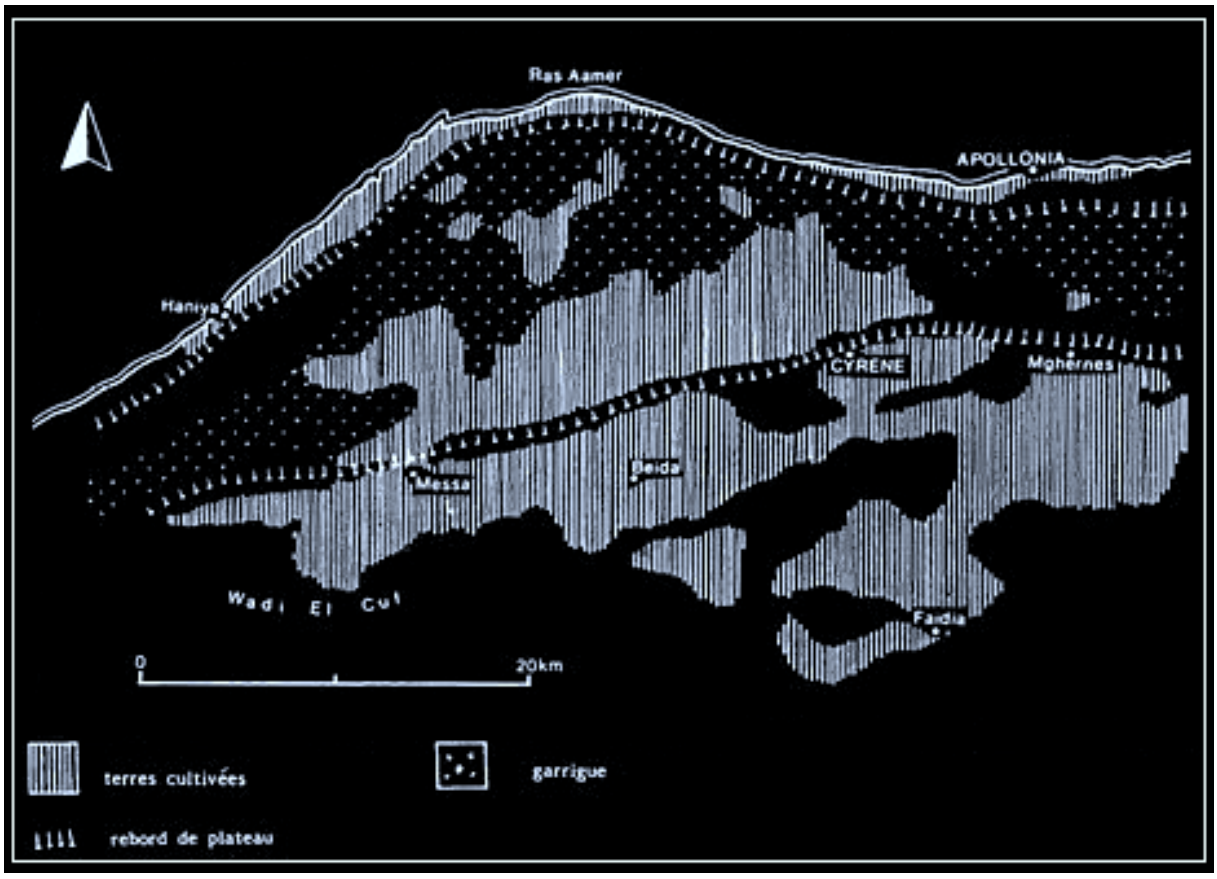
La Cyrénaïque avec les noms des tribus libyennes mentionnées par Hérodote
(carte établie d'après Chamoux, Fr., « Cinquante ans de recherches archéologiques françaises sur la Libye grecque », *CRAI*, 145, 2, 2001, p. 1083, fig. 1).

PLANCHE II

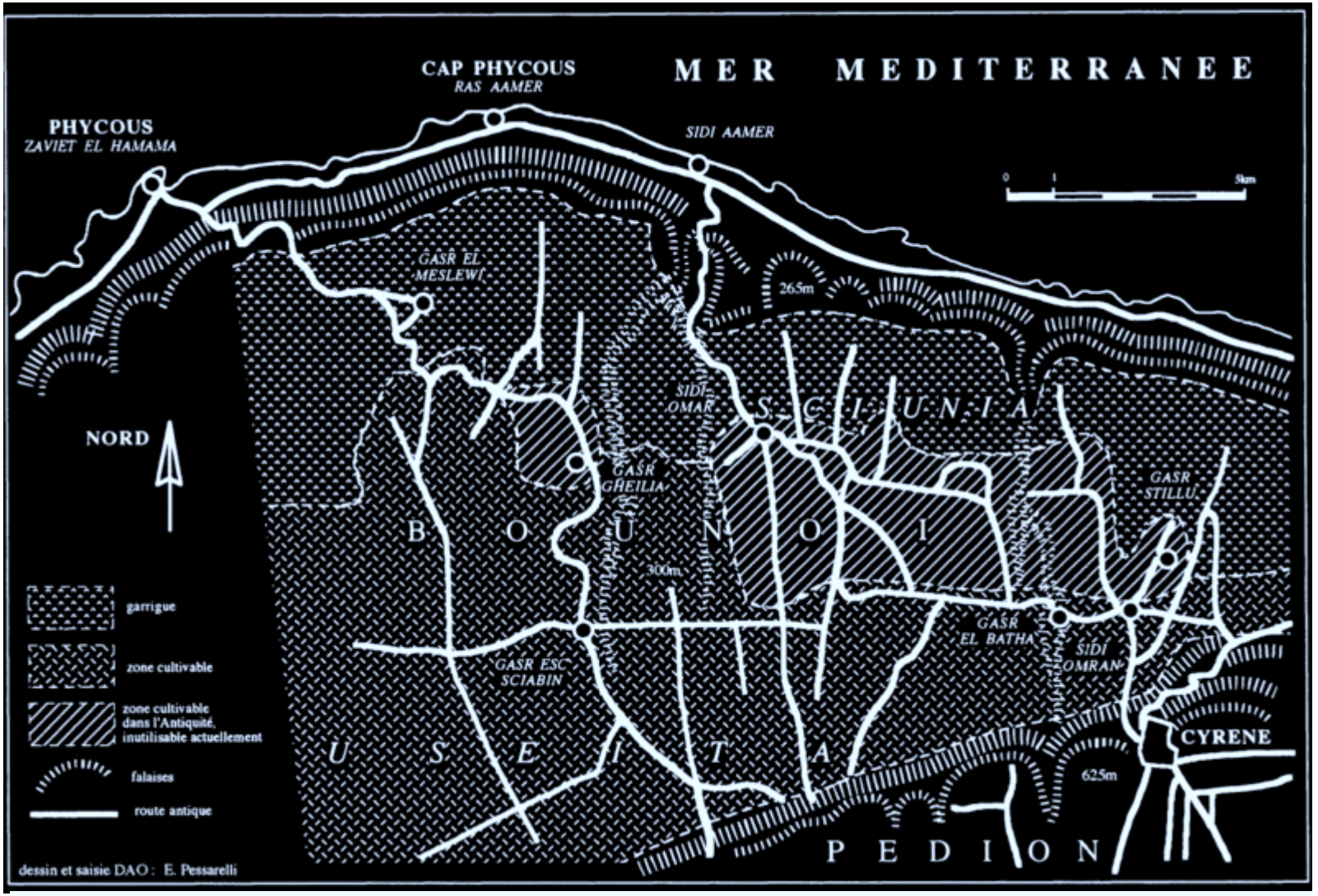


La pluviométrie de la Cyrénaïque
(carte établie d'après Roques, D., Synésios de Cyrène et la Cyrénaïque du Bas-Empire, p. 402, fig. 15).

PLANCHE III

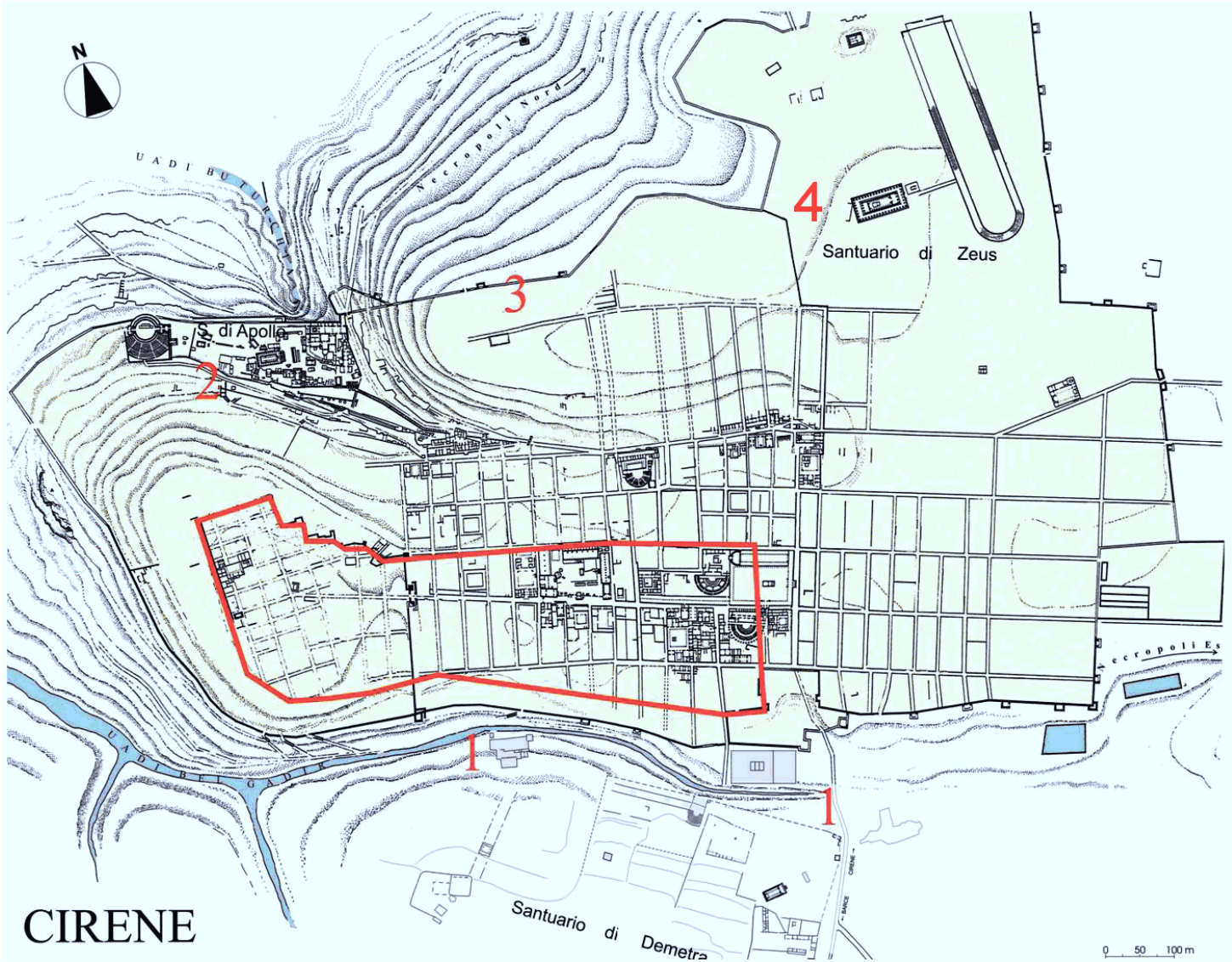


Zones de végétation de la région de Cyrène
(Laronde, A., « L'exploitation de la *chôra* cyrénéenne à l'époque classique et hellénistique », *CRAI*, 140, 2, 1996, p.506, fig. 2).

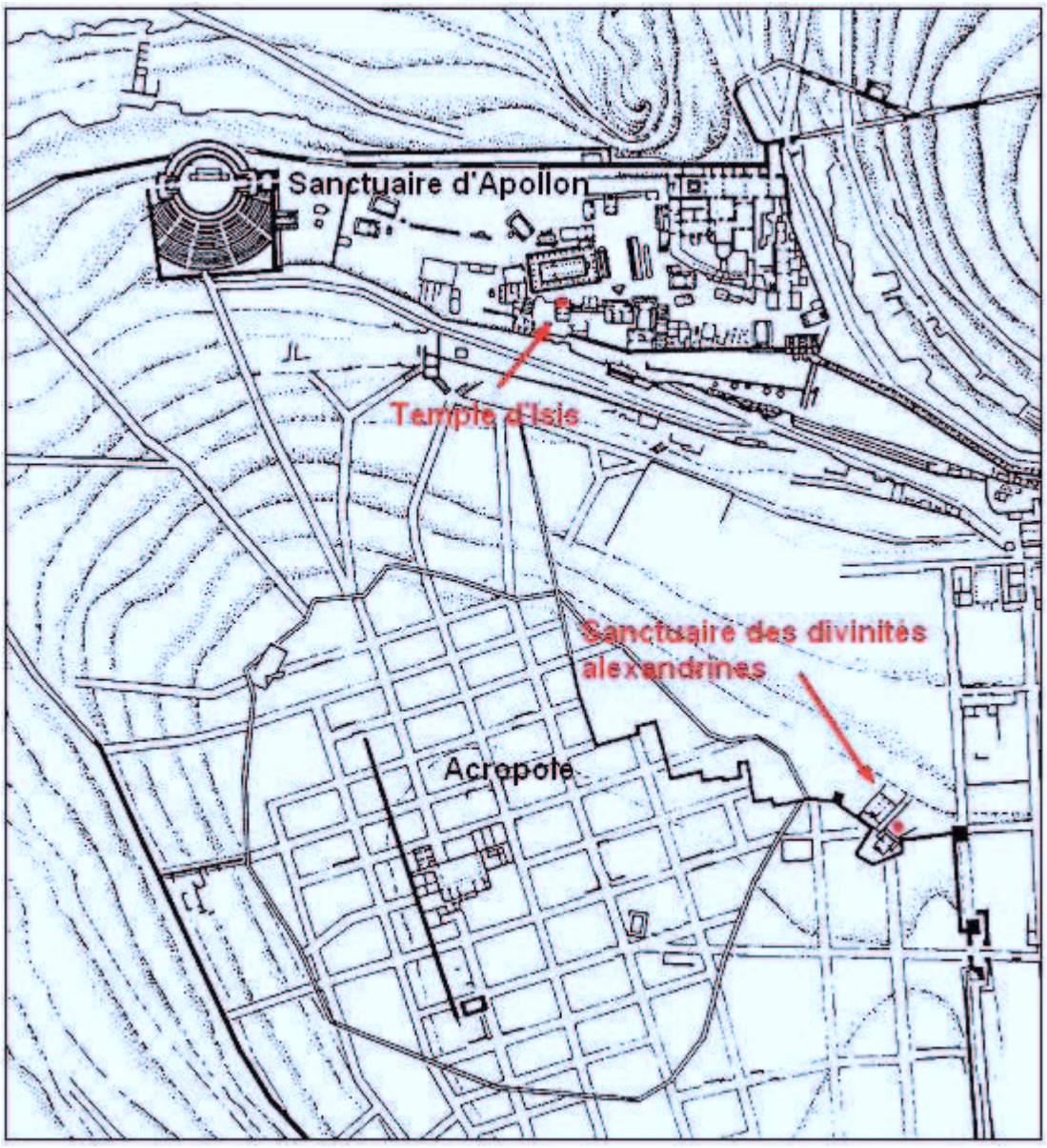


L'Useita, région centrale des *bounoi* dans l'Antiquité
(Laronde, A., « L'exploitation de la chôra cyrénéenne à l'époque classique et hellénistique »,
CRAI, 140, 2, 1996, p. 512, fig. 7).

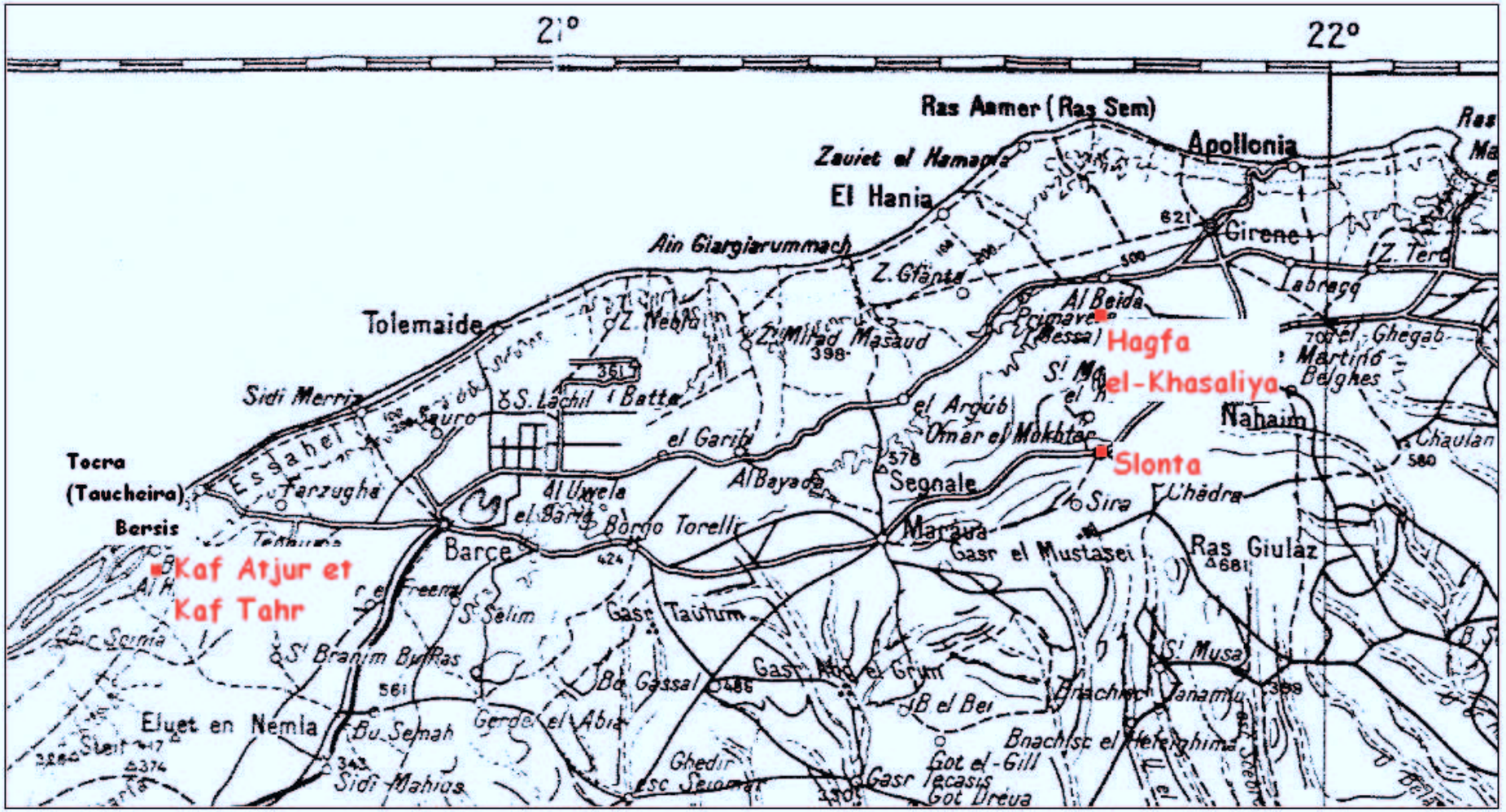
PLANCHE V



Plan de Cyrène : en rouge, la cité à l'époque archaïque ; en jaune, la cité à l'intérieur des remparts d'époque hellénistique. Sanctuaire de Déméter et Koré (1), sanctuaire d'Apollon (2), temple dorique d'époque archaïque (3), sanctuaire de Zeus (4). (plan établi d'après S. Stucchi, M. Luni et O. Gessaroli : Luni, M., « Le nouveau sanctuaire de Déméter et la « ceinture sacrée » à Cyrène à l'époque royale », *CRAI*, 2011, 1, p. 246, fig. 10).

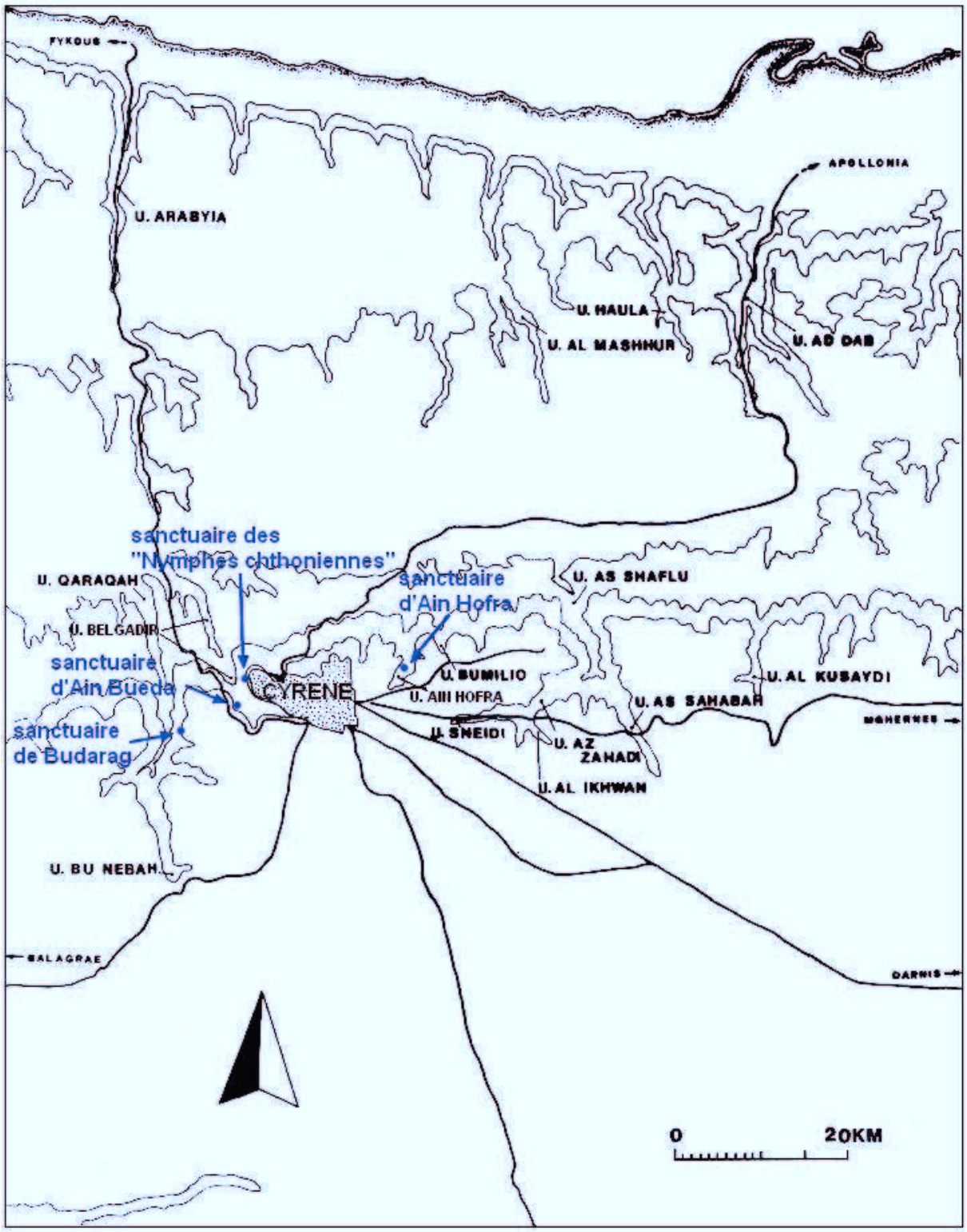


Emplacement du temple d'Isis et du sanctuaire des divinités alexandrines
(d'après Stucchi, S., Architettura Cirenaica, 1975, pl. I).

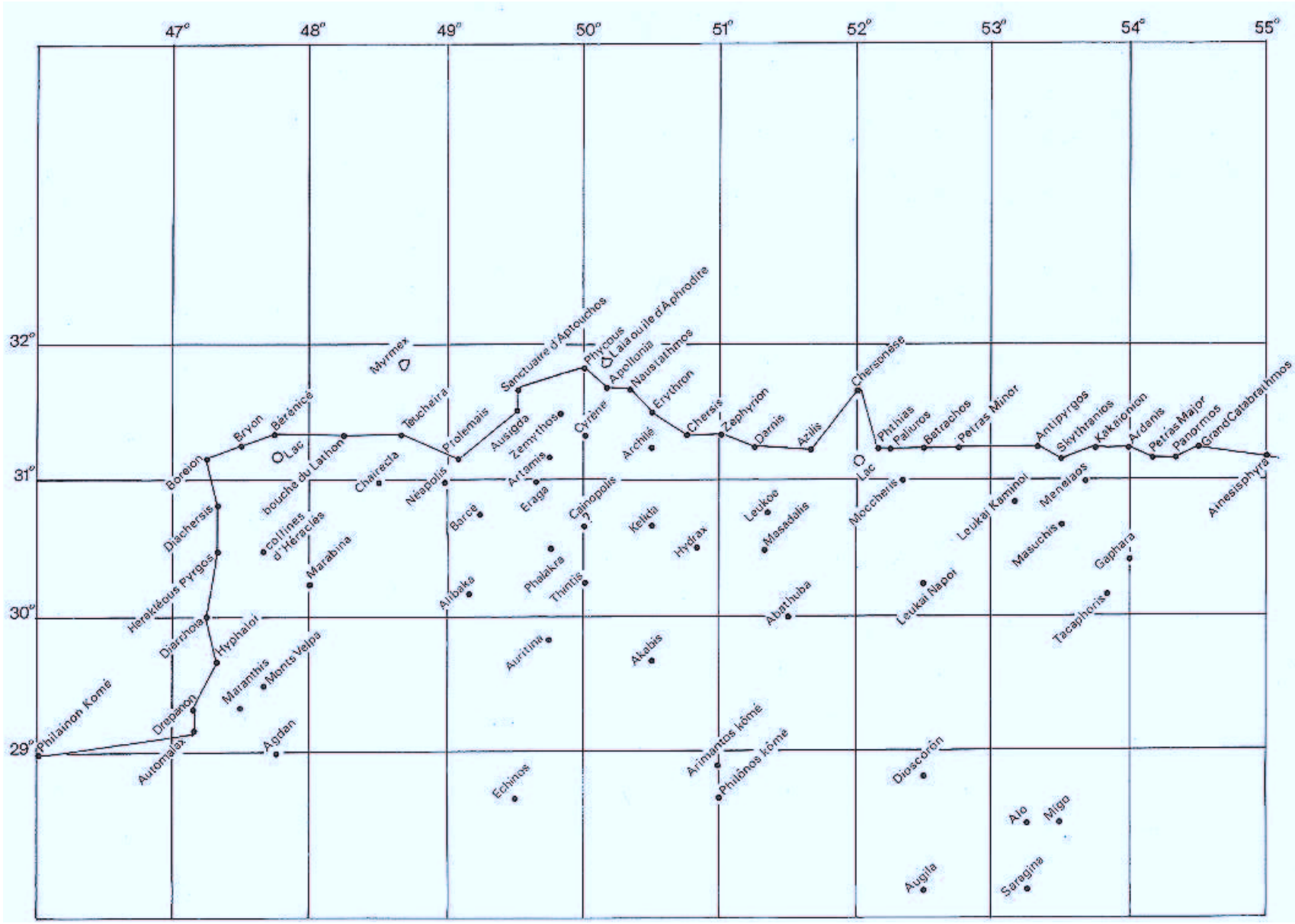


Les sanctuaires libyens de Cyrénaïque mentionnés dans le texte
(d'après la carte de l'Institut Géographique Militaire, échelle 1 : 400 000).

PLANCHE VIII



Les sanctuaires ruraux de la seconde ceinture sacrée cyrénéenne
(carte établie d'après Stucchi, S., « Gli approcci al santuario cireneo di Apollo in età greca », dans *Cyrenaica in Antiquity*, p. 68, fig. 6.1).

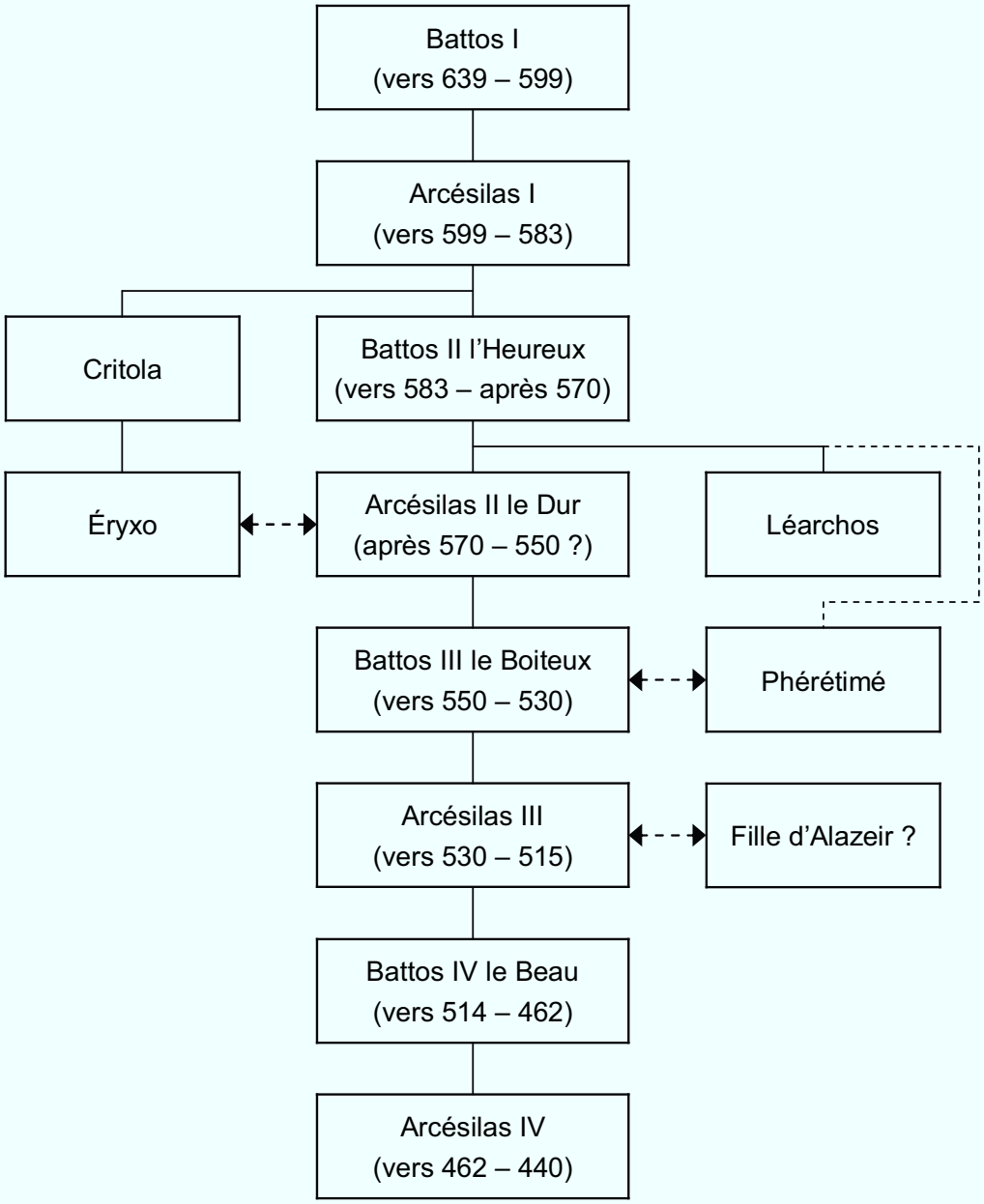


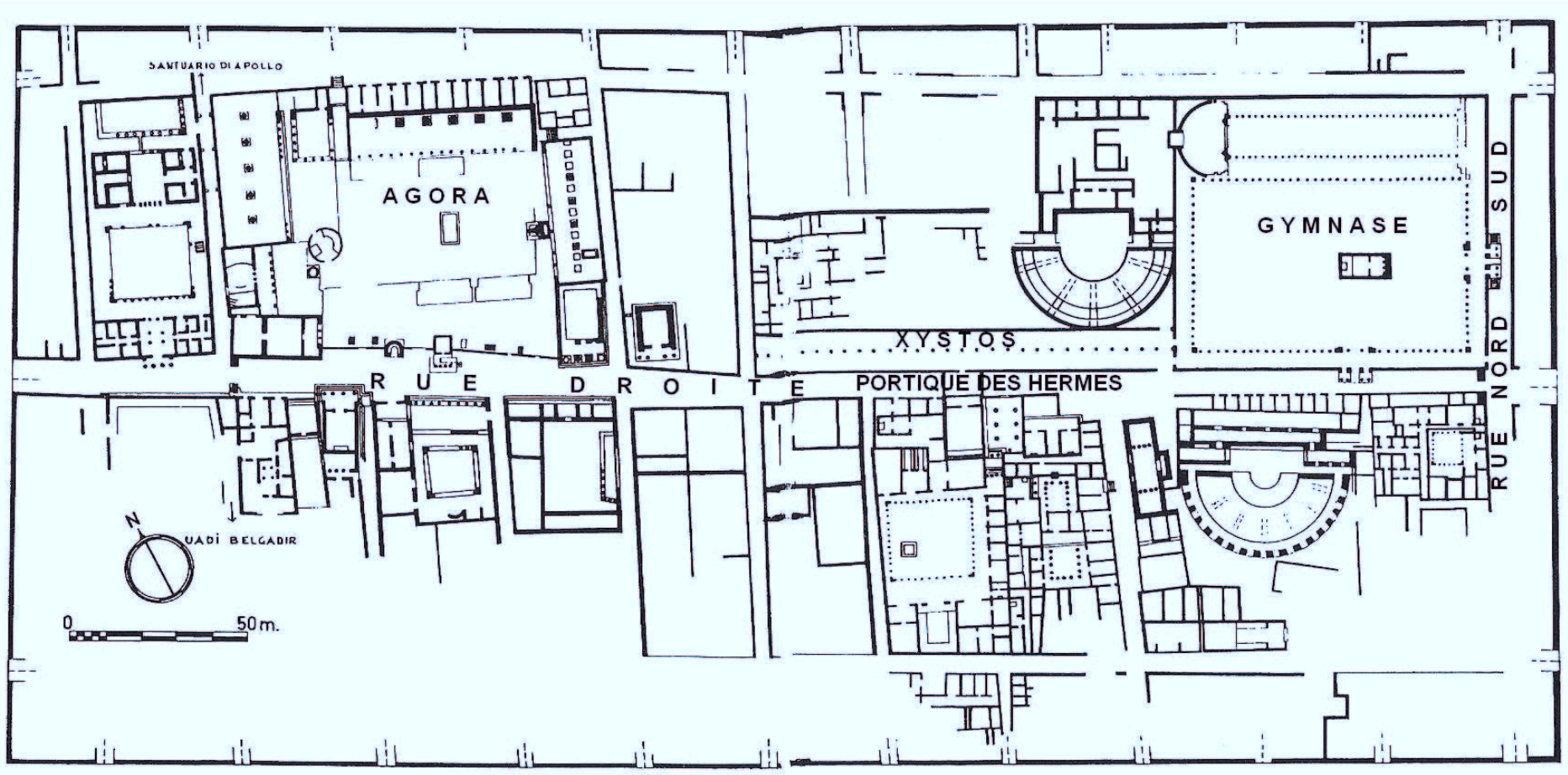
Carte de la Cyrénaïque d'après Claude Ptolémée. (Laronde, A., *Libykai Historiai*, p. 280, fig. 83)

PLANCHE X

Arbre généalogique et chronologie des Battiades

(D'après Fr. Chamoux, *Cyrène*, p. 210 et G. Ottone, *Libyca*, pl. I).





Situation du gymnase et du *xystos* de Cyrène
(plan établi d'après Stucchi, S., Cirene 1957-1966, Tripoli, 1967, pl. IX).

PLANCHE XII



Citerne effondrée. Site de Gasr el-Bagar (B3 a), Marmarique occidentale (mission archéologique française en Libye, cliché de l'auteur).



Signes libyques. Site de Gasr el-Bagar (B3 a), Marmarique occidentale (mission archéologique française en Libye, cliché de l'auteur).



Signes libyques. Site de Gasr el-Bagar (B3 a), Marmarique occidentale (mission archéologique française en Libye, cliché de l'auteur).



Signes libyques. Site de Gasr el-Bagar (B3 a), Marmarique occidentale (mission archéologique française en Libye, cliché de l'auteur).



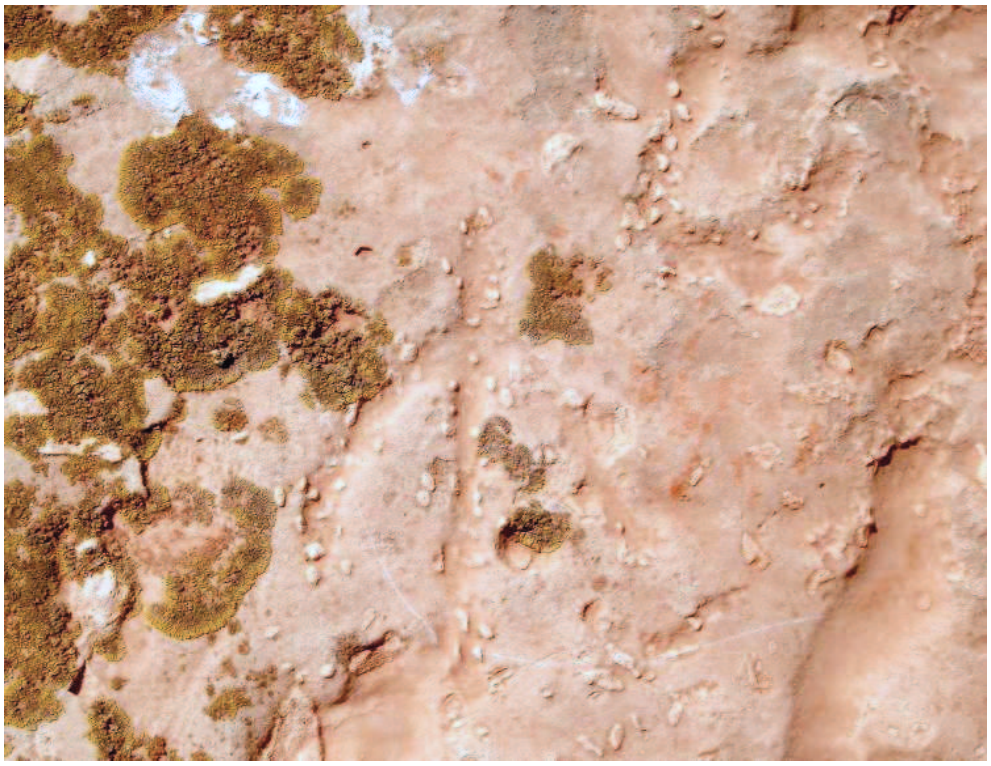
Citerne effondrée. Site de Gasr Saadi (B23), Marmarique occidentale
(mission archéologique française en Libye, cliché de l'auteur).



Signes libyques. Site de Gasr Saadi (B23), Marmarique occidentale
(mission archéologique française en Libye, cliché de l'auteur).



Signes libyques. Site de Gasr Saadi (B23), Marmarique occidentale
(mission archéologique française en Libye, cliché de l'auteur).



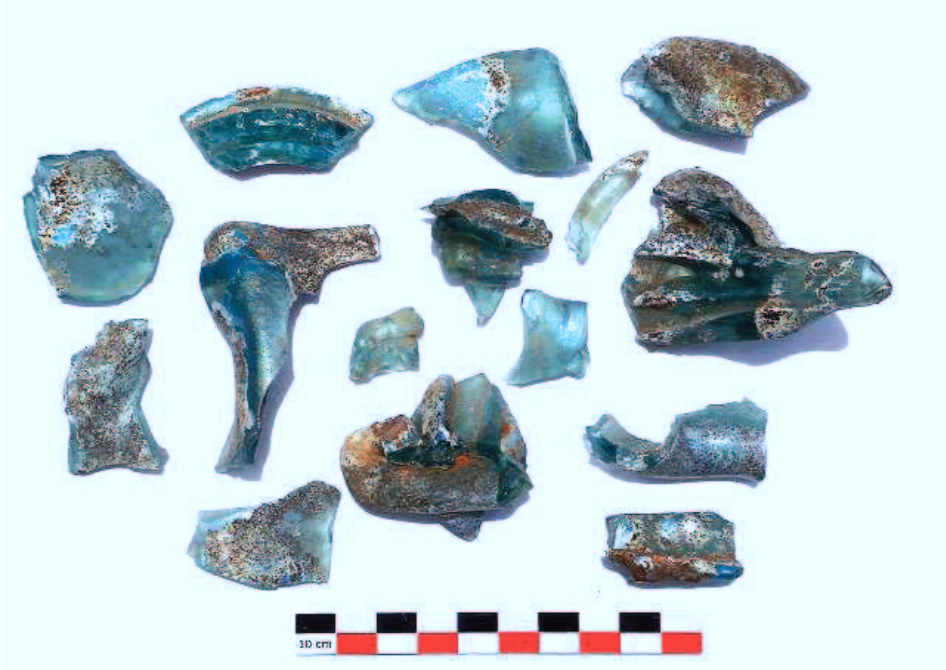
Signes libyques (patte d'oiseau). Environ du wadi Derna, Marmarique occidentale
(mission archéologique française en Libye, cliché de l'auteur).



a. Fragments de céramique à vernis noir (en bas, au milieu, fragment de céramique du style de Gnathia provenant du site B17a). Marmarique occidentale (mission archéologique française en Libye).



b. Fragments de sigillée récoltés sur les sites B17 b et B36 (les quatre fragments en bas à droite présentent des estampilles). Marmarique occidentale (mission archéologique française en Libye).



a. Fragments d'une urne en verre découverte près de la tombe B36 b. Marmarique occidentale
(mission archéologique française en Libye).



b. Monnaies (de gauche à droite et de haut en bas : bronze de petit module, II^{e} s. av. J.-C., Ptolémée I^{er} au droit, Libye au revers (B10 b) ; bronze de moyen module, IV^{e} s. ap. J.-C., (B34) ; bronze de grand module, Dupondius ? ; bronze de moyen module, époque incertaine (B35)). Marmarique occidentale.
(mission archéologique française en Libye).



a. Tombe d’el-Ahrdam B36 a. Marmarique occidentale
(mission archéologique française en Libye).



b. Tombe d’el-Ahrdam B36 b. Vue du côté est. Marmarique occidentale
(mission archéologique française en Libye).



a. Tombe d'el-Ahrdam B36 b. Vue du côté sud-est. Marmarique occidentale (mission archéologique française en Libye).



b. Tombe d'el-Ahrdam B36 b. Vue du côté ouest. Marmarique occidentale (mission archéologique française en Libye).



a. Tombe d'el-Ahrdam (B4). Corniche avec protomé de lion. Marmarique occidentale (mission archéologique française en Libye).



b. Tombe d'el-Ahrdam (B6). Bouclier en relief. Marmarique occidentale (mission archéologique française en Libye).



a. Nécropole nord de Cyrène. Tombe N13 avec bouclier au-dessus de l'entrée
(Cliché de l'auteur).



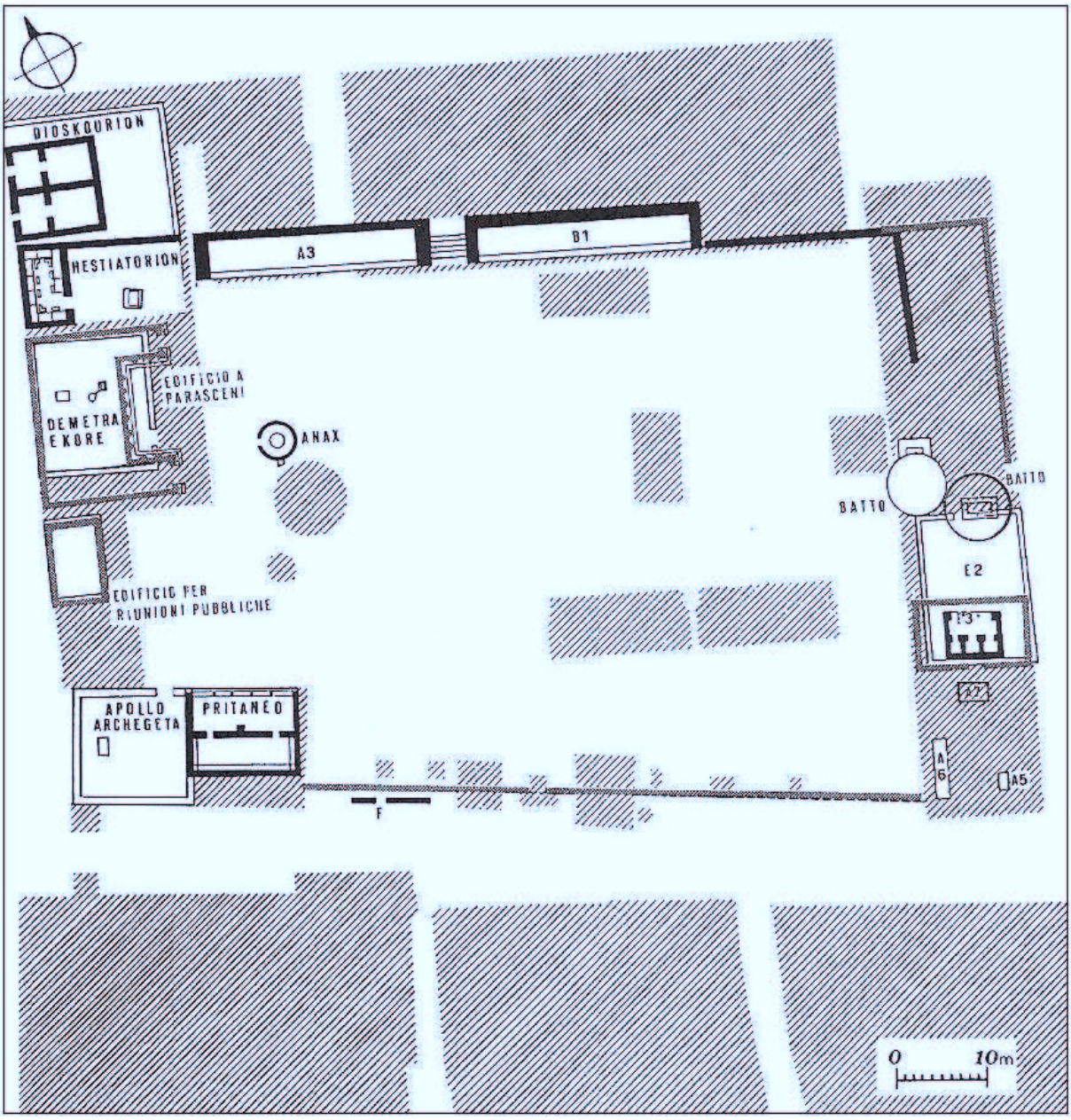
b. Tombe en forme d'*hérôon*, Ain Bueda
(Cliché de l'auteur).



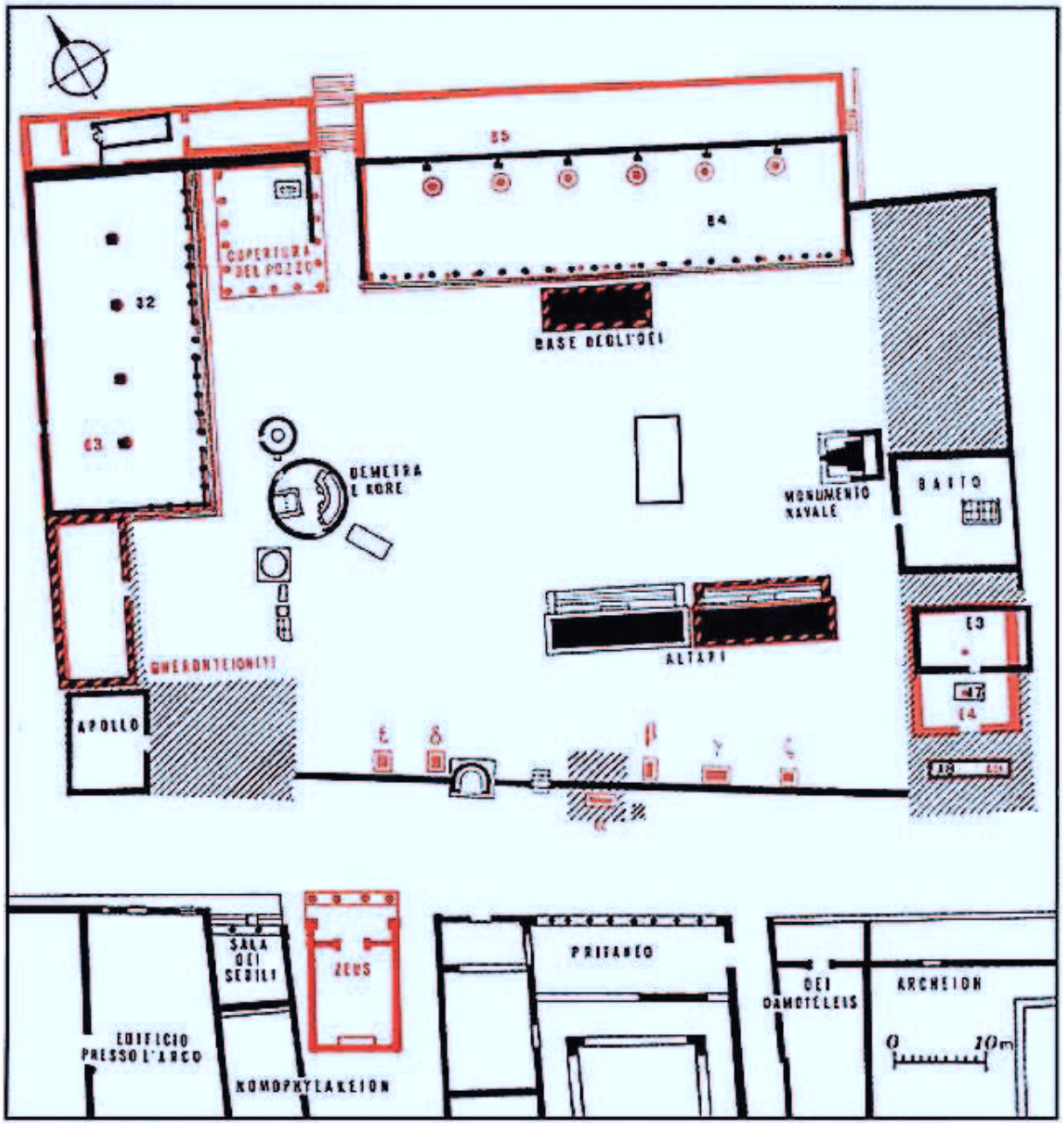
a. Base monumentale située en avant du portique nord de l'agora de Cyrène, 275 av. J.-C.
(Cliché de l'auteur).



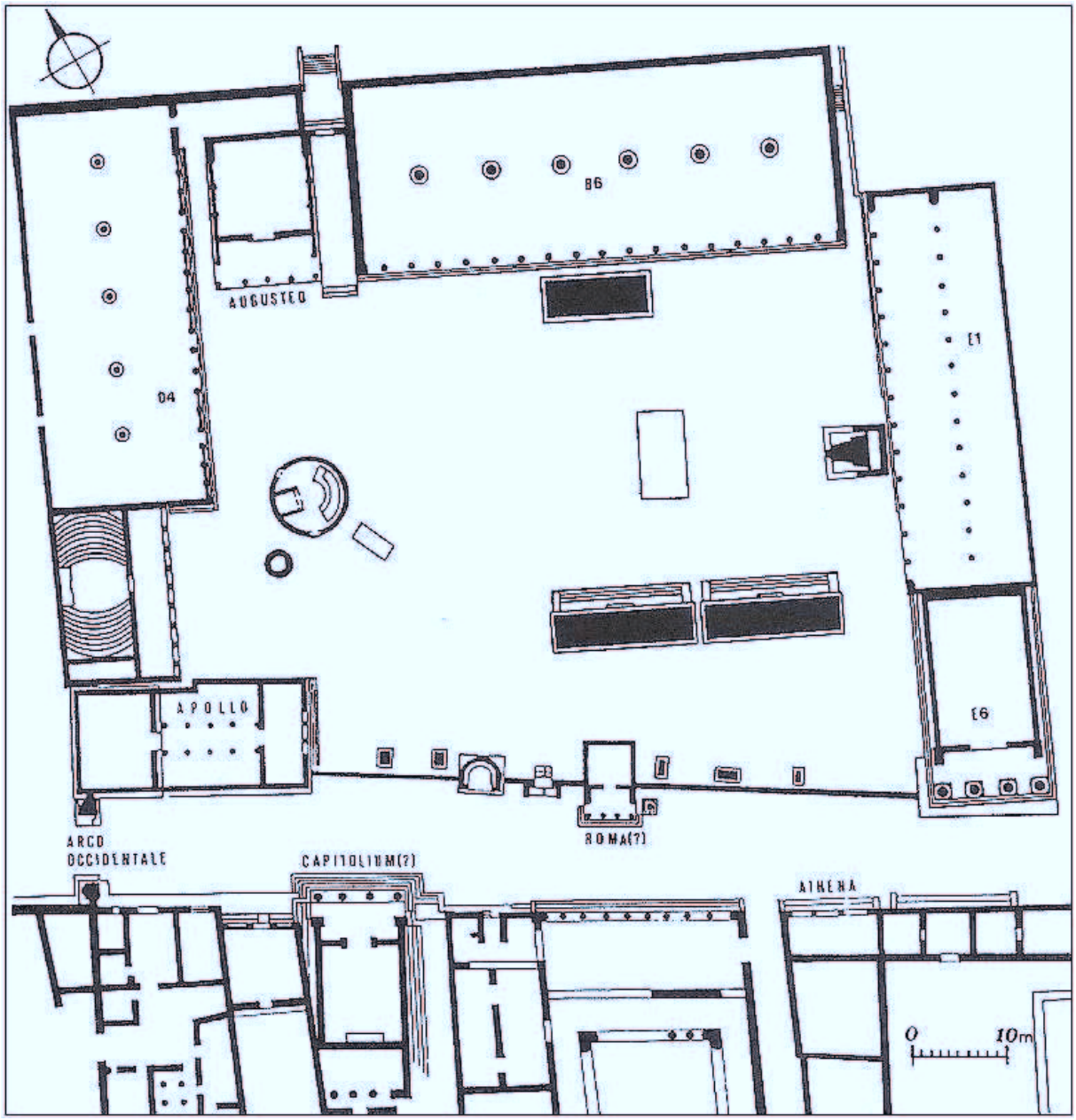
b. *Tholos* de Déméter et Koré, agora de Cyrène
(Cliché de l'auteur).



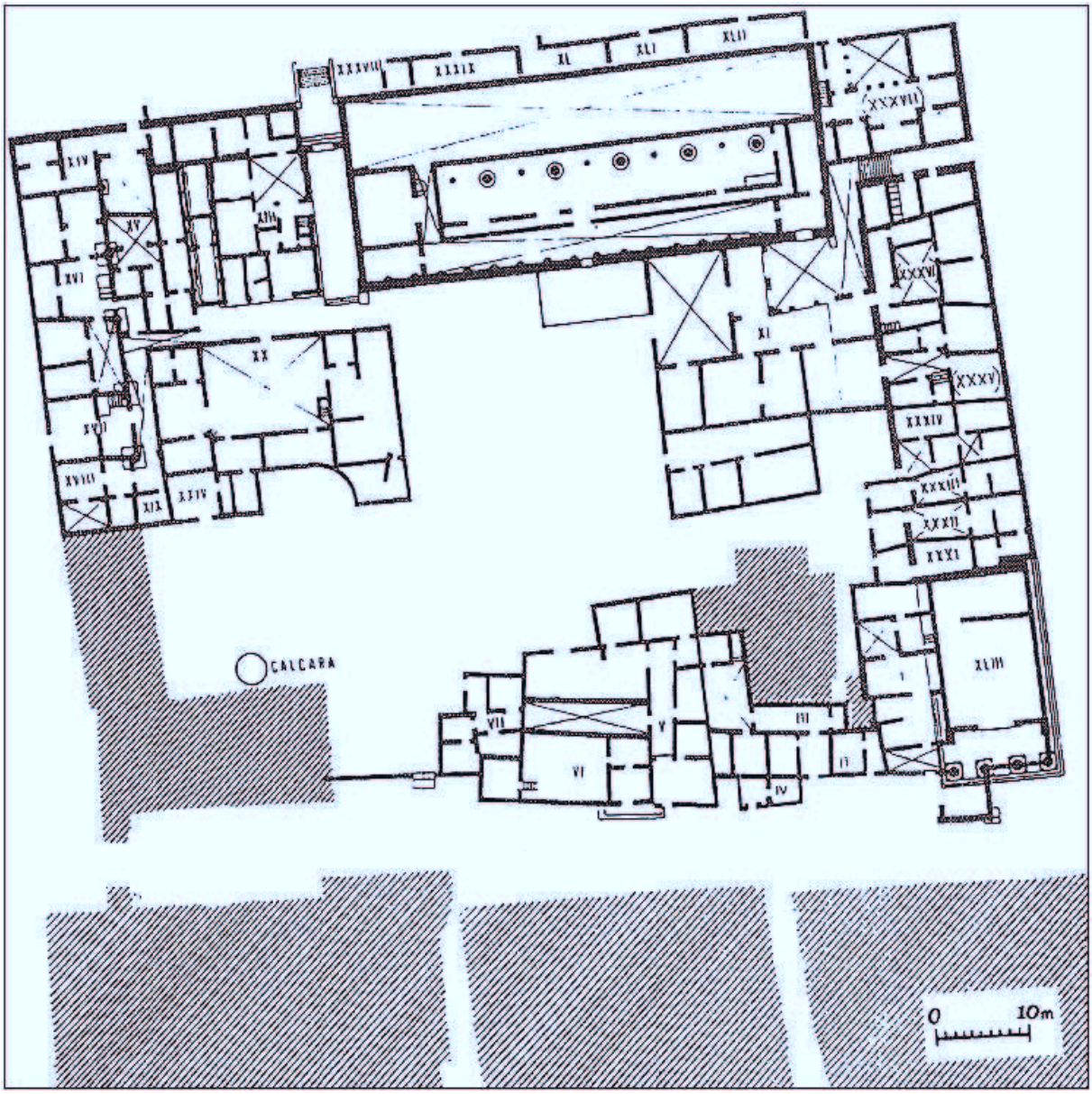
Agora de Cyrène, V^e^ s. av. J.-C.
(N. Bonacasa, S. Ensoli (éds.), *Cirene*, Milan, 2000, p. 63).



Agora de Cyrène, époque hellénistique.
En noir, l'agencement de la place à la fin du III^e^ s. av. J.-C. En rouge, les édifices construits au II^e^ s. av. J.-C. Les hachures noires désignent les espaces occupés successivement (Ensoli, S., « La Terrazza Superiore dell'*Agorà* di Cirene. Il Tempio di Zeus et l'Arco Occidentale della *Skyrotà* », *QAL*, 18, p. 50, fig. 3).



Agora de Cyrène, début du III^e^ s. ap. J.-C.
(Ensoli, S., « La Terrazza Superiore dell'*Agorà* di Cirene. Il Tempio di Zeus et l'Arco Occidentale della *Skyrotà* », *QAL*, 18, p. 57, fig. 10).



Agora de Cyrène, époque tardive
(Stucchi, S., Bacchielli, L., *L'Agorà di Cirene. II, 4. Il lato Sud della platea inferiore e il lato Nord della terrazza superiore*, *MAL*, 17, Rome, 1983, fig. 80).



a. Inscription d'Annikéris. Flanc nord de l'autel d'Apollon, sanctuaire d'Apollon, Cyrène (Cliché de l'auteur).



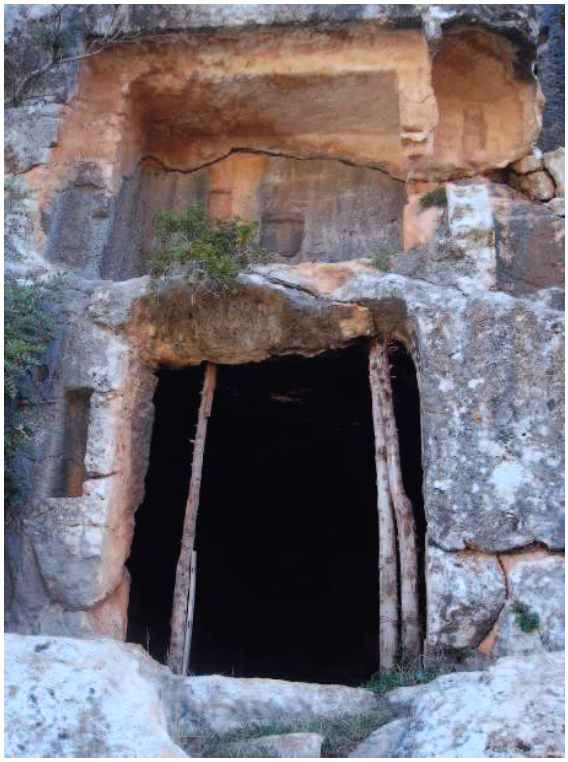
b. Fontaine d'Apollon, sanctuaire d'Apollon, Cyrène (Cliché de l'auteur).



a. Vue du sanctuaire de Budarag et du wadi Bu Nabeh
(Cliché de l'auteur).



b. Vue du wadi Bu Nabeh
(Cliché de l'auteur).



a. Entrée du sanctuaire A des déesses mères de Budarag
(Cliché de l'auteur).



b. Sanctuaire A des déesses mères de Budarag
Paroi du fond avec l'autel et les trois niches principales
(Cliché de l'auteur).



a. Budarag, salle F
(Cliché de l'auteur).



b. Budarag, salle F. Recette et maie de pressoir taillée dans la banquette du fond
(Cliché de l'auteur).



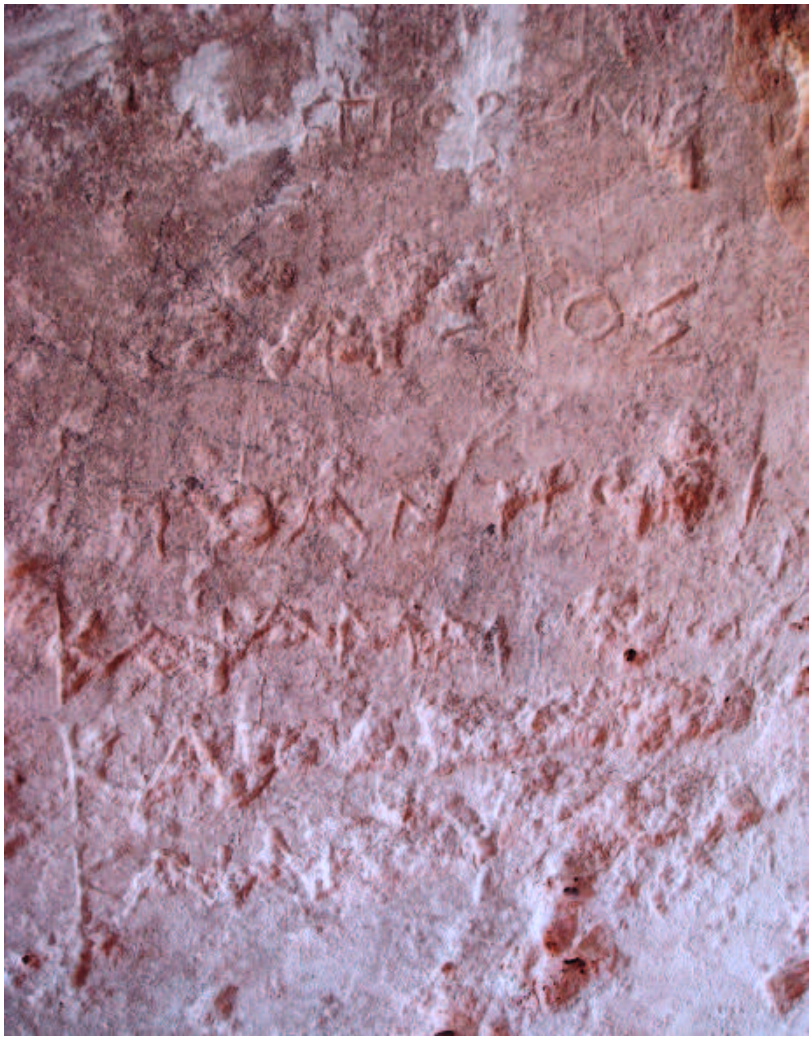
Sanctuaire B de Budarag, inscription aux dieux (Τοῖς Θεοῖς) à gauche de l'autel (Cliché de l'auteur).



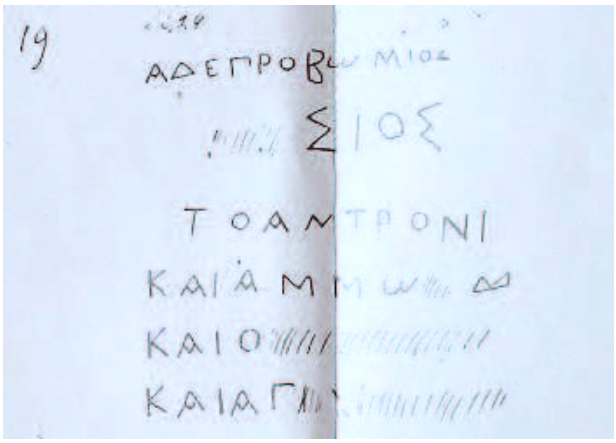
a. Source d'Ain Bueda
(Cliché de l'auteur).



b. Ain Bueda, tombe en forme d'*hérôon* réoccupée
(Cliché de l'auteur).



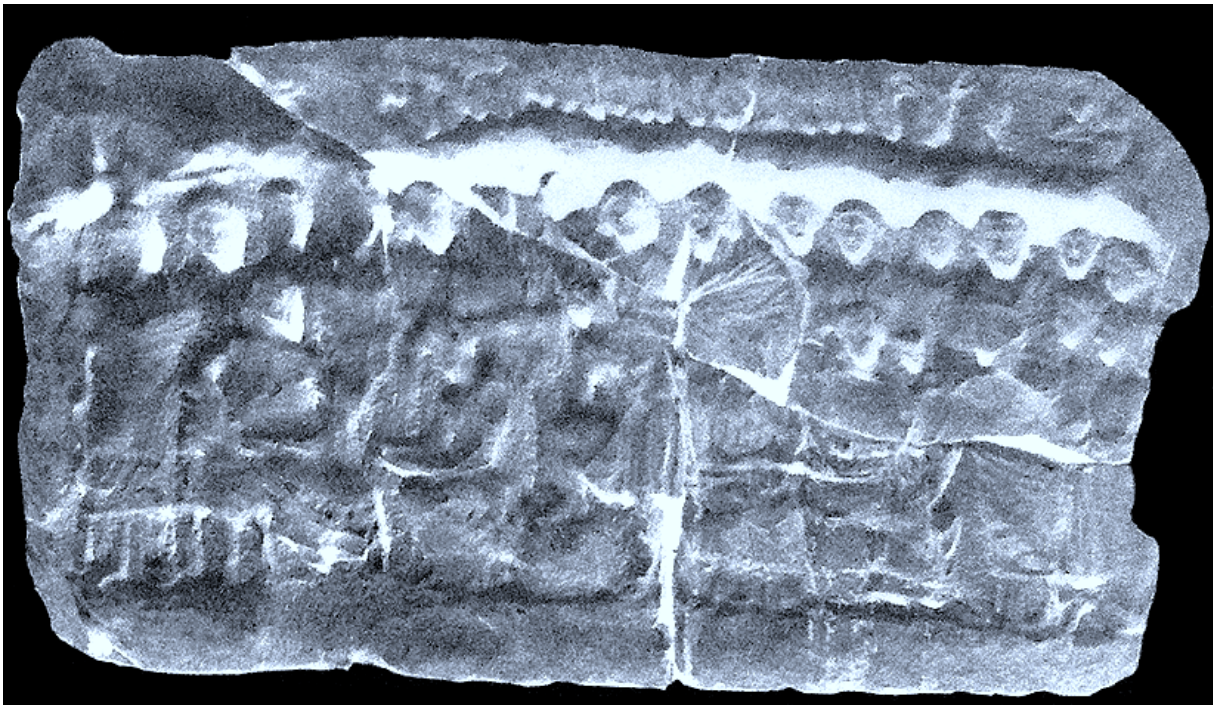
Inscription de la grotte artificielle d'Ain Hofra
IV^e^ s. av. J.-C. et I^er^ s. av. J.-C. ou I^er^ s. ap. J.-C.
(Cliché de l'auteur).



Reproduction de l'inscription de la grotte artificielle d'Ain Hofra
(Ferri, S., *Contributi di Cirene alla storia della religione greca*, Rome, 1923, fig. 10, n°19)



Bas-relief n° 1 : Cyrène. Relief en calcaire avec divinités. Long. 57 cm ; H. 30 cm ; ép. 9 cm.
Musée de Cyrène, n. inv. 2540
(Cliché de l'auteur).



Bas-relief n° 2 : Cyrène. Relief en calcaire avec divinités. Long. 91 cm ; H. 50,5 cm ;
ép. 16 cm. Magasin du musée de Cyrène, n. inv. 1574
(Giovannini, V., « Relievi cultuali di età ellenistica da Cirene. Nuove osservazioni »,
dans *Cirene "Atene d'Africa"* II, p. 203, fig. 12).



Bas-relief n° 3 : Cyrène. Relief en calcaire avec divinités. Long. 95 cm ; H. 42 cm ; ép. 9,5 cm. Musée de Cyrène, n. inv. 2059
(Cliché G. Mermet).



Bas-relief n° 4 : Cyrène. Fragment de relief en calcaire avec divinités. Long. 43 cm ; H. 51 cm ; ép. 8 cm. Musée de Cyrène, n. inv. 2548
(Cliché G. Mermet).



Bas-relief n° 5 : Cyrène. Fragment de relief en calcaire avec divinités.
Long. 45 cm ; H. 52 cm ; ép. 12 cm. Musée de Cyrène, n. inv. 2543
(Cliché de l'auteur).



Bas-relief n° 6 : Cyrène. Relief en calcaire avec divinités.
Long. 74,5 cm ; H. 41 cm ; ép. 9,5 cm. Musée de Cyrène, sans n. d'inv.
(Cliché G. Mermet).



Bas-relief n° 7 : Cyrène. Relief fragmentaire en marbre avec divinités.
Long. 79 cm ; H. 54 cm. Musée de Cyrène, n. inv. 15.015
(Cliché de l'auteur).



Bas-relief n° 8 : Cyrène. Relief en marbre avec divinités. Long. 133 cm ; H. 35 cm ; ép. 18,5 cm. Musée de Cyrène, sans. n. d'inv. (Cliché de l'auteur).



Bas-relief n° 9 : El-Abragh, Cyrénaïque. Fragment de relief en calcaire avec divinités. Long. 54 cm ; H. 25 cm ; ép. max. 6,7 cm. Magasin du musée de Cyrène, n. inv. 2254 (Fabbricotti, E., « Divinità greche e divinità libie in rilievi di età ellenistica », *QAL*, 12, 1987, p. 227, fig. 6).



Bas-relief n° 10 : Fragment de relief en marbre avec divinités. Long. 51 cm ; H. 46 cm ; ép. 11 cm. Musée de Cyrène, sans n. d'inv. (Cliché de l'auteur).



Bas-relief n° 11. Relief en marbre avec divinités.
Long. 64 cm ; H. 33 cm ; ép. 13 cm. Musée de Cyrène, sans n. d'inv.
(Cliché de l'auteur).



Bas-relief n° 12 : Temple de Cybèle, quartier oriental de Cyrène.
Relief en marbre avec divinités.
Long. 82 cm ; Larg. 39 cm. Magasin du musée de Cyrène, sans n. d'inv.
(Purcaro, V., « Rilievo marmoreo di età ellenistica dal cosidetto tempio di Cibele a Cirene », dans *Cirene "Atene d'Africa"* II, p. 188, fig. 1).



Bas-relief n° 13 : Fragment de relief en calcaire avec divinités.
Magasin du musée de Cyrène, n. inv. 3482
(Wanis, S., « A new relief from Cyrene with a libyan scene »,
LibStud, 23, 1992, fig. 1).



Bas-relief n° 14 : Fragment de relief en calcaire avec divinités.
Long. 34 cm ; H. 28 cm ; ép. 9. Magasin du muse de Cyrène, n. inv. 2521
(Fabbricotti, E., « Nuovi lastra pastorale dal territorio di Cirene »,
LibAnt, n. s. 3, 1997, pl. XXXII b).



Bas-Relief n° 15. Fragment de relief en calcaire avec divinités. Long. 11 cm ; H. 15 cm. Magasin du muse de Cyrène (n. inv. 2500)
(Fabbricotti, E., « Nuovi lastra pastorale dal territorio di Cirene »,
LibAnt, n. s. 3, 1997, pl. XXXIII a).



Bas-relief n° 16 : Fragment de relief en calcaire avec divinités. Long. 40 cm ; H. 44 cm ; ép. 6,5 cm. Magasin du muse de Cyrène, sans n. d'inv.
(Fabbricotti, E., « Nuovi lastra pastorale dal territorio di Cirene »,
LibAnt, n. s. 3, 1997, pl. XXXII c).



Bas-relief n° 17 : Fragment de relief en calcaire avec divinités.
Magasin du muse de Cyrène, sans n. d'inv.
(Fabbricotti, E., « Nuovi lastra pastorale dal territorio di Cirene »,
LibAnt, n. s. 3, 1997, pl. XXXII d).



Bas-relief n° 18 : Fragment de relief en calcaire avec divinités.
Magasin du muse de Cyrène, sans n. d'inv.
(Fabbricotti, E., « Nuovi lastra pastorale dal territorio di Cirene »,
LibAnt, n. s. 3, 1997, pl. XXXIII b).



Bas-relief n° 19 : Fragment de relief en calcaire avec divinités.
Magasin du musée de Cyrène, sans n. d'inv.
(Fabbricotti, E., « Nuovi lastra pastorale dal territorio di Cirene »,
LibAnt, n. s. 3, 1997, pl. XXXIII c).



Bas-relief n° 20 : Fragment de relief en calcaire avec divinités.
Magasin du musée de Cyrène, sans n. d'inv.
(Fabbricotti, E., « Nuovi lastra pastorale dal territorio di Cirene »,
LibAnt, n. s. 3, 1997, pl. XXXIII d).



Bas-relief n° 21. Fragment de relief en marbre avec divinités.
Long. 46 cm ; H. 60 cm ; ép. 17 cm. Magasin du musée de Cyrène, sans n. d'inv.
(Giovannini, V., « Relievi cultuali di età ellenistica da Cirene. Nuove osservazioni »,
dans *Cirene "Atene d'Africa"* II, p. 195, fig. 4, relief B).



Bas-relief n° 22 : Fragment de relief en marbre avec divinités.
Magasin du musée de Cyrène, n. inv. 516
(Giovannini, V, « Relievi cultuali di età ellenistica da Cirene. Nuove osservazioni »,
dans *Cirene "Atene d'Africa"* II, p. 196, fig. 6, relief D).



Bas-relief n° 23 : Relief en marbre avec divinités. Magasin du musée de Cyrène.
(Menozzi, O., « Santuari agresti nella *chora* di Cirene », dans C. Dobias-Lalou (éd.), *Karthago*, XXVII, *Questions de religion cyrénéenne*, *Actes du colloque de Dijon (21-23 mars 2002)*, Paris, 2007, p. 85, fig. 6).



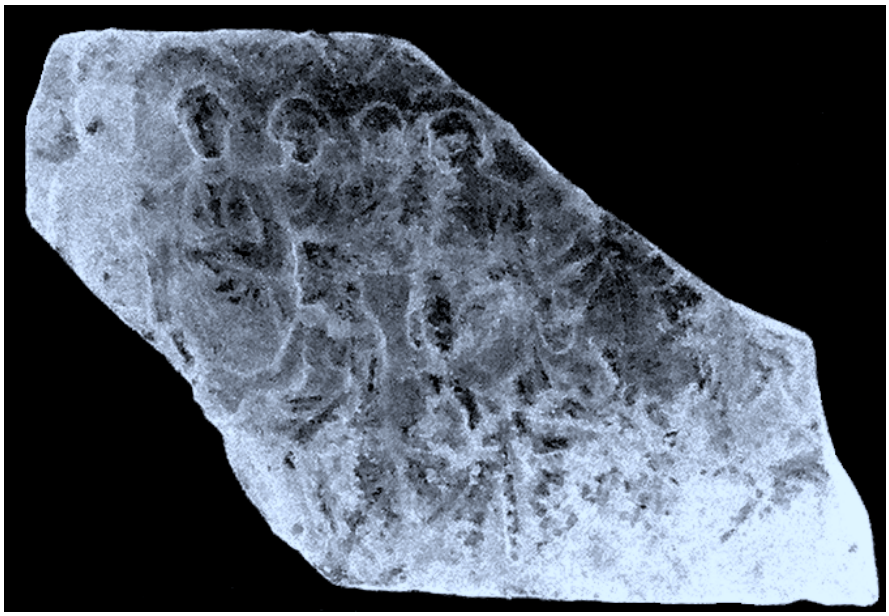
Bas-relief n° 23 a : Fragment de gauche :
Long. 33 cm ; H. 32,5 cm. ; ép. 6 cm. Magasin du musée de Cyrène, n. inv. 3467
(Giovannini, V., « Relievi cultuali di età ellenistica da Cirene. Nuove osservazioni », dans *Cirene "Atene d'Africa"* II, p. 197, fig. 7, relief E).



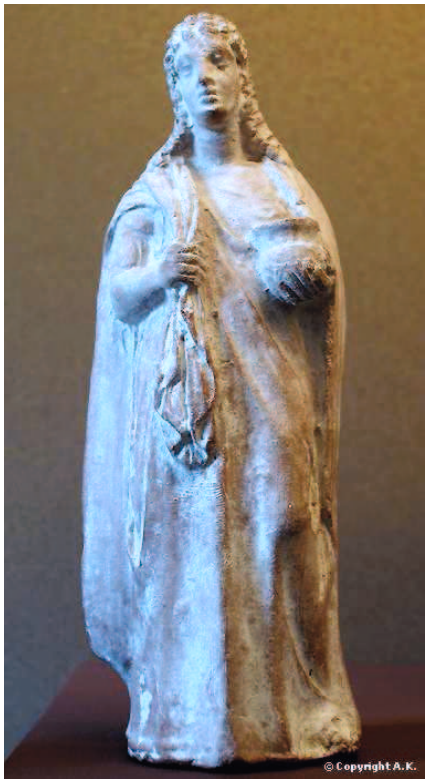
Bas-relief n° 23 b : Fragment du milieu :
Long. 28 cm ; H. 33 cm ; ép. 11 cm.Magasin du musée de Cyrène, sans n. d'inv.
(Giovannini, V., « Relievi cultuali di età ellenistica da Cirene. Nuove osservazioni »,
dans *Cirene "Atene d'Africa"* II, p. 197, fig. 8, relief F).



Bas-relief n° 24 : Relief en marbre avec divinités.
Long. 66, 5 cm ; H. 38 cm ; ép. 12 cm. Magasin du musée de Cyrène, sans n. d'inv.
(Giovannini, V., « Relievi cultuali di età ellenistica da Cirene. Nuove osservazioni »,
dans *Cirene "Atene d'Africa"* II, p. 198, fig. 9, relief G).



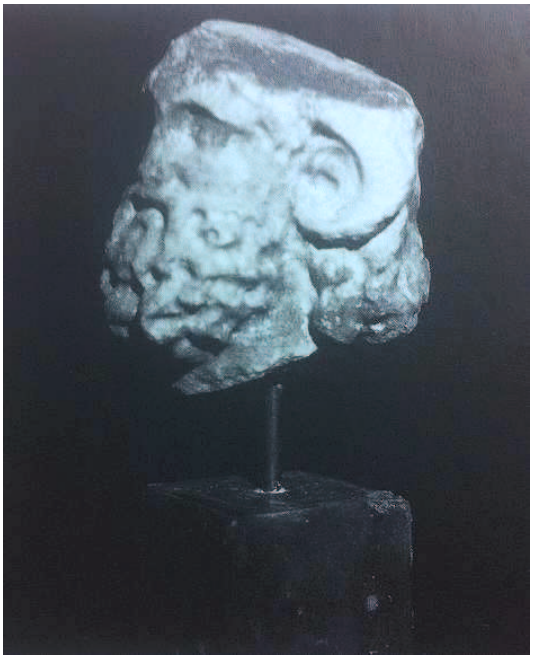
Bas-relief n° 25 : Cyrène. Fragment de relief en marbre avec divinités.
Long. 52 cm ; H. 34 cm ; ép. 11 cm. Magasin du musée de Cyrène, sans n. d'inv.
(Giovannini, V., « Relievi cultuali di età ellenistica da Cirene. Nuove osservazioni »,
dans *Cirene "Atene d'Africa"* II, p. 201, fig. 10, relief H).



Figurine en terre cuite, Cyrène. Vers 300 av. J.-C.
H. 12,5 cm. Musée du Louvre, n. inv. CA 422
(aile Sully, 1er étage, section 37, Antiquités grecques,
vitrine V07a), collection Gréau, 1891.



a. Tête en marbre d'Ammon, wadi el-Aish, Cyrène
(Montanari, « Il culto di *Zeus Ammon* », p. 116, fig. 3).





b. Têtes d'Ammon, wadi el-Aish, Cyrène
(Menozzi, O., « Santuari agresti nella chora di Cirene »,
Karthago, 27, 2007, p. 88, fig. 9 et 10).



a. Tombes rupestres situées au sud de la ville moderne de Martuba
(Cliché de l'auteur).



b. Sanctuaire de l'Anax, agora de Cyrène
(Santucci, A., « Il santuario dell'Anax »,
dans N. Bonacasa, S. Ensoli, *Cirene*, Milan, 2000, p. 83).



a. Autels en pierre locale à Luna et à Mars,
temple d'Isis, sanctuaire d'Apollon, Cyrène. I^{er} s. ap. J.-C.
(Cliché de l'auteur).



b. Sanctuaire d'Asclépios, Balagrai.
Chapiteaux ioniques du péristyle ornés du silphion
(Cliché de l'auteur).



a. Statuette funéraire de cavalier héroïsé
(Kane, S. E., « Heroized Riders from the Wadi Bel Gadir Sanctuary of Demeter and Persephone at Cyrene », *QAL*, 18, 2003, p. 29, fig. 1).



b. Statue d'Isis-Libye-Déméter avec la double plume
(Paribeni, E., *Catalogo delle sculture di Cirene, Statue e rilievi di carattere religioso*, *MAL*, 5, Rome, 1959, n. 78 ; pl. 62).



Buste d'Isis, temple d'Aphrodite, sanctuaire d'Apollon, Cyrène. Époque antonine.
H. 29,2 cm ; larg. 23,8 cm. Londres, British Museum
(Huskinson, J., *Roman Sculpture from Cyrenaica in the British Museum*,
Londres, 1975, n° 46, pl. 19).



a. Terre cuite d'une divinité portant le *basileion* et tenant un cochon et un panier de grenades.
Milieu du V^e^ s. av. J.-C. H. 45 cm.
Benghazi.Londres, British Museum
(Site du British Museum, collection online).

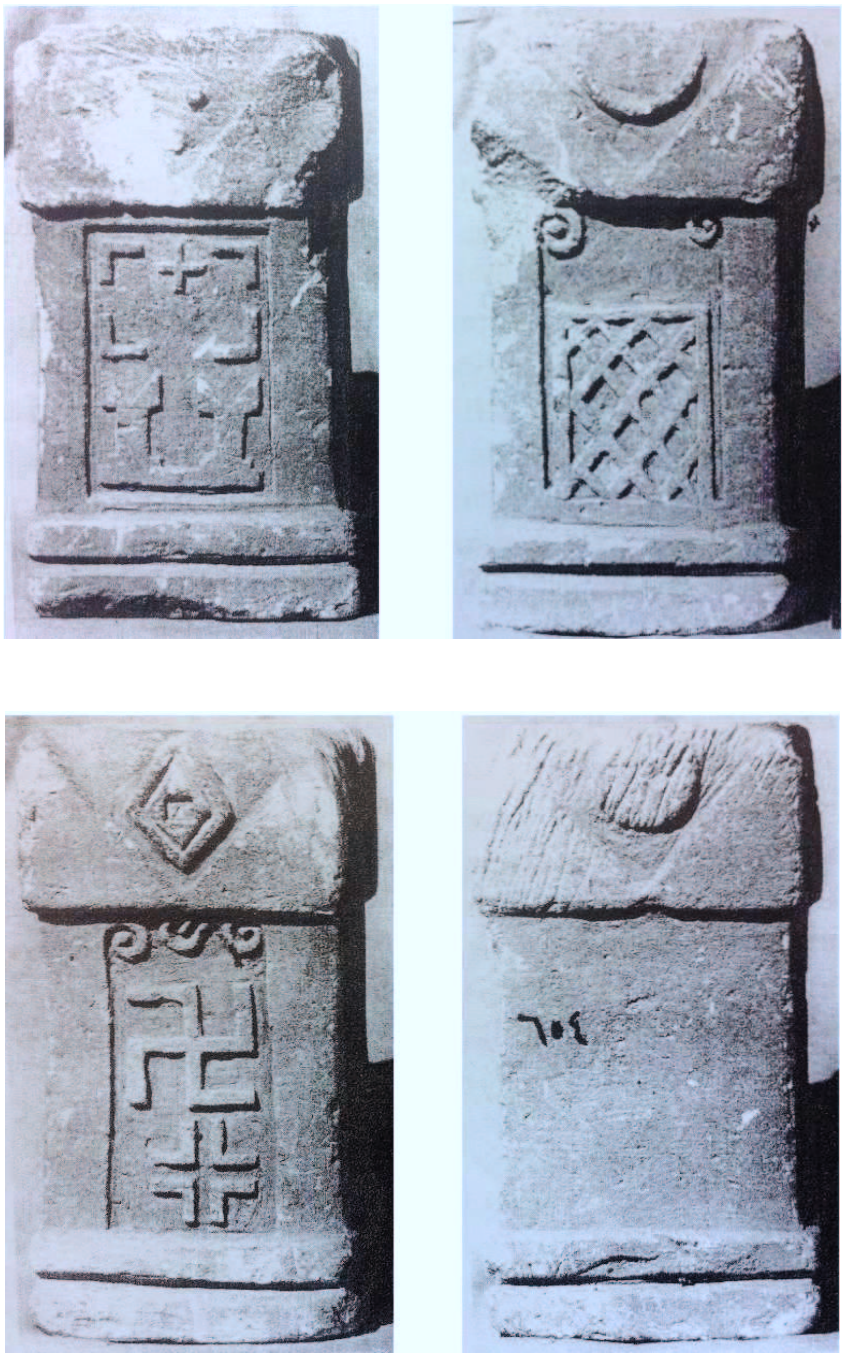


b. Terre cuite d'Isis égyptienne avec l'*uraeus* se dressant à ses pieds.
H. 0,185 cm. Musée du Caire
(Dunand, Fr., *Religion populaire en Égypte romaine : les terres cuites isiaques du Musée du Caire*, Leyde, 1979, n. 39, pl. XXV).






Autel isiaque, Martuba. Musée de Tripoli, n. inv. 411
(Clichés de l'auteur et Bacchielli, L., « La scultura *libya* in Cyrenaica e la variabilità delle riposte al contatto culturale greco-romano », *QAL*, 12, 1987, p. 480, fig. 26).



Autel isiaque d'époque romaine. Magasin du musée de Cyrène, n. inv. 604 (Fabbricotti, E., « arulette di Cirene », dans L. Gasperini, S. M. Marengo, *Cirene e la Cirenaica nell'antichità, Atti del Convegno internazionale di studi (Rome-Frascati, 18-21 déc. 1996)*, Macerata, 2007, p. 271, fig. 1, a-d).



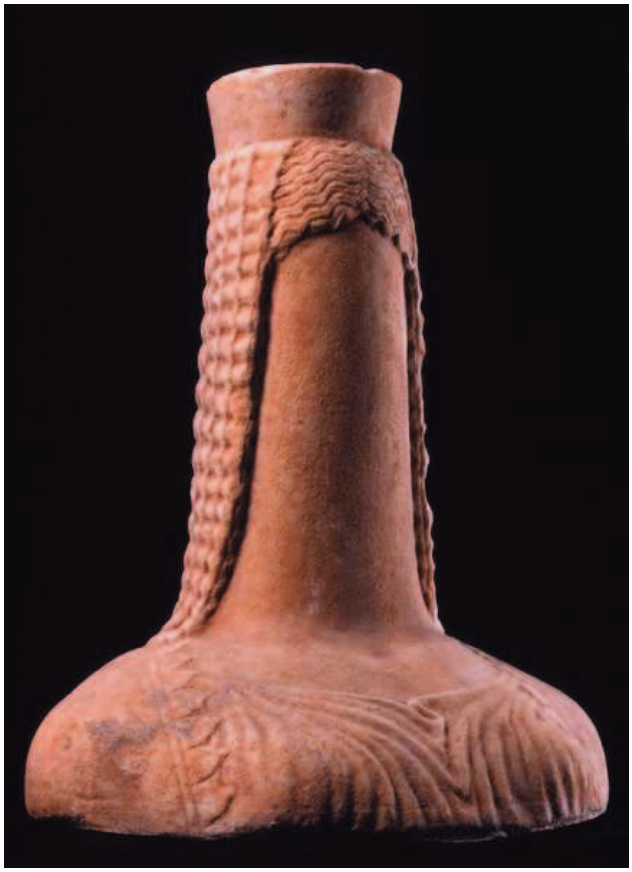
a. Tombe S.388, nécropole Sud de Cyrène, reconstitution de la façade
(Frigerio, Cl., « Un esempio di architettura ellenistica funeraria a Cirene : la tomba S 388 », *LibAnt.*, n. s. III, 1997, p. 55, fig. 4).



b. Nécropole Nord de Cyrène
(Cliché de l'auteur).



Tombe N.8. Nécropole Nord de Cyrène.
Fronton comportant une niche pour un buste funéraire
(Cliché de l'auteur).



a. Buste aniconique en marbre (Beschi, 1), nécropole Est de Cyrène.
Fin du VI^{e}/début du V^{e} s. av. J.-C. H. 41,2 cm ; Larg. max. 34,5 cm.
Musée de Cyrène, n. inv. 11.136
(Cliché G. Mermet).



b. Buste aniconique acéphale en marbre, Cyrène.
Première moitié du V^{e} s. av. J.-C. Musée de Derna
(Cliché de l'auteur).



a. Buste funéraire acéphale en calcaire (Beschi, 10), Barcé.
Premier quart du V^{e} s. av. J.-C. H. 126 cm ; larg. max. 60 cm.
Musée de Cyrène (cour), n. inv. 11.088
(Cliché G. Mermet).



b. Buste aniconique en calcaire (Beschi, 15), nécropole Nord de Cyrène (N.81).
Seconde moitié du V^{e} s. av. J.-C. H. 88 cm ; larg. max. 56 cm.
Musée de Cyrène, n. inv. 11.002
(Cliché de l'auteur).



Buste funéraire en marbre, Cyrène.
IV^{e} siècle av. J.-C. Musée de Cyrène
(Cliché G. Mermet).



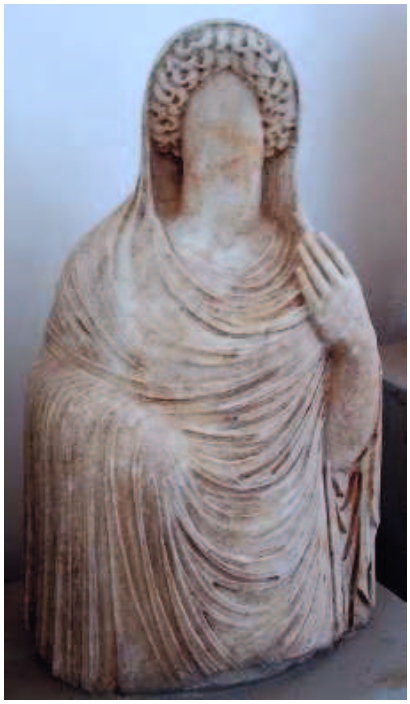
a. Buste funéraire aniconique en marbre (Beschi, 24), nécropole Est de Cyrène (tombe E.10). III^{e} s. av. J.-C. H. 89 cm ; larg. max. 56 cm. Cour du musée de Cyrène (Cliché de l'auteur).



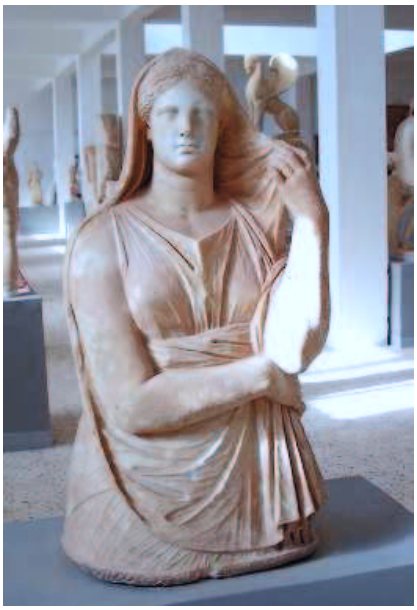
b. Buste funéraire acéphale en marbre (Beschi, 124), nécropole Sud de Cyrène (tombe S.316). 1ère moitié du II^{e} s. av. J.-C. H. 66 cm ; larg. max. 42 cm. Musée de Derna, n. inv. 11.148 (Cliché de l'auteur).



c. Buste funéraire acéphale en marbre (Beschi, 96). Fin de l'époque hellénistique. H. 68 cm ; larg. max. 33 cm. Musée de Derna, n. inv. 11.092 (Cliché de l'auteur).



a. Buste funéraire aniconique (Beschi, 106),
nécropole Est de Cyrène (tombe E.203). Fin de l'époque hellénistique.
H. 98 cm ; larg. max. 55 cm. Musée de Cyrène
(Cliché de l'auteur).



b. Buste funéraire en marbre
(Beschi, 26), tombe des Mnésarques.
Début du I^{er} s. av. J.-C.
H. 128 cm ; larg. max. 62 cm.
Musée de Cyrène, n. inv. 11.135
(Cliché de l'auteur).



c. Buste funéraire aniconique
en marbre (Beschi, 112), Cyrène.
Début de l'époque impériale.
H. 116 cm ; larg. max. 61 cm.
Musée de Tripoli, n. inv. 11.118
(Cliché de l'auteur).





a. Statuettes votives en calcaire.
Prêtresses de Déméter. Musée d'Apollonia
(Clichés de l'auteur).



b. Scène de l'*anodos* de Perséphone, vase attique peint
(Cahen, E., *s. v. Proserpina*, dans Ch. Daremberg, Edm. Saglio (éds.),
Dictionnaire des antiquités grecques et romaines d'après les textes et les monuments,
Paris, 1877-1919, p. 701, fig. 5825).



a. Scène de l'*anodos* de Perséphone, vase attique peint de Dresde
(Cahen, E., *s. v. Proserpina*, dans Ch. Daremberg, Edm. Saglio (éds.),
Dictionnaire des antiquités grecques et romaines d'après les textes et les monuments,
Paris, 1877-1919, p. 701, fig. 5826).



b. Vue du sanctuaire d'Hagfa el-Khasaliya, wadi Senab
(Cliché de l'auteur).



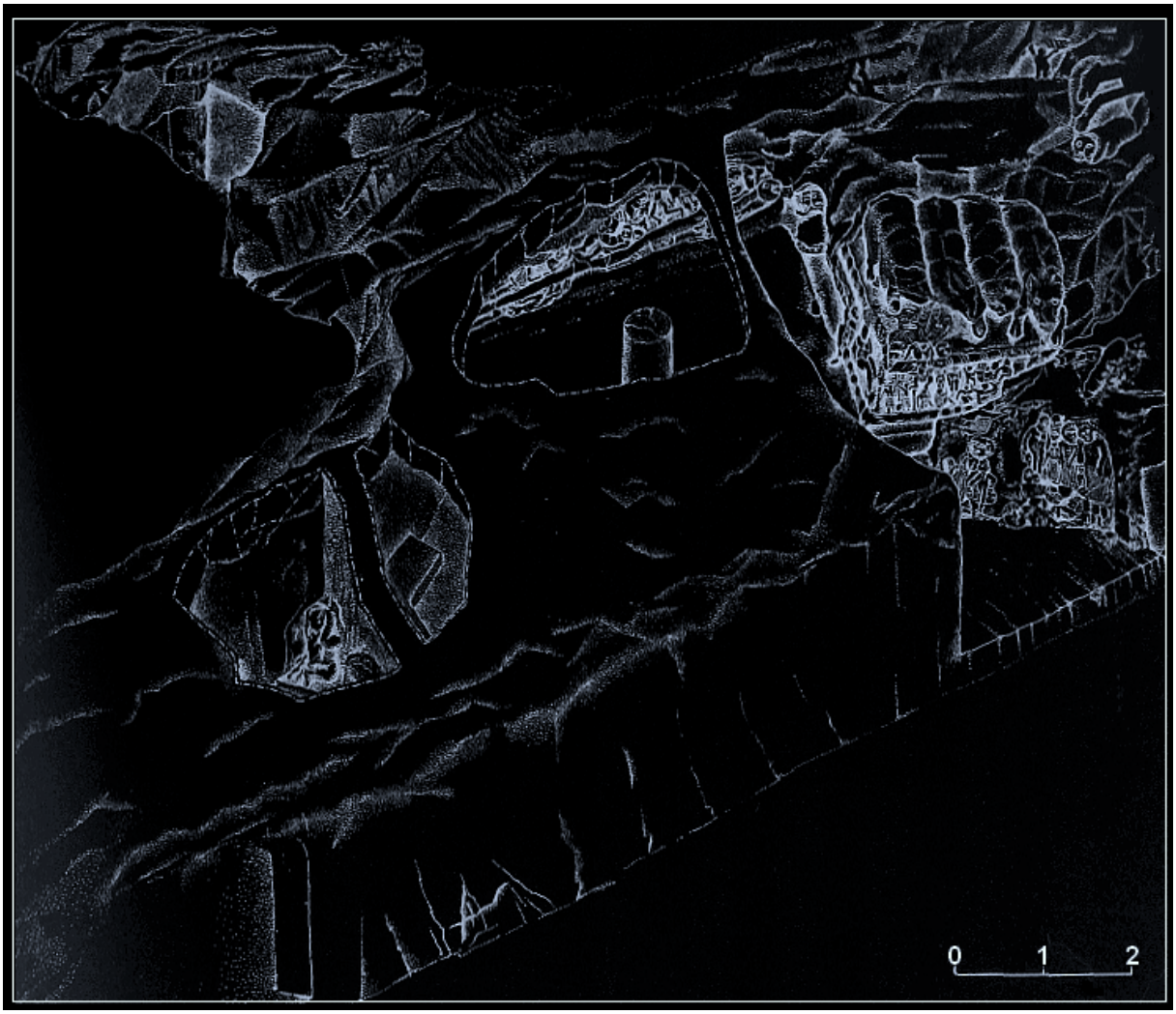
a. Vallée du Wadi Senab. Photo prise depuis le sanctuaire d'Hagfa el-Khasaliya (Cliché de l'auteur).



b. Sanctuaire d'Hagfa el-Khasaliya, premier lieu de culte (Cliché de l'auteur).



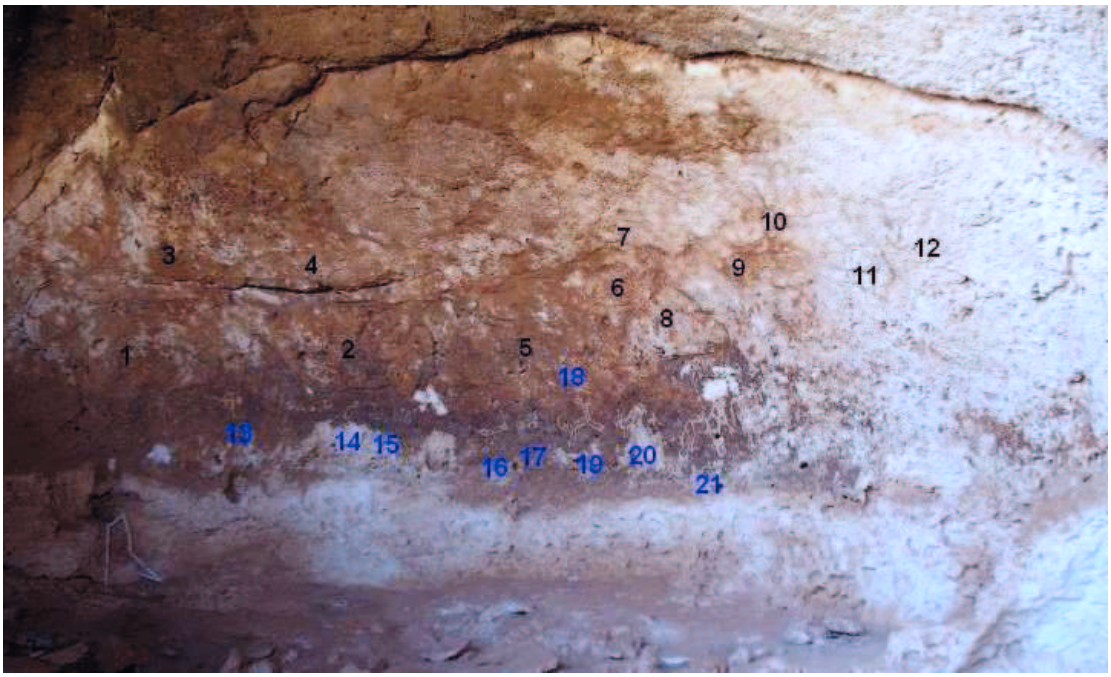
Sanctuaire d’Hagfa el-Khasaliya, intérieur de la grotte artificielle
(Cliché de l’auteur).



Sanctuaire de Slonta. Reconstruction graphique
de la couverture originelle de la grotte et des deux salles taillées dans la roche
(Luni, M., « Il santuario libyo a Slonta »
dans *Cirene "Atene d'Africa"* I, p. 199, fig. 13).



a. Vue de Kaf Tahr, versant oust du wadi Zaaza
(Cliché de l'auteur).



b. Kaf Tahr. Ensemble des gravures : en noir, la série de gravure d'époque préhistorique ;
en bleu, la série de gravures d'époque protohistorique
(Cliché de l'auteur).



a. Kaf Tahr. Aménagements rupestres de la grotte
(Cliché E. de Faucamberge).



Photo originale *Gravure soulignée par l'auteur sur la photo*

b. Kaf Tahr. Gravure n° 1, autruche
(Cliché de l'auteur).



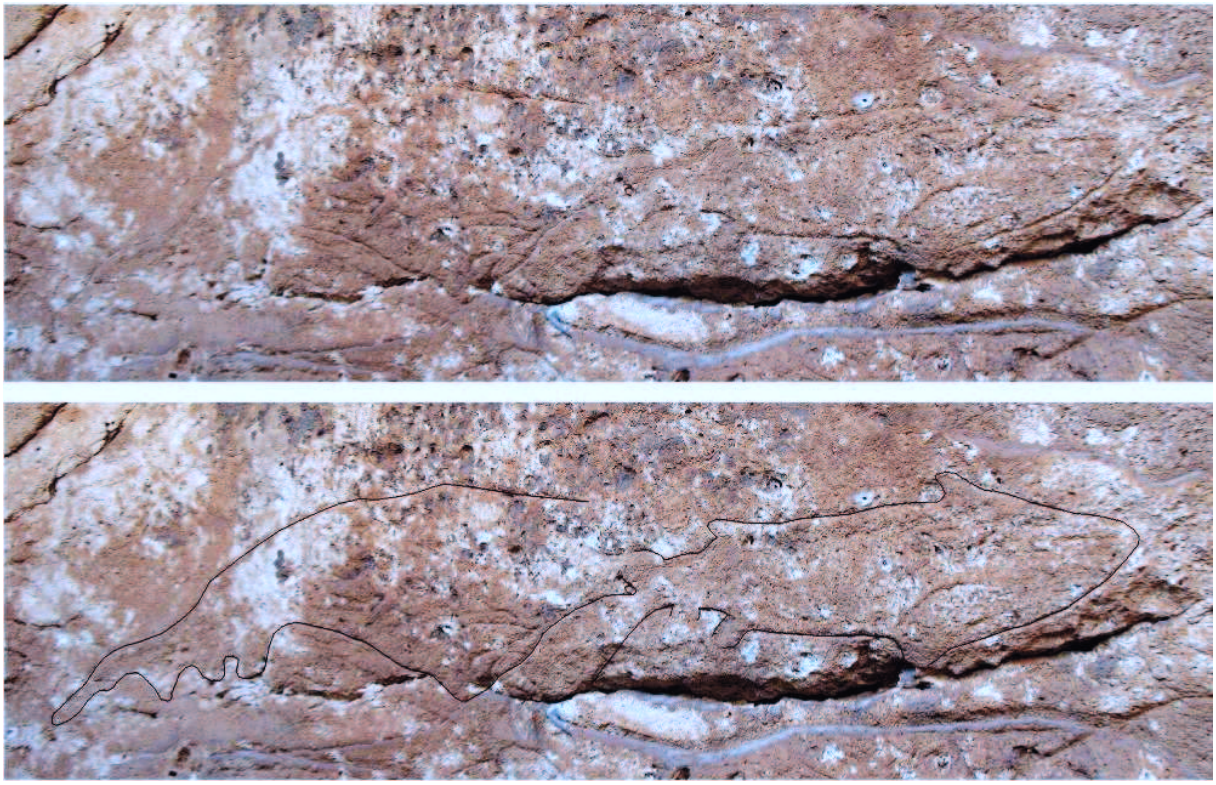
Photo originale *Gravure soulignée par l'auteur sur la photo*

a. Kaf Tahr. Gravure n° 2, gazelle
(Cliché de l'auteur).



Photo originale *Gravures soulignées par l'auteur sur la photo*

b. Kaf Tahr. Gravures n^{os} 11 et 12, outardes ?
(Cliché de l'auteur).



En haut, Photo originale *ci-dessus, gravures soulignées par l'auteur sur la photo*

a. Kaf Tahr. Gravures n^{os} 3 et 4, poissons
(Cliché de l'auteur).

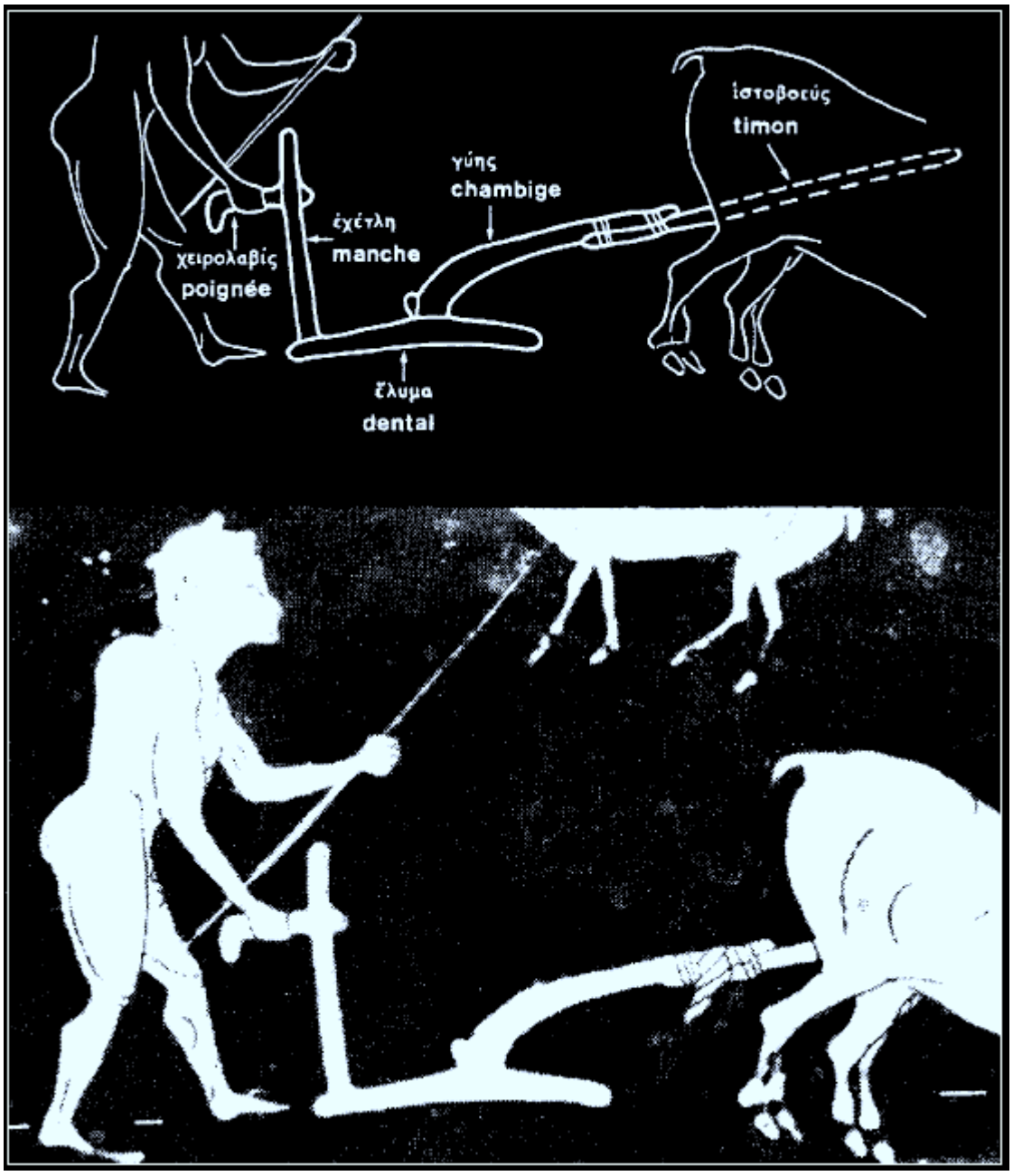


b. Kaf Tahr. Gravures n^{os} 16 à 19, scène de chasse
(Cliché de l'auteur).



En haut, Photo originale *ci-dessus, gravures soulignées par l'auteur sur la photo*

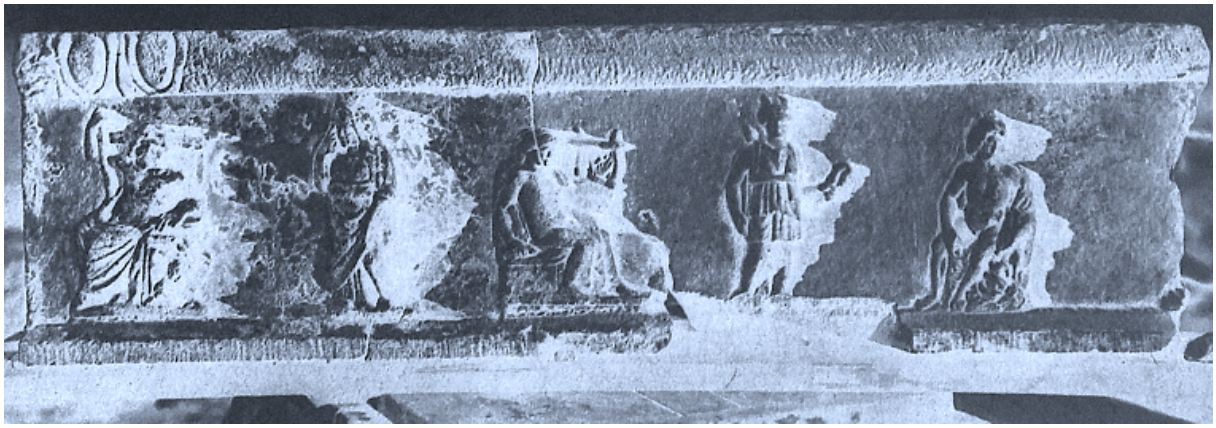
Kaf Tahr. Gravures nos 6 à 10, groupe de gazelles et quadrupède
(Cliché de l'auteur).



Les différentes parties de l'araire antique
d'après la coupe de Nikosthénès et le texte d'Hésiode
(Amouretti, M.-C., *Le pain et l'huile dans la Grèce antique. De l'araire au moulin*, Centre de recherche d'Histoire Ancienne, vol. 67, *Annales littéraires de l'Université de Besançon*, 328, Paris, 1986, p. 84, fig. 10).



Sculpture en marbre blanc de la Nymphe Cyrène
dans l'attitude d'une Victoire, Cyrène.
Fin II^{e} ou début III^{e} s. ap. J.-C. Paris, musée du Louvre
(Zagdoun, M.-A., « Les sculptures de la Libye antique au musée du Louvre »,
Journal des savants, 2004, p. 64, fig. 1)



a. Relief architectonique non fini en marbre, agora de Cyrène, n. inv. 15.020.
De gauche à droite : Zeus et Héra, Apollon et Artémis, Aristée. ?
(Paribeni, Catalogo, n. 64, p. 42-43, pl. 57).



b. Inscription mentionnant Sérapis. I^{er}-II^{e} s. ap. J.-C.
Musée de Derna, Cyrénaïque
(Cliché de l'auteur).



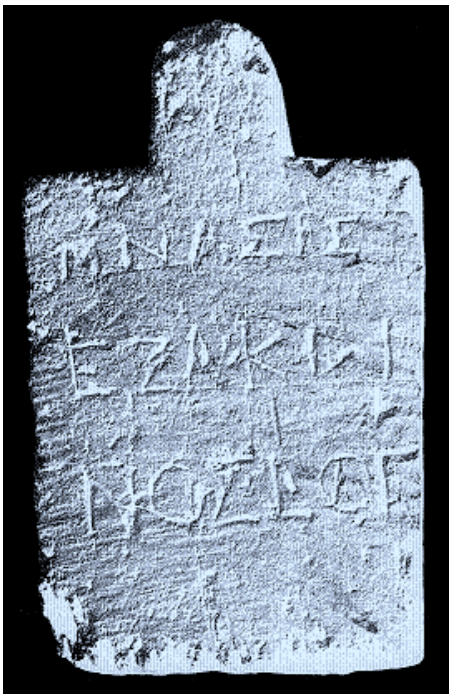
a. Tombe rupestre comprenant des stèles anthropomorphes iconiques sculptées à l'entrée. Nécropole de Beit Tamer (Bacchielli, L., Reynolds, J., « Catalogo delle stele funerarie antropomorfe », *QAL*, 12, 1987, p. 490, fig. 37).



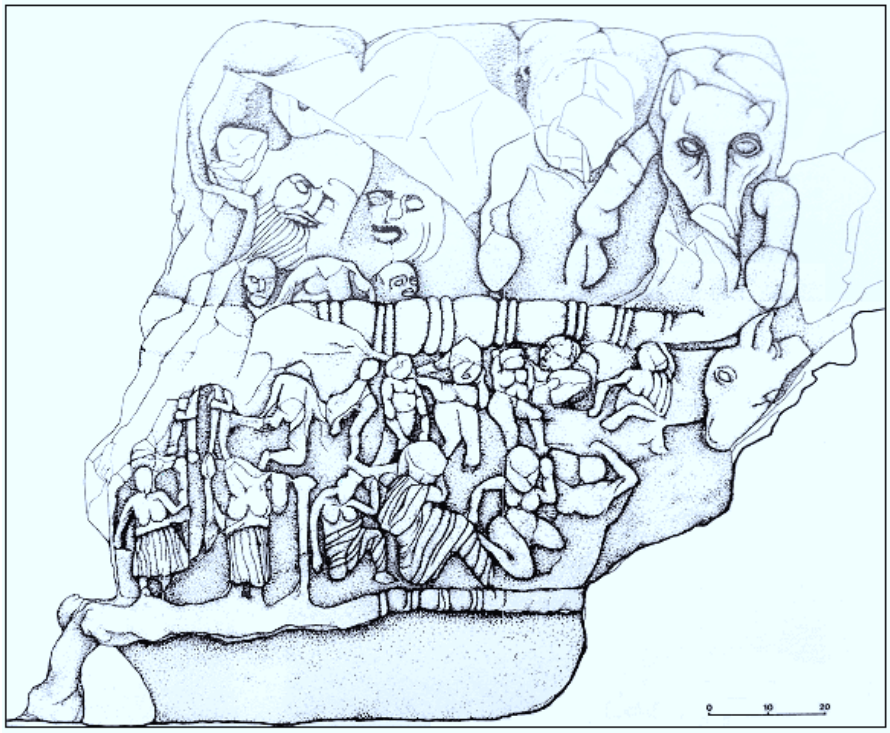
b. Tombe rupestre comprenant des stèles anthropomorphes iconiques sculptées sur la façade. Nécropole de Zauia Morazigh (Cliché de l'auteur).



a. Façade d'une tombe rupestre avec une niche (à gauche) pour une stèle funéraire anthropomorphe. Cyrène, nécropole Nord
(Cliché de l'auteur).



b. Stèle funéraire anthropomorphe en calcaire de Μνᾶσις. Lamluda.
I^{er} ou II^{e} s. ap. J.-C. H. 45 cm ; larg. 26 cm. Magasin de la Casa Parisi, Cyrène, n. inv. 1517
(Bacchielli, L., Reynolds, J., « Catalogo delle stele funerarie antropomorfe »,
QAL, 12, 1987, p. 503, fig. 54).



a. Face sud de l'autel du sanctuaire de Slonta
(Luni, M., « Il santuario rupestre libyo "delle immagini" a Slonta. Testimonianza della cultura libya in ambiente greco-romano : originalità e dipendenza », *QAL*, 12, 1987, pl. III).



b. Stèle funéraire anthropomorphe en calcaire de Νομοσία., Lamluda.
I^{er} s. ap. J.-C. H. 42 cm ; larg. 27,5 cm. Magasin du musée de Cyrène, n. inv. 2021
(Bacchielli, L., « La scultura *libya* in Cyrenaica e la variabilità delle riposte al contatto culturale greco-romano », *QAL*, 12, 1987, p. 463, fig. 4).

TABLE DES MATIÈRES

Tome I

Remerciements 1

Dédicace 3

Introduction 5

Chapitre 1 : La géographie 17

1. Les tribus libyennes 19

1.1. Le cadre géographique : les tribus libyennes du golfe de Plinthinète à la Petite Syrte 19

1.1.1. Les tribus libyennes du golfe de Plinthinète au Grand Katabathmos et dans les environs de l'oasis d'Ammon 22

1.1.1.1. Les tribus libyennes selon Hérodote, Thucydide, le pseudo-Scylax, Pline et Silius Italicus 22

1.1.1.2. Les tribus libyennes selon Claude Ptolémée 26

1.1.2. Les tribus libyennes de Marmarique 28

1.1.2.1. Les Marmarides selon le pseudo-Scylax, Diodore, Strabon et Pline l'ancien 28

1.1.2.2. La Marmarique vue par le géographe Claude Ptolémée 29

1.1.3. Les tribus libyennes de la zone d'influence cyrénéenne : du Grand Katabathmos à Authamalax 34

1.1.4. Les tribus libyennes d'Authamalax à la Petite Syrte 45

1.1.4.1. Les tribus libyennes de Tripolitaine 46

1.1.4.2. Les peuples de Libye intérieure 53

1.1.4.3. Les tribus de la Petite Syrte 58

1.2. Des Libyens sédentaires avant même la colonisation grecque ? 68

1.3. Territoires, aires de nomadisme et habitats des peuples de la zone d'influence cyrénéenne : d'Authamalax au Grand Katabathmos 69

1.3.1. Les peuples du littoral de la Grande Syrte : les Maces et les Nasamons 70

1.3.2. Les peuples jouxtant les territoires d'Euhespérides et de Barcé : les Auschises et les Bakales 71

1.3.3. Le littoral compris entre Ptolémaïs et Apollonia : les *Ausigditai* 72

1.3.4. Cyrène et son arrière-pays : les Asbystes 74

1.3.5. La plaine de Barcé et le wadi el-Kuf : les Troglodytes (*Lasaniki*) 75

1.3.6. De Cyrène à Derna et la Marmarique : les *Araraukeles/Acrauceles* et les Marmarides 85

2. Les Grecs et la géographie politique 87

2.1. Les limites géographiques de la zone d'influence grecque : l'évolution du cadre administratif (zones de protectorat) 88

2.2. Les cités grecques et leur territoire 92

2.2.1. Cyrène et son territoire 93

2.2.2. Taucheira et Barcé, une lutte d'influence 99

2.2.3. Euhespérides 102

2.2.4. Évolution du statut des cités 103

2.3. Les communications terrestres 105

Chapitre 2 : Les interactions sociopolitiques 115
1. Le modèle politique de Cyrène 117
1.1. Les structures du corps civique et l'action réformatrice de Démonax de Mantinée 117
1.2. La "stèle des fondateurs" 120
1.3. Le *diagramma* de Ptolémée I^er^ 122
2. La population des cités grecques 126
2.1. Les Libyens hellénisés (onomastique) 126
2.1.1. Les mariages mixtes entre Grecs et Libyennes d'après les sources littéraires et épigraphiques 126
2.1.2. Onomastique libyenne 128
2.1.2.1. Anthroponymie libyque dans les sources littéraires et épigraphiques 128
a) Les noms masculins à finale –an, –as, –is et –r 129
b) Les ethniques employés comme noms d'homme (« Λίβυς », « Βάκαλ», « Μασκυξ », « Nasamon », « Asbyte », « Garamas » et « Psyllos ») 137
c) Les noms féminins 141
2.1.2.2. Les noms théophores 142
2.1.2.3. Pourcentages de noms libyens dans quelques inscriptions de Cyrénaïque 143
2.1.2.4. Fonctions exercées par les personnages portant un nom libyque 146
2.1.2.5. Une tradition onomastique libyenne ? 150
2.2. Des cités cosmopolites 153
2.2.1. Principales composantes de la population des cités grecques 154
2.2.2. Les catégories juridiques 157
3. Les rapports politiques entre les Gréco-Romains et les Libyens 161
3.1. Les conflits à l'époque classique et hellénistique 161
3.1.1. Conflits entre Grecs et Libyens du voisinage : revendications territoriales 161
3.1.1.1. Bataille d'Irasa (vers 570) 161
3.1.1.2. Bataille de Leukôn (sous Arcésilas II, 570- ?) 163
3.1.1.3. Expédition contre Barcé (vers 519 av. J.-C.) 164
3.1.1.4. Alliance gréco-libyenne face à l'envahisseur Thibron (seconde moitié du IV^e^ s. av. J.-C.) 166
3.1.2. Conflits entre Grecs et Libyens des zones marginales : brigandages et revendications politiques 167
3.1.2.1. Siège d'Euhespérides par les Libyens (413) 168
3.1.2.2. Victoire grecque sur les Maces et les Nasamons (vers 330 av. J.-C.) 169
3.1.2.3. Guerre marmarique à l'époque de Magas (279-274) 171
3.2. Évolution des rapports politiques à l'époque romaine 173
3.2.1. Attaques des tribus nomades au début du principat augustéen 173
3.2.2. Insécurité grandissante au III^e^ siècle : les guerres marmariques 177

Chapitre 3 : les interactions culturelles 183
1. Cyrène, un modèle de l'hellénisme 185
1.1. Une société conservatrice 185
1.2. Les vecteurs de l'hellénisme : institutions gymnasiale et théâtrale 187
1.2.1. Le gymnase 188
1.2.2. Le théâtre 190
1.3. Les acteurs de l'hellénisme : athlètes et intellectuels 194
2. Les apports culturels libyens 201
2.1. Pérennité de certaines coutumes chez les Grecs de Libye 201
2.1.1. La βασιλεία cyrénéene 201
2.1.2. Charrerie et hippotrophie 204
2.1.2.1. Les gravures proto-historiques de Kaf Tahr 206
2.1.2.2. Qui sont les Libyens qui utilisaient le char ? 209
2.1.2.3. La « spécialisation libyenne » 211
2.1.2.4. Adoption par les Cyrénéens de la technique d'attelage libyenne 215
2.1.2.5. Les différents emplois du quadrige cyrénéen 217
2.2. Renommée des Psylles comme charmeurs de serpents 220
3. L'hellénisation des Libyens 226
3.1. Adoption de la langue grecque 226
3.2. Adoption des goûts des colons 230

Chapitre 4 : les cultes grecs et les influences régionales 243
1. L'élaboration d'un paysage religieux et mythique 246
1.1. Les Héros locaux et l'appropriation du territoire 246
1.1.1. Les mythes annonciateurs de l'implantation en Libye 246
1.1.1.1. Le cycle des Argonautes : Euphémos, Eurypylos et le mythe de la motte de terre 246
1.1.1.2. Le cycle troyen : les Anténorides, Ménélas en Libye 250
1.1.1.3. Le mythe d'Antée et le mythe des Hespérides : Héraclès, héros culturel 253
1.1.2. Les figures légendaires à forte connotation régionale 259
1.1.2.1. La déesse Libye 259
1.1.2.2. La Nymphe Cyrène et Aristée 263
1.2. La mise en place du panthéon cyrénéen : topographie religieuse et première ceinture sacrée 270
1.2.1. Culte du héros-fondateur Battos 271
1.2.2. Le sanctuaire d'Apollon 274
1.2.2.1. Apollon Archégète, dieu de la fondation et de l'implantation 274
1.2.2.2. Apollon Carnéios et les fêtes des *Carneia* 277
1.2.2.3. Apollon Myrtôos et le « jardin d'Aphrodite » 280
1.2.2.4. Artémis et les *Artamitia* 286
1.2.3. Le sanctuaire de Zeus 291
1.2.4. Le sanctuaire de Déméter et Koré 296

2. Croyances populaires et influences territoriales 306
2.1. Des sanctuaires médiateurs entre la *polis* et la *chôra* : les sanctuaires rupestres de la seconde ceinture sacrée 306
2.1.1. Les sanctuaires situés hors de la nécropole : le « sanctuaire des Nymphes chtoniennes » et le sanctuaire de Budarag 307
2.1.2. Les sanctuaires compris dans la zone de nécropole 312
2.1.2.1. Nécropole méridionale et occidentale 312
2.1.2.2. Nécropole orientale 319
2.2. Les dépôts votifs de figurines en terre cuite à forte connotation régionale 325
2.3. Les croyances populaires dans la *chôra* : les bas-reliefs à double registre 339

Chapitre 5 : interactions religieuses : emprunts et syncrétismes religieux 369

1. Assimilation des croyances libyennes 371
1.1. Adoption et adaptation du culte d'Ammon en Libye 371
1.1.1. Astrolâtrie et zoolâtrie chez les Libyens 371
1.1.1.1. Cultes rendus au soleil et à la lune par les peuples originels d'Afrique du Nord 371
1.1.1.2. Le bélier, animal sacré chez les Libyens 374
1.1.2. Culte des dieux cornus : Ammon et les divinités *perinaoi* 377
1.1.2.1. Origines du culte d'Amon à Siwa 377
1.1.2.2. Diffusion et adoption du culte de l'Amon de Siwa par les Cyrénéens 380
1.1.2.3. Ammon, dieu national des Cyrénéens 383
1.1.2.4. Le culte d'Ammon en Libye : culte officiel ou culte populaire ? 389
a) Culte officiel d'Ammon 389
b) Culte populaire d'Ammon 405
1.2. Identification de divinités grecques à des « divinités » libyennes 411
1.2.1. Culte du Héros guérisseur Asclépios invoqué sous le nom d'Iatros 411
1.2.2. Identification de Castor avec un dieu ou un héros cavalier libyen ? 417
1.2.3. Assimilation d'Athéna à une divinité indigène 425
1.2.3.1. Origine libyenne d'Athéna Tritogeneia 425
1.2.3.2. Cultes rendus à Athéna par les Libyens de la Petite Syrte 429
1.3. Les épiclèses divines en relation avec la Libye 435
1.3.1. Déméter Libyssa 435
1.3.2. Aphrodite Libyssa 438
2. L'influence des pratiques libyennes sur les cultes grecs 440
2.1. Pratiques cultuelles libyennes et culte d'Isis 440
2.1.1. Pratiques cultuelles libyennes : le tabou du porc et de la viande de vache chez les Libyens orientaux 440
2.1.2. Le culte d'Isis à Cyrène et chez les Libyens orientaux 443
2.1.2.1. Le culte d'Isis à Cyrène 443
2.1.2.2. L' « Isis libyenne » ou la « divinité aux serpents » 455
2.2. Les cultes funéraires 460
2.2.1. Le culte des défunts héroïsés à Cyrène 460
2.2.2. Les bustes aniconiques : une représentation de Perséphone ? 466

3. Évolution des pratiques religieuses libyennes au contact des Grecs 474
3.1. Aménagement des sanctuaires libyens 474
3.1.1. Le “sanctuaire des araires”, Hagfa el-Khasaliya 474
3.1.2. Le sanctuaire de Slonta 476
3.1.3. Kaf Tahr 478
3.2. Actes de dévotion 479
3.2.1. Les araires 479
3.2.2. Les *graffiti* de Kaf Atjur 484

Chapitre 6 : Évolution des pratiques religieuses à l’époque romaine (jusqu’à la fin du paganisme) 491
1. Affirmation renouvelée de l’hellénisme de la Cyrénaïque 493
1.1. Agrandissements et embellissements des lieux de culte à l’époque romaine : les empereurs perpétuent la politique des Lagides 493
1.1.1. L’œuvre d’Auguste et de ses proches successeurs 493
1.1.2. La reconstruction programmée par Hadrien et ses successeurs après la révolte juive de 115 497
1.1.3. Renouveau d’intérêt à l’époque des Sévères 500
1.2. Glorifier le passé prestigieux de Cyrène afin de consolider une vie civique de plus en plus fragile 502
1.2.1. Essor des représentations des figures légendaires de la Libye (Libye, Cyrène et Aristée) 502
1.2.2. Regain d’intérêt pour le culte du héros fondateur Battos ? 512
1.3. Méfiance vis-à-vis des cultes étrangers 515
1.3.1. Faible diffusion des cultes orientaux, à l’exception de ceux de Cybèle et d’Isis 515
1.3.2. Des cultes romains très effacés en Cyrénaïque 519
2. Décadence de la religion traditionnelle 522
2.1. Progressif dépérissement du paganisme 522
2.1.1. Déclin des cultes et des charges sacerdotales 522
2.1.2. Épuisement de la religion grecque 528
2.2. Coexistence du christianisme et du paganisme 531
2.2.1. Le développement du christianisme au III^{e} siècle 531
2.2.2. Le déclin de la religion officielle 533
2.3. La victoire du christianisme sur le paganisme 536
2.3.1. Changement d’affectation des monuments païens 537
2.3.2. Réactions iconoclastes 541
3. Croyances et pratiques religieuses dans les campagnes à l’époque romaine 545
3.1. Évolution des pratiques religieuses et funéraires 545
3.1.1. Fréquentation des sanctuaires ruraux 545
3.1.2. Pratiques funéraires : bustes-portraits et stèles anthropomorphes 548
3.2. Dernières survivances du paganisme 565
3.2.1.Émergence du substrat religieux indigène dans la sculpture 566
3.2.2. Foyers de résistance 575

Chapitre 7 : Les interactions économiques 581
1. Les cultures dans la zone côtière 583
1.1. Les productions agricoles de la *chôra* cyrénéenne 583
1.1.1. Le paysage agricole cyrénéen 583
1.1.2. Mise en valeur des terroirs agricoles et espèces cultivées 589
1.2. Exploitants et main d'œuvre 596
1.2.1. Les grands propriétaires fonciers 596
1.2.1.1. Les domaines royaux (*agri regii*) et les terres royales 597
1.2.1.2. Domaines privés des grands propriétaires terriens 600
1.2.2. La main d'œuvre : des Libyens agriculteurs ? 604
2. Les activités complémentaires 609
2.1. L'élevage : une tradition chez les nomades libyens ? 609
2.2. Chasse et pêche 615
2.3. La cueillette du silphion par les Libyens 620
2.4. Les aléas climatiques 628
3. La vie économique dans les zones aride et désertique 632
3.1. Le brigandage 632
3.1.1. Les razzias des grandes tribus du sud 632
3.1.2. Les Nasamons, pilleurs d'épaves 637
3.2. Activités économiques dans les oasis du désert libyque 640
3.2.1. Des agriculteurs sédentaires ? 640
3.2.2. Le commerce transsaharien 647
3.2.2.1. Hérodote, les déserts de Libye et l'interprétation des Modernes 648
3.2.2.2. Les réalités historiques 658
3.2.2.3. Les habitations des peuples de la Grande Syrte 659
3.2.2.4. Les prospections archéologiques des vallées de la Syrtique 661
3.2.2.5. Le commerce caravanier dans l'Antiquité : mythe ou réalité ? 664

Conclusion 673

Tome II

Abréviations 679
Sources littéraires antiques 683
Sources épigraphiques 701
Bibliographie générale 705
Table des figures 749
Tables des annexes 761
Annexes 773

Impression : jean-marc.finet@wanadoo.fr - Crédits photos : Droits Réservés

Longtemps relégués à un rôle secondaire dans les études consacrées à la Cyrénaïque antique, les Libyens et les relations qu'ils ont entretenues avec les Grecs, puis les Romains, n'avaient été envisagés que sous le prisme de l'hellénisation et de la romanisation. En s'inscrivant dans le cadre de l'évolution historiographique qui, dans ces dernières décennies, s'est consacrée davantage à prendre en considération les deux acteurs de l'interaction, l'objectif de cette thèse est de comprendre comment la rencontre de deux milieux hétérogènes, restés en contact pendant plusieurs siècles, a donné lieu à des influences réciproques et dans quels domaines celles-ci sont apparues.

Notre étude se limite aux frontières politiques de la zone d'influence grecque fixées par le diagramma de Ptolémée Ier à Authamalax (actuelle Bu Sceefa) à l'ouest et au Katabathmos Megas (actuelle Solloum) à l'est. Les limites chronologiques quant à elles, sont comprises entre la fondation de Cyrène vers 631 av. J.-C. et le déclin du paganisme au IV^{e} ap. J.-C. Organisé en sept chapitres thématiques, le présent travail propose de mettre en perspective les influences réciproques qui se sont opérées entre les Gréco-Romains et les Libyens dans les domaines sociopolitique, culturel, religieux et économique à partir des données archéologiques et historiques.

Mots-clés : Libye ; Cyrénaïque antique ; Grecs ; Romains ; Libyens ; interactions.

Greeks and Romans in front of Libyan People.

From the Beginning to the End of Paganism (7th century B.C. – 4th century A.D.).

For a long time relegated to a secondary role in the studies of ancient Cyrenaica, Libyans and the relationships they had with Greeks, then Romans, had been considered only through the prism of hellenization and romanization. In joining the framework of the historiographical evolution, which in recent decades has devoted more to consider both interaction's actors, the objective of this thesis is to understand how the meeting of two heterogeneous circles, kept in touch for several centuries, has resulted in reciprocal influences and in which domains they appeared.

Our study is limited to the political boundaries of the greek influence's area set by the diagramma of Ptolemy I to Authamalax (current Bu Sceefa) to the west and in Katabathmos Megas (current Sollum) to the east. As for the chronological limits, they are included between the foundation of Cyrene towards 631 B.C. and the paganism's decline in the fourth century A.D. Organized into seven thematic chapters, the present work proposes to put into perspective the reciprocal influences that have occurred between Graeco-Romans and Libyans in the socio-political, cultural, religious and economic spheres from the archaeological and historical data.

Key-words : Libya ; ancient Cyrenaica ; Greeks ; Romans ; Libyans ; interactions.

Discipline : Histoire ancienne

Centre d'Études et de Recherches sur la Libye Antique
(CERLA-UMR 8167)
1, rue Victor-Cousin, 75230 Paris.